

GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

Le
GREVISSE
de **L'ÉTUDIANT**

CAPES ET AGRÉGATION LETTRES

GRAMMAIRE
GRADUELLE
DU FRANÇAIS

CÉCILE NARJOUX

PRÉFACE DE
MARY-ANNICK MOREL

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Le
GREVISSE
de **L'ÉTUDIANT**

CAPES ET AGRÉGATION LETTRES

GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

Le
GREVISSE
de **L'ÉTUDIANT**

CAPES ET AGRÉGATION LETTRES

GRAMMAIRE
GRADUELLE
DU FRANÇAIS

CÉCILE NARJOUX

PRÉFACE DE
MARY-ANNICK MOREL

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Sommaire

PRÉFACE.....	27
AVANT-PROPOS.....	29
MODE D'EMPLOI.....	33

PARTIE 1

LES SONS, LES LETTRES, LES MOTS : DE L'ORAL À L'ÉCRIT

CHAPITRE 1 Éléments de description de la langue orale	41
1. GÉNÉRALITÉS	42
1.1 Les sons.....	42
1.2 Phonétique et phonologie.....	42
1.3 L'Alphabet phonétique international (API).....	42
2. LES VOYELLES	43
2.1 Définition.....	43
2.2 Voyelles nasales / orales.....	44
2.3 Voyelles ouvertes / fermées.....	44
2.4 Voyelles antérieures / postérieures.....	44
2.5 Voyelles labiales / étirées.....	44
2.6 Voyelles longues / brèves.....	44
2.7 Le e muet (ou caduc).....	45
3. LES CONSONNES	45
3.1 Définition.....	45
3.2 Consonnes nasales / orales.....	46
3.3 Consonnes occlusives / fricatives (ou constrictives) / liquides.....	46
3.4 Consonnes labiales / dentales / palatales / vélares.....	47
3.5 Consonnes sonores / sourdes.....	47
3.6 Semi-consonnes (ou semi-voyelles).....	47
4. LA SYLLABE	48
4.1 Définition.....	48
4.2 Syllabe ouverte / fermée.....	48
4.3 Syllabation graphique et coupure de mot.....	48
5. PHONÉTIQUE SYNTAXIQUE	50
5.1 Définition.....	50
5.2 Pause.....	50
5.3 Accent tonique.....	50
5.4 Intonation.....	51
5.5 Liaison.....	51
5.6 Élision.....	52

Couverture : Marie-Astrid Bailly-Maitre
Création de la typographie Grevisse : Typofacto, Olivier Nineuil
Maquette intérieure et mise en page : Nord Compo

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation,
consultez notre site web : www.deboecksuperieur.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2018
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.
Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie)
partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de
le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : avril 2018

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2018/13647/001
ISBN 978-2-8073-0819-0

5.7	Autres phénomènes se produisant devant voyelle	53
5.8	Disjonction	54
CHAPITRE 2	Éléments de description de la langue écrite	59
1.	L'ÉCRITURE	60
1.1	Les signes écrits	60
1.1.1	Les lettres de l'alphabet	60
1.1.2	Les signes auxiliaires	60
1.2	Les voyelles et les consonnes	60
1.2.1	Voyelles	60
1.2.2	Consonnes	60
1.2.3	Semi-voyelles (ou semi-consonnes)	60
2.	L'ORTHOGRAPHE	61
2.1	Le système d'écriture du français	61
2.1.1	Définition	61
2.1.2	Non-coïncidence entre phonèmes et lettres	61
2.2	Le graphème	61
2.2.1	Définition	61
2.2.2	Digrammes et trigrammes	62
2.3	Les sous-systèmes du système orthographique	62
2.3.1	Phonogrammes	62
2.3.2	Morphogrammes	62
2.3.3	Logogrammes	63
2.3.4	Lettres étymologiques et historiques	63
2.4	Relations entre graphèmes et phonèmes	64
2.4.1	Un graphème pour plusieurs phonèmes	64
2.4.2	Plusieurs graphèmes pour un phonème	65
2.4.3	Graphèmes sans correspondance phonique	65
2.5	Étude des lettres c et g	66
2.5.1	La lettre c	66
2.5.2	La lettre g	67
3.	LES SIGNES AUXILIAIRES	68
3.1	Définition	68
3.2	L'accent grave (˘) et l'accent aigu (ˆ)	69
3.2.1	L'accent grave et l'accent aigu sur e	69
3.2.2	L'accent grave sur a, u, e	69
3.3	L'accent circonflexe (ˆ)	70
3.3.1	Valeur historique	70
3.3.2	Valeur phonogrammique	70
3.3.3	Valeur logogrammique	70
3.4	Le tréma (¨)	71
3.5	La cédille (¸)	71
4.	LES VARIATIONS TYPOGRAPHIQUES DES LETTRES	72
4.1	Généralités	72
4.1.1	Majuscules et minuscules	72
4.1.2	Capitales, italiques, grasses	72
4.2	L'emploi des majuscules	73
4.2.1	Majuscule démarcative	73
4.2.2	Majuscule distinctive	74
5.	LA PONCTUATION	75
5.1	Définition	75
5.2	La ponctuation de phrase	77
5.2.1	Point	77
5.2.2	Virgule	78
5.2.3	Point-virgule	80
5.3	La ponctuation de discours	81
5.3.1	Point d'interrogation	81
5.3.2	Point d'exclamation	81

5.3.3	Deux points	81
5.3.4	Points de suspension	82
5.3.5	Astérisque	83
5.3.6	Tiret simple	83
5.3.7	Guillemets	84
5.3.8	Parenthèses et tirets doubles	84
5.3.9	Crochets	85
5.3.10	Barre oblique	86
5.4	La ponctuation de mots	86
5.4.1	Trait d'union (-)	87
5.4.2	Point abrégatif	88
5.4.3	Apostrophe (')	90
6.	LES SYMBOLES	90
6.1	Définition	90
6.2	Chiffres arabes et chiffres romains	91
6.2.1	Chiffres arabes	91
6.2.2	Chiffres romains	91
CHAPITRE 3	Le lexique : origine, formation et sens	93
1.	LE MOT	93
1.1	Généralités	93
1.1.1	Définition	93
1.1.2	Le mot dans le dictionnaire	94
1.2	Le morphème	95
1.3	Le lexique	95
2.	LE CLASSEMENT DES MOTS	96
2.1	Les classes de mots	96
2.2	Les mots variables	97
2.3	Les mots invariables	98
3.	L'ORIGINE DES MOTS	98
3.1	L'évolution de la langue	98
3.1.1	Archaïsmes	99
3.1.2	Néologismes	99
3.2	Les familles de mots	100
3.2.1	Définition	100
3.2.2	Doublets étymologiques et doublets casuels	100
3.3	Le fonds primitif latin	101
3.3.1	Le latin	101
3.3.2	Mots gaulois absorbés par le latin	101
3.3.3	Mots germaniques absorbés par le latin	101
3.4	Les emprunts	102
3.4.1	Définition	102
3.4.2	Les langues classiques empruntées	102
3.4.3	Les langues vivantes empruntées	103
3.5	La formation des mots	104
3.5.1	La morphologie lexicale	104
3.5.2	Diachronie et synchronie	104
3.5.3	Mots simples et mots construits	105
3.5.4	Dérivation : suffixation et préfixation	106
3.5.5	Composition	111
3.5.6	Autres procédés	114
4.	LE SENS DES MOTS	117
4.1	Le signifié	117
4.1.1	Signifié et référence	117
4.1.2	Sèmes génériques et sèmes spécifiques	118
4.2	La dénotation et la connotation	118
4.2.1	Dénotation	118
4.2.2	Connotation	118

4.3 Les relations sémantiques	119
4.3.1 Homonymie	119
4.3.2 Polysémie et monosémie	119
4.3.3 Synonymie et antonymie	119
4.3.4 Les relations de partie à tout	120
4.4 L'évolution sémantique	120

PARTIE 2 LES PARTIES DU DISCOURS

CHAPITRE 1 Le nom	125
1. GÉNÉRALITÉS	125
1.1 Définitions du nom	125
1.2 Le nom commun	126
1.2.1 Définition	126
1.2.2 Les différentes catégories de noms communs	127
1.3 Le nom propre	128
1.3.1 Définition	128
1.3.2 Les différentes catégories de noms propres	129
2. LE GENRE DU NOM	130
2.1 Le genre des noms inanimés	130
2.1.1 Un genre arbitraire	130
2.1.2 Noms ayant deux genres	131
2.2 Le genre des noms animés	133
2.2.1 Noms d'humains	133
2.2.2 Noms d'animaux	134
2.2.3 Variation en genre de noms d'humains et d'animaux	134
2.2.4 Masculin du genre indifférencié	135
2.3 Les marques du féminin pour les noms variant en genre	135
2.3.1 Règle générale	136
2.3.2 Noms ne marquant pas la variation en genre à l'oral ni à l'écrit	136
2.3.3 Noms ne marquant pas la variation en genre à l'oral	136
2.3.4 Noms dont la consonne finale est affectée à l'oral et /ou à l'écrit par la variation en genre	137
2.3.5 Noms dont la variation en genre est marquée par l'addition et la modification de suffixes	138
2.3.6 Noms dont les genres sont marqués par deux mots de radical différent	140
2.3.7 Noms n'ayant qu'un genre	141
3. LE NOMBRE DU NOM	141
3.1 Singulier et pluriel	141
3.1.1 Singulier et pluriel des noms comptables	141
3.1.2 Pluriel des noms non comptables	142
3.2 Noms ne variant pas en nombre	142
3.2.1 Noms uniquement singuliers	142
3.2.2 Noms uniquement pluriels	142
3.3 Les marques du pluriel pour les noms variant en nombre	143
3.3.1 Marques écrites	143
3.3.2 Marques orales et écrites	144
3.4 Le pluriel des noms propres	145
3.4.1 Noms propres de personnes ne variant pas au pluriel	145
3.4.2 Noms propres de lieux variant au pluriel	145
3.4.3 Pluriel des noms propres employés figurément	146
3.5 Le pluriel des noms composés	147
3.5.1 Éléments soudés	147
3.5.2 Éléments non soudés	147
3.6 Le pluriel des noms d'emprunt	148
3.6.1 Noms francisés	148

3.6.2 Noms de prière	149
3.6.3 Pluriels étrangers	149
3.7 Le pluriel des noms accidentels	149
4. LES EXPANSIONS DU NOM	150
4.1 Le groupe nominal	150
4.1.1 Groupe nominal minimal	150
4.1.2 Groupe nominal étendu	150
4.1.3 Rôle des expansions dans la détermination du nom	150
4.2 La nature des expansions du nom	151
4.2.1 Adjectif	151
4.2.2 Nom épithète	152
4.2.3 Groupe prépositionnel	152
4.2.4 Proposition	153
5. LES EXPANSIONS DÉTACHÉES DU GROUPE NOMINAL	154
5.1 Définition	154
5.2 Nature des expansions détachées du groupe nominal	155
5.2.1 Groupe nominal détaché	155
5.2.2 Adjectif détaché	155
5.2.3 Groupe prépositionnel détaché	156
5.2.4 Proposition subordonnée détachée	156
CHAPITRE 2 Le déterminant	157
1. GÉNÉRALITÉS	157
1.1 Définitions	157
1.1.1 Le premier constituant du GN	157
1.1.2 Extension	158
1.1.3 Actualisation et détermination	159
1.1.4 Extensité	159
1.2 Classes de déterminants	159
1.2.1 Classements sémantiques	159
1.2.2 Classement distributionnel	160
1.3 Place du déterminant	161
1.4 Répétition du déterminant	161
1.4.1 Règle générale	161
1.4.2 Exceptions	161
1.5 Accord du déterminant	162
1.5.1 Règle générale	162
1.5.2 Cas particuliers	163
2. ABSENCE DE DÉTERMINANT	163
2.1 Ancrage référentiel fort	164
2.1.1 Substantifs par eux-mêmes déterminés	164
2.1.2 Substantifs déterminés par la situation d'énonciation	166
2.2 Ancrage référentiel faible	167
2.2.1 Affaiblissement de l'ancrage référentiel	167
2.2.2 Ancrage référentiel nul	168
3. LES ARTICLES	170
3.1 Généralités	170
3.1.1 Simple actualisation et détermination complète	170
3.1.2 Article et classe du substantif	170
3.2 L'article indéfini	171
3.2.1 Formes de l'article indéfini	171
3.2.2 Valeurs d'emploi de l'article indéfini	174
3.3 L'article partitif	176
3.3.1 Formes de l'article partitif	176
3.3.2 Valeurs d'emploi de l'article partitif	177
3.4 L'article défini	177
3.4.1 Formes de l'article défini	177
3.4.2 Valeurs d'emploi de l'article défini	177

4. LES DÉTERMINANTS POSSESSIFS	181
4.1 Formes du déterminant possessif	181
4.1.1 <i>Tableau des déterminants possessifs</i>	181
4.1.2 <i>Variations et accords du déterminant possessif</i>	181
4.2 Valeurs et emplois du déterminant possessif	183
4.2.1 <i>Rapport à la personne</i>	183
4.2.2 <i>Alternance avec l'article défini</i>	184
4.2.3 <i>Explicitation d'un rapport de possession pluriel</i>	185
5. LES DÉTERMINANTS DÉMONSTRATIFS	185
5.1 Formes du déterminant démonstratif	186
5.1.1 <i>Tableau des déterminants démonstratifs</i>	186
5.1.2 <i>Accord du déterminant démonstratif</i>	186
5.2 Valeurs et emplois du déterminant démonstratif	186
6. LES DÉTERMINANTS INTERROGATIFS, EXCLAMATIFS ET RELATIFS	187
6.1 Les déterminants interrogatifs et exclamatifs	187
6.1.1 <i>Formes</i>	187
6.1.2 <i>Emplois</i>	188
6.2 Les déterminants relatifs	188
6.2.1 <i>Formes</i>	188
6.2.2 <i>Emplois</i>	189
7. LES DÉTERMINANTS NUMÉRAUX	189
7.1 Formes des déterminants numéraux	189
7.1.1 <i>Formes simples</i>	189
7.1.2 <i>Formes complexes</i>	190
7.2 Emplois des déterminants numéraux	191
7.2.1 <i>Comme déterminant quantifiant</i>	191
7.2.2 <i>Comme substitut de l'adjectif ordinal</i>	192
8. LES DÉTERMINANTS INDÉFINIS	193
8.1 Formes du déterminant indéfini	193
8.1.1 <i>Formes simples</i>	193
8.1.2 <i>Formes composées</i>	195
8.1.3 <i>Tableau récapitulatif des déterminants indéfinis</i>	197
8.2 Emploi des indéfinis purs quantifiants	197
8.2.1 <i>Quantité nulle</i>	198
8.2.2 <i>Quantité limitée supérieure à deux</i>	198
8.2.3 <i>Quantité élevée</i>	201
8.2.4 <i>Totalité</i>	202
8.3 Emploi des Indéfinis quantifiants et caractérisants	206
8.3.1 <i>Quelque</i>	206
8.3.2 <i>N'importe quel, je ne sais quel, on ne sait quel, Dieu sait quel</i>	206
8.3.3 <i>Certain</i>	206
8.3.4 <i>Tel</i>	206
CHAPITRE 3 L'adjectif	209
1. L'ADJECTIF ET LE GROUPE ADJECTIVAL	209
1.1 Généralités	209
1.2 La classe des adjectifs	209
1.2.1 <i>Une classe d'adjectifs variés</i>	209
1.2.2 <i>L'adjectif qualificatif</i>	210
1.2.3 <i>L'adjectif relationnel</i>	210
1.2.4 <i>L'adjectif « modalisateur »</i>	211
1.2.5 <i>L'adjectif numéral ordinal</i>	212
1.2.6 <i>L'adjectif indéfini</i>	213
1.3 Aux frontières de l'adjectif	216
1.3.1 <i>Formes adjectivales du verbe</i>	216
1.3.2 <i>Adjectifs par conversion</i>	218
1.4 Le groupe adjectival	219
1.4.1 <i>Compléments et modificateurs de l'adjectif</i>	219
1.4.2 <i>Degrés de l'adjectif</i>	219

2. LES FONCTIONS DE L'ADJECTIF	222
2.1 L'adjectif attribut	223
2.1.1 <i>Adjectif attribut du sujet</i>	223
2.1.2 <i>Adjectif attribut de l'objet</i>	223
2.2 L'adjectif épithète	223
2.2.1 <i>Définition</i>	223
2.2.2 <i>Place de l'épithète</i>	224
2.3 L'adjectif apposé	226
2.3.1 <i>Le groupe de rattachement est sujet</i>	227
2.3.2 <i>Le groupe de rattachement n'est pas sujet</i>	227
3. LES MARQUES DE GENRE ET DE NOMBRE DE L'ADJECTIF ET L'ACCORD	228
3.1 Les marques du féminin	228
3.1.1 <i>Règle générale</i>	228
3.1.2 <i>Variation en genre marquée seulement à l'écrit</i>	228
3.1.3 <i>Variation en genre marquée à l'écrit et à l'oral</i>	229
3.1.4 <i>Variation en genre non marquée à l'écrit et à l'oral</i>	231
3.1.5 <i>Cas particuliers</i>	231
3.2 Les marques du pluriel	232
3.2.1 <i>Marques uniquement écrites</i>	232
3.2.2 <i>Marques orales et écrites</i>	232
3.2.3 <i>Pas de variations écrites ni orales</i>	233
3.3 Les adjectifs invariables	233
3.3.1 <i>Adjectifs de couleur</i>	233
3.3.2 <i>Adjectifs composés de deux adjectifs</i>	234
3.4 L'accord de l'adjectif	236
3.4.1 <i>Accord de l'adjectif se rapportant à un seul terme</i>	237
3.4.2 <i>Accord de l'adjectif se rapportant à plusieurs noms ou pronoms</i>	239
CHAPITRE 4 Le pronom	241
1. GÉNÉRALITÉS	242
1.1 Une classe hétérogène	242
1.2 Critères de définition	243
1.2.1 <i>Critère morphologique</i>	243
1.2.2 <i>Critère syntaxique</i>	244
1.2.3 <i>Critère sémantico-référentiel</i>	244
1.3 Genre et nombre du pronom	246
1.3.1 <i>Pronoms anaphoriques d'un nom ou d'un pronom</i>	246
1.3.2 <i>Genre et nombre des pronoms nominaux</i>	247
2. COMPLÉMENTS DU PRONOM	248
2.1 Adjectif	248
2.2 Nom ou groupe nominal	248
2.3 Syntagme prépositionnel	248
2.4 Proposition	248
2.4.1 <i>Proposition relative</i>	248
2.4.2 <i>Construction absolue détachée</i>	249
3. PRONOMS PERSONNELS	249
3.1 Rangs personnels	249
3.1.1 <i>Les personnes de l'interlocution</i>	249
3.1.2 <i>Troisième personne</i>	250
3.2 Formes du pronom personnel	251
3.2.1 <i>Variabilité des pronoms personnels</i>	251
3.2.2 <i>Tableau des formes du pronom personnel</i>	253
3.3 Emplois des formes conjointes et des formes disjointes	253
3.3.1 <i>Emplois des formes conjointes</i>	253
3.3.2 <i>Emplois des formes disjointes</i>	256
3.3.3 <i>Emplois de en et y</i>	258

4. PRONOMS POSSESSIFS	259
4.1 Définition	259
4.2 Formes du pronom possessif	260
4.2.1 Formation du pronom possessif	260
4.2.2 Variabilité du pronom possessif	260
4.2.3 Tableau des formes du pronom possessif	261
4.3 Emplois du pronom possessif	261
5. PRONOMS DÉMONSTRATIFS	261
5.1 Définition	261
5.2 Formes du pronom démonstratif	262
5.2.1 Formes simples et formes composées	262
5.2.2 Variabilité des pronoms démonstratifs	263
5.2.3 Tableau des formes du pronom démonstratif	264
5.3 Emplois du pronom démonstratif	264
5.3.1 Emplois des formes simples celui, ceux, celles	264
5.3.2 Emplois de ce	265
5.3.3 Emplois des formes composées	267
6. PRONOMS RELATIFS	268
6.1 Définition	268
6.2 Formes des pronoms relatifs	268
6.2.1 Formes simples : qui, que, quoi, dont, où	268
6.2.2 Formes composées : lequel, laquelle, etc.	269
6.2.3 Tableau des formes des pronoms relatifs	269
6.3 Place du pronom relatif	269
6.3.1 Qui	269
6.3.2 Que	271
6.3.3 Quoi	272
6.3.4 Dont	273
6.3.5 Où	273
6.3.6 Lequel	274
6.3.7 Quiconque	275
7. PRONOMS INTERROGATIFS	275
7.1 Définition	275
7.2 Formes du pronom interrogatif	275
7.2.1 Formes simples	276
7.2.2 Formes composées	276
7.2.3 Formes renforcées	276
7.2.4 Tableau des pronoms interrogatifs	277
7.3 Place du pronom interrogatif	277
7.4 Emplois du pronom interrogatif	278
7.4.1 Qui	278
7.4.2 Que et quoi	278
7.4.3 Lequel	279
8. PRONOMS INDÉFINIS	279
8.1 Définition	279
8.2 Formes des pronoms indéfinis	280
8.2.1 Formes simples et locutions	280
8.2.2 Formes identiques ou non aux déterminants	281
8.2.3 Hétérogénéité sémantique	282
8.2.4 Hétérogénéité syntaxique	283
8.3 Variabilité des pronoms indéfinis	283
8.3.1 Pronoms variables	283
8.3.2 Pronoms à forme unique	284
8.4 Emplois des pronoms indéfinis exprimant la quantité	285
8.4.1 Quantité nulle	285
8.4.2 Quantité une	286
8.4.3 Pluralité	287

8.5 Emplois des indéfinis n'exprimant pas la quantité	290
8.5.1 Expression de l'analogie	290
8.5.2 Expression de la différence	291
8.5.3 Expression du contraste	291
8.6 Tableau récapitulatif des pronoms indéfinis	292
8.7 On	293
8.7.1 Valeur d'indéfini de on	293
8.7.2 On substitut du pronom personnel	294
CHAPITRE 5 Le verbe	297
1. DÉFINITION	297
1.1 Morphologique	297
1.2 Syntaxique	298
1.3 Sémantique	298
2. LES CONSTRUCTIONS VERBALES	299
2.1 Le schéma actanciel	299
2.2 Verbes transitifs et intransitifs	300
2.2.1 Verbes intransitifs	300
2.2.2 Verbes transitifs	300
2.3 Verbes attributifs	301
3. LES VARIATIONS DU VERBE	301
3.1 Le mode	301
3.1.1 Modes personnels ou conjugués	302
3.1.2 Modes non personnels ou non conjugués	303
3.2 Le temps	304
3.3 L'aspect	305
3.3.1 Aspect grammatical	306
3.3.2 Aspect sémantique	308
3.3.3 Aspect lexical	309
3.4 La voix	310
3.4.1 Voix active	310
3.4.2 Voix passive	311
3.4.3 Forme pronominale	311
3.4.4 Voix factitive	314
3.5 La personne et le nombre	314
4. LES FORMES DU VERBE	315
4.1 Radical	315
4.1.1 Définition	315
4.1.2 Variations du radical	315
4.1.3 Bases des formes simples	316
4.2 Désinences	317
4.2.1 Définition	317
4.2.2 Désinences des modes	317
4.2.3 Désinences des personnes	318
4.3 Auxiliaires et semi-auxiliaires	321
4.3.1 Définition	321
4.3.2 Être et avoir	322
4.3.3 Les semi-auxiliaires	326
4.4 Classement des verbes	329
4.4.1 Les différents classements	329
4.4.2 Verbes réguliers	330
4.4.3 Conjugaisons spécifiques	335
4.4.4 Verbes irréguliers et defectifs	338
5. EMPLOIS DES MODES ET DES TEMPS	341
5.1 Indicatif	341
5.1.1 Définition	341
5.1.2 Le présent	342

5.1.3 L'imparfait	345
5.1.4 Le passé simple	347
5.1.5 Le futur simple	349
5.1.6 Le conditionnel présent	351
5.1.7 Le passé composé	353
5.1.8 Le plus-que-parfait	355
5.1.9 Le passé antérieur	357
5.1.10 Le futur antérieur	358
5.1.11 Le conditionnel passé	360
5.1.12 Les formes surcomposées	362
5.2 Impératif	363
5.2.1 Définition	363
5.2.2 Valeurs aspectuelles	363
5.2.3 Valeur temporelle	364
5.3 Subjonctif	366
5.3.1 Définition et valeurs	366
5.3.2 Subjonctif en proposition indépendante	369
5.3.3 Subjonctif en proposition subordonnée	371
5.4 Infinitif	373
5.4.1 Définition	373
5.4.2 Infinitif en emploi prädicatif	375
5.4.3 Infinitif en emploi nominal	376
5.5 Participe et gérondif	379
5.5.1 Formes adjectivale et adverbiale du verbe	379
5.5.2 Aspect et temps	381
5.5.3 Emplois verbaux du participe	382
5.5.4 Emplois adjectivaux du participe	383
5.5.5 Emplois adverbiaux du gérondif	387
CHAPITRE 6 L'adverbe	389
1. GÉNÉRALITÉS	389
1.1 Définition	389
1.2 Propriétés morphosyntaxiques	390
1.2.1 Invariabilité	390
1.2.2 Dépendance	390
1.2.3 Intransitivité	391
2. MORPHOLOGIE DE L'ADVERBE	392
2.1 Formation de l'adverbe	392
2.1.1 Adverbes issus du latin	392
2.1.2 Adverbes empruntés	392
2.1.3 Adverbes issus de compositions anciennes et locutions adverbiales	393
2.1.4 Adverbes dérivés en -ment	393
2.1.5 Adverbes formés par conversion	394
2.2 Degrés de l'adverbe	394
2.2.1 Formation analytique	394
2.2.2 Formation synthétique	394
3. SYNTAXE DE L'ADVERBE	395
3.1 Fonction, place et degré de dépendance de l'adverbe	395
3.2 Adverbes dépendant d'un constituant de la phrase	396
3.2.1 Adverbes dépendant de verbes	396
3.2.2 Adverbes dépendant d'adjectifs ou de participes passés	397
3.2.3 Adverbes dépendant d'adverbes	397
3.2.4 Autres dépendances	397
3.3 Adverbes de phrase ou de proposition	398
3.3.1 Adverbes de cadrage événementiel	398
3.3.2 Adverbes connecteurs de phrases ou de propositions	399
3.3.3 Adverbe marquant un type de phrase obligatoire ou facultatif	399
3.4 Adverbes de commentaire énonciatif	401

4. SÉMANTIQUE DES ADVERBES	401
4.1 Adverbes de manière	401
4.2 Adverbes de lieu	401
4.3 Adverbes de temps et d'aspect	402
4.3.1 Adverbes de temps	402
4.3.2 Adverbes d'aspect	403
4.4 Adverbes de degré	404
4.4.1 Sans comparaison explicite (degré absolu)	404
4.4.2 Avec comparaison explicite (degré relatif)	405
4.5 Adverbes de négation	406
4.6 Adverbes interrogatifs et exclamatifs	407
4.7 Adverbes connecteurs logiques	407
4.7.1 Hiérarchisation du texte	407
4.7.2 Relations logiques	407
4.8 Adverbes énonciatifs	408
4.8.1 Adverbes de réorientation argumentative	408
4.8.2 Adverbes de commentaire de l'énoncé	408
4.8.3 Adverbes de commentaire de l'énonciation	408
CHAPITRE 7 La préposition	411
1. DÉFINITION	411
2. SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION	413
2.1 Place de la préposition	413
2.2 Le syntagme prépositionnel	413
2.2.1 Régime nominal	413
2.2.2 Régime adjectival ou adverbial	414
2.2.3 Cas de l'indice de l'infinitif	415
2.3 Emploi adverbial de la préposition sans régime	416
2.4 Répétition des prépositions devant des régimes coordonnés	417
2.4.1 À, de, en	417
2.4.2 Autres prépositions	418
3. SÉMANTIQUE DE LA PRÉPOSITION	418
3.1 Prépositions de sens stable	418
3.1.1 Expression du temps	418
3.1.2 Expression de l'espace	419
3.1.3 Expression de la manière	419
3.1.4 Expression du but	419
3.1.5 Autres sens	419
3.2 Prépositions de sens multiples	419
3.2.1 De	419
3.2.2 À	420
3.2.3 En	420
CHAPITRE 8 La conjonction	423
1. INTRODUCTION	423
2. LA CONJONCTION DE SUBORDINATION	423
2.1 Définition	423
2.2 Les conjonctions de subordination	425
2.3 Les locutions conjonctives de subordination	425
2.4 Répétition des conjonctions de subordination	426
2.4.1 Répétition obligatoire de que et si	426
2.4.2 Reprise des autres conjonctions par que	426
3. LA CONJONCTION DE COORDINATION	427
3.1 Définition	427
3.2 Les conjonctions de coordination	427
3.2.1 Conjonctions de coordination courantes	427

3.2.2 Conjonctions ou locutions conjonctives occasionnelles	430
3.3 Répétition des conjonctions de coordination	431
3.3.1 Ni	431
3.3.2 Et et ou	431
CHAPITRE 9 L'interjection	433
1. DÉFINITION	433
2. MORPHOLOGIE DE L'INTERJECTION	433
3. SYNTAXE DE L'INTERJECTION	434
3.1 Place	434
3.2 Type de phrase construit	434
3.3 Complémentation	434
4. SÉMANTISME DE L'INTERJECTION	435
4.1 Interjections phatiques et communicatives	435
4.2 Interjections expressives	436
PARTIE 3	
LA PHRASE	
CHAPITRE 1 Généralités	439
1. DÉFINITION DE LA PHRASE	439
2. LES TYPES ET FORMES DE PHRASES	440
2.1 Les types de phrase	440
2.2 Phrase simple / complexe ; phrase verbale / non verbale	441
2.3 Formes de phrase	443
3. L'ELLIPSE SYNTAXIQUE	444
CHAPITRE 2 Le sujet et le prédicat	447
1. LA PRÉDICTION	447
1.1 Les éléments fondamentaux de la phrase	447
1.2 La relation de prédication	448
1.3 Prédication première et prédication secondaire	449
1.4 Prédication seconde	449
1.4.1 Définition	449
1.4.2 La « proposition infinitive »	451
1.4.3 La « proposition participiale »	453
1.4.4 La relative prédicative ou « attributive »	455
2. LE SUJET	455
2.1 Définition du sujet	455
2.2 Nature du sujet	457
2.2.1 Syntagme nominal	457
2.2.2 Pronom	458
2.2.3 Construction infinitive	458
2.2.4 Proposition subordonnée	458
2.3 Sujet apparent et sujet réel	458
2.4 Non-expression du sujet	460
2.4.1 Impératif	460
2.4.2 Coréférence	460
2.4.3 Expressions figées	460
2.4.4 Discours elliptiques	460
2.4.5 Réponses	461
2.4.6 Phrases averbales	461
2.5 Place du sujet	461

2.6 Reprise du sujet	461
2.6.1 Phrases interrogatives	462
2.6.2 Détachement	462
3. LE PRÉDICAT	463
3.1 Nature du prédicat	463
3.2 Les constructions attributives	464
3.2.1 Verbes introduisant un attribut du sujet	465
3.2.2 Nature de l'attribut	466
3.2.3 Place de l'attribut	468
3.2.4 Accord de l'attribut variable	469
3.2.5 Attribut de l'objet	470
3.3 Les compléments liés au verbe	470
3.3.1 Compléments essentiels et compléments non essentiels du verbe	471
3.3.2 Compléments directs et indirects	473
3.3.3 Compléments adverbiaux ou non adverbiaux	474
3.3.4 Complément d'objet	475
3.3.5 Autres compléments essentiels du verbe	481
3.3.6 Complément d'agent	482
CHAPITRE 3 Les types de phrases	483
1. LES TYPES DE PHRASES	483
2. LA PHRASE ASSERTIVE	484
2.1 Visée pragmatique	484
2.2 Intonation et ponctuation	484
2.3 Ordre des constituants	484
3. LA PHRASE INTERROGATIVE	486
3.1 Visée pragmatique	486
3.2 Intonation et ponctuation	487
3.3 Portée	487
3.3.1 L'interrogation totale	487
3.3.2 L'interrogation partielle	488
3.3.3 L'interrogation alternative	489
3.4 Marques morphosyntaxiques	489
3.4.1 La postposition du sujet	489
3.4.2 La locution interrogative est-ce-que	490
3.4.3 Absence de marque syntaxique	491
4. LA PHRASE INJONCTIVE	492
4.1 Visée pragmatique	492
4.2 Intonation	492
4.3 Marques morphosyntaxiques	492
4.3.1 Au mode impératif	493
4.3.2 Au mode subjonctif	493
4.3.3 Avec d'autres modes et structures de phrases	493
4.3.4 Modulations de l'injonction	494
5. LA PHRASE EXCLAMATIVE	495
5.1 Visée pragmatique	495
5.2 Intonation et ponctuation	495
5.3 Marques morphosyntaxiques	495
5.3.1 Mots exclamatifs	495
5.3.2 Place du sujet	496
5.3.3 Phrases averbales et mises en relief	496
5.3.4 Absence de marque syntaxique	497
5.3.5 Structures intensives spécifiques	497

CHAPITRE 4 Les réagencements de la phrase (1) : la phrase négative	499
1. GÉNÉRALITÉS	499
2. DÉFINITION DE LA NÉGATION	500
2.1 Négation logique et négation grammaticale	500
2.2 Négation descriptive et négation polémique	500
3. LA NÉGATION LEXICALE	501
3.1 Négation par les antonymes	501
3.2 Négation par l'emploi préfixal de <i>non</i> et <i>pas</i>	501
3.3 Négation par <i>sans</i> , <i>sans que</i>	502
4. NÉGATION GRAMMATICALE	502
4.1 Définition	502
4.2 Outils de la négation grammaticale	502
4.3 Négation grammaticale à deux termes	503
4.3.1 Négation à portée totale	503
4.3.2 Négation à portée partielle	504
4.3.3 Négation devant un infinitif complément	505
4.4 La négation grammaticale à un seul terme	506
4.4.1 Non-expression de l'adverbe <i>ne</i>	506
4.4.2 Expression obligatoire du seul adverbe <i>ne</i>	507
4.4.3 Expression facultative du seul adverbe <i>ne</i>	507
5. AUTRES MARQUEURS DE LA NÉGATION	508
5.1 <i>Ne</i> explétif	508
5.1.1 Définition	508
5.1.2 <i>Ne</i> explétif dans les propositions véhiculant un sens négatif	509
5.1.3 <i>Ne</i> explétif en proposition corrélatrice	510
5.1.4 <i>Ne</i> explétif près certaines locutions conjonctives	510
5.2 La négation exceptive	511
5.2.1 Définition	511
5.2.2 Portée de la négation exceptive	511
5.3 Les mots semi-négatifs	512
5.3.1 Valeur négative	512
5.3.2 Valeur positive	513
5.4 Les renforts de la négation	514
5.4.1 Locutions adverbiales	514
5.4.2 Locutions pronominales	514
5.5 La négation coordonnée par <i>ni</i>	514
5.5.1 Coordination de mots	515
5.5.2 Coordination de syntagmes verbaux	515
CHAPITRE 5 Les réagencements de la phrase (2) : passif, impersonnel et factitif	517
1. LES RÉAGENCEMENTS COMMUNICATIFS LIÉS À LA VOIX	517
2. LE PASSIF	517
2.1 Le passif avec l'auxiliaire être + participe passé	518
2.1.1 La transformation passive	518
2.1.2 Les verbes susceptibles d'être passifs	519
2.1.3 Le complément d'agent (préposition par ou de)	519
2.1.4 Non expression de l'agent : passif sans agent	520
2.2 Le pronominal passif	521
2.3 Autres constructions de sens passif	522
2.3.1 Les périphrases verbales de sens passif	522
2.3.2 Les verbes de sens passif	522
3. L'IMPERSONNEL	523
3.1 Impersonnel et voix impersonnelle : définition	523
3.2 Les verbes impersonnels	524

3.2.1 Définition	524
3.2.2 Le pronom <i>il</i> des verbes impersonnels	525
3.2.3 Verbes météorologiques, phénomènes naturels, ressentis	525
3.2.4 Expressions construites avec <i>il</i> fait	526
3.2.5 Expression de l'heure avec <i>il est</i> , évaluation par rapport à un horaire convenu	526
3.2.6 Expression d'un laps de temps écoulé avec <i>il y a</i>	526
3.2.7 <i>Il faut</i> , <i>il s'agit</i>	526
3.3 Les constructions de la voix impersonnelle	527
3.3.1 Définition	527
3.3.2 Les verbes autorisant les constructions de la voix impersonnelle	527
4. LE FACTIF	529
4.1 Définition de la voix factitive	529
4.2 Les constructions factitives (ou causatives)	530
4.3 Pronominalisation des syntagmes nominaux	531
4.4 Non-expression d'un syntagme nominal associé au verbe à l'infinitif	532
CHAPITRE 6 Les réagencements de la phrase (3) : la phrase emphatique	533
1. DÉFINITION	533
2. LA DISLOCATION	533
2.1 Définition	533
2.2 Les constituants détachés	533
2.2.1 Détachement du sujet	533
2.2.2 Détachement de l'attribut	534
2.2.3 Détachement du complément essentiel	534
2.2.4 Détachement de la séquence du verbe impersonnel	534
2.2.5 Détachement du complément du présentatif	535
2.2.6 Détachement du complément du nom	535
3. L'EXTRACTION	536
3.1 Définition	536
3.2 Les constituants extraits	537
4. LA PHRASE PSEUDO-CLIVÉE	539
4.1 Définition	539
4.2 Les constituants prédiqués par la pseudo-clivée	540
CHAPITRE 7 Les phrases à présentatif	543
1. GÉNÉRALITÉS	543
1.1 Définition des présentatifs	543
1.2 Morphologie des présentatifs	544
1.2.1 <i>Voici / voilà</i>	544
1.2.2 <i>Il y a et il est</i>	544
1.2.3 <i>C'est</i>	545
2. STRUCTURES DE PHRASES À PRÉSENTATIF	546
2.1 Les présentatifs simples	546
2.1.1 Avec nom ou groupe nominal	546
2.1.2 Avec pronom	547
2.1.3 Avec proposition subordonnée à statut nominal	547
2.1.4 Avec infinitif	547
2.1.5 Adjectif ou adverbe	548
2.2 Les présentatifs complexes	548
2.2.1 Dans l'emphase	548
2.2.2 Dans la prédication seconde	549
3. PRÉSENTATIFS LEXICALISÉS	551
3.1 <i>Il y a et voici / voilà</i> en emploi prépositionnel	551
3.1.1 <i>Il y a</i>	551
3.1.2 <i>Voici / Voilà</i>	552
3.2 <i>Voilà</i> en emploi interjectif	552

4. QUASI-PRÉSENTATIFS À EMPLOI TRÈS CONTRAINT : <i>SOIT / VIVE</i>	553
4.1 <i>Soit</i>	553
4.2 <i>Vive</i>	553
CHAPITRE 8 Les phrases atypiques	555
1. INTRODUCTION	555
2. LA PHRASE AVERBALE	555
2.1 Définition	555
2.2 Constructions de la phrase averbale	556
2.2.1 <i>Phrase averbale attributive</i>	556
2.2.2 <i>Phrase averbale locative</i>	557
2.2.3 <i>Phrase averbale existentielle</i>	557
3. LE MOT-PHRASE	558
3.1 Définition	558
3.2 <i>Oui, non, si</i>	558
3.3 L'interjection	559
4. L'APOSTROPHE	560
CHAPITRE 9 L'accord	563
1. DÉFINITION	563
2. L'ACCORD DANS LE SYNTAGME NOMINAL	564
2.1 L'accord du déterminant avec le nom	564
2.2 L'accord de l'adjectif épithète avec le nom	564
2.3 L'accord au sein du syntagme pronominal	565
2.3.1 <i>L'accord des constituants de la locution pronominale</i>	565
2.3.2 <i>L'accord de l'expansion adjectivale du pronom</i>	565
2.4 L'accord du verbe dans la relative en <i>qui</i>	565
2.4.1 <i>L'accord du verbe avec l'antécédent : généralités</i>	565
2.4.2 <i>L'antécédent est un attribut du sujet</i>	566
2.4.3 <i>L'antécédent est un(e) des, un(e) de</i>	566
3. L'ACCORD DANS LA PHRASE	567
3.1 L'accord sujet-verbe	567
3.1.1 <i>Cas d'un seul sujet</i>	567
3.1.2 <i>Cas de plusieurs sujets</i>	569
3.2 L'accord de l'attribut	572
3.3 L'accord du participe passé	572
3.3.1 <i>Participe passé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire être</i>	572
3.3.2 <i>Participe passé avec l'auxiliaire avoir</i>	573
3.3.3 <i>Participe passé des verbes pronominaux</i>	577
4. L'ACCORD D'UNE PHRASE À L'AUTRE	578
4.1 Les pronoms non représentants	578
4.2 Les pronoms représentants	579
4.2.1 <i>Ce, ça, tout pronoms anaphoriques</i>	579
4.2.2 <i>Pronoms dont l'antécédent est un nom ou un autre pronom</i>	579
4.2.3 <i>Pronoms dont l'antécédent n'est ni un nom ni un pronom</i>	580

PARTIE 4 LA PHRASE COMPLEXE

CHAPITRE 1 Généralités	585
1. LA PHRASE COMPLEXE	585
1.1 Sens large	585
1.2 Sens strict	585
2. PROPOSITIONS ET SOUS-PHRASES	586
2.1 Propositions en phrase complexe	586
2.2 Sous-phrases en phrase multiple	587
3. CLASSEMENT DES PROPOSITIONS	587
3.1 Propositions introduites par un mot relatif	587
3.2 Propositions introduites par une conjonction	588
3.3 Propositions sans mot subordonnant	588
3.3.1 <i>Interrogatives et exclamatives indirectes</i>	588
3.3.2 <i>Infinitives et participiales</i>	588
CHAPITRE 2 Les modes de construction de la phrase complexe	591
1. APPROCHE COMPARATIVE DE LA COORDINATION ET DE LA JUXTAPOSITION	591
1.1 Éléments coordonnés	592
1.2 Éléments subordonnés	592
2. LA COORDINATION	592
2.1 Définition	592
2.2 La conjonction de coordination	593
2.3 Nature des éléments coordonnés	593
2.3.1 <i>Phrases</i>	593
2.3.2 <i>Propositions</i>	593
2.3.3 <i>Syntagmes</i>	593
2.3.4 <i>Mots</i>	594
2.3.5 <i>Morphèmes liés</i>	594
2.4 Coordination d'éléments de natures différentes	594
2.4.1 <i>Coordination d'un nom et équivalent</i>	594
2.4.2 <i>Coordination d'un adverbe et équivalent</i>	594
2.4.3 <i>Coordination d'un adjectif et équivalent</i>	594
2.5 Non-répétition d'éléments identiques dans la coordination	595
2.6 Coordination explicite et coordination implicite (ou juxtaposition)	595
2.6.1 <i>Coordination explicite</i>	595
2.6.2 <i>Coordination implicite</i>	595
3. LA JUXTAPOSITION	596
3.1 Juxtaposition à valeur de coordination	596
3.2 Juxtaposition à valeur de subordination	596
3.2.1 <i>Marque de dépendance syntaxique dans les deux propositions</i>	597
3.2.2 <i>Marque de dépendance dans la première proposition (ou subordination implicite)</i>	597
3.2.3 <i>Marque de dépendance dans la deuxième proposition</i>	598
4. LA SUBORDINATION	599
4.1 Sens strict : subordination d'éléments propositionnels	600
4.1.1 <i>Le mot de liaison : la conjonction de subordination et le relatif</i>	600
4.1.2 <i>Les constituants subordonnés : les propositions</i>	600
4.2 Sens large : subordination d'éléments non propositionnels	600
4.2.1 <i>Le mot de liaison : la préposition</i>	600
4.2.2 <i>La nature des compléments</i>	601
5. LA CORRÉLATION	602
5.1 Sens strict : interdépendance de deux mots	602

5.2 Sens large : interdépendance de deux propositions	602
6. L'INSERTION	604
6.1 L'élément incident	604
6.1.1 Définition	604
6.1.2 Nature des éléments incidents	604
6.2 La proposition incise	605
6.2.1 Définition	605
6.2.2 Forme des incises	605
CHAPITRE 3 La proposition relative	607
1. DÉFINITION	607
1.1 Nature et fonction du mot introducteur	607
1.2 Nature et fonction de la relative	609
2. LA RELATIVE AVEC PRONOM REPRÉSENTANT	611
2.1 Relative liée à son antécédent	611
2.1.1 Relative à antécédent défini	611
2.1.2 Relative à antécédent indéfini	612
2.2 Relative détachée de son antécédent	612
2.2.1 Relative apposée à antécédent défini	613
2.2.2 Relative à antécédent indéfini	613
2.3 Place de la relative avec pronom représentant	613
2.3.1 Relatives liées	613
2.3.2 Relatives détachées ou détachables	614
2.3.3 Relatives déplacées après le prédicat	614
2.4 Relative attributive (ou prédicative)	614
2.4.1 Relative après un verbe de perception	615
2.4.2 Relative après un présentatif	615
3. LA RELATIVE AVEC PRONOM NON REPRÉSENTANT	615
3.1 La relative substantive indéfinie	615
3.1.1 Relative en qui, quiconque	616
3.1.2 Relative en quoi	616
3.2 La relative périphrastique	617
4. LA RELATIVE AVEC ADVERBE RELATIF	618
4.1 La relative en où adverbe	618
4.1.1 Relative avec antécédent	618
4.1.2 Relative sans antécédent	619
4.2 La relative en que adverbe	620
4.2.1 Que relatif adjectival	620
4.2.2 Que relatif adverbial	620
5. LA RELATIVE SERVANT L'EXPRESSION DE LA CONCESSION	621
5.1 Antécédent nominal <i>quelque + nom</i>	622
5.2 Antécédent pronominal	623
5.2.1 Qui / quoi	624
5.2.2 Qui que ce soit / quoi que ce soit	624
5.3 Antécédent adjectival	624
5.3.1 Quel	625
5.3.2 Si / tout / aussi / quelque / pour + adjectif	625
5.4 Antécédent adverbial	626
5.4.1 Où	626
5.4.2 Si / aussi / quelque / pour + adverbe	626
6. LE MODE DANS LA RELATIVE	627
6.1 Cas général : l'indicatif	627
6.2 L'alternance subjonctif / indicatif dans les relatives avec antécédent nominal	627
6.2.1 L'indicatif	627
6.2.2 Le subjonctif	627

6.3 Le subjonctif dans les relatives construisant des expressions concessives	628
6.4 La relative à l'infinitif	629
CHAPITRE 4 La proposition conjonctive	631
1. GÉNÉRALITÉS	631
1.1 Définition	631
1.2 Classification des conjonctives	631
2. LA PROPOSITION CONJONCTIVE ESSENTIELLE (OU CONJONCTIVE PURE)	633
2.1 Définition	633
2.2 Les fonctions de la proposition conjonctive essentielle	634
2.2.1 Sujet	634
2.2.2 Complément essentiel	635
2.2.3 Séquence de l'impersonnel	635
2.2.4 Complément d'un nom	636
2.2.5 Apposition	636
2.2.6 Complément d'un adjectif	636
2.2.7 Attribut du sujet	636
2.2.8 Complément (ou régime) du présentatif	636
2.3 Le mode dans la proposition conjonctive essentielle	636
2.3.1 L'indicatif	636
2.3.2 Le subjonctif	638
3. LA PROPOSITION NON ESSENTIELLE (OU CIRCONSTANCIELLE)	640
3.1 Définition	640
3.2 Classification des propositions non essentielles	642
3.3 Propositions non essentielles à l'indicatif	643
3.3.1 Propositions non essentielles temporelles (simultanéité et antériorité) à l'indicatif	644
3.3.2 Propositions non essentielles causales à l'indicatif	645
3.3.3 Propositions non essentielles consécutives à l'indicatif	646
3.3.4 Propositions non essentielles hypothétiques (ou conditionnelles) à l'indicatif	647
3.3.5 Propositions non essentielles de comparaison à l'indicatif	649
3.4 Propositions non essentielles au subjonctif	650
3.4.1 Propositions non essentielles temporelles au subjonctif	650
3.4.2 Propositions non essentielles hypothétiques au subjonctif	651
3.4.3 Propositions non essentielles finales (ou de but) au subjonctif	652
3.4.4 Propositions non essentielles de concession au subjonctif	653
CHAPITRE 5 Les systèmes corrélatifs	655
1. GÉNÉRALITÉS	655
1.1 Définition : rappel	655
1.2 Mots corrélatifs	656
1.2.1 Adverbes	656
1.2.2 Adjectifs	656
2. LES SYSTÈMES CORRÉLATIFS COMPARATIFS	657
2.1 Définition	657
2.2 Le mot corrélatif	657
2.3 Le mode	657
3. LES SYSTÈMES CORRÉLATIFS CONSÉCUTIFS	657
3.1 Définition	657
3.2 Le mot corrélatif	658
3.3 Le mode	658
3.3.1 L'indicatif	658
3.3.2 Le subjonctif	658
4. LES AUTRES SYSTÈMES CORRÉLATIFS	658
4.1 Définition	658

4.2 Sémantisme	658
4.2.1 La cause proportionnelle	659
4.2.2 Le but	659
4.2.3 La cause conditionnelle	659
4.2.4 Le temps	659
4.2.5 La concession	659
CHAPITRE 6 Les propositions subordonnées interrogative et exclamative indirectes	661
1. GÉNÉRALITÉS	661
1.1 Visée explicite	661
1.2 Mot introducteur / mot démarcateur	662
1.3 Type énonciatif et ponctuation	662
2. L'INTERROGATIVE INDIRECTE	662
2.1 Définition	662
2.2 Support de l'interrogation indirecte	663
2.2.1 Verbes et présentatifs	663
2.2.2 Autres mots	663
2.3 Fonctions de la subordonnée interrogative	663
2.3.1 Complément essentiel direct ou indirect	663
2.3.2 Complément du nom ou de l'adjectif	663
2.3.3 Sujet	664
2.3.4 Séquence de l'impersonnel	664
2.4 Portée de l'interrogation indirecte	664
2.4.1 L'interrogative indirecte totale	664
2.4.2 L'interrogative indirecte partielle	665
3. L'EXCLAMATIVE INDIRECTE	666
3.1 Définition	666
3.2 Verbes introducteurs	666
3.3 Fonction de l'exclamative indirecte	667
3.3.1 Complément essentiel	667
3.3.2 Autre fonction	667
4. LE MODE DANS LES INTERROGATIVES ET EXCLAMATIVES INDIRECTES	667
CHAPITRE 7 La concordance des temps	669
1. DÉFINITION	669
2. VERBE DE LA PROPOSITION ENCHÂSSÉE À L'INFINITIF	670
2.1 Emplois réguliers	670
2.1.1 Verbe enchâssant au présent	670
2.1.2 Verbe enchâssant au futur	670
2.1.3 Verbe enchâssant au passé	670
2.2 Emplois irréguliers	671
2.2.1 Repère passé avec verbe enchâssé au présent	671
2.2.2 Repère passé avec verbe enchâssé au futur	672
3. VERBE DE LA PROPOSITION ENCHÂSSÉE AU SUBJONCTIF	672
3.1 La concordance moderne	672
3.2 La concordance classique	673
3.3 Emplois discordants	673
3.3.1 Subjonctif imparfait après verbe régissant au présent	673
3.3.2 Subjonctif imparfait quel que soit le temps du verbe régissant	674

PARTIE 5 LE TEXTE ET LE DISCOURS

CHAPITRE 1 L'unité du texte	677
1. GÉNÉRALITÉS	677
1.1 Le texte	677
1.1.1 De la phrase au texte	677
1.1.2 Le texte comme unité linguistique	677
1.1.3 Le texte comme unité de communication	678
1.2 Le discours	679
1.2.1 De la langue au discours	679
1.2.2 L'analyse du discours et les marques de l'énonciation	679
2. LA COHÉSION TEXTUELLE	680
2.1 Cohésion et cohérence	680
2.1.1 Cohérence du texte	680
2.1.2 Cohésion du texte	683
2.2 Progression thématique	686
2.2.1 Thème et propos	686
2.2.2 Progression thématique	686
2.3 Anaphores	688
2.3.1 Exophore et endophore	688
2.3.2 Anaphore et cataphore	689
2.3.3 Anaphores nominales	690
2.3.4 Anaphores pronominales	692
2.3.5 Autres anaphores	694
2.4 Connecteurs	695
2.4.1 Connexité	695
2.4.2 Connecteurs textuels	695
2.5 Réseaux isotopiques	696
2.5.1 Isotopie sémantique	697
2.5.2 Mono-isotopie et poly-isotopie	697
CHAPITRE 2 Le discours en situation	699
1. L'ÉNONCIATION	699
1.1 La situation d'énonciation	699
1.2 Les marques de l'énonciation	700
1.2.1 Les déictiques	700
1.2.2 Les modalisateurs et marqueurs subjectifs	703
1.3 Les attitudes énonciatives	707
1.3.1 Énoncé ancré et énoncé coupé de la situation d'énonciation	708
1.3.2 Discours et récit	708
2. LE DISCOURS RAPPORTÉ	711
2.1 Définition	711
2.2 Le discours autre	712
2.2.1 Le dialogisme	712
2.2.2 L'hétérogénéité montrée du discours	714
2.2.3 La modalisation de l'hétérogénéité marquée	715
2.3 Les formes de discours rapporté	717
2.3.1 Les prises en charge du discours rapporté	717
2.3.2 Le discours direct	718
2.3.3 Le discours indirect	721
2.3.4 La reformulation du discours direct en discours indirect	721
2.3.5 Les autres discours rapportés	726
2.3.6 Formes hybrides	728
3. LES ACTES DE LANGAGE	730
3.1 Définition	730
3.1.1 Énoncés constatifs et énoncés performatifs	730
3.1.2 Les trois types d'acte de langage	731

3.2 Les actes de langage directs	732
3.2.1 Définition	732
3.2.2 Énoncés performatifs explicités par des verbes performatifs	732
3.2.3 Énoncés performatifs coïncidant avec le type énonciatif de la phrase	732
3.3 Les actes de langage indirects	733
3.3.1 Définition	733
3.3.2 Trope illocutoire	734
3.3.3 Dérivation allusive	734
LISTE ALPHABÉTIQUE DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS	737
LISTE DES ENCADRÉS MÉTHODOLOGIQUES	747
INDEX	749

Préface

Le Grevisse de l'étudiant vise le public des futurs enseignants dans leur préparation aux concours de recrutement *Capes et agrégations de Lettres*, mais il s'adresse aussi à un public beaucoup plus large : aux enseignants en poste, en prise directe avec leurs élèves face à leurs interrogations sur tel point grammatical précis, tout autant qu'aux lecteurs à la recherche de connaissances nouvelles sur la grammaire du français, enrichies au fil des ans par les propositions des linguistes contemporains d'horizons théoriques variés, sans que soient laissés de côté les acquis de la tradition grammaticale qu'ils connaissent.

L'esprit propre à cette grammaire, qu'on se doit de souligner en priorité, c'est de garder tout ce qui est bon et pérenne chez nos prédécesseurs grammairiens et d'y ajouter, en tête de chapitre et dans de nombreuses « remarques » fines et pertinentes, des éclairages sur des régularités dont la découverte et la formulation relèvent des recherches en linguistique française des dernières décennies. On saluera ici le travail de Cécile Narjoux, qui a su relever le défi d'actualiser sans la dénaturer la *Nouvelle grammaire française* (Maurice Grevisse, André Goosse, éditions Duculot, 1995), dont le lecteur redécouvrira ainsi l'intérêt permanent, tout en approfondissant sa compréhension de structures propres au français et de mécanismes linguistiques généraux non explicités.

« Graduelle » dans sa conception et sa composition, la *Grammaire graduelle du français*, tout en offrant la possibilité de lire les paragraphes et les chapitres en continu, fournit toutes les ressources nécessaires pour une consultation à des niveaux différents. Non seulement sa table des matières et son index très détaillés (en début et en fin d'ouvrage) permettent d'obtenir rapidement une information ponctuelle sur des points très précis (faut-il un « e » à « tout étonnée » ? quelle est la fonction de « quoi qu'il fasse » ?...), mais aussi pour un approfondissement de la réflexion sur des phénomènes plus généraux dans de nombreux encadrés très visibles et très pédagogiques (« Proposition infinitive ou infinitif en emploi nominal ? » ; « Destinateur, énonciateur ou locuteur ? »...), et pour un enrichissement des connaissances grâce à son système efficace de renvois d'une page à l'autre, qui construit un éclairage progressif de constructions propres au français réparties dans des chapitres différents (« impersonnel », « factitif », « pronominal »...). La forme donnée à la *Grammaire graduelle du français* en rend la consultation d'autant plus facile et agréable que les régularités sont illustrées par de très nombreux exemples, dont un grand nombre extraits d'auteurs contemporains du XXI^e siècle. Observer, décrire, expliquer, approfondir, appliquer, telles sont donc les étapes graduelles offertes par *Le Grevisse de l'étudiant*.

L'objectif prioritaire est donc bien de présenter de façon systématique et claire les régularités de la langue française, ses unités et les relations combinatoires entre ces unités, leurs contraintes et leur liberté, en les illustrant par des exemples contemporains ; et ainsi de permettre au lecteur de retrouver ces régularités (et ces libertés) dans d'autres textes ou d'autres discours.

La dynamique de la langue dans sa dimension orale et subjective n'est pas pour autant négligée. On y trouve des notations fines des particularités de la phonétique et de la syllabation orale du français, tout comme un éclairage novateur sur des phénomènes intimement liés à l'énonciation (« pronoms », « adverbes », « discours rapporté », « polyphonie »...) et à la communication linguistique en situation (« deixis », « référence exophorique »...), et sur des constructions syntaxiques incontournables dans l'étude de l'expression de la subjectivité (« voix », « constructions verbales pronominales », « présentatifs », « négation », « interjections »...).

Apportant un éclairage nouveau sur bien des points embarrassants soulevés par les questions de grammaire posées aux Concours de recrutement (« détermination »/« déterminants », « article zéro »/« forme réduite de l'article indéfini et partitif », statut et fonctions grammaticales de *de/de que* ; « possession inaliénable » ; différentes formes et différentes fonctions des « relatives »...), l'ouvrage ne pourra, par sa rigueur et sa clarté, que recueillir l'adhésion des étudiants en formation, tout comme il fournira aux enseignants (et aux non-spécialistes curieux d'explorer les spécificités du français) des réponses convaincantes et des pistes de réflexion enrichissantes.

Félicitons et remercions, pour finir, Cécile Narjoux pour son apport important à l'actualisation des connaissances grammaticales du français dans un format aisé à consulter.

Mary-Annick MOREL

Professeuse émérite à la Sorbonne Nouvelle

Avant-propos

La *Grammaire graduelle du français* est née de plusieurs aspirations convergentes et des rencontres qui ont permis de les concrétiser.

Il y a eu la détermination d'un éditeur et de son ambassadrice Marie-Amélie Englebienne, de redonner naissance, en l'actualisant, à la *Nouvelle Grammaire du français* des éminents linguistes belges Maurice Grevisse et André Goosse et de la destiner au public des futurs enseignants aux prises avec les exigences spécifiques des concours en France en matière de maîtrise de la langue française et de sa mise en œuvre dans les textes littéraires.

Il y a eu l'attachement particulier d'André Goosse à cette *Grammaire* qui fut préparatoire à la réfection qu'il fit du *bon Usage* et son souhait de voir prolongé et perpétué son travail.

Il y a eu l'intérêt pédagogique, que, comme enseignante de la grammaire sur textes littéraires auprès des étudiants préparant les concours d'enseignement, je portais à cette grammaire pour sa grande clarté mais aussi pour son approche spécifique de la langue par le biais d'exemples littéraires. Cette approche était et demeure fondée, là encore, pédagogiquement parlant, à plus d'un titre ; tant au niveau de la formation littéraire des futurs enseignants que de leurs épreuves au concours, que des supports privilégiés de transmission de la langue qui sont les leurs dans l'exercice de leur métier. C'est que le texte littéraire n'est pas seulement exploratoire des potentialités de la langue ; il en est un remarquable espace de réalisation, de stabilisation et de perpétuation.

C'est donc dans la lignée du premier *Précis de grammaire française* de Maurice Grevisse paru pour la première fois en 1939, et celle de la *Nouvelle Grammaire* (1980 et 1995) que s'inscrit la *Grammaire graduelle du français*.

L'esprit de ces ouvrages a été conservé. La *Grammaire graduelle du français* expose les grandes lignes de la grammaire française, selon les conceptions de la science aujourd'hui ; elle « répond avec pertinence aux questions concrètes que pose la pratique de la langue, spécialement de la langue écrite » en « se fond[ant] pour cela, non sur un idéal construit abstraitement, mais sur l'observation attentive des faits, dont *Le bon Usage* donne une image plus détaillée. » En cela, elle ne se cantonne pas à une seule théorie linguistique, mais emprunte à plusieurs les outils nécessaires à l'explication et à la problématisation des phénomènes linguistiques observés.

Des sons aux mots, des mots à la phrase, de la phrase au texte, du texte au discours, elle propose une étude des éléments constitutifs du fonctionnement de la langue – soit une **grammaire** – systématique et graduelle. Elle convoque pour ce faire les domaines de la **phonétique**, intéressée par les sons de la langue, et de la **phonologie**, intéressée par les phonèmes ; de la **morphologie**, intéressée par la variation de la forme des mots tant sur le plan lexical que grammatical ; de l'**orthographe**, intéressée par la manière d'écrire les mots selon l'usage et selon la règle ; de la **lexicologie**, intéressée par la forme et le sens des mots ; de la **sémantique**, intéressée par le sens des formes linguistiques ; de la **syntaxe**, intéressée par les relations

entre les mots et entre les syntagmes dans la phrase ; et, enfin, de la **pragmatique** qui étudie la langue en situation.

L'approche de la *Grammaire graduelle du français* est claire, précise, systématique et concrète. Elle asseoit, à un **premier niveau**, les notions de base dont tout enseignant du secondaire a besoin pour l'élaboration de ses cours et la transmission de la langue à ses élèves, en tenant compte des dernières instructions officielles des programmes de 2015, dont rendent compte ses choix terminologiques. Cependant, la dénomination traditionnelle a été maintenue à côté de l'appellation nouvelle proposée par les programmes.

Mais *La Grammaire graduelle du français* n'est pas qu'une actualisation de l'ouvrage de référence que fut *La Nouvelle grammaire*. Elle répond aussi aux questions que se posent souvent les étudiants dans le cadre de leur préparation aux épreuves écrites et orales de français moderne et contemporain aux concours d'enseignements. À cet effet, elle propose d'une part un **second niveau** de lecture rendant compte des acquis de la linguistique moderne comme des débats contemporains sur certaines questions ; et d'autre part, elle apporte une **aide méthodologique** spécifique à la préparation des concours en proposant des problématiques et des plans d'étude dédiés. À chaque étape et niveau des démonstrations, sont utilisés pour l'observation et l'analyse des faits de langue, les **tests opératoires** de la *Terminologie grammaticale* de 1997 (► p. 35), requis aussi bien dans l'enseignement du français dans le secondaire que lors des épreuves des concours d'enseignement.

Enfin, un **index** détaillé et des **renvois** facilitent la consultation et l'exploitation de l'ouvrage. Ses **références bibliographiques** mentionnent systématiquement les textes et les théories utilisées d'un chapitre à l'autre ; elles donnent des pistes de lecture à deux niveaux, simple et approfondi, aux enseignants désireux d'enrichir leur savoir.

Si les exemples forgés ont parfois été nécessaires pour servir la démonstration ou décliner les désinences, les appuis littéraires sont majoritaires et variés : ils vont de La Fontaine à Échenoz, de Balzac à Kerangal, mais ils sollicitent surtout le patrimoine littéraire français et francophone moderne et contemporain : c'est le français d'aujourd'hui qui est considéré, sous ses divers aspects ; pour autant certaines mises au point historiques ont été faites lorsque s'en trouvait trace dans nos usages contemporains.

La Grammaire graduelle tient compte des corrections orthographiques que l'Académie française a introduites dans la neuvième édition de son dictionnaire et qui désormais constituent la norme¹. Elle signale aussi, chaque fois qu'il convient, les recommandations orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et publiées dans le *Journal officiel de la République française* le 6 décembre 1990 et approuvées par l'Académie, laquelle précise que ni l'ancienne graphie ni la nouvelle ne peuvent être considérées comme fautives².

Nous espérons, comme l'espéra André Goosse en son temps, « que cet ouvrage sera bien accueilli par tous ceux qui souhaitent un enseignement grammatical modernisé, mais sans pour autant chercher à faire table rase du passé ; par ceux qui veulent une grammaire pratique, qui se donne pour but d'apprendre au lecteur ce qu'il ne connaît pas encore ou ce qu'il connaît mal, tout en favorisant la réflexion personnelle et en initiant au fonctionnement de la langue. »

C.N.

Je remercie pour sa détermination, sa confiance, son soutien tout du long, Marie-Amélie Englebienne, mon éditrice, à qui ce projet tient à cœur depuis plusieurs années, ainsi que Mary-Annick Morel, ma collègue, amie et complice depuis plus de quinze ans dans l'aventure de *l'Information grammaticale*, pour son soutien constant et sans faille, ses patientes relectures, nos échanges, nos discussions. Je remercie également pour leur relectures expertes et leurs précieuses suggestions Jacques Bres, Aude Laferrière, Nicolas Laurent et Jacqueline Vaissière.

1. <http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition>

2. http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf

Mode d'emploi

1. Repères graphiques

<p>Le nom est le noyau du groupe nominal, c'est-à-dire l'élément central. Il peut être propre ou commun.</p> <p>Noms propres : <i>Pierre, Nina, Paris</i> Noms communs : <i>garçon, chaise, oiseau,</i></p>	<p>Premier niveau de lecture et premier niveau d'exemple, présentant et illustrant les notions de base ; en gras, les mots-clés pour faciliter la mémorisation</p>
<p>⊕ Elle peut être formée d'un seul son, qui est alors nécessairement une voyelle. <i>a-mi, é-tang, au-tour, en-fant.</i></p>	<p>Deuxième niveau de lecture et deuxième niveau d'exemple proposant un approfondissement, une problématique, ou les discussions actuelles sur la notion</p>
<p>Absence d'article ou article zéro ? Certains grammairiens font l'hypothèse théorique d'un article zéro où le nom apparaît seul – son déterminant étant</p>	<p>Encadré méthodologique répondant à une question spécifique à la préparation des concours, ou à une question pratique</p>
<p>► REMARQUES 1. L'expansion peut aussi préciser un pronom ou un groupe pronominal</p>	<p>Remarque signalant des exceptions, des cas particuliers, une confusion possible, un point d'histoire de la langue, ou un fait régional</p>
<p>Ⓜ Les animés humains (ou assimilés) répondent à une question en : <i>qui ?</i></p>	<p>Sigle signalant qu'un test opératoire est proposé pour vérifier le fait</p>
<p>► p. 168</p>	<p>Renvoi à une page de l'ouvrage, pour approfondir ou faire le point sur la notion</p>
<p>Pour aller plus loin</p> <ul style="list-style-type: none"> • RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René [1994], <i>Grammaire méthodique du français</i>, Paris, PUF, 2014, pp. 269-388. ⊕ • GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, <i>Grammaire du nom propre</i>, Paris, PUF, 1994. • WILMET Marc, <i>Grammaire critique du français</i>, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, §§ 45-87. 	<p>Pistes de lecture à deux niveaux, simple et approfondi</p>

2. Abréviations et symboles

Académie	Dictionnaire de l'Académie, 8 ^e édition (1932-1935) ou 9 ^e édition (1992- en cours).
BU	<i>Le Bon usage</i> , 16 ^e édition, 2016.
TLF	<i>Trésor de la langue française</i> , consultable en ligne : http://www.cnrtl.fr/
Cf.	confer, voir.
°	précède des phrases ou des expressions n'appartenant pas à l'usage considéré comme régulier.
*	précède des mots, des phrases ou des constructions inusitées.
?	précède des phrases ou expressions dont le caractère usité est discutable
=	introduit une traduction ou une équivalence.
[...]	indique une coupure à l'intérieur d'une citation.
=>	signale la transformation, l'évolution, la conséquence d'un phénomène
<=	signale la cause, l'origine d'un phénomène
<=>	signale la permutation possible, l'équivalence

3. Alphabet phonétique international (API)

Sons voyelles	Sons semi-voyelles	Sons consonnes
[a] <i>p<u>a</u>tte</i>	[j] <i>tr<u>a</u>v<u>a</u>il</i>	[p] <i>p<u>a</u>in</i>
[ɑ] <i>p<u>a</u>te</i>	[w] <i>w<u>o</u>k</i>	[b] <i>b<u>a</u>in</i>
[e] <i>ca<u>f</u>é, ai<u>m</u>er<u>a</u>i</i>	[ɥ] <i>l<u>u</u>i</i>	[t] <i>t<u>u</u></i>
[ɛ] <i>pr<u>ê</u>s, ai<u>m</u>er<u>a</u>is</i>		[d] <i>d<u>u</u></i>
[ø] <i>cal<u>m</u>ement</i>		[k] <i>qu<u>a</u>nd</i>
[i] <i>l<u>i</u>t</i>		[g] <i>g<u>a</u>nt</i>
[o] <i>prop<u>o</u>s</i>		[f] <i>f<u>o</u></i>
[ɔ] <i>prop<u>o</u>s</i>		[v] <i>v<u>o</u>us</i>
[u] <i>bi<u>j</u>ou</i>		[s] <i>s<u>e</u>l</i>
[y] <i>t<u>u</u>ba</i>		[z] <i>z<u>è</u>le</i>
[ø̃] <i>fe<u>u</u></i>		[ʃ] <i>ch<u>o</u>ix</i>
[œ̃] <i>fl<u>e</u>ur</i>		[ʒ] <i>jo<u>i</u>e</i>
[ɑ̃] <i>am<u>u</u>sant</i>		[ʀ] <i>ra<u>m</u>e</i>
[ɛ̃] <i>bot<u>t</u>in</i>		[l] <i>la<u>m</u>e</i>
[ɔ̃] <i>so<u>n</u></i>		[m] <i>mo<u>i</u></i>
[œ̃] <i>chac<u>u</u>n</i>		[n] <i>no<u>i</u>x</i>
		[ŋ] <i>camp<u>a</u>gne</i>
		[ŋ] <i>camp<u>i</u>ng</i>

Le double point après une voyelle montre qu'elle est longue : *alors* [alɔːʀ].

Si une lettre est placée entre parenthèses, c'est que le son ainsi désigné peut disparaître ; c'est surtout le cas de l'e dit muet [ø] : *fenêtre* [f(ø)netʀ].

4. Tests opératoires

Ces tests, présentés dans la *Terminologie grammaticale* officielle de 1997¹, sont les opérations linguistiques de base qui permettent de vérifier les hypothèses avancées lors de l'examen d'une question de grammaire, en classe comme aux concours.

4.1 Commutation (ou substitution)

Cette opération permet de remplacer un élément – mot, groupe de mots, proposition – par un élément équivalent sans modification de sa fonction ni de son entourage syntaxique.

Le vent, (A. du Bouchet)	dans les terres sans eau de l'été,	nous quitte	sur une lame
↓ ↓		↓ ↓	↓ ↓ ↓
La nuit,	parfois,	m'emporte	dans tes rêves.

Elle permet :

- la **répartition** des unités de la langue répondant aux mêmes propriétés en différentes classes de mots :

Quatre existences. Un cri. (É. Jabès) <=> *L'existence. Le cri.*

Mais *Je le prends* <=> *Je prends celle-ci.* Et non : **Je un prends.* Un déterminant commute avec un déterminant, notamment un article défini, et un pronom avec un pronom.

Le rire est le propre de l'homme <=> *La joie est le propre de l'homme.*

Mais *On va bien rire.* <=> *On va bien s'amuser.* Et non : **On va bien joie.* Un nom et ses équivalents commutent avec un nom, un verbe avec un verbe, etc.

- l'**identification** d'une locution ou d'un mot composé, alors remplaçable par un mot simple de la même classe grammaticale :

| *Il est tête en l'air* <=> *Il est distrait.* *Tête en l'air* est une locution adjectivale.

- l'**identification** d'un syntagme constitué de plusieurs termes solidaires alors remplaçable par un terme unique, de même fonction

| *Certains jours, il pleure* <=> *Parfois, il pleure.* *Certains jours* est un complément adverbial non essentiel de phrase (ou CCT).

4.2 Permutation (ou déplacement)

Cette opération de déplacement d'un élément (mot, syntagme ou proposition) dans la phrase permet :

- d'**identifier** les compléments non essentiels (► p. 472)

| *Fabien lui casserait la figure à l'arrivée* (Saint-Exupéry) *À l'arrivée* peut être déplacé en tête de phrase, ce qui révèle sa fonction de complément non essentiel.

1. Parue au BO n°29 du 31 juillet 1997, la brochure *Terminologie grammaticale* a été publiée au CNRP en 1997.

- de **vérifier** la coalescence (la soudure, ► p. 326) de certains groupes :

Il entend chanter les enfants => Il entend les enfants chanter. Le complément essentiel (ici COD) nominal peut se placer avant ou après l'infinitif ; c'est une caractéristique de la « proposition infinitive » (► p. 452).

*Il fait chanter les enfants => *Il fait les enfants chanter.* Ce déplacement n'est pas possible car la coalescence de *faire* (semi-auxiliaire ou opérateur factitif selon les grammairiens, ► p. 328 et 530) et de l'infinitif est très forte.

- de **modifier** le sens de certains adjectifs (► p. 211) : *un homme grand/un grand homme ; une certaine immobilité/une immobilité certaine ; une ancienne prison/prison ancienne, ...*

4.3 Réduction (ou effacement)

Cette opération permet d'identifier les éléments syntaxiquement facultatifs (expansions du nom non déterminatives, compléments non essentiels du verbe ou compléments de phrase,...)

Je me souviens d'un oiseau vert qui dormait sur une cheminée rouillée (B. Delvaille)

L'adjectif *vert* et/ ou la relative peuvent être effacés : *je me souviens d'un oiseau.*

Au cimetière de Bagneux, dans le département de la Seine, repose ma mère (E. Jabès)

Le complément détaché *dans le département de la Seine* peut être effacé. En revanche, on ne peut effacer les deux compléments : le verbe exige un complément essentiel locatif (► p. 481).

Il me raconta alors la débandade de son régiment, la veille, au petit jour, à cause des chasseurs à pied de chez nous, qui par erreur avaient ouvert le feu sur sa compagnie à travers champs. (Céline) Tous les constituants entre virgules qui suivent *régiment* sont des compléments non essentiels de phrase ; et la relative, détachée, est quant à elle, explicative (► p. 612), c'est-à-dire non nécessaire à l'identification du référent de son antécédent. Elle est supprimable.

4.4 Addition (ou expansion)

Cette opération permet d'**étendre** à l'aide de constituants facultatifs le groupe nominal minimal, aussi bien la phrase :

La tête demeura au-dessus des glaces.

=> *Comme une gemme terne, la tête demeura longtemps au-dessus des glaces lisses autour d'elle.* (Apollinaire)

Elle permet de **tester** les propriétés de certaines classes grammaticales :

Une atmosphère électrique => une atmosphère très électrique. L'expansion du groupe adjectival par l'adverbe *très* devant l'adjectif relationnel (► p. 210) permet de vérifier que celui-ci est en emploi métaphorique car la variation en degré n'est pas possible dans le cas où il est réellement en emploi relationnel : **le courant très électrique va être coupé.*

4.5 Transformation

Cette opération permet d'**effectuer différentes modifications** touchant le groupe verbal et le groupe nominal, la phrase dans son ensemble ou l'énonciation

- **Nominalisation** du groupe verbal

Il craint le bruit => La crainte du bruit.

Elle a perdu son père => La perte de son père.

- **Pronominalisation** du groupe nominal

Il a les yeux bleus => Il les a bleus. *Bleus* ne fait pas partie du groupe nominal pronominalisé ; il est donc attribut de l'objet et non épithète (► p. 224).

Pierre vient demain. => Qui vient demain ? Le nom animé se pronominalise en *qui* dans la phrase interrogative.

- **Changement de type de phrase** : assertif, interrogatif, injonctif, exclamatif

Tu viens demain. Viens-tu demain ? Quand viens-tu ? Qui vient demain ? Viens demain.

Tu viens demain !

- **Changement de forme de phrase** : tous les réagencements logiques ou communicatifs à partir de la phrase canonique de base

Tu viens demain => Tu ne viens pas demain. Toi, tu viens demain. C'est demain que tu viens. C'est toi qui viens demain. Ce n'est pas toi qui viens demain.

C'est le vent qui joue. (P. Reverdy) => *Le vent joue.*

- **Reformulation** affectant la **syntaxe** de la phrase complexe :

- coordination, subordination, juxtaposition, insertion

C'était la mer / et les fleuves s'y répandaient (Apollinaire) => *C'était la mer, les fleuves s'y répandaient. C'était la mer où les fleuves se répandaient. C'était la mer (les fleuves s'y répandaient).*

- transposition du discours direct au discours indirect, ou l'inverse, etc.

Les jouissances d'orgueil inondaient le cœur de Mathilde : « J'ai donc pu rompre à tout jamais ! », se disait-elle. Discours direct.

Les jouissances d'orgueil inondaient le cœur de Mathilde qui se disait qu'elle avait pu rompre à tout jamais. Discours indirect.

Les jouissances d'orgueil inondaient le cœur de Mathilde ; elle avait donc pu rompre à tout jamais ! (Stendhal) Discours indirect libre.

- **Reformulation** affectant l'**énonciation** : changement d'énonciateur, de point de vue, de moment ; elle engage en particulier les phénomènes de concordance des temps :

J'espère que tu viendras demain. Il espérait qu'elle viendrait le lendemain.

Il ne croit pas qu'elle puisse venir. Il ne croyait pas qu'elle pût venir.

Les sons, les lettres, les mots : de l'oral à l'écrit

CHAPITRE 1	Éléments de description de la langue orale	41
CHAPITRE 2	Éléments de description de la langue écrite	59
CHAPITRE 3	Le lexique : origine, formation et sens	93

Éléments de description de la langue orale

1. Généralités	42
1.1 Les sons	42
1.2 Phonétique et phonologie	42
1.3 L'Alphabet phonétique international (API)	42
2. Les voyelles	43
2.1 Définition	43
2.2 Voyelles nasales / orales	44
2.3 Voyelles ouvertes / fermées	44
2.4 Voyelles antérieures / postérieures	44
2.5 Voyelles labiales / étirées	44
2.6 Voyelles longues / brèves	44
2.7 Le e muet (ou caduc)	45
3. Les consonnes	45
3.1 Définition	45
3.2 Consonnes nasales / orales	46
3.3 Consonnes occlusives / fricatives (ou constrictives) / liquides	46
3.4 Consonnes labiales / dentales / palatales / vélares	47
3.5 Consonnes sonores / sourdes	47
3.6 Semi-consonnes (ou semi-voyelles)	47
4. La syllabe	48
4.1 Définition	48
4.2 Syllabe ouverte / fermée	48
4.3 Syllabation graphique et coupure de mot	48
5. Phonétique syntaxique	50
5.1 Définition	50
5.2 Pause	50
5.3 Accent tonique	50
5.4 Intonation	51
5.5 Liaison	51
5.6 Élision	52
5.7 Autres phénomènes se produisant devant voyelle	53
5.8 Disjonction	54

1. Généralités

1.1 Les sons

Les sons de la parole se divisent essentiellement en **voyelles** et en **consonnes**. Dans la plupart des langues, les sons de la parole sont exclusivement produits par l'expiration de l'air venant des poumons.

- Les principaux organes de la parole sont, outre les organes de la respiration : les **plis vocaux** (couramment appelés « cordes vocales » par fausse analogie avec les instruments à cordes) ; la **langue**, le **voile du palais** et les **lèvres**, auxquels s'ajoutent pour les consonnes les **dents** et le **palais dur**.

L'ensemble des mouvements qui règlent la disposition des organes pour la prononciation de chaque son est l'**articulation**.

Le courant d'air venant des poumons passe à travers les plis vocaux. Les **voyelles** et les **consonnes voisées** (en français : /b, d, g, v, z, ʒ, l, m, n, ʋ/) sont des sons produits avec les vibrations des plis vocaux. Les plis vocaux ne vibrent pas pendant la production des **consonnes sourdes** (en français : /p, t, k, f, s, ʃ).

1.2 Phonétique et phonologie

La **phonétique** étudie les sons du langage tels qu'ils sont produits.

REMARQUE

On appelle **amuïssement** d'un son le fait qu'il n'est plus prononcé, qu'il devient « muet » : le [f] de *bœuf* s'amuït au pluriel.

La **phonologie** étudie les sons du point de vue de leur fonction dans une langue : les sons qui permettent de distinguer les mots les uns des autres s'appellent **phonèmes**. On considère généralement qu'il y a 36 phonèmes (ou 37) en français : **16 voyelles**, **17 consonnes** (ou 18 en comptant [ŋ], qui se trouve surtout à la finale de mots étrangers comme *smoking*) et **3 semi-voyelles** (ou semi-consonnes).

Son ou phonème ?

Pour comprendre la différence entre le **son** et le **phonème**, prenons comme exemple la lettre *r*. Celle-ci se prononce de plusieurs façons, selon les régions : on distingue notamment l'*r* parisien et l'*r* roulé (► p. 46) ; mais ces variations ne jouent aucun rôle distinctif : il n'y a pas un mot *rien* prononcé avec *r* roulé et un autre prononcé avec *r* parisien. Ces **deux sons** correspondent à **un seul phonème**. Au contraire, *rien* s'oppose à *bien*, *lien*, *mien*, *chien*, lesquels s'opposent aussi entre eux ; la **consonne initiale** de ces cinq mots est donc un **phonème**. On compte 36 phonèmes si on considère comme telles les **semi-voyelles** (semi-consonnes) (► p. 47) [j], [w] et [ɥ].

1.3 L'Alphabet phonétique international (API)

L'écriture du français, comme nous le verrons (► p. 61), est souvent **ambiguë**, notamment parce qu'elle utilise certaines lettres avec plusieurs valeurs : *c* n'a pas

la même prononciation dans *cela*, *car*, *second*, *estomac*. Aussi, lorsque nous devons donner la prononciation, nous l'indiquons, entre crochets, au moyen de l'Alphabet phonétique internationale (API). Dans ce système, **chaque symbole correspond à un seul phonème, et chaque phonème est représenté toujours par le même symbole** : *cela* [s(ə) la], *car* [ka:R], *second* [s(ə) gɔ̃], *estomac* [ɛstoma].

► p. 34

- Si le français possède une **orthographe** identique pour tous, il n'en va pas ainsi pour la **phonétique**, ni même pour la phonologie. Celles-ci varient selon les **régions**, et parfois selon les **milieux sociaux**. Par conséquent, la prononciation que donnent les dictionnaires et les ouvrages d'orthophonie est, dans certains cas, pratiquée seulement par une partie des locuteurs. Elle est généralement fondée sur l'observation des milieux bourgeois de la région parisienne.

Cependant cette prononciation proposée par les dictionnaires n'a pas vocation à être celle de tous les francophones. Tout au plus peut-on souhaiter que les particularités locales soient atténuées pour que la communication se fasse aisément entre les gens de régions différentes.

2. Les voyelles

2.1 Définition

On appelle **voyelles** des sons produits par les **vibrations des plis vocaux** (cordes vocales), l'air s'échappant sans avoir été arrêté nulle part. Le français comporte **16 voyelles**.

- Les quatre traits distinctifs en français pour les voyelles sont le **degré d'aperture** (ouvertes / fermées), le **point d'articulation** (antérieure / postérieure, la **labialité** (labiale / étirée) et le lieu de **passage de l'air** (oral / nasal). On caractérise aussi les voyelles par le fait qu'une voyelle peut à elle seule constituer un mot (ou une syllabe) : *a*, *à*, *eau*, *y*, *ai*, *est*, *ou*, *œufs* [ø], *an*, *on*, *un*, *hein*, etc.

Tableau des voyelles françaises

	ANTÉRIEURES				POSTÉRIEURES			
	Fermées		Ouvertes		Fermées		Ouvertes	
Orales	[i]	cri			[u]	sou		
	[e]	dé	[ɛ]	mère	[o]	rose	[ɔ]	note
			[a]	date			[ɑ]	pâte
	[ø]	feu	[œ]	leur				
	[y]	mur						
		[ø]	gredin					
Nasales			[ɛ̃]	brin			[ɔ̃]	bon
			[œ̃]	brun			[ɑ̃]	plan

2.2 Voyelles nasales / orales

Les voyelles sont dites **nasales** quand le souffle s'échappe à la fois par la bouche et par le nez. Les autres, pour lesquelles l'air s'échappe seulement par la bouche, sont des voyelles **orales**.

► REMARQUE

En France, la voyelle [œ] a pratiquement disparu, au profit de [ɛ] : *brun* est alors prononcé comme *brin*.

2.3 Voyelles ouvertes / fermées

Selon que la bouche est plus ou moins ouverte, on appelle les voyelles **ouvertes** ou **fermées**. Cette opposition est particulièrement pertinente pour les couples suivants :

- é fermé [e], è ouvert [ɛ] : *clé, clair* ;
- o fermé [o], o ouvert [ɔ] : *seau, sort* ;
- eu fermé [ø], eu ouvert [œ] : *peu, peur*.

2.4 Voyelles antérieures / postérieures

Les voyelles sont **antérieures** ou **postérieures**, selon leur **point d'articulation**, c'est-à-dire la zone du palais vers laquelle la langue se soulève.

► REMARQUE

La distinction entre [a] et [ɑ] est inconnue dans certaines régions de langue française ; on n'y emploie que [a]. Aussi avons-nous généralement renoncé à cette distinction dans nos transcriptions phonétiques ; nous recourons à un signe indifférencié, [A].

2.5 Voyelles labiales / étirées

Les voyelles [y], [u], [ø], [œ], [ə], [ɔ̃], [o], [ɔ], [ɔ̃] sont dites **labialisées** parce qu'on les prononce en arrondissant les **lèvres** projetées en avant. Les autres sont dites **étirées** ([ɑ], [a], [e], [ɛ], [ɛ̃], [i]).

2.6 Voyelles longues / brèves

Les voyelles sont phonétiquement **plus ou moins longues** (les voyelles longues sont marquées par les deux points placés à la suite de la voyelle) : *corps* [kɔːR], *mur* [myːR], *tige* [tiːʒ] ; — *morte* [mɔRt], *lutte* [lyt], *prix* [pRi].

Peut-on parler de longueur des voyelles ?

En français, il n'y a pas d'opposition phonologique pertinente entre voyelles **longues** et voyelles **brèves**. La **durée** d'une voyelle en français dans un énoncé est déterminée par un certain nombre de facteurs : leur **durée intrinsèque** (par exemple, les voyelles nasales sont plus longues que les voyelles orales), la **structure de la syllabe** dans laquelle la voyelle est insérée (toutes choses égales par ailleurs, la voyelle est plus longue dans une syllabe ouverte que dans

une syllabe fermée), et la **position de la syllabe dans le mot** (la rime finale du mot est allongée), et du **mot dans la phrase**. Etc.

La longueur des voyelles n'a aujourd'hui guère de rôle distinctif ; c'est un phénomène **phonétique** et non **phonologique**. Mais dans certaines régions, par exemple, *boue* [buː] s'oppose encore à *bout* [bu].

2.7 Le e muet (ou caduc)

Le phonème [ə], *e* sourd, souvent appelé **e muet (ou caduc)**, écrit *e* sans accent, n'a pas toujours la même prononciation. Tantôt, il se rapproche de [ø], avec toutefois une articulation moins nette ; tantôt, il est plus ouvert. Il peut ne pas être prononcé (*renard* /ʁənɑʁ/ ou [ʁnɑʁ] versus *mercredi* /mɛʁkʁɛdi/).

► REMARQUES

1. Il se prononce nécessairement dans certains mots : *gredin, brebis, fermeté, âpreté*, etc. D'autre part, à la fin d'un mot, *e* s'élide devant voyelle ; ► p. 52.

En dehors de cela, on peut dire que le *e* s'efface dans la langue courante, sauf quand sa disparition amènerait une suite de consonnes difficilement prononçable : *un risque grave, vers le but, une fenêtre* [yn fənɛːtʁ] à côté de *la fenêtre* [la fənɛːtʁ] ; etc.

2. La qualification de muette s'applique mieux à la lettre *e* là où elle ne se prononce jamais : *eu* (participe passé du verbe *avoir*), *asseoir* (► p. 737), *seau, geai, mangeant, geôle* [ʒoːl], *douceâtre* (► p. 66), *Jean, Caen*, etc.

C'est le cas aussi derrière voyelle : *amie, issue, journée, roue*. Dans certaines régions on prononce ces mots avec allongement de la voyelle : [Amiː], etc.

3. Pour *e* placé entre deux consonnes, dit interconsonante, l'usage n'est pas non plus identique partout. Il varie aussi d'après le type de communication : dans un discours, dans la lecture à voix haute, on conserve plus de *e* muets que dans la conversation courante. On parle de *e caduc* ou *schwa*.

Dans la lecture de la poésie régulière, à l'intérieur du vers (mais non à la finale), tous les *e* muets se prononcent entre deux consonnes.

Comme je descendais des Fleuves impassibles (Rimbaud)
[kɔmə ʒə desā : de de flœ : vɛʒ ɛpAsibl].

3. Les consonnes

3.1 Définition

On appelle **consonnes** les sons obtenus en fonction du **degré de constriction** du passage de l'air dans le chenal buccal (occlusives/fricatives (ou constrictives), du **mode de voisement** (voisé/non voisé), du **lieu d'articulation** et de la **nasalité** (oral/nasal). Le français comporte **17** (ou 18 avec ng) **consonnes** et **3** **semi-voyelles** (ou semi-consonnes).

► REMARQUE

On caractérise aussi les consonnes par le fait qu'une consonne ne peut à elle seule constituer un mot pris isolément (ni une syllabe). Il y a cependant quelques mots-phrases suggestifs (► p. 435) constitués d'une suite de consonnes sans voyelle : *pft ! cht !*

Tableau des consonnes françaises

		LABIALES		DENTALES		PALATALES		VÉLAIRES	
Orales	Occlusives	sonores	[b]	bal	[d]	dur		[g]	gare
		sourdes	[p]	pot	[t]	tir		[k]	col
	Fricatives	sonores	[v]	vol	[z]	zut	[ʒ]	jour	
		sourdes	[f]	fer	[s]	sol	[ʃ]	char	
	Liquides				[l]	lac		[R]	rat
	Semi-voyelles (Semi-consonnes)	postér.	[w]	oui					
antér.		[ɥ]	nui			[j]	yeux		
Nasales		[m]	mer	[n]	non	[ɲ]	digne	[ŋ]	smoking

REMARQUES

1. Le son [ɲ], que nous avons introduit dans ce tableau, se trouve surtout dans des mots empruntés à l'anglais : *smoking, dancing...*

2. On ne trouvera pas dans ce tableau de son qui corresponde à la lettre *h*. Tantôt celle-ci ne joue aucun rôle phonétique¹ (c'est l'*h* muet) : *l'homme* [lɔ̃m]. Tantôt l'*h* a une fonction, sans être prononcé : à l'intérieur d'un mot, il indique, comme le tréma (► p. 573), qu'une suite de lettres voyelles ne constitue pas un digramme (► p. 66) : *trahir* [tʁaiʁ] ; dans la phonétique syntaxique, elle marque la disjonction (c'est l'*h* dit aspiré : ► p. 54) : *la hache* [lɑʃ].

Il n'y a un son réel (mais non pas un phonème) que dans certains emplois expressifs : un mot comme *hop !* (pour inviter à sauter) peut être prononcé avec une « aspiration » (c'est plutôt une expiration) ; de même le mot *honte*, si je veux mettre une insistance particulière : *C'est une honte !*

Certaines régions (Lorraine, Normandie, est de la Wallonie) peuvent encore connaître l'*h* aspiré comme phonème.

3.2 Consonnes nasales / orales

Les consonnes sont dites **nasales** quand le souffle s'échappe par le nez ; quand il s'échappe par la bouche, les consonnes sont **orales**.

3.3 Consonnes occlusives / fricatives (ou constrictives) / liquides

On distingue aussi les consonnes orales, selon que la fermeture des organes est complète ou partielle

- + 1° Les consonnes **occlusives**, pour lesquelles il y a fermeture complète, puis ouverture.
- 2° Les consonnes **fricatives** (ou **constrictives**), pour lesquelles il y a resserrement des organes, mais sans fermeture.
Les consonnes [s] et [z] sont souvent appelées **sifflantes** ; [ʃ] et [ʒ] sont souvent appelées **chuintantes**.
- 3° Les consonnes **liquides** [l] et [R], qui sont émises sans fermeture des organes.
Pour [l], il y a comme un écoulement du souffle de chaque côté de la langue.

1. Elle n'est là d'habitude que pour rappeler l'étymologie : *heure*, latin *hora*.

Pour la consonne [R], qualifiée aussi de **vibrante**, le dos de la langue vibre sur le voile du palais ; tel est du moins le **r dit parisien**, car il y a d'autres espèces, notamment le *r* roulé, pour lequel la pointe de la langue vibre contre les dents.

3.4 Consonnes labiales / dentales / palatales / vélares

On distingue aussi les consonnes d'après l'endroit où l'obstacle se situe :

- + 1° Les consonnes **labiales** (lèvres), auxquelles le tableau du ► p. 45 joint les **labiodentales** (lèvres et dents) [f] et [v].
- 2° Les consonnes **dentales** (langue et dents).
- 3° Les consonnes **palatales** (langue et partie dure du palais).
La consonne [ɲ] est appelée **n mouillé**.
- 4° Les consonnes **vélares** (langue et partie molle du palais ou *voile*).

3.5 Consonnes sonores / sourdes

Les consonnes sont **sonores** quand le souffle qui les produit est pourvu des vibrations des cordes vocales. Sinon, elles sont **sourdes**.

REMARQUE

Dans le tableau du ► p. 45, nous n'avons indiqué ce caractère que pour les consonnes qui s'opposent deux à deux. Les autres consonnes, pour lesquelles l'indication manque, sont sonores.

3.6 Semi-consonnes (ou semi-voyelles)

Les trois **semi-voyelles** ou **semi-consonnes**, [j], que l'on appelle *yod*, [w] et [ɥ], sont en soi des **consonnes**, mais elles **s'articulent au même endroit** dans la bouche que, respectivement, les **voyelles** [i], [u] et [y].

REMARQUE

Dans beaucoup de mots, on prononce tantôt par une voyelle, tantôt par une semi-voyelle ; cela dépend notamment des usages régionaux, mais aussi de la position dans le mot.

Par exemple, *louer* peut parfois être prononcé [lue] (mais [lu] dans *je loue*) ; mais plus souvent [lue].

- + Il y a **diérèse** lorsque l'on prononce par une voyelle, en dissociant les deux éléments du groupe, et **synérèse** lorsque l'on prononce par une semi-voyelle, en liant les deux éléments.
Les poètes usant du vers classique ont maintenu d'anciennes diérèses et comptent un mot comme *ancien* pour trois syllabes : [ɑ̃-si-ɛ̃], alors que la prononciation ordinaire est [ɑ̃-sjɛ̃].
On appelle souvent et improprement **l mouillé** le yod écrit *il, ill, il* : *œil, paille, fille*.

4. La syllabe

4.1 Définition

La **syllabe** est un groupe de sons que l'on prononce par **une seule émission de voix**. Elle a pour noyau **une voyelle et une seule**.

- + Elle peut être formée d'un seul son, qui est alors nécessairement une voyelle.
a-mi, é-tang, au-tour, en-fant.

4.2 Syllabe ouverte / fermée

Une syllabe est **ouverte** quand elle se termine par une voyelle : *ca-nal, blan-chir* [blɑ̃-ʃi:R]. Elle est **fermée** quand elle se termine par une consonne : *fer-mer, mous-tique*.

- + Le français parlé se caractérise par la **prédominance des syllabes ouvertes** de type « consonne + voyelle » ; ceci s'explique par les phénomènes de la **liaison** et de l'**enchaînement**, ainsi que par l'**accent tonique** sur la finale des syntagmes et des groupes de mots, comme on le verra ci-dessous.
Un mot peut être constitué d'une seule syllabe ; c'est un **monosyllabe** : *fer, eau*.
— Sinon, c'est un **polysyllabe**.
On appelle **hiatus** la succession de deux syllabes dont la première se termine par une voyelle et la seconde commence par une voyelle : *po-ète, ma-ïs*.

REMARQUES

- Le nombre de syllabes d'un mot n'est pas nécessairement constant. *Louer* a deux syllabes s'il y a diérèse (► p. 47) et donc hiatus : [lu-ø] ; une syllabe s'il y a synérèse : [lwe]. De même, *lever*, si l'on prononce ou non *e* muet : [lə-ve] dans *faire lever*, [lve] (ou [lə-ve]) dans *au lever*.
- La mesure des vers réguliers est fondée sur le nombre des syllabes. Les types les plus courants sont l'**alexandrin** (vers de douze syllabes), l'**octosyllabe** (de huit), le **décasyllabe** (de dix). Tous les *e* muets comptent dans le nombre de syllabes, sauf devant une voyelle (il y a alors élision : ► p. 52) ou après une voyelle (*amie* : ► p. 45), ainsi qu'à la finale du vers.

Il ne m'oubliera point pour la Chambre des Lords (Hugo) [il nə mu-bli-RA pwɛ puR lɑ̃-ʃi-bRø de lɔ:R].

C'est un phare allumé sur mille citadelles (Baudelaire) [sɛ tœ fɑ RA-ly-me syR mi-lø si-tA-dɛl].

4.3 Syllabation graphique et coupure de mot

On doit parfois **couper un mot dans l'écriture**, notamment lorsqu'il n'y a pas assez de place au bout d'une ligne pour écrire le mot entier. Cette division se fait en tenant compte des syllabes.

- + Mais tantôt cela est conforme à la syllabation phonétique, et tantôt non, notamment à cause de l'*e* muet (qui disparaît souvent dans l'oral), à cause de certaines lettres redoublées (qui ne font qu'un son unique : *ap-pel* [A-pɛl]), à cause de la liaison et de l'enchaînement (► p. 52).

Comment coupe-t-on un mot pour passer à la ligne ?

Voici les règles principales de la syllabation graphique.

a) On ne sépare pas deux voyelles.

Oa-sis, et non *o-asis* ; *théâtre*, et non *thé-âtre*.

Ceci vaut, en particulier, quand une des voyelles représente en fait une semi-voyelle : *es-pion*, et non *espi-on*.

On ne scinde pas des groupes qui représentent un son unique comme *eau* [o] dans *beauté*, ou [u] dans *couteau*.

b) Quand il y a une seule consonne entre deux voyelles, la coupure se place avant la consonne. *Cha-peau, cou-teau*.

On ne peut couper un mot ni avant ni après *x* ou *y*, lorsque ces lettres sont placées entre voyelles. Aucune coupure n'est donc possible dans des mots comme *taxer, tuyau* (mais : *ex-porter, pay-san*).

c) Quand il y a deux consonnes entre les voyelles, la coupure se place entre les deux consonnes. *Fer-mer, es-tomac, mes-sage*.

Cependant, les deux consonnes sont inséparables :

1° Si elles représentent un seul son (digrammes : ► p. 66). *Ra-cheter, mathématique, géogra-phonie, mi-gnon* ;

2° Si la dernière consonne est *r* ou *l* et la première autre que *r* ou *l* :

Sa-ble, pro-pre.

Mais on fait passer la coupure entre les consonnes redoublées, même si elles se prononcent simples. *Ap-peler, mes-sage. Al-ler, er-rer*.

(De même, peu logiquement : *tail-leur* [tA-jø:R].)

d) Quand il y a trois consonnes, on coupe après la deuxième consonne, à condition de ne pas séparer des digrammes. *Obs-tiné, comp-ter*.

(Mais : *mar-cher*.)

Cependant, si la dernière consonne est *r* ou *l*, on coupe après la première consonne. *Ap-prendre, ar-brisseau, ap-plaudir*.

e) Quand il y a quatre consonnes, on coupe après la deuxième consonne, à condition de ne pas séparer des digrammes. *Ins-truit*. (Mais : *ar-throse*.)

REMARQUES

- On admet aussi les coupures qui sont fondées sur l'origine du mot, même quand elles contredisent les règles ci-dessus.

In-stable, re-structuration, atmo-sphère.

La coupure se place toujours après les préfixes *dé-* et *pré-* : *dé-stabiliser, pré-scolaire*. Mais *dés-hériter* et *dés-herber*.

- On ne va pas à la ligne après une apostrophe.

De / l'affaire ou de l'af-faire, mais non *de l' / affaire*.

Au-jour'hui ou aujour-d'hui, mais non *aujourd' / lui*.

- Si l'on doit couper un mot à la fin d'une ligne, la séparation se marque par un trait d'union à cet endroit. Il ne faut pas de trait d'union au début de la ligne suivante.

1. En effet, *x* comme *y* représentent deux sons, [ks] et [ij], au milieu desquels passe la coupure phonétique : [tAk-se], [tuji-jo]. — Si ces deux lettres représentent un seul son, il est possible de couper le mot devant ces lettres : *deu-xième, yo-yo*.

5. Phonétique syntaxique

5.1 Définition

On appelle **phonétique syntaxique** (ou **syntactique**) les faits phonétiques dus à l'**environnement** (parfois au rôle) des mots dans la phrase.

REMARQUE

Ce que nous avons dit du e muet au ► p. 45 concerne en grande partie la phonétique syntaxique.

5.2 Pause

Parmi les faits de phonétique syntaxique, il faut faire une place à la **pause**, qui est un **arrêt** dans le **débit**. Il y a des pauses importantes, qui coïncident avec la **fin d'une phrase** et qui sont indiquées par un point dans l'écriture ; — des pauses moyennes, qui marquent les principales **articulations d'une phrase** un peu longue, et qui sont exprimées normalement par une virgule dans l'écriture ; — des pauses légères, qui **séparent les syntagmes** et qui ne sont pas d'ordinaire marquées dans l'écriture.

- ⊕ Quand on parle plus lentement, les pauses sont plus longues, mais pas plus nombreuses. Le plus grand nombre de pauses caractérise un rythme plus haché de la parole. Dans un groupe de souffle entre deux pauses, en général le nombre de syllabes est inférieur ou égal à 7 ; le nombre 7 constitue un seuil dans la perception (sonore ou visuelle) ; au-delà de ce nombre, on décompose en deux (ou plus de deux) unités.

Les rues d'Oran / sont vouées à la poussière, // aux cailloux // et à la chaleur. /// S'il y pleut, // c'est le déluge / et une mer de boue. (Camus)

5.3 Accent tonique

Le français se caractérise par l'**absence d'accent tonique** sur les mots. C'est la **dernière syllabe** des syntagmes (ou des groupes de mots étroitement unis par le sens) qui est accentuée. La tradition appelle « tonique » cet accent placé sur la dernière syllabe des syntagmes (ou des groupes).

Comme vous le savez, / je pars demain.

Un grand bruit de chevaux / avait succédé / au silence.

- ⊕ 1. Lorsqu'on prend un mot isolément, on met l'accent tonique sur la dernière syllabe de ce mot : *Vérité, sentiment, montagne.*

L'**e muet** ne porte pas l'accent même quand il est prononcé, sauf dans le pronom *le* placé après un impératif, et dans quelques cas isolés.

Prends-le. Dites-le.

Et sur ce il m'a tourné le dos. (Al. Dumas)

Vous avez oublié un e.

- 2. Les syllabes frappées de l'accent à la finale sont dites **toniques** ou **accentuées** ; les autres sont dites **atones**.
- 3. L'accent dit tonique doit être distingué de l'**accent d'insistance**, qui affecte une syllabe qu'on prononce avec une énergie particulière, parce qu'on parle avec émotion ou parce qu'on veut attirer l'attention de l'interlocuteur (l'accent d'insistance ne

supprime pas l'accent final). L'accent d'insistance (ou accent distinctif) est placé sur la première syllabe du mot (plus rarement sur la deuxième).

C'est détestable ! C'est un spectacle épouvantable ! Informer n'est pas déformer.

REMARQUE

Il faut se garder de confondre l'accent tonique et l'accent d'insistance avec les accents, signes orthographiques (► p. 69).

Dans la langue courante, *accent* a encore un autre sens. Il désigne les divers faits de prononciation et d'intonation qui caractérisent les habitants d'une région, d'un pays, etc. ; il se dit parfois aussi d'une particularité individuelle.

L'accent parisien, l'accent bourguignon, l'accent liégeois.

Un accent étranger. L'accent allemand.

Parler avec un accent nasillard.

5.4 Intonation

L'**intonation** est liée aux variations des trois paramètres qui la constituent : la **mélodie**, l'**intensité** et la **durée**. Les variations de hauteur mélodique permettent de distinguer les différents types de phrases, plus exactement les différents types de messages qu'expriment ces phrases (► p. 484 et suiv.).

Elle vient et Elle vient ? s'opposent par l'intonation. La mélodie descend sur la syllabe finale dans « elle vient » (information) et elle monte dans « elle vient ? » (question). »

L'exclamation *Elle vient !* s'exprime souvent avec un allongement de la durée (elle vient ::) qui marque l'inattendu et l'étonnement.

5.5 Liaison

La **liaison**, c'est le fait qu'une **consonne finale**, muette dans un mot pris isolément, **s'articule** dans un syntagme quand le mot qui suit commence par une **voyelle**. La liaison peut entraîner une modification (obligatoire) du son de la consonne finale prononcée à l'initiale vocalique du mot suivant.

Les enfants sont arrivés sans encombre.

Cette consonne forme syllabe avec le mot suivant : [le-zō-fō].

- ⊕ Plus le **lien grammatical** est étroit entre les mots, plus facilement se fait la **liaison**. Elle n'a pas lieu d'ordinaire si les mots sont séparés par une pause.

Il y a des liaisons obligatoires, comme entre le déterminant et le nom ou l'adjectif antéposé au nom, entre le pronom et le verbe (et entre le verbe et le pronom postposé à l'initiale vocalique), entre les adverbes de degré et l'adjectif ou l'adverbe...

Les enfants. Deux aimables personnes.

Nous avons. Je les ai pris. Dit -il. Quand part -on ? Vas -y.

Très aimable plus aimable moins aimable plus aisément

Beaucoup de liaisons sont **facultatives**. On en fait davantage quand on prononce un discours ou quand on lit à haute voix des vers ou même de la prose. On en fait moins dans la conversation ordinaire.

REMARQUES

1. L'h dit muet, qui n'a aucune existence phonétique (► p. 46), n'empêche pas la liaison : *les habitants, trois hommes.*

Pour l'h aspiré et les autres cas où la liaison ne se fait pas (*les / Hollandais*), ► p. 54.

2. La consonne qui apparaît dans la liaison est souvent celle qui est indiquée par l'écriture.
Petit_homme. Trop_aimé. Premier_acte.
 Mais ce n'est pas toujours le cas : dans les mots terminés par s ou x on entend [z] ; dans les mots terminés par d, on entend [t] : la consonne sonore devient sourde. La consonne de liaison ne correspond donc pas toujours à celle du féminin de l'adjectif (*grande, grosse*).
Gros_effort [gRo z efɔːR]. Deux_hommes [dø z ɔm].
Grand_homme [gRɑ̃ t ɔm].
 La liaison entraîne certaines modifications dans les voyelles nasales, qui deviennent souvent orales.

Bon ami [bɔ̃ n Ami]. Moyen Âge [mwA]ɛ̃ n Aːʒ].
Certain âge [sɛRtɛ̃ n Aːʒ].
Mon, ton, son admettent deux prononciations : *mon ami* [mɔ̃ n Ami] ou [mɔ n Ami].
 3. La liaison ne doit pas être confondue avec le phénomène d'enchaînement syllabique. L'enchaînement est un phénomène, caractéristique de français, qui se distingue de la liaison. Une consonne finale prononcée s'associe à la voyelle initiale du mot suivant à l'intérieur d'un syntagme ou d'un groupe de mots étroitement unis, pour former une syllabe de type « consonne – voyelle ».
Il a [i-]A]. Sept hommes [sɛ-tɔm].
Il a quel âge ? = « i-la-ke-la ʒ ? »

5.6 Élisie

L'élisie est la **disparition de la voyelle finale** ([A], [i], [ə]) d'un mot grammatical (article, pronom personnel ou relatif, conjonction) devant un **mot commençant par une voyelle**.

- ⊕ Pour les cas où l'élisie ne se fait pas (*h aspiré*, etc. : *le hasard*), ► p. 54.
- L'h muet, qui n'a pas d'existence phonétique (► p. 46), ne peut empêcher l'élisie. S'il y a une virgule, il n'y a pas élisie, puisque le syntagme est rompu.
Il n'est pas venu parce que, a-t-il dit, le temps était mauvais.
- a) La voyelle [A] ne s'élide que dans *la*, article ou pronom personnel.
L'épée. L'heure. Ma mère, je l'aime.
 Le pronom *la* ne s'élide pas quand il suit un impératif (sauf si le pronom est suivi d'un des pronoms *en* ou *y*).
Laissons-la entrer. Envoie-la à Pierre. (Mais : Laissons-l'y entrer.)
- b) La voyelle [i] s'élide dans la conjonction *si*¹ devant *il* ou *ils*. [i] peut aussi s'élider dans le cas du pronom relatif *qui* dans l'usage familier *son frère qu'a un an de plus que lui / qu'est très gentil*. Mais il ne s'élide jamais dans le cas du pronom interrogatif *qui* : *Qui est là ? Qui est arrivé le premier ? Qui as-tu rencontré ?*
S'il vient. S'ils viennent. Dis-moi s'il part.
 (Mais : *Si elle vient. Si on veut. Si important.*)
- c) La voyelle [ə] s'élide dans tous les mots où elle est finale².
Une aimable attention.

Exceptions

- 1° Le pronom *le* qui suit un impératif (sauf si *le* précède un des pronoms *en* ou *y*).
Prends-le avec toi. Laisse-le entrer. (Mais : Laissez-l'y entrer.)

1. En réalité, c'est la voyelle e, parce que cette élisie remonte à l'époque où on disait *se* et non *si*.
 2. *Jusques*, variante de *jusque*, notamment en poésie, supprime l'élisie : *Vous qui dans les mortels plongez jusques aux larmes.* (Valéry)

- 2° Le pronom *ce*, lorsqu'il n'est pas sujet.
Sur ce elle est partie.
Ce à quoi je m'attends.
- 3° Certains mots grammaticaux pris pour eux-mêmes.
Un que inutile.

On marque l'élisie dans l'écriture en remplaçant la voyelle élidée par une **apostrophe**. Mais cela ne se fait pas toujours.

- a) L'élisie de *a* et de *i* est toujours marquée dans l'écriture.

L'âme. L'aimable femme. L'horloge.
Cette montagne, je l'ai regardée. Marie a gagné : je l'en félicite.
S'il part. J'ignore s'ils partent.

- b) L'élisie de *e* n'est marquée que dans certains cas.

- ⊕ 1° Elle est toujours marquée dans les monosyllabes *me, te, se, le, que, de, ne*, et dans *jusque*.
Il m'entend. Je t'invite. Elle s'avance. On l'aperçoit.
L'appareil. Le sentier qu'il suit. Qu'on est bien !
Je veux qu'il parte. Avant qu'Anne revienne. Les fables d'Ésope.
D'aimables personnes. Je n'ai pas le temps. Jusqu'ici.

Dans *lorsque, puisque, quoique*, on peut marquer l'élisie dans tous les cas.

Lorsqu'à des propositions... (Littré) Lorsqu'en 1637... (Académie)
Quoiqu'infime. (Barthes) Puisqu'eux aussi... (Camus)

- 2° Les pronoms *ce* et *je* s'écrivent *c'* (ou *ç'*) et *j'* seulement quand ils précèdent le verbe.

J'avoue. J'ai remarqué. J'en veux deux. J'y vais.
C'est vrai. Ç'a été vite fini. C'en est fait.
 (Mais : *Suis-je arrivé ? Est-ce achevé ? Est-ce encore vrai ?*)

- 3° On écrit *quelqu'un(e), presque*.

Partout ailleurs, *quelque* et *presque* s'écrivent en entier.

Quelque autre. À quelque endroit.
Presque entièrement. Presque achevé.

- 4° Dans tous les autres cas, l'élisie ne se marque pas dans l'écriture. On retrouve ici le phénomène de l'enchaînement. (► p. 52)

Une autre épreuve. Prendre à sa charge. Elle arrive à temps.
Même alors. À toute heure.

REMARQUE

La préposition *entre* ne s'élide pas : *entre eux, entre amis, entre autres*, etc. Comme élément de composition, *entre* s'agglutine à l'élément qui suit, avec disparition du *e* final : *entracte, s'entraider, entrevoir*, etc. Pour cinq verbes (*s'entraîner, entrapercevoir, s'entrappeler, s'entravertir, s'entrégorgier*), l'Académie (1992) accepte aussi la graphie avec apostrophe (*s'entr'aimer*, etc.).

5.7 Autres phénomènes se produisant devant voyelle

D'autres phénomènes se produisent devant voyelle. Ils touchent certains adjectifs, certains déterminants ainsi que *tout* adverbe.

► REMARQUE

Les mots qui commencent par un *h* muet doivent être considérés comme commençant par une voyelle.

D'autre part, un *h* aspiré et d'autres « disjonctions » empêchent les phénomènes ici considérés de se produire. ► p. 54.

a) Les **adjectifs masculins singuliers** *beau, nouveau, fou, mou, vieux* prennent devant un nom commençant par une voyelle les formes *bel, nouvel, fol, mol, vieil*.

Un <i>bel</i> enfant.	Un <i>nouvel</i> appareil.	Un <i>fol</i> espoir.
Un <i>mol</i> oreiller.	Un <i>vieil</i> homme.	
(Mais : Un <i>beau</i> résultat.	Un <i>nouveau</i> venu.	Un <i>vieux</i> tapis.)

b) L'**amalgame** (ou **contraction**) de l'**article défini masculin singulier** *le* avec les prépositions *à* et *de* (**Au café du coin** : ► p. 177) ne se fait pas quand le mot qui suit commence par une voyelle.

l *À l'appareil.* *De l'homme.* *De l'Ancien Testament.*

c) Les **déterminants possessifs** féminins *ma, ta, sa* prennent les formes *mon, ton, son* devant un mot commençant par une voyelle.

l *Mon* écharpe. *Mon* ancienne robe. *Son* habitude. (Mais : *Ma* robe.)

d) Le **déterminant démonstratif** masculin *ce* devient *cet* devant voyelle.

l *Cet* espoir. *Cet* ultime espoir. *Cet* habit. (Mais : *Ce* vêtement.)

e) **Tout** employé comme **adverbe** (► p. 204) devant un adjectif féminin reste tel quel si l'adjectif commence par une voyelle, mais s'écrit *toute* (*toutes* au pluriel) si l'adjectif commence par une consonne. (► p. 204) :

l *Elle est tout* heureuse. *Elle est toute* contente.

+ Cette particularité graphique semble liée au phénomène de **liaison** et d'**enchaînement** (► p. 52). Dans *elle est tout heureuse*, le « t » est prononcé comme au masculin dans *il est tout heureux*. Au contraire, dans *elle est toute contente*, le « t » n'est pas prononcé au masculin : *il est tout content*. Grâce à la graphie on sait donc qu'il faut prononcer le « t ». Cette règle graphique est cependant difficile à formuler, car elle ne s'applique qu'au féminin des adjectifs à initiale consonantique. Ainsi :

Elles sont toutes contentes mais *Elles sont tout* heureuses.

La porte tout ouverte. *La vérité tout* entière.

Elles sont tout étonnées. (À distinguer de *Elles sont toutes* étonnées = toutes sont étonnées.)

Mais : *Une chose toute* naturelle. *Elles sont toutes* confuses.

Involontairement et malgré les magies de l'Opéra toutes nouvelles pour lui, son regard, attiré par cette magnifique *Célimène*, se coulait à tout moment vers elle (Balzac)

L'adverbe au féminin pluriel est assez rare et, pour éviter cette confusion, on lui préfère souvent des synonymes comme *entièrement* ou *très*. (Sur la distinction de *tout* adverbe, pronom ou déterminant ► p. 204.)

5.8 Disjonction

Nous appelons **disjonction** le fait qu'un mot commençant phonétiquement par une **voyelle** se comporte par rapport aux mots qui le précèdent **comme s'il commençait par une consonne**. Cela veut dire que l'**élision** (► p. 52), la **liaison** (► p. 51) ne peuvent se faire et que les phénomènes décrits (► p. 53) ne s'appliquent pas.

► REMARQUE

On observera que la règle concernant l'**amuïssement** de *e* muet devant consonne (► p. 45) ne s'applique pas lorsqu'il y a disjonction. Comparez : *devant le mur* [d(ə)vā I my:R] et *devant le hangar* [d(ə) vā lə ōgA:R] ; mais non : °[d(ə)vā I ōgA:R].

La disjonction se produit¹ :

a) Devant les mots commençant par l'**h dit aspiré**.

<i>Les / harengs</i> [le ARā].	<i>Le hamac du</i> Hollandais.
<i>Un beau</i> héros.	<i>Sa hernie</i> le handicapé.

Des haricots ou des haricots ?

Les principaux mots commençant par *h* aspiré sont les suivants, ainsi que leurs dérivés² :

hâbleur	halte	haras [ARA]	hasard	hère
hache	hamac [AmA]	harasser	haschich	hérissier
hagard	hameau	harceler	hase	hernie
haie	hampe	harde	hâte	héron
haillon	hamster	hardes	hauban	héros
haine	hanap	hardi	haut	herse
haïr	hanche	harem	havane	hêtre
hâle	hand-ball [-Al]	hareng	hâve	heurt
hâler	handicap	hargneux	havre	hibou
haleter	hangar	haricot	havresac	hic
hall	hanneton	haridelle	heaume	hideux
halle	hanse	harnais	héler	hippie
hallebarde	hanter	harpe	henné	hisser
hallier	happer	harpie	hennir	hobby
halo	harangue	harpon	héraut	hobereau
hocher	honte	houe	housse	humer
hockey	hoquet	houille	houx	hune
holding	horde	houle	hublot	huppe
hold-up	horion	houlette	huche	hure
homard	hors	houppes	huer	hurler
hôme	hotte	houppelande	huguenot	hussard
honnir	houblon	houspiller	hulotte	hutte

Il faut y ajouter les **noms propres de lieux et de personnes des pays de langue germanique** (allemand, anglais, néerlandais, scandinave) et **des pays arabes et orientaux**, ainsi que des noms propres appartenant à la **langue d'oïl**, mais d'origine germanique.

1. En dehors du cas où il y a une pause, marquée par un signe de ponctuation : *Parce que, aussi bien, j'étais curieux de le voir.* (Camus)

2. Cependant, les dérivés de *héros* et de *héraut* ont un *h* muet : *l'héroïne, l'héroïsme, l'héroïque résistance ; l'héraldique, l'héraldiste.*

Les habitants **de** Hambourg, **de** Harlem, **de** Hasselt.

La Hollande. **Le** Hollandais.

La philosophie **de** Heidegger, **de** Hobbes.

Les /Habsbourg. **Les** /Hohenzollern.

La mort **de** Ho Chi-Minh. Le règne **de** Hiro-Hito.

La Hesbaye. **Le** Hainaut. La ville **de** Herve. Le port **du** Havre.

Il y a de l'hésitation pour certains noms propres (et parfois pour des noms communs) ; pour Hubert et Henri par exemple, mais Henriette n'a pas d'h aspiré.

La mère **de** Henri IV. (A. France) Aux funérailles **d'**Henri IV. (A. France)

La mère **d'**Henriette.

b) Devant certains mots commençant par une semi-voyelle.

1° Par [j], notamment :

- hiérarchie et ses dérivés ;
- yacht, yak, yankee, yaourt (ou yoghourt), yard, yod, yoga, yole et la plupart des noms propres étrangers commençant par y (Yougoslavie, Yémen, Yokohama, etc.) ;
- les noms étrangers commençant par j¹ : Jungfrau, etc.

2° Par [w], notamment :

- oui (voir ci-dessous), ouïstiti ;
- tous les mots écrits par un w² : water, watt, week-end, whist... ; Wallon, Wallonie, Wavre, Wilson...

3° Par [u] : le huis clos. (Mais : l'huissier.)

REMARQUE

Il n'y a pas de disjonction devant les mots suivants :

hiatus, hier, hiéroglyphe ; huile, huissier, huître ;
iambes, iode, iota, léna, lonesco, lonie, lénisséi... ;
oindre, oie, oiseau ; oued, ouest, ouïr, ouïe ;
yeuse, yeux, Yolande, Yonne, York.

On admet la ouate et l'ouate (plus fréquent), la hyène et l'hyène.

On ne dit pas : *l'oui, mais le oui ; en revanche, on peut dire : pour un oui et pour un non et que s'élidait parfois devant oui.

L'alchimiste ayant répondu qu'oui. (A. France)

Pour huit, voir d) ci-dessous.

c) Devant uhlan, ululer et ses dérivés. (On écrit aussi hululer.)

d) Dans certains cas, devant huit, un et onze et leurs dérivés.

1° Devant huit³ et ses dérivés, il y a disjonction, sauf dans dix-huit [di z ɥi(t)], dix-huitième, vingt-huit, vingt-huitième.

J'ai besoin **de** huit jours. Nous sommes **le** huit.
Quatre-vingt-huit [vɛ ɥi(t)].

1. À condition qu'on prononce par [j]. Si on prononce [ʒ], on a affaire à une consonne.

2. Il s'agit de ceux qui se prononcent par [w]. Ceux qui se prononcent par un [v] ne sont pas en cause ici : wagon, Watteau, Wagner...

3. Ce mot peut aussi être rangé parmi ceux qui commencent par une semi-voyelle.

2° Devant un, il y a disjonction quand un est employé comme un nom.

I Le un de telle rue. Tracer un beau un. La clé du un (= de la chambre n° 1).

- Il n'y a pas disjonction quand un est employé comme article ou comme pronom, et dans la locution ne faire qu'un.

L'achat d'une voiture. Ce qu'une voiture coûte. L'un après l'autre.

Les uns après les autres. Ils ne font qu'un.

- Il n'y a pas disjonction ordinairement quand un est déterminant numéral.

Sans un franc. Pas un franc. Pendant plus d'une heure.

Ne rester qu'un jour.

Cependant, il peut y avoir disjonction, surtout si l'on veut insister sur la quantité.

Des enfants de un à douze ans. (Littré)

La pension n'était pas même de un franc. (Larbaud)

3° Devant onze et onzième, il y a généralement disjonction.

La réunion du 11 janvier. Il est le onzième.

Le train de onze heures. (Giraudoux)

REMARQUE

Cependant, de et que peuvent s'élider.

L'express d'onze heures. (Fr. Mauriac)

Il n'est qu'onze heures. (Vian)

e) Facultativement, devant les mots en emploi autonymique (c'est-à-dire qui se désignent eux-mêmes) et dont on dit qu'ils ont un statut proche du nom propre, devant le nom des lettres¹ ou des sons, devant les titres d'ouvrages.

L'on ne dit plus guère que entretien. (Littré)

Le complément indirect d'emprunter. (J. Hanse)

Suivi de a. (Ph. Martinon) Deux types d'a. (A. Martinet)

L'À rebours de Huysmans. (A. Thibaudet) De À rebours. (A. Gide)

Pour aller plus loin

• GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, § 16-82.

• MOREL Mary-Annick et DANON-BOILEAU Laurent, *Grammaire de l'intonation*. L'exemple du français, Ophrys, 1998.

• VAISSIÈRE Jacqueline, *La Phonétique*, Presses Universitaires de France, 2006.

• BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale* [1966], Paris, Gallimard, 1974, ch. VIII.

• BONNARD Henri [entrée des articles : l'aspiration, les consonnes, la liaison, la syllabe, les voyelles] dans *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.

1. Évidemment, il s'agit des lettres dont le nom commence par une voyelle.

- CARTON Fernand, *Introduction à la phonétique du français*, Bordas, 1974.
- JAKOBSON Roman, *Essai de linguistique générale* [1963], Paris, Le Seuil, 1973, ch. VI.
- WIOLAND François, *Prononcer les mots français. Des sons et des rythmes*, Hachette, 1991.

Éléments de description de la langue écrite

1. L'écriture	60
1.1 Les signes écrits	60
1.2 Les voyelles et les consonnes	60
2. L'orthographe	61
2.1 Le système d'écriture du français	61
2.2 Le graphème	61
2.3 Les sous-systèmes du système orthographique	62
2.4 Relations entre graphèmes et phonèmes	64
2.5 Étude des lettres <i>c</i> et <i>g</i>	66
3. Les signes auxiliaires	68
3.1 Définition	68
3.2 L'accent grave (') et l'accent aigu (')	69
3.3 L'accent circonflexe (^)	70
3.4 Le tréma (¨)	71
3.5 La cédille (,)	71
4. Les variations typographiques des lettres	72
4.1 Généralités	72
4.2 L'emploi des majuscules	73
5. La ponctuation	75
5.1 Définition	75
5.2 La ponctuation de phrase	77
5.3 La ponctuation de discours	81
5.4 La ponctuation de mots	86
6. Les symboles	90
6.1 Définition	90
6.2 Chiffres arabes et chiffres romains	91

1. L'écriture

1.1 Les signes écrits

1.1.1 Les lettres de l'alphabet

La langue écrite note les **phonèmes** du français au moyen de vingt-six **lettres**, dont l'ensemble constitue l'**alphabet** : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z*.

- + 1. Il faut ajouter à ces lettres : le signe **Œ**, qui combine *o* et *e* (► p. 67), et le signe **Æ** [e], qui combine *a* et *e* dans quelques mots empruntés du latin : *œuvre, œuf; ex æquo, curriculum vitæ, et cætera*
- 2. On appelle **graphie** une façon d'écrire particulière : *eau* est une graphie de [o] dans *beau*.

1.1.2 Les signes auxiliaires

Il faut y associer les **signes auxiliaires** que sont les trois **accents** mis sur les voyelles (*é, è, ê, à, â, ô, î, û* : ► pp. 69-75), le **tréma** (*ÿ, î*) et la **cétille** du *c* (*ç*).

- + Ce sont des signes **diacritiques**, c'est-à-dire qu'ils permettent de distinguer des lettres ou des groupes de lettres ; ou **distinctifs**, quand ils distinguent les homophones.
 Dans *dû / du, à / a*, l'accent a un rôle distinctif.
 Dans *réel*, l'accent a un rôle diacritique et invite à une prononciation particulière de *e* accentué, différente de celle d'un *e* non accentué.

REMARQUE

Les « signes » de ponctuation (► pp. 86-90), marques expressives, et autres **symboles**, comme § (= paragraphe) ► p. 80 ne correspondent à aucun phonème. Ils n'existent que pour le texte écrit.

1.2 Les voyelles et les consonnes

1.2.1 Voyelles

Parmi les vingt-six lettres du français, six sont dites **lettres-voyelles** parce qu'elles servent à noter les **sons-voyelles** : *a, e, i, o, u, y*.

1.2.2 Consonnes

Les autres sont appelées **lettres-consonnes** parce qu'elles servent ordinairement à noter les **sons-consonnes** : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, y, z*.

1.2.3 Semi-voyelles (ou semi-consonnes)

Les signes *i, u, y* et *w* notent souvent des semi-voyelles (ou semi-consonnes).

REMARQUES

- En général, l'*h* ne représente plus aucun son : ► p. 45. *Un haricot, un homme*.
- z. L'*x* représente souvent une suite de deux sons : [ks] dans *Alexandre*, [gz] dans *examen*.

2. L'orthographe

2.1 Le système d'écriture du français

2.1.1 Définition

Si l'**orthographe** peut être définie comme l'ensemble des **règles** fixées par l'usage qui régissent la manière d'écrire les mots d'une langue, c'est d'abord un **système d'écriture** du français qui met en rapport un **signe graphique**, du **son** et/ou du **sens**.

Dans *chats*, *ch* et *a* transcrivent uniquement du son ; mais *t* transcrit du sens lexical (une étymologie et l'appartenance de *chat* à une famille lexicale (*chaton, chatte, chatière, etc.*) de même que *s* transcrit du sens grammatical : c'est la marque du pluriel.

- + On distingue traditionnellement, du point de vue de la correction, l'**orthographe d'usage**, qui concerne les mots pris isolément, et l'**orthographe de règle** ou **orthographe grammaticale**, qui concerne les modifications que subissent les mots à cause de leur fonction dans la phrase, et notamment à cause de l'**accord** (► p. 563).

Ressusciter, temps font appel à l'orthographe d'usage.

Les choses qu'elle a aimées : les phénomènes d'accord de ce segment sollicitent l'orthographe grammaticale.

2.1.2 Non-coïncidence entre phonèmes et lettres

C'est un système **mixte** où, le signe graphique transcrivant du **son** mais aussi du **sens**, la correspondance entre un **phonème** (► p. 42) et une **lettre** n'est pas réalisée en français. Ainsi, le français compte-t-il **36 unités sonores** ou phonèmes tandis que son alphabet, hérité du latin, ne compte que **26 lettres** et **5 signes** « diacritiques ».

- + C'est que tantôt les signes écrits représentent les unités sonores (on dit qu'ils ont une fonction **phonographique**),
 Par exemple, la lettre *a* qui transcrit le son / a /.
 Tantôt ils véhiculent une valeur grammaticale ou sémantique (on dit qu'ils ont une fonction **sémiographique**) :
 Par exemple, les lettres *-ent* qui sont une marque de la troisième personne du pluriel.

Puisque l'orthographe française ne reproduit pas exactement la prononciation, la **lettre ne peut pas** être considérée comme une **unité pertinente** pour l'étude du fonctionnement du système graphique du français.

2.2 Le graphème

2.2.1 Définition

Le **graphème** est l'**unité de base** qui permet de décrire l'orthographe du français. Cette unité est composée d'une lettre, d'un groupe de lettres (digramme ou

trigramme), d'une lettre accentuée ou dotée d'un signe auxiliaire et correspond à du son et/ou du sens dans la chaîne parlée.

Par exemple, *o* est un graphème transcrivant le son [o] mais *au* et *eau* sont aussi des graphèmes transcrivant le même son.

Certains graphèmes du français ont une **référence phonique** tandis que d'autres peuvent avoir une **référence sémique** (sémantique) **grammaticale** ou **lexicale** :

Le *é* du participe passé *chanté*, le *s* de *chats* sont des graphèmes qui ont une référence grammaticale.

Le *l* de *fil* qui renvoie à la série lexicale *filial*, *afilier*, etc. est un graphème qui a une référence lexicale.

2.2.2 Digrammes et trigrammes

a Digrammes

Un **digramme** est une combinaison de **deux lettres** : [œ], [ø], [u], les voyelles nasales, [j], [ɲ].

Heure, eux, bouche, ruban, injure, ânon, brun, chat, agneau.

REMARQUES

- Certains digrammes peuvent faire concurrence à des graphèmes simples ; par exemple, *ph* à *f* : *philosophie*, *finir*
- La lettre *q* fait toujours partie du digramme *qu* (*quand*), sauf à la finale (*coq*, *cing*) et dans *piqûre* (► p. 71).

b Trigrammes

Les **trigrammes** combinent **trois lettres** :

beau, *bain*, *oignon* (que le Conseil supérieur de la langue française [► p. 30] propose d'écrire *ognon*).

2.3 Les sous-systèmes du système orthographique

Le « noyau » de notre système orthographique est constitué principalement de **trois sous-systèmes** selon le rôle du graphème.

2.3.1 Phonogrammes

Le sous-système des **phonogrammes** est constitué des graphèmes qui correspondent directement à des **phonèmes**.

Chats : [ʃa] est constitué de deux phonogrammes ou graphèmes phonogrammiques.

2.3.2 Morphogrammes

Le sous-système des **morphogrammes** permet, quant à lui, de noter les **morphèmes grammaticaux** (marques de genre, de nombre, de temps, de mode, de personne) et **lexicaux** (suffixes et préfixes).

➤ Ce sont des marqueurs de série (lexicale) ou de sens (grammatical), maintenus même s'ils ne sont pas prononcés.

Ainsi, dans *chats*, le *t* est un morphogramme (ou graphème morphogrammique) lexical marqueur de série (*chaton*, *chatte*, *chatière*,...) et le *s* est un morphogramme grammatical marqueur de pluriel.

➤ Certains **morphogrammes** ont aussi une valeur phonogrammique. Par exemple *-ai*, marque de l'imparfait. On parle alors de **morphophonogrammes**.

Le graphème *e* est-il la marque d'un morphogramme grammatical du féminin ?

Le graphème *e* en finale de noms ou d'adjectifs féminins est traditionnellement considéré comme la marque du féminin. Il est rarement prononcé et n'a donc que rarement valeur phonogrammique. C'est le plus souvent un **signe diacritique** indiquant que la consonne précédente doit être prononcée à l'oral ; en cela, il n'a que rarement valeur de morphogramme :

Dans *petite*, c'est le *t* prononcé qui signale à l'oral le féminin.

Il ne marque spécifiquement le féminin des adjectifs que lorsque la consonne est déjà prononcée au masculin et au féminin ou lorsque l'adjectif se termine par une voyelle :

Génial / géniale ; Joli / jolie ; Fatigué / fatiguée

De même, il ne marque le féminin des noms que pour les noms en *-i* ; pour autant, il n'alterne pas toujours avec une forme non marquée qui serait le masculin correspondant :

Amilamie

Mais : *bergerie*, *rêverie*.

On peut alors lui conférer une valeur **étymologique**, trace du *a* féminin latin. Dans tous les autres cas, c'est un **signe diacritique** indiquant que la consonne précédente doit être prononcée.

2.3.3 Logogrammes

Le sous-système des **logogrammes**, ou « figures de mots » est constitué de **monosyllabes** ou **mots très fréquents**, dont la graphie ne fait qu'un avec le mot et qui permettent de distinguer les **homophones**.

Sceau / seau / sot / saut ont chacun une graphie distinctive qui ne fait qu'un avec le mot et ils constituent des logogrammes. Et *o / au / eau* dans chacun de ces mots ont non seulement une fonction phonogrammique mais également logogrammique.

2.3.4 Lettres étymologiques et historiques

Il faut aussi compter avec les **lettres étymologiques** ou **historiques** qui font appel à la connaissance du **latin** (lettres étymologiques) ou à celle de l'histoire de la langue (lettres historiques).

Ainsi, dans *doigt*, le *g* et le *t* sont-ils étymologiques.

Le *h* de *huit*, *huis*, *huile* est une lettre historique.

- ⊕ Les lettres étymologiques rappellent l'origine – le plus souvent grecque ou latine, mais aussi germanique, arabe, ... – du mot, tandis que les lettres historiques renvoient à l'évolution phonétique du français (digrammes vocaliques et consonantiques, notamment) ; on ne convoque cette appellation que pour les lettres qui « en dehors de toute justification étymologique, ont servi à un moment donné mais n'ont plus de nécessité à l'heure actuelle » (Catach, 2010).

L'orthographe est influencée par l'origine et par les états anciens de la langue ; elle n'a pas évolué en même temps que la prononciation. On a souvent introduit des lettres pour rapprocher les mots français des mots latins d'où ils viennent (ou bien d'où l'on croyait qu'ils venaient). C'est en particulier le cas dans le français de la Renaissance.

Au XVI^e siècle, on pouvait trouver un *p* non étymologique dans : *escripre, escripsoit, escripsirent, etc.*, verbe issu du latin *scribere*. Ce *p* n'était pas le résultat de l'évolution phonétique de *b + r*. En réalité, il marquait le souhait de rappeler l'appartenance de ces mots à la famille plus générale des mots de l'écriture, du latin *scriptura*.

Un certain nombre de **consonnes doubles** viennent d'un état de langue ancien.

Nulle : deux *l* étymologiques

Année : deux *n* dont l'un est historique et date de la période de dénasalisation.

Comment analyser les consonnes doubles ?

Les consonnes doubles doivent être distinguées :

- selon leur prononciation – doublées (*allégé*), prononcée simple (*elle*) ou correspondant à un digramme (*fille*)
- et selon leur valeur – étymologique (*nulle*), historique (cas de dénasalisation : *année* ; notation des voyelles ouvertes : *cette*), ou logogrammique (*côte / cotte* ; *vile / ville* ; *date / datte*).

2.4 Relations entre graphèmes et phonèmes

Même lorsque le **graphème** a une **correspondance phonique**, celle-ci n'est pas toujours **univoque**.

2.4.1 Un graphème pour plusieurs phonèmes

Un même **graphème** peut représenter des **phonèmes différents**.

Cage, cire ; — *gare, gêne* ; — *nation, partie* ;
tache, orchestre ; — *ville, béquille*.

- ⊕ Notons particulièrement le **digramme œ**, formé par l'*e* dans l'*o*, qui a diverses prononciations :

[œ] dans des mots d'origine grecque : *œcuménique, œdème, œnologie, œsophage, Œdipe...* ;

[ɛ] dans *œstre* ;

[ø] dans des noms d'origine germanique (certains auteurs séparent *e* de *o*) : *Gœthe, Malmœ* ;

[œ] dans *œil*.

Il fait aussi partie du trigramme *œu*, prononcé [œ] ou [ø] : *bœuf* [bœf], *bœufs* [bø].

Cœ avait historiquement un rôle distinctif logogrammique pour certains mots, servant par exemple à distinguer *mœurs* de *meurs*, ancienne graphie de *mûrs*, *sœur* de *seur*, ancienne graphie de *sûr*. Aujourd'hui il n'a plus qu'une valeur historique. Dans *cœur*, en revanche, le *o* de ce trigramme, étymologique (*cor*), avait et a toujours une valeur distinctive (évitant la confusion avec *cour*).

À distinguer des cas où la suite *oe* doit être séparée parce qu'elle représente deux sons distincts : *Noël, poète, moelle* [mwAl], *poêle* [pwAl].

REMARQUES

Certaines suites de lettres ont une prononciation sans rapport avec la prononciation habituelle de ces lettres prises isolément : *roi* [RwAl].

2.4.2 Plusieurs graphèmes pour un phonème

Un même **phonème** est, selon les mots, représenté par **différents graphèmes**.

[o] : *trône, autre, beau, Saône* ;

[A] : *cage, femme* ;

[ɛ̃] : *vin, étain, daïm, simple, symbole, syntaxe, plein, Reims* ;

[k] : *képi, car, quand, orchestre*.

REMARQUE

Devant une consonne labiale (*b, p, m*), on écrit *m* et non *n*.

Imbuvable, emporter, emmener.

Exceptions : *bonbon, bonbonne, embonpoint, mainmise, mainmorte, néanmoins, (poudre de) perlimpinpin, (nous) tînnmes, (nous) vînnmes*.

2.4.3 Graphèmes sans correspondance phonique

Beaucoup de mots contiennent des **lettres muettes**, c'est-à-dire qui ne se prononcent pas.

- ⊕ Il faut bien faire la distinction entre les lettres qui correspondent à du sens (lexical ou grammatical) – ce sont les **morphogrammes** (► p. 62) – et les **lettres historiques et étymologiques** (► p. 63), soit qu'elles aient cessé de se prononcer, soit qu'elles ne se soient jamais prononcées (c'est le cas des lettres introduites à l'imitation du latin).

Ils aiment : *ent* est un morphogramme grammatical

Petit : *t* est un morphogramme lexical, marqueur de famille (*petite, petitesse, petitement*)

enfants, chevaux : le *s* et le *x* marquent le nombre à l'écrit, ce sont des morphogrammes grammaticaux.

temps, corps : le *p* étymologique se dote cependant d'une fonction de morphogramme lexical, puisqu'on le retrouve dans les mots de la même famille (*temporel, corporel, ...*).

En revanche, le *s* n'a pas de fonction morphogrammique. C'est une lettre purement étymologique (*tempus, corpus*).

REMARQUES

1. Pour *e* muet, ► p. 45.

2. Il y a beaucoup d'hésitations dans l'usage, surtout pour les consonnes finales : *cerf* par exemple se prononce [sɛ:R] ou [sɛRf]

3. Certaines consonnes muettes finales reparaissent en **liaison** (► p. 51) ; ayant une valeur phonogrammique « **clignotante** » : *petit enfant*. Elles apparaissent aussi dans les variations morphologiques ou dans les dérivés : *petite, petitesse*.

Comment analyser la lettre h ?

La lettre *h* est remarquable par la diversité de ses fonctions :

- elle peut être **étymologique**,
 - employée seule et muette (*homme*) ;
 - employée avec une autre consonne et non prononcée (*rhume, écho, chrétien*) ;
 - confondue avec un graphème français et former digramme (*bronchite, chimie*) ;
- historique**
 - et former digramme (*chat*) ;
 - et diacritique (*h* devant *u*, pour en marquer anciennement la reconnaissance écrite, dans *huit, huile, ...*) ;
- diacritique** (qui n'exclut pas sa valeur étymologique ou historique) avec une fonction
 - de disjonction de graphème (*cahier, bahut*)
 - ou d'« anticoagulant » entre préfixe et radical (*enhardir, dehors*).

2.5 Étude des lettres c et g

2.5.1 La lettre c

a Valeurs phonogrammiques principales

Ce graphème a deux valeurs phonogrammiques principales. Il se prononce :

- [k] devant *a, o, u* ou une consonne, ainsi qu'à la finale¹.
 - Canif, cou, curé, cravate, bec.*
- [s] devant *e, i, y* (ainsi que devant *Æ* et *CE*, qui se prononcent [e]).
 - Cela, citerne, cygne, et cætera (ou et cetera), cælacanthé.*

b C devant e et i

Pour transcrire le son [k] devant *e, i*, il entre en concurrence avec d'autres graphèmes : *qu* et *ue*

1°) Concurrence avec le digramme qu

Queue à côté de *caudal*.
Turque, Turquie à côté de *turc*.
Bibliothèque à côté de *bibliothécaire*.
Communiquer à côté de *communication*.

1. Quand le *c* se prononce, évidemment. Il est muet dans *franc, croc, un broc, etc.* — Le *c* se prononce [g] dans *zinc*, d'où le dérivé *zingueur*. Il se prononce aussi [g] dans *second* et ses dérivés.

REMARQUES

1. Le digramme *qu* est maintenu dans toute la conjugaison des verbes en *-quer*. Il a une valeur morphogrammique :

Nous communiquons. En le provoquant. De même : remarquable, immanquable.

Mais les adjectifs (ou les noms) en *-ant* et *-able* s'écrivent par un *c* quand il existe un dérivé en *-ation* :

Les vases communicants. Une attitude provocante. Un fabricant de chaussettes. Une réaction explicable, inexplicable.

Exceptions : *praticable, impraticable.*

La complexité de ces « règles » rend malaisée l'assignation d'une fonction proprement morphogrammique au graphème *c-* dans le *-cant*, signalant un adjectif verbal, même si l'on peut remarquer l'alternance signifiante *c / qu* dans ces verbes.

Remarquez la conjugaison de *vaincre, convaincre* :

Nous vainquons. En convainquant. Mais l'adjectif est en -cant : un argument convaincant.

2. Le digramme *qu* est fréquemment usité devant *a* et *o* pour des raisons étymologiques : *Reliquat, qualité, quotient, quoi...* On écrit aussi *moustiquaire* et *disquaire*.

2°) Concurrence avec le digramme ue

On intervertit *e* et *u* du digramme *eu* [œ] dans *cercueil, cueillir* et sa famille, *écueil* pour conserver le *c* étymologique.

c Ç ou ce devant a, o, u

Pour indiquer la valeur [s] devant *a, o, u*,

1°) ç

On met une **cétille**, signe auxiliaire diacritique, à fonction phonogrammique, sous le *c*.

Ça à côté de *cela*.
Nous perçons, un cri perçant à côté de *percer*.
Aperçu à côté de *apercevoir*.

2°) ce

L'Académie a maintenu un ancien procédé – l'**emploi du e**, similaire à celui de la **cétille** – dans *douceâtre*. (*Douçâtre* en est la graphie rectifiée aujourd'hui.)

2.5.2 La lettre g

a Valeurs phonogrammiques principales

Ce graphème a deux valeurs phonogrammiques principales.

- [g] devant *a, o, u* ou une consonne, ainsi qu'à la finale¹.
 - Gamin, gosse, aigu, aigre, grog.*

1. Quand le *g* se prononce, évidemment. Il est muet dans *long, etc.*

- [ʒ] devant *e, i, y*.

l Genre, gifle, gypse.

b G devant *e, i, y*

1°) Pour noter la valeur [g] devant *e, i, y*, on utilise le digramme *gu*.

l Longue, longueur. Naviguer à côté de navigation. Gui, Guy.

► REMARQUES

1. Le digramme *gu* est maintenu dans toute la conjugaison des verbes en *-guer*. Il a une valeur morphogrammique.

Nous naviguons. En naviguant.

Les adjectifs (ou les noms) en *-ant* et *-able* s'écrivent par un *g*.

Le personnel navigant. Un voyage fatigant. Un intrigant. Un homme infatigable.

2. Dans *orgueil* et sa famille, les voyelles du digramme *eu* ont été interverties pour indiquer que la consonne a le son [g].

3. Il y a plusieurs cas où on peut se demander si *gu* doit se dire [g] ou bien [gy] ou [gu]. Un tréma indique traditionnellement la prononciation correcte dans *ambiguë, ambigüité, ciguë, etc.* (ou *ambigüe, etc.* : ► p. 71).

La prononciation est définitivement altérée pour *aiguiser* [egize]. Elle se maintient bien dans *aiguille* [egujj]. Elle est menacée pour *arguer* [ARgüe], qu'on écrit *argüer* dans la graphie rectifiée (► p. 71).

2°) Pour indiquer la valeur [ʒ] devant *a, o, u*, on utilise le digramme *ge*.

l Vengeance, geôle [ʒo:l], nous nageons, une gageure [gAʒy:R] (ou gageüre : ► p. 71).

3. Les signes auxiliaires

3.1 Définition

Les signes graphiques auxiliaires sont les **accents** (l'accent aigu, l'accent grave, l'accent circonflexe), le **tréma**, la **cétille**, l'**apostrophe** et le **trait d'union**.

- + Ils ont une valeur **diacritique** ou **distinctive**, selon qu'ils servent la prononciation des lettres ou non.

Déçu : l'accent aigu et la cétille ont tous deux une valeur **diacritique**. Ils modifient la prononciation de la lettre.

À, où : l'accent grave a une valeur **distinctive**. Ils ne modifient pas la prononciation de la lettre.

► REMARQUE

Certains dictionnaires utilisent aussi des signes appartenant à des langues étrangères. Citons ici le tilde (~), que l'on trouve notamment dans des mots espagnols (*cañon*) et qui a été repris pour indiquer les voyelles nasales dans l'alphabet de l'Association phonétique internationale : *pension* [pãsjõ]

En typographie soignée, les accents et la cétille se mettent aussi aux majuscules et aux capitales : *Émile LITTRÉ*

3.2 L'accent grave (̀) et l'accent aigu (́)

3.2.1 L'accent grave et l'accent aigu sur *e*

L'accent grave et l'accent aigu sont des **signes diacritiques** qui se mettent sur la lettre *e* pour indiquer la prononciation : *é* pour [e], *è* pour [ɛ].

a L'accent grave

L'accent grave *è* est utilisé seulement **devant un s final** ou devant une **syllabe contenant un e muet** (*e* après voyelle ne constitue pas une syllabe).

l Procès, près, dès ; — frère, règlement.

b L'accent aigu

L'accent aigu *é* est utilisé à la **finale**, ou **devant un e muet final**, ou **devant s final**, mais aussi à l'**intérieur du mot**.

l Charité ; — journée ; — près, dés, charités.
Ménage, léger, réussir, féerie.

► REMARQUES

1. Sauf devant *s final*, on ne met jamais d'accent aigu ou grave sur un *e* qui ne termine pas la **syllabe graphique** (► p. 48). C'est alors la consonne finale qui a une valeur diacritique, indiquant la modification de la prononciation du *e* : *Fer, fermer, descendre, terrible, peste, gemme, effrayer. Mais : cèdre, écrire, régner, parce que les voyelles terminent une syllabe* (► p. 49). De même, *déstabiliser, préscolaire* (► p. 49).

2. On ne met pas d'accent sur l'*e* qui précède *x*, car phonétiquement la syllabe se termine par une consonne (► p. 49) : *Texte, examen, expert*

3. On trouve *é* dans une **syllabe contenant un e muet** :

– à l'initiale du mot : *échelon, édredon, éperon, etc.* ;

– dans les préfixes *dé-* et *pré-* : *dételer, prélever* ;

– dans *médecin, médecine*.

L'Académie (1992) privilégie *céleri, crèmerie, créneler, évènement*, tout en signalant aussi les formes avec *é*. Elle ne signale plus que les formes en *è* pour *allègement, allègrement, assèchement, etc.* et pour les futurs du type *céderai* (► p. 332). Pour *puissé-je / puis-sè-je*, ► p. 319.

4. Il n'y a pas d'accent sur les **déterminants** *des, les* (aussi pronom personnel), *mes, tes, ses, ces*.

L'accent sur *dès* a une valeur **distinctive** ; cet emploi logogrammique permet de distinguer le déterminant de la préposition.

3.2.2 L'accent grave sur *a, u, e*

L'accent grave se met aussi sur *a, u, e* dans certains mots pour les distinguer des **homophones**.

- + Il a, dans cet emploi logogrammique, une valeur **distinctive**.

l Là, la ; — à, a ; — çà, ça ; — où, ou ; — dès, des.

► REMARQUE

On l'emploie en outre dans *deçà, delà, holà, voilà* (mais non dans *cela*), — ainsi que dans *déjà*. Dans ces lexies ayant fait l'objet d'une soudure ancienne, son emploi logogrammique est moins net. On peut lui conférer une **valeur historique**.

3.3 L'accent circonflexe (^)

L'**accent circonflexe** se met sur les voyelles *a, e, i, o, u*. Il peut avoir une **valeur historique, phonogrammique, ou logogrammique**, voire **morphogrammique**.

3.3.1 Valeur historique

Il a le plus souvent une **valeur historique**, indiquant généralement la chute d'un *s* ou d'une voyelle de l'ancienne orthographe.

| *Bâtir* (autrefois *bastir*), *tête* (autrefois *teste*), *abîme* (autrefois *abisme*).
| *Bâiller* (autrefois *baailler*), *âge* (autrefois *aage, eage*).

3.3.2 Valeur phonogrammique

Dans quelques mots, il garde une **valeur phonogrammique** et indique que la voyelle est **longue**.

| *Cône, infâme, extrême...*
| Dans *piqûre*, il montre qu'on n'a pas le digramme *qu* [k], mais deux phonèmes [ky]. Il a une fonction diacritique phonogrammique.

3.3.3 Valeur logogrammique

L'**accent circonflexe**, par sa valeur distinctive, permet de distinguer des **homophones**. Son emploi est alors **logogrammique**. Ainsi :

| *dû* (participe passé de *devoir*), — *du* (article contracté) ;
| *crû* (participe passé de *croître*), — *cru* (participe passé de *croire*) et d'autres formes de ces verbes (§ 325, e, Rem.) ;
| *jeûne* (nom), — *jeune* (adjectif et nom) ;
| *mûr* (adjectif), — *mur* (nom) ;
| *le nôtre* (pronom), — *notre* (déterminant) ;
| *sûr* (adjectif, « certain »), — *sur* (préposition ; adjectif, « aigre ») ;
| *fit* (subjonctif imparfait de *faire*), — *fit* (passé simple de *faire*), ceci valant pour tous les verbes dont l'infinitif n'est pas en *-er* (*fût, fut, etc.*).

Marquant toujours la première personne du pluriel du passé simple et la troisième personne du singulier du **subjonctif imparfait**, il se dote d'une **valeur morphogrammique** grammaticale.

► REMARQUES

1. L'accent circonflexe disparaît souvent dans les dérivés des mots où l'accent indique la longueur de la voyelle : *conique, infamie, extrémité*.

Dans un certain nombre de **séries lexicales**, l'accent circonflexe est cependant maintenu (radicaux verbaux de *ôter, frôler, câbler, mâcher*), suffixes en *-âtre*. Il se dote alors d'une **valeur morphogrammique** lexicale.

2. On ne met pas d'accent circonflexe sur un *e* qui ne termine pas la syllabe (► p. 70), sauf dans quelques mots terminés par *-êt* : *forêt, intérêt, arrêt, etc.* Dans ces mots, sa **valeur** est **historique**.

3. Le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30) recommande la suppression de l'accent circonflexe sur *i* et sur *u* (*trainer, bruler, piqure, etc.*), sauf dans les homonymes et dans les première et deuxième personnes du passé simple : *nous vîmes, vous fûtes*.

3.4 Le tréma (¨)

Le **tréma** se met sur les voyelles *e, i, u*, le plus souvent pour indiquer qu'on n'a pas affaire à un digramme et que les lettres du groupe de lettres concerné doivent être prononcées séparément.

Il a une **valeur diacritique phonogrammique**.

| *Maïs* [mais] s'oppose à *mais* [mɛ].
| *Saül* [sayl] s'oppose à *Saul* [sol].
| *Ciguë* [sigy] s'oppose à *ligue* [lig].

Parfois pour distinguer [ɔi] de [wa], [ɔë] de [wë].

| *Héroïsme à côté de roi.* *Coïncidence à côté de coin.*

► REMARQUE

Le tréma se place sur la **deuxième** des voyelles qui se suivent, sauf dans *iambe*, où l'Académie maintient le tréma sans justification. La plupart des autres dictionnaires écrivent *iambe*.

Le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30) recommande de placer le tréma sur la **voyelle u** qui doit être prononcée après un *g* : *aigüe, etc.*, et d'ajouter un tréma pour écarter une mauvaise prononciation dans *argüer* [ARgʁe], *gagüe* [-zy:R], etc.

On peut rapprocher sa **valeur diacritique** de celle du *h* entre voyelles (*cahier, souhait, ohé, ahuri, etc.*).

3.5 La cédille (¸)

La **cédille** se place sous le *c* devant *a, o, u*, pour indiquer que le *c* doit être prononcé [s] (► p. 67) : *avança, leçon, reçu*.

+ Elle a une **valeur diacritique phonogrammique**.

► REMARQUE

Étymologiquement, la cédille était un *z* **espagnol**. Dans certains textes du *xvi^e* siècle, on pouvait lire par exemple : *avançza* quand le français moderne écrit *avança*.

4. Les variations typographiques des lettres

4.1 Généralités

4.1.1 Majuscules et minuscules

Du point de vue du dessin, chaque lettre existe sous **deux formes** : la **minuscule**, qui est la forme ordinaire, et la **majuscule**, qui apparaît au début de certains mots.

4.1.2 Capitales, italiques, grasses

L'écriture imprimée connaît d'autres **variations typographiques**, utilisées souvent à des fins **expressives** :

a Les capitales

Les **capitales**, sont des séries continues de **grandes lettres** qu'on utilise pour, mettre en valeur certains mots, les titres de chapitres, diverses inscriptions, etc.

DANS CETTE MAISON
NAQUIT VOLTAIRE LE...

La beauté sera CONVULSIVE ou ne sera pas. (Breton)

b L'italique

L'**italique**¹ (ou *les italiques*) indique généralement qu'un élément de discours (► p. 712) provient d'une autre source.

- + Elle sert notamment quand on emploie un mot en **mention** (c'est-à-dire qu'il se désigne lui-même sans renvoyer à un référent) ; ou lorsqu'on reproduit un titre de livre, de revue, etc. ; ou lorsqu'on utilise un mot que l'on considère comme n'appartenant pas à l'usage ordinaire. On l'utilise également comme les guillemets pour indiquer une citation².

Le pluriel de cheval est chevaux.

L'auteur de Don Quichotte.

L'argot de tous les braves tommies. (Proust)

Je me souvenais de Mademoiselle Aubier assise sur le tabouret curule près du petit matelas de Delphine posé à terre et lui chantant tout bas :

O grand Guillaume, as-tu bien déjeuné ?

Oui, Poincaré, j'ai mangé des obus. (P. Quignard)

1. Dans un texte manuscrit ou dactylographié, on rend l'italique par le soulignement ; dans l'usage courant, aussi par des guillemets.

2. Dans les exemples qui suivent, en raison du choix typographique italiqué pour les exemples, les mots normalement en italique sont *a contrario* en romain.

c Les grasses ou le gras

Les **grasses**, qui attirent l'attention sur des **mots importants**, notamment dans les textes didactiques.

| *On distingue les majuscules et les minuscules.*

4.2 L'emploi des majuscules

Les **majuscules** peuvent jouer plusieurs rôles : **démarcatif** ou **distinctif**.

4.2.1 Majuscule démarcative

Quelle que soit la nature du mot, il **commence** par une **majuscule démarcative** :

a au début d'un texte.

| *On s'assit à deux heures. À huit heures on mangeait encore. Les hommes déboutonnés, en bras de chemise, la face rougie, engloutissaient comme des gouffres.* (Maupassant)

► REMARQUE

Il s'agit du point comme signe de ponctuation. Le point qui indique une abréviation (► p. 78) n'a aucune influence sur l'emploi des majuscules : *M. le directeur.*

c au début d'une phrase citée ou reproduite après les deux points.

| *Habituellement, de tels regards font dire à l'interlocuteur : « À quoi pensez-vous donc ? »* (Proust)

- + En dehors de ce cas, il ne faut pas de majuscule après les deux points.

Les amis de mes parents encourageaient ma vanité : ils me flattaient poliment, me cajolaient. (S. de Beauvoir)

d au début de chaque vers.

| *Le passeur d'eau, les mains, aux rames,
À contre-flot, depuis longtemps,*

Luttait, un roseau vert entre les dents. (Verhaeren)

► REMARQUES

1. Les poètes du ^{xx}e siècle ont souvent renoncé à cet usage.
2. Les points de suspension, les points d'interrogation ou d'exclamation ne sont suivis d'une majuscule que s'ils **terminent une phrase**.

Je les ai ramenés, les deux autres... Tu iras les voir dans leur maison. (Alain-Fournier)

Était-il possible que Napoléon gagnât cette bataille ? Nous répondons non. (Hugo)

Si le mot qui suit est écrit sans majuscule, les points de suspension, d'interrogation, d'exclamation équivalent à des **virgules**.

Un empereur...je voudrais bien en voir un... (Zola)

Que cherchez-vous ? demanda le professeur. (Flaubert)

Hélas ! quel malheur ! que je vous plains ! (Académie)

2. Si l'on va à la ligne, par exemple après les deux points ou après un point-virgule (notamment dans le cas d'énumérations complexes), on met souvent une majuscule au premier mot de la nouvelle ligne.

Quatre conditions sont essentielles pour la validité d'une convention :
 Le consentement de la partie qui s'oblige ;
 Sa capacité de contracter ;
 Un objet certain qui forme la matière de l'engagement ;
 Une cause licite dans l'obligation. (Code civil)

4.2.2 Majuscule distinctive

a Les noms

Quelle que soit leur place, certains noms prennent la majuscule, dont le rôle est alors distinctif.

1° Les noms propres (► p. 128), notamment noms de personnes et noms de lieux.

J'ai rencontré Marie Dupont à Paris. Il croit en Dieu.
 Mais : les dieux.

► REMARQUES

- On met généralement la majuscule aux noms des fêtes chrétiennes : la Noël, à Pâques, la Toussaint
- Les noms des jours et des mois ne prennent pas la majuscule : Il est venu un lundi en janvier.

2° Certains noms en rapport avec des noms propres, spécialement les noms de dynasties et les noms d'habitants.

Les Capétiens ont régné longtemps en France.
 J'ai rencontré une Française, plus exactement une Parisienne.

► REMARQUE

Les noms de langues ne prennent pas la majuscule : Il connaît bien l'allemand.
 Les adjectifs correspondant aux noms propres et aux noms assimilables ne prennent pas non plus la majuscule : Un général allemand. Un drame cornélien.

3° Les mots employés occasionnellement comme noms propres, tels :

- les titres de livres, d'œuvres d'art,
- les noms de rues, de monuments, de bateaux, etc.

Une représentation de la Grammaire de Labiche.
 On écrit aussi :... de La Grammaire... ou... de La grammaire...
 J'ai vu à Rome la Mise au tombeau du Caravage.
 Habiter rue de l'Estrapade, non loin du Panthéon.
 La Perle avait été jeter l'ancre sous les rochers blancs. (Maupassant)

- les noms de sociétés ou d'institutions.

Le pape est le chef de l'Église catholique. (Mais : Visiter une église.)
 Un discours du chef de l'État. Une réception à l'Académie.

- les noms des points cardinaux quand ils s'emploient sans complément pour désigner une région.

Habiter dans le Midi. Un voyage dans le Nord.
 (Mais : Visiter le nord de la France. Le vent du nord.)

- les noms des titres et des dignités quand on s'adresse aux personnes qui les portent.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

b Les adjectifs

Les adjectifs prennent la majuscule quand ils précèdent le nom dans le titre d'un livre, d'une œuvre d'art, le nom d'un monument, d'un bateau, etc.

Dans l'Ancien Testament. (Mais : Le Code civil.)
 Loger à l'hôtel du Nouveau Monde. (Mais :... à l'hôtel du Mouton blanc.)
 Le marquis de Santa Cruz devait commander l'Invincible Armada.

► REMARQUES

1. En particulier, saint prend la majuscule dans les noms de villes, de rues, d'églises, de fêtes, etc. (Il faut aussi un trait d'union.)

Habiter Saint-Étienne, rue Saint-Étienne. Fêter la Saint-Nicolas. Le Saint-Laurent.
 Mais saint s'écrit avec une minuscule quand on désigne le saint lui-même.

Prier saint Nicolas. Pas de trait d'union.

2. Quand ils suivent le nom, les adjectifs prennent la majuscule :

– s'ils sont joints au nom par un trait d'union : les États-Unis, la Comédie-Française Mais : les Nations unies, l'Académie française, l'École normale supérieure

– si les adjectifs (ordinairement précédés de l'article défini) servent de surnoms : Philippe le Bon

– s'ils accompagnent, comme termes caractéristiques, un nom commun géographique : le mont Blanc, les montagnes Rocheuses, le lac Majeur, la mer Rouge, les îles Anglo-Normandes, le cap Vert. Mais on écrit : le Pays basque, le Quartier latin.

5. La ponctuation

5.1 Définition

La ponctuation est un ensemble des signes graphiques conventionnels ne correspondant à aucun phonème.

- Elle contribue à l'organisation du texte écrit, en apportant des indications prosodiques comme les pauses et l'intonation, ou marquant des rapports syntaxiques, en suggérant des effets de sens, ou en véhiculant des informations liées à la situation de communication.

Les signes de ponctuation sont stricto sensu : le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), les points de suspension (...), les parenthèses (), les crochets [], les guillemets (« »), le tiret (—), la barre oblique (/).

⊕ Au sens large, la ponctuation inclut également l'emploi des **caractères**, de l'**espace blanc**, etc.

Quand on rédige, on doit ainsi être attentif aux grandes divisions du texte, notamment aux alinéas.

L'**alinéa** est la séparation que l'on établit « en allant à la ligne », c'est-à-dire en laissant incomplète la ligne en cours ; ainsi, la présente *Remarque* comprend trois alinéas.

L'alinéa, qui correspond à une pause très marquée, s'emploie surtout quand on passe d'un groupe d'idées à un autre. Il marque aussi le changement d'interlocuteur dans les dialogues : voir l'exemple de Ramuz au ► p. 83 . Pour rendre claire une énumération complexe, on divise parfois une phrase en alinéas : voir l'exemple du Code civil au ► p. 68 . En poésie versifiée, on va à la ligne après chaque vers.

Quelles sont les fonctions de la ponctuation ?

La ponctuation a trois fonctions.

1. Les linguistes ont longtemps considéré que la ponctuation avait essentiellement une **fonction prosodique**, c'est-à-dire qu'elle avait pour rôle essentiel de **marquer les pauses et la mélodie propre à l'oral**. Ainsi, le point, la virgule, le point-virgule, le tiret, voire l'alinéa, ont pour fonction d'indiquer une pause immédiatement traduite à la lecture à haute voix d'un texte. De même, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension, voire les deux points et le tiret, peuvent avoir une fonction mélodique, elle aussi perceptible à l'oralisation du texte.

2. Cependant, la ponctuation a aussi une **fonction syntaxique**, c'est-à-dire qu'elle joue un rôle dans l'**organisation et la structuration de la phrase**, dans la mesure où elle est apte à séparer et à organiser l'écrit en différents syntagmes. Sont principalement concernés le point, la virgule, le point-virgule.

3. En outre, beaucoup de ces « signes » ont une **fonction énonciative**, c'est-à-dire qu'ils jouent un rôle dans l'**organisation du discours**, en indiquant **différents niveaux de discours**, signalant par exemple une citation, un discours rapporté ou inséré. C'est en particulier le cas des guillemets, des parenthèses, tirets, crochets, des deux points et de l'italique. Ils peuvent aussi, comme le point d'exclamation et le point d'interrogation, préciser la position de l'énonciateur par rapport à son énoncé.

« *Le roi est mort, pensa Henri, et c'est elle qui me tend un piège.* » (A. Dumas)

Les virgules comme les guillemets ont ici une fonction démarcative des différents niveaux de discours.

4. Enfin, certains signes n'interviennent qu'au niveau du **mot** pour le signaler tel (c'est le blanc), marquer l'unité de tel mot à tel autre – c'est le cas du trait d'union – ou signaler l'élosion – c'est le cas de l'apostrophe, mais aussi du point abrégatif.

Comment étudier la ponctuation dans un texte ?

On étudiera la ponctuation d'un texte selon le type de segment sur lequel elle intervient et en précisant à chaque fois quelle est sa fonction dominante et les autres fonctions dont elle se dote éventuellement :

1. ponctuation de phrase : fonction dominante prosodique et syntaxique, mais parfois aussi énonciative, du point
2. ponctuation de discours : fonction énonciative dominante mais aussi prosodique et parfois syntaxique.
3. ponctuation de mot : fonction simplement démarcative (apostrophe et tiret) ou énonciative (point abrégatif).

5.2 La ponctuation de phrase

Certains signes ont une fonction principalement **syntactique** et permettent de **structurer la phrase**, en en indiquant les grandes articulations. Il s'agit du **point**, de la **virgule**, du **point-virgule**.

5.2.1 Point

Le point marque la **fin d'une phrase**.

La guerre est une maladie. Comme le typhus. (Saint Exupéry)

Le lendemain était le jour de la rentrée des classes. À sept heures, il y avait déjà deux ou trois gamins dans la cour. J'hésitai longuement à descendre, à me montrer. (Alain-Fournier)

Le point délimite trois phrases.

J'en ai un si vous voulez. Avec un bon numéro. Qui capte. (Ch. Oster) Le point délimite trois phrases graphiques, même si les deux dernières sont des énoncés dépendants syntaxiquement de la première.

Les veilleuses du dortoir. Les retours au dortoir après les vacances. La première nuit est pénible. On se réveille et on ne sait plus où on est. Les veilleuses vous le rappellent brutalement. Extinction des feux à 21 heures. Le lit trop petit. Les draps qu'on ne change pas pendant des mois et qui puent. Les vêtements aussi. (Modiano) Le point délimite neuf phrases. Les trois dernières sont averbales.

⊕ Que cette phrase soit complète ou non du point de vue du sens, le point constitue l'un des critères de définition – graphique – de la phrase. Il a une fonction **syntactique et prosodique**.

De nombreux auteurs modernes et contemporains mettent en évidence un élément de phrase en le séparant de ce qui précède par un point, plutôt que par une virgule. Le point crée alors une phrase au plan formel mais pas au plan syntaxique. Ce procédé est caractéristique du XXI^e siècle. On peut considérer alors qu'il joue également un **rôle énonciatif**, manifestant la présence subjective de l'énonciateur (► p. 699).

REMARQUES

1. Si la phrase se termine par un **point d'interrogation**, ou par un **point d'exclamation**, ou par des **points de suspension**, ces signes tiennent lieu de point ordinaire.
2. Le point a une autre fonction, celle de marquer qu'un **mot est abrégé** : ► p. 78 . On parle de **point abrégatif** (► p. 89). Ce signe intervient au niveau de la ponctuation de

mot. Lorsqu'une phrase se termine par un mot abrégé accompagné d'un point, celui-ci se confond avec le point qui marque la fin de la phrase.

Les communistes se sont nécessairement rangés dans le même camp que l'U.R.S.S.
(S. de Beauvoir)

5.2.2 Virgule

La **virgule** permet d'**isoler** un ou plusieurs termes dans le déroulé de la phrase ; elle marque une **pause de peu de durée** à l'intérieur de la phrase.

⊕ Elle a donc essentiellement une fonction **syntactique** et une fonction **prosodique**.

a Termes juxtaposés et coordonnés

1° La virgule s'emploie obligatoirement **entre les termes coordonnés sans mot de liaison** (mots, syntagmes, propositions), c'est-à-dire **juxtaposés** (► p. 595 et p. 596).

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches. (Verlaine)
Mais si je me laisse distraire, si je rêve, si je te parle,
l'auto fait ce qui lui plaît. (G. Duhamel)
Plus on est de fous, plus on rit.

► REMARQUE

On ne met pas de virgule entre les différentes parties d'une somme.

Vingt francs cinquante centimes.
Il part tous les jours à huit heures dix. (M. Butor.)

2° La virgule s'emploie généralement quand les termes sont coordonnés par une **autre conjonction que et, ou, ni** :

Il est riche, mais avare. (Académie)
Rien ne dompte la conscience de l'homme, car la conscience de l'homme, c'est la pensée de Dieu. (Hugo)

► REMARQUES

1. Avant *et, ou, ni*, normalement il n'y a pas de virgule.

En moisson et en vendange, il n'y a ni fête ni dimanche. (Proverbe)
Cependant, une virgule peut apparaître lorsqu'il y a une raison particulière, par exemple quand la conjonction unit des phrases (ou sous-phrases) dont les sujets sont différents.

La tempête s'éloigne, et les vents sont calmés. (Musset)
2. On met assez souvent une virgule devant les conjonctions *et, ou*, quand elles sont répétées (et devant *ni* quand il est répété plus de deux fois). Il s'agit d'une figure de style appelée **polysyndète**.

La terre était belle, et riche, et féconde. (Lamennais.)

3. On met une virgule devant *etc.* terminant une énumération.

Il y a dans son laboratoire toutes sortes d'ustensiles, des fourneaux, des cornues, des creusets, etc. (Académie)

b Constituants détachés

Ces constituants qui marquent une prédication seconde ou secondaire (► p. 449) ont une valeur explicative : ils sont situés à un autre niveau énonciatif. La virgule se dote alors, en plus de sa **fonction syntaxique démarcative**, d'une **fonction énonciative** (► p. 76).

Les modificateurs du groupe nominal en position détachée que sont **l'apposition, l'épithète détachées, la relative détachée, et la construction absolue** sont généralement séparés par des virgules de ce qui les entoure (sauf s'il y a un autre signe de ponctuation).

⊕ Lorsque la virgule sert à isoler des constituants marquant une prédication seconde ou situés à un autre niveau énonciatif, elle se dote alors, en plus de sa **fonction syntaxique démarcative**, d'une **fonction énonciative**.

Mon père, homme de pensée, de culture, de tradition, était imprégné du sentiment de la dignité de la France. (De Gaulle)
Les gamins, vêtus pareillement à leurs papas, semblaient incommodés par leurs habits neufs. (Flaubert)

► REMARQUES

1. Parmi les propositions relatives, la virgule permet de distinguer celles qui sont déterminatives ou essentielles et celles qui ne le sont pas (► pp. 621 et 617).

Je n'aime pas les chiens qui sont turbulents.
(= Parmi les chiens, je n'aime pas ceux qui sont turbulents.)
Je n'aime pas les chiens, qui sont turbulents.
(= Je n'aime pas les chiens, parce qu'ils sont turbulents.)

2. La **construction absolue** (► p. 453) est presque toujours séparée par des virgules de ce qui l'entoure (sauf s'il y a un autre signe de ponctuation).

L'âne riait si fort qu'il se roulait dans l'herbe, les quatre fers en l'air. (M. Aymé)
Elle mangeait délicatement, le petit doigt écarté. (Simenon)

Le **complément non essentiel** (► p. 471) placé en tête de la phrase peut être suivi d'une virgule, spécialement lorsqu'il a une certaine longueur ou lorsqu'il a la forme d'une proposition.

Dans les champs, c'était une terrible fusillade. À chaque coup, je fermais les yeux. (A. Daudet)
Quand les riches se font la guerre, ce sont les pauvres qui meurent. (Sartre.)

⊕ À sa place ordinaire, le complément non essentiel n'est pas, normalement, précédé d'une virgule. Toutefois, lorsque le complément est une proposition à valeur explicative, celle-ci est souvent précédée d'une virgule.

Partez donc, puisque vous êtes si pressé. La conjonction puisque a une valeur énonciative marquée : la proposition sert à justifier celle qui précède.

► REMARQUES

1. La virgule manque s'il y a inversion du sujet :

De chaque branche
Part une voix
Sous la ramée. (Verlaine)

2. Entre le sujet et le verbe, entre le verbe et ses compléments essentiels, entre la copule et l'attribut, il n'y a pas de pause et donc pas de virgule, sauf raison particulière.

Lorsque le sujet est formé de plusieurs termes coordonnés sans conjonction, plus d'un auteur met une virgule entre le dernier terme et le verbe.

Une conférence, un souvenir, une simple allusion, ouvrait des perspectives insoupçonnées. (Martin du Gard)

3. Il est permis de marquer par une virgule l'omission du verbe dans une phrase coordonnée à celle où il est exprimé.

Le sportif parle sans cesse de matchs et de records ; le financier, de Bourse et de capitaux.

Mais : *Tu seras dame, et moi comte.* (Hugo)

C Groupes sans fonction dans la phrase

Ils sont généralement encadrés de virgules (sauf s'il y a une autre ponctuation).

- + C'est le cas des mots mis en **apostrophe**, des **incidentes** et des **incises**, ainsi que des termes marquant un **redoublement syntaxique** et des **termes redondants**. Les virgules se dotent alors également d'une fonction **énonciative**.

Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille. (Baudelaire) Apostrophe

Cela n'est pas général, bien entendu, mais cela se produit fréquemment. (H. Malot)

Incidente

J'irai, m'a-t-elle répondu, si vous m'accompagnez. Incise

J'ai cherché partout, partout. Redondance

Je vous assure, moi, que cela se fera. Redoublement syntaxique du sujet (► p. 533)

- + Pour les éléments incidents, on peut recourir aux parenthèses (► p. 84) ou aux tirets (► p. 83).

5.2.3 Point-virgule

Le **point-virgule** n'intervient qu'au sein de la phrase ; il marque une **pause de moyenne durée**.

• Tantôt, dans une phrase, il joue le **rôle d'une virgule**, pour séparer des parties d'une certaine étendue, surtout lorsqu'une de ces parties au moins est déjà subdivisée par une virgule.

Les registres seront cotés et paraphés, dans chaque corps, par l'officier qui le commande ; et à l'état-major, par le chef de l'état-major général. (Code civil)

• Tantôt, il joue le **rôle du point** : il sépare des sous-phrases, ou propositions, grammaticalement complètes, mais logiquement associées.

Un paysage pourra être beau, gracieux, sublime, insignifiant ou laid ; il ne sera jamais risible. (Bergson)

- + On peut conférer au point-virgule différents effets de sens, selon le lien logique qu'il souligne :

• **adversatif**

Un dandy peut être un homme blasé, peut être un homme souffrant ; mais, dans ce dernier cas, il sourira comme le Lacédémonien sous la morsure du serpent. (Baudelaire)

• **causal**

La vie m'apparaissait sous un aspect tout autre ; je venais de naître à un nouvel ordre d'idées. (Th. Gautier)

• **consécutif**

On n'a pas mis la table ce soir-là ; chacun dîne sur ses genoux, où il peut, dans la salle de classe obscure. (Alain-Fournier)

5.3 La ponctuation de discours

Certains signes de ponctuation ont une **fonction première énonciative** (► p. 83), c'est-à-dire qu'ils nous renseignent sur des changements dans la **situation d'énonciation** (► p. 699).

- + Ils signalent la présence du locuteur, un changement de locuteur, le discours rapporté ou un décrochage énonciatif. En somme ils structurent le discours en différents plans énonciatifs, et signalent les différentes voix qui le composent.

5.3.1 Point d'interrogation

Le **point d'interrogation** s'emploie à la fin d'une **phrase interrogative**.

- + Ceci lui confère une fonction **prosodique** (il marque la pause), une fonction **intonative** (intonation montante) et une fonction **énonciative** (il indique une modalité de phrase).

| *Qu'est-il devenu ?* *Où est-elle ?* *Comment faire ?*

► REMARQUES

1. La phrase interrogative peut se trouver insérée dans une autre phrase.

Un soir, t'en souvient-il ? nous voguions en silence. (Lamartine)

Tu viens déjeuner demain ? lui demanda-t-elle à mi-voix. (Colette)

2. Lorsque l'interrogation est indirecte, on n'a pas une phrase interrogative et il ne faut pas de point d'interrogation.

Je me demande où elle se cache. Et non : *je me demande où elle se cache ?*

5.3.2 Point d'exclamation

Le **point d'exclamation** s'emploie à la fin d'une **phrase exclamative**.

- + Il est lié à la **modalité exclamative** (► p. 495) de la phrase. Cette modalité se superpose à l'une des modalités principales de la phrase. C'est pourquoi on l'emploie à la fin d'une phrase **assertive** ou **injonctive** (exprimant le souhait ou l'ordre) voire interrogative, marquée par une intonation exclamative ; il absorbe alors le point final. Sa fonction est principalement **énonciative**, même s'il se dote aussi d'une valeur **prosodique** et **intonative**.

| *Que je suis content !* *Puisse-t-elle réussir !*
Furieux, il cria : « Va-t'en ! »

► REMARQUE

L'énoncé exclamatif peut ne comporter qu'un mot :

Bravo !

Eh bien ! qu'attendez-vous pour me donner votre nom ? (J. Cayrol)

5.3.3 Deux points

Les **deux points** introduisent un élément qui découle de l'énoncé précédent.

- + Plus précisément, ils introduisent un élément dont l'énonciation découle de celle de l'énoncé précédent, et ont une **fonction énonciative**.

Ils s'emploient

- pour annoncer, en discours direct, la **citation d'un texte**, la **reproduction des paroles ou des pensées de quelqu'un**. Ils indiquent le seuil entre la narration et le discours.

Tout le monde aussitôt se demandait : « Une visite, qui cela peut-il être ? » (Proust)

- pour introduire les termes d'une **énumération** ou une suite d'**exemples**.

J'avais déjà manifesté ma pensée par quelques publications : La Discorde chez l'ennemi, Le Fil de l'épée, un certain nombre d'articles de revue. (De Gaulle)

- pour établir entre des phrases juxtaposées un **lien logique fort de conséquence** ou de **cause**, justifiant non tant l'énoncé que l'énonciation.

Le professorat fit l'affaire : Charles choisit d'enseigner l'allemand. (Sartre)

Son rhume ne lui facilitait pas la tâche : peu de temps auparavant, un violent éternuement l'avait astreint à s'interrompre pour s'essuyer les doigts. (J.-Ph. Toussaint)

Pour l'usage de la majuscule après les deux points, ► p. 73.

5.3.4 Points de suspension

Les **points de suspension**, qui vont par **trois**, indiquent qu'une phrase est laissée **inachevée**, volontairement ou à la suite d'une interruption due à une cause extérieure.

- +

En plus de leur **fonction prosodique pausale**, ils signalent la présence subjective du locuteur ou de son interlocuteur et ont donc une **fonction énonciative**.

Mon bracelet-montre, qui étincelle, répond pour moi. M^{me} Colu me happe le poignet, reste sidérée.

— *Il est fou, dit-elle. Ça vaut au moins...*

Le chiffre est trop gros pour lui sortir de la bouche. (H. Bazin)

- +

Signes parfois appelés « **d'évocation** », ils traduisent la disposition subjective du locuteur ou du scripteur, c'est-à-dire celui qui écrit, à l'égard de ce dont il parle, et obligent le lecteur à compléter le sens du discours ainsi interrompu ; leurs effets de sens sont variés et étroitement liés à la prise de parole ou au flux de pensée. Ce sont les outils du **monologue intérieur**. Ils permettent de reproduire l'hésitation d'un locuteur, un prolongement inexprimé de sa pensée, ou sa volonté de détacher un terme et de le mettre en valeur.

Je tiens quand même à vous dire que je regrette d'avoir soutenu... avec acharnement, avec entêtement... avec colère... (Ionesco)

L'abbé Martin était curé... de Cucugnan. (Daudet)

J'ai rêvé dans la Grotte où nage la Sirène... (Nerval)

REMARQUES

1. Les points de suspension se mettent à la place d'un mot omis ou réduit à l'initiale, parce qu'on ne veut pas le donner en entier.

Marceau enfourchait sa bicyclette et retournait à..., lorsqu'il avisa un morceau de fer à cheval sur la route. (Gide)

J'apprends qu'il était l'ami de Tony B..., mort en 1942. (Green)

L'astérisque sert au même usage (► p. 83).

2. Les points de suspension sont **superflus** après *etc.* (sauf raison particulière) : voir l'exemple de l'Académie ► p. 78.

5.3.5 Astérisque

L'**astérisque** (nom masculin) a la forme d'une **petite étoile**. Il a plusieurs rôles.

- +

Quoique l'astérisque puisse n'avoir d'incidence, dans ses emplois les plus fréquents, que sur un seul mot, son utilisation signale toujours une intervention de l'énonciateur. En cela, il a une **fonction énonciative**.

- Il peut, quand il est **triplé** après l'initiale d'un nom propre, signaler, comme les points de suspension, que **ce nom ne peut être cité intégralement** (par discrétion, par pudeur, par correction,...).

! *Je venais vous annoncer votre nomination à la cure de C***. (Th. Gautier)*

- Quand il n'apparaît qu'**une fois après un mot**, il signale le renvoi à une note de marge ou de bas de page.

- Dans un dictionnaire ou dans un ouvrage sur la langue, l'astérisque peut signaler un « **h** » **aspiré** (**haine*, **honte*), un **étymon** restitué mais non attesté (celui de *cartable* : **cartabalum* de *charta* = « papier » et *balum* = « qui contient »), les **constructions agrammaticales** (**après qu'il soit venu*).

REMARQUE

Quand un doute subsiste, on emploie plutôt le point d'interrogation :

? *après qu'il soit venu*

- On utilise enfin l'astérisque (seul, à deux ou trois) pour marquer les **subdivisions d'un texte**, le passage d'une partie à l'autre, d'une strophe à l'autre.

Le spectre m'attendait ; l'être sombre et tranquille

Me prit par les cheveux dans sa main qui grandit,

M'emporta sur le haut du rocher, et me dit :

*

**

Sache que tout connaît sa loi, son but, sa route ;

Que, de l'astre au ciron, l'immensité écoute ;

Que tout a conscience en la création ; (Hugo)

5.3.6 Tiret simple

Le **tiret simple** ou **tiret cadratin** (tiret le plus long, à distinguer du trait d'union : ► p. 87) a une **fonction énonciative** ; il s'emploie

- dans un dialogue, pour indiquer un **changement d'interlocuteur**.

— *Louisa, es-tu fâchée ?*

Elle secoua la tête.

— *Alors pourquoi ne dis-tu rien ?*

— *C'est que je n'ai rien à dire. (Ramuz)*

- pour **éviter de répéter**, dans certains dictionnaires, un mot servant d'entrée, ou les mots situés immédiatement au-dessus de lui, dans un tableau.

Louis Aragon, *Le Fou d'Elsa, poème*, Paris, Gallimard, coll. « N.R.F. », 1963.
 —, *La Mise à mort*, Paris, Gallimard, coll. « N.R.F. », 1965.
 —, *Blanche ou l'Oubli*, Paris, Gallimard, coll. « N.R.F. », 1967. Ici, le tiret long permet d'éviter la répétition du nom de l'auteur : Louis Aragon.

• placé après n'importe quel signe de ponctuation, pour **renforcer l'effet de pause** ou de dissociation marqué par ce signe.

l *Je suis le ténébreux, – le veuf, – l'inconsolé* (Nerval)

5.3.7 Guillemets

Les **guillemets** vont par paire et s'emploient pour **encadrer des propos rapportés** directement, qu'il s'agisse de paroles, de pensées ou d'écrits. Ils ont une **fonction énonciative**.

« Non, Monsieur, c'est à la carte », répondit le maître d'hôtel à Fernand qui demandait « le prix fixe ». (Fr. Mauriac)

+ Les guillemets peuvent n'encadrer qu'un **bref segment de texte**, parfois réduit à un mot (► p. 714). C'est alors le seul à n'être pas assumé par le locuteur : ce peut être une marque de respect de la lettre du texte cité, un souci de pittoresque ou de réalisme, mais il arrive qu'il y ait une intention ironique. Dans cet emploi, les guillemets sont en concurrence avec l'**italique** (► p. 72).

Elle m'a expliqué que « pour le moment » elle était « associée » avec la dénommée Suzanne, une vieille amie à elle et un peu sa « grande sœur ». (Modiano)

Pour noter les **dialogues**, on se contente généralement de faire commencer chaque réplique par un **alinéa** et un **tiret** : exemple de Ramuz ► ci-dessus.

REMARQUES

1. Dans l'écriture **manuscrite**, qui ne connaît pas l'italique, on **encadre** souvent de guillemets ce que l'on met en italique (► p. 72) dans un texte imprimé.
2. Dans les écrits qui concernent la langue, le sens des mots ou des expressions est souvent présenté entre guillemets.

Un des mots auxquels j'ai accordé le plus tôt une valeur érotique, c'est le mot courtisane, que je prenais dans le sens de féminin de « courtisan » bien que je sentisse qu'il y avait là quelque chose de spécial et, pour moi, d'assez mystérieux. (Leiris)

3. Si le passage entre guillemets est une **phrase interrogative** (ou se termine par une phrase interrogative), le point d'interrogation se met **avant les guillemets fermants**. Même chose pour le point d'exclamation.

« Où sont les enfants ? » Elle surgissait, essoufflée par sa quête constante de mère-chienne tendre, tête levée et flairant le vent. (Colette)

« J'ai un amant ! Un amant ! » (Flaubert)

- On met aussi le point **avant les guillemets** quand la citation forme une phrase complète : « Il y a un truc. » (Nothomb)

5.3.8 Parenthèses et tirets doubles

Les **parenthèses** et les **tirets doubles** vont par deux. Ils ont une **fonction énonciative** : ils s'emploient pour **insérer** ou **extraire** dans une phrase un élément de la phrase présenté comme accessoire ou secondaire.

Il finit par se décider à saluer son frère et comme il pleuvait (il pleuvait à verso et à hecto) il lui dit (à son frère) (Queneau)

L'élément entre parenthèses peut occuper ou non une fonction dans la phrase.

+ 1. L'élément entre parenthèses **peut occuper une fonction dans la phrase encadrante** ; mais, comme il est isolé du reste de la phrase, il n'a pas d'influence sur celle-ci. Il apparaît donc comme **extrait de la phrase**. Il s'agit toujours d'un élément à caractère facultatif (adjectif, relative, complément du nom, complément circonstanciel) :

Soudain elle pousse un cri. « Là (me montrant le haut de la glace de la portière) il y a quelqu'un. » (Breton)

Élevé dans l'esprit de la secte des Quakers — à laquelle appartenait sa mère —, il n'avait jamais été un grand lecteur des textes sacrés. (M. Tournier)

2. L'élément entre parenthèses peut **ne pas occuper de fonction dans la phrase encadrante**. Il apparaît alors comme **inséré dans la phrase**, qu'il s'agisse d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une proposition (incise, incidente, ou indépendante).

Madeleine et Henri, seuls à table avec vous (Thomas et Jacqueline avaient dîné à la cuisine et s'étaient couchés), regardaient la dame. (Butor)

Voici les photos des travaux du haut barrage — dix-sept fois la pyramide de Chéops — qui va faire naître un lac de cinq cents kilomètres. (Malraux)

3. L'élément mis entre parenthèses peut être dans une **relation de couplage ou d'alternative** avec un autre mot de la phrase. Cet élément entre parenthèses est alors souvent introduit par la conjonction de coordination « ou ».

C'était au fond de petites gens, et la ruse (ou l'apparence de la ruse) ne manquait jamais de les rassurer. (J. Dutourd)

REMARQUES

1. On appelle aussi parenthèse le **texte** mis entre parenthèses.
2. Devant le point qui termine la phrase, le **second tiret** disparaît.
Si vous restez sourds aux avertissements des saints, nous écopons avec vous, comme vous, plus que vous — s'il est permis d'employer cette expression familière. (Bernanos)
3. Le tiret (mais non la parenthèse) peut se **combinaison** avec une virgule, un point-virgule, un point, pour les renforcer.

Le vin de paille lui délia la langue, — résultat auquel eût suffi un simple verre d'eau. (Colette)

5.3.9 Crochets

Les **crochets** s'utilisent comme les parenthèses, mais leur usage est limité à deux situations précises. Ils ont une **fonction énonciative**.

a pour éviter une succession de parenthèses

On les emploie surtout pour éviter une succession de parenthèses.

l *Chateaubriand s'est fait l'apologiste du christianisme (cf. Génie du christianisme [1802]).*

b pour intervenir sur un texte

Lorsque l'on **intervient dans un texte**, afin de le citer, pour le **couper** ou pour **modifier** une terminaison, afin de faciliter son insertion dans le discours encadrant, on indique cette intervention au moyen des crochets.

• exemple de **coupure** :

Il*s* allaient, ils allaient, les bras enlacés, sans parler. [...] C'est là qu'ils s'arrêteraient pour vivre ; [...] (Flaubert)

• exemple de **modification** et d'**ajout** où les crochets servent pour encadrer, à l'intérieur d'une citation, des mots qui n'en font pas partie :

La comtesse dit à Suzanne qu'« [elles] av[ai]ent du temps devant [elles]. »
Samedi 21 avril [1888], neuf heures trente
Oh ! Je voudrais écrire, écrire... (P. Louÿs) Ici, une année a été ajoutée pour permettre au lecteur de mieux dater la lettre qu'il va lire ; mais ce n'est pas le fait de l'auteur, c'est celui de l'éditeur.
Fernand Cazenave dégagea le bras où s'était agrippé [sic¹] sa mère. (Fr. Mauriac)

▶ REMARQUE

Dans les ouvrages de linguistique, on place entre crochets les transcriptions phonétiques. (▶ p. 50.)

5.3.10 Barre oblique

La **barre oblique** s'est introduite au XX^e siècle pour remplacer une **conjonction de coordination** (parfois une préposition), en particulier dans des expressions elliptiques. Elle signale toujours une présence **énonciative**. Elle a donc une fonction énonciative.

Voilà pour la différence artisan / bourgeois. (E. Le Roy Ladurie)
(= la différence entre l'artisan et le bourgeois.)
Notez la formule (traduite de l'anglais et critiquée à ce titre) **et / ou** indiquant que ces conjonctions sont justifiées toutes deux.
Il y a des phrases pour la compréhension desquelles tout recours au contexte et / ou à la situation est inutile. (G. Mounin)

Elle s'emploie aussi **dans les citations** pour indiquer l'endroit où l'auteur cité va à la **ligne**, notamment lorsque l'on cite une portion de **texte versifié** appartenant à deux vers successifs, afin de l'intégrer pleinement dans la linéarité de son propre texte :

I Murs, villes / Et ports, / Asile / De mort, / Mer grise / Où brise / La bise, / Tout dort. (Hugo)

5.4 La ponctuation de mots

Certains signes marquent la ponctuation au niveau du mot, sans aller jusqu'à servir l'organisation de la phrase ou la structuration du discours. Ce sont : l'**apostrophe**

1. Ce mot latin s'emploie pour confirmer l'exactitude de la citation, lorsque celle-ci pourrait surprendre. Dans le cas présent, il faudrait *agrippée*.

et le **trait d'union**, signes auxiliaires d'élosion ou d'union ; le **point abrégatif**, qui comme son nom l'indique, permet d'abrégier un mot. Le **blanc typographique** joue également un rôle dans la délimitation des mots.

5.4.1 Trait d'union (-)

Le trait d'union (à distinguer du *tiret*, qui est plus long ▶ p. 83) appartient à la ponctuation de mots ; comme son nom l'indique, il sert à

a à relier des parties de mots

Ce sont les parties d'un mot qu'on a dû couper au bout de la ligne, faute de place ; voir les règles au ▶ p. 48.

b à lier plusieurs mots1° Dans certains **mots composés** :

Arc-en-ciel, vis-à-vis, après-midi
Céline, c'est souvent moins une débâcle de la langue qu'un accident du tout-à-l'égoût.
(Gracq)

- ⊕ L'usage est assez difficile à ramener à des règles. Souvent il y a trait d'union
- Lorsqu'on pourrait confondre la lexie avec un syntagme :
petite-fille par rapport à *petite fille*,
pot-de-vin par rapport à *pot de vin*,
sur-le-champ par rapport à *sur le champ*.
Mais : *chemin de fer*, *tout de suite*, *tout à fait*.
 - Lorsque le composé a une structure qui n'est pas celle d'un syntagme normal :
pêle-mêle (que le Conseil supérieur de la langue française ▶ p. 30] propose de souder)
attrape-nigaud.
Pour *saint*, ▶ p. 75 — Pour *non*, *presque*, *quasi*, ▶ p. 111 — Pour *demi*, *mi*, *semi*, ▶ p. 235

2° Entre le verbe et le pronom personnel sujet (ainsi que *ce* et *on*) placé après celui-ci.

I Dis-je, dit-il, voit-on. Est-ce vrai ? Votre père vient-il ?

De même avant et après le *t*, **consonne analogique** (▶ p. 337) joignant les pronoms *il*, *elle*, *on* au verbe.

I Répliqua-t-il, chante-t-elle, convainc-t-on ?

3° Entre l'impératif et le ou les pronoms personnels compléments formant avec le verbe un groupe phonétique, sans pause possible.

Crois-moi. Prends-le. Vas-y.
Dites-le-moi. Faites-le-moi savoir.
Mais sans trait d'union : *Veuille me suivre*.
Viens me le raconter. — *Va-t'en*. [▶ p. 255]

4° Dans les **numéraux composés**, entre les termes qui sont l'un et l'autre **moindres que cent** (s'il n'y a pas de *et*).

| *Quatre-vingt-dix-huit, cinq cent vingt-cinq.*

REMARQUE

Le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30) propose de supprimer ces deux exceptions. On peut donc écrire :

vingt-et-un, vingt-et-unième, deux-cent-un, etc.

Million et *milliard*, qui sont des noms, échappent à cette rectification :
deux millions cent

5° **Devant *ci* et *là*** joints aux diverses formes du pronom *celui* ou à un nom précédé d'un déterminant démonstratif.

| *Celui-ci, ceux-là, cette personne-ci, ces choses-là.*

REMARQUE

On emploie aussi le trait d'union dans ces locutions adverbiales, où entrent *ci* et *là* :
ci-contre, ci-joint, là-haut, là-bas, là-dessus, jusque-là, par-ci par-là, de-ci de-là, etc.

6° **Entre le pronom personnel et l'adjectif même.**

| *Moi-même, nous-mêmes, etc.*

Mais : *ceux même, ici même, etc.*

5.4.2 Point abrégé

a L'abréviation

L'**abréviation** consiste à écrire un mot en n'utilisant qu'une partie de ses lettres.

| *M. pour Monsieur ; etc. pour et cetera.*

REMARQUES

1. Il n'y a pas de prononciation particulière pour l'abréviation : *M. et etc.* se prononcent comme *Monsieur* et *et cetera*.

L'abréviation est donc à distinguer¹ de la **réduction** (► p. 115), laquelle donne naissance à un mot nouveau aussi bien dans la langue parlée que dans l'écrit : *Photo*, tiré de *photographie*.

Dans le cas des **sigles** (► p. 121), ce qui était à l'origine une abréviation graphique est devenu un mot : *O.N.U.*, abréviation de *Organisation des Nations unies*, se prononce, soit [ɔny], en utilisant le nom des lettres ; soit, plus couramment [ɔny], en utilisant la prononciation ordinaire des lettres.

2. Quand on s'adresse aux personnes qui portent les titres de *Monsieur, Madame, Mademoiselle, Monseigneur, Docteur, Maître*, l'abréviation n'est pas admise. On ne commence pas une lettre par : **Cher M.*

1. À distinguer aussi des **diminutifs** : ce procédé consiste à créer un mot nouveau (*maisonnette*) en ajoutant à un mot existant (*maison*) un suffixe (-ette) indiquant la petitesse.

b Le point abrégé

Pour cela, on utilise le **point abrégé**, qui n'est pas le point de clôture de la phrase. C'est un point qui **abrège un mot** et **remplace toutes les lettres du mot**, sauf une, voire quelques-unes :

1° **Le mot est réduit à son début, et l'abréviation se termine par un point.**

• Le mot est **réduit à sa lettre initiale**.

| *M.* pour *Monsieur* ; *p.* pour *page*.

⊕ Pour une locution on abrège chacun des mots, avec autant de points qu'il y a de mots abrégés (voir cependant la remarque ci-dessous) :

P.S. pour *post scriptum*. (Comme nom : *un P.-S.*)

Mais : *c.-à-d.* (sans point après à) pour *c'est-à-dire*.

• Le mot **conserve plusieurs lettres**

– soit pour ne pas couper un digramme consonantique.

| *Ch.* pour *Charles* ; *Ph.* pour *Philippe*.

Pourtant, on écrit *J.-C.* pour *Jésus-Christ*.

⊕ Les digrammes vocaliques sont régulièrement réduits au premier élément : *A.* pour *André* ; *O.* pour *ouest*.

– soit pour des abréviations moins usuelles.

| *hab.* pour *habitants*.

⊕ Cas particulier : *Cf.* pour *confer*. On écrit aussi *cfr etc.* pour *et cetera*.

1. Pour les **sigles**, on a normalement un point après chacune des lettres :

U.R.S.S. pour *Union des républiques socialistes soviétiques*.

Toutefois, lorsque le sigle est prononcé avec la valeur ordinaire des lettres, on supprime souvent les points :

l'ONU [ɔny] pour *l'Organisation des Nations unies*

l'OTAN [ɔtā] pour *l'Organisation du traité de l'Atlantique nord*.

Parfois même on considère qu'il s'agit d'un mot comme un autre et on ne l'écrit pas en capitales :

l'Unesco pour l'organisation appelée en anglais *United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization*
un ovni pour *un objet volant non identifié*.

2. Certaines abréviations constituées par la lettre initiale font leur pluriel en **redoublant** cette lettre :

MM. pour *Messieurs* ; *pp.* pour *pages*.

2° **Le mot est réduit à son début et à sa fin.**

Dans ce cas il n'y a **pas de point**. La fin est écrite au-dessus de la ligne dans un caractère plus petit.

| *M^e* pour *Maître* ; *M^{me}* pour *Madame* ; *M^{lle}* pour *Mademoiselle* ;

M^{gr} pour *Monseigneur* ; *D^r* pour *Docteur*.

C^e pour *compagnie* ; *n^o* pour *numéro*.

► REMARQUES

1. Dans un texte manuscrit, on écrit souvent la deuxième partie de l'abréviation sur la même ligne que la lettre initiale ; *Mme, Mlle, Mgr, Dr* ; cela est exclu lorsque la deuxième partie est constituée seulement par des voyelles : **Me, *no* risqueraient d'être mal compris.
2. Les mots abrégés conservant la dernière partie du mot entier prennent la marque du pluriel : *n^{os}* pour *numéros* ; *M^{ies}* pour *Mesdemoiselles* ; *M^{mes}* pour *Mesdames*.
3. Pour la façon dont on écrit les numéraux ordinaux, ► p. 81.

5.4.3 Apostrophe (')

L'**apostrophe** appartient à la ponctuation de mot ; c'est un **signe d'élisio**n qui se place en haut et à droite d'une consonne pour **indiquer l'élisio**n de *a, e, i* après **cette consonne**.

l *L'arme, d'abord, il s'en va, s'il pleut. Va-t'en.*

► REMARQUES

1. Certaines élisions de *e* ne sont pas marquées dans l'écriture ; voir les règles au ► p. 53.
2. L'apostrophe peut parfois marquer l'union des mots en composition, comme le trait d'union (*presqu'île, aujourd'hui* et certains verbes après *entre* (*s'entr'aimer, s'entr'accorder*).

6. Les symboles

6.1 Définition

Ni signe de ponctuation, ni lettre, ni signe auxiliaires, le **symbole**, propre à la seule langue écrite, est un **logogramme**. Au lieu d'écrire un mot au moyen de lettres, on le représente parfois par un **signe**, qui est le même **quelle que soit la langue** :

l & appelé « esperluette » est pour *et* dans un texte français, pour *and* dans un texte anglais, etc.

Autre symbole de la langue courante :

l § pour *paragraphe* (§§ pour *paragraphes*).

► REMARQUES

1. On peut ranger aussi parmi les symboles l'**astérisque** ► p. 83. Les **langues techniques** utilisent souvent des symboles ; par exemple, en économie : £ = *livre sterling* ; \$ = *dollar* ; — en mathématiques : +, =, π, etc. Les **chiffres** sont aussi des symboles ; ► p. 81.
3. Les **noms de mesures**, qui à l'origine ont été souvent des abréviations de mots français, sont considérés comme des symboles ; par conséquent, ils s'écrivent sans point et ne prennent pas la marque du pluriel.
200 € pour *deux cents euros*.
200 kg pour *deux cents kilos* (ou *kilogrammes*).

6.2 Chiffres arabes et chiffres romains

6.2.1 Chiffres arabes

Les **chiffres arabes** appartiennent au **langage mathématique**. Lorsqu'il s'agit d'un texte ordinaire destiné à autrui, on ne les utilise que dans des cas particuliers, notamment pour indiquer les **dates**, les **heures** (sauf midi et minuit), les **numéros de pages**, d'**immeubles**, et aussi pour transcrire des grands **nombre**s.

l *Il est mort le 21 janvier 1938, à 9 heures.*
J'habite rue de l'Observatoire, au numéro 42. — Page 232.
La ville de Montréal compte 2 900 000 habitants.

6.2.2 Chiffres romains

Les **chiffres romains** ont été abandonnés par les mathématiciens. Ils sont fondés sur **sept signes**.

I = 1	X = 10	C = 100	M = 1 000
V = 5	L = 50	D = 500	

Les autres nombres sont formés par addition et / ou soustraction ; un chiffre placé à la gauche d'un chiffre qui lui est supérieur indique la soustraction.

III = 3 (I + I + I).
LX = 60 (L + X).
XL = 40 (L - X).
XCII = 92 (C - X + II).

Les chiffres romains s'emploient notamment pour les **divisions des livres**, pour la **numérotation des siècles**, des **souverains**.

<i>L'acte III de Phèdre.</i>	<i>Le chapitre X.</i>
<i>Au XX^e siècle (voir remarque ci-dessous).</i>	
<i>Napoléon III.</i>	<i>Louis XIV.</i>

► REMARQUE

Les numéraux ordinaux s'abrégent de la façon suivante :

1^{er} ou I^{er} (*premier*), 1^{re} ou I^{re} (*première*), 2^e ou II^e (*deuxième*), 3^e ou III^e (*troisième*), etc.
Mais : n^{ième}.

À ne pas confondre avec l'abréviation des mots latins *primo, secundo, tertio...* : 1^o, 2^o, 3^o...

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, §§ 63-136.
- CATACH Nina, *La Ponctuation*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1994.
- GERMONI Karine, *Majuscules, abréviations et symboles. Règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. « Grevisse langue française », 2013.

- HOUDART Olivier et PRIOUL Sylvie, *L'Art de la ponctuation*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 2006.
- NARJOUX Cécile, *La Ponctuation. Règles, exercices et corrigés* [2010], Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. « Grevisse langue française », 2014.
- ANIS Jacques, *L'Écriture, théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck Université, 1988.
- CATACH Nina, *L'Orthographe française* [1991], Paris, Nathan Université, 2010.
- CATACH Nina, *L'Orthographe*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2012.
- PÉTILLON Sabine (dir.), « La Ponctuation », *L'Information grammaticale*, n° 102, 2004. En ligne sur Persée : http://www.persee.fr/issue/ligram_0222-9838_2004_num_102_1
- PÉTILLON-BOUCHERON Sabine, *Les Détours de la langue : étude sur la parenthèse et le tiret double*, Peeters, coll. « Bibliothèque de l'Information grammaticale », Paris-Leuven, 2003.

Le lexique : origine, formation et sens

1. Le mot	93
1.1 Généralités	93
1.2 Le morphème	95
1.3 Le lexique	95
2. Le classement des mots	96
2.1 Les classes de mots	96
2.2 Les mots variables	97
2.3 Les mots invariables	98
3. L'origine des mots	98
3.1 L'évolution de la langue	98
3.2 Les familles de mots	100
3.3 Le fonds primitif latin	101
3.4 Les emprunts	102
3.5 La formation des mots	104
4. Le sens des mots	117
4.1 Le signifié	117
4.2 La dénotation et la connotation	118
4.3 Les relations sémantiques	119
4.4 L'évolution sémantique	120

1. Le mot

1.1 Généralités

1.1.1 Définition

Le **mot** est l'unité de base de notre système grammatical. Il associe une **forme** (le **signifiant**) et un **sens** (le **signifié**). On définit donc le mot comme une **suite**¹ de **sons** (ou de lettres, si on envisage la langue écrite) et comme une **unité de sens** déjà construite fournie par la langue pour communiquer, et qui ne peut se diviser en unités plus petites répondant à la même définition.

| *Le téléphone est une invention parfois ennuyeuse* est une phrase composée de sept mots.

1. Suite qui peut se réduire à un seul son (ou à une seule lettre) : à, a.

- ⊕ Il faut distinguer les **mots lexicaux** des **mots grammaticaux**.
- a) Les **mots lexicaux** ont un sens précis et permettent la dénomination. Ils ont une véritable **définition**. Il s'agit des noms, adjectifs, verbes et d'un certain nombre d'adverbes. Leur fond se renouvelle constamment : certains mots sortent de l'usage, d'autres sont créés (néologismes) ▶ p. 99.
- b) Les **mots grammaticaux**, ou **mots-outils**, généralement courts et monosyllabiques, que sont les déterminants, pronoms, prépositions, conjonctions et certains adverbes (de négation, de liaison...), ont un sens plus général. Leur rôle est plus grammatical que sémantique. Ils servent l'**organisation de la phrase** et permettent d'indiquer les relations entre les mots et les syntagmes, ou marquent, comme les déterminants, l'entrée d'un mot dans le discours, c'est-à-dire son actualisation. Ils constituent une catégorie finie, c'est-à-dire que leur nombre est limité et ne se renouvelle pas.

REMARQUES

1. Un mot peut aussi constituer une **phrase** à lui seul (▶ p. 120).
2. Les mots regroupés en **syntagme** ont une fonction¹ dans la phrase : on distingue d'habitude plusieurs mots dans un syntagme.

1.1.2 Le mot dans le dictionnaire

Le mot fait (ou pourrait faire) l'objet d'un article dans le **dictionnaire**.

- ⊕ 1. Le **dictionnaire** regroupe l'ensemble des mots disponibles dans la langue et en indique les sens préconstruits. Dans le dictionnaire, on regroupe en un seul article un certain nombre de formes considérées comme des **variantes d'un même mot**, qu'il s'agisse de ses **variantes allomorphes** (de allo- « autre » et -morphé : « forme » construisant des radicaux différents pour un même mot) conditionnées par la phonétique ou la syntaxe (ex : *paye / paie*), ou de ses **variantes flexionnelles** ou désinentielles conditionnées par l'accord : on désigne ces formes par l'infinitif s'il s'agit d'un verbe, par le masculin singulier s'il s'agit d'un adjectif, etc. : *a, ont, avais, eu*, etc. sont des variantes flexionnelles du verbe *avoir*.
2. Il n'est pas toujours facile d'**identifier** le mot dans la réalité. Si on prend la **langue écrite**, on considère généralement le mot comme caractérisé par la présence d'un **blanc** avant et après². Cependant il y a des suites que l'on est amené à considérer comme formant un mot, bien qu'elles contiennent des blancs : ce sont les **mots composés** et les **locutions** (▶ p. 111), comme *chemin de fer*, que l'on oppose à *chemin de terre*, qui n'est qu'un syntagme. De même, dans *Jean a dormi longtemps*, *a dormi* est une forme verbale constituée de deux mots. — Inversement, *au* est un mot qui résulte de la jonction de deux mots dont les fonctions (préposition et déterminant) restent présentes dans l'amalgame : *Jean est resté très tard au lit*. Si on prend la **langue parlée**, le mot n'est pas facile à isoler ; dans une phrase, les sons se groupent, non en mots, mais en une suite de syllabes, majoritairement de type consonne + voyelle, issues de la **liaison**, de l'**enchaînement** et de l'**élision**. Cette suite de syllabes constitue une **unité prosodique** démarquée par une variation prosodique sur la syllabe finale.

[lekõsejæ:Rnæsõpalepejæ:R]

Les conseillers ne sont pas les payeurs.

1. L'inventaire des fonctions dans la phrase est donné dans la troisième partie de cet ouvrage.
2. L'apostrophe et le trait d'union tantôt sont placés entre deux mots et équivalent à un blanc : *l'espoir, prends-le* ; tantôt sont placés à l'intérieur d'un mot : *quelqu'un, arc-en-ciel*.

[ilzõz[u]we avekõtuz[y]jasm dõzēbakasabl]
Ils ont joué avec enthousiasme dans un bac à sable.
[ʒvɛtd[o]ʒne m [õ]ʒn[o]ʒpijõ]
J'avais t'donner mon opinion.

1.2 Le morphème

Quoique peu de linguistes renoncent tout à fait à se servir de **mot**, on a tenté des analyses plus rigoureuses, en distinguant, entre le phonème et le syntagme, ce que les uns appellent le **monème** et les autres le **morphème**. Le **morphème** est la plus petite unité de signification.

| Dans *Nous chantons*, il y a trois morphèmes : [nu], [ʃõt] et [õ].

- ⊕ Comme il y a des mots lexicaux et des mots grammaticaux, il y a des **morphèmes lexicaux** (ou lexèmes) et des **morphèmes grammaticaux** (ou grammèmes). Le **morphème lexical** est porteur de sens lexical (ex : *doulour-* et *-eux*, dans *douloureux* et *chant-* dans *chantons*). Le **morphème grammatical** est porteur de sens grammatical (ex : *-s* dans *chiens* et *-ons* dans *chantons*). Parfois le morphème se confond avec le mot (ex : *chien*, dans *le*). Il faut distinguer les **morphèmes libres**, lexicaux ou grammaticaux, susceptibles d'être employés de manière autonome (ex : *chien*, dans *le*), des **morphèmes liés**, lesquels apparaissent a priori uniquement en association avec d'autres morphèmes, qu'il s'agisse des radicaux (*chant-*, *doulour-*) ou des **affixes** (*-eux*, *-s*). Les **affixes flexionnels** sont formés des **flexions** et **désinences** que sont les marques de genre et de nombre, de personne, de temps, de mode. Les **affixes dérivationnels** sont formés des **préfixes** et des **suffixes** et permettent la formation de mots nouveaux à partir d'un mot simple (ex : le préfixe *en-* et le suffixe *-(e)ment* dans *en-chant-ement*, *re-merci-ement*).

1.3 Le lexique

L'ensemble des mots d'une langue est le **lexique**.

- ⊕ Les linguistes distinguent le lexique du **vocabulaire**, qui est l'ensemble des mots employés dans une réalisation orale ou écrite : *Le vocabulaire du Code civil*, *le vocabulaire de Huysmans*. La **lexicologie** est l'étude du lexique. La **lexicographie** est la technique utilisée pour la confection d'un dictionnaire.

Comment procéder à l'étude lexicologique d'un mot ?

L'étude lexicologique d'un mot ou d'une lexie invite, après examen de sa **nature** (ou classe grammaticale) et de sa **fonction** dans la phrase (qui forment « l'étiquette » du mot), à interroger sa formation (approche morphologique) et son sens (approche sémantique).

- L'examen **morphologique** peut amener à examiner son étymologie, mais surtout son mode de construction : mot simple, mot complexe, construit ou non (▶ p. 104)

• L'examen sémantique invite à étudier son signifié de langue, tel qu'on le trouve dans le dictionnaire, et de discours, en cotexte étroit (dans la phrase d'occurrence) et en cotexte large (en observant les réseaux sémantiques et isotopiques).

2. Le classement des mots

2.1 Les classes de mots

On divise les mots en catégories, qu'on appelle traditionnellement **parties du discours** (ou **classes grammaticales**). Ces catégories définissent la **nature** du mot.

- + Les critères qui paraissent les plus sûrs sont **morphologiques** et **syntactiques**.
 - Le critère **morphologique** est essentiellement la **variabilité** ou l'**invariabilité** : il y a des mots qui ont plusieurs formes et des mots à forme unique. On reconnaît un verbe au fait qu'il se conjugue, un adjectif au fait qu'il s'accorde en genre et en nombre.

Dans, comme, et, hélas sont des mots invariables *Chien* et *bleu* sont des mots variables.
 - Le critère **syntactique** ou **distributionnel** est la **fonction** que le mot est susceptible de recevoir dans la phrase.

Le mot *chien* peut être sujet, complément du verbe, complément du nom,... C'est un nom.

REMARQUE

Le **mot-phrase** tel que *oui, non* est à part : il n'a pas une fonction dans la phrase ; il est une phrase.

Selon ces critères, on distingue **neuf classes de mots** (**cing** classes de mots **variables** et **quatre** classes de mots **invariables**).

REMARQUES

1. Pour certaines catégories, on propose aussi des définitions fondées sur la sémantique ; voir deuxième partie.
2. Un mot peut changer de catégorie : ► p. 116.

- + 1. La **variabilité** concerne la catégorie dans son ensemble. Il y a des mots qui appartiennent à une catégorie variable et qui pourtant ne varient pas (ou ne varient que partiellement) : *précis* ne varie pas en nombre, mais c'est un adjectif comme *bon*, qui varie en genre et en nombre ; *qui* ne varie ni en genre ni en nombre, mais c'est un pronom comme *lequel* (*laquelle, lesquels...*).
Cependant, s'il ne porte pas extérieurement les marques du genre et du nombre, *qui* les contient implicitement, puisqu'il peut transmettre un genre, un nombre et aussi une personne aux mots qui s'accordent avec lui.
Les femmes qui sont venues à sa rencontre. Le pronom transmet le genre, et le nombre et la personne de *femmes* au verbe.
Toi qui pâlis au nom de Vancouver (M. Thiry) Le pronom transmet la personne de *toi* au verbe.
- 2. La **variabilité** se manifeste ordinairement dans la finale des mots. Cette finale variable grammaticale est appelée **désinence** ou **flexion** (► p. 95) et s'oppose au **radical** : par exemple, le verbe *chanter* a le radical *chant-* [ʃɑ̃] et prend diverses

désinences ; certaines sont purement graphiques comme *-ent* ; d'autres, à la fois graphiques et phonétiques, comme *-ons* [ɔ̃]. ► p. 62-63
Dans un certain nombre de mots, que l'on appelle irréguliers, il est difficile de **distinguer le radical et la désinence** : par exemple, dans *œil* [œj] et *yeux* [jø] ; dans *ai* [e], *a* [A], *ont* [ɔ̃], *eu* [y], etc.

Souvent dans l'oral, parfois dans l'écrit, les indications morphologiques ne sont pas portées par le nom, mais par le déterminant : *la femme* [la fAm], *les femmes* [le fAm] ; *le prix, les prix*. Celles du verbe sont souvent portées par le sujet, notamment le pronom personnel : *j'aime* [ʒ ɛm], *il aime* [il ɛm].

Pour certains spécialistes, **base** et **radical** sont synonymes. Pour d'autres, la **base** est le **mot** qui a servi à former le mot étudié (ex : *chante* dans *chanteurs*) et le **radical** est le **morphème** qui reste quand on a ôté tous les affixes (ici, *chant-*). Dans cette dernière perspective, il arrive que base et radical se confondent (ex : *peur* dans *peureux*). ► p. 315

2.2 Les mots variables

a Le nom

Le **nom** ou **substantif** est porteur d'un genre, varie en nombre (parfois en genre), est susceptible d'être accompagné d'un déterminant, avec lequel il forme alors un **groupe nominal** ; — il est apte à servir de sujet, de complément essentiel du verbe, d'attribut, etc. (► p. 125 et suiv.)

b L'adjectif

L'**adjectif** varie en genre et en nombre (genre et nombre qu'il reçoit du nom, ou du pronom, auquel il se rapporte) ; — il est apte à servir d'épithète, d'apposition et d'attribut (► p. 209 et suiv.).

c Le déterminant

Le **déterminant** varie en genre et en nombre (genre et nombre qu'il reçoit du nom auquel il se rapporte) ; — il se joint à un nom pour en permettre l'**actualisation** dans le discours (► p. 157 et suiv.).

REMARQUE

Le déterminant possessif varie aussi en personne. *Mon, ton, son...*

d Le pronom

Le **pronom** varie en genre et en nombre (les pronoms personnels et possessifs varient aussi en personne ; les pronoms personnels, les relatifs et les interrogatifs varient aussi d'après leur fonction, et parfois d'après la catégorie du référent, animé, inanimé...) ; — il est susceptible d'avoir les diverses fonctions du **groupe nominal** (► p. 241 et suiv.).

- + Sur la distinction des pronoms en nominaux et en représentants, ► p. 244.

e Le verbe

Le **verbe** varie en personne, en nombre, en temps, en mode et en voix (au participe, il varie parfois en genre) ; — il est susceptible de servir de **prédicat** (► p. 297 et suiv.).

- + Sous la forme du **participe**, le verbe est susceptible d'avoir les fonctions de l'**adjectif**. Sous la forme de l'**infinitif**, il est susceptible d'avoir les fonctions du **nom**. Sous la forme du **gérondif**, il est susceptible d'avoir les fonctions de l'**adverbe**.

2.3 Mots invariables**a** L'adverbe

L'**adverbe** est susceptible de modifier la relation à un verbe, un adjectif ou un autre adverbe, voire à une proposition entière (► p. 395 et suiv.).

b La préposition

La **préposition** établit un rapport de liaison et de subordination entre des mots ou des syntagmes (► p. 395 et suiv.).

c La conjonction

On distingue deux sous-catégories de conjonctions, qui sont des mots de liaison (► p. 423 et suiv.) :

- la **conjonction de subordination** établit un rapport de subordination entre une proposition et une autre proposition ; (► p. 423-427)
- la **conjonction de coordination** unit des mots ou groupes de mots (syntagmes, propositions) de même fonction (► p. 427-432).

► REMARQUE

Le **zeugme syntaxique**, ou **attelage**, est une figure de style qui coordonne deux éléments de fonction différente.

Il croyait à son étoile et qu'un certain bonheur lui était dû (André Gide) « À son étoile » est complément essentiel COI de « croyait » tandis que la conjonctive essentielle en est le COD.

d L'interjection

L'**interjection** est un mot expressif qui peut faire phrase à lui seul (► p. 436 et suiv.).

3. L'origine des mots**3.1** L'évolution de la langue

La langue est perpétuellement en **évolution**, spécialement dans son **lexique**.

3.1.1 Archaïsmes

On appelle **archaïsme** le fait d'utiliser un élément qui a **cessé d'appartenir à la langue commune**.

Goupil « renard »

Géline « poule »

Imbécile est bien vivant, mais non plus comme équivalent de « faible » ; employé avec ce sens, il constituera un archaïsme.

- + 1. Tantôt il s'agit d'un mot qu'un écrivain ressuscite **occasionnellement** :

Je t'embrasse moult [= beaucoup] (Flaubert)

Tantôt il s'agit de mots qui ne subsistent **que dans des constructions particulières, figées** : comme *Fur* (synonyme de *mesure*) dans *au fur et à mesure*.

Tantôt il s'agit de mots ou d'emplois dont **une partie seulement des usagers** continue à se servir :

Icelui pour *celui* chez les juristes (langage technique)

En rue pour *dans la rue* en Belgique (usage régional)

2. Parfois certains mots ressuscités peuvent être compris comme des **néologismes**. On parle alors parfois de **paléologismes** ou « néologie par emprunt » : « mots réintroduits avec une solution de continuité de plusieurs siècles [...] inconnus des membres de la communauté linguistique qui n'ont pour eux aucun signifié disponible dans leur mémoire et encore moins de connotation attachée » (J.-F. Sableyrolles)

[...] des « bouffées cachectiques et cinéreuses ». *Cachectiques* ? *De cachexie* : « État d'affaiblissement, d'amaigrissement extrême du corps... » *Cinéreuses* ? *Problème* : *Larousse ne connaît pas cinéreuses*. Tel est le commentaire du critique littéraire P. Besson sur le vocabulaire de l'écrivain É. Laurent dans *Ne pas toucher* (2002). Cependant, le terme peut être trouvé dans un dictionnaire du Moyen français ; il signifie « qui a l'aspect de la cendre », et est forgé sur le latin classique, *cinis*, *cinéris* : *cendre*. Il s'agit donc là d'un paléologisme.

3.1.2 Néologismes

On appelle **néologisme** toute **innovation** dans la langue ; le mot ne figure alors **pas encore** dans le dictionnaire.

[...] nous l'enrichissons en permanence de néologismes de fantaisie, tels « *caudaliser* » pour « faire la queue », « *gélater* » pour « manger une glace », « *muséarder* » pour « visiter un musée » (É. Laurent)

- + Un néologisme peut entrer dans l'usage. Des mots ou des emplois nouveaux apparaissent, soit à partir d'éléments existant dans la langue, soit sous l'influence des langues étrangères, plus rarement à partir de bruits (onomatopées). Voir les précisions plus loin (► p. 102).

Le **néologisme** est le plus souvent un mot. Mais il y a des néologismes de **sens** (comme *bébé* dans *bébé phoque*), de **prononciation** (*mœurs* prononcé [mœRS] au lieu de [mœ:R]), etc.

Ordinateur, avec son sens informatique moderne, est apparu en 1956 ; mais le mot existait depuis le XV^e siècle avec un sens différent.

Magnétoscope est un néologisme de l'année 1961 ; il a cessé aujourd'hui d'être senti comme tel. Mais il peut devenir un archaïsme en raison de l'évolution des technologies.

Toutefois, certains des mots que des écrivains ont employés, n'ont pas été accueillis par l'usage général : par exemple *automobilisable*, créé par André Gide en 1927.

3.2 Les familles de mots

3.2.1 Définition

Une **famille de mots** (ou famille lexicale) est l'**ensemble des mots** issus d'un **même mot**, quel que soit le chemin qu'ils ont suivi.

Arme, armer, armée, armement, armure, armurier, armoire, armoires, armurier, armorial, armateur, armature, désarmer, désarmement, réarmer, réarmement, surarmé, gendarme, alarme, alarmer, alarmant, alarmiste, armistice. Le latin *arma* est la souche de cette famille. *Arme* en provient directement. Les dérivés latins *armare, armarium* ont donné *armer* et *armoire*. *Armement* est un dérivé formé en français sur *armer*. *Alarme* est un emprunt à l'italien *All'arme!* « Aux armes ! » *Armistice* est un emprunt au latin médiéval *armistitium*. *Gendarme* est un composé français (*gens d'armes*). Etc.

3.2.2 Doublets étymologiques et doublets casuels

L'évolution phonétique du français, les circonstances historiques dans la transmission des mots font que **des mots ayant un ancêtre commun** ont abouti à **des formes différentes**, parfois si dissemblables que le locuteur ne les sent pas spontanément comme appartenant à la même famille :

Auguste et *août*
Douane et *divan*

On appelle ces couples des **doublets étymologiques**, formé d'un **mot savant** (*auguste*) et d'un **mot populaire** (*août*) (► p. 102).

REMARQUE

À l'inverse, des mots d'origines différentes sont parfois mis abusivement en relation les uns avec les autres par les locuteurs :

Échec et *échouer*
Forain et *foire*

C'est ce qu'on appelle **étymologie populaire**.

Il existe aussi des **doublets casuels**. Les deux termes proviennent de deux formes d'une même déclinaison d'un terme, en ancien français. On parle alors de **doublet casuel** car l'un des mots est issu du cas sujet (*sire, on*) et l'autre du cas régime (*seigneur, ome (homme)*).

REMARQUE

La notion de **doublet** n'existe qu'en **diachronie** (► p. 104) ; en **synchronie**, le locuteur contemporain ne fait pas de lien entre *août* et *auguste*.

3.3 Le fonds primitif latin

3.3.1 Le latin

Le français étant une langue **romane**, c'est-à-dire résultant de l'évolution du **latin**, son lexique essentiel est d'origine latine. C'est le cas de la grande majorité des **mots grammaticaux** (déterminants, pronoms, prépositions, conjonctions, auxiliaires, etc.), des **mots les plus fréquents** et de ceux qui concernent les réalités fondamentales.

- + Les **vingt mots** les plus fréquents du lexique français actuel¹ sont tous issus du **fonds primitif latin**. C'est aussi le cas de quatre-vingt-deux des cent mots les plus fréquents, les autres étant pour la plupart (quatorze) formés en français de mots venus du latin (*oui, alors, dans*, articles amalgamés (ou contractés), etc.) ; restent les trois onomatopées *ah, oh, hein*, et le cas complexe de *petit*.

Ces mots venus du latin ont été profondément **modifiés** à la suite de **l'évolution phonétique**.

- + Un des faits qui ont le plus contribué à cette transformation est la disparition des syllabes qui n'étaient pas toniques :
augustum => *anc. fr. aost* => *fr. mod. août* [u]. Comparez avec *agosto* en italien et en espagnol.

3.3.2 Mots gaulois absorbés par le latin

Le latin a assimilé des **mots gaulois** qui ont participé aux mêmes évolutions phonétiques :

- | *Bercer, charrue, soc, tan...*, ainsi que beaucoup de noms de lieux.

REMARQUE

Certains mots sont des restes de langues antérieures au gaulois : *patte, pot...*

3.3.3 Mots germaniques absorbés par le latin

Des **mots germaniques** ont aussi été **empruntés par le latin** : soit par le latin commun, avant les invasions germaniques ; soit par le latin de la Gaule (surtout à la langue des Francs ou *francique*), à l'époque de ces invasions :

- | *Banc, bande, bannir, héron...*

1. Début de la liste des mots les plus fréquents du lexique français des ^{xix}e et ^{xx}e siècles constituée par le lexicologue Étienne Brunet : *Le* (dét.), *de* (prép.), *un* (dét.), *être* (verbe), *et* (conj.), *à* (prép.), *il* (pron.), *avoir* (verbe), *ne* (adv.), *je* (pron.), *son* (dét.), *que* (conj.), *se* (pron.), *qui* (pron.), *ce* (dét.), *dans* (prép.), *en* (prép.), *du* (dét.), *elle* (pron.), *au* (dét.),...

3.4 Les emprunts

3.4.1 Définition

On appelle **emprunts** les éléments qu'une langue, au cours de son histoire, a **pris à d'autres langues**.

- + Les **mots lexicaux** (► p. 94) sont ce que l'on emprunte le plus facilement, essentiellement des noms, mais aussi des verbes et des adjectifs. Cependant, dans certaines langues, on prend aussi d'autres éléments : mots grammaticaux, suffixes et procédés de formation, tours syntaxiques, graphies et plus rarement des phonèmes.

REMARQUE

Les mots d'origine anglaise comme *parking* ont introduit en français un suffixe nouveau (-ing), mais il n'est pas vraiment intégré, puisqu'il ne se joint guère à des mots français. Au contraire, *-ade*, tiré de mots italiens et occitans, s'ajoute à des verbes français (*bousculade*).

Tantôt les mots étrangers sont gardés à peu près **tels quels** (*football* [futbo:l]). Tantôt ils sont **adaptés**, soit dans la prononciation (*shampooing* [ʃɑ̃pwɛ̃]), soit dans la prononciation et l'écriture (*redingote*, de l'anglais *riding-coat*).

REMARQUES

1. Les locuteurs hésitent parfois sur la prononciation de certains mots (*sandwich* [sɑ̃-] ou [sAn-], [-itʃ] ou [-if]).
2. Un type particulier d'adaptation est le **calque**, ou traduction littérale : *gratte-ciel*, de l'anglais d'Amérique *sky-scraper*.
3. Les mots empruntés gardent parfois certains **traits morphologiques** de la langue d'origine (par exemple, le pluriel : ► p. 148). Généralement, les mots tout à fait intégrés perdent ces particularités (ex : *spaghetti* au singulier, et non comme l'italien, *spaghetto* ; et *spaghettis* au pluriel). Les verbes adoptent nécessairement la conjugaison française (ex : *cocouner*).
4. Le prestige de certaines langues est (ou a été) tel que l'on fabrique (ou a fabriqué) parfois des mots ayant l'apparence de mots empruntés : faux anglicismes comme *footing* « marche », faux latinismes comme *vulgum pecus*.

3.4.2 Les langues classiques empruntées

a Le latin

Dès les premiers textes français, on trouve des mots (dits **savants**) qui sont d'origine latine, mais qui n'ont pas suivi l'évolution phonétique des mots (dits **populaires**) qui constituent le fonds primitif (► p. 101).

Cette opposition apparaît clairement dans les doublets : *naviguer* (savant) et *nager* (populaire), de *navigare* ; *fragile* (savant) et *frêle* (populaire), de *fragilis*.

- + L'influence du latin ne s'est jamais interrompue, par exemple dans les **sciences**. En effet, le français et les autres langues occidentales ont puisé dans le latin, surtout pour les domaines où le lexique de tous les jours était insuffisant. Au XV^e et au XVI^e siècle, le prestige du latin a été si grand qu'il a amené la concurrence des mots latins même dans le français de la vie courante.

Par ces mots d'emprunt, des **suffixes** et des **préfixes** ont été intégrés au français : *-al*, *-ation*, *-ateur*, *in-*, etc. On a aussi **fabriqué des mots** sur des radicaux latins, notamment dans les sciences :

Par exemple, *gallicisme* « construction propre au français » est fait sur *gallicus* « gaulois », pris dans le sens de « français ».

À l'époque où le prestige du latin a été considérable, l'**orthographe** de beaucoup de mots français a été **refaite d'après les mots latins** :

Advenir, *heure*, *sept*, *pauvre* ont remplacé *avenir* (verbe), *eure*, *set*, *povre*, etc. L'orthographe nouvelle a parfois influencé la prononciation.

b Le grec

Il y a déjà des **mots d'origine grecque** dans le français du Moyen Âge, mais ils étaient passés en français par l'intermédiaire des textes latins¹ :

| *scandale*, *philosophe*, *machine*...

De là aussi des **suffixes** comme *-iser*, *-ique*, etc.

- + À partir du XVI^e siècle, le grec a influencé directement le français, qui lui a emprunté nombre de mots :
atome, *phénomène*, *enthousiasme*...
C'est particulièrement dans le domaine des sciences que cela se produit, aussi bien en français que dans les autres langues occidentales.

Le grec a fourni, non seulement des mots, mais surtout des éléments de formation :

| *Margarine* à partir du grec *margaron* « perle »
| *Dynamite* à partir du grec *dynamis* « force »
| *-logie*, *-graphie*, *-phobie*, *-phage*, *phil-*, *paléo-*, *néo-*, *céphal-*, *chrono-*, *phono-*, *photo-*, *télé-*, *thermo-*, *biblio-*, etc.

3.4.3 Les langues vivantes empruntées

a L'italien et l'anglais

Parmi les langues vivantes, l'**italien** et l'**anglais** ont influencé le français d'une manière particulière.

• L'**italien** a été à la mode au XVI^e siècle :

| *balcon*, *moustache*, *carnaval*, *manquer*...

- + Le français lui doit les suffixes *-ade* (qui se trouve aussi dans des mots d'origine occitane) et *-esque*.

• L'**anglais** n'a pas donné grand-chose avant le XVIII^e siècle, mais, à partir de cette époque, il n'a pas cessé de fournir des mots au français, grâce au prestige de l'Angleterre, puis des États-Unis.

1. Quelques mots grecs, qui ont été assimilés par le latin parlé, appartiennent au fonds primitif du français : *baume*, *beurre*, *prêtre*...

- + Cela concerne les domaines les plus variés : politique (*vote*), finances et commerce (*chèque*), marine (*steamer*), chemins de fer (*rail*), sports (*handicap*), mode (*pull-over*, *legging*), etc.

b Autres langues et dialectes

Le français a été influencé aussi par les **autres langues** avec lesquelles il se trouve naturellement en contact :

- L'**allemand**, notamment dans le domaine militaire : *sabre*, *hallebarde* ; *choucroute*, *trinquer*... ;
- le **flamand** et le **néerlandais** : *boulevard*, *matelot*, *kermesse*... ;
- l'**espagnol** : *adjutant*, *hâbleur*, *guitare*... ;
- l'**occitan** : *auberge*, *badaud*, *pastis*... ;
- les **dialectes d'oïl** : *houille* du wallon, *rescapé* du picard, etc. ;
- l'**argot**¹ : *cambrioleur*, *maquiller*...

► REMARQUE

Quelques mots **scandinaves** sont dus à l'implantation des Normands en Normandie : *cingler*, *vague* (nom fém.)...

- + D'autres langues ont exercé leur influence surtout par des intermédiaires.
 - L'**arabe**, par l'espagnol, le latin ou l'italien : *alcool*, *alcôve*, *chiffre*... (quelques mots sont venus directement d'Afrique du Nord, au XIX^e et au XX^e siècle) ;
 - les langues indigènes de l'**Amérique**, par l'espagnol surtout : *tomate*, *tabac*, *caoutchouc*... (le français du Canada a subi des influences directes) ;
 - l'**hébreu**, par le grec et le latin : *chérubin*, *géhénne*, *abbé*... ;
 - le **russe** : *robot*, *bistrot*,... ;
 - le **chinois** : *kaolin*,... ; — etc.

3.5 La formation des mots

3.5.1 La morphologie lexicale

La **morphologie lexicale** ou **morpholexicologie** étudie la formation des mots du lexique.

3.5.2 Diachronie et synchronie

Les mots du lexiques sont étudiés selon deux perspectives :

- une perspective **diachronique**, qui envisage l'évolution **historique** des faits linguistiques ;

1. On ne confondra pas la langue populaire et l'**argot**. Par son argot, un groupe social (les étudiants, les militaires, les hommes de certains métiers...) veut se différencier des autres usagers. Quand on parle de « l'argot », sans autre précision, il s'agit souvent de celui des malfaiteurs. L'argot est surtout un lexique (mots ou expressions) ; la syntaxe et la morphologie restent celles du français commun, surtout populaire.

- une perspective **synchronique**, qui privilégie les relations instituées entre les faits linguistiques à **un moment de la langue**.

3.5.3 Mots simples et mots construits

On distingue traditionnellement les mots **simples** (*table*) des mots **construits** (ou complexes construits) (*engagement*). Les mots simples ne sont pas décomposables en morphèmes, tandis que les mots construits le sont.

en-gag-ement est formé sur le radical *gag* précédé du préfixe *en-* qui marque « l'entrée dans » et le suivi du suffixe *-ement* qui marque la qualité dénotée par le verbe.

Il est impossible de décomposer *table*.

- + Les mots peuvent être construits selon deux modes : la **dérivation** (► p. 106) et la **composition** (► p. 111).

1. La **conversion** (également appelée **recatégorisation**, transfert catégoriel, translation, ou dérivation impropre ou implicite, ► p. 114) telle qu'elle est observable dans *le rire*, obtenu à partir du verbe *rire*, n'est pas un mode de construction à proprement parler.

2. Il existe également des **mots complexes non construits**. Ce sont des mots qui **semblent construits** (*carpette*, *répondre*, *déterminer*) mais qui, en synchronie, ne sont **pas décomposables** en unités de sens plus petites et dont le sens n'est pas compositionnel (cf. ci-dessous 4).

3. La notion de mot simple n'a de sens qu'en synchronie, par opposition au mot construit : c'est un mot qu'à un moment donné de la langue, on ne perçoit pas comme formé d'un radical et d'un ou plusieurs affixes.

Répondre est analysable comme un mot complexe non construit : il n'entretient aucun rapport de sens avec *pondre*, ne signifiant pas : « pondre à nouveau ».

De même, *carpette* ne peut être défini comme *petite carpe*.

Recommencement est au contraire un mot construit par dérivation : ajout du préfixe *re-* et du suffixe *-ement* à la base *commenc-*.

4. La notion de **compositionnalité du sens** est indispensable pour pouvoir parler de mot construit. Le sens d'un mot (complexe) construit comme *recommencement* est compositionnel, il **résulte du sens de chacun des morphèmes** qui le forment et avec lesquels il est donc en relation. Les mots complexes non construits (*carpette*, *répondre*) sont non compositionnels.

Il en va de même pour des mots où il y a substitution de finales comme : *explosion*, dérivé de *exploser*¹ ; — plus rarement de syllabes initiales, comme : *démarrer* et *amarer*². Ils sont analysables en synchronie comme mots complexes non construits. En effet, ni **plos(er)* ni **plos* ni **plosion* ni **marr(er)* n'existent de manière autonome.

5. L'approche synchronique permet d'analyser des mots construits de mêmes affixes, indépendamment de l'époque à laquelle s'est effectuée cette construction. Ainsi *détestable* est formé dès le latin ; tandis que *regrettable* est formé à l'époque française. Mais en synchronie, tous deux sont analysables comme construits par affixation adjectivale (*-able*) sur le radical du verbe (*détest-*, *regrett-*).

1. Plutôt que l'inverse car *-er* n'est pas un suffixe *dérivationnel*.

2. *Amarer* peut paraître dérivé de *démarrer*, mais les deux verbes, en synchronie, sont aussi analysables conjointement : on a le sentiment d'une antonymie motivée morphologiquement.

3.5.4 Dérivation : suffixation et préfixation

a Définition

La **dérivation**¹ consiste à créer un nouveau mot en **ajoutant** à la base ou au **radical** d'un mot existant un **affixe dérivationnel** (► p. 93 encadré). On appelle cet affixe **suffixe** lorsqu'il se place à la fin du mot et **préfixe** lorsqu'il se place au début.

- ⊕ 1. Lorsque le mot nouveau formé par dérivation appartient à la même catégorie grammaticale que la base, on parle de dérivation **endocentrique** ou **intracatégorielle**

Redire, fillette restent dans la même catégorie grammaticale que, respectivement, *dire* (verbe) et *fille* (nom).

Lorsque l'affixation le fait changer de catégorie grammaticale, on parle de dérivation **exocentrique** ou **transcatégorielle**

Joliment, coureur changent de catégorie par rapport à *joli* (adjectif) et *courir* (verbe).

2. La dérivation est **simple** lorsqu'un seul affixe est ajouté et **complexe** lorsque plusieurs sont ajoutés.

3. La dérivation **complexe** la plus fréquente est dite **successive** : un radical fait l'objet de suffixations successives dont chacune correspond à un mot existant dans la langue :

Remarquablement fait l'objet de deux suffixations : *remarqu-able-ment* et d'une préfixation : *re-marqu(er)*.

4. Il arrive que le mot nouveau soit obtenu par l'addition simultanée d'un préfixe et d'un suffixe (formation ou **dérivation dite parasynthétique**) :

Dans *en-col-ure*, *encol* et *colure* n'existent pas séparément. Cela signifie que les deux affixes ont été ajoutés simultanément à *col*. *Encolure* est un (dérivé) parasynthétique.

Cette dérivation, longtemps assignée aux verbes construits par préfixation à partir d'un nom ou d'un adjectif, est aujourd'hui contestée pour ces cas.

Ainsi dans *éborgner*, si l'on peut constater que ni **éborgne* ni **borgner* n'existent séparément, il faut observer que *-er* est un **affixe flexionnel** et non dérivationnel. C'est la marque grammaticale de l'infinitif. Par conséquent, on considère plutôt que ce mot est formé par **préfixation exocentrique** (► p. 110), puisque c'est le préfixe *é-* qui fait passer *borgne* dans la catégorie des verbes, l'amenant à être fléchi comme tel.

Ceci vaut pour nombre de verbes (*affoler, atterrir,...*)

5. Certaines formations d'**adjectifs négatifs en -able**, dont le positif n'existe pas, tels : *inusable, indéniable, incoutable, immanquable, (? usable ; ??déniable, ?écoutable, ??manquable)* sont des **parasynthétiques**. Mais les formes dont le positif existe (*inacceptable, immangeable*) font l'objet de discussions quant à leur statut.

Pour certains lexicologues, les formes *in + radical du verbe/ + able* sont des parasynthétiques, que la forme positive correspondante existe ou non, en vertu du sens même de ces formations. En effet, comme elles signifient en général « qui ne peut être + verbe au participe passé » (*inacceptable* « qui ne peut être accepté », *inusable* « qui ne peut être usé », etc.), le verbe, et non l'adjectif positif, est considéré comme la base, du point de vue du sens, de cet adjectif négatif. Certaines de ces formes

acceptent d'ailleurs des compléments d'agent (*Cette musique est incoutable par moi*), ce qui montre leur proximité avec le verbe.

6. On appelle **dérivation régressive** le fait de former un mot nouveau en **supprimant** un suffixe :

somnoler, issu de *somnolence*

Cette dérivation est très rare et n'a de sens qu'en **diachronie**.

La tradition analyse les **déverbaux**, noms issus de verbes, comme des dérivés régressifs : *marcher* ← *marche* *voler* ← *vol*

Mais en synchronie et sans dictionnaire étymologique, il est impossible de déterminer lequel du nom ou du verbe a formé l'autre. D'autre part, l'affixe *-er* de tous ces verbes, qui est supprimé, est un affixe flexionnel, marque de l'infinitif, et non un affixe dérivationnel. Par conséquent, il convient d'analyser la formation de ces déverbaux comme une **conversion avec variation flexionnelle** (► p. 115)

b La suffixation

Les suffixes sont des **morphèmes liés** placés à **droite** de la base ou du radical. Ils ont une **valeur sémantique** et souvent aussi une **valeur grammaticale**, marquant un changement de catégorie grammaticale (*-ment*), ou le genre d'un mot (*-ette, -ité*).

- ⊕ 1. Les suffixes servent le plus souvent à **changer la catégorie** du mot de base, transformant un nom en adjectif (*courage, courageux*) ; — un verbe en nom (*fumer, fumeur*), en adjectif (*critiquer, critiquable*) ; — un adjectif en nom (*fier, fierté*), en adverbe (*poli, poliment*) ; — un numéral cardinal en numéral ordinal (*deux, deuxième*).

Y a-t-il des suffixes formateurs de verbes ?

Pour la grammaire traditionnelle, la grande majorité des verbes nouveaux est formée au moyen de *-er*, et quelques-uns en *-ir* (► p. 333), qu'elle considère comme des suffixes. Cependant, aujourd'hui, *-er*, comme *-ir* sont analysés comme des **suffixes flexionnels**, et non **dérivationnels** (► p. 95). En ce sens, ils ne servent pas la construction du mot par dérivation.

téléphoner, tester : conversion de *téléphone, test*.

alunir : préfixation exocentrique de *lune*.

Il apparaît parfois des **morphèmes intermédiaires** (ex : *-ass-* dans *rêv-ass-er* ; *-ot-* dans *toussotter*, *-is-* dans *idéal-is-er*) que certains spécialistes appellent **infixes** parce qu'ils ne sont jamais en fin de mot. Mais pour d'autres, il faut plutôt considérer l'ensemble formé avec la désinence verbale de l'infinitif (*-asser, -iser, -oter,...*) comme **suffixe complexe**.

Les suffixes complexes *-iser* et *-(i)fier* expriment ainsi l'idée d'une transformation ; les suffixes *-ailler, -asser, -eter, -iller, -iner, -onner, -oter* marquent des nuances diminutives, fréquentatives (répétition) ou péjoratives :

Liquéfier : rendre liquide, *momifier* : transformer en momie

Voletter : voler à petits battements d'aile, *mordiller* : mordre un peu ou continuellement, *criailler* : se plaindre sans cesse, avec nuance péjorative

Rêvasser : se laisser aller à la rêverie, avec nuance péjorative

Mâchonner : mâcher plus ou moins machinalement, parler indistinctement (nuance péjorative).

1. Ce que l'on appelle *dérivation impropre* (ou conversion) est traité dans la ► p. 116.

2. D'autres suffixes ne changent pas la catégorie, mais **ajoutent une nuance sémantique**, par exemple l'idée de collection (*colonne, colonnade*), de petitesse (suffixe diminutif : *maison, maisonnette*) ; — ou une nuance stylistique, affectueuse (*sœur, sœurlette*) ou péjorative (*rouge, rougeaud*).

► **REMARQUES**

1. Le suffixe s'ajoute au radical du mot (*chanter, chantage*) ou à un de ses radicaux (*punir, punissable* ; *boire, buvable*). Il arrive que le radical soit différent dans le mot simple et dans le dérivé, soit pour des raisons de phonétique historique lorsque le dérivé est ancien (*bœuf, bouvier* ; *sel, saler*), soit parce que le dérivé est fait sur le radical latin (*bœuf, bovin*). On parle de **morphèmes allomorphes**.

Certains dérivés sont faits sur des syntagmes : *atterrir, atterrir sur à terre*.

2. Certains suffixes ont cessé de donner des mots nouveaux, par exemple *-ail* (*épou-vantail*). Dans les tableaux ci-dessous, nous avons retenu de préférence les suffixes qui restent productifs.

3. Les suffixes ont souvent plusieurs valeurs. Dans les tableaux ci-dessous, les indications ne peuvent être considérées comme complètes.

4. Un suffixe peut avoir des **variantes allomorphes**, qui s'expliquent notamment par la combinaison de **plusieurs suffixes** (*-elet* [= *-eau + -et*] à côté de *-et* : *porcelet*), par la présence de consonnes de liaison (*-tier* à côté de *-ier* : *bijoutier*), par la coexistence de formes populaires (*-el*) et de formes savantes (*-al*) [► p. 100].

Quels sont les principaux suffixes ?

1°) *Noms*

	SENS	EXEMPLES
-ade	action, produit, collection	glissade, citronnade, colonnade
-age	action, état, collection	lavage, veuvage, rouage
-aie	lieu où croissent (des végétaux)	chênaie
-aille	action, collection, péjoratif	trouaille, pierraille, ferraille
-aison, -ation	action ou son résultat	crevaision, adaptation
-ance, -ence	action ou son résultat	alliance, adhérence
-asse	collection (péjoratif)	paperasse
-at	action ou son résultat, fonction	assassinat, crachat, professorat
-eau	diminutif	pigeonneau
-ée	contenu, action, rapports divers	cuillerée, plongée, soirée, onglée
-ement	action ou son résultat	lancement, logement
-esse	qualité	finesse
-esse	féminin	ânesse (► p. 138)
-eur	qualité	grandeur

	SENS	EXEMPLES
-ie, -erie	qualité, action, lieu	fourberie, causerie, Wallonie
-ine	produit	caféine
-ine	féminin	speakerine (► p. 139)
-is	action ou son résultat	éboulis
-ise	qualité	sottise
-isme	activité, doctrine, etc.	héroïsme, communisme
-oir, -oire, -atoire	instrument, lieu	mouchoir, baignoire, observatoire
-on	diminutif	ânon
-té, -eté, -ité	qualité	fierté, brièveté, créativité
-ure	action ou son résultat, collection	piqûre, chevelure

2°) *Noms et adjectifs*

-aire	rappports divers	moustiquaire, légendaire
-ais, -ois	habitant, langue, etc.	Marseillais, Québécois
-an	habitant, langue, etc.	Persan
-ard	rappports divers, péjoratif	montagnard, pleurard
-et(te), -ot(te)	diminutif, rappports divers	jardinet, fourchette, sifflet, pâlot, culotte
-eur, -ateur, -euse, -atrice	agent, instrument	chercheur, batteur, animateur, batteuse, calculatrice
-ien, -(é)en	habitant, rappports divers	Parisien, lycéen
-ier, -er, -(i)ère	rappports divers : profession, etc.	fruitier, gaufrier, rancunier, bananier, pêcheur, lingère
-in	diminutif, rappports divers	tambourin, alpin
-iste	profession, doctrine, etc.	dentiste, communiste

3°) *Adjectifs*

-able, -ible	qui peut, qui peut être	louable, nuisible
-al, -el	qui a le caractère de	caricatural, accidentel
-âtre	qui est un peu	verdâtre
-é	qui a le caractère de	azuré
-esque	qui a le caractère de	livresque
-eux, -ueux	qui a le caractère de	boueux, luxueux
-if	qui a le caractère de	sportif
-ique	qui a rapport à	touristique
-issime	très	richissime (► p. 222)
-u	qui a	bossu

4°) *Adverbes*

Le suffixe servant à former des adverbes est *-ment*. ► p. 393.

C La préfixation

Les **préfixes** sont des **morphèmes liés** qu'on ajoute au début d'un mot pour en modifier la signification, mais, le plus souvent, sans en changer la catégorie grammaticale (préfixation **endocentrique**) :

| porter => reporter
| amical => inamical

À la différence des suffixes, les préfixes n'ont pas de valeur grammaticale, mais uniquement une **valeur sémantique**.

1. La dérivation préfixale est le plus souvent **endocentrique** ou **intra-catégorielle** (► p. 106). Les préfixes seuls ne permettent pas la création de mots nouveaux dans une autre catégorie grammaticale que celle de la base. Cependant, certains préfixes suffisent à **transformer un nom en verbe** et en amener les flexions caractéristiques (*éborgner*, issu de *borgne*). On parle alors de **préfixation exocentrique** (► p. 106). De même, dans de rares cas, le préfixe peut permettre une dérivation exocentrique ou transcategorielle vers l'adjectif à partir d'un mot qui n'en est pas un : *anti* dans (*un sirop*) *antitussif* construit une dérivation endocentrique; mais dans (*une crème*) *antiride*, (*une salle*) *omnisports*, (*un avion*) *quadrimoteur*, (*un dispositif*) *antivol*, etc., il forme un adjectif sur la base nominale. Le résultat est en synchronie un mot d'une autre nature que le mot simple. La préfixation est là encore exocentrique.
2. Les préfixes présentent parfois des **variantes allomorphes**, soit à cause de la coexistence de formes savantes (*ré-*) et de formes populaires (*re-*), — soit à cause du son qui se trouve au début du mot simple : *re-* devient *r-* devant voyelle ; *in-* devient *il-*, *im-*, *ir-* devant l, m, r.

Quels sont les principaux préfixes ?

a-	avec des adjectifs et des noms, indique la privation, la négation : <i>amoral</i> , <i>apesanteur</i> .
co-	avec des noms et des verbes, marque la réunion, la simultanéité : <i>codirecteur</i> , <i>coexister</i> .
dé-	(<i>dés-</i> devant voyelle) et <i>dis-</i> marquent la séparation avec des verbes, la négation avec des adjectifs et des noms : <i>décharger</i> , <i>désamorcer</i> , <i>disparaître</i> , <i>dissemblable</i> , <i>disparité</i> .
é-	indique une certaine idée d'extraction, surtout dans des verbes de formation parasynthétique (► p. 106) : <i>éreinter</i> , <i>écorner</i> .
in-	(<i>il-</i> , <i>im-</i> , <i>ir-</i> : ► ci-dessus) avec des noms et des adjectifs, marque la négation : <i>insuccès</i> , <i>irrespect</i> , <i>impensable</i> , <i>illogique</i> (Mais : <i>inlassable</i> (qui fait partie de la série des parasynthétiques ► p. 106) sans pendant positif, admis par l'usage malgré son irrégularité.)
mé-	(<i>més-</i> devant voyelle) avec des verbes, des noms, parfois des adjectifs, marque la négation ou un aspect péjoratif : <i>méestimer</i> , <i>mévente</i> , <i>mécontent</i> .
pré-	avec des verbes et des noms, exprime l'antériorité : <i>préétablir</i> , <i>préavis</i> .

re- (r- devant voyelle, res- devant s ; aussi ré- et ra-) avec des verbes, parfois avec des noms, marque la répétition, le retour à un état ancien, ou le renforcement : *recommencer*, *rhabiller*, *ressouder*, *réasortir*, *rafraîchir*, *reluire*, *recoïn*.

3. Certains mots fonctionnent comme des **préfixes**. Il s'agit de quelques prépositions (*contre*, *outré*, *sur*, *sous*...), et adverbes (*bien*, *mal*, *plus*, *non*)... dans *le bien-être*, *le non-moi*, *la non-ingérence*,...

Des formations verbales comme *surestimer* ou *sous-estimer* ou comme *abaisser*, *attirer*, *amener* lesquelles contiennent, historiquement, la **préposition à**, ou peuvent ainsi être considérés comme des **composés** (► p. 111). Mais, si l'on considère, en synchronie que *a-* n'est plus perçu comme identique à la préposition, si l'on observe la tendance à la soudure et la formation de séries (*contre-allée*, *contre-jour*, *contre-point*...) on a affaire à des préfixes. Et il convient d'analyser les mots qu'ils construisent comme des dérivés. *Malvoyant* est ainsi un préfixé car *mal* est un préfixe autonome très productif, tandis que *clairvoyant* est un composé.

Des éléments, issus de mots grecs ou latins (*anti-*, *archi-*, *auto-*, *micro*, *ultra*,...) et qui sont parfois aussi des mots en français (*extra*, *super*) fonctionnent également comme des préfixes, tels ceux que l'on observe dans *archifou*, *hypersensible*, *extrafort*, *supermarché*, *ultra-chic*, *autocollant*, (*une église*) *pseudo-gothique*, *minijupe*, *la quasi-totalité* etc.. Ils n'apparaissent qu'à la gauche du radical et le deuxième élément formant est un mot français.

Tous ces éléments ont un statut **intermédiaire** entre **morphème lexical** et **morphème grammatical**. Ils sont soit **soudés** à la base, soit **reliés** graphiquement à elle par un **trait d'union**. Les mots qu'ils construisent sont à analyser comme des **préfixés**, et non comme des **composés** (► p. 111). Ainsi *télépaiement* est un composé mixte, obtenu par troncation du composé savant *téléphone* et soudure du mot français *paiement*, tandis que *télévision* est un préfixé.

3.5.5 Composition

a La composition populaire

On appelle **composition** le fait de former une nouvelle unité lexicale, ou lexie, renvoyant à un unique référent, en mettant ensemble **plusieurs mots existants de manière autonome** (a) ; mais souvent le composé résulte de l'**évolution d'un syntagme** (b et c). Avec la dérivation, c'est l'autre mode majeur de formation des mots construits.

1°) Certains mots composés le sont **dès l'origine**, parce que ces agencements se distinguent des syntagmes ordinaires en ceci qu'ils ne suivent pas les règles de la syntaxe :

Un appuie-tête, une essuie-main ne sont manifestement plus des syntagmes verbaux ; comparez : *il appuie la tête, il essuie ses mains*.
Timbre-poste ne présente pas la structure normale d'un nom suivi de son complément déterminatif.
Dans (*l'alliance*) *franco-russe*, le premier adjectif reçoit une forme propre à la composition.

2°) D'autres noms composés résultent (souvent par réduction : ► p. 115) d'un changement de catégorie, de la **nominalisation** de syntagmes :

| *L'après-midi* (= le temps après midi), *un sans-cœur* (= un homme sans cœur), *une deux-chevaux* (= une voiture de deux chevaux)

3°) Dans d'autres cas, un syntagme devient un mot composé parce qu'il **cesse d'être analysé** par les locuteurs ; autrement dit, le sens du composé n'est plus la simple addition des sens des mots qui le composent :

| *Pomme de terre, chemin de fer, avoir lieu, tout de suite, bien que, s'en aller*

⊕ Les composés des types 1° et 2° ont généralement un **trait d'union** ; ceux du type 3° n'en ont que lorsqu'il existe en même temps un syntagme non figé : *pot-de-vin, sur-le-champ*. ► p. 87.

Dans les trois cas, il peut y avoir un tel figement que les éléments sont **agglutinés** dans l'écriture : *portefeuille, affaire, vinaigre, dorénavant, gendarme, s'enfuir*. Ce ne sont des composés que pour celui qui fait de l'étymologie ; ils fonctionnent dans la langue d'aujourd'hui exactement comme des mots simples, ainsi que le montre leur pluriel (pour les noms) : *des portefeuilles, des affaires*. Il y a pourtant des exceptions : *monsieur, madame, gentilhomme, bonhomme*, etc., dont le premier élément continue de varier en nombre (► p. 147) ; *lequel* (► p. 188) et *ledit* (► p. 384), dont le premier élément varie en genre et en nombre.

Quels sont les critères de reconnaissance d'un mot composé ?

La composition d'un mot satisfait le plus souvent à quatre critères que l'on peut convoquer dans une étude lexicologique ① :

1. **Le critère graphique** : les deux parties du mot sont reliées par un trait d'union (type : *garde-malade*) ou totalement soudées (type : *portefeuille, vaurien* (qui ne vaut rien), *saupeudrer* (poudrer de sel). Mais *pomme de terre*. On parle alors plutôt de locution (cf. plus bas)

2. **Le critère sémantique** : le groupe de mots constitue une lexie, c'est-à-dire une unité de sens autonome à laquelle on peut substituer un terme unique, qui en est le **paronyme** souvent plus général (*haut-de-forme* => *chapeau*) mais le sens du mot composé n'est pas compositionnel, son signifié est imprévisible. *Fleur bleue, œil-de-bœuf* ne peuvent être compris à partir des mots qui les forment et *rouge-gorge* n'est pas seulement un oiseau à la gorge rouge.

3. **Le critère structurel** : on ne peut placer un nouvel élément (tel un adverbe, un déterminant, un adjectif...) entre les deux termes de la composition sans la détruire, ni remplacer l'un des deux termes par un nouveau, ni coordonner l'un des deux mots avec un mot de la même catégorie, ni même déplacer aucun de ces termes. Dans **faits divers**, les deux termes sont fortement unis puisqu'on ne peut rompre la composition (**un fait très divers, *un divers fait*), changer l'un des termes par un équivalent sémantique (**des faits variés*), ni coordonner un deuxième adjectif au premier (**un fait divers et intéressant*). Les deux éléments forment donc un groupe fortement soudé et perçu comme une seule unité.

4. **Le critère morpho-lexicologique** : le mot composé peut être source de dérivation, ce qui prouve que l'ensemble fonctionne comme une seule unité de langue (*vert-de-grisé, tiers-mondiste*...)

Il est commode de distinguer les **mots composés** et les **locutions** d'après l'écriture : dans les locutions les éléments sont séparés par des blancs. Le degré de figement de la locution est plus ou moins marqué.

⊕ Ce critère n'est pas si arbitraire qu'il paraît :

- dans des locutions nominales comme *pomme de terre*, l'usage habituel est de faire varier *pomme* en nombre, du moins dans l'écriture (on dit aussi *pomme* tout court : *des pommes frites*)
- dans les locutions verbales, l'élément verbal est toujours variable, phonétiquement et graphiquement, et ① il peut toujours être séparé du reste de la locution par l'adverbe de négation : *Ces pommes ont l'air pourries, Ces pommes n'ont pas l'air pourries*
- dans des locutions prépositives ou conjonctives comme *avant de, avant que* peuvent aussi être dissociées : *avant même de, avant même que*.

La composition permet de former :

- des **noms**, composés (*un rouge-gorge, un portefeuille*) et locutions nominales (*pomme de terre, salle à manger*).
- des **adjectifs**, composés (*bleu nuit, sourd-muet, franco-belge*) et locutions adjectivales (*fleur bleue, tête en l'air*).
- des **verbes**, locutions verbales, au degré de figement variable : *prendre la mouche, avoir lieu, porter le chapeau* sont totalement figés. En revanche, *avoir froid, porter un coup* l'est moins (*avoir très froid, porter un sale coup, ficher un coup*).
- des **adverbes**, composés (*quelquefois*) et locutions adverbiales (*malgré tout, de temps en temps*)
- des **prépositions**, composées (*par-dessous, hormis*) ou locutions prépositives (*avant de, à la façon de*).
- des **conjonctions**, composées (*puisque*) ou locutions conjonctives (*pour que, afin que*)
- des **déterminants**, composés (*vingt-deux, ce (livre)-ci*) et locutions (*peu de, un tas de*)
- des **pronoms**, composés (*moi-même, celui-ci, quelques-uns*), ou locutions pronominales (*le mien, n'importe qui, quelque chose*)
- des **phrases proverbes** (*Qui dort dine*) et propositions plus ou moins figées en personne, temps, négation (*donner sa langue au chat, mon sang n'a fait qu'un tour, ne pas faire de mal à une mouche, c'est l'hôpital qui se moque de la charité*).

► REMARQUES

1. Certaines locutions contiennent des mots sortis de l'usage en dehors de cet emploi : *au fur et à mesure ; avoir maille à partir* (littéralement, « avoir un sou à partager ») Cela n'est pas gênant, parce qu'on donne à la locution un sens global. Mais des erreurs d'interprétation peuvent s'introduire : *Dans Il y a péril en la demeure* (exactement : « dans le retard, dans le fait de demeurer, de rester »), certains croient voir le mot *demeure* « habitation ».

ⓑ La composition savante ou interfixation

On appelle **composition savante** ou **interfixation** le fait de former des mots français en combinant des **mots grecs** ou des **mots latins**, n'ayant pas d'existence autonome en français.

Aérolithe : du grec *aër* « air » et *lithos* « pierre ».
Vermifuge : du latin *vermis* « ver » et *fugare* « éloigner ».

- ⊕ Cela est du ressort de l'**emprunt** (► p. 102). Mais ces éléments grecs ou latins sont parfois unis à des mots français (► ci-dessous c)).

c La composition mixte

On parle de **composition mixte** si le mot nouveau est obtenu par combinaison d'un **mot français** et d'un **morphème grec ou latin**, lui-même obtenu par **troncation** d'un composé savant :

autoroute : route pour auto(mobile)s
téléfilm : film pour la télé(vision)

- ⊕ En revanche, on considérera qu'il y a **dérivation** lorsque ces formants d'origine latine ou grecque sont toujours à gauche (préfixes) ou toujours à droite (suffixes) du mot français : ils fonctionnent alors comme des préfixes ou des suffixes (► p. 111).
 Ainsi *-mane* dans *cocaïnomanie*, sur *cocaïne* fonctionne-t-il comme un suffixe.
 Le mot français prend une finale en *-o* si le formant qui suit est grec ; de même pour *bibliomane*...
Le post-gaullisme = l'après-gaullisme (= la période après de Gaulle). *Post* fonctionne comme un préfixe.
Une salle omni-sports, etc.

3.5.6 Autres procédés

a Changements de catégorie (ou conversion)

Cette évolution (qu'on a pu appeler **dérivation impropre**) consiste à faire changer les mots de catégorie grammaticale **sans ajout d'affixe dérivationnel**. On distingue la **conversion sans variation flexionnelle** de celle **avec variation flexionnelle**.

1°) La conversion sans variation flexionnelle

I Du verbe *rire* au nom (*le*) *rire*

- ⊕ La **nominalisation** (c'est-à-dire la transformation d'un mot d'une autre catégorie en nom) est particulièrement fréquente :
un malade, le repentir, le savoir-vivre, un raccourci, un passant, le moi, un rendez-vous, le bien, les devants.
 Elle se pratique aussi pour des lettres, des phonèmes, etc. :
l'h muet ; il y a deux a en français.
 Le changement est parfois total,
 - soit que la valeur primitive ait disparu de l'usage :
Loisir, manoir sont des noms et non plus des infinitifs.
Cependant est un adverbe, et non plus une construction absolue (► p. 450) (*ce pendant*).
 - soit que dans sa valeur nouvelle le mot soit tout à fait distinct de ce qu'il était dans sa valeur ancienne :
Pendant préposition : *Il se réveille pendant la nuit*
Pendant participe présent : *J'ai cueilli un fruit pendant à l'arbre du voisin*.

Cette transformation est aussi **morphologique**.

Loisir varie en nombre, de même que *rire* : *Des rires éclatants*.

Pourpre s'accorde avec le nom dans *des fleurs pourpres* (c'est devenu un autre mot que *la pourpre*).

Inversement, *pendant* préposition est invariable : *Pendant la nuit*, de même que *hardi* comme mot-phrase : *Hardi, les gars !*

Tiens ! mot-phrase s'emploie même lorsqu'on s'adresse à quelqu'un que l'on vouvoie : *Tiens ! Vous êtes là !*

► REMARQUES

1. La plupart des faits qui précèdent appartiennent à l'histoire, à l'étymologie. Mais il arrive aussi que la valeur ancienne et la valeur nouvelle coexistent sans que le lien entre les deux soit coupé, ou totalement coupé. Cela entraîne le maintien de caractères morphologiques justifiés seulement dans l'état ancien.

Dans *aujourd'hui*, le maintien de l'apostrophe et du *h* ne sont pas justifiés en français moderne ; le mot est issu de l'expression redondante *au jour d'hui, au jour d'ui* « le jour où l'on est ». En ancien français, *hui, hoï* signifiait déjà « le jour où l'on est » du latin *hodie* de même sens. Ce renforcement expressif et intensif de *hui par jour* est reconduit en français moderne dans l'expression populaire redondante : **au jour d'aujourd'hui*.

2. On note la tendance à l'**invariabilité**

- des noms en **antonomase**, c'est-à-dire noms propres employés comme noms communs : *On a volé deux Picasso* (► p. 130).
 - de même, celle des noms employés comme **adjectifs de couleur** : *Une robe marron* (► p. 233 ; voir aussi ► p. 234).
 - *Debout* employé adjectivement ne varie pas : *Une femme debout*. Mais l'on a pu voir au Québec *femmes deboutes* durant « les Nuits debout ».
 - *Tout* adverbe varie dans certains cas : *Elle est toute honteuse* (► p. 204).
Vive dans *Vive(nt) les vacances* est tantôt traité comme un verbe, tantôt comme une sorte de présentatif (► p. 553).
3. On ne considérera pas comme un changement de catégorie le fait qu'une **épithète** soit employée **sans nom** dans : *Quelle robe mettras-tu ? La bleue ou la rouge ?* Il y a **ellipse** du mot *robe* qui reste sous-entendu : on ne le répète pas, par économie.

2°) La conversion avec variation flexionnelle

Le changement de catégorie est alors marqué au moyen d'un **morphème ou suffixe flexionnel** :

Galop, galoper ; mérite, mériter : dans ces deux cas, qui diffèrent historiquement (c'est *mérite* qui est à l'origine du verbe, tandis que c'est *galoper* qui est à l'origine du nom), le verbe est marqué par la désinence verbale *-er*.

- ⊕ Cela concerne, les dérivations dites régressives – notion qui n'existe qu'en diachronie – et notamment les noms réputés issus de verbes appelés **déverbaux** (► p. 107) :
Galoper => *galop* : conversion de verbe à nom.
Mériter => *mérite* : conversion de nom à verbe.

b Réductions

1° La langue parlée tend à **réduire les mots trop longs**, surtout les **noms**, notamment les mots empruntés **au grec** et les **composés savants** (► p. 113). Certaines de ces formes réduites appartiennent à l'usage tout à fait général.

- + On parle de **troncation** lorsqu'il y a suppression de la fin (troncation par **apocope**) ou du début (troncation par **aphérèse**) d'un mot.

Dactylo(graphie), *mé*tro(politain), *auto*(mobile), *moto*(cyclette),
photo(graphie), *cinéma*(tographie), *micro*(phone), *kilo*(gramme) sont des troncations savantes par apocope.

(Auto)bus est une troncation savante par apherèse.

- + D'habitude, la forme réduite retient le premier élément du composé savant. Mais il arrive que la coupure soit indépendante de la formation : *vélo*(cipède) et non **vélo-ci*-(pède), et aussi *prof*(fesseur), *ciné*(ma).

La troncation est **savante** lorsque les frontières morphologiques du mot sont respectées, elle est **sauvage** quand ce n'est pas le cas.

Les troncations que l'on pratique dans les **argots** (*colon*(el), *fan*(atique)) visent plus l'expressivité que l'efficacité. On est proche de l'**altération** (► p. 116).

2° Un autre type de réduction porte sur des **locutions** et des **syntagmes** : Cela aboutit, par ellipse, à des changements de catégorie (► p. 116).

| *une ondulation permanente* => *une permanente*,
une voiture de deux chevaux => *une deux-chevaux*.

3° Il faut distinguer la réduction de l'**abréviation** (► p. 88), qui est un procédé purement **graphique** :

| *M.* pour *Monsieur* est une abréviation.

- + Les **sigles** sont des abréviations constituées d'**initiales** qui sont devenues des mots ; tantôt on donne aux lettres leur nom, tantôt on leur donne leur valeur habituelle – on parle alors d'**acronymes** :

une H.L.M. [Afelem] Le nom de chaque lettre est donné. Il s'agit d'un sigle.

l'OTAN [otā] Les lettres ont leur valeur habituelle. Il s'agit d'un acronyme (cf. ci-dessous).

► REMARQUES

1. Sur l'utilisation des points, ► p. 84.
2. Les sigles et les acronymes peuvent donner lieu à formation d'un mot nouveau par dérivation :

CAPES => *capésien*, *PACS* => *pacsé*, *SMIC* => *smicard*,

RMI => *Rmiste*, *C.G.T* => *cégétiste*

c Altérations diverses

1°) **Redoublements expressif et affectif** de consonne ou de syllabe, dans la langue que l'on parle avec les petits enfants et dans le langage de la tendresse :

| *bonbon*, *loulou*, *doudou*, *chouchou*. Mais aussi *méli-mélo*.

Cela peut se combiner avec d'autres altérations :

| *Émile* => *Mimile*. Le prénom subit une troncation et un redoublement de syllabe.

- + On parle de **redoublement hypocoristique** (du grec ancien ὑποκοριστικός, *hypokoristikós*, « caressant, propre à atténuer »). Les noms ainsi formés sont appelés **hypocoristiques**.

2°) Modifications arbitraires dans l'**argot** :

| *Paris* => *Paname* ; *fromage* => *frometon* ; *fou* => *loufoque* ; *Italien* => *Rital* ; *pourri* => *ripou*.

3°) Croisements (dits parfois **mots-valises**) :

| *foultitude* (familier), de *foule* + *multitude*. *Enfantasques* (Cl. Roy)

► REMARQUE

Il y a aussi des altérations involontaires dues à des analogies, à l'étymologie populaire (► p. 100) : l'allemand d'Alsace *sürkrüt* devenu choucroute, sous l'influence de *chou*.

d Onomatopées

Les **onomatopées** sont des mots censés **reproduire des bruits** :

• **interjections** comme *clac* !

- + Les **interjections** (► p. 559) sont aussi parfois des sortes de cris traduisant des sensations, des sentiments :

ah ! oh ! hein ! ouille !

• **noms** comme *le tic-tac*

• **verbes** comme *miauler*, *chuchoter*.

► REMARQUES

1. Des animaux et des objets sont ainsi désignés par les sons qu'ils produisent : *coq*, *cricri*, *crincrin*. *Cochon* viendrait du cri par lequel on appelle l'animal.
2. Les onomatopées sont éminemment **variables selon les langues**, par exemple les cris d'animaux (*cocorico*, *cocoduddledoo*, *kukereku*, etc.) ou les onomatopées dans les bandes dessinées ; ce qui montre que les onomatopées sont dépendantes du système phonétique de la langue.

À côté des onomatopées, il y a des **mots expressifs**, qui représentent non plus des sons, mais des mouvements, des formes, etc. :

| *dandinier*, *tomber*, *dondon*, *chatouiller*

4. Le sens des mots

4.1 Le signifié

4.1.1 Signifié et référence

La **sémantique lexicale** définit et classe les mots selon leur contenu sémantique.

Le contenu sémantique d'un mot est appelé **signifié**. Un mot a la propriété de renvoyer à un objet du monde, matériel ou conceptuel, que l'on appelle **réfèrent**.

- + Le mot est en **usage** ou en emploi **référentiel** lorsqu'il désigne un réfèrent. Il est en **mention** ou en emploi **autonymique** lorsqu'il renvoie à lui-même.

Le **sens** d'un mot n'est pas la réalité qu'il désigne, mais l'**idée** que l'on se fait de cette réalité.

- + 1. Le **sens référentiel** d'un mot détermine sa **référence**, c'est-à-dire le ou les objets du monde auquel il réfère.
- 2. On appelle **intension** d'un mot l'ensemble des sèmes qui constituent son signifié. On parle aussi de **sens dénотatif** : *chaise* contient les sèmes « avec dossier » + « sur pieds » + « pour une seule personne » + « pour s'asseoir ».
- 3. On appelle **extension** d'un mot, et spécialement d'un nom, l'ensemble des référents auxquels il s'applique : *mammifère* a plus d'extension que *vache*.

4.1.2 Sèmes génériques et sèmes spécifiques

Les linguistes ont essayé d'établir les **composantes d'un sens** ou **sèmes**. On distinguera les sèmes qui permettent de ranger le mot dans une catégorie très générale opposant ainsi noms propres et noms communs, noms abstraits et noms concrets, humain, animé, inanimé, etc., dits **sèmes génériques** des autres sèmes, dits **spécifiques**.

Le signifié de *pistolet* est composé des sèmes génériques : *concret*, *inanimé* et des sèmes spécifiques : */arme/ /à feu/ /portative/, /à canon court/, /qui se tient d'une seule main/*.

- + L'ensemble des sèmes du signifié d'un mot s'appelle le **sémène**.

4.2 La dénotation et la connotation

4.2.1 Dénotation

La **dénotation** ou **sens dénотatif** d'un mot ou d'une lexie est l'ensemble des sèmes qui permettent de construire son référent.

- | Dénotation de *pistolet* : *arme à feu portative, à canon court, qui se tient d'une seule main*.

4.2.2 Connotation

La **connotation** ou **sens connotatif** d'un mot est constitué de toutes les **valeurs sémantiques annexes** qui peuvent venir s'ajouter au sens dénотatif. Certaines sont mentionnées par les **dictionnaires**, d'autres sont étroitement liées au **contexte**.

| *Pistolet* et *flingue* ont la même dénotation mais *flingue* a une connotation argotique dont *pistolet* est dépourvu.

- + On distingue les connotations amenées par les variations
 - **diachroniques** (*bru/ belle-fille*)
 - **diatopiques**, c'est-à-dire géographiques, ou dialectales (le régionalisme *bader* pour *admirer*);
 - **diastratiques**, c'est-à-dire liées au registre de langue, selon qu'il est familier, standard, littéraire, argotique (*automobile/ voiture/ bagnole/ caisse*)
 Il y a aussi les connotations :
 - **sociolectales** (*chanlatte* et *ensuble* appartiennent au technolècte des tisserands au XIX^e siècle)
 - **axiologiques**, c'est-à-dire péjoratives, laudatives ou par euphémisme (*un bellâtre, une beauté, un non-voyant, un agent de propreté*)
 - **affectives**, c'est-à-dire dysphoriques ou euphoriques (*un teint blafard / pur*)

- **esthétiques** (par exemple *luisance* pour *lueur* connote l'esthétique de la fin du XIX^e siècle, créatrice de nombreux termes en *-ance*).

4.3 Les relations sémantiques

4.3.1 Homonymie

On appelle **homonymes** deux mots de **même prononciation**, mais différant par le **sens**.

- + L'orthographe peut être semblable ou différente :
 - page* nom masculin et *page* nom féminin sont homonymes.
 - pair, paire, père, pers, perd, perds* sont homonymes.

4.3.2 Polysémie et monosémie

La **polysémie** est le fait pour un mot d'avoir **plusieurs sens** (ou **acceptations**) :

| *Pont* désigne 1. une partie du navire et 2. une construction entre les deux rives d'un cours d'eau. Si on considère les sens comme devenus indépendants l'un de l'autre, on a aussi affaire à des homonymes, bien que du point de vue étymologique il n'y ait qu'un seul mot.

À **contrario**, la **monosémie** qui concerne surtout le vocabulaire technique est le fait pour un mot d'avoir **un seul sens** :

- | *oursin, quadrifide*
- + Les **paronymes** sont des mots que l'on risque de confondre parce qu'ils sont proches l'un de l'autre par la forme :
 - Acception/acceptation ; précepteur/percepteur ; amnistie/armistice ; collision/collusion ; recouvrer/recouvrir.*

4.3.3 Synonymie et antonymie

a Synonymes

Les **synonymes** sont des mots ayant à **peu près la même signification**.

- | *Châtier et punir. — Casser, rompre et briser.*
- + Cela ne veut pas dire que ces mots puissent s'employer indifféremment l'un pour l'autre. La synonymie est souvent **partielle** et des mots de même sens **dénотatif** n'ont pas les mêmes **connotations** (*pistolet, revolver, flingue*). Ces mots dont la synonymie n'est que partielle sont des **parasynonymes** ou **quasi-synonymes**. Ainsi *second* et *deuxième*, qui ont le même sens, ne sont pas interchangeable, car *second* ne peut s'employer que s'il n'y a que deux objets :
 - Mon second fils* suppose que je n'en ai que deux.
 - Mon deuxième fils* suppose que j'en ai trois ou plus.

b Antonymes

Les **antonymes** ou **contraires** s'opposent directement par le sens : *riche-pauvre*.

- + Les antonymes peuvent être distingués selon qu'ils forment une opposition en termes **exclusifs** (*vivant/mort*), **polaires** ou graduables (*chaud/froid* ont des intermédiaires), **réciroques** ou **symétriques** (*père/fils*, *bourreau/victime*, *donner/recevoir*).

4.3.4 Les relations de partie à tout

Un terme peut entretenir une **relation de partie à tout** (relation de **méronyme** à **holonyme**) avec un autre.

- | *Toit* est un méronyme de *maison* qui en est l'holonyme.
| *Volant* est un méronyme de *voiture* qui en est l'holonyme.
- + 1. La figure de style qui consiste à désigner le tout par sa partie est la **synecdoque**, ou **métonymie**. *Je cherche un toit*, pour *Je cherche un logement*.
2. Un terme peut encore entretenir une **relation de genre à espèce** (relation d'**hyperonyme** à **hyponyme**) avec d'autres mots ; ainsi l'hyperonyme *bête* peut-il avoir pour hyponymes *chat*, *chien*, *âne*, *hermine*, etc.

4.4 L'évolution sémantique

Le vocabulaire français s'enrichit non seulement de mots nouveaux (par emprunts, par dérivation, par composition), de formes nouvelles (par réduction ou altération), d'emplois nouveaux (changements de catégorie), mais aussi de **sens nouveaux**. Ces sens nouveaux sont obtenus principalement de quatre manières.

a La restriction de sens

La **restriction** de sens se fait par l'introduction d'un sème supplémentaire :

- | *pondre* du latin *ponere*, « poser », « déposer » => « déposer **des œufs** »

b L'extension de sens

L'**extension** de sens se fait par la suppression d'un sème :

- | *panier* du latin *pānārium* « corbeille à pain », dérivé de *pānis* « pain » « corbeille *pour le pain* » => « corbeille »

c La métonymie

Il y a **métonymie** lorsque le premier sens devient un sème du nouveau sens :

- | *moutarde* : « plante herbacée à fleurs jaunes... » => « condiment préparé avec des graines de cette plante »

REMARQUE

- Parfois lorsque les **transferts métonymiques** se font par chaîne, on ne perçoit plus ce qui a pu relier deux ou trois emplois d'un même terme.
Ainsi dans *toilette*, il est difficile de percevoir le lien entre *la toilette*, *petite toile dont on enveloppait un objet* et *le cabinet de toilette*.
Le transfert métonymique favorise l'enrichissement sémique.
- La **synecdoque** est une forme de métonymie qui consiste à désigner le tout par une partie et qui permet aussi d'obtenir des sens nouveaux.

Un toit n'est pas seulement *la partie supérieure d'une habitation*, mais peut aussi désigner *l'habitation* elle-même, sa partie la plus protectrice.

d La métaphore

Il y a **métaphore** lorsqu'il y a passage d'un sens à un autre simplement par la présence d'un sème commun, à la faveur d'une comparaison implicite :

- | *lion* : « animal courageux » => « homme courageux »

Le plus souvent, la métaphore permet de passer d'un sens concret à un sens abstrait. C'est ce qu'on appelle aussi **sens figuré**.

- + 1. C'est souvent un trait du **stéréotype** qui est gardé dans la transformation métaphorique. Le **stéréotype** est l'ensemble des traits communément reconnus comme **définatoires** d'un mot. La relation métaphorique restreint alors le sens du mot à un sème et laisse les autres de côté.
Par exemple, à *fourmi* est associée la capacité de travailler beaucoup et d'économiser. Une *fourmi* est donc par métaphore *une personne travailleuse et économe*.
2. D'autres évolutions sémantiques sont des accidents particuliers.
- **Influence du contexte** :
rien a d'abord signifié « chose » avant de finir par signifier « nulle chose » (*C'est tout ou rien*), à force de s'employer dans un contexte négatif avec *ne* : *Il n'a rien fait* (à l'origine, « il n'a pas fait quelque chose, quoi que ce soit »). C'est le cas de tous les adverbes négatifs qui s'associent à *ne* : *point*, *goutte*, *mie*, et *pas* qui constituaient la plus petite unité associable à une action (*écrire point*, *boire goutte*, *manger mie*, *avancer pas*) et dont l'emploi s'est généralisé.
- **Étymologie populaire** (► p. 100) :
jour ouvrable : « jour où l'on travaille » (de l'ancien verbe ouvrir « travailler », cf. « ouvrage », « ouvrier »), souvent compris aujourd'hui « jour où l'on ouvre (les magasins) ».
- **Contresens divers** :
achalandé : « qui a de nombreux chalands, c'est-à-dire **clients** », souvent compris aujourd'hui « qui est bien pourvu en **marchandises** ».

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon Usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 137-210.
- ELUERD Roland, *La Lexicologie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2002.
- LEHMANN Alise, MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie* [1998], Paris, Nathan, coll. « Lettres sup », 2013.
- MITTERRAND Henri, *Les Mots français*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2000.
- APOTHELOZ Denis, *La Construction du lexique en français*, Paris, Ophrys, 2002.
- SABLAYROLLES Jean-François, « Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées », dans *Stylistique de l'archaïsme*, Himy-Piéri Laure, Macé Stéphane (dir.), Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, pp. 43-65.

Les parties du discours

CHAPITRE 1 Le nom.....	125
CHAPITRE 2 Le déterminant.....	157
CHAPITRE 3 L'adjectif.....	209
CHAPITRE 4 Le pronom.....	241
CHAPITRE 5 Le verbe.....	297
CHAPITRE 6 L'adverbe.....	389
CHAPITRE 7 La préposition.....	411
CHAPITRE 8 La conjonction.....	423
CHAPITRE 9 L'interjection.....	433

Le nom

1. Généralités	125
1.1 Définitions du nom	125
1.2 Le nom commun	126
1.3 Le nom propre	128
2. Le genre du nom	130
2.1 Le genre des noms inanimés	130
2.2 Le genre des noms animés	133
2.3 Les marques du féminin pour les noms variant en genre	135
3. Le nombre du nom	141
3.1 Singulier et pluriel	141
3.2 Noms ne variant pas en nombre	142
3.3 Les marques du pluriel pour les noms variant en nombre	143
3.4 Le pluriel des noms propres	145
3.5 Le pluriel des noms composés	147
3.6 Le pluriel des noms d'emprunt	148
3.7 Le pluriel des noms accidentels	149
4. Les expansions du nom	150
4.1 Le groupe nominal	150
4.2 La nature des expansions du nom	151
5. Les expansions détachées du groupe nominal	154
5.1 Définition	154
5.2 Nature des expansions détachées du groupe nominal	155

1. Généralités

1.1 Définitions du nom

Le **nom** est le **noyau** du **groupe nominal**, c'est-à-dire son élément central. Il peut être **propre** ou **commun**.

Noms propres : *Pierre, Nina, Paris, La Bretagne, L'Europe, Le Rouge et le Noir*
 Noms communs : *garçon, chaise, oiseau, livre, liberté*

- ⊕ Tant du point de vue morphologique, que syntaxique et sémantique, le **nom propre** se distingue du **nom commun**. On raisonnera surtout à partir du nom commun et on analysera plus loin les spécificités du nom propre.

a Approche morphologique

D'un point de vue **morphologique**, le **nom** (ou **substantif**) est un mot qui est porteur d'un **genre** propre (► p. 130) et est susceptible de varier en **nombre** (► p. 141) à certaines conditions et selon les besoins de la communication.

I *Garçon, fille* *Table, bureau* *Cheval, chevaux*

► **REMARQUE**

Un nom peut être **simple**, c'est-à-dire constitué d'un seul mot, — ou **composé**, c'est-à-dire constitué de plusieurs mots (► p. 111).

Arc *Arc-en-ciel*

b Approche syntaxique

D'un point de vue **syntactique**, le nom est précédé ordinairement d'un **déterminant**, avec lequel il forme avec le **groupe nominal minimal** (► p. 150).

I *Le roi, deux rois, ce roi* *Les Gaulois*

+ Les **noms propres** en sont souvent dépourvus : *Paris, Bruxelles*, mais *la Corse, l'Élysée, le Mont-Blanc*.

Par l'adjonction d'un déterminant, tout mot ou même tout élément de la langue peut devenir un nom ; il s'agit du phénomène de **conversion** ou **recatégorisation** (► p. 116).

Le passé *Le rire* *Le pour et le contre*

Ces trois que alourdissent la phrase.

L'e muet

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

c Approche sémantique

Si l'on essaie de le définir du point de vue **sémantique**, le nom désigne des êtres, des choses, des actions, des qualités, tout objet de pensée : *Un chien, une fenêtre, un changement, la bonté*.

+ Mais cette définition a deux défauts : 1° elle est nécessairement incomplète ; 2° le verbe (*changer*) exprime aussi une action ; l'adjectif (*bon*) exprime aussi une qualité.

1.2 Le nom commun

1.2.1 Définition

Le **nom commun** est pourvu d'une **signification générale**, d'une **définition**, et il est utilisé en fonction de cette signification pour évoquer tout objet de pensée répondant à cette définition.

+ Entrant dans une maison où je ne suis jamais allé, je puis dire : *Voici une table, une chaise*, parce que les objets que je désigne ainsi correspondent à la signification, à la définition que j'ai dans l'esprit.

C'est le **déterminant** (► p. 157) et le **groupe nominal** (► p. 150) dont le nom est le noyau qui permettent de rattacher le nom doté de son sens général à un référent précis (emploi **spécifique**) ou à tous les éléments de sa classe (emploi **générique**).

Chat ne renvoie à aucun chat précis.

Le chat noir de ma grand-mère permet de désigner un chat bien précis.

1.2.2 Les différentes catégories de noms communs

Du point de vue de leur **signification**, on peut distinguer

a Les noms abstraits et les noms concrets

• Les **noms concrets** désignent tout ce qui est perceptible par l'un et / ou l'autre des cinq sens : *eau, voiture, fleur, citron, bruit,...*

• Les **noms abstraits** désignent tout ce qui ne l'est pas : des idées, des notions, des sentiments, des actions... : *liberté, force, libération, abstraction, multitude, joie, soulagement,...*

b Les noms comptables et les noms massifs

• Les **noms comptables** renvoient à des substances **discontinues** et donc des éléments du monde réel que l'on **peut compter** : *table, enfant, fourmi,...*

• Les **noms massifs** renvoient à des substances **continues** et donc des éléments du monde réel, concrets ou abstraits, **que l'on ne peut compter** : *eau, vin, farine, liberté, patience,...*

+ L'opposition entre **noms comptables** et **noms massifs** permet d'expliquer la répartition et l'utilisation des **déterminants du nom** (► p. 170). Par exemple : *une table, de la farine* (et non, a priori : *de la table, une farine* dans leur usage ordinaire).

► **REMARQUE**

Certains noms comptables peuvent avoir des emplois non comptables : *un bœuf* (= un animal) mais *du bœuf* (= de la viande de bœuf) (► p. 171) et inversement : *du vin rouge* (= la boisson alcoolisée) mais des vins rouge(s) (= des vins de différents sortes, origines, cépages).

c Les noms animés et les noms inanimés

Les **noms animés** désignent des êtres susceptibles de se mouvoir par eux-mêmes (humains, animaux ou être surnaturels). **T** Les **animés humains** (ou assimilés) répondent à une question en : *qui ?*

| *Soldat, Dieu, Vénus, diable, centaure.* => *Qui vois-tu ? à qui penses-tu ?*

| *Mais : Fourmi, chat, oiseau.* => *Que vois-tu ? à quoi penses-tu ?*

Les autres noms, désignant des choses, des qualités, des actions, etc., sont **inanimés**.

T Ils répondent à une question en : *quoi ?* ou *que ?*

| *Auto, chaise, pommier, maladie, arrivée.* *Que vois-tu ? À quoi penses-tu ?*

+ **T** La **pronominalisation** des noms animés humains régimes d'une préposition en à / de est susceptible de varier également : par exemple, *j'ai parlé de lui, je pense à lui* signale une pronominalisation d'animé humain tandis que *j'en ai parlé, j'y pense* signale une pronominalisation d'inanimé.

Cette distinction est aussi importante pour le **genre du nom** : ► pp. 147 et 150.

Les inanimés ont leur genre propre tandis que beaucoup d'animés peuvent varier en genre : *le grammairien, la grammairienne ; le chat, la chatte,...* Mais : *une chaussette, un sac, la liberté.*

d Les noms collectifs et les noms individuels

• Un nom **collectif** désigne au singulier un ensemble d'êtres ou de choses envisagés non individuellement mais comme un tout : *Foule, troupeau, tas, bouquet,...*

• Un nom **individuel** désigne un seul être ou une seule chose : *Homme, vache, caillou,...*

- ⊕ Cette distinction conduit à des **combinaisons spécifiques** des noms collectifs avec les verbes, les adjectifs qui leur sont associés, lesquels doivent être, dans leur emploi singulier, compatibles avec la notion de collectif : *un rassemblement houleux* mais **un homme houleux* ; *l'essaim se disperse* mais **l'abeille se disperse...*

e Les noms prédicatifs

Un certain nombre de **noms**, appelés « **prédicatifs** », construisent des **locutions ou constructions à verbe support** (► p. 477) où c'est le nom qui est **prédicatif**, le verbe ayant pour seul rôle de « verbaliser » le nom, c'est-à-dire d'en assurer la conjugaison (temps, personne, mode, voix) : *avoir peur, avoir sommeil,...*

- ⊕ Ils sont en rapport morphologique avec :
- des **adjectifs** susceptibles d'être attribués d'un sujet ; ils forment des noms de propriété ou d'état ou de sentiment (courage, tristesse, ...) : *il est courageux => il a du courage, il est triste => il ressent de la tristesse...*
 - des **verbes d'action** qui forment les noms d'action correspondants : *il part => il est sur le départ ; ils se séparent, ils divorcent => ils sont en cours de séparation, de divorce ; ils voyagent => ils font un voyage ; il ouvre la porte => il procède à l'ouverture de la porte,...* La complémentation de tels noms, quand ils ne construisent pas une locution verbale prend en compte le schéma actanciel du verbe correspondant.

1.3 Le nom propre

1.3.1 Définition

Le **nom propre** est utilisé pour **nommer** un être ou un objet précis par une **convention** qui lui est particulière.

- ⊕ À la différence du nom commun qui associe un **signifiant** à un **signifié** pour désigner un référent, le nom propre associe directement un **signifiant** à un **référent**. Il n'est pas possible de deviner que telle personne s'appelle *Manuel* ou *Denis*. Il n'y a, entre les diverses personnes portant ces prénoms, entre *Paris* en France, et *Paris* au Texas, d'autre caractère commun que ces prénoms, ces noms attribués par « **baptême linguistique** ». En revanche, a priori, les prénoms de *Manuel* ou de *Pascale* sont donnés à des personnes plutôt qu'à une ville, un monument, un lieu, etc. Et le nom de *Paris* à des villes. Pour autant, certains noms propres peuvent être assignés à des réalités ne répondant pas au type qu'on leur suppose : *Mélu* est-il un nom de fée, un prénom de fille, de jument, un nom de marque, de magasin, de restaurant ?... Le nom propre est un « **désignateur rigide** » dans la mesure où il ne varie pas, quand bien même la réalité qu'il désigne évolue (une ville s'agrandit, un village se vide de ses habitants mais son nom ne change pas ; une personne grandit, vieillit ; un bébé devient un enfant puis un adulte, puis un vieillard, mais ses noms et prénoms ne

bougent pas). Le **sens du nom propre** N est finalement la **dénomination** « être appelé N » (Kleiber).

Les noms propres s'écrivent par une **majuscule** (► p. 73) ; ils sont généralement invariables en **nombre** (► p. 145) ; ils se passent souvent de **déterminant** (► p. 165).

1.3.2 Les différentes catégories de noms propres

a Vrais noms propres

- ⊕ M. Wilmet parle de **noms propres essentiels** parce qu'ils sont dénués de signification et acquièrent un sens au contact du référent¹.

1. Les noms de personnes

Noms de familles, prénoms, pseudonymes (et aussi les sobriquets, mais, pour ceux-ci, la signification n'est pas toujours absente).

► REMARQUES

On considère comme des personnes les êtres surnaturels des religions et des mythologies : *Dieu* (qui s'oppose à un dieu, dans une religion polythéiste), *Jupiter*, etc. Certains animaux, certains objets peuvent recevoir un nom propre : *Bucéphale*, cheval d'Alexandre ; *Durendal*, épée de Roland ; le *Nautilus*, sous-marin imaginé par Jules Verne.

2. Les noms de lieux

Villes, villages, rues, monuments, régions, pays, îles, montagnes, cours d'eau, mers, étoiles et astres (excepté la lune et le soleil, qui sont des noms communs à référent unique) ;

3. Autres

- Les **institutions** : *La République, l'État, l'Assemblée nationale, l'Académie royale...*
 - Les **périodes historiques** : *la Préhistoire, la Renaissance, la Révolution, la Terreur,...*
- ⊕ Des mots ayant une signification deviennent des noms propres lorsqu'on les emploie pour désigner, en faisant abstraction de leur signification – il s'agit de « **noms propres accidentels** » dans la terminologie de Wilmet : c'est le cas des **titres de livres** (*le Code civil, l'Éducation sentimentale*), de revues (*la Nouvelle Revue française, Libération, le Monde...*), etc.

b Faux noms propres

Les mots appartenant aux catégories suivantes ne sont **pas de vrais noms propres** parce qu'ils ont une **définition** (qui est en rapport avec un vrai nom propre : *Mérovingien* = descendant de Mérovée ; *Parisien* = habitant de Paris). ¹ De plus, ils demandent un **déterminant** et ils prennent la marque du **pluriel**.

1. Wilmet, 2010, ► p. 114.

+ M. Wilmet parle de « **noms communs essentiels** » dans la mesure où ils sont dotés « d'une signification qui préfigure et oriente leur sens effectif ».¹

- Les **dérivés** désignant des **dynasties** (avec majuscule) : *Les Capétiens, les Mérovingiens* ;
- Les **noms d'habitants** (avec majuscule) : *Les Africains, les Parisiens* ;
- Les **noms** désignant les **membres des ordres religieux** (avec majuscule ou minuscule), les adeptes d'une religion, d'une doctrine, etc. (avec minuscule) : *Les jésuites, les Bernardins, les mahométans, les gaullistes*.

► REMARQUES

1. Les noms propres peuvent avoir été des noms communs à l'origine : *Boulangier, Le Havre, Marguerite*.
2. Les noms propres peuvent devenir des noms communs – alors « noms communs accidentels » dans la terminologie de Wilmet – en acquérant une signification : *une bougie* (de Bougie, nom d'une ville d'Algérie), *un gavroche* (de Gavroche, personnage d'un roman de Hugo), *un Don Juan*,... C'est la figure de l'antonomase. Dans ces deux exemples, la transformation est entrée dans l'usage ; **T** le mot perd alors sa majuscule et prend la marque du pluriel. Mais il y a des cas où la valeur originariaire reste perçue ; sur le pluriel, ► p. 145.

2. Le genre du nom

Le **genre** est une **propriété** du nom, qui le communique, par le phénomène de l'**accord** (► p. 563), au déterminant, à l'adjectif, parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom représentant le nom.

Il y a deux genres en français :

• le **masculin**, auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de *le* ou de *un* **T**.

| *Le livre. Un homme.*

• et le **féminin**, auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de *la* ou de *une* **T**.

| *La bande-dessinée. Une femme.*

2.1 Le genre des noms inanimés

2.1.1 Un genre arbitraire

Le **genre** des noms inanimés est **arbitraire**, c'est-à-dire qu'il n'est **pas déterminé** par le sens de ces noms.

+ Par exemple, si les noms d'arbres sont souvent masculins, il y a des exceptions : *une aubépine, une yeuse, la vigne...*

1. *Ibid.*, § 78.

Le genre des noms inanimés est dû à leur origine et aux influences qu'ils ont subies. Beaucoup de noms ont changé de genre au cours de leur histoire.

2.1.2 Noms ayant deux genres

Un certain nombre de noms peuvent avoir **les deux genres**.

a Sans distinction de sens

| *un ou une après-midi un ou une interview*

+ Parfois, c'est une question de niveau de langue. Les **noms de villes**, par exemple, sont **masculins** dans l'usage ordinaire, mais souvent **féminins** dans la langue littéraire : *Amsterdam était désert à cette heure-là. — Amsterdam endormie dans la nuit blanche.* (A. Camus)

Parfois, le genre ancien subsiste dans certaines expressions, plus ou moins usitées. *Foudre*, ordinairement féminin, est masculin dans l'expression *un foudre de guerre*. *Noël*, ordinairement masculin, est féminin quand il est employé avec l'article défini singulier et sans épithète ni complément : *À la Noël. Vers la Noël. Passer la Noël en famille.*

Orge, d'ordinaire féminin, est masculin dans *orge perlé, orgé mondé*.

b Selon le nombre

Amour au sens « passion », *délice* et *orgue* (désignant un seul instrument) sont **masculins au singulier** et **féminins au pluriel**.

| *Un amour ardent Des amours ardentes*
Manger des mûres est un délice. (H. Bosco)
L'imagination m'apportait des délices infinies. (Nerval)
Un orgue portatif Des orgues portatives

+ *Amour* « passion » est parfois féminin au singulier dans une langue assez recherchée. Inversement, il peut être employé au masculin pluriel.

Sa très grande et très puissante amour. (H. Cixous)
L'inconséquence est [...] le propre de tous les amours humains. (G. Sand)

Dans d'autres sens, *amour* reste au masculin, spécialement comme terme de peinture ou de sculpture (il s'agit alors d'un nom animé, souvent écrit avec majuscule).

Peindre, sculpter de petits Amours. (Académie)

Orgue est masculin au pluriel quand il désigne plusieurs instruments.

Les deux orgues de cette église sont excellents.

c Selon le sens

On distingue ainsi quelques homonymes : *le page, la page* ; *le livre, la livre* ; *le vase, la vase* ; *le poêle, la poêle* ; *le manche, la manche*. Mais certains noms voient leur sens se spécialiser selon le genre.

• *Hymne* « chant ou poème lyrique », ordinairement masculin, est féminin dans le sens de « cantique latin qui se chante à l'église ».

| *Toutes les hymnes de cet admirable office.* (Fr. Mauriac)

• *Mémoire* est féminin quand le mot désigne la faculté de se souvenir. Il est masculin quand il désigne un document écrit.

Avoir une excellente *mémoire*.
Il a publié un excellent *mémoire* sur cette question. (Académie)
Il a laissé de curieux, de piquants *mémoires*. (Académie)

• *Mode* est féminin quand le mot désigne un usage passager dans la manière de s'habiller, etc. Il est masculin dans le sens de « méthode », ainsi que comme terme de grammaire.

La *mode* est capricieuse.
Le *mode* d'emploi. Un *mode* de cuisson.
Le conditionnel a été souvent considéré comme un *mode*.

• *Œuvre*, ordinairement féminin, est masculin quand il désigne, soit l'ensemble de la bâtisse, surtout dans l'expression *le gros œuvre*, — soit la transmutation des métaux en or (*le grand œuvre*), — soit l'ensemble des œuvres d'un artiste.

Le gros *œuvre* est achevé. Travailler au grand *œuvre*.
L'œuvre entier de Rembrandt. (Académie) Mais aussi : L'œuvre entière de Rembrandt.

• *Pâques* (avec s final), désignant la fête chrétienne, est masculin et singulier ; il prend la majuscule et rejette l'article.

Pâques était venu. (R. Martin du Gard)
À Pâques prochain. (Teilhard de Chardin)

⊕ *Pâques* est féminin pluriel dans quelques expressions : *Pâques fleuries*, *Pâques closes*, *Joyeuses Pâques*, — ainsi que dans *faire ses pâques* (avec minuscule).
Pâque (sans s), désignant la fête juive, est féminin et demande l'article.
Les Juifs célèbrent la *pâque* (ou la *Pâque*) en mémoire de leur sortie d'Égypte.

• *Parallèle* est féminin en termes de géométrie. Il est masculin en termes de géographie et aussi dans le sens de « comparaison ».

Tracer une *parallèle* à une droite.
La Patagonie est-elle traversée par le 37° *parallèle* ? (J. Verne)
Faire un *parallèle* entre César et Alexandre.

• *Période*, ordinairement féminin, est masculin dans les expressions littéraires *le plus haut période*, *le dernier période*, où *période* signifie « degré, point ».

Un couple, au plus haut *période* de son bonheur... (Valéry)

• *Solde*. Il y a deux mots *solde*, d'origines différentes, mais qui se sont influencés : un mot féminin signifiant « paie (d'un militaire) » et employé aussi dans l'expression figurée *être à la solde de* ; — un mot masculin signifiant « ce qui reste à payer » et « marchandises vendues au rabais ».

Percevoir sa *solde*.
Le *solde* de son compte. Ce magasin offre des *soldes* avantageux.

2.2 Le genre des noms animés

Les **noms animés** ont assez souvent un genre en relation avec le **sexe** de l'être désigné.

2.2.1 Noms d'humains

Les noms qui désignent des **hommes** sont souvent **masculins** et ceux qui désignent des **femmes** sont souvent **féminins**.

Le roi, le père, le menteur La reine, la mère, la menteuse

Cependant, il n'est pas rare que des noms masculins ou féminins désignent **indifféremment** des hommes ou des femmes.

• Masculins¹ : *assassin, auteur, chef, conjoint, filou, maire, professeur, successeur, témoin, vainqueur...*

• Féminins : *altesse, canaille, dupe, personne, recrue, sage-femme², star, vedette, victime...*

⊕ Les mots variables se rapportant à ces noms s'accordent selon le genre grammatical.
Cette femme est un excellent professeur.

Paul a été la victime que ses amis ont sacrifiée à leur ambition.

Ces noms peuvent recevoir une apposition qui, elle, a un genre conforme au sexe de la personne (► p. 155) : *Madame le professeur, Madame le juge.*

Il arrive même que des noms désignant seulement, ou surtout, **des hommes** soient féminins : *une ordonnance, une sentinelle, une vigie*, — et que des noms désignant seulement, ou surtout, **des femmes** soient masculins : *un mannequin, un laideron.*

De vieilles gens ou des gens âgés ? Les genres de gens

Gens, nom pluriel, signifiant « personnes » est masculin mais peut être féminin selon son environnement syntaxique.

a) Il est ordinairement du masculin.

Tous les gens âgés que j'ai connus. Ces gens ne sont pas gais.

b) Cependant, s'il est précédé immédiatement d'une épithète ou d'un déterminant marquant le genre,

1° On met au féminin cette épithète et ce déterminant ainsi que tout adjectif ou déterminant placé avant *gens* (sauf l'épithète détachée) ;

2° Mais on laisse au masculin les adjectifs, participes et pronoms qui suivent *gens* (et qui sont en rapport avec lui), de même que les épithètes détachées qui le précèdent.

Toutes les vieilles gens. (Académie)
Quelles honnêtes et bonnes gens !

1. L'évolution sociale amène des féminins nouveaux, plus ou moins établis dans l'usage : *une écrivaine, une professeur, une juge*, etc. Au Québec, on écrit usuellement *une professeure, une cheffe*, etc.
2. Ce nom de métier, porté aussi bien par les hommes que par les femmes, a amené la création de « maieuticien(ne) ».

Attention, ici et ci-dessous, deux genres selon la place :

Ce sont les meilleures gens que j'aie connus.

J'écris pour ces petites gens d'entre lesquels je suis sorti. (Duhamel)

Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux. (Académie)

Lorsque le déterminant qui précède immédiatement *gens* est *tout*, l'usage est hésitant : *Tous gens de même farine. (Bernanos)* — *Toutes gens qui [...] en remontreraient au curé et au notaire. (Bernanos)*

Gens, dans des expressions telles que *gens de robe*, *gens de guerre*, *gens d'épée*, *gens de loi*, *gens de lettres*, etc., veut toujours au masculin les mots variables qui s'y rapportent.

De nombreux gens de lettres. Certains gens d'affaires. (Académie)

NB : *Gent*, qui signifie « race », est féminin. Il appartient à la langue littéraire, surtout plaisante : *La gent masculine* (= les hommes). *La gent canine* (= les chiens). — *La gent gazetière* [= les journalistes] (Musset).

2.2.2 Noms d'animaux

Pour les **noms d'animaux**, seuls quelques-uns ont un **genre** en rapport avec le **sexe** de l'animal.

! *Le taureau, le cerf. La vache, la biche.*

Pour le plus grand nombre, ils s'emploient avec un **seul genre**, quel que soit le sexe.

- Masculins : *brochet, canari, hanneton, hérisson, hippopotame, orvet, puma...*
- Féminins : *baleine, couleuvre, girafe, grive, loutre, mouche, panthère, truite...*

► REMARQUES

1. *Linot* et *linotte* désignent le même oiseau, aussi bien la femelle que le mâle.
2. On notera en particulier que sont employés à un seul genre (presque toujours le masculin) les noms des petits des animaux (*chaton, chevreau, marcassin, poussin, veau...*) et les noms génériques (*bovidé, bovin, insecte, mammifère, serpent...*) (► [p. 135](#)).

2.2.3 Variation en genre de noms d'humains et d'animaux

Beaucoup de **noms** désignant des **êtres humains** (ou surnaturels) et certains noms désignant des **animaux** (surtout ceux que l'homme élève ou chasse) connaissent une **variation en genre** d'après le **sexe** de la personne ou de l'animal désignés (► [p. 136](#) et suiv.).

! *Jean, Jeanne. Un chien, une chienne.*

► REMARQUES

1. Lorsqu'ils existent, le masculin et le féminin des noms de personnes ne se distinguent pas toujours par la seule opposition des sexes masculins et féminins même si la tendance actuelle est à la féminisation des noms qui peuvent l'être (► [p. 133](#)). D'autres effets de sens peuvent se dégager.
- *Monsieur* a deux féminins : *Madame* ou *Mademoiselle*, selon que la femme est mariée ou non. Quel que soit son âge et sa situation, aujourd'hui, en particulier dans les concours et autres entretiens d'embauche, une femme ne doit plus être appelée que *Madame*, car *Mademoiselle* est jugé discriminant. C'est pourquoi depuis 2012, *Mademoiselle* a

disparu en France des documents officiels (par circulaire ministérielle). — En outre, avec un déterminant, on dit : *un monsieur*, mais *une dame* (parfois *une madame* en langage populaire ou avec une nuance ironique), *une demoiselle*. *Femme* sert de féminin à la fois à *homme* et à *mari*.

• *Hôte* a deux sens au masculin : celui qui reçoit et celui qui est reçu. Au féminin, on a *hôtesse* dans le premier cas et *hôtesse* dans le second :

Une bonne hôtesse doit faire parler ses invités. — La reine d'Angleterre pendant cinq jours hôtesse de la France. (Titre dans Le Figaro)

• Les **noms de professions** ont souvent désigné au féminin, non celle qui exerce la profession, mais la femme de celui qui l'exerce (c'est encore le cas de *reine* en Belgique) : Ainsi, *la boulangère* est-elle souvent la femme du boulanger avant d'être celle qui fait le pain. *La maréchale Lefebvre a été surnommée Mme Sans-Gêne.*

2. La **variation en genre** n'existe pas pour des noms qui s'appliquent uniquement à des hommes ou uniquement à des femmes :

Le curé, l'évêque, le cardinal, le chapelain, le page, le benêt [bœnɛ], le fat, le preux...

La douairière, la lavandière, la ballerine, la matrone, la nonne, la nourrice, la nurse, la virago, la dentellière, la modiste, la midinette, la pimbêche...

On peut y ajouter les noms cités dans la ► [p. 140](#).

2.2.4 Masculin du genre indifférencié

Les noms qui connaissent la **variation en genre** d'après le **sexe** de la personne désignée sont **employés au masculin** dans les circonstances où ils visent aussi bien des êtres masculins que des êtres féminins, ou même, quand désignant une personne particulière, on veut la ranger dans une catégorie où il y a **des hommes aussi bien que des femmes**.

| *Il a quatre beaux enfants : deux garçons et deux filles vs Il a quatre belles enfants.*

| *L'héritier* [homme ou femme] *qui renonce est censé n'avoir jamais été héritier. (Code civil)*

| *Le grand poète Anna de Noailles. (J. Rostand)*

+ En effet, le genre masculin n'est pas seulement le genre des êtres mâles, mais aussi le genre **indifférencié**, le genre asexué.

De même pour des animaux.

Nous élevons des chiens (même s'il y a des mâles et des femelles).

J'aperçois un chien (c'est peut-être une femelle).

On peut avoir le **féminin au pluriel** comme **genre indifférencié**, quand l'animal femelle est plus important pour l'élevage que le mâle *Des poules, des oies, des chèvres, des vaches,...* ou parce qu'il n'y a pas de masculin : *des abeilles*.

2.3 Les marques du féminin pour les noms variant en genre

La tradition veut que l'on **parte du masculin** pour **construire le féminin**, le masculin singulier étant, pour le nom, la forme indifférenciée, neutralisée, comme l'infinitif pour le verbe.

| *chien* ⇒ *chienne*

| *ami* ⇒ *amie*

+ Cependant, du point de vue historique, il arrive que le masculin soit tiré du féminin ou que le féminin soit tout à fait indépendant du masculin (► [p. 140](#)).

2.3.1 Règle générale

Dans l'écriture, on obtient souvent le féminin en ajoutant un *-e* à la fin de la forme masculine.

| *Ami* => *amie* *Aieul* => *aieule* *Marchand* => *marchande*

- + L'*-e* final ne se prononce pas, sauf pour des raisons de phonétique syntaxique :
 - ▶ p. 45 . Du point de vue phonétique, il est fréquent que le féminin n'ait pas de marque ou qu'il ait des marques différentes de celles qu'il a dans l'écriture.

2.3.2 Noms ne marquant pas la variation en genre à l'oral ni à l'écrit

À moins qu'ils n'aient un féminin particulier (notamment en *-esse* : ▶ p. 138), les noms terminés par un *-e* ne varient pas quand ils sont employés au féminin. Seuls le déterminant et les adjectifs éventuels signalent le genre.

| *Un artiste, une artiste* *Un élève, une élève* *Un Russe, une Russe*
De même : *Un grand enfant, une grande enfant. Un soprano, une soprano.*
Un snob, une snob.

REMARQUES

1. De même encore les noms de familles : *Elle y fait connaissance avec une certaine Dubois.* (Apollinaire)
2. *Aigle*, ordinairement masculin, s'emploie parfois au féminin pour la femelle : *L'aigle est furieuse quand on lui ravit ses aiglons.* (Académie) — Le féminin s'est maintenu aussi pour des étendards, des armoiries : *Les aigles romaines. L'aigle impériale.*

2.3.3 Noms ne marquant pas la variation en genre à l'oral

• Les noms terminés au masculin par une voyelle dans l'écriture ne varient donc pas en genre :

| [Ami] représente *ami* et *amie*.

- + Cependant, dans certaines régions, la voyelle finale s'allonge au féminin : [Ami:].

• Les noms terminés au masculin par une consonne dans l'écriture ne varient pas si cette consonne est articulée :

| [Ajœl] représente *aieul* et *aieule*. De même [urs] pour *ours* et *ourse*.

REMARQUE

Mais à l'écrit l'*-s* est redoublé pour *métis* [metis], *métisse* [métis] ; *profès* [pʁɔfɛ], *professe* [pʁɔfɛs], et disparition de l'accent pour ce dernier.

2.3.4 Noms dont la consonne finale est affectée à l'oral et / ou à l'écrit par la variation en genre

a Prononciation de la consonne finale

Si cette consonne est muette au masculin, le féminin se caractérise par sa simple prononciation¹ :

| *marchand* [mARʃɑ̃], *marchande* [mARʃɑ̃d] ; *bourgeois, bourgeoise* ; *habitant, habitante* ; *avocat, avocate* ; *idiot, idiote*.

EXCEPTIONS

chat, chatte ; *sot, sott* et *gros, grosse*. Du point de vue phonétique, notons que [o] du masculin s'ouvre au féminin dans les mots en *-ot* : [idjo], [idjɔt].

b Dénasalisation de la voyelle nasale *-in, -an* sans doublement de la consonne

La plupart des noms en *-an*, les noms en *-in* et *-ain* font le féminin avec la voyelle orale correspondante et ne redoublent pas le *-n* : [ɑ̃] => [An] :

| *sultan, sultane* ; *gitan, gitane* ; *orphelin, orpheline* ; *châtelain, châtelaine*. (Remarquez : *daim, daine*.)

REMARQUE

[ɛ̃] a deux aboutissements.

- [ɛn] dans les mots terminés par *-ain, -en* (et dans *daim*) : *Africain* [AfRikɛ̃], *Africaine* [AfRikɛn] ; *daim* [dɛ̃], *daine* [dɛn] ;
- [in] dans les mots terminés par *-in* : *voisin* [vwAzɛ̃], *voisine* [vwAzin]. Pour *sacristain* et *copain*, il y a eu confusion des finales, et les féminins sont *sacristine* (parfois *sacristaine*) et *copine* (langue familière).

c Redoublement de la consonne finale

En même temps que par l'addition d'un *-e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le redoublement de la consonne finale du masculin.

1. Redoublement de *-l-* pour les noms en *-el*

| *Colonel* => *colonelle*

- + S'agissant des noms propres : *Gabriel* => *Gabrielle*, mais on écrit *Michelle* ou *Michèle* ; *Danielle* ou parfois *Danièle* ; *Emmanuelle* ou parfois *Emmanuèle*.

2. Redoublement de *-n* et dénasalisation de la voyelle nasale

• Pour les noms en *-en, -on* : [ɛ̃] => [ɛn] *gardien, gardienne* ; *chien, chienne*. [ɔ̃] => [ɔn] *Baron, baronne, lion, lionne*.

EXCEPTION

Un mormon, une mormone. — On écrit plus souvent *Lapone, Lettone, Nippone, Simone* que *Laponne, etc.*

• Pour *chouan, Jean, paysan, Valaisan, Veveysan* => *chouanne, Jeanne, paysanne,...*

1. Cette consonne peut être considérée comme latente au masculin, puisqu'on la retrouve dans les mots de la même famille : *marchander, marchandise*.

3. Redoublement de -t-

Pour les noms en **-et** : *Cadet, cadette*. (Sauf *préfet, sous-préfet* => *préfet, préfète*)

d Remplacement de la consonne finale

En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le **remplacement de la consonne finale** du masculin. Cela concerne aussi la prononciation.

• **f** => **v** : *Veuf, veuve*.

• **c** => **qu** (▶ p. 66) : *Franc* (nom de peuple), le *-c* est muet => *Franque*.

▶ EXCEPTIONS

Le *c* se prononce [k] dans les autres masculins en *c* : *laïc* (parfois : *laïque*), *laïque* ; *Frédéric, Frédérique* ; *Turc, Turque*. (En outre : *Grec, Grecque*.)

• **x** => **s** : pour les noms en **-eux** (sauf *vieux* : ▶ ci-dessous) : *Ambitieux, ambitieuse* ; et pour *époux* et *jalous* : *épouse, épouse*.

⊕ Le *x* est muet. Le féminin se caractérise phonétiquement par l'addition de [z] (-se).

▶ EXCEPTION

x => *ss* [s] dans : *roux, rousse*.

• *Fils* [fis] => *fille* [fij]. — *Loup* [lu] => *louve* [lu:v].

e Autres phénomènes touchant la consonne finale

En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent par des phénomènes divers.

1. Addition d'une consonne

| *favori, favorite* ; *coi, coïte* ; *rigolo* [-o] (très familier), *rigolote* [-ot] ; *Andalou, Andalouse* ; *Esquimau, Esquimaude*. (La consonne se prononce aussi.)

2. Remplacement de -er [e] par -ère [ɛ:R] :

| *Berger, bergère*.

3. Remplacement de -eau [o] par -elle [ɛl] :

| *Chameau, chamelle*.

⊕ En outre : *fou* => *folle* ; *vieux* [vjø] => *vieille* [vjɛ].

2.3.5 Noms dont la variation en genre est marquée par l'addition et la modification de suffixes

a Addition de suffixes

1. Le suffixe -esse s'ajoute aux mots suivants

• **Sans modification du masculin** (sauf la chute de l'*-e* final) : *Un âne, une ânesse* ; *un clown, une clownesse* (assez rare), etc.

âne	comte	ivrogne	pauvre	tigre
borgne	diable	maître	prêtre	traître
bougre	drôle	mulâtre	prince	vicomte.
chanoine	faune	ogre	sauvage	
clown	hôte	pape	Suisse	

(▶ p. 134)

vk.com/club154894262

⊕ Mais on dit parfois : *une borgne, une ivrogne, une mulâtre, une pauvre, une sauvage, une Suisse*.

• Avec modification du masculin :

abbé, abbesse	dieu, déesse	poète, poétesse
devin, devineresse	duc, duchesse	prophète, prophétesse.
diacre, diaconesse	nègre, négresse	

2. Autres suffixes

• **-ine** dans : *héros, héroïne* ; *speaker* [spikœ:R], *speakerine*¹ [spikRin] ; *tsar, tsarine* ; *Victor, Victorine*, et quelques autres prénoms.

• **-ette** dans des prénoms : *Yves, Yvette*, etc.

• **-ie** dans des prénoms : *Léon, Léonie*, etc.

• **-taine** dans : *chef, cheftaine* (vocabulaire du scoutisme).

• **-aise** dans : *Basque, Basquaise*. (On dit aussi : *une Basque*.)

b Substitution ou suppression de suffixes

1. Suppression

Dans : *canard, cane* ; *compagnon, compagne* ; *dindon, dinde* ; *mulet, mule*.

2. Substitution

Dans : *chevreuil, chevrette* ; *lévrier, levrette* ; *serviteur, servante*.

⊕ On peut y joindre : *neveu, nièce* ; *perroquet, perruche* (qui désigne aussi un autre oiseau) ; *roi, reine*. (*Gouverneur, gouvernante* ont aujourd'hui des sens différents.)

Notons aussi les anglicismes comme : *un sportsman* [spɔRtsmAn], *une sportswoman* [spɔRtswumAn], etc. ; — *un barman, une barmaid* [bARmɛd].

3. Noms en -eur

• Les noms en **-eur** [œ:R] qui dérivent d'un mot (ordinairement, un **verbe**) français font leur féminin en **-euse** [ø:z].

1. On recommande de se servir plutôt d'*annonceur, annonceuse*, ou de *présentateur, présentatrice*.

Menteur, menteuse. Enquêteur, enquêteuse (mais aussi enquêtrice).
Basketteur, basketteuse.

- + Ce féminin s'applique aux noms auxquels on peut faire correspondre un participe présent en remplaçant *-eur* par *-ant*.

EXCEPTIONS

éditeur, exécuteur, inspecteur, inventeur, persécuteur¹, ainsi qu'émetteur, qui changent *-teur* en *-trice* (cf. ci-dessous) : *exécutrice*, etc. ; — certains féminins en *-eresse* (cf. ci-dessous).

- Les noms en *-teur* qui ne dérivent pas d'un verbe français font leur féminin en *-trice*.

| Directeur, directrice.

- + En outre : *ambassadeur, ambassadrice ; empereur, impératrice*. Attention : *débiteur* (« qui débite »), *débiteuse* (cf. ci-dessus) ; mais *débiteur* (« qui doit »), *débitrice*. De même, *chanteur* fait ordinairement *chanteuse* ; *cantatrice* se dit d'une chanteuse professionnelle spécialisée dans l'opéra.

- *Enchanteur, pêcheur, vengeur* changent *-eur* en *-eresse* : *enchanteresse, pécheresse* (ou *pêcheresse* : ► p. 69, Rem. 3), *vengeresse*.

- + De même, *bailleur, défenseur, demandeur* et *vendeur* dans la langue juridique, *charmeur* et *chasseur* dans la langue poétique. — Dans l'usage courant, on a les féminins *demandeuse, vendeuse, charmeuse, chasseuse*.
En outre, la langue familière emploie *doctoresse* comme féminin de *docteur* (en médecine).

- Les comparatifs substantivés *inférieur, mineur, prieur, supérieur* forment leur féminin par l'addition d'un *-e* : *inférieure*, etc.

REMARQUE

Les noms en *-seur, -sueur* empruntés du latin n'ont pas de féminin : *Elle est mon prédécesseur, mon successeur*. De même, *censeur, défenseur, précurseur, professeur*, etc.

2.3.6 Noms dont les genres sont marqués par deux mots de radical différent

Un certain nombre de noms ne s'appliquant qu'à un sexe n'ont pas de variation véritable (comparez ► p. 135, Rem. 2). On peut citer des correspondances lexicales comme les suivantes :

Bélier, brebis	Hébreu, Juive	Papa, maman
Bouc, chèvre	Homme, femme	Parrain, marraine
Cerf, biche	Jars, oie	Père, mère
Confrère, consœur	Jeune homme, jeune fille	Sanglier, laie
Coq, poule	Lièvre, hase	Scout, guide

1. Ces cinq noms ne dérivent pas des verbes *éditer*, etc. ; ceux-ci, au contraire, ont été tirés des noms. *Émetteur*, lui, est bien tiré du verbe.

Étalon, jument	Mâle, femelle	Seigneur, dame
Frère, sœur	Mari, femme	Singe, guenon
Garçon, fille	Matou, chatte	Taureau, vache
Garçonnet, fillette	Monsieur, ► p. 134, Rem. 1	Verrat, truie.
Genre, bru	Oncle, tante	

2.3.7 Noms n'ayant qu'un genre

Certains noms **ne possèdent qu'un genre** alors qu'ils peuvent désigner des hommes ou des mâles aussi bien que des femmes ou des femelles (► p. 133). Lorsqu'on veut préciser le sexe de l'être désigné, on doit donc **ajouter au nom des mots** comme *masculin, féminin, homme, femme* (pour les êtres humains), *mâle, femelle* (ordinairement pour les animaux).

La vedette masculine de ce film était...

On apprend la mort de dame Laura Knight, doyenne des femmes-peintres britanniques.
(dans Le Monde)

Jamais, avant cet hiver, on n'avait vu [...] tant de peintres femmes

prouver qu'elles ne le cèdent point aux hommes en tant qu'artistes. (Apollinaire)

Un hippopotame femelle. Une souris mâle. La femelle du moustique suce le sang.

REMARQUE

Les déterminants, les adjectifs, les participes qui se rapportent à des syntagmes comme *femme professeur* et *professeur femme* (plus rare) s'accordent d'habitude avec le **premier terme** de ces syntagmes.

Une femme professeur a été assassinée.

Un professeur femme a été assassiné.

N.B. — On ne met pas de trait d'union ordinairement dans les formules comme *femme peintre* ou *peintre femme*.

3. Le nombre du nom

3.1 Singulier et pluriel

Au contraire du genre, le **nombre** qui permet d'indiquer la **quantité d'éléments** sélectionnés n'est pas un caractère du nom considéré en soi, mais il correspond aux besoins de la communication. Il y a deux nombres en français : le **singulier** et le **pluriel**.

3.1.1 Singulier et pluriel des noms comptables

Le plus souvent, ils s'emploient à propos d'êtres ou de choses qui **peuvent être comptés** (► p. 170). On utilise le **singulier**, quand on désigne **un seul être ou une seule chose**, ou, pour les noms collectifs (► p. 128), **un seul ensemble**.

| *Un cheval* *Une pomme* *Un essaim*

On utilise le **pluriel** quand on désigne **plus d'un être ou plus d'une chose**, ou, pour les noms collectifs, **plus d'un ensemble**.

| *Trois chevaux* *Toutes les pommes* *Deux essaims*

► REMARQUE

Le singulier peut avoir une valeur **générique**, c'est-à-dire qu'il peut concerner tous les représentants de la catégorie envisagée : *Le Parisien se croit souvent supérieur au provincial.* — *Chaque âge a ses plaisirs.*

3.1.2 Pluriel des noms non comptables

Le pluriel s'emploie parfois à propos de choses qui **ne peuvent être comptées** (► p. 170), non pour exprimer la quantité ou la pluralité mais pour exprimer, notamment, la **variété de la substance**, ou la **grandeur, l'ampleur** d'un élément, avec **nuance intensive**, éventuellement.

Manger des épinards, des confitures
Des sables mouvants Dans les airs Les neiges éternelles
Les eaux d'un fleuve Les cieus (► p. 145)

- ⊕ Un déterminant pluriel se joint même à un syntagme nominal au singulier pour exprimer une **nuance emphatique** ou lorsqu'il s'agit d'**approximation** : *Marius rentre à présent à des une heure du matin !* (Hugo) — *La messe à la mode finie vers les une heure...* (Stendhal)

La langue littéraire emploie **emphatiquement** un déterminant pluriel avec un **nom propre** désignant une personne déterminée (► p. 145, Rem. 3) : *Combien de Levy, de Musso, de Pancol pour un Bergougnoux !*

3.2 Noms ne variant pas en nombre

Certains noms n'ont qu'un seul nombre.

3.2.1 Noms uniquement singuliers

Certains noms se trouvent ordinairement au **singulier**, notamment

- Noms de **sciences** : *La botanique.* (Mais : *Les mathématiques*, ► p. 143, Rem. 2.)
 - Noms désignant des **qualités** : *La solidité, la fragilité.*
 - Noms de **sens** : *L'odorat.*
 - Noms de **points cardinaux** : *Le nord.*
 - Certains **infinitifs** et **adjectifs** substantivés : *Le boire et le manger. L'utile et l'agréable.*
- ⊕ Des noms qui s'emploient **surtout au singulier** peuvent avoir un **pluriel** dans certains cas, éventuellement avec un autre sens, souvent **métonymique** : *La bonté. Avoir des bontés pour quelqu'un.* — *Pratiquer la peinture. Des peintures abstraites.* — *Le fer rouille. Un marchand de fers.*

3.2.2 Noms uniquement pluriels

Certains noms ne s'emploient qu'au pluriel :

Alentours, annales, armoiries, arrhes, bestiaux, doléances, environs, fiançailles, frais (« dépenses »), funérailles, mœurs, obsèques, pierreries, sévices, vèpres, victuailles, etc.

De même, les noms désignant des chaînes de montagnes, des archipels, et certains noms de constellations ou de régions :

1 Les Alpes, les Antilles, les Gémeaux, les Cévennes.

- ⊕ Certains de ces noms désignent une **pluralité de choses** (*bestiaux...*), tandis que d'autres concernent des **ensembles vagues** (*alentours...*).

► REMARQUES

1. Certains noms ne s'emploient qu'au pluriel dans une de leurs significations.
Les *assises* d'un parti. Mais : *L'assise* d'un bâtiment.
Les *ciseaux* de la couturière. Mais : *Un ciseau* de sculpteur.
Mettre ses *lunettes*. Mais : *Une lunette* d'approche.
Un *écologiste* en vacances. Mais : *La vacance* du trône.

Lorsqu'on a besoin d'exprimer l'idée de nombre pour le sens qui est propre au pluriel, on doit recourir à des **périphrases** : *Deux paires de ciseaux ou de lunettes. Deux périodes de vacances.*

2. Quelques noms s'emploient au singulier ou au pluriel sans distinction de sens.
Il tirait sur ses longues moustaches [...].
Tous les poils de sa moustache hérissés... (G. Duhamel)
La mathématique, les mathématiques. *Un orgue, des orgues* (► p. 131).

3.3 Les marques du pluriel pour les noms variant en nombre

3.3.1 Marques écrites

a Règle générale

La plupart des noms forment leur pluriel par l'**adjonction d'un -s** à la forme du singulier.

1 Homme, hommes Femme, femmes Banc, bancs Cité, cités

- ⊕ Du point de vue **phonétique**, le pluriel en -s n'est distinct du singulier que dans *œuf* [œf], *œufs* [ø]; *bœuf* [bœf], *bœufs* [bø].
Sinon, -s est **purement graphique**, sauf éventuellement en **liaison** [z] avec le mot suivant commençant par une **voyelle** : *Les jours_ouvrables*. Lorsque le nom commence par une voyelle, on a aussi souvent une liaison entre le nom et ce qui le précède : *Un air* [œ̃ n ɛ:R], *des airs* [dɛ z ɛ:R].
Attention à ne pas ajouter [z] dans : *quatre hommes*, etc. — Pour la locution *entre quatre yeux*, « on prononce ordinairement, par plaisanterie, *Entre quatre-z-yeux* » (Académie).
En dehors de cela, à l'**oral**, le pluriel est marqué seulement par les **déterminants** : *Des femmes, mes sœurs, ces murs.*

► REMARQUE

Les noms terminés par -s, -x ou -z ne marquent pas le pluriel.

Un pois, des pois Une croix, des croix Un nez, des nez

Pour le mot *os*, il y a une prononciation différente : [os] au singulier, [o] au pluriel. En outre, les liaisons ne se font qu'au pluriel (en [z]) : *Les bras_étendus. À bras_ouverts. Des prix_élévés. Couper bras_et jambes*, etc.

b Addition d'un x**1. Dans les noms en -au, -eu**

Un tuyau, des tuyaux. Un tonneau, des tonneaux. Un cheveu, des cheveux.

▶ EXCEPTIONS

Landau, sarrau, bleu, pneu, émeu, lieu (nom de poisson) : des landaus, etc.

2. Dans sept noms en -ou

Bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou et pou auxquels s'est ajouté récemment le mot argotique *ripou* :

Un bijou, des bijoux.

- ⊕ Les autres noms en -ou prennent s : *des clous, des voyous*.
L'-x est une marque purement écrite, mais, en cas de **liaison**, on ajoute [z] : *des choux_énormes* [ʃu z ɛnɔʁm].

3.3.2 Marques orales et écrites**a** Noms en -al

Beaucoup de noms en -al, surtout parmi les plus courants, changent -al en -aux [o] au pluriel.

Un bocal, des bocaux. Un mal, des maux.

▶ EXCEPTIONS

Bal, cal, carnaval, chacal, festival, récital, régal prennent simplement s : *Des bals*, etc. Il en est de même pour des noms moins usités, ou moins courants au pluriel : *bancal, caracal, cérémonial, choral, corral, mistral, narval, nopal, pal, serval*... — En outre, des mots argotiques comme des *Ritals* (« des Italiens »). Pour *val*, on dit *vals*, sauf dans l'expression *par monts et par vaux*. — Pour *étal, idéal*, l'usage hésite : *étals* est plus fréquent qu'*étaux* ; *idéaux*, plus fréquent qu'*idéals*.

b Noms en -ail

Onze noms en -ail [aj] changent -ail en -aux [o] : *aspirail, bail, corail, émail, fermail, gemmail, soupirail, travail, vantail, ventail, vitrail*.

Un bail, des baux.

- ⊕ On a le pluriel *travails* quand le nom désigne la machine où l'on assujettit les chevaux pour les ferrer, les panser, etc. — et le pluriel *émaills* pour des vernis, des peintures.
Les autres noms en -ail prennent -s : *Des éventails, des rails*. Pour le mot *ail*, on dit : *des ails* (surtout en botanique) ou *des aulx* [o].

c Cas spéciaux**1. Œil**

Un œil [œj], des yeux [jø].

- ⊕ Le pluriel *œils* est utilisé pour certains noms composés (► p. 147) : *Des œils-de-bœuf, des œils-de-perdrix, des œils-de-chat, des œils-de-tigre*, etc.

2. Aïeul

Aïeul fait au pluriel *aïeuls* au sens « grands-pères » ou « grands-parents » ; *aïeux* « ancêtres » est un pluriel qui n'a pas normalement de singulier.

Chaque ville [...] a d'abord célébré ses *aïeux* illustres. (Barrès)
Le consentement des pères et mères, *aïeuls* et *aïeules*. (Code civil)
Ses *aïeuls* paternels ont célébré leurs noces d'or. Mes *aïeux*!

- ⊕ Régulièrement, on dit : *les bisaïeuls, les trisaïeuls*.

3. Ciel

Ciel fait *ciels* au pluriel, quand on envisage une pluralité réelle.

L'ignoble intensité d'azur perruquier des *ciels* d'Orient. (Bloy)
Les sept *ciels* de la physique chrétienne. (Proust)
Ce peintre fait bien les *ciels*. (Académie) Des *ciels* de lit.

- ⊕ *Cieux* est, dans le langage soutenu, un synonyme emphatique (► p. 142) de *ciel*, pour désigner la voûte céleste et l'espace indéfini où se meuvent les astres, ou encore le paradis chrétien.
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs... (Lamartine)
Notre Père, qui es aux Cieux... (Prière chrétienne)

3.4 Le pluriel des noms propres**3.4.1 Noms propres de personnes ne variant pas au pluriel**

Les Hohenzollern. Les Habsbourg. Les Bonaparte. Les Goncourt.
Les deux Corneille. Les Rougon et les Macquart. Les Dupont.
Il y a trois Jean dans cette classe.

▶ REMARQUES

- Quelques noms ont gardé d'anciens pluriels graphiques : *Les trois Horaces. Les trois Curiaces. Les deux Gracques. Les sept frères Maccabées* ; — notamment des **noms de familles**, surtout régnantes, dont la gloire est ancienne : *Les Ptolémées, les Tarquins, les Césars, les Flaviens, les Antonins, les Sévères, les Plantagenets, les Bourbons, les Stuarts, les Tudors*.
- Les **noms d'habitants, de dynasties** et les autres noms en relation avec les noms propres (► p. 130) prennent la marque du pluriel : *Les Capétiens, les Carolingiens, les Suisses, les Russes, les franciscains*, etc.
- On ne met naturellement pas la marque du pluriel quand on désigne une personne déterminée en utilisant par emphase un déterminant pluriel.
Les Corneille, les Racine, les Molière ont fait la gloire du théâtre français au xviii^e siècle.

3.4.2 Noms propres de lieux variant au pluriel**a** Emploi usuel du pluriel

Les **noms propres de lieux** dont l'emploi au pluriel appartient à l'usage ordinaire prennent la marque du pluriel : *Les Indes, les Flandres, les Gaules, les Deux-Siciles, les Guyanes*.

- ⊕ Certains noms propres de lieux sont toujours au pluriel : ► p. 143 .

b Emploi exceptionnel du pluriel

Pour les **noms propres de lieux** dont l'emploi au pluriel n'est **pas traditionnel**, l'usage est hésitant :

Le dialogue [...] entre les deux Corées. (dans *Le Monde*)

Mais : *la lutte des deux Corée, la lutte des deux Vietnam* (dans le *Figaro*) *Les deux Savoie.* (R. Vailland)

- + Avec un nom de ville ou de village, on met rarement la marque du pluriel : *Il y a deux Villeneuve. Ici c'est Villeneuve-sur-Claine.* (A. France)

3.4.3 Pluriel des noms propres employés figurément

a Désignation de types

Même quand les **noms propres de personnes sont employés comme des noms communs**, par **métaphore** ou **métonymie**, pour désigner, soit des individus ayant les caractéristiques des personnes en question, — soit des œuvres produites par ces personnes, — soit des œuvres représentant ces personnages, l'**usage hésite** souvent à mettre la marque du pluriel (► p. 130)

- + Il est d'ailleurs à peu près impossible de mettre la marque du pluriel à des noms comme *Van Eyck, La Fontaine*, etc.

Combien de Mozarts naissent chaque jour en des îles sauvages ! (J. Rostand)

Trois ou quatre Titiens. (Taine)

Des statues en plâtre, Hébés ou Cupidons. (Flaubert)

Mais sans s : Répondre, par avance, à tous les Caïn du monde. (Camus)

Des Murillo de la plus grande beauté. (Gautier)

Cet étonnant Cranach dont les Adam sont des Apollon barbues. (Huysmans)

► REMARQUE

Mais si le nom propre est devenu tout à fait un **nom commun** par **antonomase** et si on l'écrit par une minuscule, il prend la marque du pluriel : *des mécènes, des gavroches, des cicérones, des poubelles*, etc. Ceci vaut pour les noms de marque (ci-dessous) : *des frigidaires, deux macs* (ordinateurs),...

b Noms de marques

Les **noms de marques commerciales** sont souvent laissés **invariables** :

Boire deux Martini. Une collision entre deux Citroën. (Légalement, ils doivent s'écrire par une majuscule.)

c Titres d'ouvrages

Les **titres d'ouvrages**, de revues, etc. sont généralement laissés **invariables** :

Posséder deux Énéide. Un paquet de Nouvelle revue française.

3.5 Le pluriel des noms composés

3.5.1 Éléments soudés

Les **composés** dont les éléments sont **soudés** dans l'écriture forment leur pluriel **comme les noms ordinaires**.

Des bonjours. Des entresols. Des pourboires. Des portemanteaux.

► EXCEPTIONS

Dans *bonhomme* [bonɔ̃m], *gentilhomme* [ʒɑ̃tjɔ̃m], *madame*, *mademoiselle*, *monseigneur* et *monsieur* [mɔ̃sjø], les deux éléments varient au pluriel : *bonshommes, gentilshommes, mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs* (quand on s'adresse aux personnes) ou *nosseigneurs* (quand on parle de ces personnes) et *messieurs*. Le pluriel de ces mots est distinct du singulier au point de vue phonétique : [bɔ̃zɔ̃m], [ʒɑ̃tjɔ̃m], [medAm], [medmwAzɛl], [mesɛ̃ɲœːR], [nosɛ̃ɲœːR], [mesjø]. *Madame*, comme équivalent familier, souvent ironique, de *dame*, peut avoir comme pluriel : *des madames*. — On dit aussi, familièrement : *des monseigneurs*.

3.5.2 Éléments non soudés

Lorsque les éléments ne sont **pas soudés**, l'usage **oral** ne marque pas d'habitude le pluriel : cf. *des œils-de-bœuf* [œjdəbœf], etc. (► p. 144), *des arcs-en-ciel* [ARkəsje]. Dans la langue **écrite**, les grammairiens se sont efforcés d'établir des règles fondées sur une analyse étymologique et syntaxique, **seuls les adjectifs** et les **noms pouvant varier**.

a Nom + nom coordonné ou en apposition et nom + adjectif

Les **deux éléments varient**.

*Des oiseaux-mouches, des sourds-muets.
Des coffres-forts, des arcs-boutants.*

- + L'analyse est souvent moins facile, et c'est de manière plus ou moins arbitraire que l'Académie écrit : *des chefs-lieux, des loups-garous, des guets-apens* [getApɑ̃], *des porcs-épics* [poRkɛpik], *des reines-claude, des compères-loriots* [1992], *des sauf-conduits, des terre-pleins* (lieux pleins de terre). — On écrit généralement : *des pur sang*.

Pour le pluriel de *grand-mère*, ► p. 236.

Quand le premier élément présente la terminaison -o, il reste invariable : *Les Gallo-Romains, des électro-aimants*. — De même : *des tragi-comédies*.

b Nom + nom complément

Le **premier élément seul varie**.

Des arcs-en-ciel, des chefs-d'œuvre, des timbres-poste.

- + On écrit cependant : *des pot-au-feu, des pied-à-terre, des tête-à-tête, des tête-à-queue, des coq-à-l'âne, des vol-au-vent*.

c Mot invariable + nom

Le **second élément seul varie**.

Des arrière-gardes, des haut-parleurs, des en-têtes.

d Verbe + nom complément d'objet direct

Le **second élément** seul **varie**, se mettant au pluriel **quand et seulement quand le nom composé est au pluriel**.

Un bouche-trou, des bouche-trous ; un couvre-pied, des couvre-pieds ; un passe-montagne, des passe-montagnes.

Mais : *des trompe-l'œil* (à cause de l'article), *des prie-Dieu* (à cause de la majuscule) ; *des pince-sans-rire, des passe-partout* (où il n'y a pas d'objet direct).

- + 1. Pour le c) et le d), nous donnons la **règle** proposée par le Conseil supérieur de la langue française et approuvée par l'Académie française (► p. 30), pour remédier aux incohérences que l'on observe dans les dictionnaires. Elles sont dues au fait que les grammairiens modernes ont appliqué une **analyse étymologique**, considérant ces noms, non comme des noms, mais **comme des syntagmes** : *des perce-neige* (= qui percent la neige), *un couvre-pieds* (= qui couvre les pieds) [que l'Académie écrit depuis toujours *un couvre-pied*], etc. On écrit donc aujourd'hui : *un perce-neige, des perce-neiges ; un couvre-pied, des couvre-pieds*.

2. Selon la tradition, dans les noms composés au moyen du mot *garde*, ce mot **varie** au pluriel quand le composé désigne une **personne** : *un garde-chasse, des gardes-chasse ; un (ou une) garde-malades [sic], des gardes-malades* ; il reste **invariable** quand le composé désigne une **chose** : *un garde-fou, des garde-fous ; une garde-robe [sic], des garde-robres*. Cette distinction n'est **pas fondée** : dans les deux types, *garde* est une forme verbale et devrait donc ne pas varier, tandis que l'autre élément devrait varier comme il est indiqué ci-dessus. L'Académie dans un souci de simplification s'est ralliée à l'**invariabilité de tous les garde dans les composés en garde** : *des garde-malades, des garde-côtes,...*

3. Selon un ancien usage (► p. 386), les juristes écrivent : *des ayants droit, des ayants cause*.

e Verbe + verbe ou phrase

Rien ne varie.

| *Des laissez-passer, des manque à gagner, des on-dit, des sot-l'y-laisse.*

- + On laisse aussi **invariables** des noms qui sont des locutions ou syntagmes étrangers comme : *des ex-voto, des post-scriptum, des mea-culpa, des nota bene, des vade-mecum, des pick-up, des volte-face, etc.* (Mais : *des fac-similés*.)

3.6 Le pluriel des noms d'emprunt**3.6.1** Noms francisés

S'ils sont vraiment francisés, on leur donne la **marque écrite du pluriel**.

| *Des accessits, des agendas, des imbroglis, des toasts, des sandwiches* [pluriel rectifié par l'Académie, plutôt que *sandwiches*].

- + On dit *un spaghetti, des spaghetti* (ou *des spaghetti*). Sauf au Québec qui emploie le singulier italien : *un spaghetti*.

3.6.2 Noms de prière

On laisse **invariables** les noms des **prières** catholiques.

| *Des Avé, des Credo, des Gloria, des Pater.*

- + L'Académie écrit toutefois : *Des alléluias, des bénédictions*.

3.6.3 Pluriels étrangers

On garde parfois des **pluriels étrangers**.

a Pluriels latins

| *Un minimum [-om], des minima ; un maximum, des maxima* (dans la langue ordinaire : *des minimums, des maximums*).

b Pluriels italiens

| *Un carbonaro, des carbonari ; un soprano, des soprani* (mais aussi : *des sopranos* [sɔpRAno]) ; *un impresario [ĕpResARjo], des impresarii* (mais aussi : *des impresarios*).

c Pluriels anglais

• **-man => -men** :

| *Un barman [bARmAn], des barmen [bARmen]* (mais aussi : *des barmans* [bARmAn]) ;

• **-y [i] => -ies** (prononcé [i], à la française) :

| *Un whisky [wiski], des whiskies [wiski]* (ou : *des whiskys*). Mais : *un smiley, des smileys* (préférer : *des émoticônes*).

• Les noms terminés par **deux consonnes** (du point de vue phonétique et / ou graphique) font leur pluriel par l'addition de **-es** (mais cela ne se marque pas dans la prononciation) :

| *Match, matches* (ou *matchs*) ; *box, boxes ; sketch, sketches, flash, flashes,...*

- + Mais le pluriel français est fréquent, ce qui rend **invariable** les noms en **-x** et **-s** : *des box, des miss* par exemple.

d Pluriels allemands

| *Un lied [lid], parfois des lieder [lidœ:R] ; ordinairement des lieds [lid] ; — un leitmotiv [lAjtɔti:v] ou [lɛt-], [-if], des leitmotive* (Académie).

3.7 Le pluriel des noms accidentels

Les mots pris occasionnellement comme noms (► p. 114 et p. 126), ainsi que les **noms des lettres de l'alphabet** ou **des phonèmes, des chiffres, des notes de musique**, ne changent pas au pluriel.

Avec des *si*, on mettrait Paris en bouteille. Deux *que*.
 Deux *a*. Les quatre *huit* d'un jeu de cartes.
 Les notes ont un rhume et les *do* sont des *la*. (Verlaine)

Mais les mots qui, par **conversion** (► p. 114), sont devenus des noms dans l'usage ordinaire prennent la **marque du pluriel**.

Les rires Les attendus d'un jugement
 Des mercis Des bravos Des adieux
 Prendre les devants Les avants (au football)

4. Les expansions du nom

4.1 Le groupe nominal

4.1.1 Groupe nominal minimal

Le **groupe nominal minimal** est constitué d'un **déterminant** et d'un **nom** (ou d'un nom seul, dans le cas des noms qui n'ont pas besoin de déterminant) :

Un seul nom propre : *Pierre, Barcelone*
 Un déterminant et un nom : *les vacances, une plage, quatre couleurs, quelques chats*

4.1.2 Groupe nominal étendu

Il peut être **étendu** par différents mots ou groupes de mots qu'on appelle **expansions du nom**.

Il enfonçait ses *doigts* [de fer] dans un *muscle* [tendre]. (J. Chardonne)
 Ils avaient, dans leur corps ou dans leur âme, cette *poche* [d'air] [qui permet aux oiseaux de voler]. (J. Giraudoux)

- + Sur le plan **syntactique**, les expansions du nom sont **facultatives** : si on les supprime, la phrase reste grammaticalement correcte : (ex. ci-dessus) *Il enfonçait ses doigts dans un muscle*.

4.1.3 Rôle des expansions dans la détermination du nom

Certaines expansions du nom peuvent **difficilement** être **supprimées** sans **altérer le sens** de l'énoncé ou le laisser **incomplet**.

- + Sur le plan **sémantico-référentiel**, les expansions du nom peuvent jouer ou non un rôle dans l'**identification du référent**, lorsque cette identification est possible, c'est-à-dire lorsque le nom est précédé d'un **déterminant défini** (article défini, déterminant possessif, démonstratif) (► p. 160).

a Rôle de l'expansion devant un nom précédé d'un déterminant défini

Dans ce cas, comme pour les relatives (► p. 611), on distinguera

1° les expansions non supprimables

- + Elles servent à l'identification du référent, et sont dites **déterminatives** (ou **restrictives**) :

Le chat *de ma grand-mère* a mordu le facteur.
 L'étudiant *qui a oublié son livre* peut me contacter.
 Peux-tu m'apporter les *enveloppes bleues qui se trouvent sur mon bureau* ?
 Dans ces trois exemples, les expansions du nom sont toutes nécessaires à l'identification du *chat*, de *l'étudiant*, des *enveloppes* ; si je les supprime, mon énoncé n'est plus assez précis pour que mon interlocuteur sache de quoi je parle exactement.

2° et les expansions aisément supprimables

- + Ce sont celles qui n'apportent que des informations accessoires ne servant pas à l'identification du référent, elle sont dites **explicatives** (ou **descriptives**).

D'où tiens-tu cette *incroyable* histoire ?
 Tandis que le *tranquille* cadet essayait de s'endormir, son frère *surexcité* jouait au ballon dans la chambre.
 Aucun des adjectifs et participe n'est nécessaire à l'identification de *l'histoire*, du *cadet*, de *son frère*.

b Rôle de l'expansion devant un nom précédé d'un déterminant indéfini

Dans le cas où le **déterminant** qui précède le nom est **indéfini** ou quand le nom est dépourvu de déterminant, l'**identification du référent** du groupe nominal n'est par définition **pas possible**. Mais on pourra distinguer

1° les expansions qui sont senties comme **essentielles**, difficilement supprimables sans altérer le sens de l'énoncé :

J'aimerais bien un *bon* repas ou un repas *léger*, ce midi. Le locuteur ne veut pas n'importe quel repas ; il s'attend à avoir un repas, mais il en veut un dont la caractéristique est d'être bon ou léger.

2° de celles qui ne le sont pas, alors descriptives (dites aussi **accidentelles**).

elle fut prise d'un *Brusque* accès de *frénésie désordonnée* (J.-Ph Toussaint) Nous percevons que la suppression de brusque et de désordonnée n'altère pas le sens de l'énoncé. Cet adjectif et ce participe ont un rôle descriptif ou accidentel.

4.2 La nature des expansions du nom

Ces expansions peuvent être de **différentes natures**.

- + L'analyse des expansions adjectivales est développée dans le chapitre sur l'adjectif, celle des expansions propositionnelles dans celui sur les relatives et sur les conjonctives essentielles, celle des pronoms dans celui sur les pronoms, etc.

4.2.1 Adjectif

Il peut s'agir d'un **adjectif** ou d'un groupe adjectival, et ses équivalents (participes, adverbes ou noms en emploi adjectival, ► pp. 209-218).

Il exerce la fonction **d'épithète** du nom (► p. 223), souvent postposée à lui parfois antéposée (► p. 224).

Les [petits] ruisseaux font les [grandes] rivières.
 C'était une de ces [hautes et vastes] demeures [normandes] [tenant de la ferme et du château], [bâties en pierres blanches devenues grises], et [spacieuses à loger une race].
 (Maupassant) Le nom *demeures* est pourvu à droite, de deux adjectifs épithètes et à gauche de deux groupes adjectivaux et d'un groupe participes également épithètes du même nom.

4.2.2 Nom épithète

Le **nom épithète suit directement un autre nom** sans marque de détachement

- ⊕ Il est **dépourvu de déterminant** et n'est donc employé que pour ses seules propriétés sémantiques (► p. 169).

Le nom épithète peut apporter diverses précisions, en particulier :

- une précision **classifiante** (le nom qu'il complète se voit ranger dans une classe, un type) :

Une girafe **mâle**. (une girafe qui est un mâle).
 Un enfant **prodige**. (un enfant qui est un prodige).
 Un remède **miracle** Un film **culte**
 C'est un secrétaire **femme** que l'on demande. (G. Duhamel)

- ⊕ Sur la distinction adjectif **classifiant / non classifiant**, ► p. 705-705.

- une précision indiquant une **relation** avec le nom, comme les adjectifs relationnels

Le côté **nord**. (le côté qui est au nord)
 La fin **janvier**. (la fin du mois de janvier)
 Une pause **café**, une pause **pipi** (une pause pour prendre le café, pour faire pipi)
 Une dépose **minute** (une dépose pour une minute, qui ne dure qu'une minute)

- une précision **dénominate**, notamment pour les noms de fonction, de lieux, de rues,... suivis d'un **nom propre** (► p. 128) qui en précise la dénomination :

La rue **Bonaparte**. L'affaire **Dreyfus**.
 Le Président **Macron**.
 Le roi **Albert**. Le philosophe **Platon**. Madame **Durand**. Le mont **Ventoux**.

4.2.3 Groupe prépositionnel

Il exerce la fonction de **complément du nom**.

- ⊕ Le mot régime de la préposition (► p. 413) peut être un nom ou groupe nominal, un pronom, un infinitif, un adverbe :

La maison **de mes parents**. Une statue **de (ou en) bronze**.
 Une tasse **de lait**. Une table **à ouvrage**. Un canon **contre avions**.
 Comprenez-vous l'importance **de cela** ?
 La peur **de vivre**.
 Les hommes **d'autrefois**. Les gens **d'ici**.

- ⊕ 1. Les groupes prépositionnels peuvent être **récurifs** – c'est-à-dire emboîtés les uns dans les autres :

[...] le **Saint Jérôme** [d'Antonello [de Messine]], un détail [du triomphe [de saint Georges]], une prison [du Piranese], un portrait [d'Ingres], un petit paysage [à la plume] [de Klee], une photographie bistrée [de Renan [dans son cabinet de travail] [au Collège [de France]]] – (Perec)

- 2. Le complément du nom peut avoir différents **sens** (appartenance, matière, contenu, fonction, qualité, temps, origine, lieu,...). Ce sens dépend autant du sens de la **préposition** (► p. 418) que celui de son régime et du nom qu'il complète.

REMARQUES

- 1. On observera ainsi que les noms correspondant à des verbes peuvent avoir des compléments aussi variés que ceux de ces verbes (cf. noms prédicatifs, ► p. 128) ; leur sens en découle :

Rostopchine a **décliné toute participation à l'incendie de Moscou**. (Chateaubriand) (participer à)
 Son **séjour aux États-Unis a duré plus d'un an**. (séjourner à, dans)
 Notre **départ pour Londres est fixé à dix heures**. (partir pour)
 L'**infiltration dans l'usage commun / de ces termes spéciaux, très lente d'abord, s'accéléra forcément à partir du XVIII^e siècle**. (Académie) (s'infiltrer dans)
 Le **divorce avec Clara n'était toujours pas intervenu**. (J. Lacouture) (divorcer de / d'avec)
 La **conquête de Constantinople par les Turcs met fin au Moyen Âge**. (être conquis par)

REMARQUES

- 1. Les compléments différents ne peuvent pas être coordonnés : *La **conquête de Constantinople et par les Turcs**. — Il est préférable, pour la clarté, de ne pas joindre à un nom trop de compléments différents et de recourir à une formule utilisant un verbe.
- 2. Un complément introduit par *de* peut être représenté par le pronom personnel en (► p. 258) ou par le pronom relatif dont (► p. 273).
 Le **titre de ce livre en indique bien le contenu** (= le contenu de ce livre).
 Sa **main cueille et disperse une rose neigeuse**,
Dont les pétales font des cercles sur les eaux. (Valéry) (= les pétales de la rose.)
- 3. Certains compléments du nom entretiennent avec le nom qu'ils complètent une relation indirecte de nature **attributive** ; ce qui fait parler d'**apposition** à certains grammairiens. Mais il s'agit bien, syntaxiquement parlant, de compléments du nom :
 a) ce sont les **compléments caractérisés du nom caractérisant**, à l'inverse des compléments habituels, dont le nom est caractérisé par le complément : *Drôles de dames ! Bougre d'âne, Fripon de valet, c'est un délice de gâteau...* etc.
Quels amours de petits doigts ! (Flaubert)
 b) Ce sont aussi les compléments qui indiquent la dénomination du nom complété.
Le mois de mai. La ville de Montréal. Le pays de Cocagne Le département de l'Allier

4.2.4 Proposition

Il peut s'agir de **deux sortes** de propositions.

a Proposition relative

Elle est **introduite par un pronom relatif** et peut être coordonnée (► p. 594-595) à un adjectif épithète du nom qu'elle complète. Elle a pour fonction d'être **complément de ce nom**. (► p. 609).

Affalée sur le canapé, je lisais une nouvelle de Colette [qui s'appelait « La cire verte »]. (A. Nothomb) Nous mettons les crochets.
 [...] rien ne dit qu'elle ne fait pas partie de ces personnages âgés insoupçonnés sous la carapace de cosmétiques [dont elles se tartinent depuis l'âge de dix ans]. (R. Jauffret)

b Proposition conjonctive essentielle

Pour les **noms** correspondant à des **verbes** (l'idée, l'espoir, la crainte...), il s'agit d'une **proposition essentielle introduite par une conjonction de subordination**, notamment une proposition correspondant au complément d'objet d'un verbe (► p. 636). Elle a pour fonction d'être **complément du nom**.

L'espoir [qu'elle guérira] me soutient. (Comparer avec *J'espère que ...*)
Elle vivait dans une peur constante [qu'il ne tombât]. (Maupassant) (Comparer avec *Je crains que ...*)

5. Les expansions détachées du groupe nominal

5.1 Définition

Certaines expansions sont **détachées du groupe nominal** tout en **dépendant** de lui :

Accoudées à la barre d'appui, la femme de chambre noire et une cuisinière grasse, une vieille débordante, se penchaient dans le puits étroit d'une cour intérieure, où s'éclairaient, face à face, les cuisines de chaque étage. (Zola)

Accoudées à la barre est une apposition adjectivale (portée par un participe passé) du groupe nominal constitué par *la femme de chambre et une cuisinière grasse*. *Une vieille débordante* est une apposition nominale de *une cuisinière grasse*. Et la relative *où s'éclairaient... étage* est une apposition propositionnelle de *une cour intérieure*.

- ⊕ **L'expansion détachée** du groupe nominal, à la différence de l'expansion du nom,
 - est **détachée** – par la ponctuation (virgule, deux-points, tirets doubles voire parenthèses) – et non liée ;
 - apporte un complément d'information à **l'ensemble du groupe nominal** et non au nom seul ;
 - entretient une **relation attributive** sous-jacente (► p. 449) avec ce groupe nominal ;
 - se situe à un **autre niveau énonciatif** que le groupe nominal qu'elle précise : le locuteur ressent le besoin d'ajouter une précision à ce qu'il vient de dire ; en cela elle est **facultative**.
 - a pour fonction d'être **apposée au groupe nominal** – ou apposition du groupe nominal.

► REMARQUES

1. L'expansion peut aussi préciser un pronom ou un groupe pronominal (► p. 248), ou un infinitif, en emploi nominal :
je me souviens très bien d'elle, châtaine, jolie, timide, morte peu après l'accouchement et morte aussi de honte, de rage, de douleur (L. Mauvignier)
Consoler, art délicat, n'est pas à la portée de tous.
Nous, préfet de la Seine, ordonnons...
2. L'apposition à un pronom personnel conjoint, sujet ou complément, ne peut le suivre immédiatement.
Témoin de l'accident, il a fait une déclaration précise. (Mais non : * *il, témoin de l'accident*)

5.2 Nature des expansions détachées du groupe nominal

- ⊕ L'analyse des expansions détachées adjectivales est développée dans le chapitre sur l'**adjectif**, celle des expansions propositionnelles dans celui sur les **relatives** et sur les **conjonctives** essentielles, celle des pronoms dans celui sur les **pronoms**, etc.

5.2.1 Groupe nominal détaché

a Définition

C'est un **élément nominal** qui a, avec le nom, la relation qu'à un **attribut** avec son sujet, — mais **sans copule**. Il est **détaché du nom** par une pause (par une virgule, le plus souvent, dans l'écrit)

Midi, Roi des étés, épandu sur la plaine, Tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu. (Leconte de Lisle) *Kinshasa, la capitale du Zaïre, est au bord du fleuve.*

► REMARQUE

Un infinitif en emploi nominal peut être apposé au nom : *Il ne pense qu'à une chose : dormir.*

b Place

Cette apposition, qui a une simple valeur **explicative**, peut aussi ne pas être placée immédiatement après le nom.

Parente éloignée de la mère de Victorine, qui jadis était venue mourir de désespoir chez elle, M^{me} Couture prenait soin de l'orpheline comme de son enfant. (Balzac) Apposition au GN *Mme Couture*.
Tournant le dos au brasier, le charretier était debout, un vieillard vêtu d'un tricot de laine violette, coiffé d'une casquette en poil de lapin. (Zola) Apposition au GN *le charretier*.

c Accord du nom en apposition

Nous renvoyons à ce qui est dit sur l'accord de l'attribut nominal (► p. 469-470) : le nom ayant son propre genre, il n'y a **pas de véritable accord**, mais une **coïncidence**, qui apparaît surtout lorsque les noms appartiennent tous deux à la catégorie des noms animés présentant un genre en relation avec le sexe des êtres désignés.

1. Avec coïncidence

| *La Déroute, géante à la face effarée...* (Hugo)

2. Sans coïncidence

| *La Mort, ce maraudeur...* (M. de Ghelderode)
Son frère, victime d'une crise cardiaque, a dû être hospitalisé.
 [...] *ce revenu aurait suffi s'il n'y avait eu dans la maison un trou sans fond toujours ouvert, la bonté* (Maupassant)

5.2.2 Adjectif détaché

Voir l'adjectif apposé ► p. 226.

| *Le paysan, furieux, leva la main.* (Maupassant) Apposition au groupe nominal *Le paysan*.

5.2.3 Groupe prépositionnel détaché

Voir le régime nominal du syntagme prépositionnel ► p. 413.

Il y a un homme, d'un âge avancé, pour toi, à la porte.

Cet enfant, d'une grande intelligence, s'en est toujours bien sorti.

De fort mauvaise humeur et très humilié, Julien ne dort point. (Stendhal) Apposition au groupe nominal sujet *Julien*.

- ⊕ Certains types d'expansion caractérisante, comme *de bonne / mauvaise humeur* ou *en bonne / mauvaise santé*, lexicalisées, sont en **emploi adjectival**.

5.2.4 Proposition subordonnée détachée

a Proposition relative

Voir les propositions relatives explicative et accidentelle (► p. 613).

À gauche, donnant sur la cour, il y avait une seconde chambre, où couchait sa fille Angèle (Zola)

La proposition détachée est apposée au groupe nominal *une seconde chambre*.

b Proposition conjonctive

Elle sourit à cette pensée douce – qu'il sera bientôt là. La proposition détachée est

apposée au groupe nominal *cette pensée douce*.

c Proposition participiale ou construction absolue

Voir ces constructions ► p. 453.

Le père Simon, le cocher, la tête baissée, le dos arrondi sous la pluie, disparaissait dans son carrick à triple collet. (Maupassant) Les deux constructions absolues sont apposées au groupe nominal *le père Simon* qui est doté d'une première apposition nominale, *le cocher*.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 320-356 et §§ 459-538.
- FLAUX Nelly, VAN DE VELDE Danièle, *Les Noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys, 2000.
- GAUTIER Antoine, *Le Nom*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2012.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français* [1994], Paris, PUF, 2014, pp. 269-388.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994.
- WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, §§ 45-87.

Le déterminant

1. Généralités	157
1.1 Définitions	157
1.2 Classes de déterminants	159
1.3 Place du déterminant	161
1.4 Répétition du déterminant	161
1.5 Accord du déterminant	162
2. Absence de déterminant	163
2.1 Ancrage référentiel fort	164
2.2 Ancrage référentiel faible	167
3. Les articles	170
3.1 Généralités	170
3.2 L'article indéfini	171
3.3 L'article partitif	176
3.4 L'article défini	177
4. Les déterminants possessifs	181
4.1 Formes du déterminant possessif	181
4.2 Valeurs et emplois du déterminant possessif	183
5. Les déterminants démonstratifs	185
5.1 Formes du déterminant démonstratif	186
5.2 Valeurs et emplois du déterminant démonstratif	186
6. Les déterminants interrogatifs, exclamatifs et relatifs	187
6.1 Les déterminants interrogatifs et exclamatifs	187
6.2 Les déterminants relatifs	188
7. Les déterminants numériques	189
7.1 Formes des déterminants numériques	189
7.2 Emplois des déterminants numériques	191
8. Les déterminants indéfinis	193
8.1 Formes du déterminant indéfini	193
8.2 Emploi des indéfinis purs quantifiants	197
8.3 Emploi des Indéfinis quantifiants et caractérisants	206

1. Généralités

1.1 Définitions

1.1.1 Le premier constituant du GN

Le **déterminant** est le **premier constituant** du groupe nominal simple (GN = déterminant + nom). Par le phénomène de l'**accord** (► p. 564), le déterminant, qui varie

en **genre et en nombre**¹, emprunte au **nom** la marque du genre et il porte avec le nom la marque du nombre du groupe nominal.

Voici venir les temps où vibrant sur sa tige
Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir. (Baudelaire)

- + 1. Le déterminant transforme n'importe quel mot, n'importe quel élément (syntagme, phonème, lettre, etc.) en nom.
On a compté les peut-être de Renan. *Vos g ressemblent à des têtards.*
Trois que dans une petite phrase, c'est trop.
- 2. Le déterminant permet de **distinguer le genre et le nombre** des noms qui ne varient pas en genre et en nombre : *Un élève, une élève. Un cours, des cours.* — Ce rôle est très important dans la langue parlée, où le genre et surtout le nombre des noms ne s'entendent pas toujours.

Au sein du système linguistique, le nom étant chargé de nommer les objets de l'univers créés par le discours qui constituent ses référents, le **déterminant** est un mot variable qui permet d'**introduire le nom dans le discours**. Il **construit** avec lui la **référence** du **groupe nominal** dont il est le centre.

Chat => mon chat. Le mot *chat*, employé seul, ne suffit pas à préciser à quoi il renvoie. Le déterminant *mon* associé à *chat* permet à ce mot de renvoyer à un chat précis dans l'univers convoqué par le discours.
Chat => Deux chats. Avec le déterminant *deux*, je précise que je sélectionne deux chats dans l'ensemble possible des chats.
Chat => Le chat a quatre pattes.

- + Les terminologies ont pu évoluer. « **Déterminant** » est désormais l'appellation officielle et générique regroupant articles et déterminants démonstratif, possessif, etc. On appelait autrefois les déterminants « **adjectifs déterminatifs** ». On parlait donc d'« adjectif » démonstratif, possessif, etc. Avec les adjectifs, les déterminants ont en commun de s'accorder avec le nom. Mais le déterminant n'a pas le même rôle que l'adjectif :
 - il occupe toujours la première place du groupe nominal : **temps les, *tige sa* ;
 - il ne peut être attribut (sauf *quel* et les numéraux, qui cessent alors d'être des déterminants) : *Mon chat est gris.* Mais : **chat est mon.*
 - et dans la phrase canonique, il n'a aucun caractère facultatif et donc supprimable comme l'adjectif qualificatif épithète (sauf cas particuliers : ► p. 163). Soit la phrase : *Les petits cadeaux entretiennent l'amitié* ; l'on peut dire : *Les cadeaux entretiennent l'amitié*, mais non : **Petits cadeaux entretiennent amitié.*

1.1.2 Extension

On appelle **extension** l'ensemble des êtres ou des objets auxquels le nom est applicable.

Un chat - Deux chats. Des chats. Le chat du voisin. Aussi bien le déterminant que l'expansion du nom sont susceptibles de réduire et préciser l'extension du nom.

1. Le déterminant possessif varie en outre en personne.

- + Tel qu'il figure dans le dictionnaire où il n'est mis en relation avec aucun objet précis, mais où au contraire il peut s'appliquer à tous ceux qui sont susceptibles de correspondre à sa définition, il existe à l'état **virtuel**. Son extension est alors maximale. Il ne **s'actualise** que par l'intermédiaire d'un déterminant.

1.1.3 Actualisation et détermination

On appelle **actualisation** le fait qu'un mot passe de la langue au discours (ou encore du virtuel au réel, du notionnel au référentiel). Pour le **nom**, cette opération d'actualisation qu'est l'entrée dans le discours est plus communément appelée **détermination**. C'est le rôle du déterminant que de permettre cette détermination du nom. La **fonction** du déterminant, comme son nom l'indique, est donc de **déterminer** le nom.

Comment étudier la détermination ?

Le mot **détermination** est ambigu. Il peut, avec les **déterminants** du nom (on dit parfois **détermination à gauche**), concerner les **constructions du groupe nominal étendu** (on dit parfois **détermination à droite**) susceptibles de participer à l'identification du référent.

Si la question porte sur les **déterminants** du nom, la question ne porte que sur les déterminants à gauche du nom (articles, déterminants possessifs, démonstratifs, etc.), y compris l'absence de déterminant.

Si la question porte sur la **détermination du nom** (sans autre précision), il convient d'étudier les déterminants et le rôle des expansions du nom dans la réduction ou non de l'extension du nom qu'elles opèrent.

1.1.4 Extensité

Les **déterminants** assurent le passage du nom de la langue dans le discours en donnant des informations sur la **quantité d'objets** auxquels le nom est appliqué, c'est-à-dire sur son **extensité** : ils opposent *a minima* le singulier au pluriel. Tous les déterminants sont donc **quantifiants**, c'est une de leurs propriétés.

Un / le / son / ce chat : quantité une
Aucun chat : quantité nulle
Des / les chats : quantité plurielle.

1.2 Classes de déterminants

1.2.1 Classements sémantiques

Les classements sémantiques opposent ainsi :

a Déterminants quantifiants et quantifiants-caractérisants

Tous les déterminants sont **quantifiants** mais certains sont en plus **caractérisants**.

- Le déterminant minimal est l'**article** : il **actualise** le nom et précise le caractère **accessible** (**article défini**) ou non (**article indéfini**) du **référent** du groupe nominal qu'il construit.

Une fumeuse lampe à pétrole éclairait le mur crépi de la gare de Nizan (H. Bazin)

Le référent de la « fumeuse lampe à pétrole » n'est pas accessible ; tandis que celui de la « gare de Nizan » et son « mur crépi » le sont.

• Les autres déterminants ajoutent une **indication caractérisante à l'actualisation** : une référence expressément désignée (**démonstratif**), un rapport avec un être ou une chose (**possessif**), une quantité précise (**numéral**), une quantité imprécise (**indéfini**), une interrogation sur la caractérisation du nom (**interrogatif**) ou une intensité sur cette même caractérisation (**exclamatif**) ou que le nom a déjà été mentionné dans la phrase (**relatif**).

+ Les **classes des déterminants** sont les mêmes que celles des **pronoms**, à l'exception de l'article, qui n'est que déterminant, et du pronom personnel. Certains mots appartiennent aux deux catégories. Il y a d'autres parentés étymologiques. ► p. 243.

b Déterminants définis et indéfinis

• Les déterminants **définis** offrent une **détermination complète** : non seulement ils actualisent le nom mais ils supposent que le référent désigné par le nom est **accessible** : **article défini, déterminant démonstratif et possessif**.

l *Il y a le chat / ton chat dans le jardin.* Le référent du « chat » est supposé accessible.

• Les autres déterminants sont **indéfinis** : ils offrent une **détermination incomplète**. Ils actualisent le nom mais ne supposent pas que le référent désigné par le nom est accessible.

l *Il y a un chat dans le jardin.* Le référent du chat n'est pas supposé accessible.

+ Le nom circonscrit une notion (un objet linguistique) qui possède une **propriété intrinsèque**, laquelle permet de le distinguer de tout autre objet circonscrit par un autre nom (« couteau » se distingue de « fourchette »), mais il peut aussi détenir une **propriété**, extrinsèque ou **différentielle**, qui le différencie des autres objets de la classe d'objets désignée par le nom.

Un déterminant indéfini comme l'article met l'accent sur la **propriété intrinsèque, sans préciser la propriété différentielle**. Ainsi dans l'exemple ci-dessus (► p. 160) de H. Bazin, par « une lampe », le référent n'est pas différencié par l'article, il l'est seulement par la qualification « fumeuse » et la détermination « à pétrole ». L'article défini « la lampe », indépendamment de ses expansions, aurait indiqué que le référent de l'objet en question était accessible à l'allocataire (au lecteur) dans l'univers du discours.

1.2.2 Classement distributionnel

Parmi les différents classements des déterminants qui ont pu être proposés, le **classement distributionnel** oppose déterminants **spécifiques** et déterminants **secondaires**.

a Déterminants spécifiques

Ils **ne peuvent se combiner** entre eux.

l *Ce le livre *Un quel livre *Mon le livre.

+ Ainsi, on n'emploie pas simultanément deux déterminants appartenant à la catégorie de **l'article, du possessif, du démonstratif, de l'interrogatif, de l'exclamatif et du relatif**. (Toutefois, le relatif contient l'article soudé.)

b Déterminants secondaires

Ils **peuvent se combiner** avec les spécifiques.

l *Les deux femmes. Ces quelques erreurs. Mes trois amis.*

+ Ainsi les **numéraux** et les **indéfinis** *quelques, divers, différents* peuvent s'employer sans autre déterminant, mais ils peuvent aussi être accompagnés d'un article défini, d'un possessif, d'un démonstratif.

Les déterminants secondaires fournissent des informations caractérisantes supplémentaires que les déterminants spécifiques n'apportent pas. Pour certains grammairiens, ils ont alors un fonctionnement **T** (caractère facultatif, notamment) qui les rapproche de l'adjectif.

1.3 Place du déterminant

Le **déterminant** est placé **avant le nom**, et **avant l'épithète**¹, s'il y en a une devant le nom.

l *Trois enfants. Trois jeunes enfants.*

+ Lorsqu'un déterminant secondaire (numéral ou indéfini) est accompagné d'un article, d'un possessif ou d'un démonstratif (► p. 159), **le numéral ou l'indéfini sont placés immédiatement devant le nom**, à l'exception du cas particulier qu'est le prédéterminant *tous* (► p. 202).

Mes trois sœurs. Ces quelques volumes.

Mais : *Tous les enfants, toute la maison.*

REMARQUE

Les **surnoms traditionnels** suivent le nom, l'article se mettant entre le nom et l'adjectif qu'on peut considérer comme **substantivé** et apposé au nom propre : *charles le chauve, alexandre le grand*. — certains noms de villes sont construits de la même façon (mais avec traits d'union) : *mantes-la-jolie*.

1.4 Répétition du déterminant

1.4.1 Règle générale

D'ordinaire, le **déterminant se répète** devant chacun des noms coordonnés.

l *Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches.* (Verlaine)

l *En vertu de quel principe, de quelle autorité et de quels raisonnements ?* (Maupassant)

1.4.2 Exceptions

Mais le **déterminant ne se répète pas**.

1. Exception : *Feu la reine*, ► p. 224.

a Quand les noms désignent un seul être ou objet

*Ce collègue et ami. J'ai rencontré deux collègues et amis.
Mon seigneur et maître (= mon mari, par plaisanterie).*

b Quand le second nom est l'explication du premier

L'onagre ou âne sauvage.

c Quand les noms forment un tout étroitement uni, surtout dans des expressions plus ou moins figées

Les officiers, sous-officiers et soldats. Leurs amis et connaissances. Les arts et métiers. Les us et coutumes. Plusieurs allées et venues. Un aller et retour.

- ⊕ La répétition est **obligatoire** si l'énumération ne contient **aucune conjonction de coordination** : **J'ai des frères, sœurs.* — On dit, dans une langue familière, °*Messieurs, dames* pour *Messieurs, Mesdames* ou, plus galamment, *Mesdames, Messieurs*.

► REMARQUE

Lorsque la coordination porte sur des **adjectifs**,

1. Si l'on a affaire à un seul nom accompagné de plusieurs qualifications, le déterminant ne se répète pas. *Ces belles et bonnes personnes* (elles sont à la fois belles et bonnes). *Ces murs épais et hauts.*

(S'il n'y a pas de conjonction de coordination, on répète ordinairement le déterminant : *Cette grande, cette belle ville de Paris.*)

2. Mais, s'il y a **plusieurs réalités distinctes**, dont chacune a sa propre qualification (le nom n'étant pas répété, par économie), le déterminant se répète. *Mon deuxième et mon troisième cheval.*

(Ou, sans répétition, mais avec le déterminant et le nom au pluriel : *Mes deuxième et troisième chevaux.*)

Lorsque les adjectifs **suivent le nom**, on répète souvent le nom et son déterminant : *Mon costume bleu et mon costume brun.* Mais on peut avoir aussi **nominalisation** de l'adjectif : *Mon costume bleu et mon brun.* Avec les **adjectifs relationnels épithètes** (► p. 223), une construction comme *la littérature latine et la grecque* est assez littéraire ; on préfère : *les littératures latine et grecque* (► p. 237), — ou même, malgré son ambiguïté, *la littérature latine et grecque.*

1.5 Accord du déterminant**1.5.1 Règle générale**

Le déterminant **s'accorde en genre et en nombre** avec le **nom** qu'il détermine.

*Ma sœur. Mes frères. (Sur Mon amie, ► p. 181)
Quelles belles fleurs !*

- ⊕ Très souvent, les **déterminants pluriels** (articles, possessifs, démonstratifs, numéraux, plusieurs, quelques, etc.) ont la **même forme pour les deux genres**.

1.5.2 Cas particuliers

Il est assez rare (► p. 161) qu'un **seul déterminant s'emploie pour plusieurs noms**. Dans ce cas, il se met d'ordinaire au **pluriel** ; pour le genre, dans la mesure où il se marque, il suit les mêmes règles que l'adjectif (► p. 239).

*Mes père et mère. Décliner ses nom, prénoms et qualités.
Tous les us et coutumes.*

Lorsque les noms désignent **un seul être ou objet**, le déterminant s'accorde avec le premier nom :

Un collègue et ami. La renoncule âcre, ou bouton d'or.

On a aussi **l'accord avec le nom le plus rapproché** dans quelques locutions traditionnelles, où souvent les noms sont synonymes :

*En mon âme et conscience.
Au lieu et place de ce sous-lieutenant. (H. Bazin)*

Lorsque l'énumération contient la **conjonction ou**, on a souvent **l'accord avec le premier nom** :

Tout parent, allié ou ami. (Code civil)

2. Absence de déterminant

Le déterminant est un **constituant obligatoire** du groupe nominal. Son **absence** est cependant possible dans plusieurs cas, y compris devant le nom commun.

- ⊕ Le substantif employé sans déterminant n'est **pas actualisé** ; il ne désigne donc *a priori* aucun référent et n'est donc appréhendé que par son contenu sémantique, ses propriétés, sa « notion » de substantif : on dit qu'il est saisi au stade du **notionnel**, ou en **intension**. Soit l'environnement dans lequel il se trouve, linguistique ou extralinguistique, rend son identification référentielle évidente (**ancrage référentiel fort**), soit il n'est justement syntaxiquement pas en emploi référentiel (**ancrage référentiel faible**).

Absence d'article ou article zéro ?

Certains grammairiens font l'hypothèse théorique d'un **article zéro** où le nom apparaît seul – son déterminant étant invisible – mais où l'article (défini ou indéfini) peut être restitué, c'est-à-dire rendu visible. On peut tester cette restitution ①.

1. C'est souvent le cas des **proverbes**, comparaisons et autres expressions traditionnelles et sentencieuses qui sont construits sur le modèle de l'ancienne langue où les déterminants n'étaient pas obligatoires.

Pierre qui roule n'amasse pas mousse. => ① *Une pierre qui roule n'amasse pas de mousse.*

Sans tambour ni trompette. => ① *Sans un tambour ni une trompette.*

Noblesse oblige. Blanc comme neige. Il y a anguille sous roche.

2. C'est aussi le cas dans les énumérations :

Hommes, femmes, enfants, tout le monde dut sortir. => ① *Les hommes, les femmes, les enfants...*

3. Et dans les énoncés **interrogatifs** ou **exclamatifs** :

A-t-on vu spectacle plus affligeant ? => ① *A-t-on vu un spectacle plus affligeant.*

Or, pour tous ces énoncés, on peut considérer que l'énonciateur a besoin d'envisager le nom dans sa plus grande virtualité : sans sélectionner aucun référent spécifique. Soit (1) parce que l'énoncé est **générique** et applicable à tout et tous, soit (2) parce que les noms énumérés sont envisagés pour l'ensemble qu'ils constituent, comme **pluralité indéfinie d'éléments**, soit (3) parce que l'énonciateur doute de la réalité de l'élément qu'il considère et ne cherche donc pas à l'actualiser. Nous les envisagerons dans cette perspective (► p. 167).

Les grammairiens parlent d'absence d'article seulement pour les cas où le déterminant devant le nom est exclu.

Il parle à peine. => ① **Il parle à une peine.*

Février est un mois froid. => ① **Le février est un mois froid.*

Mais cette distinction n'est pas toujours claire.

Faire peur. => ① **Faire une peur.* Mais : *faire une peur bleue, faire une de ces peur(s) !* (sur « une de ces peur », sans s ► p. 497)

Garçon, un café ! => ① **Le garçon, un café !* Mais : *Mon garçon, un café !*

2.1 Ancrage référentiel fort

L'emploi de l'article peut être **inutile** parce que superflu dans un énoncé qui **permet l'identification immédiate du référent** attaché au nom. On dit alors que le nom a un **ancrage référentiel fort**.

2.1.1 Substantifs par eux-mêmes déterminés

Les **substantifs par eux-mêmes déterminés** échappent aux nécessités de l'actualisation, **en toute position syntaxique**.

a Noms propres

Avec les **noms propres**, qui sont des « désignateurs rigides », c'est-à-dire définis par **baptême linguistique** (► p. 128), le déterminant manque souvent.

1. Les noms propres de personnes

Ils s'emploient **sans déterminant**¹.

① *Ø Dupont est venu me voir.* *Ø Katia est malade.*

- ② 1. Mais le **déterminant peut faire partie**, soudé ou non, de **certains noms propres** qui, lexicalisés et invariables, ont gardé l'article qu'ils avaient comme noms communs : *La Fontaine, Le Clézio, Lebègue, Leduc*. On dira donc *les romans de Le Clézio* et non **du Clézio*.

1. Nous marquons cette absence par Ø, y compris dans les exemples littéraires.

2. Le déterminant apparaît s'il s'agit de **distinguer une ou des personnes** parmi celles qui portent ce nom ou de **distinguer un aspect d'une seule personne** donné comme typique ou comme un de ses états parmi d'autres :

Il y a deux Dupont dans ma classe. Deux individus distincts.

Je ne reconnais pas dans ce livre le Mauriac que j'aime. Un état de Mauriac.

J'aime autant la poésie du jeune Aragon que les romans de l'Aragon plus âgé. Deux états d'Aragon.

La belle Hélène. Un aspect typique du personnage (épithète de nature, ► p. 226)

Au point de vue amour : je crois que l'ancienne Valentine l'aurait déjà fait depuis longtemps (Anouilh)

3. Les **parlers populaires**, notamment à la campagne, emploient l'article devant les noms de personnes :

Tout est sur la table, dit l'Adélaïde. (M. Aymé) — *Tu as vu le Boromé ?* (Giono)

4. Sur le modèle de l'italien, on met l'article devant certains noms de familles italiens, devant le **nom de certaines cantatrices** : *Le Tasse, la Callas, la Castafiore*. — Cela s'est fait aussi avec des **noms d'actrices** françaises : *La Champmeslé*.

5. L'article peut aussi avoir une **valeur stylistique, méprisante** : *La nullité de la Noailles* (Étiemble) ; — ou **emphatique** (article au pluriel : ► p. 142).

6. Le déterminant s'introduit quand le nom propre est employé comme nom commun par **antonomase** : *C'est un Don Quichotte*. Ou par **métonymie** : *Deux Picasso ont été mis aux enchères*. ► p. 114 et p. 145.

7. Les **noms d'habitants**, etc., qui sont des noms en rapport avec des noms propres (► p. 127), suivent l'usage des noms communs : *Le Parisien est volontiers moqueur*.

2. Les noms de villes et certains noms d'îles

Les noms de **villes** et certains noms d'**îles** (les noms des petites îles d'Europe et les noms masculins d'îles lointaines) s'emploient **sans déterminant**.

① *J'ai visité Ø Paris.* *Elle séjourne à Ø Madagascar.*

- ② 1. Le déterminant apparaît s'il s'agit de **distinguer un aspect d'une ville** : *Le vieux Paris, le Paris de la rive gauche*.
2. Certains noms de villes (ou de villages) contiennent un déterminant parce qu'ils **viennent de noms communs** : *Le Havre, Trois-Rivières*.
3. Les **noms de pays** (sauf Israël), de **régions**, de **montagnes**, de **mers**, de **cours d'eau** et beaucoup de noms d'**îles** demandent l'article défini : *J'ai visité le Portugal. Je regarde les Alpes. Il va pêcher dans le Saint-Laurent*. (Mais : *J'ai visité Israël*.) Mais s'agissant des **emplois prépositionnels avec en, à, de**, on ne peut noter que les tendances suivantes :
- les **noms masculins** à initiale **consonantique** prennent l'article : *aller au Maroc ; revenir du Brésil* ;
 - les **noms féminins** et les noms **masculins** à initiale **vocalique** ne prennent pas l'article : *aller en Chine, en Belgique, en Espagne ; revenir d'Israël, de France*.

b Noms de mois

① *Ø Février est un mois froid. Ø Décembre est passé.*

- ② On met l'**article** quand ces noms sont accompagnés d'éléments subordonnés qui s'apparentent à des **épithètes de nature** : *Le riant avril*.

REMARQUE

Pâques, désignant la fête chrétienne, rejette l'article : ► p. 131. — Pour *Noël*, on a souvent le choix, mais la tendance va à l'absence d'article : *À Ø Noël, à la Noël*.

C Emplois autonomiques

Quand les **noms** (ou n'importe quel élément linguistique, ainsi que les **notes de musique** et les **nombre**s) sont considérés pour eux-mêmes en tant que réalité linguistique et non comme référant à des objets du monde, ils se désignent eux-mêmes (emploi **autonomique**, ► p. 117), en toute position syntaxique.

Ø *i* est une voyelle antérieure. N'oubliez pas l'accent de Ø bât.
Le carré de Ø quatre est Ø seize. La première note de la gamme est Ø do.

- ⊕ Mais si l'on désigne une réalisation particulière, le déterminant devient nécessaire.
Mettre les points sur les *i*. Il y a **deux** a en français.
Ce quatre est mal dessiné. J'ai perdu le do de ma clarinette.

REMARQUE

Les spécialistes emploient sans déterminant les désignations scientifiques des plantes, des animaux, etc. : *Rhinocœstrus purpureus est un parasite du cheval et du mulet*. (Grand Larousse encyclopédique)

2.1.2 Substantifs déterminés par la situation d'énonciation

a Noms mis en apostrophe

Il s'agit d'**interpellations** et non de désignations : les noms en apostrophe sont donc **suffisamment définis par la situation d'énonciation** elle-même (on parle de « noms propres de la parole »).

Ø *Garçon ! Un café !*
Ø *Ami, je t'aime pour ton caractère sérieux.* (Vigny)

REMARQUE

Le déterminant possessif se rencontre aussi : *Il faut partir, mes amis*. — Il est agglutiné dans *madame*, etc. (► p. 182).
L'article défini se trouve surtout dans le style familier : *Il faut partir, les amis !* (Académie)

b Noms de jours

Généralement, devant les **noms de jours**, de **mois**, ainsi que devant **midi**, **minuit**, dans la mesure où ils désignent le jour ou le moment de la journée le plus proche de la **situation d'énonciation** (► p. 699), qu'il soit passé ou à venir, l'**article est absent**, en toute position syntaxique.

Venez Ø mardi. Pierre est parti Ø mardi ; il arrive Ø jeudi.
Ø Minuit est sonné. Il est Ø midi !

REMARQUE

On met l'article quand ces noms sont accompagnés d'éléments de détermination supplémentaire : *Le premier lundi du mois*. — On met aussi l'article devant les noms de jours quand il s'agit d'un fait qui se répète : *Venez le mardi*.

C Titres et étiquettes

Les **titres**, les **inscriptions**, les **adresses** et autres **étiquettes** font un large usage de l'absence de déterminant, car l'environnement, linguistique ou non, permet l'**identification aisée du référent**.

Ø *Précis d'arithmétique* Ø *Maison à vendre*.
20, Ø *rue du Commerce*.
Ø *Mystère rue des Saints-Pères* (titre d'un roman de C. Izner)

2.2 Ancre référentiel faible

L'emploi de l'article devant un nom peut être **inutile** parce que le **nom n'a pas besoin d'être associé à un référent**. On dit que le nom a un ancrage référentiel faible (ou affaibli, voire, parfois, nul).

- ⊕ Pour Wilmet ou Soutet, il est toujours le signe « du non-engagement du mécanisme de régulation d'**extensité** »¹, c'est-à-dire du mécanisme qui régule la quantité d'objets auxquels le nom est appliqué.

2.2.1 Affaiblissement de l'ancrage référentiel

L'absence d'article peut recouvrir des **emplois a priori référentiels**, où le substantif est associé à un objet du monde en tant que tel, mais dont l'attitude de l'énonciateur tend à **remettre en cause** l'existence effective.

- | *Il ne s'y mêlait ni Ø lucre, ni Ø goût du fruit défendu.* (Cocteau)
⊕ Ce sont des énoncés généralement **déréférentialisants** du fait de la prise de position subjective de l'énonciateur, négatif ou dubitatif par rapport à l'existence du référent.

a En énoncé négatif

Dans les **énoncés porteur d'une négation** en *ni... ni...*, avec préposition *sans*, ou adverbe initial *jamais*, l'ensemble des êtres ou des objets auxquels le nom est applicable est restreint à la **quantité nulle** par la négation. Ils n'ont pas à être actualisés.

- ⊕ L'**extensité** même du nom, soit la quantité des objets pris pour référents, est donnée pour nulle.
C'était un nègre dégingandé sans Ø rythme ni Ø mesure. (A. Césaire)
[...] une nudité décente, sans Ø poils, comme la leur ! (Ionesco)
Jamais Ø bouffon, jamais Ø mime n'eut tel effet sur le peuple (Michelet)
Jamais Ø danseuse humaine [...] n'exprima l'offrande impérieuse du sexe [...] comme cette grande Méduse (Valéry)

Sur la réduction de l'article indéfini *des* au **morphème de**, qui est un indice de ce mouvement de déréférentialisation, en phrase négative : *Il a des enfants => Il n'a pas d'enfant*, voir (► p. 191, 192). Et voir l'encadré (► p. 173) pour l'alternance possible singulier ou le pluriel : *il est sans souci / soucis. Il n'a pas de souci / de soucis*.

1. Soutet, 1989, p. 25.

De très grands vents [...] Qui n'avaient d'aire ni de gîte, qui n'avaient Ø garde ni Ø mesure (Saint-John Perse)

Les énoncés sans *de* (cf. l'exemple de Saint-John Perse) sont marqués comme **anciens** et **figés** (► p. 164) :

Il n'y a pas Ø âme qui vive.

b En énoncé interrogatif ou exclamatif

Quand le nom est dépourvu d'article **dans un énoncé interrogatif ou exclamatif**, c'est l'indice que l'**énonciateur ne se prononce pas sur l'existence du référent** (doute ou hésitation).

Y a-t-il eu Ø amour véritable, imprévu ? ou bien Ø désir vulgaire de s'élever à une belle position ? (Stendhal)

A-t-on déjà vu Ø enfant plus mal élevé !

- ⊕ L'énonciateur **parcourt toute la classe** des éléments possibles auquel le nom pourrait référer, **sans en choisir aucun** : le nom qui y renvoie demeure dans sa **virtualité**, il n'est pas actualisé.

c Dans les séries énumératives

Quand des **noms au pluriel** ou des **séries évoquant une pluralité** sont dépourvus de déterminant, c'est l'indice que l'énonciateur considère ces éléments dans leur pluralité **indéfinie** et leur **diversité**, sur lesquelles il veut attirer l'attention, plutôt que dans leur spécificité d'objets individuels et rattachés à un référent précis.

| *Ø Boulets, Ø mitraille, Ø obus, mêlés aux flocons blancs, / Pleuvaient* (Hugo)

- ⊕ Le nom est appréhendé selon une extensité initialement maximale. Le locuteur parcourt l'ensemble des éléments sans en sélectionner aucun spécifiquement : il ne cherche pas à attribuer au nom un référent précis.

REMARQUE

La langue littéraire supprime même parfois les déterminants lorsqu'il n'y a que deux éléments coordonnés : *On vendit donc maison et champs*. (Simon)

2.2.2 Ancrage référentiel nul

Dans certaines **constructions syntaxiques** spécifiques, le nom, en **emploi intentionnel** n'est pas actualisé, il est dépourvu de déterminant.

| *Un refrain joyeux sort de la nature entière / Ø Chanson qui doucement monte et devient Ø prière*. (Hugo)

- ⊕ Dans ces emplois, le contexte syntaxique bloque le mouvement par lequel le substantif peut être pleinement identifié. C'est que le substantif n'est pas envisagé pour lui-même mais pour ses qualités mises au service de la définition d'un autre nom ou la fabrication d'une locution (verbale, adjectivale, adverbiale). « On dénie par

ce moyen son indépendance au nom »¹ puisque « seules sont prises en compte les propriétés dont il est le support »².

a Constructions attributives ou appositives

Ordinairement, **devant le nom apposé** (qui vient après son support) ou **attribut** exprimant simplement une qualité (comme le fait l'adjectif qualificatif).

| *Louis XIV, Ø roi de France. Je suis Ø pharmacien.*
| *Les chats puissants et doux, Ø orgueil de la maison*. (Baudelaire)

- ⊕ Le nom attribut ou apposé dépourvu de déterminant, est en **emploi adjectival** : il n'est pas rattaché à un référent et n'est convoqué que pour ses propriétés de nom. La relation attributive est **caractérisante**. En revanche, lorsque l'article est présent devant le nom apposé ou attribut, il exprime une relation **d'identification** si l'article est défini : *Chio, l'île des vins*. (Hugo) — *Êtes-vous le pharmacien* (= un pharmacien bien déterminé) ? Ou de **classification** si l'article est indéfini : *Je cherche un pharmacien. Louis XIV, un roi sans pareil*. ► p. 467.

b Constructions prépositionnelles

Un grand nombre d'**expressions plus ou moins figées**, surtout des syntagmes verbaux ou des syntagmes prépositionnels sont dépourvus de déterminant devant le nom qui les construit.

1. Locutions verbales

| *Avoir peur, faire peur, prendre peur, avoir raison, avoir tort, rendre justice, imposer silence, prendre patience ; — avoir à cœur, aller à cheval ;*
| *Vous pouvez prendre Ø note, Mademoiselle* (Ionesco)

- ⊕ L'article reparait généralement quand le nom est accompagné d'expansions qui déconstruisent la lexie en précisant le référent : *Imposer un silence absolu*.

2. Compléments du nom caractérisants

Dans un **complément du nom**, le nom régime de la préposition, peut ne pas être pourvu de déterminant. Il fonctionne alors comme un adjectif qualificatif ou relationnel.

| *Un poète de Ø génie. Une chaîne d' Ø or. Un train de Ø marchandises. Un feu de Ø bois.*
| *Une robe à Ø pois*
| *[...] il ajouta des coupes de Ø cristal et des serviettes pliées en chapeau de Ø curé* (Vian)
| *[...] comme s'ils rendaient de simples visites d'amitié*. (K. Yacine)

- ⊕ Les noms non actualisés n'évoquent aucune « marchandise », aucun « bois », aucun « pois » particuliers, ils caractérisent simplement le nom qu'ils complètent et en restreignent l'extension. Parfois, pourtant le nom est au pluriel : *un feu de branchages, un panier de cerises*. On peut considérer que, comme dans le cas des énumérations au pluriel, le nom est

1. Wilmet, 1997, p. 151.

2. Martin, 1983, p. 159.

envisagé qualitativement dans la **pluralité** et la **diversité** des éléments auxquels il est susceptible de référer mais non pas quantitativement.

► REMARQUE

Le nom peut apparaître aussi comme **complément du nom** dans des constructions non prépositionnelles. On parle de nom épithète (► p. 152).

un accent Ø clairon ; une chemise Ø couleur Ø chair

Des yeux couleur Ø menthe à l'eau

Mais on pourra considérer alors qu'il ne s'agit plus de substantifs, mais, par conversion, d'adjectifs (► p. 222).

3. Compléments adverbiaux

Les **noms** sont convoqués pour leur propriétés lorsqu'ils construisent avec la préposition une **locution adverbiale** qui viendra modifier la prédication, ou une autre relation (► p. 402).

*Mon esprit, tu te meus avec Ø agilité. (Baudelaire)
avec Ø soin, sans Ø gêne, par Ø hasard, sous Ø clef, etc.*

- ⊕ On notera, en particulier, que la **préposition en** se construit souvent **sans déterminant**, notamment sans article : comparez *en hiver* et *au printemps*.

3. Les articles

3.1 Généralités

3.1.1 Simple actualisation et détermination complète

L'article est le **déterminant minimal**, le mot qui permet à un nom de s'actualiser dans le discours ► p. 181.

On distingue trois classes d'articles : l'**article défini**, l'**article indéfini** et l'**article partitif** (les deux dernières peuvent être jointes). Seul l'article défini permet une **détermination complète** du nom (► p. 159 et p. 160).

- ⊕ Tandis que l'**article indéfini** et le **partitif** permettent une **simple actualisation** du nom, l'**article défini** apporte en plus l'information que le référé du nom actualisé est **bien circonscrit** et **accessible** dans l'univers du discours.

3.1.2 Article et classe du substantif

N'importe quel article ne peut pas être **combiné** à n'importe quel substantif :

**une huile est répandue => de l'huile
*on voit une blancheur => la / de la blancheur
j'ai cassé de la table => la table.

Tous les objets et substances du monde ne sont pas **comptables**. Certaines substances sont **non comptables**.

Deux bœufs, trois bœufs,... Comptable.

**Deux farines, trois farines,...* Non comptable.

- ⊕ Certains linguistes ont proposé de distinguer **trois classes de substantifs** (► p. 141) selon la propriété des substances qu'ils désignent :

SUBSTANCES DISCONTINUES (comptables)	SUBSTANCES CONTINUES (non comptables)	
Noms discrets	Noms massifs	
Article défini et indéfini	Denses (concret)	compacts (abstrait)
	Article partitif	

- ⊕ 1. Les substances **discontinues** se comptent en unités. On peut les **dénombrer**, on dit qu'elles sont **comptables**. Les noms qui s'appliquent aux substances discontinues sont dits **discrets** (du latin *discretus* part. passé de *discernere* (v. *discerner*) « séparé, divisé, interrompu, discontinu »). Si on fragmente de telles substances, elles perdent leur identité (un morceau de *bœuf* n'est plus un *bœuf* : il devient du *bifteck*). Les noms discrets s'appliquent aux substances discontinues ; ils sont actualisés par des **articles définis** ou **indéfinis**. L'article indéfini proprement dit, *un / des*, est l'**indéfini du discontinu**.
- 2. Les substances **continues** ne donnent **pas prise au dénombrement**. Elles sont non comptables. Les objets perçus comme continus ne pouvant être comptés, ils ne sauraient être mis au pluriel. Les substances continues apparaissent seulement au **singulier**, et si on les fragmente (⊕ : placer « un peu de » devant le nom), **elles ne perdent pas leur identité** (*un peu de bœuf* n'est plus *un bœuf*, mais *du bœuf*, c'est-à-dire de la viande de bœuf ; en revanche, *un peu de beurre* est toujours *du beurre*, *une goutte de vin* est toujours *du vin*). Les **noms massifs** s'appliquent aux **substances continues** qui ne peuvent être dénombrées ; ils sont actualisés par l'**article partitif** (*du, de la*), qui est l'**indéfini du continu**. Le partitif prélève une partie d'une substance continue sans quantifier le prélèvement. Parmi les noms massifs, on distingue les **noms denses** et les **noms compacts** :
 - Les **noms denses** sont concrets et désignent des substances **concrètes** : ils relèvent du **continu sécable et quantifiable**, on peut les combiner avec un partitif ou un **quantifieur** de mesure ⊕ qui en prélève une partie (*du beurre, du lait, du sable, un morceau de beurre, un litre de lait, une tonne de sable*).
 - Les **noms compacts** sont abstraits et renvoient à des **concepts** : relèvent du **continu au sens strict, c'est-à-dire insécable et non quantifiable** (*de la douceur, de la patience, de la tolérance, de la sagesse*, mais on ne peut lui adjoindre un quantifieur de mesure ⊕ : **un kilo / litre / mètre de sagesse*). Lorsqu'un nom compact est quantifié, il ne s'agit pas du prélèvement d'une partie quantifiable, mais d'une **modalisation intensive** (► p. 703) : *un peu de bonheur* est un bonheur d'intensité faible.

3.2 L'article indéfini

3.2.1 Formes de l'article indéfini

a Formes pleines : *un, une, des*

- *Un* [œ̃], en liaison [œ̃n], devant un nom masculin singulier : *Un mur, un homme*.
- *Une*, devant un nom féminin singulier : *Une femme*.

• **Des** [de], en liaison [deʒ], devant un nom pluriel : *Des hommes, des femmes, des enfants.*

- + *Des* peut aussi être article partitif (► p. 176) : *des rillettes.*
À distinguer de *des* article défini amalgamé (ou contracté) (► p. 177) : *Il revient des courses.* (de + les).

► REMARQUE

Lorsqu'il est coordonné à *l'autre*, un déterminant est remplacé par *l'un* : *Sur l'une et l'autre rive.* (M. Arland) — *Dans l'une ou l'autre maison.* (Mauriac) — *Ni l'un ni l'autre escadron n'arriva.* (Michelet)

b **Forme réduite : de**

De est une **variante de l'article indéfini** (et du **partitif**) qui apparaît dans certaines configurations syntaxiques.

[...] *et les champs n'ont point d'ombre* (Leconte de Lisle) Quantité nulle en énoncé négatif *ne... point.*

La Nature est un temple où de vivants piliers... (Baudelaire) Antéposition de l'adjectif *vivants.*
Peu de mois (ou d'années) après, je fus atteint d'une affection qui n'était autre, je crois, que la maladie connue sous le nom de balanite. (Leiris) Adverbe de quantité *peu.*

- + Le classement grammatical du **morphème de** pose problème ; tantôt on l'appelle « préposition » (Guillaume, Le Goffic), du fait de son origine latine prépositionnelle (en bas latin, *edere de pane* : manger du pain, où *de* marque l'extraction matérielle), tantôt « article » (Wilmet), tantôt « introducteur » (Goosse), voire « adjectif » (Martinet).
Il s'agit de **l'une des deux composantes de l'article indéfini des**, formé de *de* et de l'article défini pluriel *les*, comme de l'article partitif, formé de *de* et de l'article défini *le / la*. Ce **morphème**, dépourvu d'aucune valeur prépositionnelle, a un sens **partitif** comme la préposition de laquelle il est issu : il signale, par le prélèvement d'un nombre réduit d'éléments, une **réduction** de la large extension portée par *le, la, les*. Son mouvement particularisant inverse donc la tendance généralisante des articles *le, la, les*. C'est pourquoi ce *de* est parfois appelé **morphème inverseur (ou réducteur) du mouvement d'extension et d'extensité** (► p. 158 et p. 159) impliqué par l'emploi du pluriel (Soutet).
Les emplois de la forme réduite *de* de *des* rendent compte de ce fonctionnement.

► REMARQUE

Le morphème *de* de sens partitif se joint, non seulement à l'article défini, comme on l'a vu, mais à d'autres déterminants et à des pronoms, avec cette valeur **partitive**. Le syntagme ainsi construit peut être sujet, complément d'objet, complément du présentatif ou de l'impersonnel.

De nos camarades viennent en voisins. (P. Morand)

De quel vin prenez-vous ? Je prendrai de celui-là. Y mettre du sien.

1. en contexte négatif

Lorsqu'on **passé de l'affirmative à la négative**, on remplace par *de* les articles indéfinis ou partitifs accompagnant un **complément d'objet direct** ou un **complément du présentatif** ou de l'impersonnel.

Il a des enfants et des soucis. => *Il n'a pas d'enfants(s) et pas de souci(s).*

Il boit du vin => *Il ne boit pas de vin* (ou :... jamais de vin).

Il y a un enfant => *Il n'y a pas d'enfant.*

Elle a des amis => *Elle n'a guère d'amis* (ou :... pas d'amis).

- + Dans les phrases négatives, *des* se réduit à *de* en raison du **contexte négatif déréférentialisant** qui entrave le développement du quantifiant de *de* l'extension (et de l'extensité) maximale *les* qui compose le déterminant de forme pleine (*des*). Seul subsiste le morphème *de*.

Il n'a pas d'enfants ou il n'a pas d'enfant ?

Selon que l'esprit considère que, dans la phrase positive correspondante, *enfant* serait au singulier ou au pluriel (*il a un enfant* vs *il a des enfants*), on choisit le singulier ou le pluriel.

Sur une échelle ordonnant les emplois de l'article offrant la plus large extension (et extensité) au nom jusqu'à ceux offrant la plus faible, on a donc :

Il y a les enfants (extension maximale du nom : *les = tous*).

Il y a des enfants (*de* engage la réduction de l'extension par rapport à *les*)

Il n'y a pas d'enfants (la négation bloque le développement de l'extension => seul *de* apparaît)

Il n'y a pas d'enfant (Parce que le morphème *de* est restrictif, il suggère la faible quantité, voire la quantité nulle, bloquant l'emploi référentiel du nom – ne subsiste que la propriété inhérente à la classe : on a ainsi plus facilement le singulier que le pluriel après *de* en énoncé négatif.)

► REMARQUE

Les articles indéfinis ou partitifs se maintiennent :

- Si la phrase a un **sens affirmatif** : *Il n'a que du vin.* (= Il a seulement du vin.) — *N'avez-vous pas des amis pour vous défendre ?* (= Vos amis devraient vous défendre.)
- Si la négation ne porte pas réellement sur le nom : *Je n'ai pas de l'argent pour le gaspiller* (= J'ai de l'argent, mais non pour le gaspiller) (portée de la négation ► p. 503-506).
- Si le syntagme nié s'oppose à un autre syntagme de même fonction : *Je n'ai pas demandé du vin, mais de la bière.*

2. quand l'adjectif épithète est antéposé au nom

Il a des enfants et des soucis. => *Il a de beaux enfants et de petits soucis.*

J'avais de grands espoirs. On a mangé de bonnes rillettes.

- + Quand l'adjectif est **antéposé au nom**, le développement du quantifiant de l'extensité maximale *les* est **d'emblée limité par cette antéposition de l'adjectif qui amorce l'opération de restriction du général au particulier** marquée par le seul morphème *de*.

► REMARQUES

1. La langue familière emploie *des* dans ce cas. Inversement, la langue littéraire recherchée emploie encore *de* pour *du, de la, de l'* : *Pour entendre de bonne musique.* (Sartre)
2. La réduction de *des* à *de* ne se fait pas quand l'adjectif forme avec le nom un **mot composé** ou une **lexie**, qu'il y ait un trait d'union ou non : *Des grands-pères. Des jeunes gens. Des petits pois.*

3. après les adverbes de quantité dans la formation d'autres déterminants

Les **adverbes de quantité** jouant le rôle de **déterminants indéfinis** (► p. 193) sont suivis de *de* seul.

Il a **des** enfants et **des** soucis. => Il a beaucoup d'enfants et beaucoup **de** soucis.
Peu **de** gens, pas mal **de** choses, trop **de** personnes.

- + 1. Quand un **adverbe est antéposé au déterminant** pour former un **déterminant complexe**, le développement du quantifiant de l'extensité maximale *les* s'en trouve là encore **d'emblée limité**. L'adverbe quantifiant, qui vient modaliser la quantité indéfinie et donc réduire l'extensité maximale ; le déterminant *des*, qui marque la plus large indéfinition, ne va donc pas apparaître. La présence de *de* confirme ce mouvement restrictif.
2. Pour un certain nombre de grammairiens, dans cet emploi avec adverbe de quantité, *de* est analysé comme une **préposition** (de sens partitif). Il est donc possible d'analyser cette occurrence (et ses semblables, déterminants composés indéfinis comme **variante de l'article indéfini**, ou avec les autres déterminants complexes indéfinis (► p. 197), à l'instar de la grammaire traditionnelle.

REMARQUE

Bien fait exception peut-être parce que sa valeur quantifiante n'est pas prédominante : Bien **des** gens l'ont dit avant moi. — Je vous souhaite bien **du** bonheur, bien **de** la chance.

C De, article indéfini et préposition superposés : l'haplologie

La **préposition de** ne peut être suivie des **articles indéfinis et partitifs** *du, de la, de l', des*. Ceux-ci doivent **s'effacer**.

Du sable couvre le sol => Le sol est couvert de sable. (= *couvert de du sable)

Rencontrer des amis est agréable => La rencontre d'amis est agréable.

Tu t'intéresses à des bêtises => Tu t'occupes de bêtises.

Une vague de toits (Baudelaire)

Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur (Hugo)

Et je lui fis donner une jatte de lait (Hugo)

- + Dans ces occurrences, l'article indéfini pluriel n'est pas omis, le mot *toits*, le GN *houx vert*, etc. sont **actualisés**. Le changement de préposition fait réapparaître l'article : *un bouquet avec du houx vert*, etc. Seulement, pour éviter la **cacophonie**, les séquences **vague de des toits*, **bouquet de du houx vert* sont refusées en français. La règle fut édictée par les grammairiens de Port-Royal au XVII^e. On a donc un morphème *de* qui **superpose** la préposition et l'article *des*. Il ne faut pas analyser ce morphème comme une simple préposition : il vaut à la fois comme **préposition et comme article**. Le mot **haplologie** nomme le double fonctionnement et l'appartenance à deux classes d'un même élément.

3.2.2 Valeurs d'emploi de l'article indéfini

L'**article indéfini** s'emploie devant un **nom désignant un être ou une chose** (ou des êtres et des choses) dont il n'a pas encore été question, qui ne sont pas présentés comme connus, comme identifiés.

Une personne demande à vous voir. *Des gens demandent à vous voir.*

Elle est d'une bêtise incroyable.

Un caveau-écurie-soute-labyrinthe, nulle part, des couloirs infinis, des impasses, des oubliettes. (M. Darrieussecq)

- + L'article indéfini, pur **actualisateur**, présente un nom lors de sa première entrée en discours. Ceci est produit par le mouvement d'**extraction** ou de prélèvement propre à cet article. Il **extraie de sa classe** un élément (ou plusieurs) non identifié et signale par son introduction dans le discours qu'il possède un référent mais que ce référent n'est pas accessible au récepteur.

• La forme **singulière** *un / une* permet **d'extraire** d'un ensemble formé de plusieurs êtres ou objets un **élément unique**.

• La forme **plurielle** *des* permet **d'extraire** d'un ensemble formé de plusieurs êtres ou objets un **nombre indéterminé mais partiel d'entre eux**. Cette forme intègre à l'article défini pluriel *les*, qui renvoie à un ensemble de large extension, le **morphème grammatical de, inverseur (ou réducteur) d'extension et d'extensité** (► p. 172, 176).

L'article indéfini ayant permis la première entrée du nom dans le discours, celui-ci est ensuite déterminé par un déterminant défini :

Il était une fois un prince charmant. Ce prince voulait se marier... Impossible de dire à nouveau : *Un prince voulait se marier...* s'il s'agit du **même référent**.

Cependant, dans certains cas, lorsque le GN **indéfini** est en fonction d'**attribut** et d'**apposition**, le nom de même référent peut à **nouveau** être déterminé par l'article indéfini :

Il était une fois un prince. C'était un tyran (ou : *Ce prince, un tyran...*). *Un tyran* est respectivement attribut de *c'* et apposition de *ce prince*.

Il ne s'agit pas cette fois d'une opération d'extraction mais de **classification** (c'est-à-dire d'**insertion** d'un élément dans l'ensemble des éléments de même classe). L'élément déjà identifié (le prince) est **inséré dans une nouvelle classe** (celle des tyrans).

a Valeur numérique

L'article indéfini a une **valeur numérique** implicite : la **quantité une** pour *un / une* ou **plurielle** (supérieure ou égale à deux) pour *des*.

Vers le Nord un incendie lointain rougeoit dans la nuit.

J'entends passer des avions au-dessus de la ville. (Desnos)

- + *Un* est aussi **numéral** (► p. 195). Quand il est article, on n'insiste pas sur le nombre (par opposition à deux, etc.), mais sur le fait que la réalité est **imprécise**.

Le pluriel *des* est porteur implicite de l'indéfinition des déterminants indéfinis *quelques, certains*, **T** avec lesquels il peut commuter.

b Valeur générale

L'article indéfini peut avoir en outre une **valeur générale** ; **T** il est commutable avec « tout, n'importe lequel » :

Un triangle équilatéral a les trois côtés égaux (= n'importe quel triangle équilatéral).

Un chat a quatre pattes.

Un fruit à chaque repas, c'est bon pour la santé.

Des gants, ça ne se porte pas en été.

- + Avec cette valeur, il assigne une **extension universelle** au nom (en procédant à une extraction aléatoire d'un des éléments de la classe (ou de plusieurs au pluriel), alors représentant(s) de toute la classe). N'importe quel élément de l'ensemble est considéré ; ce qui est dit est considéré comme vrai de l'ensemble de la classe désignée par le nom. Mais cet emploi est **non référentiel** : aucun référent dans l'univers du discours n'est effectivement rattaché au nom ainsi actualisé.

c Valeur intermédiaire

L'article indéfini peut avoir une **valeur intermédiaire** ; **i** il est commutable avec « un(e) / des quelconque(s) ».

| *Mange un fruit au dessert !*

| *Je cherche un appartement avec balcon.*

- + Avec cette valeur, il assigne au nom une extension **non universelle** mais pour autant **non spécifique**. Un seul élément (ou plusieurs au pluriel), non spécifique, de la classe est envisagé. L'énonciateur n'est pas capable d'identifier l'objet désigné par le groupe nominal mais l'énonciateur non plus. Le référent a une existence **virtuelle (ou notionnelle)**.

d Valeur spécifique

L'article indéfini a une **valeur spécifique (ou particularisante)** quand il est commutable **†** avec « un(e) / des bien précis(e) ».

| *J'ai mangé un fruit au dessert.*

- + Avec cette valeur particularisante, il assigne au nom une extension **non plus universelle mais spécifique**. L'article désigne un élément que le **destinataire de l'énoncé n'est pas capable d'identifier**, mais dont l'énonciateur pourrait, lui, préciser l'identité. Ce n'est donc pas n'importe quel élément, dans la classe considérée. L'article est en emploi **référentiel**. Ici, l'être / la chose isolé est unique et spécifique.

3.3 L'article partitif

3.3.1 Formes de l'article partitif

- Avec un nom masculin singulier, **du** devant consonne, **de l'** devant voyelle (► p. 177) : *Boire du vin, de l'alcool, de l'hydromel.*
- Avec un nom féminin singulier, **de la** devant consonne, **de l'** devant voyelle (► p. 177) : *Boire de la bière, de l'eau.*
- Avec un nom pluriel **sans singulier**, **des** [de], [dez] en liaison : *Manger des épinards, des rillettes. Consulter des archives.*

- + Le partitif est, du point de vue morphologique, formé sur un **article défini** *le, la, les* combiné avec le **morphème inverseur d'extension** *de* (► p. 172, 176).

On pourrait dire qu'au **pluriel** on a un seul article indéfini *des*, qu'il s'agisse de substances ou choses comptables (*des pommes*) ou non (*des épinards*). — À ne pas confondre avec *des* article défini amalgamé (► p. 177), dans lequel on a à la fois un article défini et une préposition introduisant un complément du nom, un complément indirect du verbe, etc. : *La cueillette des fruits*. La distinction vaut aussi pour *du, de la, de l'*.

Ces formes, homonymes de l'article défini formant **amalgame** avec la préposition *de* peuvent être sources de confusion. **†** Des manipulations simples permettent de clarifier leur statut : par exemple changer de déterminant permet de vérifier que *du* est bien un article défini (commutable avec un autre défini) derrière une préposition *de* dans *la peur du loup (la peur de ce loup)*.

3.3.2 Valeurs d'emploi de l'article partitif

L'**article partitif** s'emploie devant un nom désignant une **substance non comptable** (concrète ou abstraite, ► p. 171), pour indiquer qu'une **quantité indéfinie** de cette substance est prélevée.

| *Boire du vin. Avoir du courage.*

- + Comme l'article indéfini, le partitif signifie **la quantité indéfinie** : les expressions *de l'eau, du pain* ne permettent pas de dire de quelle quantité d'eau ou de pain il est question.

3.4 L'article défini

3.4.1 Formes de l'article défini

a Formes simples

- *Le*, avec un nom masculin singulier : *Le père.*
- *La*, avec un nom féminin singulier : *La mère.*
- *Les* [le], en liaison [lez], avec un nom pluriel : *Les parents. Les mères. Les enfants.* (Parfois avec plusieurs noms singuliers [► p. 162] : *Les père et mère.*)

Au singulier, l'article **s'élide** (on parle d'**article élidé**) devant un mot commençant phonétiquement par une voyelle.

| *L'or. L'heure. L'humble fleur.*

- + Lorsqu'il y a **disjonction** phonétique (► p. 54), l'article a sa forme pleine.
Le hangar. La hernie. Le huit.

b Formes amalgamées (ou contractées)

Lorsqu'ils sont précédés des prépositions *à* et *de*, les articles *le* et *les* s'y amalgament et forment l'**article amalgamé (ou contracté)** *au* (= à le), *aux* (= à les) ; *du* (= de le), *des* (= de les).

| *Appeler au secours. Parler aux enfants, aux voisins.*

| *Le repas du soir. Le sommet des arbres. Les toits des maisons.*

► REMARQUES

1. *Du* et *des* articles définis amalgamés doivent être distingués de *du* article partitif et de *des* article indéfini et partitif (► pp. 171 et 176).
2. Il reste quelques traces de l'ancien article amalgamé *ès* (= en + les) : *Docteur ès lettres.*
3. Sur l'article défini comme marque du superlatif relatif, ► p. 220.

3.4.2 Valeurs d'emploi de l'article défini

L'**article défini** s'emploie devant le nom qui désigne un être ou une chose connus de l'énonciateur et du destinataire de l'énoncé.

- + L'article défini présuppose que le destinataire de l'énoncé est capable d'identifier le référent, que celui-ci concerne un individu particulier, ou l'ensemble d'une classe, à l'aide des seules informations fournies par le groupe nominal auquel il appartient.

Le soleil luit pour tout le monde. Réalité faisant partie de l'expérience commune.
J'ai pris la voiture ! Réalité faisant partie de l'expérience du seul énonciateur.

On doit distinguer selon que l'article défini renvoie à un référent particulier (valeur **spécifique**) ou à l'ensemble d'une classe (valeur **générique**).

L'eau de la douche est froide ce matin. Le chat noir n'est pas rentré. Spécifique.
L'eau bout à 100°. Le chat a quatre pattes. Générique.

a Rôle de l'expansion du nom dans la détermination

Dans tous les cas, lorsque le nom est doté d'une **expansion** (► p. 150 et suiv.), celle-ci **apporte des informations** qui permettent d'identifier le référent du groupe nominal.

- + On peut parler avec R. Martin de « **détermination relationnelle** » quand le nom « renvoie à un objet du monde identifiable relativement à un autre objet que le discours évoque »¹. Tous les exemples qui suivent construisent une détermination (► p. 159) relationnelle.

J'ai pris la route qui conduit à Lille. L'expansion du nom, ici une relative, permet d'identifier la réalité.

À chaque explosion ils portaient plainte, faisaient circuler dans l'immeuble des pétitions exigeant l'expulsion de l'ancien préparateur. (Perec) L'adjectif modalisateur (► p. 703) ancien pour préparateur et le complément du nom de l'ancien préparateur pour expulsion contribuent à une détermination référentielle précise de la réalité convoquée par le groupe nominal.

[...] *Regardant défiler la faune qui rentrait*

Dans l'ombre, les chevreuils peureux qui venaient boire

Et les corbeaux criards aux cimes des forêts. (P. de La Tour du Pin) Les deux relatives expansion de faune et chevreuils et l'adjectif ainsi que le complément du nom expansions de corbeaux contribuent à une détermination référentielle précise de la réalité convoquée par les trois groupes nominaux.

b Emplois référentiels

Ce sont les emplois qui signalent que le nom renvoie à un **référent spécifique**.

- + Il s'agit alors de préciser **comment est permise l'identification du référent** : soit aucun élément d'information n'est apporté par le discours, soit des éléments d'information sont fournis par le discours.

1. Repérage par rapport à des éléments extérieurs au discours

- + On parle de repérage **exophorique** (► p. 688)

• que ceux-ci soient présents dans la situation d'énonciation.

1. Martin, 2006.

On parle de repérage **déictique** (► p. 700) :

Le ciel est couvert ce matin. Il s'agit précisément de la partie de ciel qui se trouve au-dessus de la tête de l'énonciateur.

Le deuxième barreau de droite, Ah ! cette nuit je le scierai (G. Norge) Il s'agit du début du poème ; le lecteur ne peut qu'inférer qu'il s'agit du deuxième barreau de droite (de la fenêtre ? de la chambre ?) de l'énonciateur au moment où il écrit.

Charles. – Avec qui voulez-vous qu'il couche ?

(Entre la bonne)

Victor. – Avec la bonne. (R. Vitrac) Il s'agit précisément de celle que voient arriver le spectateur et les personnages.

• ou que l'énonciateur fasse appel à un **savoir commun** avec le destinataire de son énoncé :

Nous avons passé d'excellentes vacances en Bretagne cet été. L'eau a été bonne ; le ciel, presque toujours bleu ; le sable de la plage, toujours fin. Le ciel et l'eau, ainsi que le sable de la plage ne sont pas identifiables par la situation d'énonciation mais par le savoir que nous partageons avec l'énonciateur : il s'agit du ciel, de l'eau et du sable d'une des plages de la Bretagne au moment où s'y trouvaient les vacanciers.

- + L'identification du référent se fait alors par **exophore mémorielle** (l'expression est de Frazer et Joly) et reprise par Kesik (► p. 688), quand le référent désigné n'est pas présent dans la situation d'énonciation et que le récepteur doit avoir recours au savoir qu'il partage (ou est supposé partager) avec l'émetteur.

Cependant, pour certains grammairiens, ce type d'exophore relève plutôt de l'**anaphore associative** (► p. 684) (par association d'idées ou « calcul inférentiel » avec d'autres éléments du cotexte, le récepteur du message comprend de quoi il s'agit : en Bretagne, il y a un bord de mer, et donc de l'eau ; parfois du sable (ou des galets) ; et un ciel variable : l'entourage linguistique large permet d'inférer de quelle réalité il s'agit). Le calcul inférentiel est très perceptible dans ce début du roman *La Modification* de Butor :

Vous avez mis le pied gauche sur la rainure de cuivre, et de votre épaule droite vous essayez en vain de pousser un peu plus le panneau coulissant.

Vous vous introduisez par l'étroite ouverture en vous frottant contre ses bords, puis, votre valise couverte de granuleux cuir sonore couleur d'épaisse bouteille, votre valise assez petite d'homme habitué aux longs voyages, vous l'arrachez par sa poignée collante, avec vos doigts qui se sont échauffés, si peu lourde qu'elle soit, de l'avoir portée jusqu'ici, vous la soulevez [...] (Butor) C'est uniquement par calcul inférentiel à partir de « rainure de cuivre », « pousser le panneau coulissant », « étroite ouverture », « valise », « voyages » et exploitation de notre expérience et de nos connaissances encyclopédiques du monde que nous, lecteurs, subodorons que le « vous » est dans un train et s'installe vraisemblablement dans un compartiment de ce train.

2. Repérage par rapport à des éléments du discours extérieurs au GN

- + On parle de repérage **endophorique** ► p. 688

Le jeune ouvrier reconnut la maison qu'on lui avait indiquée. (Balzac) Le personnage a été présenté plus haut, à l'aide d'un article indéfini : *Un jeune homme âgé d'environ seize ans, et dont la mise annonçait ce que la phraséologie moderne appelle si insolemment un prolétaire, s'arrêta sur une petite place...*

Vous écartiez le rideau de perles de la porte. Les perles ont tinté... (Genet) Il s'agit des perles évoquées dans la phrase précédente.

- ⊕ L'identification du référent se fait alors par **anaphore** (► p. 688) : elle est subordonnée à un **appui cotextuel verbal** (*endo-* : à l'intérieur, ici, du discours) situé en amont dans le discours.

► REMARQUES

1. L'article défini est assez proche du **démonstratif** : par son fonctionnement tantôt **anaphorique**, comme ci-dessus, tantôt **déictique**, quand on désigne la réalité présente : *Oh ! le beau papillon !* — ou le moment proche de celui où l'on parle : *Nous partons à l'instant.*
2. Sur le cas de l'article défini employé à la place du **possessif** quand il détermine les parties du corps et la possession inaliénable *Il a l'estomac dans les talons, les mains dans les poches.* ► p. 201. Il s'agit d'un cas d'anaphore associative.

c Emplois génériques

Dans certains cas, le groupe nominal doté d'un **article défini** ne renvoie à aucun référent précis mais à **toute une classe**.

[...] *les personnages, tels que les concevait le vieux roman [...] ne parviennent plus à contenir la réalité psychologique actuelle.* (Sartraute)

- ⊕ L'article défini, au contraire de l'article indéfini, qui est **particularisant**, engage alors le nom dans la voie de la **généralisation**.

1. Au singulier

Un **seul élément** de la classe est sélectionné, mais il est considéré comme **typique**, valant pour **la totalité de sa classe**, ainsi **homogénéisée**. **T** L'article est commutable par l'indéfini *tout* :

| *Le chat a quatre pattes.*

- ⊕ L'article défini singulier vise la classe **du point de vue des qualités** qui la constituent, la classe est considérée comme une unité s'opposant à d'autres (le canard, le serpent,...)

2. Au pluriel

Tous les **constituants de la classe** sont sélectionnés, dans leur **hétérogénéité** même.

T L'article est commutable par l'indéfini *tous les / toutes les* :

| *Les chats ont quatre pattes.*

- ⊕ L'article défini pluriel vise la classe **du point de vue des éléments qui la composent** : *les chats = un chat + un chat + un chat...* Cette opération de généralisation débouche sur une généralité moins homogène et moins complète qu'avec le singulier. Ainsi, le nom ne s'applique pas forcément à tous les membres de la classe : il se peut que l'on trouve dans cette classe, comme dans celle des moutons, des chats à cinq pattes, ou à trois...

d Locutions figées

L'article peut servir à construire des locutions figées.

| *Faire la paix. Parler à la cantonade. Prendre la fuite.* Locutions verbales.
| *À la fois. À l'heure. Dans le coup.* Locutions adverbiales.

- ⊕ Lorsque l'article est pris dans un **groupe figé**, le groupe nominal ne renvoie à aucun référent, le nom ne fonctionne plus comme un nom, et le déterminant, plus comme un déterminant. Seules sont prises en compte les **propriétés** dont le GN est le support. (Comparez avec l'absence d'article, ► p. 168)

4. Les déterminants possessifs

Il s'agit de déterminants **définis**, qui apportent une **détermination complète**, comme l'article défini.

4.1 Formes du déterminant possessif

4.1.1 Tableau des déterminants possessifs

	NOM SINGULIER		NOM PLURIEL
	nom masculin	nom féminin	
1 ^{re} pers. du sing.	mon	ma	mes
2 ^e pers. du sing.	ton	ta	tes
3 ^e pers. du sing.	son	sa	ses
1 ^{re} pers. du plur.	notre		nos
2 ^e pers. du plur.	votre		vos
3 ^e pers. du plur.	leur		leurs

- ⊕ Les formes *mon, ton, son* ne s'emploient pas seulement avec un nom masculin, mais aussi avec un **nom féminin** lorsque le mot qui suit le déterminant commence par une voyelle du point de vue phonétique — sauf s'il y a **disjonction phonétique** (► p. 54).

Mon erreur, son aimable sœur.

Mais : *Ma hernie, sa huitième victoire.*

4.1.2 Variations et accords du déterminant possessif

a En personne

Le déterminant possessif **varie en personne** par référence à la **situation d'énonciation** (► p. 699) (1^{re} et 2^e personne) ou au **contexte** (3^e personne).

- ⊕ Par cette variation en personne, le déterminant possessif¹ est apparenté au **pronom personnel** (► p. 244 et suiv.) : comme celui-ci, il se réfère soit à la situation d'énonciation et est (pour la 1^{re} et la 2^e personne) **déictique** (► p. 700), soit à l'entourage linguistique et est **anaphorique** (pour la 3^e personne) (► p. 689). De fait, on peut **expliciter** ou **renforcer** la **relation de possession** par l'expression redondante de la possession au moyen du pronom personnel en complément du nom : *Mon chat à moi. Son pull à lui.*

1. On pourrait l'appeler **déterminant personnel**, mais on supprimerait ainsi le parallélisme, qui est évident, avec le pronom possessif, lequel doit être distingué du pronom personnel.

On constate en outre que, là où le déterminant possessif n'est pas admis ou possible, on recourt au **pronom personnel** construit comme complément du nom : *Un ami à moi*.

Une autre possibilité, dans la langue écrite, est l'**adjectif possessif** *mien, tien, sien* comme épithètes ou attributs, *nôtre, vôtre, leur* comme attributs : *On l'avait fiancée sur le tard à un sien cousin.* (Yourcenar) — *Je fais volontiers miennne l'émotion du musicien que j'interprète.* (Gide) — *Les chères mains qui furent miennes.* (Verlaine) — *Devant cette richesse qui était leur.* (J. Dutourd).

La langue courante dirait, si le possessif est épithète ou attribut du sujet : ... à un cousin à elle ; ... qui furent à moi ; ... qui était à eux.

1. La première personne

Celle du singulier renvoie au **locuteur** (► p. 700) ; celle du pluriel renvoie d'habitude à un ensemble (surtout de personnes) dont le locuteur fait partie :

J'ai enlevé mon pull.

Anne et moi, nous avons apporté nos livres.

- ⊕ Elle peut aussi renvoyer à un ensemble de locuteurs (par exemple dans les prières ou les chants en commun) : *Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour* (Pater) ; — ou au locuteur seul (pluriels dits de majesté ou de modestie) : *Tel est notre bon plaisir* (disait le roi). — La première partie de notre livre... (écrit un auteur dans son avant-propos).

2. La deuxième personne

Celle du singulier renvoie à l'**interlocuteur** (► p. 700) ; celle du pluriel renvoie, soit à un ensemble (surtout de personnes), soit à un interlocuteur que l'on vouvoie :

Tu as enlevé ton pull.

Karine et Florence, prenez vos affaires. Karine, n'oubliez pas votre téléphone.

3. La troisième personne

Elle renvoie à une personne ou à une chose (3^e personne du singulier), à des personnes ou à des choses (3^e personne du pluriel) dont on parle (**le délocuté** (► p. 701) :

Grange s'enfonçait dans son fauteuil de jardin, et plongeait en buvant son café à petites gorgées dans une espèce de béatitude songeuse (Gracq)
[...] des feuilles et leurs nervures (M. Ernst)

► REMARQUE

Les déterminants possessifs de la 3^e personne, peuvent générer des ambiguïtés : *Pierre Dupont envoie à Monsieur Jean Dubois ses félicitations chaleureuses pour sa nomination. En règle générale, on évite d'employer dans la même phrase des possessifs de la troisième personne qui renvoient à des antécédents différents : *Pierre a dit à Paul que son frère connaissait bien sa sœur.

b En genre et en nombre

Il s'accorde avec le nom (► p. 162).

Son ordinateur et sa tablette.

Ses cigarettes.

[...] *ma mère pliant et dépliant nerveusement sa serviette sur ses cuisses, mon père regardant fixement la nappe cirée, ses pouces se heurtant l'un l'autre à petits coups répétés* (É. Laurrent)

- ⊕ Le genre se marque seulement : 1^o avec un nom au singulier ; — 2^o aux trois personnes du singulier.

► REMARQUES

Le possessif agglutiné dans *monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur* varie au pluriel : ► p. 147 — L'épithète éventuelle précède : *Chère Madame*.

4.2 Valeurs et emplois du déterminant possessif

4.2.1 Rapport à la personne

Le **déterminant possessif** indique que les choses ou les êtres désignés par le nom ont une relation avec une personne grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle.

- ⊕ Il cumule deux rôles : celui de **déterminant** et celui de **représentant** (pour la 3^e personne) ou de **nominal** (pour la 1^{re} et la 2^e personne).

La **détermination** opérée par le déterminant possessif est **complète** : en plus d'être **quantifiant**, il apporte une information caractérisante, précisant, grâce au rapport à la personne grammaticale, l'**identité** de l'être qu'il détermine.

La relation qu'il marque à la personne grammaticale peut être celle de la **possession** ou de l'**appartenance**, mais aussi d'autres types de rapport exprimés par le complément du nom ; le possessif peut aussi prendre des nuances affectives et marquer l'affection, le mépris, etc.

Prenez vos cahiers. Les cahiers qui leur appartiennent.

On s'élança à sa poursuite. La poursuite de la personne qui s'enfuit (action de poursuivre qqn).

Ton ennemi. L'ennemi que tu t'es fait.

Je prends mon métro vers midi. (Ph. Hériat) Le métro que j'ai l'habitude de prendre.

Fermez votre porte. La porte de votre appartement / de la porte qui est de votre côté...

Oui, mon capitaine. Le capitaine qui est mon supérieur hiérarchique et à qui je marque ma déférence.

Mon chéri. Mon cher Monsieur. Je vous y prends, mon gaillard ! Divers rapports affectifs.

Tu penses, Gringoire, si notre chèvre était heureuse ! (A. Daudet) C'est la chèvre de M. Seguin et non celle de l'auteur ! Nuance « d'intérêt » portée par le déterminant possessif.

- ⊕ En tant que déterminant spécifique, il ne peut se **combina** qu'avec des **déterminants secondaires** et **tout** : *Mes quelques amis. Toutes vos affaires.*

4.2.2 Alternance avec l'article défini

a La possession inaliénable

En général, l'article défini remplace le déterminant possessif quand le rapport de possession est assez nettement marqué par le contexte, notamment devant les noms désignant des **possessions inaliénables** : les parties du corps, les facultés intellectuelles, les objets étroitement associés à la personne.

Elle ferme **les** yeux. J'ai mal à **la** tête. Il a **les** mains dans **les** poches.
Elle perd **la** mémoire.

- ⊕ Mais on met le **possessif** quand il faut éviter l'équivoque, quand on parle d'une chose habituelle, ou quand le nom est accompagné d'un **complément** ou d'une **épithète**.

Donnez-moi **votre** bras (dit le médecin à son patient). Elle a **sa** migraine.
Un Saxon étendu, **sa** tête blonde hors de l'eau (Daudet)

Dans d'autres cas, le rapport de possession doit être indiqué, mais il est plus élégant de le **marquer par un pronom personnel complément du verbe** que par un possessif attaché au nom. (Il s'agit alors du **datif de la totalité impliquée ou possession inaliénable**, ► p. 478.)

Essayez-**vous** les pieds. Elle m'a pris **la** main. Vous et me sont des pronoms au datif qui expriment ce rapport.

Dans une langue plus familière : Essayez **vos** pieds. Elle a pris **ma** main.
Plus familier encore, avec redondance de l'information : *Elle m'a pris **ma** main. *Elle m'a tiré par **ma** manche.

b Le pronom en et l'article défini

1. Possessif facultatif

Dans la langue écrite, le déterminant possessif de la 3^e personne **dont l'antécédent n'est pas humain** et situé dans une autre proposition peut être remplacé par l'article, et l'antécédent est représenté par le pronom *en*.

J'aime beaucoup Paris et j'en admire les monuments. (Académie) On peut dire aussi : ... et j'admire ses monuments ; mais non : *et j'en admire ses monuments.

- ⊕ Si l'antécédent désigne une **personne**, la construction avec *en* est moins fréquente, sans être exclue :

Cette étrangère, j'étais en train d'en regarder la photographie par Saint-Loup. (Proust)

2. Possessif obligatoire

Cet usage de *en* n'est pas admis et le **possessif est obligatoire** :

- quand le possessif d'un **SN complément** est anaphorique du **sujet du verbe** :

La Meuse a sa source près de Langres.

- quand le possessif appartient à un **SN régime de préposition** :

Je revoyais [...] l'antique château [...], la rivière qui baignait le pied de ses murailles.
(B. Constant)

- quand le possessif appartient à un **SN sujet d'un verbe transitif direct** :

Le soleil se leva ; ses rayons caressèrent la cime de la montagne.

4.2.3 Explicitation d'un rapport de possession pluriel

a Accord avec le pronom distributif *chacun*

- Quand le pronom indéfini *chacun* est **anaphorique** (► §) de la 1^{re} ou de la 2^e personne du pluriel, le **déterminant possessif** *notre* ou *votre* est **anaphorique** du **pronom personnel**.

Nous suivions **chacun** **notre** chemin. (Lamartine)

- Quand le pronom indéfini *chacun* est **anaphorique de la 3^e personne du pluriel** (pronom personnel, autre pronom, nom), le déterminant possessif *leur* est anaphorique de ***chacun* représentant la totalité du groupe**, le déterminant possessif *sa* / *son* est anaphorique de ***chacun* envisageant individuellement chaque élément** du groupe.

Ils gagnèrent **chacun** **leur** place. (Hugo)
Quand ils reprirent **chacun** **sa** route... (Barrès)

b Accord avec un possesseur pluriel

Lorsqu'un nom désigne une réalité dont **plusieurs possesseurs** possèdent¹ **chacun un exemplaire**, ce nom et le possessif qui le détermine peuvent se mettre **au singulier ou au pluriel** (selon que l'on considère l'exemplaire de chacun des possesseurs ou l'ensemble des objets).

Les alouettes font **leur** nid / **leurs** nids dans les blés.

- ⊕ Le choix n'existe pas quand il s'agit de **noms n'ayant pas de singulier ou pas de pluriel**, — quand il y a un **seul objet** pour l'ensemble des possesseurs, ou **plusieurs objets** pour chaque possesseur, — ou encore quand le contexte impose l'idée de pluriel.

Vous préparez **votre** avenir. Elles ont cassé **leurs** lunettes.
Les Parisiens regagnent **leur** ville à la fin d'août.
Les poules étaient suivies de **leurs** poussins.
Nous avons échangé **nos** cartes.

5. Les déterminants démonstratifs

Il s'agit aussi de déterminants **définis**, qui apportent, comme l'article défini, une **détermination complète** au nom.

1. Posséder doit être pris dans un sens large : ► p. 183.

5.1 Formes du déterminant démonstratif

5.1.1 Tableau des déterminants démonstratifs

	SINGULIER		PLURIEL	
	Formes simples	Formes renforcées	Formes simples	Formes renforcées
Masculin	ce (devant consonne)	ce... ci / là	ces	ces... ci / là
	cet (devant voyelle)	cet... ci / là		
Féminin	cette	cette... ci / là		

5.1.2 Accord du déterminant démonstratif

- Avec un nom **masculin singulier**, **ce** :

! [...] *ce soir je suis si épuisée que j'accepterais d'être n'importe qui.* (R. Jauffret)

+ La forme *cet* [sɛt] s'emploie devant un mot commençant phonétiquement par une voyelle (sauf s'il y a disjonction : ► p. 54) : *Cet arbre, cet honneur.* (Mais : *Ce héros, ce ouistiti.*)

- Avec un nom **féminin singulier**, **cette** :

| *Je ne pourrai plus sortir de cette forêt. – Dieu sait jusqu'où cette bête m'a mené.* (Maeterlinck)

- Avec un nom **pluriel**, **ces** :

| *Il leur semblerait parfois qu'une vie entière pourrait harmonieusement s'écouler entre ces murs couverts de livres, entre ces objets si parfaitement domestiqués qu'ils auraient fini par les croire de tout temps créés à leur unique usage, entre ces choses belles, douces, lumineuses.* (Perec)

► REMARQUE

Le démonstratif est parfois renforcé au moyen des adverbes *ci* et *là*, qui se placent après le nom, auquel ils sont joints par un trait d'union.

Il est donc logique que je me tinsse là, ce matin-là, le temps d'une petite heure, sans pensée qui fût autrement prégnante. (C. Oster)

Sur l'emploi de *ci* et de *là*, voir des indications plus précises au ► p. 267.

5.2 Valeurs et emplois du déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif détermine le nom en désignant **expressément sa référence**, que ce soit dans la situation d'énonciation ou dans l'entourage linguistique.

Donnez-moi ce livre. Présent dans la situation.

Les moissons sont belles cette année. Année en cours.

Il posa cette simple question : « Le connaissez-vous, le voleur ? » (Maupassant)

La question suit.

+ La **détermination** opérée par le déterminant démonstratif est **complète** : en plus d'être **quantifiant**, il apporte une information **caractérisante**, précisant l'**identité** de l'être qu'il détermine en le désignant. Cependant, à la différence de l'article défini, le démonstratif est un désignateur « opaque » ou « symbole indexical non saturé » (Kleiber). Ainsi entre « *Regarde cette fille !* » et « *Regarde la fille !* », l'information donnée quant à l'identité de la fille n'est pas la même : avec l'article défini, l'interlocuteur va présupposer qu'il n'y a aucun problème d'identification de la fille en question, voire qu'il n'y en a qu'une seule, ou une seule qui vaille la peine d'être regardée ; avec le démonstratif, l'interlocuteur ne présuppose pas qu'elle soit la seule fille susceptible d'être regardée et est amené à chercher de quelle fille il est question parce que le déterminant à lui seul ne contient aucune indication susceptible de déterminer explicitement de quel objet il permet la désignation. Le démonstratif sert en somme à pointer sur une **propriété particulière du référent désigné**, sans l'expliciter dans la phrase ; « *cette fille* » n'est pas « *n'importe quelle fille* » ; le démonstratif est ainsi (aussi) à opposer aux déterminants indéfinis.

La référence désignée l'est tantôt par repérage **déictique** (► p. 700), tantôt par repérage **anaphorique** ou **cataphorique** (► p. 684) ; elle est aussi parfois située dans le **savoir partagé** de l'énonciateur et du destinataire de son énoncé (certains grammairiens parlent, pour ce mode de référentiation, d'**exophore mémorielle** ; d'autres préfèrent y voir une **anaphore associative**, ► p. 179 et p. 684) :

Madame Grandet était une femme sèche et maigre, jaune comme un coing, gauche, lente ; une de ces femmes qui semblent faites pour être tyrannisées. (Balzac)

Mais on peut voir parfois apparaître une forme de **modalisation intensive** ► p. 703 : *J'ai une de ces faim !* (sur l'absence de *s* à « faim », ► p. 497).

En tant que déterminant spécifique, il ne peut se combiner qu'avec des **déterminants secondaires** et **tout** : *Ces quelques amis. Toutes ces affaires.*

6. Les déterminants interrogatifs, exclamatifs et relatifs

Ces déterminants sont associés aux **phrases interrogatives et exclamatives** et à la **subordonnée relative**. Ils ont une forme commune : **quel**, et sont, comme l'article indéfini, des déterminants **indéfinis**, porteurs, comme nombre de formes en *qu-* d'un sens d'**indétermination** : ils ne permettent pas l'identification du référent du nom qu'ils déterminent.

6.1 Les déterminants interrogatifs et exclamatifs

6.1.1 Formes

Les formes du déterminant interrogatif et du déterminant exclamatif sont **identiques** ; c'est **quel**, qui **varie en genre et en nombre** : **quelle** avec un nom féminin singulier, **quels** avec un nom masculin pluriel, **quelles** avec un nom féminin pluriel.

REMARQUE

On peut ranger aussi parmi les déterminants composés indéfinis (► p. 195), ici interrogatifs et exclamatifs, **combien de**, qui, formé d'un adverbe, ne connaît pas de variation.

Combien de truites avez-vous pêchées ?

À combien de tentations n'est-il pas exposé ! (Académie)

Que de, qui est formé de la même façon, est uniquement exclamatif.

Que de fois je suis passé par là !

6.1.2 Emplois

a Le déterminant interrogatif

Il s'emploie pour **interroger la caractéristique du nom** qu'il détermine, ou son **degré de détermination**.

Quelle heure est-il ? Quels livres avez-vous choisis ?

REMARQUE

Lorsque la forme interrogative *quel(le)(s)* est en fonction d'attribut, il s'agit de l'adjectif interrogatif et non plus du déterminant, sans rôle quantifiant, mais uniquement caractérisant.

Quels sont les invités ? Quel est cet oiseau ?

b Le déterminant exclamatif

Il s'emploie pour **marquer l'intensité de la caractérisation subjective** (admiration, étonnement, indignation, etc.) portant sur le nom qu'il détermine l'exclamatif.

Quelles bêtises elle a faites !

Dans des phrases non verbales : *Quelle belle ville !*

REMARQUE

Comme il existe un adjectif interrogatif (cf. a), il existe un adjectif exclamatif caractérisant qui s'emploie aussi comme attribut.

Quelle ne fut pas ma surprise quand il m'annonça son mariage !

6.2 Les déterminants relatifs

6.2.1 Formes

Les formes sont celles du déterminant **interrogatif** *quel* précédé de l'article défini agglutiné, article qui s'amalgame aux prépositions *à* et *de* au masculin singulier et au pluriel.

- Avec un nom masculin singulier : *lequel, auquel, duquel* ;
- Avec un nom féminin singulier : *laquelle (à laquelle, de laquelle)* ;
- Avec un nom masculin pluriel : *lesquels, auxquels, desquels* ;
- Avec un nom féminin pluriel : *lesquelles, auxquelles, desquelles*.

6.2.2 Emplois

Le déterminant relatif **détermine le nom ou groupe nominal introduisant une proposition subordonnée relative**, tout en renvoyant, par **anaphore**, son identification au même nom déjà exprimé ou suggéré au préalable. Il n'appartient qu'à la **langue écrite**, surtout juridique et parfois littéraire.

... dans le délai de trois jours, à partir de la notification qui lui aura été faite de sa nomination, **lequel** délai sera augmenté d'un jour... (Code civil)

On vous donnera le n° de son domicile de la rue de Seine, **lequel** n° j'ai oublié. (G. Sand)

- ⊕ Le syntagme formé par le déterminant relatif et le nom équivaut à un **pronom relatif**, mais on renonce à celui-ci pour des raisons de clarté (notamment lorsque le nom antécédent est assez éloigné) ou d'insistance. On pourrait aussi remplacer le déterminant relatif par un **démonstratif** et commencer une nouvelle phrase.

On notera à ce propos que la formule, assez courante, *auquel cas* est parfois précédée d'un point et donc n'est plus alors considérée vraiment comme contenant un relatif ; on peut ainsi parler de **relatif de liaison** (► p. 617) :

*L'auteur [...] ne s'interdit même pas de chercher la ressemblance au-delà du fameux mur de la vie privée. **Auquel cas** c'est un pamphlétaire.* (É. Henriot)

REMARQUE

Le nom déterminé par *lequel* peut ne pas reprendre à l'identique le nom qu'il anaphorise : *J'ai acheté hier une voiture, **lequel** véhicule est tombé aujourd'hui en panne.*

7. Les déterminants numéraux

Pour certains grammairiens, ces déterminants sont une sous-catégorie des **déterminants indéfinis** (► p. 193). Comme eux, et comme l'article indéfini, ils **permettent pas l'identification du référent** du nom qu'ils déterminent. Ils en spécifient seulement et précisément la **quantité prélevée**.

7.1 Formes des déterminants numéraux

7.1.1 Formes simples

Les formes simples sont constituées par :

- Les seize premiers nombres : *Un* (féminin : *une*), *deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize* ;
- Cinq nombre marquant les dizaines : *vingt, trente, quarante, cinquante, soixante* [swAsã:t] ;
- Ainsi que *cent, mille* (parfois *mil* : ► p. 192).

- ⊕ À l'exception de *un*, qui varie en genre, les numéraux **ne s'accordent pas avec le nom** auquel ils se rapportent, et ils n'ont qu'une forme dans l'écrit (mis à part le cas où *vingt* et *cent* sont multipliés : ► p. 191, — et celui de *mil* : ► p. 192).

REMARQUES

1. Il faut y ajouter : *septante* [septã:t] (= 70), *huitante* ou *octante* (80), *nonante* (90). — *Septante* et *nonante* sont officiels en Belgique et en Suisse ; *huitante*, en Suisse seulement, où on dit aussi *octante*. *Septante* et *nonante* existent en outre dans le sud et l'est de la France : *Un mètre nonante-huit*. (Giono) — *Septante* s'emploie encore dans des formules inspirées de la Bible : *Il leur ordonne de pardonner non pas sept fois, mais septante fois sept fois*. (Fr. Mauriac)

2. Au-delà de *mille*, il n'existe plus de déterminants simples. *Million*, *milliard* (ainsi que, moins usités, *billion*, *trillion*, *quadrillion* ou *quatrillion*, etc.) sont des **noms** : ils ont besoin d'un déterminant, et le nom qu'ils accompagnent est introduit par la préposition *de* : *Un million de francs*.

Ils n'empêchent pas la variation de *vingt* et de *cent* (► p. 191) : *Deux cents millions*. *Quatre-vingts milliards*.

Lorsque *million*, *milliard*, etc. sont suivis d'un déterminant numéral, le nom sur lequel porte l'indication numérique s'introduit sans préposition : *Un million deux cent mille habitants*.

7.1.2 Formes complexes

Les formes complexes sont **composées**,

- soit **par addition** : *Vingt-deux* ;
- soit **par multiplication** de *cent* et de *mille* (*Deux mille*. *Trois cents*), ainsi que de *vingt* dans *quatre-vingts* ;
- soit **par multiplication et addition à la fois** : *Deux mille trente*.

a Lorsqu'il y a addition

1. Trait d'union

On met un **trait d'union** entre les éléments qui sont l'un et l'autre **moindres que cent**, sauf s'ils sont joints par *et*. (► Remarque, p. 191)

| *Vingt-huit*. *Soixante-dix*. Mais : *Vingt et un*.

- ⊕ Les unités ajoutées aux dizaines vont de *un* à *neuf*, sauf avec *soixante* et *quatre-vingts*, où les unités vont de *un* à *dix-neuf* (excepté dans les régions où on emploie *septante* et *nonante*) : *Soixante-treize*, *quatre-vingt-dix-neuf*.

2. Et

On met **et** uniquement pour **joindre un aux dizaines** (sauf *quatre-vingt-un*) et dans *soixante et onze*. (Mais : *quatre-vingt-onze*.)

- ⊕ On dira donc : *cent un*, *cent deux*..., *mille un*, *mille deux*, etc. — Toutefois on dit *mille et un* (parfois *cent et un*) pour donner l'idée d'un grand nombre approximatif : *Il ne s'agit pas ici des mille et une démarches de l'humble vie quotidienne*. (Duhamel.) — En outre, *Les mille et une nuits*, titre d'un recueil de contes arabes.

3. Aucune marque

Dans les autres cas, il n'y a **aucune marque** (► Remarque, p. 191).

| *Trente mille six cent soixante*.

b Lorsqu'il y a multiplication

1. On met un **trait d'union** dans *quatre-vingt(s)* (► Remarque, p. 191).

2. *Vingt* et *cent* prennent un **s** quand ils terminent le numéral.

| *Quatre-vingts francs*. *Nous étions cinq cents*.
Mais : *Quatre-vingt-deux francs*. *Nous étions six cent trente*.)

- ⊕ *Vingt* et *cent* employés comme ordinaux (► p. 192) ne varient pas : *Page quatre-vingt*. *L'an huit cent*.
Pour *quatre-vingts millions*, *huit cents milliards*, ► p. 190.

3. *Mille* ne varie pas¹.

| *Deux mille francs*. *Trois dizaines de mille*.

- ⊕ *Million*, *milliard*, etc., qui sont des noms, varient comme des noms : *Trois milliards huit cent mille*.

REMARQUE

Le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30) propose de mettre un **trait d'union** entre tous les numéraux : *Deux-cent-vingt-et-un*. (*Million*, étant un nom, n'est, dans ce cas, ni précédé ni suivi, d'un trait d'union.)

7.2 Emplois des déterminants numéraux

7.2.1 Comme déterminant quantifiant

Le **déterminant numéral** exprime d'une façon précise le **nombre** des êtres ou des choses désignés par le nom.

- ⊕ Les déterminants numéraux sont de **purs quantifiants** : par l'indication du nombre, ils chiffrent arithmétiquement la quantité des êtres auxquels renvoie le nom. Comme les articles indéfinis et les autres déterminants indéfinis, ils **actualisent** le nom sans rendre possible à eux seuls l'identification du référent.

Il y a trois maisons dans cette rue.

On l'appelle déterminant numéral **cardinal** car il désigne les **nombre cardinal**, **entiers**, et cela permet de le distinguer de l'**adjectif numéral ordinal**, qui indique l'ordre, le **rang** (► p. 212). Nous verrons au ► p. 192 que le cardinal fait souvent **concurrence** à l'ordinal.

Les numéraux cardinaux suffisent à déterminer le nom (comme dans l'exemple ci-dessus), mais, en tant que déterminants secondaires, ils peuvent aussi être **précédés d'un déterminant défini** (article défini, possessif, démonstratif) [► p. 160].

| *Les quatre points cardinaux*. *Mes deux enfants*. *Ces trois maisons*.

1. *Mille*, mesure itinéraire, est un nom qui varie : *Soixante-dix milles après avoir doublé le cap Gregory*. (J. Verne)

- ⊕ Dans ce cas, seuls les déterminants secondaires sont supprimables, car les premiers apportent une **détermination complète** que ne peuvent pas apporter les numéraux. Ceux-ci alors se comportent comme des adjectifs.

Les déterminants numéraux sont aussi employés comme **pronoms** : *Trois seulement sont venus* (► p. 287) ; *Ils sont trois* ; — comme **noms** (sans déterminant : ► p. 164), surtout dans le langage mathématique : *Deux et deux font quatre*. — Ils peuvent aussi être des noms avec déterminants, mais invariables (► p. 149) : *Designer deux quatre* (c'est le chiffre 4). Par ellipse d'un autre nom : *Les Quarante* (= les quarante membres de l'Académie française). Autres exemples au ► p. 192.

Sur la représentation des numéraux cardinaux par des symboles, les chiffres arabes et les chiffres romains, ► p. 81.

REMARQUES

1. Les numéraux perdent quelquefois leur valeur précise et marquent un **nombre approximatif**, indéterminé dans des locutions : *J'ai deux mots à vous dire*. — *On vous l'a dit cent fois*. — Voir *trente-six chandelles*.
2. La langue ordinaire emprunte parfois le terme mathématique **zéro** pour marquer l'absence : *Zéro faute*. *Zéro franc*, *zéro centime*. (Cf. *nul*, *aucun* au ► p. 198.)

7.2.2 Comme substitut de l'adjectif ordinal

Il est assez fréquent que le **numéral cardinal** (*deux, trois,...*) soit employé pour **indiquer l'ordre, le rang** (*deuxième, troisième,...*), au lieu du numéral ordinal (► p. 213).

Louis quatorze. *Le quatre août.* Pour quatorzième, quatrième (jour d'août).
Chapitre cinq, page dix. Pour cinquième, dixième, etc.
En l'an trois cent quarante. À trois heures (► p. 192).

- ⊕ Avec ellipse du nom : *En mil neuf cent vingt*. — *J'irai vous voir le trois*. — *À la une des quotidiens* (= première page).

On dit toujours **premier** et non **un** avec les noms des souverains (*François premier*) et pour le **quantième du mois** (*le premier janvier*). — On peut dire *chapitre premier* ou *chapitre un* (de même pour un acte ou une scène dans une pièce de théâtre, pour le tome d'un ouvrage). — En parlant d'une **page**, d'une **note**, d'une **remarque**, on dit d'ordinaire, en laissant **un** invariable : *page un*.

REMARQUES

1. Dans l'indication des années, on écrit *mil* au lieu de *mille* quand le numéral n'est pas multiplié : *En mil neuf cent quarante* (mais : *En deux mille*). Il y a de l'hésitation pour *L'an mil* (ou *l'an mille*). — On exige parfois aussi *mille* pour les dates antérieures ou étrangères à l'ère chrétienne (*L'an mille cinq cent avant Jésus-Christ*) ; mais cela n'a pas de fondement.
2. On écrit : *L'an huit cent*. ► p. 191.

Comment se fait l'indication de l'heure ?

Dans l'usage courant,

a) On répartit les **vingt-quatre heures d'une journée** en deux séries de douze heures, que l'on numérote de une heure à onze heures (avec *s*, quoiqu'il s'agisse d'un rang et non d'un nombre), en achevant la première série par midi, la seconde par minuit.

De onze heures à midi. *Entre minuit et une heure.*

Lorsqu'il est utile de distinguer, on ajoute, pour la première série, *du matin* ; — pour la seconde, selon la partie de la journée, *de l'après-midi* ou *du soir*.

À trois heures du matin. *À trois heures de l'après-midi.*

À six heures du soir.

b) On indique les **divisions de l'heure**, soit par **addition** soit par **soustraction**, en donnant le nombre des minutes (le mot *minutes* est généralement supprimé) ou une fraction de l'heure (*demi, quart*).

Six heures dix. *Cinq heures cinquante ou six heures moins dix.*

Six heures et demie. [Sur *midi et demi(e)*, *minuit et demi(e)*, ► p. 235]

Six heures et quart ou six heures un quart. (... et un quart est vieilli.)

Six heures moins le quart (ordinairement) ou six heures moins un quart.

Six heures trois quarts.

Dans des expressions comme : *La grande pendule sonne la demie de sept heures* (M. Butor) et *Le quart de six heures avait sonné* (Fr. Mauriac), il faut comprendre : « sept heures et demie » et « six heures et quart ».

Dans les horaires des transports internationaux et, à la suite de cela, souvent dans la langue administrative, parfois dans l'usage ordinaire, on numérote les heures d'une journée **d'une façon continue de zéro à vingt-quatre**, *minuit* étant désigné par *zéro heure* ou par vingt-quatre heures, selon qu'il s'agit du début ou de la fin de la journée. On indique les subdivisions par addition, en donnant le nombre des minutes. On utilise d'habitude les chiffres arabes, on représente heures par son symbole *h* (sans point) et on supprime le nom minutes.

Le train qui part de Paris à 8 h 27 arrive à Bruxelles à 10 h 22.

8. Les déterminants indéfinis

La classe des déterminants indéfinis, comme celle des pronoms, est une classe hétérogène et résiduelle. On range sous la dénomination de déterminants indéfinis des déterminants qui **ne permettent pas l'identification du référent**, mais qui en outre apportent une information **caractérisante** indiquant une **quantité imprécise** (► p. 198), ou une **identification imprécise**, voire un refus d'identification (► p. 202). Tous peuvent commuter avec l'article indéfini *un / des*.

8.1 Formes du déterminant indéfini

On distingue les formes simples et les formes composées.

8.1.1 Formes simples

Celles-ci sont **peu nombreuses** : *aucun, certain, chaque, maint, nul, quelque, plusieurs, tout, tel*.

- ⊕ 1. Parmi elles, certaines ont des **emplois pronominaux** (► p. 244) et / ou des **emplois adjectivaux** (voir aussi l'adjectif indéfini ► p. 213). Déterminants et adjectifs indéfinis ne doivent pas être confondus : l'adjectif a perdu toute aptitude à quantifier et est pur caractérisant, en fonction d'épithète et ou d'attribut. ¶ Dans

le cas de l'adjectif épithète, il sera précédé obligatoirement d'un déterminant spécifique. C'est en particulier le cas de *certain*, *différent*, *divers*, *nul* (pour *tout*, ► p. 204 ; pour *tel*, ► p. 213.) qui prennent en outre un sens autre qu'indéfini, quand ils sont pleinement adjectivés et peuvent **T varier en degré**, en cela **qualificatifs**.

J'en suis tout à fait certain (= sûr).

Un résultat très différent. (= autre)

Des préoccupations fort diverses. (= distinctes)

Ce devoir est assez / complètement nul (= mauvais).

Mais : *Un match nul*. (= sans gagnant ni perdant, adj. non gradable)

L'hésitation demeure – et la discussion – quand l'adjectif reste antéposé au nom ; en tout état de cause, il faut noter que la quantification est assurée par le déterminant spécifique qui précède et qu'il reste à l'indéfini le seul rôle de souligner l'indétermination de l'identité ; on peut alors parler d'**adjectifs indéfinis**, et non qualificatifs :

Un certain regard. Ces différentes figures. Tes diverses occupations.

2. *Autre, même, quelconque* ont certains traits communs avec les déterminants indéfinis. Mais ils ne suffisent pas à déterminer le nom puisqu'ils **ne s'emploient pas sans déterminant** : ils ne sont **jamais quantifiants**. Ce sont des **adjectifs indéfinis**. ► p. 213.

3. *Quelque* et *tout* s'emploient aussi comme adverbess ; *tout* comme nom. ► p. 200 et 204.

Elles **ne varient pas toutes** systématiquement en genre et en nombre.

1. Déterminants ne s'employant qu'au singulier

• *Chaque* ne varie pas en genre :

| *Voici venir les temps où vibrant sur sa tige*

| *Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir* (Baudelaire)

• *Aucun* et *nul*, qui varient en genre, s'emploient généralement au singulier :

| *Je ne connais aucune personne de ce nom.*

+ Cependant, ils admettent le **pluriel** devant des **noms** qui n'ont **pas de singulier** ou qui n'ont pas de singulier dans une de leurs significations (► p. 143) :

[...] n'ordonnèrent **aucunes** repréailles. (dans *Le Monde*)

Nul astre d'ailleurs, nuls vestiges / De soleil (Baudelaire)

La langue littéraire use parfois du pluriel en dehors de ce cas, notamment dans des énoncés généralisants :

Aucunes choses ne méritent de détourner notre route. (Gide)

2. Déterminants ne s'employant qu'au pluriel

• *Plusieurs* ne varie pas en genre :

| *Des lianes de plusieurs centaines de mètres de long amarraient les arbres entre eux* (Duras)

• *Différents* et *divers* varient en genre :

| *On y voyait, figurés en bois de différentes couleurs, tous les mystères de l'Apocalypse* (Stendhal)

3. Déterminants s'employant au singulier et au pluriel.

• *Quelque* ne varie pas en genre :

| *Quelques épis. Quelques fleurs.*

• *Certain*, *maint* et *tout* varient aussi en genre :

| *Certaines personnes. Toutes les femmes.*

8.1.2 Formes composées

Les **locutions déterminatives indéfinies** sont formées de mots originaires de différentes classes grammaticales. Elles **ne varient pas**, sauf celles qui contiennent *un* et *quel* (► ci-dessous).

a Autour d'un adverbe de quantité

Les adverbess *peu*, *un peu*, *beaucoup*, *tant*, *autant*, *trop*, *tellement*, etc.) sont suivis de la préposition (ou du **morphème**) *de* de sens partitif (► p. 172, 176.) et d'un **nom quantifiable** : *J'y ai trouvé beaucoup de satisfaction.*

+ En outre, *bien* accompagné de l'article partitif (► p. 176.) : *Je vous souhaite bien du bonheur.*

b Autour d'un nom

1. Marquant une quantité générique

Quantité de et *nombre de* (ainsi que *bon nombre de*) sont formées d'un **nom** sans article suivi de la préposition (ou du morphème partitif, ► p. 191, 192.) *de* :

| *Elle a quantité d'amis.*

► REMARQUES

1. *Force*, mot simple, est un nom qui peut être décatégorisé en déterminant occasionnel ; il se construit alors sans article et sans préposition (littéraire) :

| *Il a bu force bouteilles.*

| *J'ai barbouillé force papier* (Chateaubriand)

2. Dans la locution *la plupart de* + déterminant, le nom a cessé d'être senti comme tel :

| *Il a neigé la plupart du temps.*

| *C'est la physionomie qui vieillit la première chez la plupart des jolies femmes.* (Stendhal)

2. Marquant une mesure

Il s'agit de **noms d'unité de mesure** (*dizaine*, *centaine*, *mètre*, *kilomètre*, *kilo*, *litre*, etc.) ou marquant métonymiquement un contenant mesurant un contenu. Ils sont toujours précédés d'un indéfini ou d'un numéral :

+ Ils peuvent se doter de **nuances intensives subjectives**.

| *Il a bu deux litres de bière. Il a bu des litres de bière.*

| *Prends une cuillerée de sirop. Bois un verre d'eau. Donnez-moi un kilo de carottes.*

| *Elle a fait des kilomètres de marche.*

| *La première gorgée de bière.* (Ph. Delherm)

- + On peut aussi considérer que ces **noms quantifiants** gardent leur **pleine valeur de nom** ; en particulier quand ils sont dépourvus de nuance subjective ou quand l'énonciateur **insiste sur le contenant lui-même** plus que sur la **quantité** (il n'y a plus métonymie). Dans ce cas, la préposition et son régime qui le suivent seront analysés comme compléments du nom noyau quantifiant. *Deux litres [de bière].*

REMARQUE

Rappelons que certains cardinaux peuvent avoir une valeur imprécise analogue à celle des déterminants indéfinis (► p. 192) : *Je te l'ai dit trente-six fois. Je ne vais pas te le répéter vingt fois (ou cinquante fois).*

3. Partiellement vidés de leur sens et exprimant la quantité ou l'identité approximatives

Certains **syntagmes nominaux** suivis de la préposition (ou du morphème partitif) *de* se rapprochent aussi des **déterminants indéfinis**, le nom **se vidant plus ou moins de sa signification propre** pour ne plus exprimer

- qu'une **quantité indéfinie** et / ou une **modalisation subjective** (► p. 191, 192 Rem. 1 et 2) : *Un tas de, une masse de, une foule de, une flopée de* (très familier), *un ramassis de* (très péjoratif) ; sont plus littéraires : *une ribambelle de, une kyrielle de, une nuée de, une pluie de, un déluge de, une volée,...* ;

Oui, vous étiez un ange, une fleur, enfin quelque chose de frais qui me consolait d'un tas de sales femmes (Zola)

Une nuée, une multitude, une avalanche, une plaie d'oiseaux blancs, et la solitude (Baudelaire) On ne retient pas « une plaie de » car non quantifiant.

- + Ce sont souvent des expressions métaphoriques plus ou moins lexicalisées : *une volée de bois vert, .*

- une approximation lexicale *une espèce de* (Et non pas : **un espèce de*, si le nom qui suit est masculin¹), *une sorte de, un genre de, une manière de.*

- + Ces derniers quantifiants caractérisants, **marqueurs d'approximation lexicale** sont appelés aussi « enclosures » ou « hedges » (Lakoff, 1972, cité par Wilmet²) ; ils servent à **corriger une identification abusive**, à marquer une réserve de l'énonciateur vis-à-vis du terme en question.

Et ce trafic se confondait avec l'énigme de Noël, qui avait elle aussi cet obscur boyau pour théâtre, quand se déposait, comme une espèce de suie magique, le trésor doux des jouets. (Leiris)

C autour d'un adjectif

Plein de (et *tout plein de*) contient un adjectif invariable (style familier) :

- I *Il y a plein de gens.*

1. Le fait de trouver *un espèce* + nom masculin signale la lexicalisation du déterminant.
2. Wilmet, 2010, § 491.

d Autour du déterminant numéral un

Pas un (► p. 198) et *plus d'un* ; elles varient en genre :

- I *Il n'y a pas un chat. Pas une coquille n'a été relevée. Plus d'une fois.*

e Autour d'un noyau verbal et du déterminant interrogatif quel

N'importe, je ne sais, on ne sait, Dieu sait, etc. contiennent les déterminants interrogatifs *quel* (qui s'accorde avec le nom) et *combien de*, invariable :

- I *Je ne sais quelle mouche l'a piqué. Dieu sait combien de biscuits il a avalé !*

REMARQUES

Les symboles mathématiques *x* et *n*, le premier usité aussi dans la langue commune, peuvent fonctionner comme déterminants indéfinis : *Après x années.*

8.1.3 Tableau récapitulatif des déterminants indéfinis

N.B. On prendra soin de ne pas confondre les formes de déterminants identiques à celles des pronoms. ① Un déterminant est toujours suivi d'un nom. Cf. Encadré ► p. 243.

DÉTERMINANTS QUANTIFIANTS					DÉTERMINANTS QUANTIFIANTS ET CARACTÉRISANTS
Quantité nulle	Quantité exacte	Quantité limitée >2	Grande quantité	Totalité	Quantité une caractérisante
aucun(e)	un ¹	quelques	beaucoup de	Tous,	un(e)
nul(le)	deux	certain(e)s	la plupart de	toutes	certain(e)
pas un(e)	trois	plusieurs	un grand	tous	n'importe quel(le)
	quatre	divers(es)	nombre de		Dieu sait quel(le)
	...	différent(e)	(bon) nombre		je ne sais quel(le)
	un(e), deux, trois...	s	de	Tout(e)	quelque
	gramme(s), kilo(s) /	maint(e)s	trop de	chaque	une sorte de
	mètre(s) /	peu de	tant de force		une espèce de
	litre(s) /	plus	plein de		un genre de,...
	minute(s) /	d'un(e)	un tas de		tel
	cuillère(s),		une foule de,		
	verre(s) /		
			des kilo(s) /		
			mètre(s) /		
			litre(s) / ...		

1. Si on accepte que les numéraux entrent dans la catégories des déterminants indéfinis (► p. 189).

8.2 Emploi des indéfinis purs quantifiants

On leur associe parfois les numéraux (► p. 189)

- + Nous traitons les déterminants marquant la **quantité une** comme des **quantifiants caractérisants** (ci-dessous ► p. 202) car ils apportent tous une information **caractérisante** relative au sens d'**indéfinition** dont ils sont porteurs, au détriment de l'idée de numération.

8.2.1 Quantité nulle

Aucun, nul (surtout usité dans la langue écrite) et **pas un** (qui s'applique seulement aux choses comptables) marquent la quantité nulle.

- + Ils construisent d'ordinaire une négation partielle en corrélation avec l'adverbe *ne*.
Je n'ai aucune envie d'y aller. Je n'ai nulle envie d'y aller.
Pas une feuille ne bouge.

Ils s'emploient à l'exclusion de tout autre déterminant (**ce aucun* / **un nul*).

Ils ont parfois un sens négatif sans être accompagné de *ne*.

- | *Il avait toutes les vulgarités et aucune vertu.* (Barrès)
Nul doute qu'ils en riraient. (Bernanos)
Et rien de vivant nulle part : pas une bête, pas un oiseau, pas un insecte. (Loti)

- + **Aucun**, au contraire des autres déterminants, peut se placer **après le nom**, dans la langue écrite, sans changer de valeur. Cela se produit uniquement quand le syntagme est introduit par la préposition **sans** :
Qu'allaient-ils devenir, sans ressources aucunes ? (Zola)

REMARQUES

1. Pour *zéro*, voir au ► p. 192.
2. **Aucun** et parfois **nul** (uniquement avec la préposition **sans**) peuvent, dans la langue littéraire, prendre un **sens positif** (cf. les pronoms et mots semi-négatifs, ► p. 285) et marquer l'unité *a minima*, avec un sens proche de « le moindre » :
Sans nul doute. (Comparer : *Sans le moindre doute.*)
Comme si la raison pouvait mépriser aucun fait d'expérience ! (Barrès.) [Comparer : ... un seul fait...]

8.2.2 Quantité limitée supérieure à deux

a Quelques

Quelques au pluriel indique un **nombre imprécis**, mais **peu élevé** :

- | *Je crois que les spectateurs étaient peu nombreux dans la salle. Quelques personnes qu'un tribunal avaient déclarées absentes depuis longtemps ?* (Modiano)
- + **Quelques** au pluriel peut être précédé d'un **déterminant spécifique** : article défini, déterminant démonstratif ou possessif.

Il avait quelques livres. Les quelques livres qu'il avait laissés.
Je t'offre ces quelques livres.

b Plusieurs

Plusieurs signifie « plus d'un » ou « plus de deux ».

- + Par rapport à *quelques*, qui minimise la quantité, **plusieurs** souligne un **dépassement de la quantité** par rapport à une attente implicite de la quantité une (ou deux).

| *Un ou plusieurs registres.* (Code civil) *Deux ou plusieurs personnes.* (Code civil)
Le minuscule moment du passé s'agrandit, débouche sur un horizon à la fois mouvant et d'une tonalité uniforme, celui d'une ou plusieurs années. (A. Ernaux)

- + **Plusieurs** ne peut se combiner avec un déterminant spécifique (**Ces / tes plusieurs livres*).

c Certains

Certains envisage un **nombre limité d'objets** ou d'êtres ayant des **caractéristiques particulières** que **l'énonciateur n'explicite pas** (cf. aussi ► p. 202) ;

| *[...] si bien que je ne saisisais pas toujours le sens de certains mots ou de certaines tournures, nouvellement apparues, mais qui par ces effets de mode qui affectent en permanence la langue parlée, s'étaient imposées en quelques mois à peine comme de véritables scies.* (É. Laurent)

- + **Certains** peut être précédé ou non du **morphème de** (réduction de *des*, ► p. 172, p. 176.) sans que le sens change (pour le singulier, ► p. 202). Ce tour est littéraire. Toutefois, dans cet emploi, on peut se demander si **certains** n'est pas adjectivé (► p. 193) puisque *de(s)* est le déterminant indéfini chargé de quantifier. **T** Sa suppression est possible et *des* réapparaît.
À certains moments. À de certains moments. (Pompidou).
À des moments

d Divers et différents

Divers et **différents**, à la **pluralité restreinte** et à l'indétermination de l'identité, ajoutent une nuance de **variété** ou de **contraste**.

| *Il a rencontré différentes / diverses personnes.*

- + **Divers**, **différents** au pluriel peuvent être précédés d'un **déterminant spécifique** : article défini, déterminant démonstratif ou possessif : *Les / mes / ces divers (différents) livres*.

On peut alors discuter de leur statut de déterminants plutôt que d'**adjectifs qualificatifs**. Postposés au nom ou attribut, il n'y a pas de doute sur leur emploi adjectival : leur sens change (► p. 193) et **T** ils peuvent varier en degré :

J'ai lu des livres (très) divers / différents. Ils sont divers / différents.

Antéposés au nom, **T** la variation en degré semble difficile, voire impossible sans changer le sens de l'expression : *J'ai rangé vos très différents livres. J'ai rangé vos différents livres* ne signifie pas *j'ai rangé vos livres que je trouve différents*.

Quelque ou quelques ? Les diverses valeurs et emplois de quelque

Quelque peut être déterminant ou adverbe.

a) *Quelque* est déterminant indéfini et variable en nombre **T** quand il détermine un nom.

J'ai reçu quelques amis. Il reste quelque espoir.

Il en est de même dans la corrélation *quelque... que* introduisant une expression de sens concessif (► p. 621), si *quelque* précède un nom.

Quelques raisons que vous donniez, vous ne convaincrez personne.

b) *Quelque* est un adverbe invariable

1° Quand, devant un numéral, **T** il signifie « environ » (emploi de la langue écrite).

Il y a quelque vingt ans. (Céline)

2° Dans la corrélation *quelque... que*, si *quelque* **T** précède un adjectif attribut ou un adverbe (le sens est « si... que »).

Quelque bonnes [adjectif attribut de *vos raisons*] *que soient vos raisons, vous ne convaincrez personne.*

Quelque habilement [adverbe] *que vous raisonnez, vous ne convaincrez personne.*

Mais si, *quelque* précède un adjectif épithète suivi d'un nom, il est déterminant et variable :

Quelques bonnes [adjectif épithète de *raisons*] *raisons que vous donniez, vous ne le convaincrez pas.*

Mais, attention !, si *quelque* précède un adjectif épithète suivi d'un nom, l'ensemble formant un syntagme nominal attribut (le verbe de la proposition est alors être ou un verbe similaire : ► p. 465), alors *quelque* est adverbe et donc invariable – **T** il est paraphrasable par *aussi* :

Quelque bonnes [adjectif épithète de *nageuses*] *qu'elles soient, elles risquent de se noyer à cet endroit.* L'ensemble du SN *quelque bonnes nageuses* (= *aussi bonnes nageuses...*) est attribut de *soient*.

c) Enfin, *quelque* en un mot doit être distingué de *quel que* (en deux mots), qui est suivi du verbe être au subjonctif ou d'un verbe similaire (parfois précédés de *devoir*, *pouvoir* et *l* ou d'un pronom personnel) dans une expression de sens concessif ; quel peut alors être considéré comme un adjectif interrogatif attribut (► p. 272.) s'accordant avec le sujet du verbe.

Quels qu'en soient les dangers, l'eau me tente toujours. (H. Bosco)

S'il y a plusieurs sujets, on applique les règles d'accord de l'adjectif (► p. 239). Notons en particulier que, quand les sujets sont unis par ou, l'accord se fait, soit avec le sujet le plus proche, soit avec l'ensemble des sujets.

Quelle que fût la circonstance ou la personne. (Jammes)

Quels que soient leur qualité ou leur mérite. (Montherlant)

e (Un) peu de, guère de

Pour exprimer l'idée de faible quantité, *peu de* et, ordinairement en relation avec la négation *ne*, *guère de* la présentent comme proche de la quantité nulle ; *un peu de* (qui concerne surtout des choses non comptables ; comparer avec *quelques* ci-dessus) comme opposée à la quantité nulle.

Elle a peu d'amies.

Elle n'a guère d'amies.

Elle a peu de patience.

Elle n'a guère de patience.

N'auriez-vous pas un peu de sel ?

f Pas mal de, assez de, suffisamment de

Ces deux-ci concernent plutôt une quantité moyenne. Mais *assez de*, comme *suffisamment de*, s'emploie aussi avec un sens de suffisance :

Cette personne a pas mal de petits côtés. (Académie)

Cet ouvrage est fait avec assez de goût. (Académie)

Vous avez bu assez de vin. Il a suffisamment de bien pour vivre. (Académie)

[...] j'ai assez d'argent et n'aurai jamais assez de bonheur. (Balzac)

8.2.3 Quantité élevée

La notion de grande quantité s'exprime par des termes variés, surtout des déterminants composés, qui s'appliquent pour la plupart aussi bien à des réalités comptables qu'à des réalités non comptables.

a Maint

Usité seulement dans la langue écrite, il a la particularité d'avoir le même sens (pour des réalités comptables) au singulier et au pluriel. Il signifie un grand nombre de ces réalités comptables.

Mainte jeune fille met sa main dans la patte velue (Colette)

Maintes délibérations se succèdent (Chateaubriand)

b Déterminants composés

• Cette notion est surtout exprimée par des déterminants occasionnels : *beaucoup de*, *énormément de* ; *bien du*, *de la* ou *des* (► p. 176) ; *plein de* et *tout plein de* (familiers) ; *force* (littéraire) ; *quantité de* (langue ordinaire), *nombre de* et *bon nombre de* (langue soignée).

Beaucoup de bruit pour rien. Elle gagne énormément d'argent.

Je vous souhaite bien du plaisir. Bien des gens vous le diront.

Il y avait plein de gens dans l'antichambre. (Aragon)

Il y a tout plein de monde dans les rues. (Académie)

Nous nous séparâmes à la porte de l'hôtel avec force poignées de main. (Daudet)

Ces messieurs formaient avec M. Maslon un triumvirat qui, depuis nombre d'années, tyrannisait la ville. (Stendhal)

• Après un pluriel ou un nom exprimant une réalité non comptable, *la plupart de* signifie « la plus grande partie de ».

La plupart de ses collègues et de ses inspecteurs étaient en vacances. (Simenon)

La plupart du temps, il rentre fort tard.

• *Je ne sais combien de*, *on ne sait combien de*, *Dieu sait combien de* marquent une pluralité vraiment indéterminée mais élevée dans l'esprit de l'énonciateur.

Je le lui ai dit je ne sais combien de fois.

• *Tant de*, avec un sens non intensif, s'emploie pour un nombre considéré comme variable, comme indifférent ; *X* ou *x* [iks] est parfois emprunté aux mathématiques avec cette valeur.

Ce navire parcourt **tant de** milles à l'heure. (Académie)
Si 1940 avait été la reprise de 1914, [...] la Belgique, au bout de **X** années de guerre, eût terminé le conflit avec un gouvernement unanime derrière un nouveau Roi Chevalier. (Rob. Aron)

+ De même, *n* [en] n'est usité qu'en mathématiques : Un polygone de *n* côtés.

• *Trop de* marque l'excès.

Vous faites **trop de** fautes.

• *Autant de*, *plus de*, *d'avantage de*, *moins de* marquent la comparaison de la quantité.

Les hommes mettent dans leur voiture **autant d'amour-propre** que d'essence. (Daninos)
J'avais **d'avantage d'argent** que maintenant. (Sartre)

• *Tant de* et *tellement de* (plus familier) impliquent une conséquence, parfois non exprimée (surtout dans des phrases exclamatives).

Ils ont **tant de** tableaux qu'on ne voit plus les murs.
Nous avons **tellement de** dettes ! (Troyat)

8.2.4 Totalité

a Totalité distributive

Tout au singulier et *chaque* s'emploient comme **distributifs**, c'est-à-dire qu'ils signalent le parcours d'un ensemble dont les divers éléments **sont considérés exhaustivement**, chacun valant pour tous, par généralisation.

+ Mais *tout* envisage un **réfèrent virtuel**, au contraire de *chaque* qui envisage un **réfèrent réel**.

À **chaque** jour suffit sa peine. **Toute** médaille a son revers.
Tout homme raisonnable sait cela. vs **Chaque** homme sait cela.

Du point de vue du sens, *chaque* et *tout* équivalent à des pluriels : *Chaque jour* = *tous les jours*.

Tout distributif (► p. 198), ainsi que *chaque* s'emploient à l'exclusion de tout autre déterminant.

b Totalité globalisante

Lorsqu'il exprime la **totalité globalisante**, *tout* est ordinairement suivi d'un article, d'un démonstratif ou d'un possessif.

Elle a mangé **tout un** gâteau, **tout le** gâteau, **tous ces** gâteaux.

+ Cette construction particulière le **distingue des adjectifs**, toujours placés après le déterminant (à l'exception de *feu* : ► p. 225.).

Le fait que *tout* coexiste avec un autre déterminant en fait, selon les grammaires, soit un **déterminant secondaire**, mais il peut être **déterminant seul** ; soit un **adjectif**

caractérisant, mais il est **obligatoirement antéposé** (**un tout gâteau*) au déterminant « spécifique ». Cette position inhabituelle, qui ne peut être celle de l'adjectif épithète, fait que d'aucuns préfèrent l'appeler **prédéterminant** ou **préarticle**.

On retrouve ce rôle de *tout* devant une relative périphrastique :

Ma répugnance pour **tout** ce qui prétend guérir... (Leiris) *Tout* doit là aussi être analysé comme un **prédéterminant** : il marque la totalité globalisante (l'ensemble des choses qui prétend guérir) et a un caractère syntaxiquement facultatif (*pour ce qui prétend guérir...*). La relative joue de fait le rôle d'un substantif. Et certains grammairiens (Goughenheim) proposent de fait d'analyser le pronom *ce* comme jouant le **rôle fonctionnel** d'un « déterminant » de la relative.

Au singulier, employé seul, *tout* marque la notion de **totalité globalisante dans l'unité** alors qu'au pluriel il marque la **totalité globalisante dans le nombre**. Mais combiné avec un déterminant, il acquiert le sens de l'adjectif qualificatif, pur caractérisant, *entier* :

Tout un gâteau => un gâteau *entier*

Tout le gâteau => le gâteau *entier*, en *entier* dans sa *totalité*

① L'alternance possibles des articles signale tout d'abord que ce n'est pas *tout* qui est porteur de l'indéfinition éventuelle, mais bien l'article (*tout un gâteau* vs *tout le gâteau*). C'est pourquoi on a pu remettre en cause son statut d'indéfini. *Tout le / ce / mon* suivi d'un nom forme un **groupe déterminant défini** qui surenchérit à la saisie d'ensemble opérée par le déterminant défini par l'ajout de l'idée de la totalité de cet ensemble.

Par ailleurs, la transformation *tout le gâteau* => *le gâteau entier* => *le gâteau en entier*, dans sa *totalité* où *en entier* et dans sa *totalité* équivalent à des adverbes (*entièrement*, *totalemment*) permet à M. Wilmet¹ de proposer de voir dans *tout* quand il est employé avec un autre déterminant une « expansion adverbiale de l'article ». Ce qui transparaît dans *J'ai lu tout Proust*, *tout Duras*, *tout Kerangal* (= *entièrement l'œuvre de*) ainsi que dans les tours populaires tels : *en faire tout un plat* ; *c'est tout du beau linge*, *c'est tout des cochons...* où *tout* a une valeur adverbiale nettement perceptible.

► REMARQUE

Dans certaines locutions figées, *tout* marquant la totalité se construit sans autre déterminant : à *toute* vitesse, en *toutes* lettres, *toutes* proportions gardées, *toutes* sortes de, etc. Il se rapproche de l'adverbe *tout* (= *entièrement*, voir Encadré ► p. 204) : *donner toute satisfaction* (= *entièrement*), *parler en toute* tranquillité (= *tout à fait* avec tranquillité, *tout à fait* tranquillement).

1. *Tout* au singulier

Tout au singulier concerne la **totalité d'une réalité** dont les parties ne sont **pas** considérées comme **comptables** (devant nom **massif** ► p. 127), ou envisagé comme tel),

Passer **toute** une journée dans son lit. Prendre **toute** la place.
[...] cet attribut dont, en s'avisant soudain que c'était son propre fils qu'il allait qualifier, **toute** la monstruosité venait de lui apparaître (É. Laurrent)
[...] et **tout** le dos, la peau du dos à frissonner parce qu'elle a froid (A. Bertina)

+ Seul **devant un nom propre** de ville, il désigne par **métonymie** l'ensemble de ses habitants :

Le soir, **tout** Verrières afflua chez M. de Rénal pour voir la merveille. (Stendhal)

1. Wilmet, 2010, ► p. 662.

2. *Tout* au pluriel

Au pluriel, il concerne la **totalité d'une réalité** dont les éléments sont **comptables** (devant nom **discret** ▶ p. 127).

La nuit, tous les chats sont gris.

Tous les sentiments incarnés dans tous les personnages – peur, envie, désir, amour, ambition, etc. – doivent être doués de contagiosité et se retrouver dans le cœur du lecteur. (M. Tournier)

Tout déterminant, nom, pronom, adverbe ? Variable ou invariable ?

1. *Tout* [tu], [tut] en liaison, est **adverbe et invariable** **T** quand il signifie « entièrement, absolument, tout à fait, très » ; il modifie alors la relation d'un adjectif, d'un participe, d'un adverbe, d'une locution adjectivale, ou adverbiale, à un autre élément.

La ville tout (= absolument) *entière*.

Ils sont tout (= absolument) *seuls*. *Elles sont tout* (= tout à fait) *étonnées, tout* (= tout à fait) *hébétéées*.

Le jardin est tout (= entièrement) *en fleurs*,

Allons tout (= très) *doucement*

Octave restait tout (= tout à fait) *amusé de la gaieté de ses yeux*. (Zola)

Tout est encore **adverbe** dans l'expression de sens concessif *tout* (+adjectif attribut) *que* **T** signifiant « quelque... que », ou « aussi... que », et aussi devant un **gérondif**.

Tout habiles et tout vantés qu'ils soient, ils ne réussiront pas.

Tout vieillards qu'ils sont, ils marchent vite.

Tout en parlant ainsi, elle se mit à pleurer.

Quoique **adverbe**, *tout* **varie en genre et en nombre** devant un mot féminin commençant phonétiquement par une consonne ou quand il y a disjonction (▶ p. 54).

Elles sont toutes confuses, toutes honteuses.

Toutes raisonnables qu'elles sont, elles ont fort mal jugé.

Toute femme qu'elle est, elle n'aime pas pouponner.

Tout est encore **adverbe**, invariable, quand il est adossé à un nom en emploi adjectival ; **T** il signifie « entièrement » (le nom jouant le rôle d'une épithète dont il vient modifier la relation au nom qu'il caractérise) :

Un front tout innocence et des yeux tout azur. (Hugo)

Cet homme était toute sagesse et toute prudence. (Montherlant)

Il peut aussi comme tel faire partie d'une locution adjectivale : *être tout yeux, tout oreilles*, et *être tout feu, tout flamme*, et dans les expressions commerciales *tout laine, tout soie*, etc. (on dira aujourd'hui plutôt *100 % laine, soie...*).

2. *Tout* [tu], [tut] en liaison, féminin *toute* [tut], est **déterminant indéfini** **T** dans le sens de « chaque, n'importe quel » (▶ p. 199) ; il s'emploie **seulement au singulier**.

Toute faute est pardonnable.

Attention, *tout* dans *tout autre* peut prêter à confusion. Il est **déterminant** et variable s'il détermine le nom qui suit *autre*, **T** lequel peut être postposé au nom sans changement de sens de l'énoncé.

Toute autre vue (= toute vue autre) *eût été mesquine*. (J. Bainville)

Mais il est **adverbe** et invariable s'il renforce *autre* ; il signifie alors « entièrement », et **T** on ne peut le séparer de *autre*.

Les villes et les villages ont ici une tout autre apparence. (Chateaubriand.)

(= Une apparence entièrement, vraiment autre.)

On le considère aussi comme **déterminant indéfini** (ou comme **prédéterminant** : ▶ p. 160) quand il exprime la **totalité** (▶ p. 200 ; généralement suivi d'un **autre déterminant** : ▶ p. 193). Au singulier, *tout* [tu], [tut] en liaison, féminin *toute* [tut] ; au pluriel, *tous* [tu], [tuz] en liaison, féminin *toutes* [tut].

Elle a passé toute son enfance au Québec. *Il a cueilli toutes les fleurs.*

3. Il est **adjectif** dans le groupe prépositionnel *pour tout(e) + nom* qui signifie « en guise de + nom ». **T** Il y est **variable, facultatif et commutable** avec « unique, seul(e) ». Ce groupe prépositionnel, dépourvu de déterminant, tel un adverbe, a une fonction de complément non essentiel de phrase, donnant un cadre à la prédication :

Pour toute (= unique) *boisson, il prend de l'eau*.

Pour toute nourriture, il [= le pélican] apporte son cœur [à ses petits] (Musset)

La prononciation est la même que dans le a). Dans ce sens, *tout* accompagne surtout des **noms singuliers**. Cependant, avec des noms n'ayant pas de singulier ou ayant un sens propre au pluriel, on trouve le pluriel :

Il n'avait pour toutes ressources qu'une maigre pension.

T Il est aussi **adjectif** quand il est **détaché** avec le sens « entier » :

Elle était toute en sueur. (M. Butor) On pourrait le laisser invariable comme **adverbe** (voir 1.).

4. *Tout* **pronom indéfini** (▶ p. 284).

1° Au singulier, *tout* [tu] comme nominal neutre signifie « toutes les choses ».

Tout est à recommencer.

2° Au pluriel, *tous* [tus], féminin *toutes* [tut] est, soit représentant (pour des personnes ou des choses), soit nominal (« tous les hommes », ou « toutes les personnes d'une communauté »).

Elle a vérifié les billets : tous étaient faux. *Les billets étaient tous faux.*

Tous cherchent le bonheur.

5. *Tout* est un **nom** quand, employé avec un déterminant, il signifie « chose entière » ; *tout* [tu] fait alors *touts* [tu] au pluriel.

Le tout est plus grand que la partie.

Plusieurs tous distincts les uns des autres. (Académie)

Dans la locution *tout ou partie*, on peut se demander si *tout* est un nom. Il paraît considéré comme tel dans cet exemple : *... prendre le commandement de tout ou partie des maquis du secteur*. (De Gaulle)

Il importe donc parfois de **consulter le sens** pour reconnaître la valeur de *tout* et donc sa classe grammaticale.

Elles exprimaient toute leur joie (= leur joie entière, en entier, prédéterminant).

Elles exprimaient toutes leur joie (= toutes exprimaient leur joie, pronom).

Demandez-moi toute autre chose (= toute autre chose que celle-là, déterminant).

Vous demandez tout autre chose (= tout à fait autre chose, adverbe).

8.3 Emploi des Indéfinis quantifiants et caractérisants

Certains indéfinis présentent avant tout les réalités désignées par les noms comme **non identifiées**. Au **singulier**, ils n'insistent pas sur l'unité et se rapprochent plus d'un **article indéfini** que de **un** numéral. Ils marquent l'**indétermination quant à l'identité de l'être** qu'ils désignent.

8.3.1 Quelque

Quelque est employé au **singulier**, surtout dans la langue écrite.

Si cela était, *quelque* historien en aurait parlé. (Académie)
Et dites-moi s'il est encor *quelque* torture
Pour ce vieux corps sans âme et mort parmi les morts ! (Baudelaire)

- + Quand il s'agit d'une chose non comptable, *quelque* se rapproche de l'article partitif et de **un peu de** (► p. 200) : J'ai *quelque* peine à vous comprendre.

8.3.2 N'importe quel, je ne sais quel, on ne sait quel, Dieu sait quel

Il choisit **n'importe quel** livre.
Des brises chaudes montaient avec **je ne sais quelles** odeurs confuses. (Fromentin)

8.3.3 Certain

Littéraire au singulier, il s'applique uniquement à des **êtres dénombrables** et s'emploie surtout parce qu'**on ne veut pas préciser de quoi il s'agit** :

Je l'avais obligé à sortir coiffé de **certain** chapeau de paille [...] qui ne lui plaît pas. (Loti)

- + Au singulier comme au pluriel, avec **certain**, le **réfèrent** est *a priori* précis dans l'esprit de l'énonciateur, mais il choisit de tronquer l'information en le laissant **vague pour le destinataire** de son énoncé.

► REMARQUE

- Certain* peut être précédé ou non d'un article indéfini sans que le sens change. La construction au singulier sans article appartient à la langue littéraire.
J'ai ouï dire à **certain** homme, à un **certain** homme. (Académie)
- Mais dans un **certain** suivi d'un nom, **certain** devient **adjectif indéfini** (► p. 193) :
Elle prit même un **certain** plaisir à faire jolie sa nouvelle demeure (Maupassant)

8.3.4 Tel

Tel s'emploie, comme *certain*, quand on **ne veut pas préciser de quoi il s'agit**.

Il s'agit d'une **proforme** ► p. 209 et 256 qui permet de désigner un **réfèrent identifiable** mais que l'énonciateur ne cherche pas à rendre **tel**, pour des raisons diverses.

Il y a **tel** hôtel à Mons où, le samedi, les gens des petites villes voisines viennent exprès dîner pour faire un repas délicat. (Taine)

Lorsqu'on dit : il alla à **tel** endroit, on donne l'impression d'une action qui a un commencement et une fin. Or il n'y a ni commencement ni fin dans le souvenir. (Cl. Simon)

► REMARQUE

Notons les formules coordonnées **tel et tel, tel ou tel** :

Dans **telle et telle** circonstance, les abeilles se conduisent envers leur reine de **telle ou telle** façon. (Maeterlinck)

L'un ou l'autre a aussi le sens de « tel ou tel » :

La jeune fille était souvent appelée dans **l'une ou l'autre** maison de la paroisse. (Fr. Mauriac) Cet emploi est assez proche de **différents, divers** : ► p. 199.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 571-648.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, *Les Déterminants du français*, Paris, Ophrys, 2011.
- CORBLIN Francis, *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz, 1987.
- FRASER Thomas et JOLY André, « Le système de la déixis. Endophore et cohésion discursive en anglais », *Modèles linguistiques*, n° 2-2, pp. 22-51.
- KESIK Marek, *La Cataphore*, Paris, PUF, 1989.
- KLEIBER Georges, « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? », *Le Français moderne*, n° 51, 1983, pp. 99-117.
- LEEEMAN Danielle, *Les Déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, Paris, PUF, 2004.
- SOUTET Olivier, *La Syntaxe du français*, « Que sais-je ? » n° 984, Paris, PUF, 2012.
- WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, §§ 351-439.

L'adjectif

1. L'adjectif et le groupe adjectival	209
1.1 Généralités	209
1.2 La classe des adjectifs	209
1.3 Aux frontières de l'adjectif	216
1.4 Le groupe adjectival	219
2. Les fonctions de l'adjectif	222
2.1 L'adjectif attribut	223
2.2 L'adjectif épithète	223
2.3 L'adjectif apposé	226
3. Les marques de genre et de nombre de l'adjectif et l'accord	228
3.1 Les marques du féminin	228
3.2 Les marques du pluriel	232
3.3 Les adjectifs invariables	233
3.4 L'accord de l'adjectif	236

1. L'adjectif et le groupe adjectival

1.1 Généralités

L'**adjectif**, étymologiquement mot *adjoin*t à un autre mot, est un mot qui **varie en genre et en nombre**, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'**accord** (► p. 563 et 237), du **nom** auquel il se rapporte. Lorsqu'il est au sein du groupe nominal, l'adjectif est syntaxiquement facultatif.

Un pantalon <i>blanc</i> .	Des pantalons <i>blancs</i> .
Une robe <i>blanche</i> .	Des robes <i>blanches</i> .

⊕ L'adjectif, contrairement au nom, n'a **pas d'autonomie référentielle**. Il indique une **propriété** du nom duquel il dépend, que celle-ci soit **permanente** ou **momentanée**.

► REMARQUE

Du point de vue de sa forme, un adjectif peut être **composé**, c'est-à-dire constitué de plusieurs mots (► p. 111) : *Clairsemé, aigre-doux*.

1.2 La classe des adjectifs

1.2.1 Une classe d'adjectifs variés

Si l'adjectif **qualificatif** est le plus connu des adjectifs, la classe comporte aussi d'autres adjectifs (**relationnel, modalisateur, numéral, indéfini**) qui peuvent servir d'**expansion** au nom.

+ 1. On unissait autrefois, dans la même catégorie de l'adjectif, l'**adjectif qualificatif** et l'**adjectif dit déterminatif** (ou **déterminant**). Leur rôle syntaxique les différencie : au sein du groupe nominal l'adjectif est syntaxiquement **facultatif** quand le déterminant est **obligatoire**. Aujourd'hui on ne parle donc plus d'adjectif possessif, démonstratif, indéfini mais de **déterminant** possessif, démonstratif, indéfini, étudiés, comme tels, dans la classe des déterminants (► p. 157 et suiv.).

2. Certains mots de sens indéfini (*certain, quelconque,...*) présentent la particularité de pouvoir fonctionner **soit comme adjectifs, soit comme déterminants** (ils sont alors placés à gauche du substantif et aucun autre déterminant ne les précède). Selon leur place, des différences de sens apparaissent alors :

Elle a certains charmes. Déterminant indéfini.

Elle a un certain charme. Adjectif qualificatif (« particulier mais indéterminé »).

Elle a un charme certain. Adjectif qualificatif (« qui se manifeste avec évidence »).

1.2.2 L'adjectif qualificatif

Du point de vue **sémantique**, l'adjectif précise les **qualités** du nom dont il dépend : il exprime une **manière d'être**, une **qualité** de l'être ou de la chose désignés par le nom auquel il se rapporte.

Passés les horribles détroits, j'écoute, dans une lumière complice et contagieuse, ce bruissement léger que firent tes cils la première fois qu'ils se levèrent. (J. Grosjean)

1 L'adjectif qualificatif varie, le plus souvent, **en degré** et peut occuper la fonction d'**attribut**.

I Un garçon très futé. Ce garçon est futé.

REMARQUE

On oppose parfois, d'un point de vue logique, deux fonctionnements de l'adjectif qualificatif (► p. 705) :

a) on parle d'adjectif **classifiant** lorsqu'il indique une **propriété objective**, stable, sur la base de laquelle il est possible d'établir des classes : *une robe rouge, la table ronde*

L'adjectif **relationnel** (► ci-dessous 1.2.3) est par définition classifiant.

b) on parle d'adjectif **non-classifiant** quand il **caractérise de manière subjective**, traduisant le point de vue subjectif de l'énonciateur : *une histoire merveilleux, une remarque ridicule*.

Certains adjectifs qualificatifs, sont aptes aux deux fonctionnements : 1 l'**antéposition** marque alors l'interprétation subjective de l'adjectif non-classifiant :

Une fille sacrée / une sacrée fille !

Un homme grand / un grand homme.

Les adjectifs en emploi **modalisateur** (► ci-dessous 1.2.4) sont **non-classifiants**.

1.2.3 L'adjectif relationnel

L'**adjectif relationnel**, dit aussi pseudo-adjectif, précise les **relations** du nom avec d'autres éléments.

La voiture présidentielle (= du président)

L'air marin (= de la mer)

Le courant électrique (= de l'électricité)

Les rues parisiennes (= de Paris)

J'apprends l'histoire grecque [= de la Grèce].

On blâma la clémence impériale [= de l'empereur]. (Verne)

Comment distinguer l'adjectif relationnel de l'adjectif qualificatif ?

L'adjectif relationnel ne possède pas toutes les propriétés syntaxiques du qualificatif. 1 Ses propriétés sont les suivantes :

1° Il équivaut à un **complément du nom**, explicitant la relation entre le nom déterminé et le référent du nom dont est il est dérivé :

La voiture présidentielle = la voiture du président / qui est conduite par le président ;

2° Il ne peut être **antéposé** : il est **toujours postposé** au nom avec lequel il forme quasi lexie et duquel il ne peut être séparé par aucun autre élément :

**le marin air* **l'air frais marin*

3° Il refuse la **variation en degrés**, parce qu'il ne précise une propriété variable mais une relation stable :

**le courant très électrique / plus électrique.*

4° Il ne peut être **coordonné** avec un adjectif qualificatif :

**une voiture présidentielle et blanche* **un air marin et frais.*

5° Il n'admet pas la **fonction attribut** ou le **détachement**, sauf en emploi contrastif (*cette voiture est ministérielle et non présidentielle*) :

la clémence est impériale* /Cette clémence, impériale, fut blâmée.*

Cependant, l'adjectif relationnel peut être **employé métaphoriquement** et dès lors retrouver les propriétés du qualificatif :

Il une allure très impériale (= semblable à celle d'un empereur).

L'atmosphère hier soir était électrique (= comme s'il y avait de l'électricité dans l'air).

1.2.4 L'adjectif « modalisateur »

Certains adjectifs, appelés aussi « **du troisième type** »¹, **employés comme épithètes et antéposés**, développent des effets de sens particuliers, **modalisateur** (► p. 703).

+ Ils ne précisent pas une relation ni une qualité du nom auquel ils se rapportent, mais en **nuancent** la valeur référentielle, sur le plan **aspecto-temporel** (► p. 304-307) ou **subjectif**.

À la voir, nerveuse, la poitrine plate, les paupières meurtries, cette pensée lui vint qu'elle devait faire une sacrée noce, chez sa vieille tante. (Zola)

REMARQUE

Ces adjectifs peuvent avoir des emplois qualificatifs, 1 être **postposés** et notamment occuper la fonction d'**attribut** ; mais alors ils ne sont plus « du troisième type », c'est-à-dire en emploi modalisateur.

C'est une pure merveille : modalisateur.

Cette eau est pure / très pure. De l'eau pure : qualificatif.

Et aussi :

Un sacré culot / un devoir sacré

Un sale caractère / du linge sale

Un simple soldat / un soldat simple

Un triste personnage / un personnage triste

Un vrai système / un système vrai

Une verte réprimande / un fruit vert. Etc.

1. Schnedecker, 2005.

a Nuance aspecto-temporelle

Certains adjectifs (*ex, futur, vieux, jeune, ancien, actuel, présent, futur*) précisent la validité **aspecto-temporelle** du référent du nom, tandis que d'autres (*précédent, prochain, suivant, nouveau*) l'inscrivent dans une **succession temporelle** :

Mon *ex* femme ; mon *futur* mari ; mon *ancien* prof ;
Sa *précédente* conquête ; sa *prochaine* / *nouvelle* victime

REMARQUE

Les adjectifs numéraux *premier, second* (quand la série est limitée à deux objets), *deuxième, troisième*... s'y apparentent dans la mesure où ils inscrivent la présentation du référent dans une **série** :

Justement, elle voulait donner une seconde audition de la Bénédiction des Poignards, à un de ses premiers samedis de l'hiver suivant, mais avec deux ténors de plus, quelque chose de très complet. (Zola)

b Nuance subjective

Par ces adjectifs (*vrai, véritable, franc, simple, vague*,...), le locuteur donne son **point de vue** sur la valeur référentielle du nom, et en particulier, l'**adéquation** plus ou moins marquée du nom au référent :

Un *vrai* gentleman. Un *pur* bonheur.
Une *sacrée* dispute. Un *franc* succès.
Une *vague* explication. Une *simple* suggestion.

- ⊕ 1. Ces adjectifs exprimant un point de vue subjectif – qualitatif ou quantitatif – sont très souvent **antéposés** et se prêtent à la structure **exclamative** et / ou **averbale**.

Quel fichu caractère ! Sacrée veine, que tu as eue !

Ils peuvent souvent former les **adverbes d'énonciation** (► p. 408) correspondants :

C'est vraiment un gentleman.

Je vous fais simplement une suggestion.

Ils se sont sacrément disputés. Franchement, ça a été un succès.

2. Certains adjectifs tels *beau, fichu, bon, sale, pauvre, satané*... se prêtent à une évaluation plus nettement **affective** (positive ou négative) que quantitative ne peuvent **s'adverbialiser** (pour *fichu*, en outre, l'adverbe n'existe pas).

*C'est un sale type => *c'est salement un type*

*C'est un beau filou / menteur => *c'est bellement un filou / menteur. *Il ment bellement.*

(vs *C'est un sacré filou / menteur => Il est sacrément filou. Il est sacrément menteur. Il ment sacrément (= beaucoup).*)

Sur la distinction adjectif **classifiant** / **non classifiant**, ► [ici p. 210](#) et aussi [p. 705](#)).

1.2.5 L'adjectif numéral ordinal

L'**adjectif numéral ordinal**, qui indique l'**ordre**, le rang, a des relations privilégiées avec le **déterminant cardinal** (► [p. 191](#)). Celui-ci s'emploie souvent à la place de l'ordinal (► [p. 192](#)).

- ⊕ 1. Cet adjectif, contrairement au qualificatif, n'est **pas gradable** : **Le très premier fils*. Il peut se doter d'une **nuance modalisatrice aspecto-temporelle** (ci-dessus, ► [p. 212](#)) : *Sa seconde femme*.

L'ordinal est généralement formé par l'addition du suffixe **-ième** aux cardinaux correspondants (ainsi qu'à million et à milliard).

Deux *deuxième* ; trois *troisième* ; vingt *vingtième* ;
vingt et un *vingt et unième*.

REMARQUES

1. Du point de vue **graphique** (outre la chute des *-e* muets finaux des cardinaux), on notera l'addition d'un *-u-* dans *cinquième* (► [p. 66](#)) ; le remplacement de *-f-* par *-v-*, comme dans la prononciation, pour *neuvième*.

Pour l'emploi de *et* et du trait d'union, on a les mêmes règles que pour les cardinaux ; ► [p. 190](#) et [p. 191 Rem.](#)

2. Du point de vue **phonétique**, on constate la réapparition de la consonne latente qui termine le cardinal ; elle apparaît d'ailleurs au féminin pour *un*, dans les liaisons pour d'autres.

Deux ordinaux ne viennent pas de cardinaux. *Premier* s'emploie ordinairement, *unième* ne servant que dans des ordinaux complexes : *Vingt et unième*. *Second* s'emploie dans la langue soignée, mais *deuxième* peut toujours lui faire concurrence. En outre, *deuxième* est seul à former les ordinaux composés.

La *deuxième* partie de l'année [à propos de juillet].
Tous les *seconds* jours du mois. (Académie) *Vingt-deuxième*.

REMARQUES

1. On supprime parfois les noms : *Voyager en seconde [classe]. J'habite au troisième [étage]. Elle redouble sa troisième [année]*. L'adjectif est alors **substantivé**.

2. Signalons aussi les ordinaux indéfinis empruntés aux mathématiques, *énième* (ou *ennième* ou *nième*), *xième* : *Pour la énième fois.* (M. Droit)

3. On trouve quelques traces d'anciens ordinaux : *Une tierce personne (= troisième). Le quart monde (= quatrième). Charles Quint (= cinquième).*

4. Pour les fractions, en dehors de l'adjectif spécialisé *demi* (► [p. 235](#)) et du nom *moitié*, on emploie des **ordinaux substantivés** : les anciens ordinaux *tiers* et *quart* et les ordinaux vivants *cinquième, sixième*, etc.

Le quart / le cinquième de la bouteille.

Un quart, un cinquième de bouteille.

Mais : *Une demi-bouteille. La moitié de la bouteille.*

1.2.6 L'adjectif indéfini

Si la plupart des anciens adjectifs indéfinis sont désormais rangés dans la catégorie des déterminants, dans la mesure où ils en ont le fonctionnement et sont quantificateurs, subsistent quelques adjectifs véritables, dits **adjectifs indéfinis**, inaptés à quantifier, mais dont le fonctionnement, pourtant, n'est pas tout à fait celui du qualificatif : *même, autre, quelconque*. 1. En particulier, ils ne peuvent **pas varier en degré** car ils marquent l'**identité** ou l'**altérité**.

- ⊕ *Tel* occupe également une place à part, comme adjectif indéfini, quand bien même il a des emplois comme déterminant (► [p. 206](#)) et comme pronom (► [p. 213](#)).

Sur les **emplois adjectivaux** des autres déterminants indéfinis, ► [p. 213](#).

a Même

Même indique l'identité ; il s'accorde en genre et nombre avec le nom dont il est épithète.

- + T On peut ainsi le distinguer de l'adverbe *même*, invariable qui signifie « aussi », avec une nuance de renchérissement :

Même les oiseaux se taisent. Les oiseaux même se taisent.

Les fenêtres, les toits même, étaient chargés de monde. (Michelet)

Cependant, après un nom ou après un pronom démonstratif, *même* peut souvent être considéré comme un adjectif ou comme un adverbe selon le point de vue où l'on se place :

Ces murs même(s) ont des oreilles (= ces murs eux-mêmes..., ou bien : ces murs aussi...).

Ceux-là même(s) l'ont trahi.

- S'il précède le nom, il marque l'identité ou la ressemblance entre plusieurs éléments distincts :

Les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets.

Son pareil le suivait : barbe, œil, dos, bâton, loques,

Nul trait ne distinguait, du même enfer venu,

Ce jumeau centenaire, et ces spectres baroques

Marchaient du même pas vers un but inconnu. (Baudelaire)

- S'il suit le nom, il a une valeur d'insistance sur l'identité de l'élément désigné :

Les Romains ne vainquirent les Grecs que par les Grecs mêmes. (Académie).

Dieu est la sagesse même. (Académie)

Voulez-vous (d'un destin trop dur / Épouvantable et clair emblème !)

Montrer que dans la fosse même / Le sommeil promis n'est pas sûr ; (Baudelaire)

► REMARQUES

1. *Même*, placé après un pronom personnel, s'y joint par un trait d'union : *Nous-mêmes, eux-mêmes.* (Mais : *Cela même, ici même, etc.*)

On écrit *nous-même, vous-même* (sans -s), si les pronoms désignent une seule personne : *Pierre, faites-le vous-même.*

2. Selon les grammairiens, les emplois de *même* et *autre* précédés d'un déterminant sont considérés comme des substantivations plutôt que des pronominalisations, en particulier quand le référent non exprimé est présent dans le cotexte : [...] d'une femme qui m'aime [...] et qui n'est tout à fait une autre ni tout à fait la même. (Verlaine)

b Autre

Autre est l'antonyme de *même*. Il marque la différence. Mais son comportement syntaxique n'est pas tout à fait identique : il ne se place que devant le nom, sauf s'il reçoit un complément :

Donnez-moi l'autre livre, mon autre livre, ces autres livres, deux autres livres, quelques autres livres.

Donnez-moi un roman autre que policier / que celui-là,...

► REMARQUES

1. *Autre* peut se rencontrer en fonction attribut (du sujet ou de l'objet) :

Elle est autre aujourd'hui, je ne la reconnais pas. Je la croyais tout autre qu'elle n'est.

2. *Autre*, placé après un pronom personnel permet d'opposer le groupe auquel il est apposé à un autre groupe explicite ou non :

Nous prenons par la droite. Vous autres, prenez par la gauche.

3. *Autre* adjectif peut être épithète indirecte de certains pronoms indéfinis (► p. 248), alors précédé de la préposition *de* : *Personne d'autre. Rien d'autre. Quelqu'un d'autre.*

4. Jadis, *autre* servait de déterminant à lui seul. Il en reste quelques traces dans la langue commune : *autre part, d'autre part* (comparer : d'un autre côté), *autre chose* (► p. 285).

— Les écrivains pratiquent parfois l'ancien usage :

D'autre rang, d'autre milieu, d'autre race, il semblait se sentir étranger parmi nous. (Gide)

c Quelconque

Quelconque est synonyme de « n'importe quel », mais il suit ordinairement le nom, qui a son propre déterminant :

Sous un prétexte quelconque.

Sénéchal demandait un emploi quelconque, une place. (Flaubert)

► REMARQUE

Quelconque peut être épithète de un pronom numéral (► p. 287) et suivi d'un complément partitif qui précise l'ensemble dans lequel l'élément est prélevé ; T cet ensemble se pronominalise en *en* (► p. 288) qui alors les précède :

Ce que je tenais en main, ce n'est pas un certain exemplaire du journal, c'est l'un

quelconque des dix mille. (Proust)

Belles salades ! Donnez-m'en une quelconque.

d Tel

Tel, qui peut être déterminant (► p. 206) ou pronom (► p. 213) a aussi des emplois adjectivaux variés¹, comme épithète ou attribut.

Un ilot de rochers arides ou du moins qui paraissaient tels à distance. (Gautier) Attribut de *qui*.
Une telle conclusion est prématurée. Épithète de *conclusion*.

Il remplace un adjectif présent dans le cotexte ou des propriétés caractérisantes énoncées préalablement et exprime la similitude.

- + Comme substitut à un adjectif ou des propriétés adjectivales qu'il anaphorise, *tel* est une proforme (► p. 242) – on parle de **pro-adjectif** puisqu'il se substitue à un adjectif.

Elle est généreuse et tolérante : c'est une telle femme que je cherche !

[...] je dois être sensible à sa beauté ; je me dois à moi-même d'être son amant. Une telle idée ne lui fût pas venue avant les confidences naïves faites par son ami. (Stendhal)

Il peut être support d'une comparaison (► p. 73) :

C'est un homme tel qu'il vous faut. (Académie)

Un homme tel que lui vous conviendra.

1. Cf. BU, § 642-643.

Il peut également être le premier élément d'une **corrélation consécutive** (► p. 657), se dotant alors d'une valeur intensive :

| *Il sentait ce regard, il était pris d'une telle anxiété, que sa plume crevait le papier mince des bandes.* (Zola)

REMARQUES

1. Il est souvent employé, sans *que*, dans la langue littéraire, pour exprimer une comparaison. Il s'accorde alors, parfois avec le terme que l'on compare, plus souvent avec le terme auquel on compare : *Il bandait ses muscles, tel une bête qui va sauter.* (Saint Exupéry) — *La lune sur un paratonnerre, tel un clown.* (J. Renard)
2. *Tel que* peut introduire une énumération développant un terme qui précède ; *tel* s'accorde avec ce terme : *Plusieurs langues, telles que le grec, le latin, l'allemand, etc.* (Académie)
3. Dans la locution adjectivale *tel quel* « sans changement », les deux mots s'accordent avec le nom : *Laissez les choses telles quelles.*

1.3 Aux frontières de l'adjectif

Indépendamment du problème des relatives dites « adjectives » (► p. 609), certaines catégories de mots posent la question, dans certains de leurs emplois, de leur statut adjectival.

1.3.1 Formes adjectivales du verbe

La forme adjectivale du verbe, à savoir le **participe** (► p. 379 et 383), peut donner lieu à des emplois adjectivaux.

a L'adjectif verbal

On appelle **adjectif verbal** la forme verbale issue du **participe présent** (► p. 379) :

| *Une nouvelle étonnante / très étonnante*

- ⊕ Elle se distingue du participe présent par le fait que, **pleinement adjectivée**, ① elle s'accorde en genre et en nombre, peut varier en degrés d'intensité et de comparaison, s'employer comme **attribut**, être **antéposée** au nom, et n'est plus apte à régir des compléments verbaux (*une nouvelle étonnante tout le monde).

Une fillette souriante. Je trouve cette histoire très plaisante.

Des variations morphologiques permettent d'ailleurs parfois de le distinguer du participe présent (-*quant* / -*gant* ; ...).

REMARQUE

À la différence du qualificatif, l'adjectif verbal ne peut jamais être antéposé : *une souriante fille.

Tableau récapitulatif

PARTICIPE	ADJ. VERBAL
fatigant	fatigant
convainquant	convaincant
adhérant	adhérent
pouvant	puissant
sachant	savant

- ⊕ Il ne s'agit pas là de règles véritables, car beaucoup de participes et d'adjectifs verbaux échappent à ce fonctionnement (ainsi les adjectifs verbaux *piquant* ou *exigeant*).

b Le participe présent

① Contrairement à l'adjectif verbal, le participe présent (► p. 379) est **invariable** en genre et en nombre, n'admet **pas de marque de degré** et est obligatoirement **postposé** au nom ; sa **complémentation** demeure typiquement **verbale** et il peut être paraphrasé par une **relative** avec verbe conjugué correspondant.

| *Une fillette souriant aux anges (= qui souriait aux anges)*

Pourtant ses **fonctions** peuvent être celles de l'**adjectif qualificatif** : épithète liée ou **apposition**, mais pas attribut :

| *J'étais navigation, navigation avant tout, brillant d'un feu pur et blanc, répondant à mille cascades, à fosses écumantes et à ravinements virevoltants, qui me pliaient et me plissaient au passage.* (Michaux) On notera les adjectifs verbaux épithètes *écumantes* et *virevoltants*.

c Le participe passé

Le participe passé (► p. 379 et 383) peut avoir un fonctionnement **adjectival** quand il est épithète ou apposé :

| *La poésie est ce fruit que nous serrons, mûri, avec liesse, dans notre main au même moment qu'il nous apparaît, d'avenir incertain, sur la tige givrée, dans le calice de la fleur.* (Char)

REMARQUE

De nombreux participes passés sont devenus de véritables adjectifs, reconnus tels par le dictionnaire (*ci-joint, ouvert, ordonné*, etc.).

- ⊕ Le participe passé peut être bien engagé dans la voie de l'adjectivation ou au contraire être encore très proche de son origine verbale. ① Sa complémentation, effective ou non, peut indiquer s'il a encore un fonctionnement verbal :

Il nous a montré sa chambre, très rangée, pour une fois. Le participe est complètement adjectivé comme le montre la gradation par *très*.

Sa chambre, rangée par sa soeur, était visible, pour une fois. Le participe est partiellement adjectivé, comme le montre sa complémentation (complément d'agent).

1.3.2 Adjectifs par conversion

D'autres éléments peuvent s'employer comme adjectifs (► p. 467) :

a Éléments variables

Ce sont d'une part les **formes issues de verbes** (► p. 216), dont le statut pleinement adjectival est confirmé par leur capacité à **varier en degrés** :

Il est très *méfiant* et *complètement blasé*.

Et d'autre part, pour les propriétés qu'ils dénotent, des **noms** et **groupes nominaux** employés **sans déterminant** car non rattachés à un référent :

Il est très *joueur* avec son air *canaille*
Il est très *bon public* Un film *tout public*

⊕ Pour les noms en fonction d'épithète, on parle de noms-épithètes (► p. 148)

b Éléments invariables

Il peut s'agir

• **d'emprunts**, adjectivaux ou non :

Une veste *kaki / chic / cool*.

• **d'adverbes** qui demeurent invariables :

Il est très *mal / au plus mal*. Les nuits *debout*.
Un garçon *bien* sous tous *rappports / comme il faut*.
Elle *prétend* ne fréquenter que des gens *bien*.

• de **syntagmes prépositionnels** à valeur adjectivale :

Un homme *à la page*. Une armoire *de style Louis XV*.

► REMARQUE

De tels syntagmes peuvent être détachés :

D'origine paysanne, Paumier est un maître-artisan qui a réussi. (E. Le Roy Ladurie)

• de **constructions absolues** (► p. 453), souvent détachées, parfois coordonnées à un adjectif :

Une gravure représentant un puissant navire, *toutes voiles dehors*... (Green)
Camille Pierrotte s'encourt vite, *toute confuse et le feu aux joues*. (Daudet)

• de **propositions ou compléments non verbaux** introduits par *comme* (sur l'analyse de ces constructions, ► p. 649) :

De solides études, *comme on n'en fait plus maintenant*, [...] lui ouvrirent toutes grandes les portes de l'École normale supérieure. (Daudet)
— Mon cher, vous allez voir, elle est tout à fait bien... Et habitée rien que par des gens *comme il faut* ! (Zola)
Il faut que tout se loue, n'est-ce pas ? même dans une maison *comme celle-ci*. (Zola)

1.4 Le groupe adjectival

L'**adjectif** peut recevoir des **compléments**, au sens large (compléments proprement dits et modificateurs). Il constitue alors le **noyau** d'un **groupe adjectival**. C'est l'**ensemble** de ce groupe qui sera porteur de la **fonction** adjectivale épithète, apposé, ou attribut.

Il est *content de lui*. Attribut du sujet.

J'ai besoin d'un collaborateur *aussi conscient des difficultés de la mission que moi*.

Épithète de *collaborateur*.

1.4.1 Compléments et modificateurs de l'adjectif

L'**adjectif** peut recevoir des **compléments de nature nominale** (nom, groupe nominal, pronom, infinitif, subordonnée conjonctive essentielle) **obligatoires** ou **facultatifs**, introduits par une **préposition** dont ils sont le régime :

Exempt de *défauts* Prêt à *partir* Conscient de *la difficulté*
Contente de *lui / d'avoir fini / qu'ils aient fini*.

Il peut aussi être modifié par des **adverbes** (► p. 405) :

Fin *prêt* Bien *content* Parfaitement *conscient de la difficulté*

1.4.2 Degrés de l'adjectif

L'**adjectif** peut **varier en degrés** (de **comparaison** ou d'**intensité**).

⊕ Dans ce cas, le syntagme adjectival est formé par l'adjectif, l'adverbe marquant le degré (► p. 403 et p. 405) et, le cas échéant, le **complément** spécifiant le point de comparaison :

Il est *peu / assez / relativement / très / extrêmement aimable*.
C'est le *plus aimable de tous tes amis*.
Il est *plus aimable que toi*.

► REMARQUE

Certains adjectifs sont par définition **non gradables** : *carré, circulaire, équestre*, etc. C'est notamment le cas des **adjectifs relationnels** (► p. 223) : *Une grammaire grecque*. C'est aussi le cas des adjectifs contenant déjà une **idée comparative** ou marquant un **degré extrême** : *ainé, principal, favori, premier, dernier*, etc.

a Degrés d'intensité : sans comparaison explicite

La variation en **intensité** de l'adjectif (ou **degré absolu**) se fait selon un continuum allant d'une **intensité faible** à une **intensité forte** et comportant plusieurs degrés. Divers **adverbes** permettent d'en exprimer les nuances :

Jeanne est à *peine malade, un peu malade, assez malade, très malade*.

1. Intensité faible

L'**intensité faible** peut être marquée par les **adverbes** et locutions adverbiales : (*un*) *peu, assez peu, à peine, faiblement, médiocrement, passablement*...

[...] que de sinécures n'eût-il pas accumulées ! s'il se fût vendu [...] à quelqu'un de ces ministres **passablement** honnêtes que nous avons vus se succéder ? (Stendhal)
 [...] une grande maison de quatre étages, dont la pierre gardait une pâleur **à peine** roussie (Zola)
 [...] le plaisir de faire une belle action **un peu** dangereuse (Stendhal)

2. Intensité moyenne

L'**intensité moyenne** peut être marquée par les **adverbes** et locutions adverbiales : *assez, moyennement, modérément, plutôt, presque, tout juste,...*

▮ *C'est que notre âme, hélas ! n'est pas assez hardie.* (Baudelaire)

REMARQUES

1. *Presque, tout juste*, marquent que la **qualité** n'est pas effectivement affectée au nom mais est proche de l'être. *Quasi(ment)* marque l'approximation dans l'affectation de la qualité.

Tout un monde lointain, absent, presque défunt (Baudelaire)

2. Les adverbes de faible et moyenne intensité peuvent servir à marquer par litote ou euphémisme un degré élevé.

C'est plutôt (= très) mauvais. Il est rentré passablement éméché (= complètement ivre).

3. Intensité forte

L'**intensité forte** peut être marquée par les **adverbes** et locutions adverbiales : *très, fort, trop, tout à fait, énormément, intensément, extrêmement, immensément...*

▮ *Il avait cessé d'être absolument négligeable* (H. Bazin)
Je suis tout à fait seul maintenant. (Ionesco)

REMARQUE

Le haut degré (*très malade*) est souvent appelé superlatif absolu.
Je refermai distraitemment le volume (je n'avais pas l'esprit très clair)
 (J-Ph. Toussaint)

b Degrés de comparaisons : avec comparaison explicite

1. Le comparatif ou degré relatif

La variation en comparaison de l'adjectif (ou **degré relatif** ou **comparatif**) comporte trois degrés : l'**égalité** (*aussi*), l'**infériorité** (*moins*), la **supériorité** (*plus*). Il permet d'**évaluer** le degré de la qualité dénotée par l'adjectif.

▮ *Paul est aussi grand que Pierre. Anne est moins malade qu'hier.*
Anne est moins malade que je ne le craignais.
Il est plus bête que méchant.

- ⊕ 1. Le **complément du comparatif** est introduit par le **morphème que** (sur sa nature, ► p. 603) ; il peut être de nature nominale ou propositionnelle et construire une corrélation comparative (► p. 657).

2. La comparaison peut porter

• la **même qualité** sur **deux référents** distincts, les référents de ces noms sont communément donnés comme des « parangons ou étalons » de la qualité dénotée par l'adjectif :

Paul est moins grand que Pierre.

Tu es plus laid qu'un crapaud ! Plus féroce qu'un tigre, plus stupide qu'un âne...
 (Ionesco) Le locuteur compare le degré de laideur, de férocité et de stupidité entre son interlocuteur et respectivement un crapaud, un tigre, un âne.

• **deux qualités** distinctes sur le **même référent** :

Paul est plus large que haut.

• **deux qualités** distinctes sur **deux référents** distincts :

Paul est plus large que Pierre n'est haut.

2. Le superlatif relatif

La **comparaison** peut se faire avec un ensemble d'êtres ou de choses ou, pour le même être ou la même chose, avec un ensemble de circonstances ; c'est le **superlatif relatif**. Il permet d'exprimer le **plus haut** (supériorité) ou le **plus bas** (infériorité) degré de la qualité dénotée par l'adjectif :

▮ *Jean est le moins grand de sa classe.*
C'est à ce moment-là qu'elle a été le plus triste.

Le superlatif relatif a la **même forme que le comparatif de supériorité ou d'infériorité**. Il s'en distingue seulement par la présence de l'**article défini** : *Il est plus savant. Il est le plus savant.*

- ⊕ 1. Lorsque le superlatif relatif **précède le nom**, il n'a pas de marque qui le distingue du comparatif :

C'est le plus beau film que j'aie vu. L'article est celui qui détermine le nom.

Mon plus grand souhait.

Mais : *C'est le film le plus beau que j'aie vu. Mon souhait le plus grand.*

Il n'y a pas de marque non plus dans : *Ce qu'il y a de plus beau.* Mais : *le plus beau qu'il y ait.*

2. Le **complément du superlatif** est introduit par la **préposition de** de sens **partitif** qui marque l'extraction de sa classe de l'élément porteur de la qualité exprimée au superlatif : *le meilleur (pain) des pains / de Paris.*

Parfois, ce **complément** fait l'objet d'une **ellipse** : *C'est le pain le meilleur (des pains).*
 Parfois c'est l'**objet** extrait qui fait l'objet d'une ellipse pour éviter la répétition : *C'est (le pain) le meilleur des pains.*

REMARQUE

Dans le superlatif relatif, l'article varie quand on compare plusieurs êtres ou choses.
C'est la plus heureuse des femmes, c'est la femme la plus heureuse (= la plus heureuse de toutes).

L'article ne varie pas quand on compare l'état d'un seul être ou d'une seule chose dans des circonstances ou des moments différents.

C'est en vacances qu'elle est le plus heureuse (= surtout heureuse, heureuse le plus possible).

Cette règle n'est pas toujours respectée dans l'usage courant. Mais, lorsque *le plus* se rapporte à un adverbe (► p. 394), l'invariabilité de l'article s'impose : *Ce sont eux qui sont venus le plus tôt.*

C Expression des degrés

L'expression des degrés peut être marquée sur le plan **syntactique** par des formes **analytiques** ou sur le plan **morphologique** par des formes **synthétiques**.

1. Formes analytiques

Les degrés s'expriment ordinairement au moyen d'**adverbes**, comme on l'a vu dans les exemples ci-dessus.

- + Le même procédé est utilisé pour des adverbes (*très souvent, plus souvent*), ou pour des verbes (*bavarder un peu, bavarder plus que...*). ▶ pp. 403-405.

2. Formes synthétiques

Cependant, dans d'autres langues et notamment en latin, certains degrés des adjectifs (et des adverbes : ▶ p. 394) sont exprimés par des **désinences** ou des **formes spéciales**. Il y en a quelques traces en français¹.

- Le **comparatif de supériorité** et le **superlatif relatif de supériorité** de *bon, petit, mauvais* ont des formes spéciales, *meilleur, moindre* et *pire*.

Ce vin est *meilleur*. Mon *meilleur* ami.
Son mal n'est pas *moindre* que le vôtre. (Académie)
Le *moindre* bruit l'effraie. Le remède est *pire* que le mal.

- + *Moindre* et *pire* ne s'emploient que dans des cas limités et surtout dans un écrit soutenu. On dit ordinairement *plus petit* (surtout pour ce qui est mesurable) et *plus mauvais* :

Cette chambre est *plus petite*. Sa santé est *plus mauvaise* que jamais.
Sur les rapports de *pire* et de *pis*, ▶ p. 394.

- Le **haut degré (superlatif absolu)** se marque parfois par le suffixe *-issime*. En dehors de *rarissime*, de *richissime*, et de certaines épithètes honorifiques (*illustriissime*, etc.), *-issime* appartient à la langue littéraire, où il sert notamment à des effets plaisants.

Un gros monocle, pour gens *myopissimes*. (A. Allais)

Le haut degré se marque aussi par des éléments de **composition** (cf. aussi les adverbes ▶ p. 392) : *surfin, archifou*, etc.

2. Les fonctions de l'adjectif

L'adjectif peut occuper différentes fonctions selon qu'il est un **constituant du groupe verbal** ou du **groupe nominal**.

2.1 L'adjectif attribut

L'**adjectif qualificatif** est apte à construire une **prédication** : il est **attribut** et comme tel **constituant obligatoire du groupe verbal** qui forme le prédicat.

| Cette robe est *blanche*. Je trouve cette robe *élégante*.

2.1.1 Adjectif attribut du sujet

Sur la fonction de l'adjectif attribut du sujet, ▶ p. 466 et suiv. et sur la place de l'adjectif attribut du sujet, ▶ p. 468.

2.1.2 Adjectif attribut de l'objet

Sur la fonction de l'adjectif attribut de l'objet, ▶ p. 470.

2.2 L'adjectif épithète

2.2.1 Définition

L'**adjectif** (éventuellement accompagné de ses compléments) peut constituer une **des expansions du nom** : il est alors **épithète du nom** auquel il est **lié**, et comme tel est un **constituant facultatif du groupe nominal**.

| [...] l'aube *muette* dans sa plume, comme une *grande chouette fabuleuse* en proie aux souffles de l'esprit, enflait son corps de *dahlia blanc*. (Saint-John Perse)

- + Certains adjectifs épithètes apportent, au plan sémantique, une **information non essentielle**, ils sont dits **explicatifs**, donc aisément **supprimables**. D'autres apportent une **information nécessaire** à l'identification du référent ou sans laquelle l'énoncé est dénaturé ; ils sont **non supprimables**. On peut reprendre l'opposition faite pour les relatives (**explicatives / déterminatives ; accidentelles / essentielles**, ▶ p. 611-612) :

Je cherche le chat noir de ma grand-mère. Si ma grand-mère n'a qu'un chat, l'épithète est **explicative**, facultative ; on peut la supprimer sans réduire le sens de l'énoncé. Mais si ma grand-mère a plusieurs chats de couleurs différentes, alors *noir* est une information importante sans laquelle l'énoncé est frappé d'incomplétude : **je cherche le chat de ma grand-mère (mais lequel ?)*. L'épithète est alors **déterminant**.

Je cherche un chat noir de ma grand-mère. Ici, *noir* ne peut prétendre servir à l'identification du référent puisqu'il est indéfini. Mais si le locuteur veut signifier que tout en ignorant au juste de quel chat noir il s'agit, il cherche tout de même un chat noir (parmi les chats de sa grand-mère, un des chats noirs) alors l'épithète est **essentielle** et non supprimable.

1. Les comparatifs *meilleur, moindre* et *pire* continuent les comparatifs latins *meliores* (accusatif de *melior*), *minor* et *pejor*. — Le suffixe *-issime* est emprunté au latin *-issimus* et à l'italien *-issimo*. Le français a emprunté aussi des comparatifs latins comme *supérieur, inférieur*, etc. (▶ p. 228), mais ils ne se construisent pas comme des comparatifs français (Comparer *plus grand que lui* et *supérieur à lui*). — Des superlatifs ont été aussi empruntés au latin : *minime, infime*, etc.

Comment distinguer l'attribut de l'objet de l'épithète de l'objet ?

L'adjectif attribut de l'objet n'est pas séparé du nom qu'il prédique par un verbe copule (► p. 470). Ce qui peut prêter à confusion, en particulier dans certaines constructions du verbe *avoir* :

Attribut : *Giton a le teint frais* (La Bruyère)

Attribut ou épithète ? *Giton a un jardin frais. Il boit son café chaud.*

Épithète : *Giton aime son petit jardin frais. Ils n'ont pas apprécié ses résultats insuffisants.*

1. Le verbe *avoir* se construit avec un attribut du COD, lorsque ce COD, nécessairement actualisé par un déterminant défini (ici, *le*) est une **partie constitutive du sujet** (ici *teint* est une partie de *Giton*). Trois tests permettent de vérifier la fonction de l'adjectif :

a) L'adjectif attribut n'est **pas supprimable** : (**Giton a le teint*) au contraire de l'épithète : *Giton a un jardin. Giton aime son jardin. Ils n'ont pas apprécié ses résultats.*

Mais il y a discussion pour *Il boit son café* selon l'information que l'on veut véhiculer.

b) L'adjectif attribut n'est **pas pronominalisable** avec le COD (*Il l'a frais*) au contraire de l'épithète (*Il en a un. Il l'aime. Ils ne les ont pas appréciés.*)

c) Enfin, le test de l'**antéposition** fait apparaître le degré de solidarité de l'adjectif avec son support quand il ne s'agit pas du verbe *avoir* : l'attribut déplacé sort du GN, en se plaçant avant le déterminant car il n'est pas un constituant interne du GN tandis que l'épithète ne peut être déplacée avant le déterminant.

? *Giton a frais le teint.* (Tour ancien aujourd'hui inusité) Attribut

**Giton aime frais son jardin. Giton aime son frais jardin.* Épithète

Mais la discussion demeure pour : *Il boit son café chaud => Il le boit.* Ou : *Il le boit chaud ?*

2. Cependant, lorsque le COD du verbe *avoir* est une **partie constitutive du sujet** mais se construit avec un **déterminant indéfini**, le contexte seul permet de lever l'ambiguïté ; car en emploi contrastif, l'adjectif peut encore être attribut :

Giton a des cheveux gris. Épithète si le sens est : *ses cheveux en général sont gris.*

Attribut si le sens est contrastif : *mais il en a aussi des blancs et des noirs...*

Il a des résultats insuffisants. Épithète si le sens est : *ses résultats en général sont insuffisants.* Attribut si le sens est contrastif : *mais il en a aussi de bons...*

Enfin, dans un cas comme : *Je cherche le garçon aux yeux bleus*, nous retrouvons une structure **attributive** sous-jacente (Voir construction absolue ► p. 453) au sein du complément du nom *garçon*. Il s'agit d'une prédication seconde paraphrasable par : *Je cherche le garçon qui a les yeux bleus*, où *bleus* est attribut de l'objet yeux.

2.2.2 Place de l'épithète

Quand l'épithète est attachée **directement** au **nom**, elle se place régulièrement, en français, **après le nom**. Mais certains adjectifs peuvent ou doivent se placer **devant le nom** (et après le déterminant), tandis que d'autres peuvent ou doivent suivre le nom.

► REMARQUE

1. Nous n'envisagerons ici que la langue courante. Les écrivains s'en écartent souvent : *Comme une jaune maçonnerie persane.* (Proust) L'antéposition stylistique de cet adjectif objectif régulièrement postposé souligne la subjectivité et le lyrisme du regard du narrateur.

2. L'adjectif épithète n'a pas d'aptitude à se placer devant le déterminant (ci-dessous ► p. 224). Mais l'adjectif *feu* peut se placer devant le déterminant : *Feu mon oncle.* Comparez *tout* (► p. 193) : *Toute la maison. Tous les habitants.* Quant à *seul(e)*, devant le déterminant, il est en **emploi adverbial** et signifie *seulement* : *Seule la fille du médecin a réussi l'épreuve* (► p. 390).

a Adjectifs toujours postposés au nom

On peut observer en outre que sont **postposés** :

1° Les adjectifs spécifiant une propriété **objective** :

• les adjectifs **classifiants** (► p. 210. et aussi ► p. 705), indiquant notamment la forme ou la couleur.

| *Une ligne courbe.* *Un champ carré.* *Le drapeau blanc.*

• et les adjectifs **relationnels** (► p. 225), dérivés d'un nom propre ou d'un nom commun indiquant la relation à une catégorie objective, religieuse, sociale, administrative, technique, etc.

| *Une tragédie cornélienne.* *Le peuple juif.* *Les prérogatives royales.*
| *L'électricité statique.* *Le principe monarchique.*
| [...] les nuits avec leur poudroïement **stellaire** (J. Grosjean)

2° Beaucoup de **participes** pris adjectivement, a fortiori quand ils sont pourvus d'un complément.

| *Un adversaire redouté.* *Des sables mouvants.*
| *Tu [...] poses sur les yeux fatigués des villages*
| *La bonne taie d'un long sommeil de bois dormant* (R.-G. Cadou)
| *Sombre épouse confite en dévotion* (San Antonio)

3° En général, pour des raisons rythmiques, l'adjectif **polysyllabique** accompagnant un nom monosyllabique.

| *Un vers harmonieux.*
| *La vie inexprimable.* (Char)

4° De même, les **épithètes ayant un complément** (lui-même long, ainsi les adverbes autres que *si, tout, très, trop*) ou **coordonnées entre elles** :

| *Une ouverture extrêmement longue / longue de trois centimètres.*
| *les œufs tiquetés de vert* (Saint-John Perse)
| *les pouces industriels et malveillants* (Césaire)

b Adjectifs toujours antéposés au nom

1° Les adjectifs très courants, la plupart **monosyllabiques**, *petit* (et *moindre*), *vieux*, *bon* (et *meilleur*), *grand*, *joli*, *autre*, *mauvais* (et *pire*), *jeune*, *gros* et *beau*, ainsi que *demi* et *mi* (► p. 235).

| *Un bel appartement.* *Une bonne élève.* *Une grande usine.*

REMARQUES

- L'adjectif antéposé et le nom forment alors des groupes plus ou moins **lexicalisés** : *un grand homme, une petite fille, un gros mangeur* dont le sens se défait si l'on postpose l'adjectif.
- Plusieurs de ces adjectifs (*grand, beau, bon, gros, petit...*) se dotent aussi d'effets de sens **modaux subjectifs** (cf. ce chapitre ► p. 210) qu'ils perdent tout à fait là encore dès lors qu'ils sont postposés.

2° L'adjectif ordinal

| *Le vingtième siècle. Leur troisième fille.*

3° Les épithètes de nature

| *La blanche colombe, de vertes prairies, le bouillant Achille*
| *Ils semblaient par instants s'échouer comme les blanches méduses.* (Gracq)

L'adjectif, redondant, explicite une des propriétés appelées par la définition même du nom (une colombe est nécessairement blanche, les prairies sont idéalement vertes). C'est une figure de rhétorique qui construit des **stéréotypes** que la langue littéraire valorisait à une certaine époque.

C Adjectifs à place variable

1° Certains adjectifs, autres que les adjectifs courts (► p. 225), ont un **sens différent**, selon qu'il suivent ou qu'ils précèdent le nom (leur sens est souvent figuré).

- ⊕ Quand ils précèdent, ils signalent la **subjectivité** du locuteur et parmi eux, certains construisent les adjectifs en emploi modalisateurs, ou « adjectifs **modalisateurs** » (► p. 210). Ce sont des adjectifs affectifs et évaluatifs :

Un brave homme, un homme brave
Un certain mépris, un mépris certain
Un chic type, un type chic
Une fine mouche, une aiguille fine
Une noble femme, une femme noble
Un pauvre homme, un homme pauvre
Son propre linge, du linge propre

2° D'autres **ne changent pas de sens** mais signalent la présence subjective du locuteur et se dotent d'une valeur **intensive** :

| *Une terrible fin, une fin terrible*
| *En face d'Herminien et d'Albert [...] sur la lourde masse de sa chevelure, dont la poitrine se souleva avec la merveilleuse lenteur de ses jambes, elle se découpa juste sur le disque du soleil levant [...] comme une vivante cariatide.* (Gracq)

2.3 L'adjectif apposé

Le syntagme adjectival peut également être **détaché du nom ou du pronom**, ce que marque la typographie à l'écrit et la pause à l'oral, et lui être associé sans verbe copule : la grammaire traditionnelle parle d'**épithète détachée**.

| *Le paysan, furieux, leva la main.* (Maupassant)
| *Arnoux, attendri par tant d'affection, l'emmena cinq ou six fois dîner au restaurant.* (Flaubert)

Ce n'est pas un **modifieur** du nom, mais du **syntagme nominal** ou pronominal **tout entier**. Il est alors **mobile** dans la phrase. Il peut aussi précéder le syntagme nominal ou pronominal ou s'en écarter davantage encore.

2.3.1 Le groupe de rattachement est sujet

• si le groupe de rattachement est **sujet nominal**, il le précède ou le suit ; si le sujet est un pronom, il le précède immédiatement ou plus lointainement, si aucune ambiguïté n'est possible :

| *Tranquilles cependant, Charlemagne et ses peux*
| *Descendaient la montagne et se parlaient entre eux.* (Vigny)
| *Encadré d'une chevelure blonde, son visage ressemble à celui du Bébé Cadum.* (Simon)
| *Et tu marchais souriante / Épanouie ravie ruisselante / Sous la pluie* (Prévert)

REMARQUE

La clarté demande que l'adjectif (notamment le participe) placé au commencement de la phrase se rapporte au **sujet** de cette phrase.

° *Très distraite, le sens des réalités lui manque.* Mais : *Très distraite, elle n'a pas le sens des réalités.*

° *Connaissant votre générosité, ma demande ne saurait être mal reçue.* Mais :

° *Connaissant votre générosité, j'espère que vous ne repousserez pas ma demande.*

° *Étant tombé sur la tête, le médecin m'a donné un certificat.* Mais : *Étant tombé sur la tête, j'ai reçu de mon médecin un certificat.*

2.3.2 Le groupe de rattachement n'est pas sujet

• il le suit si le groupe de rattachement occupe **une autre fonction**, mais peut en être disjoint par un pronom complément :

| *Il revit Cyprien dans la salle, occupé à laver le pied d'un enfant blessé.* (Yourcenar)

- ⊕ 1. Ce **syntagme adjectival** (le cas est aussi fréquent avec les participes en emploi adjectival) **apposé** s'apparente moins à l'épithète qu'à l'**attribut**. Il entretient en effet avec le syntagme nominal ou pronominal de rattachement une **relation attributive sous-jacente et secondaire**.

Cette **prédication secondaire** (► p. 455), insérée dans la première intervient souvent pour justifier l'énonciation principale. Aussi l'adjectif détaché, constituant facultatif, a-t-il la **valeur circonstancielle** (cause, manière, concession, hypothèse...) d'une explication, d'une justification. Il évoque une propriété transitoire, valable uniquement durant le temps de la prédication première.

Silencieux, ils regardaient la pluie tomber (nuance de manière).

Fatigué, il a dû renoncer à venir (nuance de cause).

Fatigué pourtant, il a tenu à venir (nuance de concession).

Comparez avec l'emploi du gérondif : ► p. 379.

- L'épithète jointe au prédicat peut perdre le contact avec le nom et devenir un complément du verbe, c'est-à-dire un **adverbe** (► p. 394) :

La neige tombe dru. (À côté de : *La neige tombe, drue.* Voir aussi l'exemple de Prévert ► p. 227)

3. Les marques de genre et de nombre de l'adjectif et l'accord

Si le **genre** et le **nombre**, qui signalent l'**accord** de l'adjectif avec son support, sont en règle générale **marqués à l'écrit**, ils ne sont pas toujours nécessairement perceptibles à l'**oral**. Certains adjectifs en outre sont **invariables** en genre et / ou en nombre.

► REMARQUE

Le masculin singulier est, pour l'adjectif, la forme indifférenciée, neutralisée, et celle qui représente l'adjectif (comme l'infinitif représente le verbe) en dehors de ses réalisations dans la phrase, par exemple dans un dictionnaire.

3.1 Les marques du féminin

3.1.1 Règle générale

À l'écrit, on obtient souvent le féminin en ajoutant un **-e** à la forme du masculin.

Un manteau *bleu*. Une robe *bleue*.
Un conseil *banal*. Une remarque *banale*.
Un haut mur. Une haute muraille.

► REMARQUE

Sur le féminin, à l'oral, du point de vue phonétique, voir ce qui a été dit du nom au ► p. 136.

3.1.2 Variation en genre marquée seulement à l'écrit

a Ajout d'un -e sans autre modification

1° C'est le cas des adjectifs qui se terminent au masculin par une **voyelle -i, -u, -eu, -é** :

bleu, bleue joli, jolie charnu, charnue salé / salée

► EXCEPTION

Aigu, aiguë voit son e marqué d'un **tréma**, signe diacritique, afin d'indiquer la prononciation du **-u** précédant à l'oral dans la mesure où il suit un **g** : *-guë [gy]* et non [g]. Cependant, le Conseil supérieur de la langue française recommande plutôt *-güe : aiguë*. ► p. 71.

2° Le féminin de certains adjectifs terminés par une consonne se marque également par le simple ajout d'un **-e** après la consonne : adjectifs en **-al, -il, -eul, -eur**

Banal, banale
Seul, seule
Vil, vile
Meilleur, meilleure

► REMARQUE

Parmi les adjectifs en **-eur**, seul le comparatif meilleur et dix adjectifs empruntés au latin (où ils étaient des comparatifs) font leur féminin selon la règle générale : *antérieur, postérieur ; citérieur, ultérieur ; extérieur, intérieur ; majeur, mineur ; supérieur, inférieur*. Pour les autres, ► p. 236.

b Ajout d'un -e et modification de la consonne finale

En même temps que par l'**ajout d'un -e**, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par une **modification graphique de la consonne finale**. Mais, cette modification n'est pas perceptible à l'oral, où ces adjectifs ont la même forme au masculin et au féminin.

1° **Redoublement de -l-** pour les adjectifs en **-el [ɛl]** et en **-eil [ɛj]** : *Cruel, cruelle. Pareil, pareille*. Il en est de même pour *nul, nulle* (adjectif ou déterminant).

2° **Modification de la consonne finale pour les adjectifs en -c** qu (► p. 66) : *ammoniac, caduc, public, turc : caduc, caduque, etc.* (En outre, *grec, grecque*.)

► EXCEPTION

Le **-c** est muet dans *franc* (peuple) => *franque*. Il se prononce dans les autres adjectifs, qui ne varient donc pas en genre dans l'oral.

c Ajout d'un -e et d'un accent grave

Ceci vaut pour les adjectifs en **-er** qui articulent le **-r** au masculin **-ère** (avec accent grave) : *amer [AmɛːR], amère. Cher, chère. Fier, fière*.

3.1.3 Variation en genre marquée à l'écrit et à l'oral

a Ajout d'un -e sans modification de la consonne finale mais avec modification de la prononciation

1° L'ajout du **-e** amène la **prononciation de la consonne finale muette** du masculin **-t, -d, -l, -s** : *petit, petite ; délicat, délicate ; vert, verte ; lourd, lourde ; saoul, saoule ; mauvais, mauvaise ; précis, précise*.

► REMARQUES

- Dans certains cas, cela entraîne l'ouverture de la voyelle qui précède cette consonne : *idiot, idiote*.
- Le **-s** est sonorisé par l'ajout de la voyelle **e** : [s] => [z].

2° L'ajout du **-e** amène la prononciation du **-r** muet du masculin et l'ajout d'un **accent sur la voyelle précédente** dans les adjectifs en **-er ère** (avec accent grave) : *Léger [lɛʒɛ], légère [lɛʒɛːR]*.

► EXCEPTIONS

► p. 228 ci-dessus.

3° L'ajout du **-e** amène la **dénasalisation de la voyelle finale -on, -an, -un, -in** pour certains adjectifs :

[õ] [A] : *persan [pɛRsõ], persane [pɛRsAn]* ;
[õ] [ɔ] : *mormon [mɔʁmõ], mormone [mɔʁmɔn]* ;
[œ] [y] : *commun [kɔmœ], commune [kɔmyɛn]*.

En [ɛ], avec deux aboutissements.

- [ɛ] dans les adjectifs terminés par *-ain, -ein, -en* : *hautain* [otɛ̃], *hautaine* [otɛn] ; *plein* [plɛ̃], *pleine* [plɛn] ; *persan, persane* (ci-dessus).
- [i] dans les adjectifs terminés par *-in* : *voisin* [vwAzɛ̃], *voisine* [vwAzin].

► EXCEPTION

Paysan, chouan, rouan, valaisan, veveysan doublent la consonne finale au féminin : *pay-sanne*, etc. *Bénin, malin* remplacent le *-n* par *-gne* : *Bénin* [benɛ̃], *bénigne* [beniʁ] ; *malin, maligne*.

b Ajout d'un *-e* avec redoublement de la consonne finale et modification de sa prononciation

1° Redoublement de *-l-* : *gentil* [ʒɑ̃ti], *gentille* [ʒɑ̃tij].

2° Redoublement de *-n-* avec dénasalisation

Du point de vue de la prononciation, les adjectifs terminés au masculin par une voyelle nasale en *-en, -on* subissent deux modifications au féminin : apparition d'une consonne nasale [n] et dénasalisation de la voyelle : *ancien, ancienne* ; *bon, bonne*.

► EXCEPTIONS

En plus de *mormon, mormon* (► p. 137), on écrit plus souvent *lapone, lettone, nipponne*, que *laponne*, etc.

3° Redoublement de *-t-*

a) Pour les adjectifs en *-et* : *Muet* [mɥɛ], *muette* [mɥɛt].

► EXCEPTIONS

Les neuf adjectifs *complet, incomplet, concret, désuet, discret, indiscret, inquiet, replet, secret* (qui n'ont pas étymologiquement le suffixe *-et*) ont un féminin en *-ête* (avec accent grave) : *Complet, complète*.

b) Pour les adjectifs *boulot, maigriot, pâlot, sot, vieillot* : *Boulotte*, etc. En outre, il y a ouverture de la voyelle : *Sot* [so], *sotte* [sɔt].

► EXCEPTIONS

Les autres adjectifs en *-ot* et les adjectifs en *-at* ne redoublent pas le *-t* : *Idiot, idiote* ; *délicat, délicate*.

4° Redoublement de *-s-* : *bas, gras, las, épais, gros, métis* : *Basse*, etc. De même dans *exprès, profès* (où l'accent disparaît au féminin) : *Expresse, professe*.

c Ajout d'un *-e* avec remplacement à l'écrit de la consonne finale

En même temps que par l'addition d'un *-e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le **remplacement de la consonne finale** du masculin.

1° *f v* : *Naïf, naïve*. (Avec addition d'un accent grave : *Bref brève*.)

2° *x s, ss ou c* :

– *s* [z] : pour les adjectifs en *-eux* (sauf vieux : ► p. 231) et pour *jaloux* : *Heureux, heureuse* ; *jaloux, jalouse*.

– *ss* [s] dans : *faux, fausse* ; *roux, rousse*.

– *c* [s] dans : *doux, douce*.

3° *s c ou ch*

– *c* [s] dans : *tiers, tierce*

– *ch* [ʃ] dans : *frais, fraîche* (avec accent circonflexe : ► voir cependant p. 70).

4° *c ch* pour : *blanc, franc* (« qui a de la franchise ») : *Blanc, blanche* (avec en outre un

5° *g gu* (*u* diacritique) pour marquer la prononciation du *g* en [g] devant *e* (► p. 68) pour : *Long* [lɔ̃], *longue* [lɔ̃:g] ; *oblong, oblongue*.

d Ajout d'un *-e* avec modification de la syllabe finale

En même temps que par l'addition d'un *-e*, certains féminins se caractérisent par des phénomènes divers, touchant toute la syllabe finale.

1° Remplacement de *-eau* [o] par *-elle* [ɛl] dans *beau, nouveau, jumeau* : *Beau, belle*. En outre, *fou* [fu] *folle* [fɔl] ; *mou* [mu] *molle* [mɔl] ; *vieux* [vjø] *vieille* [vjɛj].

► REMARQUE

Les cinq adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux* ont gardé devant un nom commençant phonétiquement par une voyelle les anciens masculins *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, qui se prononcent comme les féminins : *Un bel appartement. Un vieil habit*. ► p. 53.

Les masculins normaux reparaissent quand il y a disjonction, par exemple devant un *h* aspiré : *Un vieux Hollandais*. ► p. 54.

3.1.4 Variation en genre non marquée à l'écrit et à l'oral

a Les adjectifs épiciens

Les adjectifs dits **épiciens**, terminés par un *-e* au masculin, ne varient ni dans l'écriture ni dans la prononciation quand ils sont employés au féminin.

! *Un livre utile. Une chose utile.*

► EXCEPTIONS

Les adjectifs obtenus par conversion de noms : *maître* et *traître* font leur féminin comme le nom (► p. 138) : *maîtresse, traîtresse*.

La maîtresse branche. Une manœuvre traîtresse.

b Les autres adjectifs invariables

Ils le sont en genre et en nombre. ► p. 233, et suivants.

3.1.5 Cas particuliers

a Adjectifs employés à un seul genre

Certains adjectifs ne s'emploient qu'avec **des noms d'un seul genre** et ne connaissent donc pas la variation en genre.

• Sont **inusités au masculin** : (*bouche*) *bée*, (*ignorance*) *crasse*, (*œuvre*) *pie*, (*rose*) *trémière*.

• Sont **inusités au féminin** : (*nez*) *aquilin*, *benêt* [bøne], (*pied*) *bot*, (*vent*) *coulis*, (*feu*) *grégeois*, (*pont-*)*levis*, (*yeux*) *pers*, *preux*, (*hareng*) *saure*, (*papier*) *vélin*.

- ⊕ De même *sauveur*, *vainqueur* et *hébreu*, pour lesquels on recourt à d'autres adjectifs si l'on a besoin d'un féminin : *salvatrice*, *victorieuse*, *juive* ou *hébraïque* (qui ne se dit que pour des choses) : *La religion juive*, *la langue hébraïque*.

b Adjectifs issus du latin

On donne parfois à *maximum*, *minimum*, *optimum* [-om] leur féminin latin :

- l *La température maxima* (ou même, au pluriel : *Les températures maxima*).

Il est préférable de considérer que ces adjectifs ne varient qu'en nombre : *La température maximum*. *Les températures maximums*. — On dit aussi : *La température minimale*. *Les températures maximales*.

3.2 Les marques du pluriel

3.2.1 Marques uniquement écrites

a Règle générale : ajout d'un -s

On marque le pluriel en ajoutant **s** à la forme du singulier.

- l *Un vin pur*, *des vins purs*. *L'eau pure*, *les eaux pures*.

► REMARQUES

- Cette règle s'applique notamment à tous les adjectifs féminins.
- Cet -s est muet. Mais on entend [z] en liaison : *Les petits enfants* [pti z äfä].

b Ajout d'un -x sans autre modification

Beau, *nouveau*, *jumeau*, *hébreu* prennent un -x au pluriel.

- l *De beaux sentiments*. *Des textes hébreux*. (Mais : *Des yeux bleus*.)

► REMARQUE

Cet -x est muet. Mais on entend [z] en liaison : *De beaux enfants* [bo z äfä].

3.2.2 Marques orales et écrites

Cela concerne la plupart des adjectifs en *-al* [Al] qui changent au pluriel masculin cette finale en *-aux* [o].

- l *Un homme loyal*, *des hommes loyaux*.

► EXCEPTIONS

Bancal, *fatal*, *natal* et *naval* ont leur pluriel en *-als* : *Des combats navals*.

Il y a de l'hésitation pour certains adjectifs (*glacial*, *nasal*, *pascal*...), mais *-aux* semble prévaloir en général.

Tonal a un pluriel *tonals* dans les dictionnaires ; mais les musicologues préfèrent *tonaux*. *Banal*, terme de droit féodal, fait au pluriel *banaux* : *Des fours banaux*. — Dans le sens ordinaire, *banals* l'emporte : *Des compliments banals*. (De Gaulle)

3.2.3 Pas de variations écrites ni orales

Les adjectifs terminés au singulier par **-s** ou **-x** ne varient pas au pluriel.

- l *Un mot bas* et *haineux*. *Des mots bas* et *haineux*.

3.3 Les adjectifs invariables

3.3.1 Adjectifs de couleur

Les adjectifs de couleur sont **invariables** dans les cas suivants.

a Syntagmes adjectivaux

Quand ce sont des **syntagmes adjectivaux** : adjectif + adjectif subordonné, adjectif subordonné + adjectif, adjectif (+ de) + nom.

- Des yeux bleu clair*.
Le pavement est de carreaux vert jaune. (Pieyre de Mandiargues)
Une redingote gros bleu. (Audiberti)
Des gants jaune paille. *Soie gris de lin*. (Balzac)

- ⊕ Cependant, quand le syntagme est constitué d'un adjectif + **et** + un adjectif (ou nom employé adjectivement), on peut considérer qu'il s'agit, soit d'une seule indication, et on laisse les mots invariables, — soit de deux indications distinctes, que l'on rapporte indépendamment au nom, et les adjectifs varient.

- Un de ces grands papillons bleu et noir*. (Green)
Les gros bouquins rouge et or. (Martin du Gard)
Les vaches blanches et noires. (Gracq)
Une salle de bains noire et or. (Colette)

b Syntagmes nominaux en emploi adjectival

Quand ce sont des **noms** ou des **syntagmes nominaux** employés comme des adjectifs (comparer ► p. 234).

- Longs filets orange*. (Vian)
Des rubans cerise, jonquille, ocre.
Des vestes ventre de biche.

► EXCEPTIONS

Écarlate, *mauve*, *pourpre*, *rose*, devenus adjectifs, varient : *Des rubans mauves*. — Sur *kaki*, ► p. 236.

► REMARQUES

- Châtain*, masculin tiré de *châtaigne*, s'emploie aussi avec des noms féminins. Mais *châtaine* se rencontre :

- Une épaisse moustache châtain*. (Pagnol)
Une paire de moustaches châtaines. (Gide)

- En dehors des cas ici décrits, les adjectifs de couleur varient comme les adjectifs ordinaires : *Des vestes vertes, noires, rouges*.

3.3.2 Adjectifs composés de deux adjectifs

Le **premier élément** est **invariable**

a Quand il reçoit par la finale -o, une forme propre à la composition

Les populations **anglo-saxonnes**.
Des poèmes **héroï-comiques**.

b Quand l'adjectif composé est un dérivé d'un nom composé

La cour **grand-ducale**. Les civilisations **extrême-orientales**.
Les théories **libre-échangistes**. La population **franc-comtoise**.
Une association **franc-maçonne**.

► REMARQUE

Mais au masculin pluriel, la première partie de l'adjectif est souvent mise au pluriel :
Des journaux **francs-maçons**. Les paysans **francs-comtois**. (Stendhal)

c Quand le premier adjectif équivaut à un adverbe (comparer ► p. 234)

Une fille **nouveau-née**. Des personnes **haut placées**.
Des fillettes **court-vêtues**. (De même : Une fille **mort-née**.)

► REMARQUES

Nouveau devant un participe passé substantivé varie, sauf dans *nouveau-né* :

Des **nouveaux mariés**. Les **nouveaux venus**. (Mais : Des **nouveau-nés**.)

2. Selon un ancien usage, on fait souvent varier le premier terme, bien qu'il soit en emploi adverbial (► **ci-dessous d**), dans *large ouvert*, *grand ouvert*, *raide mort*, *bon premier*, *premier-né*, *dernier-né*, ainsi que *frais* précédant un participe.

Des **fenêtres larges ouvertes**.

Une **escadrille** [...] **fraîche** arrivée d'Italie. (Malraux)

Mais l'usage est hésitant : La **fenêtre** et les **persiennes grand ouvertes**. (M. Butor)

3. *Tout-puissant* suit la règle ordinaire de tout : ► p. 204.

4. Si les adjectifs sont dans un rapport de coordination, ils varient tous deux : Des **paroles aigres-douces** (= *aigres et douces*). — Si le premier élément est un mot invariable, l'adjectif seul varie : Les **avant-dernières pages**.

d Adjectifs employés adverbialement

Les adjectifs **employés adverbialement** avec un verbe restent invariables (► p. 394).

► Ces étoffes **coûtent cher**. Ces personnes **voient clair**.

► REMARQUE

Tout court est invariable aussi dans le sens de « sans autre précision » :

Là n'est peut-être pas la « **vérité dramatique** », mais la **vérité tout court**. (Montherlant)

Haut et *bas* sont aussi des adverbes dans : *Haut les mains ! Haut les cœurs ! Bas les armes ! Bas les pattes !*

e Adjectifs occasionnels

Les **adjectifs occasionnels** sont souvent laissés invariables.

⊕ Ce sont des adjectifs obtenus par conversion (► p. 97)

1. Adverbes en emploi adjectival (► p. 218)

► Une femme **bien**, les gens **bien**. Les portières **avant**.

2. Noms ou syntagmes nominaux en emploi adjectival

► La porte **sud**. Des airs **bonhomme**. Une voiture **bon marché**.
Des fauteuils **Empire**. Des manières **bon enfant**. (Comparer ► p. 233)

► REMARQUE

L'adjectivation peut être **complète** et dans ce cas les mots varient :
Des fêtes **monstres**. Moissons **géantes**. (Zola)

3. Éléments de composition, comme *extra*, *maxi*, *mini*, *super*, *ultra*.

► Des poudriers **mini**. Des vacances **super**.
Des dîners **extra**. (Maupassant)

f Cas particuliers

1. Demi et semi

• Placés **devant un nom**, ils sont **invariables** (ils sont suivis d'un **trait d'union**).

► Une **demi-heure**. Deux **demi-douzaines**. Les **semi-voyelles**.
(De même : La **mi-carême**, la **mi-janvier**.)

• **Demi** placé **après le nom**, auquel il est joint par et, **s'accorde** en genre avec ce nom (mais il reste naturellement au singulier).

► Deux heures et **demie**.
On écrit : *midi et demi*, *minuit et demi*, ou *midi et demie*, *minuit et demie*.

• **Demi**, **semi** et **mi**, placés **devant un adjectif**, sont **invariables** en tant qu'adverbes (► p. 234) ; ils sont suivis d'un **trait d'union**.

► Des armes **semi-automatiques**. Les yeux **mi-clos**.
Les bras **demi-tendus**. (Bernanos)

► REMARQUE

Demi dans cet emploi est surtout **littéraire**. La langue ordinaire emploie la locution adverbiale **à demi**, qui reste invariable et qui ne prend pas le trait d'union : La statue **était à demi voilée**. (À distinguer du cas où *à* introduit un syntagme nominal contenant *demi* adjectif : *À demi-mot*.)

• **Demi nom masculin** et **demie nom féminin** varient en nombre régulièrement :

► Boire deux **demis**. Une horloge qui ne sonne pas les **demies**.

2. Feu

Signifiant « défunt », **feu** **varie s'il est entre un déterminant et un nom** ; dans les autres cas, il est **invariable**.

► La **feue** reine. Toute votre **feue** famille. (Sartre)
Mais : **Feu** Mme Jory. (Barrès) **Feu** les trois maris de Mme Polin. (H. Bazin)

3. Fort

Fort ne varie pas dans l'expression *se faire fort de*.

Elle se faisait **fort** de l'éclairer. (Fr. Mauriac)

Ils se firent **fort** de sauver l'honneur du roi. (Michelet)

4. Grand

Grand est **invariable en genre** dans certaines expressions anciennes, où il se trouve **devant un nom féminin**, auquel il est joint par un **trait d'union**.

1 Une **grand-mère**, la **grand-messe**, la **grand-route**, etc. Ce n'est pas **grand-chose**.

▶ REMARQUE

On recommande souvent de laisser *grand* invariable aussi en nombre dans ces expressions. Mais la Grammaire de l'Académie¹ conseille d'écrire **grands-mères**, **grands-routes**.

5. Adjectifs empruntés

Les adjectifs *angora*, *bémol*, *chic*, *express*, *intestat*, *kaki*, *mastoc*, *pop*, (édition) *princeps*, *rococo*, *rosat*, *snob*, (livre) *sterling* sont généralement laissés **invariables**.

Chèvres **angora** (Giraudoux)

Les clients vraiment **chic** (Proust)

Ils sont morts **intestat**.

Des musiciens **pop**.

Des pommades **rosat**.

Ces gens sont un peu **snob**. (Pagnol)

Il en est de même

- de termes de jeu : *capot*, *échec*, *mat*, *pat* ;
- d'anglicismes comme : *auburn*, *open*, *standard* ;
- de mots appartenant à la langue familière ou très familière, voire argotique : *baba*, *bath*, *gaga*, *gnangnan*, *raplapla*, *sympa*, etc.

⊕ Du point de vue de l'origine, ces mots invariables sont, soit des **emprunts**, soit des **noms employés adjectivement** (▶ p. 234), soit des **réductions** (▶ p. 115), soit des **onomatopées** ou des **mots expressifs** (▶ pp. 117-117).

L'invariabilité de ces mots est aussi **phonétique**. Mais, comme le pluriel est purement graphique en français, il n'est pas rare qu'on mette l'-s à l'écrit, surtout à *angora*, *chic* et *snob* (masculins ou féminins) :

*Chattes **angoras***. (C Claudel) *De **chics** lettres*. (Léautaud) *Les filles [...] toutes un peu **snobs***. (Hérial)

3.4 L'accord de l'adjectif

Le phénomène de l'**accord de l'adjectif**, au sein du syntagme nominal ou du sein verbal, est présenté d'une manière générale en ▶ p. 564 et 572 et suiv.). Nous apportons ici quelques précisions.

1. Dans son dictionnaire, l'Académie écrit des *arrière-grand-mères* et (au mot *introit*) des *grand-messes*. Mais elle n'indique rien au mot *grand*.

3.4.1 Accord de l'adjectif se rapportant à un seul terme

L'adjectif se rapportant à **un seul terme s'accorde** avec celui-ci en genre et en nombre : avec le nom ou le pronom auxquels il sert d'épithète ; avec le sujet ou avec le complément d'objet direct auxquels il sert d'attribut.

a Accord avec un nom ou un pronom

Le plus souvent, c'est avec un **nom** ou un **pronom** que s'accorde l'adjectif.

La terre **entière**.

Ces paroles sont **superflues**.

Je considère ces paroles comme **superflues**.

Ils sont **intelligents**. Je la crois **innocente**.

▶ REMARQUES

1. Quand l'adjectif suit un complément du nom, il peut, selon le sens, se rapporter au complément ou au nom complété.

*Du poisson de mer **frais***. *Un groupe de soldats **italiens***.

2. Lorsque l'adjectif se rapporte à un pronom, on constate que celui-ci ne porte pas toujours explicitement les marques de genre et de nombre. On doit alors chercher ces indications dans le contexte ou dans la réalité désignée.

*Les personnes qui sont **déliçates***.

*Je suis **grand / grande*** (selon que le locuteur est un homme ou une femme).

*Nous sommes **contents / contentes / content / contente*** (selon que *nous* représente une pluralité d'hommes [ou d'hommes et de femmes], ou de femmes, ou selon que *nous* représente un seul locuteur masculin ou féminin : ▶ p. 249).

*Vous êtes **contents / contentes / content / contente*** (même observation).

3. Au lieu de dire *le sixième siècle* et *le septième siècle*, on peut par économie n'exprimer le nom qu'une fois, et au pluriel : *Les sixième et septième siècles*. Les adjectifs s'accordent avec les noms singuliers qui constituent le nom pluriel. (C'est ce qu'on appelle accord distributif.)

b Accord de l'attribut sans sujet exprimé

Quand le sujet n'est **pas exprimé**, l'adjectif attribut s'accorde avec un nom ou un pronom qu'il faut chercher dans le **contexte** ou dans la **situation**.

*Soyez **contents / contentes*** (selon que je m'adresse à des hommes

[ou à des hommes et des femmes] ou à des femmes).

*Soyez **content / contente*** (selon que je m'adresse à un homme ou à une femme).

*Ma tante m'a appris qu'il fallait être **polie** avant tout* [dit Albertine]. (Proust)

c Accord de l'attribut avec un infinitif ou une proposition

Quand l'adjectif sert d'**attribut** à un **infinitif** ou à une **proposition**, il se met au genre et au nombre **indifférenciés**, c'est-à-dire au **masculin singulier**.

1 Se tromper est **aisé**.

Je trouve **bon** que vous alliez la voir.

d Cas particuliers

1° Dans une **construction absolue** (▶ p. 453) constituée par un sujet et un adjectif attribut, l'adjectif reste **invariable quand il précède**, dans les cas suivants.

• **Haut** dans *haut la main* :

| Elles ont réussi **haut** la main.

• **Nu** dans *nu-tête, nu-pieds*, parfois avec d'autres noms :

| Ils se mirent à travailler **nu-bras**. (Flaubert)

⊕ Mais *pieds nus, tête nue* : *Marcher pieds nus ou les pieds nus*. (Notons les expressions juridiques : *la nue propriété*, sans trait d'union, *les nus-propriétaires*, avec trait d'union)

• **Plein** précédant un déterminant suivi d'un nom :

| Avoir de l'argent **plein** ses poches. J'avais des fleurs **plein** mes corbeilles. (Hugo)

► REMARQUE

Sauf précédant un nom ou un syntagme nominal est aujourd'hui senti comme une préposition : *J'ai tout perdu, sauf ma réputation*.

2° L'adjectif en rapport avec un nom de fraction suivi de son complément s'accorde souvent avec ce complément.

| Une partie du linge est **blanc** (et non *blanche*).

3° *Avoir l'air* joue souvent le rôle d'une copule et signifie alors « paraître » ; l'adjectif qui suit s'accorde avec le sujet.

| Elles avaient l'air **malades** (et non *malade*).

| La lumière a l'air **noire** (et non *noir*). (Hugo)

► REMARQUE

Mais l'accord avec *air* est possible quand celui-ci signifie « aspect, mine » ; cela ne se produit que si le sujet est un nom animé (ou un équivalent).

Leurs statues avaient l'air féroce (et non *féroces*). (Stendhal) [Comparer : ... un air féroce.]

4° L'adjectif précédé de *des plus, des moins*, ainsi que le participe passé précédé de *des mieux* se mettent au pluriel parce que ces expressions équivalent à « parmi les plus », etc. (superlatif relatif : ► p. 221).

| Le cas est **des plus intéressants**. (J. Romains)

► REMARQUES

1. Cependant, ces expressions sont assez souvent prises comme exprimant un haut degré (« très », « très peu », « très bien » ; superlatif absolu : ► p. 220), et l'adjectif s'accorde alors avec le nom, c'est-à-dire qu'il reste au singulier quand le nom est au singulier.

La situation était des plus embarrassante. (G. Duhamel)

2. Le singulier est tout à fait logique lorsque l'adjectif se rapporte à un pronom neutre : *Ce n'est pas des plus facile*.

3. L'adjectif en emploi adverbial construit avec *des plus, des moins* est évidemment invariable : *Elle ne voit pas des plus clair*.

5° *Possible* est invariable quand il se rapporte à *le plus, le moins* servant de déterminants.

| Faites le moins d'erreurs **possible** (= le moins possible d'erreurs).

Il est variable en dehors de ce cas :

| Vous pouvez tirer sur tous les gibiers **possibles**. (Mérimée)

6° *Lasse* est toujours au féminin singulier dans la locution figée de *guerre lasse*.

| De guerre **lasse**, il a consenti. (Académie)

3.4.2 Accord de l'adjectif se rapportant à plusieurs noms ou pronoms

a Règle du genre de l'adjectif

L'adjectif se rapportant à plusieurs noms ou pronoms coordonnés se met au pluriel. Si les noms ou pronoms sont de même genre, l'adjectif prend ce genre. Si les noms ou pronoms sont de genres différents, l'adjectif prend le genre indifférencié, c'est-à-dire le masculin.

| Un livre et un cahier **neufs**. Une jupe et une veste **neuves**.
Une chemise et un pantalon **neufs**.

b Place du nom masculin

Quand l'adjectif a pour les deux genres des prononciations différentes, on préfère rapprocher le nom masculin de l'adjectif.

| Une tête et un buste **humains**. (A. France)

Mais si l'adjectif se rapporte à un seul des deux noms coordonnés, il ne s'accorde évidemment qu'avec celui qui est concerné :

| Venez avec votre père et votre frère **ainé**.

► REMARQUES

1. Quand les noms sont coordonnés par *ou*, il arrive que l'on accorde l'adjectif avec le dernier nom.

Nous reprenions notre partie ou notre conversation interrompue. (Proust)

Mais le pluriel est préférable pour distinguer du cas où l'adjectif ne se rapporte qu'au dernier nom : *Une statue de marbre ou de bronze doré*.

2. Quand les noms sont coordonnés sans conjonction, si ces noms sont synonymes ou forment une gradation, le dernier remplace en quelque sorte les autres et détermine seul l'accord de l'adjectif.

Un courage, une énergie peu commune.

3. Quand les noms sont joints par une conjonction de subordination indiquant la comparaison, cette conjonction peut perdre sa valeur et prendre le sens de *et*. Dans ce cas, l'adjectif s'accorde avec l'ensemble des noms.

Elle a la main ainsi que l'avant-bras noirs de poussière.

Si la conjonction conserve sa valeur pleine (elle est alors généralement précédée d'une virgule), l'adjectif s'accorde avec le premier nom.

L'aigle a le bec, ainsi que les serres, puissant et acéré.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1102-1104.
 - MERCIER-LECA Florence, *L'Adjectif qualificatif*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2012.
 - NOAILLY Michèle, *L'Adjectif*, Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel français », 2000.
- ⊕
- NOAILLY Michèle (dir.) « L'adjectif », *L'Information grammaticale*, n° 58, Louvain, Peeters Publishers, 1993.
 - SCHNEDECKER Catherine, « Présentation : Les adjectifs "inclassables" : des adjectifs "du troisième type" ? », *Langue française*, n° 136, pp. 3-19, Paris, Armand Colin, 2002.

Le pronom

1. Généralités	242
1.1 Une classe hétérogène	242
1.2 Critères de définition	243
1.3 Genre et nombre du pronom	246
2. Compléments du pronom	248
2.1 Adjectif	248
2.2 Nom ou groupe nominal	248
2.3 Syntagme prépositionnel	248
2.4 Proposition	248
3. Pronoms personnels	249
3.1 Rangs personnels	249
3.2 Formes du pronom personnel	251
3.3 Emplois des formes conjointes et des formes disjointes	253
4. Pronoms possessifs	259
4.1 Définition	259
4.2 Formes du pronom possessif	260
4.3 Emplois du pronom possessif	261
5. Pronoms démonstratifs	261
5.1 Définition	261
5.2 Formes du pronom démonstratif	262
5.3 Emplois du pronom démonstratif	264
6. Pronoms relatifs	268
6.1 Définition	268
6.2 Formes des pronoms relatifs	268
6.3 Place du pronom relatif	269
7. Pronoms interrogatifs	275
7.1 Définition	275
7.2 Formes du pronom interrogatif	275
7.3 Place du pronom interrogatif	277
7.4 Emplois du pronom interrogatif	278
8. Pronoms indéfinis	279
8.1 Définition	279
8.2 Formes des pronoms indéfinis	280
8.3 Variabilité des pronoms indéfinis	283
8.4 Emplois des pronoms indéfinis exprimant la quantité	285
8.5 Emplois des indéfinis n'exprimant pas la quantité	290
8.6 Tableau récapitulatif des pronoms indéfinis	292
8.7 <i>On</i>	293

1. Généralités

1.1 Une classe hétérogène

Le **pronom** est un mot grammatical, le plus souvent équivalent d'un **groupe nominal**. Il peut se substituer à lui ou désigner directement son référent.

Mon cheval voulait se coucher lui aussi. Il tirait sur sa bride et cela me fit me retourner. Quand je regardai à nouveau du côté de la ville, quelque chose avait changé dans l'aspect du tertre devant moi [...] (Céline) Les pronoms se, lui, il, sont des substituts de mon cheval ; cela est le substitut de il tirait sur sa bride. Me, je, moi ainsi que quelque chose désignent directement.

Selon la sous-classe à laquelle il appartient, le pronom peut varier en **genre et nombre** ; en outre, les pronoms personnels et les possessifs **varient en personne** ; les pronoms personnels, les relatifs et les interrogatifs **varient d'après leur fonction**.

REMARQUES

- On parle de **locution pronominale** lorsque plusieurs mots forment un pronom : *quelqu'un, quelque chose, le mien, les uns...* mais aussi *tout cela, nous deux*.
- Certains pronoms contiennent un **article** ; cet article en fait partie et ne sert pas de déterminant : *le mien, la plupart*, etc. Il y a même soudure dans *lequel (laquelle)*, etc.
- Les pronoms n'ont généralement **pas un genre ni un nombre** en soi, mais ils les doivent au contexte ou à la réalité désignée (► p. 246). Ils peuvent eux-mêmes communiquer le genre, le nombre et la personne à un autre mot sans porter eux-mêmes les marques du genre, du nombre et de la personne.

Tu es satisfaite. Il a quatre filles. Plusieurs sont mariées.

- ⊕ La classe grammaticale des pronoms porte assez mal son nom car le pronom, étymologiquement « à la place du nom » en a un fonctionnement bien distinct. En particulier, le pronom n'a pas besoin d'un déterminant, et il est rarement accompagné d'une épithète autre que détachée (mis à part des adjectifs indéfinis comme *autre, même : deux autres, lui-même, quelqu'un d'autre*).

En outre, le pronom **ne « remplace » pas toujours un nom**.

a) Il peut aussi équivaloir à tout un **syntagme nominal** : *J'aime ça, la tarte aux pommes*, ou à une **proposition** : *Tu le sais, qu'il faut te reposer*. Les pronoms *lui, leur, dont, en, y* et, dans certains cas, *me, te, se, nous*, vous équivalent à des **syntagmes nominaux prépositionnels**.

Je donnerai le livre à Marie => Je le lui donnerai.

Je suis convaincu de son innocence => J'en suis convaincu.

La personne dont j'ai pris la place (= la place de la personne).

Il m'a dit adieu. Il nous a dit adieu.

b) Mais il peut aussi équivaloir à un **adjectif** en structure attributive : *Studieuse, je le suis*.

c) ou encore à un **adverbe** : *là où je vais*.

On dit parfois que le pronom est une **proforme** (► p. 694), c'est-à-dire un mot-outil qui peut prendre la place d'un syntagme ou d'une phrase. Parler de **pronom proforme** permet donc d'éviter l'assimilation hâtive du pronom au seul syntagme nominal.

d) Il est enfin également apte parfois à **désigner directement** (*je, tu, personne, rien, quelque chose,...*). Cependant, même quand il désigne directement, il exerce une **fonction nominale** au sein de la phrase. C'est à dire qu'à défaut de remplacer un nom, il est **remplaçable par un nom** ou un groupe nominal.

1.2 Critères de définition

On peut délimiter la classe morphosyntaxique des **pronoms** à l'aide de trois **critères** définitionnels :

1.2.1 Critère morphologique

Les pronoms constituent une **catégorie finie** : leur nombre est limité. Chaque pronom appartient en langue à un **paradigme morphologique fermé**. On distingue en général sept classes : les pronoms **personnels, démonstratifs, possessifs, relatifs et interrogatifs, indéfinis et numéraux**.

REMARQUE

Toutes les grammaires ne reconnaissent pas les **numéraux** comme sous-classe spécifique de pronoms. Pour certaines, il s'agit d'une sous-catégorie des indéfinis.

- ⊕ Ce sont donc **les mêmes catégories que pour les déterminants**, à l'exception des pronoms personnels et des articles, qui sont sans correspondance évidente dans l'autre classe¹.

Certains pronoms ont la **même forme** que des déterminants. Il y a d'autres parentés aussi du point de vue étymologique (par exemple, pour les possessifs et les démonstratifs).

Le mécanisme de la **pronominalisation** permet d'expliquer beaucoup de formes de locutions pronominales **résultant de l'effacement du nom noyau** avec parfois diverses transformations affectant les éléments restants : *certaines étudiants => certains ; plusieurs hommes => plusieurs ; ce garçon-là => celui-là => mon sac => le mien*.

Des **cas limites** se présentent : dans *Je prendrai les trois livres. Je prendrai les trois, les trois* est-il déterminant avec ellipse du nom et nominalisation de *trois* ou une des formes possibles du pronom numéral ? La grammaire traditionnelle, de même, ne considère pas comme des pronoms ou élément de locution pronominale *un, le, mon* dans les phrases suivantes : *Quel dossier veux-tu ? Un bleu ? (Ou : Le bleu ? ou : Mon bleu ?)* ; mais l'ensemble du groupe a fait l'objet de la même opération d'effacement du nom noyau et de nominalisation du deuxième élément restant que dans l'exemple précédent.

C'est pourquoi certains grammairiens (Wilmet) distinguent les **pronoms essentiels** (**relatifs, interrogatifs et personnels**, ainsi que *rien et personne*) qui ne sont pas constructibles par effacement d'un nom noyau et les **pronoms accidentels** (tous les autres) qui sont **obtenus par effacement du nom noyau** et préservation ou altération de l'entourage lexical de ce nom.

Comment ne pas confondre le pronom et le déterminant ?

Certains mots peuvent être tantôt pronoms tantôt déterminants, sans changer de forme. ⊕ En général, on considère que :

- le déterminant est **toujours suivi d'un nom** qu'il a pour rôle de déterminer ;
- le pronom peut être remplacé par un nom ou GN, mais / et n'est **jamais suivi immédiatement d'un nom**

1. Cependant, on a pu établir une correspondance entre article défini *le, la, les* et pronom personnel de troisième personne *le, la, les* ; et entre article indéfini *un* et pronom indéfini *un*.

Certains étaient en retard. Le mot n'est pas suivi d'un nom et est remplaçable par un GN (*des étudiants,...*) => **pronom indéfini** sujet de *étaient*.
Certains étudiants étaient en retard. Le mot est suivi d'un nom qu'il détermine => **déterminant indéfini** du nom *étudiants*.

1.2.2 Critère syntaxique

Le pronom occupe principalement la **position syntaxique d'un nom** : il est donc susceptible d'avoir les **diverses fonctions du nom** :

Sujet : *Il arrive*

Attribut du sujet : *Il est devenu quelqu'un de bien.*

Complément essentiel direct ou indirect : *Je cherche quelqu'un. Je ne lui fais pas confiance. Il en vient.*

Complément non essentiel : *Il est revenu pour cela. Appelle à l'heure où tu pourras.*

Apposition : *Pierre, lui, préfère le chocolat.*

Apostrophe : *Toi, viens ici !*

Etc.

+ S'agissant du cas de *où*, adverbe ou pronom adverbial, ► p. 273.

1.2.3 Critère sémantico-référentiel

La classe des pronoms regroupe des **éléments qui s'opposent**, par leur façon de **désigner le référent**, s'agissant du groupe nominal¹. Les pronoms peuvent être **substituts** (ou **représentants**) ou désigner directement (on parle de **nominaux** ou de **déictiques** ► p. 700) leur référent.

- + 1. Les pronoms sont des « **symboles incomplets** ». Ce sont des morphèmes **grammaticaux** – et non lexicaux, comme les noms – qui présentent des traits **catégoriels** – et non notionnels comme les noms – relativement généraux (personne, chose, genre, nombre, etc.) et qui nécessitent que soit effectué un travail **d'interprétation** des indices fournis par le pronom et le cotexte ou le contexte – afin de savoir ce à quoi ils réfèrent.
 2. Certains grammairiens réservent le terme de **nominaux** aux seuls pronoms **indéfinis**.

a Les pronoms représentants

Les pronoms sont dits **représentants** (ou **substituts**) quand ils **reprennent un terme** se trouvant dans le contexte, ordinairement avant, parfois après. Ce terme est appelé **antécédent**, au sens large (► p. 563).

- + Pour ces pronoms, le **repérage du référent se fait par endophore** (► p. 688) (*endo-* : à l'intérieur (du discours) ; *-phore* : qui porte), c'est à dire à l'aide du cotexte linguistique précédent (anaphore) ou suivant le pronom (cataphore).
 a) par **anaphore** (ou repérage anaphorique ► p. 688) :
Ta tarte aux pommes, je l'adore !
 b) par **cataphore** (ou repérage cataphorique ► p. 688) :
J'adore ça, la tarte aux pommes !

1. Lorsqu'il s'agit d'un adjectif ou équivalent, celui-ci n'étant pas référentiel, le pronom en reprend les propriétés sémantiques.

Ce terme peut être :

1° **Un syntagme nominal**, c'est-à-dire un nom commun accompagné, en principe, d'un déterminant, – ou bien un nom propre ou un pronom.

J'ai pris mon vélo, et ma sœur a pris le sien.

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand. (Musset)

Napoléon, qui fut conduit à Sainte-Hélène en 1815, y mourut en 1821.

Je connais quelqu'un que cette affaire intéressera.

2° **Un adjectif ou ses équivalents** (y compris un nom sans déterminant, mais seulement comme attribut ► p. 169).

Il Courageux, il l'est sûrement. Professeur, il l'était jusqu'au bout des ongles.

3° **Un verbe à l'infinitif, une phrase.**

Il Partir, c'est mourir un peu. (E. Haraucourt) *Il ne dit jamais ce qu'il pense, vous le savez bien.*

4° Exceptionnellement, un **adverbe**, avec *où* : ► p. 273.

b Les pronoms nominaux

Les pronoms sont dits **non représentants** (ou **nominaux**) car ils ne « remplacent » jamais un substantif : ils n'ont **pas d'antécédent**. Ils partagent l'autonomie référentielle du nom propre en désignant directement :

Tu es jolie.

On ne peut se passer d'autrui.

Personne ne connaît le fond de l'affaire.

Qui répondra à cette question ?

- + Pour ces pronoms, le repérage du référent se fait par **exophore** (► p. 688) (*exo-* hors de (du discours) ; *-phore* : qui porte), c'est à dire à l'appui de la situation extralinguistique, sans appui contextuel.
 a) la référence est **déictique**, lorsque le référent du pronom est identifié à partir de la **situation d'énonciation** ; on parle aussi de pronoms **embrayeurs** (► p. 700) :
Je suis content de te voir.
 b) La référence est **par défaut** (voir aussi exophore mémorielle, ► pp. 178 et 686), lorsque ni le cotexte linguistique ni la situation d'énonciation n'offrent d'information pertinente pour identifier par substitution le référent du pronom. En général, c'est alors l'interprétation **générique** qui s'impose, réduisant la valeur référentielle du pronom à ses seuls traits définitoires stables – à savoir le trait opposant [+animé humain] et [- animé] : par exemple, *personne* vs *rien*, *quelqu'un* vs *quelque chose*, *qui* interrogatif vs *que / quoi* interrogatif – sans autre limitation situationnelle, ni textuelle. Certains linguistes parlent alors de repérage **homophorique** (ou par **homophore**). Cette référence concerne **surtout les indéfinis** ; et le pronom *on*, dit « personnel indéfini », doté du trait sémantique [+humain], tout comme « personne », dans certains de ses emplois :

Personne n'aime perdre. Quand on aime, on ne compte pas Chacun pour soi.

REMARQUE

Certains pronoms peuvent être, selon les circonstances, **représentants** ou non.
Mon frère et ma sœur ont chacun leur auto. Représentant *Chacun pour soi.* Non représentant

Comment étudier les pronoms ?

Pour une étude des pronoms dans un texte, les trois critères **morphologiques**, **syntactiques** et **sémantico-référentiel** doivent systématiquement être convoqués pour chaque pronom, quitte à rassembler au sein des sous-parties les occurrences similaires. L'on pourra, selon les cas, opter pour

- un plan morphologique par **sous-classe de pronoms** (personnels, démonstratifs, relatifs,...), en prenant soin de distinguer ensuite pour chacune les pronoms représentants et les pronoms non représentants (c'est-à-dire d'examiner leur valeur **sémantico-référentielle**), et de préciser leur **fonction syntaxique**.
- il est aussi possible d'un point de vue morphologique de distinguer **pronoms essentiels** et **pronoms accidentels** (► p. 243, encadré) puis de procéder au sein de cette structure selon le plan a).
- un plan **sémantico-référentiel** distinguant d'emblée **pronoms non représentants** et **pronoms représentants**, (sans omettre ensuite de préciser les sous-classes morphologiques et les fonctions syntaxiques). Ceci vaut en particulier si la question porte sur les seuls pronoms personnels.

1.3 Genre et nombre du pronom

Le **genre** et le **nombre** des pronoms sont induits par différents phénomènes. C'est dans un sens élargi que l'on parle d'« **accord** » à propos du pronom. Et cela ne vaut que pour les pronoms renvoyant à un nom ou à un autre pronom.

► REMARQUE

Le phénomène a été étudié dans le cadre de l'accord d'une phrase à l'autre (► p. 578).

1.3.1 Pronoms anaphoriques d'un nom ou d'un pronom

• Les **pronoms relatifs** ont le **genre**, le **nombre** et la **personne** de leur **antécédent** même s'ils n'en portent pas les marques, et ils communiquent ces indications aux mots qui s'accordent avec eux.

1 *Les personnes que j'ai reçues. Toi qui crois tout savoir.*

• Les **pronoms personnels** ont le **genre** et le **nombre** de leur antécédent.

1 *J'ai trois filles : elles s'appellent Marie, Jeanne et Marguerite.*

► REMARQUE

Cependant, il arrive que le pronom s'accorde, non avec son antécédent, mais d'après la signification impliquée par cet antécédent (accord par syllepse) :

Je ne saurais dire avec quel beau courage le peuple belge supporte cette situation angoissante. Ils sont terriblement gênés dans leur industrie et dans leur commerce. (Duhamel)

• Pour les **autres types de pronoms**, ils ont le **genre** de leur antécédent. Mais le **nombre** est déterminé par les besoins de la communication.

1 *Vous aimez les belles voitures : celle-ci (ou : la mienne) vous plaira sûrement / celles-ci vous plairont sûrement.*

Anaphore ou coréférence ?

Le phénomène de l'accord du pronom avec son antécédent dépend aussi du contenu anaphorisé par le pronom. Le plus souvent, il y a bien **coréférence** entre l'expression anaphorique et un segment antérieur : ils désignent le **même référent**, **tout ou partie** ; et cela entraîne l'accord en genre et en nombre, et / ou en personne :

Charles est heureux. Il va se marier avec Emma. Il y a anaphore de la **totalité** du référent.

Ils sont heureux. Il va l'épouser. Il y a anaphore par *il* et *l'* d'une **partie** seulement du référent de *ils*

Il arrive cependant qu'anaphore et coréférence ne coïncident pas.

1) deux unités peuvent parfois être **coréférentes**, désigner le même référent, **sans qu'il y ait anaphore** : par exemple, lorsque deux GN réfèrent au même individu, qu'aucun des deux, pour être interprété, n'a besoin de l'autre et qu'on peut donc les intervertir.

Pierre, mon second fils, est l'ingénieur de la commune. Il y a coréférence entre *Pierre, mon second fils* et *ingénieur de la commune* mais pas anaphore.

2) une anaphore n'est pas nécessairement coréférentielle (► p. 679) :

Pierre n'aime pas cette femme. C'est une autre qu'il épouse. Une autre est bien anaphorique de *cette femme*, mais il ne lui est pas coréférentiel et construit un autre référent. Il n'y a anaphore que du **signifié** ou **contenu notionnel** du référent.

« *Chat* » est un nom commun. Il a pour féminin « *chatte* ». Le pronom *il* ne reprend pas le référent de « *chat* » dans la mesure où celui-ci n'en a aucun, car il n'est pas actualisé. Il n'y a anaphore que du **signifiant**, mais ni du référent, ni du signifié :

Ceci explique que lorsque l'antécédent est un autre constituant qu'un nom ou un autre pronom, le pronom ne garde aucune marque de l'antécédent ; il renvoie à l'**idée contenue dans l'antécédent** et il est considéré comme **neutre** (les mots qui s'accordent avec le pronom sont au masculin singulier, le masculin étant le genre indifférencié, et le singulier étant le nombre indifférencié) ; si on remplaçait le pronom par le mot adéquat, celui-ci n'aurait pas nécessairement la forme de l'antécédent. L'anaphore est dans ce cas **non référentielle** mais notionnelle (► p. 679).

Elle demeura tout interdite ; je l'étais beaucoup moi-même. (B. Constant)

[l' = *interdit*, et non *interdite*.]

Cela permet de ne pas punir ce qui ne doit pas l'être. (Montherlant) [l' = *puni*, et non *punir*.]

vk.com/club154894262

1.3.2 Genre et nombre des pronoms nominaux

a Êtres animés

S'ils désignent des êtres animés, leur genre et leur nombre dépendent **du sexe** et **du nombre des êtres désignés**. Mais beaucoup de pronoms, surtout les indéfinis, ont une **portée générale**, qui se traduit par le genre **indifférencié**, c'est-à-dire le masculin.

1 *Chacun est attentif à soi-même. Personne n'est exempt de défaut.*

b Choses

S'ils désignent directement des inanimés, ils sont appelés **pronoms neutres** (et les mots qui s'accordent avec eux se mettent au **masculin singulier**).

Rien n'est définitif en ce monde. *Cela est étonnant.*
Autre chose s'est produite. (Et non produite)

2. Compléments du pronom

Le pronom peut recevoir des compléments, directs ou indirects, détachés ou liés.

2.1 Adjectif

L'adjectif – ou le syntagme adjectival – apposé est **détaché** par la ponctuation.

Ils s'enhardissaient, encore un peu inquiets, pas tout à fait sûrs d'eux. (Sarraute)
Avertis par télégramme, tous étaient arrivés à temps.
Je pensais à mon frère, qui, malade, n'avait pu venir.

- + Mais les adjectifs indéfinis *même*, *autre* ainsi que l'adjectif *seul*¹ se joignent **directement** à certains pronoms : *Moi-même*. *Nous autres*. *Moi seul*. *Nul autre ne l'a dit*. Lorsque le pronom est indéfini, l'adjectif est introduit par la **préposition de** : *Quelqu'un de haut placé me l'a dit*. — *Rien de nouveau*. On parle alors d'**épithète indirecte** (► p. 284). Pour l'adjectif joint indirectement au démonstratif, ► p. 264-265. Notez la formule juridique : *Je soussigné Jean Dupont déclare que...*

2.2 Nom ou groupe nominal

Il est détaché en fonction d'**apposition** (► p. 155).

Lui, un homme si fier, accepter cela ! Elle va la tête haute. (Breton)

2.3 Syntagme prépositionnel

La préposition qui introduit le syntagme prépositionnel peut avoir pour régime un **nom** ou un **pronom**.

Chacun de vous a pu le voir. Ceux de Paris. Rien de cela n'est vrai.

2.4 Proposition

2.4.1 Proposition relative

► p. 609 et suiv.

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. (Hugo)
Réponds, toi qui sais tout. Celui-ci, qui attendait son tour...

1. Sur la valeur adverbiale de *seul* dans cet emploi, voir ► p. 224.

2.4.2 Construction absolue détachée

► p. 453.

Les mains dans les poches, il a filé chez sa sœur.

3. Pronoms personnels

Le terme de **pronom personnel** correspond *stricto sensu* aux mots qui désignent les êtres qui parlent, à qui l'on parle ou dont on parle.

Je te parle d'elle.

- + Mais dans la tradition grammaticale, la classe des pronoms dits « personnels » regroupe les mots qui correspondent aux « rangs personnels » du verbe.
 - 1) C'est une classe **hétérogène** tant sur le plan **sémantico-référentiel** – elle regroupe des **nominaux** et des **représentants** – que sur le plan **morphosyntaxique** – exceptés *nous*, *vous* et *on*, les autres pronoms personnels présentent tous plusieurs formes – chacune indiquant la fonction du pronom.
 - 2) Le qualificatif de *personnel* peut sembler mal adapté dans la mesure où il ne rend compte que d'un emploi particulier du pronom : la désignation des personnes, au sens strict, de l'interlocution. Or le pronom dit personnel est employé plus largement pour exprimer **tous les rangs personnels** du verbe. Et les pronoms de la 3^e personne ne représentent pas **nécessairement une personne**.

Parle-lui en, de ton problème.

En outre, d'un point de vue énonciatif, ces pronoms de 3^e personne sont taxés de **non-personne** par Benveniste, puisque ce ne sont justement pas les personnes de l'interlocution. Ils sont en fait dits *personnels* parce qu'ils sont les mots supports de la conjugaison en personne du verbe.

3.1 Rangs personnels

3.1.1 Les personnes de l'interlocution

1^o La **première personne du singulier** (P1) représente le **locuteur** (ou le scripteur) tandis que la **première personne du pluriel** (P4) représente le plus souvent un **ensemble dont le locuteur fait partie** :

Je lis. P1

Toi et moi, nous partirons les premiers. Lui et moi, nous sommes cousins. P4

- + Elle peut aussi représenter un **ensemble de locuteurs** (par exemple dans les prières ou les chants en commun, dans les écrits en collaboration) ou le **seul locuteur** (*nous* dit de majesté ou de modestie) :

Nous nous sommes attachés à rassembler une quantité importante de matériaux (Damourrette et Pichon) Deux locuteurs

Nous, juge de paix soussigné, sommes convaincu... (Littré) Pluriel de majesté

Nous nous sommes efforcée d'être exhaustive. Écrit par une femme

On parle de *nous* inclusif lorsque l'interlocuteur est associé au locuteur (je + tu), et de *nous* exclusif lorsqu'il en est exclu et que le *nous* associe une troisième personne du singulier ou du pluriel).

2° La deuxième personne du singulier (P2) représente l'interlocuteur tandis que la deuxième personne du pluriel (P5) représente, soit un ensemble d'interlocuteurs, soit un ensemble dont l'interlocuteur fait partie, soit un seul interlocuteur que l'on vouvoie (pluriel de politesse) :

Tu lis. P2

Officiers français, soldats français, [...], où que vous soyez, efforcez-vous de rejoindre ceux qui veulent combattre encore. (De Gaulle) P5, plusieurs interlocuteurs

Ta sœur et toi, vous êtes déjà venues ici. P5, deux interlocuteurs

Françoise, vous êtes distraite. P2, pluriel de politesse

REMARQUE

Le locuteur se prend parfois lui-même comme interlocuteur :

Il se disait : Mon pauvre ami, tu as fait une bêtise.

1. Lorsque nous ou vous représentent une seule personne, les épithètes et les attributs se mettent au singulier et au genre correspondant au sexe de la personne : voir les exemples ci-dessus.

2. Les pronoms de la première et de la deuxième personne du singulier sont des pronoms non représentants (nominatifs déictiques). Ils désignent ceux qui participent à la communication, c'est-à-dire des êtres humains, ou bien des êtres ou des choses que l'on traite comme des humains (êtres surhumains, comme la divinité, etc. ; animaux, par exemple dans la fable ; choses, dans l'allégorie ou la personnification).

Je ne puis pas jouer avec toi, dit le renard. Je ne suis pas apprivoisé. (Saint Exupéry)

Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille. (Baudelaire)

Les pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personne du pluriel (P4 et P5) peuvent être des pronoms non représentants (nominatifs déictiques) quand ils réunissent locuteur(s) et / ou interlocuteur(s) ; mais ils sont à la fois représentants et non représentants quand ils réunissent au locuteur et / ou à des êtres ou des choses dont on parle, c'est-à-dire à la 3^e personne (P3 ou P6).

Nous nous retrouvons dans une heure ? (adresse du locuteur à son interlocuteur : nous déictique)

Les filles et moi, nous nous retrouvons dans une heure (le locuteur s'associe à des personnes de rang 6 « les filles » : nous à la fois déictique et représentant)

3. Dans la langue familière, les pronoms compléments de la 1^{re} et de la 2^e personne au datif (► p. 477) montrent que le locuteur (datif étendu ou d'intérêt) ou l'interlocuteur (datif éthique) sont intéressés, associés aux faits.

Enlevez-moi cette bicyclette qui gêne le passage !

Il te vous enguirlanda le sénateur. (Aragon) Redoublement expressif des interlocuteurs intéressés.

3.1.2 Troisième personne

Elle représente un être ou une chose (P3 : 3^e personne du sing.), des êtres ou des choses (P6 : 3^e personne du plur.) dont on parle (délocuté) :

Il lit. — J'ai acheté des œillets ; ils sont déjà fanés.

REMARQUES

1. Il faut prendre garde à l'ambiguïté des pronoms de la troisième personne quand ils ont des antécédents différents : °Il lui a dit qu'il était plus grand que lui.

2. Le pronom on peut par énullage ► p. 294 désigner une ou des personnes de l'interlocution ► p. 293.

1. Les pronoms de la 3^e personne sont habituellement des représentants. On considère comme impoli de désigner une personne présente dans la situation de communication par un pronom personnel de la 3^e personne, ce qui fait d'elle une « non-personne » au sens où l'entend Benveniste (► p. 249).

Cependant, le pronom de 3^e personne peut être considéré comme nominal

• quand il désigne de façon vague des gens non précisés dans le cotexte antérieur (référence par défaut), souvent les gens qui détiennent l'autorité ; cet emploi est à rapprocher du pronom indéfini on, nominal lui aussi, avec lequel il commute alors. De même, elles, ce sont parfois « les femmes » en général.

Ils ne voudront peut-être pas me la donner, la médaille [dit un blessé de la guerre].

(Duhamel)

• quand il réfère directement à un élément de la situation d'énonciation, identifiable directement par le locuteur :

Tiens, il arrive ! (dira un voyageur attendant le train sur le quai de la gare à son interlocuteur)

2. Il y a d'autre part des cas où le pronom de la 3^e personne n'est ni représentant, ni nominal, parce qu'il est dépourvu de référent.

• C'est le cas du sujet il impersonnel dans les verbes impersonnels et constructions impersonnelles : Il pleut ; Il est incroyable qu'il ne soit pas venu.

• et des pronoms compléments le, parfois la ou les, dans des locutions où la valeur du pronom a cessé d'être perçue : Je vous le donne en mille. — Il l'a échappé belle. — Tu me les casses (très familier) [= Tu me casses les couilles, tu m'ennuies]. — De même en et y ► p. 259.

3.2 Formes du pronom personnel

3.2.1 Variabilité des pronoms personnels

Les pronoms personnels varient

a Selon la personne et le nombre

► p. 249

b Selon la fonction

• Sauf à la 1^{re} et à la 2^e personne du pluriel, le pronom sujet je s'oppose au pronom complément (ou attribut) me : Je me lave.

• À la 3^e personne, le pronom objet direct le, la s'oppose au pronom objet indirect lui : Je le vois, je la vois. Je lui parle.

c Selon la place

Sauf à la 1^{re} et à la 2^e personne du pluriel, on distingue les formes conjointes des formes disjointes : Je l'ai vu. C'est moi qui l'ai vu. ► pp. 253-256.

Quand on a beaucoup médité sur l'homme, par métier ou par vocation, il arrive qu'on éprouve de la nostalgie pour les primates. Ils n'ont pas, eux, d'arrière-pensées. (Camus) Il conjoint. Eux, disjoint.

- + **Conjointes**, c'est-à-dire jointes directement au verbe. **Disjointes**, c'est-à-dire séparées du verbe. On les appelle aussi, respectivement, **atones** et **toniques** ; cette notion fait appel autant à l'histoire qu'à l'oral.

d Selon que le pronom complément est coréférentiel ou non du sujet

Selon que le pronom complément à la 3^e personne, renvoie ou non au même être ou objet que le sujet. Quand on a cette identité – on parle de **coréférentialité** –, le pronom est dit **réfléchi** : *Elle se regarde*. (Comparer : *Elle le regarde*.)

Ils m'ont dit de m'asseoir. Je **me** suis assis. (Hugo) Les deux pronoms me sont coréférentiels du sujet exprimé du verbe conjugué et du sujet logique non exprimé du verbe à l'infinitif.

- + Pour les diverses valeurs de ce pronom réfléchi, ► p. 311.
Les pronoms des autres personnes peuvent être réfléchis, mais ils n'ont pas de forme particulière (*me, te, nous, vous*).

REMARQUE

La forme disjointe **soi** s'emploie nécessairement lorsque le sujet est un pronom indéfini ou lorsque le sujet est absent ; on l'emploie souvent aussi lorsque le sujet a une valeur générale ou encore lorsque l'on veut éviter une équivoque.

Chacun travaille pour soi. Parler de soi est toujours agréable.

L'égoïste ne pense qu'à soi. Le frère de Paul me parle toujours de soi.

En dehors de ces cas, la langue ordinaire recourt à la forme non réfléchie.

Robert rentra chez lui.

La langue littéraire emploie parfois *soi* sans raison particulière :

Le feu s'était de soi-même éteint. (Flaubert)

Ils ne songent qu'à fournir de soi une opinion favorable. (Barrès)

Sur *soi-disant*, ► p. 258.

e Selon le genre à la 3^e personne

- *Il, ils, elle, elles* comme sujets : *Il dort. Elle dort.*
- *Le, la* comme formes conjointes objets directs, séquences de l'impersonnel ou attributs : *Je le regarde. Je la regarde. Il le faut.*
- *Lui, eux* et *elle, elles* comme formes disjointes : *Avant lui. Avant elle.*

REMARQUES

1. Les formes masculines *il* et *le* servent aussi de formes neutres : *il* comme sujet d'un verbe impersonnel ; *le* comme représentant d'un adjectif, d'une proposition, etc.

Il pleut. Vous avez raison, je le reconnais.

2. Les formes qui ne portent pas la marque du genre ont pourtant un genre, qu'elles communiquent aux mots dont elles déterminent l'accord.

Je suis venue. Vous êtes venues.

3.2.2 Tableau des formes du pronom personnel

	FORMES CONJOINTES						FORMES DISJOINTES		
	Sujet		Autres fonctions			Non réfléchi			
			Objet direct	Objet indirect	Réfléchi.				
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		
P1 : 1 ^{re} pers. du sing.	je		me				moi		
P2 : 2 ^e pers. du sing.	tu		te				toi		
P3 : 3 ^e pers. du sing.	il	elle	le	la	lui	se	lui	elle	soi
P4 : 1 ^{re} pers. du plur.	nous								
P5 : 2 ^e pers. du plur.	vous								
P6 : 3 ^e pers. du plur.	ils	elles	les		leur	se	eux	elles	soi

- + Outre ces formes, il y a *en* et *y* (cf. ► p. 258), — ainsi que *on*, qui peut être considéré comme un pronom personnel indéfini et qui, dans la langue parlée, fait concurrence à *nous* : *On va se promener ?* (► p. 294)

REMARQUES

1. Dans *je, me, te, se, le, la*, la voyelle s'élide devant un verbe commençant phonétiquement par une voyelle (sauf s'il y a disjonction : ► p. 54) et devant *en* et *y*.

J'ouvre. Je l'honore. Tu t'en vas. Va-t'en. (Mais : Je le hais.)

Lorsque *je* suit le verbe, il ne s'élide pas graphiquement : *Ai-je assez travaillé ?* Lorsque *le* et *la* suivent le verbe (sauf devant *en* ou *y*), ils ne s'élident ni graphiquement ni phonétiquement : *Fais-le apporter.*

2. Devant une consonne, *il* et *ils* se prononcent [il] dans la langue soutenue, [i] dans la langue courante. Devant voyelle : au singulier, [il] ; au pluriel, [ilz] dans la langue soutenue, [iz] dans la langue courante.

3. Les formes disjointes peuvent être accompagnées de l'adjectif **même** (qui est joint au pronom par un trait d'union) ou de **seul** : *Moi-même, eux-mêmes. Moi seul. Elle seule.* — Les formes disjointes plurielles peuvent être accompagnées du pronom *tous* ou d'un pronom numéral cardinal : *Nous tous. Nous quatre.* — *Nous* et *vous* peuvent être renforcés par l'adjectif indéfini au pluriel *autres* : *Nous autres, vous autres.*

3.3 Emplois des formes conjointes et des formes disjointes

3.3.1 Emplois des formes conjointes

a Formes conjointes sujets

Les formes conjointes sujets s'emploient, soit **immédiatement devant le verbe**, soit **immédiatement après**.

| *Il vient, elle vient. Vient-il ? Vient-elle ?*

- **Devant le verbe**, elles peuvent en être séparées par des pronoms conjoints compléments ou attributs ou sujets réels, ainsi que par la négation *ne*.

| *Il le lui a dit. Il l'est. Il ne la voit pas.*

⊕ Un reste d'un ancien usage subsiste dans la formule administrative *Je soussigné* : *Je soussigné, Pierre Lefèvre, déclare que...*

• **Le pronom suit le verbe** quand il y a **inversion** (ou reprise) dans les **interrogatives** (► p. 489, a et b) et les **exclamatives** (► p. 496), dans les **incises** (► p. 604), ou dans les **déclaratives** commençant par certains mots comme *peut-être* (► p. 485 et 598), etc. Il y a alors un **trait d'union** entre le verbe et le pronom.

⊕ Si le verbe est à une **forme composée**, le pronom postposé se met entre l'auxiliaire et le participe : *As-tu été battu ? As-tu trouvé ce que tu cherchais ?*
L'inversion de *je* est soumise à certaines restrictions : ► p. 319. — Pour le *t* analogique à la 3^e personne du singulier (*Ira-t-il ?*), ► p. 320.

► REMARQUE

Les pronoms personnels sujets se répètent d'ordinaire devant chaque verbe quand il y a coordination.

*Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure.* (Verlaine)

Cependant on se dispense parfois de répéter le pronom, surtout dans la langue écrite ; cela est assez fréquent lorsque les prédicats sont brefs ou étroitement liés, ou encore lorsque la coordination concerne plus de deux éléments :

Je frappai et entrai. (Green)
Il allait et venait derrière son bureau. (Martin du Gard)
Il mangeait le reste du miroton, épluchait son fromage, croquait une pomme, vidait une carafe, puis s'allait mettre au lit, se couchait sur le dos et ronflait. (Flaubert)

Lorsque la conjonction de coordination entre les deux éléments est *ni*, le pronom ne se répète pas : *Elle ne lit ni n'écrit.* — Voir aussi ► p. 460.

b Formes conjointes autres que sujets

1. À la 1^{re} et à la 2^e personne du singulier

Ces formes (*me*, *te*), ainsi que la **forme réfléchie de la 3^e personne** (*se*), s'emploient devant le verbe comme **complément d'objet** direct ou indirect.

⊖ *On me voit. On te cherche. Elle se lave. Ils se nuisent.*

Me et *te* ne s'emploient après le verbe qu'élidés devant *en* et *y*, après un impératif affirmatif.

⊖ *Donnez-m'en. Menez-m'y.*

⊕ Cet emploi est d'ailleurs rare dans la langue parlée.

Lorsqu'il n'y a pas *en* et *y*, on se sert des formes disjointes après un impératif positif :

⊖ *Suis-moi.*

2. À la 3^e personne (non réfléchie)

Les **formes conjointes** s'emploient **devant le verbe**, mais aussi **immédiatement après un impératif positif**.

• Comme objets directs ou indirects

	<i>Il le prend. Ne le prends pas. Prends-le.</i>	<i>Il la regarde. Regarde-la.</i>
	<i>Il lui parle. Parle-lui.</i>	<i>Il leur parle. Parle-leur.</i>

• *Le, la, les* comme séquences de l'impersonnel

| *Il les faut.*

• *Le, la, les* comme attributs du sujet

• Quand le **pronom représente, soit un nom propre, soit un nom commun défini** (c'est-à-dire précédé d'un article défini, d'un déterminant possessif ou d'un déterminant démonstratif), **ce pronom s'accorde avec le nom** dans la langue écrite.

| *La reine, je la suis vraiment.* [Dans la langue courante : *La reine, c'est moi.*]
Êtes-vous mes juges (ou : ces juges) ? Nous les sommes.

• Quand le **pronom représente, soit un adjectif ou un participe passé, soit un nom commun non défini** ou en emploi adjectival (c'est-à-dire dépourvu de déterminant), on emploie comme pronom la forme neutre *le*.

| *Indulgente, je le suis.*
Nous ne sommes pas vaincus et nous ne le serons pas.
Ils étaient juges, ils ne le sont plus.
Est-ce une avocate ? Non, mais elle le sera bientôt.
Nous sommes des meurtriers et nous avons choisi de l'être. (Camus)

⊕ Pour *Pour sauver ce qui peut l'être encore* (M. Arland), le pronom représente le participe passé du verbe qui se trouve plus haut sous la forme de l'infinitif. Littéré et beaucoup de grammairiens ont blâmé cet usage, que l'on relève pourtant chez de nombreux auteurs, même déjà à l'époque classique.

3. S'il y a deux pronoms compléments conjoints, l'un objet direct, l'autre objet indirect, le COI se place le premier (sauf *lui* et *leur*)

| *Tu me le dis. Ne me le dis pas.*
Mais : Nous le lui dirons. Tu le leur as envoyé.

⊕ À l'impératif affirmatif, le pronom objet direct est placé le premier.

| *Dis-le-nous. Dis-le-leur.*

Cependant, on trouve parfois l'ordre inverse (sauf pour *leur* et *lui*) : *Rends-nous-les.* (Hugo)

► REMARQUES

1. Les pronoms compléments d'objet *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* ne peuvent pas (sauf s'ils sont au datif : ► p. 250) se trouver juxtaposés deux à deux ni se joindre aux pronoms *lui*, *leur* : **Tu me lui présenteras.* **Je me vous joins.* **Vous me leur recommanderez.* — L'objet indirect doit se présenter sous la forme disjointe : ► p. 258.

2. Lorsque les pronoms suivent un impératif, ils s'y joignent par un **trait d'union** : *Prends-le.* — S'il y a deux pronoms, ils sont aussi unis par un **trait d'union** : *Donne-le-leur. Donne-leur-en.* (Sauf s'il y a élision : *Va-t'en.*)

3. Lorsque le pronom conjoint est **complément d'un infinitif** qui lui-même est complément des verbes *voir*, *entendre*, *sentir*, *laisser*, *faire*, *regarder* ou *envoyer*, le pronom se place ordinairement **devant le verbe principal**. On parle de « remontée du pronom clitique »

*Ce paquet, je le ferai prendre. Ne le laissez pas prendre.
Cette maison, je l'ai vu bâtir.*

Si *voir, entendre*, etc. sont à l'impératif, le pronom se met après le verbe principal auquel il est joint par un trait d'union : *Faites-le prendre.*

La langue littéraire (comme à l'époque classique) met parfois le pronom devant d'autres verbes principaux que *voir, entendre*, etc. :

Il le faut traverser. (Butor) — *Comme si l'autre le pouvait entendre.* (D. Boulanger)

La langue ordinaire dit : *Il faut le traverser. Comme si l'autre pouvait l'entendre.*

À l'impératif, le pronom se met après le verbe principal sans trait d'union : *Viens le voir.*

4. Lorsqu'un pronom conjoint complément est commun à deux verbes coordonnés, s'ils sont à un temps composé, on peut se dispenser de répéter le pronom sujet, le pronom complément et l'auxiliaire : *Je les ai vus et entendus.*

Cela n'est régulier que si les pronoms compléments ont bien la même fonction. On évite : **Nous nous sommes roulés dans les champs, arraché les cheveux.* (J. Vallès) car *nous* est objet direct du premier verbe et objet indirect du second.

La langue littéraire se dispense parfois de répéter le pronom sujet et le pronom complément alors que le verbe est à un temps simple : *Il se carrait et cambrait comme pour se préparer à la lutte.* (Gautier)

3.3.2 Emplois des formes disjointes

a Formes disjointes sujets

• Le pronom est séparé du verbe par autre chose qu'un pronom conjoint complément ou la négation *ne* :

| *Moi seule connais mon appétit.* (A. Sarrazin) — *Lui qui était perdu est retrouvé.*

▶ EXCEPTION

Je soussigné... ▶ p. 253-254.

• Le pronom **s'oppose** à un autre terme :

| *Lui se montra grossier, mais plus décidé que les autres.* (Céline)

• Le pronom est **coordonné** à un autre sujet¹ :

| *Sa femme et lui étaient venus nous accueillir.*

• Le pronom, par le phénomène d'emphase qu'est le détachement (▶ p. 536), **redouble le poste syntaxique du sujet** se trouvant à sa place ordinaire :

| *Moi, je le ferai.* — *Votre frère le fera, lui.*

• Le **verbe manque** (dans des structures elliptiques) ou il n'est pas à un mode personnel :

| *Qui nous accompagne ? Moi.* — *Il est plus grand que toi.* — *Lui parti, on commença à s'amuser.* — *Doña Sol souffrir et moi le voir !* (Hugo)

• Le pronom est **séquence de l'impersonnel** et accompagné de la négation restrictive *ne... que* :

| *Il n'y eut que lui de cet avis.*

1. Lorsque le pronom de la 1^{re} personne est coordonné à un autre élément, surtout à un pronom de la 2^e personne, on considère comme plus poli de mettre le pronom de la 1^{re} personne en dernier lieu : *Toi et moi*, plutôt que : *Moi et toi*.

• Le pronom est **focalisé** par la structure d'emphase qu'est l'extraction en *c'est... qui* :

| *C'est moi qui le prendrai.*

b Formes disjointes complément

1. Complément essentiel objet direct

• Pour renforcer un complément, par le phénomène d'emphase qu'est le **détachement** (▶ p. 536) :

| *On l'estime, lui.*

• Dans les phrases (ou les propositions) **non verbales** :

| *Qui blâme-t-on ? Toi.* — *L'affaire me concerne moins que toi.*

• Quand le pronom est **coordonné** :

| *Elle regardait dans le vide sans voir ni moi ni personne.*

• Quand le verbe est accompagné de la **négation exceptive** *ne... que* :

| *On n'admire que lui.*

• Quand le pronom est localisé (▶ p. 538) par *c'est... que* :

| *C'est toi que je cherche.*

• À la 1^{re} et à la 2^e personne du singulier, **après un impératif affirmatif** (sauf devant *en* et *y* : ▶ p. 258) :

| *Écoute-moi.* (Mais : *Va-t'en. Menez-m'y.*)

⊕ Pour la 3^e personne, ▶ p. 255

2. Complément prépositionnel

• Avec une **autre préposition que à ou de** :

| *Qui n'est pas avec moi est contre moi.*

• Avec la **préposition à**.

– Pour un **objet indirect**, dans les mêmes cas que ci-dessus (▶ p. 257) pour un objet direct :

| *Vous me faites cela, à moi ! — À qui parles-tu ? À toi.* — *Elle a écrit à ton père et à toi.* — *Il ne parle qu'à moi.* — *C'est à moi que tu parles.*

⊕ Mais à l'impératif affirmatif, on n'introduit pas la préposition :

Parle-moi.

– Si le pronom est **complément**, avec la préposition dont il est le régime, **d'un nom, d'un participe passé** :

| *Un ami à moi.* — *Une lettre destinée à vous.*

Ou, dans la langue écrite : *Une lettre à vous destinée.*

+ On ne dira pas : °Une lettre vous destinée. — Mais on peut dire, avec un participe présent : *Un pré lui appartenant.* (R. Sabatier)

– Quand les **pronoms conjoints sont exclus** (groupes **me vous*, etc. ; ► p. 255, Rem. 1) :

| *Tu me présenteras à lui.* — *Je me joins à vous.* — *Vous me recommanderez à eux.*

– Avec les verbes *avoir affaire, croire, en appeler, habituer, penser, prendre garde, recourir* et quelques autres n'admettant pas les formes conjointes comme objets indirects :

| *Je pense à lui.* *Je recours à eux.*

+ Quand il s'agit de choses, on emploie *y*, qu'on trouve parfois aussi pour des personnes : *J'y pense* (► p. 258 et Rem. 1). — Au lieu de *y* on peut avoir à *cela*, qui s'impose dans les mêmes cas où la forme disjointe s'impose pour l'objet direct (► p. 257).

• Avec la **préposition *de***, au lieu du pronom *en*.

– Souvent (► p. 258 et Rem. 1), lorsqu'il s'agit d'une **personne** :

| *Méfiez-vous de lui.*

– Dans les mêmes cas que ci-dessus pour un **objet direct** (► p. 257) :

| *On en parle, de moi ! — De qui parle-t-on ? De toi.* — *On me parle de toi et de ton frère.*
— *C'est de toi qu'on parle.* — *On ne parle que de toi.*

+ Lorsqu'il s'agit d'une chose, au lieu du pronom personnel, on recourt au démonstratif *cela* (ou *ça*, plus familier) : *C'est de cela qu'on parle.*

C Formes disjointes attribut ou complément du présentatif *c'est*

Après *c'est* et après l'expression *si j'étais* :

| *C'est moi.* *Si j'étais vous.* *Si j'étais eux.*

► REMARQUE

La locution *soi-disant* est le résidu d'un ancien usage. Comme elle n'est plus analysée, elle reste **invariable** dans tous les cas, et on l'emploie couramment à propos de choses (qui, logiquement, ne peuvent se dire *ceci* ou *cela*), — et aussi comme **adverbe** au sens de « prétendument » : *Une soi-disant expérience.* (Académie) — *Amélie était inquiète au sujet de son père, parti soi-disant pour livrer du travail.* (Troyat)

3.3.3 Emplois de *en* et *y*

En et *y*, toujours formes **conjointes**, jouent le rôle d'un **syntagme nominal prépositionnel** : le premier, d'un syntagme introduit par *de* ; le second, d'un syntagme introduit par *à*.

| *J'aime beaucoup cette ville et j'en connais tous les vieux quartiers.* (On dit aussi :... et je connais tous ses vieux quartiers ; ► p. 184.)

| *Ce cheval est vicieux : défiez-vous-en.*

Vous avez réussi ; j'en suis content.

Oh ! les belles billes ! J'en voudrais quelques-unes.

Voici un courriel : vous y répondez.

Ce chien est caressant : je m'y suis attaché.

Vous risquez gros ; pensez-y bien.

+ Lorsque ***y* désigne un lieu**, il peut tenir la place d'un complément introduit par d'autres prépositions que *à* et aussi la place d'un adverbe ; lorsque ***en* désigne un lieu**, il peut tenir la place d'un adverbe précédé de la préposition *de* :

| *Elle a un jardin et elle y cultive de jolies fleurs* [= dans le jardin].

| *La table était si poussiéreuse qu'on pouvait y écrire son nom avec le doigt* [= sur la table].

| *Ne restez pas là : il y fait trop chaud.*

| *Sors-tu d'ici ? Oui, j'en sors.*

À cause de cette variété d'emplois, *en* et *y* sont proches à la fois des adverbes et des pronoms. On les appelle souvent **adverbes pronominaux ou pronoms adverbiaux**.

► REMARQUES

1. *En* et *y* ont ordinairement comme **antécédent**, soit un nom désignant une chose ou un animal, soit une phrase ou un syntagme, soit un adverbe de lieu. Mais ils peuvent aussi représenter des personnes.

• C'est notamment le cas pour *en* quand il est **complément d'agent** ou quand il est **complément d'un terme quantitatif** (numéral, indéfini, etc.) : *Elle aimait ses camarades et elle en était aimée.* — *Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !* (Hugo)

• Pour *y*, comme objet indirect quand les pronoms conjoints objets indirects sont exclus (► p. 258) : *C'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas.* (Académie)

2. *En* joue aussi le rôle d'un **complément d'objet direct** précédé d'un article partitif : *De la chance, vous en avez !*

3. *En* et *y* ont une valeur mal définie aujourd'hui dans un grand nombre d'expressions : *S'en aller, en vouloir à quelqu'un, il y a, s'y prendre mal*, etc.

4. *Y* se supprime devant le futur simple et le conditionnel présent d'*aller* : *Irez-vous à la mer cet été ? — Oui, nous irons.*

4. Pronoms possessifs

4.1 Définition

Les pronoms possessifs sont des **pronoms représentants** qui indiquent que l'être ou la chose dont il s'agit sont en **rapport avec une personne grammaticale** – celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle.

| *Cette maison est plus confortable que la tienne.*

| *Ridicule pendu, tes douleurs sont les miennes !* (Baudelaire)

+ 1. Cette relation peut être celle de la **possession** ou de l'**appartenance**, mais aussi n'importe quel type de **rapport** (locatif, parenté...) que marque le complément du nom :

| *La disgrâce de son protecteur a entraîné la sienne.* — *Mes ennemis et les tiens.*

2. L'identification du référent du pronom se fait par **anaphore**. Cette anaphore n'est pas nécessairement coréférentielle (► p. 690).

Ce pull est le mien. Anaphore coréférentielle.

Ce pull est à moi, voici le tien. Anaphore non coréférentielle. Seul le signifié ou contenu notionnel de l'élément anaphorisé est repris pour créer un nouveau référent. *Ce pull et le tien* réfèrent à deux pulls distincts.

REMARQUE

Le pronom possessif s'emploie parfois sans représenter un nom exprimé auparavant ; il s'agit plutôt d'un emploi nominal de l'adjectif possessif :

- Au pluriel pour désigner des proches parents, des partisans : *Il est plein d'égards pour moi et pour les miens.* (Académie)
- pour construire deux locutions verbales : *Y mettre du sien.* — *Faire des siennes.*

4.2 Formes du pronom possessif

4.2.1 Formation du pronom possessif

Le pronom possessif est constitué de l'article défini (*le, la, les*) et de l'adjectif possessif à la forme tonique (*mien, tien, sien...*) (► p. 182). Les deux éléments varient en nombre et souvent en genre.

Ils se paraphrasent par : *le / la / les* + objet représenté + *de* + possesseur.

- l'article défini porte les marques de genre et de nombre de l'objet représenté.
- le possessif marque la personne grammaticale et est du même genre et du même nombre que l'article défini qui le construit.

Comme d'autres esprits voguent sur la musique,

Le mien, ô mon amour ! nage sur ton parfum. (Baudelaire) *Le mien* = « L'esprit de moi ».

Le anaphorise le signifié de *esprits* dont il ne sélectionne qu'un élément de la classe au masculin singulier (*esprit*). *Mien* désigne le possesseur à la P1 : le locuteur.

4.2.2 Variabilité du pronom possessif

Le pronom possessif varie selon la personne, le genre, le nombre.

a En personne

Selon la personne grammaticale : première ou deuxième ou troisième personne du singulier ; première, deuxième ou troisième personne du pluriel.

| *Voici le mien.* *Voici le tien.* *Voici le vôtre.*

⊕ Sur ce que représentent ces personnes, voir ► p. 249.

Pour la première et la deuxième personne grammaticale, on se réfère à la situation d'énonciation, tandis que pour la troisième on se réfère à un élément du cotexte. On est donc fondé à considérer que le pronom possessif peut avoir différentes valeurs sémantico-référentielles

- il peut être doublement anaphorique, à la 3^e personne, et doté de deux antécédents : celui que lui donne la personne marquée par l'adjectif possessif *sien, sienne* ; et celui que lui donne l'article et son genre grammatical.

- il peut être déictique, aux 1^{re} et 2^e personnes, désignant directement le locuteur ou l'interlocuteur par la personne marquée par l'adjectif possessif, et anaphorique, doté d'un antécédent référant à l'objet désigné, celui que lui donnent l'article et son genre grammatical.
- pour les P4 et P5 (*nous* et *vous* désignées par *nôtre* et *vôtre*, voir ► p. 250)

b En genre

Le pronom possessif varie en genre d'après le nom qu'il représente.

| *Sa robe est plus belle que la mienne.*

c En nombre

Le pronom possessif varie en nombre d'après les besoins de la communication.

| *Leurs robes sont plus belles que la mienne, ... que les miennes.*

4.2.3 Tableau des formes du pronom possessif

	REPRÉSENTANT UN SING.		REPRÉSENTANT UN PLUR.	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
P1 : 1 ^{re} pers. sing.	le mien	la mienne	les miens	les miennes
P2 : 2 ^e pers. sing.	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
P3 : 3 ^e pers. sing.	le sien	la sienne	les siens	les siennes
P4 : 1 ^{re} pers. plur.	le nôtre	la nôtre	les nôtres	
P5 : 2 ^e pers. plur.	le vôtre	la vôtre	les vôtres	
P6 : 3 ^e pers. plur.	le leur	la leur	les leurs	

4.3 Emplois du pronom possessif

Le pronom possessif peut occuper la plupart des fonctions du groupe nominal :

Sujet du verbe : *L'âme est un noir mystère, et peut-être la tienne*

Cache-t-elle en ses plis toute la loi chrétienne. (Baudelaire)

Attribut du sujet : *Enfin la maison dans laquelle il demeurerait était la sienne.* (Balzac)

Complément essentiel du verbe, COD : *Il allongea la main, effleura la sienne* (Zola),

COI : *Je m'occupe de mes affaires, occupe-toi des tiennes*, ou locatif : *Octave avait gardé sa petite main tiède qui se fondait dans la sienne* (Zola)

Régime du présentatif : *Voici la mienne.*

Complément non essentiel : *Il fait chaud dans ma maison, mais froid dans la sienne.*

Complément du nom : *Quand il eut fini sa toilette, il aida gentiment sa femme en tous les menus détails de la sienne* (Maupassant)

5. Pronoms démonstratifs

5.1 Définition

Les pronoms démonstratifs désignent un être ou une chose appartenant à la situation d'énonciation (ils sont alors non représentants et déictiques) ; ils peuvent

aussi renvoyer à un terme qui précède ou qui suit dans le contexte (ils sont alors **représentants**).

Tiens, prends ça ! Déictique

[...] *au nom de votre salut éternel, mon père, au nom de ma vie, ne touchez pas à ceci !*

(Balzac) Déictique

L'idée de possession se mêlait à celle de revanche. (P. Quignard) Anaphorique

« *Une maison-forte, songeait-il, qu'est-ce que cela peut-être ?* » (Gracq) Anaphorique

- ⊕ Les pronoms démonstratifs anaphoriques ne sont **pas toujours coréférentiels** de l'expression qu'ils anaphorisent. Ils le sont dans les cas d'emphase avec détachement (► p. 536) et reprise du groupe nominal par un pronom démonstratif, comme dans l'exemple de Gracq ci-dessus.

Un sous-chef de bureau, continuait la mère ; pas trente ans, un avenir superbe. Tous les mois, ça vous apporte son argent ; c'est solide, il n'y a que ça... (Zola) Les deux premiers démonstratifs *ça* et *c'* anaphorisent et reprennent le référent de *un sous-chef de bureau*, le dernier *ça* semble reprendre l'idée de la solidité énoncée dans l'assertion précédente.

Mais il semble qu'au vu des photos qu'on lui a présentées, Irina ait émis le désir express de voir celle de M. Romero¹ (V. Ovaldé) Celle (= la photo de M. Romero) n'a pas le même référent que *les photos qu'on lui a présentées*. L'anaphore porte sur le seul contenu notionnel (ou le signifié) de « photos » (► p. 690).

5.2 Formes du pronom démonstratif

5.2.1 Formes simples et formes composées

Les pronoms démonstratifs ont une forme **simple** et une forme **composée**.

a Formes simples

Les **formes simples** sont construites sur la base *ce* à laquelle a été ajoutée ou non la forme des pronoms personnels disjoints ou toniques *elle(s)*, *lui*, *eux* : *ce*, *celle(s)*, *celui*, *ceux*.

b Formes composées

Les **formes composées** associent aux formes simples un **adverbe de lieu**, *ci* (= ici) ou *là* : *ceci*, *cela*, *celle(s)-ci*, *celle-là*, *celui-ci*, *celui-là*, *ceux-ci*, *ceux-là*.

- ⊕ *Ci* et *là* sont joints par un trait d'union à *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*. Ils sont agglutinés dans *ceci* et dans *cela*. L'accent grave disparaît dans *cela* (et dans *ça*).
Sur l'opposition entre *ci* et *là*, voir ► p. 402.
Sur l'élision de *ce*, ► p. 54-53.

Cela et *ça*, ont des emplois similaires, mais *cela* est préférentiellement **anaphorique**, plutôt que déictique et *ça*, fréquent dans la **langue parlée**, est plus rare dans la langue écrite, sauf, naturellement, quand on fait parler un personnage.

1. Le soulignement est du fait de l'auteur.

Ça et ci : pronom ou adverbe ?

1. Ne pas confondre

• *ça*, pronom démonstratif, **T** commutable avec *cela*, et *çà* (avec accent grave), adverbe de lieu, **T** commutable avec *ici*, dans l'expression : **Çà et là**.

• *-ci* adverbe de lieu entrant dans la formation des démonstratifs composés et *ci*, pronom, que la langue familière emploie parfois comme équivalent de *ceci*, **T** avec lequel il commute, en association avec *ça* : *Comme ci comme ça* et avec les adverbes de lieu : *ci-dessus*, *ci-dessous* et *ci-devant*, *ci-après*, **T** où *ci* commute avec *là*.

2. °*Ça est*, °*Ça était* appartiennent à la langue populaire. Mais on les admet, en style familier, quand *ça* est précédé de *tout* : *Tout ça est de ma faute*. (R.-V. Pilhes) ; — ou quand le verbe est à un temps composé : *Ça aurait été dérisoire d'essayer de s'en expliquer*. (S. de Beauvoir)

5.2.2 Variabilité des pronoms démonstratifs

a En genre

Les pronoms démonstratifs **varient en genre**, d'après la réalité désignée (pour les nominaux) ou d'après l'antécédent (pour les représentants).

Le **masculin** *celui*, *ceux* et le **féminin** *celle*, *celles* s'emploient d'après le sexe de l'être désigné (le masculin étant aussi le genre indifférencié) ou le genre du mot représenté.

Je ne félicite pas celle qui a fait cette robe.

Ceux qui m'aiment prendront le train (titre de film).

Ma voiture est en panne : je prendrai celle de ma sœur.

La **forme indifférenciée**, dite **neutre** *ce* (élidé *c'*), *ceci*, *cela* est employée surtout pour désigner des **choses** ou pour représenter un **terme dépourvu de genre** (infinitif, proposition, phrase). Les mots qui s'accordent avec ce pronom neutre se mettent au masculin singulier.

Ceci est mon testament.

Vous l'avez trompée avec votre servante ; cela est doublement indigne.

► REMARQUE

Ce employé comme sujet avec le verbe *être* (► p. 265) présente ou représente aussi bien des personnes que des choses : *C'est mon ami / mon amie. Comme c'est beau, cette histoire / ce spectacle / ce que tu me racontes !*

Cela et *ça*, neutres, sont aptes à désigner des référents non catégorisés ou à décatégoriser ceux qui le sont, en en **neutralisant le genre et le nombre** (cf. l'exemple de Zola ► p. 262) ; c'est pourquoi, dans la langue familière, lorsqu'ils désignent des personnes, c'est souvent avec une nuance affective, positive ou négative :

Ces vieux ! ça n'a qu'une goutte de sang dans les veines. (Daudet) [Affectueusement.]

Elle a l'air d'une ouvreuse, d'une vieille concierge [...] ! Ça, une marquise ! (Proust) [Avec dédain.]

b En nombre

Les pronoms démonstratifs varient en **nombre**, d'après les besoins de la communication.

Si vous aimez les livres amusants, lisez *celui-ci*, ou... *ceux-ci*.
Voilà cent louis d'or pour elle. Tu ne les donneras pas, Eugénie, *ceux-là*, hein ? (Balzac)

5.2.3 Tableau des formes du pronom démonstratif

	SINGULIER			PLURIEL	
	MASCULIN	FÉMININ	NEUTRE	MASCULIN	FÉMININ
Formes simples	celui	celle	ce	ceux	celles
Formes composées	celui-ci	celle-ci	ceci	ceux-ci	celles-ci
	celui-là	celle-là	cela, ça	ceux-là	celles-là

5.3 Emplois du pronom démonstratif**5.3.1** Emplois des formes simples *celui, ceux, celles*

Les formes simples *celui, celle, ceux, celles* peuvent être **nominales** ou **représentantes** ; elles ne s'emploient pas seules car elles n'ont pas d'autonomie syntaxique : elles sont nécessairement complétées.

- En effet, ces pronoms, « symboles incomplets » (► p. 244), ont un **contenu notionnel tenu** qu'ils peuvent reprendre à un élément du contexte linguistique ou extralinguistique et sont donc accompagnées d'un **complément** qui **précise le nouveau référent** qu'ils construisent.

a Représentants

1° complétés par une **proposition relative** ou un **complément prépositionnel** introduit par *de*.

Voici deux boîtes : prenez *celle qui vous convient*.
Vous êtes la piqueuse de bottines, n'est-ce pas ? *celle qui a loué là-haut le cabinet...* (Zola)
Je l'attendais au train du matin, mais elle a préféré *celui du soir*.

2° complétés par un **participe** ou un **complément introduit par une autre préposition** que *de*.

Les immeubles, même *ceux possédés par des étrangers...* (Code civil)
La distinction [...] est aussi confuse que *celle entre forme et contenu*. (Malraux)

- Cette construction a été contestée, mais à tort, car elle existait déjà à l'époque classique et même plus tôt, et elle appartient à un usage très général. On trouve aussi cette construction avec un adjectif accompagné d'un complément :
Tout ceci se passa dans un temps moins long que celui nécessaire pour l'écrire.
(Th. Gautier)

Mais elle n'est pas admise quand l'adjectif n'est pas complété : °... *moins que celui nécessaire*. De même °*Les élections législatives sont plus importantes que celles municipales*. (On dira... *que les municipales*.)

REMARQUE

Ceci, cela peuvent recevoir une **double complémentation** sous la forme d'un adjectif épithète (épithète indirecte) introduit par *de* et d'une subordonnée conjonctive essentielle :

La femme a cela de commun avec l'ange que les êtres souffrants lui appartient. (Balzac)

b Nominaux, uniquement pour désigner des personnes

1° complétés par une **proposition relative** (comparer *qui* au ► p. 270).

Béni soit celui qui a préservé du désespoir un cœur d'enfant ! (Bernanos)
Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. (Hugo)

REMARQUE

L'expression familière *faire celui qui* signifie « se donner les apparences de quelqu'un qui » : *Et tu feras celui qui passait par hasard.* (Pagnol)

2° Au pluriel, devant un **complément introduit par *de***, dans la langue familière.

Ceux de 14. (Titre d'un livre de Genevoix.) [= Les soldats de 1914.]

5.3.2 Emplois de *ce*

Ce peut aussi être **représentant** ou non. Comme les autres pronoms démonstratifs de forme simple, il n'a pas d'autonomie syntaxique ; il ne fonctionne que comme **pronom conjoint** au verbe, appui du verbe *être*, ou comme support d'une proposition relative ou conjonctive essentielle.

REMARQUE

Il reste quelques traces dans la langue écrite de l'ancien usage autonome de *ce*, disjoint du verbe : *Sur ce, et ce* (reprenant une phrase qui précède), *ce disant* (COD du verbe). Dans *ce me semble*, c'est d'un autre verbe que *être* dont il est le sujet.

Sur ce, il disparut. Ce faisant, il nous surpris.
Les tarifs sont augmentés, et ce, dès la semaine prochaine. (Robert)

a Complété par une proposition relative

1. Comme nominal

Ce que femme veut, Dieu le veut.
Il faut rendre à César ce qui appartient à César.

- Ce qui, ce que* forment des **locutions pronominales relatives** introduisant des **relatives périphrastiques** (► p. 616). On parle aussi de **relatif décumulatif** (► p. 617).

Ce que, ce qui sert dans l'interrogation indirecte comme équivalents de *que* ou de *qu'est-ce que, qu'est-ce qui* dans l'interrogation directe (► p. 662 et p. 662).

Que veut-elle ? => Demande-lui ce qu'elle veut.
Qu'est-ce qui est préférable ? => Demande-lui ce qui est préférable.

► REMARQUE

Ce, comme élément tampon (► p. 601) fait aussi partie intégrante des locutions conjonctives de subordination à ce que, de ce que, jusqu'à ce que : Il s'attend à ce que je revienne. (Académie) — Il est même agglutiné dans parce que. — Dans ces cas-ci, que n'est pas un pronom relatif mais une conjonction.

2. Comme représentant

Représentant d'une phrase ou d'une partie de phrase, ce constitue avec une relative un élément propositionnel incident (► p. 604).

- ⊕ Dans cet emploi, ce qui, ce que est appelé **relatif de liaison**, équivalent d'une conjonction de coordination (► p. 617).

Elle est revenue par le lac Léman, ce qui était un détour.

b Comme pronom conjoint sujet du verbe être (parfois précédé de pouvoir, devoir, aller, sembler)

1. Ce sujet anaphorique ou déictique d'une construction attributive

Je te présente Aline : c'est ma meilleure amie.
Que c'est beau ! (Devant un paysage.)

2. Ce reprend ou annonce le sujet détaché dans une phrase disloquée (► p. 472).

Le sujet ainsi détaché peut être un groupe nominal, un infinitif, une proposition conjonctive :

Le temps, c'est de l'argent. Vouloir, c'est pouvoir. Anaphorique (il reprend le temps)
C'est bon, la tarte aux pommes. Cataphorique (il annonce la tarte aux pommes)
Mais c'est fait pour être dépensé, l'argent. (Maupassant)
C'est difficile, quand je pense à Édouard. (Aragon)
C'est étonnant qu'il soit encore là / comme il est concentré / quand il s'endort.

- ⊕ Lorsqu'il annonce un élément détaché à droite de la phrase, la limite entre prédicat et sujet et, sur le plan communicatif, entre **thème et propos** peut être marquée, avec ou sans virgule, par le morphème que démarcatif du propos (ou de ligature) (► p. 462) ou par le morphème de, indice de l'infinitif (► p. 451-451), le cas échéant :

C'est une belle fleur (que) la rose.
Et, je vous le répète, monsieur, c'est ne pas être honnête que de mettre une jeune fille dedans. (Zola)
C'est dur de les faire tenir tranquilles (J.-Cl. Grumberg)

3. Ce construit le présentatif c'est

- présentatif simple (► p. 547) :

l C'est moi ! Tiens, c'est Pierre.

- présentatif en corrélation avec qui ou que dans la phrase clivée (► p. 536) ou pseudo-clivée (► p. 543)

C'est le ton qui fait la chanson. C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Clivées.
Ce qu'il connaissait bien, c'était la porte (Maupassant) pseudo-clivée.

► REMARQUES

1. **Est-ce**, présentatif marqué par l'inversion de l'ordre du verbe et du sujet, forme avec qui ou que la locution interrogative invariable est-ce que et les pronoms interrogatifs renforcés qui est-ce qui / que, qu'est-ce qui / que (► p. 490).

Est-ce qu'il est déjà parti ? Qui est-ce qui le sait ?

2. Sur l'accord du verbe dans c'est, cf. ► p. 563.

3. Du point de vue syntaxique, ce se comporte souvent comme un pronom personnel, notamment dans les inversions : ► p. 484, p. 489, p. 496.

Le verbe être aux formes composées ne s'accommode pas de l'inversion de ce : *A-ce été... ? *Ont-ce été... ? *Eussent-ce été... ? mais pas davantage qu'il ne s'accommode de ces formes sans inversion : *Ç'ont été *c'eussent été... En revanche, on ne peut pas avoir non plus : *Furent-ce... ? alors que ce furent est possible.

5.3.3 Emplois des formes composées

Les formes composées ont des emplois syntaxiquement autonomes. Les pronoms composés peuvent être **représentants** ou non.

a Avec opposition entre formes en -ci et formes en -là

Quand le démonstratif en -là est **opposé** au démonstratif en -ci, le démonstratif en -ci désigne ce qui est le plus proche dans la réalité ou dans le contexte.

Quelle robe préférez-vous ? Celle-ci ou celle-là ?

Estragon et Vladimir se sont remis à examiner, celui-là (= Estragon) sa chaussure, celui-ci son chapeau. (S. Beckett)

- ⊕ Aujourd'hui, notamment dans la langue parlée, l'opposition entre -ci et -là n'est pas toujours respectée car elle a évolué (► p. 402).

b Sans opposition entre formes en -ci et formes en -là

Quand on emploie les formes composées **sans les mettre en opposition**, les **démonstratifs prochains** (en -ci) désignent normalement dans la réalité ce qui est proche du locuteur, et les **démonstratifs lointains** (en -là) ce qui est éloigné du locuteur.

l Je prendrai ceci. Je choisis celui-là.

- ⊕ Le démonstratif en -ci renvoie, dans le contexte, à ce qui va **suivre**, et le démonstratif en -là à ce qui **précède** (ici a préférentiellement (mais non exclusivement) une valeur cataphorique et là une valeur anaphorique).

Dites ceci de ma part à votre ami : qu'il se tienne tranquille. (Académie)

Que votre ami se tienne tranquille : dites-lui cela de ma part. (Académie)

- ⊕ Mais cette spécialisation est surtout respectée dans la **langue écrite**. L'usage oral tend à généraliser le démonstratif en -là. Même des écrivains l'emploient parfois pour **annoncer** quelque chose qui va suivre (valeur cataphorique, ► p. 689) :

Vous avez au moins cela en commun : l'acte de Foi. (Fr. Mauriac)

Le pronom démonstratif neutre, cela ou ça, permet la reprise ou l'annonce d'un terme détaché dans le cadre de l'**emphase par dislocation** (► p. 535).

l Cela / ça vous plaît, les vacances ? Les vacances, ça vous plaît ?

► REMARQUE

La langue littéraire emploie parfois *celui-là, ceux-là, celle(s)-là* au lieu de *celui, ceux, celle(s)* [► p. 264] devant une relative, notamment lorsqu'elle est séparée de son antécédent (ici par « seuls ») :

Mais les vrais voyageurs sont ceux-là seuls qui partent / Pour partir. (Baudelaire.)

6. Pronoms relatifs

6.1 Définition

Les **pronoms relatifs** servent à introduire une **proposition**, qu'on appelle elle-même **relative** ; mais, à la différence des conjonctions de subordination, ils ont une **fonction dans cette proposition** : celle de sujet, de complément, parfois d'attribut.

- ⊕ Le pronom relatif joue un **double**, voire un **triple rôle** dans la phrase :
 - en tant que mot subordonnant, il relie la proposition relative à la proposition régissante,
 - en tant que pronom, il a une **fonction propre** au sein de la subordonnée relative.
 - dans le cas où il est pronom substitut, il **représente** son antécédent au sein de la subordonnée relative sur le plan sémantique et / ou référentiel.

• Si le pronom n'est pas **représentant**, la **proposition** elle-même a dans la phrase (ou éventuellement dans une proposition) la **fonction de sujet ou de complément**.

| *Qui a bu boira.* *Qui* est sujet du verbe de la relative *a bu* et la relative *qui a bu* est elle-même sujet du verbe régissant *boira*.

• Si le pronom est **représentant**, la **proposition** est **complément du terme représenté**.

| *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.* *Qui* est sujet du verbe de la relative *dort* et la relative est elle-même complément du GN *le chat*.

6.2 Formes des pronoms relatifs

Le **pronom relatif** est constitué de formes **simples** et de formes **composées**.

6.2.1 Formes simples : *qui, que, quoi, dont, où*

Ces formes se distinguent par la **fonction** : voir ci-dessous.

Elles ne portent pas les marques du genre, du nombre ou de la personne. On considère qu'elles ont le **genre**, le **nombre** et la **personne** de leur **antécédent**.

Qui et *que* transmettent ces indications aux mots dont ils déterminent l'**accord**.

| *Vous qui passez.* *Les paysages que j'ai aimés.*

- ⊕ *Qui* non représentant est normalement au masculin singulier : *Rira bien qui rira le dernier.* *Quoi* est une forme dite **neutre** ou indifférenciée, à cause de sa valeur ordinaire : ► p. 281. Il en est de même pour certains emplois de *qui* (► p. 269), les

deux remarques) et de *que* (► p. 271). Dans la mesure où un mot s'accorde avec ces pronoms neutres, il se met au masculin singulier : *Voilà qui est bien dit.*

6.2.2 Formes composées : *lequel, laquelle, etc.*

Dans *lequel*, composé de l'**article défini** et du **déterminant interrogatif**, les deux éléments varient **en genre et en nombre**, genre et nombre communiqués par l'**antécédent** : *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*.

| *L'école à laquelle je pense a disparu.*

L'article défini que contient *lequel* s'**amalgame** aux prépositions *à* et *de* (► p. 177) au **masculin singulier et au pluriel** : *auquel, duquel, auxquels, desquels, auxquelles, desquelles*.

| *Les personnes auxquelles je pense.* *Ces gens à propos desquels vous êtes intervenu.*

- ⊕ On considère souvent *quiconque* comme une forme composée (ce qu'il est en diachronie par l'étymologie). Ce pronom non représentant est ordinairement masculin singulier. ► p. 282.

6.2.3 Tableau des formes des pronoms relatifs

FONCTION	Forme simple		Forme composée
	Antécédent animé	Antécédent inanimé	Antécédent animé ou inanimé
sujet	qui	qui	Lequel, etc.
COD et attribut	que	que	
Complément prépositionnel	Préposition + qui dont	Préposition + quoi dont, où	Prép. + lequel, etc. auquel, etc. duquel, etc.

- ⊕ Sur *quiconque*, ► p. 283.

6.3 Place du pronom relatif

Le **pronom relatif** se met **en tête de la proposition relative**, sauf quand il est précédé d'une préposition ou quand il est complément d'un nom introduit par une préposition.

| *Il y a des gens [qu'il faut bien supporter].*

Mais : *La famille [à laquelle j'appartiens] est originaire de Genève.*

Et : *Il alluma une bougie, [à la clarté de laquelle il put achever son travail].* À la clarté est complément de *achever* et fait donc partie de la proposition relative.

- ⊕ Sur la place de la proposition relative, ► p. 614.

6.3.1 *Qui*

Qui est porteur d'un sens d'**indéfinition** réduit à l'idée d'animé humain.

a Comme représentant

Il appartient alors à la langue commune.

1. Comme sujet

Il a pour **antécédents** des **noms** ou des **pronoms** pouvant concerner aussi bien des **personnes** que des **choses**.

| *Le professeur **qui** m'a parlé. La pierre **qui** est tombée.*

► REMARQUE

Dans les tours figés *qui plus est, qui mieux est, qui pis est, qui a* pour antécédent une phrase ou un syntagme. ► p. 604.

2. Comme complément

Il se construit avec une **préposition**, et l'antécédent est normalement un nom ou un pronom désignant des personnes.

| *Le médecin à **qui** j'ai écrit.
Le médecin de **qui** je parle. (Plus souvent : *dont*.)*

- ⊕ Cette construction est plausible aussi à propos d'un animal (surtout d'un animal domestique) ou lorsqu'il y a personnification :

... *le bruit fade et creux des carpes à **qui** l'on jette du pain.* (D. Boulanger)

Ô *Soleil ! Toi sans **qui** les choses / Ne seraient que ce qu'elles sont.* (E. Rostand)

Mais la langue littéraire ne craint pas d'employer *qui* à propos de **choses**, sans qu'il y ait personnification :

... *les objets familiers, à **qui** la brusque ouverture des volets va donner leur douche de lumière.* (H. Bazin)

b Comme non représentant

Comme **pronom non représentant**, *qui* est normalement **masculin singulier**. Il se dit des **personnes** (voir cependant ► p. 280).

1° La **relative est sujet de la phrase**, et *qui* est sujet de la relative, dans des proverbes ou dans des formules sentencieuses.

| *Qui veut voyager loin ménage sa monture.
Qui veut faire de grandes choses doit penser profondément aux détails.* (Valéry)

- ⊕ La langue littéraire l'emploie parfois en dehors des vérités générales : *Qui connaît sa pensée n'y trouverait sans doute rien de blâmable.* (Dictionnaire du français contemporain.)

2° La **relative est complément** (prépositionnel ou non), et *qui* est soit le **sujet** de la relative, soit un **complément** ; ce tour appartient surtout à la langue soignée.

| *Aimez **qui** vous aime. J'imite **qui** je veux.* (J. Renard.)
*Elle le raconte à **qui** veut l'entendre.* La relative, avec la préposition dont le relatif est le régime, est COI de *raconte*.

- ⊕ L'expression comparative *comme qui dirait* signifie « en quelque sorte » (familier) et est toujours un commentaire incident (► p. 604) du locuteur :

*Les publicains qui sont **comme qui dirait** les percepteurs.* (Péguy)

Sur *qui* pronom indéfini distributif, ► p. 284.

► REMARQUE

Qui est nominal neutre après *voici, voilà* : *Voilà qui est fait.* (= Voilà la chose faite, C'est fait.)

6.3.2 Que

Que **représentant** a comme **antécédent** un **nom** ou un **pronom** pouvant concerner des **personnes** ou des **choses** (son sens d'indétermination spécifiant plutôt l'inanimé), parfois un adjectif ou un participe passé.

a Complément essentiel

Il est habituellement **complément d'objet direct** :

| *Les fleurs **que** vous avez cueillies. Que* COD de *avez cueillies*
Suivant les maximes qu'il s'était faites, il considéra ses trois cent vingt et un camarades comme des ennemis (Stendhal) Que COD de *s'était faites*

- ⊕ Avec la phrase comme antécédent dans *que je sache*, qui constitue une proposition incidente (► p. 604) : *Il n'est pas venu hier, que je sache.* — Comparer aussi *que* introduisant l'incise dans la langue populaire : ► p. 605.

b Complément adverbial

C'est surtout le cas dans la langue littéraire, à la place de *où* (► p. 620).

| *hiver qu'il fit si froid. La première fois que je l'ai vu.
...un jour qu'elle montait devant lui, il avait risqué un compliment sur sa jambe, sans qu'elle parût fâchée.* (Zola)

c Sujet logique d'un infinitif prédicatif complément (► p. 452)

| *Le train que j'entends siffler.*

d Séquence d'un tour impersonnel (► p. 526 et suiv.)

| *Le temps qu'il faut pour aller jusque-là.*

e Attribut

| *Le soleil ne brillait pas, étouffé qu'il était par l'épaisse brume.* (Duras)
Orgueilleuse et belle qu'elle est (Viau)

- ⊕ 1. Sur la spécificité des relatives à antécédent adjectival, ► p. 620.
2. Pour Le Goffic¹, le *que* relatif de ce tour peut être rapproché du morphème *que* de **ligature entre prédicat et sujet et entre thème et propos** (► p. 558) des séquences du type : *Étrange affaire que cette affaire-là !* pour peu que l'on suppose une ellipse du verbe *être* : *Étrange affaire [qu'est] cette affaire-là !*

En outre, *que* est **sujet neutre**, représentant ou non, dans des expressions figées :
Adviene que pourra. Coûte que coûte. Vaille que vaille. — *Fais ce que bon te semble.*

1. Le Goffic, 1993, p. 224.

► REMARQUE

On est fondé à analyser comme un pronom relatif le *que* contenu dans les locutions de sens concessif (► p. 621 et suiv.) *quel que, quelque... que, quoi que, qui que*, etc., expressions que les grammairiens appellent généralement **relatifs indéfinis**. Voir l'analyse des relatives construisant une expression concessive en ► p. 621 et suiv.

Quel [que soit votre talent], vous n'y parviendrez pas.

Qui [que tu sois], ne te prends pas au sérieux.

Quoique ou quoi que ?

❶ Ne pas confondre : **quoi que** en deux mots, commutable avec « quelque chose que », et **quoique** en un mot, conjonction de subordination équivalant à « bien que ».

Quoi que vous fassiez, faites-le avec soin.

Quoique vous fassiez de grands efforts, vous ne réussirez pas.

6.3.3 Quoi

Quoi ne s'applique qu'à des choses, il a un sens d'**indéfinition** réduit à l'idée d'inanimé. Il s'emploie uniquement comme **complément prépositionnel** (avec la préposition dont il est le régime)¹.

a Dans la langue ordinaire

Il est soit **représentant** d'un pronom neutre (*ce, rien*), ou d'une phrase, — soit **non représentant**, sans antécédent.

Elle m'a répondu brutalement, ce à quoi je m'attendais. Complément essentiel COI de *m'attendais*. Voir le relatif de liaison (► p. 617 et Rem. 1).

Il ne voyait rien à quoi il puisse se raccrocher. (Dictionnaire du français contemporain)

Complément essentiel COI de *se raccrocher*.

Prêtez-moi un peu d'argent, sans quoi je ne pourrai payer le taxi. (id.) Complément non essentiel (circonstanciel de moyen nié) de phrase.

Elle a de quoi vivre.

b Dans la langue littéraire

Quoi fait concurrence à *lequel*, l'antécédent pouvant être non seulement un mot de sens vague (ou pantonyme*) comme *chose*, mais aussi un nom de sens précis.

Il se tue pour une chose à quoi il tient. (Malraux)

Elle avait dépouillé ces fioritures par quoi elle triomphait au début de sa carrière. (Aragon)

► REMARQUES

1. Lorsque l'antécédent est une phrase, les auteurs mettent assez souvent un point devant *après quoi, sans quoi, sur quoi*, etc. Ils traitent donc *quoi* plutôt comme un **démonstratif** que comme un **relatif** (comparer : *auquel cas* au ► p. 189). *Quoi* est dit **relatif de liaison** (► p. 617) et fonctionne comme un **adverbe de liaison** avec la préposition : *J'avais soin de choisir. Malgré quoi, dès le mois de juin, nous avions six pensionnaires.* (Ramuz)

2. Sur *comme quoi* introduisant le discours indirect, ► p. 634, Rem. 5.

1. Sauf dans *quoi que* (► p. 272), mais ce *quoi* n'est plus bien perçu comme relatif.

* Un pantonyme est un mot de sens vague employé à la place d'un autre, plus pures. Ainsi *chose, truc, marché* sont des pantonymes ► p. 280.

6.3.4 Dont

Dont est toujours **représentant**. L'antécédent est un **nom** ou un **pronom** pouvant concerner aussi bien des personnes que des choses. *Dont* équivaut à un **complément contenant la préposition de** :

Complément du nom : *Un livre dont l'auteur est inconnu. Un livre dont je connais l'auteur. Dont complète l'auteur.*

Complément de l'adjectif : *Un cadeau dont je suis content. Dont complète content.*

Complément essentiel du verbe ou de la locution verbale : *Le prétendant dont m'avait parlé Juliette.* (Gide) *Dont* COI de *avait parlé*.

Ce dont j'ai besoin. (Et non : **Ce que j'ai besoin.*)

Complément d'agent : *[...] avec des regards noirs, une moue méprisante des lèvres, dont il restait parfois troublé* (Zola) *Dont* complément d'agent de *troublé*.

► REMARQUES

1. *Dont* ne peut, en principe, dépendre d'un complément introduit par une préposition. On ne dira pas :

**Une ville dont il ne se souvient plus du nom. *Un fils dont il songe à l'avenir.*

Mais plutôt : *Une ville du nom de laquelle il ne se souvient plus. Un fils à l'avenir de qui il songe.*

2. *Dont* est parfois, **simultanément**, complément du nom sujet et complément du nom objet direct (ou attribut) :

Il plaignit les pauvres femmes dont les époux gaspillent la fortune. (Flaubert) *Dont* est complément du nom *époux* et complément du nom *fortune*.

3. Dans la langue ordinaire, comme **complément du verbe**, on distingue :

• *D'où*, quand il s'agit d'un **mouvement** : *La ville d'où elle vient.*

• *Dont*, quand il s'agit de **descendance** : *La famille dont je proviens.*

Mais la langue écrite se sert souvent de *dont* même dans le premier cas : *Ville dont elle est originaire.* (Breton) — *À une place dont il semblait ne plus pouvoir bouger.* (F. Marceau)

Pour interroger, on emploie *d'où*, alors adverbe interrogatif (► p. 418 et p. 495), même pour la descendance : *D'où descend-il ? — Je sais d'où il descend.*

4. *Dont acte* est une expression juridique qui signifie « ce dont je vous donne acte ». Elle est ordinairement précédée d'un point.

6.3.5 Où

Où, **relatif**, a un sens d'**indéfinition** réduit à la notion de localisation (dans l'espace et le temps) et a donc comme antécédent, soit un **nom non animé**, soit un **syntagme prépositionnel** (avec préposition de sens locatif et un régime qui peut désigner une personne), soit un **adverbe**. Il est **complément adverbial** (surtout de lieu ou de temps), **essentiel ou non essentiel** (circonstanciel).

La ville où vous habitez. Complément essentiel locatif de *habitez*.

La ville d'où vous venez. Complément essentiel locatif de *venir de*.

Le jour où nous sommes. Complément essentiel temporel de *sommes*.

L'état où vous êtes. Complément essentiel locatif de *êtes*.

Elle m'a invité chez elle, où se trouvait déjà mon père. Complément essentiel locatif de *se trouvait*.

Partout où vous irez. Complément essentiel locatif de *aller*.

Il s'emploie parfois sans antécédent, **non représentant**.

1 OÙ j'habite il n'y a pas encore de rues.

- + D'où peut avoir un fonctionnement de **connecteur logique** (► p. 679) et marquer, tel *par conséquent*, la conclusion, l'antécédent étant la phrase qui précède :
Il a refusé, **d'où** il résulte maintenant que nous sommes dans l'impasse. (Dictionnaire du français contemporain)
Avec une relative non verbale : Ils sont poètes [...]. **D'où** leur immense prestige. (P. Emmanuel) La ponctuation montre que le relatif est traité comme un **adverbe de liaison**.

6.3.6 Lequel

Lequel s'emploie toujours comme **représentant** ; l'antécédent est un **nom** ou un **pronom** pouvant désigner une **personne** ou une **chose**.

a Comme sujet

Comme **sujet**, il est surtout usité dans la **langue juridique ou administrative**, mais parfois aussi dans la langue écrite en général, notamment quand il permet d'éviter une équivoque (parce qu'il varie en genre et en nombre). La relative est toujours **non déterminative** (► p. 611).

J'étais comme les fantômes des légendes anglaises, **lesquels** ne parlent que si on leur adresse d'abord la parole. (Green) Qui serait ambigu.
Il montra la lettre à Deslauriers, **lequel** s'écria... (Flaubert)

b Comme complément prépositionnel

Comme **complément prépositionnel** (avec la préposition dont il est le régime), **lequel** s'impose quand l'antécédent est un **nom** ou un **pronom** concernant des **choses** ou des **animaux**. Quand l'antécédent concerne des personnes, **lequel** est plus rare que **qui**. Il peut être **complément essentiel** ou **non essentiel** de verbe.

Un événement **auquel** personne ne s'attendait. **Auquel** COI de s'attendre.
[...] la première chose à **laquelle** elle songea fut le pistolet promis à la jeune Corse d'Évisa. (Maupassant) À **laquelle** COI de songea.
L'homme **sous lequel** la marine française s'était relevée. (Michelet) **Sous lequel** complément non essentiel (CCL) de se relever.
[...] un temps **dans lequel** le présent et le passé se superposent sans se confondre (A. Ernaux) **Dans lequel** complément non essentiel (CCL) de se superposer.
Chaque servante, voyant à la pauvre sexagénaire du pain pour ses vieux jours, était jalouse d'elle sans penser au dur servage **par lequel** il avait été acquis. (Balzac) **Par lequel** complément non essentiel (CCMoyen) de s'attendre.

- + Après *parmi*, *qui* est exclu : Les candidats **parmi lesquels** on a choisi.

6.3.7 Quiconque

Quiconque est toujours **non représentant** et singulier. Il ne se dit que des **personnes**. Il signifie « celui, quel qu'il soit, qui » et est porteur d'un sens d'**indéfinition** réduit à l'idée d'animé humain. Il est **sujet** de la proposition relative substantive (► p. 616), celle-ci pouvant être sujet ou complément.

Quiconque a réfléchi à cette question sera d'accord avec moi.
Et l'on crevait les yeux à quiconque passait. (Hugo)
Le maquis est la patrie des bergers corses et de quiconque s'est brouillé avec la justice. (Mérimée)

► REMARQUE

Les mots qui s'accordent avec *quiconque* se mettent ordinairement au **masculin singulier** : voir l'exemple de Mérimée ci-dessus. Il peut arriver que la situation impose le **féminin** : *Mesdames, quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi...* (Académie)

- + Sur *quiconque* **pronom indéfini**, ► p. 285.

7. Pronoms interrogatifs

7.1 Définition

Les **pronoms interrogatifs** apparaissent dans l'**interrogation partielle**, directe (► p. 488) ou indirecte (► p. 662) et servent à interroger sur l'identification du référent qui fait l'objet de la question. Ils ont les mêmes formes que les pronoms relatifs (sauf *dont*). Leur sens est fondamentalement d'**indéfinition**, réduit à l'idée d'animé, humain ou non, ou d'inanimé.

Qui donc es-tu, morne et pâle visage / [...] ?
Que me veux-tu, triste oiseau de passage ? (Musset)
Mais à quoi penses-tu, vraiment ? Tu es folle ! (Maupassant)

► REMARQUE

Comme il n'est pas possible de faire porter l'interrogation directement sur le verbe prédicat lui-même, on utilise un pronom interrogatif neutre *que* et le verbe *faire*, qui est apte à remplacer n'importe quel verbe proforme. ► p. 694
Que fait Marie ? Elle dort.

7.2 Formes du pronom interrogatif

Les **pronoms interrogatifs** ont les mêmes formes, simples et composées, que les **pronoms relatifs** : *qui, que, quoi, lequel, etc.*

- + Cependant, *dont* n'est jamais interrogatif (► p. 273), et *où* est habituellement rangé parmi les **adverbes**, avec *pourquoi, quand, comment* et *combien*. Dans l'interrogation indirecte, on emploie *ce que, ce qui, ce à quoi* et *ce dont* pour interroger sur l'inanimé : cf. ► p. 278 ; ce qui semble montrer que dans l'interrogation indirecte les pronoms sont plus proches des relatifs que des interrogatifs :
Je me demande ce dont tu te souviens encore / ce à quoi tu penses, ce que tu fais, ce qui t'est arrivé...

7.2.1 Formes simples

Les formes *qui*, *que*, *quoi* s'opposent en ceci que la première concerne des personnes, soit l'**animé humain** ; et que les deux autres, qu'on appelle pour cela neutres, concernent des choses, soit l'**inanimé** (sur leur emploi, ► p. 278).

Qui, *que*, *quoi* ne portent pas la marque du nombre et du genre. Les mots qui s'accordent avec *qui* se mettent le plus souvent au **masculin singulier**.

- ⊕ Mais le contexte ou la situation peuvent imposer, par déduction selon les indices fournis par le contexte ou dans la situation, quant au genre et au nombre référent interrogé, le **féminin** ou le **pluriel**.

Quelles idiotes ! — Qui est idiot ? Ma sœur, ma mère, ma nièce ? (Giraudoux)
Je ne saurais vous dire qui sont les plus vilains. (Sartre)

Les mots qui s'accordent avec *que* ou *quoi* se mettent au **masculin singulier**.

! *Qu'as-tu mangé ?* *Quoi de neuf ?*

7.2.2 Formes composées

Les deux éléments de *lequel* varient **en genre**, suivant celui de l'élément représenté, **et en nombre**, suivant les besoins du locuteur, selon qu'il sélectionne un ou plusieurs éléments référentiels.

Le plus souvent, il est **représentant** et interroge sur l'identité d'un ou plusieurs éléments d'un référent collectif situés dans le cotexte antérieur (repérage anaphorique (1)) ou postérieur (repérage cataphorique (2)) :

De ces deux tableaux, lequel préfères-tu ? (1)
De ces deux peintures, laquelle préfères-tu ? (1)
De tous ces tableaux, lesquels préfères-tu ? (1)
Laquelle de ces deux peintures préfères-tu ? (2)

Il peut être **non représentant** si l'élément référentiel sur l'identité duquel il interroge, au sein d'un référent collectif, est identifiable dans la situation d'énonciation.

! *Laquelle préfères-tu ?*

En outre, l'article défini contenu dans *lequel* s'amalgame comme il a été dit ► p. 177.

! *Auquel* (ou *auxquels* ou *auxquelles*) *penses-tu ?* *Duquel* *te souviens-tu ?*

7.2.3 Formes renforcées

Dans l'interrogation directe, les formes *qui*, *que*, *quoi*, *lequel* placées en tête de la phrase peuvent être renforcées par *est-ce que* / *est-ce qui*

- par *est-ce qui* si le pronom est **sujet**,
 - ! « *Et qui est-ce qui paiera ? Toi sans doute ?* » (Maupassant)
- par *est-ce que* si le pronom a une **autre fonction**.
 - ! *Lequel est-ce que tu préfères ?*

- ⊕ La forme renforcée *qu'est-ce qui* est la seule possible pour interroger sur le **sujet inanimé** :

Qu'est-ce qui est plus résistant que l'acier ?

REMARQUES

La langue parlée familière connaît des tours avec renforcement et focalisation par *c'est... que...* redoublant donc la focalisation qu'est déjà le tour renforcé (► p. 490) : *°Qu'est-ce que c'est que tu vas faire ?*

7.2.4 Tableau des pronoms interrogatifs

FONCTION	FORMES SIMPLES (ET RENFORCÉES)		FORMES COMPOSÉES (ET RENFORCÉES)
	Animé humain	Inanimé ou non spécifié	
Sujet	<i>qui ?</i> (<i>qui est-ce qui ?</i>)	∅ (<i>qu'est-ce qui ?</i>)	<i>lequel ?</i> (∅)
Attribut du sujet	<i>qui ?</i> (<i>qui est-ce que ?</i>)	<i>que ?</i> (<i>qu'est-ce que ?</i>)	<i>lequel, laquelle, etc. ?</i> (<i>lequel, laquelle, ... est-ce que ?</i>)
COD	<i>que ?</i> (<i>qu'est-ce que ?</i>)	<i>que ?</i> (<i>qu'est-ce que ?</i>)	<i>lequel, laquelle, etc. ?</i> (<i>lequel, laquelle, ... est-ce que ?</i>)
Complément prépositionnel essentiel ou non	<i>à qui ?</i> (<i>à qui est-ce que ?</i>)	<i>à / de / par, etc. quoi ?</i> (<i>à / de / par, etc. quoi est-ce que ?</i>)	<i>auquel, duquel, par lequel, etc.</i> (<i>auquel, duquel, par lequel, etc. est-ce que ?</i>)

7.3 Place du pronom interrogatif

Dans la langue soutenue, le pronom interrogatif est **en tête de la phrase** (ou de la proposition, dans l'interrogation indirecte), **sauf s'il est complément d'un syntagme prépositionnel** (lequel se met au début de la phrase ou de la proposition).

Qui cherches-tu ? Je demande [qui tu cherches].

Mais : À l'intention de qui as-tu fait cela ? Je demande [à l'intention de qui tu as fait cela].

- ⊕ Dans la langue parlée familière, les pronoms interrogatifs *qui*, *quoi*, *lequel*, ont souvent, dans l'interrogation directe, la **place qu'aurait le nom** dans une phrase déclarative (► p. 499).

Elle cherche qui ? *Tu veux quoi ?* *Tu veux lequel ?*

C'est nécessairement le cas, quand une phrase contient plusieurs pronoms interrogatifs ayant des fonctions différentes, d'un des pronoms interrogatifs : *Qui pense à quoi ?* (H. Bazin)

7.4 Emplois du pronom interrogatif

7.4.1 Qui

Qui interroge sur les **personnes (animé humain)**, tant dans l'interrogation directe que dans l'interrogation indirecte. Il est **nominal**. Il peut être sujet du verbe, attribut du sujet, ou complément (de verbe, de nom, etc.).

Qui vient ? Sujet de *vient*.

Qui es-tu ? Attribut de *tu*.

Qui cherches-tu ? COD de *cherches*.

À qui parles-tu ? COI de *parles*.

Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. (Proverbe)

7.4.2 Que et quoi

Que et *quoi* interrogent sur les **choses (inanimé et animé non humain)**. Ils sont **nominaux**.

a Dans l'interrogation directe

Que est **attribut** du sujet, **séquence** de l'impersonnel, ou **complément** essentiel direct de verbe (objet ou autre), tandis que *quoi*, avec la préposition dont il est le régime, est **complément prépositionnel** (de verbe, de nom, etc.).

Que reste-t-il ?

Que deviendrai-je ?

Qu'as-tu fait ?

Que coûte cet objet ?

À quoi penses-tu ?

Contre quoi a-t-il posé l'échelle ?

- + *Quoi* est substitué à *que* si l'interrogatif neutre n'est pas en tête (langue familière) et dans les phrases interrogatives non verbales.

Elle t'a répondu quoi ? *Quoi de plus beau ?*

Quand le **prédicat est un infinitif** (► p. 385), *que* et, plus rarement, *quoi* sont possibles comme attribut et comme complément d'objet direct :

Que devenir ? — Que faire ? — Quoi devenir ?

Mais quoi vous raconter ? (Saint Exupéry)

b Dans l'interrogation indirecte

Dans l'interrogation indirecte, *quoi* sert, avec la préposition dont il est le régime, de **complément prépositionnel**. Par analogie avec la construction de la proposition relative, on emploie *ce qui* comme **sujet**, *ce que* comme **attribut du sujet**, **comme complément d'objet direct et comme séquence de l'impersonnel**.

Il lui a demandé à quoi elle passait son temps. COI de *passer son temps*.

Je lui ai demandé ce qui l'intéressait / ce qu'il lui fallait / ce qu'elle était devenue / ce qu'elle cherchait. Respectivement, sujet de *intéressait* / séquence de *fallait* / attribut de *elle* / COD de *cherchait*.

- + Si le verbe est à l'**infinitif**, après *savoir*, on a le choix entre *que* et *quoi* comme attribut ou comme complément d'objet direct.

Je ne savais que répondre. (Chateaubriand)

Je n'aurais pas su quoi répondre. (H. Bosco)

Il restait béant, ne sachant que dire ni que faire. (Maupassant)

Remarquons l'expression *n'avoir que faire de* « n'avoir pas besoin de » :

L'inconvénient du règne de l'opinion, qui d'ailleurs procure la liberté, c'est qu'elle se mêle de ce dont elle n'a que faire ; par exemple : la vie privée. (Stendhal)

7.4.3 Lequel

Lequel se dit des **personnes** ou des **choses**. Il peut remplir **toutes les fonctions**, avec ou sans préposition, tant dans l'interrogation directe que dans l'interrogation indirecte. Il est toujours **représentant**.

- + L'antécédent peut précéder le pronom (repérage **anaphorique** (► p. 689)) ou il peut se trouver dans le complément prépositionnel de *lequel* (repérage **cataphorique** (► p. 689)).

Je t'offre une de mes robes : laquelle te plaît le plus ? Anaphorique (anaphore partielle) de *mes robes* et sujet de *plaît*.

Voici deux robes : laquelle préfères-tu ?... dis-moi laquelle tu préfères. Anaphorique (anaphore partielle) de *deux robes* et COD de *préfères*.

Laquelle de ces deux robes préfères-tu ? Cataphorique (cataphore partielle) de *ces deux robes* et COD (avec son complément) de *préfères*.

Sauf en fonction de sujet, ils sont accompagné du pronom *en* avec lequel ils fonctionnent en corrélation :

Tu veux combien de livres ? J'en veux deux. Et non : * *Je veux deux.* Mais : *Deux sont pour toi.*

Des ouvriers arrivaient ; il en aborda deux ou trois (Flaubert)

- + Ce pronom de sens **partitif** (qui anaphorise un groupe **implicite** quantifiant introduit par le morphème partitif *de*, (► p. 178 et p. 181) signale le **prélèvement** d'une quantité dans un ensemble. Il apparaît dans le complément du pronom numéral à repérage **cataphorique** (► p. 689) :

Deux de ces livres sont pour toi.

Je prendrai deux de ces livres. J'en prendrai deux.

8. Pronoms indéfinis

8.1 Définition

La classe des **pronoms indéfinis** rassemble des pronoms hétérogènes au plan sémantique, morphologique comme syntaxique. Toutefois, l'**indéfinition référentielle** de ce qu'ils désignent ou représentent en est une caractéristique commune : ils désignent une personne ou une chose dont l'**identité exacte n'est pas précisée**, et dont le **nombre peut également ne pas être précisé strictement**.

⊕ Les pronoms indéfinis détiennent obligatoirement un trait sémantique minimal [+humain] ou [-non animé]. Ils peuvent le plus souvent être regroupés et opposés par ce trait sémantique minimal : *quelqu'un* vs *quelque chose*, *personne* vs *rien*, *n'importe qui* vs *n'importe quoi*...

Tout dit dans l'infini quelque chose à quelqu'un. (Hugo)

C'est au demeurant cette identité non spécifiée qui les rapproche des **pronoms interrogatifs et relatifs**, eux aussi porteurs d'une forte indéfinition référentielle.

8.2 Formes des pronoms indéfinis

Ils sont caractérisés par une grande hétérogénéité.

8.2.1 Formes simples et locutions

a Pronoms de forme simple

Personne, rien tout, nul, aucun, plusieurs, certains, beaucoup, etc.

b Locutions pronominales

Elles sont formées de plusieurs mots (*quelqu'un, quelque chose, tout le monde, n'importe qui,...*), parmi lesquels on trouve des éléments récurrents :

1. Déterminants *un, le...*

Les adjectifs indéfinis (► p. 213) *autre* et *même* sont considérés comme locutions pronominales indéfinies quand ils sont accompagnés d'un déterminant : *un autre, l'autre, d'autres, le même*.

⊕ Mais pour certains grammairiens, l'on n'a pas vraiment affaire à des pronoms indéfinis et l'on a le même phénomène de **nominalisation** (► p. 251-253) que dans : *J'ai deux amis ; le premier s'appelle Gaston, et le second Jacques — J'ai deux manteaux : un bleu et un noir.* — Toutefois, cette réserve ne s'applique pas quand *autre* est sans déterminant (*entre autres*) et quand *les autres* ou *les mêmes* sont non représentants.

2. Pronom *un*

Il entre dans la formation de *quelqu'un, quelques-uns*.

⊕ Il entre aussi dans la formation de *Pas un* et *plus d'un*, qui sont aussi des déterminants indéfinis (*pas un chat*). C'est également lui que l'on trouve dans *chacun*, analysé aujourd'hui comme un mot simple.

3. Nom *chose*

Le nom *chose*, de sens générique — c'est un pantonyme, ► note p. 281 — sert à former les locutions pronominales neutres *autre chose, pas grand-chose, peu de chose, quelque chose*.

⊕ Cette valeur générique de *chose* apparaît aussi dans la langue très familière quand le nom se substitue à un nom (ou à un mot) qu'on ne se rappelle pas : *L'abbé chose, dont le nom ne marque pas dans ma mémoire.* (H. Bazin)

REMARQUES

1. *La plupart, tout le monde* sont des syntagmes nominaux dont la valeur première s'est effacée. On retrouve *la plupart* dans la formation du déterminant : *la plupart des* + nom au pluriel). De même *bon nombre*, du fait de l'absence de déterminant forme une locution pronominale indéfinie. *Parmi les randonneurs, bon nombre sont arrivés trempés.*

2. Les locutions empruntées et *cetera* [etsetera] et *tutti quanti* [tutikwāti] jouent aussi le rôle de pronoms indéfinis.

4. Pronoms interrogatifs et relatifs

Qui, quoi, lequel suivent les verbes *savoir* et *importer* pour former des locutions pronominales de sens indéfini, en parallèle avec *quelqu'un, quelque chose* : *je ne sais qui, on ne sait qui, Dieu sait qui, n'importe qui, je ne sais quoi*, etc.

Quiconque et *qui* sont d'abord des relatifs (► cf. 6.3.1 et 6.3.7).

⊕ *Qui* est un pronom indéfini lorsqu'il est répété comme distributif (► p. 284). Il fait aussi partie de la locution *qui de droit* (► p. 285).

8.2.2 Formes identiques ou non aux déterminants

On peut distinguer selon les pronoms :

a Pronoms de formes identiques à celles des déterminants indéfinis

Ils sont formés à partir d'un **déterminant indéfini**, incluant donc, dans certaines grammaires, les **numéraux** (► p. 287).

1° *Aucun, certains, nul, plusieurs, tel* et *tout* sont aussi des déterminants indéfinis.

⊕ Seul le nom noyau est supprimé avec la pronominalisation ; il n'y a aucune altération du déterminant :

Plusieurs étudiants se sont manifestés => Plusieurs se sont manifestés.

Deux étudiants se sont manifestés. => Deux se sont manifestés.

2° *Un* s'emploie comme pronom ainsi que les **autres numéraux cardinaux** (► p. 287).

Il peut prendre l'article défini : *L'un de nous* ou *Un de nous* ; — et il peut se mettre au pluriel quand il est précédé de l'article défini et qu'il est en corrélation avec *autre* : ► p. 284.

Oh des livres ! *J'en prends un.*

Elle piqua contre les murs, sur la tapisserie, l'un après l'autre, ces cartons jauniss, et elle passait des heures, en face de l'un ou de l'autre. (Maupassant)

⊕ Sur la corrélation des numéraux avec le pronom *en*, ► p. 288.

3° *Assez, autant, beaucoup, peu, tant, trop*, etc. sont des adverbes employés pronominalement (ils sont employés comme déterminants quand ils sont suivis de la proposition *de* et d'un nom : ► p. 193).

Des enfants de toutes les tailles arrivaient de tous les côtés, conduits par leurs familles ou par des domestiques. Beaucoup pleuraient. (Maupassant)

b Pronoms de forme distincte, tonique, correspondant à des déterminants indéfinis de forme atone

Chacun, quelqu'un, quelque chose correspondent aux déterminants indéfinis *chaque* et *quelque*.

- ⊕ L'entourage lexical du noyau nominal effacé est donc modifié par l'addition de l'article défini *le / les* ou d'un élément nominal (*chose*) ou pronominal (*un*) (► ci-dessus 8.2.1 b)

Chaque étudiant a été entendu. => *Chacun a été entendu.*

Quelques étudiants ont été entendus. => *Quelques-uns ont été entendus.*

Quelque événement s'est produit. => *Quelque chose s'est produit.*

► REMARQUE

La langue commerciale emploie fréquemment *chaque* au lieu de *chacun* : *°Ces fleurs coûtent vingt francs chaque.* Cet usage, non recommandé, apparaît parfois dans la langue littéraire, mais souvent dans un contexte commercial : *Quatre-vingt-dix billets à 1 000 francs chaque.* (Chateaubriand.)

c Pronoms sans correspondance avec des déterminants indéfinis

Autrui, on, personne, rien.

► REMARQUE

Personne est aussi un nom : *Je cherche la personne qui a oublié son sac dans la salle.*

b Pronoms issus de relatifs-interrogatifs

Certains sont formés avec des pronoms relatifs ou interrogatifs, du fait de leur trait sémantique d'indétermination. ► p. 281

8.2.3 Hétérogénéité sémantique

On peut distinguer deux grandes catégories selon qu'ils véhiculent une idée de quantité ou celle d'une identité.

a Pronoms quantifiants et non quantifiants

• Certains pronoms sont porteurs au premier plan d'une idée de **quantité** pouvant aller de la **quantité nulle** (*rien, personne*) à la **totalité** (*tout*) ; on les rassemble souvent sous le nom de **pronoms quantifiants** ou **quantificateurs**.

• Certains pronoms ne mettent pas en valeur la notion de quantité mais plutôt un **rapport d'identité** (*déterminant + même*) ou **d'altérité** (*déterminant + autre*) à un référent.

- ⊕ Certaines grammaires dénie à ces deux locutions le statut de pronoms ; et préfèrent y voir des **nominalisations** des deux **adjectifs indéfinis** que sont *autre* et *même*.

b Pronoms nominaux et représentants

1° Certains pronoms ne connaissent **que des emplois non représentants** : *autrui, on, personne, quiconque, qui de droit, rien, tel, tout, tout le monde* ainsi que les locutions avec *chose*, les locutions avec *n'importe* ou *savoir* et *qui, quoi* sont des nominaux.

| *Rien ne dure au-dessus de la ceinture* (É. Frégé)

| *Personne ne sait où il est parti.*

2° *Qui... qui...* (► p. 284) n'est que **représentant**, ainsi que les locutions avec *n'importe* ou *savoir* + *lequel*.

3° Les autres sont tantôt **représentants** et tantôt **non représentants**. Comme non représentants, ils ne se disent que des personnes, sauf les adverbes employés pronominalement, qui au pluriel concernent des personnes et au singulier des choses.

| *Chacun pour soi.* Non représentant.

| *Chacun d'entre eux jugera en conscience.* Représentant.

| *Parmi les voyelles, certaines sont nasales.* Représentant.

| *Je vais me permettre de vous confier une façon de voir qui risque de déplaire à beaucoup, et même de scandaliser certains.* (J. Romains) Non représentant.

| *Je dois beaucoup à ma mère.*

c Pronoms de l'animé humain ou de l'inanimé

Enfin, certains pronoms indéfinis sont exclusivement employés pour référer à l'**animé humain** (*personne*) ou à l'**inanimé** (*rien*), tandis que d'autres peuvent, selon le contexte et les besoins de la communication, évoquer l'un ou l'autre (*plusieurs, la plupart*).

| *J'ai adoré plusieurs de ces livres.* Inanimé.

| *Plusieurs d'entre vous ont peut-être lu ce livre ?* Animé humain.

8.2.4 Hétérogénéité syntaxique

Le fonctionnement syntaxique de ces pronoms varie selon qu'ils sont **représentants** ou **non**, notamment pour les phénomènes d'**accord**.

Les pronoms de sens **néгатif** construisent la **forme de phrase logique négative**. Les autres, selon la quantité qu'ils expriment, intéressent le **phénomène de l'accord** (► p. 565 et suiv.). D'autres encore, les distributifs, fonctionnent en corrélation (*qui... qui..., les uns... les autres...*).

Les pronoms indéfinis se placent d'ordinaire là où on mettrait le nom de même fonction. Pour *tout* et *rien*, voir cependant ► p. 480 4°.

8.3 Variabilité des pronoms indéfinis

8.3.1 Pronoms variables

1° *Quelqu'un, l'un, le même* varient en **genre** et en **nombre** : *quelqu'une (rare), quelques-uns, quelques-unes ; l'une, les uns, les unes ; la même, les mêmes*.

- | *De ces découvertes, quelques-unes sont connues.*

• *L'autre / un autre* varie en **nombre**, mais certains des déterminants qui s'y joignent varient en **genre** : *Un autre, une autre, d'autres, les autre, cet(te) autre, ces autres,...*

Dépêche-toi, **les autres** sont déjà arrivé(e)s !
Il y a encore de la place pour une valise : donne-moi **cette autre**.
Comme le Juif errant et comme les apôtres,
À qui rien ne suffit, ni wagon ni vaisseau,
Pour fuir ce rétiaire infâme ; il en est **d'autres**
Qui savent le tuer sans quitter leur berceau. (Baudelaire)

• *Lequel* varie en **genre** et en **nombre** dans les locutions *n'importe lequel, etc.* : *n'importe laquelle, lesquels, lesquelles.*

Il y a encore de la place pour une valise : donne-moi **n'importe laquelle**.

2° *Aucun, chacun, nul, pas un, plus d'un* et *tel*, qui s'emploient seulement au singulier, varient en **genre** : *aucune, chacune, nulle, pas une, plus d'une, telle.*

De ces maisons, **pas une** n'est habitable.
À **chacune** de leurs rencontres, Valérie répondait poliment de la tête, sans jamais s'arrêter. (Zola)

3° *Certains, tous, d'aucuns* (nominal), qui ne s'emploient qu'au pluriel, varient en **genre** : *certaines, toutes, d'aucunes* (rare).

Parmi ces finales, **certaines** sont muettes.
[...] elle remettait dedans, une à une, ses « reliques » [...]. Et, quand elle était seule, bien seule, elle en baisait **certaines**, comme on baise secrètement les cheveux des morts qu'on aime. (Maupassant)

Tous ces pronoms variables, s'ils sont non représentants, désignent uniquement des **personnes**. Ils sont alors ordinairement **masculins**, sauf si la situation indique qu'il s'agit seulement de femmes.

Mariette ne conserve pas tout, comme **certaines**. (H. Bazin)

8.3.2 Pronoms à forme unique

a Les mots dont ils déterminent l'accord sont toujours au masculin singulier

• C'est le cas d'*autrui, tout le monde*, qui désignent des personnes.

Tout le monde sera content. *Autrui* nous est indifférent. (Proust)

• C'est le cas de *rien, tout* et des locutions formées avec *chose* et avec *quoi* (*n'importe quoi, Dieu sait quoi, etc.*) ; ils ne désignent que des choses (d'où leur nom de pronoms neutres).

Rien n'est fait. *Tout* est perdu.
Autre chose s'est passé. (vs *Une autre chose* s'est passée.)

b Les mots dont ils déterminent l'accord peuvent être au féminin

• *Personne, n'importe qui, Dieu sait qui* (etc.) entraînent le singulier.

Personne n'était plus belle que Cléopâtre (tour rare).

• *La plupart, plusieurs, bon nombre, beaucoup, trop*, etc. (quand ils ne sont pas neutres) entraînent le pluriel.

Des tortues nouvellement nées, **la plupart / plusieurs / beaucoup / trop** mourront avant d'avoir atteint la mer.
Mais : **Beaucoup** a déjà été fait.

• Pour *on*, ► p. 293.

3° *Quiconque, qui de droit, tutti quanti, qui* distributif (*qui... qui*) n'ont pas l'occasion de déterminer un accord.

8.4 Emplois des pronoms indéfinis exprimant la quantité

8.4.1 Quantité nulle

Rien (non représentant) s'applique aux choses ; *personne* (non représentant) aux personnes ; *nul*, réservé à la langue écrite, est surtout employé pour des personnes, non représentant et non représentant sujet ; *aucun* et *pas un* sont surtout représentants.

⊕ 1. Ces pronoms et locutions pronominales indiquant la **quantité nulle**, ils ne devraient *stricto sensu* pas être rangés dans les pronoms quantifiants indéfinis.

Je n'ai vu personne. *Je n'ai rien remarqué.*
Nul ne peut être arbitrairement détenu. (Constitution de la 5^e République)
Il a donné beaucoup de raisons ; aucune / pas une ne me convainc.

⊕ 2. Ordinairement, comme dans les exemples ci-dessus, ces pronoms expriment la **négation partielle** (► p. 510) en corrélation avec l'adverbe *ne*. Selon leur fonction (sujet, complément, etc.), ils en précisent la **portée** exacte. Mais ils peuvent à eux seuls (sauf *nul*) être chargés de la valeur négative, surtout dans des phrases non verbales.

Lui connaissez-vous des ennemis ? *Aucun / Pas un.*
Qui est venu ? *Personne.* *Qu'avez-vous vu ? Rien.*

REMARQUES

- Pour *rien*, cette valeur apparaît assez souvent aussi dans des phrases verbales.
Un meneur de comité est puissant avec rien derrière soi. (Barrès)
- De là l'expression *Ce n'est pas rien*, où les deux négations (*ne... pas* et *rien*) s'annulent (= *c'est quelque chose*). Cet emploi faisant **litote** est entré dans l'usage général.
- Tous ces pronoms peuvent être complétés par des compléments spécifiant de quel ensemble la quantité nulle est « prélevée » : *Aucun d'eux / du groupe* n'a voulu suivre. *Personne d'entre nous / parmi nous* n'a été blessé. En outre, *personne* et *rien* peuvent régir une épithète indirecte (adjectif qualificatif, participe, adjectif indéfini *autre*) introduite par la préposition *de* ► p. 427 :
Je n'ai rien vu d'intéressant au cinéma cette semaine.
Il n'y a personne de mort. (Zola)
Tu n'as rien d'autre à manger ?

4. Certains mots (pronoms *aucun*, *rien*, *personne* et adverbes *jamais*, *nulle part*) négatifs peuvent avoir une valeur non négative ; on parle de mots « perméables » (Tessières) ou **semi-négatifs** ► p. 517. Ils gardent¹, dans la langue littéraire, la possibilité de s'employer dans certains contextes avec la valeur de « l'un », de « quelqu'un » ou de « quelque chose », de « n'importe qui » ou de « n'importe quoi » (et « un jour, une fois », « quelque part » pour les adverbes).

Je doute qu'aucun d'eux réussisse. Elle fait cela mieux que personne.

La bonne vieille est loin de rien soupçonner. (Green)

Cette possibilité n'existe pour nul qu'après *sans que* : *Il a fait cela sans que nul le sache* (= *sans que quelqu'un le sache*).

Ne pas introduire *ne* explétif quand *aucun*, *personne*, *rien*, *nul* ont la valeur indiquée ci-dessus : **Je doute qu'aucun d'eux ne réussisse.*

8.4.2 Quantité une

• Pour les choses, on emploie les pronoms **non représentants** *quelque chose*, *n'importe quoi*, *on ne sait quoi* (et autres formules avec *savoir*).

▮ *Faites donc quelque chose. Elle dit n'importe quoi.*

• Pour les **personnes**, on emploie : les pronoms non représentants *quelqu'un* (parfois représentant dans la langue littéraire, même pour des choses), *on* (seulement sujet : ► p. 293), *quiconque*, *n'importe qui*, *on ne sait qui* (et autres formules avec *savoir*) et *un* qui peut être **représentant ou non**.

Elle cherche quelqu'un de compétent.

Il est lui-même au courant des tendances de la nouvelle peinture française autant que quiconque en France. (Apollinaire)

L'épouserait n'importe qui.

Donne-m'en un.

Parmi ces livres, (l')un pourrait vous plaire.

⊕ Ces pronoms peuvent recevoir des **épithètes indirectes** ► pp. 248 et 415, introduites par *de* ; ils restent alors au masculin singulier : *quelqu'un de compétent*, *un de bien*, *quiconque de cultivé*, *n'importe qui de riche*.

▮ REMARQUE

La locution pronominale *qui de droit* (nominal), appartient à la langue juridique et est surtout employée comme complément.

Adressez-vous à qui de droit (= à celui qui a le pouvoir de décider).

• *N'importe lequel*, *on ne sait lequel* (et les autres formules avec *savoir*) s'emploient comme **représentants** pour des personnes ou pour des choses.

▮ *Prêtez-moi une de vos cravates : n'importe laquelle fera l'affaire.*

▮ REMARQUE

Sur la possibilité que certains mots négatifs ont d'exprimer la quantité une, voir ci-dessus ► p. 285.

1. Ils tiennent cela de leur valeur originaire, bien vivante encore dans le nom *personne*, survivant dans *d'aucuns* (► p. 284). *Rien* (lat. rem) voulait dire « chose » en ancien français.

• **Tel, non représentant**, s'emploie seul avec la valeur générique de *celui* dans des formules proverbiales :

▮ *Tel est pris qui croyait prendre.*

▮ REMARQUE

Dans *Un tel*, qui ne constitue pas une locution pronominale mais un **nom propre** fictif, *tel* est **nominalisé** l'expression s'emploie surtout lorsqu'on ne veut pas nommer la personne en question ; de même pour les initiales arbitraires, également nominalisées (qui peuvent représenter aussi un nom de localité), souvent accompagnées de points de suspension.

En l'an 1500, un tel, de tel village, a bâti cette maison pour y vivre avec une telle, son épouse. (Loti)

Selon qu'elles sont la femme de X ou de Y. (M. Cardinal)

À X..., petite ville voisine. (Colette)

8.4.3 Pluralité¹

a Quantité exacte

Les **numéraux cardinaux** (► p. 191) s'emploient sans être accompagnés d'un nom pour indiquer la **quantité définie (ou dénombrée)** :

J'ai convoqué tous les membres, mais trois seulement sont venus.

Combien de chevreuils as-tu vu ? J'en ai vu deux.

Nous serons dix à table.

Cinq maisons en tout, trois à gauche de la ligne forestière et deux à droite (Bazin)

⊕ Leur parenté, parfois discutée – on en fait parfois une classe de pronoms à part entière, avec les **pronoms indéfinis*** peut être vérifiée par le fait qu'ils commutent aisément avec *plusieurs*, ou *quelques-uns* et qu'ils sont interrogés par le même adverbe *combien* :

Tu en veux combien ? J'en ai vu deux / quelques-uns.

J'en prends trois / plusieurs.

⊕ Ils renvoient, comme les pronoms indéfinis, à une **expression référentielle indéfinie** (si le locuteur connaît la quantité d'éléments sélectionnés, il n'en connaît pas l'identité). Sur *combien* (interrogatif et exclamatif), ► pp. 275, 275. — Sur les autres pronoms exprimant une **quantité indéfinie**, ► p. 284.

2. On dit que dans ce cas les numéraux cardinaux sont employés **pronominalement**. Mais ils n'ont pas de forme particulière (sinon, parfois, dans la prononciation : cf ► p. 189). Comme pronoms, ils sont **représentants** : le repérage du référent qu'ils désignent se fait par **anaphore**, le plus souvent. Cependant, dans un cas comme : *Nous serons dix à table*, le repérage se fait directement dans la situation d'énonciation : le pronom est **nominal**.

3. C'est en vertu de l'ellipse du nom qui permet de les construire que, pour certains grammairiens, il s'agit moins de pronoms que de **groupes nominaux à noms ellipsés**. Comparer avec *Quels livres veux-tu, finalement ? — Je prends les trois.*, où

1. Comparer avec ► p. 199.

* Ceci peut alimenter la discussion sur l'appartenance des déterminants numéraux aux déterminants indéfinis. ► p. 197 et suiv. et p. 199 et suiv.

l'on considère que *trois* est nominalisé et non pas pronominalisé, car précédé d'un déterminant défini (cf. mécanisme de la pronominalisation, ► p. 243).

b Quantité faible ou restreinte supérieure à deux

1. Quantité faible

Elle peut être marquée par *peu* (proche de la quantité nulle), *un peu* (seulement représentant, et pour des choses) et *peu de chose* (au singulier, seulement non représentant et pour des choses)

Au banquet du bonheur bien peu sont conviés. (Hugo)
Je n'en prendrai qu'un peu.
Il lui faut peu de chose pour être content.

► REMARQUE

Guère est un adverbe qui forme avec l'adverbe négatif *ne* une locution signifiant « ne... pas beaucoup ». Mais il peut avoir des emplois pronominaux (surtout représentant) :

Des amis, elle n'en a guère.
Guère sans ne signifie « peu » : *A-t-elle des amis ? Guère.*

2. Quantité restreint supérieure à deux

• *Plus d'un* (toujours singulier) et *plusieurs* (toujours pluriel).

Plus d'un / Ne viendra plus chercher la soupe parfumée. (Baudelaire)
Plusieurs ne viendront plus... (= plus d'un ou plus de deux.)
Ce bas-relief était surmonté d'une plinthe saillante, sur laquelle s'élevaient plusieurs de ces végétations dues au hasard (Balzac)

⊕ *Plusieurs* spécifie une **quantité supérieure** à deux, mais **optimisée**.

• *Quelques-uns, certains, d'aucuns* (surtout usité dans la langue écrite, qui l'emploie d'ordinaire comme nominal et comme sujet ; parfois régional).

C'est l'effraie. D'aucuns disent la chouette religieuse. (Genevoix)
Quelques-uns disent... — Certains disent...

⊕ Comme *plusieurs*, *quelques-uns* spécifie une **quantité supérieure à deux**, tout en la **minimisant**.

c Grande quantité, comptable ou non

• En emploi pronominal, *beaucoup, assez* (rarement en fonction de sujet, pour marquer la suffisance de la quantité), et *pas mal* envisagent une quantité moyenne.

Des timbres, j'en ai beaucoup / assez / pas mal.
Beaucoup / pas mal sont en retard.

• *Tellement, tant*, adverbes, ont des emplois pronominaux, quand la conséquence est omise (surtout dans une phrase exclamative).

| *Il en a pris tant ! Tellement (de soldats) manquent à l'appel !*

► REMARQUES

1. *Tant* s'emploie aussi pour exprimer une quantité qu'on ne veut ou ne peut pas préciser :
Cette ouvrière gagne tant par jour.

2. *Trop*, adverbe peut aussi marquer, en emploi pronominal, la grande quantité et le dépassement :

Trop manquent à l'appel !

D'autres **adverbes quantitatifs** peuvent occasionnellement être employés comme **pronoms indéfinis** : *Autant, plus, moins, davantage* marquent la comparaison quantitative :

⊕ Toutefois, le caractère pronominal de ces emplois est plus nettement perceptible quand ils sont **sujets** que quand ils complètent le verbe :

| *J'en mangerais bien autant.* Adverbe modifiant la prédication.
Autant / plus / moins / davantage manquent à l'appel !

• Bon nombre

| *Les compagnons de Desgenais étaient des jeunes gens de distinction, bon nombre étaient artistes.* (Musset)

• *Grand-chose* (nominal) ne se dit que des choses et dans des phrases négatives.

| *Elle n'a pas dit grand-chose.*

• *La plupart* signifiant « la plus grande partie ».

| *La plupart comprennent qu'il ne peut y avoir de langage universel.* (Barthes)

d Totalité

Tout / tous et chacun indiquent que **tous les éléments de l'ensemble** sont sélectionnés.

⊕ C'est pourquoi, puisque la **quantification est précise**, certains grammairiens leur refusent l'appellation d'**indéfinis**. Mais on peut considérer que la notion d'indéfinition subsiste dans la mesure où aucun des éléments de l'ensemble envisagés globalement ou distributivement n'est pleinement identifié ni identifiable.

1. Totalité globalisante

Tous [tus], féminin *toutes*, sert surtout de représentant, pour des personnes ou pour des choses ; comme nominal, pour des personnes, *tous* est fortement concurrencé par la locution *tout le monde* dans la langue ordinaire. *Tout* [tu], nominal, ne se dit, en principe, que des choses.

| *J'ai appelé mes amies, mais toutes étaient déjà parties.*
Tous et toutes l'aiment Tout le monde l'aime.
Tout vient à point à qui sait attendre. (Proverbe)

2. Totalité distributive

Les distributifs présentent **isolément** les **éléments d'un ensemble parcouru dans sa totalité**.

• **Chacun**, qui est aussi non représentant :

*Les fleurs [...] tenaient **chacune** d'un air distrait son étincelant bouquet d'étamines.* (Proust)
*À **chacune** de ces étapes (mais il ne savait pas trop alors que c'étaient des étapes) il se rendait compte, simplement qu'il était « trop tard » pour faire autrement.* (P. Lainé) Ici **chacun** est suivi d'un **complément partitif** de ces étapes qui précise l'ensemble considéré.

⊕ **Chacun** a les variantes *un chacun*, *tout un chacun*, surtout dans l'usage familier, parfois dans la langue écrite : *Un **chacun** s'en doutait.* (M. Genevoix) — *Tout un **chacun** s'entend pour ne pas en parler.* (R. Queneau)

• **L'un... l'autre, qui... qui** (littéraire ; seulement représentant, et pour des personnes) peuvent isoler une seule unité ou plusieurs.

*[...] c'était un fouillis d'objets de toute nature, **les uns** brisés, **les autres** salis seulement, **les autres** montés là on ne sait pourquoi, parce qu'ils ne plaisaient plus, parce qu'ils avaient été remplacés* (Maupassant)
*Les adolescents étaient sortis, **qui** sur l'âne savant, **qui** sur le cheval dressé, **qui** sur le chameau.* (Malraux)

REMARQUES

1. D'autres alternances distributives dans le parcours de la totalité sont possibles :

*Les **uns**, joyeux de fuir une patrie infâme ;
 D'**autres**, l'horreur de leurs berceaux, et **quelques-uns**,
 Astrologues noyés dans les yeux d'une femme,
 La Circé tyrannique aux dangereux parfums.* (Baudelaire)

2. Les pronoms démonstratifs peuvent jouer aussi le rôle de distributifs.

*Dans toutes les familles on faisait des plans. L'**un** rêvait des persiennes vertes, l'**autre** un joli perron, **celui-ci** voulait de la brique, **celui-là** du moellon.* (Daudet)

8.5 Emplois des indéfinis n'exprimant pas la quantité

8.5.1 Expression de l'analogie

L'**adjectif indéfini même**, uniquement précédé de l'**article défini**, singulier ou pluriel, est **représentant** et permet d'établir un rapport d'**analogie** entre deux éléments.

⊕ Entre l'élément dont il construit la référence et l'élément dont il anaphorise le signifié, il n'y a pas coréférence mais **anaphore notionnelle** ▶ p. 693 uniquement.

*J'aime bien ton pull, je voudrais **le même** en bleu.*

*Donnez-moi **les mêmes** en 37.*

*Mon mari n'est plus **le même**, il a des soupçons* (Stendhal)

REMARQUE

1. Parfois la locution pronominale peut être non représentante, avec un sens générique :

*Ce sont toujours **les mêmes** qu'on remarque.
 On prend **les mêmes** et on recommence.*

2. Pour établir un rapport d'analogie entre deux choses, on utilise la locution *la même chose*, dont on peut dire que lexicalisée, elle est pronominale :

*On fera **la même chose** dans une semaine.*

8.5.2 Expression de la différence

1° Quand l'**adjectif indéfini autre** est précédé d'un **déterminant** (articles, mais aussi possessif, démonstratif ainsi que *quelques*) et **représentant**, on peut discuter s'il forme ou non **locution pronominale** : ▶ p. 280.

Notons surtout les cas, où la pronominalisation est plus nette : quand il est **non représentant** pour référer à des personnes (cf. *autrui* ci-dessous) et quand il est employé sans déterminant pour des personnes ou pour des choses.

*Vous ne pensez jamais **aux autres**.*

On se demande pourquoi [...] on continue à ennuyer les gosses avec Virgile, Molière,

*Descartes et **autres**.* (M. Aymé)

*Toute une critique nouvelle, sévissant dans le théâtre entre **autres**, essaye de réprimer la liberté.* (Ionesco)

2° **Autre chose** (non représentant) ne se dit que des choses.

▮ *Parlons d'**autre chose**.*

3° **Autrui** (nominal) ne se dit que des personnes.

⊕ Il est traditionnellement complément, mais on le trouve pourtant parfois comme **sujet**. Il s'emploie surtout dans des formules sentencieuses (langue soutenue et langue religieuse).

*Ne fais pas à **autrui** ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.*

*On souhaite qu'**autrui** respecte les opinions d'**autrui**.* (Queneau)

REMARQUES

1. *Et cetera* (nominal) [ɛtseteRA], souvent abrégé en *etc.*, est une locution latine qui signifiait originairement « et les autres choses », mais on l'emploie pour interrompre une énumération, qui peut concerner aussi bien des personnes que des choses, ou même d'autres éléments que des noms.

*Tous ces benêts, Turgot, Quesnay, Malesherbes, les physiocrates, et **cætera**.* (Hugo)

*Ce sont incontestablement d'excellents soldats, courageux, disciplinés, et **cætera**.*

(Queneau)

2. *Tutti quanti* (nominal) [tuti kwāti] est une locution italienne signifiant « tous les gens de cette espèce » ; toujours précédée de la conjonction *et* [e], elle s'emploie, comme *et cetera*, pour interrompre une énumération concernant des personnes, parfois des choses.

*Peut-on taxer [...] les Delagrange, Vincent, Rambaud et **tutti quanti** de conservatisme social ?* (E. Le Roy Ladurie)

*[...] restaurer la démocratie, la religion, la liberté, la propriété et **tutti quanti**.*

(Dans *Le Monde*)

8.5.3 Expression du contraste

Les **corrélations l'un... l'autre, les uns... les autres / d'autres** et **qui... qui...** peuvent non tant marquer le parcours distributif d'une totalité (ci-dessus ▶ p. 279) que souligner un **contraste** entre deux éléments, deux groupes ou plus. Il en va de même pour *tel... tel...* :

*Ils sont repartis : **qui** à pied, **qui** en voiture, **qui** en métro...*

*Les **uns** pleurent tandis que **d'autres** rient.*

*Tel espérait et se consolait, **tel** s'affligeait* (Chateaubriand)

8.6 Tableau récapitulatif des pronoms indéfinis

Quantité nulle	PRONOMS QUANTIFIANTS			PRONOMS NON QUANTIFIANTS				
	Quantité une	Pluralité exacte	Quantité limitée > 2	Grande quantité	Totalité et totalité distributive	Analogie	Différence	Comparatif et opposition
rien, personne, aucun(e), nul(le), pas un(e)	un(e), quelqu'un, n'importe qui / quoi / lequel / laquelle, Dieu sait qui / quoi, quiconque, qui de droit, quelque chose, qui / quoi que ce soit, tel, ...	deux, trois, quatre, ...	d'aucuns, quelques-uns, certain(e)s, peu, plus d'un(e), plusieurs	beaucoup, la plupart, n'importe lesquels, bon nombre, trop, tant	tout(es), tous, tout le monde, tutti quanti, chacun, tout un chacun, les uns... les autres, qui... qui	le / la même, les mêmes	l'autre, les autres, un(e) autre, d'autres, autrui,	tel... tel..., l'un... l'autre...

8.7 On

On mérite d'être traité à part, parce qu'il est assez proche des pronoms personnels. Il est toujours **non représentant** et **sujet**, le verbe se mettant au singulier. Il ne concerne que des **personnes**.

- + Les valeurs de *on* sont diverses. Toujours porteur d'une idée d'**indéfinition**, il peut référer aussi bien à une **collectivité** qu'à un **être unique**.

8.7.1 Valeur d'indéfini de *on*

Dans ce cas, le ou les animés auxquels il réfère sont indéterminés mais dans un degré variable allant de l'absence totale de détermination à une détermination relative apportée par un contexte particularisant.

a Ensemble d'animés maximale indéterminés

- + *On* suggère un **ensemble indéterminé d'animés**. **T** Il peut commuter avec *les gens* en **général tout à fait indéterminés** dans des énoncés **génériques**.
On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. (Proverbe)
Parmi les charbons minéraux, on distingue les houilles et les anthracites.

b Collectivité indéterminée plus restreinte

On suggère une **collectivité indéterminée** dont le nombre peut varier.

- + • **T** Soit *on* peut être paraphrasé par *les gens* :
On dit qu'il est malade.
- **T** Soit *on* peut commuter avec *des gens* ou *quelqu'un* – ou *personne* dans un énoncé négatif :
On a brisé un carreau cette nuit.

c Collectivité déterminée d'individus indéterminés

On suggère un **groupe particulier, déterminé, de gens indéterminés**, pouvant inclure le locuteur et / ou l'allocutaire.

- + **T** *On* est paraphrasable par une expression du type : *les gens* + proposition subordonnée relative ou *l'une / certaines des personnes* + proposition subordonnée relative.

Dans la carrière, on aime assez les gens qui ont le sang chaud. (Aragon)
On = les gens qui optent pour la carrière militaire.

- + À la différence de *on* substitut du pronom personnel, **l'élucidation référentielle n'est ni souhaitée ni demandée** par le contexte. Il n'y a aucune nécessité que l'animé ou le groupe d'animés désigné sorte du lot, se distingue de l'ensemble défini.

REMARQUE

Avec cette valeur d'indéfini, l'adjectif attribut et les autres mots qui s'accordent avec *on* sont au masculin singulier.

On est toujours puni par où l'on a péché. (Proverbe)

8.7.2 On substitut du pronom personnel

Dans le mouvement de détermination croissante dont il peut faire l'objet, *on* est amené à suggérer **des animés parfaitement identifiables**, mais dont l'identité est **volontairement masquée**, maintenant une certaine indétermination, puisqu'il n'est jamais réductible par l'interprétation au seul pronom personnel.

a Plusieurs animés déterminés

On suggère usuellement **plusieurs animés déterminés**

• *On* pour *ils* (*des gens comme eux*),

⊕ Il exclut le locuteur et l'allocutaire :

| *On avait décidé, les cousins, sa mère, de le marier.*

• *On* pour *nous* (*les / des gens comme nous*), vient concurrencer ce dernier pronom, surtout dans la langue familière, à l'oral ;

⊕ *On* inclut le locuteur, avec inclusion (*on* = je + tu / vous) ou exclusion de l'allocutaire (*on* = je + eux) :

| *Il y a bien une heure que nous l'attendons... on va être en retard. On inclusif.*
| *Laisse-nous, on travaille. On exclusif.*

b Un animé déterminé

On suggère stylistiquement **un animé déterminé**, avec une nuance stylistique (discretion, modestie, ironie, mépris, etc.), dans la langue la plus soignée, au lieu de *je*, *tu*, *nous*, *vous*, voire *il* ou *elle*.

⊕ *On* parle d'**énallage** de la personne.

1. *On* pour *je* (*les gens comme moi*)

Il inclut donc uniquement le locuteur ;

⊕ C'est le *on* d'auteur ou de modestie

| *On se tue à vous faire un aveu des plus doux.* (Molière)
| *On s'est [...] partout efforcé d'éviter le jargon [= je].* (A. Martinet)

2. *On* pour *tu* ou *vous* (*les / des gens comme toi / vous*)

Il exclut le locuteur et désigne spécifiquement l'allocutaire.

⊕ Soit c'est le *on* hypocristique à valeur affective, péjorative ou ironique (a). C'est le **on de lecteur** : le lecteur est ainsi pris à parti par le narrateur d'une manière moins brutale qu'avec l'emploi de *vous* (b).

| *Alors, on fait sa forte tête !* (a)
| [...] pour qu'on ne se trompe pas sur les intentions de l'auteur et qu'on n'aille pas s'imaginer que Pierre Mercadier, c'était mon idéal. (Aragon) (b)

3. *On* pour *il*, *elle* (*les / des gens comme elle / lui*)

On exclut le locuteur et l'allocutaire et désigne un tiers dont l'identité est maquillée pour des raisons affectives :

| *Ses enfants [...], elle n'y voyait que des objets de vanité à attifer et à montrer, mais qu'ensuite on laissait aux bonnes.* (Aragon) Ici, le personnage (*elle*) agit de manière peu morale, *on* permet l'effacement de la personne.
| *Un couplet qu'on s'en va chantant [= vous]*
| *Efface-t-il la trace altière / Du pied de nos chevaux marqué dans votre sang ?* (Musset)

c Concurrent de *nous*

Sans nuance particulière, *on* dans la langue parlée familière, est concurrent de *nous*.

| *On va à la piscine cet après-midi ?*

⊕ Le pronom disjoint est alors **nous** : *Nous, on partira les premiers.*

REMARQUES

1. Quand *on* a la valeur d'un pronom personnel, l'attribut et les autres mots dont *on* détermine l'accord se mettent souvent au genre et au nombre (verbe exclu) correspondant au sexe et au nombre des personnes désignées.

| *Eh bien, petite, est-on toujours fâchée ?* (Maupassant)
| *S'étant salués, on se tourna le dos.* (Flaubert)

Mais ces mots peuvent rester au masculin singulier :

| *On (= elle) s'était remis de l'effet produit par le persiflage conjugal.* (Balzac)
| *On (= nous) est bientôt rendu, dit-il.* (Gide)

2. Comme il était originellement un nom (latin *homo* « homme »), *on* a gardé, lorsqu'il précède le verbe, la faculté de prendre l'article défini, dans la langue écrite (*l'on*). Cela se fait notamment quand il y aurait un hiatus (après *si*, *qui*, *quoi*, *et*, *ou*, *où*), mais aussi après *que* et dans toutes sortes de situations, même en début de phrase.

| *Si l'on pouvait concevoir un astre noir.* (Baudelaire)

| *Et l'on n'a jamais entendu dire...* (Colette)

| *C'est à quoi l'on arrive.* (Bergson)

| *On écrit [...] comme l'on prononce.* (F. Brunot)

| *L'on ne peut le saisir que par la réflexion.* (F. de Saussure)

L'on n'est jamais obligatoire, même quand il y aurait hiatus.

| *Si on peut y aller pieds nus.* (Baudelaire) | *Et on se sent prête...* (Colette)

| *On sait qui on perd et on ne sait pas qui l'on trouve.* (G. Sand)

| *Tout le jeu consiste à faire semblant d'ignorer ce que l'on sait et de savoir ce qu'on ignore.* (Valéry)

3. Du point de vue syntaxique, *on* (comme *ce*) se comporte souvent comme un pronom personnel, notamment dans les inversions : ▶ pp. 484 ; 489 ; 496

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 649-766.
- DENIS Delphine, SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1997, articles « Pronoms », « Démonstratifs [pronoms] », « Numéral [pronom] », « Indéfini [pronom] », « Personnels (pronoms) ».
- ATLANI Françoise, « On l'illusionniste », dans *La Langue au ras du texte*, Grésillon Almuth et alii (dir.), 1984, Presses universitaires du Septentrion, Lille, pp. 13-29.
- KLEIBER Georges, « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? », *Le Français moderne*, n° 51, 1983, pp. 99-117.
- WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, §§ 11-155.

Le verbe

1. Définition	297
1.1 Morphologique	297
1.2 Syntaxique	298
1.3 Sémantique	298
2. Les constructions verbales	299
2.1 Le schéma actanciel	299
2.2 Les verbes transitifs et intransitifs	300
2.3 Verbes attributifs	301
3. Les variations du verbe	301
3.1 Le mode	301
3.2 Le temps	304
3.3 L'aspect	305
3.4 La voix	310
3.5 La personne et le nombre	314
4. Les formes du verbe	315
4.1 Radical	315
4.2 Désinences	317
4.3 Auxiliaires et semi-auxiliaires	321
4.4 Classement des verbes	329
5. Emplois des modes et des temps	341
5.1 Indicatif	341
5.2 Impératif	363
5.3 Subjonctif	366
5.4 Infinitif	373
5.5 Participe et gérondif	379

1. Définition

1.1 Morphologique

Le **verbe** est un mot qui **varie** en **mode**, en **temps**, en **aspect**, en **voix**, en **personne** et en **nombre**. (Au participe, il varie parfois en genre.)

Conjuguer un verbe, c'est l'employer à ses diverses **formes**.

- Chacune de ses formes rend compte de ces six catégories verbales qui caractérisent le verbe — Sur *mode conjugué*, ► p. 302.
Octave reçut ce baiser avec stupeur. (Zola) Le verbe *recevoir* est ici conjugué au **mode** indicatif, au **temps** passé simple qui est d'**aspect** inaccompli et global, à la **voix** active, à la 3^e personne du singulier (**nombre**).

REMARQUE

Une locution verbale est un syntagme verbal dont les éléments constitutifs sont devenus difficiles à analyser : *avoir beau* ; — ou ne respectent plus les règles ordinaires de la syntaxe actuelle : *prendre peur*, où le nom est construit sans article ; — ou comprennent des mots qui n'appartiennent plus à l'usage en dehors de cette locution ou d'autres emplois figés : *savoir gré*.

1.2 Syntaxique

Le **verbe** est le terme **pivot** autour duquel la **phrase** s'organise : il est susceptible de servir de **prédicat**, — ou de faire partie du prédicat quand il y a un attribut du sujet, le verbe s'appelant alors **copule** (► p. 463).

<i>Le chien dort.</i>	<i>Les chiens dorment.</i>	<i>Le chien a dormi.</i>
<i>Qu'il dorme.</i>	<i>Dors. Où dormir ?</i>	<i>La terre est ronde.</i>

Lorsque le prédicat est formé de plusieurs syntagmes, le verbe est l'élément principal, le **noyau** (ou le centre) de ce prédicat.

| *Une hirondelle ne fait pas le printemps.*

- Le **groupe verbal** qui forme le prédicat est constitué du **noyau verbal** et de ses **compléments** ou de son **attribut** (► p. 97).

L'organisation de la phrase en sujet-verbe-complément subit des variations en fonction des **voix** (ou **diathèses**) (► p. 310 et suiv.).

REMARQUES

- Il existe des phrases averbales (► p. 565 et suiv.) : *La grande ville ; Un tas criard de pierres blanches* (Verlaine)
- Sous la forme de l'**infinitif**, le verbe est susceptible d'avoir les fonctions du **nom** ; sous la forme du **participe**, il est susceptible d'avoir les fonctions de l'**adjectif** ; sous la forme du **gérondif**, on le considère souvent comme un complément **adverbial**. ► p. 387.

1.3 Sémantique

Du point de vue **sémantique**, on dit que le verbe exprime une **action** faite ou subie ou qu'il exprime l'**existence** ou un **état**. Le verbe est associé au **temps**.

- C'est pourquoi on dit que le verbe exprime un **procès**, autrement dit un **processus dynamique** inscrit dans le temps, soumis au temps (processus qui peut être ponctuel, durable, achevé, inachevé, passé, présent...).

Le verbe exprime-t-il seul le temps et l'action ?

Le **verbe** n'est pas le seul à pouvoir exprimer un **procès** et à pouvoir **affecter** celui-ci dans une **époque**.

- Le **nom** peut exprimer lui aussi une action ou un état : *L'appel, la souffrance, la vieillesse*.
- Des **circonstants** permettent la datation de l'événement auquel réfère le procès : *Au Bonheur des Dames, maison fondée en 1822* (Zola). Datation **chronique** ou **absolue**.

En début d'après-midi le lendemain Éric me rappelait. (C. Angot) Datation **anaphorique** (► p. 733).

Je la flanque demain matin à la porte ! (Zola) Datation **déictique** (► p. 702).

- Les **adjectifs** d'un groupe nominal peuvent aussi situer un référent dans le temps (*un ancien élève, ton ex-mari, le futur Président...*). Toutefois, il s'agit là de moyens **lexicaux**, à la différence du verbe qui exprime le temps par des moyens **morphologiques**.

2. Les constructions verbales

Le **verbe** comme noyau du groupe verbal peut avoir différentes **constructions** selon qu'il est **transitif, intransitif ou attributif**.

2.1 Le schéma actanciel

Les constructions du verbe, obligatoires, dépendent de ses **traits sémantiques**.

- Au plan **logique**, la prédication est apportée par la relation que le verbe entretient avec les différents éléments (appelés **arguments**) que son sémantisme appelle (► p. 448).

- Au plan **syntactique**, ces arguments sont appelés **actants**.

Le **schéma actanciel** d'un verbe **décrit ses actants**, leurs **contraintes** sémantiques éventuelles et la **configuration syntaxique** précise – directe, indirecte, avec quelle(s) préposition(s) – dans laquelle ils se réalisent.

Manger a deux actants, un sujet, a priori animé, et un complément construit directement : *Le chat mange la souris*.

Donner a trois actants, un sujet, a priori animé, un complément construit directement et un complément construit indirectement avec la préposition à : *Lauriane donne un livre à Mélisande*.

- Les compléments **essentiels**, d'objet direct et indirect, sont des compléments **actanciels**. Mais les compléments **non essentiels**, dits **circonstanciels**, ne font pas partie de ce schéma **actanciel** ; de même ne sont pas des compléments actanciels les **compléments essentiels adverbiaux** (► p. 474) dans la mesure où ils explicitent une circonstance du procès ou une unité de mesure impliquée par celui-ci.

Ils filaient en voiture vers les falaises de la Manche pour voir la lune obscurcir le soleil en plein midi (A. Ernaux) Le verbe *filer* possède un seul actant : son sujet, ici *ils*. Ses autres compléments sont **non pas actanciels** mais **circonstanciels** (*en voiture, vers les falaises, pour voir la lune...*)

Qu'est-ce que la valence verbale ?

L'**approche valencielle** (Tesnière), qui fait du verbe le « pivot » de la phrase autour duquel s'ordonnent sujet et compléments, permet d'affiner, au plan sémantique, l'analyse syntaxique traditionnelle qui distingue le sujet et les compléments verbaux ainsi que l'attribut.

La valence verbale est, d'un point de vue syntaxique, l'aptitude du verbe à imposer ce schéma actanciel. C'est aussi, de manière plus réductrice, le nombre d'actants prévus dans le schéma actanciel du verbe. On peut ainsi distinguer les verbes :

- **avalents** : sans actant : *Il pleut.*
- **monovalents** : un seul actant, le sujet : *Il dort.*
- **bivalents** : deux actants, le sujet et un complément essentiel : *Il mange une pomme.*
- **trivalents** : trois actants, le sujet, et deux compléments essentiels : *Il dit quelque chose à quelqu'un.*

2.2 Verbes transitifs et intransitifs

2.2.1 Verbes intransitifs

Les verbes **intransitifs** sont ceux qui se construisent **sans complément d'objet direct**.

- ⊕ Sont concernés les verbes **avalents** et les verbes **monovalents**.

Il pleut. Le chien dort. La terre tourne.
Elle pensa : « Je vais mourir... Je meurs... ». (Maupassant)

2.2.2 Verbes transitifs

Les verbes **transitifs** sont ceux qui demandent un **complément essentiel**, direct ou indirect, ou deux.

- ⊕ Sont concernés par la transitivité verbale, les verbes **bivalents** (transitifs directs et indirects) et les verbes **trivalents** (doublement transitifs).
 La complémentation verbale est étudiée de manière détaillée dans le cadre des constituants du prédicat ▶ p. 470-481.

a Verbes transitifs directs

Ces verbes appellent un **complément d'objet direct**.

Le chien conduit l'aveugle. Conduire a pour COD l'aveugle.
Nous aurons des lits pleins d'odeurs légères (Baudelaire) *Avoir a pour COD des lits pleins d'odeurs légères.*

b Verbes transitifs indirects

Ces verbes se construisent avec un **complément d'objet indirect**.

Il a écrit à son fils. Écrire a pour COI à son fils.
Je ne parvenais pas à l'oublier. (M. Darrieussecq) *Parvenir a pour COI à l'oublier.*

c Verbes doublement transitifs

Ces verbes se construisent avec deux **compléments essentiels** :

- un complément d'objet **direct** et un complément d'objet **indirect** (également, appelé complément d'objet second)

| *J'offris la crêpe à Émelia.* (Ph. Claudel) *Offrir a un COD la crêpe et un COI à Émelia.*

- deux compléments d'objet **indirects**

| *Madame Juzeur parla au jeune homme d'une vieille dentelle qu'elle désirait lui montrer* (Zola) *Parler a deux COI : au jeune homme, et d'une vieille dentelle [...] montrer.*

► REMARQUES

1. Il arrive que le contexte ou la situation rendent superflue l'expression de l'objet direct. Le verbe est alors **construit ou employé absolument** ▶ p. 473.
Cet homme boit. Que fais-tu ? — Je mange.
2. Un même verbe peut être transitif ou non, — soit qu'il se construise, tantôt avec un objet direct, tantôt avec un objet indirect, — soit qu'il se construise avec un objet direct ou sans complément d'objet. Généralement, cela entraîne un changement de signification.
Manquer son but. Manquer à sa parole.
Je descends. Je descends une malle du grenier.
3. Sur les verbes intransitifs construits transitivement avec un complément d'objet interne (*vivre sa vie*), ▶ p. 481.

2.3 Verbes attributifs

Les **verbes attributifs** se construisent avec un **attribut**, du sujet ou de l'objet (▶ p. 464-470).

3. Les variations du verbe

La **forme du verbe** – sa désinence – est affectée par différentes variables : le **mode** ; le **temps** ; l'**aspect** ; la **voix** ; la **personne** et le **nombre**.

3.1 Le mode

Le **mode** est l'une des catégories qui affectent le verbe. Les modes se divisent en

- **modes personnels** (indicatif, subjonctif, impératif) et **modes non personnels** (infinitif, participes, gérondif) selon que le verbe varie ou non d'après la **personne** grammaticale.

| *Je vous prends alors dans mes bras, / Fort, / Comme nous le faisons parfois pour jouer.* (L. Gaudé) *Prends et faisons varient en personne ; ce qui n'est pas le cas de jouer.*

- ⊕ La grammaire traditionnelle subdivise les modes personnels d'après la nature de la **communication** et l'attitude du locuteur à l'égard de ce qu'il énonce, selon qu'il met en doute, affirme comme réel ou éventuel le procès exprimé par le verbe (indicatif « mode du fait », subjonctif mode du virtuel, impératif mode de l'ordre). Le mode fournirait en cela un **indication modale**, en rapport avec les **modalités**. Toutefois, ces distinctions ne sont pas vraiment pertinentes : par exemple, le subjonctif peut être utilisé pour présenter un événement avéré (*je regrette qu'il soit venu*) et l'indicatif pour présenter un événement non réalisé (*s'il venait, cela*

m'ennuierait). Le mode témoigne du **degré d'engagement du locuteur**, selon qu'il prend en charge (indicatif) ou non (subjonctif) la validité du procès exprimé par le verbe.

• **mode temporel** (indicatif) et **modes atemporels** (subjonctif, infinitif, participes, gérondif) selon que la forme du verbe permet ou non de situer précisément le procès dans la **chronologie**.

Le loup reprit : « *Que me faudra-t-il faire ?* »

– *Presque rien, dit le chien* : *donner la chasse aux gens / Portant bâtons, et mendians* (La Fontaine) Seuls les verbes à l'indicatif présentent un procès situé dans la chronologie. Les trois verbes à l'infinitif et au participe présent ne sont pas aptes à apporter seuls cette précision.

3.1.1 Modes personnels ou conjugués

Aux modes **personnels** que sont l'**indicatif**, le **subjonctif**, l'**impératif**, le verbe **varie en personne**.

a L'indicatif

Parce qu'il possède le plus grand nombre de formes verbales (cinq simples, cinq composées et cinq surcomposées), l'indicatif offre une **représentation complète du temps** (passé, présent, avenir) qui permet l'**actualisation** du procès, c'est-à-dire de le **situer très précisément dans les différentes époques** du temps, par rapport au repère qu'est le moment de l'énonciation.

Ça ne nous avancera à rien, je vous assure, et j'avais rêvé des choses... (Zola) Par rapport au moment de l'énonciation, *assure* est situé dans le présent, *avancera* dans le futur, et *avais rêvé* dans un passé lui-même antérieur à un repère passé implicite.

- ⊕ Le **conditionnel** a été souvent considéré comme un mode. Les linguistes le placent aujourd'hui à l'intérieur de l'**indicatif**. En effet, **morphologiquement**, le conditionnel (présent et passé) est formé, comme le **futur**, à partir de l'infinitif, et comporte comme lui la **désinence** -r ainsi que celle de l'**imparfait** -ai ; c'est donc une forme verbale caractéristique de l'indicatif. Elle est susceptible, comme d'autres formes verbales (l'imparfait spécifiquement, mais aussi le futur), d'**emplois modaux**. ▶ p. 351.

C'est le mode des phrases **déclaratives** et des phrases **interrogatives**.

- ⊕ Il s'emploie aussi pour des verbes qui sont centres de propositions (et non de phrases).
Nous mangeons, nous avons mangé. Mangeront-elles ?
Je sais qu'elle a réussi. Il faut que je sache si elle a réussi.

b Le subjonctif

Le **subjonctif** a moins de formes verbales que l'indicatif (seulement deux formes simples, deux composées et deux surcomposées) ; il ne peut situer précisément le procès dans la chronologie. Le subjonctif marque que le **locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait**.

- ⊕ Le procès au subjonctif est maintenu **hors de l'actualisation** soit parce que le locuteur **n'envisage pas le procès comme effectif** (1), soit parce que son **interprétation l'emporte sur cette réalité** (2).

Julien craignit qu'il ne tombât. (Stendhal) (1)

Il est à regretter que cet homme honorable ait cédé à un premier moment de désespoir. (Balzac) (2)

C'est le mode des phrases **impératives**, pour les personnes manquant à l'impératif.

- ⊕ Il est fréquent aussi pour les verbes qui sont des centres de propositions, et non de phrases.

Qu'il mange. Qu'ils dorment en paix !

Je veux (je crains, etc.) qu'elle réussisse.

c L'impératif

L'**impératif** est un mode **défectif** (▶ p. 338) en formes (ou temps) (une simple, une composée, une surcomposée) et en personnes (seulement trois : les deuxièmes personnes singulier et pluriel et la première personne du pluriel).

- ⊕ Il ne permet donc **pas l'actualisation** du procès.

C'est le mode des phrases **impératives** et des phrases **optatives**.

Mangez. Dormez en paix. Dormons.
[...] *donnez-moi l'acte, et montrez-moi la place où je dois signer* (Balzac)

3.1.2 Modes non personnels ou non conjugués

Aux **modes non personnels** que sont l'**infinitif**, le **participe** (et le **gérondif**), le verbe **ne varie pas en personne** ni en **temps** et il a souvent dans la phrase une autre fonction que celle de noyau du prédicat. Ce sont des **formes à la limite du verbe** et d'autres catégories.

- ⊕ On préfère mode « non personnel » à « impersonnel » pour éviter la confusion avec les **constructions impersonnelles** du verbe (▶ p. 523 et suiv.).

On les distingue d'après le **genre** de mots dont ils prennent la fonction.

a L'infinitif

C'est la forme **nominale** du verbe : il est susceptible, quand il n'est pas en emploi **prédicatif**, de prendre les **fonctions du nom** (sujet, attribut, objet direct, etc.) tout en gardant ses prérogatives verbales (complémentation...), ou bien d'être complètement substantivé (*le rire*).

Braconner n'est pas voler. (Genevoix)

J'aime lire des romans policiers. Emplois nominaux.

Mais aussi, emploi prédicatif : *Et grenouilles de sauter.* (La Fontaine)

b Le participe et le gérondif

• Comme son nom l'indique le **participe** « participe » de deux natures, celle du verbe et celle de l'**adjectif**, dans ses emplois non prédicatifs. C'est la forme **adjectivale** (ou **adjective**) du verbe.

Un homme **averti** en vaut deux.
On demande un employé **parlant l'anglais**.

• Le **gérondif** a les fonctions d'un **adverbe**. C'est la forme **adverbiale** du verbe. Il précise à la manière d'un adverbe les circonstances dans lesquelles s'effectue le procès principal :

C'est **en forgeant** qu'on devient forgeron. Manière.
En prenant la première à droite, tu trouveras la maison. Moyen.

Le gérondif, un mode à part entière ?

Pour certains grammairiens qui raisonnent en **diachronie**, le gérondif, du fait de son origine latine (*amando*) distincte de celle du participe (*amans, amantis*), est une forme **homonyme** mais **différente** du participe présent. Mais si l'on raisonne en **synchronie**, le gérondif, d'un point de vue morphologique, peut être analysé comme une **simple variante** du **participe présent**, construit avec le morphème *en* (issu de la préposition *in* latine).

+ Pour tous ces modes, on trouvera plus de détails aux ► p. 341-387.

3.2 Le temps

Le **verbe** traduit l'**expérience du temps**.

JASON : Ils **seront** Rois.
MEDEE : Tu n'en **auras** plus d'autres.
JASON : je te le **promets** : ils **seront** Rois comme ton père et le leur.
MEDEE. Je **suis** heureuse. Et pourtant, tout n'est pas **fini**. (M. Rouquette)

Les formes verbales envisagent le procès selon **deux perspectives temporelles**, celle de la **chronologie** ou celle de l'**aspect** (ou **durée interne**) du procès.

- + Ces deux perspectives temporelles permettent de traduire une expérience **externe** ou **interne** du **temps**.
 - La perspective **chronologique** inscrit le procès dans l'une des trois époques (présent, passé, futur) ; par rapport au moment où s'exprime le locuteur, ou par rapport à un repère donné dans le contexte, généralement par un autre verbe. C'est le **temps verbal** proprement dit, ou **temps externe**. Seul le mode **indicatif** est apte à inscrire précisément le procès dans la **chronologie**. Les autres modes n'actualisent pas le procès.
 - La perspective **aspectuelle**, c'est-à-dire sa durée interne, spécifie la manière dont le déroulement interne du procès est envisagé. C'est l'**aspect verbal** (► p. 315) ou **temps interne**.

Les « **temps** » de la grammaire traditionnelle (présent, imparfait, futur simple, passé composé, etc...) sont les **formes** par lesquelles le verbe traduit cette expérience du temps, et qui, pour éviter la confusion, sont parfois appelées **tiroirs verbaux**.

- + Les appellations « **présent** », « **passé** » sont susceptibles de créer des confusions. En effet,
 - la forme verbale dite « **présent** » peut, à l'indicatif, situer l'action au moment de l'énonciation (*je suis là*) ou pas (*j'arrive dans une minute*) ; au subjonctif et à l'impératif, elle la situe plutôt dans l'avenir : (*j'aimerais que tu viennes ; viens !*) ; à l'infinitif, elle peut la situer dans toute époque (*j'ai aimé venir, j'aime venir, j'aimerais venir*).
 - le « **passé** », à la plupart des modes, ne situe pas tant le procès dans le moment passé par rapport au moment de l'énonciation que dans le passé relativement à une autre forme verbale : il signale souvent l'**antériorité** d'un procès par rapport à un autre (*quand tu auras terminé, prévien-moi*) et cette antériorité peut situer comme ici le procès dans le futur.

1° Formes verbales de l'**indicatif** : présent ; — imparfait, passé simple, passé composé, passé surcomposé, plus-que-parfait, plus-que-parfait surcomposé, passé antérieur ; — futur simple, futur antérieur, futur antérieur surcomposé ; — conditionnel présent, conditionnel passé, conditionnel surcomposé.

2° Formes verbales de l'**impératif** : présent, passé.

- + Certains grammairiens préfèrent parler d'**impératif simple** et d'**impératif composé** pour les raisons évoquées ci-dessus.

3° Formes verbales du **subjonctif** : présent, passé, passé surcomposé, imparfait, plus-que-parfait.

4° Formes verbales de l'**infinitif** : présent, passé, passé surcomposé.

5° Formes verbales du **participe** : présent, passé, passé composé, passé surcomposé.

6° Formes verbales du **gérondif** : présent, passé (rare).

- + Là encore, pour tous ces modes non personnels, certains grammairiens préfèrent parler de forme **simple** et de forme **composée**, plutôt que de **présent** et **passé**, pour les raisons évoquées ci-dessus. Sur la valeur de ces formes verbales, ► p. 341 et suiv. Sur la distinction entre les formes simples et les formes composées ou surcomposées, ► p. 362 et suiv.

3.3 L'aspect

L'**aspect** est la **durée interne** du procès, la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement du procès, indépendamment de toute considération chronologique.

- + Le procès est envisagé du point de vue de son « **déroulement interne** » (Imbs), également appelé « **tension** » (Guillaume). On peut le concevoir de façon **globale** ou l'envisager dans ses phases **successives**.

Nous **montâmes** à l'Abbaye à dix heures du matin. Le couvent, placé au bord du chemin, **s'envieillissait** d'un quinconce d'ormes du temps de Jean V de Bretagne. (Chateaubriand)
L'action de *s'envieillir* n'est pas envisagée dans son déroulement de la même façon que celle de *monter*. On peut ainsi percevoir que celle de *monter* est envisagée dans des limites initiales et finales qui n'apparaissent pas dans *s'envieillir* et dépasse largement dans sa durée celle de *monter*. *S'envieillissait* en outre présente la durée comme une progression.

Cette **durée interne** du procès se marque,

- soit par les **formes verbales** (▶ p. 316-317),
- soit par des **semi-auxiliaires** (▶ p. 335-338),
- soit par des **affixes**, (▶ p. 95 et p. 106 et suiv.),
- soit par des **adverbes** (▶ p. 403),
- soit encore par le **sens même** des verbes. ▶ p. 308

On peut ainsi distinguer entre trois grands types d'aspect : l'aspect **grammatical**, l'aspect **sémantique**, l'aspect **lexical**.

- + En français, le seul aspect qui soit **grammaticalisé** dans les formes verbales, est l'opposition entre **accompli** et **non accompli** (▶ ci-dessous).

3.3.1 Aspect grammatical

L'aspect **grammatical** est traduit par l'**opposition entre les différentes formes verbales**, fondamentalement l'opposition entre formes **simples** et formes **composées**.

Soit la **durée interne** d'un procès, représentée selon ce segment



L'**aspect** examine le procès dans l'intervalle entre le point A, qui marque sa borne initiale, et le point B, qui marque sa borne finale.

a Aspect accompli / aspect inaccompli

L'opposition aspectuelle entre accompli et inaccompli se fonde sur le rapport du déroulement du procès au point B, c'est-à-dire à sa borne **finale** :

- Soit il n'est pas encore atteint, c'est l'aspect **inaccompli (ou tensif)**, le procès est envisagé dans son **accomplissement**, au **cours** de son déroulement.

l *Il repasse sa chemise.*

- Soit il est dépassé, c'est l'aspect **accompli (ou extensif)**, le procès est envisagé **au-delà** de sa borne finale, comme achevé, réalisé.

l *Il a repassé sa chemise.*

L'opposition **accompli / inaccompli** se manifeste, en français, à tous les modes, par l'opposition entre les **formes simples** (non accompli) et les **formes composées** du verbe (accompli).

- + Or, cette opposition traditionnelle fait souvent difficulté : ainsi il ne va pas de soi de dire que le **passé simple** est « non accompli » :

Il repassa sa chemise : si le procès est envisagé en tension entre la borne initiale et la borne finale, cette borne terminale est bien atteinte.

C'est pourquoi certains grammairiens préfèrent la terminologie qui oppose **tension** à **extension**.

• Les formes **simples** représentent le temps interne au procès, envisagé en **tension** entre les bornes initiale (A) et finale (B). C'est l'**aspect tensif**.

• Les formes **composées** représentent le temps interne au procès, envisagé en **extension** (c'est-à-dire hors tension) à partir de sa borne finale (B) atteinte, dépassée. C'est l'**aspect extensif**.

Il faut noter que les formes composées n'expriment pas seulement l'accompli ; elles peuvent, dans le système de la concordance des temps (▶ p. 669 et suiv.), exprimer l'**antériorité** :

[...] *quand Lisa fut sortie pour aller chercher le dessert, elle fit d'elle un grand éloge* (Zola)

b Aspect global / aspect sécant

L'opposition aspectuelle entre **aspect global** et **aspect sécant** exprime la manière dont le déroulement du procès est perçu par rapport à **chacune de ses bornes A et B**.

- Soit il est perçu de l'**extérieur** comme un tout indivis, enfermé dans des limites : des bornes initiale et finale lui sont assignées. C'est l'aspect **global (ou borné)**.

l *Mme de Rênal s'approcha* (Stendhal)

- Soit il est perçu de l'**intérieur** dans les phases successives de son déroulement : ni la borne initiale ni la borne terminale ne sont prises en compte, elles sont perçues comme floues. C'est l'aspect **sécant¹ (ou cursif)**.

l *Julien lisait.*

- + Cette opposition n'est pas sans soulever quelques **difficultés**.
1. Elle permet d'opposer, à l'indicatif, l'**imparfait**, toujours d'aspect **sécant**, au **passé simple**, toujours d'aspect **global**.

Elle entra pendant qu'il lisait. Nous avons ici l'opposition classique passé simple global / imparfait sécant.

L'attention que le jeune homme donnait à son livre, bien plus que le bruit de la scie, l'empêcha d'entendre la terrible voix de son père. (Stendhal)

- 2. Elle vise aussi les deux formes composées, donc d'aspect accompli ou extensif que sont le **plus-que-parfait**, **sécant**, et le **passé antérieur**, **global**. Mais il est plus difficile de percevoir cette opposition dès lors que le plus-que-parfait, comme le passé antérieur, envisage le procès **sans prise en compte de sa borne finale**

1. Du latin *secans*, participe présent de *secare* « couper, découper » : la durée est envisagée en tranche dans chacune de ses étapes successives.

puisqu'il précise que le procès est envisagé **au-delà** de cette borne, en **extension** :

Il avait fait toutes les campagnes de Buonaparté en Italie, et même avait, dit-on, signé non pour l'Empire dans les temps. (Stendhal)

C'est pourquoi certains grammairiens (Bres) préfèrent opposer les couples imparfait / plus-que-parfait et passé simple / passé antérieur en terme d'**incidence**.

L'**incidence** (ou la non incidence) suppose que soit **pris en compte** (ou non) le **point d'incidence** sur la ligne du temps qu'est l'une des deux bornes A ou B de la durée du procès. Si le procès est envisagé **à partir de** l'une d'elle, en en tenant compte, il y a **incidence** ; si le procès est envisagé **au-delà de** l'une de ces bornes, sans en tenir compte, on parle de **non incidence**.

- **Imparfait** et **plus-que-parfait** demandent de se représenter le temps interne, **au-delà** de sa borne initiale pour l'imparfait et au-delà de sa borne finale pour le plus-que-parfait, dans les deux cas comme **en cours** : ils donnent du procès une représentation **non incidente**.

- **Passé simple** et **passé antérieur** demandent de se représenter le temps interne, **à partir de** sa borne initiale pour le passé simple et à partir de sa borne finale pour le passé antérieur, dans les deux cas, « en un seul **accomplissement** » (Bres) : ils donnent du procès une représentation **incidente**.

3. Les autres formes verbales de l'indicatif, selon leurs emplois, sont susceptibles d'exprimer l'un ou l'autre aspect. On peut dire qu'elles sont **neutres** du point de vue de cette opposition aspectuelle.

- Ainsi le **présent**, réputé d'aspect **sécant**, est-il susceptible d'endosser l'aspect **global** du passé simple quand il le remplace dans ses emplois de présent narratif.

Elle entre pendant qu'il lit. Le présent peut remplacer aussi bien un passé simple global (*entre / entra*) qu'un imparfait sécant (*lit / lisait*).

- Il en va de même pour le **passé composé** qui vient désormais concurrencer le passé simple dans la représentation **globale** du temps interne :

La veille, il a repassé sa chemise.

- Quant au **futur** et au **conditionnel**, ils peuvent exprimer l'un ou l'autre aspect.

Elle entrera pendant qu'il lira. Ici le premier futur *entrera* est d'aspect global, mais le futur *lira* est envisagé sans prise en compte de ses bornes initiale et finale.

Elle entrerait pendant qu'il lirait. Même chose avec ces deux conditionnels.

3.3.2 Aspect sémantique

Le **sens** du verbe lui-même véhicule une valeur aspectuelle. Cette valeur se traduit dans une **opposition** entre l'**aspect perfectif** et l'**aspect imperfectif** qui distingue deux catégories de verbes, les verbes dits perfectifs et les verbes dits imperfectifs.

a Aspect perfectif

L'**aspect perfectif** est véhiculé par les **verbes perfectifs** qui ont besoin, pour que l'événement soit engendré complètement et véritablement, que le procès soit parvenu à son terme.

Sortir est un verbe perfectif car l'action de sortir n'est réalisée que lorsqu'on est dehors, après le seuil, lorsqu'on est sorti. De même, *entrer, fermer, ouvrir, naître, mourir, casser, dérailler, exploser...*

b Aspect imperfectif

L'**aspect imperfectif** est véhiculé par les **verbes imperfectifs** qui n'ont pas besoin, pour que l'événement soit engendré, de viser le terme final du procès mais qui l'envisagent dans son déroulement.

- ⊕ Le procès est engagé dès le seuil initial franchi et est perçu comme **prolongeable** jusqu'à ce qu'un élément **extérieur** vienne l'interrompre. Le procès ne comporte pas de limitation intrinsèque.

On peut *regarder, travailler, marcher, aimer* indéfiniment...

L'aspect sémantique s'articule avec l'aspect **global / sécant**. En effet, les verbes perfectifs, s'accordent logiquement avec l'aspect global (*La marquise sortit à cinq heures*) et les verbes imperfectifs avec l'aspect sécant (*Julien lisait*). Cependant, des emplois contraires sont possibles (*À vingt heures dix, le train déraillait*) qui marquent des effets de sens particuliers, **stylistiques**.

3.3.3 Aspect lexical

L'**aspect lexical** est véhiculé par des éléments **lexicaux**. Il est souvent traduit par des **périphrases** dites « aspectuelles » mais peut également reposer sur des **affixes** ou des **compléments non essentiels de sens circonstanciel**.

- ⊕ Il permet d'exprimer une **subdivision de la durée interne** du procès ou propose **d'autres nuances** aspectuelles.

a Aspect inchoatif / terminatif

Ces deux aspects se situent à l'**intérieur des limites du procès**. L'**inchoatif** (qui commence) saisit le procès immédiatement à son **début** et le **terminatif** le saisit juste avant sa limite **finale**.

Elle s'endort. Vous rougissez. Il commence à nous agacer. Aspect inchoatif marqué par les morphèmes *en-, -iss,* ou par la périphrase verbale *commencer à*.

Je finis de décharger la voiture. Aspect terminatif marqué par la périphrase verbale *finir de*.

b Aspect d'ultériorité et d'antériorité immédiates

De même on peut, pour saisir le procès, se situer **immédiatement avant** son déroulement, à l'**extérieur** du seuil du procès (**ultériorité immédiate**) ou **immédiatement après** son déroulement, à l'**extérieur** de son terme (**antériorité immédiate**).

Je vais partir. Il est sur le point de partir. Ultériorité immédiate (aussi appelée **futur proche ou imminent**).

Elle vient de partir. Nous arrivons à l'instant. Antériorité immédiate (aussi appelée **passé proche ou récent**).

J'allais partir. Ultériorité immédiate par rapport à un repère passé.

Elle viendra de partir. Elle viendrait de partir. Elle venait de partir. Antériorité immédiate par rapport à un repère autre que présent.

c Aspect progressif

Il exprime l'accomplissement **progressif** du procès.

l *Je suis en train de lire.*

- + C'est la forme *to be* + verbe en *ing* de l'anglais dont l'équivalent français est la périphrase verbale *être en train de*. La forme *aller* + *participe présent*, archaïque en français contemporain, exprime également cet aspect. *Son mal va croissant.*

d Aspect itératif / duratif / semelfactif

Un procès peut être **unique** (aspect **semelfactif**) ou se **répéter** – de manière discontinue (aspect **itératif**) ou régulière (aspect **duratif**).

- + Ces aspects sont surtout perceptibles grâce aux **compléments de sens circonstanciel** ou au **sens** même des verbes ou de certains **affixes**.

La bombe éclate. J'ai terminé mon livre. Semelfactif (qui se couple assez bien avec les verbes perfectifs).

J'écrivais quand elle est entrée. Duratif (qui se couple assez bien avec les verbes imperfectifs)

Je vais au cinéma chaque semaine. Vous referez les comptes. Arrête de sautiller ! Itératif.

3.4 La voix

La **voix** (ou **diathèse**), du point de vue de la morphologie verbale, permet d'indiquer le **rapport du sujet à l'action verbale** : selon qu'il est **agent** (voix **active**) ou **patient** (voix **passive**), et dans ce cas, selon quels degrés (voix **pronominale**).

- + Parce que la **morphologie** engage des modifications **syntaxiques**, la voix est aussi une opération syntaxique qui permet de **modifier le nombre et la place** autour du verbe des **constituants nominaux** qui lui sont associés (► p. 517 et suiv.). Comme le substantif *voix* ne possède pas d'adjectif relationnel correspondant, l'adjectif « **diathétique** », emprunté par Tesnière à la syntaxe du grec ancien, en tient lieu. Au sein de la voix transitive du verbe (qu'il oppose à la voix intransitive), il distingue les sous-voix diathétiques active (*Pierre regarde Paul*), passive (*Pierre est regardé par Paul*), réfléchie (*Pierre se regarde*) et réciproque (*Pierre et Paul se regardent l'un l'autre*).

3.4.1 Voix active

Les verbes **transitifs directs** (► p. 300), c'est-à-dire qui sont construits avec un **objet direct**, se trouvent à la voix **active**.

l *Un chauffard a renversé un piéton.*

- + On dit aussi que les verbes intransitifs sont « à la voix active », mais cette notion n'est vraiment utile que lorsqu'on veut opposer l'actif et le passif.

3.4.2 Voix passive

Les phrases contenant un **verbe transitif** peuvent, sans que leur sens profond change, être transformées (► p. 515) de telle sorte que :

- le **complément d'objet devient le sujet**,
- le **sujet devient complément d'agent**, avec la préposition *par*, plus rarement *de*, ► p. 519.
- et le **verbe** prend une forme spéciale, au moyen de l'**auxiliaire être** et du **participe passé**. C'est la voix **passive**.

- + Le phénomène est sans doute **morphologique** par les modifications qui touchent la conjugaison du verbe ; mais il est aussi **syntactique** : l'ordre des constituants de la phrase se trouve changé. C'est pourquoi nous l'étudions aussi dans le cadre de la phrase ► p. 517 et suiv.

l *Un piéton a été renversé par un chauffard.*

La présence de l'**auxiliaire être** ne suffit pas à indiquer que l'on a affaire à un passif, puisque certains verbes forment leurs temps composés avec *être* (► p. 322) : *Il est tombé. Il est venu*. On voit bien que l'on ne peut transformer ces phrases en phrases actives.

3.4.3 Forme pronominale

La **forme pronominale du verbe** se caractérise par la présence devant le verbe d'un **pronom personnel complément réfléchi** de même personne que le sujet (*se* à la 3^e personne) et par une conjugaison des **formes composées du verbe** à l'aide de l'**auxiliaire être**.

Comment étudier les formes ou constructions pronominales du verbe ?

- Un plan **syntactique** distinguant les formes verbales selon que le pronom est **analysable** ou non est tout à fait opérant.
- Un plan **sémantique** mettra l'accent sur le **degré de passivité** ou d'**activité du sujet** par rapport au procès :
 - Le support sujet du procès est plus agent que patient :
 - verbes pronominaux (essentiels et autonomes)
 - constructions pronominales subjectives (ou neutres ou autocausatives)
 - Le support sujet du procès est autant agent que patient :
 - constructions pronominales réflexives
 - constructions pronominales réciproques
 - Le support-sujet du procès est moins agent que patient : c'est le cas des constructions pronominales de sens passif.

- + Certains grammairiens considèrent les **verbes pronominaux** comme exprimant la **voix réfléchie** (ou **moyenne**). Mais, pour d'autres, on n'a là qu'un cas particulier de la **voix active**.

Je me suis évanouie. Elle s'est relue.
Je me blesse. Ils se battent.
Il faut te lever. Les portes s'ouvrent à 8 h.
Les feuilles se ramassent à la pelle. (Prévert)

Le phénomène en question est sans doute d'ordre **morphologique** puisque la conjugaison de ces verbes se trouve affectée par le changement d'auxiliaire (*être* au lieu d'*avoir*) mais aussi **syntactique**. Selon le nom donné au phénomène – « forme » pronominale ou « construction » pronominale du verbe – l'optique est **morphologique** ou **syntactique**.

a Le pronom complément est analysable

1. constructions pronominales dites réfléchies ou réflexives

Les verbes en **construction pronominale réfléchie ou réflexive** peuvent avoir des **constructions non réfléchies** ; il y a construction **réfléchie** lorsque l'être (ou chacun des êtres, au pluriel) désigné **exerce une action sur lui-même**.

- + Dans ce cas, la relation établie par le verbe **unit un élément à lui-même** (si le sujet est un singulier non collectif) ou **à chacun des éléments d'un ensemble** (si le sujet est singulier collectif ou pluriel). Le procès est accompli par un sujet qui en est effectivement l'**agent** (sémantiquement, il est l'actant agent humain) et qui **applique le procès à lui-même** (il est aussi l'actant objet). Le pronom est **COD** du verbe. Autrement dit, le sujet agit sur lui-même. Sujet et objet sont **coréférentiels** ▶ p. 684. **T** Le pronom réfléchi peut alors prendre une **forme renforcée** *moi- / toi- / lui-même*.

Je me rase.

Pierre et Paul se rasent soigneusement. (= Pierre rase Pierre, et Paul rase Paul. La réflexivité peut être explicitée par le pronom *chacun*.)

2. Constructions pronominales réciproques

Il y a construction pronominale **réciproque** lorsque les êtres exercent une action, non pas sur eux-mêmes, mais **chacun sur chacun des autres**.

- + Ces constructions expriment des **relations croisées entre les éléments** d'un ensemble sans que le procès verbal intervienne nécessairement entre tous les couples possibles des membres. C'est pourquoi, dans ce type de constructions, **le sujet est nécessairement un pluriel, un singulier collectif, ou une conjonction de sujets**.

On se regardait tous les deux. (Ph. Claudel). (= L'un a regardé l'autre, et réciproquement.)

Ils [...] regardent devant eux dans l'espace des flots qui se suppléent indéfiniment. (Hugo)

- + **T** Le sens **réciproque** est parfois souligné ou peut l'être par le **préfixe entre-** : *Elles s'entraident* ; — ou par les syntagmes ou mots *l'un l'autre, mutuellement, réciproquement, entre eux* :

Les loups ne se mangent pas entre eux / l'un l'autre. Elles se rendent réciproquement / mutuellement de grands services.

Les verbes *se suivre* et *se succéder* forment une catégorie un peu à part : *Trois rois se sont succédé sur le trône en dix ans* (= le deuxième a succédé au premier, et le troisième a succédé au deuxième).

b Le pronom complément n'est pas analysable

1. Constructions pronominales subjectives (ou neutres ou autocausatives)

Certaines constructions pronominales peuvent être appelées **subjectives** ; le pronom y indique seulement que **le procès reste confiné dans la sphère du sujet** ; le sujet n'y est pas l'agent conscient du procès :

Le jour se lève. Le soleil se couche. La rumeur se répand.

Il se promène sur la digue tous les jours.

Longtemps je me suis couché de bonne heure (Proust)

- + Ces **constructions pronominales intransitives** correspondent à des **verbes transitifs** (*se coucher / coucher son enfant ; s'endormir / endormir son enfant ; se promener / promener son chien ; se répandre / répandre un bruit ; se dessiner / dessiner une forme*). Cependant on ne peut pas interpréter le pronom de façon réflexive car à proprement parler le sujet **ne fait pas l'action** sur lui-même **T** (**je couche moi-même*). On ne peut pas non plus interpréter le pronom de façon passive : il n'y a **pas d'agent extérieur au procès** qui provoque l'action sur le sujet **T** (**je suis couché par moi-même*). Celui-ci est juste **le siège** ou **le site d'un procès** dont il est la **propre source** ou cause, selon un degré de conscience plus ou moins élevé.

2. Verbes pronominaux

Ils se répartissent en **verbes essentiellement pronominaux** d'une part et **verbes pronominaux autonomes** d'autre part.

• Les **verbes essentiellement pronominaux** ne connaissent que cette construction (*se souvenir* : **le souvenir, *souvenir qqn, *souviens-le*). Ils peuvent avoir un complément autre, souvent indirect : *s'abstenir, s'arroger, se désister, s'écrier, s'enfuir, s'emparer de, s'ensuivre, s'envoler, s'évanouir, se pâmer, se repentir...*

Elle se souvient des bons moments.

Tu te repens de ta faute.

Le malade s'évanouit.

- + **T** Le pronom réfléchi de ce verbe **ne commute** ni avec une forme pronominale non réfléchie, ni avec un complément nominal ou propositionnel. Le pronom réfléchi fonctionne comme **une sorte de particule préfixée au verbe et qui redouble automatiquement le sujet**.

• Les **verbes pronominaux autonomes** ont un **sens différent** et / ou une **construction différente** des verbes non pronominaux qui leur correspondent :

| *Le corbeau s'aperçoit de son erreur* vs *Le corbeau aperçoit le fromage.*

se connaître en / connaître

se jouer de / jouer

se douter de / douter

se mourir / mourir

s'en aller / aller

se prévaloir de / prévaloir contre

s'en retourner / retourner

se rire de / rire

s'en revenir / revenir

se taire / taire (etc.)

► REMARQUE

Tour incorrect : °s'accaparer (de) quelque chose pour accaparer quelque chose.

3. Les constructions pronominales de sens passif

Elles sont appelées **passives** parce qu'elles équivalent à des verbes à la voix passive, mais sans complément d'agent exprimé.

+ T La phrase peut commencer avec une phrase active dont le verbe a *on* pour sujet. *Le clocher s'aperçoit de loin.* On aperçoit le clocher de loin.

Le blé se vend bien cette année. On vend bien le blé cette année.

Les feuilles se ramassent à la pelle. (Prévert) On ramasse les feuilles à la pelle.

Dans de telles constructions, la lecture réfléchie, où le sujet serait l'agent du procès, est **impossible**. Le sujet subit le procès et l'agent du procès, non exprimé, souvent inanimé, n'est pas le sujet.

À la différence des constructions avec un verbe à la voix passive, les formes simples de telles constructions pronominales de sens passif expriment l'aspect **inaccompli** (► p. 306).

3.4.4 Voix factitive

Sur *faire*, opérateur de diathèse, construisant la **voix factitive** et la **forme de phrase** afférente, ► p. 529 et suiv. Voir aussi *faire* semi-auxiliaire de diathèse ► p. 328.

3.5 La personne et le nombre

Le verbe varie en **personne** et en **nombre**, — selon, d'une part, que le sujet est, soit de la **première** personne, soit de la **deuxième**, soit de la **troisième** ; — selon, d'autre part, que le sujet est au **singulier** ou au **pluriel**.

+ Le sujet du verbe indique la **personne** ; celle-ci est marquée dans la forme même du verbe par la **désinence**. L'**impératif** ne marque la personne que par la **désinence**.

Les **verbes impersonnels ne varient pas** en personne ni en nombre (► p. 337 et p. 523), de même que certains **modes**, dits **non personnels** (► p. 567 et suiv.).

Sur les particularités de l'accord du verbe, ► p. 567 et suiv. Sur la valeur principale et sur les valeurs particulières des trois personnes grammaticales, ► p. 249 et suiv..

CYRANO : [...] Voici l'occasion de se **couvrir** de gloire.

Ne **perdons** pas de temps. Ne **prends** pas l'air grognon.

Vite, **retrons** chez toi, je **vais t'apprendre**... [...]

CHRISTIAN : Non ! J'**attends** Roxane ici.

CYRANO : De quel **vertige** / **Es-tu frappé** ? (Rostand)

4. Les formes du verbe

Les notions de **mode**, de **temps**, de **voix**, de **personne** et de **nombre** qui caractérisent le verbe sont exprimées par celui-ci de trois façons : par des **terminaisons**, des modifications sur le **radical** et, s'agissant des formes composées et de la voix passive, l'utilisation d'un **auxiliaire**.

4.1 Radical

4.1.1 Définition

Le **radical** est l'élément sur lequel se conjugue le verbe. Il **porte le sens lexical** que le verbe garde à travers toutes ses formes.

l Dans *nous chantons, chanter, chantant, nous chantâmes*... le radical est *chant*.

4.1.2 Variations du radical

Il peut subir des **modifications** :

• Soit par l'**allongement** de la base :

l *Je fin-is, nous finiss-ons.*

• Soit par des **modifications phonétiques** (liées à l'évolution phonétique du radical selon son entourage vocalique) dans le radical lui-même, qui garde, d'autre part, une partie constante (parfois une simple lettre initiale). Cela se produit surtout pour les verbes irréguliers.

l *Ven-ir, ils vienn-ent. Je meur-s, nous mour-ons.*

• Soit, pour quelques verbes tout à fait irréguliers, par des **radicaux** absolument **différents**.

l *Il va, nous all-ons, nous ir-ons.*

+ Dans ces **verbes** très **irréguliers**, il est souvent difficile de distinguer le **radical** et la **désinence**. Si l'on prend un cas extrême : *j'ai, tu as, il a, ils ont*, ces formes — constituées par une seule syllabe, et même par un seul son, [ɛ], [a], [ɔ] — ne peuvent évidemment pas se partager entre radical et désinence.

Radical ou base ?

Pour la majorité des verbes, le **radical** est **invariable** : on dira que le verbe n'a qu'une **seule base** (*chanter*). C'est le cas de la plupart des verbes dont l'infinitif se termine par *-er*.

Cependant, il arrive que le verbe présente **plusieurs bases**, c'est-à-dire plusieurs **formes de radical** : c'est le cas d'un grand nombre de verbes à fréquence élevée.

• La plupart du temps, il s'agit d'un **radical unique**, mais qui a subi des **modifications phonétiques** (*mourir / meurs / mort* = trois bases), ou bien est **élargi** à certaines formes (*fini-s / finiss-ons* = deux bases).

• Parfois le verbe est formé sur **plusieurs radicaux différents** (*aller / vas / irai*). Le nombre de bases d'un même verbe peut fonder un principe de classement des verbes français (Dubois). Il existe ainsi **sept groupes de verbes** selon leur nombre de bases, allant de huit pour *être* à une pour les verbes dits du premier groupe en *-er* et quelques autres.

► p. 96

4.1.3 Bases des formes simples

La conjugaison de la plupart des verbes découle de la connaissance des formes du **présent de l'indicatif présent**, du **futur**, du **passé simple**, du **participe passé** en fonction de leurs **bases** (► ci-dessus 4.1.2. 3° encadré) :

FORME DE DÉPART			FORME DÉDUCTIBLE		
Forme	personne	base + désinence	Forme	personne	Base + désinence
Indicatif présent	P1 (je, tu, il)	chante, es, e finis, s, t viens, s, t bois, s, t	Impératif présent	P2	chante finis viens bois
			Impératif présent	P4, P5 (nous, vous)	chantons, -ez finissons, -ez venons, -ez buvons, -ez
	Indicatif imparfait	toutes			
Indicatif futur simple,	toutes	chanterai, ... finirai, ... viendrai, ... boirai, ...	Participe présent	∅	chantant finissant venant buvant
			Subjonctif présent	P4, P5 (nous, vous)	que nous / vous chantions, ez, finissions, ez venions, ez... buvions, buviez
Indicatif futur simple,	toutes	chanterai, ... finirai, ... viendrai, ... boirai, ...	Indicatif conditionnel présent	toutes	chanterais, ... finirais, ... viendrais, ... boirais

FORME DE DÉPART			FORME DÉDUCTIBLE		
Forme	personne	base + désinence	Forme	personne	Base + désinence
Indicatif passé simple	toutes	chantai, ... chantâmes finis, ... finîmes vins, ... vîmes bus, ... bûmes	Subjonctif	toutes	chantasse, ... finisse, ... vinsse, ... busse, ...

4.2 Désinences

4.2.1 Définition

Les **désinences** (ou **terminaisons**), **variables**, s'ajoutent au **radical**, de manière parfaitement régulière, et forment la conjugaison du verbe. Elles portent des **indications grammaticales** : **mode, temps, voix, personne, nombre**.

Dans *nous chantons, chanter, chantant, nous chantâmes*... les désinences sont *-ons, -er, -ant -âmes*,...

REMARQUE

Les désinences distinctes sont plus nombreuses à l'écrit qu'à l'oral. Un verbe comme *chanter* a la même désinence orale, d'ailleurs désinence absente ou désinence zéro, pour quatre formes de l'indicatif présent, quatre formes du subjonctif présent et une forme de l'impératif présent : [ʃɑ̃] = *chante, chantes, chantent*. C'est alors le contexte qui permet de distinguer ; en particulier, les **pronoms personnels sujets** marquent la personne : *Je chante, tu chantes*, etc.

Il est vrai que certaines consonnes muettes peuvent réapparaître en liaison, notamment lorsqu'il y a inversion : *chantent-ils* [ʃɑ̃til] ; de même, *prends* [pʁɑ̃], homonyme de *prend*, peut s'en distinguer : *prends-en* [pʁɑ̃ɑ̃], *prend-il* [pʁɑ̃il].

4.2.2 Désinences des modes

a Modes non personnels

- **infinitif** en *-er, -r* ou *-re* : *chanter, finir, boire, partir*
- **participe présent** et **gérondif** en *-ant* : (*en*) *chantant, finissant, buvant, partant*.
- **participe passé** en *-é, -i, -u* précédé de l'auxiliaire avoir ou être au participe présent : *ayant chanté, ayant fini, ayant bu, étant parti*

b Modes personnels

Les désinences des **marques de personne et de nombre** (► ci-dessous 4.2.3.) peuvent être précédées de **marques propres** à certains modes ou certaines formes verbales.

• **L'indicatif futur et conditionnel et l'infinitif** sont caractérisés par la marque **-(e)r-** : *chanter, finir, boire, partir* ; *chanterai, finirai, boirai, partirai*.

• **L'indicatif imparfait et conditionnel** sont caractérisés par les marques **-ai** (aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel) et **-i** aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel : *chant-ai-s, finiss-ai-s, buv-ai-s, partir-ai-s* ; *chanter-ai-s, finir-ai-s, boir-ai-s, partir-ai-s*.

• les **subjonctifs** présent et imparfait, aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, sont caractérisés par la marque **-i-** : *que nous chant-i-ons, que nous finiss-i-ons, que nous buv-i-ons...*, *que nous chantass-i-ons, que vous finiss-i-ons, que nous buss-i-ons...*

⊕ On note que **l'indicatif présent** est une forme **non marquée**, tout comme **l'impératif présent** qui se forme à **partir de l'indicatif présent**, à l'**exception** de cinq verbes *avoir, être, savoir, pouvoir, vouloir*, dont l'impératif se forme sur le subjonctif présent. Ces cinq verbes « de par leur position en deçà de l'actualité impérative (= probabilité d'efficacité de l'impératif) ne sont pas 'commandables' et il n'existerait pas pour eux de mode impératif, n'était la flexion subjonctive qui, en leur permettant de garder leur position propre en deçà de la ligne d'actualité, leur en restitue un. »¹

4.2.3 Désinences des personnes

a La première personne du singulier

La **1^{re} personne du singulier** se termine graphiquement

• Par **-e** à l'indicatif de tous les verbes dont **l'infinitif est en -er** (sauf *je vais*) et des verbes *assaillir, couvrir* (et ses dérivés²), *cueillir* (et dérivés), *défaillir, offrir, ouvrir* (et dérivés), *souffrir, tressaillir* ; — ainsi qu'aux **temps simples du subjonctif** de tous les verbes (sauf *que je sois*).

l *Je marche, j'ouvre* ; — *que je cède, que j'aie, que je vinsse*.

• Par **-ai** dans *j'ai*, ainsi qu'au **futur simple** de tous les verbes et au **passé simple** de tous les **verbes en -er**.

l *J'aimerai, je prendrai* ; — *j'aimai*.

J'ai se prononce [ʒɛ] ou [ʒe]. Au passé simple et au futur simple, *-ai* se prononce souvent [ɛ] aussi, mais la prononciation [e] est préférable pour éviter la confusion avec l'indicatif imparfait et avec le conditionnel présent.

• Par **-x** dans *je peux, je vaux* (et dérivés), *je veux*.

1. Guillaume, 1993, p. 48.

2. Il s'agit des dérivés par préfixation : ► p. 110.

• Par **-s** à **l'indicatif présent** en dehors des cas ci-dessus ; — au passé simple de tous les verbes autres que les verbes en *-er* ; — à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent de tous les verbes ; — dans *que je sois*.

l *Je finis, je reçois, je rends, je vais* ; — *je dormis, je reçus, je sentis* ; *je pensais, je disais* ; — *je chanterais, je croirais*.

► REMARQUE

Lorsqu'il y a **inversion du sujet je**, dans la phrase interrogative (► p. 489), dans les exclamatives (► p. 496), dans les incises (► p. 605), dans les déclaratives commençant par certains mots comme *peut-être* (► p. 485), etc.,

1. La finale **-e** devient **-é** (prononcé [ɛ]) dans la langue littéraire.

Pourquoi, devant elle, songé-je aux Bell's ? (Colette)

« Je vais être obligé... », *commencé-je en cherchant mes mots*. (Robbe-Grillet)

Dussé-je être blâmé, je vous soutiendrai. (Littré)

La langue ordinaire préfère recourir à des tours sans inversion : *Est-ce que j'aime ?*

À cause de la prononciation, le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30) a proposé d'écrire : *aimè-je*, etc.

2. En dehors des formes en *-e*, l'inversion n'est admise à l'indicatif présent que pour quelques verbes très usités : *ai, dis, dois, fais, puis, sais, suis, vais, veux, vois*.

Peut-être ai-je [ɛ:ʒ] tort.

Vous viendrez, vous dis-je.

Suis-je le gardien de mon frère ?

Au lieu de **cours-je, *mens-je, *peux-je*, etc., on prendra un tour sans inversion : *Est-ce que je mens ?* — ou une formule permettant l'inversion : *Suis-je en train de mentir ?* par exemple.

b La deuxième personne du singulier

La **2^e personne du singulier** se termine graphiquement par **-s**.

l *Tu chantes, tu fus, tu lirais* ; — *que tu viennes* ; — *sois, prends*.

EXCEPTIONS : 1. Dans *tu peux, tu vaux* (et dérivés), *tu veux*, où l'on a un *x*. 2. À l'impératif des verbes en *-er* (sauf *aller*) et des verbes *assaillir, couvrir* (et ses dérivés), *cueillir* (et ses dérivés), *défaillir, offrir, ouvrir* (et ses dérivés), *souffrir, tressaillir, avoir, savoir, vouloir*, où l'on a un *-e* : *Plante, couvre, aie, sache, veuille* (► p. 737). 3. Dans l'impératif *va*.

► REMARQUE

Les **impératifs terminés par -e** (2^e ci-dessus), ainsi que *va*, prennent un **-s** final (prononcé [z]) devant les pronoms *en, y*, non suivis d'un infinitif.

Plantes-en, penses-y, vas-y. (Remarque le trait d'union.)

Mais devant les pronoms *en, y*, suivis d'un infinitif, et devant la préposition *en*, on n'a ni **-s** final ni trait d'union.

Ose en dire du bien.

Va y mettre ordre.

Va en savoir des nouvelles. (Académie)

Laisse y porter remède.

Parle en maître.

Dans *va-t'en, retourne-t'en*, etc., on remarquera l'apostrophe : le *t*, en effet, n'est pas une consonne analogique, comme dans *aime-t-il* (► ci-dessous) ; c'est le pronom *te* dont l'*e* est élié (comparez : *allez-vous-en*). Vu l'apostrophe, on se dispense de mettre le second trait d'union.

c La troisième personne

La **3^e personne du singulier** se termine graphiquement

• ordinairement par **-t**.

Il finit, il part, il venait, il ferait, il mourut, (il fallait) qu'il cessât.

- par **-e** à l'**indicatif présent** des verbes en *-er* (sauf *aller*) et des verbes *assaillir*, *couvrir*, etc. (► p. 318) ; au **subjonctif présent** de tous les verbes (sauf *qu'il ait*, *qu'il soit*).

Il envoie, il couvre, il offre.
Qu'il plante, qu'il tienne, qu'il reçoive, qu'il rende.

- par **-a** au **futur simple** de tous les verbes, au **passé simple** de tous les verbes en *-er* et dans *il a*, *il va*.

Il chantera, il finira, il rendra. Il chanta, il alla.

- par **-d** à l'**indicatif présent** des verbes en *-dre* (sauf *-indre*, *-soudre*).

Il rend, il fond, il mord. Mais : Il plaint, il résout, etc.

- par **-c** dans *il vainc*, *il convainc*.

REMARQUE

Lorsque les sujets *il*, *elle* et *on* suivent le verbe par inversion (► p. 319) ou par reprise (► pp. 594-595 et p. 489.), on intercale la consonne analogique *t* entre traits d'union quand le verbe se termine par *-e* ou *-a*, ainsi qu'après *vainc* et *convainc*.

Chante-t-il ? A-t-elle dit. Puisse-t-elle réussir !
Ira-t-on ? Vainc-t-il ? Votre frère ira-t-il ?

d La première personne du pluriel

La 1^{re} personne du pluriel se termine par **-ons** [ɔ̃]

Nous plantons, nous suivrons, nous rendrons

sauf au **passé simple** de tous les verbes et à l'**indicatif présent** du verbe *être*, où la finale est **-mes**.

Nous eûmes, nous plantâmes, nous sommes.

REMARQUE

À la 1^{re} personne du pluriel de l'**indicatif imparfait** et du **subjonctif présent**, la désinence est **-ions**. On prendra garde de ne pas oublier le *i* quand le radical se termine lui-même par *-i*, par *-y*, par *-ll* dits mouillés [j], par *-gn* [ɲ].

Nous criions. Nous riions. Nous envoyions. Nous travaillions.
Nous régnions. Que nous criions, etc.

EXCEPTION : *Que nous soyons. Que nous ayons.*

e La deuxième personne du pluriel

La 2^e personne du pluriel se termine par **-ez** [e]

Vous avez, vous chantez, vous lisez, que vous veniez

sauf au **passé simple** de tous les verbes, à l'**indicatif présent** de *être*, à l'**indicatif présent** et à l'**impératif présent** de *dire*, *redire*, *faire* (et ses dérivés), où la finale est **-tes**.

Vous chantâtes, vous fîtes. Vous êtes, vous dites, vous faites.
Mais : Vous prédisiez, contredisiez, médisiez, interdisez.

REMARQUE

Même remarque ► qu'en d. ci-dessus, mais pour la finale *-iez*.

Vous criiez. Que vous envoyiez, etc.

Mais : Que vous soyez, que vous ayez.

f La troisième personne du pluriel

La 3^e personne du pluriel se termine graphiquement par **-ent**

Ils chantent, ils finissaient, ils suivraient

sauf au **futur simple** de tous les verbes et à l'**indicatif présent** de *avoir*, *être*, *faire* (et dérivés), *aller*, où la finale est **-ont** [ɔ̃].

Ils planteront, ils recevront ; — ils ont, ils sont, ils font, ils vont.

4.3 Auxiliaires et semi-auxiliaires

4.3.1 Définition

Les **verbes auxiliaires** ont perdu leur sens lexical et sont de purs **outils grammaticaux** porteurs des informations grammaticales fournies par les désinences. Ils se lient à un autre verbe, porteur du sens lexical, et créent avec lui une **forme verbale**.

- Un verbe peut devenir **auxiliaire** par **affaiblissement de son sens lexical** : *avoir*, comme verbe à part entière, a un sens fort (= posséder) qu'il n'a plus en tant qu'auxiliaire (*il a chanté*). De même, *faire* a un sens fort (= fabriquer) qu'il n'a plus quand il est semi-auxiliaire (*il fait chanter les enfants*). Les verbes autres que *être* et *avoir* qui accèdent à ce statut sont appelés **semi-auxiliaires** (► p. 326).

Les **auxiliaires** (*être*, *avoir*) portent les marques de **temps**, **mode**, **voix**, **personne**, **nombre**. Les **semi-auxiliaire**, qui se combinent avec l'**infinitif**, parfois avec le **gérondif** (► p. 379) pour former une **périphrase verbale** (► p. 326) apportent en plus des informations spécifiques relatives à l'**aspect** (► p. 306), à la **diathèse** (► p. 310) ou à la **modalité**.

Les auxiliaires, *avoir* (► ci-dessous) ou *être* (► p. 322), permettent de construire les formes **composées** et le **passif** en se combinant avec le **participe passé**.

Elle a travaillé. Il est tombé.
Il est critiqué par ses camarades.

Avec un double auxiliaire, on obtient les formes **surcomposées**, qui sont surtout en usage dans la langue parlée.

Après que vous avez eu parlé, il s'est retiré. (Académie)
Vous n'avez pas été plus tôt parti qu'il est arrivé. (Académie)

- Le premier des auxiliaires est *avoir*, sauf dans les verbes pronominaux : *Après qu'ils se sont eu dit leurs quatre vérités* (forme rare, même dans la langue parlée).

Les formes qui ne sont ni **composées** ni **surcomposées** sont dites **simples**.

4.3.2 Être et avoir

a Emplois de avoir

Le verbe **avoir** est l'auxiliaire principal des **temps composés** : pour tous les verbes transitifs, pour la plupart des verbes intransitifs (y compris *être*), pour les verbes impersonnels proprement dits, — ainsi que l'auxiliaire des **temps surcomposés** (non pronominaux).

J'ai visité l'Italie. J'ai parlé. J'ai été. Il a plu.
Quand Sartre a eu fini de parler. (S. de Beauvoir)

REMARQUE

Les verbes en construction impersonnelle (► p. 527) gardent l'auxiliaire qu'ils ont dans la construction personnelle : *Il est arrivé un malheur. — Il a paru difficile de partir à l'heure.*

Avoir, auxiliaire ou non ?

Le verbe *avoir* n'est auxiliaire que quand il s'est affaibli sémantiquement. On peut classer ses emplois de son sens le plus plein à son sens le plus affaibli et abstrait :

Elle a une belle voix. Verbe de sens plein, ① paraphrasable par posséder.

Elle a faim / peur / soif / tort. Verbe construisant une **locution verbale** dans laquelle c'est le substantif qui est prédicatif ; le verbe le « conjugue » simplement (voir constructions à verbe support, ► p. 477). ① Le nom n'est pas pronominalisable.

Elle a bien chanté. Est est **auxiliaire** de la forme composée. ① Il est suivi d'un participe passé.

Elle chantera bien. Est n'est plus, en diachronie, qu'un **morphème lié**.

Son présent et son imparfait ont fourni historiquement les morphèmes désinentiels du futur (*je chant-erai* : infinitif + avoir au présent du latin : *cantere habeo*) et du conditionnel (*je chanter-ais* : infinitif + avoir à l'imparfait du latin : *cantere habebam*).

b Emplois de être

Le verbe *être*

1. Est l'auxiliaire de la voix passive.

① *Ils seront reçus par le ministre.*

2. Est l'auxiliaire des formes composées

• Des verbes pronominaux.

Il s'est lavé. Ils se sont détestés dès qu'ils se sont vus.
Elle s'est évanouie. Cette langue s'est parlée en Inde.

⊕ Dans les formes surcomposées, ► p. 336.

• De quelques **verbes intransitifs** exprimant, pour la plupart, un mouvement ou un changement d'état :

aller	devenir	mourir	rester	tomber
arriver	échoir	naître	retourner	venir
décéder	entrer	partir	sortir	

⊕ ainsi que des dérivés *redevenir, rentrer, repartir* (► p. 340), *ressortir* (► p. 340), *retomber, revenir, parvenir, survenir*.

① *Je suis arrivée hier. Ils sont tombés de haut.*

REMARQUE

Lorsque ces verbes sont employés **transitivement**, ils prennent l'auxiliaire *avoir* : *Il a retourné sa veste. — Elle a sorti sa voiture.*

Être, auxiliaire ou copule ?

Le verbe *être* n'est **auxiliaire** que quand il s'est affaibli sémantiquement. On peut classer ses emplois de son sens le plus plein à son sens le plus affaibli et abstrait :

Elle est. (Éluard) Verbe de sens plein, ① paraphrasable par exister.

Ma femme est le médecin du village. Verbe copule, relation attributive d'identité et d'équivalence. ① Il est commutable avec un autre verbe attributif (*paraître...*)

Ce prince est un tyran. Verbe **copule**, relation attributive de **classification**.

① Même test.

Elle est si douce qu'elle a transformé mon cœur. (Éluard) Verbe **copule**, relation attributive de **caractérisation**, avec un attribut non nominal.

① Même test.

Elle est heurtée par ses propos. Est est **auxiliaire de la voix passive**. ① Il est suivi d'une forme participiale la forme active de la phrase peut être restituée.

Elle est partie tôt ce matin. Est n'est plus que **l'auxiliaire de la forme composée**. ① Avec son participe passé, il peut commuter avec une forme simple du verbe.

c Alternance de être et de avoir

C'est une règle traditionnelle que certains verbes intransitifs ou pris intransitivement se conjuguent avec *avoir* quand ils expriment l'**action** — et avec *être* quand ils expriment l'**état** résultant de l'action accomplie :

aborder	cesser	décroître	disparaître	monter
accourir	changer	dégénérer	embellir	paraître
accroître	croître	déménager	empirer	passer
apparaître	déborder	descendre	expirer	ressusciter
baisser	déchoir	diminuer	grandir	vieillir (etc.)

La voiture a passé à six heures. La voiture est passée depuis dix minutes.
Depuis lors il a déchu de jour en jour. Il y a longtemps qu'il est déchu de ce droit.

⊕ En fait, la plupart de ces verbes ne se conjuguent qu'avec *avoir* : *Il a changé, déchu, embelli, grandi, vieilli...* ; quand ils prennent *être*, c'est que le participe passé est employé comme un **simple adjectif** : *Il est changé, déchu, embelli, grandi, vieilli...*

① On peut d'ailleurs le faire varier en intensité : *Il est assez / peu / très changé, vieilli...* D'autre part, pour plusieurs de ces verbes (*descendre, monter, passer, ressusciter...*), l'usage, sans distinguer l'action d'avec l'état, a fait prévaloir l'auxiliaire *être* : *Je suis passé, monté, descendu à six heures*. Mais s'ils sont construits transitivement, il faut avoir : *J'ai monté vos bagages*.

d Conjugaison de *avoir* et *être*

1. AVOIR

INDICATIF		IMPÉRATIF	
<i>Présent</i>	<i>Passé composé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
J'ai (► p. 318)	J'ai eu	Aie [ɛ]	Aie eu
Tu as	Tu as eu	Ayons	Ayons eu
Il a	Il a eu	Ayez	Ayez eu
Nous avons	Nous avons eu	SUBJONCTIF	
Vous avez	Vous avez eu	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Ils ont	Ils ont eu	Que (qu')	Que (qu')
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	j'aie [ɛ]	j'aie eu
J'avais	J'avais eu	tu aies [ɛ]	tu aies eu
Tu avais	Tu avais eu	il ait	il ait eu
Il avait	Il avait eu	nous ayons	nous ayons eu
Nous avions	Nous avions eu	vous ayez	vous ayez eu
Vous aviez	Vous aviez eu	ils aient [ɛ]	ils aient eu
Ils avaient	Ils avaient eu	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
<i>Passé simple</i>	<i>Passé antérieur</i>	Que (qu')	Que (qu')
J'eus [y]	J'eus eu	j'eusse [ys]	j'eusse eu
Tu eus	Tu eus eu	tu eusses	tu eusses eu
Il eut	Il eut eu	il eût	il eût eu
Nous eûmes	Nous eûmes eu	nous eussions	nous eussions eu
Vous eûtes	Vous eûtes eu	vous eussiez	vous eussiez eu
Ils eurent	Ils eurent eu	ils eussent	ils eussent eu
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>	INFINITIF	
J'aurai	J'aurai eu	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Tu auras	Tu auras eu	Avoir	Avoir eu
Il aura	Il aura eu	PARTICIPE	
Nous aurons	Nous aurons eu	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Vous aurez	Vous aurez eu	Ayant	Eu, ayant eu
Ils auront	Ils auront eu	PARTICIPE	
<i>Condit. présent</i>	<i>Condit. passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
J'aurais	J'aurais eu	Ayant	Eu, ayant eu
Tu aurais	Tu aurais eu	PARTICIPE	

INDICATIF		IMPÉRATIF GÉRONDIF	
Il aurait	Il aurait eu	<i>Présent</i>	<i>Passé (rare)</i>
Nous aurions	Nous aurions eu		
Vous auriez	Vous auriez eu		
Ils auraient	Ils auraient eu	En ayant	En ayant eu

Pour les formes surcomposées, ► p. 336. — À la 3^e personne, on peut avoir les pronoms *elle, elles*. — Le participe passé peut varier en genre et en nombre : *eue, eus, eues*.

2. ÊTRE

INDICATIF		IMPÉRATIF	
<i>Présent</i>	<i>Passé composé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Je suis	J'ai été	Sois	Aie été
Tu es	Tu as été	Soyons	Ayons été
Il est	Il a été	Soyez	Ayez été
Nous sommes	Nous avons été	SUBJONCTIF	
Vous êtes	Vous avez été	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Ils sont	Ils ont été	Que (qu')	Que (qu')
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	je sois	j'aie été
J'étais	J'avais été	tu sois	tu aies été
Tu étais	Tu avais été	il soit	il ait été
Il était	Il avait été	nous soyons	nous ayons été
Nous étions	Nous avions été	vous soyez	vous ayez été
Vous étiez	Vous aviez été	ils soient	ils aient été
Ils étaient	Ils avaient été	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
<i>Passé simple</i>	<i>Passé antérieur</i>	Que (qu')	Que (qu')
Je fus	J'eus été	je fusse	j'eusse été
Tu fus	Tu eus été	tu fusses	tu eusses été
Il fut	Il eut été	il fût	il eût été
Nous fûmes	Nous eûmes été	nous fussions	nous eussions été
Vous fûtes	Vous eûtes été	vous fussiez	vous eussiez été
Ils furent	Ils eurent été	ils fussent	ils eussent été
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>	INFINITIF	
Je serai	J'aurai été	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Tu seras	Tu auras été	Avoir	Avoir eu
Il sera	Il aura été	PARTICIPE	
Nous serons	Nous aurons été	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Vous serez	Vous aurez été	Être	Avoir été
Ils seront	Ils auront été	PARTICIPE	
<i>Condit. présent</i>	<i>Condit. passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Je serais	J'aurais été	Êtant	Été, ayant été

INDICATIF		IMPÉRATIF	
Tu serais	Tu aurais été		
Il serait	Il aurait été	GÉRONDIF	
Nous serions	Nous aurions été	Présent	Passé (rare)
Vous seriez	Vous auriez été		
Ils seraient	Ils auraient été	En étant	En ayant été

Pour les formes surcomposées, ► p. 336. — À la 3^e personne, on peut avoir les pronoms féminins *elle, elles*.

4.3.3 Les semi-auxiliaires

À côté des auxiliaires *avoir* et *être*, il faut mentionner les verbes qui sont auxiliaires lorsque, suivis d'un infinitif, ils servent à marquer **certaines nuances de temps et d'aspect** (► p. 306), **de modalité ou de voix (diathèse)** (► p. 310) etc. ; on les appelle **semi-auxiliaires**. Ils se construisent avec l'**infinitif** (et non le participe passé) et construisent avec celui-ci une forme verbale qu'on appelle **périphrase verbale**.

- ⊕ **1** La **périphrase verbale** présente les **propriétés** suivantes, que l'on retrouve respectées partiellement ou totalement, dans les constructions étudiées ci-dessous :
 - 1° **affaiblissement sémantique** du semi-auxiliaire : dans *faire chanter*, *faire* n'est pas commutable avec *fabriquer* ; il s'est affaibli sémantiquement.
 - 2° propension du semi-auxiliaire à **se construire avec l'infinitif** : *aller, faire, devoir, ...* ne se construisent pas seulement mais aussi avec l'infinitif ;
 - 3° **forte coalescence** (c'est-à-dire caractère difficilement dissociable) entre le semi-auxiliaire et l'infinitif qui construisent une forme verbale ; seuls quelques adverbes et pronoms peuvent s'insérer entre les deux éléments, les adverbes déictiques ne le peuvent pas : *il va chanter demain* (et non : **il va demain chanter*)
 - 4° caractère **non pronominalisable de l'infinitif** : *Il va chanter demain* => **Il le va demain*. *Il fait chanter les enfants*. => **Il le fait les enfants*.
- Tous les semi-auxiliaires ne construisent pas des périphrases répondant à tous les critères, comme c'est le cas pour *faire*. Ainsi *pouvoir* ne répond-il dans le meilleur des cas qu'à deux critères (affaiblissement sémantique quand il ne signifie plus la capacité physique ; et propension à se construire avec l'infinitif).

a Semi-auxiliaires temporels

Ils construisent une périphrase qui permet de **situer le procès dans le temps** (► p. 304), c'est-à-dire la chronologie. Cette périphrase marque l'**ultériorité** ou l'**antériorité immédiates** par rapport à un repère passé ou présent.

- *Aller* + infinitif exprime le **futur immédiat** ou l'**ultériorité immédiate** :

Il va chanter. Futur immédiat (ou ultériorité immédiate) exprimé par rapport au repère du présent de l'énonciation.

— *Chut ! dit madame Grandet à Eugénie, qui allait parler*. (Balzac) Ultériorité immédiate exprimée par rapport à un repère passé.

REMARQUE

Aller au futur + infinitif est également apte à exprimer le futur à part entière, et non spécifiquement imminent :

Il va partir à la retraite dans dix ans.

De même, *aller au conditionnel* + infinitif est apte à exprimer le futur dans le passé, imminent ou non :

Il a annoncé qu'elle allait chanter dans un instant. Futur imminent.

Il a précisé qu'il allait partir à la retraite dans dix ans. Futur non imminent.

- *Venir de* + infinitif exprime le **passé immédiat** ou l'**antériorité immédiate** :

Il vient de partir. Passé immédiat (ou exprimé par rapport au repère du présent de l'énonciation).

Le second de ses fils venait de monter sur le parapet du mur de la terrasse (Stendhal) Antériorité imminente exprimée par rapport à un repère passé.

b Semi-auxiliaires aspectuels

Ils construisent une périphrase d'aspect (► p. 305) qui marque la saisie du procès au regard de sa **durée interne** : dans son déroulement, juste à son début, juste avant son début, ou juste après sa fin.

- *Être sur le point de, être en passe de* + infinitif marquent la saisie du procès **juste avant** son début :

Ce dernier, pris à l'improviste, hésitait, était sur le point de refuser, en songeant au peu d'importance de la maison. (Zola)

- *Commencer à (de)* + infinitif, *se mettre à* expriment l'**aspect inchoatif** :

Il commence à pleuvoir.

- *Finir de, cesser de, achever de* + infinitif expriment l'**aspect terminatif** :

Avez-vous bientôt fini de frapper cet enfant ? (Maupassant)

- ⊕ *Finir par* + infinitif exprime l'effectuation d'un procès dont on a attendu la réalisation :

Il finit par se décider à saluer son frère (Queneau)

- *Être en train de, être à* + infinitif exprime l'**aspect duratif**.

Nous étions en train de nous dire au revoir sur le seuil du portail que je retenais par l'épaule. (Ch. Angot)

- ⊕ La périphrase littéraire (voire archaisante) *aller* + **participe présent** ou **gérondif** marque l'**aspect progressif**, y compris sans idée de mouvement. *L'inquiétude va croissant* ou *en croissant*. C'est une périphrase héritée de l'ancien français. À l'origine, le verbe *aller* s'employait dans son sens plein de mouvement associé à un gérondif à valeur circonstancielle indiquant l'activité effectuée simultanément (*aller (en) chantant* = *aller et faire simultanément l'action de chanter*). Puis *aller* a subi un **affaiblissement sémantique**, ne signifiant plus concrètement le mouvement mais conservant sa **valeur dynamique** pour **renforcer le procès** exprimé par le gérondif, tout en indiquant sa **continuité** interne et parfois son **amplification**. Le sémantisme imperfectif d'*aller* a pu conférer à la périphrase cette valeur aspectuelle durative ou progressive traduisant le déroulement de

l'événement dans sa durée (*aller (en) chantant* = être en train de chanter, voire chanter de plus en plus intensément). C'est la périphrase la plus courante de la langue du XVI^e siècle.

c Semi-auxiliaires diathétiques (ou actanciels)

Ils construisent les périphrases verbales relatives à la **diathèse** (ou la voix) qui modifie le **nombre des actants** (► p. 299) du procès, et en **précise le rôle** (agent, patient,...).

• *faire* + infinitif est une périphrase **causative (ou factitive)** :

Elle avait rapporté le seau au cheval, et l'avait fait boire, à même le seau (J.-Ph. Toussaint) (*Elle*, agent causatif du procès, intervient activement pour provoquer l'exécution du procès par le cheval, agent physique du procès).

+ *Faire*, et c'est le seul des semi-auxiliaires dans ce cas, est aussi analysé comme **opérateur de diathèse**, offrant suffisamment de régularités syntaxiques pour parler de **voix factitive** et de **forme de phrase** (► p. 507).

• *laisser* + infinitif est une **périphrase tolérative** :

[...] *quelque chose de moi blessé, sous la main gluante, la poisse, mais le sang ne laisse pas s'écouler sur lui le venin pris* (F. Bon) Le sang a seulement un rôle de non-empêchement (nié ici) dans l'effectuation du procès.

• *se laisser, se voir, s'entendre* + infinitif sont des périphrases passives (► p. 522) qui font du sujet le spectateur / auditeur du procès :

Il s'est entendu dire ses quatre vérités. Il s'est vu mettre à la porte.
Il s'est fait arrêter.

REMARQUES

- Le syntagme nominal sujet après *laisser* peut suivre ou précéder l'infinitif : *Je laisse les enfants chanter* ou *Je laisse chanter les enfants*.
- Lorsque l'agent de l'infinitif est un pronom personnel ou un pronom relatif, ces pronoms se mettent à la forme **complément** (*me, te, se, le, la, les ; que*).
Je le laisse faire. L'enfant qu'on laisse dormir.
- Lorsque l'infinitif a un **objet direct**, on donne généralement au pronom la forme de l'**objet indirect**, quand le verbe principal est *faire*.
La romance que je lui ai fait chanter.
L'enfant à qui (ou : par qui) j'ai fait chanter ce refrain.
Cela se trouve aussi, mais de façon non obligatoire, après *laisser* :
Il n'était plus possible de lui laisser tout ignorer. (J. Romains) On dit aussi : ...
de le laisser tout ignorer.

d Semi-auxiliaires de modalité

Ils construisent des périphrases **modalisatrices** (► p. 703), c'est-à-dire qui **précisent le point de vue subjectif** de l'énonciateur sur le procès.

• *sembler, paraître* + infinitif expriment le **paraître**.

+ Le paraître relève de la modalité **véridictoire** (« qui dit le vrai »), par quoi le discours se donne comme vérité / secret / mensonge / fausseté (► p. 703).

Elle paraît / semble avoir fait une belle rencontre.

[...] *l'espace qui s'ouvrait à moi, sur quelques centaines de mètres, se refermait au loin en un point de fuite d'apparence immuable, que son incessante modification ne semblait pas affecter.* (Ch. Oster)

• *devoir* + infinitif peut exprimer l'**obligatoire**, le **nécessaire** ou le **probable** qui relèvent de trois modalités distinctes.

+ L'**obligatoire** relève de la modalité **déontique** (► p. 703).

On doit arriver à l'heure en cours. (= il est obligatoire que...)

Le **nécessaire** relève de la modalité **aléthique** (► p. 703).

Cela devait se produire. (= il était nécessaire que..., il était « écrit » que...)

Le **probable** relève de la modalité **épistémique** (► p. 703).

C'est lui qui doit avoir commis ce crime. (= il est probable que...)

• *pouvoir* + infinitif peut exprimer la **permission** ou la **possibilité / probabilité**.

+ La **permission** relève de la modalité **déontique**, la **possibilité** de la modalité **aléthique** et le **probable** de l'**épistémique**.

Je peux rentrer après minuit, mes parents m'y ont autorisé. (= Il est permis que...)

Il peut pleuvoir demain. (= il est possible et / ou il est probable que...)

REMARQUE

D'autres verbes peuvent avoir des emplois de semi-auxiliaires :

Une femme vint à passer (expression du **fortuit** ou de l'**incidentiel** »).

La mère dénaturée, une véritable sauvagesse, comme il le disait, se trouvait être précisément la piqueuse de bottines (Zola) Idem

Il a failli arriver en retard. (expression de l'**imminence contrecarrée**)

4.4 Classement des verbes

4.4.1 Les différents classements

a Le classement traditionnel

Ce classement s'appuie sur l'**infinitif** et sur la base de **présent**. Il comporte trois groupes de conjugaison, de dimension très inégale : le **groupe 1** ou **première conjugaison** (infinitif en -er et radical constant) (► p. 330) et le **groupe 2** ou **deuxième conjugaison** (infinitif en -ir et radical élargi en -iss-) (► p. 333) sont constitués de verbes dits **réguliers** (► p. 330); le **groupe 3** rassemble tous les autres verbes, dits **irréguliers**.

+ Ce classement a souvent été critiqué car le groupe 1 comporte de nombreuses « irrégularités » ou exceptions (► p. 332) et le groupe 3 est un véritable fourre-tout.

b Le classement structural

Certains linguistes préfèrent donc s'appuyer sur le nombre de **bases orales** pour un verbe (et non sur les désinences). Ce classement, dit **structural**, met en évidence **sept**

classes de verbes (de sept, voire huit bases à une seule base) et instaure différents sous-groupes pour former des modèles de conjugaison.

- ⊕ Verbe à sept (ou huit) bases : *être*. — Verbes à six bases : *avoir, aller*. — Verbes à cinq bases : *faire, vouloir, pouvoir*. — Verbes à quatre bases : *savoir, venir*... — Verbes à trois bases : *devoir, boire, envoyer*... — Verbes à deux bases : *finir, nuire, jeter*... — Verbes à une base : *chanter, ouvrir, conclure*...

C'est un classement que sa complexité rend difficile à instaurer sur le plan pédagogique. Ce classement distingue donc :

a) Les verbes **irréguliers** : *avoir, être, faire* et ses dérivés, *dire* (et *redire*), *aller*.

b) Les verbes du **premier groupe** : en -er et dont la première personne du présent de l'indicatif est en -e, parmi lesquels on distingue :

- les verbes à **base unique** (type *aimer*) avec alternance vocalique
- les verbes à **plusieurs bases** (type *peser* avec alternance vocalique è / e ; verbes en -eter, -eler ; type *céder* avec alternance de l'accent aigu / grave ; ainsi que les verbes en -yer, sauf *envoyer* et *renvoyer*, qui possèdent trois bases).

c) Les verbes du **deuxième groupe** (type *finir*)

d) Les verbes du **troisième groupe**

- à **base unique** : *courir* et de ses dérivés, verbes en -clure (*exclure, conclure* et *inclure*). Ils forment leur futur sur la base + rai (*cour-rai, exclu-rai*).
- à **deux ou trois bases** : verbes en -oir (à l'exception de *savoir, valoir, vouloir* et *pouvoir*) ; nombreux verbes -ir à trois bases et deux bases pour ceux en -frir et -vrir, en -aillir, avec futur sur la base de l'infinitif + rai (*j'ouvri-rai, j'assaili-rai*), ainsi que *cueillir* et ses dérivés et les verbes en -quérir et *mourir* ; nombreux verbes en -re.
- à **quatre bases** : *savoir* et *valoir, tenir* et ses dérivés, *prendre* et ses dérivés.
- à **cinq bases** : *vouloir* et *pouvoir*.

REMARQUE

On doit renoncer à la vieille division en quatre conjugaisons, d'après la désinence de l'infinitif : en -er, en -ir, en -oir et en -re. C'est un héritage de la grammaire latine. Cette façon de faire a l'inconvénient de réunir des verbes très différents quant à leurs désinences et quant aux variations du radical.

Je finis, nous finissons ; je dors, nous dormons ; je cueille, nous cueillons.

Je vois, nous voyons, je vis ; j'aperçois, nous apercevons, j'aperçus. Etc.

4.4.2 Verbes réguliers

Les verbes **réguliers** sont ceux qui **suivent des règles** dans leur conjugaison, qui sont conformes à un **paradigme** que l'on peut appliquer du moment que l'on sait qu'ils appartiennent à la première ou à la deuxième conjugaison (et pour les verbes en -er, cela est automatique, sauf pour *aller* et *envoyer*).

On distingue **deux conjugaisons régulières**.

a La première conjugaison

Elle réunit tous les verbes dont l'**infinitif est en -er** (sauf *aller* et *envoyer*). Ils ont les mêmes désinences, et leur radical reste constant, à part les modifications graphiques et phonétiques décrites dans la ► p. 332.

REMARQUE

Les verbes en -er constituent la vraie conjugaison régulière en français : ce sont de beaucoup les plus nombreux : on en compte environ 4 000, c'est-à-dire à peu près les neuf dixièmes des verbes que possède le français. C'est aussi la vraie conjugaison vivante, car presque tous les verbes de création nouvelle sont formés sur cette conjugaison : *textoter, prioriser, googliser* (Petit Larousse 2014), *covoiturer, désimlocker, mémériser, rétropédaler, spoiler* (Petit Larousse 2017),...

1. Première conjugaison régulière : AIMER (voix active)

INDICATIF		IMPÉRATIF	
<i>Présent</i>	<i>Passé composé</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
J'aime	J'ai aimé	Aime	Aie aimé
Tu aimes	Tu as aimé	Aimons	Ayons aimé
Il aime	Il a aimé	Aimez	Ayez aimé
Nous aimons	Nous avons aimé	SUBJONCTIF	
Vous aimez	Vous avez aimé		
Ils aiment	Ils ont aimé		
<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
J'aimais	J'avais aimé	Que (qu')	Que (qu')
Tu aimais	Tu avais aimé	j'aime	j'aie aimé
Il aimait	Il avait aimé	tu aimes	tu aies aimé
Nous aimions	Nous avions aimé	il aime	il ait aimé
Vous aimiez	Vous aviez aimé	nous aimions	nous ayons aimé
Ils aimaient	Ils avaient aimé	vous aimiez	vous ayez aimé
		ils aiment	ils aient aimé
<i>Passé simple</i>	<i>Passé antérieur</i>	<i>Imparfait</i>	<i>Plus-que-parfait</i>
J'aimai	J'eus aimé	Que (qu')	Que (qu')
Tu aimas	Tu eus aimé	j'aimasse	j'eusse aimé
Il aimait	Il eut aimé	tu aimasses	tu eusses aimé
Nous aimâmes	Nous eûmes aimé	il aimât	il eût aimé
Vous aimâtes	Vous eûtes aimé	nous aimassions	nous eussions aimé
Ils aimèrent	Ils eurent aimé	vous aimassiez	vous eussiez aimé
		ils aimassent	ils eussent aimé
<i>Futur simple</i>	<i>Futur antérieur</i>	INFINITIF	
J'aimerai	J'aurai aimé		
Tu aimeras	Tu auras aimé	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
Il aimera	Il aura aimé	Aimer	Avoir aimé
Nous aimerons	Nous aurons aimé	PARTICIPE	
Vous aimerez	Vous aurez aimé		
Ils aimeront	Ils auront aimé	<i>Présent</i>	<i>Passé</i>
<i>Condit. présent</i>	<i>Condit. passé</i>	Aimant	Aimé, ayant aimé
J'aimerais	J'aurais aimé		
Tu aimerais	Tu aurais aimé		

INDICATIF		IMPÉRATIF GÉRONDIF	
Il aimerait	Il aurait aimé		
Nous aimerions	Nous aurions aimé	Présent	Passé (rare)
Vous aimeriez	Vous auriez aimé		
Ils aimeraient	Ils auraient aimé	En aimant	En ayant aimé

Pour les formes surcomposées, ► p. 336. — À la 3^e personne, on peut avoir les pronoms féminins *elle, elles*. — Le **participe passé** peut varier en genre et en nombre : *aimée, aimés, aimées*.

2. Observations sur le radical de certains verbes en -er

a) Observations graphiques

• Les verbes en **-cer** prennent une cédille sous le **-c-** devant **-a-** et **-o-**, afin de conserver au **-c-** la même prononciation [s] qu'à l'infinitif.

▮ *Nous avançons, je plaçais, il acquiesça.*
De même : *recevoir, je reçois*, et, devant u, *reçu*.

• Les verbes en **-ger** prennent un **-e-** après le **-g-** devant **-a-** et **-o-**, cet **-e-** ne se prononçant pas, mais servant à conserver au **g** la même prononciation [ʒ] qu'à l'infinitif.

▮ *Je partageais, songeant, nous mangeons.*

▮ REMARQUE

Les verbes en **-guer** [ge] conservent le **u** dans toute la conjugaison (► p. 68) : *Naviguer, nous naviguons*.
De même les verbes en **-quer** [ke] gardent le digramme **qu** dans toute la conjugaison (► p. 67) : *Communiquer, nous communiquons*.
Dans ces deux catégories, le participe présent diffère de l'adjectif qui y correspond : *Le personnel navigant, une attitude provocante*. — ► p. 385.

b) Observations graphiques et phonétiques

• Les verbes qui ont un **-e-** muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet **-e-** en **-è-** (avec accent grave) devant une syllabe contenant un **-e-** muet.

▮ *Semer* [s(ə)mɛ], *je sème* [sɛm], *je sèmerai* [sɛmʁe],
nous sèmerions [sɛmɛʁjɔ̃].

Cependant, les verbes en **-eler** et **-eter** connaissent deux procédés graphiques.

• *Amonceler, appeler* (et *rappeler*), *chanceler, renouveler, ruisseler, jeter* et les verbes de sa famille **redoublent le -l-** ou le **-t-** devant une syllabe contenant un **-e-** muet.

▮ *J'appelle, je renouvellerai.* *Je jette, nous jetterons.*

• *Celer, geler, peler, acheter* et leurs dérivés prennent un **accent grave** sur le **e** devant une syllabe contenant un **e** muet.

▮ *Il gèle, il pèlera* [peIRA], *nous achèterions* [Aʃtɛʁjɔ̃].

⊕ Pour les autres verbes, il règne dans l'usage une grande indécision. Aussi le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30) a-t-il proposé d'adopter les **désinences -èle et -ète** pour tous les verbes en **-eler** et en **-eter** (sauf *jeter, appeler* et leur famille : *je jette, j'appelle*).

▮ REMARQUES

1. Il n'est pas correct de prononcer *je déchiquette* [defikɛt], *j'époussette*, *j'empaquette*, *elle se décollette* comme si on avait **je déchicte*, **j'épouste*, **j'empacte*, **elle se décolte*.
2. Comme l'infinitif *interpeller* se prononce *[ɛtɛʁpøle], le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30) propose de l'écrire *interpeler*, conjugué comme *appeler*.

• Les verbes qui ont un **-é-** [e] à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet **-é-** en **-è-** devant une syllabe contenant un **-e-** muet.

▮ *Altérer* [Alteʁe], *j'altère*, *nous altèrerons* [Alteʁʁɔ̃].

⊕ Antérieurement à la règle de l'Académie de 1992, **-é-** n'était changé en **-è-** que devant une syllabe muette finale.

Les verbes en **-eer** conservent [e] dans toute la conjugaison la graphie **é** : *créer* [kʁee], *je crée* [kʁe], *nous créerons* [kʁeʁɔ̃].

• Les verbes en **-yer** [je] changent **-y-** en **-i-** quand disparaît le [j]. C'est le cas des verbes en **-oyer** et en **-uyer**, qui changent **-y-** en **-i-** devant un **e** muet.

▮ *Employer* [ɑ̃plwAje], *j'emploie* [ɑ̃plwA], *j'emploierai* [ɑ̃plwAʁe].
Ennuyer [ɑ̃nuje], *j'ennuie* [ɑ̃nu], *j'ennuierai* [ɑ̃nuʁe].

⊕ Pour les verbes en **-ayer** [eje], on admet deux prononciations et deux orthographe : *je paie* [pe] et *je paye* [pej]. — Dans le verbe *bayer* [bAje], **y** et [j] sont constants : *Il baye* [bAj] *aux corneilles*. — De même dans les verbes en **-eyer** : *grasseyer, je grasseye*. Cette alternance **y / i** concerne aussi des verbes irréguliers : *ils fuient* [fuj], *nous fuions* [fujjɔ̃] ; *ils voient* [vwA], *nous voyons* [vwAjɔ̃] ; *qu'ils soient* [swA], *que nous soyons* [swAjɔ̃] ; *que j'aie* [ɛ], *que nous ayons* [ɛjɔ̃].

• Pour *aller* et *envoyer*, ► p. 738 et 741.

b) La deuxième conjugaison

Elle réunit les **verbes en -ir** dont le radical s'accroît, à certaines formes, du **morphème -ss-** (sauf *haïr*, verbe irrégulier).

⊕ Présent de l'indicatif (pluriel) : *Nous fini-ss-ons*, etc. — Imparfait de l'indicatif : *Je fini-ss-ais*, etc. — Présent de l'impératif (pluriel) : *Fini-ss-ons, fini-ss-ez*. — Présent du subjonctif : *Que je fini-ss-e*, etc. — Présent du participe : *Fini-ss-ant*.

▮ REMARQUE

Les verbes en **-ir** dont le participe présent est en **-issant** ne dépassent guère le nombre de 300. Les formations récentes ne sont pas très nombreuses : *amerrir, alunir*.

1. Deuxième conjugaison régulière : FINIR (voix active)

INDICATIF		IMPÉRATIF	
Présent	Passé composé	Présent	Passé
Je finis	J'ai fini	Finis	Aie fini
Tu finis	Tu as fini	Finissons	Ayons fini
Il finit	Il a fini	Finissez	Ayez fini

INDICATIF		IMPÉRATIF	
Nous finissons	Nous avons fini		
Vous finissez	Vous avez fini		
Ils finissent	Ils ont fini		
<i>Imparfait</i>			
Je finissais	J'avais fini		
Tu finissais	Tu avais fini		
Il finissait	Il avait fini		
Nous finissions	Nous avions fini		
Vous finissiez	Vous aviez fini		
Ils finissaient	Ils avaient fini		
<i>Passé simple</i>			
Je finis	J'eus fini		
Tu finis	Tu eus fini		
Il finit	Il eut fini		
Nous finîmes	Nous eûmes fini		
Vous finîtes	Vous eûtes fini		
Ils finirent	Ils eurent fini		
<i>Futur simple</i>			
Je finirai	J'aurai fini		
Tu finiras	Tu auras fini		
Il finira	Il aura fini		
Nous finirons	Nous aurons fini		
Vous finirez	Vous aurez fini		
Ils finiront	Ils auront fini		
<i>Condit. présent</i>			
Je finirais	J'aurais fini		
Tu finirais	Tu aurais fini		
Il finirait	Il aurait fini		
Nous finirions	Nous aurions fini		
Vous finiriez	Vous auriez fini		
Ils finiraient	Ils auraient fini		
Mêmes observations que ► p. 331.			

2. Observations sur certains verbes du type *finir*

• **Bénir**, à côté de son participe normal *béni, bénie* (comme *fini, finie*), a une forme *bénit, bénite* qui s'emploie exclusivement comme **adjectif** (épithète ou attribut) et à condition qu'il s'agisse de **choses** consacrées par une bénédiction rituelle.

De l'eau **bénite**. Du pain **bénit**. Un chapelet **bénit**.

Je veux qu'une branche **bénite** orne ma chambre. (Jammes)

Mais : Ce roi est **béni** par son peuple. (Littré) — Un chapelet **béni** par le pape. (Barrès)

— Le prêtre a **béni** le cerge. — C'était le jour **béni** de ton premier baiser. (Mallarmé)

• **Fleurir** a un second radical, *flor-*, qui sert uniquement dans le sens figuré de « prospérer », notamment à l'indicatif imparfait et au participe présent (comme forme verbale ou comme adjectif).

Les Arts **florissants** (ensemble de musique baroque dirigé par William Christie et Paul Agnew)

Sous Louis XIV, les arts **florissaient** en France. (Dict. du franç. contemp.)

Raoul pouvait citer tel parlementaire de sa famille, **florissant** sous la Régence. (J. Green)

Un commerce **florissant**. Une santé **florissante**.

• **Hair** : ► p. 742.

c Autres verbes

Les autres verbes sont des **verbes irréguliers**, par leurs **désinences** et souvent par leur **radical** : ► p. 338 et p. 737 et suiv.

+ Ils comprennent : une trentaine de verbes en *-ir* dont le participe présent n'est pas en *-issant*, — une trentaine de verbes dont l'infinitif est en *-oir*, — et une centaine de verbes dont l'infinitif est en *-re*. Ces catégories, non seulement ne s'enrichissent plus d'aucun verbe nouveau, mais elles s'appauvrissent peu à peu ; c'est pourquoi on parle à ce sujet de **conjugaison morte**. On y trouve cependant quelques-uns des verbes les plus usités en français.

4.4.3 Conjugaisons spécifiques

a Conjugaison des verbes intransitifs qui prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés

► p. 322.

Indicatif	Subjonctif
<i>Passé composé</i> : Je suis tombé(e)	<i>Passé</i> : Que je sois tombé(e)
<i>Plus-que-parfait</i> : J'étais tombé(e)	<i>Plus-que-parfait</i> : Que je fusse tombé(e)
<i>Passé antérieur</i> : Je fus tombé(e)	
<i>Futur antérieur</i> : Je serai tombé(e)	Infinitif passé : Être tombé(e)
<i>Conditionnel passé</i> : Je serais tombé(e)	Partic. passé : Étant tombé(e)
Impératif passé : Sois tombé(e)	Gérondif passé : En étant tombé(e) (rare)

+ Pour les formes surcomposées, ► ci-dessous. — Le participe passé varie : ► p. 572.

► REMARQUE

Mis à part leur participe passé, les verbes irréguliers comme *partir, venir*, etc. se conjuguent de la même façon.

b Les formes surcomposées

Les **formes surcomposées** (ou temps surcomposés) sont formés de l'auxiliaire *avoir* joint à une forme composée (ou temps composé), elle-même formée d'*avoir* ou d'*être* (type *tomber*). ▶ p. 322.

INDICATIF		
Passé surcomposé :	J'ai eu aimé	J'ai été tombé
Parf. surcomposé :	J'avais eu aimé	J'avais été tombé
Futur antér. surcomposé :	J'aurai eu aimé	J'aurai été tombé
Condit. surcomposé :	J'aurais eu aimé	J'aurais été tombé
SUBJONCTIF		
Passé surcomposé :	Que j'aie eu aimé	Que j'aie été tombé
INFINITIF		
Passé surcomposé :	Avoir eu aimé	Avoir été tombé
PARTICIPE		
Passé surcomposé :	Ayant eu aimé	Ayant été tombé

+ Cela s'applique aussi aux verbes irréguliers : *J'ai eu pris, j'ai été parti*.

c La voix passive

La **voix passive** se forme au moyen de l'auxiliaire *être* suivi du **participe passé** (qui varie : ▶ p. 572) du verbe. Cela concerne aussi les verbes irréguliers.

INDICATIF			
Présent :	Je suis aimé(e)	Passé composé :	J'ai été aimé(e)
Imparfait :	J'étais aimé(e)	Plus-que-parf. :	J'avais été aimé(e)
Passé simple :	Je fus aimé(e)	Passé antérieur :	J'eus été aimé(e)
Futur simple :	Je serai aimé(e)	Futur antérieur :	J'aurai été aimé(e)
Condit. présent :	Je serais aimé(e)	Condit. passé :	J'aurais été aimé(e)
IMPÉRATIF			
Présent :	Sois aimé		
SUBJONCTIF			
Présent :	Que je sois aimé(e)	Passé :	Que j'aie été aimé(e)
Imparfait :	Que je fusse aimé(e)	Plus-que-part. :	Que j'eusse été aimé(e)
INFINITIF			
Présent :	Être aimé(e)	Passé :	Avoir été aimé(e)
PARTICIPE			
Présent :	Étant aimé(e)	Passé :	Ayant été aimé(e)
GÉRONDIF			
Présent :	En étant aimé(e)	Passé (rare) :	En ayant été aimé(e)

d Les verbes pronominaux et constructions pronominales

Ces verbes (▶ p. 311) se caractérisent seulement : — par la présence d'un **pronom conjoint** (▶ p. 249) complément représentant le même être ou la même chose que le sujet (pronom **coréférent** ▶ p. 684) ; — par l'emploi de l'auxiliaire *être* aux formes composées. Exemples :

INDICATIF PRÉSENT	PASSÉ COMPOSÉ
Je me lave	Je me suis lavé(e)
Tu te laves	Tu t'es lavé(e)
Il se lave	Il / Elle s'est lavé(e)
Nous nous lavons	Nous nous sommes lavé(e)s
Vous vous lavez	Vous vous êtes lavé(e)s
Ils se lavent	Ils se sont lavé(e)s
IMPÉRATIF PRÉSENT	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
Lave-toi	Ne te lave pas
Lavons-nous	Ne nous lavons pas
Lavez-vous	Ne vous lavez pas

+ Pour la forme du pronom après un impératif positif au singulier, ▶ p. 254. S'il y a un pronom *en* ou *y*, le pronom réfléchi est *t'* : *Lave-t'y*, à la piscine (rare). *Va-t'en*. — Le participe passé varie : ▶ p. 569.

e Les verbes impersonnels

Ces verbes ne s'emploient qu'à la **troisième personne du singulier** (▶ p. 523).

l *Il neige, il neigeait, il neigera, qu'il neige, etc.*

f Influence de l'interrogation sur la conjugaison

1. L'interrogation est marquée par l'inversion du sujet

Dans ce cas, on observe les faits suivants.

• À la **1^{re} personne du singulier**, transformation du **-e en -é** dans la langue littéraire : *Aimé-je ?* (ou *Aimè-je ?*) — et interdiction de certaines formes : **Peux-je ?* etc. ▶ p. 319.

• À la **3^e personne**, **liaison** de la consonne finale du verbe avec le pronom personnel et avec *on* : *aimait-il ?* [ɛmɛ t il], *aimaient-ils ?* [ɛmɛ t il], *aimait-elle ?* [ɛmɛ t ɛl], *aimait-on ?* [ɛmɛ t ɔ̃] — et introduction d'une consonne analogique lorsque le verbe se termine par *-e* ou *-a* ou *-c* : *aime-t-il, aimera-t-elle ? vainc-t-on ?* De même, en cas de reprise du sujet par un pronom personnel : *Votre frère aime-t-il ?* ▶ p. 320, Rem.

2. Avec la locution *est-ce que*

Si l'interrogation utilise l'introducteur *est-ce que* ou si elle est marquée seulement par le ton, il n'y a aucune particularité dans la conjugaison.

Est-ce que j'aime ? Est-ce qu'elle aime ? Etc.
J'aime ? Il aime ? Etc.

4.4.4 Verbes irréguliers et défectifs

a Définition des verbes irréguliers

On appelle verbes **irréguliers**

1° Ceux qui, tout en gardant le même radical à tous les temps, présentent à certaines formes **des particularités de terminaisons**.

cueill-ir : indic. pr. : Je cueill-**e** (comme j'**aim-e**).

2° Ceux qui ont plusieurs bases ; par exemple, *tenir*, qui a cinq bases :

BASE	FORMES
tien- [tjɛ̃]	Indic. pr. : je tiens, tu tiens, il tient ; impér. pr. : tiens.
tienn- [tjɛ̃n]	Indic. pr. : ils tiennent ; subj. pr. : que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, qu'ils tiennent.
ten- [t(ə)n]	Indic. pr. : nous tenons, vous tenez ; imparf. : je tenais, tu tenais, etc. ; impér. pr. : tenons, tenez ; subj. pr. : que nous tenions, que vous teniez ; part. pr. : tenant ; part. passé : tenu.
tiend- [tjɛ̃d]	Fut. s. : je tiendrai, tu tiendras, etc. ; cond. pr. : je tiendrais, tu tiendrais, etc.
tin- [tɛ̃]	Passé s. : je tins, tu tins, etc. ; subj. imparf. : que je tinsse, que tu tinsse, etc.

+ Voir la liste des verbes irréguliers et leur conjugaison en annexe ► p. 737.

b Définition des verbes défectifs

On appelle verbes **défectifs** ceux qui ne sont **pas usités** à certains **temps** ou à certaines **personnes**. Par exemple : *absoudre* n'a ni passé simple ni subjonctif imparfait ; *s'ensuivre* n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de chaque temps ; **gésir* ne s'emploie plus qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent.

- + Certains verbes des **conjugaisons régulières** (types *aimer* et *finir*) sont **défectifs**. Nous ne les avons pas repris dans la liste en annexe ► p. 737. Ce sont notamment :
- Des **verbes impersonnels** qui ne sont usités normalement qu'à la troisième personne du singulier (► p. 522) : *neiger*, *venter*, *bruiner*, par exemple.
 - Des verbes qui, ayant normalement comme sujet un nom de chose ou d'animal, ne s'emploient guère qu'à la **troisième personne** : *découler*, *émaner*, *résulter*, *croasser*, etc.

c Similitudes entre certaines formes verbales

1° À la 2^e personne du singulier de l'**indicatif présent** et de l'**impératif présent**, on a des formes semblables. Toutefois, dans les verbes en *-er* et dans certains verbes en *-ir* (*assaillir*, *couvrir*, *cueillir*, etc. : ► p. 318), la 2^e personne du singulier a un *-s* final à l'indicatif présent, et elle n'en a pas à l'impératif présent (sauf devant les pronoms *en*, *y*, non suivis d'un infinitif : ► p. 319, Rem.).

Tu finis. Finis. Tu reçois. Reçois. Tu rends. Rends.
Mais : Tu aimes. Aime.

+ L'impératif *sois* a la forme du subjonctif ; de même, *aie*, *sache*, *veille*, qui suivent la règle donnée ci-dessus pour *aime*.

2° À la 1^{re} et à la 2^e personne du pluriel de l'**indicatif présent** et de l'**impératif présent**, on a des formes semblables ; excepté *avoir* et *être* (qui empruntent au subjonctif présent les deux personnes du pluriel de leur impératif présent), *savoir* et *vouloir*.

Nous vivons. Vivons. Vous vivez. Vivez.
Nous disons. Disons. Vous dites. Dites.
Mais : ayons, ayez ; soyons, soyez ; sachons, sachez ; veillons, veuillez [► pp. 744 et 746].

3° La 1^{re} personne du singulier du **subjonctif imparfait** présente la forme de la 2^e personne du singulier du **passé simple** augmentée de *-se*.

Tu aimas. Que j'aimas-se. Tu pris. Que je pris-se.
Tu reçus. Que je reçus-se. Tu vins. Que je vins-se.

4° Le **futur simple** et le **conditionnel présent** ont toujours le même radical, où généralement on retrouve la forme de l'**infinitif**, à laquelle se sont ajoutées les désinences de l'indicatif présent du verbe *avoir* : *-ai*, *-as*, *-a*, *-ons*, *-ez*, *-ont*, pour le futur simple, — et les désinences de l'indicatif imparfait d'*avoir* : *-ais*, *-ais*, *-ait*, *-ions*, *-iez*, *-aient*, pour le conditionnel présent.

J'aimer-ai, tu aimer-as... J'aimer-ais, tu aimer-ais...
Je partir-ai, tu partir-as... Je partir-ais, tu partir-ais...

REMARQUES

1. Dans les verbes irréguliers, on observe de fréquentes modifications du radical qui fondent les différentes bases de ces verbes : *Ten-ir*, je tiendr-ai, je tiendr-ais. — *Sav-oir*, je saur-ai, je saur-ais. — *Pouv-oir*, je pourr-ai, je pourr-ais.
2. Dans les verbes dont l'infinitif est en *-re*, le **final de l'infinitif** a disparu devant les désinences *-ai*, *-as...* ou *-ais*, *-ais...* : *Rendr-er*, je rendr-ai, je rendr-ais. *Conclur-er*, je conclur-ai...

d Observations particulières

1° Les participes passés **dû**, **redû**, **mû**, **crû** (de *croître*), **reçrû** (de *recroître*) ont l'accent circonflexe au masculin singulier seulement.

L'honneur dû. Mû par l'intérêt. La rivière a crû.
Mais : La somme due. Ils sont mus par l'intérêt. La rivière est crue.

- ⊕ On écrit sans circonflexe : *accru, décru, ému, indu, promu, recru* (au sens de « très fatigué, harassé »).

Le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30 et p. 70) a proposé de supprimer l'accent circonflexe sur *i* et sur *u*, sauf quand il y aurait, sinon, homographie : on écrirait *redu* et *mu*, mais *crû* et *recrû* devraient garder leur accent au féminin et au pluriel.

2° Les verbes en **-indre** et en **-soudre** ne gardent le **-d-** que devant un **-r-**, c'est-à-dire au futur simple et au conditionnel présent (donc, en particulier, pas de **-d** au singulier du présent de l'indicatif ou de l'impératif).

Peindre, je peins, tu peins, il peint ; peins ; — je peindrai ; je peindrais.
Absoudre, j'absous, tu absous, il absout ; absous ; — j'absoudrai ; j'absoudrais.

- ⊕ À cause des féminins *dissoute, absoute*, le Conseil supérieur de la langue française ► p. 30 propose de corriger les participes passés *dissous* et *absous* en *dissout* et *absout*.

Dans les verbes en **-indre**, les consonnes **-nd-** se changent en **-gn-** [ɲ] devant une voyelle.

| *Peindre, nous peignons, je peignais, peignant, etc.*

3° Au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif, la **consonne finale** du radical de l'infinitif se maintient

- Dans les verbes en **-dre** (sauf les verbes en **-indre** et en **-soudre** ► p. 340) :

Prendre, je prends, tu prends, il prend ; prends.
Répondre, je réponds, tu réponds, il répond ; réponds.
Répondre, je répands, tu répands, il répand ; répands.
Mordre, je mords, tu mords, il mord ; mords.
Moudre, je mouls, tu mouls, il moule ; mouls.

- Dans **vaincre**, **rompre** et dans les dérivés de ces verbes.

| *Vaincre, je vaincs, tu vaincs, il vainc ; vaincs.*
Rompre, je romps, tu romps, il rompt ; romps.

4° Les verbes en **-âitre** et en **-ôître** ont l'accent circonflexe sur l'**-i-** du radical chaque fois que cette voyelle est suivie d'un **t**.

| *Il paraît, je paraîtrai, tu paraîtras, etc.*
Il accroît, j'accroîtrai, etc.
 Mais sans accent circonflexe : *Je parais, tu parais, etc. ; j'accrois, tu accrois, etc. ; je décrois, tu décrois, etc.*

► REMARQUES

1. *Croître* a l'accent circonflexe, non seulement quand **-i-** est suivi d'un **-t**, mais chaque fois qu'une confusion serait possible avec une forme correspondante de *croire* (excepté *crus, crue, crues* au part. passé : cf. a).

Je crois, tu crois, il croît en sagesse.

Je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crurent en science.

Mais sans accent circonflexe : *Les ruisseaux sont crus, la rivière est crue, les rivières sont crues.*

On écrit au passé simple : *J'accrus, tu accrus, il accrut, nous accrûmes, vous accrûtes, ils accrurent*. — De même : *Je décrus, tu décrus, etc. ; je recrus, tu recrus, etc.* — Et au participe passé : *accru, décru* (cf. a).

2. Le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30 et p. 70) conseille de supprimer l'accent circonflexe sur **-i-** et sur **-u-**, sauf quand il y aurait, sinon, homographie (sauf aussi sur le passé simple, 1^{re} et 2^e personne du pluriel). Dans ce cas, l'accent ne subsiste que sur les formes de *croître* homonymes de formes de *croire*. Cf. aussi a ci-dessus.

5° En général, dans les verbes en **-ire** (sauf *rire, sourire* et *écrire* et, partiellement, *dire* ► p. 740), le pluriel du présent de l'indicatif, l'imparfait de l'indicatif, le présent du subjonctif, le passé simple, l'imparfait du subjonctif, le participe présent ont un **-s-** [z] entre le radical et la terminaison.

| *Conduire, condui-s-ant, nous condui-s-ans, je condui-s-ais, que je condui-s-e, je condui-s-is, que je condui-s-isse.*

- ⊕ *Rire, sourire* ne prennent aucune consonne entre le radical et la désinence.

Ri-ant, nous ri-ons, que nous ri-ions, etc.

Écrire et les verbes de sa famille ont un **-v-** entre le radical et la désinence aux temps indiqués ci-dessus.

Nous écri-v-ions, que je décri-v-e, il souscri-v-ait.

5. Emplois des modes et des temps

5.1 Indicatif

5.1.1 Définition

L'**indicatif** a une richesse de formes que n'a aucun autre mode. C'est le mode de l'**actualisation** du procès : avec ses **quinze formes verbales (ou temps verbaux)** (cinq simples auxquelles correspondent cinq composées et cinq surcomposées), il est le seul des modes à pouvoir **situer précisément le procès dans la chronologie**, c'est-à-dire à le situer par rapport à un repère dans le passé, le présent ou le futur. C'est sa **valeur temporelle** de base.

- ⊕ Le **repère** permettant de situer le procès peut être le **moment de l'énonciation** (repère **absolu**) ou un **autre moment** passé ou futur, détaché de la situation de l'énonciation (repère **relatif**).

FORMES SIMPLES	FORMES COMPOSÉES	FORMES SURCOMPOSÉES
Présent	Passé composé	Passé surcomposé
Imparfait	Plus-que-parfait	Plus-que-parfait surcomposé
Passé simple	Passé antérieur	Passé antérieur surcomposé
Futur simple	Futur antérieur	Futur antérieur surcomposé
Conditionnel présent	Conditionnel passé	Conditionnel passé surcomposé

► REMARQUE

Les formes de l'indicatif peuvent se doter d'autres valeurs que temporelles : aspectuelles, modales, voire stylistiques.

5.1.2 Le présent

a Définition

Le présent marque la **contemporanéité** entre le **moment de l'énonciation** et le procès qu'il désigne.

- + Du point de vue morphologique, c'est une **forme non marquée** puisqu'elle se réduit au radical et aux marques de personne et de nombre : elle ne comporte aucune désinence propre. Cette neutralité morphologique se voit interprétée par certains grammairiens comme une neutralité sémantique qui le rend apte à situer un procès à n'importe quelle époque. On peut aussi dire que le présent se définit par la juxtaposition, perpétuellement mobile sur l'axe du temps, d'un **moment passé** et d'un **moment futur** dont chacun peut avoir une amplitude variable. C'est le temps « caméléon » par excellence (H. Sten).

Lorsque le présent marque la coïncidence avec l'acte d'énonciation, il a un fonctionnement **déictique**. Lorsqu'il situe un procès à une autre époque de la chronologie, il s'accompagne en contexte de repères temporels qui aident à son identification. Seuls les **indices contextuels et cotextuels** permettent alors de situer l'époque concernée.

*Je vous **parle**, vous **m'écoutez** ?* Les pronoms sont déictiques, le procès coïncide avec le moment de l'énonciation.

*Même un chien méchant **aime** à remuer la queue.* Énoncé à valeur générique : présent de vérité générale.

*Je **reviens** à l'instant du cinéma.* La locution adverbiale à l'instant permet d'interpréter le procès comme venant de se produire : présent marquant le passé proche.

*Demain, je **vais** à la piscine.* L'adverbe *demain* permet d'inscrire le procès dans un futur proche.

b Valeurs aspectuelles

Le présent envisage le procès dans son déroulement – il marque l'**inaccompli** ou l'aspect **extensif** (► p. 306) –, et de l'intérieur – il est **sécant** ou **non incident** (► p. 307).

*Elle **dort** à l'heure qu'il est.* Le présent donne à voir le fait qu'elle dorme, au moment de l'énonciation, comme en cours sans limitation précise de sa durée.

Mais il peut aussi exprimer d'autres aspects secondaires (► p. 309)

*Depuis plusieurs mois, je **mange** à peine.* (O. Adam) Aspect **duratif**, signalé par le complément de temps.

*Je **fume**, mais je porte le plus grand soin (avec la délicatesse qui me caractérise) à ouvrir la fenêtre chaque fois que **j'allume** une Royale.* (L. Salvayre). Aspect **itératif**, signalé par les compléments de temps.

- + Par ailleurs, le présent, dans ses emplois « historiques » ou « narratifs » (► p. 344) est susceptible, lorsqu'il **commute avec un passé simple** d'exprimer l'aspect **global** :

Une Grenouille vit un Boeuf

Qui lui sembla de belle taille.

Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,

Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,

[...] *La chétive pécore*

S'enfla si bien qu'elle creva. (La Fontaine) Encadrés de passés simples, tous les présents de « narration » commutent avec des passés simples et en prennent en charge l'aspect global.

En revanche, si ce présent de narration commute avec un **imparfait**, il en prend en charge l'aspect sécant :

Le pot de fer proposa

Au pot de terre un voyage. [...]

Cette offre le persuade.

Pot de fer son camarade

Se met droit à ses côtés.

Mes gens s'en vont à trois pieds,

Clopin-clopat comme ils peuvent,

L'un contre l'autre jetés

*Au moindre hoquet qu'ils **treuvent**.* (La Fontaine) Tandis que les autres présents de narration de la fable commutent avec un passé simple, le dernier (*treuvent*, c'est-à-dire *trouvent*) commute avec un imparfait (*trouvaient*) dont il prend en charge l'aspect sécant.

c Valeurs temporelles

Le présent marque que le procès est situé dans l'époque présente, **en rapport avec la situation d'énonciation** (► p. 703). Mais il peut occuper un intervalle de temps d'ampleur variable. Il peut aussi marquer le passé ou le futur proches.

1. Présent actuel étroit

Je vous défends d'injurier M^{me} Pailleron (Aragon) Coïncidence absolue avec ce verbe performatif qui fait en disant.

*Mlle Faulkircher lance un C'est trash ! qui **résonne** dans le silence.* (L. Salvayre) *Résonne* a une amplitude plus grande que *lance*, mais il s'agit de deux présents actuels ponctuels.

2. Présent actuel élargi

*J'ai l'impression qu'il me **considère** comme un symbole pertinent de cet épuisement vital.*

(M. Houellebecq) Les deux présents sont liés à la situation d'énonciation mais la dépassent.

- + Voir aussi les deux exemples de présent à valeur aspectuelle durative et itérative ► p. 342.

3. Présent permanent ou omnitemporel

*La maison d'Orschwir **est** la seule qui s'adosse vraiment à la forêt.* (Ph. Claudel) Ce présent dépasse très largement le moment de l'énonciation, du côté du passé comme du futur. C'est un présent descriptif, de **caractérisation** générale.

La terre n'avait pas besoin de Galilée pour tourner ; mais on ne savait pas qu'elle

tourne (Gide) Présent permanent, en subordonnée qui ne suit donc pas la concordance des temps ► p. 669 et suiv.

La raison du plus fort est toujours la meilleure. (La Fontaine) Présent des proverbes et vérités générales, qui vaut pour tous, de tous temps, dit **gnomique**.

Écrire est une activité solitaire, secrète, silencieuse. (D. Sallenave) Présent de **définition**.

► REMARQUE

Un **présent atemporel**, plus ou moins insensible à la concordance des temps, apparaît dans les emplois plus ou figés de certains verbes : il marque peu (le présentatif *c'est*) ou plus du tout (la locution interrogative *est-ce que*, la locution concessive *toujours est-il*, etc.) d'inscription dans le moment d'énonciation.

C'est à peine s'il s'occupait d'elle, s'il lui parlait même. (Maupassant)
Son costume lui allait on ne peut mieux (Gautier)

4. Présent à valeur de passé ou de futur

Certains **faits du passé récent ou du futur proche** peuvent être présentés comme **faisant partie du présent**. Le verbe est alors généralement accompagné d'un **complément de temps**.

• Présent à valeur de passé

Votre mère ? Je la quitte à l'instant. Le procès, objectivement terminé, est comme prolongé au-delà de son accomplissement ; il est encore actuel dans l'esprit de l'énonciateur.

Je viens de la quitter. Passé proche marqué par la périphrase verbale au présent

• Présent à valeur de futur

J'arrive dans deux minutes. Futur proche. Effet de certitude fort marqué par ce type de présent par rapport à l'emploi du futur, qui marque la probabilité.

Deux mots de plus, duègne, vous êtes morte ! (Hugo) Futur proche. Les faits futurs sont présentés comme une conséquence inévitable d'un autre fait, et donc comme déjà réalisés en quelque sorte.

Je vais / suis sur le point d'arriver. Futur proche marqué par les périphrases verbales au présent.

d Valeurs stylistiques

1. Le présent de narration

Dans un récit, on peut employer le **présent historique ou de narration**, qui donne l'impression que le fait, quoique passé, se produit au moment où l'on parle alors qu'il est en réalité détaché de la situation d'énonciation. **T** Il peut toujours **commuter avec l'imparfait ou le passé simple** (aussi ci-dessus ► p. 342).

Je regardais avec inquiétude la lumière des lampes presque consumées qui menaçaient de s'éteindre. Tout à coup une harmonie semblable au cœur lointain des esprits célestes sort du fond de ces demeures sépulcrales : ces divins accents expiraient et renaissaient tour à tour ; ils semblaient s'adoucir encore en s'égarant dans les routes tortueuses du souterrain. Je me lève et je m'avance [...] (Châteaubriant) Ce présent (qui commute ici avec le passé simple) permet de dramatiser le récit.

2. Le présent prophétique

C'est un **présent de rêverie visionnaire** qui situe comme présents des **événements à venir** ; **T** il peut toujours **commuter avec un futur simple** :

Quelle Jérusalem nouvelle

Sort du fond du désert brillante de clarté

Et porte sur son front une marque immortelle ? (Racine) Il s'agit ici du songe d'Athalie.

e Valeurs modales du présent

Il traduit la **prise de position de l'énonciateur** par rapport au procès dénoté.

1. Valeur d'éventualité

Après **si hypothétique**, on emploie obligatoirement le présent pour marquer l'éventualité (le verbe principal étant, lui, au futur).

▮ *Si vous partez demain, je vous suivrai.* On ne peut dire : **Si vous partirez demain...*

On peut aussi le rencontrer dans une **parataxe** exprimant une subordination implicite de sens **hypothétique** ► p. 598 :

▮ *Tu dis un mot de plus, je quitte la pièce.* (tu dis = si tu dis)

2. Valeur injonctive

À la **place de l'impératif**, on peut utiliser le présent de l'indicatif (voir acte de langage indirect), avec une force assertive marquée puisque l'événement est considéré comme actualisé.

▮ *Tu ranges ta chambre et tu ne discutes pas !*

▮ *Tu me passes le sel ?*

5.1.3 L'imparfait

a Définition

L'**imparfait** est apte à montrer un fait **en train de se dérouler dans le passé**, mais aussi à exprimer le **présent dans le passé**. On l'utilise donc aussi bien dans la narration, la description que dans le discours :

▮ *Le soir tombait quand j'arrivai (ou je suis arrivé) à la maison.*

⊕ L'imparfait marque toujours que l'événement est maintenu **hors de l'actualité** de l'énonciateur : soit qu'il appartienne au **passé**, soit que l'énonciateur **n'assume** pas cet événement.

b Valeurs aspectuelles

L'imparfait, comme le présent, envisage le procès dans son déroulement – il marque l'**inaccompli** ou l'aspect **tensif** (► p. 306) –, et de l'intérieur – il envisage le procès de manière **sécante** ou **non incidente** (► p. 307).

▮ *La Belle au Bois dormait. Cendrillon sommeillait.* (P. Verlaine) L'imparfait présente le sommeil des deux belles comme en cours dans le passé sans limitation précise de sa durée.

Mais il peut aussi exprimer d'autres aspects secondaires (► p. 309)

[...] plusieurs groupes certainement se **succédaient** chaque soir de la semaine. (P. Modiano). Aspect **itératif** (imparfait dit d'**habitude**, marqué par le complément de temps).
J'avais, la plupart du temps, le vertige. (M. Darrieussecq) Aspect **duratif**.

c Valeurs temporelles

De sa valeur aspectuelle d'inaccompli découle sa valeur temporelle principale « **d'arrière-plan** ».

1. Imparfait d'arrière-plan

L'imparfait est dit « **d'arrière-plan** » quand, opposé au passé simple, il constitue une **toile de fond** (récit, description ou commentaire narratorial) pour la survenue de l'événement relaté au passé simple.

- ⊕ Il présente les **circonstances** qui ont précédé le processus évoqué au premier plan, et se prolongent après son achèvement.

Un agneau se désaltérait

Dans le courant d'une onde pure.

Un loup survint à jeun jours (La Fontaine) Arrière-plan **narratif** pour un procès dont le déroulement est interrompu par un autre, au passé simple (ici *survint*).

Nous sortions à peine qu'un orage éclata. Même chose, avec une subordination inverse (► p. 586 et 644)

L'onde était transparente, ainsi qu'aux plus beaux jours (La Fontaine) Arrière-plan **descriptif** qui met en place le décor pour les événements à venir.

La chevelure morte eut tout à coup un reflet de porto : le coiffeur commençait les ondulations Marcel. (Aragon) Arrière-plan **explicatif** ou de commentaire qui marque l'intervention du narrateur pour commenter les faits.

2. Imparfait de concordance

C'est l'imparfait qui apparaît dans le **discours indirect** (► p. 721) et le **discours (ou style) indirect libre** (► p. 726) pour transposer dans un **récit au passé** des faits qui, au discours direct, seraient énoncés au **présent**.

- ⊕ L'événement ainsi relaté est subordonné au fait principal situé dans le passé et marque la distance de l'énonciateur par rapport à cet événement qui relève d'une autre actualité que la sienne.

*Elle avait une foule d'employées à faire à la ville, et déclara qu'elle **voulait** absolument aller dîner au cabaret* (Stendhal) Discours **indirect**. (= elle déclara : « je veux... »)

*Alors, elle lâcha ce qui lui vint à la bouche. Oui, oui, elle **n'était pas** une bête, elle **voyait clair**.* (Zola) Discours **indirect libre**. (= « je ne suis pas une bête, je vois clair... »)

a Valeurs stylistiques

L'imparfait est parfois utilisé avec des verbes **perfectifs** (► p. 318) qui s'accordent mal, a priori, avec un procès inscrit dans une durée et dont la limite finale n'est pas envisagée.

- ⊕ Le procès à l'imparfait, qui a eu lieu à un moment précis du passé (indiqué par un complément de temps) est ainsi comme projeté hors de ses limites, avec effet de **suspens** pour un début de récit, ou de **résonance** pour une fin de récit. Il peut toujours **commuter avec un passé simple**.

On a dit que « l'imparfait, ici, sert à prolonger la durée de l'action exprimée par le verbe, et l'immobilise en quelque sorte sous les yeux du lecteur » (Brunetière).

*Dès octobre 1933, il [Hitler] **rompait** avec la Société des Nations.* (De Gaulle) Imparfait **d'ouverture**.

*Il **essaya** de se relever. L'instant d'après, il **mourait**.* Imparfait de **clôture**.

e Valeurs modales

L'imparfait marque une **distance prise par l'énonciateur** vis à vis des événements relatés, soit parce qu'ils n'ont **pas eu lieu**, soit parce qu'il ne les **assume pas**.

- ⊕ Le procès évoqué n'appartient pas à « l'univers de croyance » de l'énonciateur (R. Martin).

1. Imparfait hypothétiques

Si j'avais de l'argent (aujourd'hui, demain), je vous en donnerais. Imparfait en **système hypothétique** obligatoire après le *si* hypothétique pour marquer un fait hypothétique présent ou futur (le verbe principal étant au conditionnel présent). On ne peut dire : **Si j'aurais de l'argent...*

*Sans ton courage, cet enfant se **noyait** (= se serait noyé). Un pas de plus, je **tombais** dans le précipice (= je serais tombé).* Imparfait **d'imminence** qui sert à évoquer un fait qui devait être la conséquence inévitable d'un autre fait passé (qui ne s'est pas produit). Il a le sens d'un irréel du passé.

2. Imparfait de modalisation communicationnelle

*Je **venais** vous présenter ma note. Je **voulais** vous demander quelque chose.* Imparfait de **politesse ou d'atténuation** pour un fait présent que l'on rejette en quelque sorte dans le passé, pour ne pas brusquer l'interlocuteur, par déférence ou timidité.

*Qu'il **était vilain**, le petit bébé / le toutou !* Imparfait **hypocoristique** pour parler à un enfant ou à un animal, exclu de la communication (3^e personne) et mis à distance de l'univers du locuteur par l'imparfait.

5.1.4 Le passé simple

a Définition

Le passé simple ne s'emploie plus **que dans la langue écrite** ; dans l'usage oral, le passé composé le remplace. Il permet de situer le procès dans un **passé lointain**, coupé du moment de l'énonciation.

| *Jules César fut assassiné aux ides de mars 44.*

b Valeur aspectuelle

Le passé simple est le temps de l'écrit et du récit. Le fait qu'il marque l'**inaccompli** ou l'aspect **tensif** comme tous les temps simples (► p. 306) est rendu difficilement

compatible avec le fait qu'il marque aussi l'aspect **global** (ou **incident**) (► p. 307). On peut dire qu'il envisage le procès **en un seul accomplissement** depuis sa borne initiale et dans sa **globalité**, indépendamment de sa durée, présentant le procès comme borné dans son déroulement par un début et une fin.

Le vertige devint un peu moins fort, il se rendit compte qu'il était effectivement allongé au milieu du champ (A. Bertina) Le passé simple présente les actions en un seul accomplissement dans le passé dans des limites précises de durée (même si non explicites).

Mais il peut aussi exprimer d'autres aspects secondaires (► p. 310) :

1. L'aspect itératif

Un chronomètre de grand luxe, qui a coûté trois mois de solde et qui fut remonté, chaque soir, avec un soin tout maternel (Saint Exupéry)

► REMARQUE

C'est cet aspect itératif qui lui permet, paradoxalement, d'exprimer une **vérité générale**, d'expérience (passé simple dit **gnomique**) :

Jamais gourmand ne mangea bon hareng (Proverbe)

2. L'aspect duratif

Le fait exprimé par le passé simple n'est pas nécessairement dépourvu de durée, mais il s'agit d'une **durée bien délimitée** :

Il marcha trente jours, il marcha trente nuits. (Hugo)
Il contempla longtemps les formes magnifiques / Que la nature prend dans les champs pacifiques ; / Il rêva jusqu'au soir ; / Tout le jour il erra le long de la ravine (Hugo)

c Valeur temporelle

Le passé simple exprime un fait qui est **complètement achevé** à un moment déterminé du passé, bien délimité, et qui est **sans contact avec le présent**. Ainsi est-il apte à exprimer :

1. un passé très ancien

Ces monstres disloqués furent jadis des femmes. (Baudelaire)

2. l'antériorité par rapport à un autre passé

Cette femme [= l'actrice Adrienne Lecouvreur] à l'agonie, refusant dans les larmes de renier ce qu'elle appelait son art, témoignait d'une grandeur que, devant la rampe, elle n'atteignit jamais. (Camus)

3. un fait de premier plan

Par rapport à l'imparfait qui tisse une toile de fond d'« arrière-plan », il exprime un fait qui se détache au « **premier plan** » :

François entendit les pas des voisins qui allaient à la messe. (Simenon) *Entendit* représente un fait ponctuel qui survient à un moment précis tandis qu'*allaient* représente un fait en train de se dérouler, et dont l'auteur n'envisage ni le début ni la fin.

4. une succession d'actions passées

Parce qu'il est d'aspect borné, il peut aisément rendre compte d'une **série d'actions** qui se **succèdent** ou d'une **progression** :

La cuisinière Ludivine apporta des masses de manteaux qu'on disposa sur les genoux, plus deux paniers qu'on dissimula sous les jambes ; puis elle grimpa sur le siège à côté du père Simon ; et s'enveloppa d'une grande couverture qui la coiffait entièrement. Le concierge et sa femme vinrent saluer en fermant la portière ; ils reçurent les dernières recommandations pour les malles qui devaient suivre dans une charrette ; et on partit. (Maupassant)

5.1.5 Le futur simple

a Définition

Le futur simple marque un **fait à venir par rapport au moment de la parole**, et envisagé comme nettement **déterminé** (futur dit **catégorique** ou **probable**).

L'avenir paraît à nouveau possible. Il y aura un autre été. Nora habitera avec toi rue Léon. (C. Cusset)

b Valeur aspectuelle

Il envisage le procès dans son déroulement, montrant l'action elle-même – il marque l'**inaccompli** ou le procès **en tension** comme tous les temps simples – (► p. 306) et est **neutre** dans sa représentation de l'opposition global / sécant (► p. 307) : il peut envisager le procès aussi bien de façon **globale** (ou **incidente**) que de façon **sécante** (ou **non incidente**).

Je passerai la semaine prochaine quand tu seras chez toi. Le futur simple présente l'action dans le futur : celle de *passerai* est envisagée dans sa globalité et dans des limites précises de durée (même si non explicites) tandis qu'il présente celle de *seras* dans son cours sans limite précises assignées.

Il peut aussi exprimer d'autres valeurs aspectuelles, souvent marquées par le lexique :

Surtout, ce qui la fait frémir jusqu'aux genoux, / C'est que demain, hélas ! il faudra vivre encore ! / Demain, après-demain et toujours ! — comme nous ! (Baudelaire) Futur duratif marqué par les adverbes « encore », « toujours »...
Maman se fait du mauvais sang, et papa sera encore malade demain, à son bureau... (Zola) Futur itératif marqué par l'adverbe « encore ».

c Valeur temporelle

1. Futur probable

Il exprime un **fait postérieur au moment de la parole** et envisagé comme probable.

- + Des compléments temporels, généralement déictiques, peuvent venir préciser le moment probable de la réalisation du procès.

*Il viendra plus tard / tout à l'heure / demain, dans une heure / un jour.
Car la jeunesse de cinquième est terrible. L'année prochaine, elle ira en quatrième,
rue Caumartin, méprisera la rue d'Amsterdam, jouera un rôle et quittera le sac (la
serviette) pour quatre livres noués par une sangle et un carré de tapis (Cocteau) N'était le
complément de temps L'année prochaine qui situe précisément le procès, on pourrait
y voir un futur prédictif (voir ci-dessous).*

2. Futur prédictif

Envisagée comme **certaine** dans le cadre d'une **prédiction**, la réalisation du procès peut être située dans un **futur plus ou moins indéterminé**.

*Les poissons seront fiers de nager sur la terre et les oiseaux auront le sourire (P. Delanoë,
d'apr. Bob Dylan)*

3. Futur gnomique

Le futur peut exprimer des **vérités générales tournées vers l'avenir**. Des adverbes (*toujours, jamais*) le signalent.

*On ne fera jamais assez pour les siens.
[...] le tombeau toujours comprendra le poète (Baudelaire)*

d Valeur stylistique

Dans les exposés historiques, on peut employer le futur simple pour énoncer un **fait futur par rapport aux événements passés** que l'on vient de raconter (notamment quand ceux-ci sont exprimés par le présent historique).

*Or, ce moment exact, Gregor ne le connaîtra jamais [...]. Minuit pile ou peu avant, peu
après, on ne sera pas en mesure de le lui dire. De sorte qu'il ignorera toute sa vie quel jour,
veille ou lendemain, il aura droit de fêter son anniversaire. De cette question du temps
pourtant si partagée, il fera donc une première affaire personnelle. (Échenoz) Tous ces
futurs de narration commutent avec un passé simple sauf aura qui commute avec un
conditionnel présent.*

e Valeurs modales

1. Futur injonctif

Le futur simple peut s'employer **au lieu de l'impératif**, ce qui est logique puisqu'au fond l'impératif concerne le futur, même si celui-ci peut être très proche. Mais il présente le procès comme **pleinement actualisé** ; en cela, il a une force particulière.

Vous reviendrez demain. Vous reprendrez bien un peu de gâteau ? Futurs injonctifs ou jussifs

- + Il s'agit d'un **acte de langage indirect** (► p. 733) puisqu'une injonction n'est pas exprimée par une forme de phrase injonctive, mais ici assertive. Le futur injonctif peut marquer l'ordre comme la prière.

2. Futur de modalisation communicationnelle

Le futur simple peut s'employer **au lieu de l'indicatif présent, par politesse**, pour atténuer, en déplaçant la réalisation du procès, ainsi mis fictivement à distance, dans l'avenir.

Je vous demanderai une bienveillante attention. Ça vous fera vingt euros. Futurs d'atténuation ou de politesse.

3. Futur conjectural

Avoir et **être** peuvent s'employer au futur simple pour formuler une **hypothèse** sur un fait présent non vérifiable immédiatement mais que l'on considère comme probable.

*Pour qui donc a-t-on sonné la cloche des morts ? Ah ! mon Dieu, ce sera pour
Mme Rousseau (Proust) (= C'est sûrement / ce doit être pour Mme Rousseau)*

4. Futur d'indignation

Le locuteur **s'indigne d'un procès** qu'il envisage comme **possible**. La phrase est interrogative ou exclamative.

*Comment ! ici, dans ma propre maison, chez moi, quelqu'un aura pris ton or ! le seul or qu'il y
avait ! et je ne saurai pas qui ? (Balzac) (sur le futur antérieur, ► p. 359).*

5.1.6 Le conditionnel¹ présent

a Définition

Le conditionnel présent marque un **fait à venir par rapport à un repère passé** (futur dans le passé) ou **par rapport au moment de l'énonciation** mais alors envisagé comme possible (**futur dit hypothétique**) et non probable.

- + Le conditionnel a longtemps été considéré comme un **mode**. Les linguistes s'accordent aujourd'hui pour le ranger parmi les temps de l'indicatif, participant à l'actualisation du procès verbal. Il est en effet porteur d'une valeur **temporelle** : il marque le **futur dans le passé**, et est susceptible, comme d'autres formes de l'indicatif, d'avoir des **emplois modaux** : le **futur hypothétique**.

Morphologiquement, en outre, sa marque en -rai-, qui le caractérise, est l'association de deux **formes de l'indicatif** : la marque en -r du **futur** et celle en -ai de l'**imparfait**.

*Puis il était entendu qu'on lui faisait don de ce manoir, qu'elle habiterait toujours lorsqu'elle
serait mariée. (Maupassant)*

- + Comme l'imparfait, c'est une forme verbale qui signale une **mise à distance de l'énonciateur** par rapport à des faits appartenant à un autre univers de croyance que le sien. Il y a un **dialogisme** ► p. 712 propre du conditionnel, lié à sa structure temporelle : dans le récit, il signale toujours un **décrochement énonciatif** au sein de la narration et une présence narrative forte.

1. On observera que, malgré son nom, le conditionnel (comme d'ailleurs le futur) est exclu des propositions conditionnelles ou hypothétiques introduites par *si* : ► p. 352-353 et p. 357.

b Valeur aspectuelle

Comme le futur, il marque l'**inaccompli** ou le procès **en tension** comme tous les temps simples – (► p. 306) et il est **neutre** dans sa représentation de l'**opposition global / sécant** (► p. 307) : il peut envisager le procès aussi bien de façon globale (ou incidente) que de façon sécante (ou non incidente).

Le soleil réapparissait et les gens applaudissaient. La prochaine éclipse solaire aurait lieu en 2081, nous ne la verrions pas. (A. Ernaux) Le conditionnel présent présente l'éclipse à venir, vue du passé, sous son aspect inaccompli. Ici, il envisage le procès dans sa globalité (une commutation avec le passé simple est possible).

Max, à vrai dire, ne se contenterait ni ne se reconnaîtrait plus : vous êtes si féminine, lui dirait-il ainsi tout en traçant des geste ronds dans l'air, vous êtes la féminité même. Elle aurait alors un très joli rire. Elle serait mère célibataire et s'appellerait Félicienne. (Échenoz) Le conditionnel présent présente la rencontre future de Max avec Félicienne vue du passé. Si l'on commute ces conditionnels avec des formes du passé ; toutes sont au passé simple (aspect global ou non incident) sauf *serait* et *s'appellerait* dans la dernière phrase qui commutent avec un imparfait (de discours indirect libre) et sont donc d'aspect sécant (ou non incident).

c Valeur temporelle

Comme le futur, le conditionnel présent **marque l'avenir**, mais envisagé **par rapport à un moment passé**.

! *Néel emportait ailleurs qu'à la tête une blessure dont il ne guérirait pas* (Barbey d'Aureville)

+ Le discours et le style **indirects et indirects libres** ► p. 721 et 726 rendent compte de cette perspective, puisqu'ils transposent depuis un repère passé le futur simple du discours et du style directs : *Il déclara : « Je partirai demain. »*

Il déclara qu'il partirait le lendemain. Discours indirect.

Il se mit à parler. Il partirait le lendemain. Discours indirect libre.

Comme l'imparfait, le conditionnel permet de présenter un **point de vue autre**, un **fait mis à distance** et non assumé par l'énonciateur ou le locuteur premier.

d Valeur modale

Le conditionnel présent marque un **fait conjectural ou imaginaire**, dans le futur ou parfois dans le présent. Le conditionnel est notamment employé dans les systèmes **hypothétiques**.

1. En système hypothétique

Le conditionnel n'apparaît que **dans la proposition régissante**, la subordonnée en *si* est à l'imparfait. Voir systèmes hypothétiques (► pp. 647-648).

• explicite

S'il le fallait, nous nous défendrions. Potentiel.

Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du cœur des hommes. (Maeterlinck) Irréel du présent

+ Si la conjonction est autre que *si*, le conditionnel peut apparaître dans une hypothétique : *[...] il s'était promis de ne faire usage de ses pistolets que dans le cas où il serait touché.* (Stendhal)

• implicite

Serait-il Dieu en personne qu'il n'y pourrait rien changer.

Cela dépasse notre pouvoir, ne s'agirait-il que de nous-mêmes (Mauriac)

Le conditionnel marque une éventualité concessive (équivalent à *même si* + verbe à l'imparfait).

Un geste un peu douteux et ils recevraient une balle dans la tête (P. Mille)

2. Hors système hypothétique

• Le conditionnel rend compte d'un **autre univers de croyance** que celui de l'énonciateur.

Une expédition partirait bientôt pour le pôle sud. Conditionnel d'éventualité. Usage fréquent, notamment dans la presse, pour des faits présents dont celui qui les rapporte ne veut pas garantir la véracité.

Jouons au cheval : tu serais le cheval. Conditionnel de l'**imaginaire rêvé** mettant en scène un monde possible. Ici dans l'univers des enfants.

Ils décachetteraient leur courrier, ils ouvriraient les journaux. Ils allumeraient une première cigarette. Ils sortiraient. (Perec). Même chose dans l'univers de deux jeunes adultes rêvant leur vie sous la plume d'un écrivain.

• Pour **atténuer une volonté, un désir, un conseil**, que l'énonciateur présente ainsi à distance de son univers de croyance.

Je désirerais vous parler. Voudriez-vous me prêter ce livre ?

Vous devriez travailler un peu plus.

• Pour **marquer l'indignation ou le refus**

[...] j'ouvrirais pour si peu le bec ? » (La Fontaine) En interrogation oratoire, orientée vers le négatif (= je n'ouvrirai certainement pas le bec pour si peu, je refuse d'ouvrir le bec pour si peu)

+ Dans cette perspective, la langue écrite emploie *savoir* au conditionnel avec le sens de *pouvoir* au présent. Cela se fait normalement dans des phrases négatives, avec la négation simple *ne* (sans *pas*) [► p. 507].

Prétendre que cet ouvrage est immortel, je ne saurais. (M. Clavel) (= je refuse de prétendre, je ne peux prétendre...)

5.1.7 Le passé composé

a Définition

Le **passé composé** exprime un **fait passé par rapport au moment où l'on parle** et considéré comme accompli. Par son auxiliaire au présent, le passé composé marque une « proximité psychologique » (Imbs), que l'événement passé est encore actuel, dans l'esprit de l'énonciateur. C'est fondamentalement un **temps du discours**.

! *Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas.* (Camus)

b Valeurs aspectuelles

Le **passé composé**, comme toutes les formes composées, envisage le procès au-delà de sa borne finale, comme achevé, réalisé – il est **accompli** ou d'aspect **extensif** (► p. 306) –, et de l'intérieur, du fait de son auxiliaire au présent – il est **sécant** (ou **non incident**) (► p. 307). C'est l'**accompli du présent**, c'est-à-dire qu'il présente le procès comme accompli dans le présent :

« *J'ai dit* » (formule terminant un propos)

Voilà ! Nous sommes arrivés. (formule dite à la fin d'un trajet, par exemple)

Les carottes sont cuites, nous pouvons passer à table. Les verbes conjugués avec l'auxiliaire *être* (§) marquent spécifiquement cette valeur d'accompli ou **résultative** du procès.

- ⊕ ⓘ Sur la commutation du passé composé avec le passé simple dont il prend alors en charge la valeur **aspectuelle globale** (ou **incidente**) ► p. 307.

Mais il peut aussi exprimer, ce que marquent certains compléments de temps, d'autres aspects secondaires (► p. 310) :

Il est resté des heures à regarder les vagues. Aspect duratif.

Je suis venu le voir chaque dimanche après-midi. Aspect itératif.

On m'a souvent demandé de m'expliquer sur le personnage d'Aurélien. (Aragon) Idem.

► REMARQUE

Le passé composé peut ainsi exprimer une **vérité générale** (l'auxiliaire au présent étendu marque que le procès a des résultats vérifiables quelle que soit l'époque) et prendre une valeur **gnomique**.

Un accident est si vite arrivé.

L'humour n'a jamais fait de mal à personne.

c Valeurs temporelles

De sa valeur aspectuelle fondamentale **d'accompli** découle sa valeur temporelle principale **d'antériorité**.

1. Expression d'un fait antérieur au moment de l'énonciation mais en lien avec celui-ci

Il **s'oppose alors au passé simple**, parce qu'il s'agit d'un fait **en contact avec le présent**, soit que le fait ait eu lieu dans une période non encore entièrement écoulée (1), soit qu'il ait des résultats dans le présent (2).

J'ai écrit à ma sœur ce matin. (1)

Pour rédiger le travail que voici, j'ai lu beaucoup de livres. (2)

- ⊕ Voir aussi l'exemple de Camus, ci-dessus ► p. 353.

► REMARQUE

Le passé composé marquant l'accompli du présent s'inscrit sur un arrière-plan qui est marqué par le présent :

Dans la chambre 12, un couple s'engueule, sans doute celui du dîner. Ils n'ont pas prononcé un mot de tout le repas [...] (O. Adam)

2. Expression d'un fait antérieur au moment de l'énonciation et détaché de celui-ci

Il concurrence le **passé simple** (spécialement dans la langue parlée), pour un fait **sans rapport** avec le moment où l'on parle.

ⓘ *Jules César est né en 101 avant Jésus-Christ.*

- ⊕ Subsiste cependant une **implication plus forte du locuteur** ou de l'énonciateur avec le passé composé, rattaché au présent et donc à la situation de communication, qu'avec le passé simple. Il « établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place. C'est le temps de celui qui relate en témoin, en participant ; c'est donc aussi le temps que choisira quiconque veut faire retentir jusqu'à nous l'événement rapporté et le rattacher à notre présent. » (Benveniste).

► REMARQUES

1. Le passé composé, comme le passé simple, s'inscrit alors sur un arrière-plan qui est marqué par l'imparfait :

À leur pied s'éparpillaient des papiers couverts d'encre et des palettes aux couleurs mélangées. Je l'ai entendu fouiller quelques instants. Il a réapparu avec une pomme gigantesque [...] (O. Adam)

2. Comme le passé simple, il peut exprimer une **succession** d'actions :

Dans le jour naissant [...], le Puy feuillu l'a appelé. Il est entré dans la forêt [...]. Quelque chose lui a répondu, qui ressemblait à l'éternité dans le verbiage fortuit d'un oiseau [...] il s'est souvenu [...] tout a pris sens, il est retombé mort. (P. Michon)

3. Expression d'un fait futur

Le passé composé peut aussi indiquer un **fait futur**, mais présenté comme s'il était **déjà accompli**. Le verbe est généralement accompagné d'un complément de temps.

ⓘ *J'ai fini dans dix minutes.* (= *J'aurai fini.*)

d Valeur modale

Après **si hypothétique**, on emploie obligatoirement le **passé composé** pour exprimer un **fait futur, antérieur** à un autre fait futur exprimé par le verbe principal. Il marque l'éventualité. (Voir systèmes hypothétiques ► pp. 647-648).

ⓘ *Si dans deux heures la fièvre a monté, vous me rappellerez.* On ne dira pas : *°Si... la fièvre aura monté...*

5.1.8 Le plus-que-parfait

a Définition

Le plus-que-parfait exprime un fait **accompli** qui a eu lieu **avant un autre fait passé**, quel que soit le délai écoulé entre les deux faits. Comme l'imparfait, il s'emploie aussi bien dans l'énonciation historique (► p. 709) que dans le discours (► p. 708).

ⓘ *Elle avait écrit sa lettre quand sa mère entra.*

b Valeurs aspectuelles

Le plus-que-parfait, comme le passé composé, envisage le procès au-delà de sa borne finale, comme achevé, réalisé – il est **accompli** ou **extensif** (► p. 306) – et de l'intérieur, sans prise en compte d'aucune de ses bornes, du fait de son auxiliaire à l'imparfait – il est **sécant** ou **non incident** (► p. 307). C'est l'**accompli de l'imparfait**. Il marque une action achevée dans le passé, par rapport à un repère temporel passé indéterminé ou non :

*Une hirondelle en ses voyages / **Avait** beaucoup **appris**. (La Fontaine) Repère indéterminé. De retour à son usine, ce fut en vain que Sorel chercha son fils. Se méfiant de ce qui pouvait arriver, Julien **était sorti** au milieu de la nuit. Il **avait voulu** mettre en sûreté ses livres et sa croix de la Légion d'honneur. Repère déterminé (les passés simples de la phrase précédente).*

D'autres valeurs aspectuelles peuvent être exprimées par le plus-que-parfait :

*Elle **avait passé** huit mois durant à son ouvrage. Aspect duratif. Quand elle **avait travaillé** trois heures à son bureau, elle partait marcher dans la forêt. Aspect itératif. Et, à chaque fois, ces deux soirs, à Paris et à Tokyo, nous **avons fait** l'amour, la première fois, pour la première fois –, et, la dernière, pour la dernière –. (J.-Ph. Toussaint) Aspect **itératif sans habitude** (deux soirs sont concernés).*

c Valeurs temporelles

De sa valeur aspectuelle fondamentale d'accompli découle sa valeur temporelle principale d'**antériorité**. Mais il peut aussi avoir, en plus de celle-ci, des emplois similaires à ceux de l'imparfait pour marquer l'« **arrière-plan** ».

1. Plus-que-parfait « d'arrière-plan »

*Il allait partir avec le manuscrit. Je ne sais plus ce que j'**avais dit** à ce moment-là, il m'**avait trouvée** légèrement agressive, et il m'**avait fait** remarquer que je l'étais chaque fois qu'on était sur le point de se quitter. (Ch. Angot) Arrière-plan narratif antérieur à la séparation.*

*Ce jour-là, le redoux **avait réjoui** la troupe des ouvriers qui **avaient travaillé** bras nus, en bleu ou en tee-shirt. [...] cette gaieté nouvelle congestionnait leurs gestes, tous bégayaient les mouvements les plus ordinaires [...] c'était de nouveau la grande mobilité liquide. À présent donc, la lumière est de retour. (Kerangal) Arrière-plan narratif et descriptif antérieur à l'accident.*

*Mais je n'avais pas la force de faire le moindre geste et cette immobilité me procurait une sensation de bien-être. [...] C'était sans doute l'éther qui m'**avait mis** dans cet état. (Modiano) Arrière-plan de commentaire **explicatif** des faits restitués à l'imparfait.*

2. Plus-que-parfait de concordance

On le rencontre en discours (ou style) **indirect** et **indirect libre** ► p. 721 et 726 pour rendre compte de paroles ou de pensées qui, en discours direct, seraient rendues au passé composé :

*Théophile lui disait que Valérie **avait** encore eu une crise, la veille (Zola) (= Il lui disait : « Valérie a encore eu une crise, hier. ») Discours indirect.*

*D'abord, il dit un mot de M. Auguste Vabre : c'était le fils aîné du propriétaire ; il **avait pris**, au printemps, le magasin de soierie du rez-de-chaussée, et occupait également tout l'entresol. (Zola) (= il dit... « C'est le fils aîné... Il a pris... et occupe également... ») Discours indirect libre.*

d Valeurs modales

On retrouve le même type de **valeurs modales** que pour l'imparfait.

1. Plus-que-parfait hypothétique

Après **si conditionnel**, on emploie obligatoirement le plus-que-parfait pour exprimer un **fait irréal** situé dans le passé, le verbe principal étant au conditionnel passé. (Voir systèmes hypothétiques ► pp. 647-648.)

*Si vous m'**aviez appelé**, je serais venu. On ne dira pas : *Si vous m'**auriez appelé**...*

2. Plus-que-parfait de modalisation communicationnelle

*J'**étais venu** vous présenter ma note. (Comparer : Je viens... — ou : Je suis venu...) Le plus-que-parfait de **politesse** ou d'**atténuation** (comparer ► p. 347) concerne un fait présent, que l'on feint en quelque sorte de rejeter dans le passé, davantage encore qu'avec l'imparfait.*

*Il **avait bien fait** son rôle, le petit bébé ! Plus-que-parfait **hypocoristique**.*

e Valeur stylistique

Les valeurs stylistiques du plus-que-parfait, qui par son auxiliaire reste porteur de l'**aspect sécant** de l'imparfait, sont similaires à celles de l'imparfait lorsqu'il est employé avec des **verbes perfectifs** ou associé à une **durée brève** :

*Une heure après, Ruy Diaz **avait tué** le comte (Heredia) Plus-que-parfait de **clôture**, qui, associé à une durée brève, peut commuter avec le passé antérieur (*eut tué*).*

5.1.9 Le passé antérieur

a Définition

Le passé antérieur est propre à la **langue écrite**. Et ses emplois, limités, sont corrélés à ceux du **passé simple**. Il exprime un fait envisagé de manière **synthétique** et **accompli** par rapport à un repère passé.

*Quand il **eut visité** les grottes, les fontaines et les aiguilles des environs, il voulut pêcher comme un simple marin. (Maupassant)*

b Valeur aspectuelle

Le passé antérieur, comme les autres formes composées, envisage le procès au-delà de sa borne finale, comme achevé, réalisé – il est **accompli** ou **extensif** (► p. 306) – et de l'extérieur, du fait de son auxiliaire au passé simple – il est **global** ou **incident** (► p. 307). C'est l'**accompli du passé simple**, c'est-à-dire qu'il présente le procès comme accompli dans le passé :

En un instant, il **eut rattrapé** son adversaire.
Il **eut vite fini** son travail.

- + Cet aspect **global ou incident** le rend apte à exprimer en proposition indépendante des **procès brefs** ; cette brièveté est explicitée par des compléments (type « bientôt », « en un instant », « rapidement », « aussitôt », etc.).

c Valeur temporelle

De sa valeur aspectuelle **d'accompli** (ou **extensif**) découle sa valeur temporelle **d'antériorité**. Il exprime un fait accompli, soit par rapport à un autre fait passé, soit par rapport à un repère appartenant au passé et explicité par un complément de temps. De son aspect **global** (ou **incident**) découle le caractère souvent **immédiat** de l'antériorité (« dès que... », « aussitôt que... »).

Quand il **eut écrit**, il sortit.
On **eut bientôt rejoint** le fuyard. (Bientôt fournit le repère.)

Le passé antérieur s'emploie généralement dans des **propositions subordonnées non essentielles de temps** (► p. 643) ; le verbe principal est souvent au passé simple (mais parfois à un autre temps du passé). Les deux faits se suivent **immédiatement**, sauf indication explicite.

Longtemps après qu'il **eut écrit**, il sortit.
Quand Grandet **eut tiré** la porte, Eugénie et sa mère respirèrent à leur aise. (Balzac)

- + Dans la **subordination inverse** (► p. 586 et p. 645), le passé antérieur figure dans la principale apparente du système et marque un procès rapidement interrompu :

Il **n'eut pas plus tôt crié** qu'on se précipita.
Par la suite, à peine lui **eut-il été donné** d'approcher de ses messieurs, qu'il fut admirable pour les gestes comme pour les paroles (Stendhal)

- + Dans la langue parlée, le **passé surcomposé** (► p. 362) remplace le **passé antérieur**.
N.B. — Attention, ne pas confondre le passé antérieur avec le subjonctif plus-que-parfait.

Quand j'**eus écrit**..., quand il **eut écrit**... (passé antérieur).
Avant que j'**eusse écrit**..., avant qu'il **eût écrit**... (subj. plus-que-parfait).

5.1.10 Le futur antérieur

a Définition

Le futur antérieur exprime un fait futur considéré comme **accompli**, soit **par rapport à un autre fait futur déterminé**, soit par rapport à un repère déterminé appartenant au futur et explicité par un complément de temps. C'est un « temps » du **discours**.

Vous récolterez ce que vous **aurez semé**.

b Valeurs aspectuelles

Le futur antérieur, comme les autres formes composées, envisage le procès au-delà de sa borne finale, comme achevé, réalisé – il est **accompli** ou **extensif** (► p. 306) – et, du fait de son auxiliaire au futur simple – il est **neutre** dans sa représentation de l'opposition global / sécant (► p. 307) : il peut envisager le procès aussi bien de façon **globale** (ou **incidente**) que de façon **sécante** (ou **non incidente**).

Le bateau **aura disparu** au bout d'une heure. Le futur antérieur présente le procès comme accompli dans le futur et incident : sa borne finale est prise en compte. Ⓜ Si on le transpose au passé, il commute avec le **passé antérieure** : le bateau **eut disparu** au bout d'une heure.

On lui racontera que le bateau **aura été visible** pendant près d'une heure. Le futur antérieur présente le procès comme accompli dans le futur et non incident : sa borne finale n'est pas prise en compte. Ⓜ Si on le transpose au passé, il commute avec le **plus-que-parfait** : On lui raconta que le bateau **avait été visible** pendant près d'une heure.

- + Il est apte à marquer la **rapidité** de l'achèvement, dont l'échéance proche est spécifiée par des compléments :

Il **m'aura vite oubliée**. Il **aura tôt fait** de l'oublier.

c Valeur temporelle

De sa valeur aspectuelle d'accompli découle sa valeur temporelle **d'antériorité**. Il exprime un **fait accompli**, soit par rapport à un autre fait futur, soit par rapport à un repère appartenant au futur et explicité par un complément de temps.

Dans deux jours, j'**aurai fini** ce chapitre.
Quand tu **seras revenu**, le jardin sera en fleurs.

d Valeur modale

1. Futur antérieur de conjecture

Le futur antérieur est apte, comme le futur simple, à exprimer une **hypothèse probable**, non immédiatement vérifiable, sur un fait présent.

Je t'**assure que non, maman**... Il **se sera renseigné**, il **aura su** que je n'avais pas le sou. (Zola) (= il s'est sans doute / probablement renseigné, il a sans doute su) Voir le futur correspondant. ► p. 351 e 3°.

2. Futur antérieur de bilan

Le futur antérieur peut aussi **exprimer un fait passé que l'on transporte en quelque sorte dans le futur**, pour le **mettre à distance**, pour en atténuer les effets du **bilan**, plus ou moins désagréables, sur le locuteur :

Elle soupira ; et, après un long silence :
— « N'importe, nous nous **serons bien aimés**. » (Flaubert) Futur de bilan (celui que fait Mme Arnoux à Frédéric de leurs amours passées)

3. Futur antérieur d'indignation

Lorsque le locuteur exprime son **indignation** ou son **refus du constat fait ou des conséquences** de ce bilan, on parle de futur d'indignation :

Il ne reste que cent euros en caisse ? Impossible ! vous vous serez trompé... Refus du bilan avancé (= vous vous êtes forcément trompé)

Quoi ! j'aurai fait tout ça pour rien ! Refus de l'hypothèse avancée et de son bilan (= je n'accepte pas d'avoir fait tout ça pour rien).

Comment ! ici, dans ma propre maison, chez moi, quelqu'un aura pris ton or ! le seul or qu'il y avait ! et je ne saurai pas qui ? (Balzac) Refus du bilan avancé et indignation (= je n'accepte pas que quelqu'un ait pris ton or)

5.1.11 Le conditionnel passé

a Définition

Le **conditionnel passé** est la forme composée correspondant au conditionnel présent. Il exprime **dans le passé** des valeurs parallèles à celles que le **conditionnel présent** exprime dans le présent ou le futur, ou marque **l'accompli de l'imaginaire**.

Elle aurait envie d'acheter une nouvelle voiture, de s'écraser sur le premier mur qu'elle rencontrerait. Mais le médecin lui aurait dit qu'elle ne conduirait plus jamais. (R. Jauffret)

b Valeur aspectuelle

Le conditionnel passé, comme toutes les formes composées, envisage le procès au-delà de sa borne finale, comme achevé, réalisé – il est **accompli** ou **extensif** (► p. 306) –, et, du fait de son auxiliaire au futur simple – il est **neutre** dans sa représentation de l'opposition global / sécant (► p. 307) : il peut envisager le procès aussi bien de façon **globale** (ou **incidente**) que de façon **sécante** (ou **non incidente**). C'est **l'accompli du conditionnel**.

Il essayait à toutes forces de vendre son agence, et au cours des rares soirées qu'ils passaient en tête-à-tête il rêvait tout haut des voyages qu'il ferait quand il serait arrivé à ses fins. (R. Jauffret)

Le conditionnel passé présente le procès du succès de l'entreprise à venir, vu du passé, sous son aspect accompli et ici global ou incident, **T** commute avec un passé antérieur (*fut arrivé*) dans un récit transposé au passé.

Dans le premier exemple de Jauffret ci-dessus (en a), *aurait dit* **T** commute au contraire avec un plus-que-parfait (*avait dit*) dans un récit transposé au passé.

c Valeur temporelle

De sa valeur aspectuelle d'accompli, il tire sa valeur temporelle **d'antériorité** : c'est le futur antérieur du passé. Il marque un fait qui est à la fois futur par rapport à un moment du passé mais **antérieur** à un autre moment de passé.

*Hier, à l'aube, je savais qu'à dix heures le bateau aurait sombré.
Il déclara qu'il partirait quand on l'aurait appelé.*

+ C'est la transposition, dans le discours et le style indirects et indirects libres ► p. 721 et p. 726, du futur antérieur du style direct : *Il déclara : « Je partirai quand on m'aura appelé. »* Comme avec le conditionnel présent, **l'énonciateur met à distance un univers de croyance qui n'est pas le sien.**

d Valeurs modales

Il marque alors un **fait imaginaire** (et donc **irréel**) ou **conjectural** concernant le passé. Ses emplois sont parallèles à ceux du conditionnel présent.

1. En système hypothétique

Le conditionnel passé n'apparaît que dans la **proposition régissante**, la subordonnée en *si* est à l'imparfait. Voir systèmes hypothétiques (► pp. 647-648).

Si j'avais été prévoyant, cela ne serait pas arrivé [ensuite]. **Irréel du passé** : le procès qui aurait pu « arriver » dans le passé est présenté comme ayant été démenti par le cours des événements.

Aurait-il été Dieu en personne qu'il n'aurait rien pu y changer. **Subordination implicite** ► p. 596 et suiv.

2. Hors système hypothétique

• Le conditionnel rend compte d'un **autre univers de croyance** que celui de l'énonciateur et signale toujours un **décrochement énonciatif** fort.

Vous auriez dû venir m'en parler. **Irréel du passé**, pour marquer un regret.

Elle aurait bien voulu mettre à sac toute la maison de son père ; mais il avait les clefs de tout. (Balzac) Ici, un souhait passé.

Un accident aurait eu lieu hier soir. Conditionnel passé **d'éventualité**. Usage fréquent, notamment dans la presse, pour des faits présents dont celui qui les rapporte ne veut pas garantir la véracité.

Jouons au cheval : tu aurais été le cheval. Conditionnel passé de **l'imaginaire rêvé** mettant en scène un monde possible. Ici dans l'univers des enfants.

• Pour **atténuer une requête**, que l'énonciateur présente ainsi à distance de son univers de croyance.

J'aurais voulu vous parler. La mise à distance est plus forte encore qu'avec le conditionnel présent ► p. 352.

• Pour marquer **l'indignation** ou le **refus** d'un fait ; la phrase est exclamative ou interrogative voir futur antérieur ► p. 360 :

*Quoi, on m'aurait volé mes bijoux ! Impossible !
Lui, il aurait dit du mal de toi ?*

► REMARQUE

1. La langue littéraire emploie parfois *devoir* à l'imparfait là où l'usage ordinaire se sert du conditionnel passé.

Pourquoi ce Maréchal a-t-il laissé toute sa fortune à Jean ? [...] logiquement, il devait me choisir (Maupassant) Au lieu de « il aurait dû ».

2. En outre, le subjonctif plus-que-parfait s'emploie avec la valeur du conditionnel passé dans la langue littéraire :

Je fusse tombée, s'il ne m'eût tenue. (Ch. Rochefort) (= je serais tombée)

5.1.12 Les formes surcomposées

Elles sont surtout usitées dans la **langue parlée**. Elles expriment un fait **accompli** (valeur aspectuelle) ou **antérieur** (valeur temporelle) par rapport à la **forme composée correspondante**.

- + Autrement dit, ils ont une **valeur aspectuelle** « **bisaccomplie** » (Wilmet, Bres) et une **valeur temporelle** « **bisantérieure** » (*ibid.*) par rapport à la forme simple correspondante. Ils ont la même valeur globale ou sécante que la forme simple correspondante : le passé surcomposé et le plus-que-parfait surcomposé sont sécants comme le présent et l'imparfait de leur premier auxiliaire.

a Le passé surcomposé

Il s'emploie à la **place du passé antérieur** pour marquer un fait **accompli**. Le verbe principal est souvent au passé composé.

- + L'emploi de ce temps ne cesse de progresser, venant compléter le système des temps du passé, lacunaire à l'oral depuis la disparition du passé simple.

Quand il m'a eu quitté, j'ai réfléchi. (J. Green) C'est-à-dire : j'ai attendu pour réfléchir qu'il m'ait quitté.

b Le plus-que-parfait surcomposé

Il peut marquer un **fait antérieur** à un fait exprimé par un **plus-que-parfait**.

Un instant après que Zanga avait eu rapporté chez elle le coffre de ses marchandises, un homme tout sanglant s'était élancé dans sa chambre. (Stendhal)

c Le futur antérieur surcomposé

Il souligne l'**achèvement** d'un fait par rapport à un moment du **futur**.

Elle aura eu vite fait cela.

d Le conditionnel surcomposé

Il ajoute à la valeur propre du conditionnel passé une **insistance sur l'idée d'accomplissement**.

Sans lui, j'aurais eu dîné de meilleure heure. (Académie)
Elle n'aurait pas été plutôt arrivée qu'elle s'en serait aperçue. (Proust)

5.2 Impératif

5.2.1 Définition

a Un mode personnel

L'impératif est un mode **personnel**, mais **défectif** (► p. 303 et p. 338) : il ne s'emploie qu'à la deuxième personne du singulier, à la première et à la deuxième personne du pluriel.

- + Toutefois, ces **personnes**, en tant que sujets du verbe, ne sont pas exprimées, **T** ce qui permet parfois de **distinguer l'impératif de l'indicatif** :

Vous venez ? Indicatif présent
Venez ! Impératif présent

- + Un pronom disjoint ou une **apostrophe** (► p. 560) permet souvent l'explicitation de la personne concernée et vient clarifier l'ambiguïté d'un énoncé qui n'engage fondamentalement que son auteur ; parfois ces apostrophes sont introduites par l'**interjection communicative** « ô » ► p. 433 directement issue du latin :

Viens ici, toi ! *Vous deux, venez ici !* *Les enfants, venez ici !*
Ah ! ah ! ah ! Tremblez, hautes cheminées qui vous dressez entre les étoiles, vous reflétant dans les fossés pleins d'eau parmi les vers luisants et les marguerites ! /
Déracine-toi, / Hêtre héréditaire, qui pousses dans la cour d'honneur ! Abats-toi, généalogie ! (Claudél)

b Un mode non temporel

C'est un mode **non temporel**, il ne dispose que de **deux formes verbales, simple et composée**, appelées traditionnellement « présent » et « passé », inaptes à inscrire le procès dans la chronologie. C'est le mode de l'**injonction**.

Sors. Sortons. Sortez. Dormez bien.
Mais oui, serre-la bien fort, serre-la ! Mêlez vos chaleurs. (Sartre)

- + Pour les autres personnes, on emploie le subjonctif : ► p. 369. — Le locuteur peut aussi s'adresser un impératif à lui-même : ► p. 493.

5.2.2 Valeurs aspectuelles

Le mode impératif envisage le procès de l'extérieur, présentant le procès comme borné dans son déroulement par un début et une fin – il donne du procès une image, synthétique, non décomposable, **globale** (ou **incidente**) (► p. 307).

• L'impératif **simple** envisage le procès dans son déroulement, montrant l'action elle-même – il marque l'aspect **inaccompli** ou **tensif** – (► p. 306), comme tous les temps simples.

Range ta chambre ! L'impératif présent présente le procès en cours mais limité (implicitement) dans sa durée dans un avenir plus ou moins proche,

• L'impératif **composé** envisage le procès au-delà de sa borne finale, comme achevé, réalisé – il est **accompli** ou **extensif** (► p. 306), comme toutes les formes composées :

| *Aie rangé avant mon retour.* L'impératif passé présente le procès comme achevé et limité (implicitement) dans sa durée par rapport à un moment donné (ici, *mon retour*).

5.2.3 Valeur temporelle

L'impératif n'est **pas un mode temporel** : il ne permet pas d'actualiser le procès, c'est-à-dire de le situer précisément dans la chronologie. Il marque donc une **temporalité relative** par rapport à un point de repère **explicite** ou **implicite**.

- + L'opposition entre impératif présent et passé est donc une **opposition aspectuelle**, entre inaccompli et accompli. Par cette valeur d'accompli, l'impératif passé est apte à exprimer une valeur temporelle relative : l'**antériorité**.

a L'impératif simple

C'est la plus utilisée des deux formes. Elle situe la réalisation du procès à un **moment contemporain ou ultérieur** à celui de l'énonciation – futur plus ou moins immédiat ou lointain –, et parfois non explicité.

| *Partez tout de suite. Partez la semaine prochaine. Partez !*

- + Il peut renvoyer à un **futur indéfini**, valable de **tout temps**, lorsque l'énoncé prend une valeur de **vérité générale** :
Aide-toi, le ciel t'aidera (Proverbe). — *Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.*

b L'impératif composé

Il est d'un emploi restreint. Il concerne un **fait qui devra être accompli à tel moment du futur**, qui lui sert de point de repère et par rapport auquel il sera passé. Ce moment du futur est exprimé par un **complément de temps** (proposition, syntagme nominal, adverbe).

| *Soyez partis demain (Hugo)*

c Valeurs modales

L'impératif est un mode **subjectif**, **centré sur le locuteur** (sur sa volonté, son souhait, sa défense) et qui n'engage que lui. Il est apte à véhiculer **diverses valeurs modales**.

- + Avec l'impératif, le locuteur « n'énonce aucun jugement sur ce qui se passe dans le monde extérieur ; il tend seulement par sa volonté à modifier ledit monde »¹ ; c'est pourquoi l'énoncé injonctif n'est ni vrai ni faux ; « rien n'est jugé à l'endroit du monde extérieur. Le locuteur extériorise seulement un état psychologique qui influence l'allocataire »². En cela, l'impératif, tout centré qu'il est sur la personne

qui parle, apparaît comme le plus subjectif des modes. C'est un mode qui **prétend agir** sur le réel, mais n'agit pas en tant que tel.

1. Les nuances de l'injonction

• Dans une phrase **positive**, l'impératif permet d'exprimer un **ordre**, une **exhortation**, une **prière**, un **conseil** :

| *Fais ce qu'on te dit.* (Sartre) **Ordre.**
| *Viens avec nous, si tu veux !* **Suggestion.**
| *Reprends tes esprits ! Tu vas y arriver.* **Exhortation.**
| *Emmenez-moi avec vous !* **Prière.**

• Dans une phrase **négative**, il marque la défense, plus ou moins modulée.

| *Ne vous penchez pas au dehors.* **Interdiction.**
| *Ne lui faites pas de mal !* **Supplication ou prière.**

- + L'injonction peut être **modulée** – renforcée ou atténuée.
 - Elle est renforcée avec *va !* et *allons*, lexicalisés en interjections (► p. 433) ainsi que *mais*, et *donc*, toujours postposé, à valeur adverbiale et non conjonctive.

| *Eh bien, continuons !* (Sartre)

| *Allons ! parle !* (Claudel)

| *Viens donc, ô Mort ! viens donc, ô Mort !* (Claudel) **Donc** permet de rétablir une consensualité entre les colocuteurs en voix de perdition.

| *Mais viens !* (Claudel) **Mais** signale que le locuteur refuse une conclusion à laquelle l'amène son interlocuteur, et cherche à amener celui-ci à adopter sa perspective.

- Elle est atténuée par l'emploi du verbe *veuillez* ou diverses locutions qui marquent le souci du locuteur de ménager la sensibilité de l'interlocuteur :

| *Veuillez me suivre. Suivez-moi, je vous (en) prie ! Suivez-moi, voulez-vous ?* (plutôt que : *Suivez-moi !*)

2. L'impératif et la subordination implicite (► p. 597)

L'impératif peut exprimer un **ordre fictif**, qui équivaut à une **condition** ou à une **concession**. La phrase impérative est alors coordonnée (avec ou sans conjonction) à une phrase déclarative qui suit.

| *Faites du bien à un ingrat, vous perdez votre peine.* **Hypothèse** (= si vous faites du bien à un ingrat, vous perdez votre peine)

| *Fais un bon dîner, Nanon, mon cousin descendra, dit Eugénie.* (Balzac) **Hypothèse** (= si tu fais un bon dîner, mon cousin descendra)

| *Restez donc, moi, je m'en vais.* **Concession** (= même si vous restez, je m'en vais)

1. Damourette et Pichon, t. 4, § 1431, p. 371.

2. *Ibid.*, p. 370.

5.3 Subjonctif

5.3.1 Définition et valeurs

a Un mode personnel non temporel

Le mode subjonctif est un mode **personnel** (comme l'indicatif et l'impératif), mais il est **non temporel** : il ne possède en effet que cinq formes verbales : deux simples (présent et imparfait), deux composées (passé et plus-que-parfait), et une surcomposée. De ce fait, il est inapte à situer précisément le procès dans l'une des trois étapes de la chronologie.

- ⊕ En français moderne, les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait ont tendance à disparaître. La concordance des temps qui imposait l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée après un verbe au passé ou au conditionnel n'est plus obligatoire.

REMARQUE

Il existe une forme surcomposée : le subjonctif passé surcomposé. Elle s'emploie lorsqu'on veut insister sur l'idée d'achèvement.

Je suis parti avant qu'il ait eu fini de ranger.

b Aspects

Le subjonctif, quelle que soit sa forme, est perçu de l'extérieur comme un tout indivis, enfermé dans des limites ; en particulier, une borne finale lui est assignée : il est d'aspect **global** (ou **incident**) ▶ p. 307.

- Le subjonctif **présent** envisage le procès dans son déroulement, montrant l'action elle-même – il est **inaccompli** ou **tensif** (▶ p. 306), comme toutes les formes simples.

Je souhaite / je souhaitais qu'il range sa chambre ! Le subjonctif présent présente le procès en cours mais limité (implicitement) dans sa durée, et comme simultané ou postérieur au procès du verbe principal (présent, futur ou passé) au procès principal exprimé par *je souhaite*.

Qu'il range sa chambre ! Le subjonctif présent présente le procès en cours mais limité (implicitement) dans sa durée, et comme simultané ou postérieur au point de repère qu'est le moment de l'énonciation.

- Le subjonctif **passé** envisage le procès au-delà de sa borne finale, comme achevé, réalisé – il est **accompli** ou **extensif** (▶ p. 306), comme toutes les formes composées,

Qu'il ait rangé avant mon retour ! Le subjonctif passé présente le procès comme achevé et limité (implicitement) dans sa durée et comme **antérieur** au moment de la parole ou à un autre moment (qui peut être futur)

(ici, *mon retour*).

Je doute qu'il ait rangé hier, ... qu'il ait rangé quand je partirai.

Je doutais qu'il ait rangé la veille.

En français littéraire ou soutenu, le subjonctif **imparfait** et le subjonctif **plus-que-parfait** sont employés, dans le cadre de la **concordance classique des temps** (▶ p. 669), en **subordonnée**.

- ⊕ Ils reconduisent dans ce cadre l'opposition aspectuelle présentée par les subjonctifs présent et passé. Lorsque le **verbe principal** est au **présent** ou au **futur**, on met, comme dans la concordance moderne, le **présent** quand le subjonctif exprime un fait qui est simultané ou postérieur par rapport au verbe principal ; on met le **passé** quand il s'agit d'un fait antérieur. Quand le **verbe principal est au passé ou au conditionnel**, on utilise donc le subjonctif **imparfait** ou **plus-que-parfait**.

REMARQUE

Après un **conditionnel présent** comme verbe principal, quand le verbe de la proposition doit être au **subjonctif**, il se met au **présent** ou à l'**imparfait**.

Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vînt. (Littré)

- Le **subjonctif imparfait** est d'aspect **inaccompli**, comme le subjonctif présent.

Je souhaitais / souhaiterais qu'il rangeât sa chambre. Le subjonctif imparfait en subordonnée présente le procès en cours mais limité (implicitement) dans sa durée, et comme **simultané** ou **postérieur** au procès principal exprimé ici par *je souhaitais / souhaiterais*.

Je tâchais tant bien que mal de les identifier sans qu'ils s'en aperçussent. (Céline)

Le hasard voulut que, ce dimanche-là, un petit poisson s'accrochât au bout de sa ligne.

(Simenon)

Il arriva même que, poussés par la faim, [...], Arcenel et Bossis taillaient quelques côtes à même un bœuf vivant, sur pied, le laissant ensuite se débrouiller seul. (Échenoz)

- Le **plus-que-parfait** est d'aspect **accompli**, comme le subjonctif passé :

Je souhaitais / souhaiterais qu'il eût rangé sa chambre avant mon retour.

Le subjonctif passé en subordonnée présente le procès comme achevé et limité (implicitement) dans sa durée et dans un avenir **antérieur** au procès exprimé par le verbe principal ou à un autre moment explicite (ici, *mon retour*).

Elle attendait que je fusse couché pour venir me border. (J. Green)

Mathias [...] la perdit de vue avant qu'elle ne fût arrivée en bas¹. (Robbe-Grillet)

REMARQUES

1. La langue littéraire emploie aussi le plus-que-parfait du subjonctif avec la valeur du conditionnel passé (▶ p. 370, Rem.).

Je fusse tombée s'il ne m'eût tenue. (Ch. Rochefort) Il apparaît aussi dans la proposition de condition introduite par *si*, là où la langue ordinaire mettrait l'indicatif plus-que-parfait.

Le souffle de Dino se fût si bien engouffré dans les voiles que notre globe eût rompu ses amarres pour visiter enfin le cosmos. (É. Chevillard)

Après un présent comme verbe principal, on peut trouver parfois le subjonctif imparfait (ou plus-que-parfait) pour exprimer un fait simplement possible ou soumis à une condition. L'imparfait est l'équivalent du **conditionnel** (parfois possible et parfois interdit).

En est-il un seul parmi vous qui consentît ? (Académie) [=... qui consentirait.]

1. *Avant que* est souvent suivi d'un temps marquant le passé par rapport au verbe principal (alors que logiquement il exprime un fait postérieur). Le locuteur réagit comme s'il considérait que le sens est : « ... au moment où elle n'était pas arrivée en bas ». Comparez avec le *ne* explétif (▶ p. 507).

On craint que la guerre, si elle éclatait, n'entraînât des maux incalculables. (Littré) [Le conditionnel **entraînerait** serait anormal après **craindre**.]

Pour un autre emploi du subjonctif imparfait au lieu du conditionnel présent, ► p. 370.
2. Après un **passé** comme verbe principal, quand le verbe de la proposition est au subjonctif, il se met au **présent** si la proposition exprime un fait présent ou futur par rapport au moment où l'on est, ou encore si elle exprime un fait vrai dans tous les temps.

Elle m'a rendu trop de services pour que je la renvoie en ce moment / demain.

Qui a jamais douté que deux et deux ne fassent quatre ?

3. Si l'on observe l'usage d'aujourd'hui de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif, beaucoup d'écrivains vivants restent fidèles aux deux temps, qui sont comme une marque de la langue littéraire. Pour autant, ils ne respectent pas systématiquement les règles de la concordance classique.

Il ne fallait pas que mes sœurs entendent. (J. Green)

Scynos devinait que cette foule applaudirait le verdict, quel qu'il soit. (D. Decoin)

Avant qu'elle ne se soit entièrement vidée, l'éclat en fut obscurci. (Robbe-Grillet)

Dans les écrits non littéraires, dans un rapport par exemple, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont rares, sauf peut-être certaines formes, comme l'imparfait d'*avoir* et d'*être* ou la troisième personne du singulier des autres verbes.

c Valeur sémantique

On dit traditionnellement que le subjonctif est le mode du **virtuel**, par opposition à l'indicatif qui serait le mode du **réel**, ou comme Gustave Guillaume, que c'est le mode du **possible**, par opposition à l'indicatif, mode du **probable** :

l *Il est possible qu'il vienne / il est probable qu'il viendra.*

Or, cette opposition n'est pas pleinement satisfaisante, dans la mesure où de nombreux emplois de l'un ou de l'autre mode infirment cette opposition trop schématique.

Je trouve dommage qu'il ait eu cette réaction. La réaction a bien eu lieu : elle est donc « réelle », actualisée.

Si tu pouvais te joindre à nous, je serais ravi. Irréel du présent : on est donc bien dans le domaine du virtuel alors que le mode utilisé est l'indicatif.

Le subjonctif signale une interprétation **subjective** du procès.

+ Plusieurs terminologies concurrentes se substituent donc à l'opposition schématique traditionnelle pour rendre compte de ces emplois :

(a) Pour Robert Martin, le subjonctif marque l'appartenance du procès aux « mondes possibles » qui réunissent plusieurs sous-ensembles : le **potentiel** (faits non avérés, mais qui pourraient l'être) et le **contrefactuel** (monde en contradiction avec ce qui est).

(b) Pour Olivier Soutet, en particulier, l'emploi du subjonctif correspond à une mise en suspens de la réalisation du procès exprimé par le verbe. Le subjonctif marque que le procès qu'il décrit est **hors du champ de l'actualisation**

• soit qu'il y ait **préactualisation** (ce qui revient à dire que le procès n'accède pas à l'existence effective, il n'est qu'anticipé) : ce sont les emplois exprimant la volonté, le souhait, l'éventualité ;

Il faut que nous soyons dans une crypte, dans quelque chose de souterrain et de désolé... (Zola) Volonté (faut)

Qu'à Marsac une enfant toujours naisse. Que la mort de Dufourneau soit moins définitive parce qu'Élise se souvint ou l'inventa ; et que celle d'Élise soit allégée par ces lignes. Que dans mes étés fictifs, leur hiver hésite. (Michon) Souhait

• soit qu'il y ait **désactualisation** (ce qui revient à dire que l'existence du procès est restreinte ou passe au second plan) : ce sont les emplois exprimant la résignation et la réserve, la concession ou un **jugement de valeur** (► p. 705-706) qui fait passer la vérité du procès au second plan par rapport à son **interprétation** ; emplois exprimant également une négation ou l'hypothèse. Il y a désactualisation dès que le filtre de la **subjectivité** du locuteur l'emporte sur la réalité du procès :

Il est à regretter que cet homme honorable ait cédé à un premier moment de désespoir (Balzac) Jugement affectif (*regretter*).

Quoiqu'ils fussent amis, l'éloignement que donnent les mêmes prétentions ne leur permit pas de s'expliquer ensemble (Mme de Lafayette) Concession (*quoique*) : le locuteur rejette la relation d'implication entre le fait de la régissante et celui de la subordonnée.

Souple, tiède, vivante, douce, jaune comme la paille, jaune comme la flamme des allumettes, elle entre par la fenêtre ouverte sans que je sache d'où elle vient, de quels sables, de quels champs de maïs ou de blé mûr. (Le Clézio) Négation (*sans que*).

Quel plan pour l'étude du subjonctif ?

Étudier les emplois du subjonctif implique que l'on indique avec précision dans quelle **catégorie de proposition** on le rencontre. On adoptera donc un plan à partir de la **nature** de la proposition dans laquelle il figure : on opposera emploi en proposition **indépendante** ou **principale** et emploi en proposition **subordonnée**. Pour chaque occurrence, il convient de prendre en compte trois paramètres :

- **Morphologique** : identifier la forme utilisée et justifier son emploi par rapport aux règles de la concordance.
- **Syntaxique** : classer les occurrences du subjonctif en fonction de la nature de la proposition dans laquelle on le rencontre.
- **Sémantique** : justifier le mode le plus précisément possible en prenant en compte la valeur sémantique impliquée par son emploi (► cf. c) ci-dessus).

5.3.2 Subjonctif en proposition indépendante

Dans ces emplois, le subjonctif a sa valeur **sémantique** fondamentale : son apparition signale que le procès est maintenu hors du champ de l'actualisation.

a En phrase injonctive

Il se trouve dans les phrases injonctives, lorsque l'**impératif n'est pas disponible**, c'est-à-dire à la troisième personne, pour exprimer un ordre, un souhait, une prière, une interdiction,...

Qu'il entre !

Que Dieu vous entende !

Qu'elles ne m'appellent plus !

Qu'ils entrent !

Qu'ils reposent en paix !

► REMARQUE

Le subjonctif en proposition indépendante est généralement introduit par *que*. Le morphème *que*, appelé **béquille du subjonctif**, s'est imposé, en français moderne, pour identifier le subjonctif en indépendante et de le distinguer de l'indicatif (*il entre vs qu'il entre*). Pour certains grammairiens, il s'agit de la conjonction *que*, reliquat d'un tour en « il faut qu'il entre ». Au plan sémantique, il marquerait le maintien du procès hors du champ de l'actualisation. On a cependant conservé un certain nombre de traces de l'usage ancien, où ce *que* manquait et où l'ordre des mots n'était pas toujours celui du français moderne. Certains de ces tours sont parfois lexicalisés, tendant à l'invariabilité du verbe :

Puissiez-vous réussir ! Puisse-t-elle réussir ! Dieu vous garde !

Advienne que pourra ! Plût au ciel que... Ainsi soit-il.

Vogue la galère ! etc.

La valeur verbale de certains subjonctifs sans *que* a pu disparaître ; ils sont devenus interjections (► p. 434 et 436) : *Soit !* ou locutions adverbiales : *Coûte que coûte ! Vaille que vaille !* (le premier verbe est sans béquille, le second verbe est précédé du pronom relatif de sens indéfini *que*)

b En phrase exclamative ou interrogative

Dans des phrases **exclamatives** ou **interrogatives oratoires**, le subjonctif s'emploie pour exprimer une **hypothèse** qu'on envisage avec réprobation. ① Il peut **commuter avec un infinitif** (► p. 376).

Moi, que je vende cette voiture ! jamais !

Moi des Tanches ? dit-il, moi Héron que je fasse / Une si pauvre chère ? (La Fontaine)

c En phrase assertive polémique

Le verbe *savoir* s'emploie au **subjonctif présent**, surtout à la première personne, pour exprimer une **affirmation atténuée** (langue littéraire), introduire ou appuyer une **affirmation prudemment polémique** (par litote). Soit dans une **proposition régissante** :

Je ne sache pas que ce travail ait paru. (F. Brunot) (= à ma connaissance, dans la mesure où je le sais)

Soit dans une phrase (ou sous-phrase) **incidente introduite par que** :

Il n'est pas venu, que je sache.

Mallarmé, que je sache, n'était pas mallarméen. (Cocteau)

- ⊕ La proposition, relativement lexicalisée (rares variations en personne : *qu'on sache, que tu saches, que nous sachions*), vient probablement d'une ancienne construction relative où le **que, pronom relatif indéfini neutre**, a pour antécédent la principale toute entière. On rencontre parfois : *à ce que je sache.*

d En proposition de sens hypothétique

Dans ces phrases ou propositions, le subjonctif permet d'exprimer une **éventualité** (irréel du présent ou du passé).

1. Dans un énoncé de type mathématique

Soient / soit deux points A et B... Tendance à l'invariabilité du tour plus ou moins lexicalisé qui signifie *supposons qu'il y ait / supposons l'existence de...*

2. À la place du conditionnel

Dans la langue littéraire, le subjonctif plus-que-parfait peut être employé au lieu du conditionnel passé pour exprimer un irréel du passé.

| *Il eût été plus normal qu'elle soit tombée sans [son gilet]. (Robbe-Grillet) (► p. 648)*

⊕ Cf. aussi le subjonctif en subordination implicite (ci-dessous).

5.3.3 Subjonctif en proposition subordonnée

On a simplement regroupé ici, pour la **visibilité du plan**, les principaux emplois du subjonctif étudiés dans la partie 4 sur la phrase complexe.

a En proposition relative

(► p. 627-629)

1. Relative substantive indéfinie : subjonctif obligatoire

2. Relative adjective : subjonctif facultatif

b En propositions conjonctive essentielle

Subjonctif obligatoire ou facultatif **selon le sémantisme du verbe** de la proposition régissante. (► p. 638)

1. Après les verbes (ou les noms ou les adjectifs ou les locutions) marquant la **nécessité** ou la **volonté**, la **possibilité**, le **doute** ou la **négation** ou exprimant un **sentiment**

2. Après les verbes (ou les noms ou les adjectifs) exprimant la **certitude**, la **vraisemblance**, une **opinion**, une **déclaration**, une **perception** en climat non actualisant

3. Quand la proposition sujet ou complément d'objet direct est en tête de la phrase

4. Après les expressions *non que, non pas que, ce n'est pas que*

c En système corrélatif

Dans certains cas : ► p. 657-659.

1. Système consécutif

2. Système final

d En proposition conjonctive non essentielle (ou circonstancielle)

1. En subordination explicite

- Marquant le **temps** et introduite par *avant que*, *en attendant que*, *jusqu'à ce que* : ▶ p. 650.
- Marquant le **but** : ▶ p. 652.
- Marquant la **concession** : ▶ p. 652 Rem.
- Marquant l'**hypothèse** et introduite par une locution conjonctive composée à l'aide de *que* : ▶ p. 651.
- Après *sans que*.

2. En subordination implicite

(▶ p. 597)

En coordination avec une phrase déclarative qui suit, le subjonctif — comme l'impératif (▶ p. 365), mais surtout à des personnes où l'impératif n'est pas disponible — s'emploie pour exprimer une **supposition** ou une **concession**.

- Le **subjonctif présent** remplace le **présent de l'indicatif** dans une sous-phrase de sens **hypothétique** équivalant à une proposition commençant par **si** :

Qu'elle se fasse attendre encore un quart d'heure, et je m'en vais (Musset)

(= si elle se fait attendre encore un quart d'heure, je m'en vais...)

Que je vive, et je ferai d'autres ouvrages sur mon travail et mes combats. (Duhamel)

► REMARQUE

On rencontre aussi le tour sans *que* avec le verbe *venir* :

Vienne la nuit sonne l'heure Les jours s'en vont je demeure (Apollinaire)

Vienne une invasion, le peuple est écrasé (Balzac)

- Le **subjonctif imparfait** remplace le **conditionnel présent**, dans une sous-phrase de sens **concessif** et **hypothétique** équivalant à une proposition commençant par **même si** :

Je n'accepterais pas, fût-ce pour un empire (Robert méthodique)

Fût-elle pour une bonne part dictée par la paresse de se déplacer jusqu'à la villa [...],

cette requête, me sembla-t-il, n'était pas sans receler quelque connotation particulière

(É. Laurent)

- En dehors des formules *fût-ce*, *ne fût-ce que*, cette construction est très littéraire.

5.4 Infinitif

5.4.1 Définition

a La forme nominale du verbe

L'**infinitif** est un mode **non personnel et non temporel** : il ne porte ni l'indication de nombre, ni celle de personne et n'est pas apte à situer le procès dans le temps car il ne dispose que d'**une forme simple** et d'**une composée** (ainsi qu'**une surcomposée**). Il s'emploie parfois comme **prédicat** (▶ p. 375), mais le plus souvent il remplit les mêmes fonctions que le **nom** (▶ p. 376).

- L'infinitif est ambivalent du point de vue des catégories grammaticales desquelles il ressortit, tout comme le participe qui, comme son nom l'indique, « participe » de la syntaxe du verbe et de celle de l'adjectif, ou que le gérondif qui participe de celle du verbe et de celle de l'adverbe. L'infinitif participe en effet de la syntaxe du verbe et de celle du nom (on l'appelle parfois **forme nominale du verbe**), dont, selon les emplois, il est plus ou moins proche. Pour autant, à l'exception **des infinitifs substantivés**, que nous ne considérons pas ici (*Un parler étrange.* ▶ p. 114), l'infinitif reste **toujours un verbe** : il régit des **compléments verbaux** et est, comme tout verbe, apte à supporter la **négation**.

Quel plan pour l'étude de l'infinitif ?

L'étude de ce mode doit distinguer les **emplois verbaux** (I) des **emplois nominaux** (II) de l'infinitif selon les critères sémantiques et syntaxiques qui seront présentés plus bas. Mais elle doit aussi se pencher, en dernière partie, sur le cas-limite de l'infinitif substantivé (III).

► REMARQUE

On notera que l'infinitif est souvent précédé par le **morphème de** qui n'est pas la préposition (cf. le morphème « to » devant l'infinitif en anglais : « to do ») (▶ p. 450-450) : il peut précéder l'infinitif de narration (▶ p. 375), l'infinitif sujet ou la séquence de l'impersonnel, l'infinitif objet direct (▶ p. 373 et 374). On parle de *de* « indice » ou « article » ou « marqueur » ou « complémentateur » de l'infinitif.

Il est honteux de mentir.

L'important, c'est d'aimer.

Certains verbes transitifs directs exigent *à* ou *de* devant l'infinitif complément. ① La pronominalisation de cet infinitif en *le* (plutôt qu'en *en* ou *y*) atteste que leur construction est directe :

Il achève de dîner / son repas.

J'apprends à nager / la nage.

b Aspect

- La forme simple, comme toutes les formes simples, marque l'aspect **inaccompli** – ou **tensif** ▶ p. 306 – du procès : *ranger, partir, se souvenir*.
- La forme composée, comme toutes les formes composées, marque l'aspect **accompli** – ou **extensif** ▶ p. 306 – du procès : *avoir rangé, être parti, s'être souvenu*.

c Temps

Inapte à situer le procès dans la chronologie, et donc à l'actualiser, l'infinitif **situe le procès relativement à un autre**.

L'aspect inaccompli lui permet de marquer la **simultanéité** ou la **postériorité** par rapport à un autre procès.

Ah, prendre du repos ! La forme simple présente un procès présent ou futur par rapport au moment de la parole.

Elle doit / devait prendre du repos. La forme simple présente un procès présent ou futur par rapport à *doit / devait*.

L'aspect accompli lui permet de marquer l'**antériorité** par rapport à un autre procès.

Il croit avoir obtenu un bon résultat. La forme composée est utilisée pour présenter un procès antérieur à *croit*.

Après avoir hésité, elle a choisi une voiture bleue. La forme composée est utilisée pour présenter un procès antérieur à *a choisi*.

- + Le passé **surcomposé** exprime un fait **accompli** (valeur aspectuelle) ou **antérieur** (valeur temporelle) par rapport à la **forme composée** de l'infinitif. Il insiste sur l'idée d'**accomplissement**.

| *Le plombier est parti sans avoir eu fini son travail.*

d Voix

À la **forme simple** de l'infinitif passivable (le verbe doit être transitif) à la voix active, s'oppose la **forme composée** (construite avec l'auxiliaire être) : *être rangé*.

- + Cependant, la particularité du mode infinitif (comme du participe adjectivé) est d'être **relativement indifférent à la voix**. Ainsi parfois, un verbe à la **forme simple** a-t-il un **sens passif** :

Un repas prêt à emporter, prêt à manger (= à être emporté, à être mangé).

J'apporte la table à repasser (= qui sert à repasser : sens actif).

Mais : *J'apporte le linge à repasser* (= qui doit être repassé : sens passif).

De même le sens passif peut-il remonter vers le **semi-auxiliaire** dans les périphrases verbales :

Le poulet n'était pas fini de préparer / cuire / manger (= n'avait pas fini d'être préparé / cuit / mangé).

Enfin, dans les « propositions infinitives » (► p. 452), le **complément d'agent** peut être construit avec un **verbe de sens passif** mais de **forme active**.

J'ai vu la cuisinière préparer le poulet. Forme active, sens actif.

J'ai vu préparer le poulet par la cuisinière / à la cuisinière. Forme active, sens passif.

ⓘ On peut toujours remplacer par l'infinitif passif (= être préparé)

Lorsque l'infinitif a un sens passif, l'agent ne peut suivre l'infinitif sans être précédé d'une des prépositions *à* ou *par*.

J'ai vu planter des choux par ce jardinier (parfois : *à ce jardinier*).

5.4.2 Infinitif en emploi prédicatif

Il est alors **pivot de phrase** ou de **proposition**.

a En phrase ou sous-phrase indépendante

1. L'infinitif de narration, en phrase déclarative

Dans ce tour littéraire, la phrase est généralement coordonnée par *et*, et l'infinitif est précédé de l'**indice de l'infinitif de** ► p. 375.

- + ⓘ Il peut commuter avec l'**indicatif** :

| *Et Jalibert de répliquer par un vulgaire : « Sans blague ? »* (Simenon) (= répliqua)

2. L'infinitif d'ordre, en phrase injonctive

L'injonction par l'infinitif est non personnelle non temporelle : elle ne vise **aucun destinataire spécifique** et l'accomplissement du procès est valable **de tout temps**. Cet infinitif apparaît donc dans les **énoncés génériques** (recettes, modes d'emploi, guides, prescriptions officielles, etc.) :

- + Il peut commuter avec un impératif.

| *Bien faire et laisser dire.* (Faites / laissez)

| *Ne pas se pencher au dehors.* (Ne vous penchez pas...)

| *Faire cuire à feu doux.* (Faites cuire...)

3. L'infinitif en phrase interrogative ou exclamative

Le procès présenté par l'infinitif n'est pas actualisé, l'infinitif apparaît donc dans les énoncés où ce **procès demeure appréhendé virtuellement**.

- Infinitif **délibératif**, de sens **modal**

| *Que dire ? que faire ?* (C Claudel) (= Que puis-je / peut-on faire ? que puis-je / peut-on dire ?)

- Infinitif **exclamatif**, de sens **affectif**

Diverses nuances **affectives** (indignation, surprise, souhait, regret, etc.) peuvent être exprimées :

| *Ah ! Partir en vacances !*

| *Moi ? Travailler ! ?*

| *Mettre mon chien à la porte de l'église ! [...] Un chien qui est un modèle de tenue ! Un chien qui se lève et s'assied en même temps que tous vos fidèles !* (Colette)

b En proposition subordonnée

L'infinitif constitue le **centre d'une proposition dépendante** régie par une autre proposition.

1. Dans l'interrogation indirecte ▶ p. 667

l Elle ne savait que faire.

2. Dans la relative, où il implique l'idée de *devoir* ou de *pouvoir*. ▶ p. 629

l Je cherche un endroit où me reposer. (= où je puisse me reposer)

3. Dans la proposition dite infinitive ▶ p. 452.

• Après des verbes concernant des **perceptions** des sens (*écouter, entendre, regarder, voir, sentir...*).

l J'entends les oiseaux chanter.

• Après le **présentatif** *voici*, surtout avec l'infinitif *venir* (tour littéraire).

l Voici venir le printemps.

• Parfois, dans la langue écrite, après les verbes *dire, croire, savoir...*, mais surtout quand le sujet est le pronom relatif *que*.

Je ramenai la conversation sur des sujets **que** je savais l'intéresser. (B. Constant)
Avec un autre sujet : Tant il jugeait cette récréation lui **devoir** être profitable. (Flaubert)

▶ REMARQUES

1. Le syntagme nominal sujet d'une proposition infinitive peut suivre ou précéder l'infinitif après un verbe de perception : *J'entends les oiseaux chanter* ou *J'entends chanter les oiseaux*.
2. Lorsque le sujet d'une proposition infinitive est un pronom personnel ou un pronom relatif, ces pronoms se mettent à la forme **complément** (*me, te, se, le, la, les ; que*).

Je le vois faire. L'enfant qu'on voit dormir.

c En périphrase verbale

▶ p. 326

5.4.3 Infinitif en emploi nominal

L'infinitif relève de la **classe du nom** parce qu'il peut être décatégorisé en substantif, qu'il n'est **pas fléchi** (ne marquant pas la personne), qu'il est relativement **indifférent à la voix verbale**, et, enfin, parce qu'il peut assumer les **fonctions du substantif**. Il ne bénéficie pas dans ce cas d'un agent propre.

- ⊕ Pour la grammaire générativiste, cependant, tout infinitif, sauf à être pleinement substantivé, est prédicatif, dans la mesure où il implique un rapport prédicatif avec un support agentif exprimé ou latent appelé « contrôleur ».

a Sujet

Réussir n'est pas facile.

D'être réputé habile, ambitieux [...], n'était pas pour l'offenser. (Bernanos)

Partir, c'est mourir un peu. (Haraucourt) Ici, on a un redoublement du poste syntaxique sujet occupé par le pronom démonstratif *c'* dans le cadre du réarrangement communicatif qu'est la dislocation (▶ p. 534).

b Attribut du sujet

l *Mourir n'est pas mourir, mes amis, c'est changer.* (Lamartine)

c Complément essentiel du verbe

• Complément d'objet direct :

l Elle veut partir. — Elle craint de parler.

• Complément d'objet indirect :

l Elle renonce à parler.

Il va courir au parc marque-t-il le futur proche ou le mouvement ? Le cas de l'infinitif de « **progrédience** »

Le plus souvent, l'infinitif après *aller* forme une **périphrase verbale aspecto-temporelle** (▶ p. 316) dans les cas où le semi-auxiliaire indique l'imminence du procès. **T** Cet infinitif n'est pas pronominalisable.

*Il va vous recevoir dans un instant. (*Il le va vous dans un instant)*

Or, il existe des constructions avec le verbe *aller* ou d'autres verbes de mouvement (*venir, courir, mener, ...*), qui construisent un autre effet de sens :

Je vais / cours / file / pars... chercher les enfants à l'école.

Ils ne s'apparentent ni pleinement à un emploi périphrastique de l'infinitif ni pleinement à un emploi nominal. En effet, ils ne construisent pas une périphrase verbale aspecto-temporelle marquant l'idée d'un futur proche (quand je dis : *je vais chercher les enfants à l'école, c'est maintenant*). Même si est véhiculée l'idée d'un comportement situé dans une perspective future, qui suppose un léger évidement sémantique du verbe recteur, celui-ci **garde son plein sémantisme de mouvement**. L'infinitif qui suit de tels verbes n'est pas non plus pronominalisable en *le*, comme un complément essentiel COD. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit de verbes qui se construisent avec des **compléments adverbiaux de sens locatif**. Mais la pronominalisation en *y* ou *en* qui est possible avec des syntagmes fonctionnant comme des adverbes (*Je vais à l'école => J'y vais*) n'est pas non plus toujours possible quand c'est un infinitif qui suit :

Je vais chercher les enfants (à l'école) => J'y vais.

*Mais : je viens chercher les enfants => *J'en viens, *J'y viens. (alors que : je viens de l'école, je viens de chercher les enfants. => j'en viens).*

Si la pronominalisation en *y* est possible pour les verbes marquant un mouvement d'éloignement (*aller, courir*), elle ne l'est pas pour les verbes marquant un mouvement de rapprochement (*venir*). On notera en outre que si l'on conçoit aisément de dire : *Vas-y vite, les chercher ! Cours-y vite, les chercher !*, les tours **Viens-y vite, les chercher !* et **Mène les y vite, paître !* vont beaucoup moins de soi pour un locuteur contemporain.

1. « Il s'agit de verbes de *déplacement directionnel* (ou *orienté*), des verbes dont le sens suppose le déplacement du sujet grammatical d'un point a à un point b et dont l'entrée lexicale demande un syntagme prépositionnel de destination (point b). Ces vingt verbes ont été retenus pour des raisons de fréquence et de fréquence d'usage : *aller, s'en aller, avoir été, venir, revenir, retourner, courir, accourir, entrer, rentrer, sortir, ressortir, partir, repartir, monter, remonter, descendre, redescendre, passer, rester*. Ainsi, pour les verbes de déplacement facultativement directionnels *courir* et *passer*, seule la lecture impliquant une destination sera compatible avec la position V_o, comme illustré par les exemples suivants », (Bélanger et Léger, 1999).

Les grammairiens Damourette et Pichon appellent cet infinitif **infinitif de progrédience**. L'infinitif complément de progrédience représente l'expression d'un fait qui **prolonge et justifie le mouvement** exprimé par le verbe recteur conjugué (selon Damourette et Pichon, l'infinitif marque « la prolongation en même temps que la justification » du verbe de mouvement, mais ne se présente pas comme son but ou son aboutissement), lequel est un verbe de mouvement, plus précisément un de ceux qui donnent du mouvement la représentation la plus abstraite, à savoir *aller* et *venir*.

① Le complément de progrédience est à distinguer de constructions qui lui sont proches :

- en particulier de l'infinitif COD car il commute, non avec le pronom *le*, comme tous les COD, mais, le cas échéant, avec le pronom adverbial *y*, tout en étant construit directement ; il faut aussi noter que ceci est surtout visible avec *aller*, plus difficilement sensible avec les autres verbes, voire impossible (*venir*, etc.).
- de la **périphrase aspecto-temporelle** *aller* + infinitif, dont l'infinitif, on l'a dit, n'est pas pronominalisable et qui marque explicitement ou non le futur proche ; ainsi :

Je vais courir au parc demain. => **Je le vais demain.* (c'est une périphrase temporelle : l'infinitif n'est pas pronominalisable)

Je souhaite courir au parc demain. => *Je le souhaite* (c'est un COD : l'infinitif est pronominalisable en *le*)

Je vais / je cours chercher les enfants à l'école => *j'y vais / j'y cours* (c'est un infinitif complément de progrédience : il est pronominalisable en *y*)

- et du **complément non essentiel** ou circonstanciel de but, lequel est introduit par une préposition (*pour*, *afin de*), est détachable et déplaçable, et accepte la négation :

Je cours pour ma santé / afin d'améliorer mon souffle. => *Afin d'améliorer mon souffle, pour ma santé, je cours.* => *Je cours.*

Mais : **Afin de chercher les enfants à l'école, je cours / je vais.* **Je cours / vais ne pas chercher les enfants à l'école.*

d Séquence d'un tour impersonnel

Il faut réfléchir.

Il importe de réfléchir. Ici, l'infinitif s'analyse aussi comme le sujet détaché à droite dans le cadre du réarrangement communicatif qu'est la dislocation (► p. 534).

e Complément du nom ou de l'adjectif.

① *La peur de vivre. Elle est prête à partir.*

f Complément non essentiel

Ce sont tous les infinitifs qui **suivent les prépositions** (*sans*, *avant*, *après*, *pour*, *afin de*, *de peur de*, etc.) servant à construire les locutions conjonctives correspondantes (*sans que*, *avant que*, *après que*, *pour que*, *afin que*, *de peur que*, etc.) introduisant des subordinées non essentielles ① avec lesquelles ils sont commutables :

Je cours pour / afin de rester en bonne santé. (= *pour que / afin que je reste*)

Tu ne pourras [...] tourner la tête sans me voir immobile et sombre (Hugo) (= *sans que tu ne me voies*)

Y a-t-il une proposition infinitive dans *Je pense venir ce soir* et dans *Je cours pour rester en forme* ?

De telles constructions infinitives reposent la question de la proposition infinitive (► p. 452). En effet, l'infinitif s'impose à la place du mode indicatif ou subjonctif parce qu'il y a **coréférence** ► p. 684 de l'agent (ou sujet logique) non exprimé de l'infinitif et du sujet de la principale.

Je pense venir ce soir. => *Je pense que je viendrai ce soir.* Infinitif complément essentiel COD du verbe penser. Commutation possible avec une subordinée conjonctive non essentielle.

Je cours pour rester en forme. **Je cours pour que je reste en forme.* Mais : *Je cours pour que mon cœur reste en forme.* Commutation avec une subordinée conjonctive non essentielle impossible si les sujets sont coréférents.

On peut noter les différences avec la prédication seconde qu'est la « proposition infinitive » traditionnelle :

a) dans le cas de l'infinitif COD, la seule différence est la non expression du sujet logique de l'infinitif qui est un critère de reconnaissance de la « proposition infinitive » ; ① l'infinitif demeure malaisément pronominalisable : *Tu penses venir ce soir ? Je pense venir, oui.* Plutôt que : *Je le pense.*

b) dans le cas de l'infinitif complément non essentiel (ou circonstanciel), l'ensemble du groupe infinitif introduit par une préposition est une prédication secondaire (et non seconde) ► p. 449, à ce titre ① effaçable et déplaçable, et a un statut adverbial et circonstanciel (et non pas nominal) qui l'éloigne de la « proposition infinitive » définie par la grammaire traditionnelle ou guillaumienne, que cette dernière glose par une conjonctive essentielle et non une circonstancielle. Nombre de grammairiens considèrent donc avec intérêt le lien que l'on peut faire entre ces propositions conjonctives essentielles ou circonstancielles et leurs constructions infinitives équivalentes, puisqu'un infinitif, fût-il nominal, possède toujours un sujet logique propre (ou « argument initial » ou « contrôleur »), même quand il n'est pas exprimé. Pour eux, ces constructions infinitives sont des « propositions infinitives » en un sens élargi, de type **complétif** ou **circonstanciel**.

5.5 Participe et gérondif

5.5.1 Formes adjectivale et adverbiale du verbe

Participe et gérondif (voir ► p. 303) ont en commun avec l'infinitif d'être des modes **non personnels et non temporels** : ils ne portent ni l'indication de nombre, ni celle de personne et ne sont pas aptes à situer le procès dans le temps car ils ne disposent que d'une forme simple et d'une composée (ainsi qu'une surcomposée).

[...] elle fut prise d'un brusque accès de frénésie désordonnée, ce curieux mélange de panique et de bonne volonté qui la caractérise quand elle cherche quelque chose, se mettant à fouiller désespérément son sac à main et à le retourner en tous sens, sortant des cartes de crédit, des lettres, des factures, son téléphone, faisant tomber ses lunettes de soleil par terre, se soulevant sur place sur son siège en se tortillant pour fouiller les poches arrière de sa jupe, de son manteau (J.P. Toussaint) Deux participes passés (*prise*, *désordonnée*), quatre participes présents (*se mettant*, *sortant*, *faisant*, *se soulevant*) et un gérondif (*en se tortillant*).

- ⊕ En tant que formes verbales, et contrairement à l'adjectif, le participe et le gérondif sont susceptibles 1) d'avoir des **compléments** d'objet et d'autres compléments spécifiques au verbe ; — 2) d'être **mis au passif** pour les verbes transitifs ; — 3) d'exprimer certaines **nuances temporelles** d'antériorité ou de simultanéité.

Ils « participent » de deux réalités grammaticales.

a Le participe forme adjectivale

Les **participes** (*rangeant*, (*étant*) *rangé*) participent à la fois du **verbe** (ils régissent des compléments verbaux et peuvent être centres de proposition ou de phrase) et de l'**adjectif** (ils en ont alors les fonctions).

b Le gérondif forme adverbiale du verbe

Le **gérondif**, qui a la même forme que le participe présent (et qui est aussi invariable), est généralement construit avec le morphème *en* (*en rangeant*). Il participe à la fois du **verbe** et de l'**adverbe** ; il est susceptible d'occuper les fonctions de ce dernier, ▶ p. 387.

- ⊕ Sur la discussion : le gérondif comme mode à part entière ? ▶ p. 304.

ⓘ On identifie le gérondif à trois critères :

- **morphologique** : invariabilité, présence du morphème *en* (issu de la préposition *in* latine) devant le gérondif ;
- **syntactique** : possibilité de régir des compléments ; fonction adverbiale ;
- **sémantique** : valeur circonstancielle et coréférence obligatoire de l'agent du gérondif avec le sujet du verbe conjugué de la phrase, en français moderne. Cependant quelques proverbes, issus d'un état de langue ancien, n'obéissent pas à cette règle : *La fortune vient en dormant* (= quand on dort) *L'appétit vient en mangeant* (= quand on mange).

Comment étudier et distinguer les formes en -ant ?

L'intitulé « formes en -ant » fait de la désinence *-ant* le facteur de cohésion de la classe, mais il regroupe trois réalités syntaxiques qu'il convient de distinguer :

1. Le **participe présent**, 2. Le **gérondif** ainsi que 3. Les formes en -ant issues de **conversions** (qui incluent l'**adjectif verbal** mais aussi des **noms**, des **prépositions**, des **adverbes**, etc.). En effet, parce qu'il a les fonctions de l'adjectif, le participe présent (mais ceci vaut aussi pour le participe passé) devient facilement un adjectif pur et simple (qu'on appelle adjectif verbal) : *Un garçon épatant*, puis un nom (▶ p. 114) : *Un mourant*, *un passant*. Ces formes, non verbales, ne sont pas étudiées ci-dessous mais doivent être prises en compte dans une telle question.

ⓘ La distinction entre ces trois réalités doit être opérée, pour le français moderne, à l'aide des critères morphologiques (variabilité ou non), syntaxiques (complémentation ou non), graphiques (dans certains cas) et sémantiques (expression d'un processus, d'une propriété ou d'une circonstance).

Pour un texte antérieur à la Révolution, encadré ▶ p. 386.

5.5.2 Aspect et temps

Ces formes **non temporelles** sont inaptes à situer précisément le procès dans la chronologie mais par leur valeur **aspectuelle** peuvent le **situer relativement** à un autre.

a Valeur aspectuelle

1. Les formes simple du participe et du gérondif

Les formes simples du participe (*rangeant*) et du gérondif (*en rangeant*), comme toutes les formes simples du système verbal, envisagent le procès dans son déroulement – elles marquent l'aspect **inaccompli** ou **tensif** (▶ p. 306) –, et, comme l'imparfait et le présent de l'indicatif, elles envisagent le procès de l'intérieur – elles sont **sécantes** ou **non incidentes** (▶ p. 307).

Et lui, *en partant*, finissait par cracher près de la porte, toujours au même endroit, toujours *titubant*, à deux doigts de s'écrouler et ne s'écroulant jamais (L. Mauvignier) *En partant*, *titubant* et *s'écroulant* présentent des procès en comme en cours dans le passé sans limitation précise de leur durée.

2. Les formes composées du participe et du gérondif

Les formes composées du participe et du gérondif envisagent le procès au-delà de sa borne finale, comme achevé, réalisé – elles sont **accomplies** ou **extensives** (▶ p. 306) –, et de l'intérieur, du fait de son auxiliaire (exprimé ou non) au participe ou au gérondif présent – elles sont **sécantes** ou **non incidentes** (▶ p. 307).

- ⊕ La forme composée du **gérondif** (*en ayant rangé*) est peu courante.

Yalda, *ayant brisé le sien par mégarde*, me demanda si je verrais quelque objection à ce que nous partageassions mon verre. (É. Laurent) Le procès est perçu dans l'au-delà de son achèvement : il renseigne sur l'état nouveau résultant de cet achèvement.

b Valeur temporelle

Le participe et le gérondif ne peuvent situer le procès que dans la **chronologie relative** : par rapport à un autre verbe.

1. Les formes simples du participe et du gérondif

Elles marquent en général la **simultanéité** par rapport au verbe conjugué de la proposition dont elles dépendent.

[...] et *en attendant* nous restions à grelotter *tremblant* de tous nos membres (Simon) *En attendant* et *tremblant* marquent la simultanéité par rapport à *restions*.

- ⊕ 1. Cependant parfois, le repérage se fait par rapport à un **moment antérieur** ou **postérieur**.

Tu le vois dans quelques mois nous *racontant* ses aventures ? Par le sens du verbe *voir* qui suggère une projection dans un avenir imaginé et celui du complément de temps *dans quelques mois*, *racontant* marque la postériorité par rapport à *tu le vois*.

Je me souviens de lui faisant le clown à chaque repas. Par le sens du verbe *se souvenir* qui suggère une rétrospection dans le passé, *faisant* marque l'antériorité par rapport à *je me souviens*.

2. Les formes composées du participe et du gérondif

Par leur aspect accompli, elles marquent l'**antériorité** par rapport au verbe conjugué de la proposition dont elles dépendent.

Ayant obtenu un congé, je suis parti pour la Suisse.

En ayant terminé pour six heures, vous aurez une heure de repos.

Or la seule suite dans les idées de Gluck ayant toujours été les ponts, ce fut le projet d'aller les voir qui l'avait mis en route. (Échenoz)

c Valeur diathétique

Elles ont un sens **actif**.

(*en*) **rangeant** sa chambre (= qui range / pendant qu'il range sa chambre)

(*en*) **ayant rangé** sa chambre (= qui a rangé / pendant qu'il sa chambre)

- ⊕ En revanche, l'**adjectif verbal** issu du participe, perdant avec ses prérogatives verbales, sa sensibilité à la voix, peut prendre différentes **valeurs diathétiques** : active (*un pont tournant* = qui tourne), passive (*un stationnement payant* = qui doit être payé), factitive (*une route glissante* = qui fait glisser) ou pronominale (*un regard défiant* = qui se défie).

De même, certaines **formes de participe passé** devenues adjectifs peuvent prendre un sens actif :

Un homme dissimulé (= qui dissimule), *un homme réfléchi* (= qui réfléchit)

De même, certains participes sont susceptibles de constructions qui ne correspondent pas à leur transitivité originelle :

un journal parlé / télévisé. Mais : **parler* / **téléviser un journal*.

d La forme surcomposée

Le **participe surcomposé** (*ayant eu rangé*) exprime un fait **accompli** (valeur aspectuelle) ou **antérieur** (valeur temporelle) par rapport à la **forme composée** du participe passé. Il insiste sur l'idée d'**accomplissement**.

| *Ayant eu fini à temps, elle a pu avoir son train ordinaire.*

- ⊕ Le gérondif surcomposé (*en ayant eu rangé*) est d'emploi rare.

5.5.3 Emplois verbaux du participe

Le participe passé et le participe présent sont pleinement verbes quand ils sont **prédicatifs**, **centres de phrase** ou de **proposition**.

a Le participe passé fait partie d'une forme verbale composée

Il fait partie d'une **forme verbale**, soit dans les **temps composés** ou **surcomposés**, soit dans le **passif**. Voir ▶ p. 311 et p. 517 et suiv.

| *J'ai compris. Elles sont parties. Quand j'ai eu fini mon travail. Le coupable sera puni.*

b Le participe passé et le participe présent construisent une proposition participiale

▶ p. 453.

La patience aidant, vous réussirez. La *patience aidant* est une proposition participiale, complément non essentiel de phrase.

Le chat parti, les souris dansent. Idem pour *Le chat parti*.

► REMARQUE

Dans ces emplois, le **participe présent**, comme tel, est **invariable**, tandis que le **participe passé** peut s'accorder (▶ p. 572). Mais : *Toutes affaires cessantes*.

c Le gérondif construit une périphrase verbale

Précédé de *en* en français moderne (qui peut ne pas apparaître dans les tours anciens), il construit une périphrase verbale (▶ p. 326) avec *aller*. Ce tour sert à souligner la **continuité**, la **progression de l'action** :

| *L'inquiétude va croissant.* (Académie) — *Un mal qui va en augmentant.* (Académie)

5.5.4 Emplois adjectivaux du participe

Les participes peuvent avoir les **fonctions de l'adjectif**.

a Fonctions adjectivales du participe présent

Il peut être **épithète**, **apposé** ou **attribut** (du COD). ▶ p. 222 et suiv.

- ⊕ En tant que forme verbale, le participe comme le gérondif peut inscrire le procès dans la **chronologie relative**, en le rattachant au temps et aux circonstanciers du verbe conjugué dans la dépendance duquel il est inscrit.

Le **participe présent** est apte à conférer à son support nominal une **propriété non durable**, **liée aux circonstances**. Cette propriété est « extrinsèque et particularisée » (Bonnard), c'est-à-dire provisoire et circonstancielle. Au contraire, l'**adjectif verbal**, qui est totalement passé dans la catégorie de l'adjectif, confère au nom qu'il caractérise une **propriété** « intrinsèque et générale » (id.) et c'est-à-dire, **durable et constitutive**.

La nuit tombant tôt désormais, on allume dès cinq heures (circonstanciel) vs *Il a les épaules tombantes* (durable).

Je le revois charmant chacun à chacune de ses visites (circonstanciel). vs *Un homme charmant* (durable).

1. Épithète du nom

Un argument entraînant la conviction a été avancé. Le groupe participe présent avec son complément est épithète de *argument*.

Elle a des enfants adorant comme elle les animaux. Le groupe participe présent avec ses compléments est épithète de *des enfants*.

2. Apposition au groupe nominal ou au pronom

Lorsque le participe est **séparé** du nom ou du pronom auquel il se rapporte par la virgule, il est **apposé**.

*Ils ont compté tous les os, **pouvant**, semblait-il entendre mon squelette entier s'entrechoquer, **guettant** la montée de l'aube froide* (Simon) Les deux groupes participe (avec leurs compléments) sont apposés à *ils*.

- ⊕ Il peut alors développer une **valeur sémantique circonstancielle**, avec le procès principal : notamment causale (*Adorant les épinards, il en mange chaque jour*).

3. Attribut de l'objet

Le participe peut être **attribut de l'objet** :

*J'ai trouvé Élise **lisant** une lettre.*
*Je l'ai trouvée **lisant** une lettre.*
*Je l'imaginai **se reposant** dans le jardin.* Les participes présent sont respectivement attributs du nom *Élise* et pronom objet *l'*.

- ⊕ Plus rarement, il peut être **attribut indirect de l'objet**, notamment avec les verbes *considérer* (ou *regarder*) comme :

*L'Ambassadeur avait été habitué [...] à **considérer** les dîners en ville comme **faisant** partie de ses fonctions* (Proust) *Faisant* avec sa complémentation est attribut indirect de *les dîners en ville*.

Mais il n'est jamais attribut direct du sujet (**Il est rangeant sa chambre*).

b Le participe passé

Il peut être **épithète, apposé** ou **attribut** (du sujet ou du COD) ▶ p. 223 et suiv.

- ⊕ Selon ses emplois et le sens du verbe, il peut marquer au plan sémantique un **processus** ou un **résultat** (pour les verbes perfectifs).

*Les carottes sont **épluchées** par Pierre.* Sens verbal processuel : l'épluchage est en cours.

*Les carottes sont **épluchées**. Tu peux les faire cuire.* Sens adjectival résultat : l'épluchage est terminé.

1. Épithète du nom

*Une preuve **écrite**, seconde après seconde, de tous les faits et gestes **accomplis** (et subis) par un mortel du temps de son passage sur le terre.* (S. Germain). *Écrite* est épithète de *preuve*. *Accomplis* (et *subis*) est épithète de *faits et gestes*.

► REMARQUE

Le participe *dit* soudé à l'article défini rappelle des êtres ou des choses dont on a parlé. Cet emploi appartient surtout à l'usage administratif et juridique : *Ledit* plaignant. *Ladite* maison. — Avec amalgame de l'article à la préposition : *Audit* lieu. *Les habitants desdites* villes.

2. Apposition au groupe nominal ou au pronom

Accoudé à un coin des remparts de la forteresse où s'accrochait sur le vide quelque touffe de fleurs sèches, je cernais d'un seul coup d'œil son étendue menacée (Gracq) Le groupe participe passé avec son complément est apposé au pronom *je*.

3. Attribut du sujet ou de l'objet

*Elle m'a paru **émue**.* *Émue* est attribut du sujet *elle*.

*Le lièvre semblait **aveuglé** par la lumière.* Le groupe participe passé avec son complément est attribut du sujet *le lièvre*.

*Je l'ai trouvée **émue**.* *Émue* est attribut de l'objet *l'*

- ⊕ Lorsqu'un **participe passé** est employé comme **adjectif** dans une construction à attribut du sujet avec le verbe *être*, il peut parfois être confondu avec une **construction passive** sans complément d'agent.

*Il est **éloigné** de nous.*

- ⊕ S'il est **attribut du sujet**, on peut le faire **varier en degré**, remplacer *être* par un **autre verbe d'état** ou encore le remplacer par un adjectif qualificatif

*Il est très **éloigné** de nous. Il paraît **éloigné** nous. Il est **lointain** / **distant** avec nous.*

=> Adjectif.

Mais on ne peut dire : **Il est très **éloigné** de nous par sa compagne.* => ? *Il paraît **éloigné** de nous par sa compagne.* **Il est **distant** avec nous par sa compagne.*

=> Participe.

Comment distinguer le participe présent de l'adjectif verbal ?

1. Ⓛ En français moderne, le participe présent, forme verbale, diffère de l'adjectif correspondant (ainsi que du nom éventuel).

a) Par le fait qu'il est **invariable** (critère morphologique)

*Les coteaux **environnant** la ville. Une histoire **émouvant** tout l'auditoire.*

Participe.

Mais : *Les coteaux **environnants**. Une histoire **émouvante**.* Adjectif.

b) Par l'orthographe dans certains cas (critère orthographique)

ADJECTIF	PART. PRÉS.	ADJECTIF	PART. PRÉS.
1° -ent	-ant	2° -cant -quant (▶ p. 67)	
adhérent	adhérant	communicant	communiquant
affluent	affluant	convaincant	convainquant
coïncident	coïncidant	provocant	provoquant
confluent	confluant	suffocant	suffoquant
convergent	convergeant	vacant	vaquant
déférent	déférant		
détergent	détergeant		
différent	différant		
divergent	divergeant		
émergent	émergeant	3° -gant -quant (▶ p. 68)	
équivalent	équivalant		
excellent	excellant	délégant	déléquant
expédient	expédiant	extravagant	extravaguant
influent	influant	intrigant	intriguant
négligent	négligeant	fatigant	fatiguant
précédent	précédant	navigant	naviguant
somnolent	somnolant	zigzagant	zigzaguant
violent	violant		

c) Par le fait que d'une façon générale le **participe présent** exprime un **processus**, une **action qui progresse**, nettement délimitée dans la durée, simplement passagère ; tandis que l'**adjectif verbal** exprime un **état**, sans délimitation de la durée, et indique, en général, une **qualité plus ou moins permanente**, une propriété (critère **sémantique**).

d) Par des critères **syntactiques** : le participe présent garde des prérogatives verbales : apte à la **complémentation** verbale, à la **construction pronominale** le cas échéant, à recevoir la **négation**.

Les forêts bordant le fleuve. Bordant a un complément essentiel le fleuve.

Ce sont des enfants très désagréables, pleurant et gémissant toujours.

Pleurant et gémissant sont suivis d'un complément non essentiel toujours.

J'ai entendu une femme se lamentant.

Ils restaient interdits, ne protestant que pour la forme.

L'adjectif verbal, quant à lui, a un comportement pleinement adjectival : il peut occuper la fonction d'attribut du sujet, être précédé d'un adverbe lui permettant de varier en degrés (► p. 404).

La forêt était riante.

Des couleurs fort approchantes. Des difficultés toujours renaissantes.

2. En français antérieur à la Révolution, les critères morphologiques et graphiques ne sont pas opératoires. Participe, adjectif verbal et même gérondif ► ci-dessous 5.5.5 sont plus difficiles à distinguer.

• En effet, le **participe présent** pouvait ou non s'accorder ; la règle de l'invariabilité n'a été fixée par l'Académie qu'en 1679 et ne s'est imposée que progressivement.

Les Andouilles [...] à terre toutes se agenoillèrent, levantes hault leurs mains jointes (Rabelais)

Disant ces mots, il vit des Bergers, pour leur rô / Mangeants un agneau cuit en broche. (La Fontaine)

Il subsiste certains archaïsmes conservés dans certaines locutions juridiques : *les ayants droit, les ayants cause, une fille majeure usante et jouissante de ses droits.*

• Quant au **gérondif**, s'il est invariable à l'origine, il pouvait être accordé avec son support et être précédé ou non du morphème *en* (ou de *à*, entre autres).

Une jeune souris, de peu d'expérience / Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence. (La Fontaine)

Il est resté quelques constructions de cet état de langue ancien : *Chemin faisant, (payer) argent comptant, tambour battant* (= en faisant le chemin, en comptant l'argent, en battant le tambour) et *à mon corps défendant* (= en défendant mon corps).

Enfin, la coréférence n'était pas obligatoire entre l'agent du gérondif et le sujet du verbe principal :

Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparue (La Fontaine) (*En dormant = quand je dormais, et non : quand vous dormiez*).

Il est resté là encore quelques tours lexicalisés : *L'appétit vient en mangeant. Cela soit dit en passant.*

Il faut donc faire jouer des critères à la fois **syntactiques** et **sémantiques** pour les distinguer dans un état de langue antérieur à la Révolution. Le **participe**, « forme adjectivale » du verbe est **incident au nom ou à un substitut du nom**, a une **fonction adjectivale** (le plus souvent, exception faite de ses emplois prédicatifs). Le **gérondif**, « forme adverbiale » du verbe, est incident à la **forme verbale** ou à la **proposition** et a une **fonction adverbiale** (valeur circonstancielle de manière, moyen, temps, cause, concession, condition).

5.5.5 Emplois adverbiaux du gérondif

Le gérondif a les **fonctions d'un adverbe** : **complément non essentiel** de verbe, ou de phrase.

► *En se plaignant, on se console* (Musset) Le gérondif est complément non essentiel de phrase, marquant ici le temps concomitant (= pendant qu'on se plaint).

S'il marque toujours un **rapport temporel de simultanéité**, le gérondif peut se charger d'**autres nuances circonstancielles** : cause, manière, condition, concession...

► *En lisant, on apprend.* Le moyen.

► *Il parle en bégayant.* La manière.

► *Vous gagnerez dix minutes en suivant mes indications.* Le moyen ou la condition (= si vous suivez).

► *Tout en protestant, il obtempère.* La concession ou l'opposition.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 767-953.
- BARCELO Gérard Juan, BRES Jacques, *Les Temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys, 2006.
- BONNARD Henri [entrée des articles consacrés aux différentes temps et modes] dans *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- HAILLET Pierre Patrick, *Le Conditionnel en français : une approche polyphonique*, Ophrys, Paris, 2005.
- SOUTET Olivier, *Le Subjonctif en français*, Paris, Ophrys, 2002.
- BÉLANGER Gaëlle et LÉGER Isabelle, « Contraintes sémantiques portant sur la construction Vmvt+Vinf », 1999, article consultable en ligne sur : <http://www.er.uqam.ca/nobell/scilang/ceslag9/gaelle/contra~1.htm>.
- BENVENISTE Émile, « Les relations de temps dans le verbe français », dans *Problèmes de linguistique générale* [1959], Paris, Gallimard, 1966, pp. 237-257.
- BRES Jacques, *L'imparfait dit narratif*, Paris, CNRS Éditions, 2005.
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 1999.
- DAMOURETTE Jacques et PICHON Edouard, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, Ed. d'Artrey, 1911-40, volumes 3, 4, 5.

- DUBOIS Jean, *Grammaire structurale du français*, vol. 2 : *Le verbe*, Paris, Larousse, 1967.
- GETTRUP Harald, « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue romane*, n° 12, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1977, pp. 210-271.
- GUILLAUME Gustave, *Temps et verbe* [1929], Paris, Champion, 1968.
- IMBS Paul, *L'Emploi des temps verbaux en français moderne, essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck, 1960.
- MARTIN Robert, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983.
- SERBAT Guy, « La place du présent de l'indicatif dans le système des temps », *L'Information grammaticale*, n° 7, Paris, 1988, pp. 36-39.
- STEN Holger, *Les Temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*, Copenhague, Munksgaards Forlag, 1952.
- TESNIÈRE Lucien, *Éléments de syntaxe structurale* [1959], Paris, Klincksieck, 1988.
- WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010.

L'adverbe

1. Généralités	389
1.1 Définition	389
1.2 Propriétés morphosyntaxiques	390
2. Morphologie de l'adverbe	392
2.1 Formation de l'adverbe	392
2.2 Degrés de l'adverbe	394
3. Syntaxe de l'adverbe	395
3.1 Fonction, place et degré de dépendance de l'adverbe	395
3.2 Adverbes dépendant d'un constituant de la phrase	396
3.3 Adverbes de phrase ou de proposition	398
3.4 Adverbes de commentaire énonciatif	401
4. Sémantique des adverbes	401
4.1 Les adverbes de manière	401
4.2 Les adverbes de lieu	401
4.3 Les adverbes de temps et d'aspect	402
4.4 Les adverbes de degré	404
4.5 Les adverbes de négation	406
4.6 Les adverbes interrogatifs et exclamatifs	407
4.7 Les adverbes connecteurs logiques	407
4.8 Les adverbes énonciatifs	408

1. Généralités

1.1 Définition

L'**adverbe** est une des parties du discours, dont la liste n'est pas fermée. La définition de l'adverbe s'opère généralement par la négative : sont classés comme adverbes les **mots invariables** qui ne sont **ni pourvus de régime** (comme les prépositions), **ni ligateurs** (ou mot de liaison comme les conjonctions), **ni mots autonomes exprimant l'affectivité** (comme les interjections).

- + 1. Cependant, la distinction entre l'adverbe et ces différentes classes de mots invariables n'est pas aisée à opérer : ainsi entre *puis*, *pourtant*, *ainsi* et *et* ou *mais* conjonctions de coordination (► p. 427) ; entre *malheureusement*, en position détachée et l'interjection *hélas !* ; entre *derrière* adverbe et *derrière* préposition.
- 2. Par ailleurs, la classe est **hétérogène** : les points communs entre les adverbes de « degré », de « négation », de « modalisation », de « liaison » ne sont pas toujours aisés à établir.
- 3. La **définition étymologique** de l'adverbe (*adverbium* : modifieur du « verbe » : même si *verbum* peut signifier « verbe » ou « mot ») est insuffisante : l'adverbe peut être incident à d'autres termes que le seul verbe :

Elle parle bien. Un homme très pauvre. Elle écrit trop vite.

4. De même est insuffisante son assimilation à la fonction de **complément non essentiel ou circonstanciel**. Dans certains emplois, l'adverbe constitue une phrase ou une proposition à lui seul :

Oui. Non. Je crois que oui.

Par rapport au verbe, si l'adverbe sert le plus souvent de complément autre que complément d'objet ou que complément d'agent, il peut être **complément essentiel** du verbe ; de même que *en* et *y*, *dont* et *où*, appelés « pronoms adverbiaux », par la tradition scolaire, qui fonctionnent comme de véritables pronoms anaphoriques :

Il arrive là-bas demain. Où vas-tu ? J'y vais. J'en viens. La maison où je vis. Celle dont je vous parle.

Les adverbes *demain*, *hier* et *aujourd'hui* peuvent, comme si l'on avait *le jour de demain*, s'employer comme **compléments essentiels (objets directs)**, et même comme **sujets**, etc. :

Nous attendrons demain. — Demain est un jour de fête. (Académie) [Pour pis, ► p. 394.]

Il peut encore « s'approche[r] de la fonction sujet quand il est employé comme terme d'annonce et repris par *ce* ou *ça* »¹ :

Ici, c'est bien.

1.2 Propriétés morphosyntaxiques

L'adverbe peut être défini par ses propriétés morphosyntaxiques.

1.2.1 Invariabilité

Morphologiquement **invariable** (comme la préposition, la conjonction, l'interjection), il n'est **pas soumis** au phénomène de l'**accord** (► p. 563).

► REMARQUES

1. Certains mots variables, qui s'emploient occasionnellement comme adverbes, peuvent garder, dans cet emploi adverbial, de leur valeur première la possibilité de varier : voir les règles de *tout* au ► p. 204 ; autres exemples (*grand, large, frais...*) au ► p. 563.

Ainsi que *seul* antéposé :

Elle est toute contente. Une porte grande ouverte (ou grand ouverte).

Seule Marie a trouvé la solution.

Les autres adjectifs qui peuvent être employés comme adverbes (► p. 234, p. 404) sont alors invariables (Le Goffic parle d'« adjectifs invariés »²) :

Des gens haut placés ils parlent juste / fort / bas. Etc.

1.2.2 Dépendance

L'adverbe est syntaxiquement et sémantiquement **dépendant** : la plupart du temps, il modifie la relation d'un constituant de la phrase à un autre : principalement **le verbe, l'adjectif, et l'adverbe** :

Elle parle bien.

Modifie la relation du verbe *parle* à son sujet.

Un homme très pauvre.

Modifie la relation de l'adjectif *pauvre* au nom *homme*.

Elle écrit trop vite.

Modifie la relation de l'adverbe *trop* à l'adverbe *vite*.

Il peut aussi modifier la relation de certaines **prépositions** et certaines **conjonctions de subordination** à un autre constituant :

Elle se tient tout contre le mur.

J'écrirai aussitôt après votre départ.

Elle part bien avant que l'heure sonne.

Il arrive longtemps après que le spectacle est fini.

Certains adverbes sont aussi aptes à modifier **la relation à un autre constituant d'un pronom voire d'un groupe nominal, ou groupe prépositionnel**.

Il a mangé presque tout / la totalité du gigot. Modifie la relation du pronom *tout*, du GN *la totalité du gigot* au verbe.

Tu es arrivée juste à temps. Modifie la relation de groupe prépositionnel *à temps* au verbe.

- ⊕ 1. Cependant dans *Un type bien, la roue arrière, la voiture là-bas*, on peut considérer que *bien, arrière, là-bas* sont des adverbes en **emploi adjectival, épithète** (► p. 234) caractérisant le nom, comme dans la structure attributive ou locative correspondante : *Ce type est bien / gentil / chouette. La roue est / se trouve derrière / à l'arrière. La voiture est / se trouve là-bas / au loin.*
- 2. Certains adverbes de lieu et de temps ont **des emplois nominaux** et peuvent alors être **compléments du nom**, introduits alors par une préposition : *Les gens d'alors. Les gens d'ici. Les souvenirs d'antan. Une musique d'autrefois. Un gars d'ici. Une recette de là-bas.*
- 3. Les noms correspondant à des verbes peuvent recevoir des compléments semblables à ceux des verbes (► p. 153, Rem. 1) :
Votre séjour là-bas s'est-il bien terminé ? (Comparer séjourner quelque part)
- 4. Certains adverbes de quantité peuvent avoir des **emplois de pronoms indéfinis** :
Beaucoup / peu ont réussi l'épreuve.

Enfin, l'adverbe – dit **de phrase ou d'énonciation**, selon les cas — peut modifier la phrase entière :

Hier, il a plu toute la journée. Adverbe de phrase, modifie la phrase entière.

En vérité, je suis déçue. Locution adverbiale d'énonciation, modifie la phrase entière, constitue un commentaire de l'énonciateur sur son énoncé.

1.2.3 Intransitivité

Syntaxiquement **intransitif**, l'adverbe n'est **pas apte à recevoir un complément**, ce qui le distingue à la fois de la préposition et de la conjonction.

Il est placé devant nous. Préposition ayant pour régime un pronom.

Il est placé devant. Adverbe intransitif.

► REMARQUE

Sur le complément des adverbes de quantité, ► p. 406, ainsi que ► p. 656.

- ⊕ L'adverbe peut néanmoins recevoir des **expansions** :
 1. à **gauche** (le plus souvent) : d'autres adverbes peuvent le modifier : *très rapidement, beaucoup plus.*
Vous arrivez trop tard.
Tu t'en aperçois seulement aujourd'hui ? (G. Duhamel)
Mais aussi : *Tu t'en aperçois aujourd'hui seulement ?*

1. Le Goffic, 1993, p. 34.

2. Le Goffic, 1993, § 266, p. 368.

C'est en particulier le cas des **adverbes gradables** ou variables en degré qui peuvent donc être modifiés par les adverbes de degré (► p. 403).

De même certains **préfixes d'intensité**, employés dans une langue familière, équivalents de *très* : *archivite, superbien, mégabon, hypergrand*. (► p. 403)

2. à droite : quand il reçoit une **expansion prépositionnelle** ou **propositionnelle**, l'**adverbe** peut souvent être considéré comme **décategorisé**, entrant alors dans la formation d'une **locution prépositive** (*loin de lui, indépendamment de ce problème*), ou **conjonctive** (*plus que P, aussitôt que P*), ou d'un **groupe déterminant indéfini** ► p. 193 (*beaucoup d'enfants, trop de paroles, tant de larmes*).

Agir conformément à ses principes. ① *Conformément à* peut commuter avec la préposition *selon*.

Il partira aussitôt que nous aurons fini de déjeuner. ① *Aussitôt que* équivaut à et peut commuter avec *dès que* ou *quand*.

Cependant « l'élargissement » (Le Goffic) de certains adverbes par des sous-phrases ou propositions touche plutôt le phénomène de la **corrélation** ► p. 656 et suiv et p. 602 :

Elle agit autrement qu'elle ne parle.

Pierre est plus grand que je ne l'étais à son âge.

Pierre est si grand qu'il passe difficilement sous cette porte.

Elle est plus grande que moi. La proposition peut avoir une forme réduite.

Quant à l'élargissement de l'adverbe par une relative, il concerne le cas particulier des **relatives à antécédent adverbial**, indéfini ou non (► p. 618).

On se moque de lui partout où il va / là où il va.

Aujourd'hui où il ne pleut pas, nous pourrions nager.

► REMARQUE

Les adverbes *non, presque* et *quasi* s'emploient avec des noms comme des éléments de composition (► p. 111) : *La non-exécution*. — *Une quasi-certitude*. [Avec traits d'union.] — *La presque totalité*. [On attendrait aussi un trait d'union.]

2. Morphologie de l'adverbe

2.1 Formation de l'adverbe

Quelques adverbes sont issus du latin, d'autres sont **formés par composition**, d'autres encore sont **formés par dérivation** – les adverbes en *-ment* – et certains **par conversion**.

2.1.1 Adverbes issus du latin

Ils sont une trentaine, généralement brefs : *ainsi, aussi, bien, ensemble, hier, là, oui, non, si, peu, plus, tant,...*

2.1.2 Adverbes empruntés

Certains emprunts de la langue savante viennent tels quels du **latin** : *in fine, a fortiori, in extremis,...* D'autres emprunts de la langue populaire viennent de l'**arabe** : *chouilla, fissa,...* D'autres, tels ceux issus de l'**italien**, ont nourri la langue spécialisée de la notation musicale (*forte, piano, lento, largo,...*)

2.1.3 Adverbes issus de compositions anciennes et locutions adverbiales

a Adverbes issus de compositions anciennes

Ils sont **plus ou moins soudés** : *autrefois, beaucoup, désormais, jamais, là-dedans, quelquefois, parfois, par-dessus, partout, sur-le-champ, toujours...*

► REMARQUE

Pour la plupart de ces adverbes, les mots à l'origine de la composition ne sont plus perçus tels, ou la **compositionnalité** du sens ne va pas de soi (► p. 105), l'adverbe est alors analysable en diachronie comme mot simple (*autrefois, beaucoup, partout, aujourd'hui...*)

b Locutions adverbiales

Elles sont figées mais dépourvues de marque de soudure : *au fur et à mesure, au pied levé, au travers, en effet, en vérité, peu à peu, tout à l'heure, tout à fait,...*

2.1.4 Adverbes dérivés en -ment

Les **adverbes en -ment** sont **nombreux** et **productifs**. Ils sont formés sur des **adjectifs**, plus précisément sur le **féminin** des adjectifs.

1 *Grand, grande, grandement.* *Doux, douce, doucement.*

► REMARQUE

Cependant, beaucoup d'adjectifs n'ont pas donné naissance à des adverbes en *-ment* : *charmant, fâché, content, etc.*

Par ailleurs, **quelques adverbes ne dérivent pas d'adjectifs** : *diablement, vachement* (très familier), *quasiment*. — D'autres s'expliquent par des faits de langue anciens, adjectifs verbaux ou non, aujourd'hui inusités : *grièvement, notamment, nuitamment, précipitamment, sciemment, traîtreusement*.

► EXCEPTIONS

1. Dans les adverbes en *-ment* correspondant à des **adjectifs terminés au masculin par une voyelle** (autre que *e* muet), l'*e* féminin de ces adjectifs a disparu : *Vrai, vraiment ; aisé, aisément ; poli, poliment ; éperdu, éperdument*.

Mais l'**accent circonflexe** marque la chute de l'*e* féminin dans : *assidûment, congrûment, continûment, crûment, dûment, goulûment, incongrûment, indûment, nûment*. Le Conseil supérieur de la langue française (► p. 70) a proposé de **supprimer ces accents injustifiés** (cf. *absolument, etc.*). L'Académie écrit : *gaiement* (*gaïment* est encore dans certains dictionnaires).

2. Certains adverbes sont en *-ément* au lieu de *-ement* : *commodément, confusément, énormément, expressément, intensément, précisément, profondément, etc.*

3. Aux **adjectifs en -ant et en -ent** correspondent, respectivement, des adverbes en *-amment* [Amã] et en *-emment* [Amã]. *Vaillant, vaillamment ; prudent, prudemment*. Toutefois, *lentement, présentement* et *véhémentement* suivent la règle générale.

4. Cas particuliers : *Gentil* => *gentiment*. — *Impuni* => *impunément*. — *Bref* => *brèvement*.

2.1.5 Adverbes formés par conversion

Certains adverbes sont issus anciennement d'autres classes grammaticales. • C'est le cas des **adverbes de négation** *pas, point, goutte, mie* (► p. 503) issus des **noms** correspondants.

• Mais, notamment dans la publicité, un certain nombre d'**adjectifs sont fréquemment employés adverbiallement** sans modification formelle (► p. 234) :

*Voler bas. Sentir bon. Marcher droit. Chanter faux. Viser juste.
Manger chaud / froid / léger / végétarien / indien.
Consommer local / français / bio. Voter utile / vert / blanc / écologiste.
Rire jaune. Rouler sûr. Couper court. Sonner creux / faux.
Parler bas / fort / haut / vrai / franc.
S'habiller jeune / vieux / léger / pratique / décontracté.
Elle parlait dru comme elle avait appris dans Paris à parler au marché du Temple [...] (Céline)*

► REMARQUE

Certains noms peuvent aussi être employés adverbiallement : *S'habiller / rouler sport.*

- ⊕ Ces adverbes compléments de verbes peuvent être analysés comme des **compléments explicitant une circonstance du procès** (*rouler d'une conduite sûre, parler d'une manière vraie, s'habiller d'une manière légère...*), souvent paraphrasables par un adverbe en *-ment* (*sûrement, légèrement*). Mais parfois, ils peuvent, de manière plus probante, être analysés comme des **attributs d'un objet interne** (► p. 481) **implicite** : *Manger (tout aliment) chaud / froid / léger / ... Couper (des cheveux / une conversation) de telle manière à ce qu'ils soient / qu'elle soit court / courte.*

2.2 Degrés de l'adverbe

2.2.1 Formation analytique

Nous étudions plus loin (► pp. 403-405) les **adverbes** (*un peu, assez, moins, plus, trop*, etc.) qui se joignent aux verbes, aux adjectifs ou à d'autres adverbes pour **exprimer le degré**.

*Il mange un peu / moins / plus / trop.
Il court assez / moins / plus / trop vite.
Elle est assez / plus / moins / trop fatiguée pour danser.*

2.2.2 Formation synthétique

Le **comparatif de supériorité de quatre adverbes** (comme celui de certains adjectifs : ► p. 222) est marqué, non par un adverbe, mais par une **forme adverbiale particulière** (qui, avec l'article, sert aussi de superlatif relatif).

*Beaucoup : plus, le plus (*plus beaucoup).
Bien : mieux, le mieux (*plus bien).
Mal : pis, le pis (► p. 395).
Peu : moins, le moins (*plus peu).*

- ⊕ On peut dire que *moins* sert aussi de comparatif d'infériorité à *beaucoup* (*moins beaucoup) et *plus* à *peu* (*moins peu).

► REMARQUE

Le vocabulaire de la musique a emprunté à l'italien avec ses adverbes (► ci-dessus 2.2.1) leur superlatif absolu : *forte* [fɔʁte], *fortissimo* ; *piano, pianissimo* (« très doucement »).

Comment employer et analyser *pis* et *pire* ?

Comme comparatif de supériorité de *mal*, on emploie le plus souvent *plus mal*. *Pis* ne subsiste comme adverbe que dans des **locutions** : *aller de mal en pis* ou *de pis en pis, tant pis, au pis aller*. (Et non : *de mal en pire, *de pire en pire, *tant pire.) *Pis* a aussi des **emplois adjectivaux ou nominaux**, souvent en concurrence avec *pire*, *pis* étant généralement **plus littéraire**.

- Comme attribut ou épithète indirecte (► p. 415) d'un pronom neutre :
Ailleurs, c'était bien pis. (F. Brunot) Attribut du sujet
Il n'y a rien de pis que cela. (Académie) Épithète indirecte de « rien »
Il est sot et qui pis est méchant. (Académie) [Tour figé : ► p. 604.]
Comparer : *Dans la loge ce fut bien pire.* (Montherlant)
Or quoi de pire au monde que de perdre son père ? (Sartre)
Ce qu'il y a de pire. (Académie)
Ils sont mal habillés, ce qui est pire. (R. Nimier)
- Comme une sorte de pronom nominal indéfini, équivalent à *quelque chose de pire* :
Elle a fait pis que cela. *Dire pis que pendre de quelqu'un.*
- Comme nom :
En mettant tout au pis, il lui restera encore de quoi vivre. (Académie)
Comparer : *Le pire, c'est que tout cela aurait pu ne pas arriver.* (Dictionnaire du français contemporain)

3. Syntaxe de l'adverbe

3.1 Fonction, place et degré de dépendance de l'adverbe

La **fonction** de l'adverbe dépend de l'élément auquel il est incident.

- ⊕ Si l'adverbe est dépendant d'un constituant, c'est davantage la **relation impliquant un élément**, soit la **relation d'un élément à un autre qu'il vient modifier** ; ce qui explique son invariabilité¹ :

Pierre dort mal. L'adverbe modifie la **prédication** entre le sujet *Pierre* et le prédicat *dort*. Traditionnellement on parle de fonction de complément non essentiel ou circonstanciel du verbe.

Pierre est très fatigué. L'adverbe complète ou modifie la **relation attributive** du participe fatigué au sujet *Pierre*.

Il a passé une fort mauvaise nuit. L'adverbe complète ou modifie la **relation de l'adjectif épithète mauvaise** au nom *nuit*.

1. Voir Wilmet, 2010, ► p. 363.

On peut classer les adverbes selon un **degré croissant d'autonomie** par rapport à la **prédication première** de la phrase. Leur **place** en découle.

- Certains dépendent fortement d'un **seul des constituants au sein de la prédication**, auprès duquel ils sont placés et qui leur confèrent leur fonction. Ils sont intraprédicatifs.
- D'autres sont placés **hors de la prédication**, souvent en tête de phrase, ou détachés par la ponctuation, mais demeurent **dans sa zone d'influence fonctionnelle** (les compléments non essentiels ou circonstanciels extraprédicatifs).
- D'autres qui engagent le **type même de la phrase** n'ont pas nécessairement de fonction syntaxique dans la phrase.
- D'autres enfin, les plus autonomes, débordent le cadre de la prédication et **concernent l'énonciation**. Ils sont détachés et souvent en tête de phrase.

⊕ Les mêmes adverbes sont susceptibles d'apparaître dans différentes catégories. C'est le contexte qui permet de les interpréter de telle ou telle façon.

Il a dit franchement ce qu'il pensait à sa mère. Adverbe de constituant, Complément non essentiel de manière.

Franchement, il s'avance vers l'ennemi. Adverbe de phrase, extraprédicatif ; marque le cadre événementiel.

Franchement, ce n'était pas beau à voir. Adverbe d'énonciation, porte sur l'énonciation elle-même (*je vous dis franchement que...*)

Comment étudier l'adverbe ?

- Si la question est **syntactique**, on aura intérêt à proposer un **classement fonctionnel** de l'adverbe (adverbe de constituant, de phrase, d'énonciation), comme ci-dessous, tout en précisant au sein de chacune des parties et sous-parties les valeurs **sémantiques** des dits adverbes. Le cas échéant, si la **place** d'un adverbe mérite commentaire, on la commentera.
- Si la question est **morphosyntaxique**, on pourra consacrer, en plus de la partie sur les fonctions de l'adverbe, une partie sur sa morphologie.

3.2 Adverbes dépendant d'un constituant de la phrase

Ce sont les adverbes qui modifient la relation de différents mots ou groupes de mots à un autre constituant et forment un syntagme avec ces mots ou groupes de mots. Intraprédicatifs, ils ont une **fonction** au sein de la phrase qui dépend du constituant dont ils modifient la relation.

3.2.1 Adverbes dépendant de verbes

L'adverbe dépendant d'un verbe, ou plus exactement modifiant la relation du verbe à son sujet, a souvent une fonction de **complément non essentiel** (ou circonstanciel) de ce verbe ; mais il peut aussi en être le **complément essentiel** (► p. 390).

Il chante joyeusement / beaucoup / fort. Complément non essentiel de *chante*.
Il modifie la relation de *chante* au sujet.

Ce piano coûte cher. Complément essentiel de *coûte*. Il modifie la relation de *coûte* au sujet.

L'adverbe **suit le verbe**. Mais, si le verbe est à une forme composée, beaucoup d'adverbes de manière (► p. 401) peuvent se mettre **après l'auxiliaire**.

L'élève répond clairement. *Elle a clairement répondu.*
J'ai longtemps vécu là-bas.
(Mais : *J'ai vécu ailleurs.* *J'ai travaillé hier.*)

REMARQUE

En et *y* suivent les règles des pronoms personnels conjoints, parmi lesquels nous préférons les ranger : ► p. 258.

3.2.2 Adverbes dépendant d'adjectifs ou de participes passés

L'adverbe dépendant d'un adjectif a pour fonction de **modifier** la relation qu'il entretient avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte ; notamment en intensité, ou pour **construire une comparaison**. Il se place en général **avant l'adjectif** :

Voilà une personne très douce, toujours souriante et jamais fâchée.
C'est la personne la plus désagréable que je connaisse.

3.2.3 Adverbes dépendant d'adverbes

L'adverbe dépendant d'un autre adverbe a pour fonction de **modifier la relation** que celui-ci entretient avec un autre constituant, notamment **en intensité** ou pour **construire une comparaison**. Il se place en général avant lui :

Elle court aussi vite que son frère.
Elle court incroyablement vite.
Je suis contre les femmes, tout contre. (Guitry)

3.2.4 Autres dépendances

Certains adverbes peuvent aussi avoir pour fonction de **modifier** :

a Un groupe nominal ou équivalent

Ils peuvent modifier un **nom**, un **groupe nominal**, un **pronom** dans la relation qu'ils entretiennent avec un autre constituant ; avec, en particulier, des adverbes signalant une intervention de l'énonciateur pour indiquer une surenchère dans l'argumentation (*même*) ou apporter une précision (*notamment*) :

C'est bien toi ! C'est tout lui.
Rosalie poussait presque des cris entre ses mains crispées. (Maupassant)
Même les voitures dormaient. (Le Clézio) Noter l'invariabilité de *même* adverbe.
Ceux même qui luttent comme nous [...] ne savent pas que nous existons. (R. Rolland)
Même remarque.
Les légumes, notamment les légumes crus, sont bons pour la santé.

b Un déterminant

Ils peuvent modifier un **déterminant** dans la relation quantitative qu'il entretient avec le nom qu'il détermine, et dont la quantité est susceptible de faire l'objet d'une approximation au moyen de *à peu près, environ, quelque, approximativement, plus ou moins* :

*Elle a eu **bien** des soucis / **bien** de la peine.*

***Presque** toutes les jeunes filles s'abandonnent aux douces promesses de ces dehors (Balzac)*
*Falcone marcha **quelque** deux cents pas dans le sentier. (Mérimée)* Noter l'invariabilité de *quelque* adverbe.

c Un groupe prépositionnel

Ils peuvent modifier un **groupe prépositionnel** dans sa relation à un autre constituant de la phrase :

*Je suis **tout** à toi.*

*J'y suis arrivé **presque** sans aide.*

*L'air de fausseté et **presque** de friponnerie naturel à sa physionomie (Stendhal)*

d Une conjonction de subordination

Même peut modifier une **conjonction de subordination** dans sa relation d'introducteur de proposition : *même*, dans la langue littéraire, peut s'intercaler entre les différents éléments d'une locution conjonctive :

*Les vices se gagnent vite, **lors même que** c'est un fils qui débauche son père. (Zola)*

*Avant **même que** sa vision pût se formuler en pensée, il reconnut que [...] (Yourcenar)*

- + Le phénomène qui consiste à intercaler un ou plusieurs mots entre les éléments normalement agglutinés d'une conjonction ou d'une locution conjonctive s'appelle la **tmèse**¹.

3.3 Adverbes de phrase ou de proposition**3.3.1** Adverbes de cadrage événementiel

Ce sont des adverbes susceptibles d'être **compléments non essentiels de verbe** (► p. 471) mais qui sont **détachés**, souvent placés en tête de phrase ou de proposition ; il s'agit surtout des adverbes de temps et de lieu ; ils précisent le cadre aspecto-temporel ou spatial dans lequel la prédication s'effectue :

Ici s'est livrée la bataille.

***Longtemps**, je me suis couché de bonne heure. **Parfois**, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors. » (Proust)*

***Le lendemain**, j'arrive à midi, ma mère me prévient... (Céline)*

- + Ces adverbes et locutions qui donnent un « **cadre** » spatio-temporel à la prédication peuvent aussi être dits, comme les compléments non essentiels correspondants, « scéniques » ou « adjoints à la phrase » (Denis et Sancier-Chateau). Certains peuvent

indiquer la **manière** ; dans ce cas, mais comme ils sont détachés et / ou ne suivent pas immédiatement le verbe, ils n'en modifient pas véritablement le procès.

***Lentement**, il monta à son tour. (Zola)*

***Brusquement**, dans la soirée du 7, elle avait cessé de voir et d'entendre. (Drieu La Rochelle)*

Le Goffic parle de **circonstant de « manière de phrase »** qui met en relief la manière dont le procès a été effectué par l'agent. Ce type d'adverbe donne un « **cadre psychologique** » au mouvement des personnages.

3.3.2 Adverbes connecteurs de phrases ou de propositions

Ces adverbes, dits de « liaison », ont un rôle proche de celui des **conjonctions de coordination** (► p. 436) ; ils n'ont pas de fonction syntaxique dans la phrase ; ils précisent et tissent les **relations logiques et sémantiques entre phrases ou propositions** (► p. 399) et sont donc souvent, mais pas systématiquement, placés en tête des propositions ou phrases qu'ils « coordonnent » :

***Certes**, il n'avait aucune idée sur elle, et **pourtant** il était révolté. (Balzac)*

*Et **alors** la Chouette se redressant vers Feu-de-bois, lui décochant un regard assassin,*

***Puis** Évelyne sanglotant **presque**, sa voix vibrant pour supplier, (Mauvignier)*

- + Ces adverbes ont en commun avec les **conjonctions de coordination** d'établir un lien avec ce qui précède. **T** Mais ils s'en distinguent par le fait qu'ils occupent une **place variable** dans la phrase – c'est pourquoi **donc** (► p. 430) peut être parfois considéré comme un adverbe –, qu'ils peuvent se combiner avec une véritable conjonction de coordination (*et donc, et pourtant*) et qu'ils peuvent parfois provoquer une inversion du sujet :

*Excusez-moi, Belle-maman, – dit-il sur un ton qu'il voulait sarcastique, – mais il y a **en effet** les enfants... et la fenêtre ouverte... Vous allez **donc** me faire le plaisir de cesser ces cris et ces sottises, que je mettrai sur le compte de l'asti, parce que je suis bon prince... (Aragon)*

***Ainsi** établissait-on sa fortune visible. (Balzac)*

3.3.3 Adverbe marquant un type de phrase obligatoire ou facultatif**a** Adverbes-phrases (► p. 558)

Oui, non et *si* peuvent **faire phrase** (ou proposition) à eux seuls – on parle de **mots-phrases** (► p. 558) ; et en indiquent donc le type et la forme.

— ***Oui**, madame, dit-il timidement. (Stendhal)*

D'ailleurs, ça ne vous ferait pas plaisir. Hein ? vous dites que si. Oh ! c'est histoire de me flatter. (Zola) La proposition subordonnée conjonctive formée par *que si* est COD de *dites*.

*Il demanda : « Eh bien ? tu n'es pas trop fatiguée ? » Elle balbutia « **Non** », heureuse de n'être plus seule. (Maupassant)* Le mot-phrase *non* est en discours rapporté ► p. 717 ; à ce titre, la proposition qu'il forme peut être analysable comme COD de *balbutia* (► voir proposition incise p. 604-605).

1. Cf. *Le Bon usage*, § 1077.

► REMARQUE

Certains adverbes peuvent constituer à eux seuls, par ellipse, la réponse à une question. Dépendants cependant de l'énoncé précédent, ils ne font phrase qu'au sens typographique (► p. 439) du terme :

Tu viens avec nous ? – Peut-être / sans doute / sûrement.

b Adverbes de négation

Que la négation soit partielle ou totale (► p. 502 et suiv.), ils marquent une **forme logique de phrase** ou de proposition, **négative**.

Or, ce moment exact, Gregor ne le connaîtra jamais, qui est né entre vingt-trois heures et une heure du matin. Minuit pile ou peu avant, peu après, on ne sera pas en mesure de le lui dire. (J. Échenoz)

- + 1. Seul *jamais*, adverbe discordancier de la négation partielle a une **fonction syntaxique** dans la phrase : dans l'exemple d'Échenoz, ci-dessus, il est **complément non essentiel** (circonstanciel) de temps. Sur *plus*, ► p. 503.
- 2. L'adverbe *ne* précède toujours immédiatement la partie conjuguée du verbe et les pronoms personnels conjoints compléments ; mais, si la négation est marquée par une corrélation d'adverbes, les adverbes corrélés se placent de **part et d'autre du verbe ou de l'auxiliaire** (aux temps composés), sauf avec un infinitif, où la négation entière est ordinairement préposée.

Je ne travaille pas. Je ne les vois pas. Je n'ai pas travaillé.

Ne pas travailler. Ne pas avoir travaillé.

(Littéraire : *N'avoir pas travaillé.*)

c Adverbes interrogatifs ou exclamatifs

Ils marquent le **type de phrase interrogatif ou exclamatif** et se placent en tête de la phrase (cf. cependant ► p. 491) :

Où habitez-vous ? Comme il fait froid !

- + 1. Les adverbes **interrogatifs** ont une fonction syntaxique dans la phrase, le plus souvent de **compléments non essentiels** (circonstanciel) intraprédicatifs ou extraprédicatifs ou de **complément essentiel adverbial** :

Dis, quand reviendras-tu ? (Barbara) complément non essentiel intraprédicatif de temps

[...] mais où est Agde ? et combien cela rapporte-t-il ? (Stendhal) Où complément essentiel locatif (► p. 481) de *est* (= se trouve) ; *combien* complément essentiel de prix (► p. 481) de *rapporte*.

- 2. Les adverbes **exclamatifs**, tout en indiquant un type de phrase, modifient un constituant – adjectival, adverbial ou verbal – qui leur confèrent donc leur **fonction** dans la phrase :

Oh qu'ils sont beaux ! Quel beau chapeau ! Et elle, comme elle est maigre la petite !

Et alors ? ! Y vous font rien manger à Paris ? (A. Gavalda) Les deux adverbes exclamatifs modifient respectivement l'adjectif *beau* et l'adjectif *maigre*.

Comme je le regrette ! Comme j'ai manqué d'énergie ! (Céline) *Comme est* complément non essentiel (circonstanciel) de manière de regrette et *ai manqué*.

3.4 Adverbes de commentaire énonciatif

Ces adverbes, incidents à l'ensemble de l'énoncé, sont situés à un **autre niveau énonciatif et détachés**¹. Ils n'ont donc **pas de fonction syntaxique** au sein de la phrase. Ils précisent la **relation de l'énonciateur à son énoncé ou son énonciation**.

Je n'ai rien dit, bien sûr.

Au fond, Mme de Séryeuse préférerait agir sans retard. (R. Radiguet)

Étrangement, Soren encaisse, et ne dit rien (M. de Kerangal) => *Pour moi, il est étrange que Soren encaisse...* Ici, l'adverbe ne constitue ni une « manière de phrase » ni même de procès ; c'est aux yeux de l'énonciateur que l'événement semble étrange.

- + T Parmi ces adverbes détachés, dont le placement est relativement libre, les adverbes qui constituent un commentaire de l'énonciateur sur son énoncé, tel *étrangement* ci-dessus, (► p. 408) apparaissent toujours **en première position**, ou **en position détachée entre virgules avant le verbe de la proposition**.

4. Sémantique des adverbes

La grammaire traditionnelle range les adverbes **selon leur sens**, principalement **circonstanciel**, mais distingue aussi adverbes de **négation**, de **degré** et de **relation**. À quoi l'on ajoutera les adverbes d'**énonciation**.

4.1 Adverbes de manière

Ils répondent souvent à la question : *Comment ?*

► REMARQUE

On peut leur joindre les adverbes d'**aspect** (comparer ► p. 449) et les adverbes de **degré** (parmi lesquels les adverbes de **négation**, qui indiquent le **degré nul**).

ainsi	debout	gratis	pis	vite
bien	ensemble	incognito	plutôt	volontiers
comment	exprès	mal	quasi	(etc.)
comment	franco	mieux	recta	

Il faut y ajouter un très grand nombre d'adverbes en *-ment*, quantité de locutions adverbiales : *à l'envi, à dessein, à tort, à loisir, à propos, cahin-caha*, etc., et certains adjectifs en emploi adverbial avec des verbes : *bon, bas, haut, cher, clair*, etc. (► p. 234).

4.2 Adverbes de lieu

Les adverbes de lieu répondent à la question : *Où ?*

1. M. Wilmet les nomme pour cela « surprédicatifs » : ils « débordent de la prédication sur l'énonciation » (2010, § 624).

ailleurs	çà	dehors	ici	partout
alentour	céans (vieux)	derrière	là	près
arrière	ci	dessous	loin	proche (vieux)
autour	contre	dessus	où	
avant	dedans	devant	outré	

Ici, là ou là-bas ?

Le français dispose d'une double opposition :

1. *ici / là* : les deux adverbes (*ici* et *là*) ont pu marquer anciennement une opposition dans l'espace, le temps et le cotexte, entre le proche (*ci*) et le lointain (*là*) mais aujourd'hui l'un et l'autre marquent au premier chef un repérage déictique dans la situation d'énonciation. L'adverbe *ici* indique un lieu repéré par rapport à la position de l'énonciateur, et *là* un lieu repéré par rapport aux deux interlocuteurs et donc identifiable par l'interlocuteur dans la situation ou de façon mémorielle (anaphorique). « *Je suis là !* », d'une personne située non loin de son interlocuteur, s'explique ainsi. De même que « *Viens là* », d'une mère appelant près d'elle son enfant.

On analysera de même les emplois déictiques de *celui-là*, *cela* (► p. 262), *voilà* (► p. 544), vs *celui-ci*, *ceci*, *voici*.

2. *ici-là / là-bas* : *là-bas* exprime l'éloignement géographique. En outre, *ici-bas* s'est spécialisé dans une autre opposition de nature religieuse (*ici-bas* vs *là-haut*).

À cette liste il faut ajouter un certain nombre de locutions adverbiales, comme : *au-dedans*, *au-dehors*, *ci-après*, *ci-contre*, *en arrière*, *en avant*, *quelque part*, *là-bas*, *là-dedans*, etc.

4.3 Adverbes de temps et d'aspect

4.3.1 Adverbes de temps

Les adverbes de temps répondent à la question : *Quand ?*

a Déictiques

Les uns ont un repérage déictique (► p. 703), ils situent les faits par rapport au moment où l'on parle : *maintenant*, *tout à l'heure*, *aujourd'hui*, *hier*, *avant-hier*, *demain*, *après-demain*, *autrefois*, *jadis*, *naguère*, *dorénavant*, *tantôt*.

► REMARQUES

a) *Naguère* (étymologiquement, « il n'y a guère ») désigne un passé peu éloigné du moment où l'on parle, alors que *jadis* et *autrefois* se rapportent à un passé plus lointain.

C'est aux choses de jadis bien plus qu'à celles de naguère qu'elle (ma mémoire) aime à appliquer sa volonté de résurrection. (G. Duhamel) Ici les deux adverbes sont en emploi nominal.

b) *Tantôt* pour indiquer, dans le jour où l'on est, un futur proche ou un passé récent existe encore dans la langue littéraire et dans le parler de certaines régions.

Tantôt, après que l'oncle Octave l'eut présenté, il lui avait pris les mains à deux reprises, ici, devant tout le monde. (J. Cabanis)

Mais, notamment dans certaines régions, *tantôt* peut avoir le sens restreint de « cet après-midi » ou de « après midi » ; et en Belgique, à *tantôt* signifie « à tout à l'heure ».

Surtout n'oublie pas, tantôt, trois heures. (Maupassant)

C'est arrivé hier tantôt. (M. Aymé)

b Non déictiques

D'autres situent les faits par rapport à un autre point de repère que le moment de la parole (► p. 708) : *alors*, *depuis*, *ensuite*, *après*, *auparavant*, *avant*, *jusque-là*, *la veille*, *l'avant-veille*, *le lendemain*, *le surlendemain* (ces quatre derniers mots sont aussi des noms), etc.

c Alternance possible

D'autres encore s'accommodent des deux points de vue, parfois avec des nuances de sens : *déjà*, *encore*, *jamais*, *parfois*, *quelquefois*, *entretemps*¹, *tard*, *tôt*, *toujours*, *désormais*, *bientôt*, *tout de suite*, *de temps en temps*, etc.

► REMARQUES

a) Selon la distinction traditionnelle, *de suite* signifie « sans interruption », et *tout de suite* « sur-le-champ ».

Elle a dormi dix heures de suite.

Venez tout de suite.

Mais ce sens de *de suite* est vieilli (on dit : à la suite, d'affilée, etc.), et *de suite*, pour « sur-le-champ », est entré dans l'usage général.

J'aurai donc 300 000 soldats à opposer de suite à l'ennemi. (Napoléon)

L'aspect aimable de Bouvard charma de suite Pécuchet. (Flaubert)

b) Il ne faut pas confondre *plutôt* en un mot, qui marque la préférence, et *plus tôt*, en deux mots, qui marque le temps et s'oppose à *plus tard*.

Prenez le train plutôt que votre voiture.

La séance s'est terminée plus tôt qu'on ne prévoyait.

4.3.2 Adverbes d'aspect

Ils concernent notamment :

• Un fait répété : *derechef* (langue écrite), *de nouveau*, *à nouveau* ; *souvent* ; *incessamment*.

Les 9 et 10 juin, le marché s'alourdissait derechef. (Chronique boursière, dans *Le Monde*)

Deux servantes étaient occupées à rincer incessamment les verres et les bols dans un baquet (Maupassant)

• Un fait récent ou subit (ce qui concerne aussi le temps) : *à peine*, *aussitôt*, *incontinent* (littéraire), *subito* (familier), *tout à coup*, *soudain*, *sur-le-champ*, *tout de suite* (► p. 403).

| *Je veux que tout soit réglé incontinent.* (Claudel)

1. Orthographe de l'Académie, 1992.

- Un **fait imminent** : *bientôt, incessamment*.
| *Les cours reprendront incessamment.*
- Un **fait qui dure** : *longtemps, toujours*.
- Un **fait qui se réalise après un délai** : *enfin, finalement*.

4.4 Adverbes de degré

Ce sont les adverbes qui permettent de marquer les **variations d'intensité** ; ainsi que les **degrés de comparaison** des adjectifs (pour les adjectifs, spécifiquement ► p. 219 et suiv.), des autres adverbes.

4.4.1 Sans comparaison explicite (degré absolu)

a Du degré faible au degré fort

1. Le degré faible

Il s'exprime par *un peu*. *Peu* est proche du degré nul, comme *guère*, qui prend cette valeur en liaison avec la négation *ne* et parfois sans cette négation.

| *Il dort peu / un peu.*
| *Il lui a répondu peu aimablement.*
| *L'édit royal de paix, récemment promulgué, mais guère observé.* (E. Le Roy Ladurie)

2. Le degré moyen

Il est exprimé par *assez* et *pas mal*, plutôt familiers.

| *Je crois que je vais m'amuser assez.* (Sagan)
| *Ce n'est peut-être pas tout à fait un miracle, mais ça y ressemble déjà pas mal.* (Bernanos)

► REMARQUE

Assez dans cet emploi est à distinguer d'*assez* marquant la suffisance (► p. 405).

3. Le haut degré (ou superlatif absolu)

- *Très*, seulement incident à des **adjectifs** ou des **adverbes**.

| *Elle est très étonnée.* *Partir très tôt.*

- *Beaucoup*, seulement avec des **verbes**.

| *Je vous plains beaucoup, vous êtes une bonne petite femme.* (Balzac)

► REMARQUE

Cependant, *beaucoup* s'emploie aussi avec les adverbes *plus, moins, mieux* :
Il est beaucoup plus (ou : moins) intelligent. — *Elle va beaucoup mieux.*

1. Il peut s'exprimer aussi par des moyens lexicaux : *extrafort, hyper-sensible, superfin, surabondant*.

On dit encore parfois *beaucoup meilleur, beaucoup moindre*, mais moins souvent que *bien meilleur* et *bien moindre* :

La situation faite aux indigènes [...] n'est pas beaucoup meilleure que celle que l'on nous peignait. (Gide)
Je pense que le phénomène concentrationnaire en Chine est beaucoup moindre qu'en U.R.S.S. (Sartre)

- *Fort* (considéré comme littéraire), *bien, extrêmement, immensément, formidablement* (familier) et d'autres adverbes en *-ment*, avec des **adjectifs** ou des **adverbes** aussi bien qu'avec des **verbes**.

| *Il fronça les sourcils, qu'il avait fort épais.* (R. Ikor)
| *Il a extrêmement bien réussi.*
| *Jeanne, subitement réveillée, sauta bien vite.* (Maupassant)

b Nuances spéciales

Trop marque l'excès ; *assez* la suffisance ; *presque, quasi, quasiment* le caractère incomplet. Pour le caractère complet : *tout* modifie des adjectifs ou des adverbes (► p. 204), *tout à fait, totalement, complètement* modifient des adjectifs, des adverbes ou des verbes.

| *Vous travaillez trop.* *Vous travaillez assez pour réussir.*
| *Deux jumelles toujours endeuillées et quasi muettes.* (S. de Beauvoir)
| *Un domaine mental, qu'ils avaient quasiment ignoré.* (Malraux)
| *Le coupable était tout honteux.* *Mon père est tout à fait chauve.*

c Degré impliquant une conséquence qui n'est pas toujours exprimée (surtout dans des phrases exclamatives)

Si pour les adjectifs et les adverbes ; *tant* pour les verbes ; *tellement* pour les uns et pour les autres.

| *Il est si / tellement malade qu'il ne peut se lever.*
| *Je l'aime tant / tellement !*

► REMARQUE

Aussi fait concurrence à *si* dans des propositions non essentielles de concession (► p. 653) : *Aussi invraisemblable que cela me paraisse.* (Montherlant) Cet emploi a été critiqué, mais il est tout à fait courant, même dans la langue littéraire.

d Dans la phrase exclamative (► p. 486)

4.4.2 Avec comparaison explicite (degré relatif)

a Supériorité

Plus, aussi bien avec les **adjectifs** et les **adverbes** [ply] qu'avec les verbes [plys] ; *davantage*, seulement avec les **verbes**.

| *Tu iras plus vite que nous.*
| *Il dort plus (ou : davantage).*

REMARQUE

On a contesté que *davantage* puisse être suivi de *que*, introduisant l'élément avec quoi on compare. Cette construction, admise à l'époque classique, reste courante.

La flamme pétillante le réconforta davantage que la viande musquée et coriace qu'il mâchait. (M. Tournier)

Elle (la neige) était davantage boue que neige. (B. Clavel)

b Infériorité

Moins, aussi bien avec les **adjectifs** et les **adverbes** qu'avec les **verbes**.

l *Mange moins vite ! Elle apprécie moins le jazz que moi.*

c Égalité

• *Aussi*, avec les **adjectifs** et les **adverbes** ; *autant*, avec les **verbes**.

l *Il a couru aussi vite qu'il a pu. Elle travaille autant que lui.*

• *Si* (avec des **adjectifs** ou des **adverbes**) et *tant* (avec des **verbes**) peuvent remplacer *aussi*, *autant* lorsque la phrase est négative ou interrogative.

l *Nulle part [...] je n'ai trouvé si bon accueil qu'à Paris.* (Taine)

l « Ne le fais pas tant parler, tu vas lui fatiguer la gorge. » (Maupassant)

REMARQUES

1. *Aussi* signifiant « pareillement » s'emploie lorsque le verbe est affirmatif. S'il est négatif, on dit *non plus*.

Vous le voulez, et je le veux aussi.

On ne peut pas vivre sans pain ;

On ne peut pas non plus vivre sans la patrie. (Hugo)

2. Lorsque le complément de *plus* ou de *moins* est un numéral cardinal ou renferme un numéral cardinal, ce complément est introduit généralement par la préposition *de*, sauf si l'on veut insister particulièrement.

Ce cep portait plus [ply] de vingt grappes, c'est-à-dire plus [ply] que vingt grappes. (Littré)

On dit ordinairement : *plus qu'à demi, plus qu'à moitié, plus qu'aux trois quarts* (*plus* se prononce [ply]). — *Plus de* est possible encore dans la langue littéraire :

Ma décision, elle était déjà plus d'à moitié prise. (Loti)

3. La plupart des adverbes signalés aux ► pp. 403 et 405 (excepté ceux qui sont exclus avec les verbes) peuvent être suivis de *de* et d'un nom. Ils jouent alors le rôle de déterminants indéfinis : ► p. 193.

Non suivis de *de* et d'un nom, ils peuvent aussi jouer le rôle de pronoms indéfinis : ► p. 191.

4. La comparaison d'infériorité et de supériorité peut se faire avec un ensemble d'êtres ou de choses ou, pour un même être, avec un ensemble de circonstances ; c'est le **superlatif relatif**. C'est par la présence de l'article défini que le superlatif relatif se distingue du comparatif ; voir cependant ► p. 221.

C'est Jeanne qui travaille le plus. C'est le matin qu'elle travaille le mieux.

4.5 Adverbes de négation

Il s'agit de *ne, pas, plus, point, jamais* ► pp. 502-503.

4.6 Adverbes interrogatifs et exclamatifs

• Certains adverbes servent à interroger : *quand, comment, pourquoi, où, combien* (et aussi *que* avec lequel la question est oratoire et équivalait à une exclamation).

l *Que ne le disiez-vous tout de suite ?*

• D'autres sont des **adverbes exclamatifs** : *que, comme, combien* (langue écrite). On peut leur associer les locutions ici adverbiales : *ce que* (familier), *qu'est-ce que* (très familier).

l *Ce qu'elle est grande ! Qu'est-ce qu'elle travaille !*

REMARQUE

Dans l'exclamation indirecte, *que* est remplacé par *combien*.

Que je suis content ! => Il m'a dit combien il était content.

Mme de Rênal [...] fut plusieurs fois sur le point de faire entendre à son amie combien elle était importune. (Stendhal)

4.7 Adverbes connecteurs logiques

Ils servent à ordonner le propos ou en marquer les relations logiques :

- ⊕ M. Wilmet¹ distingue dans cette catégorie de compléments « transprédicationnels », qui comporte entre autres des adverbes, les « hiérarchiseurs » (*avant tout, d'abord, ensuite, primo...*), les « équilibrateurs » (*par contre, en revanche*), les « additifs et les soustractifs » (*aussi, également, même, ... excepté, seulement, ...*), les « alternatifs » (*soit... soit..., tantôt... tantôt...*).

4.7.1 Hiérarchisation du texte

Adverbes et locutions adverbiales : *d'abord, ensuite, puis, enfin, premièrement, deuxièmement, ...*

l *Je vous ai dit premièrement ; or, dire un premièrement, c'est annoncer au moins un secondement. Secondement donc... Ecoutez-moi, ne m'écoutez pas, je parlerai tout seul...* (Diderot)

4.7.2 Relations logiques

• Adverbes et locutions adverbiales marquant une **relation positive**, de **cause à conséquence** : *donc, partant* (langue écrite), *par conséquent, conséquemment* (langue écrite).

l *Mais alors, il n'y aurait plus de surprise, et partant plus d'émotion.* (Verne)

• Adverbes et locutions adverbiales marquant une **relation négative, d'opposition, de concession** : *cependant, néanmoins, pourtant, toutefois, quand même, par contre, en revanche, ce nonobstant* (littéraire), etc.

l *S'il est laid, par contre il est intelligent.* (Dictionnaire général.)

1. Wilmet, 2010, § 624.

4.8 Adverbes énonciatifs

Ces adverbes **précisent la relation de l'énonciateur à son énoncé ou son énonciation**.

- + Soit ils incitent l'**interlocuteur** à **réorienter son argumentation** au vu de ce qui a été dit précédemment, soit ils constituent un **commentaire de l'énonciateur** sur son énoncé, soit ils apportent une **information sur la situation d'énonciation elle-même** : *quand et où énonce-t-on ?* et plus souvent *comment énonce-t-on ?*

4.8.1 Adverbes de réorientation argumentative

Tout en restreignant la prédication de la phrase, ils signalent, notamment dans les dialogues, que le locuteur cherche à amener l'interlocuteur à modifier sa conclusion :

Il fait quoi, déjà ? L'adverbe marque que l'information a déjà été donnée au locuteur, mais il demande à ce qu'elle soit répétée.

Il arrive demain, justement ; on lui demandera. L'adverbe marque que le locuteur s'appuie sur l'à-propos de l'énoncé qui précède pour justifier l'énoncé qui suit et amener l'interlocuteur à adopter son point de vue : *on lui demandera.*

Maintenant, tu fais ce que tu veux, il énoncé signifie : Maintenant que j'ai dit ce que je t'ai dit, tu fais ce que tu veux, mais j'attends que tu en tiennes compte.

- + M. Wilmet¹ distingue notamment les « argumentatifs » (*au fond, du moins, quelque part, de même, du moins,...*) des « pertinentiseurs » (*à propos, justement,...*).

4.8.2 Adverbes de commentaire de l'énoncé

Ils donnent le **point de vue l'énonciateur** (jugement appréciatif ou degré de certitude de l'énonciateur) **sur ce qu'il dit** (*bizarrement, curieusement, étonnamment, malheureusement, sûrement, mais aussi pour sûr, à coup sûr...*) et ① sont paraphrasables par un tour impersonnel en *Pour moi, il est* + adjectif correspondant + *que P* :

Sûrement / pour sûr / à coup sûr, il viendra. => *Pour moi, il est sûr qu'il viendra.*
À ce moment, pour sûr, il souffrait dans sa fierté (Bernanos)

4.8.3 Adverbes de commentaire de l'énonciation

Ils portent sur la **manière de dire de l'énonciateur** et précisent son attitude énonciative à l'égard de ce qu'il dit et de celui auquel il s'adresse au moment de son énonciation (*à dire vrai, en vérité, franchement, au fond, bref,...*). ① Ils sont paraphrasables par *Je dis / demande / ordonne... + adverbe + que* ; ils sont souvent détachée en tête de phrase.

Franchement, il est bon à mettre au cabinet. (Molière) L'information porte sur l'état d'esprit du locuteur (*je vous le dis franchement*).
A vrai dire, chasser de tels êtres, ce n'est pas possible. (Beckett)

- + M. Wilmet¹ distingue par exemple dans cette catégorie de compléments (parmi lesquels adverbes et locutions adverbiales) les « traductifs, reformutatifs et résumptifs » (*bref, pour ainsi dire,...*)

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 767-953.
- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1994, p. 45-54.
- DENIS Delphine, SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1997, articles « Adverbe », « Circonstanciel (complément) ».
- GUIMIER Claude, *Les Adverbes du français*, Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel français », 1996.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, § 17 et § 266.
- + • WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, §§ 332-340 et §§ 622-625.

1. *Id.*, *Ibid.*

1. Wilmet, 2010, § 623.

La préposition

1. Définition	411
2. Syntaxe de la préposition	413
2.1 Place de la préposition	413
2.2 Le syntagme prépositionnel	413
2.3 Emploi adverbial de la préposition sans régime	416
2.4 Répétition des prépositions devant des régimes coordonnés	417
3. Sémantique de la préposition	418
3.1 Prépositions de sens stable	418
3.2 Prépositions de sens multiples	419

1. Définition

La **préposition** est un **mot grammatical** – et non pas lexical – **invariable** qui établit un lien de **subordination**, au sens large (► p. 600), entre des mots ou des syntagmes. Elle n'est **pas supprimable**.

*Mon frère est parti **pour** l'Afrique.*

*La porte **d'**entrée est ouverte.*

1. La préposition est **transitive** : elle introduit un élément et elle le met en relation avec un autre constituant qu'elle complète. On appelle **régime** de la préposition l'élément qu'elle rattache au mot complété. Elle forme avec son régime un **syntagme prépositionnel**, lequel est apte à occuper différentes fonctions syntaxiques, selon la nature du constituant ainsi complété.
2. La préposition est parfois appelée **relateur** parce qu'elle relie des termes entre eux (comme la conjonction). Elle est aussi appelée **translateur** (Tesnière, 1959) comme la conjonction, parce qu'elle permet à son régime de jouer un autre rôle et d'**occuper une autre fonction** que celle que lui permet sa classe grammaticale d'origine. Ainsi *pour l'Afrique*, dans l'exemple ci-dessous, joue le rôle d'un adverbe dans l'exemple ci-dessus (T commutable par *là-bas, loin, etc.*) tandis que *d'entrée* joue le rôle d'un adjectif (T commutable par *principale, palière, etc.*).

► REMARQUE

Une préposition peut être **composée** (► p. 111), historiquement, de plusieurs mots qui sont graphiquement soudés pour ne former qu'un seul mot graphique : *Depuis*. Il y a parfois un trait d'union entre les éléments de la composition : *Par-delà*. Si les mots sont séparés dans l'écriture, on parle de **locution prépositive** : *À cause de*.

Liste des principales prépositions

À	Derrière	Moyennant	Selon
Après	Dès	Nonobstant (vieux)	Sous
Avant	Devant	Outre	Suivant
Avec	Durant	Par	Sur
Chez	En	Parmi	Vers
Concernant	Entre	Pendant	
Contre	Envers	Pour	
Dans	Hormis	Proche (vieux)	
De	Hors	Sans	
Depuis	Malgré	Sauf	

+ On peut y ajouter certains **adjectifs** (*plein* : ► p. 237) ou **participes** (*vu*, etc. : ► p. 572) décatégorisés et donc invariables, originellement employés comme attributs antéposés dans des propositions participiales. On y ajoute souvent *ès*, à l'origine article amalgamé (► p. 177, Rem. 2).

Liste des principales locutions prépositives

Au bas de (en bas de)	À seule fin de	De façon à	Grâce à
À cause de	À travers	De la part de	Jusqu'à
À côté de	Au-dedans de	De manière à	Hors de
À défaut de	Au défaut de	D'entre	Loin de
Afin de	Au-dehors de	De par	Lors de
À fleur de	Au-delà de	De peur de	Par-delà
À force de	Au-dessous de	Du côté de	Par-dessous
À la faveur de	Au-dessus de	En bas de	Par-dessus
À la merci de	Au-devant de	En deçà de	Par-devant
À l'égard de	Au lieu de	En dedans de	Par-devers
À l'encontre de	Auprès de	En dehors de	Par rapport à
À l'exception de	Au prix de	En dépit de	Par suite de
À l'exclusion de	Autour de	En dessous de	Près de
À l'instar de	Au travers de	En face de	Proche de
À l'insu de	Aux alentours de	En faveur de	Quant à
À même	Aux dépens de	En plus de	Quitte à
À moins de	Aux environs de	En sus de	Sauf à
À partir de	Avant de	Face à	Vis-à-vis de
À raison de	D'après	Faute de	Etc.

+ On peut avoir aussi deux prépositions qui se suivent, mais dont chacune a sa propre valeur : *Il revenait de chez sa tante.*
Jusque se construit souvent avec une autre préposition : ► p. 418, Rem. 2.

2. Syntaxe de la préposition

2.1 Place de la préposition

La préposition se place **devant son régime**.

La porte de la maison est fermée après six heures. La maison est le régime de de et six heures celui de après.

REMARQUES

1. *Durant*, qui a d'abord été prédicat d'une proposition participiale (► p. 453), en garde la possibilité de suivre le nom dans la langue littéraire :

Et cela cinq années durant. (Camus)

La locution adverbiale *ce nonobstant* (vieilli) s'explique de la même façon.

2. On intercale parfois entre une préposition et son régime un adverbe ou même un syntagme quelconque :

Les autres acquiescèrent, par jeu, avec, cependant, une trace de gravité. (Camus)

J'ai appelé les bourreaux pour, en périssant, mordre la crosse de leurs fusils. (Rimbaud)

Les deux éléments de certaines locutions prépositives peuvent être séparés par des adverbes comme *même* ou *donc* :

Avant même d'avoir examiné sa toilette. (Fromentin) On parle de *tmèse* ► p. 398.

2.2 Le syntagme prépositionnel

Avec son régime, elle forme un **syntagme prépositionnel** qui occupe une **fonction** dans la phrase.

2.2.1 Régime nominal

Le régime de la préposition est **nominal** (nom, groupe nominal, pronom, infinitif) ; le **syntagme prépositionnel** ainsi formé peut occuper **différentes fonctions** :

a Complément non essentiel du verbe

Magnus mène à Londres le même mode d'existence qu'il avait à San Francisco après la mort de May. (S. Germain) Trois compléments non essentiels de verbe, respectivement deux CCL et un CCT.

b Complément essentiel de verbe

Et pourtant il ressemblait à Julien. (Maupassant) COI du verbe.
Mais, ce lundi-là, les Duveyrier menaient justement madame Hédouin à l'Opéra-Comique. (Zola) Complément essentiel de lieu de mener.

c Attribut du sujet ou de l'objet, apposition

Il passe pour être impitoyable. Attribut du sujet.
[...] on les regarde comme les bienfaiteurs du genre humain. (Diderot) Attribut de l'objet les.
Elle est de bonne humeur, aujourd'hui. Attribut du sujet.
De fort mauvaise humeur et très humilié, Julien ne dort point. (Stendhal) Apposition au sujet. Dans ces deux exemples, *de bonne / mauvaise humeur* constitue un cas

particulier d'emploi de la préposition car locution est figée et en emploi adjectival (► p. 466).

d Complément du nom

Les arbres du jardin, le manteau de cette dame
Il lui en demeurait une impression vague, générale, d'ennui et d'irritation. (Aragon)
La ville de Nantes. Le concours de l'agrégation.

- ⊕ On parle parfois à propos de la construction de ces deux derniers exemples d'**apposition indirecte** car, entre le nom de sens général (*ville, concours*) et celui désignant un référent particulier (*Genève, agrégation*), il y a une relation attributive de classification entre les deux noms, **T** : *Genève est une ville, l'agrégation est un concours* (► p. 223).

e Complément de l'adjectif

Elle se sauva, honteuse et heureuse d'être venue. (Balzac)
Il devenait éloquent, il riait d'aise, très fier de son idée. (Zola)

f Complément de l'adverbe

Envole-toi bien loin de ces miasmes morbides (Baudelaire)

► REMARQUES

1. La plupart des prépositions qui peuvent s'employer devant un infinitif ont alors la même forme que devant un nom ou un pronom.

Après être parti. (Comparer : *Après son départ. Après moi.*)

Avant fait exception et est remplacé par avant de devant un infinitif.

Avant de partir. (Comparer : *Avant son départ. Avant moi.*) Sur ce morphème *de*, indice de l'infinitif voir ► p. 373.

2. Certains écrivains et la langue parlée de certaines régions utilisent encore *avant que* de pour *avant de*.

J'aurais été mort avant même que d'être né. (Simon)

3. La préposition peut construire des successions de syntagmes prépositionnels enchâssés les uns dans les autres, sur le plan hiérarchique. C'est le phénomène de **récurtivité** :

Cependant on grandissait tranquillement, « heureux d'être au monde et d'y voir clair » au milieu des recommandations de ne pas toucher aux objets inconnus et de la déploration incessante à propos du rationnement, des coupons d'huile et de sucre, du pain de maïs lourd à l'estomac, du coke qui ne chauffe pas, Y aura-t-il du chocolat et de la confiture à Noël ? (A. Ernaux)

2.2.2 Régime adjectival ou adverbial

La préposition peut avoir pour régime **un groupe adjectival ou adverbial**.

a Complément essentiel ou non essentiel

Il revient de loin. Complément essentiel du verbe de sens locatif.
Une haie vive très élevée entourait de partout cette propriété. Complément non essentiel du verbe de sens locatif.

b Épithète indirecte du pronom indéfini

La **préposition**, parfois appelée « préposition vide », constitue un **élément « tampon »** entre un **constituant sémantiquement tenu** – neutre, indéfini ou virtuel –, le pronom indéfini **et un adjectif** qui lui est épithète, porteur d'une caractérisation sémantiquement plus forte.

Rien de nouveau ne s'est produit.

Quoi de neuf ?

Il y a quelque chose en elle de brisé. (O. Rosenthal)

2.2.3 Cas de l'indice de l'infinitif

Parfois apparaissent devant l'infinitif les morphèmes *de* ou *à* qui, le cas échéant, ne sont pas pris en compte dans la pronominalisation de cet infinitif (alors pronominalisé en *le*, et non en *y* ou *en*). On peut considérer ces morphèmes comme **indices de l'infinitif** : ► p. 458 et 474.

a Infinitif de narration (► p. 375),

Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes,
Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes. (La Fontaine)
Le lendemain, pas de Salavin. Et, cette fois, Édouard de s'inquiéter. (G. Duhamel)

► REMARQUE

Pour certains grammairiens, ces infinitifs étant **prédicatifs**, *de* marque davantage ici les limites entre sujet et prédicat (► p. 456).

b Infinitif sujet (► p. 458 ; p. 376.)

De t'avoir parlé m'a fait du bien. (Gide) Le morphème est ici facultatif.

De introduit aussi des infinitifs :

• **compléments d'objet direct** (**T** pronominalisables en *le*, ou commutables avec un groupe nominal) :

On permet de fumer / la cigarette.
Il achève de déjeuner. Il achève son repas.
Il apprend à nager. => Il apprend la nage indienne.

• **séquence de tours impersonnels** ; **T** le réagencement fait disparaître le morphème :

Il importe d'être attentif. (D') Être attentif importe.
Il est indispensable pour la santé de marcher une demi-heure tous les jours. Marcher une demi-heure tous les jours est indispensable pour la santé.

• **sujets détachés** à droite dans des formes de **réagencement communicatif** (► p. 539 et 529) :

L'important, c'est d'aimer. (= ce qui est important, c'est d'aimer, => Il est important d'aimer, => Aimer est important)

2.3 Emploi adverbial de la préposition sans régime

Certaines prépositions ont un **régime implicite**, que l'on peut déduire du contexte, quand il a déjà été exprimé peu avant et s'il s'agit de **choses ou d'événements**.

| [...] *ses seins si peu encombrants qu'on voit la respiration à travers.* (N. Lefebvre)

On parle alors de préposition en **emploi adverbial**.

| *Il est parti avant son arrivée* : préposition. *Il est parti avant* : adverbe.

Mais : *Il est parti avant elle*. Le pronom personnel est obligatoire pour une personne.

| *Elle se cache derrière le fauteuil* : préposition. *Elle se cache derrière* : adverbe.

Mais : *Elle se cache derrière son frère*. Elle se cache derrière lui.

a Prépositions après, avant, contre, depuis, derrière, devant

Avec ces prépositions, l'**omission du régime** appartient à l'**usage normal**.

| *Les uns attendent les emplois, les autres courent après.* (Académie)

| *Quand on fit cette proposition, tout le monde s'éleva contre.* (Académie)

| *Le chameau était lancé [...]. Quatre mille Arabes couraient derrière.* (Daudet)

► REMARQUE

On construit aussi *outré* sans régime dans l'expression *passer outre* :

Cette faute est trop grave : je ne puis passer outre.

Mais la formule complète est normalement *passer outre à quelque chose* :

Tota a passé outre à la volonté de sa mère. (Fr. Mauriac)

Lorsque *outré* a le sens de « en plus de », on emploie la locution adverbiale *en outre* pour *outré cela* :

Il a emporté son parapluie et en outre son imperméable.

b Prépositions dans, hors, sur et sous

À leur place, on emploie **sans régime** *dedans*, *dehors*, *dessus* et *dessous* (qui sont d'anciennes prépositions) :

| *Je le croyais hors de la maison, il était dedans.* (Académie)

c Locutions prépositives dont le dernier élément est de

Avec ces locutions, on **omet régulièrement le régime** en même temps que *de*.

| *Le palais était fermé, autour veillait une garde nombreuse.* (Académie)

d Prépositions avec, entre, pendant, pour, sans

Avec ces prépositions, l'**omission du régime** est plutôt **familière**.

| *Il tenait un mouchoir à pois noirs à la main et s'éventait avec.* (Gide)

| *Quelque chose qui vaille [...] qu'on se batte pour.* (P. Barbéris)

| *Il écrit des poèmes avec rimes [...] et des poèmes sans.* (J. Follain)

► REMARQUES

Avec les prépositions *à* et *de*, l'omission du régime est impossible parce que les pronoms conjoints *y* et *en* remplacent ce type de syntagmes (► p. 258).

Parti pour le Québec en janvier, il y est resté plus de deux mois et il en est revenu à Pâques.

Le pronom *y* peut représenter aussi des syntagmes prépositionnels de lieu introduits par une autre préposition (*dans*, *derrière*, *sur*, etc.) :

| *Il a oublié la bêche derrière la haie et elle y est restée tout l'hiver.*

2. On peut aussi reprendre le régime par un **pronom démonstratif** comme *cela* (ou *ça*) : *Avant cela, malgré cela, sans cela*, etc. ; — ou, plus rarement, par un pronom personnel. L'emploi de locutions adverbiales permet aussi de ne pas exprimer le régime ; notamment, *là-dessus*, *là-dessous*, *au-dessus*, *au-dessous*, *là autour*, etc. au lieu de *sur cela*, etc.

3. Dans la langue littéraire, on trouve parfois après les prépositions un **pronom disjoint** (► p. 253) représentant un nom de chose, même lorsqu'il n'y a pas personification.

| *Les clairons [...]faisaient sauter leur instrument en l'air et jonglaient avec lui.*

(G. Duhamel)

4. Lorsqu'il s'agit d'un nom de personne, le tour normal est de remplacer le nom par un **pronom personnel**, soit conjoint (préposition omise), soit disjoint, selon les prépositions (► p. 262).

| *Si je rencontre votre mère, je lui parlerai.*

| *Pour que le professeur ne me voie pas, je passerai derrière lui.*

On peut avoir *en* et *y* dans certains cas : ► p. 259, Rem. 1.

Mais il arrive aussi que l'on utilise les prépositions en **emploi adverbial**. Lorsqu'il s'agit d'*après*, *dessus*, etc. (► a, b, c ci-dessus), cela est assez courant.

| *Il court derrière pour la rattraper.* (Dictionnaire du français contemporain) [Ou : *après*.]

| *Et pour l'échauffer [l'Enfant Jésus] dans sa crèche,*

| *L'âne et le bœuf soufflent dessus.* (Th. Gautier)

On trouve aussi le pronom conjoint qui occupe une fonction similaire à celle du **datif de la totalité** impliquée (► p. 477-478, Encadré) suivi de la préposition en **emploi adverbial** :

| *Dès qu'elle met le nez dehors, les enfants lui courent après.* (Bernanos)

Avec les prépositions *avec*, *sans*, *pour*, l'emploi adverbial est d'un usage familier.

| *Maman dévorait des yeux son mari, et nous avec.* (C. Paysan)

2.4 Répétition des prépositions devant des régimes coordonnés

2.4.1 À, de, en

a Répétition

Les prépositions *à*, *de*, *en* se répètent ordinairement devant chaque régime.

| *Il écrit à Pierre et à Jean. Il parle de Pierre et de Jean.*

| *Elle a voyagé en Grèce et en Italie.*

b Non-répétition

À, de, en ne se répètent pas :

1. Quand les constituants du régime forment une locution

| *École des arts et métiers. Il aime à aller et venir.* (Litttré)

| *Il a perdu son temps en allées et venues.* (Académie)

2. Quand ces constituants représentent le même ou les mêmes êtres ou objets

| *J'ai reçu une lettre de mon collègue et ami.*

3. Quand ces constituants désignent un groupe ou une idée unique

| *Les adresses des amis et connaissances.*

| *Il importe de bien mâcher et broyer les aliments.* (Littré)

2.4.2 Autres prépositions

a Répétition

D'une manière générale, les **prépositions autres que à, de, en** ne se répètent pas.

| *Derrière les ennuis et les vastes chagrins.* (Baudelaire)

b Non-répétition

En répétant la préposition, on donne à chacun des régimes un **relief particulier**.

| *Sans mensonge et sans anxiété.* (Baudelaire)

Lorsqu'il s'agit d'une **locution prépositive**, on se contente souvent de **répéter le dernier élément de** ou **à** :

| *Quant à leurs objectifs et à leurs ennemis.* (E. Le Roy Ladurie)

3. Sémantique de la préposition

Même si nombre de prépositions sont **étroitement fixées au verbe** dont elles introduisent la complémentation essentielle, les prépositions ont un **sens propre** qui est susceptible de jouer un rôle dans l'interprétation sémantique globale du syntagme prépositionnel qu'elles forment.

⊕ Certaines prépositions sont cependant **moins colorées sémantiquement** que d'autres, et de ce fait, n'ont pas de sens de base stable.

3.1 Prépositions de sens stable

Ce sont souvent les prépositions qui **construisent le cadre de la prédication**.

► p. 447.

3.1.1 Expression du temps

Prépositions : *avant, après, depuis, pendant...*

► REMARQUE

Durant, pendant. L'usage ne fait guère de distinction entre ces deux prépositions ; on peut observer toutefois que *durant* concerne une *période continue* — et que *pendant* s'emploie quand un *événement se produit dans cette durée*.

Durant la campagne, les ennemis se sont tenus enfermés dans leurs places. (Littré)

C'est pendant cette campagne que s'est livrée la bataille dont vous parlez. (Littré)

3.1.2 Expression de l'espace

Avec les prépositions *chez, dans, dessus, dessous, parmi, sous, sur, vers,...*

► REMARQUES

1. **À travers** se construit sans *de* ; **au travers** veut toujours *de*. Ces locutions sont synonymes.

On ne voyait le soleil qu'à travers les nuages. (Académie)

Au travers de ces brumes âcres apparaissait une certaine argentine. (M. Butor)

2. **Jusque** qui exprime aussi bien la limite dans le temps que dans l'espace se construit avec une préposition : *à* (c'est le cas le plus fréquent), *vers, sur, chez, etc.*

Jusqu'à la mort, jusqu'en Afrique, jusque sur les toits.

Il se construit aussi avec les adverbes *ici, là, où, alors*, et avec certains adverbes de degré accompagnant un adjectif de temps ou de lieu.

Jusqu'ici *Jusque-là* (avec trait d'union)

Jusqu'où irez-vous ? *Jusqu'alors*

Je m'étais arrangé pour faire durer jusqu'assez tard ma soirée. (J. Romains)

Jusque a une variante *jusques* lorsque le mot suivant commence par une voyelle. *Jusques* et *y compris* [ʒyskøzeiköpRi] est assez courant ; sinon, *jusques* appartient à une langue littéraire assez recherchée.

Jusques à quand coulera le flot des outrages ? (Barrès)

3. Dans l'usage ordinaire, **près de**, suivi d'un infinitif, signifie « sur le point de » ; **prêt à** signifie « préparé à, disposé à ».

La lune est près de se lever.

Il se tenait prêt à partir.

3.1.3 Expression de la manière

Prépositions : *avec, sans,...*

3.1.4 Expression du but

Prépositions : *pour,...*

3.1.5 Autres sens

D'autres encore ont un sens stable :

• exception : *excepté, sauf,...*

• opposition : *contre, malgré*

3.2 Prépositions de sens multiples

Ce sont les moins sémantiques et les **plus grammaticales** des prépositions.

3.2.1 De

Issu de la **préposition latine polysémique de**, son sémantisme premier marque la **séparation** et l'**éloignement**. Il peut exprimer de ce fait :

• l'origine : *l'aligot de l'Aubrac*

- la cause : *mourir de peur*
- l'appartenance : *le livre de Pierre*
- le contenu : *une barquette de framboises,*
- la matière (en alternance avec *en*) : *le pot de terre*
- la destination : *des chaussons de danse*
- l'évaluation de la quantité, de l'âge : *un pain de 500 g, un enfant de 2 ans*
- la partition : *l'un de mes enfants ; donnez-moi de cette tarte*
- l'agent (en alternance parfois avec *par*) : *le jardin est entouré d'un muret*

Comment étudier le morphème *de* ?

Étymologiquement, le morphème (► p. 93) *de* justifie sa forme unique par un **étymon commun**, la préposition latine *de*. Dans ses emplois les plus affaiblis, sémantiquement parlant, elle devient article et indice de l'infinitif. On pourra donc distinguer :

1. la **préposition**, invariable, qui peut être suivie d'éléments appartenant à diverses classes grammaticales (SN, pronom, infinitif, adverbe, proposition) ; elle établit un rapport hiérarchique de dépendance entre l'élément régissant et l'autre régi (introduit par « de »), le régime. On classera donc les syntagmes prépositionnels en *de* selon leurs fonctions dans la phrase ; et on examinera la nature de leur régime.
2. le **morphème constituant du déterminant** qui marque la restriction de l'extension du nom lors de l'actualisation du nom par l'article indéfini pluriel (*des*) ou partitif (*du, de la*) (► p. 171-172). Son classement grammatical pose problème ; tantôt considéré comme préposition, tantôt comme article, voire « adjectif » (Martinet).
3. le morphème peut délimiter la **frontière entre sujet et prédicat** ► p. 451.
4. enfin, dans son emploi le plus affaibli, l'**indice de l'infinitif** (voir le morphème *to* devant les infinitifs en anglais ► p. 415).

3.2.2 À

À permet de marquer :

- un lieu ou une destination : *je vais à Paris, nous sommes à table, un verre à vin*
- un repère temporel ponctuel : *j'arrive à cinq heures*
- diverses caractérisations : *une orange à jus, une robe à pois*

3.2.3 En

En apparaît souvent

- pour exprimer la manière : *en caleçon, en vitesse, en retard*

- en alternance avec *à* pour marquer le moyen :

! *À pied, à cheval, en voiture et en bateau à voile* (Prévert)

► REMARQUE

Dans le repérage temporel, *à* marque l'aspect ponctuel par opposition à *en* qui marque l'aspect duratif : *à ce moment / en ce moment ; à cet instant / en cet instant*.

- en alternance avec *de* pour marquer la matière : *un sac de papier / en papier ; verre de cristal / en cristal*

► REMARQUE

Des prépositions comme *par* et *pour* sont également assez polysémiques.

- *par* peut exprimer l'agent du verbe à la forme passive (en alternance avec *de*, et parfois *à*) : *il est mangé par les mites, aux mites*, la cause : *par mégarde, par ennui*, le point de passage : *on passera par Lyon* et la progression : *étape par étape*, une période : *par un beau matin d'été*, etc.
- *pour* peut exprimer le but : *il travaille pour manger* ; la destination : *il part pour Pékin*, le moment : *je serai là pour cinq heures*, la concession : *pour être riche, il n'en est pas moins ennuyeux*, la cause : *Tu seras châtié pour ta témérité* (La Fontaine), le cadrage du propos ou du point de vue : *pour le financement, on en reparlera ; pour moi, il est idiot*, etc.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1035-1073.*
- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1994, p. 557-561.
- FRANCKEL Jean-Jacques, PAILLARD Denis, *Grammaire des prépositions*, Paris, Ophrys, 2007.
- GREVISSE Maurice, KALINOWSKA Irène M., *La Préposition. Règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. « Grevisse langue française », 2013.
- MELIS Ludo, *La Préposition en français*, Paris, Ophrys, 2004.
- DE MULDER Walter, STOSIC Dejan (dir.), « Approches récentes de la préposition », *Langages*, n° 173, Paris, Armand Colin, 2009.
- TESNIÈRE Lucien, *Éléments de syntaxe structurale* [1959], Paris, Klincksieck, 1988.

La conjonction

1. Introduction	423
2. La conjonction de subordination	423
2.1 Définition	423
2.2 Les conjonctions de subordination	425
2.3 Les locutions conjonctives de subordination	425
2.4 Répétition des conjonctions de subordination	426
3. La conjonction de coordination	427
3.1 Définition	427
3.2 Les conjonctions de coordination	427
3.3 Répétition des conjonctions de coordination	431

1. Introduction

Comme la préposition, la **conjonction**, mot **invariable** et **dépourvu de fonction syntaxique** dans la phrase, est un **outil grammatical subordonnant (ou relateur)** : elle sert à unir deux éléments.

On distingue conjonction de **subordination** et conjonction de **coordination**.

- ⊕ Tandis que la conjonction de **subordination** relie des **propositions de fonctions différentes**, dont l'une est **dépendante** de l'autre, la conjonction de **coordination** relie généralement des **propositions indépendantes** mais aussi **des mots et des syntagmes de même fonction**.

2. La conjonction de subordination

2.1 Définition

La **conjonction de subordination** est un mot **invariable dépourvu de fonction syntaxique** dans la phrase et qui sert à unir deux éléments de **fonctions différentes**, dont l'un est une **proposition**. Son rôle est double :

- elle marque le **début de la proposition subordonnée** ;
- elle confère à la **proposition** qu'elle subordonne un **statut nominal**, et donc une fonction nominale (sujet, complément essentiel, etc.), ou un **statut adverbial** et une fonction afférente (complément non essentiel).

La conjonction n'a pas non plus de fonction dans la proposition qu'elle introduit.

REMARQUE

Le pronom relatif (► p. 268) unit aussi une proposition à un autre élément, mais le pronom a d'ordinaire un antécédent, il a une fonction *dans la proposition* et il a un genre, un nombre, une personne, même s'il n'en porte pas visiblement les marques ; ces trois caractères le distinguent de la conjonction de subordination.

La conjonction de subordination peut être composée de plusieurs mots soudés : *quoique*. Lorsque les mots sont séparés dans l'écriture, on parle de **locution conjonctive** : *parce que*.

REMARQUES

1. Les locutions conjonctives forment un groupe de mots généralement inséparable. Cependant, on peut intercaler *même* dans *sans que*, *avant que*, *alors que*. ► p. 398 On trouve aussi dans la langue littéraire *lors même que*, *lors donc que*, *puis donc que* (très rare).
Avant même qu'Abénaud, visiblement ennuyé, ne donnât son avis. (R.-V. Pilhes)
Puis donc qu'il y avait peu de chances qu'il revînt à moi. (M. Tournier)
2. Certaines conjonctions peuvent être « modifiées » par un adverbe (► p. 390) : *Bien avant qu'il fasse clair*.
3. La proposition introduite par la conjonction peut être **dépourvue de verbe**.
Il est des vérités qui sont évidentes bien qu'informulables. (Saint Exupéry)

Quelles sont les différentes natures de *que* ? ou comment étudier le mot *que* ?

Que polysémique peut avoir d'autres natures et d'autres rôles que la conjonction de subordination.

Le mot *que* est l'un des plus usités dans la langue française. Il est ainsi employé en structure négative, exclamative ou interrogative, en subordonnée relative ou conjonctive, devant le subjonctif,...

D'un point de vue **diachronique**, il provient de divers mots latins (pronoms, adverbe, conjonction) ayant évolué phonétiquement vers une forme unique. D'un point de vue **synchronique**, certains grammairiens y voient un fait d'**homonymie**, d'autres un fait de **polysémie**. Pour certains grammairiens dans la lignée des travaux de Guillaume, *que* polysémique peut être analysé dans la continuité de ses sens, des plus prédicatifs (pronoms) aux plus affaiblis sémantiquement – (conjonctions). Pour Culioli, *que* est un « opérateur de parcours »¹ porteur d'une plus ou moins grande indéfinition.

Que est donc susceptible de relever de trois catégories grammaticales différentes :

1. QUE pronom

- a) interrogatif (► p. 275 et suiv.).
- b) relatif (► p. 271 et suiv.)

2. QUE adverbe

- a) interrogatif (= *pourquoi*) et exclamatif (= *comme*)
- b) adverbe négatif exceptif (en corrélation avec *ne*) (► p. 502 et suiv.)
- c) adverbe dans les tours comparatifs (► p. 220 et p. 657 et suiv.)

1. A. Culioli : « L'opération de "parcours" consiste à parcourir toutes les valeurs assignables à l'intérieur d'un domaine sans pouvoir s'arrêter à une valeur distinguée ».

3. QUE conjonction

- a) pur introducteur de proposition subordonnée conjonctive essentielle (► p. 633)
- b) élément d'une locution conjonctive introduisant une subordonnée conjonctive non essentielle (ou circonstancielle)
- c) remplaçant une autre conjonction (= vicariant) (► p. 426)
- d) exprimant seul diverses nuances circonstancielle (but, cause, hypothèse, conséquence,...) (► p. 640 et suiv.)
- e) en corrélation avec adjectifs indéfinis ou adverbes pour introduire une subordonnée de conséquence ou de comparaison (► p. 655 et suiv.)

4. Cas particuliers

a) QUE « béquille » du subjonctif

Type : *Qu'il entre !* Mais pour certains grammairiens, il s'agit d'une construction elliptique de « il faut » : (*il faut*) *qu'il entre*. Et il s'agit donc de *que* conjonction.

b) QUE délimite la frontière entre sujet et prédicat (► p. 461)

Type : *Drôle d'histoire que celle-là !*

2.2 Les conjonctions de subordination

Il s'agit de : *Comme, lorsque, puisque, quand, que, quoique, si*.

REMARQUES

1. Sur les divers rapports **sémantiques** marqués par les conjonctions et locutions conjonctives de subordination, voir la quatrième partie (► pp. 631-652).
2. **Combien, comment et pourquoi ne sont pas** des conjonctions de subordination mais des **adverbes** qui servent uniquement dans l'interrogation indirecte (► p. 665) : 1° ils existent aussi quand il n'y a pas de subordination, c'est-à-dire dans l'interrogation directe : *Pourquoi part-il ?* => *Je demande pourquoi il part* ; — 2° ces mots, comme adverbes, ont une fonction dans la proposition ; souvent complément non essentiels. Au contraire de la plupart des conjonctions (► p. 426), ils sont généralement répétés devant des propositions coordonnées : *Je demande pourquoi tu pars et pourquoi je reste*.

+ Sur la distinction entre *quoique* et *quoi que*, ► p. 272.

2.3 Les locutions conjonctives de subordination

À ce que (► p. 634)	D'autant plus que	Oltre que
À condition que	D'autant que	Parce que
Afin que	De ce que (► p. 634)	Pendant que
Ainsi que	De crainte que	Plutôt que
Alors que	De (telle) façon que	Pour que
À mesure que	De manière que	Pourvu que
À moins que	De même que	Quand même
Après que	De peur que	Sans que
À proportion que	Depuis que	Sauf que
À telle enseigne que	De (telle) sorte que	Selon que
Attendu que	Dès que	Si ce n'est que

Au cas où (au cas que)	Durant que (littér.)	Si peu que
Au fur et à mesure que	En cas que	Si tant est que
Au lieu que	Encore que	Sitôt que
Au point que	En sorte que	Suivant que
Aussi bien que	Étant donné que	Supposé que
Aussitôt que	Excepté que	Surtout que
Autant que	Jusqu'à ce que	Tandis que
Avant que	Loin que	Tant que
Bien que	Lors même que (littér.)	Vu que
Cependant que	Malgré que (► p. 653)	Etc.
Comme quoi (popul.)	Non moins que	
[► p. 634, Rem. 5]	Non plus que	

2.4 Répétition des conjonctions de subordination

Devant des **propositions coordonnées**, les conjonctions ne **se répètent** pas toujours.

2.4.1 Répétition obligatoire de *que* et *si*

La conjonction *que* se répète nécessairement dans le **discours indirect**, de même que *si* conjonction de l'**interrogation indirecte**.

L'oncle Bachelard [...] acheva de décontenancer sa sœur, en criant à Gueulin qu'on l'embêtait et qu'il allait boire un grog. (Zola)

[...] sans bien savoir s'il était secouru ou si au contraire il portait secours. (Yourcenar)

2.4.2 Reprise des autres conjonctions par *que*

Les autres conjonctions peuvent se répéter (surtout si les propositions sont nettement distinctes), mais d'ordinaire ***que***, dit « **vicaire** » ou « **vicariant** », s'emploie à la **place** de *comme*, *quand*, *si* hypothétique, *comme si* et à la place des conjonctions ou locutions conjonctives qui se terminent par *que*.

S'il y a plusieurs sujets et si l'un d'eux est masculin, l'adjectif attribut se met au masculin pluriel.

Comme si vous bandiez un arc et que soudain vous ayez lâché sa corde. (Butor) (*que* = *comme si*)

Quand la pluie faisait rage et que Françoise avait précipitamment rentré les précieux fauteuils d'osier... (Proust) (*que* = *quand*)

Lorsqu'il faisait noir, que les chiens de la ferme voisine commençaient à hurler et que le carreau de notre petite cuisine s'illuminait, je rentrais enfin.

(Alain-Fournier) (*que* = *lorsque*)

- ⊕ Il s'agit dans tous ces exemples (a et b) de propositions complètes. Mais si le sujet des propositions est identique, on peut coordonner les prédicats sans répéter le sujet et la conjonction.

Elle passa dans la chambre de Jacques s'assurer que celui-ci dormait et ne s'était pas découvert. (Simenon) [Ou :... et qu'il ne s'était pas découvert.]

3. La conjonction de coordination

3.1 Définition

La **conjonction de coordination** est un mot **invariable dépourvu de fonction syntaxique** dans la phrase et qui se place **entre** des éléments de même fonction qu'il unit, ou parfois **devant** chacun de ces éléments.

| *J'ai faim et soif.* *Je n'ai ni faim ni soif.*

Ces éléments peuvent être des **phrases** ou, à l'intérieur d'une phrase, **des éléments qui ont la même fonction** par rapport au même mot : ► p. 592. Ces éléments sont parfois de **natures différentes** : ► p. 594.

- ⊕ 1. Les conjonctions de coordination **n'ont pas de fonction** à l'intérieur des phrases ou des propositions unissant des phrases ou des propositions ; c'est ce qui les **rapproche** des adverbess connecteurs dits aussi **adverbess de liaison** (► p. 395).
2. Les conjonctions de coordination **ne peuvent se combiner** : **et ou*, **et mais* ;
Ⓜ c'est ce qui les **distingue** des **adverbess de liaison** (► p. 395).

3.2 Les conjonctions de coordination

3.2.1 Conjonctions de coordination courantes

La liste des conjonctions de coordination est : *mais*, *ou*, *et*, (*donc*), *or*, *ni*, *car*.

Or et *car* ne servent qu'à **unir des phrases**, c'est-à-dire des suites de mots qui peuvent à elles seules servir de phrases.

| *Partez, car il est temps.*

| *Elle voulait continuer à jouer ; or il était l'heure de rentrer.*

Les autres peuvent unir des **phrases** ou des **éléments de phrase**.

a Et

Et est la conjonction la plus fréquente ; elle n'a pas de signification propre. Ce sont les éléments du contexte qui lui permettent de marquer **divers rapports de coordination** : addition, conséquence, succession, réunion d'ensembles...

| *Père fit tourner son fauteuil et me regarda.* (Merle) => rapport de succession chronologique.

| *Ses orbites étaient encore plus creuses que d'habitude, et son visage était si maigre qu'on aurait pu compter tous les muscles un à un.* (Merle) => rapport d'addition.

| *La petite lampe de son bureau était allumée, et [je me sentis heureux d'être dans l'ombre].* (Merle) => rapport de conséquence.

► REMARQUE

Et coordonne des éléments de même fonction mais aussi, en principe, de même nature. °*La délégation de Chine et joyeuse.* Ⓜ C'est justement cette propriété qui permet d'identifier

un adjectif relationnel (► p. 210), non coordonnable avec un adjectif qualificatif : *La délégation chinoise et joyeuse.

On parle de **zeugme syntaxique** quand cette coordination d'éléments hétérogènes est exploitée pour son effet stylistique :

Ils savent compter l'heure et que la terre est ronde. (Musset)

b Mais

Mais permet de marquer l'**opposition entre deux éléments uniquement**, de toute nature sauf nominale. Il possède deux valeurs :

• si le premier élément est **positif**, il prend, par rapport à l'orientation argumentative sous-entendue du premier élément **une valeur légèrement concessive**, qui peut être explicitée par *pourtant* :

*Je suis comme le roi d'un pays pluvieux,
Riche, mais impuissant, jeune et pourtant très-vieux* (Baudelaire)

• si le premier élément est **négatif**, il peut prendre **une valeur rectificative** qui peut être explicitée par *plûtôt*, de la part de l'énonciateur par rapport à une première assertion qu'il refuse :

Il n'était pas voûté, mais cassé (Baudelaire)

REMARQUES

1. **Mais** peut être renforcé par des adverbes : *aussi, davantage, en outre, encore, également...*

À ce mot, qui fut entendu, tous comme à l'envi firent compliment à Julien, non seulement sur le magnifique cadeau qu'il avait reçu de Monseigneur, mais aussi de la conversation de deux heures dont il avait été honoré. (Stendhal)

2. **Mais** (après un premier terme négatif) et **ou** peuvent être renforcés par l'adverbe *bien*.
La Puerta del Sol n'est pas une porte, [...] mais bien une façade d'église. (Th. Gautier)
Il paiera, ou bien il sera poursuivi. (Académie)

c Ou

Ou, qu'il soit répété ou non (► p. 431), marque la **disjonction** ; celle-ci peut avoir deux valeurs – **exclusive** ou **inclusive** ; il permet donc d'exprimer

• soit l'alternative : chacun des termes excluant l'autre :

*Tu rentres ou tu sors ?
Tu rentres ou je me fâches ?* (la deuxième proposition est présentée comme une conséquence de la non-réalisation de la première)

• soit l'addition : aucun des termes n'excluant l'autre :

*En quelque lieu qu'il aille, ou sur mer ou sur terre,
Sous un climat de flamme ou sous un soleil blanc,
Serviteur de Jésus, courtisan de Cythère,
Mendiant ténébreux ou Crésus rutilant,*

*Citadin, campagnard, vagabond, sédentaire,
Que son petit cerveau soit actif ou soit lent,*

*Partout l'homme subit la terreur du mystère,
Et ne regarde en haut qu'avec un œil tremblant.* (Baudelaire)

REMARQUES

1. L'expression moderne **et / ou** (► p. 86) explicite la disjonction inclusive : *En quelque lieu qu'il aille, sur mer et / ou sur terre.*

Dans le même groupe et / ou dans d'autres groupes. (J. Fourastié) [= Dans le même groupe **et** dans d'autres groupes, **ou** seulement dans d'autres groupes.]

2. Les formules *soit... soit...*, *soit... ou...* (on prononce [swA] devant consonne) permettent aussi d'exprimer l'alternative :

J'irai en vacances, soit dans le Périgord, soit dans le Limousin.

Plusieurs, soit paresse ou prudence, étaient restés au seuil du défilé. (Flaubert)

[Ou, en ajoutant une virgule : ... *soit paresse, soit prudence.*]

De même, *tantôt... tantôt...*, mais le second *tantôt* peut être précédé de *et* ou de *ou* :
C'est elle-même qui vient faire ses provisions, tantôt en selle, tantôt en voiture. (Alain-Fournier) [On pourrait dire : ... *ou tantôt en voiture, et tantôt en voiture.*]

3. L'accord des sujets coordonnés par **ou** (► p. 571 e) au singulier souligne la disjonction exclusive, tandis que leur accord au pluriel souligne la disjonction inclusive :

Éric ou Michel est attendu / sont attendus.

Un imperméable ou un parapluie lui sera bien utile. Exclusif (l'un ou l'autre)

Un imperméable ou un parapluie lui seront bien utiles. Inclusif (l'un ou l'autre ou les deux)

d Or

Or ne peut coordonner **que des propositions ou phrases** ; il se place en tête de la deuxième qui apporte un élément important pour le **raisonnement** ou le **récit**.

Et il sembla à Jeanne qu'elle vivait encore très longtemps assoupie, reprise par un pesant sommeil dès qu'elle essayait de penser ; et elle n'essayait pas non plus de se rappeler quoi que ce soit, comme si, vaguement, elle avait eu peur de la réalité réparée en sa tête.

Or, une fois, comme elle s'éveillait, elle aperçut Julien, seul près d'elle ; et brusquement, tout lui revint, comme si un rideau se fût levé qui cachait sa vie passée. (Maupassant)

e Car

Car est surtout employé à l'écrit. Il ne peut coordonner **que des propositions ou phrases**.

⊕ On rapproche parfois *car* de *puisque*.

Je ne viens pas, puisque mon train a du retard / car mon train a du retard.

Cependant, contrairement à *puisque*, il ne peut être déplacé avec la proposition qu'il coordonne **ni en tête de phrase ni en incise**. En outre, *puisque* véhicule une valeur de « déjà là » (et par suite de présupposé connu, en rapport avec son étymologie, *puis* ; alors que *car*, qui est issu de *quare* en latin qui signifie « pour cette raison » véhicule une valeur de **preuve** (au sens rhétorique du terme).

Rien ne dompte la conscience de l'homme, car la conscience de l'homme, c'est la pensée de Dieu. (Hugo) Mais : **Car la conscience de l'homme, c'est la pensée de Dieu, rien ne dompte...*

f Ni

Ni, qu'il soit répété ou non (► p. 431), est surtout employé à l'écrit pour **coordonner négativement deux propositions subordonnées** au même élément, deux prédicats ayant même sujet, ou **deux syntagmes** ayant même fonction :

Ni l'un ni l'autre n'ont su ce qu'ils faisaient. (Vigny)
 [...] il faudrait que [...] je n'aie lu **ni** Beauvoir **ni** Proust **ni** Virginia Woolf **ni** etc. (A. Ernaux)
 Elle éteignit pour aussitôt rallumer, sachant qu'elle ne se rendormirait pas **ni** ne recourrait au livre, au walkman, à rien. (Échenoz)

► REMARQUE

Sur l'accord des sujets coordonnés par *ni*, ► p. 571 e.

g Donc

Donc s'analyse comme **conjonction** proprement dite, uniquement lorsqu'il est à l'initiale de la proposition.

| *Socrate est un homme. Or les hommes sont mortels. **Donc** Socrate est mortel.*

+ Dans les autres cas de placement, il fonctionne comme un **adverbe de liaison** ou connecteur phrase. ► p. 399

Donc conjonction de coordination ou adverbe ?

Le groupe des sept conjonctions présenté par la grammaire traditionnelle *mais, ou, et, donc, or, ni, car* est issu de la logique (en tant que discipline), ce sont les outils permettant de construire les « propositions » dans un raisonnement (voir le syllogisme *or + donc*). Mais, contrairement aux autres conjonctions de coordination, *donc* se combine avec d'autres conjonctions de coordination : *et donc, or donc, mais donc...* ; avec un autre adverbe : *ainsi donc, donc en effet, pourquoi donc...* ; et il peut être placé à divers endroits de la phrase :

Donc, il est parti. Il est donc parti. Il est parti, donc.

*Qu'est-ce que les Grandet font **donc** à leur grande Nanon pour qu'elle leur soit si attachée ?* (Balzac)

Néanmoins, *donc* adverbe garde la même valeur fondamentale que la conjonction, c'est-à-dire le « recentrement » sur la situation à partir d'éléments disparates ou d'arguments différents.

On peut, en somme, distinguer deux emplois de *donc* : comme **conjonction en tête de phrase** et comme **adverbe de liaison** (► p. 399) à position mobile, dans les autres cas.

3.2.2 Conjonctions ou locutions conjonctives occasionnelles**a** Voire

Voire, rangé dans les adverbes, est synonyme de *et même, et davantage* ; il est **souvent renforcé**, de manière redondante, par *même* dans la langue courante, et permet d'exprimer le **renchérissement** :

Un stage de quelques mois, voire de quelques années. (Dictionnaire du français contemporain)

Ce remède est inutile, voire même pernicieux. (Académie)

b C'est-à-dire, soit, (à) savoir

C'est-à-dire et ses synonymes *soit* (prononcé [swA] devant consonne), *savoir* ou *à savoir*, sont rangés dans les **locutions adverbiales**, mais ils peuvent avoir des **emplois conjonctifs** pour **introduire une information complémentaire ou rectificative**, signalant une intervention du locuteur à un autre niveau énonciatif :

Elle viendra le premier jour qu'elle sera libre, c'est-à-dire lundi.

Il m'a prêté l'argent dont j'avais besoin, soit dix mille francs.

Le mode que la logique appellerait, savoir l'indicatif sans ne, se rencontre. (F. Brunot.) [On pourrait dire :... à savoir l'indicatif...]

► REMARQUE

1. Il y a des mots ou des locutions pour lesquels on peut hésiter davantage, parce qu'ils sont toujours placés entre les éléments qu'ils unissent : *puis, c'est pourquoi, aussi* (exprimant la conséquence) ; cependant, ils peuvent se combiner avec *et* ou *mais* ; ce qui les rapproche des adverbes :

Il travaille avec ardeur, et puis il se relâche. (Dictionnaire du français contemporain)

— *Il n'est pas coupable, et c'est pourquoi je le défends.*

2. Les **pronoms relatifs** *quoi* et *où*, précédés d'une préposition, ont parfois un lien assez lâche avec leur antécédent et se rapprochent des conjonctions de coordination (► p. 272

Rem. 1 ; p. 273) :

Le général Weygand prend acte de mes propositions. Après quoi, il me parle de la bataille. (De Gaulle) — Comparer aussi *auquel cas* ► p. 189.

3.3 Répétition des conjonctions de coordination**3.3.1** Ni

Ni se répète d'habitude **devant chacun des termes coordonnés** (le verbe est alors accompagné de la négation simple *ne*).

| *Elle ne viendra **ni** aujourd'hui **ni** demain.*

+ Cependant *ni* se place **seulement devant le second terme** quand celui-ci apporte une **sorte de précision supplémentaire** (et la négation est alors *ne... pas*).

*Les cassolettes ne doivent pas coûter cher, **ni** les parfums qu'on y chauffe.* (Étiemble)

► REMARQUE

Les écrivains se servent parfois d'un seul *ni* alors que la négation du verbe est *ne*.

*Pour ce Dieu caché, les sacrifices humains **ni** les martyrs ne suffisent.* (Sartre)

*Je n'avais faim, **ni** soif.* (H. Bosco)

3.3.2 Et et ou

Et et *ou* se placent seulement, d'ordinaire, **devant le dernier terme coordonné** ; s'il y a plus de deux termes, on met une virgule là où il n'y a pas de *et* ou de *ou*.

Une forêt de chênes et de hêtres.

Une forêt de chênes, de hêtres et de résineux.

- + Cependant, *et* ou *ou* se répètent devant chacun des termes lorsqu'on veut insister, sur l'addition ou la disjonction.

Ce sera et lui et moi / ou lui ou moi.

REMARQUE

1. Et n'a pas besoin d'être répété mais lorsqu'il l'est, par expressivité, c'est une figure de style, la polysyndète :

Et les Cruchot lui étaient nécessaires, et il ne voulait pas les aller chercher, et il avait décidé de les faire arriver chez lui [...] (Balzac)

2. Lorsqu'il y a plus de deux termes, *et* et *ou* peuvent être exprimés devant le premier terme (alternative ou énumération close), ou non (alternative ou énumération ouverte).

J'irai, ou ce soir, ou demain matin, ou demain soir. Alternative close.

Je me mis à lire avec démesure les grands romans classiques et Gide et Malraux et les premières traductions de Kafka et de Faulkner. (Fr. Châtelet) Énumération ouverte.

3. Lorsqu'il y a plus de deux termes, on répète parfois aussi *mais* (sauf devant le premier terme) :

Je l'ai vu, non pas une fois, mais deux fois, mais trois fois !

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1074-1095.
- CHARAUDEAU Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 493-521 (sur les effets de sens des conjonctions de coordinations).
- WILMET Marc, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007, §§ 98-101 (sur « Les conjonctifs »).
- BADIOU-MONFERRAN Claire, *Les Conjonctions de coordination ou « l'art de lier ses pensées »* chez La Bruyère, Paris, Champion, 2000.
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 1999.
- GUILLAUME Gustave, *Leçons de linguistique, 1944-1945*, Presses Universitaires de Laval / Presses universitaires de Lille, t. 11, 1992.
- GUILLAUME Gustave, *Langage et Sciences du langage*, Paris, Nizet, 1992.
- MOIGNET Gérard, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck, 1974.

L'interjection

1. Définition	433
2. Morphologie de l'interjection	433
3. Syntaxe de l'interjection	434
3.1 Place	434
3.2 Type de phrase construit	434
3.3 Complémentation	434
4. Sémantisme de l'interjection	435
4.1 Interjections phatiques et communicatives	435
4.2 Interjections expressives	436

1. Définition

L'**interjection** est l'une des parties du discours traditionnelles dont l'**unité reste mal établie**. Liée à la **situation d'interlocution**, elle exprime la **subjectivité du locuteur**. Du fait de sa grande autonomie syntaxique, elle tend à faire phrase à elle seule : on parle alors de **mot-phrase** (► p. 559) :

Oh, appelle-le comme tu veux ! soupira-t-elle en tournant les talons. (Ph. Djian)

La maman fit : « Ah », sans comprendre. (M. NDiaye)

- + 1. Contrairement à l'**apostrophe**, qui est aussi marquée par une grande autonomie syntaxique et est liée à la situation d'interlocution, elle n'explicite pas le destinataire du message, mais la subjectivité du locuteur lui-même tournée vers le destinataire :
2. L'interjection engage toujours l'expression de la **subjectivité du locuteur** à destination de son interlocuteur ; en cela elle se distingue de l'**onomatopée** qui reproduit un son de manière codifiée (*tic tac, miaou, boum*) sans nécessaire recherche du lien interlocutif :

La pendule fait tic tac tic tac

Les oiseaux du lac font pic pic pic pic

Glou glou glou font tous les dindons

Et la jolie cloche ding din don. (Ch. Trenet)

L'interjection cependant peut emprunter aux onomatopées :

Pssst ! tu m'entends ?

Brrr, il fait froid !

2. Morphologie de l'interjection

L'interjection est un mot **invariable**, souvent **court**. Quelle que soit sa classe d'origine (nom, pronom, adjectif, verbe, phrase,...), en tant qu'interjection, elle ne peut varier :

- + Le **point d'exclamation** après l'interjection est considéré soit comme **obligatoire** par certains, soit comme **démarcatif de l'interjection** en tant qu'énoncé autonome.

Nom : *Flûte ! Merde !*
 Pronom : *Quoi ! Ça alors !*
 Adjectif : *Bravo ! Mince ! Bien sûr ! Bon !*
 Verbe (à l'impératif, le plus souvent) : *Allons ! Gare ! Tiens ! Dis donc !*
 Adverbe : *Bien !*

REMARQUES

1. On parle de locution (► p. 99) interjective quand plusieurs mots, voire une phrase, forment l'interjection :

Mon œil ! Nom d'un chien ! Tu parles ! Ça alors !

2. Certaines interjections issues de verbes ou de noms peuvent être employées au pluriel, ou à des personnes différentes :

Mille sabords ! Mes aïeux ! Tiens ! Tenez !

Allons, va, mon amour, et ne te trouble pas. (Zola) Ici, malgré les deux impératifs à la deuxième personne, l'interjection a une forme de quatrième personne.

3. Syntaxe de l'interjection

L'interjection est remarquable par son **autonomie** sur le plan **syntactique**. L'interjection est un **mot qui peut faire phrase**. À ce titre, et comme l'apostrophe, elle n'a **pas de fonction ni de rôle syntactique** dans la phrase.

3.1 Place

Étymologiquement – « jeté entre [deux éléments] » ou plutôt « jeté entre [les protagonistes de l'échange ou entre les constituants ou phrases du discours] –, elle est susceptible de prendre place à différents endroits de la phrase – **début**, le plus souvent, mais aussi **milieu** ou **fin** :

Comment est-ce que tu as dit ? Une « recommandation » que tu t'es fait, faite ? merde [...]
 (J.-L. Lagarce)
C'est que notre âme, hélas ! n'est pas assez hardie (Baudelaire)

3.2 Type de phrase construit

Elle est souvent associée à la phrase **exclamative** ou **impérative** et est donc souvent suivie, directement ou non, à l'écrit, d'un **point d'exclamation**. Mais la visée interrogative ne lui est pas interdite.

Attention ! mais préviens moi quand tu freines. (A. Gavaldà)
Ma parole d'honneur, je n'ai jamais vu un polichinelle pareil ! (H. Becque)
 — *Hein ? quoi ? trente mille francs !* (Zola)

3.3 Complémentation

Certaines interjections, selon leur classe d'origine, peuvent avoir un **complément** :

! *Attention à toi ! Bravo à tous !*

⊕ Pour certains grammairiens, cette complémentation s'explique par « des phénomènes de **citation implicite** »¹ : *Je dis « attention » à toi. Je dis « bravo » à tous.*

Dans le cas de : *Attention à ce que vous faites !* on pourra plutôt considérer qu'il s'agit d'une phrase **elliptique** : *Faites attention à ce que vous faites !* où *attention* n'a pas le statut d'interjection mais de nom construisant une locution à verbe support : *faire attention à*.

4. Sémantisme de l'interjection

Si le sens de certaines interjections, notamment **expressives**, est **fixé**, quel que soit le contexte (*chut ! zut ! aïe*) d'autres interjections ont un **sens qui varie** selon le cotexte (*ah ! eh ! eh bien ! hein ! dis !*) En tenant compte de leur rôle dans la **communication**, selon Jakobson, on peut distinguer deux catégories d'interjections.

4.1 Interjections phatiques et communicatives

L'**interjection à fonction phatique et communicative** est destinée à un **interlocuteur et centrée sur lui**, soit pour **établir une communication** avec lui (*allô*), soit pour lui **faire un message**, acquiescement (*OK, d'accord*), dénégation (*pas question*), salutation (*bonjour*), ordre (*stop*), félicitation (*bravo*), etc.

Les principales interjections de ce type sont :

Adieu	Chut !	Motus [motys]	Psstt !
Allô	Gare !	Nenni (► p. 559, Rem. 4)	Si
Amen [amɛn]	Halte !	Non (voir ci-dessous ► Rem. 3)	Soit [swAt]
Bis [bis]	Hellô !	Ô	S.O.S. [esoɛs]
Bonjour	Hep !	O.K. [ɔkɛ]	Stop !
Bonsoir	Hosanna !	Oui (voir ci-dessous ► Rem. 3)	Vivat ! [vivA]
Bravo !	Hourra !	Ouste !	Voire
Chiche !	Merci	Pouce !	(► p. 559, Rem. 4)

REMARQUES

1. Il y a aussi de nombreuses **locutions interjectives** : *À la bonne heure ! À quoi bon ? Au revoir. Mea culpa. Si fait. Tant mieux. Tant pis.* Très familier : *Mon œil !* Etc.

2. On pourrait aussi ranger dans cette catégorie des mots ou des locutions que l'on appelle souvent **adverbes énoncés** (► p. 408) et qui parfois traduisent la relation subjective du locuteur à son interlocuteur : *certes, peut-être, sans doute, à coup sûr, bien sûr*, etc. Ils jouent dans la phrase le rôle d'élément **incident** (► p. 604), mais ils peuvent aussi servir à eux seuls de phrases :

Une panne de lumière de bord, ça peut être grave ! — Bien sûr. (Saint Exupéry)

3. Les adverbes – phrase *oui, non* et *si* (► p. 406 et 558), tant sur le plan syntactique de leur autonomie de mots-phrases que du point de vue sémantique de la communication, peuvent être apparentés aux interjections. Ils s'en différencient dans le couple « question – réponse » où leur valeur est plus précisément anaphorique.

1. Arrivé, Gadet, Galmiche, 1994, p. 343.

4.2 Interjections expressives

L'interjection **expressive** est davantage **centrée sur le locuteur** dont elle exprime une **sensation** ou un **sentiment** (tristesse, joie, etc.).

Principales interjections de ce type :

Ah !	Bof !	Flûte !	Merde ! (vulgaire)	Oh !	Pouah !
Aïe !	Brrr !	Hé !	Miam miam !	Ouf !	Sapristi !
Bah !	Chic !	Hein !	Mince !	Ouille !	Zut !
Berk ! Beurk !	Fi !	Hélas !	Na !	Peuh !	

► REMARQUES

1. On peut y joindre diverses locutions : *Bon sang ! Par exemple !* — ainsi que les invocations et les jurons, souvent altérés et vidés de toute signification précise : *Dame ! Pardi* [étymologiquement, *par Dieu*] ! *Tonnerre ! Nom d'un chien !* etc.
2. Chaque région, chaque pays francophone a ses **interjections emblématiques** : *Peuchère !*, dans le Sud de la France ; *Tabernacle !* au Québec ; *Bardaf !* en Belgique (*une fois* peut parfois ponctuer une phrase, mais ne s'emploie pas seul).
3. Les invocations et les jurons d'origine religieuse sont nombreux en France comme au Québec. Les jurons sont transformés par euphémisme : *Sacristie* devient *sapristi*, *Mort de Dieu* devient *morbleu*. *Par Dieu* devient *parbleu*. *Par le sang de Dieu* devient *palsembleu*, etc.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1102-1104.
- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1994, p. 342-343.
 - BURIDANT Claude (dir.), « L'interjection : jeux et enjeux », *Langages*, n° 161, Paris, Armand Colin, 2006.
 - CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 1999.

La phrase

CHAPITRE 1	Généralités	439
CHAPITRE 2	Le sujet et le prédicat	447
CHAPITRE 3	Les types de phrases	483
CHAPITRE 4	Les réagencements logiques de la phrase (1) : la phrase négative	499
CHAPITRE 5	Les réagencements de la phrase (2) : passif, impersonnel et factitif	517
CHAPITRE 6	Les réagencements de la phrase (3) : la phrase emphatique	533
CHAPITRE 7	La phrase à présentif	543
CHAPITRE 8	Les phrases atypiques	555
CHAPITRE 9	L'accord	563

Généralités

1. Définition de la phrase	439
2. Les types et formes de phrases	440
2.1 Les types de phrase	440
2.2 Phrase simple / complexe ; phrase verbale / non verbale	441
2.3 Formes de phrase	443
3. L'ellipse syntaxique	444

1. Définition de la phrase

La **phrase** est l'**unité de communication linguistique**, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites constituant chacune un acte de communication linguistique.

- + Comme **acte de langage**, elle correspond à un comportement communicatif fondamental exprimant l'attitude illocutoire ► p. 731 du locuteur : **déclaratif** (ou assertif), **interrogatif**, **injonctif**. Ce critère **pragmatique** qui détermine le type de phrase est un critère essentiel de reconnaissance de la phrase.

Le plus souvent, la communication comprend **plusieurs phrases**. Chacune de celles-ci a son **intonation** propre et est souvent suivie d'une **pause** de durée variable.

- + Plusieurs **signes de ponctuation** peuvent **marquer la fin d'une phrase** à l'écrit : le point, les points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation. Il arrive aussi que le point ne coïncide pas avec la fin d'une phrase sur le plan syntaxique ► p. 77.
Le début d'une phrase s'écrit d'habitude par une majuscule ► p. 73.

► REMARQUES

1. Si la tradition scolaire a recours à ce **critère formel** qu'est la **typographie** pour identifier une phrase, il est délicat à mettre en œuvre lorsque le texte est surponctué, sous-ponctué, voire dépourvu de ponctuation ; c'est un critère qui ne concerne que l'écrit et a posteriori.
2. La **phrase** est aussi une **création de la grammaire**, l'**unité privilégiée d'analyse du fonctionnement syntaxique**, c'est-à-dire la structure au sein de laquelle les syntagmes qui la construisent occupent une **fonction**, laquelle est précisément la **relation qu'ils entretiennent entre eux**. De ce point de vue, elle ne correspond pas toujours à la réalité de notre communication. C'est pourquoi, de nos jours, on a jugé utile d'introduire, au plan communicationnel, l'**unité du texte**, au dessus de celle de la phrase.

La phrase est le plus souvent constituée de **plusieurs mots**. Ceux-ci doivent être **organisés syntaxiquement** et faire **sens** :

| *Partez demain matin* est une phrase grammaticale : cet énoncé est syntaxique et sémantique.

- ⊕ 1. La **grammaticalité** d'une phrase, au sens strict, c'est le fait qu'elle **respecte** un certain nombre de **règles** : syntaxiques, voire morphologiques, sémantiques, pragmatiques. Sinon, elle est dite **agrammaticale**.

**Terre la du autour soleil tourne* n'est pas une phrase grammaticale : cet énoncé est asyntaxique.

2. Une phrase absurde ou fautive reste une phrase si elle suit les règles de la syntaxe française ; elle sera dite **asémantique** :

Pour sa couronne, l'escalier dormira sur les soleils qui rampent n'est pas une phrase grammaticale – elle est syntaxiquement structurée – mais asémantique.

De même, une phrase qui contient des mots absents du lexique français et impossibles à définir ; ainsi, chez certains poètes modernes.

Il l'emparouille et l'endosque contre terre ;

Il le rague et le roupète jusqu'à son drôle ;

Il le pratèle et le libucque et lui barufle les ouillais. (H. Michaux.)

Il y a aussi des phrases constituées d'un seul mot (► p. 558).

Venez. Sauvé !

Un mot comme *sauvé* ne devient une phrase que s'il est prononcé avec une certaine intonation et dans une situation de communication qui le justifie.

► REMARQUE

Nombre de grammairiens considèrent que la phrase se caractérise par son **autonomie** ou par le fait qu'elle présente un **sens complet**. Cela est vrai pour une phrase comme *Napoléon est mort à Sainte-Hélène*. Mais le plus souvent la communication se fait par une suite de phrases, dont certaines ne prennent vraiment un sens que **grâce à cet entourage**. C'est le cas de la deuxième et de la troisième phrase dans ce début d'une chronique :

On a dit de Picasso que ses œuvres témoignaient d'un désenchantement précoce. / Je pense le contraire. / Tout l'enchanter et son talent incontestable me paraît au service d'une fantaisie qui mêle justement le délicieux et l'horrible, l'abject et le délicat. (Apollinaire)

2. Les types et formes de phrases

2.1 Les types de phrase

D'après la nature de la communication et l'intention du locuteur, on distingue quatre types de phrases (► p. 483 et suiv.).

- a** La phrase **déclarative** (ou *assertive*), par laquelle on communique simplement une information à autrui.

| *Il l'embrassa sur le front.* (Gailly)

- b** La phrase **interrogative**, par laquelle on demande une information à l'interlocuteur.

| *Ma femme, es-tu prête ?* (Flaubert)

- c** La phrase **impérative** (ou *injonctive*), par laquelle on demande ou on interdit la réalisation d'un acte à autrui (ordre, souhait, prière, conseil, demande).

Sortez. Ne sortez pas. Qu'ils sortent !

La réalisation de l'acte demandée peut ne pas dépendre de la volonté de celui qui énonce la phrase :

Soyez heureux ! Qu'ils reposent en paix !

- d** Le type de phrase **exclamatif** permet au locuteur d'exprimer sa surprise et ses sentiments avec une force particulière.

- ⊕ Le type **exclamatif** possède une **intonation propre** et il est marqué à l'écrit par le **point d'exclamation**. Il possède des **marques morphosyntaxiques** spécifiques et **certaines structures propres**, qui ne sont pas acceptables dans le type déclaratif, le deviennent dans le type exclamatif :

Tu m'as fait un plaisir / un de ces plaisir ! (sur l'absence de s ► p. 497).

Dans la phrase déclarative, on ne peut pas employer l'article indéfini un avec un nom abstrait non caractérisé.

Elle est si mignonne !

L'adverbe *si* n'est pas en corrélation, comme c'est nécessairement le cas dans la phrase déclarative.

Cependant, et c'est ce qui amène certains grammairiens à considérer qu'il ne s'agit pas d'un type obligatoire, d'une part, **ce point d'exclamation ne lui est pas réservé** puisque l'on peut le rencontrer aussi à la fin de phrases impératives et de phrases déclaratives, voire interrogatives ; d'autre part, le type exclamatif **emprunte certaines de ses marques morphosyntaxiques aux trois autres types** de phrase.

La Castafiore ???... Demain ???... C'est une plaisanterie ??... (Hergé)

Quelle femme intelligente que votre sœur ! Déterminant interro-exclamatif

Est-il beau ! Inversion du sujet comme dans l'interrogation.

Les particularités formelles de ces divers types de phrases sont décrites plus loin (► p. 483 et suiv.).

2.2 Phrase simple / complexe ; phrase verbale / non verbale

D'après les éléments que les phrases contiennent, on distingue la phrase **simple** et la phrase **complexe** ; la phrase **verbale** et la phrase **non verbale**.

- a** La phrase **simple** ne contient qu'un seul **prédicat** (► p. 447).

• Elle est **verbale** quand elle contient un verbe, le plus souvent exprimé à un mode personnel (► p. 301).

| *Isabelle est partie en vacances avec sa famille.*

• Elle est **non verbale** quand elle ne contient pas de verbe mais exprime tout de même une prédication. (► p. 555)

| *À chacun son métier.*

Délicieux, ce café !

b Les phrases qui contiennent plusieurs prédications, le plus souvent verbales, sont appelées **phrases complexes** ou **phrases multiples**. Elles peuvent être considérées comme résultant de la réunion de plusieurs phrases simples (► p. 583 et suiv.).

+ Les notions de **proposition indépendante** (c'est la phrase simple), de **proposition principale** et de **proposition subordonnée** sont sujettes à caution. Dans une phrase comme *Que Jean soit parti est bien triste*, quelle serait la principale ? Et peut-on dire que la proposition *que Jean soit parti* est subordonnée ? En effet, il est peu logique de dire qu'un élément ayant la fonction de sujet est « subordonné ». — Mais on peut dire que *est* est le verbe principal, et *est bien triste* le prédicat principal (ou premier). D'autre part, au lieu de **proposition**, certains grammairiens parlent de **phrase enchâssée**. Ils reconnaissent pourtant qu'une phrase est nécessairement ou déclarative ou interrogative ou impérative (► p. 483). Or, en s'enchâssant, elle perd ce caractère ; elle n'est plus ni déclarative ni interrogative ni impérative ; elle est incluse dans une phrase qui, elle, est déclarative ou interrogative ou impérative :

Pierre se plaint-il que Jeanne soit absente ? La phrase interrogative comporte deux propositions.

Les **sous-phrases**, au contraire, gardent leur caractère primitif quand elles sont coordonnées ou insérées.

Nous appelons donc, au sein de la phrase complexe, **sous-phrase** ou **proposition**, une unité syntaxique, comprenant un verbe conjugué ou, plus précisément, un **prédicat** (► p. 447), ainsi qu'un **sujet**.

Nous appelons spécifiquement **sous-phrases** des phrases réunies par coordination ou des phrases insérées dans une autre phrase sans y occuper de fonction syntaxique. La **sous-phrase garde sa modalité propre** (déclarative, interrogative ou impérative) tandis que la **proposition la perd dans la fusion** avec la proposition régissante.

Serre-moi plus fort contre toi, Garcin ; elle en crèvera. (Sartre) Ainsi dans cette phrase multiple, nous distinguons deux actes de langage, donc deux types de phrases séparées par un point-virgule, une injonction, et une assertion ; il faut en conclure qu'il y a deux sous-phrases.

[...] et je ne sais d'où me vint une sorte de malaise à l'idée d'entrer là-dedans. (Maupassant) La phrase porte la modalité assertive négative de la proposition régissante *je ne sais* ; la proposition enchâssée, dite interrogative indirecte, n'est plus porteuse de la modalité, et de, fait, elle perd notamment son intonation propre.

1° Ou bien la **fusion entre les deux phrases simples est complète**. Un **rapport hiérarchique** s'instaure entre les deux propositions. C'est le phénomène de la **subordination** (► p. 599 et suiv.).

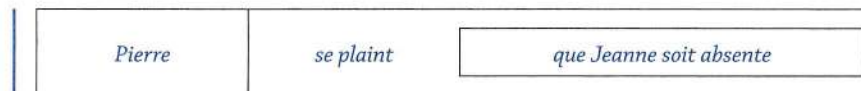
Soit les deux phrases :

1 *Jeanne est absente* et *Pierre se plaint*.

Elles se trouvent réunies en une seule phrase dans :

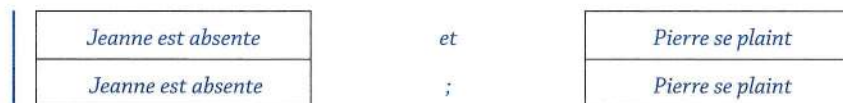
Pierre se plaint que Jeanne soit absente. Que Jeanne soit absente fait partie de la phrase *Pierre se plaint que Jeanne soit absente* de la même façon que de l'absence de Jeanne fait partie de la phrase *Pierre se plaint de l'absence de Jeanne*. Les deux éléments (*que Jeanne soit absente* et *de l'absence de Jeanne*) ont la même fonction syntaxique de complément essentiel de verbe (COI) par rapport à *se plaint*. Mais ils diffèrent quant à la nature : *de l'absence de Jeanne* est un syntagme nominal introduit par une préposition, tandis que *que Jeanne soit absente* est une proposition.

On peut figurer ainsi la nouvelle organisation.



2° Ou bien la **fusion n'est pas complète** et les phrases jointes ou insérées ne subissent **pas de transformation** ; **aucun rapport hiérarchique** ne s'instaure entre les propositions.

• Phrases, ou plutôt sous-phrases, rattachées simplement l'une à l'autre, avec ou sans mot coordonnant ; c'est le phénomène de la **coordination** (► p. 592) et de la **juxtaposition** (► p. 595 et suiv.).

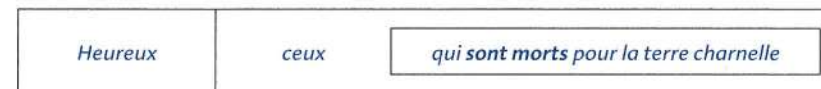


• Phrase, ou plutôt sous-phrase, insérée à l'intérieur d'une autre phrase sans y jouer de rôle syntaxique ; c'est le phénomène de **l'insertion** (► p. 604).

1 *L'année dernière, te le rappelles-tu ? nous étions amis.*

+ 1. Une phrase complexe est **non verbale** quand la prédication principale est opérée sans le verbe (► p. 555)

Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle. (Péguy) Nous avons ici une proposition non verbale attributive, dont le prédicat est l'adjectif « heureux » et dont le sujet est une proposition relative périphrastique.



On peut aussi juxtaposer une phrase non verbale et une phrase verbale :

Drôle de type, tu ne trouves pas ?

2. Le verbe est dit à un **mode personnel ou conjugué** ou, plus brièvement, il est dit **conjugué** quand il n'est **pas à l'infinitif ou au participe**. Cependant **certains infinitifs servant de prédicat** (► p. 375) équivalent à des verbes conjugués :

Pourquoi partir si tôt ?

D'autre part, la tradition grammaticale admet l'existence de **propositions infinitives** (► p. 452) et de **propositions participiales** (► p. 453) quand, au sein d'une structure comportant déjà un sujet et un prédicat avec verbe conjugué, l'infinitif et le participe sont eux aussi prédicatifs et sont pourvus d'un « sujet » propre, au sens logique du terme. La construction absolue (► p. 453) qui est un type de proposition participiale peut même ne comporter aucun élément verbal exprimé.

2.3 Formes de phrase

Au type de phrase obligatoire peut s'adjoindre une **forme** spécifique (► p. 499, p. 517, p. 533). Ces formes facultatives ne correspondent à **aucun acte de langage**

fondamental. Ce sont des réagencements de la phrase qui permettent à l'énonciateur de **donner une configuration particulière à l'information** qu'il souhaite véhiculer.

Selon la forme de la phrase, on peut distinguer

a La forme **logique** positive ou négative (► p. 499), permettant à l'énonciateur de prendre position positivement ou négativement par rapport à sa prédication. La phrase est alors soit **affirmative** (ou **positive**) ; soit **négative** :

| *Marthe travaille.* Affirmative.
| *Marthe ne travaille pas.* Négative.

⊕ Cette opposition concerne, non la phrase, mais le verbe, quels que soient son mode et sa fonction :

| *Parler est dangereux, ne pas parler est lâche.*

La négation peut aussi porter sur un adjectif, sur un syntagme prépositionnel, etc. (► p. 501).

b La forme **passive** (► p. 517) est un réagencement ou une transformation de la phrase **active** :

| *Pierre a retrouvé ma montre* devient *Ma montre a été retrouvée par Pierre.*

⊕ Cette opposition concerne non seulement la phrase, mais tous les verbes, quels que soient leur mode et leur fonction, à condition qu'ils soient susceptibles d'être employés au passif :

| *Le père regrette d'avoir puni Pierre. Pierre se plaint d'avoir été puni.*

c La forme **impersonnelle** (► p. 517) consiste dans le déplacement du sujet personnel de la phrase après le verbe et dans l'introduction du pronom impersonnel *il* en position syntaxique de sujet :

| *Des choses curieuses se produisent* devient *Il se produit des choses curieuses.*

d La forme **emphatique** consiste à mettre en relief certains constituants de la phrase **neutre** :

| Dans *Pierre a retrouvé ma montre*, on peut mettre un élément en évidence de différentes façons :

| *C'est Pierre qui a retrouvé ma montre.*

| *Pierre, il a retrouvé ma montre.*

3. L'ellipse syntaxique

D'une manière générale, on appelle **ellipse syntaxique** l'absence d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la construction régulière de la phrase.

⊕ Le plus souvent, quand l'ellipse se réalise, les éléments non exprimés et sans lesquels le message serait incompréhensible sont présents dans le contexte ou la situation d'énonciation.

C'est le cas, en particulier, des réponses qui font l'économie d'éléments exprimés dans la question correspondante.

| *Quand pars-tu ? — Demain* (= Je pars demain).

Enchanté (= Je suis enchanté), formule que le locuteur adresse à quelqu'un dont il fait la connaissance.

Mais, dans d'autres cas, le message est clair et complet, et il n'y a ellipse que par comparaison avec la phrase considérée comme normale :

| *Loin des yeux, loin du cœur.*

Il est même parfois très difficile de reconstituer la phrase complète, par exemple pour :

| *À père avare, fils prodigue*

| Ou : *Adieu.*

Ou bien, en reconstituant la phrase complète, on aboutirait à une phrase contraire à l'usage, par exemple si l'on introduisait un sujet dans la phrase impérative : *Venez* est tout autre chose que *Vous venez*.

On préfère dire que l'impératif est un mode qui **ne marque pas la personne**

► p. 324.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §211-226.
- GARDES-TAMINE Joëlle, *La Grammaire T2*, La phrase (ch.2), A. Colin, 2005.
- ⊕ • CHOMSKY Noam, *Structures syntaxiques* [1957], Paris, Le Seuil, 1969.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993.

Le sujet et le prédicat

1. La prédication	447
1.1 Les éléments fondamentaux de la phrase	447
1.2 La relation de prédication	448
1.3 Prédication première et prédication secondaire	449
1.4 Prédication seconde	449
2. Le sujet	455
2.1 Définition du sujet	455
2.2 Nature du sujet	457
2.3 Sujet apparent et sujet réel	458
2.4 Non-expression du sujet	460
2.5 Place du sujet	461
2.6 Reprise du sujet	461
3. Le prédicat	463
3.1 Nature du prédicat	463
3.2 Les constructions attributives	464
3.3 Les compléments liés au verbe	470

1. La prédication

1.1 Les éléments fondamentaux de la phrase

Nous partirons de la **phrase canonique** : la phrase verbale déclarative (ou assertive) simple et neutre. Sa structure est à la base des différents types et formes de phrases (► p. 484). Dans sa réalisation la plus réduite, c'est une phrase constituée de deux mots.

| *Jean rougit.* *Nous partons.*

Ce sont les **deux éléments fondamentaux** que nous appelons **sujet** et **prédicat** (celui-ci, dans les phrases verbales, est un verbe ou un groupe verbal). Le **groupe verbal du prédicat** (► p. 472 et suiv.) peut se réaliser diversement :

| *J'entends ta voix* (Sartre) : le groupe verbal prédicat est constitué d'un verbe et d'un complément d'objet direct.

| *Marie apporte des oranges à Paul* : le groupe verbal prédicat est constitué d'un verbe et de deux compléments d'objet (direct et indirect).

| *Le monde est ingrat.* (Aymé) : le groupe verbal prédicat est constitué d'un verbe et d'un attribut du sujet. On reviendra ultérieurement sur la discussion qui exclut du prédicat la copule *être* (► p. 473).

Verbe, syntagme verbal, ou prédicat ?

1. On appelle souvent aujourd'hui ces deux éléments fondamentaux de la phrase **syntagme nominal** et **syntagme verbal**. Sans discuter les fondements de cette formulation, il faut constater que, du point de vue pédagogique, il y a des inconvénients à désigner une **fonction** par un terme qui évoque avant tout une **nature** et qui s'appliquerait tout autant à d'autres fonctions (il y a des syntagmes nominaux compléments) et à appeler syntagme nominal un élément qui peut se présenter (« en surface ») sous d'autres formes que la forme nominale (► p. 457).

2. La tradition scolaire disait simplement **verbe**, et non pas **prédicat**. Mais il paraît gênant de désigner par le même mot *verbe* à la fois une catégorie grammaticale ou nature et une fonction, d'autant plus que **cette fonction** existe aussi dans la **phrase non verbale**.

3. Nous avons adopté la conception selon laquelle la phrase est constituée par la **relation entre deux termes**. Mais certains grammairiens (► p. 450-451) restent fidèles à une autre façon de voir la phrase : comme centrée sur un verbe, lequel est accompagné de divers termes, principalement le sujet, le complément d'objet direct ou l'attribut, etc.

1.2 La relation de prédication

On appelle **prédication** la **relation** qui **unit un prédicat** (et, notamment, un verbe ou un groupe verbal) à **son sujet**.

⊕ La prédication est un concept qui reçoit une acception **logique, grammaticale, sémantique, syntaxique**.

• Dans l'Antiquité, la prédication avait une acception **logique** : elle consistait à affirmer ou nier quelque chose à propos de quelque chose, appelé sujet. Dans *Jean / rougit*, la prédication *rougit* est affirmée à propos du sujet *Jean*.

• La grammaire de l'époque classique assimile **prédicat logique** et **prédicat grammatical** et voit toute phrase ainsi définie par cette relation comme une affirmation (ou une négation) d'existence d'un sujet selon une relation d'attribution : ainsi *Jean / rougit* peut être compris comme *Jean est rougissant*.

• Au plan **sémantique**, la phrase associe un événement aux êtres ou objets qui y participent. La prédication est apportée par la **relation** que le **verbe**, appelé **prédicat**, entretient avec les différents éléments, appelés **arguments**, que son sémantisme appelle. Dans *Marie apporte des oranges à Paul*, les arguments occupent les fonctions de sujet (*Marie*), et de compléments (*des oranges*, *à Paul*). Dans la relation attributive *Le monde est ingrat*, la prédication est effectuée sur le sujet (*le monde*) par l'attribut (*ingrat*), rendu prédicatif par le verbe copule *être*.

• Au plan **syntaxique**, la prédication est une **opération** qui consiste à rapporter un élément à un autre élément sans en réduire l'extension (► p. 165)¹.

La déception serait trop pénible (Romain). La prédication apportée au sujet *La déception* par le prédicat *serait trop pénible* ne modifie pas l'extension de *la déception*, c'est-à-dire l'ensemble des objets auquel le nom s'applique.

1. Sur cette notion d'extension appliquée à la prédication, voir Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck, 2014, fiches 23 et 80.

1.3 Prédication première et prédication secondaire

Au plan **syntactique**, la prédication à l'œuvre dans la phrase simple ou dans la proposition régissante (ou principale) de la phrase complexe est appelée **prédication première**.

Mais une proposition subordonnée peut contenir une **prédication**.

| *Je me demande* si tu viendras.

⊕ Certains grammairiens parlent alors de **prédication secondaire** car c'est une prédication qui n'a pas d'influence, en particulier, sur le type et la forme (► p. 451 et 455) de la phrase.

[...] *je ne sais pas trop* où il dina ce soir, *ni même* s'il dina du tout. (Gide)

La prédication première est portée par le verbe *savoir* nié et ses compléments. Les prédications secondaires portées par les deux subordonnées interrogatives indirectes ne changent pas le type déclaratif (et la forme négative) de la phrase globale. Les fonctions de sujet et de prédicat se réalisent donc dans la ou les propositions (avec verbe conjugué) contenues dans une phrase complexe :

Marianne partira quand nous reviendrons

J'ai retrouvé le livre qui était perdu

1.4 Prédication seconde

1.4.1 Définition

Certaines prédications secondaires se réalisent sous la forme de **constructions attributives, sans qu'un verbe copule conjugué soit exprimé** ; elles se rapportent spécifiquement à un des termes de la prédication première, ou à la prédication première dans son ensemble. On leur réserve l'appellation de **prédications secondes**.

⊕ ⊕ L'élément **attributif**, comme tel, ne peut être supprimé sans rendre l'énoncé agrammatical ou en modifier profondément le sens ou l'information que l'on souhaite véhiculer.

J'entends la femme brasser les papiers. L'infinitif (avec son complément) est en relation attributive avec *la femme*.

Je l'entends qui brasse les papiers (Le Clézio) La relative est en relation attributive avec le pronom éliminé *l'*.

Il a les yeux pâles. Il a l'air sournois. Les deux adjectifs sont attribués des objets *les yeux* et *l'air*.

[...] *un gros garçon aux yeux pâles, me guette, l'air sournois* (Le Clézio) Les deux adjectifs sont en relation attributive avec respectivement *les yeux* et *l'air*.

⊕ La stricte délimitation de ces prédications secondes donne lieu à des discussions. Selon les configurations et propriétés retenues, certaines de ces prédications ont en outre une « **position périphérique** » et « un apport de sens **facultatif** » (Neveu, Melis, Wilmet), mais d'autres non.

Parmi les constructions recevant l'étiquette de « **prédication seconde** », on trouve (voir Havu, Pierrard, 2008, dont nous reprenons en partie le classement) :

- des prédictions associées à l'énoncé ou à l'énonciation : ① elles sont en position périphérique et peuvent être supprimées :
 - groupe nominal incident (▶ p. 163) : *Il est en retard, triste nouvelle.*
 - adverbes énonciatifs (▶ p. 408) : *Malheureusement, il est en retard.*
 - constructions absolues (▶ p. 454) : *Son réveil n'ayant pas sonné, il est retard.*
 - infinifits de narration (▶ p. 415) : « *Il est en retard.* », et *ses patients de soupirer.*
 - Apostrophe (▶ p. 560) : *Docteur, vous êtes en retard !*
- des prédictions associées à un groupe nominal ou pronominal : ① elles sont en position périphérique et peuvent être supprimées :
 - groupes nominaux apposés (▶ p. 154) : *Médecin débordé, il est souvent en retard.*
 - groupes adjectivaux apposés (▶ p. 234) : *Débordé / distrait, il est souvent en retard,*
 - complément caractérisé du nom caractérisant (▶ p. 159) : *Ce distrait de médecin est encore en retard.*
 - propositions relatives apposées (▶ p. 607) : *Le médecin, qui va avoir du retard, s'excuse.*
 - propositions conjonctives essentielles (▶ p. 636) et infinitifs (▶ p. 367) apposés à un nom issu de verbe (par exemple *souhait* de *souhaiter*) : *Il exprime un souhait : qu'on l'excuse, qu'on le laisse dormir. Il n'a qu'une idée : s'excuser, dormir.*
- des prédictions associées à certaines fonctions syntaxiques : ① celles-ci ne peuvent être supprimées sans altérer ou modifier le sens de l'énoncé :
 - attributs directs de l'objet (▶ p. 470) :
Elle a les yeux bleus. => **Elle a les yeux.*
Je le trouve fatigué. => ? *Je le trouve* n'a pas le même sens.
Il boit son café brûlant => ? *Il boit son café* n'apporte pas la même information.
 - Attributs indirects de l'objet ou d'un complément du présentatif (▶ p. 470) :
Je le considère comme compétent. => ? *Je le considère* : changement de sens.
Il y a un rendez-vous de libre. => *Il y a un rendez-vous* : changement de sens.
 - Relatives et infinitifs prädicatifs (▶ p. 455) après un objet ou un complément de présentatif :
J'ai vu le médecin arriver. J'ai vu le médecin qui arrivait. Il y a le médecin qui arrive.
 => *J'ai vu le médecin. Il y a le médecin* : ce n'est pas la même information qui est véhiculée.
J'ai mon fils qui est malade. => ? *j'ai mon fils* : changement de sens.
Et le médecin qui n'arrive pas ! => **Et le médecin !*

Dans les **constructions détachées**, qu'elles soient de type adjectival ou nominal, il est possible de restituer avec le sujet et son prédicat une relation comparable à celle de l'attribut :

Paul, fatigué, s'est couché tôt. Paul s'est couché tôt + Paul est fatigué.
La rue penche, brisée en travers des clôtures (Reda) Ici la construction détachée est un groupe adjectival, dit épithète détachée par la grammaire traditionnelle.
La rue est brisée en travers des clôtures.
L'idole, malgré soi se dispose et s'endort, / Lasse femme absolue (Valéry) Ici, c'est un groupe nominal, dit apposé ou en apposition. *L'idole est une lasse femme absolue.*
En retard, il s'est vu mettre à la porte. Ici c'est un syntagme prépositionnel qui est détaché en apposition. *Il était en retard.*

Ce type de restitution n'est cependant pas possible avec une relative détachée.

*Paul, qui était fatigué, s'est couché tôt. *Paul est qui était fatigué.*
On voit les cyprès et les croix du cimetière par-dessus le mur blanc, que lèche le courant. (R. Rolland). La relative adjectivale détachée est dite explicative ou appositive. Mais cependant, impossible de dire : **le mur blanc est que lèche le courant.*

► REMARQUES

1. Lorsque l'attribution porte sur une partie du corps (*Elle a les yeux fatigués / les mains sales*), la construction avec *avoir* et l'article défini marquant la **possession inaliénable** (▶ p. 184) est propre au français. La formulation *Elle a les yeux fatigués / les mains sales* laisse attendre une qualification supplémentaire.

2. Cet **attribut** se rencontre aussi après les **présentatifs** (▶ p. 551 et suiv.) ; on parle d'attribut du « **complément** » (ou régime) du **présentatif** ; ils marquent un événement :
Le voilà fatigué.

Parfois lorsque le SN **complément du présentatif est indéfini**, la prédication seconde portée par l'adjectif ou le participe est introduite **indirectement** par le morphème *de*, qui, comme élément séparateur, souligne l'autonomie du sujet de la prédication et permet donc celle-ci :

Il y a un carreau de cassé. Il y a une place de libre.

① Le **test de la pronominalisation** et le contexte permettent de distinguer ces constructions attributives des épithètes *Je vois un carreau cassé* : on interprètera a priori *un carreau cassé* comme un SN COD et *cassé* comme épithète du COD. Le carreau cassé n'est pas perçu comme un événement. *J'en vois un.*

Je vois un carreau de cassé : ici il y a un événement et *cassé* est prädicatif. *J'en vois un de cassé.*

On s'intéressera ici à quelques-unes de ces prédictions.

1.4.2 La « proposition infinitive »

Certaines de ces constructions à deux éléments ont un verbe à l'infinitif. Entre ces deux éléments existe une relation de prédication.

J'ai entendu un enfant crier. L'ensemble du groupe *un enfant chanter* est COD du verbe *ai entendu*. Et *crier* prädique *un enfant*.
Il aperçut Emma pâlir (Flaubert)

► REMARQUES

- On peut aussi rencontrer cette construction après le présentatif **voici** (▶ p. 376).
Voici venir les temps où vibrant sur sa tige / Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir (Baudelaire) Le sujet *les temps où...* de la prédication seconde portée par *venir* est placé après l'infinitif.
- Après un verbe d'opinion ou de connaissance (*savoir, estimer, penser...*), une telle construction est possible dans un niveau de langue soutenu et / ou dans une relative.
Un des hommes qu'il supposait avoir pu être les amants d'Odette (Proust)
Je les crois valoir d'être connus (Yourcenar)

Peut-on parler de « proposition infinitive » ?

On ne parle de proposition infinitive que dans certains cas ; cette appellation, au demeurant sujette à caution, varie selon les écoles.

J'ai entendu crier les enfants.

Je la regarde claudiquer dans la cuisine, je l'entends remuer la vaisselle (Le Clézio)

a) La **grammaire traditionnelle** repère, sur le modèle du latin, la proposition infinitive à deux traits : le « sujet propre » de l'infinitif et le verbe de perception ; le critère du « sujet propre » vaut sur le seul plan logique, et non syntaxique, dans la mesure où, sur le plan syntaxique, le sujet est censé donner ses marques de flexion au verbe. De plus cette construction diffère peu de *J'ai entendu crier* avec sujet propre mais non exprimé où *crier* est analysé comme simple COD et *Tu fais crier les enfants* qui constitue avec *faire* une périphrase verbale (► p. 326).

b) La **grammaire guillaumienne**¹ affine cette description, tout en s'appuyant sur elle. Elle voit dans cette construction un « objet complexe », et en propose quatre critères d'identification **T** :

- **caractère non pronominalisable de l'infinitif** – ce qui le distingue donc de son emploi nominal comme dans « Tu empêches un enfant de crier » (*Tu l'en empêche* vs **Tu l'en entends*),

- **possibilité de distribuer le COD support agentif ou « sujet », objet de l'infinitif, à droite ou à gauche du verbe à l'infinitif** – ce qui le distingue de son emploi en **périphrase verbale** (► p. 326 et suiv.) ou **construction factitive** ► p. 458), où ce n'est en principe pas possible, (**Tu fais un enfant crier*) ;

- **sens plein du verbe** de la proposition régissante (verbe de perception ou verbe d'opinion comme « croire ») – ce qui le distingue encore de son emploi en périphrase verbale, dont le verbe recteur est de sens affaibli ;

- **possibilité de remplacer la proposition infinitive par une conjonctive essentielle** (► p. 633) (*tu entends qu'un enfant crie*).

c) Mais, pour la **grammaire générativiste**, tout infinitif, sauf à être pleinement substantivé, est prédicatif, dans la mesure où il implique un rapport prédicatif avec l'agent exprimé ou latent et constitue donc le noyau d'une proposition.

d) Finalement, pour beaucoup de grammairiens aujourd'hui, la proposition infinitive en tant que telle n'existe pas ; la **structure binaire** décrite forme sans doute une **proposition logique** avec **sujet** et **prédicat**, mais pas une proposition grammaticale dans la mesure où on ne peut parler de « sujet » syntaxique à propos de l'agent de l'infinitif. On préfère donc tantôt y voir une **réalisation singulière de proposition « complétive »** sans mot subordonnant tantôt une **réalisation complexe de l'objet** selon une structure binaire au sein de laquelle s'opère une prédication seconde, plus simplement une **construction avec un attribut du COD**, où l'attribut a la particularité d'être un verbe à l'infinitif.

Comparer :

(1) *J'ai trouvé Aurélien triste.*

(2) *J'ai vu Aurélien pleurer.*

En (1), l'attribut du COD *Aurélien* est un adjectif, *triste*. En (2) l'attribut est un verbe à l'infinitif *pleurer*.

1. Les travaux de Gustave Guillaume dans les années 30 ont été repris par Moignet dans les années 80 (Gérard Moignet, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981).

1.4.3 La « proposition participiale »

La prédication seconde concerne aussi la **proposition participiale** ou **construction absolue**¹ (ou proposition absolue). Nous appelons ainsi une **structure binaire** sans mot introducteur, **sans verbe conjugué**, dont l'un des éléments est un **participe**, un **adjectif** ou équivalent, les deux éléments construisant une **relation prédicative seconde** de type **attributif** portant sur le reste de l'énoncé.

L'œil pétillant, Denis lui a souri. La prédication première porte sur le sujet *Denis* qui est prédiqué par *lui a souri*. La prédication seconde est portée par *pétillant* sur *l'œil*. Son *œil* est défini par la relation attributive comme *pétillant* ou *en train de pétiller*. **T** Il est impossible de supprimer le prédicat *pétillant*. **L'œil, Denis lui a souri*. Mais l'ensemble de la construction est supprimable, ici.

Cette construction binaire occupe une **fonction dans la phrase** réalisant une première prédication : elle peut être complément adverbial (► p. 474) du verbe ou de la phrase, complément de nom (► p. 143) ou de pronom (► p. 213), et même attribut (► p. 466).

Dans l'exemple précédent, le binôme *l'œil pétillant* occupe la fonction de complément adverbial non essentiel ou circonstanciel.

J'étais étendu dans mon lit, les yeux levés, l'oreille anxieuse, la narine rétive, le cœur battant (Proust) Noter que *anxieuse* et *rétive* sont ici adjectifs ; on peut considérer que la copule *être* à la forme participe (*étant*) n'est pas exprimée. Chacun de ces groupes est **apposé** au pronom « je » avec lequel il entretient une relation attributive sous-jacente.

- Tantôt le **prédicat est un participe présent** (simple ou composé).

Tu m'aideras, le cas échéant. *Le cas échéant* est complément circonstanciel et *échéant* prédique *le cas*.

Mes efforts ayant échoué, je cède la place.

- Tantôt le **prédicat est un participe passé** ou un **adjectif**, un **adverbe** ou un **syntagme prépositionnel**.

Ces lignes écrites, je me suis mis à genoux. (Bernanos) Le prédicat est un participe.

Une fois la maison vide, on commencera les travaux. Le prédicat est un adjectif.

Aussitôt l'ennemi dehors, on respira. Le prédicat est un adverbe.

Les ducs hors de cause, il reste dans la noblesse trois catégories. (La Varende) Le prédicat est un syntagme prépositionnel.

⊕ 1. Dans le cas où le deuxième élément du binôme n'est **pas un participe présent**, on peut considérer que le **verbe** ou l'auxiliaire *être* au participe présent est **restituable** ou sous-entendu.

Ces lignes étant écrites

La maison étant vide (mais : ? *Une fois la maison étant vide*)

L'ennemi étant dehors (mais : ? *Aussitôt l'ennemi étant dehors*)

Les ducs étant hors de cause.

1. *Absolu* veut dire ici « qui n'a pas de liaison explicite avec un terme de la phrase ». La construction absolue correspond à l'ablatif absolu de la grammaire latine.

2. Ces constructions absolues ne sont pas toujours en position détachée :

Il était étendu, le cœur battant : la construction absolue s'analyse comme complément non essentiel circonstanciel.

Il avait le cœur battant : la construction absolue s'analyse comme complément essentiel du verbe.

Il était le cœur battant : la construction absolue s'analyse comme attribut du sujet.

Peut-on parler de « proposition participiale » ?

Cette structure a été créée sur le modèle de la proposition infinitive pour rendre compte des constructions participiales dotées d'un « sujet propre ». Elle est calquée sur l'ablatif absolu du latin et est assez fréquente au ^{xvi}^e siècle. Pour qu'il y ait subordonnée participiale, il faut que le participe ait un « sujet » (au sens logique) ou support agentif autonome, différent du sujet grammatical du verbe de la régissante et qui n'assume aucune autre fonction dans la phrase. Cependant tandis que la « proposition infinitive » occupe une fonction de complément essentiel du verbe comme peut le faire une subordonnée conjonctive essentielle, la « participiale » occupe souvent mais pas toujours ► ci-dessus 2. et p. 453 une fonction de complément non essentiel circonstanciel de phrase, comme peut le faire une proposition subordonnée non essentielle ou circonstancielle (► p. 640 et suiv.).

Distinguer :

(a) *Les enfants chantant bien, le directeur s'est réjoui.*

(b) *Le directeur a félicité les enfants chantant bien.*

Il s'agit bien en (a) d'une proposition participiale car le participe présent *chantant* a un support agentif autonome (*les enfants*), distinct du sujet du verbe principal et n'ayant pas d'autre fonction dans la phrase. Elle est complément non essentiel circonstanciel de cause de la proposition régissante.

En revanche en (b) le groupe *les enfants chantant bien* est le COD de *a félicité* ; le nom noyau de ce COD est élargi à l'aide d'un participe présent épithète liée de *enfants*. L'ensemble de ce COD est pronominalisable en *les*. Ce qui montre qu'il s'agit bien d'un unique syntagme nominal et non d'un binôme comportant un prédicat.

⊕ Dans la construction absolue, le **prédicat suit d'ordinaire le sujet**. Quand il le précède, il y a une forte tendance à laisser le constituant prédictif adjectival **invariable** : adjectifs dans *nu-tête, plein les poches*, etc. (► p. 237), à côté de *tête nue, les poches pleines* ; participes dans *excepté cette maison, passé certaines limites*, etc. (► p. 573), à côté de *cette maison exceptée, certaines limites passées*.

Les locuteurs ne comprennent sans doute plus ce premier élément comme un attribut. **Sauf, hormis et durant** sont même devenus de **véritables prépositions**. Et même **plein** fonctionne comme une préposition dans *Il avait des bonbons plein les poches / dans les poches*. Sentis comme prépositions, ces éléments donnent naissance à des locutions conjonctives, *sauf que, vu que*, etc.

Le fonds était à reprendre, vu que le chapelier était tombé malade. (Aragon)

1.4.4 La relative prédicative ou « attributive »

Certaines propositions subordonnées relatives attributives (dites aussi **prédicatives**) constituent des **prédications secondes** (► p. 614). Dans ce cas, un verbe est bien exprimé. Cependant l'ensemble de la proposition fonctionne **comme un infinitif** marquant une prédication seconde. On les rencontre, de fait, comme pour les propositions infinitives (► p. 452), **après un verbe de perception ou un présentatif** (► p. 615) pour exprimer un événement. Elles sont toujours introduites par le pronom *qui*.

J'entends Aurélien qui chante. => *J'entends Aurélien chanter.* L'ensemble du binôme *Aurélien qui chante* est complément du verbe *j'entends*. La relative est dite attributive ou prédicative : elle effectue une prédication seconde sur *Aurélien*. Elle ne constitue pas une expansion du nom *Aurélien*, comme le prouve le test de la **pronominalisation** : *Je l'entends qui chante*. Si la relative avait fait partie du SN pronominalisé, elle aurait « disparu ».

Il y a / voici / voilà / c'est Aurélien qui chante. On observe que la commutation avec l'infinitif n'est pas possible en français moderne, mais voir *voici venir* ► p. 376.

J'ai la tête qui tourne.

Le voilà qui vient par ici. (Giraudoux)

► REMARQUE

D'autres constructions portent ce type de relative :

La nuit qui tombe, c'est déprimant.

Avec Pierre qui n'est pas levé, on n'est pas prêt d'arriver à l'heure.

Tiens, le soleil qui revient !

2. Le sujet

2.1 Définition du sujet

Souvent, le **sujet grammatical** correspond au **sujet logique et communicatif** et désigne ce dont on dit quelque chose, ce quelque chose étant le prédicat. C'est le **premier des deux constituants obligatoires** de la phrase canonique de base.

⊕ L'analyse logique et communicative appelle aussi **thème** cet élément mis en tête, et **propos** le reste de la phrase (► p. 686).

En raison de sa position initiale dans la phrase canonique, le **sujet grammatical** correspond souvent au **thème** de l'analyse logique et communicative. Le **thème** et le **propos** peuvent alors **coïncider** avec le **sujet** et le **prédicat**. Mais ce n'est pas toujours le cas. **Cela dépend de l'information nouvelle** que veut véhiculer le locuteur.

Mon fils s'envole aujourd'hui pour Hong Kong.

Un tel énoncé peut répondre à la question : *Que fait ton fils aujourd'hui ?* Le sujet est *mon fils*, le prédicat est *s'envole pour Hong Kong*.

Il peut aussi répondre à la question : *Qui s'envole aujourd'hui pour Hong Kong ?* En ce cas, l'information nouvelle, et donc le propos, est *mon fils*.

Les questions *Quand ton fils s'envole-t-il pour Hong Kong ?* et *Où ton fils s'envole-t-il aujourd'hui ?* font respectivement de *aujourd'hui* et de *Hong Kong* les propos de l'énoncé.

Par ailleurs, **quand le sujet grammatical** de la phrase est **postposé au verbe**, il perd son statut de thème et acquiert celui de **propos**.

Distinguer :

- (1) *Dans cette maison naquit Victor Hugo.*
- (2) *Victor Hugo naquit dans cette maison.* Sans que les relations syntaxiques entre les termes soient modifiées d'un énoncé à l'autre, c'est « dans cette maison » qui, du fait du détachement, est le thème de (1) tandis que c'est « Victor Hugo » en (2).

Certaines structures permettent de modifier le statut communicationnel des constituants de la phrase. Ce sont des réagencements communicatifs de la phrase (► p. 499, p. 517, p. 533).

1) Le **clivage** ou extraction ou structure clivée (► p. 537) permet de procéder à la **mise en propos** de différents constituants de la phrase qui n'ont pas vocation à l'être.

- (3) *C'est trois bicyclettes qui ont disparu dans notre quartier.* Clivage. Mise en propos du sujet *trois bicyclettes* de la phrase : *Trois bicyclettes ont disparu dans notre quartier.*

Le clivage au moyen de la locution « c'est... qui / que... » permet la **mise en propos** de n'importe quel constituant de la phrase, y compris le sujet, qui acquiert alors une forte valeur prédicative.

2) De même, l'**impersonnalisation** (ou construction impersonnelle) (► p. 520 et suiv.) permet de conférer à l'ensemble de l'énoncé le statut de propos et donc de faire entrer le sujet de la phrase de base dans le propos. Ce type de construction répond à une question du type : *Que s'est-il passé ?*

- Il a été volé trois bicyclettes dans notre quartier.* Impersonnalisation. Propos : le vol des trois bicyclettes (et non les trois bicyclettes).

3) La **dislocation** (► p. 533 et suiv.) permet plutôt de procéder à la **thématisation** de différents constituants de la phrase qui n'ont pas vocation à l'être.

- Une auto, les copains et lui en avaient une.* (Merle) La dislocation de la phrase permet de thématiser par détachement à gauche un constituant de la phrase, ici le COD, alors repris à l'aide d'un pronom, ici *en*.

4) Quant à la **passivation** (► p. 517 et suiv.), elle permet de **thématiser le COD** de la phrase active et, le cas échéant, d'**intégrer le sujet au propos**.

- Trois bicyclettes ont été volées par des inconnus dans notre quartier.* Passivation. Thématisation de *trois bicyclettes* COD de la phrase active, et mise en propos de « des inconnus » : *Des inconnus ont volé trois bicyclettes dans notre quartier.*

• D'un point de vue **sémantique** (► p. 448, Rem.), le sujet correspond à l'**argument** initial d'une relation prédicative. Selon le sémantisme du verbe, le sujet peut jouer un rôle **d'agent** (*Marie apporte des oranges à Paul*), de **bénéficiaire** (*Paul reçoit des oranges de Marie*), de **patient** (*Paul se voit offrir des oranges par Marie, Paul a été roué de coups à la récréation*), ou être porteur d'autres rôles sémantiques.

• D'un point de vue **syntactique**, le **sujet** est le terme qui, normalement (► p. 315), donne au prédicat verbal à un mode personnel ses marques de **personne**, de **nombre** et, dans certains cas, de **genre**.

| *Nous dormons. Marie est arrivée.*

REMARQUES

1. Si l'infinitif a un **sujet**, c'est d'un point de vue **logique**, et non **grammatical** puisque celui-ci ne peut donner au verbe ses marques de personne ou de nombre, l'infinitif étant un mode non temporel et non personnel (► p. 303 et p. 373) : *Et Paul de rire*. Certaines

grammaires parlent d'**agent** ou de **support agentif** ou de **contrôleur** de l'infinitif plutôt que de **sujet**.

2. Il arrive que le verbe s'accorde avec l'attribut et non avec le sujet : *C'est eux à côté de Ce sont eux.* ► p. 544.

• D'un point de vue **communicationnel**, le **sujet** est le seul constituant que l'on peut **extraire** en l'encadrant de la locution discontinue – ou présentatif discontinu – *c'est... qui* (► p. 533, p. 543).

| *C'est Marie qui est arrivée.*

On retrouve ce présentatif, à la forme interrogative, dans l'interrogation directe en *qui est-ce qui / qu'est-ce qui*.

- + † C'est pourquoi, pour trouver le sujet, on peut transformer la phrase en phrase interrogative, en plaçant avant le verbe les questions *qui est-ce qui ?* et *qu'est-ce qui ?* La première convient pour les personnes, la seconde pour ce qui n'est pas une personne.

Si la **phrase est interrogative**, on peut faire la même transformation, sauf si la phrase contient déjà *qui est-ce qui* ou *qu'est-ce qui*, lesquels sont, naturellement, les sujets. Si la phrase est averbale, il faut introduire un verbe dans la question :

Un génie, ce Dupont ! Qui est un génie ?

Si le prédicat est un **infinitif**, il doit être mis à un mode conjugué :

Et tous d'applaudir (► p. 375). Qui applaudit ?

Le procédé s'applique aussi aux **propositions**. On observera que si le terme à identifier est un pronom relatif, la réponse spontanée est plutôt l'antécédent de ce relatif :

Ma sœur, qui a épousé un Québécois, habite Montréal. Qui est-ce qui a épousé un Québécois ? Ma sœur.

REMARQUE

Ces deux procédés sont superflus pour *je, tu, il, ils, on*, qui sont toujours des sujets.

2.2 Nature du sujet

Le **sujet** est réalisé par un **constituant nominal** ; il peut donc être :

2.2.1 Syntagme nominal

| *Agnès est partie.*

- + 1. Le sujet peut être un **nom seul**, **dépourvu de déterminant** (► p. 163) dans le cas du nom propre (► p. 128), mais c'est le plus souvent un syntagme. *Des gamins qui volaient des pêches dans le jardin s'étaient enfilés silencieusement par les trous de la haie.* (Alain-Fournier) Ici, le sujet est le syntagme nominal *des gamins qui volaient des pêches dans le jardin*. C'est le nom noyau du syntagme nominal sujet qui donne au prédicat son nombre, sa personne, et parfois son genre ; plus précisément, c'est le mot *gamins* qui est le **noyau** de ce syntagme ; il est accompagné d'une expansion, ici une subordonnée relative.
- 2. Le nom sujet peut être un **mot appartenant à une autre catégorie**, mais employé occasionnellement comme nom (► p. 114). *Les pourquoi des enfants ne finissent pas.* (Académie)

On considère qu'il y a aussi nominalisation occasionnelle, par conversion ou recatégorisation (► p. 114), dans des phrases comme :

Apercevoir (= le mot *apercevoir*) ne prend qu'un p. — *Trop est trop*. — *Demain est un jour de fête*. (Académie) Dans les deux derniers exemples, il est fréquent de reprendre le sujet détachée en tête de phrase par le démonstratif *ce* placé immédiatement devant le verbe : *Trop, c'est trop*. C'est le phénomène d'emphase de la dislocation. (► p. 533)

2.2.2 Pronom

I *Tout est perdu*.

2.2.3 Construction infinitive

L'infinitif est en **emploi nominal** mais n'est pas substantivé.

I *Aimer sans espoir est encore un bonheur*. (Balzac)

- ⊕ Cet infinitif est parfois introduit par le morphème *de*, appelé aussi **indice de l'infinitif** (► p. 373), surtout lorsqu'il s'agit d'un fait particulier et non d'une vérité générale. *De voir sa fille heureuse le rajeunit*. (A. Gide)

Cet indice est rare dans le cas de l'antéposition directe au verbe ; au contraire il est obligatoire dans le cas de la postposition de l'infinitif détaché (cf. ci-dessous ► 2.2.4 Rem. et 2.3) :

Ça le rajeunit de voir sa fille heureuse.
C'est beau d'être la puce d'un lion (Hugo)

2.2.4 Proposition subordonnée

Qui vivra verra. Relative substantive indéfinie.

Que les dirigeants soviétiques aient ainsi évité de faire de Soljenitsyne un martyr n'est pas en soi un sujet d'indignation. (P. Emmanuel) Conjonctive essentielle.

► REMARQUES

1. Lorsque le **sujet** est un infinitif ou une proposition, on préfère souvent le reprendre devant le verbe par *ce*, *cela* ou un nom de sens vague. Il s'agit encore du phénomène d'emphase de la dislocation (► p. 533 et suiv.).

Partir sur-le-champ, c'eût été compromettre sa réputation de voyageuse intrépide.
(Mérimee)

Qu'elle se soit trompée, la chose est sûre.

2. Le **réagencement communicatif** qu'est la construction impersonnelle est aussi très courant pour éviter de placer un infinitif ou une proposition en position de sujet syntaxique.

Il est nécessaire de se presser.

Il est nécessaire que nous nous pressions.

2.3 Sujet apparent et sujet réel

Dans les phrases où le **verbe** est **impersonnel** (► p. 523), le **pronom** *il* ne représente rien de précis, il est **non référentiel**, vide de contenu sémantique.

I *Il pleut*.

- ⊕ C'est pourquoi il **ne peut varier en personne** : **Elle faut. *Nous fallons. *Tu pleux*, et il est difficile voire impossible, selon les verbes, de proposer un sujet nominal. Pour certains verbes cependant, un sujet exprimant l'origine du procès peut être exprimé. *De gros nuages pleuvent*. (► p. 525)

Le sujet impersonnel **ne peut être extrait** par la locution focalisante *c'est... qui* : **C'est il qui pleut*.

C'est un **indicateur de la troisième personne**, puisque tout verbe conjugué (sauf à l'impératif) doit normalement être introduit par un pronom personnel à défaut d'un autre sujet.

Les verbes impersonnels (► p. 524) ou employés impersonnellement sont souvent accompagnés d'une **séquence** que la grammaire traditionnelle appelle **sujet réel** (ou **logique**), par opposition à *il*, appelé **sujet apparent** (ou **grammatical**).

- I (sujet apparent) *est arrivé un malheur* (sujet réel). *Un malheur* s'analyse comme la séquence de la construction impersonnelle *est arrivé*.

- ⊕ On parle de **sujet postiche** dont le seul rôle est d'occuper la fonction syntaxique du sujet. Mais en réalité ce sujet impersonnel tantôt traduit l'**absence d'agent** au procès quand celui-ci est dépourvu de séquence (*Il pleut*) tantôt **estompe ou masque le rôle d'agent** au procès quand il s'agit d'une construction impersonnelle dotée d'un « sujet réel ». La tournure *Il me vient une idée* donne l'illusion que le locuteur n'est pas maître de son idée mais qu'elle lui est comme imposée de l'extérieur, au contraire, par exemple de *J'ai une idée*, où le locuteur se présente comme acteur et maître de son discours et de sa pensée. De même la construction *Il est arrivé un malheur* met l'accent sur le coup du sort que représente le malheur en question, tout en estompant aussi la référentialité et donc l'ancrage réel. Certain grammairiens parlent de structure « **désagentive** ».

Il faut noter que la **séquence impersonnelle** ne prend pas la forme grammaticale du sujet, comme le montre la pronominalisation : lorsque le sujet réel est un pronom personnel, un pronom relatif ou un pronom interrogatif, ceux-ci n'ont pas la forme sujet, mais **complément essentiel direct** du verbe (COD).

Il le faut. Donne-moi ce qu'il te faut. Que faut-il ?

Cependant, contrairement au COD qui est apte à devenir sujet dans la phrase passive ces séquences ne sont pas passivables.

*Il nous faut des certitudes. *Des certitudes nous sont fallues.*

Lorsque le sujet réel est un infinitif, il est le plus souvent introduit par le morphème *de*, indice de l'infinitif (► p. 373).

Il est honteux de partir ainsi.

► REMARQUE

La notion du sujet réel est donc une notion logique difficilement tenable dans une approche syntaxique. Certains grammairiens appellent ce syntagme **complément du verbe impersonnel**. Il y a pourtant des inconvénients à cette appellation. En effet, ces verbes peuvent avoir des compléments variés : *Il fallait du courage à Valérie pour supporter son deuil* ; et même un objet direct incontestable : *Quand il ne m'amusera plus de me déguiser en groom ou en toréador*. (Fr. Parturier) C'est pourquoi on préfère souvent parler de séquence (ou de régime) du verbe ou de la construction impersonnelle.

2.4 Non-expression du sujet

Dans certaines conditions liées à la clarté de la situation d'énonciation ou à celle de l'entourage linguistique, le sujet peut ne pas être exprimé.

2.4.1 Impératif

L'**impératif** (► p. 363) s'emploie toujours sans sujet. On ne peut pas parler d'ellipse dans ce cas. Ses désinences sont explicites quant aux personnes concernées.

Viens. Ne partez pas sans m'avertir.

Le destinataire du message peut cependant être explicité au moyen de l'apostrophe (► p. 560) :

Aurélie ! cria-t-il, viens voir. (Aymé)

2.4.2 Coréférence

Sur cette notion, ► p. 684.

On ne répète pas le sujet, d'ordinaire, quand le **sujet des verbes** de phrases (ou de propositions) coordonnées ou juxtaposées est **coréférentiel du sujet du verbe de la première proposition**.

La garde meurt et ne se rend pas. (Phrase attribuée à Cambronne)

Il se mit debout, chercha à tâtons la table de toilette, trouva le pot à eau posé au milieu de la cuvette, et but longuement ; (Gracq)

► REMARQUE

Mais devant un verbe conjugué, on peut reprendre le nom sujet par un pronom personnel.

Le loup le quitte alors et puis il nous regarde. (Vigny)

Cela est obligatoire après *car* et *or* : *Pierre n'est pas venu, car il était malade.* Mais on peut trouver, de manière très elliptique : *Pierre n'est pas venu, car malade.*

Pierre n'est pas venu ; or il savait que nous l'attendions.

Lorsque le sujet est un pronom personnel, ou *on*, ou *ce*, l'usage ordinaire est de les répéter :

J'irai et je le prendrai. — On ira et on le prendra. (► p. 254, Rem.)

Cela est obligatoire quand ces sujets suivent le verbe dans le premier membre :

Peut-être viendra-t-elle et nous apportera-t-elle son aide.

2.4.3 Expressions figées

Le pronom sujet manque dans diverses expressions figées.

À Dieu ne plaise ! Advienne que pourra ! Tant s'en faut. N'importe.
Si bon vous semble.

2.4.4 Discours elliptiques

Pour des raisons d'économie, on peut supprimer le pronom personnel sujet dans certains **discours écrits** caractérisés par l'ellipse (télégrammes, petites annonces, notes rapides, SMS) :

Arriverons demain.

Ainsi dans le journal intime :

Ne parviens pas à prendre sur moi de ne plus fumer. (Gide)

De même, le sujet impersonnel peut être **supprimé à l'oral** pour certains verbes très fréquents et quand la phrase a valeur **exclamative**. C'est aussi le cas dans des écrits cherchant à restituer l'expression orale :

Faut en profiter. (Céline)

Y a tout ce qu'il faut à bord. (Céline)

Impossible de se souvenir (Aragon)

2.4.5 Réponses

Dans les réponses qui ne comportent pas de verbe, le sujet n'est pas non plus exprimé.

Jacques. — Où sont les femmes ? Lia, Ruth, Martha, Judith ?

Jean. — À des milliers de lieu, hors d'atteinte. (Giraudoux)

Cependant, il sera exprimé s'il s'agit d'opérer une distinction :

Paul et toi vous viendrez ? Paul oui, moi non.

2.4.6 Phrases averbales

C'est aussi le cas dans certaines **phrases averbales** (► p. 555) qui n'expriment que le terme prédicatif car la situation d'énonciation est suffisamment claire, s'agissant du sujet logique :

! *Délicieux !* pour, par exemple, *Délicieux, ce gâteau !*

2.5 Place du sujet

Le **sujet précède généralement le verbe** dans la phrase canonique déclarative, mais dans la langue familière, il se place aussi fréquemment avant le verbe dans l'interrogation (► p. 490 et suiv.) et dans les incises (► p. 605).

► REMARQUE

Divers cas où le sujet suit le verbe (ou le prédicat), soit de façon régulière, soit par expressivité (surtout dans la langue littéraire), sont traités aux ► p. 485 (phrase déclarative), ► p. 496 (phrase exclamative), ► p. 495 (phrase averbale), ► p. 640 (propositions non essentielles ou circonstancielles), ► p. 608 Rem. 4 (propositions relatives), ► p. 452 (propositions infinitives), ► p. 453 (propositions participiales), ► p. 725, Rem. 1 (interrogation indirecte).

2.6 Reprise du sujet

Le **sujet** peut se trouver **redoublé**, tantôt sous la forme d'un **pronom** tantôt sous la forme d'un **mot de sens vague** ou **pantonyme**.

2.6.1 Phrases interrogatives

Sous la forme du pronom personnel dans les phrases interrogatives ou certaines structures modalisantes, c'est-à-dire comportant un terme modalisateur, tel qu'un adverbe :

Le président ira-t-il à Bordeaux ? (► p. 489.)

Peut-être le président ira-t-il à Bordeaux (► p. 485). Ici c'est l'adverbe *peut-être* qui amène la postposition.

2.6.2 Détachement

Dans les détachements par **dislocation** (► p. 533),

1° Pour mettre en évidence le sujet, on le place **au début** ou **à la fin** de la phrase et il est **repris ou annoncé par un pronom**. Il s'agit là alors d'un phénomène d'**emphase par dislocation**.

L'auteur de l'Adonis, il ne peut être qu'un esprit singulièrement attentif. (Valéry)
Est-ce bête, les convenances ! (Flaubert)

- ⊕ Lorsque le sujet est détaché en fin de phrase, le **morphème que**, « **explétif** », en ce qu'il est facultatif, peut servir de **ligature** entre prédicat et sujet (et thème et propos ► p. 558) :

Drôles de gens (que) ces gens-là.

C'est un plaisir (que) de la voir. C'est une belle fleur que la rose.

L'un de nous racontait plaisamment qu'un de nos confrères dévots avait demandé à son confesseur si c'était un péché que de voter pour Jean Paulhan. (Mauriac)
Ce morphème *que* est difficilement analysable quant à sa classe grammaticale.

ⓘ Il est toujours effaçable (*c'était un péché de voter pour Jean Paulhan*) contrairement au *que* de la locution présentative discontinue *c'est... que... qui* ne l'est jamais (**C'était un péché il avait commis.*) voir aussi ► p. 620

2° Il est repris notamment sous la forme du **pronom démonstratif neutre ce** (parfois d'un syntagme nominal de sens vague) :

Partir, c'est compromettre sa réputation. Qu'elle se soit trompée, cela (ou : le fait) est certain (► p. 458, 2.2.4. Rem. 1). *Trop, c'est trop* (► p. 457).

Le **pronom neutre ce** ou **cela** permet d'anaphoriser les infinitifs, les adjectifs substantivés, les propositions.

C'est agréable de les froter contre soi comme de grands savons. (Giraudoux) Ici, le pronom neutre *c'* annonce la construction infinitive *de les froter comme de grands savons*. *De y* est l'indice de l'infinitif (► p. 373).

Il s'emploie fréquemment dans les structures attributives à verbe *être*.

- ⊕ Le pronom neutre *c'* anaphorise souvent un **groupe nominal indéfini** mais peut aussi anaphoriser un **groupe nominal défini**. Il s'utilise lorsque le constituant détaché a une **valeur générique** (une **classe** d'individus ou d'objets).

Un enfant, c'est bruyant. Les enfants, c'est bruyant.

Les clients c'étaient des indigènes assez déléurés. (Céline) Le pronom neutre *ce* classifiant, il permet aussi de décatégoriser le référent animé et de construire une catégorie d'individus « les clients ».

C'est ne peut s'utiliser avec un référent spécifique ;

**Ton fils, c'est bruyant.*

Mais : *Ta nouvelle tenue, c'est laid.* Le démonstratif prend alors une valeur dépréciative.

3° Pour **insister sur le sujet** et le **contraster** avec d'autres sujets possibles, on le reprend sous la forme du **pronom personnel disjoint** (► p. 257).

Moi, je le sais.

Je le sais, moi.

Mon père le sait, lui.

Mon père, lui, le sait. Ces formulations impliquent que

d'autres personnes *ne le savent pas*. On peut gloser avec *au moins moi, au moins mon père, ou moi et pas lui, mon père et pas d'autres*.

► REMARQUE

Certaines de ces reprises ne sont pas propres à la fonction sujet. — Il y en a d'autres encore, notamment pour des raisons de clarté.

- ⊕ L'**analyse syntaxique** de ces **groupes détachés** est délicate. On parle de **redoublement du poste syntaxique**, ici sujet ► p. 533, plutôt que d'**apposition**. ⓘ En effet, l'apposition étant une construction attributive détachée, elle peut être explicitée par un verbe attributif :

Comment s'appelait-il, le type qui disait ça, une espèce de grand bougre ravagé (Aragon). Ici *une espèce de grand bougre ravagé* est apposé à *le type qui disait ça* : on peut expliciter la relation attributive *le type qui disait ça était une espèce de grand bougre ravagé*. En revanche, il n'y a pas de relation attributive entre le pronom *il* de *s'appelait-il* et *le type qui disait ça* : ? *il était le type qui disait ça*. De même, dans *Moi, je le sais, je* n'est pas en relation attributive avec *moi* : **je suis moi*.

3. Le prédicat

3.1 Nature du prédicat

Le **prédicat** est le second des deux constituants obligatoires de la phrase canonique de base.

- ⊕ Au plan **grammatical**, il est l'élément rapporté au sujet et n'en modifie pas l'extension (► p. 448). Au plan **logique**, il est ce que l'on dit du sujet.

| *Le jour se lève.*

| *Ma mère est absente.*

Le prédicat, dans sa réalisation la plus réduite (► p. 447), peut se présenter sous deux formes.

- Le prédicat est un **groupe verbal** (► p. 474 et suiv.) (a).

| *L'enfant dort.*

| *L'enfant lit un livre.*

- Le prédicat est composé d'un **élément verbal** que l'on appelle **copule** et d'un **élément adjectival (ou nominal)** (► p. 466 et suiv.) que l'on appelle **attribut** (b).

| *L'enfant paraît malade.*

| *Ma femme est médecin.*

- ⊕ 1. D'ordinaire, le prédicat **est** (type *a* ci-dessus) un **verbe conjugué** ou **contient** (type *b*) un **verbe conjugué**. Toutefois l'infinitif et le participe ont ce rôle dans

quelques constructions attributives sous-jacentes, on parle alors de **prédication seconde** ; et même comme prédicats de phrase, la **prédication** étant alors **première**.

► p. 375.

D'autre part, dans le type *b*, l'élément prédicatif étant l'**attribut**, la copule peut manquer, notamment dans des **phrases averbales attributives** (► p. 556), souvent exclamatives (► p. 441), dans les **constructions absolues** (► p. 453) ainsi que dans le cas de l'**attribut de l'objet** (► p. 470). Dans ces deux derniers cas, on l'a vu la prédication est seconde voir ► p. 449.

Délicieux, vos gâteaux ! Il trouve ses gâteaux délicieux. Se promener tête nue.

Le présentatif est également apte à prédiquer (► p. 543)

Voici Pierre

2. Les exemples présentés ci-dessus sont des phrases minimales. Dans des phrases plus étendues, le prédicat peut former un groupe verbal important :

Socrate a bu la ciguë. Le policier sait qui a fait le coup.

Dans les prédicats *a bu la ciguë* et *sait qui a fait le coup*, on reconnaît un **noyau**, qui est le verbe (*a bu* ; *sait*) et qui reçoit du sujet ses marques de nombre et de personne, — et un **complément essentiel du verbe** (► p. 471), ici COD (*la ciguë* ; *qui a fait le coup*).

3. Lorsque l'**attribut** et le **sujet** sont des **expressions définies** (groupe nominal défini, nom propre) l'attribut entretient avec le sujet une relation d'**identité référentielle**, c'est alors pourquoi les deux phrases (a) *Paris est la capitale de la France* et (b) *La capitale de la France est Paris* semblent synonymes. Toutefois, tandis que (a) donne la **propriété distinctive du référent** dénoté par le premier nom « propre, (b) donne l'**identité du référent** qui a la propriété dénotée par le premier syntagme nominal.

ⓘ Aussi peut-on demander *Quelle est la capitale de la France ?* au moyen du pronom mais pas **Quel est Paris ?*

De même, si l'on identifie le sujet par les moyens donnés au ► p. 455, alors la question n'est pas réversible :

Qu'est-ce qui est la capitale de la France ? C'est Paris.

C'est Paris qui est la capitale de la France. (Mais : **Qu'est-ce qui est Paris ? *C'est la capitale de la France qui est Paris.*)

Dans la construction *La capitale de la France est Paris*, la *capitale de la France* est simplement le **thème** (► p. 455) de l'**analyse logique et communicationnelle** et ne coïncide pas avec le **sujet grammatical** — Comparez :

Rares sont les jours sans nuage.

ⓘ Quant à l'**attribut**, on l'identifie fréquemment en le remplaçant par un **pronom personnel conjoint placé devant la copule** : *Paris l'est.* (Mais : **La capitale de la France l'est.*)

3.2 Les constructions attributives

Nous étudierons ici spécifiquement les **attributs du sujet** et de l'**objet**. Sur les autres constructions attributives, voir, dans ce même chapitre, la **prédication seconde**.

► p. 449

3.2.1 Verbes introduisant un attribut du sujet

a Le verbe être

Le verbe *être* est la copule par excellence ; c'est un pur lien, sans contenu sémantique.

⊕ 1. Cet emploi de *être* n'est pas très différent de ceux qu'il a comme auxiliaire (► p. 322). Cependant son **affaiblissement sémantique** est moindre. ⓘ En effet, dans le cas de l'**auxiliaire**, dont le rôle est réduit à porter les grandes catégories notionnelles définitives du verbe (personne, mode, temps, aspect), celui-ci n'est plus **commutable** avec des **verbes de sens plein**, tels *sembler*, *paraître*,...

2. Bien que l'attribut adjectival s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, dont il est le prédicat et bien que la copule soit parfois absente, certains grammairiens discutent le **lien qu'entretient l'attribut avec le verbe copule**. En est-il **complément** ? Ceci permettrait d'expliquer la pronominalisation en *le* de nombre d'attributs, comme le COD, indépendamment du genre et du nombre de l'attribut. *Elle est triste. Elle l'est.* Pour eux, c'est alors l'**ensemble du couple verbe + attribut qui prédique le sujet**.

b Les autres verbes

D'autres verbes ajoutent une **nuance particulière, aspectuelle ou modale** (commencement, durée, apparence, etc.) :

• Nuance **aspectuelle d'entrée dans un état** : *Devenir, redevenir, passer, se faire*, ainsi que *tomber* dans *tomber amoureux* et *tomber malade* ;

| *Il est passé chef de bureau.*

| *Les bonnes affaires se font rares.*

• Nuance **aspectuelle de persistance d'un état** : *Rester, demeurer* ;

• Nuance **aspectuelle de résultat** : *Se retrouver, sortir* (*Il est sorti fatigué*) ;

• Nuance **modale épistémique** (► p. 703) du paraître : *Sembler, paraître, avoir l'air* (► p. 237) ; *passer pour* ;

• Autre nuances modales : *Apparaître (comme), s'annoncer, se montrer, s'avérer* (admis par l'Académie en 1992), *s'affirmer (comme), se trouver*.

| *Les documents s'annonçaient plus nombreux qu'on ne l'aurait cru.*

| *La médecine s'était montrée impuissante à la guérir.*

ⓘ Parmi tous ces verbes, **seuls les verbes dits d'état**, qui se construisent avec un attribut du sujet dont l'effacement rendrait la phrase agrammaticale ou lui conférerait un autre sens, **permettent la pronominalisation de l'attribut** au moyen du pronom **personnel le** lorsque l'attribut est de nature adjectivale ou équivalent (nom sans déterminant).

| *Il devient / semble / paraît / reste / demeure triste.*

| **Il devient / semble / paraît / ? Il reste / demeure.*

| *Il le devient / ? le semble / le paraît / le reste / le demeure.*

Les **autres verbes**, qui peuvent aussi se construire avec un complément essentiel du verbe **ne permettent pas cette pronominalisation** :

| **Il le passe pour. *Il le s'annonce.* Etc.

On note enfin, parmi les verbes **occasionnellement attributifs**, une catégorie de **verbes transitifs ou intransitifs**, mais pouvant occasionnellement se doter, en plus, d'un élément alors attribut du sujet.

Il part furieux. Il mourut en brave.

Il est rentré chez lui fatigué.

Le **verbe garde un sens précis**, qui est son sens ordinaire, et qui ne change pas si l'on supprime l'attribut. De telles constructions sont proches de certains compléments (comparez : *Il mourut comme un brave*) et des constructions attributives détachées (► p. 449).

Cependant, elles s'en distinguent par le **niveau de la prédication opérée**. *Il est rentré chez lui fatigué* peut en effet s'analyser comme l'association de deux prédications : *il est rentré chez lui et il était fatigué*. En ce cas, cependant, **c'est l'attribut du sujet** qui constitue l'information nouvelle et la **prédication première**, ① comme le révèle le test de la négation, qui porte sur le prédicat : *Il n'est pas rentré chez lui fatigué* signifie qu'il n'était pas fatigué à son retour chez lui.

C Verbes au passif

Des **verbes au passif** qui sont la **transposition de tours actifs** où l'attribut se rapporte au complément d'objet direct (► p. 470).

① *Il est considéré comme responsable. Il a été nommé capitaine.*

⊕ De même *être censé*, quoique ce verbe n'existe plus à l'actif. On peut y joindre les **verbes pronominaux à sens passif** (► p. 522) :

Je m'appelle Françoise. Il s'est transformé en agneau.

Dans de telles constructions, l'on peut hésiter à analyser l'attribut comme attribut du sujet ou attribut de l'objet que constitue le pronom réfléchi.

► REMARQUE

Avec l'attribut du complément (ou régime) d'un présentatif, on peut dire :

Il y avait eu six mille Barbares de tués. (Flaubert)

Le **morphème de** n'est pas obligatoire après un groupe nominal mais il l'est après un pronom *quelqu'un, quelque chose, personne, rien, ceci, cela* :

Il y avait quelqu'un de malade. Il y a ceci d'écrit.

Il n'y en a point de moins respecté dans le monde. (Montesquieu)

⊕ On peut avancer l'hypothèse du linguiste Guillaume, à savoir que si le **morphème de** est utilisé comme un **marqueur de prédication** ► p. 451, **obligatoire** quand le support de la prédication est un **pronom**, c'est que, la matière notionnelle du pronom étant tenue, le pronom ne peut supporter l'incidence de l'attribut aussi largement qu'un nom. Aussi a-t-il besoin d'un élément « **tampon** » que constitue donc *de*.

3.2.2 Nature de l'attribut

L'**attribut** est par nature **adjectival** et s'accorde (► p. 228 et suiv., p. 592 et suiv.) de fait, en genre et nombre, avec le sujet.

① *L'homme est mortel. Elle reste hésitante.*

Cependant, **d'autres catégories grammaticales** peuvent occuper cette fonction :

• Les équivalents de l'adjectif (participe adjectivé, adverbe employé adjectivement, syntagme prépositionnel, construction absolue).

Votre travail est très bien.

Je suis en retard.

Ce jardin est à l'abandon.

Elle était pieds nus et en haillons. (Hugo)

Attribut ou complément locatif ?

La frontière entre l'attribut et le complément essentiel adverbial locatif (► p. 471) n'est pas nette dans des tours tels que :

Je suis à Paris. Nous sommes le 24 août.

Faut-il inclure dans la fonction attribut des tours qui ont pour prédicat **être + adverbe** ou **syntagme prépositionnel**, souvent de sens locatif ? Il y a ainsi une grande proximité sémantique entre :

Paul est lycéen où *lycéen est indéniablement, par nature, attribut du sujet.*

Paul est au lycée.

Mais le syntagme prépositionnel *au lycée* peut dans cette structure avoir deux sens :

• soit l'expression signifie que Paul fait actuellement ses études au lycée (plutôt qu'au collège ou à l'université) et en ce cas *au lycée*, ① commutable avec *lycéen*, s'analyse comme attribut du sujet,

• soit elle signifie que Paul se trouve géographiquement situé au lycée (plutôt que dans la rue, ou à la maison). Beaucoup de grammairiens, considérant que l'attribut désigne « la manière d'être du sujet », écartent en effet de cette fonction des tours du type :

Il est / reste là.

L'adverbe *là(-bas)* indique la localisation et non une propriété inhérente au sujet. De fait, accompagné d'un circonstant de lieu, *être* n'est plus une copule sémantiquement vide mais prend le sens de *se trouver*, ① avec lequel il peut commuter appelant un complément essentiel de sens locatif (le plus souvent). Toutefois, certains grammairiens considèrent que la composante spatio-temporelle est définitoire de l'existence et font encore de ces compléments des attributs du sujet.

• Un **nom** ou ses équivalents (pronom ; infinitif, surtout lorsque le sujet est lui aussi un infinitif ; proposition conjonctive essentielle ; proposition relative périphrastique ou substantive).

La Terre est une planète.

Qui es-tu ?

Chanter n'est pas crier.

Une bonne idée serait qu'il vienne dès demain. Il demeure celui que tu as connu.

► REMARQUES

1. En réalité, l'attribut est souvent un syntagme, dont le noyau est un nom, un adjectif, etc. :

Le poète est un monde enfermé dans un homme. (Hugo)

2. Lorsque l'attribut est un **nom** ou un **syntagme nominal**, celui-ci peut être **dépourvu de déterminant**, alors convoqué pour ses seules **propriétés** et en cela proche de l'adjectif. Comme l'adjectif attribut, sur le plan sémantique, il sera alors **caractérisant** :

Paul est médecin.

L'attribut peut être un **syntagme nominal défini** ; en ce cas, sur le plan sémantique, il sera **identifiant**, signalant une identité référentielle entre les deux syntagmes :

Paul est le médecin du village.

L'attribut peut être un **syntagme nominal indéfini** ; en ce cas, il sera **classifiant**, permettant de recatégoriser un nom dans une classe et de le présenter comme une occurrence du type.

Paul est un bon médecin. Paul est un médecin aimé de ses patients.

En général, lorsqu'il y a un déterminant indéfini le nom est associé à une qualification d'ordre subjectif (► p. 703 et suiv.) (appréciatif).

3.2.3 Place de l'attribut

- L'attribut se place ordinairement **après le verbe**.
- Le **pronom personnel attribut** se place **avant le verbe**.

l Elle était malade ? Je l'étais aussi.

Avec reprise dans le cadre de l'emphase par dislocation (► p. 543 et suiv.) :

Nous, nous le l'étions pas, peut-être, fatigués ? (E. Rostand)
— Fatigués, nous le sommes.

REMARQUE

Lorsque l'attribut est un syntagme nominal indéfini, il se pronominalise au moyen de la locution pronominale disjointe *en... un* qui signale le prélèvement d'une quantité indéfinie :

Paul est un médecin. Paul en est un. Et non : Paul l'est.
La Terre est une planète. La Terre en est une.

- Le **pronom interrogatif attribut** (► p. 278) et l'attribut accompagné d'un **déterminant interrogatif** se placent **en tête de la phrase** (ou de la proposition dans l'interrogative indirecte).

Quels sont vos projets Dites-moi quels sont vos projets. Pronom interrogatif.
? Quel genre d'homme est votre ami ? Déterminant interrogatif.

REMARQUES

1. Le déterminant interrogatif *quel* indique que la question porte sur la caractéristique de l'attribut.

Quelle robe mettras-tu ?

2. Le pronom relatif attribut se met, comme tout pronom relatif, en tête de la proposition.

Le vieillard que je suis devenu a peine à se représenter le furieux malade que j'étais naguère. (Fr. Mauriac)

- L'attribut peut se mettre **en tête** lorsqu'il marque une **liaison avec ce qui précède** (c'est l'usage ordinaire pour l'adjectif *tel*) ou lorsque l'on veut le mettre en évidence en lui donnant une **valeur prédicative forte**.

Tel est du moins le langage des poètes modernes qui vont jusqu'au bout de leur dessein. (Barthes)

Tout autres sont les rapports entre langues sur territoire continu. (Saussure)

Grande fut ma surprise quand... Rares sont les gens sans défaut.

La capitale de la France est Paris. (► p. 464).

3.2.4 Accord de l'attribut variable

a L'adjectif attribut

L'**adjectif attribut**, comme l'adjectif épithète, s'accorde en **genre et en nombre** avec le mot (nom, syntagme nominal, pronom, construction infinitive,...) auquel il se rapporte, c'est-à-dire avec le **sujet** (ou, plus exactement, avec son **noyau** : ► p. 457).

Plaie d'argent n'est pas mortelle. (Proverbe)

Sur les cas particuliers, ► p. 237 et suiv. — Voir aussi l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *être* : ► p. 572.

Sur l'accord de l'attribut qui précède le sujet dans une construction absolue (*nu-tête*, etc.) et dans des phrases non verbales, ► p. 452 et p. 572.

REMARQUES

1. Quand le sujet n'est pas exprimé, l'adjectif s'accorde avec le sujet implicite :
Soyez contentes comme cela (si l'on s'adresse à des femmes).
La récompense de ceux qui savent aimer est d'être aimés. (Maurois)
2. Quand le sujet est un infinitif ou une proposition conjonctive essentielle ou relative substantive, l'attribut se met au masculin singulier :
Résister est vain. — *Que vous ne l'ayez pas vu est tout à fait étonnant.* — *Ce que tu dis est vrai.*
Cf. cependant ► p. 570 c.

b Le genre du nom attribut

Le **nom**, qui a un genre en soi, lorsqu'il est attribut, ne s'accorde pas en **genre** avec le sujet. Il y a tout au plus, dans certains cas, **coïncidence** entre le **genre du nom attribut** et le **genre du sujet**.

1° Quand le sujet et l'attribut sont tous deux des **noms inanimés** (► p. 127 c), la coïncidence est purement fortuite.

l *L'Angleterre est une île. L'Asie est un continent.*

2° Quand le sujet et l'attribut sont tous deux des **noms animés**,

- Si le sujet et l'attribut ne sont pas l'un et l'autre des noms ayant un genre selon le sexe de l'être désigné, la **coïncidence est fortuite**.

L'âne est un animal têtue / est une bête têtue.

Le professeur de sixième est la fille du directeur.

- S'ils sont l'un et l'autre des noms ayant un genre en relation avec le sexe de l'être désigné, il y a généralement **coïncidence**.

Ma mère est la fille d'un pharmacien.

Même dans ce cas, il n'y a pas **toujours** coïncidence.

Anna de Noailles était un grand poète. Elle se range dans un groupe composé d'hommes et de femmes.

Ma voisine est un chameau. Le masculin a un sens figuré que n'a pas le féminin.

3° Quand l'attribut seul est un nom animé, appliqué par analogie ou métaphore à un sujet inanimé, on considère généralement que, là où c'est possible, l'attribut doit avoir le même genre que le sujet.

I *L'oisiveté est la mère de tous les vices.* (Proverbe)

C Le nombre du nom attribut

Le **nombre** du nom étant déterminé par les besoins de la communication, le nom attribut est souvent du même nombre que le nom sujet.

| *Les conseillers ne sont pas les payeurs.*
| (Mais : *Les yeux sont le miroir de l'âme.*)

+ Sur l'accord du **pronom personnel** attribut, ► p. 255 2°.

3.2.5 Attribut de l'objet

L'attribut peut aussi se rapporter au constituant du **prédicat verbal** qui complète le verbe, et qui occupe en général la fonction de complément essentiel du verbe, le plus souvent **objet direct** (► p. 470). On parle alors d'**attribut du complément d'objet**, nom ou pronom. Cette **prédication** est dite **seconde** (► p. 449).

| *On l'a appelée Marie.* Marie est attribut du COD l'.
| *On l'a nommé contremaître.* Contremaître est attribut du COD l'.
| *Paul a les yeux bleus.* Bleus est attribut du COD les yeux.
| *Je la crois malade.* Malade est attribut du COD la.

+ Après certains verbes, cet attribut est introduit par une **préposition** ; après d'autres, par *comme* en emploi prépositionnel (► p. 650, Rem. 2)

Je l'ai pris pour son frère. Elle m'a traité d'imbécile.

On a transformé cette boîte en cendrier.

Je le considère comme un incapable. On l'a choisi comme chef.

Quand la **transformation passive** est possible, l'**attribut du complément d'objet direct** devient l'**attribut du sujet**.

Les critiques ont jugé très beau le dernier film de Fellini.

=> *Le dernier film de Fellini a été jugé très beau par les critiques.*

L'attribut peut aussi compléter un **régime du présentatif** ou de l'impersonnel ; on peut alors parler plus justement d'**attribut du régime** :

Il a été jugé équitable de récompenser les deux films.

La voici rassurée.

Sur la nature de l'attribut, ► p. 466. Sur l'accord, ► p. 469.

3.3 Les compléments liés au verbe

Le **prédicat verbal** peut aussi être constitué d'un **verbe non attributif** suivi ou non, de **compléments** qui lui sont plus ou moins étroitement associés.

+ L'analyse logique traditionnelle voyait des structures attributives sous-jacentes dans :
Jean rougit => *Jean est rougissant.
J'entends ta voix (Sartre) => *Je suis entendant ta voix.

Sur le plan grammatical, *ta voix* était appelé **régime** (ici direct) du verbe parce que celui-ci lui imposait sa forme.

C'est parce que certains de ces régimes directs posaient des **problèmes d'accord** au verbe à un temps composé (*Je l'ai entendue*) lorsqu'ils lui étaient antéposés que le terme de **complément** a remplacé celui de régime.

La distinction n'est pas toujours aisée entre les **différents compléments au sein du prédicat**. Il est possible de prendre en considération les trois points de vue suivants : l'étroitesse du **lien avec le verbe** (a) ; la construction avec ou sans **préposition** (b) ; la **commutation** (ou substitution), notamment avec un **adverbe** (c).

3.3.1 Compléments essentiels et compléments non essentiels du verbe

a Les compléments essentiels

On appelle **compléments essentiels du verbe** les éléments du groupe verbal caractérisés d'une part, au plan **syntactique**, par leur **dépendance** vis-à-vis du noyau verbal et d'autre part, au plan **sémantique**, par le fait qu'ils apportent un **complément d'information imposé** par le **sens** même du verbe.

| *J'ai rencontré une amie.* Ce livre appartient à Thérèse. Sa famille provient de Genève.
| *Je fixai des vertiges.* [...] *Je m'habituai à l'hallucination simple* [...] (Rimbaud)

REMARQUES

1. Il découle de cette **dépendance sémantique** une relative rigidité de la **préposition** dans le cas du complément essentiel introduit indirectement.

*Ce livre appartient pour / de / par / avec Thérèse.

Mais ce n'est pas toujours le cas. *Je vais tout court est inusité et désormais agrammatical – il y a bien un complément de sens locatif imposé syntaxiquement et sémantiquement par le verbe ; mais la préposition varie d'après le complément :

Je vais à Montréal, en Amérique, dans un autre pays, auprès de mes enfants, chez des amis, etc.

2. Quand un **verbe a plusieurs sens**, il arrive qu'un sens entraîne un complément essentiel et qu'un autre sens n'en entraîne pas ; par exemple, *pleurer* au sens propre ne demande pas de complément ; quand il est pris au figuré comme équivalent de *regretter*, il a un complément essentiel : *Pleurer ses fautes*.

3. Les verbes ayant des **compléments essentiels** peuvent avoir en même temps des **compléments non essentiels** :

Je vais à Paris toutes les semaines.

Un verbe avec complément essentiel implicite peut, naturellement, avoir des compléments non essentiels :

Je l'ai empêché de boire entre les repas.

Leur présence favorise même l'emploi absolu.

4. Ces compléments essentiels sont souvent de nature nominale (ou équivalents) mais ce n'est pas toujours le cas.

J'irai plus loin (Beaumarchais)

Cette voiture vaut cher.

b Les compléments non essentiels

Les compléments **non essentiels** du verbe se distinguent précisément des compléments essentiels par un **degré de dépendance syntaxique moindre** et par le fait qu'au **plan sémantique** ils apportent un **complément d'information facultatif**. Ils sont souvent de **nature adverbiale** (ou équivalente).

- + La notion de **complément non essentiel de verbe** n'est donc pas sans poser quelques difficultés car certains de ces compléments posent la question de la frontière entre **complément de verbe** et **complément de phrase**. **T** On peut examiner le caractère facultatif ou non du complément à l'aide de la ponctuation, et aussi en vérifiant s'il est suppressible ou non.

- (a) *Il va à Paris ce soir.*
 (b) *Il chante à Paris ce soir.*
 (c) *Il t'attend avec impatience, ce soir, à Paris.*
 (d) *Il t'attend ce soir avec impatience.*
 (e) *Il attend ce soir avec impatience.*

Dans (a), (b), (c) et (d) le complément direct *ce soir* est facultatif, mais en (e) où il est obligatoire, c'est un complément essentiel du verbe. En (a) *à Paris* est obligatoire, c'est un complément essentiel du verbe ; en (b), (c) et (d) il ne l'est pas ; c'est un complément non essentiel du verbe. En (c), *ce soir* est un complément de phrase car la ponctuation nous montre qu'il ne fait pas partie du prédicat.

Ces compléments, appelés aussi compléments circonstanciels **intégrés** (au prédicat), ou **intraprédicatifs**, qui sont liés au verbe sans être essentiels, ne sont pas distingués par la grammaire traditionnelle des compléments de phrase, également appelés circonstanciels, qui eux sont **extérieurs à la prédication** ou **extraprédicatifs**.

T Le test de la **mobilité** est alors pertinent pour distinguer les **compléments de phrase** qui peuvent être placés et détachés en tête de la phrase et les **compléments de verbe**, auxquels ce déplacement est interdit dans la phrase canonique. Les besoins de la communication ou de l'expressivité amènent parfois en tête de la phrase des compléments qui dépendent incontestablement d'un verbe, mais c'est alors dans le cadre du phénomène d'emphase qu'est le détachement ▶ p. 480.

Les compléments non essentiels de verbe, intraprédicatifs, sont aptes à devenir compléments de phrase, extraprédicatifs ; comparez :

- Il chante à Paris ce soir* qui comporte deux compléments non essentiels du verbe.
Ce soir, il chante à Paris qui n'en a plus qu'un.
À Paris, ce soir, il chante dont les deux compléments non essentiels sont désormais de phrase.

T Les **compléments non essentiels** peuvent être identifiés et distingués des compléments essentiels par une forme de **dislocation** au moyen de la **pronominalisation du prédicat** à l'aide du pronom démonstratif **cela** anaphorique, et de son détachement assorti de la conjonction de coordination « et ».

- Je vais à Paris toutes les semaines.*
Je vais à Paris, et cela toutes les semaines.
 (Mais : **Je vais, et cela à Paris.*)

Les compléments qui **n'admettent pas** cette forme de dislocation sont des compléments essentiels. Ainsi *à Paris* est-il ici complément essentiel de *je vais*.

- + 1. **Ce test a ses limites** car il ne fonctionne pas toujours, notamment dans le cas de la négation.

Je ne vais pas à Paris toutes les semaines.

**Je ne vais pas à Paris, et cela toutes les semaines.*

2. D'**autres critères** ont été proposés pour distinguer compléments essentiels et non essentiels, de verbe ou de phrase, notamment :

- La transformation passive et la focalisation, qui seront utilisées ▶ p. 475
- Le sens, qui est peu pertinent. Paris est un lieu, mais les compléments sont très différents dans :

Je visite Paris, Je vais à Paris ou *Les maisons sont hautes à Paris.*

Il est utile de prendre le sens en considération pour établir certaines subdivisions à l'intérieur d'une catégorie elle-même fondée sur des critères syntaxiques ▶ p. 471.

c Emploi absolu du verbe

La plupart des verbes à complément essentiel, verbes dits transitifs (▶ p. 300), peuvent s'employer **absolument**, c'est-à-dire que **leur complément essentiel** demeure **non exprimé**.

Boire / boire son café.

Dans *boire son café*, on a un complément essentiel explicite ; mais on peut aussi **employer le verbe absolument**, si la situation ou le contexte rendent superflue l'expression de ce complément : *J'ai essayé de l'empêcher de boire* (selon la situation : de boire n'importe quoi, ou de boire des boissons alcoolisées, ou de boire la chose précise qu'il était sur le point de boire).

REMARQUE

Parfois, la non-expression de ce complément essentiel induit l'idée d'**habitude** dans la réalisation du procès, susceptible de venir caractériser le sujet.

Il fume signifie *Il est fumeur.*

Il boit signifie *Il est alcoolique.*

L'absence de réalisation du complément essentiel peut aussi signifier que le procès vaut **quel que soit l'objet** support de sa réalisation.

Elle lit des heures durant.

Il mange trop.

Cependant, certains verbes à complément essentiel ne peuvent s'employer sans ce complément sous peine de constituer des énoncés agrammaticaux :

**J'ai rencontré.* **Ce livre appartient.* **Sa famille provient.*

3.3.2 Compléments directs et indirects

La construction est **indirecte** lorsque le complément est introduit par une préposition, et **directe** dans le cas contraire.

- Je ne m'attendais pas à sa réussite.* *Je doute de son honnêteté.*
J'attends ma sœur.

- + 1. Cette opposition est établie **en fonction des syntagmes nominaux**. En effet, l'infinitif est parfois précédé de *de* ou à (▶ p. 373) – que l'on peut hésiter à voir comme vraie préposition.

Il est dommage de partir si vite. La construction infinitive est séquence du tour impersonnel.

Il craint la mort. Il craint de mourir.

Elle apprend à parler le chinois / le chinois.

1 La pronominalisation en « le » atteste que leur construction est directe et qu'ils sont donc compléments directs (COD) du verbe recteur.

Je me vantais de posséder tous les paysages possibles (Rimbaud). Je me vantais de possessions. Le maintien de *de* devant atteste qu'il s'agit de la préposition.

=> COI.

Certains grammairiens considérant le sens affaibli de la préposition *y* voient simplement « l'indice » de l'infinitif, que celui-ci soit nominal ou prédicatif. L'infinitif précédé de *de* ou *à* ne s'analysera donc comme complément indirect que si le verbe qu'il complète est régulièrement construit avec préposition ; c'est-à-dire si le complément nominal correspondant est, lui, construit de façon indirecte.

2. De même, le **pronom personnel** complément **placé devant le verbe** est construit **sans préposition**, même quand il correspond à un complément nominal construit avec préposition. La forme du pronom personnel complément antéposé au verbe indique sa fonction de complément direct ou indirect « le / la / les » pour le complément direct, « y » et « en » pour le complément indirect :

Elle parle à son frère. Elle lui parle.

Le relatif *dont* correspond aussi à un syntagme prépositionnel :

La chose dont je me souviens.

3. D'autre part, lorsque le complément est une **proposition conjonctive essentielle**, il a ses **propres mots de liaison**, les **conjonctions** (« que », « si »).

Je crains qu'il ne parte. (Je crains son départ.)

Je doute qu'il parte. (Je doute de son départ.)

Je me demande s'il est parti.

4. Il ne faut pas prendre pour des syntagmes prépositionnels les syntagmes nominaux contenant des articles partitifs ou indéfinis quand bien même la pronominalisation se fait au moyen du pronom *en* (► p. 259).

Je bois du vin, de la bière, de l'eau. Je mange des épinards, des noix. Elle n'a pas de pain.

5. L'opposition direct-indirect est surtout utile pour les compléments d'objet : ► p. 475.

3.3.3 Compléments adverbiaux ou non adverbiaux

Certains compléments gravitant autour du verbe sont des **syntagmes adverbiaux** ou **peuvent être remplacés par des adverbes**. Ils peuvent être :

• Un **syntagme nominal**, souvent introduit par une préposition :

| *Il a travaillé pendant toute sa vie. Il a travaillé toute sa vie.*

• Un **pronom** introduit par une préposition :

| *C'est pour cela / toi / rien qu'il a été condamné.*
Pour *y* et *en*, ► p. 258.

• Un **infinitif** introduit par une préposition :

| *Il l'a salué avant de partir.*

• Un **adverbe** :

| *Elle se lève tôt.*

• Une **proposition conjonctive** :

| *Nous partirons quand il fera jour.*

• Un **gérondif** (► p. 379) :

| *Elle est tombée en courant.*

• Une **proposition participiale** (► p. 453) :

| *Nous sommes rentrés le soir venu.*

+ Le complément de nature adverbiale ne correspond que partiellement à la dénomination traditionnelle de **complément circonstanciel**. On pourrait l'admettre, à condition de reconnaître que ce complément « circonstanciel » peut faire **partie intégrante de la prédication**. Mais le complément de nature adverbiale peut être **tantôt essentiel** tantôt **non essentiel**, tantôt **de verbe** tantôt **de phrase** :

Je vais à Paris. Je vais ailleurs. Compléments essentiels du verbe, inscrit dans son programme sémantique.

Il partira dans la matinée. Il partira bientôt. Je la vois malgré l'obscurité. Je la vois assez bien. Compléments non essentiels du verbe, non imposés ici par le programme sémantique de *partir* ou *aller*.

Du point de vue **sémantique**, on établit de nombreuses catégories.

- Temps : *Elle partira demain.*
- Lieu : *Elle a rencontré Marie en ville.*
- Manière : *Elle marche à pas pressés.*
- Opposition (ou concession) : *Je l'ai reconnu malgré l'obscurité.*
- But : *Il s'écarta pour la laisser passer.*
- Cause : *Elle agit par jalousie.*
- Condition : *Appelez-moi en cas de besoin.*

Un même verbe peut recevoir plusieurs compléments adverbiaux :

| *Elle dormait profondément / sur le sol / malgré le froid.*

► REMARQUE

Pour les compléments qui n'entreraient pas facilement dans une des catégories traditionnelles énumérées ci-dessus, on se contentera de la formule « **complément adverbial** », au sens défini plus haut, en précisant s'il est essentiel ou non essentiel, de verbe ou de phrase.

3.3.4 Complément d'objet

a Définition

Le **complément d'objet**¹ est traditionnellement un **complément essentiel** (► p. 471) de **nature nominale** (ou équivalents du nom) et non pas adverbiale. Il constitue, au plan sémantique, l'un des **arguments** de la prédication (► p. 448). Selon qu'il est

1. On dit souvent que le complément d'objet représente ce sur quoi passe l'action du sujet. Mais cette définition sémantique n'est pas toujours satisfaisante : *J'ai reçu une giffe. J'ai la fièvre.*

introduit ou non par une préposition (du moins quand il est de nature nominale), il est appelé **direct** ou **indirect**.

1° Le **complément d'objet direct** n'est pas mobile. ① On le reconnaît aux **tests** suivants.

• Il **devient le sujet** quand la phrase est mise au **passif** au moyen de l'auxiliaire *être*.

| *Le maçon a achevé la maison.* => *La maison a été achevée par le maçon.*

⊕ La transformation passive n'est pas toujours possible : ▶ p. 311.

D'autre part, les verbes *obéir*, *désobéir* et *pardonner*, qui se construisent aujourd'hui indirectement, se sont construits jadis avec un complément d'objet direct et admettent pour cette raison la transformation passive (▶ p. 519) :

On a pardonné à l'enfant => *L'enfant a été pardonné.*

• Il peut être **pronominalisé** au moyen des **pronoms personnels** *le*, *la*, *les*, selon le genre et le nombre du syntagme nominal.

| *Je récite ma leçon.* *Je la récite.*
| *Il termine son livre.* *Il le termine.*

⊕ Cependant si le syntagme nominal est indéfini, il se pronominalise en *en...* (*un*).

Il termine un livre. *Il en termine un.*
Il mange du pain. *Il en mange.*

• Il peut être **détaché par extraction** au moyen de la locution focalisante *c'est... que...* (▶ p. 536 et p. 548)

| *J'aime ma sœur.* *C'est ma sœur que j'aime.*

• C'est pourquoi on peut aussi reconnaître le complément d'objet direct par la **transformation interrogative**. Il commute avec *qui est-ce que* (si le complément représente une personne) ou *qu'est-ce que* (si ce n'est pas une personne), locutions construites à partir de *c'est... que...*

| *J'aime ma sœur.* *Qui est-ce que j'aime ? ma sœur.*
| *Je récite ma leçon.* *Qu'est-ce que je récite ? ma leçon.*

⊕ Ce dernier test a ses limites. Il faut prendre garde au fait que la même transformation se fait pour la séquence des verbes impersonnels, pour certains attributs du sujet et pour certains compléments essentiels qui ne sont pas des objets directs.

Il manque cent euros. *C'est cent euros qu'il manque. Qu'est-ce qu'il manque ?*
Il est médecin. *Qu'est-ce qu'il est ?*

Mais *Il l'est*. Attribut et COD ont la même pronominalisation.

Cela coûte cent euros. *C'est cent euros que cela coûte.*

Mais *Combien est-ce que cela coûte ?* aujourd'hui plutôt que *Qu'est-ce que cela coûte ?*

Vrai COD ou élément d'une expression lexicalisée ?

Certains verbes, d'emploi très courant, tels que *faire*, *donner*, *avoir*, et normalement suivis d'un complément essentiel, sont suivis d'un **syntagme nominal** (*prendre peur*, *savoir gré*, *faire part de*, *faire le bilan de*, *faire le résumé de*, etc.), mais aussi parfois **adjectival** (*avoir beau*) qui est porteur de **toute la prédication**. On parle de **constructions à verbe support**. Ils ne servent plus alors, proches en cela des auxiliaires, qu'à spécifier le temps, le mode, la personne, l'aspect, typiquement dévolus au verbe.

J'ai peur / J'ai faim / J'ai soif.

La maladie de ma grand'mère donna lieu à diverses personnes de manifester un excès ou une insuffisance de sympathie qui nous surprisent (Proust)

① Plusieurs tests permettent de vérifier la lexicalisation de l'expression.

• Le verbe **n'a plus son sens plein** (*faire* dans ces constructions ne signifie plus *fabriquer* et ne peut pas commuter avec lui).

• Les syntagmes nominaux de ces constructions sont parfois **commutables** avec un **verbe unique** de sens équivalent (*faire une sieste* : *siester* ; *prendre part à* : *participer à* ; *donner lieu à* : *permettre* ; *faire le résumé* : *résumer*) mais pas toujours.

• Ils ne fonctionnent plus comme des compléments essentiels du verbe : ils sont lexicalisés, ne supportant pas ou guère **les variations internes** (*avoir une de ces soifs* mais **avoir la soif*, **donner un / ce / le lieu*) et **ne peuvent être pronominalisés** : *J'ai peur*. **je l'ai*.

Certaines de ces constructions peuvent en revanche être suivies d'un complément qui sera analysé comme complément essentiel de l'ensemble de la construction à verbe support :

Faire le résumé d'un livre. Avoir peur du loup.

2° Le **complément d'objet indirect** peut être le seul complément essentiel du verbe :

| *Nuire à son prochain.* *Se souvenir de son enfance.*

Il peut aussi **accompagner un complément d'objet direct**, ou indirect :

| *Donner / quelque chose / à quelqu'un.*
Séparer / le bon grain / de l'ivraie.
Parler / de quelque chose / à quelqu'un.

Complément d'attribution, complément d'objet second ou datif ?

La grammaire traditionnelle a pu appeler « **d'attribution** » le deuxième complément du verbe, puis **complément d'objet second**, quand le sens des verbes n'autorisait pas « l'attribution » : *Refuser / quelque chose / à quelqu'un*.

Un certain nombre de ces compléments nominaux (ou pronominaux) indirects, analysables comme les destinataires du procès verbal, sont appelés **datifs**.

a) Le **datif lexical** exprime un complément prévu par le programme sémantique du verbe et en ce sens est un **complément essentiel** du verbe, dont il est un argument :

Je trouvais un charme à cette vie retranchée. (Gracq)

① Le datif est pronominalisable en *lui* (*Je lui trouvais du charme*), ce qui le différencie d'une construction très proche, dont le complément se pronominalisant en *y*, s'analyse alors comme complément essentiel de lieu. *Je trouve un charme dans cette vie. J'y trouve du charme.*

b) Le datif d'intérêt ajoute artificiellement une personne intéressée par le procès aux actants. Il s'agit d'un complément non essentiel du verbe.

Prépare-moi deux petites couronnes de perles bleues (Colette)

c) Le datif éthique ajoute le destinataire du message aux actants du procès. Ce destinataire, exprimé à la deuxième personne, ne fait pas partie du programme sémantique du verbe. En ce sens, il n'est pas analysable comme complément essentiel du verbe. C'est un complément non essentiel qu'on peut dire d'énonciation.

Tu vous lâches ça, le temps d'éternuer (Zola)

Moi, toujours novateur assoiffé, je te vous ponds mon introduction avant toute chose. (San Antonio) Le *vous* qui suit est un datif d'intérêt.

d) Le datif de la possession inaliénable ou datif de la totalité impliquée ajoute artificiellement un actant possesseur au procès portant sur une partie ou une possession de l'actant (noms désignant les parties du corps (d'un être humain ou d'un animal), les facultés intellectuelles) qui est l'objet du procès verbal. En français, l'article défini est en effet employé régulièrement lorsque le SN représente une partie d'un tout apparu précédemment, le plus souvent sujet du verbe recteur.

Elle leur rit au nez. Il lui prend la main. Il s'est écorché le genou.

Un grand [...] lui tirait les oreilles. (Cocteau)

Les bras m'en tombent. Ici, le possesseur des bras n'est pas sujet du verbe.

La disparition de ce complément non essentiel du verbe, amène la réintroduction du déterminant possessif. Elle est cependant parfois impossible :

**Il a écorché son genou. *Elle rit à leur nez. *Mes bras en tombent.*

Ou source d'amphibologie :

Il prend sa main (clarifié par : *Il se prend la main* ou *Il lui prend la main*).

La préposition introduisant le complément d'objet indirect est souvent *à* ou *de*. D'autres prépositions sont possibles :

Croire en Dieu. Je compte sur vous. Le travail consiste dans un simple relevé. J'ai voté pour Dupont. Se fâcher contre quelqu'un. Etc.

+ La limite entre certains compléments essentiels de ce type et les compléments non essentiels du verbe est assez floue.

① On a parfois voulu identifier les compléments essentiels non adverbiaux (COD et COI) en disant qu'ils commutent avec un pronom personnel placé devant le verbe. Cette pronominalisation est souvent possible.

Je regarde la scène => Je la regarde.

Elle parle à sa voisine => Elle lui parle.

Mais le procédé ne fonctionne pas toujours, notamment à cause de l'existence de *en* et de *y*, qui correspondent tantôt à un complément essentiel nominal indirect COI (*J'en doute, J'y pense*) ou essentiel adverbial (*J'y vais, J'en viens*), tantôt à un COD lorsque le syntagme nominal est indéfini (pour *en* : *J'en mange*), — tantôt à un complément non essentiel adverbial (*La mésentente y règne*), — tantôt à un complément non essentiel non adverbial (pour *en* : *Il en est aimé*).

b) Nature du complément d'objet

Par nature nominal, le complément d'objet, qu'il soit directement ou indirectement relié au verbe, peut être

• Un nom ou un syntagme nominal :

*J'ai rencontré Pierre. J'ai vu sa maison.
Il a pardonné à son camarade.*

+ Le nom peut être un mot pris occasionnellement comme nom (conversion, ► p. 114) :

Il demande le comment et le pourquoi de tout.

• Un pronom :

*Vous me connaissez. Prenez ceci.
Je lui obéirai. Il doute de tout. La chose dont il doute.*

• Un infinitif :

*Je veux partir. Elle craint d'avoir froid.
On l'exhorte à travailler.*
Cet infinitif peut avoir un sujet logique. Plus exactement, le complément d'objet direct est alors une proposition infinitive (sujet logique et prédicat, ► p. 451).
J'ai vu Pierre passer. J'ai vu passer Pierre. Je l'ai vu passer.

• Une proposition :

Prenez avec vous qui vous voulez. Relative substantive COD.
Je veux que tu l'acceptes. Conjonctive essentielle COD.
Je me souviens qu'elle est venue ce jour-là. Conjonctive essentielle COI.
Je ne sais s'il viendra. Conjonctive essentielle interrogative indirecte totale COD.

c) Place du complément d'objet

1° Lorsque le complément d'objet est un pronom personnel conjoint, il se met devant le verbe (sauf à l'impératif affirmatif) [► p. 254].

*Je les regarde. Je lui parle. J'y pense.
Mais : Regarde-les. Penses-y.*

2° Lorsque le complément d'objet est un pronom relatif, il se met au début de la proposition (► p. 269).

*La femme que j'ai rencontrée. Les choses qu'il dit.
La seule chose dont elle se souviennent.*

3° Lorsque le complément d'objet est un pronom interrogatif ou lorsqu'il contient un déterminant interrogatif ou exclamatif, il se met au début de la phrase (ou de la proposition dans l'interrogation indirecte).

*Qui as-tu vu ? Qu'as-tu fait ? Que faire ?
Elle se demande à qui elle doit s'adresser.
Quel train prendras-tu ? Quelle belle robe tu as !*

⊕ Pour la phrase interrogative, cet ordre n'est pas toujours respecté : ▶ p. 491.

4° Les autres compléments d'objet se mettent d'ordinaire après le verbe.

Je prendrai le train. J'ai parlé à sa sœur.
Il craint de se tromper. Il craint que je ne me trompe.

⊕ Dans quelques formules figées, le complément d'objet précède le verbe :

Sans coup férir. À Dieu ne plaise ! À tout prendre. Sans mot dire.

Rien se place devant un infinitif, et entre l'auxiliaire et le participe passé dans les temps composés :

Ne restez pas sans rien faire. Il n'a rien pris.

Pour tout, on a le choix :

Pour tout prévoir. Pour prévoir tout. Il a tout pris. Il a pris tout.

5° Dans le cadre de l'**emphase** (▶ p. 533 et suiv.), quand on place le **complément d'objet en tête de la phrase**, pour le mettre en relief ou pour établir une liaison avec ce qui précède.

• Le complément d'objet direct est généralement repris par un pronom personnel devant le verbe. C'est le phénomène du **détachement par dislocation** (▶ p. 533).

| *Cette promesse, je la tiendrai.*

⊕ Cependant, surtout dans la langue parlée très familière, on se dispense parfois de cette reprise (les auteurs mettent cela d'habitude dans la bouche de leurs personnages).

Un joli attrapage vous allez voir. (Zola)

Soixante mille francs, on avait. (M. Aymé)

• Pour le complément d'objet indirect, on a trois possibilités.

• Dans l'usage ordinaire, il n'y a pas de reprise.

| *À cela non plus on ne s'attendait pas. (Loti)*

• La reprise marque une insistance particulière.

| *À ce suffrage universel-là, soumettez-lui la paix ou la guerre. (Hugo)*

Elle est plus fréquente par y ou par en ; elle est même ordinaire quand l'objet est une proposition.

| *De ceux-là, Monsieur, nous n'en parlerons pas. (Musset)*

| *Que je me sois trompé, j'en conviens.*

• La **reprise** est obligatoire quand on supprime la **préposition** devant le complément placé en tête.

| *Cette loi sainte, il faut s'y conformer. (Hugo)*

▶ REMARQUE

Ce que nous avons dit du complément d'objet direct s'applique aux autres compléments directs essentiels (▶ ci-dessous 3.3.5).

Cela m'a coûté douze mille francs.

Douze mille francs ça m'a coûté. (J. Anouilh)

6° Quand le **verbe** est suivi de **plusieurs compléments**, l'objet direct **précède souvent l'objet indirect**, l'un et l'autre **précédant les compléments non essentiels**.

| *Je donnerai ce livre / à Paule / demain matin.*

Mais, lorsque les compléments sont de longueur différente, les **compléments courts** sont souvent placés en **premier** lieu pour l'harmonie et parfois pour la clarté du propos.

| *J'ai pardonné à Pierre / toutes les sottises qu'il a dites. (J'ai pardonné toutes les sottises qu'il a dites à Pierre aurait un autre sens.)*

3.3.5 Autres compléments essentiels du verbe

Certains verbes appellent par leur sémantisme des **compléments obligatoires** mais qui, sur le plan sémantique, **ne constituent pas des arguments** de la prédication. Ils apportent souvent une information liée à la **circonstance** du procès et que la grammaire traditionnelle hésite de ce fait à ranger parmi les compléments d'objet.

a Le complément d'objet interne

Certains verbes qui se construisent normalement sans complément d'objet reçoivent parfois un complément nominal construit directement qui représente **la même idée que le verbe**. On appelle ce complément **objet interne**.

| *Vivre sa vie. Aller son chemin. Dormir son dernier sommeil.*
Deux Pigeons s'aimaient d'amour tendre. (La Fontaine)

⊕ En réalité ce support nominal de la prédication rend **explicites** certaines **caractéristiques – quantité, qualité** – du procès qui auraient pu être explicitées par d'autres procédés, et en particulier des **compléments adverbiaux non essentiels**. C'est une forme de **construction à verbe support** où la **prédication** est moins portée par le verbe affaibli sémantiquement que **par le nom** qui est susceptible d'être lui-même caractérisé. Comme tels, ils ne sont en particulier **pas passivables**.

• Tantôt le **nom noyau** de cet objet interne est un mot de la **famille lexicale du verbe**.

Vivre sa vie (= vivre à sa façon, faire ce que l'on veut).

Ils s'éloignent, ils vont vivre une vie à part, étrange et douloureuse. (Vallès)

• Tantôt la **parenté** du verbe et du complément est **sémantique**, mais non formelle.

Pleurer toutes les larmes de son corps (= pleurer beaucoup).

Certains rattachent au même phénomène des constructions comme *parler le français*.

Mais on peut aussi considérer que *parler* y a un autre sens que lorsqu'il est employé sans complément. Comparer ▶ p. 471.

b Autres compléments

Certains verbes sont pourvus de **compléments obligatoires** explicitant une **circonstance du procès** ou une **unité de mesure impliquée** par celui-ci.

| *Ils recoururent à un ouvrage moins difficile [...] où ils acquièrent la certitude que dix litres d'air pèsent cent grammes (Flaubert)*

• **Mesure ou prix** : *coûter, peser, valoir, et faire* (tant de poids, de valeur). ① Ils ne sont **pas passivables** (*cent grammes sont pesés par dix litres d'air), l'interrogation

se construit avec l'adverbe **combien** plutôt qu'avec un pronom personnel (*combien pèse / vaut / coûte-t-il ?*)

- **Lieu** : *aller, venir, habiter, monter (quelque part),...* ; **non passivables** ; question : (*vers, par*) où ? **pronominalisation en y**.
- **Temps** : *durer, dater de (tant de temps)* ; **non passivables** ; question : (*depuis*) **combien de temps ?**

Dans la mesure où ces compléments explicitent le sémantisme du verbe, ils s'apparentent aussi à des **compléments d'objet interne**.

3.3.6 Complément d'agent

Le complément d'agent sera étudié dans le cadre du **type de phrase passif** (► p. 519).

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 227-259 et §§ 276-319.
- COMBETTES Bernard, *Les Constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1998.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, ch. 1, 5, 6 et 7.
- SIOUFFI Gilles, VAN RAEMDONCK Dan, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal, 2014, fiches 23, 81 à 87.
- FURUKAWA Naoyo, *Grammaire de la prédication seconde*, Bruxelles, Duculot, 1996.
- HAVU Eva et PIERRARD Michel (dir.), *La Prédication seconde : essai de mise au point*, Travaux de Linguistique, n° 57, 2008.
- MOIGNET Gérard, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- NEVEU Franck, « L'apposition : concepts, niveaux, domaines – Présentation », *Langue française*, 125, 2000, p. 3-17 et « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Ibid.*, p. 106-124.
- WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010.

Les types de phrases

1. Les types de phrases	483
2. La phrase assertive	484
2.1 Visée pragmatique	484
2.2 Intonation et ponctuation	484
2.3 Ordre des constituants	484
3. La phrase interrogative	486
3.1 Visée pragmatique	486
3.2 Intonation et ponctuation	487
3.3 Portée	487
3.4 Marques morphosyntaxiques	489
4. La phrase injonctive	492
4.1 Visée pragmatique	492
4.2 Intonation	492
4.3 Marques morphosyntaxiques	492
5. La phrase exclamative	495
5.1 Visée pragmatique	495
5.2 Intonation et ponctuation	495
5.3 Marques morphosyntaxiques	495

1. Les types de phrases

On distingue les **types obligatoires ou modalités de phrase** (assertif, interrogatif, injonctif et exclamatif) selon la nature de la communication et l'intention du locuteur¹ (► p. 440).

► REMARQUE

On ne confondra pas les modalités de phrase ou d'énonciation avec les modalités d'énoncé (► p. 704) qui indiquent l'attitude de l'énonciateur vis à vis du **contenu de son énoncé**, au moyen de divers **modalisateurs**.

Chaque type de phrase a une structure morphosyntaxique et une intonation qui lui sont propres.

1. Voir Émile Benveniste, 1974.

2. La phrase assertive

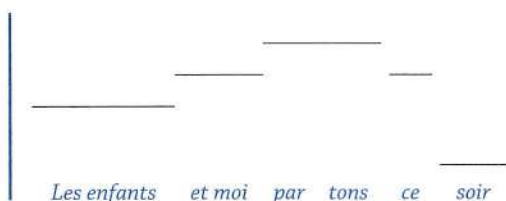
2.1 Visée pragmatique

Par la **phrase assertive** (ou **déclarative**), on déclare ou on affirme qu'un énoncé est vrai.

J'écris cette scène pour la première fois. (A. Ernaux) L'énonciateur affirme que l'énoncé *J'écris cette scène pour la première fois* est vrai.

2.2 Intonation et ponctuation

Elle est prononcée avec une intonation **d'abord ascendante, puis descendante**, ce qui correspond en général à la répartition sémantique du **sujet** et du **prédicat**



Elle se termine ordinairement par un **point** dans la langue écrite.

REMARQUE

Quant au mode, le verbe de la phrase déclarative simple est ordinairement à l'indicatif (dans lequel on range le conditionnel), parfois à l'infinitif (► p. 375).

Aussitôt les ennemis de s'enfuir et de jeter leurs armes. (Acad.)

2.3 Ordre des constituants

Le **sujet de la phrase verbale assertive précède** généralement le **verbe** dans la mesure où il constitue a priori le **thème** de l'énoncé.

⊕ Lorsque le sujet n'occupe pas sa place canonique, mais est postposé au verbe, cela peut être lié à un phénomène syntaxique – on parle alors d'inversion du sujet (► p. 461) – ou à un phénomène de réarrangement communicatif (► p. 454-455).

a) Dans la langue écrite et littéraire, lorsque l'**inversion du sujet pronom** se produit, selon un mode d'inversion simple (*Dort-il*) ou complexe (*Paul dort-il*), c'est généralement une marque de **subordination implicite** (► p. 596).

b) Lorsqu'il s'agit d'un **syntagme nominal**, cette **postposition** est généralement facultative et stylistique. Elle relève d'un phénomène de **réarrangement communicatif**. Le sujet, garde sa valeur grammaticale de sujet, mais, au sens communicationnel du terme, il intègre le **propos** (► p. 454-455). Il est souvent plus long que le prédicat.

1° Le **sujet** est placé **après le verbe** lorsque l'adjectif **attribut** est en tête.

Tel est mon souhait. Rares sont chez nous les hivers sans neige.
Grande fut ma surprise.
Seules restaient les difficultés professionnelles. (R. Martin du Gard)

2° Le **sujet** est placé **après un verbe intransitif**, marquant souvent un mouvement dans l'espace ou un avènement dans le temps

• quand la **phrase commence par un adverbe** (de temps, de lieu ou de manière, notamment *ainsi, aussi, peut-être*), ou par des syntagmes nominaux prépositionnels équivalents.

Aussitôt s'établit un combat de générosité. (Mérimée)
Ainsi se précise la différence avec l'imparfait. (F. Brunot)
De la partie gauche du cadre, descend un cône de lumière vive et crue. (Robbe-Grillet)

REMARQUE

Cela est fréquent dans les épitaphes et autres inscriptions : *Ici repose... Dans cette maison est né...*

⊕ Le **syntagme adverbial** placé en tête de phrase a le plus souvent une **valeur circonstancielle** mais il peut parfois être **essentiel** (dans l'exemple de Robbe-Grillet ci-dessus, c'est le complément essentiel locatif du verbe *descendre* qui est en tête de phrase).

• quand la phrase commence par un **verbe intransitif**, souvent en lien avec l'énoncé précédent ou marquant une indication scénique.

Ah ! Voilà le cimetière de Ziès. Y dorment le petit Nicolas et le vieux Jérôme. (Duras)
Entrent la troisième et la quatrième ménagère. (Ionesco)
Passaient les jours, les semaines, les mois. (Sabatier)
La conversation s'engage mal ; arrive une Italienne blonde, lourde, mais avec de beaux yeux pâles. (Beauvois)

Le phénomène est particulièrement fréquent avec le verbe *rester* :

| *Restaient les débris disparates qui subsistent toujours.* (Yourcenar).

3° Le **sujet suit le verbe dans certains tours figés** (proverbes, langue juridique, etc.), et aussi parfois quand le sujet est une **énumération**.

Rira bien qui rira le dernier. Le sujet de *rira* est la relative *qui rira le dernier*
Ne peuvent être tuteurs, ni membres des conseils de famille,
 1° *Les mineurs, excepté le père ou la mère ;*
 2° *Les interdits...* (Code civil)
Sont « aliénés » un adolescent opprimé, une femme mal mariée, un ouvrier astreint à un travail ingrat, un homme en proie à une vive souffrance physique, etc. (A. Fabre-Luce)

3. La phrase interrogative

3.1 Visée pragmatique

Par la **phrase interrogative**, on met en question la valeur de vérité d'un énoncé.

Partez-vous en vacances ? *Quand partez-vous en vacances ?*
Vous n'avez rien contre la jeunesse ? (Modiano) L'énonciateur met en question que
 l'énoncé *Vous n'avez rien contre la jeunesse* soit vrai.

La phrase interrogative est marquée à l'oral par l'intonation et à l'écrit (► p. 487) par le point d'interrogation. Des marques morphosyntaxiques – ordre des mots (► p. 489) ou mots interrogatifs (► p. 487) peuvent s'y combiner ou non (► p. 491).

Quant au mode, le verbe de la phrase interrogative est ordinairement à l'indicatif (dans lequel on range le conditionnel), parfois à l'infinitif (► p. 488, Rem. 2).

- ⊕ En outre, le subjonctif plus-que-parfait s'emploie avec la valeur du conditionnel passé (► p. 367, Rem. 1) dans la langue littéraire : *Qui l'eût cru ?*

Comment étudier la phrase interrogative ?

1. La **nature** de l'interrogation : directe-indirecte.
2. La **portée** de l'interrogation : partielle-totale.
3. Les **marques** morphosyntaxiques de l'interrogation : mots interrogatifs et inversion du sujet (simple, complexe).
4. La **visée pragmatique** de l'interrogation, telle qu'elle peut être appréhendée par des procédures de réinterprétation.

- ⊕ 1. En terme de nature de l'interrogation, il s'agit ici de la phrase de type interrogatif ou **interrogation directe**, à distinguer de l'**interrogation indirecte** (► p. 661) examinée dans le cadre des propositions subordonnées. L'**interrogation indirecte** est portée par une proposition subordonnée contenue dans une phrase qui, elle-même, peut être de type assertif, injonctif, interrogatif.

Je demande si tu pars. (Comparez : *Pars-tu ? Est-ce que tu pars ?*)

Dis-moi si tu pars. A-t-il demandé si tu partais ?

Dans ces trois phrases complexes, la subordonnée interrogative indirecte totale est complément d'objet du verbe *demander*. Mais la première phrase est assertive, la seconde injonctive, et la troisième interrogative.

2. Au plan **pragmatique**, la modalité interrogative marque une mise en débat. C'est son signifié fondamental. En revanche, la **visée percontative** (demande d'information) n'est pas toujours réalisée : quand l'interrogation n'est pas associée à une véritable demande d'information, on parle d'**interrogation oratoire ou rhétorique** : c'est une interrogation purement formelle réinterprétable comme un acte de langage assertif, voire exclamatif, ou injonctif.

Allez-vous rester tranquilles ? L'énoncé recouvre ici un acte de langage injonctif et signifie : *Restez tranquilles*. Il appelle, non une réponse, mais un acte.

Qu'est-ce qu'il te coûte d'y regarder ? (Beaumarchais) L'énoncé recouvre ici un acte de langage assertif de polarité négative et signifie : *il ne t'en coûte rien d'y regarder*.

3.2 Intonation et ponctuation

La phrase interrogative se caractérise, pour une interrogation totale, par une **intonation** montante.

Vien- drez- vous ?

- ⊕ Cependant, lorsque l'interrogation est marquée par un mot interrogatif placé en tête (interrogation partielle) ou par *est-ce que*, la phrase interrogative a une intonation haute sur le marqueur interrogatif et descend sur la suite de la question.

Com- ment le sais- tu ?

Dans la langue écrite, la phrase interrogative se termine par un **point d'interrogation**.

REMARQUE

Le point d'interrogation peut être omis dans les propositions incidentes, en subordination implicite (► p. 596) où l'inversion du sujet ne correspond pas à une véritable interrogation, et lorsque l'interrogation ne comporte aucune véritable demande d'information (interrogation oratoire, voir trope illocutoire ► p. 734) :

Voyez-vous, je ne peux supporter de m'ennuyer (Camus)

À quoi bon danser ! (Cayrol)

3.3 Portée

En terme de **portée de l'interrogation**, on distingue l'**interrogation totale** et l'**interrogation partielle**.

- ⊕ L'interrogation alternative est un cas particulier.

3.3.1 L'interrogation totale

Elle porte sur l'**ensemble de la phrase**, dont elle met en débat la valeur de vérité.

⊕ On y répond par *oui*, par *non* ou par *si* :

Partez-vous ? *Partez-vous demain ?*
Ne partez-vous pas demain ?

L'interrogation totale peut être marquée par la **seule intonation montante** (et le point d'interrogation à l'écrit).

| *Vous partez ?*

3.3.2 L'interrogation partielle

L'interrogation **partielle** (1) à laquelle on ne peut répondre par *oui* ou par *non* porte sur un **constituant** de la phrase, essentiel ou non, qui est représenté par un **mot interrogatif** :

• **Pronom** (► p. 275) :

- Qui partira le premier ?* L'interrogation porte sur le sujet.
- Que reste-t-il de nos amours ?* L'interrogation porte sur la séquence de la construction impersonnelle
- Que mangez-vous ?* L'interrogation porte sur l'objet direct.
- Lequel prenez-vous ?* L'interrogation porte sur l'identité de l'objet. L'emploi de *ce* pronom composé suppose que l'énonciateur ignore l'identité de l'objet dont il parle, mais en connaît la nature.
- À quoi pensez-vous ?* L'interrogation porte sur l'objet indirect.

• **Déterminant** (► p. 188) :

- Quel train prenez-vous ?* L'interrogation porte sur la caractéristique du complément d'objet.
- Combien de temps mettras-tu ?* L'interrogation porte sur la quantité prélevée par le sujet.

• **Adverbe** (► p. 418) :

- Où allez-vous ? — Combien coûte-t-il ? — Quand partez-vous ? — Comment cela se fait-il ? — Pourquoi a-t-elle refusé cette récompense ?* L'interrogation porte respectivement sur le complément essentiel de lieu, de prix, sur les circonstants de temps, de manière, de cause.

• **Adjectif** : *quantième* (► p. 212).

► **REMARQUES**

1. Ces mots interrogatifs sont souvent placés en tête de la phrase. Voir cependant ► p. 491.

2. L'interrogation partielle peut être exprimée par des **phrases sans verbe conjugué**. Tantôt le prédicat est un **infinitif sans sujet**, avec une valeur modale (exprimant le doute, la volonté, la possibilité).

Pourquoi partir si tôt ? Comment faire ?

Tantôt la phrase est **non verbale** (ou **averbale**), spécialement quand on demande une précision à propos d'une phrase que vient de dire l'interlocuteur. Le **prédicat** est alors le **mot interrogatif**.

Combien ce bijou ?

À quoi bon ?

Tantôt la phrase interrogative est **elliptique**. L'énoncé qui précède permet d'en restituer les éléments non repris.

Je suis parti très tôt. — Pourquoi ?

J'ai lu un beau livre. — Lequel ? (Ou : Quel livre ?)

3.3.3 L'interrogation alternative

La phrase interrogative peut aussi exprimer une **alternative** au moyen de la conjonction de coordination **ou**.

- Fromage ou dessert ?*
- C'est pour aujourd'hui ou pour demain ?*

Sans utiliser les outils de l'interrogation partielle, ce type d'interrogation appelle une **réponse très limitée**, comme dans l'interrogation totale.

3.4 Marques morphosyntaxiques

3.4.1 La postposition du sujet

Dans la langue soignée, surtout écrite, des **marques syntaxiques** signalent l'interrogation qui engage ou non la **postposition du sujet**.

a **Pronom personnel, ce, on**

L'interrogation se marque par l'**inversion simple du sujet** quand celui-ci est un **pronom personnel** ou **ce** ou **on**.

- Partez-vous ?* *Que veux-tu ?* *Que faut-il ?* *À quoi pense-t-elle ?*
 - Où est-ce ?* *Quand part-on ?*
 - Et nous-mêmes, qui étions-nous ?* (Modiano)
- Si le verbe est à un temps composé ou au passif, le pronom se met après l'auxiliaire.
- Quand aurez-vous fini ?* *Où est-il tombé ?* *Fut-elle punie ?* *Plait-il ?*
- Dans certains cas, l'inversion appartient aussi à la langue courante : *N'est-ce pas ? Est-ce que... ?*

► **REMARQUES**

1. Sur le *t* analogique dans *Pense-t-il ? Parlera-t-elle ? Viendra-t-on ? Vous convainc-t-il ?* ► p. 320, Rem.

2. Lorsque le pronom est *je*, si le verbe se termine par un *e* muet, *e* devient *é* (ou *è*) : *Parlé-je ? Eussé-je réussi ?* Cela appartient à une langue recherchée (► p. 319, Rem.).

3. À l'indicatif présent, quand le verbe ne se termine pas par *e*, l'inversion de *je* n'est admise que pour quelques verbes courants (► p. 319, Rem.).

Ai-je... ? Suis-je... ? etc. (Mais : **Où cours-je ? *Pars-je ?* etc.)

4. Le verbe *être* aux temps composés ne s'accommode pas de l'inversion de *ce* : **A-ce été... ?* etc. On ne peut pas avoir non plus : **Furent-ce... ?* ► p. 267, Rem. 2.

b **Autre sujet**

Quand le sujet n'est pas un pronom personnel, ni *ce*, ni *on*,

1° Dans l'**interrogation totale**, il y a **inversion complexe du sujet** : celui-ci reste devant le verbe, mais il est repris par un pronom personnel après le verbe.

- Cet homme dit-il la vérité ?* *Tout est-il prêt ?*

2° Dans l'interrogation partielle,

- si elle commence par **quel interrogatif attribut** ou par **que complément** essentiel ou attribut, il y a **inversion simple du sujet**.

| *Quel est cet enfant ?* *Que dira votre mère ?* *Que coûte ce vase ?*
| *Que deviendra cet élève ?*

- si elle commence par un pronom interrogatif sujet ou par un déterminant interrogatif se rapportant au sujet, le sujet demeure placé avant le verbe et n'est pas repris par un pronom personnel.

| *Qui commencera la partie ?* *Quel peuple a habité ce pays ?*

- en dehors de ces cas, on a le **choix** entre **deux placements pour le sujet** : après le verbe (**inversion simple**), ou devant le verbe avec reprise par un pronom (**inversion complexe**).

| *À qui succéda ce roi ?* Ou : *À qui ce roi succéda-t-il ?*
| *Comment va votre mère ?* Ou : *Comment votre mère va-t-elle ?*
| *Combien a coûté ce vase ?* Ou : *Combien ce vase a-t-il coûté ?*

- + L'inversion du sujet n'est pas acceptable si le mot interrogatif est *pourquoi* ou si le verbe est accompagné d'un complément d'objet direct (autre que *quel* + nom ou *combien de* + nom).

Pourquoi l'opium fait-il dormir ? (Mais non : **Pourquoi fait l'opium dormir ?*)
Quand Hugo visita-t-il la Belgique ? (Mais non : **Quand visita Hugo la Belgique ?*)
Mais : *Quel âge a votre père ?* Ou : *Quel âge votre père a-t-il ?*

REMARQUES

1. Il faut prendre garde aux **ambiguïtés** : dans *Qui aime Pierre ?* qui est-il sujet ou complément d'objet direct ? Il est préférable de choisir une construction plus claire : soit *Qui Pierre aime-t-il ?* soit *Qui est-ce qui aime Pierre ?*
2. Lorsque l'interrogation porte sur un **sujet non catégorisé**, il n'est pas possible d'employer *que* ou *quoi* : **Qu'est vrai ?* **Quoi est vrai ?* — On doit recourir au procédé décrit ► p. 148.

3.4.2 La locution interrogative *est-ce que*

Dans la langue courante, surtout parlée, on emploie la **locution interrogative *est-ce que*** (ou *est-ce qui*), qui permet de maintenir le sujet à la place qu'il a dans la phrase déclarative.

- a Dans l'interrogation totale, *est-ce que* se met en tête de la phrase, et le sujet précède le verbe.

| *Est-ce que tu viens ?* *Est-ce que les enfants sont tous là ?*

- b Dans l'interrogation partielle, *est-ce que* (ou ... *qui*) se place après le mot interrogatif.

1° Si le mot interrogatif est **sujet**, on le fait suivre de *est-ce qui*.

| *Qu'est-ce qui est préférable ?* *Qui est-ce qui est malade ?*

2° Si le mot interrogatif n'est **pas sujet**, on le fait suivre de *est-ce que*.

- Quand le sujet est un pronom personnel ou *ce* ou *on*, le sujet est placé **devant le verbe**.

| *Qu'est-ce que tu as vu ?* *Qui est-ce que tu as vu ?*

- Les autres sujets peuvent être mis **avant ou après le verbe**.

| *Qu'est-ce que fait là cet homme ?* Ou : *Qu'est-ce que cet homme fait là ?*
| *Où est-ce que se trouve la sortie ?* Ou : *Où est-ce que la sortie se trouve ?*
Si le sujet est placé avant le verbe, il n'est pas repris par un pronom personnel.

- + 1. Cette locution est issue du présentatif discontinu (► p. 536 et p. 548) *c'est... qui / que...* formé à l'aide d'un pronom démonstratif. Dans l'interrogation partielle, elle est précédée d'un **pronom interrogatif** (ou d'un adverbe interrogatif) qui spécifie la **nature** de l'objet de l'interrogation (humain / non humain ou non catégorisé) ; quant au deuxième pronom de la locution, le relatif *que / qui*, il spécifie la **fonction** du terme sur lequel porte l'interrogation (sujet / objet ou attribut).

Soit :

FONCTION	HUMAIN	NON CATÉGORISÉ
Sujet	Qui est-ce qui	Qu'est-ce qui
Objet direct et attribut	Qui est-ce que	Qu'est-ce que
Complément indirect	Prép + qui est-ce que	Prép + quoi est-ce que

Ainsi dans *Mais qu'est-ce que prouve une chanson ?* (Musset), le premier *que*, interrogatif, indique que l'interrogation porte sur un référent non catégorisé et le second *que*, que l'interrogation porte sur le complément d'objet.

- 2. Ces tours se trouvent aussi dans la langue littéraire.

*Qu'est-ce qu'on va penser de vous, chênes, mélèzes,
Lacs qui vous insurgez sous les rudes falaises,
Granits qui des géants semblent le dur talon ?* (Hugo)

Ces tours permettent de remédier aux interdits, gênes et ambiguïtés signalés plus haut (► p. 489, Rem. 2 et 3 et 490, Rem. 1 et 2).

Est-ce que je cède au temps avare, aux arbres nus, à l'hiver du monde ? (A. Camus)

*Quand est-ce que je pars ? Est-ce que ça été possible ?
Qu'est-ce qui est arrivé ? Qui est-ce qui aime Pierre ?*

- 3. Les tours suivants appartiennent au français populaire.

**Où c'est que tu vas ?* **Où que tu vas ?* **Où ce que tu vas ?*
**C'est où que tu vas ?*

3.4.3 Absence de marque syntaxique

L'interrogation peut être **dépourvue de marque syntaxique** à l'écrit et ne se signaler que par le **point d'interrogation** et, à l'oral, l'**intonation**. Le sujet reste à la place qu'il occupe dans la phrase déclarative.

| *Tu viens avec moi ?* *Votre mère est absente ?*
| *Vous dites que vous avez gagné ?* (Giono)
| *Vous pensez qu'elle avait un amant ?* (Modiano)

Cette construction est admise dans la langue la plus soignée quand l'interrogative exprime l'**étonnement** plutôt qu'une véritable question (voir interrogation oratoire) ► p. 486.

| *Serait-il possible ? Vous feriez vôtre l'amendement [...] ?* (Barrès)

Dans l'interrogation partielle, la langue familière garde aussi le mot interrogatif à la place que son équivalent aurait dans une phrase déclarative.

| *Tu veux combien ? Tu viendras à quelle heure ?*
(Comparer : *Je veux mille francs. Je viendrai à deux heures.*)

⊕ On considère comme peu correct, voire agrammatical, le fait de laisser le sujet devant le verbe quand le mot interrogatif (non suivi de *est-ce que*) est en tête dans l'interrogation partielle.

Où tu vas ? Quand tu rentres ? (très familier)
**Quoi tu veux ? *Quand votre mère ira ?*

4. La phrase injonctive

4.1 Visée pragmatique

Par la phrase **injonctive**, le locuteur accomplit un **acte directif**, demande ou interdiction, visant à **influencer le comportement de son interlocuteur**.

La phrase injonctive se dote de **nuances diverses** : ordre, prière, souhait, conseil, défense...

| *Ne m'appelle point Sire, enfant!* (Claudel)
Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille. (Baudelaire)

4.2 Intonation

Elle est marquée d'habitude par une **intonation haute à l'initiale** et **descendante sur la suite**.

_____ _____
Pre- nez ce livre.

4.3 Marques morphosyntaxiques

Au plan morphosyntaxique, l'injonction utilise de manière privilégiée les **modes impératif et subjonctif** mais elle peut aussi s'exprimer par d'autres modes dans d'autres structures de phrase.

4.3.1 Au mode impératif

Ce mode (► p. 373), limité en personnes, et qui se marque par la **non-expression du sujet**, permet au locuteur d'**adresser directement son injonction** à l'interlocuteur.

| *Va-t'en. Sortez.*

La première personne du pluriel s'emploie quand le locuteur s'associe à l'interlocuteur.

| *Je lui ai dit : « Partons. »*

⊕ Mais aussi quand on s'adresse à soi-même : « **Soyons courageux** », se dit-il. — Dans ce cas, la deuxième personne du singulier est possible : « **Sois courageux** », se dit-il. La deuxième personne du pluriel s'emploie quand on s'adresse à plusieurs interlocuteurs, ou à un interlocuteur qu'on vouvoie.

Mesdemoiselles, levez-vous. Marie, taisez-vous.

REMARQUES

1. Le destinataire de l'injonction peut être explicitement nommé dans une apostrophe : *Poète, prends ton luth et me donne un baiser.* (Musset)
2. Les phrases à l'impératif se terminent souvent par un **point**. On met un **point d'exclamation** quand elles sont prononcées avec une force particulière.
Le brocanteur me retint par le bras en criant : « Attendez ! » (M. Pagnol)

4.3.2 Au mode subjonctif

Le **mode subjonctif** (► p. 376) introduit par *que*, à la troisième personne du singulier ou du pluriel, lorsque **la personne** à qui le locuteur demande ou interdit un acte **n'est pas le destinataire de l'injonction**. Le subjonctif est utilisé quand il y a **un intermédiaire qui** va transmettre l'injonction à une tierce personne. Le sujet est alors exprimé.

| *Qu'il entre ! Qu'ils entrent !*
Que ceux qui veulent apprendre une nouvelle d'importance m'apportent ici premièrement un verre de vin frais. (Musset)

Ces phrases au subjonctif se terminent généralement par un **point d'exclamation**.

REMARQUE

La « béquille » du subjonctif *que* manque assez souvent devant le subjonctif optatif.
Vive la France ! (► p. 553) *Ainsi soit-il.*
(Que) le diable l'emporte ! *Plaise au ciel qu'elle réussisse.*
Maudit soit l'importun qui sonne à une heure pareille !

4.3.3 Avec d'autres modes et structures de phrases

L'injonction peut utiliser **d'autres modes et d'autres structures de phrase**.

• **L'infinitif** sans sujet exprimé, dans des inscriptions ou des textes s'adressant à des destinataires de l'injonction non précisés.

| *Ne pas se pencher au-dehors* (dans les trains).
Mettre vingt grammes de beurre dans la poêle (recette de cuisine).
Ne pas perdre la tête surtout (N. Sarraute)

- Des **phrases** averbales (► p. 555), à l'écrit comme à l'oral.

Défense d'entrer.	Entrée interdite.	Prière de s'adresser au concierge.
Garçon, un bock !	Silence !	Feu !

- Des phrases **déclaratives**, en particulier avec un verbe au futur.

Je vous prie de vous taire.	
Maintenant, tu ranges ta chambre !	Tu vas ranger ta chambre !
Tu iras en acheter. Des hollandes à dix-huit sous le kilo (Queneau)	

- Des phrases **interrogatives**.

Voulez-vous vous taire ?
Te réveilleras-tu, dis ? (Claudel) L'énoncé cumule le futur et l'interrogation ; il peut être paraphrasé par : Réveille-toi, je t'en prie.

► REMARQUES

- Lorsque le type de phrase, ici interrogatif ou déclaratif, ne correspond pas à l'acte de langage exprimé, ici l'injonction, on parle d'**acte de langage indirect** (► p. 733).
- Coordonnée à une phrase déclarative, la phrase impérative prend la valeur d'une proposition conditionnelle (ou hypothétique). C'est un cas de **subordination implicite** (► p. 596).
Faites un pas de plus, et vous êtes mort !

4.3.4 Modulations de l'injonction

La phrase injonctive peut être **modulée**, pour renforcer ou atténuer l'injonction

a Renforcement

Le **renforcement** peut se faire à l'aide d'**adverbes** (*donc, un peu,...*) ou d'**interjections** (*eh bien, dis !, allons !...*)

Mais viens !
Viens donc, ô Mort ! viens donc, ô Mort ! (Claudel)
Allons ! Parle ! (Claudel)

- ⊕ Ici, la conjonction **mais** s'emploie en tête de l'énoncé pour marquer que le locuteur refuse la conséquence ou la conclusion de la situation, à savoir que l'interlocuteur puisse ne pas venir.

Donc, toujours postposé, à valeur adverbiale et non conjonctive ► p. 427, indique, dans un énoncé à l'impératif un effort d'ajustement et une recherche de consensualité entre les interlocuteurs.

Allons, lexicalisé, peut servir à renforcer un ordre ; il joue le même rôle que *donc* et la première personne du pluriel marque une recherche de consensualité.

Allons ! et *va !* comme outils modalisateurs de renforcement de l'injonction sont ici entrés dans la catégorie assez floue des interjections (ou « phrasoïdes » ou « phrasillons », selon les linguistes) ► p. 436.

- b L'**atténuation** permet au locuteur de ménager son interlocuteur. Elle peut se faire à l'aide de différents modalisateurs, d'une formule de politesse ou d'un acte de langage indirect.

Laisse-moi partir, veux-tu / s'il te plaît !

Je t'en prie ! Aie patience ! (Claudel) Le verbe performatif *prier* est souvent employé comme expression directe d'une modulation de l'injonction.

5. La phrase exclamative

5.1 Visée pragmatique

La phrase **exclamative** permet au locuteur d'**exprimer ses sentiments** avec une force particulière.

5.2 Intonation et ponctuation

À l'oral, l'**intonation** est **souvent descendante**, notamment quand elle comporte un marqueur exclamatif à l'initiale ; mais les modulations peuvent être diverses.

Comme elle est pâle !

À l'écrit, la phrase exclamative se termine par un **point d'exclamation**, qui peut aussi se rencontrer à la fin d'une phrase injonctive.

- ⊖ *Aime-moi encore plus que ça !* (A. Nothomb) Phrase injonctive exclamative.

► REMARQUES

- Le point d'exclamation est obligatoire après une interjection : *Hélas !*
- Du point de vue du mode, la phrase exclamative est ordinairement à l'indicatif (dans lequel on range le conditionnel), parfois à l'infinitif :
À votre âge, Monsieur, m'eût-elle dit, être si peu raisonnable ! (A. France)

- ⊕ En outre, on peut avoir dans la langue littéraire le subjonctif plus-que-parfait avec la valeur du conditionnel passé :
Qu'il eût été heureux de voir cela !

5.3 Marques morphosyntaxiques

La phrase exclamative possède un marquage morphosyntaxique spécifique.

5.3.1 Mots exclamatifs

Les **mots exclamatifs** sont généralement placés **en tête de la phrase**.

1° Adverbes : *comme, que ; combien*, plus recherché ; *qu'est-ce que*, familier ; *ce que*, très familier.

Comme il est beau ! Qu'il est beau !
Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance ! (Chateaubriand)
Ce que tu es bête ! Qu'est-ce que tu es bête !
 Suivis du morphème *de* (► p. 187), *que* et *combien* ont la valeur d'un déterminant marquant une quantité plurielle indéfinie :
Que d'accidents ils ont eus !
Voilà combien de jours, voilà combien de nuits
Voilà combien de temps que tu es reparti. (Barbara)
Combien s'emploie sans de comme pronom indéfini exprimant une quantité :
Combien voudraient être à sa place ! (Acad.)

2° Le déterminant *quel* (► p. 188 b).

| *Quelle bonne mine vous avez !*

5.3.2 Place du sujet

1° Les pronoms personnels, ainsi que *ce*, *on*, sont souvent placés après le verbe, quand il n'y a pas de mot exclamatif.

| *Est-il bête, ce garçon !*

Ils sont nécessairement **devant le verbe**, quand il y a **un mot exclamatif**.

| *Que c'est beau ! Comme vous êtes jolie !*
Quelle femme il a épousée !
 (Comparez : *Quelle femme a-t-il épousée ?*)

2° Les **autres sujets** sont placés **devant le verbe** et ne sont pas repris par un pronom personnel.

| *Quelle femme votre frère a épousée !*
 (Comparez : *Quelle femme votre frère a-t-il épousée ?*)

► REMARQUE

Avec un verbe négatif, qui équivaut en réalité à une affirmation, on a la même construction que dans l'interrogation.

| *Que de fois n'a-t-il pas couru des risques inutiles !*
Que de fois ce conducteur n'a-t-il pas couru des risques inutiles !

5.3.3 Phrases averbales et mises en relief

L'exclamation, se caractérisant par son **affectivité**, a très souvent recours aux **phrases averbales** (► p. 555) et aux **mises en relief** (► p. 533 et suiv.).

| *Quelle idiote ! Magnifique !* Phrases averbales à un terme.
Magnifique, ce paysage ! Phrase averbale à deux termes.
Est-ce bête, les convenances ! (Flaubert) Phrase disloquée.

5.3.4 Absence de marque syntaxique

La phrase exclamative peut être **dépourvue de marque syntaxique** spécifique et ne se signaler telle que par l'**intonation** à l'oral (et le point d'exclamation à l'écrit).

| *C'est une chic idée !*

5.3.5 Structures intensives spécifiques

Elle peut aussi se doter de certaines **structures intensives** jugées inacceptables dans la phrase assertive (► p. 440).

• **article indéfini devant nom abstrait** non caractérisé et **au singulier** :

| *Il fait un de ces froid !* (et non *froids)
J'ai un de ces mal de tête ! J'ai un de ces travail ! (et non *j'ai un de ces maux de tête ! *j'ai un de ces travaux !)

⊕ Le singulier s'explique par le fait que le tour n'a plus un sens **partitif** mais **intensif**, l'évaluation portant sur une qualité et non sur une quantité¹.

• phrase réduite à une **subordonnée conjonctive** :

| *Si c'est permis de s'abîmer le tempérament comme ça !... (Daudet)*
Quand je pense qu'il est parti !

• phrase contenant un **adverbe d'intensité** (► p. 417) sans proposition corrélatrice à valeur consécutive (► p. 656) :

| *Après tout, nous n'étions pas si intimes ! (Mauriac)*
Bêcher ça me paraît tellement beau ! On est tellement libre quand on bêche ! (Saint-Exupéry)

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 381-412.
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966 et 1974.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, ch. 4.
- ⊕ • CULIOLI Antoine, « Langue Française », n° 22, 1974, « À propos des énoncés exclamatifs », p. 6-15.
- TAMBA-MECZ Irène, « Un de ces », *L'Information grammaticale*, n° 11, pp. 3-6, Louvain, Peeters Publishers, 1981. En ligne sur Persée : http://www.persée.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_11_1_2403

1. Voir Irène Tamba-Mecz, 1981. Mais voir aussi Culioli 1974, p. 9, qui glose « Paul a une de ces patiences ! », en « Paul a une de patience comme sont ces patiences ».

Les réagencements de la phrase (1) : la phrase négative

1. Généralités	499
2. Définition de la négation	500
2.1 Négation logique et négation grammaticale	500
2.2 Négation descriptive et négation polémique	500
3. La négation lexicale	501
3.1 Négation par les antonymes	501
3.2 Négation par l'emploi préfixal de <i>non</i> et <i>pas</i>	501
3.3 Négation par <i>sans</i> , <i>sans que</i>	502
4. Négation grammaticale	502
4.1 Définition	502
4.2 Outils de la négation grammaticale	502
4.3 Négation grammaticale à deux termes	503
4.4 La négation grammaticale à un seul terme	506
5. Autres marqueurs de la négation	508
5.1 <i>Ne</i> explétif	508
5.2 La négation exceptive	511
5.3 Les mots semi-négatifs	512
5.4 Les renforts de la négation	514
5.5 La négation coordonnée par <i>ni</i>	514

1. Généralités

La phrase peut faire l'objet de réagencements spécifiques – **logique** ou **communicatifs** – lui conférant une structure morphologique et syntaxique propres, sans que pour autant ils soient liés à un acte de langage spécifique. On distinguera :

- la **polarité** (positive ou négative) de la phrase qui est un réagencement **logique** de la phrase (► p. 499 et suiv.) ;
- les **formes de phrases** passive, impersonnelle et factitive qui sont des réagencements **communicatifs** et / ou **diathétiques** (liés à la **voix**) de la phrase (► p. 517.) ;
- et la forme de phrase **emphatique** qui est un réagencement **communicatif** de la phrase (► p. 533 et suiv.) ;

- ⊕ Les réagencements communicatifs servent en particulier à réorganiser et hiérarchiser l'information communiquée par le locuteur dans la phrase, entre **thème** et **propos** (► p. 686).

2. Définition de la négation

2.1 Négation logique et négation grammaticale

Le terme de négation recouvre deux réalités distinctes : il désigne d'une part le phénomène **sémantique** et **logique** marquant l'inversion de la valeur de vérité d'un énoncé, soit le passage du vrai au faux ; et d'autre part les **formes lexicales** et **grammaticales** qui permettent de marquer ce phénomène.

- ⊕ En principe, sur le **plan logique**, la négation porte sur la proposition toute entière.

Il ne fera pas beau ce matin.

La vérité de la proposition : *Il ne fera pas beau ce matin* implique que : *Il fera beau ce matin* soit une proposition fausse.

Mais sur le **plan syntaxique**, la négation peut ne viser qu'un des constituants de l'énoncé. *Il ne fera pas beau ce matin* peut signifier *Il ne fera pas beau ce matin seulement* mais toute la journée si la négation porte non sur toute la proposition mais seulement sur le circonstant *ce matin*.

L'ensemble des candidats n'a pas été reçu.

De même, selon sa **portée**, cette phrase, du fait du déterminant quantificateur *l'ensemble de*, peut signifier que toute la promotion a échoué, ou bien que seulement quelques candidats ont été reçus.

La **portée** de la négation précise ainsi si la négation est **totale** ou **partielle**.

2.2 Négation descriptive et négation polémique

Au plan **énonciatif**, la négation n'est pas perçue par la tradition comme constituant un acte de parole mais plutôt comme un simple **acte descriptif**, par lequel le locuteur fait le **constat d'une propriété négative** :

- l *Lucien n'avait jamais rencontré dans la société cette Mme de Chasteller* (Stendhal)

- ⊕ Cependant, la négation peut devenir un acte de langage – c'est la négation dite **polémique** – qui permet au locuteur de **s'opposer à une affirmation de son interlocuteur**, que cette affirmation soit explicite ou non, et d'exprimer le contradictoire.

Non, dites-vous, ce n'est rien de toutes ces choses. (La Bruyère) Le locuteur s'oppose à vous.

Elle n'a pas dit au revoir, je me trompe, elle n'a dit au revoir à personne. Elle dit « ta gueule » à tout le monde, mais « au revoir » à personne. (Lagarce) Ici le locuteur s'oppose à sa propre affirmation (« je me trompe »)

3. La négation lexicale

La **négation lexicale** peut être exprimée par différents **moyens lexicaux**.

3.1 Négation par les antonymes

Ce sont les **mots de sens contraire**, que ceux-ci relèvent (*possible*, par rapport à *impossible*) ou non (*refuser*, par rapport à *accepter*) de la même famille dérivationnelle.

Malgré la guerre et l'injustice et l'insomnie (Aragon) *Injustice* est l'antonyme de *justice* et *insomnie* de *sommeil* ou d'*endormissement*.

- ⊕ Différents **préfixes**, ou morphèmes liés, ont un sens négatif (► p. 110) : *in-* (*incomplet*), *a-* (*asocial*), *dé-* (*défaire*), *dis-* (*disfonctionner*), *mal-* (*maladroit*) *mé-* (*mécontent*).

3.2 Négation par l'emploi préfixal de non et pas

Les **adverbes non et pas** (plus familier) peuvent être employés comme des **préfixes** :

La contestation [...] était restée non sanglante. (E. Le Roy Ladurie)

Des débiteurs non solvables. Une leçon non sue, pas sue.

Non loin de là. / Pas loin de là.

Non content de vouloir la place, il la voulait pour lui seul.

Elle a accepté, non sans peine. ... Non sans qu'on doive insister.

Elle est sévère, non injuste / pas injuste.

Votre avis, non le mien / pas le mien, doit prévaloir.

Le **trait d'union** est alors absent. Rappelons qu'avec un nom, il en faut un (► p. 111) : *En cas de non-paiement. Prôner la non-violence.*

REMARQUES

- La présence simultanée de plusieurs mots négatifs peut entraîner des contresens. Par exemple, ne dites pas : *Vous n'êtes pas sans ignorer* (= vous ignorez), Quand vous voulez dire : *Vous n'êtes pas sans savoir* (= vous savez).
- Dans la langue littéraire, *non* peut être renforcé par *pas* ou *point* (plus littéraire que *pas* : ► p. 503), lorsqu'il s'agit d'opposer un syntagme à un autre. Le phénomène s'explique par l'évolution de la négation portant sur un verbe : ► p. 505.
Il s'arrête, non pas inquiet, mais curieux. (Bernanos)
[...] non point petit, mais d'aspect court. (Gide)
- Non* est concurrencé par *pas*, surtout dans la langue parlée, mais aussi dans la langue écrite (qui emploie *point* de la même façon). Cela est fréquent devant un adjectif coordonné à un adjectif positif et devant un participe en emploi adjectival. Cela est tout à fait régulier devant un syntagme formé d'un adverbe et d'un adjectif et devant même adverbe :
Avec ses leçons pas sues et ses devoirs pas finis. (Mauriac) Participes passés épithètes.
Julien était silencieux et point trop troublé. (Stendhal) Syntagme participial attribut.
Un train cahoteur et pas pressé. (Colette) Participe passé épithète.
L'homme, tout en parlant, le suivait d'un regard pas tendre. (Simenon) Adjectif qualificatif épithète.
Dans le parc de La Haye circulent des daims point trop sauvages. (Gide) Syntagme adjectival.

Le digne homme n'avait jamais aimé personne, pas même un chien. (Sand) Adverbe.

Ce charretier avait été tué, mais pas exprès. (Hugo) Adverbe.

Les adverbes *nullement, aucunement, jamais, guère, plus* servent aussi la négation lexicale :

[...] décisions populaires et paysannes, nullement approuvées par le pouvoir. (Le Roy Ladurie)

Leurs yeux, jamais fatigués, plongeaient là-bas. (Barrès)

Ils nous ont paru [...] mieux écrits, et guère plus ridicules que certains romans de nos jours. (Musset)

Un vieux père, une fille plus très jeune. (Sartre)

3.3 Négation par *sans*, *sans que*

La préposition *sans* et la locution conjonctive *sans que* ▶ p. 652 2° Rem. ont un sens négatif.

! *Un jour je m'en irai sans en avoir tout dit* (Aragon)

4. Négation grammaticale

4.1 Définition

La négation dite **grammaticale** concerne la **phrase** dans son ensemble, que sa portée soit **totale** ou **partielle**.

+ **Facultative**, elle peut se combiner avec les types de phrase (déclaratif ou assertif, interrogatif, injonctif, ▶ p. 483) et les formes de réarrangement communicatif de la phrase (▶ p. 533 et p. 543).

4.2 Outils de la négation grammaticale

Sur le **plan formel**, la négation au niveau de la phrase, quelle que soit sa portée, est véhiculée par différentes **catégories grammaticales** :

- **adverbes** : *ne, non, pas, point, jamais, plus, guère, nulle part*.
- **pronoms** : *personne, rien* ;
- **déterminants** : *aucun, nul* ;

En français standard, la négation grammaticale s'exprime par l'emploi de **deux morphèmes en nécessaire corrélation** (▶ p. 602) autour du verbe. Le premier est l'adverbe *ne* et le second est l'un des termes – adverbe, pronom ou déterminant – précédemment mentionnés. Cependant, elle peut, dans certains cas, s'exprimer par un **seul morphème**.

Quel plan pour étudier la négation ?

1. La négation à deux termes
 - a. négation à portée totale
 - b. négation à portée partielle
 - c. négation avec infinitif

2. La négation à un seul terme

a. négation grammaticale :

- expression du seul adverbe *pas / point...*
- expression du seul adverbe *ne*

b. négation lexicale :

- terme lié
- terme non lié
- préposition *sans*

c. *ne* explétif

3. La négation exceptive

4.3 Négation grammaticale à deux termes

En français moderne, la négation s'exprime à l'aide de l'**adverbe négatif** *ne* en relation discontinue avec un **deuxième terme** qui vient parfaire la négation.

+ La négation à deux termes est dite aussi **bi-tensive**, ou à **double détente** (Tesnière). Le **premier élément**, l'adverbe *ne* a été appelé **discordantiel** (Damourette et Pichon) parce que lançant l'impulsion négative, il crée une « discordance » par rapport à ce qui était attendu et le constat fait sur la réalité. Le **deuxième élément** (*pas, point, etc.*) a été appelé **forclusif** parce qu'il vient refermer et rendre définitive et irréversible la négation des faits, qui ne font plus désormais partie de la réalité, « en quelque sorte forclos » « forclos » signifiant « refusé, rejeté ».

4.3.1 Négation à portée totale

Elle porte sur la **proposition entière** et s'exprime au moyen de l'**adverbe** *pas* ou *point* (littéraire ou régional) en relation discontinue avec *ne*, ainsi que *plus* [ply] et *guère*.

Une hirondelle ne fait pas le printemps.

Je ne les en blâme point. (Étiemble)

Il ne dort guère. Elle ne veut plus le recevoir.

+ 1. **Mie** qui, comme *pas* et *point* était historiquement un nom (complément du verbe précédent désignant la plus petite unité possible « il ne marche pas, il n'écrit point, il ne mange mie, il ne boit goutte »), est archaïque :

L'averse dont elle semblait ne se soucier mie. (Gracq)

2. **Pas** et (plus rarement aujourd'hui) **point** sont les principaux forclusifs de *ne* dans la négation totale. Ils peuvent s'employer **seuls** (sans *ne*) après le verbe. Lorsqu'il est employé sans verbe, *pas* est alors **renforcé par un adverbe** (*absolument pas, certainement pas, pas beaucoup, pas maintenant, etc.*)

Dame, écoute donc ! dit Daniel en riant aussi, c'est tout de même à cause de lui que tu voulais te tuer. Philippe riait toujours. – Mais pas du tout ! Absolument pas. (Sartre)

Ils s'emploient également **seuls** dans une **phrase averbale** (paraphrasable par : *ce n'est pas P* ou *il n'y a pas P*) ou un énoncé dépendant d'un énoncé précédent

Pas de politique, pas de conspiration, n'est-ce pas ? (Zola)

Pas de chance !

Comment vas-tu ? – Pas terrible !

Ah non, pas elle, pas encore, pas aujourd'hui !

Aujourd'hui *point* est perçu comme plus littéraire et plus archaïque que *pas*. En français classique, « *Pas* sert à mettre en avant la consensualité co-énonciative, l'accord de la représentation de l'énonciateur avec celle qu'il prête à son interlocuteur. *Point*, au contraire, traduit une rupture par rapport à un accord préalable et par suite souligne la position fortement égocentrée de l'énonciateur. » (Meunier, Morel, 1994)

[...] *et elle n'est point faite pour être Madame Diafoirus* (Molière) (réfutation de Toinette qui s'oppose à l'argument d'Argan)

Eh ! fi ! ne dites pas cela. (Molière) (conseil, exhortation de Toinette à Argan).

3. **Guère** et **plus** sont des variantes **quantitative** (*guère*) et **aspectuelle** (*plus*) de *pas* et *point*, à la **frontière de de la négation totale et de la négation partielle**.

[...] *il ne respire plus et déjà les mots ne viennent plus à lui* (Mauvignier)

En effet, *il ne respire plus* est la négation de *il respire encore*. *Plus* indique un point de rupture dans la continuité temporelle marquée au positif par *encore* ; il délimite un avant et un après.

ⓘ Si *plus* semble s'apparenter à l'adverbe de la négation partielle de type circonstancielle temporelle (*Il ne respire jamais*), contrairement aux adverbes de la négation partielle, il n'est **pas déplaçable**. C'est l'indice qu'il relève de la négation totale. Il signifie que la négation **totale** porte sur la continuation de la vérité de la proposition affirmée.

Elle ne pensa guère à l'ordre que madame la dauphine lui avait donné de se trouver à son coucher (Mme de Lafayette)

Guère nie le degré élevé de la quantité et indique une quantité minimale (proche de « peu », « pas beaucoup »). Il signifie qu'une quantité positive, mais faible reste exclue du champ de la négation. Dans *elle ne pensa guère*, la quantité de pensées exprimée, au lieu d'être nulle (comme dans *elle ne pensa pas*), est restreinte à une quantité minimale (*elle ne pensa pas beaucoup*). Mais *guère* peut aussi s'opposer à *souvent* et indiquer une fréquence temporelle peu élevée (*elle ne pensa pas souvent*). ⓘ Comme *plus*, *guère* n'est pas déplaçable, ce qui indique qu'il relève de la négation totale.

4.3.2 Négation à portée partielle

Elle porte sur un des constituants de la proposition : sujet, objet ou circonstant.

a Avec *pas*

Elle peut s'exprimer avec le forclusif *pas* de la négation totale.

Il ne travaille pas au bureau lundi. La négation peut porter sur le seul circonstant de temps *lundi*, le sens de la phrase est alors : *Il travaille au bureau, mais pas lundi*. La négation peut aussi porter sur le circonstant de lieu et signifier : *il travaille lundi, mais pas au bureau*.

b Avec des termes spécifiques

Elle s'exprime le plus souvent avec des termes spécifiques : **déterminants indéfinis**, **pronoms indéfinis** (*aucun, nul, personne, rien*) ou **adverbes** (*jamais, nulle part,*

nullement ou *aucunement*) qui indiquent de manière explicite l'élément visé par la négation. Cet élément peut être :

- le **sujet grammatical**, animé humain ou non catégorisé :

Personne n'a rangé. Rien ne le fera ranger.

Que nul n'entre.

Aucun candidat n'a appelé. La négation porte ici sur la détermination du sujet.

- le **complément essentiel** du verbe

Je ne vois personne (ou : *rien*).

Elle n'a opposé aucune (ou, plus littéraire : *nulle*) *résistance*. La négation porte ici sur la détermination du complément essentiel.

Il ne s'intéresse à rien. Je ne le dirai à personne.

- ⊕ En outre, *goutte* et *mot* s'emploient pour *rien* dans certaines expressions : *ne voir goutte, ne dire mot*.

On sait que les uns n'y voient goutte (Valéry)

- le **complément non essentiel** (circonstanciel) de l'énoncé, temporel (*jamais*), spatial (*nulle part*), de manière (*nullement, aucunement*).

Je ne m'en étais nullement aperçu.

Le travail n'avait repris nulle part. (Zola)

Elle n'avait jamais vu de grenades ni mangé d'ananas. (Flaubert)

- ⊕ ⓘ La place libre du circonstant explique que l'adverbe soit lui-même **déplaçable**.

Il ne part jamais. Jamais il ne part.

4.3.3 Négation devant un infinitif complément

Le plus souvent, les éléments de la négation se placent tous deux **avant l'infinitif** et avant les pronoms conjoints compléments :

Je préférerais ne pas rester.

Je préférerais ne jamais les avoir vus / ne jamais les leur avoir donnés.

Ne jamais dire jamais.

Deux hommes [...] sont allés sous de bien différents arbres travailler et souffrir, ne pas assouvir leur rêve, aimer peut-être encore, ou simplement mourir. (Michon)

Cependant, assez fréquemment, dans la langue littéraire moderne, les deux éléments de la négation encadrent l'infinitif (et les pronoms conjoints compléments) :

Elle jurait de ne se marier jamais (Zola)

Où l'on parle de n'exister plus que l'un pour l'autre. (Proust)

- ⊕ En français classique, *pas, point*, etc. se plaçaient régulièrement **après l'infinitif** ou **après le pronom** complément ; l'infinitif complément était encadré par la corrélation négative *ne... pas...* comme c'est l'usage en français moderne pour le mode personnels du verbe.

Et tantôt je le perds pour ne me perdre pas (Corneille)

Peut-on en le voyant ne le connoître pas ? (Racine)

C'est au XVIII^e siècle que les éléments discontinus tendent à se placer et se souder devant l'infinitif. Ceci vaut pour l'infinitif prédicatif centre de proposition :

Ne pas se pencher au dehors.

Dans cette tendance à la réunion des deux morphèmes en un seul, l'on peut voir un indice de la double appartenance de l'infinitif (► p. 375) à la catégorie du verbe et à celle du nom – c'est le mode nominal du verbe. Sans accepter la négation par le seul adverbe *non* (comme ce peut être le cas des noms et donc des infinitifs totalement substantivés : *le non-être*), il abandonne la discontinuité propre de la négation à deux termes des modes personnels. On est donc à la frontière de la négation à un seul terme complexe (*ne pas*) et de la négation à deux termes discontinus.

4.4 La négation grammaticale à un seul terme

La négation peut, selon les cas, s'exprimer sans l'adverbe négatif *ne* ou avec l'adverbe négatif *ne* seul.

- ⊕ Parfois le sens de *ne* n'est pas négatif, mais « explétif » (► p. 502) (il reflète l'orientation vers la négation exprimée par le verbe ou le contexte).

4.4.1 Non-expression de l'adverbe *ne*

Dans la langue courante, l'adverbe *ne*, atone et élidé devant voyelle, tend à ne pas être exprimé.

- à l'écrit comme à l'oral, avec *rien*, *pas mal*, *nulle part* :

L'âme, ce n'est pas grand'chose, mais cette école-là arrivait à en faire rien du tout (Renard)
Il reste encore pas mal de chemin à faire (Cocteau)
Personne ne savait rien de ce grammairien un peu louche, qui semblait surgir de nulle part
 (d'Ormesson)

- à l'oral et dans les écrits restituant une forme d'oralité familière, sa non-expression est fréquente :

Je t'ai jamais trompé (Maupassant)
C'est pas rigolo. Elle tremblait encore. C'était pas ordinaire. (Peguy)

REMARQUES

1. Le phénomène ne doit pas être confondu avec l'absence de *ne* dans des phrases interrogatives ayant la valeur pragmatique de phrases déclaratives (question rhétorique) ; ce tour, qui existait déjà chez les auteurs classiques et même avant, appartient à la langue littéraire.

En distraire des troupes, serait-ce pas commettre une infidélité ? (De Gaulle)

2. Il faut éviter d'omettre *ne* après *on* qui s'élide devant une voyelle et ne s'entend donc pas :

On n'a rien sans peine. On n'est pas venu.

4.4.2 Expression obligatoire du seul adverbe *ne*

Dans la langue littéraire, l'adverbe *ne* suffit encore, comme il le faisait historiquement dans certains cas, à marquer la négation, surtout dans la langue écrite. Il est employé obligatoirement seul :

1° Dans certaines phrases proverbiales ou sentencieuses et dans certaines expressions toutes faites.

<i>Il n'est pire eau que l'eau qui dort.</i>	<i>À Dieu ne plaise !</i>
<i>Ne vous déplaie.</i>	<i>Si ce n'est (= excepté).</i>
<i>Il n'a garde.</i>	<i>Il n'en a cure.</i>
<i>Qu'à cela ne tienne.</i>	<i>Elle n'a de cesse qu'elle ne réussisse.</i>
	<i>Qui ce fut, il n'importe.</i>

2° Après *que*, adverbe interrogatif ou exclamatif.

| *Que ne le disiez-vous plus tôt ?* *Que ne puis-je partir !*

3° Après *savoir* ou *avoir* suivis d'une interrogative indirecte à l'infinitif introduite par *que* pronom interrogatif.

| *Elle ne sait que devenir.* *Je n'ai que faire de vos promesses.*

4.4.3 Expression facultative du seul adverbe *ne*

Ne s'emploie facultativement seul :

- a dans des propositions subordonnées relatives ou consécutives au subjonctif après une proposition régissante négative (parfois interrogative) :

Y a-t-il quelqu'un qui n'en soit persuadé ? relative
Il n'est choc si menu qu'il ne provoque [...] un vaste remuement. (Claudel) consécutive
Ce n'est pas qu'on n'eût essayé de l'en débarrasser. (France) conjonctive essentielle

- b avec la série aujourd'hui fermée des verbes d'aspect ou de modalité *oser*, *pouvoir*, *savoir*, *cesser*, surtout aux temps simples et avec un infinitif complément.

Je n'ose parler. *Je ne peux / ne puis parler.*
Elle ne cesse de parler. *Je ne saurais parler.*
Il a fait un pas vers moi et s'est arrêté comme s'il n'osait avancer. (Camus)
Je ne peux sortir une minute ! (Flaubert)

Avec *savoir*, quand on veut exprimer l'idée modale de « être incertain », introduisant une interrogative indirecte totale.

| *Il ne sait s'il doit partir.*

REMARQUES

1. Mais quand *savoir* a son sens plein de « connaître, avoir la science de », il demande la négation complète.

Cet enfant ne sait pas lire.

Je ne sais pas deviner les énigmes (Maupassant)

2. Au conditionnel, comme équivalent modal de *pouvoir* au présent, il veut le simple *ne*.

Les hommes ne sauraient se passer de religion. (Duhamel)

c avec la **conjonction si** introduisant une hypothétique.

| *Tu ne feras rien de bon si tu n'apprends à vouloir.*

d devant l'**adjectif indéfini autre** en corrélation avec l'adverbe **comparatif que**.

| *Je n'ai d'autre désir que celui de vous être utile.*

► REMARQUE

Il ne s'agit pas ici de la corrélation négative exceptive (► p. 511) en *ne... que...*, même si, en diachronie et dans le système en synchronie, il y a une relation entre le comparatif et l'exceptif (*Il ne mange que du poulet = il ne mange pas autre chose que du poulet*). De fait, le tour apparaît comme une **variante lexicalisée de l'exception**.

e après le **pronom** et le **déterminant interrogatifs** dans une **interrogation oratoire**.

| *Qui ne la connaît ? Quel plaisir n'a son amertume ?*

f dans une expression de **temps** introduite par **voilà** ou **il y a** (+ indication de durée) associée à **que**, ou dans une **subordonnée temporelle** introduite par **depuis que**, **il y a que**, **voici** ou **voilà** (+ indication de durée) **que**, quand le verbe dépendant est à un temps composé.

| *Il a bien changé depuis que je ne l'ai vu.*

| *Il y a (ou Voici) huit jours que je ne l'ai vu.*

| *Voilà presque une minute que vous ne lui avez demandé qui est-ce.* (Giraudoux)

+ Sur l'analyse de *voici / voilà / il y a* comme **prépositions temporelles**, (► p. 551).

g Quand le verbe a un **complément de temps** introduit par **de** (parfois par **depuis**).

| *De ma vie je ne m'étais senti plus gourde.* (Gide)

| *Depuis longtemps même, il ne s'était senti si dispos.* (Bernanos)

5. Autres marqueurs de la négation

5.1 Ne explétif¹

5.1.1 Définition

Lorsque le contexte véhicule une **idée de négation**, apparaît parfois un **ne** que l'on appelle **explétif**, à la fois parce qu'il **peut toujours être omis** et parce qu'il ne correspond pas à une négation de la proposition.

| *Je crains que Pierre ne vienne.* Ne explétif. Le verbe *craindre* installe un arrière-plan négatif (le locuteur espère que « Pierre ne viendra pas ») mais la venue de Pierre est considérée comme probable (Pierre viendra).

| *Je crains que Pierre ne vienne pas.* Ne négatif. L'événement est envisagé avec un arrière-plan positif (le locuteur espère que « Pierre viendra »). La venue de Pierre est considérée comme improbable (Pierre ne viendra pas).

1. Voir Lucien Tesnière [1959], 1988.

T Ce **ne** est donc **facultatif**, même si les grammairiens ont essayé de rendre son emploi plus rigide. On dit couramment *Je crains que Pierre vienne*, ce qui fait disparaître l'arrière-plan négatif.

Ce **ne** explétif apparaît surtout dans les cas suivants.

5.1.2 Ne explétif dans les propositions véhiculant un sens négatif

Il s'agit des **propositions** dont un **nom** ou le **verbe**, construit sans négation, **exprime la crainte, la précaution, l'empêchement**. Le **ne** explétif explicite l'arrière-plan négatif véhiculé par le sémantisme du verbe principal.

a la **crainte**, après *craindre*, *avoir peur*,... :

| *J'ai peur que [...] ce ne soit contre-indiqué de le déranger.* (Vian)

Sans **ne** : *On craint qu'elle leur soit indispensable.* (Barrès)

+ Si le verbe de crainte est accompagné d'une négation, le **ne** explétif disparaît automatiquement ; sauf si le verbe de crainte est à la fois interrogatif et négatif dans une interrogation oratoire qui restaure une expression affirmative sous-jacente du verbe porteur de l'arrière-plan négatif :

| *Je ne crains pas qu'elle vienne.*

Mais : *Ne craignez-vous pas qu'il ne vienne ?... qu'il vienne ?* (Litttré) = Vous craignez qu'il ne vienne.

Dans tous les cas, on met la négation complète autour du verbe subordonné s'il y a vraiment négation, c'est-à-dire s'il s'agit d'un effet que l'on craint de voir *ne pas* se produire, alors qu'on souhaiterait qu'il se produise.

| *Je crains que ma mère ne vienne pas.*

b la **précaution, l'empêchement**, après *éviter que*, *empêcher que* :

| *Peut-elle empêcher qu'on ne chante sous ses croisées ?* (Musset)

Sans **ne** : *Mais la main empêchait qu'on vit la bague.* (Colette)

► REMARQUES

1. Avec **prendre garde que**, on peut avoir : *Prenez garde qu'on vous voie* ou *Prenez garde qu'on ne vous voie* ou *Prenez garde qu'on ne vous voie pas*. Ces phrases sont **synonymes**, mais le premier tour est rare et le troisième (où *prendre garde* signifie « veiller ») est souvent considéré comme peu correct.

2. Après **défendre que** ou **interdire que**, on ne met **pas de ne** : *Il a interdit que l'on sorte*.

3. On parle d'emploi abusif et non pas explétif de **ne**, lorsqu'il apparaît après des verbes exprimant le **doute** ou la **négation** tel *douter*, *désespérer*, *nier*, *disconvenir*... construits **négativement** ou **interrogativement**.

| *Xavier ne doutait pas qu'il ne fit semblant de lire.* (Mauriac)

| *Nieriez-vous que Canova et Rossini ne soient de grands artistes ?* (Stendhal)

Sans **ne** : *Je ne nie pas que certaines interviews soient bien pensées.* (Barthes)

Le sémantisme du verbe *douter* est implicitement négatif (*douter que = ne pas croire que*). Lorsqu'il est nié syntaxiquement, le tour équivaut à une double négation (*ne pas douter que = croire que*). **Ne** est en fait amené par le **subjonctif** dans la subordonnée qui traduit le point de vue pessimiste du locuteur (qui ne croit pas que la chose ne soit pas possible). Ainsi **ne** disparaît si le locuteur emploie l'indicatif pour marquer sa certitude : *Je ne doute pas qu'il a fait semblant de lire*.

Lorsque les verbes de doute ou de négation sont construits sans négation et sans interrogation, **ne** disparaît. *Je doute qu'il réussisse*.

c après *il s'en faut que*, *peu s'en faut que* :

Il s'en faut de dix francs que la somme entière n'y soit. (Académie)
 Sans *ne* : *Il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet.* (Académie)

d après *il tient à... que*, *il dépend de... que*, si ces verbes sont pris négativement ou interrogativement :

Il n'avait tenu qu'à un fil qu'elle ne répondit : la guerre. (Giraudoux)
 Sans *ne* : *Il ne tiendrait pas à eux qu'il reste au monde des malheureux.* (Guéhenno)

+ S'ils sont construits sans négation et sans interrogation, le *ne* explétif disparaît. La négation complète peut réapparaître.

Il tient à moi que cela se fasse, que cela ne se fasse pas. (Litttré)

5.1.3 Ne explétif en proposition corrélatrice

Il s'agit des **propositions corrélatives** (► p. 656) appelées par un **adverbe comparatif exprimant l'inégalité** (*plus, meilleur, moindre, pire*), ainsi que *autre, autrement* ou certaines locutions conjonctives de sens comparatif comme *plutôt que*.

+ Le *ne* explétif exprime la négation sous-jacente du rapport d'équivalence et d'égalité.

Pourquoi les montrer plus parfaites qu'elles ne sont ? (Maerterlinck)
Je n'agis pas autrement que je ne l'ai fait (Montherlant)
 Sans *ne* : *Elle nous voyait plus nombreux que nous l'étions.* (Chateaubriand)

+ On trouve parfois *ne* après un adverbe d'égalité accompagné d'une négation :

Jamais on ne se livre, dans une conversation, aussi complètement qu'on ne le fait devant une feuille vide (Houellebecq)

Pour certains grammairiens (Wilmet), *ce ne* n'est pas explétif mais comparatif, dans la mesure où il sert à « équilibrer une comparaison de disparité ».

5.1.4 Ne explétif près certaines locutions conjonctives

Il apparaît après *avant que* (facultativement), *à moins que* (souvent), *de peur que*, *sans que*.

Elle parvint à rentrer dans la cuisine quelques moments avant qu'Orso ne parût (Mérimée).
 Le procès subordonné par la locution conjonctive *avant que* est perçu par le locuteur comme **non encore réalisé** ; ce qui commande aussi l'emploi du subjonctif.
À moins qu'ils ne s'amendent, on sévit contre les criminels. (Étiemble)
 Sans *ne* : *Impossible de s'évader cette fois, à moins que l'instituteur ait maintenu son refus.* (Mauriac)

+ Le *ne* explétif signale une exception dans la subordonnée non conforme à l'hypothèse défendue par le locuteur dans la principale.

REMARQUES

1. Le *ne* explétif survient parfois après la locution *sans que*, surtout lorsqu'elle dépend d'un verbe négatif :

Le temps de ce conclave ne se passera pas sans que votre prison ne soit changée en un simple exil. (Stendhal)

2. Le *ne* explétif devient obligatoire si la conjonction *que* s'emploie seule, sans le support de la préposition de sens négatif, avec le sens de *de peur que*, *avant que*, *à moins que*, *sans que* :

Tu ne partiras pas que tu n'aies demandé pardon.

3. **Ne pas confondre** *ne* explétif et *ne* négatif employé seul après, par exemple, un verbe modal dans une double négation qui construit un énoncé de sens positif :

Il n'y en a aucun que tu ne puisses séduire (= tu peux tous les séduire).

Ici, le test de l'effacement du *ne* de la subordonnée inverse la valeur de vérité de l'énoncé, ce que l'effacement du *ne* explétif ne produit jamais :

Il n'y en a aucun que tu puisses séduire (= tu ne peux en séduire aucun).

5.2 La négation exceptive

5.2.1 Définition

Il ne s'agit pas d'une **négation à proprement parler**. La **négation exceptive** est exprimée par les **deux adverbes** en relation discontinue *ne... que...* et équivaut sémantiquement à *seulement, uniquement*.

I *Je n'ai que deux costumes.* (= j'ai seulement deux costumes)

+ On peut aussi expliciter son sens restrictif ou exceptif par *sauf* ou *rien sinon* ou *et rien d'autre*. *Je n'ai rien sauf / sinon deux costumes. J'ai deux costumes et rien d'autre.* La négation excepte ou exclut de son champ le terme qu'elle introduit.

5.2.2 Portée de la négation exceptive

La négation exceptive peut porter sur :

a le **complément essentiel** du verbe

I *Il ne voit qu'elle.* *Elle ne pense qu'à lui.*

b l'**attribut** du sujet

Je ne suis que triste (J.-J. Bernard)
Il n'est que blessé (et non tué).
Il n'est arrivé que deuxième.

+ L'attribut occupe souvent une place inférieure dans la gradation qu'implique la restriction.

c le **complément non essentiel**

Il ne voit que par vos yeux.
Il ne rentrera que demain. *Je ne partirai que quand vous serez revenu.*

d le **régime du présentatif** existentiel *il y a*, qui permet de faire porter la négation exceptive sur le sujet du verbe

Il n'y a que Paul qui est / soit venu = *Seulement Paul est venu.*
Il n'y a que lui pour dire une chose pareille.
Il n'y a que de cette façon que le silence s'explique autour de la disparition (Duras)

- e le régime d'une construction impersonnelle (de même, c'est le sujet du verbe de la construction non impersonnelle qui est concerné)

Il ne restait qu'un bout de pain, du fromage blanc en suffisance, mais à peine une lchette de beurre. (Zola)

- + 1. L'adverbe *que* n'est pas un forclusif (► p. 503) puisqu'il réoriente vers le positif l'impulsion négative donnée à la phrase par le discordancier *ne*. Cependant, l'exception peut elle-même faire l'objet d'une négation. Pour cela, la langue moderne insère dans la relation discontinuée *pas* ou *point*. Cette construction, quoique vivement combattue par les puristes, est entrée dans l'usage, même littéraire. Ce qui est alors refusé par *ne... pas*, c'est l'exception introduite par *que*.

Un discours *ne se compose pas que d'idées générales*. (Mauriac)

2. Cette négation exceptive est issue de tours comparatifs de l'ancienne langue (voir *pas / rien d'autre que...* (► p. 508), *pas / rien (de) plus / moins que...*)¹.

Je vous répète, monsieur, que ce papier n'est autre que la lettre de mon cousin.

(Beaumarchais) Ici, *que* est bien l'adverbe comparatif complément de l'adjectif *autre*.

3. L'adverbe exceptif *que* peut en français classique s'employer seul, avec le sens de la préposition *sauf*, *excepté*, lorsqu'une idée de négation (notamment dans les phrases exprimant un doute ou une interrogation) :

Je doute que je puisse vous écrire qu'à Paris. (Mme de Sévigné)

Des gens qui entrent sans saluer, que légèrement. (La Bruyère)

5.3 Les mots semi-négatifs

Certains forclusifs de la négation ont tantôt une valeur pleinement négative, tantôt une valeur positive.

5.3.1 Valeur négative

La plupart des forclusifs ont pu prendre une valeur pleinement négative à eux seuls, surtout dans la langue parlée (► pp. 198, 284) lorsque l'adverbe discordancier *ne* est absent.

- a Dans des phrases averbales ou des énoncés elliptiques :

L'abandonner ? *Jamais !*

Jamais deux sans trois.

Rien de nouveau sous le soleil.

Où vas-tu ? — *Nulle part.*

Et *rien de vivant nulle part* : *pas une bête, pas un oiseau, pas un insecte.* (Loti)

- b Dans l'usage familier :

Je mangerai *jamais* ça.

1. Voir Gérard Moignet, [1959], 1973.

5.3.2 Valeur positive

Or la plupart de ces forclusifs ou auxiliaires n'ont pas, originairement, un sens négatif. Ils peuvent encore s'employer avec une valeur positive, surtout dans la langue littéraire :

- a en contexte négatif après un système discordantiel / forclusif.

Jamais personne ne lui en a demandé autant.

- b en climat négatif (énoncé interrogatif, hypothétique, dubitatif)

Sait-on jamais ?

Avez-vous vu *personne* (de) plus désordonné ? (= on ne connaît personne de plus désordonné)

Si jamais vous le rencontrez.

Je doute qu'*aucun* d'eux y parvienne.

REMARQUES

1. *Jamais* a, dans ce cas, moins le sens de « un jour » que celui de « par hasard », l'hypothèse étant présentée par le locuteur comme très peu probable. L'imparfait peut accentuer cette modalisation : *Si jamais vous le rencontrez.*

2. Pour les déterminants indéfinis et les pronoms indéfinis, ► pp. 199 ; 285.

- c avec des mots de sens négatif

Désespérant de rencontrer *rien d'inconnu* (Mérimée)

Il refuse de *jamais* la revoir. (*jamais* = un jour)

- d avec la corrélation consécutive « trop... pour » qui nie la conséquence

Il est trop fatigué pour *rien ranger*. (*rien* = quelque chose)

- e après les comparatifs et superlatifs

Je suis meilleur juge que *personne* (Augier) *Personne* = quiconque.

Le secret de Mme la Comtesse, qui ne m'a jamais appartenu tout entier, m'appartient moins que *jamais* (Bernanos)

- + Ces mots sont dits « semi-négatif » car s'ils apparaissent toujours dans un climat négatif ou « forclusif », ils peuvent toujours commuter avec un indéfini de sens positif.

Comment distinguer un mot semi-négatif d'un mot pleinement négatif ?

1) D'une part les mots semi-négatifs peuvent commuter avec un indéfini de sens positif :

Jamais personne (> quiconque) n'ose lui demander de ranger sa chambre.

Je n'ai vu *rien* (> quelque chose) *nulle part d'aussi sale*.

2) D'autre part, ces mots semi-négatifs apparaissent toujours en contexte ou en « climat » négatif (énoncé non assertif : interrogatif, hypothétique ou comportant des mots de sens négatif) :

Jamais personne ne lui a demandé de ranger sa chambre. Énoncé négatif
jamais... ne...

Il refuse de rien ranger jamais. Climat négatif avec mot de sens négatif
refuser.

Si jamais il range, dites-le moi. Climat négatif avec hypothèse.
Avez-vous vu personne de plus désordonné ? Climat négatif avec interrogation.
C'est la chambre la plus mal rangée que personne ait vu. Climat négatif avec comparatif ou superlatif.
Il est trop fatigué pour rien ranger. Climat négatif avec corrélation consécutive niant la conséquence.

5.4 Les renforts de la négation

Certaines locutions, qui ne se rencontrent que dans le contexte de la négation explicite, viennent renforcer expressivement la négation¹.

5.4.1 Locutions adverbiales

Elles renforcent le forclusif :

On ne m'y reprendra pas de sitôt.
Jamais de la vie !
Vous ne me dérangez pas du tout / pas le moins du monde / pas pour un sou.
Ma chambre n'est pas si / tant dérangée que ça. Elle n'est pas tellement dérangée. Négation + système comparatif.

5.4.2 Locutions pronominales

Tantôt elles renforcent le forclusif, tantôt elles constituent des variantes de rien ou personne (*âme qui vive, qui que ce soit, quoi que ce soit*).

Il ne fait pas grand-chose / pas quoi que ce soit.
Il ne voit pas grand monde / pas qui que ce soit.
Je n'y connaissais âme qui vive. (Gide)
Je n'y connaissais pas âme qui vive.

REMARQUES

1. *Âme qui vive* s'emploie tantôt avec *ne* seul, tantôt avec *ne pas*.
2. *Qui que ce soit, quoi que ce soit* peuvent s'employer en dehors de toute négation en contexte interrogatif par exemple ; cependant, quand ils sont dans une phrase négative, ils sont construits avec *ne* seul (comme *personne* et *rien*).

Je fais ce que je crois devoir faire [...] et n'ai de compte à rendre à qui que ce soit.
 (Martin du Gard)

5.5 La négation coordonnée par ni

La conjonction de coordination *ni* (► p. 431) s'emploie, comme les autres forclusifs, en corrélation avec *ne*. Elle peut coordonner des mots ou des propositions, quelle que soit leur fonction dans la phrase.

1. Voir David Gaatone, 1971.

5.5.1 Coordination de mots

Ni se répète d'habitude devant chacun des termes coordonnés.

Ni l'un ni l'autre ne voulait qu'elle pense. (Gailly)
Elle ne viendra ni aujourd'hui ni demain.

Cependant *ni* se place **seulement devant le second terme** quand celui-ci apporte une sorte de précision supplémentaire (et la négation est alors *ne... pas*).

Les cassolettes ne doivent pas coûter cher, ni les parfums qu'on y chauffe. (Étiemble)

REMARQUES

1. Les écrivains se servent parfois d'un seul *ni* alors que la négation du verbe est *ne*.
Pour ce Dieu caché, les sacrifices humains ni les martyrs ne suffisent. (Sartre)
Je n'avais faim, ni soif. (Bosco)
2. *Ni* peut aussi être associé à la préposition *sans* :
Sans tambour ni trompette.
La rue Saint-Victor était toute sombre, sans un bec de gaz ni une lumière aux maisons (Flaubert)

5.5.2 Coordination de syntagmes verbaux

Il n'a pas rangé sa chambre ni ne désire le faire.

REMARQUE

En cas de coordination de syntagmes verbaux, on observe qu'il n'y a pas de reprise possible du sujet : **Il n'a pas rangé sa chambre ni il ne désire le faire.*

- ⊕ 1. Comme les mots semi-négatifs, la valeur de *ni* peut ne pas être toujours pleinement négative.
- en l'absence de *ne* dans des énoncés elliptiques du verbe, *ni* est toujours négatif :
Ni fleurs, ni couronnes.
 - dans un énoncé littéraire de sens négatif, interrogatif ou dubitatif, ou après un comparatif, il se dote d'une valeur positive qui le rend commutable avec *et* ou *ou* :
Connaissez-vous personne plus distraite ni (et / ou) plus lunatique ?
Il avait dû lui dire mon nom, mais quelle chance y avait-il pour qu'elle se le fût rappelé, ni mon visage ? (Proust)
Patience et longueur de temps / Font plus que force ni que rage. (la Fontaine)
2. Comme les forclusifs de la négation partielle, *ni* ne peut pas se combiner avec *pas* et *point* mais il le peut avec les autres :
- **Il n'a pas rangé sa chambre ni pas son sac*
Il n'aime ni le rangement ni aucune forme d'ordre.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1010-1029.
- MEUNIER André et MOREL Mary-Annick, « Pas et point en français classique », Linx, 5 | 1994, 343-351. En ligne sur : <http://linx.revues.org/1232> ; DOI : 10.4000/linx.1232.

- CALLEBAUT Bruno (dir.), « Les négations », *Langue française*, n°94, 1992. En ligne sur : www.persee.fr/lissuelfr_0023-8368_1992_num_94_1.
- GAATONE David, *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz, 1971.
- MOIGNET Gérard, *Les Signes de l'exception dans l'histoire du français* [1959], Genève, Droz, 1973.
- MULLER Claude, *La Négation en français : Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 1991.
- TESNIÈRE Lucien, *Éléments de syntaxe structurale* [1959], Paris, Klincksieck, 1988.

Les réagencements de la phrase (2) : passif, impersonnel et factitif

1. Les réagencements communicatifs liés à la voix	517
2. Le passif	517
2.1 Le passif avec l'auxiliaire <i>être</i> + participe passé	518
2.2 Le pronominal passif	521
2.3 Autres constructions de sens passif	522
3. L'impersonnel	523
3.1 Impersonnel et voix impersonnelle : définition	523
3.2 Les verbes impersonnels	524
3.3 Les constructions de la voix impersonnelle	527
4. Le factitif	529
4.1 Définition de la voix factitive	529
4.2 Les constructions factitives (ou causatives)	530
4.3 Pronominalisation des syntagmes nominaux	531
4.4 Non-expression d'un syntagme nominal associé au verbe à l'infinitif	532

1. Les réagencements communicatifs liés à la voix

Les **formes de phrase** ► p. 504 que sont le **passif** et l'**impersonnel** sont des réagencements **communicatifs** liés à la **voix** (ou diathèse). On peut y associer le **factitif**.

La **voix** est une opération syntaxique qui permet de **modifier le nombre et la place autour du verbe des constituants nominaux** qui lui sont associés, à partir de la structure de la phrase active. Trois voix seront donc prises en considération ici : le **passif**, l'**impersonnel** et le **factitif**.

2. Le passif

Historiquement, le **passif** était une **catégorie du verbe**, doté en latin d'une morphologie propre. Il désigne aujourd'hui une forme de phrase analysable par rapport à la phrase active. Toutefois, la coïncidence n'est pas parfaite entre **voix verbale passive**, **forme de phrase passive** et **sens passif** : le passif peut être exprimé par divers procédés.

2.1 Le passif avec l'auxiliaire être + participe passé

2.1.1 La transformation passive

Seules les phrases comportant un **verbe passivable** (verbe **transitif direct** ▶ p. 309) peuvent, sans que leur sens profond change, prendre la forme passive :

Phrase active : *Un chauffard a renversé un piéton.* Le verbe *renverser* est transitif direct.
Phrase passive correspondante : *Un piéton a été renversé par un chauffard.*

Ces phrases peuvent être transformées de telle sorte que :

- Les groupes nominaux **sujet** et **complément d'objet direct** (▶ p. 469 et p. 482) **permutent** autour du verbe : le COD devient sujet et gouverne l'accord du verbe passif.
- Le groupe nominal **sujet** de la phrase active, déplacé après le verbe, **devient** « **complément d'agent** », il est précédé par la **préposition par**, ou plus rarement **de**.
- La **forme verbale** est constituée de l'**auxiliaire être** suivi du **participe passé** du verbe, qui reçoit les marques de genre et nombre du sujet passif. L'auxiliaire *être* se met au **même temps** et au **même mode** que le **verbe actif**.

Phrase active :

Un groupe d'Arabes l'avait suivi toute la journée.
La Muse me tourmentait.

Phrase passive :

Il avait été suivi toute la journée par un groupe d'Arabes. (Camus)
J'étais tourmenté de la Muse. (Chateaubriand)

► REMARQUE

La présence de l'auxiliaire *être* ne suffit pas à indiquer que l'on a affaire à un passif, puisque certains verbes (une vingtaine) forment leurs temps composés avec *être* (▶ p. 322) : *Il est tombé. Il est venu.* Ces phrases n'ont pas de phrases correspondantes à l'actif.

- ⊕ La **répartition de l'information** au sein de la phrase est modifiée par la transformation passive : le sujet qui était le thème de la phrase active fait partie, dans la phrase passive, du prédicat verbal (▶ p. 465) ; et l'objet qui faisait partie du prédicat dans la phrase active devient le thème de la phrase passive.

La modification de la répartition de l'information opérée par cette thématization de l'objet permet notamment :

- a) de présenter l'ensemble du procès du **point de vue de celui qui subit** l'action.
Les Charribaud furent mis au courant de ces négociations et de ces scrupules. (Mirbeau)
- b) d'**éviter les ruptures thématiques** d'une proposition ou d'une phrase à l'autre :
On ne savait à qui ce monsieur était adressé, mais il fut mal pris par Jacques et par son maître. (Diderot)
- c) d'**alléger la structure de phrases** complexes en gardant le même « sujet » :
Je ne me soucie pas d'être pansé (Diderot) (plus léger que : *je ne me soucie pas qu'on me pansé*)
- d) de **respecter un ordre croissant** des constituants quand l'agent (« on ») n'est pas exprimé, comme dans l'exemple de Mirbeau ▶ ci-dessus en a).

2.1.2 Les verbes susceptibles d'être passivés

Les verbes concernés sont :

- la **majorité des verbes transitifs directs** (appelant un COD nominal) ; sauf *avoir*, *comporter*, *compter*, *coûter*, *posséder* (au sens d'*avoir*), *valoir*. (▶ p. 489)

l *J'ai une auto* (*une auto est eue par moi.)

Mais *avoir*, lorsqu'il a le sens de « duper, tromper », parfois de « posséder sexuellement » ainsi que *posséder*, peuvent être mis au passif.

l *il a été bien eu* (= il s'est bien fait avoir, il a été bien trompé).

- **quelques verbes transitifs indirects**, qui admettent la transformation passive, tenant cette particularité de l'époque où ils étaient transitifs et se construisaient avec un nom de personne comme COD : *obéir à*, *pardonner à*.

l *On a pardonné à l'enfant* => *L'enfant a été pardonné.*
l *Votre Altesse sera obéie.* (Stendhal)

D'ailleurs, *pardonner quelqu'un* se rencontre parfois encore :

l *Il les a tous pardonnés.* (A. Chamson)

- et **quelques transitifs indirects en construction impersonnelle**, en général sans complément d'agent exprimé (▶ p. 526).

l *Il a été parlé de lui en réunion.* (= on a parlé de lui).
l *Il a été balayé dans cette pièce.* (= on a balayé).

► REMARQUES

1. Les verbes qui construisent un complément direct essentiel de type adverbial (mesure, objet interne) (▶ p. 488 et suiv.) **ne peuvent être passivés** ; sauf dans certains de leurs emplois qui leur confèrent un sens spécifique, appelant un COD ainsi, par exemple, *mesurer* (une personne), *peser* (des aliments), *courir* (des risques), *valoir* (un avantage à quelqu'un), etc.
Il mesure un mètre quatre-vingts. Un mètre quatre-vingts est mesuré par lui*
Mais : *On mesure sa taille avec soin. Sa taille est mesurée avec soin.*
2. De même, certains verbes intransitifs suivis d'un nominal « objet interne » (*dormir toute sa nuit, vivre sa vie...*) (▶ p. 488) peuvent être employés comme des participes passés de sens passif et s'accorder comme tels :
Las d'une nuit mal dormie (Vian)
Une vie / une journée bien vécue.
3. Certains verbes ne s'emploient plus aujourd'hui qu'au passif : *être censé, être réputé* (autrefois *réputer* + COD + attribut du COD), ainsi que *être tenu à / de* avec le sens de *être obligé de*.
Il était censé suivre des cours (Gide)
À l'impossible nul n'est tenu.
4. Les constructions à verbe support (▶ p. 491) (*faire peur, prendre froid, prendre la fuite, perdre la tête...*) **ne peuvent être passivées** puisque le nom qui suit le verbe de la locution verbale (avec ou sans déterminant) n'est pas analysable comme un COD.

2.1.3 Le complément d'agent (préposition par ou de)

Le **complément d'agent** est un complément qui n'est **ni essentiel** (ou obligatoire) (▶ p. 479) **ni adverbial** (▶ p. 482). Quand une phrase (ou une proposition) est

mise au passif, le **sujet** de la phrase active devient le **complément d'agent**, même s'il n'a pas le rôle sémantique d'agent intentionnel.

Le juge interroge l'accusé => L'accusé est interrogé par le juge.
La chaleur nous accablait => Nous étions accablés par la chaleur.

- ⊕ Il est introduit de façon régulière par la **préposition par**.
 - On emploie la **préposition de** surtout dans la langue littéraire, notamment
 - lorsque le verbe exprime un sentiment : *Elle était aimée de tous.*
 - lorsque le verbe exprime l'accompagnement ou une opération intellectuelle d'agencement (localisation dans le temps ou l'espace) :
- Phrase active : *Et un écrin de riches pierreries accompagna sa lettre.*
 Phrase passive : *Et sa lettre fut accompagnée d'un écrin de riches pierreries.* (Diderot)
 N.B. Le verbe *accompagner* autorise une autre phrase active : *Et il accompagna sa lettre d'un écrin de riches pierreries.*
Elle sera accompagnée de ses enfants. (Ses enfants l'accompagneront)
La séance de travail sera suivie d'une collation. (Une collation suivra...)
Le cortège sera précédé de la fanfare. (La fanfare précédera le cortège.)

En ce cas, le complément prépositionnel introduit par *de* n'est **pas toujours perçu comme un véritable agent** : ① la **pronominalisation**, si elle est possible, ne peut se faire qu'avec *en* comme pour tout autre complément avec *de* du verbe actif :

Elle est aimée de Pierre / Elle en est aimée. (Comparable à : *Elle s'écarte de ses amis / Elle s'en écarte.*)
Pascal plaisait peut-être à quelques femmes, il en était admiré. (Mauriac)

REMARQUES

1. On observera que l'article partitif ou indéfini ne peut pas apparaître derrière la préposition *de*. Il s'agit du phénomène de l'**haplogogie** (► p. 180).
Des ennemis l'entouraient => Il était entouré d'ennemis. (*de des ennemis)
2. Dans quelques emplois figés, le complément d'agent est introduit par *à*, *mangé aux mites* (ou *aux vers*), *connu à* :
Un trophée vite mangé aux mites. (J. Roy)
Cette construction est déjà connue à l'ancien français. (L. Foulet)
3. L'emploi des pronoms personnels comme compléments d'agent est rare et permet à la fois de thématiser (► p. 465) le COD et d'émphatiser (► p. 535) le pronom personnel sujet, atone dans la phrase active et tonique dans la phrase passive.
Le chocolat a été mangé par moi.
4. Quand le **sujet** du verbe actif est **non spécifié** (*on*), ce pronom disparaît dans la mise au passif, qui dès lors ne comporte pas de complément d'agent.
On interrogea l'accusé => L'accusé fut interrogé.

2.1.4 Non expression de l'agent : passif sans agent

Il est fréquent (75 % des cas) que le **complément d'agent** des phrases passives ne soit **pas réalisé**.

- ⊕ C'est le cas notamment dans le style journalistique, du fait de la volonté du locuteur de **masquer l'agent** ou de ne pas l'exprimer pour **valoriser le seul procès** et en souligner la valeur résultative, ou du fait de l'**impossibilité où il se trouve de l'identifier**.
 | *L'Assemblée dissoute. Le complot déjoué.*

Tout de suite après mon arrestation, j'ai été interrogé plusieurs fois. (Camus)
Il a conclu que la loi était bien faite. (Camus)

- ⊕ Le passif reçoit alors souvent une interprétation mettant l'accent sur le **résultat** du procès ; en particulier lorsque le sens du verbe permet d'envisager un **terme** au procès (verbe perfectif) et lorsque l'auxiliaire est à une forme simple :
Mes enfants, je suis ruiné si vous ne me secourez (Diderot)
 Cependant, si le sens du verbe permet d'envisager le procès **dans son déroulement** (verbe imperfectif), l'interprétation du passif met l'accent sur l'**événement**, comme dans l'exemple de Camus ci-dessus (*j'ai été interrogé*).
 Parfois certains éléments du **cotexte** permettent d'éclairer l'interprétation :
Le poulet sera cuit à 20h précises. Interprétation résultative (le résultat de la cuisson est considéré).
Le poulet sera cuit à la broche. Interprétation processuelle (la manière d'opérer la cuisson est mise en avant).
 Le **participe passé**, comme forme adjectivale du verbe, peut même parfois être interprété comme une **épithète** ou un **attribut du sujet ou de l'objet** quand c'est une **propriété** du sujet ou de l'objet qu'il dénote et non le procès exprimé par le verbe dans son cours ou son résultat ; souvent un adjectif caractérise (①) ou peut caractériser la variation en degré (*très*). — Cf. aussi ► p. 199.
J'ai mangé du poulet rôti / cuit. Épithète
J'apprécie le poulet bien / très cuit. Attribut de l'objet, si le sens de la phrase est : *le poulet, je l'apprécie bien / très cuit.*
Le poulet est tout doré. La rue était obstruée. Le magasin est fermé le dimanche.
 Attributs du sujet

2.2 Le pronominal passif

La voix passive s'exprime aussi avec une **construction pronominale du verbe** :

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle (Prévert) = sont ramassées
Une voix du côté de Rhodes s'entendit (Hugo) = fut entendue
Des cigares s'allumèrent (Green) = furent allumés

Les caractéristiques de cette construction sont les suivantes :

- même contrainte sur les verbes que pour le passif avec *être* (verbes **transitifs directs** (► p. 309)) :
 | *Ce tissu se lave à la main, ne se repasse pas* (= est lavé, est repassé). *On lave (doit laver) ce tissu à la main...*
 | *Les réclamations se font par écrit. On fait les réclamations par écrit.*
- ajout du **pronom réfléchi se** (► p. 260) devant le verbe (les formes composées nécessitent l'auxiliaire *être*)
 | *Les réclamations se sont faites par écrit. Les réclamations ont été faites par écrit.*
- **non-expression du sujet** de la phrase active : la suppression de l'agent, de trait sémantique humain (noté [+humain]), est régulière, l'agent reste non spécifié (cf. *on*).
- ⊕ La **voix pronominale passive** est utilisée lorsqu'il s'agit d'exprimer une **propriété de l'objet** ; ce qui importe, ce n'est pas l'agent, c'est plutôt la manière ou les circonstances

(moyen, temps, lieu, cause...); elle se rencontre le plus souvent à la 3^e **personne** (*Ce livre se vend bien.*), même si les 1^{re} et 2^e personnes ne sont pas totalement exclues (*Je me vends bien* est possible avec un sens passif. Cet énoncé pourrait se rencontrer dans la bouche d'un auteur dont les livres se vendent bien.). On a souvent recours à cette construction dans les consignes, les notices, les directives d'emploi...

Cette construction pronominale de sens passif **peut être associée à l'impersonnel** (► p. 526) pour former une construction pronominale impersonnelle de sens passif (► p. 531) :

Il se brûle par an dans la cathédrale vingt mille livres de cire (Gautier)
Il dut se faire beaucoup d'enfants, cette nuit-là (Zola)

- ⊕ Aucune de ces deux constructions n'admet de véritable complément d'agent qui **semble absorbé syntaxiquement par le pronom réflexif se**. Le pronom *se* sature la position de tout complément supplémentaire du verbe, y compris celle du sujet de la construction active.

2.3 Autres constructions de sens passif

La voix passive peut être exprimée par **d'autres procédés**, relevant de la **morphosyntaxe** (les périphrases verbales) ou du **lexique** (le sens de certains verbes).

2.3.1 Les périphrases verbales de sens passif

Certaines **périphrases verbales** (► p. 327) construisent une **interprétation passive du procès** exprimé par le verbe : *se faire*, *se laisser*, *s'entendre* + infinitif, *se voir* + infinitif ou participe passé :

Il s'est fait battre aux cartes (On l'a battu aux cartes).
Elle se jeta dans les bras de son père, les yeux pleins de larmes, et l'embrassa nerveusement, comme pour se faire pardonner. (Maupassant) = pour être pardonnée = pour qu'on lui pardonne
Les hommes trempés comme Tartarin ne se laissent pas facilement abattre (Daudet)
S'entendre dire par un petit dessinateur suisse [...] qu'on est au-dessous d'un artilleur français !... (Verne)
Ne plus être aimée, mon Dieu ! se voir trahie par ceux qu'on aime ! (Zola)

- ⊕ Le recours à une de ces périphrases pronominales permet de **transformer un complément d'objet indirect** de la phrase active **en sujet** dans la construction passive (le complément d'objet direct restant tel quel) : *On lui préféra un candidat plus jeune* => *Il se vit préférer un candidat plus jeune.* (Voir aussi *se faire pardonner*, *s'entendre dire* ci-dessus.)

2.3.2 Les verbes de sens passif

La voix passive peut être portée par :

- certains **verbes, dits neutres ou symétriques**, dénotant un **changement d'état** et qui permettent la permutation du sujet et de l'objet sans changement formel (*sécher, mûrir, changer, cuire, dorer, pourrir, ressusciter, grossir, rougir, vieillir, commencer...*)

Le soleil dore la peau <=> *La peau dore au soleil* <=> *la peau est dorée par le soleil*
Cette couleur te rajeunit <=> *Tu rajeunis avec cette couleur.*
Mais tout a changé (Diderot) <=> *On a tout changé* <=> *Tout a été changé*

- certains **verbes** instaurent entre le sujet et les compléments un rapport sémantique équivalent de la **forme passive**, sans qu'il soit possible de construire une phrase active avec le même verbe : *subir, faire l'objet de, être la victime de, la cible de, la proie de* :

[...] j'ai subi deux interrogatoires (Diderot)
Oui, ils étaient les victimes de leur bon cœur. (Zola)

- les **adjectifs en -able et -ible**, dérivés de verbes, peuvent être mis en rapport avec une **construction passive modalisée** et avec la phrase active correspondante :

Ce tableau est effaçable à sec (= ce tableau peut être effacé à sec / on peut effacer ce tableau à sec)
Il est méconnaissable (= il ne peut être reconnu / on peut difficilement le reconnaître)
Et quand je reparaissais, fraîche et belle, indestructible, toujours séduisante et toujours entourée d'hommages (Maupassant)

- enfin, sont concernés certains substantifs dérivés d'un **verbe transitif direct exprimant un processus ou un état résultatif**, qui gardent la possibilité de se construire avec un complément d'agent :

La dévastation de la forêt (par la tempête) => le fait que la forêt est / a été dévastée (par la tempête)
[...] une lecture rapide de l'acte d'accusation (Camus) => le fait que l'acte d'accusation a été lu rapidement

- On pourrait aussi prendre en compte **certains noms issus de verbe transitifs directs** fonctionnant par couple selon une relation d'agent à patient : *employeur / employé.*

3. L'impersonnel

3.1 Impersonnel et voix impersonnelle : définition

Certaines constructions verbales ont pour point commun d'avoir pour sujet le pronom *il* dit **impersonnel** et d'être suivies d'un **syntagme nominal** (ou équivalent) :

Il faut du courage. Il en faut. Il faut être courageux. Il faut qu'elle soit courageuse. Il le faut. Verbe impersonnel
Là, il fallait tirer les rideaux, à cause de la Défense passive. (Modiano) Verbe impersonnel
Il va pleuvoir, dit Emma. (Flaubert) Verbe impersonnel
Il vous est arrivé de lui parler de son passé ? (Duras) Construction ou voix impersonnelle

Ce pronom *il* est **dépourvu de référent**, c'est-à-dire qui ne désigne aucun être ou aucune chose, il est **vide sémantiquement**. Il vient saturer la position du sujet et

interdire tout autre élément linguistique (groupe nominal ou pronom) dans cette position.

Le **syntagme nominal** qui suit le verbe est appelé **séquence** du verbe ou de la construction.

- + Les grammaires scolaires anciennes parlaient de « **sujet réel** », c'est-à-dire du sujet sémantique ou logique de la construction, par opposition au sujet grammatical que constitue le pronom *il*, appelé alors « **sujet apparent** ». (► p. 458)

Il est arrivé un miracle.

Mais ce syntagme nominal (nom, pronom, infinitif ou proposition) placé derrière le verbe ne peut pas être considéré comme un « **sujet** » postposé dans la mesure où il **n'entraîne pas l'accord du verbe** impersonnel, ce qui est une caractéristique de la fonction sujet :

Il est arrivé deux lettres pour toi ce matin.

On peut donc suivre l'avis de certains grammairiens, qui recommandent de l'appeler « **séquence** » de ce verbe ou de cette construction.

On distingue les **verbes impersonnels** des **constructions impersonnelles** qui forment la **voix impersonnelle**.

REMARQUE

L'adjectif *impersonnel* signifie « qui est dépourvu de marque personnelle ». Il convient de réserver le terme *impersonnel* (ou *unipersonnel*) aux seuls verbes et constructions verbales dont la particularité est que le verbe est fixé à la 3^{ème} personne du singulier dans l'énoncé où il est employé (*falloir* : *il faut*, mais **je faux*, **nous fallons*,...); et de désigner par *mode non personnel* les modes infinitif, gérondif et participe présent qui ne présentent pas de marque de personne ► p. 312.

- + 1. Le sujet grammatical de ces verbes et de ces constructions, l'élément référentiel vide *il*, instaure donc un procès sans actant. Ce type de construction est dite « **désagentive** » car elle fait perdre au verbe son **agent** (► p. 468). En ancien français, le verbe était d'ailleurs, comme en latin, dépourvu de sujet exprimé. Il en subsiste quelques expressions : *Peu me chaut*, *advienne que pourra*, *vaillle que vaillle*,...

Rien ne sert de courir, il faut partir à point. (La Fontaine)

Peu importe, tout compte fait, le but que je m'assigne. (Leiris)

- 2. Le cas échéant, le choix de la construction impersonnelle peut être une **marque du français soutenu**, ou lié à des **facteurs rythmiques** (ordre croissant des constituants), notamment quand le sujet est une conjonctive essentielle ou un infinitif :

[...] *il vaut mieux déceler une faiblesse que se laisser soupçonner d'un vice* (Diderot)

3.2 Les verbes impersonnels

3.2.1 Définition

Les **verbes impersonnels** proprement dits sont ceux qui, dans leur emploi ordinaire, sont **usités seulement dans la construction impersonnelle** ou à l'infinitif (parfois au participe présent).

3.2.2 Le pronom *il* des verbes impersonnels

ⓘ Dans tous les cas, le pronom *il* :

- est **invariable** en genre et en nombre :

| **elle s'agit de finir* **ils fallent du pain*

- n'admet, contrairement aux pronoms référentiels, **aucune substitution** par un équivalent nominal :

| **Pierre s'agit de finir* **je faux du pain*

- se comporte comme un **sujet sur le plan grammatical**, en régissant l'accord du verbe à la troisième personne du singulier, mais étant n'autorise pas l'interrogation partielle (► p. 478) ni l'extraction (► p. 538) :

| **Qui faut du pain ? *Qui s'agit de finir ?*

| **C'est lui qui s'agit de finir. *C'est lui qui faut du pain.*

3.2.3 Verbes météorologiques, phénomènes naturels, ressenti

| *Il pleut, il neige, il vente...*

- + 1. Le verbe impersonnel météorologique est parfois accompagné d'un **constituant nominal plus ou moins figé de valeur adverbiale intensifiante**, assimilable à un **complément d'objet interne** (► p. 488) :

Il pleut des cordes / des hallebardes = il pleut très fort.

Il pleut de grosses gouttes (Robert). *Il neige de gros flocons.*

- 2. *Geler* a des emplois avec un sujet personnel :

La mer ne gèle pas sous nos climats. On gèle quand on va dehors.

- 3. Dans l'usage familier voire populaire, l'on rencontre parfois à la place du *il* impersonnel, le **pronom démonstratif neutre ça** :

Ça craint ! (= la situation est problématique), *Ça tape !* (= le soleil tape et il fait chaud), *Ça pleut drôlement !*

Le démonstratif « *ça* » opère un renvoi déictique à la situation environnante (*ça pleut, ça tonne*) et souligne l'implication appréciative du locuteur.

- 4. **Emploi figuré ou métaphorique** des verbes **météorologiques** impersonnels
Au figuré, dans la langue littéraire, les verbes météorologiques peuvent être dotés de sujets nominaux dans une **construction personnelle** ; ils peuvent également recevoir ces nominaux en position de séquence de la construction impersonnelle.

Plevoir s'emploie au figuré pour construire une phrase personnelle :

Les compliments pleuvaient. => *Il pleuvait des compliments.*

De grosses pierres pleuvent dans le jardin. => *Il pleut de grosses pierres dans son jardin.* (A. France)

On dit aussi :

Des pétales neigent sur le tapis. (Gide)

Il neige des feuilles. (Hugo)

Le canon tonne. Ce moraliste tonne contre les vices.

3.2.4 Expressions construites avec *il fait*

• *Il fait* + nom ou adjectif sert à exprimer un **phénomène naturel** ou un ressenti dans la situation.

Il fait nuit / jour / soleil / du vent...

Il fait chaud, il fait froid, il fait gris, il fait bon...

Dans le bar il fait une grande lumière d'autre monde. C'est l'électricité. (Duras)

• *Il fait* sert aussi à construire une **expression non météorologique**, en particulier lorsque *il fait* + adjectif est suivi d'un **infinitif**.

Il ferait beau voir [...] que je fusse plus pusillanime (Proust)

Il fait bon vivre à tes côtés.

3.2.5 Expression de l'heure avec *il est*, évaluation par rapport à un horaire convenu

Il est huit heures, il est 16h20. Il est minuit...

Il est tôt / tard. Il est temps de partir.

Mais il était trop tard pour me refaire une jeunesse. (Céline)

REMARQUE

Avec une indication temporelle, *il est* est parfois concurrencé par *c'est* qui établit un lien déictique (► p. 700) avec la situation évoquée.

C'est minuit ; on vient d'éteindre le gaz. (Proust)

3.2.6 Expression d'un laps de temps écoulé avec *il y a*

C'est un cas particulier des constructions à présentatif, ► p. 544.

Il y a une heure qu'il est parti. Il est parti il y a une heure.

3.2.7 *Il faut, il s'agit*

Le **verbe de modalité déontique** ► p. 703 *il faut* est figé dans son emploi impersonnel, à tel point qu'il est courant, en langue familière, d'omettre le *il* :

Faut qu'on se dépêche.

On peut y joindre *il s'agit*, qu'on peut considérer comme distinct du verbe *agir*.

Il faut abolir la vie du dehors. (Céline)

À présent, il s'agit de ta bourse. (Diderot)

REMARQUE

1. Pour *il y a* ► p. 546.

Et puis, il y eut un trou. (Robbe-Grillet)

2. Le verbe *s'agit* s'emploie au participe présent dans la langue écrite :

S'agissant de la plupart des autres organes et tissus, cette sorte de greffe[...] n'aboutit qu'à des insuccès. (J. Rostand)

3.3 Les constructions de la voix impersonnelle

3.3.1 Définition

Un grand nombre de verbes personnels peuvent être construits à la voix impersonnelle qui est une **forme de phrase** (► p. 451). On parle de **constructions impersonnelles**. Leurs **séquences** sont de **nature nominale**, introduites directement ou indirectement : tantôt syntagme nominal, tantôt infinitif ou proposition conjonctive essentielle selon le verbe.

Il arrive du monde.

Il arrive qu'il pleuve.

Il nous suffit de remplacer les chenilles par des mots, et vous avez devant vous,

virtuellement devant vous, un adepte de la phrase processionnaire du pèlerin. (Rouaud)

+ Ces constructions sont marquées par :

- la présence d'un **il non variable** devant le verbe, qui est lui-même figé à la 3^e personne du singulier,
- le **déplacement** derrière le verbe du groupe nominal sujet (S – V => il V – séquence). Les groupes nominaux compléments restent à leur place derrière le verbe.

3.3.2 Les verbes autorisant les constructions de la voix impersonnelle

Les verbes autorisant ces constructions sont les suivants :

- a Verbes intransitifs (*arriver, advenir, exister, courir, convenir, suffire...*) ou verbes pronominaux de sens événementiel (*se produire, se passer...*)

Il arrive du monde. <=> Du monde arrive.

Il va nous arriver quelque chose que je ne peux pas comprendre. (Sartre)

Il convient de partir. Il court une curieuse rumeur.

Et je crois qu'il ne se passe rien entre eux qui ne soit en tout bien et en tout honneur

(Diderot)

- + 1. Les verbes utilisés dans ces constructions impersonnelles ont généralement un **sens existentiel** ou **événementiel** (*exister, arriver, se passer*).
2. C'est pourquoi les **séquences** qui suivent ces constructions sont **indéfinies** (article indéfini ou partitif, déterminant ou pronom indéfini) : **le référent n'est pas encore identifié** ni donc circonscrit, spécifié, lorsqu'il fait l'objet d'une prédication d'existence ou d'avènement :

Il est arrivé quelque chose d'incroyable.

Il est arrivé un miracle. Il arrive des gens / du monde.

L'énoncé présente **d'abord le procès** avant de le spécifier ou qualifier par une expression nominale :

Il me pousse (je ne dis pas encore quoi) un bouton sur le nez (spécifié ensuite).

b *Verbes transitifs directs / transitifs indirects / verbes à double complément (découler, ressortir,...) dans une construction passive impersonnelle*

Certains **verbes transitifs** (directs ou indirects) peuvent apparaître dans une **construction impersonnelle**. Ils sont alors à la **voix passive** et peuvent être dotés d'un **complément d'agent**. Ils construisent une phrase de forme impersonnelle, mais également passive.

- ⊕ Cependant, par rapport à une phrase passive ordinaire, la **place du sujet** n'est pas occupée par le COD de la phrase active mais par le **il impersonnel**. Dans cette construction remarquable, le **COD** de la phrase active **n'a pas changé de place** : il est **devenu séquence** de la construction passive impersonnelle.

On peut distinguer trois constructions impersonnelles passives différentes :

• **Impersonnel passif avec être suivi d'un participe passé :**

Il a été été tiré de cette édition 50 exemplaires numérotés sur papier de Chine.
 <=> 50 exemplaires numérotés sur papier de Chine ont été tirés de cette édition. <=> On a tiré 50 exemplaires...
Il a été trouvé un parapluie.
Il est interdit de marcher sur les pelouses.
Il sera distribué un goûter à tous les enfants par les organisateurs.

• **Impersonnel pronominal passif se + verbe :**

Il se débite bien des sottises dans un salon.
Il se récolte beaucoup de melons en juillet.

• **Pseudo-passif avec verbes transitifs indirects (cas rares)**

Un verbe transitif indirect, doté d'un COI, peut en effet bénéficier de cette construction et se trouver doté également d'un complément d'agent.

Il a été tenu compte des témoignages des habitants.
Il sera procédé à son extradition par les autorités. Ici, le verbe *procéder* et la locution verbale *tenir compte* sont transitifs indirects, dépourvus de COD, et donc inaptes à la transformation passive usuelle.

▶ **REMARQUE**

Ces constructions appartiennent surtout à la langue administrative :
 On *procédera* à l'inauguration <=> Il *sera procédé* à l'inauguration.

(Comparer : *Celui auquel on a volé une chose* <=> *Celui [...] auquel il a été volé une chose* (Code civil), où l'objet direct devient séquence de la construction impersonnelle.)

- ⊕ **Non-expression de l'agent dans l'impersonnel passif** : la voix impersonnelle a souvent pour objet de ne pas exprimer l'agent, de le laisser non spécifié. Le **procès** exprimé par le verbe est mis en **première position** dans la phrase, à la manière des phrases actives présentant un verbe de modalité. On peut considérer que les phrases impersonnelles sont des phrases **sans thème nominal** ▶ p. 455. La phrase impersonnelle est **uniquement constituée d'un prédicat** : le verbe et sa séquence.

c *Autres verbes de modalité fréquemment utilisés en construction impersonnelle*

Ils expriment une **modalité subjective, épistémique, déontique ou appréciative** ▶ p. 703, selon les cas.

- *Il semble, il importe, il convient, il suffit, il se peut, il paraît* suivis d'une proposition conjonctive essentielle introduite par *que* ou d'un infinitif précédé par *de* indice de l'infinitif

| *Il m'a semblé que le ciel s'ouvrait sur toute son étendue pour laisser pleuvoir du feu.*
 (Camus)

- *Il est + adjectif (facile, possible, heureux, ennuyeux, bon, délicat, important...)* suivi d'un infinitif ou d'une proposition conjonctive essentielle.

| *Il est facile de répondre.* <=> Répondre est facile.
 | *Il est possible qu'il vienne.* <=> Qu'il vienne est possible.
 | *Il serait bon qu'on puisse partir tôt demain matin.* <=> Qu'on puisse partir tôt demain matin serait bon.
 | *Il est délicat de répondre à cette question.* <=> Répondre à cette question est délicat.

▶ **REMARQUE**

Concernant l'alternance des deux constructions *il est + adjectif* et *c'est + adjectif*, on se reportera au chapitre sur les constructions avec *c'est* (▶ p. 535).

C'est important qu'il soit là. C'est ennuyeux qu'il ne soit pas là.

4. Le factitif

4.1 Définition de la voix factitive

La **voix factitive** est un processus syntaxique qui permet d'**ajouter une expression nominale au verbe** et entraîne le **déplacement du sujet** de la phrase active derrière le verbe.

- ⊕ Tandis que *c'est être* (+ participe passé) qui est auxiliaire de voix pour le passif, *c'est faire* qui construit la voix factitive.

| *Il fait trembler les méchants, il les fait trembler.*
 | *Personne au monde ne le fera changer d'avis* (Cocteau)
 | *Il n'y a pas eu moyen de le faire renoncer à son mystère ridicule* (Robbe-Grillet).

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Elle recourt à l'**auxiliaire (ou semi-auxiliaire** (▶ p. 327)) **faire** devant le verbe qui se fige à l'**infinitif** à la forme simple ; l'auxiliaire factitif *faire* s'accorde en personne et en nombre avec le nouveau sujet et reçoit les mêmes variations de temps et de mode que la phrase active.
- Le verbe de la phrase active se fige à l'**infinitif** derrière *faire* ; aucune insertion n'est possible entre *faire* et l'infinitif à l'exception de l'adverbe forclusif *pas* de la négation (▶ p. 508-68).

• Le **sujet** de la phrase active est **déplacé** derrière le verbe à l'infinitif, les compléments restent à leur place.

• Une **préposition** (à ou par et parfois de) est ajoutée devant le sujet actif déplacé derrière le verbe à l'infinitif, dans le cas des verbes transitifs quand le COD est exprimé.

Et l'on fit traverser tout Paris à ces femmes (Hugo)
 [...] elle s'était fait faire son petit Camille par un garçon boucher de la rue Sainte-Anne.
 (Zola)
Ces preuves de force [...] la faisaient désirer des hommes (Zola)

• Si une expression nominale du verbe est pronominalisée, le **pronom se place devant l'auxiliaire factitif faire**. S'il y en a plusieurs, les pronoms conjoints suivent le même ordre de succession que dans la phrase active.

Cette terrible réponse [...], il avait la joie de la lui faire porter (Proust)
On sent enfin que le talent de cet homme-là se borne à se faire payer bien exactement ce qu'on lui doit (Stendhal)

⊕ **Sur le plan sémantique**, le nouveau sujet introduit devant l'auxiliaire factitif a le rôle d'instigateur ou de source de l'action ou du processus exprimé par le verbe à l'infinitif. Il faut distinguer deux **agents** dans le processus exprimé par **faire + infinitif** :

Le directeur fait chanter une chanson aux enfants.

• Le **directeur**, agent **causatif** du procès chanter, sujet grammatical de la périphrase verbale fait chanter ;

• Les **enfants**, agent **physique** ou agent d'exécution du procès chanter, qui occupe la fonction syntaxique du complément d'agent.

De ce fait, les verbes d'état et d'attribution de propriété (de type être) sont exclus de la construction factitive : *faire être, *faire devenir ; ce type de verbe entraîne le recours au verbe rendre, qui entre dans des constructions moins régulières, moins syntactisées que celles de l'auxiliaire factitif faire.

Mme de Rênal était / devenait heureuse.
Sa croyance rendait heureuse Mme de Rênal. Sa croyance rendait Mme de Rênal heureuse.
 [...] sa croyance la rendait heureuse (Stendhal)

4.2 Les constructions factitives (ou causatives)

Faire est parfois appelé « **opérateur de diathèse** », c'est-à-dire qu'il permet d'augmenter d'un actant la **valence** ▶ p. 309 du verbe initial.

Pierre court. (un actant, Pierre) => *Marie fait courir Pierre.* (deux actants, Marie et Pierre)
Pierre range sa chambre. (deux actants, Pierre et sa chambre). => *Marie fait ranger sa chambre à Pierre.* (trois actants, Marie, Pierre et sa chambre)

Ce verbe peut donc être :

• **Verbe impersonnel** (avalent ou de valence nulle)

| *Il grêle.* => *La chaleur excessive a fait grêler.*

• **Verbe intransitif** (monovalent)

Les invités sont entrés. => *J'ai fait entrer les invités. Je les ai fait entrer.*
Les animaux fuient. => *L'orage a fait fuir les animaux.*
Les enfants ont dormi chez elle. => *Elle a fait dormir les enfants chez elle. Elle les a fait dormir chez elle.*
Les objets étincellent. => *On dirait qu'une lumière toujours croissante fait de plus en plus étinceler les objets ;* (Baudelaire)
Le pavé tremble => *Vingt marteaux pesants, et retombant avec un bruit qui fait trembler le pavé* (Stendhal)

• **Verbe transitif** à un complément (bivalent) ou à deux compléments (trivalent)

• **transitif direct**

Les enfants balayeront la salle. => *Tu feras balayer la salle aux enfants / par les enfants. Tu ne feras pas balayer...*
Une ancienne pas grand'chose épouse cet imbécile de Dambreville => *Une ancienne pas grand'chose qu'un personnage a fait épouser à cet imbécile de Dambreville, en le nommant chef de bureau !* (Zola)

• **transitif indirect**

Paul doute de la fiabilité de ses souvenirs. => *Cette aventure fait douter Paul de la fiabilité de ses souvenirs.*
Il pense à son enfance. => *Ça lui fait penser à son enfance. Ça le fait penser à son enfance.*
Ces couleurs correspondaient à une phase déterminée de la vie. => *Je ne suis pas certain de me rappeler exactement quelles étaient ces couleurs, ni surtout à quelles phases déterminées de la vie on les faisait correspondre* (Leiris)

• **transitif à deux compléments**

Il parle de son enfance à ses enfants. => *Sa thérapie le fait parler de son enfance à ses enfants.*

• **Verbe à la forme pronominale** (▶ p. 321)

En règle générale, le **pronom réfléchi se** devant le verbe pronominal actif **disparaît après faire** ; il peut toutefois être maintenu.

L'eau s'évapore. => *La chaleur fait évaporer l'eau.*
Le blessé s'est évanoui. => *La douleur a fait évanouir le blessé / a fait s'évanouir le blessé.*
Une mollesse parfois la faisait s'étendre sur l'herbe drue d'une pente (Maupassant)

4.3 Pronominalisation des syntagmes nominaux

Le **pronom personnel** représentant une séquence nominale directe de la construction factitive est placé **devant le groupe verbal faire + verbe** à l'infinitif.

| *Elle les fait entrer. *Elle fait les entrer.*

Il **n'entraîne pas l'accord du participe passé** de l'auxiliaire factitif faire quand celui-ci est à la forme composée.

Les petites-filles, elle les a fait entrer.
La robe que ma voisine a fait raccourcir.
Elle avait lu Corinne qui l'avait fait pleurer (Maupassant)

- + Il y a toutefois des cas d'accord du participe passé de *faire*, à l'oral notamment :
La robe qu'elle s'est faite faire.

Le sujet actif déplacé et précédé de la préposition *à* se **pronominalise** comme un **complément indirect** du verbe simple :

| *Elle fait balayer la salle aux élèves.*
Elle leur fait balayer la salle. Elle la leur fait balayer. Elle ne la leur fait pas balayer.

4.4 Non-expression d'un syntagme nominal associé au verbe à l'infinitif

La **construction factitive** autorise la **non-expression d'une ou plusieurs expressions nominales** associées à l'infinitif (agent ou objet direct ou indirect).

| *Je lui ferai porter des fleurs.* (Par x)
Ça fait penser aux vacances. (X pense aux vacances)
La publicité fait vendre. (X vend y à z)
[...] je me demandais par exemple si les femmes que le radjah avait tuées ou fait tuer étaient ou non des suicidées. (Leiris)
[...] elle fait penser à ces chevaux de grande race que l'œil du véritable amateur reconnaît (Baudelaire)

Dans ces deux exemples, l'agent physique, d'exécution du procès, n'est pas exprimé.

- + *Faire* est aussi analysé comme **semi-auxiliaire** dans la formation des **périphrases verbales diathétiques** ▶ p. 336 et suiv. mais il est le seul offrant des régularités syntaxiques permettant de parler de voix et de forme de phrase. D'autres verbes (*laisser, laisser, voir, entendre* ainsi que leurs constructions pronominales de sens passif ▶ p. 321) constituent des auxiliaires (ou semi-auxiliaires) de voix.

| *Ne te laisse pas entortiller par ta maman !* (Flaubert)
Il laissait ce silence envahir la pièce (Vercors)
S'entendre dire par un petit dessinateur suisse [...] qu'on est au-dessous d'un artilleur français !... (J. Verne)

Les régularités syntaxiques sont moins nettes et ne permettent pas alors de parler de **forme de phrase**. On se contentera de considérer, comme certains grammairiens, qu'elles construisent des **périphrases verbales** de voix (ou diathétiques, ou actancielles).

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 782-787.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, ch. 5, 9.
- GAATONE David, *Le Passif en français*, Bruxelles, Duculot, coll. « Champs linguistiques », 1998.
- RIVIÈRE Nicole, *La Construction impersonnelle en français contemporain*, Éditions Jean-Favard, 1981.

Les réagencements de la phrase (3) : la phrase emphatique

1. Définition	533
2. La dislocation	533
2.1 Définition	533
2.2 Les constituants détachés	533
3. L'extraction	536
3.1 Définition	536
3.2 Les constituants extraits	537
4. La phrase pseudo-clivée	539
4.1 Définition	539
4.2 Les constituants prédiqués par la pseudo-clivée	540

1. Définition

La **mise en relief** (qu'on appelle aussi **emphase**) est le fait d'**insister particulièrement** sur un des éléments de la phrase. S'il est possible d'insister **oralement** sur un des constituants en accentuant la prononciation du mot, certains procédés d'emphase engagent la **structure de la phrase** et procèdent à un réarrangement communicatif. Il s'agit de la **dislocation** et de l'**extraction**.

2. La dislocation

2.1 Définition

La **phrase** est dite **disloquée** lorsqu'un **constituant est détaché hors du cadre de la phrase en tête ou en fin de phrase**, et qu'un **pronom** vient le **reprandre** (anaphore) ou l'**anticiper** (cataphore), en précisant alors la fonction du constituant au sein de la phrase.

2.2 Les constituants détachés

2.2.1 Détachement du sujet

Il peut s'agir d'un syntagme nominal, d'un pronom, d'un infinitif, d'une proposition conjonctive essentielle ou d'une relative périphrastique :

• en tête (en prolepse) :

Le résultat, c'est que nos entretiens sont devenus plus cordiaux. (Camus) Syntagme nominal repris par le pronom démonstratif *c'*.

Et moi, Monsieur, je suis enchanté de vous retrouver. (Diderot) Pronom personnel disjoint repris par le pronom personnel conjoint *je*.

Celui qui gueulera le plus fort, il aura la médaille et la dragée du bon Jésus ! (Céline) Relative périphrastique reprise anaphoriquement par le pronom personnel *il*.

• en fin (en rappel) :

Ils arrivèrent, en effet, ces fameux Comices ! (Flaubert) Syntagme nominal disloqué à la finale, anticipé cataphoriquement par le pronom personnel *ils*.

C'est fou ce que vous êtes doué ! (de Obaldia) Phrase exclamative avec dislocation à la finale de la subordonnée conjonctive essentielle anticipée cataphoriquement par le démonstratif neutre élidé *c'*.¹

Ça m'a un peu froissé qu'il prenne la chose ainsi. (Céline) Proposition conjonctive essentielle disloquée à la finale anticipée cataphoriquement par le pronom démonstratif neutre *ça*.

Ça fait du bien de se taire un peu. (Dubillard) Groupe infinitif disloqué à la finale anticipée cataphoriquement par le pronom démonstratif neutre *ça*.

C'est ça encore qu'est plus infect que tout le reste, leur travail. (Céline) Syntagme nominal détaché et anticipé cataphoriquement par le pronom démonstratif focalisé *ça*.

2.2.2 Détachement de l'attribut

Compétents, ils le sont tous. Adjectif détaché en prolepse et repris anaphoriquement par le pronom personnel neutre *le* invariable en genre et en nombre *le*.

Puisque je te dis qu'il l'est, médecin ! Nom sans déterminant à valeur adjectivale détaché anticipé cataphoriquement par le pronom personnel attribut du sujet *l'*.

2.2.3 Détachement du complément essentiel

Cette personne, je la connais bien. COD syntagme nominal détaché à l'initiale et repris anaphoriquement par le pronom personnel *la*.

Pour le reste, c'était très bien, mais cela, il ne le comprenait pas ! (Camus) COD pronom démonstratif détaché à l'initiale et repris anaphoriquement par le pronom personnel *le*.

J'essayais de lui parler au contremaitre. (Céline) COI syntagme prépositionnel détaché à la finale et anticipé cataphoriquement par le pronom personnel *lui*.

De ce que je fais, moi, dans ce cauchemar, exactement, à longueur de journée, je voudrais pas en parler. (J. Egloff) COI relative périphrastique détachée à l'initiale et reprise anaphoriquement par le pronom *en*.

2.2.4 Détachement de la séquence du verbe impersonnel

Qu'ils arrivent plus tôt, il en est justement question. Conjonctive essentielle séquence du tour impersonnel *il est question*, reprise par le pronom personnel *en*.

1. Dans cette proposition, on peut analyser *ce que* comme locution adverbiale exclamative au même titre que *comme*.

2.2.5 Détachement du complément du présentatif

Il y en avait des patriotes ! (Céline) Syntagme nominal complément du présentatif *il y a* détachée en rappel, explicitant le pronom personnel *en*.

2.2.6 Détachement du complément du nom

De sa mère, il en a les yeux. Syntagme prépositionnel complément du nom *yeux* détaché en prolepse, et repris par le pronom personnel *en*.

➤ 1. Le détachement peut ne pas être toujours marqué par la virgule, à l'écrit (ainsi dans quelques exemples de Céline, ci-dessus) mais à l'oral il est marqué par une montée mélodique souvent couplée à un accent d'insistance (intensité).

2. Le détachement du complément non essentiel de sens circonstanciel peut se faire, mais sans reprise pronominale, du fait de sa mobilité constitutive. Seuls les circonstanciels de lieu peuvent donner lieu à une reprise pronominale sous la forme *y* :

Ils discutent paisiblement au jardin. => *Au jardin, ils y discutent paisiblement.*

Elles parlèrent de la chère femme, interminablement... (Zola)

Par ta maladresse, tout est perdu. (Genet)

3. Si, le plus souvent, c'est le pronom personnel qui reprend ou annonce le constituant détaché, il arrive que les démonstratifs neutres *ça, cela* et *ce* jouent ce rôle (► p. 262) :

Les filles de la salle de pause, c'est notre rendez-vous secret. (J. Egloff) Le sujet syntagme nominal détaché en prolepse est repris par le démonstratif neutre *ce* élidé.

Quand il s'agit d'un infinitif ou d'une proposition, le démonstratif *ce* permet de détacher le sujet du verbe *être* ; et *ça* et *cela* permettent le détachement du sujet des autres verbes.

Cela / ça m'ennuie que tu ne puisses pas venir.

Ça n'allait plus être possible de travailler ensemble. (Zola)

Pour certains grammairiens, dans ces deux derniers types d'exemples, *ça* n'est plus tant pronom cataphorique qu'outil grammatical qui, au même titre que le *il* impersonnel (► p. 528) occupe la place laissée vide du poste syntaxique sujet. Et l'élément postverbal qui n'est pas détaché par la virgule peut alors être analysé comme régime du verbe.

Cependant, le remplacement de « *ça* » par « *il* » impersonnel ne va pas toujours de soi : ? *Il m'ennuie que...* De plus, le pronom « *ça* » a une épaisseur référentielle que n'a pas « *il* » impersonnel ; « *ça* » implique un contenu référentiel contextuel, opérant un « premier découpage » dans la matière indifférenciée (Bonnard).

4. Sur le plan communicationnel, ces structures de détachement permettent la mise en relief du constituant détaché, qu'il s'agisse du thème – soit ce dont parle le locuteur, à l'initiale, hors de la portée du verbe (on peut alors parler de thématisation) —, ou qu'il s'agisse d'un « supplément d'information »¹, à la finale sous la portée du verbe.

a) Phrase avec détachement du constituant (thème) à l'initiale

Ce livre, il est admirable.

Dans ce cas, l'élément détaché, ici *ce livre*, constitue l'élément « présupposé », dont l'existence par conséquent n'est pas sujette à caution ; il ne peut pas être nié. Il

1. Voir Naoyo Furukawa, 1996.

permet l'identification préalable du référent, avant la prise en compte de l'information fournie à son sujet. On l'identifie généralement comme le **thème**. Mais pour certains grammairiens¹, *ce livre* est moins le thème que le « **préambule** » formant le cadre qui permet de circonscrire et d'extraire l'information différenciée *il est admirable*.

b) Phrase avec détachement du constituant à la finale

Il est admirable, ce livre.

Ce schéma est en apparence très proche du précédent, puisqu'il semble symétrique du détachement à l'initiale. Mais il ne s'agit pas tant d'un thème postposé que d'un **supplément d'information** dont le rôle est d'**explicitier le contenu référentiel** de l'élément pronominal qui le précède et lui est coréférentiel (ici le pronom *il*). En aucun cas, le constituant détaché à la finale ne constitue le thème de l'énoncé, même si comme lui il ne peut être nié. À l'oral, l'intonation marque cette dépendance du constituant détaché par un décrochement vers le bas de la ligne mélodique. L'identification du référent a été opérée antérieurement, et le « supplément d'information » placé à droite ne constitue qu'une **explicitation a posteriori du contenu référentiel du pronom**. Ce qui laisse entendre que l'interprétation de la phrase ne va pas de soi et que le locuteur s'engage personnellement pour dissiper tout flottement interprétatif.

5. Lorsque certains syntagmes nominaux ou pronominaux sont détachés en tête de phrase et introduits par des locutions prépositives telles que **en ce qui concerne, pour, quant à**, ce détachement peut indiquer une **rupture thématique** ou plus exactement un **recadrage de la prédication** qui va suivre.

Quant à Gluck, déçu par le sale temps, il a donc attendu à l'extrémité nord du pont. (Échenoz)

Pour moi, je fus pris subitement d'une incommensurable rage contre ce magnifique imbécile (Baudelaire)

6. La grammaire scolaire traditionnelle analyse le constituant détaché (*ce livre*) des exemples de 4. ci-dessus comme étant en apposition au pronom (*il*). L'apposition est marquée par une structure attributive sous-jacente (*Paris, capitale de la France => Paris est la capitale de la France*) ; or, la relation entre le pronom et le constituant détaché n'est pas attributive (n'étant ni identifiante ni caractérisante). Il s'agit plutôt d'un **redoublement du poste syntaxique** (sujet dans le cas de *Ce livre, il est admirable*) du constituant détaché, occupé par le pronom qui lui est coréférentiel dans la phrase ▶ p. 463.

3. L'extraction

3.1 Définition

L'**extraction** consiste à encadrer pour le **mettre en relief** (on parle de **focalisation**) **un constituant en tête de phrase** au moyen de la locution focalisante ***c'est... qui*** (lorsque le sujet est mis en relief) ou ***c'est... que*** (lorsqu'un autre terme que le sujet est mis en relief) : on obtient ainsi une phrase **clivée**. Il existe une autre forme de dislocation de la phrase, récemment appelée **pseudo-clivée**, sous la forme *ce qui / que..., c'est...*

1. Voir Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau, 1998.

Seuls les constituants de phases assertives et interrogatives peuvent faire l'objet d'une mise en relief.

Finis ta soupe en vitesse.

**C'est en vitesse que finis ta soupe.*

Sur la variation de *c'est* en temps et en nombre, ▶ p. 545.

La **phrase clivée** est la structure obtenue après extraction d'un constituant. La **focalisation** peut s'opérer **sur toute fonction** (sujet, complément du verbe, complément circonstanciel,...) **de toute nature** (SN, pronom, subordonnée, adverbe...).

3.2 Les constituants extraits

• Le sujet :

Et c'est moi qui suis au volant. (C. Oster) Pronom.

C'est dormir qui te ferait du bien. Infinitif.

C'est que tu ne sois pas plus fatigué qui m'inquiète. Proposition subordonnée conjonctive essentielle.

• L'attribut (se focalise surtout par contraste) :

C'est triste que je suis, et pas en colère.

C'est sage-femme qu'il est et pas médecin.

Cependant, cette focalisation est impossible si le sujet est nominal. Il devient nécessaire de postposer le sujet :

**C'est triste que Pierre est, et non en colère.*

C'est triste qu'est Pierre, et non en colère.

• Le complément essentiel nominal ou adverbial :

C'est de dormir que j'ai besoin. C'est dormir dont j'ai besoin (▶ p. 540) Complément essentiel indirect de la locution verbale *avoir besoin*.

C'est à Londres qu'il vit désormais. Complément essentiel adverbial locatif.

C'est dix euros que ça coûte. Complément essentiel adverbial de prix.

• Le complément de la construction impersonnelle :

C'est partir qui s'impose. Infinitif complément de la construction passive impersonnelle *il s'impose*. Qui incorpore l'indice impersonnel *il* (▶ pp. 251 et 528).

• Le complément non essentiel :

Et c'est là que la voiture a glissé. (Mauvignier) Adverbe de temps (là = à ce moment-là).

Ce fut là que je trouvais dame Marguerite assise au bord de la voie. (Diderot) Conjugaison du présentatif au PS, extraction de l'adverbe CCT (= à ce moment).

C'est parce que je parlais à vous que je trouvais du plaisir à décrire la faiblesse que j'avais de ne pas retirer ma main. (Stendhal) Proposition conjonctive circonstancielle de cause.

C'est en s'inclinant sur le défunt que le ministre craque. (San Antonio) Gérondif temporel autant que de manière.

• Le complément de l'adjectif :

C'est d'elle qu'il est fou. Complément de l'adjectif *fou*.

• Le complément du nom (très rarement et avec beaucoup de contraintes) :

C'est de ses yeux qu'il suit la courbe. Complément du nom *courbe*.
 ??*C'est de la maison qu'il ouvre la porte.* (Il ouvre la porte de la maison)

1. D'un point de vue sémantique, l'élément focalisé constitue l'information privilégiée de la phrase : il est **posé** comme étant le seul à devoir être pris en considération ; de ce fait, il peut être nié, la négation encadrant le présentatif *c'est* (*Ce n'est pas Pierre qui aime le chocolat*). Quant au reste de la séquence après *qui / que*, il est **présupposé**, énoncé comme déjà connu dans le contexte. L'élément posé l'est souvent de manière contrastive et exclusive :

C'est Pierre qui aime le chocolat, et pas Marie.

C'est le chocolat qu'aime Pierre, et non pas la vanille.

2. **Qui** s'analyse toujours comme un pronom relatif anaphorique du constituant dont il est le deuxième élément encadrant, sujet de la relative qu'il introduit (ci-dessus, *qui* est anaphorique de *Pierre* et sujet de *aime*).

L'analyse de *que* peut être plus problématique lorsqu'il permet l'encadrement d'un autre constituant que le COD ou l'attribut.

C'est là-bas que j'habite. (a)

C'est demain que nous allons danser. (b)

C'est à son chat qu'il lègue son héritage. (c)

En effet, le pronom relatif *que* est apte à occuper les seules fonctions de COD ou d'attribut au sein de la relative. Or, en (a) *que* anaphorise un complément essentiel adverbial locatif, en (b) un complément non essentiel circonstanciel de temps, en (c) un COI. Les grammairiens choisissent en général de considérer *que* comme la **conjonction de subordination**. On peut y voir cependant l'**adverbe relatif** (► p. 620) de l'ancien français qui pouvait notamment anaphoriser un complément non essentiel circonstanciel de temps (*un jour que je me promenais*). Il est toutefois difficile de proposer la même analyse dans le cas du COI.

► REMARQUES

1. Les pronoms personnels conjoints sont remplacés par les pronoms disjoints (► p. 256) lorsqu'ils sont ainsi mis en relief.

Je le ferai. ⇒ *C'est moi qui le ferai.*

Il te réclame. ⇒ *C'est toi qu'il réclame.*

De même, *ce* sujet et *le* neutre deviennent *cela* (ou *ça*).

C'est inadmissible. ⇒ *C'est cela qui est inadmissible.*

Je le veux. ⇒ *C'est cela que je veux.*

Il impersonnel et *on* ne peuvent être mis en relief par la focalisation. La négation non plus.

2. La **préposition accompagne le complément d'objet indirect** mis en relief.

Je te parle. ⇒ *C'est à toi que je parle.*

De même, *en* devient *de cela* (ou *ça*), *de lui* (etc.) ou *de là*, selon le sens, et *y* devient *à cela* (ou *ça*), *à lui* (etc.) ou *là*, selon le sens.

Il en parle. ⇒ *C'est de cela (ou de lui, etc.) qu'il parle.*

Il en vient. ⇒ *C'est de là qu'il vient.*

Elle y pense. ⇒ *C'est à cela (ou à lui, etc.) qu'elle pense.*

Elle y va. ⇒ *C'est là qu'elle va.*

3. La **préposition reste normalement attachée au syntagme prépositionnel** mis en relief par *c'est...que*.

Je ferai cela pour toi. ⇒ *C'est pour toi que je ferai cela.*

Tours anciens (encore possibles en français contemporain) :

Ce n'est pas cela dont j'ai besoin. (Bernanos.) La préposition est intégrée au relatif.

C'est de dynamomètres dont le graveur a besoin. (G. Bachelard.) La préposition est présente deux fois : avec le complément et dans le relatif.

C'est à l'amour auquel je pense. (Titre de chanson)

4. **Ne pas confondre** les structures *c'est... que* où *que* est conjonction introductrice d'une subordonnée conjonctive essentielle, avec les structures *c'est... que* qui permettent l'extraction d'un constituant (cf. plus bas) et dans lesquelles *que* est pronom relatif.

C'est la vérité qu'on peut toujours lui demander de l'aide. (T) *Que n'a pas de fonction dans la subordonnée ⇒ conjonctive essentielle (Le fait qu'on peut toujours lui demander de l'aide est la vérité.)*

C'est la vérité que j'attends de lui. *Que* a une fonction dans la subordonnée ⇒ relative (*J'attends de lui la vérité*).

5. **Ne pas confondre** les structures *c'est...qui / que* qui permettent l'extraction d'un constituant, avec les structures où le *c'* de *c'est* a une valeur anaphorique (reprise d'un référent préalablement construit dans le discours, explicite) et où le pronom relatif *qui / que* introduit une relative déterminative indissociable du nom antécédent qui le précède. L'ensemble du SN (incluant la relative) est attribut du pronom démonstratif *c'*.

C'est un homme qui a un cotillon, une cornette et deux gros tétons. (Diderot) (T) paraphrasable par *[Cette personne] est [un homme qui a un cotillon, une cornette et deux gros tétons]* ou par *Cet homme [dont il est question] a un cotillon, une cornette et deux gros tétons.*

C'est même la première chose que j'ai vue en m'installant à ma table de travail.

(Chevillard) paraphrasable par *[Cette chose] est [la première chose que j'ai vue en m'installant à ma table de travail]* ou par *J'ai vu cette chose [dont il est question] en premier en m'installant à ma table de travail.*

6. Certaines focalisations sur un adverbe ont tendance à se lexicaliser avec une valeur adverbiale de connecteur consécutif (*c'est ainsi que / c'est pour ça que*). (T) paraphrasables par *de sorte que, si bien que, du coup...*

C'est ainsi que, pendant longtemps, quand, réveillé la nuit, je me roussois de Combray, je n'en revis jamais que cette sorte de pan lumineux, découpé au milieu d'indistinctes ténèbres. (Proust) *C'est ainsi que* est quasi-figé avec une valeur consécutive.

4. La phrase pseudo-clivée

4.1 Définition

La **phrase pseudo-clivée** est une structure qui combine **extraction** et **dislocation** : la phrase est **segmentée en deux parties** (*ce qui / que...*, *c'est...*) avec déplacement à l'initiale du verbe ou du groupe sujet-verbe.

Phrase simple : *Pierre aime le chocolat.*

Phrase clivée (extraction du COD) : *C'est le chocolat que Pierre aime.*

Phrase pseudo-clivée (extraction du COD et dislocation) : *Ce que Pierre aime, c'est le chocolat.*

Le **premier élément** de la structure pseudo-clivée est une **relative périphrastique** (► p. 617) à valeur nominale équivalente d'un SN, qui permet de déplacer à l'initiale de la phrase le groupe sujet-verbe : *ce que Pierre aime*.

Le **second élément**, derrière *c'est*, présente le **constituant essentiel** (sujet, objet...) du verbe déplacé dans la relative (ici : *le chocolat* est COD de *aime* dans la phrase simple).

- ⊕ Cette structure permet de **thématiser le verbe (et son sujet)** et de **mettre en relief** en lui conférant une valeur **prédicative** spécifique un sujet, un attribut, un complément de ce verbe (SN, pronom, subordonnée conjonctive essentielle, infinitif,...).

4.2 Les constituants prédiés par la pseudo-clivée

• Le sujet :

Ce qui distingue les langues néo-espagnoles entre elles et leurs idiomes des autres groupes linguistiques [...], c'est leur ressemblance frappante qui fait qu'on a bien du mal à les distinguer l'une de l'autre. (Ionesco) Détachement par dislocation en tête de phrase du GV, extraction du sujet (SN) derrière *c'est*

Ce qui a été le plus dur, c'est que j'avais des pensées d'homme libre. (Camus) Détachement par dislocation en tête de phrase du GV, extraction du sujet (subordonnée conjonctive essentielle) derrière *c'est*.

• L'attribut du sujet (en structure contrastive) :

Ce qu'il est, surtout, c'est très timide. Détachement par dislocation en tête de phrase du sujet et du verbe copule *être*, extraction du syntagme adjectival attribut).

• Le complément essentiel :

[...] *ce que je vous demande, c'est de me dire si chez vous, dans votre vie, depuis que vous êtes parti, quelque chose a changé.* (Gailly) Détachement par dislocation en tête de phrase du verbe avec son sujet et son COI, extraction du COD (groupe infinitif).

Ce que j'arrive pas à comprendre, c'est pourquoi, dans ce sens-là, je finis pas par retomber sur ce foutu carrefour. (Egloff) Détachement par dislocation en tête de phrase du GV avec son sujet, extraction du COD (interrogative indirecte partielle).

Ce à quoi je pense, c'est au fait qu'elle a beaucoup de retard. Détachement par dislocation en tête de phrase du GV avec son sujet et son COI, extraction du COI (SN).

• La séquence de l'impersonnel :

Ce qui se passe c'est qu'en ce moment le palais rit et pleure à la fois. (Giraudoux) Détachement par dislocation en tête de phrase du tour impersonnel *il se passe*, extraction de la séquence de l'impersonnel. Ici *qui* cumule en réalité la fonction de séquence de l'impersonnel et celle du sujet impersonnel *il*. *Qui* doit être compris comme *que + il*.

- ⊕ 1. Sur le **plan sémantique**, on peut décomposer cette double opération selon les étapes suivantes :
- L'**opération d'extraction** par *c'est...qui / que* fait du constituant focalisé le seul porteur de l'information privilégiée.
 - L'**opération de dislocation** procède au détachement à l'initiale et à la nominalisation du verbe (avec son sujet et éventuellement un de ses compléments) dans une **relative périphrastique** au moyen du pronom relatif complexe *ce que*. S'opère ainsi le dédoublement du poste fonctionnel du constituant détaché, repris anaphoriquement par le pronom *c'* de *c'est*. Le **constituant mis en relief devient le thème** de la phrase : on met en relief ce à propos de quoi une information va être donnée derrière *c'est*. Le reste de la phrase, introduit par *c'est*, constitue l'apport informatif prédicatif.

2. La structure *il y a... c'est* ou *si... c'est...* avec présentatif existentiel et / ou subordonnée hypothétique constitue une variante de *ce que... c'est* :

Il y a / s'il y a une chose qu'il sait faire, c'est embêter les autres.

S'il sait faire quelque chose, c'est embêter les autres.

<=> *Ce qu'il sait faire, c'est embêter les autres.*

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 455-457.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, ch. 7.
 - ⊕ • FURUKAWA Naoyo, *Grammaire de la prédication seconde*, Bruxelles, Duculot, 1996.
 - MOREL Mary-Annick, DANON-BOILEAU Laurent, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris, Ophrys, 1998.

Les phrases à présentatif

1. Généralités	543
1.1 Définition des présentatifs	543
1.2 Morphologie des présentatifs	544
2. structures de phrases à présentatif	546
2.1 Les présentatifs simples	546
2.2 Les présentatifs complexes	548
3. Présentatifs lexicalisés	551
3.1 <i>Il y a</i> et <i>voici / voilà</i> en emploi prépositionnel	551
3.2 <i>Voilà</i> en emploi interjectif	552
4. Quasi-présentatifs à emploi très contraint : <i>Soit / Vive</i>	553
4.1 <i>Soit</i>	553
4.2 <i>Vive</i>	553

1. Généralités

Toutes les phrases du français ne sont pas représentées par les types et les formes de phrase précédemment étudiées. Certaines phrases, en effet, **ne correspondent pas au modèle canonique** sujet – verbe – complément. Il s'agit en particulier des **phrases à présentatifs**, qui sont cependant prototypiques du français, auxquelles on ajoutera, au chapitre suivant les **phrases averbales**, ainsi que les **mots qui font phrase à eux seuls**.

1.1 Définition des présentatifs

Les **présentatifs** *voici, voilà, il y a (il est), c'est* sont des mots ou expressions qui **servent à introduire**, à « présenter », **un constituant de nature nominale** et qui, à l'oral, permettent de désigner une personne ou une chose ou une propriété en rapport avec la situation d'énonciation.

<i>Voilà Pierre.</i>	<i>Voilà Pierre qui arrive.</i>
<i>C'est pour toi !</i>	<i>C'est à lui.</i>
<i>Il y a quelqu'un à la porte.</i>	
<i>C'est l'heure.</i>	<i>C'est l'heure d'y aller. Il est temps de partir.</i>

► REMARQUE

La phrase à présentatif est une phrase construite à partir d'un **présentatif prédicatif** (► p. 546). Cependant les présentatifs *il y a* et *voilà* ne sont pas toujours en emploi prédicatif (► p. 551).

Ils se sont rencontrés il y a dix ans / voilà dix ans.

1.2 Morphologie des présentatifs

Les présentatifs ont une **origine verbale**. Ce qui explique que certains puissent être **partiellement fléchis** bien qu'ils tendent à l'**invariabilité**, selon des degrés divers.

1.2.1 Voici / voilà

Voici / voilà est un **présentatif figé**. Il est formé sur l'impératif de la deuxième personne du verbe *voir* auquel est associé l'un ou l'autre des adverbes déictiques de localisation spatiale *-ci* ou *-là*.

Voici venir les temps où vibrant sur sa tige. Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir. (Baudelaire)

Les voilà quel bonheur. (A. Saumont)

- + L'origine verbale de *voici* et *voilà* explique qu'on puisse les employer comme pivots de la phrase minimale et d'autre part qu'ils puissent régir des constituants pronominalisables comme des COD :

Voici Pierre. => *Le voici.* *Voici trois pommes.* => *En voici trois.*

En français moderne, *voici / voilà* refuse l'incidence à un support nominal sujet et l'opposition *ci / là* ne peut en rien être assimilée à une variation de type verbal. C'est néanmoins une **forme verbale à ancrage temporel** qui désigne ce qui est **dans le moment même de la parole** ou au **repère temporel de la situation** créée par le discours. De son emploi verbal subsistent quelques expressions figées : il peut ainsi encore être l'objet d'une négation et entrer dans une **construction impersonnelle** en modalité interrogative-exclamative, en dépit de l'absence du pronom impersonnel à la forme affirmative.

À mon grand étonnement, ne voilà-t-il pas qu'il se fâche ! (Académie)

Voilà-t-il pas une instructive histoire ? (Barrès.)

REMARQUES

1. La **phrase interrogative** (à valeur exclamative) se construit uniquement avec la négation : *ne... pas* ou *pas* seul (► **comparer Rem. 1, p. 506**). Par analogie avec l'interrogation ordinaire, caractérisée par l'inversion du pronom personnel sujet (► **p. 484**), on insère le pronom *il*, précédé de *t*, analogique lui aussi (► **p. 320 Rem.**), que l'on met entre deux traits d'union.

2. Les propriétés de *voici* et de *voilà* s'appliquent aussi à *revoici* et à *revoilà*.

3. Le choix entre *voici* (valeur cataphorique d'ouverture vers ce qui va suivre) et *voilà* (valeur anaphorique de renvoi à ce qui précède) suit les mêmes règles que le choix entre *celui-ci* et *celui-là*, *ceci* et *cela* : ► **p. 267**.

On notera que, comme il en va pour les démonstratifs *celui-là* et *cela*, *voilà* est beaucoup plus fréquent que *voici*, peu usité dans la langue parlée et concurrencé par *voilà* même dans la langue écrite.

Voilà le jeune homme de dix-neuf ans, mais, faible en apparence, et à qui l'on en eût tout au plus donné dix-sept, qui, portant un petit paquet sous le bras, entra dans la magnifique église de Verrières. (Stendhal)

1.2.2 Il y a et il est

Il y a et sa variante littéraire *il est*, réservée à l'écrit, sont des locutions verbales impersonnelles.

I Il y a des arbres en feuille / Et de l'eau sous les ponts (Autour de Lucie)

REMARQUE

Le français moderne oral ou familier tend pour sa part à effacer *il* pour des formules du type : *i y a* ou *y a / y avait / y aura* ; le pronom *a* un caractère accessoire car la locution n'est pas porteuse de l'accent, contrairement à *il est*, dont le pronom *il* n'est donc pas effaçable. La graphie varie selon les auteurs, certains ajoutant une apostrophe (non justifiée) devant le « y ».

Regarde pas, microbe, y a un monstre ! (Dutto)

- + *Il y a* et *il est* **varient encore en temps et en mode** (à l'exception de l'impératif puisque ce mode ne s'emploie pas à la troisième personne) et restent **sensibles à la modalisation** : contrairement à *voici / voilà*, ils restent compatibles avec le **mode subjonctif**. Ils peuvent recevoir la **négation** (y compris restrictive) et l'interrogation :

« Vous vous rappelez le soir où **il y a eu** une panne d'électricité chez vous et où vous nous parliez dans le noir ? » lui-ai-je demandé. (Modiano)

[...] c'est l'été donc, saison où il n'est pas interdit de penser qu'on puisse vivre, y compris avec intensité, encore qu'il n'y ait rien là d'absolument incontournable. (Oster)

Il doit y avoir une erreur.

Il n'est plus au monde qu'un nom qui puisse m'attirer vers un être. (Giraudoux)

Y aura-t-il du chocolat et de la confiture à Noël ? (Ernaux)

En tant que relevant de la catégorie des **verbes impersonnels** (► **p. 523**), leur **forme pronominale** *il*, impersonnelle, ne peut s'interpréter **ni comme agent ni comme siège** du procès, elle n'est fléchie **ni en personne ni en nombre** :

Il y a trois poires qui sont mûres et bonnes à manger.

Il est des vérités qui peuvent tuer un peuple, Électre. (Giraudoux)

REMARQUE

Parallèlement à la forme impersonnelle *il y a*, on observe, notamment à l'oral, un paradigme régulier de **formes personnelles du présentatif existentiel** : *j'ai, tu as, nous avons, vous avez, il / elle / on a, ils / elles ont*, qui peuvent elles aussi construire une **phrase à présentatif** et présenter un élément d'information dans le discours :

J'ai mon oncle qui est malade. Vous avez vue sur la mer.

Sur notre antenne on a des gens qui parlent beaucoup trop.

Vous avez un train à 17 h 20.

[Nos voisins] ils ont leur fils qui est parti en Australie.

Tu as un trou à ton gilet.

- ⓘ Dans ce cas, le **présentatif existentiel personnel** peut commuter aisément avec *il y a*. Lorsque le pronom personnel est employé, le **niveau d'implication** du locuteur dans l'interlocution est **plus fort**.

1.2.3 C'est

C'est est tout aussi variable que *il y a*. Il **varie en temps et en mode** (à l'exception de l'impératif), et supporte diverses **modalisations**, comme *il y a / il est* :

Coucou ! C'est moi ! Ah ! C'est toi ! Regarde, c'est lui.

Ce serait un Danton ! ajouta-t-elle après une longue et indistincte rêverie. (Stendhal)

« Je voudrais aller en Italie... ; et en Grèce... ah ! oui, en Grèce... et en Corse ! ce doit être si sauvage et si beau ! » (Maupassant)

[...] - mais sans doute est-ce là enfoncer une porte ouverte ? (Leiris)

REMARQUES

1. L'ancien français conjugait le verbe *être* dans cette structure présentative à **toutes les personnes**, le démonstratif étant assimilable à un attribut de valeur déictique ; le pronom sujet était postposé : *ce sui(s) je, ce es tu, ce est il, ce sommes nous, ce estes vous, ce sont il(s)*. C'est en moyen français que *c'est moi, c'est nous, c'est eux* vient durablement concurrencer *ce suis je, ce sommes nous, ce sont eux*. Progressivement, en raison de sa position, *ce* a été interprété comme le **sujet** de *être*, et non plus comme l'**attribut**. Le verbe s'est donc figé à la troisième personne.

C'est moi ! / C'est toi qui l'auras voulu.

C'est nous son frère l'homme et son frère la femme. (Giraudoux)

La variation en nombre ► p. 141, qui implique l'accord au pluriel *ce sont*, est donc un reliquat facultatif de l'ancien français.

Ça, répondit-elle, ce sont mes petits amis. (Zola)

2. Lorsque l'élimination de *c'* n'a plus lieu d'être devant une consonne amenée par le temps, le mode, l'auxiliaire, la négation ou l'interrogation, on note la réapparition du pronom non éliminé : *ce : ce serait, ce n'est pas, que ce soit, qui est-ce ?*

La commutation de *c'est* avec *ça* marque la limite entre le présentatif, lexicalisé, dont le démonstratif éliminé s'est partiellement vidé de sa substance, et le démonstratif *ça* représentant ou déictique qui tend à perdre lui aussi son sémantisme plein : *ça serait, ça n'est pas, ça pourrait être...*

3. On rencontre un **emploi figé et archaïque** de *c'est* dans les locutions ou conjonctives : *c'est que, si ce n'est (que), ne serait-ce (que), (ne) fût-ce (que)* :

C'est que j'ai du caractère, moi, et le curé l'a bien vu. (Stendhal)

Rien ne restait en lui du démagogue affamé, si ce n'était une insupportable intolérance de doctrine. (Zola) = *sauf, excepté*, locution prépositive marquant l'exception.

Elle eût bien voulu, ne fût-ce au moins que pendant l'hiver, habiter la ville (Flaubert) = *au moins, du moins*, locution prépositive, marquant la restriction.

2. Structures de phrases à présentatif

2.1 Les présentatifs simples

Les **présentatifs simples** introduisent des groupes nominaux ou leurs équivalents, qui constituent alors **avec eux des prédicats**.

- ⊕ Le **constituant nominal prédicatif** qui suit le présentatif fonctionne comme un complément de ce présentatif. Selon les grammairiens, il est tantôt, le plus souvent, appelé « **complément** du présentatif », tantôt « **régime** », tantôt « **séquence** », ou encore « **dépendance** » du présentatif.

2.1.1 Avec nom ou groupe nominal

Et qui est-ce qui n'a plus su quoi dire ? C'est M. le maire. (J. Romains)

C'est le facteur.

Voilà Pierre. Voici votre manteau. (Avec un *que* exclamatif : *Que voilà un beau raisonnement !*)

Et alors il y aura des silences au téléphone. (Mauvignier)

[...] *il n'y avait pas de peinture de pyjama dont les miraculeux rétrécissements pussent me protéger du froid tout à fait* (Quignard)
Il n'est pas de pardon. (Giraudoux)

2.1.2 Avec pronom

Seul les **présentatifs *voici* et *voilà*** autorisent l'**antéposition du pronom personnel** (y compris *en*). L'antéposition du pronom personnel conjoint rappelle le statut verbal de *voici / voilà*.

Les **pronoms interrogatifs précèdent**, en règle générale, les présentatifs ; la postposition du pronom interrogatif confère un caractère plus familier à la phrase.

Dans les autres cas (pronom indéfini en particulier), le **pronom suit le présentatif**.

Qui voilà ? Qu'y a-t-il ? Qui est-ce ? Qu'est-ce que c'est ?

C'est qui ? C'est quoi ? Pronoms interrogatifs

Voici le mien. Pronom possessif

Voilà quelqu'un. Il n'y a personne.

C'est tout. Ce n'est rien. Pronoms indéfinis

C'est cela ! Me voici. Les voici. Pronoms démonstratifs

C'est elle. Il y a moi. Pronoms personnels

Il y en a une. Pronom numéral

En voilà. *En* permet d'anaphoriser un complément nominal indéfini ou quantifié : par exemple *des pommes, de l'eau,...*

L'homme que voici vous sera utile. Ici le relatif *que* est complément du présentatif au sein de la relative qu'il construit.

La belle affaire que voilà ! La relative détermine le syntagme nominal antécédent la *belle affaire* ; l'ensemble de la construction constitue une phrase exclamative nominale

(► p. 503) à valeur d'appréciation qualitative.

2.1.3 Avec proposition subordonnée à statut nominal

Ce n'est pas que nous soyons déçus, mais c'est que vous n'avez pas terminé. Conjonctive essentielle.

[...] *il y avait qu'ils n'avaient pas dormi et qu'ils ne mangeaient presque plus.* (Ramus)

Conjonctive essentielle.

Voilà qu'elle recommence. Conjonctive essentielle.

Voilà où j'en suis. Voilà qui est fait. Relatives substantives sans antécédent.

Voilà ce qu'on m'a dit. Relative périphrastique.

Voici de quoi nous parlons. Voici comment c'est arrivé. Voici que répondre.

Propositions interrogatives indirectes.

REMARQUE

La proposition interrogative est laissée implicite dans :

Voici comment. Voici avec qui. Voici dans quelles circonstances.

2.1.4 Avec infinitif

Seul parmi les présentatifs le présentatif *voici / voilà* peut être suivi d'une proposition infinitive, sans doute est-ce là une mémoire du verbe de perception qu'il fut.

Voici venir les temps où vibrant sur sa tige / chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir
(Baudelaire)

2.1.5 Adjectif ou adverbe

Ils suivent uniquement *c'est* :

Ce n'est pas trop tôt. Adverbe.
C'est magnifique ! Adjectif.

- + On peut envisager deux lectures de *c'est* suivi d'un adjectif ou d'un adverbe.
 1. Le pronom *c'* a une valeur pleinement « démonstrative » (► p. 261) : renvoyant à la situation d'énonciation – il est alors déictique –, ou au contexte discursif – il est anaphorique ou cataphorique. Dans le cas du renvoi anaphorique / cataphorique, peut-on encore parler de présentatif ? ¹ De fait, *ce* / *c'est* commutable avec *cela* / *ça* (tandis qu'il ne peut pas l'être lorsqu'il a une valeur déictique).
 2. On peut peut-être considérer que la construction s'apparente en réalité à celle d'une **construction attributive à détachement du sujet**, dont la partie détachée est à rechercher dans le contexte discursif.

Ce n'est pas trop tôt (que vous arriviez).
C'est magnifique (que tu aies réussi).
C'est préférable (qu'il relise une dernière fois).
C'est bien (que tu sois là). Etc.

2.2 Les présentatifs complexes

Les **présentatifs complexes** construisent une **forme de phrase emphatique** : la **dislocation** (► p. 533). Ils sont aussi susceptibles de construire une **prédication seconde** (► p. 449).

2.2.1 Dans l'emphase

Les présentatifs entrent dans des structures de dislocation (ou détachement).

- *C'est* a été étudié (► p. 533 et suiv.)

Le chocolat, c'est bon. Dislocation à gauche, *c'* anaphorique.
C'est bon, le chocolat. Dislocation à droite, *c'* cataphorique.

- *Voici / voilà* peut, sur le même modèle que *c'est*, amener un détachement à droite ou un détachement à gauche.

Le voilà, ton livre. Détachement à gauche du thème.
Ton livre, le voilà. Détachement à droite du « supplément d'information », (► p. 536)

- *Il y a* construit très rarement des dislocations de ce type (*il est* n'en construit pas) :

Des livres, il y en a trois sur la table.
Il y en a eu deux de vendus, des livres de cette collection.

- + 1. Cela s'explique par le fait que *il* impersonnel n'a pas de valeur anaphorique (► p. 688) au sens large et ne permet donc pas ce type de dislocation avec reprise ou explicitation du SN.

2. Mais il appelle souvent une **explicitation du sens locatif** du pronom *y* :

Et il y avait, au fond de lui, l'espoir secret de réveiller la foi disparue. (Zola)

Il y avait aussi là dedans beaucoup de choses qu'elle ne connaissait pas (Maupassant)

Il y a est celui des présentatifs qui nécessite le plus la présence d'un **complément adverbial locatif** (► p. 472) qui pourrait venir constituer le « cadre » définissant la « zone de prédication »¹ et expliciter le pronom *y*. Cependant, il n'est pas toujours détaché, même s'il peut l'être, et n'est pas jamais en position finale. Il faut donc plutôt analyser ce type de complément locatif comme **complément non essentiel de lieu**.

2.2.2 Dans la prédication seconde

Il s'agit d'une **structure à présentatifs discontinus** *voilà, il y a, c'est*, avec **subordonnée relative** :

- I *Il y a des fleurs qui poussent dans le jardin.*

- + Cette structure peut être rapprochée des constructions (avec une relative) associées à un **verbe de perception**, dont on peut pronominaliser l'antécédent nominal du pronom relatif indépendamment de la relative elle-même :

Je vois des fleurs qui poussent dans le jardin / pousser dans le jardin.
J'en vois qui poussent dans le jardin / pousser dans le jardin.
Il y en a qui poussent dans le jardin.

Le **présentatif discontinu** construit une **prédication en deux temps** : dans un premier temps, il introduit un SN dont il **pose l'existence référentielle**, puis dans un deuxième temps, le pronom relatif *qui* relaie ce SN en lui conférant un **statut de thème** pour le prédicat verbal qui suit. L'ensemble de la subordonnée relative construit une **prédication seconde** asservie au SN présenté, comparable aux constructions avec un **attribut de l'objet** (► p. 467).

a Voici / voilà

Voici / voilà peut construire une discontinuité avec une subordonnée relative.

Le nom ou le pronom présenté par *voici / voilà* peut être suivi non seulement par une **relative** en *qui*, mais aussi par un **adjectif attribut** ► p. 449 et 451, et un **infinitif** introduit par *à* qui construisent donc également une **prédication seconde** (► p. 449).

Voilà quelqu'un qui entre. Relatives prédicatives.
Voilà notre homme tout penaud. La *voilà satisfaite.* Le *voilà tout étonné.* Adjectifs attributs du nom ou pronom complément « présenté », prédicatifs.
Voici du travail / quelque chose à faire. En *voici à faire.*
Nous voilà à les regarder avec stupéfaction. Infinitifs indirects prédicatifs.

- + 1. On peut considérer que l'adjectif et l'infinitif résultent d'une construction relative elliptique :

Voilà notre homme (qui est) tout penaud.
Voilà quelque chose (qui est) à faire.
Nous voilà (qui étions) à les regarder.

1. Morel, Danon-Boileau, 1998, chapitre 3.

2. Lorsqu'il s'agit du pronom neutre *quelque chose*, il peut être remplacé par un **relatif indéfini sans antécédent** ou être omis avec l'infinitif ou avec un adjectif au comparatif :

Voici de quoi boire. Voici à boire.

Voici qui est plus étonnant. Voici plus étonnant.

b Il y a / Il est

Il y a / Il est, quand il a valeur de **localisation spatiale ou temporelle**, peut également construire la **discontinuité**, le SN extrait étant alors suivi d'une **relative** (en *qui*, *que*), d'un **adjectif**, d'un **adverbe** ou d'un **infinitif** prépositionnel, tous **prédicatifs** :

Ce n'est pas ma faute, s'il y a des choses qui t'inquiètent. (Zola) Relative.

Tout au sommet de la bulle de verre, il y a écrit quelque chose. (Le Clézio) Participe passé attribut du pronom indéfini (postposé, le participe aurait été construit avec *de* : *il y a quelque chose d'écrit*, ► p. 451).

Est-il un être au monde pour nous enlever le droit de sauver notre ville ? (Giraudoux)

Infinitif prépositionnel équivalent d'une relative (pour nous enlever = qui puisse nous enlever).

⊕ *Il y a* + SN + relative peut avoir **plusieurs valeurs** :

a) lorsque le **réfèrent est déjà identifié** (déterminant défini), la relative est **déterminative** (nécessaire pour la construction référentielle et donc non supprimable) et la phrase est le fruit d'un réarrangement communicatif : *il y a* a une valeur de **localisation spatiale** :

Dans le salon, il y a la dame qui veut vous voir. => [*la dame qui veut vous voir*] est dans le salon.

b) lorsque le **réfèrent n'est pas encore identifié** (déterminant indéfini), la relative qui suit *il y a* + SN peut donner lieu à **deux interprétations** :

Il y a une dame qui veut vous voir.

= *Une dame veut vous voir.* (1)

= *Il y a une dame (et il se trouve qu'elle veut vous voir)* (2)

• elle peut construire une **prédication seconde** comme en (1).

• elle peut aussi constituer une **expansion du SN** (Ⓜ non nécessaire pour la construction référentielle et donc supprimable), et par suite **non prédicative**. C'est le cas de (2). *Il y a* sert à construire l'existence d'un réfèrent non identifié et peu spécifié. Dans certains cas, la restitution de la phrase non présentative est difficile, la relative est nécessairement une expansion du SN. Dans l'exemple ci-dessous, elle est de fait introduite par un autre pronom relatif que *qui* et *que*.

Il y a toujours un moment où il faut se séparer, parce que les vieux et les jeunes ne sont pas faits pour rester ensemble. (Maupassant) [= *il faut se séparer à un certain moment*]

c C'est

C'est a été étudié aux ► p. 533 et suiv..

⊕ Il présente un fonctionnement un peu différent. En relation discontinue avec une relative en *qui* ou avec une proposition introduite par *que*, dont la nature est discutée (► p. 621), *c'est* permet d'**extraire un constituant de la phrase**, en lui conférant une valeur de sélection exclusive (**focalisation**).

C'est le facteur qui l'a apporté. C'est ce gâteau-là que je préfère.

C'est ici que l'accident s'est produit.

C'est seulement quand vous serez parti que nous serons tranquilles.

C'est bien plus tard [...] qu'elle s'informa systématiquement. (Fr. Mallet-Joris)

3. Présentatifs lexicalisés

Certains présentatifs peuvent être **déchus de leur fonction de prédicat** et **lexicalisés** en emploi **prépositionnel** (ou prépositif) ou **interjectif**.

3.1 Il y a et voici / voilà en emploi prépositionnel

Voici / voilà et *il y a* connaissent des **emplois prépositionnels**, alors déchus de leur statut verbal prédicatif, et servent à **introduire un complément de temps** exprimant le temps écoulé.

3.1.1 Il y a

Il y a sert à **fixer un point du passé séparé du présent** par le délai qu'indique le complément temporel. Il introduit un complément, le plus souvent non essentiel, de temps, de localisation dans le passé.

Sous le choc de l'accident, le souvenir du chien qui s'était fait écraser il y a longtemps m'était revenu en mémoire (Modiano)

Il y a huit ans, j'étais comme vous un jeune élève du conservatoire de Naples (Stendhal)

⊕ 1. *Il y a* peut introduire une **quantité de temps** après le tour présentatif *c'est* (*c'était*, *ce fut*, etc.), **après la préposition de** et après la locution prépositive *jusqu'à*, lesquels ne peuvent en aucune manière être suivis d'un verbe conjugué.

Il est parti il y a une heure.

C'était il y a une heure.

Ça date d'il y a une heure.

Ils ont attendu jusqu'à il y a une heure.

2. Certains énoncés, du fait de leur caractère parcellaire, peuvent être **ambigus**.

Quand as-tu vécu ici ? - Il y a dix ans.

Il peut s'agir :

• d'une formule tronquée de type : (*j'ai vécu ici*) *il y a dix ans*, où *il y a* est la « préposition ». Ⓜ *Il y a* **prépositionnel**, contrairement à *il y a* prédicatif, peut être sans peine précédé d'un autre présentatif : *c'était il y a dix ans*.

• ou d'une formule tronquée de type : *il y a dix ans que j'ai vécu ici* où *il y a* garde toute sa valeur de noyau verbal et est un **présentatif complexe** mettant en relief le CCT.

Ⓜ Il garde alors l'aptitude à la variation en temps :

Il y aura bientôt dix ans que je ne suis pas venu ici.

On observe que dans ce cas, la restitution de la phrase non emphatique peut obliger à introduire une préposition :

Il y a dix ans que je ne suis pas venu ici.

* *Je ne suis pas venu ici dix ans.*

=> *Je ne suis pas venu ici depuis dix ans.*

3.1.2 Voici / Voilà

Le **point de repère** que signifie *voici / voilà*, même en **emploi prépositionnel**, est toujours le **moment présent de la parole**.

l Elle est arrivée *voilà dix jours*.

- ⊕ 1. *Voici / voilà* n'est **pas équivalent** à *depuis*, avec lequel il ne peut pas toujours commuter.

Elle est arrivée *depuis dix jours*. Elle pleure *depuis dix jours*.
Elle est arrivée *voilà dix jours*. *Elle pleure *voilà dix jours*.

Depuis a pour repère initial le **point de départ de la période envisagée** et opère une **remontée du temps** en direction du **présent**.

Voilà a pour repère initial le **point final de la période envisagée** qu'est le moment présent et opère une **remontée du temps** en direction du **passé**.¹ Le verbe (perfectif) de la phrase qu'il complète ne peut être au présent.

2. Cette construction est **proche d'une mise en relief** du circonstant temporel, alors suivi d'une subordonnée en *que* (sur la nature de ce *que* ► p. 621) :

Voilà presque une minute que vous ne lui avez demandé qui est-ce. (Giraudoux)

Cependant, l'on ne peut énoncer :

* *Vous ne lui avez (pas) demandé qui est-ce voilà presque une minute.*

Dans ce cas, on doit remplacer *voilà* par *depuis*, ce qui amène à une légère modification du point de vue de l'énonciateur sur le repère temporel (cf. 1).

3.2 Voilà en emploi interjectif

Au titre d'**interjection** (► p. 436), *voici / voilà* n'est pas tant déchu de son statut **prédicatif** qu'il n'équivaut à une **phrase à lui seul**.

l *Voilà ! J'ai fini.*

- ⊕ Dans ce cas, le locuteur pose **l'avènement même de sa parole** même comme le **centre de sa prédication**.

► REMARQUE

Il y a parfois lieu d'hésiter entre l'interprétation interjective de *voici / voilà* et celle de *voici / voilà* construit avec une séquence implicite :

« *Voici* », me dit-il en me donnant la clé.

Mais en ce cas le cotexte permet de retrouver cette séquence (ici, la clé).

4. Quasi-présentatifs à emploi très contraint : soit / vive

4.1 Soit

Soit [swA] introduit un **syntagme nominal**, pour exprimer une **hypothèse** ou un **exemple** dans une argumentation.

l *Soit les propositions : Il a de l'argent, il peut tout.* (F. Brunot)

- ⊕ *Soit* est souvent invariable, comme dans l'exemple ci-dessus. Pourtant, bien des mathématiciens continuent à écrire : **Soient** deux triangles...

4.2 Vive

Vive introduit un **syntagme nominal**, parfois un pronom, dans un cri d'**exaltation** (antonyme : à bas) :

Vive les vacances !

- ⊕ Le **figement** est manifeste puisque ce qui suit *vive* peut être un nom inanimé. Cependant, certains font varier *vive* dans l'écriture, c'est-à-dire en nombre, mais non pas en personne :

Vive nous ! Vivent les Longevernes ! (Pergaud)

On va jusqu'à écrire : *Vivent nous !* (R. Rolland) Cela est difficilement justifiable. [*Vivons !* aurait un tout autre sens.]

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1099-1101.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, §§ 92-94, § 96, §§ 155-159.
- MOIGNET Gérard, « Le verbe *voici / voilà* », *Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg*, 1969, t. 7, n° 1, pp. 189-202.
- MOREL Mary-Annick, « Les présentatifs en français », dans *La Deixis*, Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (dir.), Paris, PUF, 1992, pp. 507-518.

1. Moignet, 1969, p. 198.

Les phrases atypiques

1. Introduction	555
2. La phrase averbale	555
2.1 Définition	555
2.2 Constructions de la phrase averbale	556
2.3 Le mot-phrase	558
2.4 Définition	558
2.5 <i>Oui, non, si</i>	558
2.6 L'interjection	559
3. L'apostrophe	560

1. Introduction

Toutes les phrases du français ne sont pas représentées par les types et les formes de phrase précédemment étudiées : certaines ne sont ni phrases canoniques ni phrases à présentatif. Il s'agit des **phrases averbales**, ainsi que des mots qui font phrases à eux seuls, ou **mots-phrases**.

2. La phrase averbale

2.1 Définition

Dans la phrase averbale, la **prédication** (► p. 458) ne passe plus par le verbe et est assurée et marquée d'une autre manière.

Jolie, ta robe !

Jolie !

Au fond, sa malle, portant les étiquettes de la tournée. (H. Lenormand)

- ⊕ Il s'agit soit d'une **phrase simple** (► p. 453) qui ne contient pas de verbe prédicatif, soit d'une **phrase complexe** (► p. 453) qui a un verbe prédicatif (ou des verbes prédicatifs) uniquement dans la proposition subordonnée (ou les propositions subordonnées) :

• **phrases simples :**

Jolie, ta robe ! Phrase simple exclamative, sujet : *ta robe*, prédicat : *jolie*.

À chacun son métier. Phrase simple assertive, sujet : *son métier*, prédicat : *à chacun*.

Rassasiés, les enfants ? Phrase simple interrogative, sujet : *les enfants*, prédicat : *rassasiés*.

À mort, l'arbitre ! (Titre du film de J.-P. Mocky) Phrase simple injonctive, sujet :

l'arbitre, prédicat : *à mort*.

Oh, des fleurs ! Phrase simple assertive sans sujet, prédicat : *des fleurs* dont l'existence est affirmée.

• **phrases complexes :**

Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse / S'élaner vers les champs lumineux et sereins ! (Baudelaire) Phrase complexe exclamative, sujet : *celui qui... sereins*, prédicat : *heureux*.

À droite, la porte d'entrée et une fenêtre dont les volets sont clos (Sartre) Phrase complexe assertive, sujet : *la porte d'entrée... clos*, prédicat : *à droite*.

On définira alors la phrase sans verbe – ou **phrase averbale** – selon deux critères, **pragmatique** et **sémantique** :

- comme une phrase dotée d'une **modalité** (► p. 451) – permettant d'accomplir un **acte de langage** ;
- et composée d'un **prédicat** (► p. 472) **sans forme verbale exprimée** et d'un **sujet explicite** (ou implicite) sur lequel porte la prédication.

! *Jolie !* dans cette phrase averbale, seul le prédicat est exprimé, le sujet *ta robe* est implicite.

- ⊕ Le prédicat averbal d'une phrase averbale peut très souvent être explicité à l'aide du verbe *être* ou d'un présentatif (► p. 543 et suiv.) (*il y a, c'est, il est*).

Ta robe est jolie !

À droite, il y a la porte d'entrée et une fenêtre dont les volets sont clos.

► **REMARQUES**

1. La phrase averbale n'est pas toujours constituée d'un seul syntagme nominal (comme dans : *Oh, des fleurs !*), elle peut aussi comporter un **syntagme adjectival** (*Jolie !*) ou **adverbial** (*ici !*). C'est pourquoi le terme de **phrase nominale** s'avère trop restrictif.
2. Tout **énoncé averbal** ne fait pas phrase. Certains **énoncés** sont en réalité dépendants du contexte antérieur :

Coucher ? les enfants ? le soir de ma fête ? Jamais. (Aragon)

Où as-tu mis le beurre ? – Dans le frigo.

D'autres sont **elliptiques d'un verbe autre qu'existential** (*être* ou présentatif) :

La porte ! (au sens de *Fermez la porte !*)

Au coin ! (au sens de : *va au coin !*)

À la poubelle ! (au sens de : *Jette-le / jette-ça à la poubelle !*)

Un bonbon ? (au sens de : *Tu veux un bonbon ?*), etc.

D'autres **n'expriment pas de prédication** :

Ciel, mes bijoux ! (Hergé) Ici, il n'est rien dit des bijoux.

Ôma France ! Ô pelouses ! (Chevillard)

De tels énoncés seront qualifiés, selon les cas, d'**énoncés elliptiques** ou d'**énoncés à sujet sans prédicat**, voire d'interjection, d'apostrophe ou d'invocation, mais pas de phrase.

2.2 Constructions de la phrase averbale

Selon le type de prédication qui s'opère sur le sujet, il est possible de dégager **trois types de phrases averbales**.

2.2.1 Phrase averbale attributive

Le **sujet** (éventuellement implicite) de la **phrase averbale attributive** est un **syntagme nominal** (ou équivalent : infinitif, relative périphrastique, conjonctive

essentielle). Le prédicat est **attribut** du sujet. Il est de nature **adjectivale** (ou équivalent : nom sans déterminant, adverbe caractérisant).

- ⊕ Quand le **sujet** est **implicite**, la phrase averbale est à **un terme**. Quand il est explicite, elle est à **deux termes**.

Très jolie, ta robe ! Ta robe, très jolie !

Très jolie ! Sujet : syntagme nominal,

prédicat : syntagme adjectival.

Pierre, vainqueur par deux à zéro ! Sujet : nom propre, prédicat : groupe nominal sans déterminant.

Pas mal, ce film ! Sujet : syntagme nominal, prédicat : syntagme adverbial.

Super, qu'il puisse venir ! Sujet : conjonctive essentielle, prédicat : adjectif (celui-ci ne varie pas en genre et nombre, on peut parler à propos de « super » d'adjectif adverbial ou d'adverbe adjectival.

Incroyable, ce que tu me racontes ! Sujet : relative périphrastique, prédicat : adjectif.

Et le Vent avec nous – ivre d'un principe amer et fort comme le vin de lierre (Saint-John Perse) Sujet : syntagme nominal, prédicat : syntagme adjectival.

2.2.2 Phrase averbale locative

Le **sujet** (éventuellement implicite) de la **phrase averbale locative** est un syntagme nominal ou équivalent. Le prédicat définit la **situation spatiale dans laquelle** se trouve / est le sujet. Il est de nature **adverbiale** (ou équivalent : syntagme prépositionnel).

Là-bas, la mer ! Sujet : syntagme nominal, prédicat : adverbe => *Là-bas, est / se trouve / il y a la mer.*

À vous de jouer. À vous ! Sujet : infinitif, prédicat : syntagme prépositionnel (mais une lecture comme *à vous* : sujet et *de vous* prédicat est aussi concevable dans ce cas précis).

À mort, l'arbitre ! À mort ! Sujet : syntagme nominal, prédicat : syntagme prépositionnel.

Oh ! dans les bruines, toutes mes cheminées ! (Laforgue) Sujet : syntagme nominal, prédicat : syntagme prépositionnel.

2.2.3 Phrase averbale existentielle

La **phrase averbale existentielle** est **dépourvue de sujet**. L'**existence** du prédicat de nature nominale est affirmée **par référence à un présentatif** (*c'est, il est, il y a, voici / voilà*).

Tiens, la pluie ! Prédicat : la *pluie* dont l'existence est affirmée. => *Tiens, voici la pluie !*

Oh, une tache ! Prédicat : *une tache* dont l'existence est affirmée. => *Oh il y a une tache !*

Dieu ! la voix sépulcrale / Des Djinns ! (Hugo) Prédicat : *la voix sépulcrale des Djinns*, dont l'existence est affirmée. => *Il y a / voilà la voix sépulcrale des Djinns.*

► **REMARQUE**

La prédication existentielle peut être accompagnée d'interjections, mais aussi d'adverbes posant le cadre de la prédication (temps, lieu) :

Bientôt, les vacances ! Prédicat : *les vacances*, dont l'existence prochaine est affirmée.

=> *Il y aura bientôt les vacances.*

Et toujours pas un être, pas un bruit. (Zola) Prédicat négatif : *un être, un bruit*, dont

l'existence est niée durablement => *Il n'y a toujours pas un être, pas un bruit.*

- ⊕ Sur le **plan communicationnel**,
 • l'**ordre sujet-prédicat** correspond à la répartition de l'information **thème-propos** (► p. 464-465 et p. 686).

Paris capitale de la mode. Sujet : *Paris*, prédicat : *capitale de la mode*.

Chambre à louer. Sujet : *chambre*, prédicat : *à louer*.

Renseignements à l'accueil. Sujet : *renseignements*, prédicat : *à l'accueil*.

Césarée... un beau nom pour une ville. (Aragon) Sujet : *Césarée*, prédicat : *un beau nom pour une ville*.

- l'**ordre prédicat-sujet** permet de **mettre en relief le prédicat** ; le sujet ne constitue pas le thème mais peut être analysé comme le **supplément d'information** (► p. 538) dont le rôle est d'explicitier a priori ce sur quoi porte le prédicat.

Jolie, ta robe ! Le prédicat : *jolie* porte sur le référent : *ta robe*.

Bizarre qu'il se sentit si peu un vainqueur. (Aragon) Le prédicat : *bizarre* et le référent : *qu'il se sentit si peu vainqueur*, est donné a posteriori.

Brune alors, la Bérénice de la tragédie. (Aragon) Sujet : le prédicat : *Brune alors* porte sur le référent qui est donné a posteriori *la Bérénice de la tragédie*.

3. Le mot-phrase

3.1 Définition

Le **mot-phrase** est un mot invariable qui sert ordinairement à lui seul de phrase et constitue donc une **prédication**. On parlera de **locution-phrase** à propos d'une suite de mots qui constitue une phrase, **sans que** le locuteur puisse attribuer une **fonction** (et parfois un sens) à chacun de ces mots dans la locution ou la suite de mots.

<i>Oui.</i>	<i>Non.</i>		
<i>Merci.</i>	<i>Bonjour.</i>	<i>Bravo !</i>	<i>Zut !</i>
<i>Au revoir.</i>	<i>À la bonne heure !</i>		

► REMARQUES

1. Les mots-phrases servent ordinairement de phrases à eux seuls, mais ils peuvent aussi être accompagnés d'un complément :

Bravo pour votre réussite ! Merci de votre aide. Gare aux coups ! Merci beaucoup.

Ou d'une apostrophe (► p. 560) :

Bonjour, Madame.

2. Ils peuvent aussi être des éléments incidents (► p. 543) à l'intérieur d'une phrase :

Cette histoire, qui est hélas ! celle de tant d'autres. (Courteline)

3.2 *Oui, non, si*

Ces trois **adverbes** sont aptes à constituer une phrase à eux seuls : ils peuvent **reprenre le contenu global** d'un énoncé antérieur et constituer une **phrase de réponse** à une question.

Irez-vous ? — Oui. (= *J'irai.*)

Irez-vous ? — Non. (= *Je n'irai pas.*)

Vous n'irez pas ? — Non. (= *Je n'irai pas.*)

Vous n'irez pas ? — Si. (= *J'irai.*)

Selon l'usage ordinaire, ***oui*** sert à approuver une **phrase affirmative** ; ***non***, à **nier une phrase affirmative** ou à **confirmer une phrase négative** ; ***si***, à **rejeter la négation** de la phrase négative.

► REMARQUES

1. ***Oui, si, non*** peuvent aussi servir de **prédicat** dans une phrase averbale à deux termes (► p. 557) :

Tu n'iras pas. Moi, si. (Ou : ... *Moi, oui.*)

J'irai. Toi, non.

2. ***Oui, si*** et ***non*** ne servent pas seulement de phrases. Ils peuvent constituer une proposition subordonnée en discours indirect (► p. 721).

Elle dit que oui, que si, que non.

Après un ***si*** hypothétique, ***oui*** tient lieu aussi d'une proposition ; ***non***, dans le même emploi, est agglutiné à la conjonction, formant adverbe :

Est-il satisfait de son travail ? Si oui, il n'est pas difficile.

Sors-tu maintenant ? Sinon, je partirai sans toi.

On peut dire ***ou sinon*** :

Obéis à l'instant, ou sinon tu seras châtié. (Littré)

Sinon s'emploie aussi pour ***si ce n'est*** :

Il valait autant qu'eux, sinon mieux. (Maupassant)

3. L'évolution de la négation portant sur un verbe (► p. 506) a fait que ***pas*** et ***point***, d'abord simples éléments en relation discontinue avec ***ne*** sont devenus les marques essentielles de la négation aux dépens de ***ne***.

- ***Non*** lui-même a subi cette concurrence, aujourd'hui fréquemment remplacé par ***pas*** :

Un voyage en Provence ? Pourquoi non ? Pourquoi pas ?

J'irai et toi non.

J'irai et toi pas.

Irez-vous ou non ?

Irez-vous ou pas ?

Aller en pension ? J'aimerais mieux non.

J'aimerais mieux pas. (Colette)

- ***Si pas*** pour ***sinon*** se trouve encore :

Il était en passe de devenir bienheureux, si pas tout à fait saint. (Aragon)

- Comme mot-phrase concurrent de ***non***, ***pas*** ne s'introduit que s'il est renforcé :

Vous le saviez. — Pas du tout. (Ou : ***Absolument pas***, etc.)

- Mais ***point*** dans la même circonstance est une élégance de la langue littéraire :

Vous la croyez changeante et diverse ? Point ► p. 509. (Colette)

- Même ***du tout***, auxiliaire de l'auxiliaire, est devenu un mot-phrase négatif :

Croyez-vous que je le blâme ? du tout. (Balzac)

3. ***Si, oui, non*** pouvaient être renforcés :

Que si. Que oui. Que non. Si fait. Oui-da (employé encore par plaisanterie). Etc.

Mais ces emplois sont aujourd'hui datés ou régionaux.

4. Il y a de nombreuses autres formules d'approbation et de dénégation, comme ***O.K.*** [ɔke], emprunté à l'anglais d'Amérique ; comme ***d'accord***, que l'on réduit même à ***d'ac*** dans le langage très familier.

D'autres mots-phrases tombent en désuétude, comme ***nenni*** (= non).

À côté de l'approbation franche, on a des approbations ironiques ou dubitatives, comme ***ouais*** ou ***ouiche***, qui sont des altérations de ***oui***, ou comme ***voire***, plus littéraire (au sens propre, « vraiment ») :

Je mangerai tes petits dans l'œuf ! — Voire, dit l'autre. Je bâtirai mon nid si haut, si bas, que tu ne le trouveras pas. (Genevoix)

3.3 L'interjection

L'**interjection** est l'une des neuf parties du discours, étudiée dans ce cadre (► p. 604). Cependant, par son autonomie syntaxique, elle touche à la phrase. Si

elle s'intègre, par insertion (► p. 604), dans une phrase sans y avoir de fonction, elle peut aussi être **prédicative** et faire phrase à elle seule, alors **mot-phrase** :

I *Merci ! Chut ! Adieu !*

- ⊕ Expression de la subjectivité, et souvent suivie d'un point d'exclamation, elle entretient un lien privilégié avec la phrase exclamative. Or, en raison du degré de figement variable de certaines expressions, la frontière entre la **locution interjective** et la **phrase averbale** (► p. 555) n'est pas toujours nette :

Attention !

À la bonne heure ! À quoi bon ? Au revoir.

Tant mieux. Tant pis. Mon œil ! (familier) Etc.

Une panne de lumière de bord, ça peut être grave ! — Bien sûr. (Saint Exupéry)

4. L'apostrophe

Comme le mot-phrase, l'**apostrophe** n'occupe **pas de fonction** au sein de la phrase. C'est un **groupe nominal** (nom commun sans déterminant ou avec déterminant défini, nom propre, relative périphrastique) ou un **pronom** (de la deuxième personne) dont la spécificité est qu'il **nomme l'être animé ou la chose personnifiée à qui on adresse la parole** :

Madame, puis-je fermer la porte ?

Adieu, Meuse endormeuse et douce à mon enfance. (Péguy)

« Bonjour, tous ceux qui sont là ! » dit l'aveugle. (Renard)

Ô vous, frères humains (Cohen)

- ⊕ Nommant le destinataire du message, elle est liée à l'**énonciation de discours** (► p. 707) : elle relève, comme certaines interjections, de la **fonction phatique** (► p. 435) du langage qui concerne la mise en place et le maintien de la communication dans le schéma de Jakobson. Elle peut aussi, se doter d'une coloration injonctive et donc engager la **fonction conative** du langage qui concerne le récepteur que souhaite influencer l'émetteur par son message :

Garçon ! Cet énoncé constitue une interpellation qui peut aussi être une injonction, ou du moins une invitation à s'approcher de la table du consommateur impatient et à s'occuper de lui.

REMARQUES

1. La **place de l'apostrophe** dans la phrase est assez libre, démarquée du reste de la phrase par la virgule ou le point d'exclamation. Elle peut constituer un énoncé à elle seule et, en cela, faire **phrase**. Dans ce cas, on peut hésiter à analyser le syntagme comme phrase averbale (► p. 555) ou comme apostrophe :

Elle scrutait la verdure massive, levait la tête et jetait par les airs son appel :

« Les enfants ! Où sont les enfants ? » (Colette)

2. Dans la langue littéraire, le mot mis en apostrophe peut être accompagné d'une **interjection particulière**, le *ô* vocatif (ou phatique) :

Ô mon maître ! donnez-moi de ce pain à manger ! (C Claudel)

3. L'apostrophe entretient une **relation de coréférence** avec un des constituants de la phrase, le **sujet** ou l'**objet**. On ne confondra donc pas l'apostrophe avec l'apposition qui est une construction attributive sous-jacente (► p. 472), explicitant une relation d'identité ou de caractérisation :

J'attends de vous, les enfants, une attitude irréprochable.

Les enfants, j'attends de vous une attitude irréprochable.

En (a) comme en (b), le SN *les enfants* est coréférentiel de *vous* COI. En (a), il semble en constituer l'**apposition**, venant expliciter l'identité du pronom *vous*, tandis qu'en (b) il semble être une **apostrophe**, pure interpellation. Seul l'examen contextuel et énonciatif de l'énoncé, ainsi que la prise en compte de l'intonation permettent de trancher.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1102-1108.
- JAKOBSON Roman, *Essai de linguistique générale* [1963], Paris, Le Seuil, 1973.
- ⊕ • BURIDANT Claude (dir.), « L'interjection : jeux et enjeux », *Langages*, n° 161, Paris, Armand Colin, 2006.
- GRINSHPUN Yana, « Faits de langue et fait de style. Ô dans les *Élégies* de Chénier et dans *Tête d'Or* de Claudel », *L'Information grammaticale*, n° 108, pp. 27-31, 2006.
- LEFEUVRE Florence, *La Phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Langue & parole », 1999.

L'accord

1. Définition	563
2. L'accord dans le syntagme nominal	564
2.1 L'accord du déterminant avec le nom	564
2.2 L'accord de l'adjectif épithète avec le nom	564
2.3 L'accord au sein du syntagme pronominal	565
2.4 L'accord du verbe dans la relative en <i>qui</i>	565
3. L'accord dans la phrase	567
3.1 L'accord sujet-verbe	567
3.2 L'accord de l'attribut	572
3.3 L'accord du participe passé	572
4. L'accord d'une phrase à l'autre	578
4.1 Les pronoms nominaux	578
4.2 Les pronoms représentants	579

vk.com/club154894262

1. Définition

On appelle **accord** le fait qu'un mot **reçoit d'un autre mot** de la même phrase (ou d'une autre phrase) ses **marques de genre, de nombre, de personne**.

▮ *Les feuilles se ramassent à la pelle.* (Prévert)

Ces marques, qui apparaissent à la finale des mots **variables** (► p. 111), éclairent les **relations sémantico-syntaxiques** des mots et syntagmes au sein de la phrase (voire entre les phrases).

Des perles de culture chinoises.

? *Des perles de culture chinoise.*

Pierre crie après sa sœur. Il / elle pleure.

À l'écrit, ces marques sont souvent **redondantes** ; tandis qu'à l'oral elles peuvent n'être pas perceptibles :

Ma fille joue seule, très sage.

Mes filles jouent seules, très sages.

Mes garçons jouent seuls, très sages.

Dans ces exemples, à l'oral, seul le **déterminant** marque le nombre : à l'écrit, le nombre du syntagme nominal est marqué de manière redondante par le **nom**, le **verbe**, les **adjectifs**. À l'oral, au pluriel, seul le **nom** signale le **genre** du syntagme nominal ; à l'écrit, au singulier, le **genre** n'est **pas toujours marqué** par les adjectifs (*Mon garçon joue seul, très sage.*)

▮ REMARQUES

1. Le mot qui donne ses marques à d'autres mots est le **plus souvent un nom ou un pronom**. Un élément appartenant à une autre catégorie peut parfois déterminer l'accord ; en ce cas, la marque est celle du **masculin singulier** qui est aussi le genre **neutre**.

Être roi est idiot ; ce qui compte, c'est de faire un royaume. (Malraux)

2. On appelle **accord par syllepse** le fait qu'un mot s'accorde, non avec le terme auquel il se rapporte syntaxiquement, mais d'après un autre terme que le sens éveille dans la pensée (► p. 578).

La plupart sont attentifs. La plupart est par sa forme un féminin singulier, mais il évoque une notion de pluriel, et il n'évoque pas, sauf situation spéciale, une idée de genre.

3. Un mot peut déterminer le genre, le nombre et la personne d'un autre mot sans porter lui-même explicitement les marques de ce genre, de ce nombre et de cette personne (► p. 578).

Je suis contente. C'est la situation qui permet de voir que l'être qui parle est du sexe féminin.

Dors, pauvre enfant malade,

Qui rêves sérénade... (Nerval) *Qui* relaie la deuxième personne du singulier, qui lui sert d'antécédent, du verbe à l'impératif *dors* et la fait transiter sur le verbe de la subordonnée relative.

Comment étudier le phénomène de l'accord ?

Pour étudier le phénomène de l'accord dans un texte, on pourra étudier successivement :

- l'accord au sein du syntagme nominal (déterminant et adjectif, relative) et pronominal
- l'accord dans la phrase (verbe, attribut, participe passé)
- l'accord au-delà de la phrase (ou d'une phrase à l'autre) et qui concerne les pronoms.

2. L'accord dans le syntagme nominal

2.1 L'accord du déterminant avec le nom

Le **déterminant** porte le **genre** et le **nombre** du **nom** qu'il détermine

► *Une robe. Ma robe. Un pantalon. Mon pantalon. Toutes les robes.*

► REMARQUE

Cependant certains déterminants neutralisent le genre : déterminants numéraux (► p. 161) et les déterminants essentiels (articles, démonstratifs, possessifs) au pluriel... Voir ► p. 178, 181, 165.

► *Les robes. Les pantalons. Mes robes. Mes pantalons.*

2.2 L'accord de l'adjectif épithète avec le nom

L'**adjectif épithète** a le **genre** et le **nombre** du **nom** auquel il se rapporte.

Une robe verte. Un pantalon vert.

Pour les règles particulières, ► p. 237 et suiv. — On peut ranger ici le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* (► p. 572). — Pour le participe présent,

► pp. 383-387.

*Une robe démodée. Un pantalon démodé.
Une robe moulante. Un pantalon moulant.*

► REMARQUES

1. Lorsque l'épithète se rapporte à deux noms juxtaposés ou coordonnés, elle se met au pluriel ; si les deux noms sont du même genre, elle se met au genre des deux noms, si les noms sont de deux genres différents, elle se met au masculin :

Une robe et une jupe démodées.

Une robe et un pantalon démodés.

On évitera dans ce cas la proximité du nom féminin et de l'adjectif masculin :

Un pantalon et une robe démodés.

2.3 L'accord au sein du syntagme pronominal

2.3.1 L'accord des constituants de la locution pronominale

Un **pronom** (ou une locution pronominale) peut être formé d'un **déterminant** ; dans ce cas, il reçoit les **marque de genre** et / ou **de nombre** du **syntagme nominal** qu'il représente :

► *Un autre, une autre. Le tien, la sienne, les vôtres. Lequel, laquelle, lesquelles.*

2.3.2 L'accord de l'expansion adjectivale du pronom

Par ailleurs, certains **pronoms** sont suivis d'une **expansion adjectivale** ; elle est alors **épithète indirecte** ► p. 248, et introduite par la préposition *de* :

• **pronom représentant** (► p. 244) : accord de l'adjectif avec le nom que représente de le pronom.

► *J'ai acheté des pommes. Il y en a certaines / plusieurs, quelques-unes d'abîmées.*

• **pronom non représentant** (► p. 244) : l'adjectif reste au masculin.

► *Quelqu'un de gentil.* La personne ainsi désignée peut être de sexe féminin ou masculin.
► *Quelque chose de bon. Rien de vrai.*

2.4 L'accord du verbe dans la relative en qui

Dans une **subordonnée relative** dont l'antécédent est anaphorisé par le **pronom relatif qui**, c'est l'**antécédent** qui commande l'accord du verbe.

2.4.1 L'accord du verbe avec l'antécédent : généralités

Le **verbe** de la relative ayant pour sujet le pronom relatif *qui* se met au **même nombre** et à la **même personne** que l'**antécédent de qui**.

⊕ On notera particulièrement que cet antécédent peut être un pronom de la première ou de la deuxième personne, explicite ou implicite dans le cas d'un verbe à l'impératif.

C'est moi qui irai. C'est vous qui irez.

Dors, pauvre enfant malade,

Qui rêves sérénade. (Nerval) Voir commentaire de l'exemple ci-dessus, ► p. 564.

► REMARQUE

Puisque c'est l'**antécédent** qui commande l'accord, toutes les règles et remarques relatives à l'accord du verbe doivent s'appliquer **comme si l'antécédent était le véritable sujet**.

La veuve et l'orphelin qui souffrent.

Toi et moi qui savons.

Une meute de loups qui suivait les voyageurs.

Le peu de meubles qui se trouvent dans les habitations espagnoles sont d'un goût affreux. (Th. Gautier)

2.4.2 L'antécédent est un attribut du sujet

Lorsque le relatif *qui* a pour **antécédent l'attribut du sujet** d'un pronom personnel,

a Cet attribut commande l'accord (donc la troisième personne)

- S'il est **précédé de l'article défini**.

| *Vous êtes l'élève qui écrit le mieux.*

- S'il est ou contient un **démonstratif**.

| *Vous êtes cet élève (ou : Vous êtes celui) qui écrit le mieux.*

- Si le **verbe principal** est accompagné d'une **négation** ou si la phrase est **interrogative**.

| *Vous n'êtes pas un élève qui ment. Êtes-vous un élève qui ment ?*

b Le pronom personnel règle l'accord lorsque l'attribut est un numéral ou un pronom indéfini indiquant la pluralité

| *Vous êtes deux, beaucoup, plusieurs, qui briguez cet emploi.*

c Il y a incertitude sur l'accord lorsque, dans une phrase affirmative

- L'attribut est **précédé de l'article indéfini**.

| *Je suis un homme qui ne sait que planter des choux. (A. France)*

| *Vous êtes un enfant qui prétendez agir comme un homme. (Fromentin)*

- L'attribut est **le seul, le premier, le dernier, l'unique**.

| *Vous êtes le seul qui connaisse ou qui connaissiez ce sujet. (Littré)*

2.4.3 L'antécédent est un(e) des, un(e) de

- Après **un(e) des, un(e) de**, le relatif *qui* se rapporte, **tantôt au nom pluriel, tantôt à un(e)**, selon le sens :

| *Observons une des étoiles qui brillent au firmament.* = Ce sont les étoiles qui brillent
 | *À un des examinateurs qui l'interrogeait sur l'histoire, ce candidat a donné une réponse étonnante.* = Un seul examinateur l'interrogeait.

- Après **un de ceux qui, une de celles qui**, le verbe se met **au pluriel**.

| *Un de ceux qui liaient Jésus-Christ au poteau. (Hugo)*

3. L'accord dans la phrase

3.1 L'accord sujet-verbe

Le verbe à un **mode personnel** ► p. 302 (ou son auxiliaire quand le verbe est à un **temps composé**) reçoit de son **sujet**¹ ses marques de **nombre** et de **personne**.

| *Je viendrai. Nous viendrons. Ils viendront. Les mères sont venues.*

► REMARQUES

1. L'infinitif, non personnel ► p. 312, ignore la variation en nombre et en personne ; de même le participe présent et le gérondif.

2. L'accord du **participe passé** a ses règles propres (► pp. 572 et suivants) ; il peut donc y avoir divergence quant au nombre entre le participe passé et l'auxiliaire :

Ils ont regardé.

Vous serez reçu par le ministre. Ici c'est le « vous de politesse » qui régit l'accord au singulier du participe passé.

3.1.1 Cas d'un seul sujet

a Règle générale

Le **verbe** s'accorde en **nombre** et en **personne** avec son sujet.

| *Je dors.*

| *Tu dors.*

| *Le chien dort.*

| *Nous dormons.*

| *Vous dormez.*

| *Les chiens dorment.*

- + Lorsqu'il n'y a **pas de sujet**, ce qui est le cas à **l'impératif**, le verbe prend la marque de la personne (ou des personnes) de la situation d'interlocution impliquée (impliquées) dans le procès exprimé par le verbe :

Dors.

Dormons.

Dormez.

b Nom collectif sujet

Le verbe qui a pour sujet un **collectif** suivi de **son complément** s'accorde avec **celui des deux mots qui frappe le plus l'esprit**.

- Avec le **collectif** si l'on considère **en tant qu'ensemble**, les êtres ou les objets dont il s'agit (le collectif est plus important que le complément).

| *Une foule de malades accourait.* (Maupassant)

| *Si la majorité des Français aimait* ou simplement *respectait* encore sa langue... (Étiemble)

- Avec le **complément** si l'on considère **en détail** (dans leur pluralité), les êtres ou les objets dont il s'agit, le complément étant plus important que le collectif (comparer ► p. 567).

| *Une foule de gens diront* qu'il n'en est rien. (Académie)

| *Un troupeau de cerfs nous croisent.* (Camus)

1. Du mot qui forme le noyau du syntagme sujet : ► p. 457.

► REMARQUE

C'est l'usage ordinaire quand le sujet contient un nom numéral (*millier, million, milliard, douzaine, centaine*, etc.) : *Un millier de personnes sont mortes aujourd'hui.* (Ionesco) Même quand le complément n'est pas exprimé : *Une douzaine dansaient.* (B. Vian)

c Le sujet contient un déterminant indéfini ou est un pronom indéfini

• lorsque le sujet est un **nom accompagné d'un déterminant quantificateur indéfini** (► p. 193), le **verbe s'accorde avec le nom**.

Beaucoup de travail est encore nécessaire.
Beaucoup de travaux sont encore nécessaires.
La plupart des gens ne font réflexion sur rien. (Académie)
Quantité de gens s'y sont trompés.

► REMARQUES

1. Après *le peu de* suivi d'un nom, le verbe s'accorde avec *le peu* quand ce mot domine dans la pensée (il marque souvent alors l'insuffisance).

Le peu de qualités dont il a fait preuve l'a fait éconduire. (Académie)
 Si *le peu* n'attire pas particulièrement l'attention, c'est le nom qui commande l'accord (la suppression de *peu* ne changerait pas vraiment le sens ; *le peu* marque simplement la petite quantité).

Le peu de services qu'il a rendus ont paru mériter une récompense. (Académie)
 2. Notons que le verbe se met au pluriel quand le nom est accompagné de *moins de deux* et au singulier quand le nom est accompagné de *plus d'un*.

Moins de deux ans sont passés depuis.
Plus d'un observateur l'a constaté.

• lorsque le sujet est *la plupart*, *bon nombre* ou un **adverbe de quantité** servant de pronom indéfini autre que neutre (► p. 279), le **verbe se met au pluriel**.

La plupart le savent. *Bon nombre étaient* artistes. (Musset)
Beaucoup le disent. *Peu comprirent* notre situation. (Michelet)

d // sujet des verbes impersonnels

Le **verbe impersonnel** (ou employé impersonnellement, voir ► p. 524 et suiv.) s'accorde toujours avec le sujet grammatical *il*.

Il *pleut* des obus en cet endroit. (Académie) *Il court* des bruits alarmants.

e Pronom *ce* sujet

1° Le **verbe être** ayant pour sujet le **pronom *ce*** – analysable ou non comme présentatif (► p. 547 et 549) – peut se mettre au **pluriel** quand l'**attribut** (si *ce* est représentant) ou le complément du présentatif est un **pluriel**.

Ce sont de bonnes gens. *Ce sont* des grêlons qui tombent.

2° Cependant, le verbe se met au **singulier**

• dans *si ce n'est signifiant* « **excepté** » et dans la locution *c'est-à-dire*.

Elle n'aime aucun fruit, *si ce n'est* les fraises. *Nos aïeuls, c'est-à-dire* nos grands-parents.

• lorsque la forme plurielle avec **inversion de *ce* est interdite** (► p. 267).

Il *fut-ce* mes sœurs qui le firent ? (Littré)

• dans l'**indication des heures**, d'**une somme d'argent**, etc., quand le complément du présentatif de forme plurielle évoque l'**idée d'un singulier**, d'une quantité globale.

C'est quatre heures qui sonnent. (On indique l'heure, non les heures.)
C'est deux cents francs que vous devez. (Idée d'une somme.)

• souvent, lorsque le complément du présentatif est formée de **plusieurs noms coordonnés dont le premier** au moins est au **singulier**.

C'est la gloire et les plaisirs qu'il a en vue. (Littré)
 Mais : *Ce ne sont pas* l'enfer et le ciel qui les sauveront. (Chateaubriand)

⊕ 1. On met **obligatoirement le pluriel** quand l'attribut multiple développe un **pluriel** ou un collectif qui précède.

Il y a cinq parties du monde ; ce sont : l'Europe, l'Asie, etc.

2. La **langue populaire**, et la langue familière, mettent le **singulier** dans bien d'autres cas. On pourrait aussi donner des exemples d'écrivains, surtout lorsque le singulier et le pluriel sont identiques pour l'oreille.

Ce n'était pas des confidences qu'elle murmurait. (Barrès)

► REMARQUES

1. Si le mot pluriel qui suit le verbe *être* n'est pas attribut du sujet ni complément du présentatif, le verbe reste évidemment au singulier.

C'est des aveugles que je veux parler.

2. Dans les expressions *ce doit être*, *ce peut être*, *doit* et *peut* se mettent plus souvent au singulier qu'au pluriel.

Ce doit être mes tantes et mon oncle. (Littré)

Ce doivent être les journaux turcs [...] qui les renseignent. (Cocteau)

3. Lorsque l'attribut est *nous* ou *vous*, le verbe reste au singulier. *C'est nous*, *c'est vous*. On a le choix entre : *C'est eux* (ou *elles*) et *Ce sont eux* (ou *elles*).

f Le pronom relatif *qui*

Voir ci-dessus, ► p. 565

3.1.2 Cas de plusieurs sujets

a Règle générale

Le **verbe qui a plusieurs sujets coordonnés** se met au **pluriel**.

Il *si le ciel et la mer sont* noirs comme de l'encre. (Baudelaire)

⊕ Si les sujets ne sont pas à la même personne grammaticale (► p. 249), la **première personne** (*moi, nous*) l'emporte sur les deux autres, et la **deuxième** (*toi, vous*) sur la troisième.

Maman, mon frère et moi étions assis l'un près de l'autre. (Arland)
Ton frère et toi étiez l'un près de l'autre.

Le plus souvent, quand les sujets sont de différentes personnes, on les résume par le **pronom pluriel** de la personne qui a la prépondérance.

Mes deux frères et moi, nous étions tout enfants. (Hugo)

► REMARQUE

Un seul sujet est pris en considération quand l'autre se trouve exclu par la négation :
La bonté et non l'habileté doit être le principe de toute politique. (A. Maurois)

b Accord avec le sujet le plus rapproché

1° Lorsque ces sujets sont à peu près **synonymes** ou lorsqu'ils forment une **gradation**, le plus proche du verbe détermine souvent l'accord.

*La douceur, la bonté de cette femme **plaît** à tous ceux qui la connaissent.*

*Une parole, un geste, un regard en **dit** plus parfois qu'un long discours.*

*Un aboiement, un souffle, une ombre **fait** trembler le lièvre.*

► REMARQUE

On notera que, dans les deux cas, les sujets ne sont pas unis par une conjonction de coordination et que le dernier sujet se substitue aux précédents plutôt qu'il ne s'y joint.

Ⓜ La relation qui les unit pourrait être explicitée par **ou**

2° Lorsque les sujets sont **rappelés** par un mot comme **tout, rien, chacun, nul**, etc., ce mot détermine l'accord.

| *La maison, le jardin, le verger, **tout a** été vendu.*

+ *Tout, rien, etc. déterminent aussi l'accord quand ils **annoncent** les autres sujets.*
***Tout**, la maison, le jardin, le verger, **a** été vendu.*

c Sujets « neutres »

Quand les **sujets** sont des termes « **neutres** » (pronoms réservés à autre chose que des personnes, infinitifs, propositions conjonctives), le verbe reste souvent au **singulier**.

*Ceci et cela me **plaît**.* (Littré)

*Se chercher et se fuir **est** également insensé.* (Malraux) = *Qu'ils se cherchent et qu'ils se fuient est également insensé.*

► REMARQUE

Cependant, le pluriel ne serait pas fautif :

*Veiller et vouloir **sont** une seule et même chose.* (Bergson)

d Sujets joints par un mot comparatif

Les **conjonctions de subordination** marquant la **similitude**, *comme, ainsi que, de même que, non moins que*, etc. peuvent devenir de **simples équivalents de et**, et le verbe est considéré comme ayant **plusieurs sujets coordonnés**.

*Le français **ainsi que** l'italien **dérivent** du latin.* (Littré)

*Votre caractère **autant que** vos habitudes me **paraissent** un danger pour la paroisse.* (Bernanos)

► REMARQUES

1. Si la **conjonction** garde sa valeur ordinaire et indique seulement une comparaison, le verbe n'a qu'un seul sujet.

*Mon visage, **aussi bien que** mon âme, est trop sévère.* (V. Larbaud)

Remarquez les différences dans la **punctuation**. Cependant, certains auteurs suppriment les virgules même lorsque la conjonction marque la comparaison, et inversement.

2. Lorsque la **conjonction** marque l'**inégalité** (*moins que, plus que, plutôt que*), elle n'**équivalut pas à et**, et il n'y a qu'un seul sujet.

*La misère, **plutôt que** l'amour, **apparaissait** dans toute son attitude.* (Nerval)

3. Il arrive que la **préposition avec** prenne la valeur d'une conjonction de coordination unissant deux sujets considérés comme de même importance et que le verbe s'accorde avec ces deux sujets :

*Le murmure des sources **avec** le hennissement des licornes se **mêlent** à leurs voix.* (Flaubert)

e Sujets joints par **ou** ou par **ni**

1° Lorsque plusieurs sujets de la troisième personne sont joints par **ou** ou bien par **ni**, le **verbe** se met au **pluriel** si l'on peut rapporter le **fait simultanément à chacun des sujets**.

| *La peur ou la misère **ont** fait commettre bien des fautes.* (Académie)

| *Ni l'un ni l'autre **n'ont** su ce qu'ils faisaient.* (Vigny)

Mais si l'on ne peut pas rapporter le fait simultanément à chacun des sujets, le verbe s'accorde, en principe, avec le dernier sujet seulement.

| *La douceur ou la violence en **viendra** à bout.* (Académie)

| *Ni Pierre ni Paul ne **sera** colonel de ce régiment.*

+ Même quand les sujets joints par **ni** ne s'excluent pas mutuellement, l'accord se fait parfois avec le dernier sujet seulement.

*Ni l'un ni l'autre **n'avait** plus rien à se dire.* (Zola)

2° Si les sujets joints par **ou** ou bien par **ni** ne sont **pas de la même personne**, le verbe se met au **pluriel** et à la **personne qui l'emporte**.

| *Pierre ou toi **ferez** ce travail.* *Ni vous ni moi ne le **pouvons**.* (Académie)

► REMARQUE

Lorsque **l'un(e) ou l'autre** est sujet ou se rapporte au sujet, le verbe est d'ordinaire au singulier.

*L'une ou l'autre **avait-elle** un sentiment pour moi ?* (Proust)

*L'un ou l'autre cas **s'est** produit.*

f L'un(e) et l'autre

Après la locution pronominale **l'un(e) et l'autre**, le **verbe** se met au **pluriel** ou, beaucoup moins souvent, au singulier.

| *Ils gagnèrent[...] un restaurant où l'un et l'autre jadis **avaient** mangé.* (Barrès)

| *L'une et l'autre **est** bonne.* (Académie)

► REMARQUE

Lorsque *l'un(e) et l'autre* se rapporte au **sujet** (qui reste au singulier : ► p. 455), le verbe peut être au pluriel ou, moins souvent, au singulier.

L'un et l'autre seuil lui étaient fermés. (H. Bosco)

L'une et l'autre bande s'était rassemblée au bas de la route de Charleroi. (A. Dhôtel)

3.2 L'accord de l'attribut

Seul l'**adjectif attribut** s'accorde, selon les mêmes phénomènes d'accord que pour l'épithète, en **genre** et en **nombre** avec le **sujet** (ou l'**objet**) qu'il caractérise. ► p. 469.

Ma robe est verte. Attribut du sujet.

Je croyais ma robe tachée. Attribut de l'objet.

► REMARQUE

Il ne convient pas de parler d'accord à propos du nom attribut ou en apposition : ► p. 155 et p. 469.

Comme l'adjectif, le **participe passé attribut** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Cf. ci-dessous ► p. 572.

[...] comme si la guerre était perdue et qu'ils se tenaient rencognés derrière leur fenêtre pour voir passer la troupe ennemie. (M. de Kerangal)

3.3 L'accord du participe passé

3.3.1 Participe passé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire être

a Règle générale

Le **participe passé** employé **sans auxiliaire** ou avec l'**auxiliaire être** s'accorde **comme un adjectif** (► p. 237). Il s'accorde en **genre** et en **nombre**, — soit avec le **nom** ou le **pronom** auxquels il sert d'épithète, — soit avec le **sujet** si le participe est associé à l'auxiliaire *être* ou s'il est attribut du sujet, — soit avec le **complément d'objet** s'il est attribut de ce complément.

Des enfants abandonnés par leurs parents.

Vos raisons seront admises par tous.

Elles semblent charmées par cette idée.

Ne laissez pas votre table encombrée de papiers inutiles.

⊕ Les diverses autres règles particulières données pour les adjectifs s'appliquent chaque fois que l'on peut substituer un participe à l'adjectif.

Elle avait l'air embarrassée par ce colis.

Une partie du linge a été lavé.

Une chaise et un fauteuil recouverts de moleskine. Etc.

► REMARQUE

Quoique les verbes pronominaux soient conjugués avec l'auxiliaire *être*, ils seront traités à part (► p. 577).

b Cas particuliers

1° Dans une **construction absolue** (► p. 455) constituée par un sujet logique et un participe attribut, le **participe** reste souvent **invariable** lorsqu'il en première position¹. C'est notamment le cas pour les participes figurant dans ces exemples.

Tout a été détruit, excepté cette maison. Ou : ... *mis à part cette maison.*

Vu sa jeunesse, on lui a pardonné. Ou : *Attendu sa jeunesse...*

Étant donné sa stupidité, on ne pouvait attendre autre chose de lui. (Académie)

Elle ne le comprenait plus, passé certaines limites. (R. Rolland)

Deux cents pages, non compris (ou : y compris) l'introduction.

► REMARQUE

Pour *passé, mis à part et étant donné*, l'accord du participe reste possible.

Passée la crête, on est en vue... (Martin du Gard)

Étant données les circonstances. (Robbe-Grillet)

⊕ Lorsque le participe suit le sujet ou lorsqu'il ne fait pas partie d'une construction absolue, il s'accorde selon la règle générale.

Tout a été détruit, cette maison exceptée.

Exceptées par erreur, ces sommes doivent être rajoutées.

2° **Ci-joint, ci-inclus, ci-annexé** sont traités **comme les adverbes** *ci-contre, ci-après*, etc., et restent **invariables** :

• quand ils servent de présentatifs simples (T commutables avec *voici / voilà*).

| *Ci-joint la liste des personnes.* (Claudel)

• quand, à l'intérieur d'une phrase, ils **introduisent un nom** qu'ils précèdent immédiatement et qui est construit **sans déterminant**.

| *Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre.*

⊕ Lorsque ces locutions sont manifestement **épithètes**, quand elles suivent immédiatement le nom auquel elles se rapportent, elles s'accordent avec lui ; de même quand elles sont **attributs** du sujet.

La lettre ci-jointe vous éclairera.

Votre lettre est ci-jointe.

En dehors des cas qui viennent d'être décrits, l'usage est peu fixé, mais l'**invariabilité** tend à l'emporter.

Vous trouverez ci-incluse la copie que vous m'avez demandée. (Académie)

Vous trouverez ci-joint les pages dactylographiées de mon roman. (Bernanos)

Les pièces que vous trouverez ci-jointes, ou : ... ci-joint.

3.3.2 Participe passé avec l'auxiliaire avoir

a Règle générale

Le **participe passé** conjugué **avec avoir** s'accorde en **genre** et en **nombre** avec son **complément d'objet direct** si ce complément le **précède** ; il reste **invariable** (ce qui

1. Certains grammairiens estiment que dans cet emploi le participe devient une sorte de préposition. Comparer ► p. 237.

est le cas le plus fréquent) si le **complément suit** ou s'il n'y a pas de complément d'objet direct.

*Les efforts que nous avons faits ont été stériles.
Toutes ces misères, je les avais prévues.
Nous avons fait des efforts. J'avais prévu ces malheurs.
Elles ont toujours espéré ; jamais elles n'ont douté du succès.*

REMARQUES

1. Cet accord concerne surtout la **langue écrite**. Dans l'**oral**, seuls quelques participes ont un féminin distinct du masculin (*mis, pris, fait, joint*, etc.). Aussi, même dans ce cas, beaucoup d'usagers respectent peu la règle en parlant.

2. Dans les **temps surcomposés**, le **dernier participe seul** peut varier.

Ils sont partis dès que je les ai eu avertis.

3. La règle d'accord du participe passé conjugué avec *avoir* reste applicable lorsque le **complément d'objet direct a un attribut**.

Certains poètes que leurs contemporains avaient crus grands sont aujourd'hui tombés dans l'oubli.

Ces fleurs, je les ai trouvées très fraîches.

Cependant, plus d'un auteur, considérant sans doute que le véritable objet direct est l'ensemble formé par le pronom et l'attribut, laisse le **participe invariable** dans ce cas.

Ces sons du cor que jamais je n'ai trouvé tristes. (Fr. Mauriac)

Qui les eût cru si pleins de sang ? (Montherlant)

b Participe passé de certains verbes intransitifs

1° Des **verbes intransitifs** comme *coûter, valoir, peser, mesurer, marcher, courir, vivre, dormir, régner*, etc. peuvent être accompagnés d'un **complément nominal essentiel à valeur adverbiale** (► p. 488) qu'il faut se garder de prendre pour un complément d'objet direct ; le **participe passé** de ces verbes reste **invariable**.

Les trois mille francs que ce meuble m'a coûté. (Académie)
Ce cheval ne vaut plus la somme qu'il a valu. (Académie)
Les vingt minutes que j'ai marché, couru.
Les vingt ans qu'il a vécu, ... régné.

2° Certains **verbes intransitifs** peuvent **devenir transitifs** : leur **participe passé** est alors **variable**. Tels sont notamment :

- *coûter*, au sens de : « causer, occasionner » ;
- *valoir*, au sens de : « procurer » ;
- *peser*, au sens de : « constater le poids ; examiner » ;
- *courir*, au sens de : « poursuivre en courant ; s'exposer à ; parcourir », etc.

Les efforts que ce travail m'a coûtés. (Académie)
La gloire que cette action lui a valu. (Académie)
Les paquets que j'ai pesés.
Les dangers que nous avons courus.

c Participe passé des verbes impersonnels

Le **participe passé** des verbes **impersonnels** ou pris impersonnellement est toujours **invariable**.

*Les sommes qu'il a fallu ont paru énormes.
Les chaleurs qu'il a fait ont été torrides.
Les inondations qu'il y a eu ont causé bien des dégâts.*

d Dit, dû, cru, su, pu, voulu, etc.

Les **participes dit, dû, cru, su, pu, voulu** et autres semblables restent **invariables** lorsqu'ils ont pour **complément d'objet direct un infinitif** ou une **proposition** à sous-entendre après eux.

*J'ai fait tous les efforts que j'ai pu [faire].
Elle m'a donné tous les renseignements qu'elle avait dit [sous-entendu : qu'elle me donnerait].*

REMARQUE

Le **participe passé précédé du pronom relatif que** est invariable lorsque ce pronom est complément d'objet direct d'un verbe dans une subordonnée **conjonctive essentielle placée après le participe** ; cette subordonnée est complément du groupe verbal constitué de l'auxiliaire et du participe passé :

C'est une faveur qu'il a espéré qu'on lui accorderait.

Semblablement, le participe reste **invariable** quand il est précédé du **relatif que** et suivi d'une relative introduite par *qui*.

Nous subissons les malheurs qu'on avait prévu qui arriveraient.

Variante plus élaborée de cette construction : *Nous subissons les malheurs dont on avait prévu qu'ils arriveraient.*

e Participe passé précédé du pronom l'

Le **participe passé** est **invariable** lorsqu'il a pour **complément d'objet direct le pronom neutre l'** équivalant à une **proposition**.

Cette étude est moins difficile que je ne l'avais estimé. (= que je n'avais estimé qu'elle était difficile.)

f Participe passé précédé d'un collectif ou d'un adverbe de quantité

• Lorsque le **participe passé** est précédé d'un **complément d'objet direct renvoyant à un collectif** suivi de son **complément**, l'accord est commandé par le collectif ou par son complément, selon le sens.

*Il y avait là une bande de malfaiteurs, que la police eut bientôt cernée.
Il y avait là une bande de malfaiteurs, que la police eut bientôt ligotés.*

• Lorsque le **complément d'objet direct** précédant le participe contient un **adverbe de quantité** servant de déterminant indéfini (► p. 193), c'est le **nom** qui commande l'accord.

*Autant de batailles il a livrées, autant de victoires il a remportées.
Combien de fautes a-t-elle faites ?*

REMARQUES

1. L'accord n'a pas lieu si le nom suit le participe.

Combien a-t-elle fait de fautes ?

2. Lorsque le complément d'objet direct précédant le participe renvoie à *le peu* suivi de son complément, c'est *le peu* qui règle l'accord s'il domine dans la pensée (il marque souvent alors l'insuffisance).

Le peu de confiance que vous m'avez témoigné m'a découragé.

Si *le peu* n'attire pas particulièrement l'attention, c'est le complément de *peu* qui commande l'accord (la suppression de *peu* ne changerait pas vraiment le sens ; *le peu* marque simplement la petite quantité et forme avec le morphème de ► p. 180, 193) un déterminant indéfini).

Le peu de confiance que vous m'avez témoignée m'a encouragé.

g Participe passé suivi d'un infinitif

Lorsque le **participe passé** conjugué avec l'auxiliaire *avoir* appartient à un **verbe de perception** qui construit une **proposition infinitive** (► p. 460, 460),

• le participe s'accorde **si le verbe à l'infinitif est employé sans complément** (le relatif est alors COD du verbe de perception et agent du verbe à l'infinitif) ;

• le participe ne s'accorde pas **si le relatif est interprété comme le COD du verbe à l'infinitif**.

Les violonistes que j'ai entendus jouer sont habiles. Que est agent de jouer : j'ai entendu les violonistes, les violonistes jouent.

Mais : Les airs que j'ai entendu jouer étaient mélancoliques. Que est COD de jouer : j'ai entendu jouer les airs.

Fait / laissé / dit + infinitif s'accordent-ils ?

1. Le participe *fait* de *faire* dans son emploi d'auxiliaire factitif (► p. 529 et suiv.) est invariable.

Ces personnes, je les ai fait venir.

2. Certains traitent *laissé* de même :

Je les aurais laissé faire. (Maupassant)

Cet usage est recommandé par le Conseil supérieur de la langue française (► p. 30).

3. Le participe passé des verbes exprimant **une opinion** ou **une déclaration** (*penser, dire, etc.*) reste **invariable** quand il est suivi d'un infinitif, le COD étant la proposition relative incluant le pronom relatif *que* antéposé :

J'ai suivi la route qu'on m'a dit être la meilleure.

REMARQUES

1. L'agent de l'action exprimée par l'infinitif peut être désigné par un complément d'objet indirect (► p. 377) ; celui-ci n'influence pas le participe passé.

Je leur ai entendu dire que...

2. *Eu, laissé* et *donné* suivis d'un infinitif introduit par *à* peuvent s'accorder ou rester invariables, parce qu'il est possible de rapporter le complément d'objet direct au participe ou à l'infinitif.

Les affronts qu'il a eu à subir est plus fréquent que qu'il a eus à subir.

Les problèmes qu'on m'a donnés à résoudre est plus fréquent que... donné à résoudre.

Les problèmes qu'il m'a laissés à résoudre.

h Participe passé précédé de *en*

Le participe passé précédé du pronom *en* complément d'objet direct est généralement considéré comme invariable.

Voyez ces fleurs, en avez-vous cueilli ? (Littré)

Des difficultés, certes, j'en ai éprouvé !

REMARQUES

1. Cette règle reste d'application lorsque le pronom *en* est accompagné d'un adverbe de quantité (qui équivaut à un pronom indéfini).

Tu m'as dit que les romans te choquent ; j'en ai beaucoup lu. (Musset)

J'en ai tant vu, des rois ! (Hugo.)

2. Dans des phrases comme la suivante, le pronom *en*, qui n'est pas complément d'objet direct, n'a rien à voir avec l'accord du participe. L'accord se fait en fonction de l'antécédent du pronom relatif *que*.

Ce sont de vrais amis ; je n'oublierai pas les services que j'en ai reçus.

3.3.3 Participe passé des verbes pronominaux

Quoique les **verbes pronominaux** se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, ils peuvent avoir un **complément d'objet direct**.

a La tradition grammaticale (une tradition relativement récente) veut que le **participe passé s'accorde avec ce complément d'objet si celui-ci le précède**

• **l'objet direct est le pronom réfléchi** ou réciproque (► p. 312), ce que l'on voit en remplaçant *être* par *avoir*.

Les enfants se sont lavés soigneusement. (Qui ont-ils lavé ?)

Elle s'est blessée au doigt. Pierre et Paul se sont battus.

• **l'objet direct n'est pas le pronom réfléchi.**

Les doigts qu'elle s'est blessés. (Que s'est-elle blessé ?)

Cette permission, il se l'est accordée.

+ 1. Il peut y avoir un objet direct, même si le pronom conjoint est peu ou non analysable (► p. 313) :

Les choses qu'elle s'est imaginées (Que s'est-elle imaginé ?).

Les pouvoirs qu'ils se sont arrogés. La maison qu'il s'est appropriée.

2. Le participe reste invariable si **l'objet direct suit** :

Elle s'est blessé le doigt. Pierre et Jean se sont disputé la première place.

Ils se sont imaginé qu'ils réussiraient.

Notons particulièrement :

Ils se sont rendu compte de leur erreur.

Des soupçons se sont fait jour.

REMARQUES

1. Les règles données aux ► pp. 576 et 577 s'appliquent aux **verbes pronominaux**.

Des directives, ils s'en sont donné.

Elle ne s'est pas sentie vieillir.

Elle s'est senti piquer par un moustique.

Attention : *Elle s'est fait mourir à la tâche.*

Elle s'est laissée (ou laissée) tomber.

2. *Assurer* et *persuader* ont deux constructions : *assurer* (ou *persuader*) *quelqu'un de quelque chose* et... *quelque chose à quelqu'un*. Dans *s'assurer* et *se persuader*, se peut être complément d'objet direct ou non.

Nous nous sommes assurés de cette nouvelle. Comparez : *Nous les avons assurés...*

Nous nous sommes assuré des vivres pour six mois. Comparez : *Nous leur avons assuré...*

Quand *persuader* est suivi d'une proposition introduite par *que*, l'accord du participe est libre :

Ils se sont persuadé(s) qu'elle était innocente.

b) Quand il n'y a pas d'objet direct

• si le pronom réfléchi est **objet indirect**, le participe est **invariable**.

Elle s'est nuie. (À qui a-t-elle nuie ?) *Elle s'est suffi à elle-même.* *Ils se sont parlé.*
Ils se sont plu dès leur première rencontre. *Les rois qui se sont succédé.*

• si le pronom est **inanalysable** dans le cas des **verbes essentiellement pronominaux** et de certaines constructions pronominales du verbe (► p. 313), le **participe s'accorde avec le sujet**.

Ils se sont échappés. *Elles se sont souvenues de leur enfance.*
Elle s'est repentie de sa faute. *Ils se sont plaints de notre absence.*
Elle s'est tue. *Comment s'y est-elle prise ?* *Elle s'est évanouie.*
Une bataille s'est livrée ici. *La muraille s'est écroulée.*

► REMARQUE

Exceptions

Se rire (« se moquer, dédaigner »), *se plaire* (« se trouver bien, trouver du plaisir »), *se déplaire* (« ne pas se trouver bien »), *se complaire*, dont le participe passé ne varie pas.

Elles se sont ri de nos menaces.

Ils se sont plu à me tourmenter.

Elles se sont plu (ou : déplu) dans ce lieu.

Ils se sont complu dans leur erreur.

4. L'accord d'une phrase à l'autre

Les **pronoms** sont susceptibles d'engager des **phénomènes d'accord au-delà de la phrase**, même s'ils peuvent aussi engager ces phénomènes au sein de la phrase ou de la proposition.

⊕ C'est dans un sens élargi que l'on parle d'accord à propos du pronom. De toute façon, cela ne vaut que pour les pronoms **renvoyant à un nom** ou à un **autre pronom**.

4.1 Les pronoms non représentants

Les pronoms non représentants **désignant directement le référent** ne sont pas touchés par le phénomène de l'accord : ils ne reçoivent par leur genre et nombre d'un autre mot.

4.2 Les pronoms représentants

4.2.1 Ce, ça, tout pronoms anaphoriques

Dans le cadre de la phrase disloquée (► p. 461 et p. 533 et suiv.), le **démonstratif** peut **reprendre** ou **annoncer** le **contenu notionnel d'un constituant nominal** dont il ne reprend **ni le genre ni le nombre** :

Est-ce bête, les convenances ! (Flaubert)

C'est moi, la vraie Bénédicte ! C'est moi, une fameuse canaille ! (Baudelaire)

Un sous-chef de bureau, continuait la mère ; pas trente ans, un avenir superbe. Tous les mois, ça vous apporte son argent ; c'est solide, il n'y a que ça... (Zola)

Le **pronom tout** peut s'employer, quant à lui, pour **annoncer** ou **rappeler** un **ensemble explicite**, au moins partiellement :

Tout tournait autour d'eux, les lampes, les meubles, les lambris, et le parquet (Flaubert)

Les citernes, les bassins, les viviers, tout était infecté (Daudet)

4.2.2 Pronoms dont l'antécédent est un nom ou un autre pronom

Le pronom représentant **reçoit souvent ses marques de genre, de nombre et de personne du nom qu'il représente** (► p. 246) et que l'on appelle **antécédent**¹. Mais le pronom ne transmet l'accord en **genre et en nombre** que lorsque la **représentation est totale** (► p. 692). C'est le cas des pronoms relatifs et des pronoms personnels :

• Les **pronoms relatifs** ont le **genre**, le **nombre** et même la **personne** de leur **antécédent** même s'ils n'en portent pas les marques, et ils communiquent ces indications aux mots qui s'accordent avec eux.

Les personnes que j'ai reçues. *Toi qui crois tout savoir.*

L'usine dans laquelle il travaille.

J'aime les nuages... les nuages qui passent... là-bas... là-bas (Baudelaire)

• Les **pronoms personnels** ont le **genre** et le **nombre** de leur **antécédent**.

J'ai rangé mes robes : elles étaient trop chaudes.

Votre mère est-elle là ?

[...] et comme *Jeanne* avait une main appuyée sur le banc, un doigt de son voisin se posa, comme par hasard, contre sa peau ; elle ne remua point, surprise, heureuse, et confuse de ce contact si léger. Quand elle fut rentrée le soir, dans sa chambre, elle se sentit étrangement remuée et tellement attendrie que tout lui donnait envie de pleurer. (Maupassant)

► REMARQUES

1. Il arrive cependant que le pronom s'accorde, non avec son antécédent, mais d'après la signification impliquée par cet antécédent (**accord par syllepse**) :

1. Nous prenons *antécédent* dans un sens large, et nous ne l'employons pas seulement à propos des pronoms relatifs. On peut parler aussi d'antécédent à propos du déterminant possessif : cf. § 227, a. — D'autre part, il arrive que le terme auquel renvoie le pronom soit placé après celui-ci : *Elle est bien bonne, cette histoire.* Voir cataphore (► p. 689)

Je ne saurais dire avec quel beau courage le peuple belge supporte cette situation angoissante. Ils sont terriblement gênés dans leur industrie et dans leur commerce. (Duhamel)

2. Cependant les pronoms personnels disjoints sont aptes à ne reprendre qu'un élément d'un groupe pluriel : la **représentation** n'est plus **totale** mais **partielle** (► p. 692 et 693) : **Le couple s'est disputé : lui voulait garder les meubles du salon, et elle s'y opposait.**

• Les **autres pronoms** (possessifs, démonstratifs, numéraux, interrogatifs, indéfinis) s'accordent toujours en **genre** avec le nom qu'ils représentent et **transmettent cet accord**, le cas échéant, aux autres constituants variables de la phrase ou de la proposition.

⊕ L'accord en nombre n'est pas systématique, dans la mesure où ils sont aptes à ne représenter qu'une partie du groupe nominal, c'est-à-dire que la **représentation est partielle**.

J'ai terminé les livres que tu m'as prêtés. – Lequel as-tu préféré ? J'ai préféré celui que tu m'avais recommandé.

Alors ayant vidé sur ses genoux les vieilles lettres douces à son cœur, elle posait le tiroir sur une chaise à côté d'elle et remettait dedans, une à une, ses « reliques », après avoir lentement revu chacune. (Maupassant) Les pronoms numéraux *une* et indéfini *chacune* reprennent le genre mais pas le nombre de *reliques*.

[...] il y aurait donc environ la moitié de cette somme à partager **entre les trois enfants de M. Vabre**. C'était cinquante mille francs pour **chacun** [...] (Zola) Le pronom indéfini *chacun* reprend le genre, mais pas le nombre du nom noyau *enfants*.

Je vous ferai souvent réciter des leçons, faites-moi réciter la mienne. (Stendhal) Le pronom possessif reprend le genre mais pas le nombre de *leçons*.

4.2.3 Pronoms dont l'antécédent n'est ni un nom ni un pronom

Lorsque l'antécédent est **autre chose qu'un nom ou un autre pronom**, le pronom ne garde **aucune marque de l'antécédent** ; il renvoie à l'idée contenue dans l'antécédent et il est considéré comme **neutre** (les mots qui s'accordent avec le pronom sont au **masculin singulier**, le masculin étant le **genre indifférencié**, et le singulier étant le **nombre indifférencié**) ; si on remplaçait le pronom par le mot adéquat, celui-ci n'aurait pas nécessairement la forme de l'antécédent.

Elle demeura tout interdite ; je l'étais beaucoup moi-même. (B. Constant) [l' = interdit, et non interdite.]

Cela permet de ne pas punir ce qui ne doit pas l'être. (Montherlant) [l' = puni, et non punir.]

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 424-454 et § 653.
- BRIET Henri, *L'Accord de l'adjectif. Règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. « Grevisse langue française », 2009.

- BRIET Henri, *L'Accord du verbe. Règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. « Grevisse langue française », 2009.
- GREVISSE Maurice, BRIET Henri, *L'Accord du participe passé. Règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. « Grevisse langue française », 2016.
- ⊕ BERRENDONNER Alain, REICHLER-BÉGUELIN Marie-José, « Accords 'associatifs' », *Cahiers de praxématique* [En ligne], n°24, 1995, URL : <http://praxématique.revues.org/3025>
- BLINKENBERG Andreas, *L'Ordre des mots en français moderne* [1928], Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1958.
- FAUCONNIER Gilles, *La Coréférence, syntaxe ou sémantique ?* Paris, Le Seuil, 1974.
- HØYBYE Poul, *L'Accord en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Copenhague, ANDR. Fred. Høst & Sønns Forlag, 1944.

La phrase complexe

CHAPITRE 1	Généralités	585
CHAPITRE 2	Les modes de construction de la phrase complexe	591
CHAPITRE 3	La proposition relative.....	607
CHAPITRE 4	La proposition conjonctive	631
CHAPITRE 5	Les systèmes corrélatifs.....	655
CHAPITRE 6	Les propositions subordonnées interrogative et exclamative indirectes	661
CHAPITRE 7	La concordance des temps	669

Généralités

5. La phrase complexe	585
5.1 Sens large	585
5.2 Sens strict	585
6. Propositions et sous-phrases	586
6.1 Propositions en phrase complexe	586
6.2 Sous-phrases en phrase multiple	587
7. Classement des propositions	587
7.1 Propositions introduites par un mot relatif	587
7.2 Propositions introduites par une conjonction	588
7.3 Propositions sans mot subordonnant	588

1. La phrase complexe

1.1 Sens large

La **phrase complexe** est considérée, **au sens large**, comme la réunion de **plusieurs phrases simples** (► p. 439), quel que soit le mode de jonction de ces éléments : par **juxtaposition**, **coordination**, **subordination**, **corrélacion** ou **insertion** (► p. 591 et suiv.).

Cette réunion de phrases simples se concrétise ordinairement par la présence de **plusieurs verbes** à un **mode personnel** (ou conjugué : ► p. 301, p. 443).

*Je crois que vous vous trompez.
Vous vous trompez, je le sais.*

► REMARQUE

Nous disons : « ordinairement », parce qu'une phrase complexe peut être **non verbale**, c'est-à-dire que le verbe se trouve dans une seule des deux phrases réunies :

Merci pour les deux livres que vous m'avez envoyés. *Merci* est prédicatif mais dépourvu de verbe.

La route devenait plus facile, quoique glissante. (Camus) Inversement, la proposition régie peut être dépourvue de verbe exprimé (► p. 632, Rem.).

1.2 Sens strict

Nous ne parlons de **phrase complexe, au sens strict**, que lorsqu'une phrase occupe dans l'autre une **fonction** et devient donc un élément, un membre de l'autre phrase.

⊕ La phrase est dite complexe parce qu'une **prédication** (► p. 448) est alors **hiérarchiquement soumise** à une autre.

Que tu puisses venir me fait plaisir. Que tu puisses venir, conjonctive essentielle, sujet de *me fait plaisir*.

Il ne faut pas réveiller le chat qui dort. Qui dort, relative adjective, complément (ou épithète, selon les grammairiens) de *chat*.

Quand le vin est tiré, il faut le boire. Quand le vin est tiré, conjonctive non essentielle, complément de phrase.

2. Propositions et sous-phrases

2.1 Propositions en phrase complexe

Nous appelons **propositions** les membres de phrase qui contiennent un **verbe à un mode conjugué** et qui ont en principe une **fonction** (celle d'un nom, d'un adjectif ou d'un adverbe) dans la phrase régissante. Elles constituent des **prédications secondaires** au sein d'une **prédication première** (► p. 449).

1. La notion de **proposition** est héritée de la logique aristotélicienne. Composée des constituants formant une **unité de prédication**, elle permet d'exprimer un **jugement** sur la valeur de vérité de l'énoncé. La grammaire classique a ensuite tenté de poser sur l'analyse de la phrase le schéma logique de la proposition, ce qui a donné naissance à l'**analyse logique**, décomposant toute phrase en suite de propositions. Cependant, la coïncidence n'est pas parfaite. D'une part, certaines propositions inscrites dans la dépendance d'une autre n'apportent pas de jugement de vérité ; par exemple, les propositions dites interrogatives indirectes :

Je me demande s'il va répondre. Dans cette phrase, la proposition *s'il va répondre* n'exprime pas de jugement de vérité puisqu'elle le suspend.

D'autre part, dans certaines phrases, la délimitation des propositions et l'isolement des prédicats peuvent être problématiques.

À peine était-il dehors qu'il s'est mis à pleuvoir. Dans cette phrase, il est difficile d'isoler la prédication première et la prédication secondaire car nous avons un phénomène dit de « **subordination inverse** » (aussi ► p. 645) c'est-à-dire où la prédication première est dans la dépendance de la prédication secondaire ; l'événement de premier plan (*il s'est mis à pleuvoir*) étant subordonné à l'événement d'arrière-plan (*à peine était-il dehors*).

2. Sur le problème des propositions infinitives, des propositions participiales et / ou constructions absolues, voir encadrés ► p. 452 et 454.

(a) *On voyait la rivière monter d'heure en heure.* Proposition infinitive.

(b) *La nuit venue, mieux vaut se couvrir.* Proposition participiale.

Certains grammairiens considèrent de telles phrases comme des **phrases complexes**. Mais l'**absence de verbe conjugué** posant problème, on peut préférer, en reconnaissant le caractère prédicatif de l'infinitif ou du participe (**prédication seconde**, ► p. 449), les analyser comme :

- a) **construction à deux éléments** dont l'un est un verbe à un mode non personnel (infinitif ou participe) qui occupent solidairement une seule fonction au sein de la phrase, mais entre lesquels existe une relation de prédication ;
 b) **structure binaire** sans mot introducteur, sans verbe conjugué, dont l'un des éléments est un participe, un adjectif ou équivalent, les deux éléments construisant une relation prédicative seconde de **type attributif**.

2.2 Sous-phrases en phrase multiple

La jonction de plusieurs phrases peut ne pas donner naissance à une phrase complexe, au sens strict, mais à une **phrase multiple**, c'est à dire une **phrase à plusieurs prédicats**, lesquels prédicats ne sont pas dans la dépendance hiérarchique l'un de l'autre, mais **indépendants** les uns des autres. C'est le cas dans la **coordination** (et la **juxtaposition**), qui laisse à chacune des phrases son type particulier (► p. 592 et suiv.).

| *Sois attentif, et tu comprendras.* Deux sous-construisent une phrase multiple.

C'est aussi le cas dans l'**insertion** (► p. 604).

| *Elle a fait, je vous assure, tout son possible.*

Nous appelons les phrases coordonnées et les phrases incidentes des **sous-phrases** ; elles construisent la **phrase multiple**.

- ⊕ Pour la grammaire traditionnelle, il s'agit encore de **propositions** qui construisent la **phrase complexe**, au sens large. Elle parle de **proposition indépendante** pour les sous-phrases juxtaposées ou coordonnées dont les prédications sont indépendantes les unes des autres ; et de **proposition incisive** ou de **proposition incidente** (► p. 604) pour celles qui sont insérées dans la phrase.

► REMARQUE

Dans certains cas, la sous-phrase insérée porte des indices de dépendance, tels que par exemple, l'inversion du sujet et du verbe (► p. 597 et suiv.) ; ce qui la rapproche alors des **propositions**, marquées par leur lien de dépendance avec la phrase qui les intègre. Plusieurs modes de jonction des phrases posent le problème des frontières des différentes catégories.

— *Hé ! bien, qu'avez-vous encore ? demanda-t-elle.* (Balzac)

3. Classement des propositions

Le procédé le plus simple est de les classer **d'après le mot** qui les rattache à la phrase dont elles font partie.

3.1 Propositions introduites par un mot relatif

Les **propositions relatives** commencent par un **mot relatif** : pronom relatif, ou parfois déterminant relatif suivi d'un nom, **mot subordonnant**, **doté d'une fonction dans la proposition**, qu'il soit anaphorique ou non.

| *Depuis lors ce mot, dont elle ne comprenait guère la signification, s'était établi dans sa tête.* (Maupassant)

| *Vous serez peut-être absent, auquel cas vous me préviendrez.* (Robert)

- ⊕ Certains grammairiens distinguent les « **relatives** » proprement dites, dont le mot relatif est anaphorique d'un élément antérieur, des propositions introduites par un **pronom de sens indéfini** (*qui, quoi*) **sans antécédent**, qui s'apparente au pronom interrogatif (► p. 609-610).

Qui dort dîne.

3.2 Propositions introduites par une conjonction

Les **propositions conjonctives** commencent par une **conjonction de subordination** ou par une locution conjonctive de subordination, **mot subordonnant dépourvu de fonction dans la proposition** :

*Quand le bâtiment va, tout va.
Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.*

► REMARQUE

La grammaire traditionnelle distingue alors les **complétives conjonctives pures** (► p. 633), qu'on appelle ici **conjonctives essentielles** introduites par *que* et les **conjonctives circonstancielles** (► p. 640), qu'on appelle ici **conjonctives non essentielles**, introduites par des conjonctions de subordination ou des locutions conjonctives véhiculant un sens circonstanciel.

3.3 Propositions sans mot subordonnant

3.3.1 Interrogatives et exclamatives indirectes

Les propositions qui servent d'**interrogation indirecte** ou d'**exclamation indirecte** sont à part, puisqu'elles ne sont introduites par **aucun mot subordonnant**, à l'exception de l'interrogation totale, qui est introduite par *si*.

Je demande qui a fait cela. (Comparez : *Qui a fait cela ?*) Le mot introducteur, non subordonnant, est le pronom interrogatif *qui*.
Tu sais comme elle est patiente. (Comparez : *Comme elle est patiente !*) Le mot introducteur, non subordonnant, est l'adverbe exclamatif *comme*.
Mais : J'ignore si elle viendra. (Comparez : *Viendra-t-elle ?*) Le mot introducteur, qui est aussi un mot subordonnant, est la conjonction *si* (que certains grammairiens analysent comme adverbe (► p. 664)).

3.3.2 Infinitives et participiales

Les **propositions infinitives** et les **propositions participiales** sont aussi à part, mais nous ne leur consacrons pas un chapitre particulier, les indications essentielles ayant été données précédemment ► p. 452 et 454.

► REMARQUES

1. D'autres types de classement ont été proposés, notamment en tenant compte de la **fonction des propositions**. Ce procédé a le désavantage de multiplier les catégories, de séparer des faits semblables et de regrouper des propositions différentes.

Par exemple, parmi les propositions sujets, il y a des relatives et des conjonctives. Elles diffèrent non seulement par le mot qui les rattache à la phrase, mais aussi par le mode du verbe.

2. Il existe encore des propositions dont le classement est rendu problématique car, sans qu'aucun mot proprement subordonnant soit décelable, une relation de dépendance entre les propositions est néanmoins perceptible. Elles sont étudiées dans le cadre de la **corrélation** (► p. 602 et suiv. et p. 655 et suiv.).

Plus on est de fous, plus on rit.

À peine le soleil pointe-t-il, (qu') il est dehors.

Ces propositions corrélées entre elles peuvent marquer ce lien de dépendance par un mot, par exemple un adverbe, mais pas toujours.

Comment étudier la phrase complexe ?

La grammaire traditionnelle identifie cinq modes de construction de la phrase complexe (au sens large) : la coordination, la juxtaposition, la subordination, la corrélation, et l'insertion. Il est possible d'adopter un plan distinguant ces cinq types de liens qui relient les propositions, tout en mettant en relief les mécanismes qui les sous-tendent et les limites de ces catégorisations traditionnelles. **On peut aussi, considérant que la coordination et la subordination permettent d'analyser les principaux liens qui unissent sous-phrases ou propositions, adopter le plan suivant :**

1. Coordination

- explicite : avec mot coordonnant
- implicite : sans mot coordonnant (ou juxtaposition coordonnante)

2. Subordination

- explicite : avec mot subordonnant, alors selon la nature de ce mot
- implicite : sans mot subordonnant (ou juxtaposition subordonnante)

Une étude sur les modes de formation de la phrase complexe devra, en tout état de cause, rendre compte des points suivants :

- présence ou absence d'un **élément** qui relie les propositions ;
- étude de l'**élément de relation** quand il existe, sa **nature** et sa **fonction**, le cas échéant ;
- **nature et fonction** des propositions subordonnées qui construisent la phrase complexe ;
- justification du **mode** subjonctif (► p. 627, p. 638, p. 650 et p. 658) dans la subordonnée, le cas échéant ;
- **type de lien** entre propositions (indépendance ou dépendance ou interdépendance).

Les modes de construction de la phrase complexe

1. Approche comparative de la coordination et de la juxtaposition	591
1.1 Éléments coordonnés	592
1.2 Éléments subordonnés	592
2. La coordination	592
2.1 Définition	592
2.2 La conjonction de coordination	593
2.3 Nature des éléments coordonnés	593
2.4 Coordination d'éléments de natures différentes	594
2.5 Non-répétition d'éléments identiques dans la coordination	595
2.6 Coordination explicite et coordination implicite (ou juxtaposition)	595
3. La juxtaposition	596
3.1 Juxtaposition à valeur de coordination	596
3.2 Juxtaposition à valeur de subordination	596
4. La subordination	599
4.1 Sens strict : subordination d'éléments propositionnels	600
4.2 Sens large : subordination d'éléments non propositionnels	600
5. La corrélation	602
5.1 Sens strict : interdépendance de deux mots	602
5.2 Sens large : interdépendance de deux propositions	602
6. L'insertion	604
6.1 L'élément incident	604
6.2 La proposition incisive	605

1. Approche comparative de la coordination et de la juxtaposition

La coordination et la subordination sont deux **modes de jonction** des éléments de la phrase entre eux. Ils concernent aussi bien la jonction des éléments dans la **phrase complexe** que dans la **phrase simple**. Nous les aborderons de ces deux points de vue.

Dans la phrase simple, en effet, le sujet et le prédicat sont assez rarement constitués par un mot unique, mais le plus souvent par des syntagmes, des groupes de mots. Ces mots sont réunis par la coordination ou par la subordination.

1.1 Éléments coordonnés

Dans la phrase

Pierre et Jean sont venus.

le sujet est *Pierre et Jean*, mais il contient **deux éléments d'égale importance** qui, ensemble, donnent au prédicat *sont venus* sa forme. Ils sont dits **coordonnés**.

⊕ T Il est possible de **permuter** ces deux éléments, — et même de **supprimer** l'un d'eux, à condition de modifier la forme du verbe, qui n'est plus influencée que par le terme subsistant.

Jean et Pierre sont venus. *Jean est venu.* *Pierre est venu.*

Les termes coordonnés peuvent être accompagnés de termes qui leur sont subordonnés, au sens large ; les termes subordonnés peuvent être accompagnés de termes qui leur sont coordonnés. Une phrase un peu longue est ainsi constituée d'éléments qui s'emboîtent les uns dans les autres.

Le frère de Jean et la sœur de Pierre se sont mariés.

La sœur de Jacques et de Léon est déjà mariée.

La maison du frère de Jean n'est pas achevée.

1.2 Éléments subordonnés

Dans la phrase

La pipe de Jean est éteinte.

le sujet est *la pipe de Jean*, mais on distingue dans ce syntagme un élément particulièrement important, un **noyau**, *pipe*, qu'il serait impossible de supprimer ; si on le supprime, la phrase cesse d'être une phrase : **La de Jean est éteinte*. C'est aussi à ce mot *pipe* que le prédicat *est éteinte* doit sa forme (accord : ► p. 563). Les autres éléments (*la, de Jean*) qui **dépendent** de *pipe* sont dits **subordonnés**, au sens large du terme.

► REMARQUES

1. La suppression de éléments subordonnés est tantôt très facile (c'est le cas de *de Jean*), tantôt limitée à des situations particulières (c'est le cas des déterminants comme *la* : ► p. 163). — Mais *la* dépend, pour sa forme, de *pipe*, s'accorde avec *pipe*.
2. Le mode de jonction de la coordination, implicite ou explicite, est la **parataxe**, qui place les éléments côte à côte (*para* signifie à côté en grec) ; celui de la subordination est l'**hypotaxe** qui hiérarchise les éléments (*hypo* signifie sous en grec).

2. La coordination

2.1 Définition

La **coordination** est la relation qui unit des éléments de même fonction ou de même niveau hiérarchique,

a) soit, à l'intérieur d'une phrase, **des éléments** qui ont la même fonction par rapport au même mot

| *Jean est grand et blond.* Dans cette phrase, *grand et blond* sont tous deux attributs par rapport au sujet Jean.

b) soit des **sous-phrases** (ou propositions, au sens large ► p. 587).

| *Reste tranquille et tais-toi.*

Les sous-phrases ainsi coordonnées forment une **phrase multiple** (► p. 587).

2.2 La conjonction de coordination

La **conjonction de coordination** (► p. 427 et suiv.) est le mot de liaison qui établit un lien de coordination entre des éléments de même fonction :

| *Mon père et ma mère sont en voyage.*

| *Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.* (Musset.)

► REMARQUE

D'autres procédés que la conjonction de coordination montrent que les éléments sont coordonnés, notamment les **adverbes de liaison** (*alors, ensuite, etc.*), ► p. 407.

Les **conjonctions de subordination** (► p. 423) exprimant la comparaison et la **préposition avec** peuvent se dépouiller de leur valeur ordinaire et devenir des marques de coordination (► voir aussi p. 571).

| *Le français ainsi que l'italien dérivent du latin.* (Littré)

| *La chaloupe avec un canot seulement se trouvèrent en état de servir.* (Mérimée)

2.3 Nature des éléments coordonnés

Ces éléments coordonnés peuvent être :

2.3.1 Phrases

| *Elle continuait à se balancer, ne sachant faire que ça. Et on ne trouvait plus ça vilain du tout, au contraire ; les hommes braquaient leurs jumelles.* (Zola) Les deux phrases sont coordonnées entre elles par « et ».

2.3.2 Propositions

| *Les petits enfants imaginent avec facilité les choses qu'ils désirent et qu'ils n'ont pas.* (A. France) Les deux relatives sont coordonnées entre elles et complètent le nom *choses*.

2.3.3 Syntagmes

| *La fenêtre, en province, remplace les théâtres et la promenade.* (Flaubert)
Ici, il s'agit de deux syntagmes nominaux.

2.3.4 Mots

Je partirai avec ou sans toi. Prépositions.

Elle le regarda au fond des yeux d'une façon profonde et singulière. (Maupassant)

Adjectifs.

2.3.5 Morphèmes liés (► p. 95)

| *Son pouvoir bien ou maléfaisant...* (R. Rolland)

2.4 Coordination d'éléments de natures différentes

Dans les exemples donnés ci-dessus, les éléments coordonnés ont, non seulement la même **fonction**, mais aussi la même **nature**. Cependant, il n'est pas rare que l'on coordonne des **éléments de même fonction**, mais de **nature différente**, quoique équivalente, notamment, dans la langue courante,

2.4.1 Coordination d'un nom et équivalent

Il s'agit d'un **nom ou groupe nominal**, et de l'un de ses équivalents, notamment un pronom :

| *Mon avocat et moi sommes du même avis.* (Académie)

2.4.2 Coordination d'un adverbe et équivalent

Il s'agit d'un **adverbe** ou groupe adverbial et de ses équivalents, syntagmes prépositionnels, gérondif, proposition, servant de compléments adverbiaux (► p. 474) :

| *S'il était mort naturellement et sans testament.* (Code civil)

| *Il lui apprit à réciter des fables en les détaillant et avec des effets.* (S. de Beauvoir)

2.4.3 Coordination d'un adjectif et équivalent

Il s'agit d'un **adjectif ou groupe adjectival** et de ses équivalents, participe, proposition relative, syntagme prépositionnel, servant de compléments de nom — l'épithète étant un complément de nom :

| *Poch s'arrêta en jetant un regard méfiant sur son compagnon de route, toujours immobile et qui semblait dormir.* (J. Verne)

| *C'est une femme intelligente et de bon conseil.*

► REMARQUES

1. La langue écrite, surtout littéraire, coordonne d'autres éléments encore.

Tu sais ma position et que je dois travailler comme si je n'avais rien pour vivre. (Barrès)

Coordination d'un nom et d'une proposition conjonctive essentielle.

Il avait cru s'être empoisonné et qu'il allait mourir. (R. Vailland) Coordination d'un infinitif et d'une proposition conjonctive essentielle.

Ils savent compter l'heure et que la terre est ronde. (Musset) Même chose.

2. On parle alors de **zeugme syntaxique** quand sont coordonnés deux compléments ayant une **fonction différente** :

Alors elle va s'manger une pizza

Au jambon et au centre commercial (Renaud) Le premier syntagme est un complément du nom, le second un complément du verbe.

2.5 Non-répétition d'éléments identiques dans la coordination

La **coordination dispense de répéter** les éléments **identiques**, ce qui favorise l'**économie** dans l'expression.

| *J'irai avec ou sans toi.* J'irai avec toi ou sans toi.

| *Le XVII^e et le XVIII^e siècle. Le XVII^e siècle et le XVIII^e.* Le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle.

Lorsque l'on veut **insister**, on répète cet élément commun.

| *En agissant pour lui ou contre lui.* (Al. Dumas)

| *Passent les jours et passent les semaines.* (Apollinaire)

► REMARQUE

En général, on répète les **mots très courts** comme les **déterminants** (► p. 162), les **pronoms personnels conjoints**, **sujets** (► p. 254, Rem.) ou **compléments** (► p. 255), les **prépositions à, de, en** (► p. 417) ; on répète **obligatoirement** la **conjonction que** et la **conjonction si** de l'interrogation indirecte (► p. 426).

Mon père et mon frère. Je l'ai rencontré et je lui ai parlé. Je les prends et je les garde.

La sœur de Pierre et de Jean. Je veux que tu t'en ailles et qu'il reste. Je demande s'il s'en va et si tu restes.

2.6 Coordination explicite et coordination implicite (ou juxtaposition)

2.6.1 Coordination explicite

La **coordination est explicite** lorsqu'elle est **marquée par des conjonctions de coordination** placées, soit entre les éléments coordonnés, soit devant chacun d'eux (► p. 431).

| *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* (Musset)

| *Ils ne sont pas encore arrivés, mais il n'est que huit heures.*

| *Paule n'aime ni le théâtre ni le cinéma.*

► REMARQUE

Sur l'emploi de la virgule dans la coordination, ► p. 78. On met parfois un point-virgule : ► p. 80, et même parfois un point quand il y a coordination explicite entre phrases (ou sous-phrases).

2.6.2 Coordination implicite

La **coordination est implicite** (dite aussi **coordination zéro**) en l'**absence d'éléments coordonnants**. C'est ce qu'on appelle **juxtaposition** ou **asyndète**. Les éléments coordonnés sont alors séparés le plus souvent par des **virgules** (► p. 78) dans l'écrit.

| *Je vous donnerai un cahier, deux livres, trois crayons.*

REMARQUES

1. Lorsqu'il y a plus que deux éléments coordonnés, on n'exprime d'ordinaire *et* et *ou* que devant le dernier élément.

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches (Verlaine)

Veux-tu une pomme, une poire ou une orange ?

2. Si tous les termes de l'énumération (et non pas seulement les deux derniers) sont reliés par *et* ou *ni*, il s'agit d'une figure de style : la polysyndète.

Et les palais antiques, /Et les graves portiques, /Et les blancs escaliers [...] /Et les ponts, et les rues, /Et les mornes statues, /Et le golfe mouvant [...] /Tout se tait (Musset)

3. Les conjonctions de coordination peuvent fonctionner en corrélation avec un adverbe qui explicite le lien de coordination :

Il lui avait donné non seulement toutes ses économies, mais il s'était même endetté gravement (Maupassant) Surenchère.

Il me regarderait, certes, avec bienveillance, mais aussi avec son sourire énigmatique. (Renard) Concession.

4. Certains grammairiens choisissent de décrire la juxtaposition comme une coordination sans mot coordonnant ; d'autres choisissent de décrire la coordination comme une juxtaposition explicitée par un mot coordonnant.

3. La juxtaposition

3.1 Juxtaposition à valeur de coordination

La juxtaposition à valeur de coordination permet de réunir des mots, syntagmes ou propositions, de même niveau hiérarchique.

La virgule (► p. 78), mais aussi le point-virgule (► p. 80) et les deux points (► p. 81) permettent la juxtaposition.

- ⊕ La relation étant implicite, elle doit faire l'objet d'une interprétation par le destinataire et peut marquer diverses relations logiques (addition, opposition, relation de cause à effet, explication) ou chronologiques (concomitance, succession).

Je sortis, je me dirigeai lentement vers le bureau de mon Père (Merle). La juxtaposition par la virgule suggère la succession.

Un air humide l'enveloppa ; il se reconnut au bord des quais. (Flaubert). La juxtaposition par le point-virgule suggère une relation effet / cause.

Son rhume ne lui facilitait pas la tâche : peu de temps auparavant, un violent éternuement l'avait astreint à s'interrompre pour s'essuyer les doigts. (J.-Ph. Toussaint) La juxtaposition par les deux points suggère un lien d'explicitation ; les deux points peuvent être paraphrasés par « en effet ».

3.2 Juxtaposition à valeur de subordination

Des propositions juxtaposées peuvent entretenir un rapport de dépendance syntaxique plus ou moins implicite.

3.2.1 Marque de dépendance syntaxique dans les deux propositions

C'est en particulier le cas des systèmes comparatifs (► p. 657), consécutifs (► p. 657) et concessifs, dépourvus d'outils explicites de subordination, mais dans lesquels la dépendance des propositions se signale par des marques adverbiales dans les deux propositions.

Plus on est de fous, plus on rit. Ici l'adverbe *plus* est repris dans la deuxième proposition. Aucune des deux propositions ne peut être supprimée : il y a interdépendance des deux propositions de ce système comparatif.

La mort, c'est tellement obligatoire que c'est presque une formalité. (Giono).

Même remarque entre ces deux propositions en système consécutif corrélées entre elles par les adverbes *tellement* et *plus*.

3.2.2 Marque de dépendance dans la première proposition (ou subordination implicite)

Deux propositions juxtaposées formellement peuvent entretenir l'une avec l'autre un rapport de dépendance signalé simplement par la présence d'une marque syntaxique, morphologique ou lexicale dans la première proposition.

- ⊕ Cette structure corrélatrice construit un rapport dit de subordination implicite. La première proposition équivaut alors à une proposition non essentielle (ou circonstancielle) de sens hypothétique, concessif ou temporel et est dépendante de la seconde proposition qui ne peut être supprimée.

a Les locutions

Elles sont caractéristiques de la subordination implicite :

Il a eu beau jurer, il ne vaut pas mieux que les autres. (Green) Ici c'est la locution verbale *avoir beau* de sens concessif qui marque la subordination implicite. La première proposition équivaut à *Bien qu'il jure*.

b Le temps (conditionnel) ou le mode (subjunctif ou impératif)

Le temps ou le mode peut signaler la subordination implicite :

Il en ferait plus, je ne le croirais pas davantage. Ici la subordination implicite est marquée par le conditionnel dans la première proposition qui équivaut à une concessive (► p. 653) (*même s'il en faisait plus*).

Fussé-je devant la mort, je ne le dirais pas (Hugo) Le subjunctif imparfait et l'inversion du sujet indiquent ici la subordination implicite. La première proposition équivaut encore à une concessive (*même si j'étais*).

Viens / Qu'il vienne, (et) on avisera. Et ici c'est le mode qui signale que la première proposition est dépendante de la seconde avec un sens hypothétique (*si tu viens, s'il vient*).

c L'inversion du sujet

La postposition après le verbe, dans la phrase assertive, du sujet est une marque syntaxique de la subordination inverse.

- + Elle suspend (comme dans l'interrogation) la valeur de vérité de l'énoncé et a une valeur hypothétique subordonnante.

| *Peut-il une goutte, il reste au lit.* Ici l'inversion du sujet est indice de subordination implicite. Le sens de l'énoncé est : *Si jamais il pleut une goutte, il reste au lit.*

3.2.3 Marque de dépendance dans la deuxième proposition

Dans certains cas, c'est dans la **deuxième proposition** qu'apparaît l'**inversion du sujet, facultative ou obligatoire**. Cette proposition est souvent **détachée** de la première par un **signe de ponctuation fort** (le point). Le lien de dépendance avec la proposition qui précède n'est plus ou pas toujours perçu comme tel.

Cette inversion est amenée par différents facteurs et est **tantôt facultative tantôt obligatoire**.

a L'inversion facultative

Certaines locutions adverbiales de sens temporel, hypothétique, consécutif, concessif ou restrictif sont placées en **tête de proposition** : *ainsi, à peine, aussi, aussi bien, au moins, du moins, en vain, peut-être, sans doute, tout au moins, tout au plus*, elles signalent un lien logique avec l'énoncé précédent et amènent une **inversion du sujet pronominal facultative**.

| *Ainsi demeura-t-elle un très long moment* (Mauriac) Avec inversion.
| *Ainsi vous ne lui ferez point de tort...* (Stendhal) Sans inversion.

► REMARQUE

Dans le cas d'un **sujet nominal**, on peut trouver un **redoublement (facultatif)** de ce sujet nominal par un pronom personnel postposé au verbe.

Depuis trois jours, la seule distraction de Mme de Rênal avait été de tailler, et de faire faire en toute hâte par Élixa, une robe d'été [...]. À peine cette robe put-elle être terminée, quelques instants après l'arrivée de Julien (Stendhal)

b L'inversion obligatoire

Certaines de ces locutions adverbiales de sens concessif ou restrictif, qui sont **obligatoirement placées en tête de la proposition** qu'elles introduisent (*toujours est-il que, encore faut-il que*) amènent une **inversion du sujet obligatoire**, qui peut s'expliquer par le caractère figé (*toujours est-il que*) ou quasi figé (*encore faut-il que, encore faudrait-il que, encore fallait-il que*) de ces locutions.

| *Toujours est-il que j'ai filé bien en douce de mon entresol à Rancy.* (Céline) Cette phrase de sens concessif et conclusif fait suite à un paragraphe de réflexions du narrateur sur le besoin de mobilité des humains.
| *La chose était constatée depuis longtemps [...]. Encore fallait-il qu'elle fût dite.* (Proust)

- + 1. Cette postposition du sujet pronominal peut être analysée comme une **coordination implicite**. Dans l'exemple ci-dessus de Stendhal, on aurait pu avoir : *Et cette robe put à peine être terminée.*

Toutefois, comme ces propositions viennent modifier la phrase précédente, on peut aussi les analyser comme des cas de **subordination implicite** :

Il ne fallut pas longtemps pour que la jeune veuve redevînt mineure [...]. À peine tolérerait-on qu'elle sortît seule (Sartre) On perçoit ici une relation consécutive (*si bien, et à tel point que...*)

2. Ces propositions marquent toujours, par leur **détachement**, une **forte présence énonciative**. Pour certains grammairiens, la postposition du sujet est surtout liée au fait que ce sont des **adverbes énonciatifs** qui signalent un commentaire du locuteur sur sa prédication. Il n'y a pas tant remise ou mise en question de leur prédication que **mise en discussion**. D'où le sens souvent **concessif** de tels tours.

3. La langue courante fait souvent suivre *peut-être* et *sans doute* d'un *que*, ce qui permet de garder l'ordre normal du sujet et du verbe :

Peut-être qu'elle viendra. (au lieu de : *peut-être viendra-t-elle*)

Ce morphème *que* n'est pas analysable comme la conjonction de subordination au même titre que dans une construction du type : *C'est heureux / heureusement que...* mais plutôt comme **démarcateur du noyau principal du prédicat** (l'adverbe de modalité) **et du reste du prédicat** (la subordonnée conjonctive), ou comme dans la phrase averbale (► p. 461), à l'instar de certains emplois de *de* devant infinitif (► p. 448). Ce *que* est toujours **facultatif**. Il accompagne les phrases marquées par une implication subjective forte de l'énonciateur.

Peut-être que le pharmacien s'était trompé (Flaubert) Il est supprimable, et un redoublement pronominal du sujet avec inversion du pronom redoublé (*Peut-être le pharmacien s'était-il trompé*) réapparaît alors dans une langue plus littéraire.

Probablement que ce n'est pas leur faute (Aragon)

L'emploi facultatif de ce *que* peut être rapproché de celui du *que* qui sert de **ligature entre prédicat et sujet** de la phrase lorsque le prédicat précède le sujet, par exemple dans les constructions exclamatives (qu'elles soient averbales ou non) (Sur la répartition thème-propos qui en découle ► p. 558).

Quel joli mois que le mois de Mai ! C'est un magnifique spectacle que ce coucher de soleil !

Bien sûr donc que je n'étais pas la cause de l'accident funeste (Sand)

Avec *peut-être que* et *sans doute que*, le sujet nominal n'est pas repris par un pronom personnel postposé au verbe :

Peut-être que votre sœur le connaît.

4. La subordination

La **subordination** est la relation qui unit, à l'intérieur des deux constituants essentiels de la phrase que sont le sujet et son prédicat (► p. 447), des **éléments** qui ne sont pas de même niveau hiérarchique, dont l'un **dépend** de l'autre.

4.1 Sens strict : subordination d'éléments propositionnels

Lorsque ce **lien de dépendance** établit une relation entre des **propositions** (► p. 586 et 600), dont l'une est introduite par un **mot subordonnant** (conjonction, pronom relatif), il s'agit de la **subordination au sens restreint** du terme.

4.1.1 Le mot de liaison : la conjonction de subordination et le relatif

La **conjonction de subordination** (► p. 423) est le mot de liaison qui établit un lien de subordination entre des mots (ou des syntagmes, voire des propositions) et des propositions :

On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans. (Rimbaud)
Elle dit, la voie reconnue, que la bonté c'est notre vie (Verlaine)

REMARQUE

Le pronom (et le déterminant) relatif (► p. 268) établit aussi un lien de subordination, mais il a en même temps une fonction *dans* la proposition qu'il introduit :
Cependant un grondement continu qu'on distinguait depuis quelques temps s'approchait très vite. (Maupassant) *Que* est pronom relatif complément d'objet direct de *distinguait*.

4.1.2 Les constituants subordonnés : les propositions

Les **propositions** ont été présentées au chapitre précédent (► p. 587) et seront étudiées dans les chapitres suivants (► ch 2, ch 3, et ch 4).

4.2 Sens large : subordination d'éléments non propositionnels

Lorsque ce lien de dépendance unit des éléments **non propositionnels**, on parle plus souvent de **complémentation**.

4.2.1 Le mot de liaison : la préposition

La **préposition** (► p. 411) est le mot de liaison qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes :

Je vais à Bruxelles. - *Elle luttait contre le sommeil.*
Je cherche un travail facile à faire. - *La porte de la maison est ouverte.*
J'inventai la couleur des voyelles ! (Rimbaud) Ici le syntagme nominal *la couleur des voyelles* est subordonné au verbe ; il en est le complément essentiel COD.
 Le déterminant *la* et le syntagme nominal *les voyelles* sont subordonnés à *couleur*. Le syntagme nominal *les voyelles* est subordonné au nom grâce à la préposition *de* qui est un mot subordonnant, au sens large. Ce syntagme nominal dit « régime » de la préposition, est construit par la préposition. Avec la préposition, il forme un syntagme prépositionnel complément du nom *couleur*. La forme *des* constitue l'amalgame (ou la contraction) de la préposition *de* et de l'article *les*.

4.2.2 La nature des compléments

Les **compléments** ont des **natures diverses** et complètent des mots ou groupe de mots de nature et d'étendue également diverses (mot, syntagme, proposition, phrase, énoncé, énonciation, voire relation entre deux groupes d'énoncés, deux niveaux énonciatifs).

- + 1. La limite entre **subordination** et **complémentation** n'est donc pas si claire. La **complémentation est un lien de subordination**. Et la plupart des subordonnées sont des compléments (pas toutes : il existe des relatives substantives et des conjonctives essentielles qui occupent la fonction de sujet par exemple).
Accueillez la voix qui persiste dans son naïf épithalame (Verlaine) Ici, l'ensemble du syntagme nominal *la voix qui persiste dans son naïf épithalame* est subordonné au verbe *accueillez* et en est le complément essentiel COD.
 Mais le nom *voix* est complété par une proposition subordonnée relative, dite « complément » de l'antécédent.
- 2. De ce fait, une **préposition**, amenée par la construction indirecte d'un verbe, peut être suivie d'une **conjonction** (pour *ce* suivi d'un pronom relatif, voir ► p. 617), mais alors un élément « **tampon** » est nécessaire entre ces deux mots de liaison ; il s'agit du **démonstratif neutre ce**, analysé comme déterminant ou pronom démonstratif, selon les grammairiens. Ainsi :
S'attendre à que quelque chose se passe, °se souvenir de que quelque chose s'est produit.
 Mais plutôt : *S'attendre à ce que..., se souvenir que* ou *se souvenir de ce que...*
Il devait bien pourtant s'attendre à ce que M. de Gouvres vînt prendre de ses nouvelles (Proust)
N'abusez pas de ce que je vous aime (Th. Gautier)
- + Certains **compléments** sont introduits **directement**, d'autres, **non**. Certains sont **essentiels**, d'autres **non**.
 - Les éléments subordonnés au verbe sont les **compléments du verbe** (► p. 470 et suiv.) ; ils sont construits avec ou sans préposition, sont essentiels ou non essentiels, de nature nominale ou adverbiale.
 - Les éléments subordonnés au **nom** (► p. 125 et suiv.) sont d'une part les **déterminants** (► p. 157 et suiv.) qui ont une fonction spécifique dans la construction du référent associé au nom, et d'autre part, les **expansions du nom** (► p. 150 et suiv.) que sont les adjectifs et groupes adjectivaux, les noms et groupes nominaux introduits (ou non) par une préposition, les propositions relatives et complétives. Selon leur nature, ces expansions se voient diversement appeler, du point de vue de leur fonction, par la grammaire traditionnelle : **épithète**, **apposition**, **complément du nom**, voire **complément de l'antécédent**.
 - Les éléments subordonnés au **pronom** (► p. 273) peuvent être **détachés** – alors de nature adjectivale ou nominale, on parle d'**épithète détachée** ou d'**apposition**. Ils peuvent aussi être **rattachés** au pronom par un mot subordonnant et constituer soit un syntagme prépositionnel soit une proposition, on parle alors de **compléments du pronom** (► p. 248 et suiv.).
 - Les éléments subordonnés à l'**adjectif** (► p. 209) sont de nature adverbiale (adverbe, syntagme prépositionnel ou propositionnel) et sont dits **compléments de l'adjectif** (► p. 219).

- Aux mots invariables peuvent être subordonnés d'autres éléments. L'**adverbe** (► p. 389) peut être modifié directement (sans préposition) par un autre adverbe.
Il parle beaucoup trop fort.

► REMARQUE

Certains mots-phrases (► p. 558) peuvent être accompagnés d'un adverbe, d'un syntagme prépositionnel, d'une proposition.

- Merci beaucoup. Merci de votre aide.
Bravo pour votre réussite !
Gare que la glace ne cède !*

5. La corrélation

5.1 Sens strict : interdépendance de deux mots

La **corrélation** est, *stricto sensu*, la **relation discontinue** établie entre **deux mots grammaticaux** qui ne sont pas côte à côte mais **fonctionnent ensemble**.

- + Ainsi, la **négation** (► p. 502 et suiv.) est exprimée par la corrélation de deux adverbes : *ne... pas...* La **focalisation** (► p. 536) est exprimée par la corrélation du présentatif *c'est* et du pronom relatif *qui* ou *que*.

5.2 Sens large : interdépendance de deux propositions

La **corrélation** désigne, au sens large, un type de **lien entre deux propositions** caractérisées par l'étroite **interdépendance** des éléments qu'elles conjoignent. Les deux propositions forment un **système corrélatif**.

- + Aucune des deux propositions n'est **autonome** ni sur le plan **syntactique** ni sur le plan **énonciatif** et ne peut être **supprimée** (dans un énoncé assertif¹).

*Plus il grandit, plus il devient bête. *Plus il grandit.
Il est si grand qu'il ne passe plus la porte. *Il est si grand.*

- + 1. Les **systèmes corrélatifs** sont traditionnellement étudiés dans le cadre de la **subordination**, bien qu'ils puissent parfois avoir l'apparence de la **parataxe** et donc paraître relever de la **juxtaposition**. C'est le cas de la **subordination implicite** ou juxtaposition par subordination (► p. 597).
- 2. **T** D'un **point de vue fonctionnel**, la proposition corrélée ne joue pas le rôle d'un **constituant nominal** (comme les conjonctives essentielles et les relatives substantives) avec lequel elle ne peut donc commuter et n'est pas non plus **supprimable** et **mobile** comme un constituant périphérique de type adverbial (ce que sont les subordonnées non essentielles circonstancielles les plus usuelles).

*Il est si grand que ses parents s'inquiètent.
Il est plus grand que son frère.
Et à présent elle grattait si bien le public au bon endroit, qu'elle lui tirait par moments un léger frisson. (Zola)*

1. Dans un énoncé exclamatif, on peut trouver simplement : *Il est si grand !*

3. Plusieurs analyses s'opposent aujourd'hui concernant l'analyse du **morphème que** et de la deuxième proposition *en que* dans les systèmes corrélatifs (comparatifs ou consécutifs).

Le **morphème que** dans une corrélation est analysé :

- tantôt comme **conjonction de subordination** (argument syntaxique : *que* introduit une subordonnée dépendante) ;
- tantôt comme **adverbe** (argument étymologique : *que* est issu de l'adverbe latin *quam*). Ceci vaut aussi pour *comme*, présenté comme un adverbe, éventuellement en emploi de conjonction.

La **proposition en que** s'analyse dès lors :

- tantôt, pour la tradition, comme **proposition circonstancielle**, c'est-à-dire **complément non essentiel de phrase** ;
- tantôt, pour certains grammairiens, comme **proposition incidente** à un syntagme adjectival ou adverbial de la première proposition (au même titre que les relatives adjectives qui sont incidentes à un SN), c'est-à-dire comme **constituant secondaire** de type **adverbial**. Ils considèrent ainsi que le groupe *en si... que... ou plus... que...*, forme un **groupe adjectival** (*si grand que / plus grand que...*) ou **adverbial** (*si bien que...*) avec expression discontinue 1) du marqueur (*plus, moins, même, si, tellement...*) du degré ou de l'intensité de la qualité (ou quantité) et 2) du marqueur (*que*) du point de départ de la comparaison (le repère) ou du résultat du haut degré de l'intensité (conséquence).

Ton cousin est plus grand que mon frère. Mon frère est le point de départ de la comparaison de la taille de *ton cousin*.

Il achète plus souvent des plats tout prêts qu'il ne prépare ses repas lui-même. La fréquence de il prépare ses plats lui-même est le point de départ de la comparaison de la fréquence de *il achète des plats tout prêts*.

Mon copain est si grand que ses parents s'inquiètent. Le degré d'intensité de la taille de mon copain a pour conséquence que *ses parents s'inquiètent*.

Le détail de ces systèmes corrélatifs sera étudié plus loin (cf. systèmes comparatifs (► p. 657) et concessifs (► p. 657)).

Comment étudier les systèmes corrélatifs ?

On pourra donc distinguer les corrélations

- avec **marque de dépendance** dans la **première proposition** et dans la **deuxième**,
 - marque de la deuxième proposition analysable comme **conjonction** (*que, comme*) : subordination explicite
 - marque de la deuxième proposition non analysable comme conjonction ; c'est notamment le cas des symétries (*plus..., plus...*) : subordination implicite ou juxtaposition subordonnante.
- avec **marque de dépendance** dans la **première proposition** et absence de marque dans la deuxième, ou marque facultative : subordination implicite ou juxtaposition subordonnante.

6. L'insertion

Ce mode de construction de la phrase concerne l'**insertion d'un mot, d'un syntagme, ou d'une proposition** qui n'entretient **aucun lien syntaxique** avec la proposition dans laquelle elle est insérée, et qui se situe à un **autre niveau d'énonciation** (► p. 711).

6.1 L'élément incident

6.1.1 Définition

C'est un **élément inséré** – du **mot** à la **proposition** – par lequel celui qui parle ou écrit interrompt la phrase pour une **intervention personnelle**.

6.1.2 Nature des éléments incidents

a Adverbes ou mots-phrases

| *Aucun de nous, heureusement, n'a été blessé. — Vous n'avez eu, hélas ! aucun succès.*

b Syntagmes, nominaux ou autres

| *Nous avons, Dieu merci, échappé au danger. — Cet homme, à mon avis, se trompe. — À franchement parler, c'est une canaille.*
| *La duchesse et sa fille firent leur entrée, sans un mot d'excuse, bien entendu.*
(Montherlant)

c Propositions relatives figées : *qui plus est, qui pis est, qui mieux est*

| *Il est sot et qui pis est méchant.* (Académie)

+ En dehors de ces formules figées, on fait précéder le relatif du pronom démonstratif *ce* ou d'un nom générique comme *chose* :

| *Elle embrassa son père, ce qu'elle n'avait plus fait (ou chose qu'elle n'avait plus faite) depuis longtemps.*

d Propositions appelées incidentes

Sur le phénomène de l'insertion, ► p. 443

| *C'est, excusez-moi, de votre faute. — C'était, je pense, un jour de fête. — Cette entreprise coûtera, on le devine, beaucoup d'argent.*
| *Vous devriez bien m'écrire, savez-vous ?* (Saint Exupéry)

► REMARQUE

L'élément incident est généralement entre virgules, sauf s'il y a une autre ponctuation (► p. 87). On peut aussi utiliser les parenthèses ou les tirets (► p. 84).

6.2 La proposition incise

6.2.1 Définition

C'est une **proposition incidente** particulière, **indiquant l'origine énonciative** (► p. 699 et suiv. et 717 et suiv.) des paroles ou des pensées que l'on rapporte. Son verbe suggère la prise de parole ou de pensée.

+ Le discours direct dans lequel elle s'insère tient lieu – quoique à un **autre niveau énonciatif** – du complément essentiel de ce verbe.

| *C'est vrai, avoua-t-il, je l'ai mangé, le petit Chaperon Rouge.* (Aymé)
| « Donne-lui tout de même à boire », dit mon père. (Hugo)

6.2.2 Forme des incises

L'**incise prototypique** est **courte** et formée d'un **verbe de parole** (type : *dire*) ou de **pensée** (type : *penser*) et d'un **sujet pronominal** qui lui est postposé.

+ Un **complément adverbial** de sens circonstanciel **précisant la manière dont sont prononcées les paroles** ou déroulées les pensées peut lui être adjoint :

• **adverbe**

| *Oui, madame, dit-il timidement.* (Stendhal)

• **groupe prépositionnel**

| *Et vos parents ? demanda-t-elle à son tour.* (Zola)

• **gérondif**

| *Vous savez, on dîne à sept heures, dit-elle en les accompagnant à travers le salon* (Zola)

• **construction absolue**

| *Mais vous êtes un homme, maintenant ! dit-elle gaiement, les mains tendues.* (Zola)

Ou bien un **constituant adjectival caractérisant** peut être apposé au nom ou au pronom sujet :

| *Je viens pour être précepteur, madame, lui dit-il enfin, tout honteux de ses larmes qu'il essuyait de son mieux.* (Stendhal)

► REMARQUES

1. Sur le **t analogique** à la troisième personne (*s'écrie-t-il*), ► p. 320, Rem.
2. La langue populaire évite l'inversion et marque le lien avec le discours direct par **que** : *Siècle de vitesse ! qu'ils disent.* (Céline)
3. Certains verbes de la proposition incise ne sont pas des verbes de parole mais décrivent simplement l'**attitude des locuteurs** ou leur sentiment.
| *Vous n'avez pas tort, flatta le commerçant* (Échenoz)

+ 1. La proposition incise et la proposition incidente sont insérées dans la phrase **sans outil de liaison** (ni coordonnant ni subordonnant) ; en cela l'insertion s'apparente à la **juxtaposition**.

2. Mais la proposition incise et certaines propositions incidentes entretiennent un **lien de dépendance** avec le discours dans lequel elles s'insèrent. En cela, l'insertion s'apparente à la **subordination**.

3. Dans les incises, il y a **inversion du sujet**, c'est-à-dire qu'il est placé **après le verbe**. De même, dans certaines autres phrases incidentes : *semble-t-il* ; notamment, dans celles qui étaient primitivement des interrogations : *n'est-ce pas ?*

Voici un livre [...] qui est recommandé, paraît-il, par cet immense bonhomme
(Proust)

L'**inversion du sujet**, caractéristique de l'incise prototypique, marque la **perte d'autonomie de la proposition** en incise et donc la **dépendance** (► p. 598) de cette proposition avec celle dans laquelle elle est insérée. Toutefois, il ne s'agit pas d'un cas de subordination *stricto sensu*, puisque l'incise, située à un **autre niveau énonciatif**, tout comme les autres incidentes de nature adverbiale, n'assume **aucune fonction syntaxique** dans la proposition où elle est insérée.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 260-275, § 383, § 1121.
- CALAS Frédéric, GARAGNON Anne-Marie, *La Phrase complexe*, Paris, Hachette supérieur, 2002.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, ch. 2 (§ 22 et suiv.).
- SIOUFFI Gilles, VAN RAEMDONCK Dan, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal, 2014, fiches 37, 38, 88-96.
- LAFERRIÈRE Aude, *L'Incise de citation*, Paris, Garnier, 2018.
- LAFERRIÈRE Aude, *Les Incises dans les genres narratifs* : « Certaines formules des plus prometteuses », Paris, Garnier, coll. « Investigations stylistiques », 2018.
- LAFERRIÈRE Aude, « C'est bien, qu'il dit sans se fâcher » : examen du morphème *que* en incise de citation, *L'Information grammaticale*, n° 135, pp. 26-30, 2012.

La proposition relative

1. Définition	607
1.1 Nature et fonction du mot introducteur	607
1.2 Nature et fonction de la relative	609
2. La relative avec pronom représentant	611
2.1 Relative liée à son antécédent	611
2.2 Relative détachée de son antécédent	612
2.3 Place de la relative avec pronom représentant	613
2.4 Relative attributive (ou prédicative)	614
3. La relative avec pronom non représentant	615
3.1 La relative substantive indéfinie	615
3.2 La relative périphrastique	617
4. La relative avec adverbe relatif	618
4.1 La relative en <i>où</i> adverbe	618
4.2 La relative en <i>que</i> adverbe	620
5. La relative servant l'expression de la concession	621
5.1 Antécédent nominal <i>quelque + nom</i>	622
5.2 Antécédent pronominal	623
5.3 Antécédent adjectival	624
5.4 Antécédent adverbial	626
6. Le mode dans la relative	627
6.1 Cas général : l'indicatif	627
6.2 L'alternance subjonctif / indicatif dans les relatives avec antécédent	627
6.3 Le subjonctif dans les relatives construisant des expressions concessives	628
6.4 La relative à l'infinitif	629

1. Définition

L'identification de la proposition relative se fait selon **deux critères**, **morphologique** (le mot introducteur) et **fonctionnel** (la fonction de la relative).

1.1 Nature et fonction du mot introducteur

La **proposition relative** est une proposition commençant par un **pronom relatif** (► p. 248) (*qui, que, quoi, dont, où, lequel, quiconque,...*) ou parfois, dans la langue écrite, notamment juridique, par un nom accompagné du **déterminant relatif** *lequel* (► p. 187).

Vous connaissez la maison [que j'habite / dans laquelle j'habite / où j'habite].

L'homme [dont je me souviens / de qui je me souviens] était plus âgé.

De l'arbre, être collectif, sort l'individu, le fruit détaché, [lequel fruit fera un autre arbre].

(Michelet)

► REMARQUES

1. Le pronom *quiconque* est à la fois relatif et indéfini :

[Quiconque s'élève] sera abaissé.

2. Le pronom relatif peut être précédé d'un pronom démonstratif (*ce, celui*) (► p. 617) ou, dans le cas de *où*, pronom adverbial, d'un adverbe (*là*) et former avec lui locution pronominale (► p. 617).

Par un merveilleux progrès de l'évolution, ma grand-mère n'était plus un canard ou une antilope, mais déjà ce que Mme Swann eût appelé un baby. (Proust)

3. Certaines relatives construisent des expressions de sens concessif (ci-dessous ► p. 621) :

Quelleque effort [qu'il fasse], il n'atteindra pas cette branche.

Quoi [que je fasse], cela ne va jamais.

Certains grammairiens rangent ces constructions dans les conjonctives circonstancielles ou non essentielles, choisissant de ne pas analyser isolément le relatif *que*, mais le considérant comme formant une sorte de locution conjonctive avec les expressions indéfinies qui le précèdent.

4. Dans les propositions relatives commençant par un pronom relatif complément, le sujet autre qu'un pronom personnel ou *ce* ou *on* se met assez souvent après le verbe dans la langue écrite.

[...] à cause de la position où repose la tête. (Robbe-Grillet)

Lorsqu'il y a un objet direct, on évite l'inversion du sujet :

**[...] le panier où dépose la ménagère ses provisions.*

5. Dans quelques circonstances particulières, la relative est sans verbe exprimé ; celui-ci peut le plus souvent aisément être restitué par le destinataire du message.

Il reconnut plusieurs femmes, parmi lesquelles sa propre sœur. => Parmi lesquelles il reconnut sa propre sœur.

Le pronom relatif, qui peut être **représentant** (► p. 611) ou non (► p. 615), a un double rôle :

- c'est un **mot subordonnant**, qui transforme une phrase en sous-phrase ; et délimite la proposition subordonnée – il en indique le début ;
- il occupe toujours une **fonction** au sein de la relative.

– *Ha, ha, ricana Irène, mais je flairais le piège que tu me tendais.* (Ph. Djian) *Que* est COD de *tendais*.

Encore une délurée qui a mal fini, avait-elle ajouté d'un air espiègle. (M. Lesbre) *Qui* est sujet de *a fini*.

C'était un complot dont le but secret devait être la frustration. (A. Nothomb)

Dont est complément du GN *but secret*.

- ⊕ 1. Ainsi ne peut-on confondre le **relatif que** et la **conjonction que**, puisque cette dernière n'a **jamais de fonction** au sein de la subordonnée.

Je m'attendais à ce qu'elle m'a dit. => *Que* a une fonction dans la subordonnée, il est COD de *dit* (*elle m'a dit quelque chose*) : relatif

Je m'attendais à ce qu'elle vienne. => *Que* n'a pas de fonction dans la subordonnée (*elle vient quelque chose*) : conjonction. Sur l'analyse de *ce*, ici, ► p. 634.

2. Le **déterminant relatif**, quant à lui est toujours déterminant d'un nom et forme avec lui un GN qui occupe une fonction nominale au sein de la relative. Dans l'exemple ci-dessus de Michelet (*lequel fruit fera un autre arbre*), *lequel* est déterminant de *fruit* et forme avec lui un GN sujet de *fera*.

1.2 Nature et fonction de la relative

• Si le pronom est **représentant**, c'est-à-dire **avec antécédent nominal** (ou pronominal ► p. 259), la relative est souvent dite **adjective** ; on considère qu'elle équivaut à un **groupe adjectival** et a une **fonction adjectivale**. Mieux vaut considérer, de façon plus neutre, qu'elle est **complément du nom antécédent**.

⊕ Ce statut adjectival de la relative est en effet sujet à caution. ► ci-dessous 1.

« Vous vous rappelez le soir où il y a eu une panne d'électricité chez vous et où vous nous parliez dans le noir ? » lui-ai-je demandé. (Modiano) Le pronom relatif *où* complément non essentiel de phrase de *il y a eu une panne d'électricité chez vous* a un antécédent : *soir* ; la relative est dite épithète (ou complément) de cet antécédent.

• Si le pronom n'est **pas représentant**, c'est-à-dire **sans antécédent**, la relative est souvent dite **substantive** ; elle équivaut à un **groupe nominal** et a donc une **fonction nominale**.

⊕ *Qui dort dine.* Le pronom relatif *qui* sujet de *dort* est dépourvu d'antécédent ; l'ensemble de la relative est sujet de *dine*.

⊕ 1. L'identification fréquente des **relatives** à des **adjectifs** est sujette à caution et discutable pour plusieurs raisons. Nous reprenons les arguments avancés par certains grammairiens :

a) Contrairement aux adjectifs, elles **ne peuvent jamais être attribut du sujet**.

b) Certaines sont assimilables, par nature, à des **syntagmes (pro)nominiaux**, d'autres, introduites par *où*, à des **adverbes** :

Qui dort dine => *Le dormeur dine*. Nom.

Je dormirai où tu voudras => *je dormirai là-bas*. Adverbe.

C'est pourquoi on dénie à celles-ci le statut même de relatives : nominales, elles sont plus proches des subordonnées interrogatives ; adverbiales, elles sont plus proches des subordonnées dites circonstancielles.

c) Mais d'autres ont encore des fonctions difficilement assimilables à celles des adjectifs ou même des substantifs quand elles **complètent un adverbe ou un adjectif** :

Quelque admirablement qu'elle chante, elle n'est pas la Calas. La relative complète une adverbe.

Fou que je suis ! La relative complète un adjectif.

Ce type de construction peut être rapproché des **constructions emphatiques** en *c'est... que...* (► p. 536), on pourrait effectivement écrire en modifiant le sens : *C'est admirablement qu'elle chante.* Le *que* dans ce cas est parfois analysé comme **conjonction** (► p. 537-539).

En somme, la relative, pour ces grammairiens, est **de la même nature que son terme introducteur** : **(pro)nominale** si introduite par un relatif pronom, **adverbiale** si introduite par un relatif adverbe ; et donc jamais adjectivale.

2. Les relatives ayant pour **antécédent un pronom démonstratif** sont à la frontière des relatives avec antécédent et des relatives sans antécédent. Si le pronom démonstratif a lui-même un antécédent identifiable, elles entrent dans la première catégorie et complètent le pronom ; si le démonstratif n'a pas d'antécédent identifiable, la relative est dite **périphrastique** (► p. 472 et p. 474) et a une **fonction nominale** :

Je t'offre un de ces deux livres. Prends celui que tu veux. Ici l'antécédent de *celui* est parfaitement identifiable. On peut donc analyser la relative introduite par *que* comme complément de *celui*.

Je t'apporterai ce que j'ai trouvé. Ici, l'antécédent de *ce* n'est pas identifiable. *Ce que* sera analysé comme un tout. La relative ainsi introduite est COD de *apporterai*.

3. Toutes les grammaires ne proposent donc pas le même classement des relatives, ce qui révèle les difficultés dudit classement. Selon les grammaires, sont distinguées deux, trois ou quatre grandes catégories de relatives :

a) Deux catégories :

1°) **adjectives** avec antécédent (épithètes, apposées et attributs de l'objet, appelée relatives proprement dites) et **intégratives** pronominales (= substantives indéfinies, introduites par *qui* sans antécédent) et adverbiales (introduites par « où », sans antécédent) qui ne portent pas le nom de relatives (Le Goffic). Le grammairien considère en effet que ce qui fait une relative, c'est le caractère **anaphorique** du terme qui l'introduit ; si ce pronom est sans antécédent (le plus souvent), il fonctionne plutôt comme un indéfini, et en ce cas ne construit pas une relative mais ce qu'il nomme une « intégrative » pronominale ou adverbiale.

À noter que ces « **adverbiales** » mentionnées comme telles par Le Goffic n'ont pas toujours une fonction caractéristique des adverbes :

J'irai [où tu iras]. La relative est complément essentiel locatif de *aller* : elle est l'équivalent d'un adverbe

Je dormirai [où tu voudras]. La relative est complément de sens locatif, dont le caractère essentiel ou non est discutable : elle est l'équivalent d'un adverbe

Je sais [où tu vas]. La relative est complément essentiel COD de *savoir* ; elle est donc l'équivalent d'un nom.

2°) **adjectives** (épithètes, apposées, concessives, attributives) et **substantives** (*qui*, *quoi*, *où* sans antécédent, et locution pronominale en *ce que* = périphrastique). Les relatives en *où* sont assimilées à des substantives bien qu'elles n'aient pas toujours la fonction d'un nom. (Bescherelle)

b) Trois catégories :

1°) **adjectives**, parmi lesquelles les périphrastiques et les relatives en *où* à antécédent adverbial

2°) **substantives**, parmi lesquelles les relatives en expression concessive

3°) **attributives** (Denis-Sancier-Chateau).

Sont donc mises sur le même plan des natures (adjectives, substantives) et une fonction (attributives).

c) Cinq catégories :

1°) **adjectives**

2°) **périphrastiques**

3°) **substantives indéfinies**

4°) **prédicatives**

5°) **éléments d'une expression concessive** (Riegel-Pellat-Riou).

Sont ici mêlées natures (adjectives, périphrastique, substantives) et fonction (prédicative), et une nature de relative n'est pas spécifiée (élément d'une expression concessive).

Comment étudier les relatives ?

Pour étudier les relatives dans un texte, il importe de comprendre le plan adopté et de pouvoir en justifier l'organisation et les sous-classements, tenant compte de l'équivalence catégorielle de ces subordonnées et de leur fonction. Par exemple :

a. relatives introduites par un **pronom représentant** (= **adjectives** traditionnelles)

1. complément de l'antécédent (ou épithètes liées)

2. appositives

3. **attributives** (en *qui*, de l'objet ou du complément du présentatif)
4. éléments d'une expression **concessive** à antécédent nominal ou pronominal
- b. relatives introduites par un **pronom non représentant** (= **substantives** traditionnelles et périphrastiques)
 1. **indéfinies** en *qui*
 2. **périphrastiques** en *ce que*, *ce qui*, etc.
- c. relatives introduites par un **pronom adverbial** *où*, *que*
 1. introduites **par où**, et de fonction adverbiale de complément non essentiel ou de complément essentiel locatif
 2. introduite **par que** au sein d'une expression **concessive** à antécédent non nominal, et de fonction adverbiale modifieur de l'antécédent.

Si l'étude des relatives implique une approche **morphosyntaxique** (nature et fonction du terme introducteur et de la subordonnée), elle suppose aussi, dans le cas des « **adjectives** » une approche **sémantico-référentielle**, selon la relation que la relative entretient avec son antécédent pour l'identification du référent du GN qu'elle construit.

2. La relative avec pronom représentant

Lorsque le **pronom** relatif est **représentant d'un nom ou d'un équivalent** du nom, c'est-à-dire s'il a un antécédent identifiable, la proposition relative a ordinairement la fonction d'un **complément de l'antécédent**. Comme cet antécédent est nominal, la grammaire traditionnelle l'a assimilée à un **adjectif épithète ou apposé** (► p. 609), voire à un **adjectif attribut de l'objet** (► p. 614).

2.1 Relative liée à son antécédent

La relative **complète son antécédent** sans marque typographique de détachement. Elle est dite **adjective épithète** par la grammaire traditionnelle. Elle fait partie du syntagme nominal dont elle constitue une expansion. Le pronom relatif peut avoir toutes les fonctions du nom.

La première idée **qui me vint à la tête étant celle d'un chien** (J. Cazotte) Relative complément du nom *idée*, dont elle est une des expansions.

⊕ Sur le plan **sémantico-référentiel**, les relatives liées à leur antécédent peuvent être perçues comme supprimables ou non. On les distingue souvent selon que leur **antécédent** est **défini** ou non.

Aussi bien, on pourrait simplement distinguer, quel que soit l'antécédent, défini ou indéfini, les relatives **essentiels** des relatives **non essentielles**.

2.1.1 Relative à antécédent défini

Si l'**antécédent est défini** (nom propre ou nom commun déterminé par un déterminant défini – article, démonstratif ou possessif), on pourra distinguer, sur le plan **sémantico-référentiel**, ce que la tradition appelle relative **déterminative** (ou **restrictive**) et qui contribue à l'identification du référent de l'antécédent et la relative **explicative** qui n'y contribue pas, parce que celui-ci est déjà pleinement identifié.

- Ainsi, la **relative déterminative** restreint l'extension (► p. 158) du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative modifierait profondément le référent et donc le sens de l'énoncé). Elle n'est jamais séparée de l'antécédent par une virgule.
- La **relative non déterminative (ou explicative)** ne restreint pas l'extension du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative ne modifierait pas vraiment le référent ni donc le sens de l'énoncé).

Le Président de la République qui est mort en 1974 est Georges Pompidou. La relative est nécessaire à l'identification dudit « Président de la République » (celui qui est mort en 1974) ; elle est **déterminative**.

– *Je vous défends d'injurier M^{me} Pailleron, prononça fermement Pierre à qui la moutarde montait au nez.* (Aragon) Ici, le référent du nom propre est par définition parfaitement identifiable, la relative complément du nom *Pierre* n'est donc pas nécessaire à son identification, elle est **explicative**.

La cour s'enfonçait, triste et propre, avec son pavé régulier, sa fontaine dont le robinet de cuivre luisait. (Maupassant) Là encore la *fontaine* est pleinement définie et identifiable sans la relative (on peut supposer qu'il n'y a qu'une fontaine dans la cour). La relative est **explicative**.

► REMARQUE

On peut souvent trouver une valeur circonstancielle (temps, cause,...) à la relative explicative et la paraphraser par une conjonctive non essentielle explicitant cette valeur et signifiant son caractère non essentiel. Dans l'exemple d'Aragon ci-dessus, la relative a une valeur circonstancielle qu'on peut estimer causale (*parce que la moutarde lui montait au nez*) ou temporelle (*tandis que la moutarde lui montait au nez*).

2.1.2 Relative à antécédent indéfini

Si l'**antécédent est indéfini** (nom commun déterminé par un déterminant indéfini), on ne peut opérer la même distinction car le propre des expressions indéfinies est d'avoir un **référent qui n'est pas identifiable** ; la relative ne sert donc pas cette identification.

- Cependant, certains grammairiens proposent de distinguer les relatives que leur impossible suppression – sous peine d'engager la complétude de l'énoncé – rend « **essentiels** », des autres, alors « **accidentelles** » ou non essentielles.

Il faut recoller un livre dont la couverture est déchirée. Relative **essentielle** que l'on ne peut supprimer sans altérer la complétude de l'énoncé ou en modifier le sens (? *Il faut recoller un livre.*), elle est complément de l'antécédent. Le pronom *dont* est complément du nom *couverture*.

En jurant comme un vrai Provençal qu'il était. (A. Daudet) Relative **non essentielle** aisément supprimable, complément de *un vrai Provençal*. Le pronom *que* est attribut du sujet *était* dans la relative.

2.2 Relative détachée de son antécédent

Lorsqu'elle est **détachée de son antécédent par une virgule**, la relative est dite **apposée** ou **appositive**. La relative apposée ne fait pas partie du SN qu'elle complète, même si elle lui est rattachée (► p. 156).

Mais madame Campardon, dont la chair paisible gardait une pâleur rosée, parut ne pas comprendre. (Maupassant) Relative apposée au syntagme nominal *madame Campardon*.

- Sur le plan **sémantico-référentiel**, les relatives apposées, donc détachées, sont toujours **non essentielles** : elles apportent une information secondaire, circonstancielle. Là encore, nombre de grammairiens distinguent selon que leur antécédent est défini ou non.

2.2.1 Relative apposée à antécédent défini

Si l'**antécédent est défini**, la **relative** est nécessairement, puisque séparée de l'antécédent par une virgule, **non déterminative** : elle ne restreint pas l'extension du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative ne modifierait pas vraiment le référent ni donc le message). Elle est **non essentielle**.

Le Président de la République, qui est le chef des armées, préside les Conseils supérieurs de la Défense nationale. La relative a une valeur circonstancielle (non essentielle) causale (*parce qu'il est le chef des armées*) et ne restreint pas l'extension du GN (*Tous les Présidents sont chefs des armées, selon la Constitution*) ; elle est non essentielle, **explicative**.

Il faut recoller votre grammaire, dont la couverture est déchirée. La relative est non essentielle, **accidentelle**, et apporte une information accessoire, de sens circonstanciel causal.

► REMARQUE

Lequel ne peut introduire aujourd'hui qu'une relative apposée et donc non déterminative lorsqu'il est employé comme sujet :

Il se remit à causer avec son voisin l'agronome, lequel trouvait au séjour de la campagne beaucoup d'avantages. (Flaubert)

2.2.2 Relative à antécédent indéfini

Si l'**antécédent est indéfini** (nom commun déterminé par un déterminant indéfini), l'expression indéfinie ayant un référent qui n'est pas identifiable, la relative, qui ne sert donc pas cette identification, sera dite « **accidentelle** » ou accessoire. Elle est **non essentielle**.

Caloub considère avec désespoir sa bougie ; elle ne durera pas assez pour lui permettre d'achever un livre d'aventures, qui le distrait du départ de Bernard. (Gide) Il s'agit d'une relative **non essentielle** : outre la ponctuation, on peut en effet supprimer la relative sans altération du sens immédiat de l'énoncé.

► REMARQUE

La langue littéraire emploie encore le tour classique dans lequel une conjonctive objet est imbriquée dans une autre relative :

[...] *ce qui dénote une vertu qu'il n'aurait point aimé qu'on lui reconnût.* (M. Clavel)

Le premier *qu'* est un pronom relatif complément d'objet de *reconnût* ; le second *qu'* est une conjonction.

2.3 Place de la relative avec pronom représentant

2.3.1 Relatives liées

Dans l'usage ordinaire, la proposition relative complément de son antécédent et **liée** à lui suit immédiatement l'antécédent.

- 1 *Je signalerai dans ce livre un chapitre qui me paraît beau.*

► REMARQUE

Pour la clarté de la phrase, on évite que la relative soit séparée de l'antécédent par un autre nom :

° *Je signalerai un chapitre dans ce livre qui me paraît beau.*

2.3.2 Relatives détachées ou détachables

La relative explicative ou accidentelle, **détachée ou détachable** de son antécédent, peut plus facilement être **séparée de son antécédent** par un autre constituant, avec le relatif *lequel* (qui varie en genre et en nombre et permet souvent d'éviter les ambiguïtés : ► p. 274) :

° *Je signalerai un chapitre dans ce livre, lequel me paraît beau.* Si *lequel* anaphorise *chapitre*, et non *livre* cette construction est à éviter.

Je signalerai une page dans cet ouvrage, laquelle me paraît claire / lequel me paraît clair.

Ici la construction est possible car le genre de *laquelle* lève l'ambiguïté.

2.3.3 Relatives déplacées après le prédicat

Mais dans la langue écrite surtout, une relative complément de son antécédent peut être détachée de celui-ci et **placée après le prédicat** (► pp. 226-227).

Une servante entra, qui apportait la lampe. (Gide)

La ligne est brisée que définirent autrefois les pères fondateurs du mouvement. (Dans *le Monde*). La longueur de la relative justifie le déplacement.

- ⊕ Ce **détachement d'une partie du sujet** confère au segment détaché une valeur forte de **prédicat de la phrase**. On peut mettre en rapport ce type de construction avec une phrase à présentatif existentiel en *il y a*. (► p. 549)

Une servante entra, qui apportait la lampe. // Il y avait une servante qui apportait une lampe.

► REMARQUES

1. Lorsque l'antécédent est un pronom personnel conjoint, il est impossible que la relative le suive immédiatement.

Elle est là qui dort.

2. Dans une langue plus recherchée et poétique, la relative précède parfois l'antécédent : *Il regarde qui vient par le sentier sinueux Violaine toute dorée.* (C Claudel)

2.4 Relative attributive (ou prédicative)

Ces relatives, annoncées par des **verbes de perception** ou des **présentatifs**, toujours **introduites par « qui »**¹, construisent une prédication seconde de nature attributive (► p. 449). Elles sont **autonomes** par rapport au substantif antécédent du pronom relatif.

- ⊕ Elles témoignent d'un **point de vue particulier** de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce.

On rencontre ce type de relative dans deux configurations syntaxiques distinctes :

1. Le Goffic mentionne cependant les cas en « *Voici / Il y a + SN temporel + que...* ». Exemple : « *Il y a dix ans que je ne l'ai vu.* » (► p. 548 et suiv.)

2.4.1 Relative après un verbe de perception

La relative est **attribut du COD** d'un verbe de perception ou de « découverte » (► p. 455)

Je vois Merlin qui joue du violon / j'entends Merlin qui joue du violon / j'ai trouvé Merlin qui jouait du violon.

- ⊕ Le test de la **pronominalisation** du COD, qui n'inclut alors pas la relative, permet de vérifier l'autonomie de la relative par rapport à l'antécédent de son pronom relatif.
- Je le vois qui joue / je l'entends qui joue / je l'ai trouvé qui jouait*

2.4.2 Relative après un présentatif

La relative est **attribut du complément du présentatif existentiel**.

Les relatives sont alors appelées par le présentatif *voici / voilà* et le présentatif existentiel impersonnel *il y a* ou personnel *j'ai / tu as / on a...* (► p. 548)

Voilà le facteur qui repart. Il y a un étudiant qui vous cherche.

J'ai mon avion qui décolle dans une heure.

On a plusieurs personnes qui sont venues témoigner.

► REMARQUES

1. On identifie une relative attribut par la suppression possible du présentatif discontinu *voilà / il y a / j'ai... qui...*

Voilà le facteur qui repart. => Le facteur repart.

Il y a un étudiant qui vous cherche. => Un étudiant vous cherche.

2. La relative prédicative peut apparaître, à l'oral, sans expression du présentatif, en **phrase exclamative nominale** marquant la surprise ou un contretemps. L'ensemble de la phrase prend une valeur d'information événementielle.

Tiens, le téléphone qui sonne ! Et Pierre qui n'est pas là !

Un Monsieur qui vient déjeuner ! (Colette)

3. La relative (dite **pseudo-relative**) de la phrase clivée (► p. 537), en relation discontinuée avec le présentatif *c'est* à l'initiale de la phrase, constitue un cas particulier de prédication. Elle n'est pas toujours introduite par *qui* (*c'est... que...* se rencontre fréquemment) et permet par un réarrangement communicatif de focaliser le seul élément qui puisse, aux yeux de l'énonciateur, valider le prédicat.

C'est Pierre qui a tout mangé.

C'est le chocolat noir que j'aime.

3. La relative avec pronom non représentant

3.1 La relative substantive indéfinie

Lorsque le **pronom** introducteur de la proposition n'est pas représentant, c'est-à-dire lorsqu'il n'a pas d'antécédent, la **proposition relative** a la **fonction d'un nom**. Ce pronom introducteur a toujours un **sens indéfini**.

Qui m'aime me suit.

► REMARQUE

Pour certains grammairiens, ces subordonnées sont proches des **interrogatives indirectes**, et le pronom est porteur des mêmes sèmes d'indétermination que les pronoms interrogatifs. C'est pourquoi ils déniaient à ces propositions le statut de relative (► p. 610). Le Goffic les appelle « intégratives ».

3.1.1 Relative en *qui*, *quiconque*

Le pronom *qui* / *quiconque* marque l'**animé humain**. La relative occupe la fonction d'un nom :

Sujet : *Qui veut la fin veut les moyens.*

Complément essentiel COD : *Choisis qui tu veux.*

Complément essentiel COI : *Elle le raconte à qui veut l'entendre.*

Complément d'agent : *Il est craint de quiconque l'approche.*

Complément du nom : *Il avait l'air ahuri de qui a été réveillé en sursaut.*

Attribut : *Comment je devins qui je suis.* (Gide)

► REMARQUE

Les locutions figées *qui pis est*, *qui mieux est*, *qui plus est* sont des éléments incidents (► p. 604) :

Il m'a bien accueilli et, qui plus est, il m'a félicité.

3.1.2 Relative en *quoi*

Le pronom *quoi* marque l'**inanimé** et est toujours précédé d'une **préposition** (*à*, *de*, *sans*, *après*...). Le verbe de la relative est à l'indicatif mais parfois à l'infinitif (► p. 385).

Complément essentiel COD : *Il lui a amené de quoi écrire.*

Il lui fallait au moins accepter de quoi se vêtir décentement (Maupassant)

Complément du présentatif : *Voilà à quoi je pense / de quoi on a parlé.*

Il n'y a pas de quoi rire.

► REMARQUES

1. Le pronom relatif *quoi* introduisant une relative sans antécédent peut parfois être **représentant** et anaphoriser, comme un démonstratif, en le résumant, le contenu d'un énoncé précédent :

Je suis petit, madame, mais je ne suis pas bas, reprit Julien en s'arrêtant, les yeux brillants de colère, et se relevant de toute sa hauteur, c'est à quoi vous n'avez pas assez réfléchi. (Stendhal)

2. La proposition introduite par le groupe **préposition + quoi** est fréquemment suivie d'une ponctuation forte. ① *Quoi* commute aisément avec *cela*. La relative prend alors une fonction de complément non essentiel de phrase.

Balbec dépendait de la baronnie de Douvres, à cause de quoi on disait souvent Balbec d'Ostre-Mer (Proust) Valeur circonstancielle consécutive (*à cause de quoi = si bien que, par conséquent*)

3. Le groupe **préposition + quoi** peut alors jouer le rôle d'un adverbe de liaison (► p. 272). On quitte le domaine de la subordination pour celui de la coordination.

Il lui reprochait surtout un grain de peau trop gros. À quoi Thérèse répliqua [...] que, pourtant, le soir, la princesse Séniavine effaçait les autres femmes (France)
Morel avait vu le scandale, [...], il était accouru. En quoi il n'avait pas absolument eu tort (Proust)

Sur quoi, Maxime lève les yeux au ciel. (Rouaud)

3.2 La relative périphrastique

Une **relative périphrastique**, du point de vue morphosyntaxique, est l'**expansion d'un démonstratif** (*ce* ou *celui*) formant avec lui un **syntagme nominal**. Elle a donc une **fonction nominale**.

⊕ Pour certains grammairiens, *ce* est un **pronom cataphorique** (► p. 688) de la relative qui le suit équivalent de : *ceci : qui / que....* Pour d'autres, le démonstratif *ce* (et donc *celui*) devant relative se comporte comme un déterminant de proposition, signalant son caractère nominal.

① Le fait que la relative périphrastique puisse être de même précédée du **prédéterminant tout** (► p. 210) corrobore cette hypothèse et confirme le caractère quasi nominal de cette relative,

Tout ce que ces marmots pouvaient faire ne l'impatientait jamais. (Stendhal)

La **locution pronominale** insécable (= qui ne peut être coupée) qui introduit la relative périphrastique est un **pronom relatif complexe** de forme *ce qui*, *ce que*, *celui qui / que*, *celle qui / que*, etc.

⊕ Le constituant démonstratif n'a pas de fonctionnement anaphorique, mais un fonctionnement proche de celui du relatif indéfini (*Celui qui / Qui veut voyager loin...*). Le relatif n'a qu'un **sens catégoriel très général** (*ce* : trait non animé ; *celui, celle* : trait animé humain).

Celui qui est au ciel vous remercie. (Maupassant) La relative est sujet de *remercie*.

La vie, on sait bien ce que c'est, un amalgame saugrenu de moments merveilleux et d'emmerdements ! (Martin du Gard) La relative est COD de *sait*.

J'étais juste empêché. Indisponible. Encombré de ce que Laure refusait de moi et qui me pesait. (C. Oster) La relative est complément d'agent de *encombré*.

► REMARQUES

1. La locution pronominale formée par le pronom démonstratif et le pronom relatif vient pallier les **lacunes de la flexion des pronoms indéfinis** en français moderne. Cette locution est tantôt appelée **relatif périphrastique**, tantôt **relatif décumulatif** parce qu'elle prête au démonstratif le rôle d'un antécédent postiche (autrement dit, elle « décumule » les rôles d'antécédent et de relatif qui fusionnent dans l'indéfini). *Là + où* s'analyse de la même façon (► p. 619).

2. La relative périphrastique permet de construire la **phrase pseudo-clivée** qui est un réarrangement communicatif de la phrase (► p. 539). Elle est alors appelée **pseudo-relative**.

Tout ce qui importe, au monstre, c'est qu'il n'y ait pas d'éclats de voix, à cause de ces gens ! (Aragon)

3. Lorsque le **démonstratif** *ce* n'est plus nominal mais **représentant** et qu'il anaphorise l'ensemble d'un énoncé précédent, la **locution relative** est dite « **relatif de liaison** » :

① elle commute aisément avec la **conjonction de coordination et + cela** et peut être précédée d'un signe de ponctuation fort. On quitte le domaine de la subordination pour celui de la coordination.

Elle est partie sans un mot ; ce qu'il redoutait plus que tout. (= **et** il redoutait **cela** plus que tout)

Il remarqua seulement qu'elle marchait avec difficulté, la taille roulante, vêtue d'un long peignoir de soie réséda ; ce qui lui donnait une langueur. (Zola) (= **et cela** lui donnait une langueur)

Ce que nous confirme sa future interprète qui nous décrit un divertissement enjoué [...] (Rouaud) (= **et cela** nous confirme...)

Relative périphrastique ou interrogative indirecte ?

La confusion est possible entre propositions subordonnées relatives périphrastiques et propositions interrogatives indirectes non conjonctives (► p. 665) qui utilisent les mêmes outils morphologiques que les relatives.

Lorsque le mot introducteur de ces propositions est l'adverbe interrogatif *où* et la locution pronominale *ce que*, certains grammairiens considèrent que ce ne sont que des interrogatives mais des relatives.

Pour d'autres, le critère sémantique suffit à distinguer les deux types de subordonnées : ① si le sémantisme de la proposition rectrice suggère un défaut d'information et une question sous-jacente, alors il s'agit d'interrogatives indirectes ; sinon il s'agit de relatives :

Je sais / Je vois / Je comprends ce que tu veux. Je sais où il est. => relatives.

Je ne sais pas ce que tu veux. Je ne sais pas où il est. => interrogatives (ou relatives).

Je me demande / Je serais curieux de savoir / j'ignore ce que tu veux et où il est. => interrogatives.

Tu ne sais jamais ce que tu veux. (Gide)

J'aurais été curieux de savoir ce qu'Antoine a pu raconter à son amie la cuisinière. (Gide)

Je ne sais pas trop où il dina ce soir. (Gide)

Dans ces trois exemples de Gide, nous avons, suivant le critère sémantique, des interrogatives indirectes (*Que veux-tu ?* et *Qu'est-ce qu'Antoine a pu raconter à son amie la cuisinière ?*, *Où dina-t-il ce soir ?*) et non des relatives.

4. La relative avec adverbe relatif

4.1 La relative en *où* adverbe

La forme *où* est un adverbe pronominal (ou pronom adverbial) relatif (► p. 330). Il équivaut à un pronom relatif précédé d'une préposition de localisation spatiale ou temporelle (*à, dans, par*), ou à un adverbe ou locution adverbiale de même sens (*un jour, le lendemain, hier, ici, là-bas...*).

- + C'est en raison de cette nature adverbiale et de ce sens circonstanciel qu'il construit des relatives ayant elles-mêmes une nature adverbiale et un sens circonstanciel.

4.1.1 Relative avec antécédent

a Antécédent nominal

Dans ce cas, le pronom **anaphorise un nom** auquel il confère une fonction caractéristique des adverbes dans la relative (**complément de sens circonstanciel, essentiel ou non essentiel**, ► p. 471 et p. 474) ; la relative est analysable comme **complément de l'antécédent** :

Indique-moi l'endroit où tu iras cet été. *Où* a pour antécédent le syntagme nominal *l'endroit*. Il est complément essentiel locatif de *aller*.

... à cause de la position où repose la tête. (Robbe-Grillet) *Où* a pour antécédent le syntagme nominal *la position*. Il est complément dans la proposition subordonnée, complément intraprédicatif non essentiel (circonstanciel) de lieu.

Voici l'heure où Bernard doit aller retrouver Olivier. (Gide) *Où* a pour antécédent le syntagme nominal *l'heure*. Il est complément dans la proposition subordonnée, complément intraprédicatif non essentiel (circonstanciel) de temps.

- + Dans la mesure où elle **complète un nom**, elle est assimilée par certains grammairiens aux **relatives adjectives** traditionnelles.

b Antécédent adverbial

Dans ce cas, le pronom adverbial *où* a pour antécédent un **adverbe de lieu** (*là*) de sens catégoriel très général (lieu).

- + On analyse alors généralement l'ensemble *là + où* comme **locution pronominale adverbiale** – ou **relatif périphrastique**, ou relatif décumulatif (► p. 617). La relative est dite **périphrastique**, et selon les cas, sera complément essentiel (locatif) du verbe, ou complément non essentiel circonstanciel (de lieu). La relative analysée seule (sans l'adverbe *là*) ne peut s'apparenter à une « adjective » traditionnelle puisqu'elle **ne complète pas** un nom ou équivalent, mais un **adverbe**.

J'irai là où tu iras. La locution pronominale est complément essentiel locatif de *iras*. La relative périphrastique est elle-même complément essentiel locatif de *irai*.

Celui-ci était immobile, debout vers le milieu de la chambre, là où l'avait laissé le portier. (Stendhal) La locution pronominale est complément essentiel locatif de *avait laissé* (dans la mesure où on laisse quelque chose / quelqu'un quelque part). La relative périphrastique est elle-même complément non essentiel (ou circonstanciel de lieu) extraprédicatif de la proposition qui précède la relative.

4.1.2 Relative sans antécédent

La relative en *où* peut être **dépourvue de tout antécédent**. En ce cas, par sa nature adverbiale, elle peut occuper la fonction de **complément essentiel** ou non essentiel, de sens locatif.

J'irai où tu iras. Le pronom relatif *où* est complément essentiel locatif de *iras* ; l'ensemble de la relative est complément essentiel locatif de *irai*.

Je t'attendrai où tu veux. Le pronom relatif *où* est complément essentiel locatif d'un verbe *aller* non exprimé (*va où tu veux aller*) ; l'ensemble de la relative est complément non essentiel locatif de *je t'attendrai*.

REMARQUES

1. Elle peut aussi, par sa nature (pro)nominale, occuper la fonction de complément essentiel COD.

Je sais où tu te trouves. Le pronom relatif *où* est complément essentiel locatif de *te trouves* ; l'ensemble de la relative est complément essentiel locatif de *irai*.

2. Pour certains grammairiens, cette subordonnée n'est alors pas une relative mais une **interrogative indirecte** ; elle s'apparente, de fait, aux interrogatives indirectes partielles introduites par l'adverbe interrogatif *où* portant sur le lieu, de type : *Je me demande où tu iras.* ► pp. 609-610. Le défaut d'information qui caractérise le sens de la proposition régissante une interrogative indirecte est marqué par le souhait perceptible du locuteur de ne pas transmettre son savoir.

4.2 La relative en *que* adverbe

On rencontre parfois des **subordonnées introduites par un *que*** dont la nature et la fonction sont plus délicates à analyser, mais que l'on peut voir comme des **relatives** parce que ce *que* a une fonction dans la subordonnée.

4.2.1 *Que* relatif adjectival

Le relatif anaphorise un **antécédent adjectival** et est **attribut du sujet** dans la relative à verbe *être* (le plus souvent). Il s'agit d'un tour ancien, qui permet le plus souvent au locuteur de se caractériser lui-même :

| *Insensé que je suis !* (Musset)

Cette relative accompagne souvent un adjectif détaché en apposition :

| *Abrité qu'on était, on ne percevait plus les musiques et les rumeurs de Sérénade.* (Aragon)
| *Ne voyez-vous pas, aveugle que vous êtes, le piège qui vous est tendu ?* (Académie)

⊕ 1. Si l'on peut lui conférer sans difficulté une fonction de **complément de l'adjectif**, il est difficile de proposer une **nature** à cette relative problématique incidente à un adjectif :

- nature **adverbiale** en ce qu'elle vient intensifier et asserter la caractérisation, ou conférer au tour une nuance circonstancielle, souvent causale (dans les exemples ci-dessus : *abrité qu'on était = parce qu'on était abrités*) ?
- ou nature **adjectivale** parce que le relatif est anaphorique d'un adjectif ?
- ou encore **pronominale** parce que *que* a la fonction d'attribut dans la relative et peut donc être analysé comme un pronom ?

2. Pour certains grammairiens, pour peu que l'on suppose une ellipse du verbe *être*, le *que* relatif de ce tour peut être rapproché du *que* « explétif » (► p. 461) des séquences du type :

| *Incroyable histoire que cette histoire ! = incroyable histoire [qu'est] cette histoire !*

On peut alors en analyser le syntagme *que* + SN comme une subordonnée relative elliptique. L'analyse vaudrait également pour les structures clivées comme :

| *C'est une incroyable histoire que celle de vos retrouvailles !*

3. On retrouve ce cas d'une relative à antécédent adjectival dans certaines expressions concessives (► p. 621).

4.2.2 *Que* relatif adverbial

En français moderne, *que* n'a pas aptitude à occuper dans la relative d'autres fonctions que **complément essentiel COD et attribut**. Mais en ancien français, c'était un **adverbe relatif** souvent utilisé à la place d'une préposition suivie d'un pronom relatif, avec les **valeurs de *dont* et *où***. Cet usage ancien persiste en français moderne dans quelques emplois :

a Après les substantifs *moment, jour, etc.*

Il a la **valeur circonstancielle temporelle** de *où* ; il est alors **complément non essentiel du verbe** de la relative. Cet usage est plus particulièrement fréquent **après un *jour*** :

| *Un matin qu'il se promenait dans les bois, le loup rencontra le Chaperon rouge.*
| *[...] un jour qu'elle montait devant lui, il avait risqué un compliment sur sa jambe, sans qu'elle parût fâchée.* (Zola)
| *Dès l'instant qu'elle le vit, elle en tomba éperdument amoureuse.*

Ⓜ Dans ce cas, la commutation avec *où* est toujours possible. Certains grammairiens appellent ce *que* un **pro-adverbe** (► p. 693).

► REMARQUES

1. Il existe des constructions clivées où le relatif est *que* et encadre, avec le présentatif c'est divers constituants qui n'ont pas nécessairement une valeur temporelle, ► voir p. 536 et suiv. :

| *Cela fait un moment que je t'attends.* Cette construction s'apparente aux constructions clivées (*cela fait = il y a, voilà*).

| *C'est à merveille qu'il se porte. C'est de la gare que j'arriverai...*

Certains grammairiens préfèrent alors y voir un ***que* conjonctif omnifonctionnel**.

2. ***Du moment que*** avec le sens de *dès que* peut aussi être analysé comme une locution conjonctive :

| *Du moment que je me fus assuré de ce point que j'étais soumis aux épreuves de l'initiation sacrée, une force invincible entra dans mon esprit* (Nerval)

Mais l'origine relative de *que* est perceptible dans les occurrences en ***du moment où*** (► p. 643) :

| *Du moment où l'archidiacre eut aperçu cet inconnu, son attention sembla se partager entre la danseuse et lui* (Hugo)

Il en va de même pour *dès l'instant que = aussitôt que*. La double analyse est possible.

b En français populaire

Que relatif y a des **emplois élargis** :

| *"C'était un type que je savais pas d'où il venait !*

5. La relative servant l'expression de la concession

Ces relatives ont la particularité de construire, **avec le constituant qu'elles complètent**, une **expression circonstancielle de sens concessif**, détachée et incidente à la proposition régissante.

⊕ La relative proprement dite est introduite par un **pronom relatif** (*que, qui*) ou un **adverbe relatif** (*que, où*). La **nature du constituant** qu'elle complète est variable (nominale ou pronominale, adjectivale ou adverbiale), et le **sémantisme de la concession** qu'elle permet d'exprimer en découle.

| *{Quelque faiblesse [qu'elle eût mise dans sa tentative de départ]}, elle ne l'en avait pas moins faite* (Musset) L'antécédent de la relative est formé du déterminant *quelque* et du nom *faiblesse* ; la relative est complément de cet antécédent (elle est ici assimilable à une adjectivale traditionnelle puisque son antécédent est nominal). Le pronom relatif *que* introducteur de la relative est COD de *eût mise*. L'ensemble de l'expression « *Quelque faiblesse... départ* » est un complément détaché, de sens circonstanciel concessif, de la proposition « *elle ne l'en avait pas moins faite* ».

Alcmène [...] va te mettre à la porte, [tout mari [que tu es]] (Giraudoux) L'antécédent de la relative est formé de l'adverbe *tout* et du nom employé comme adjectif *mari*. La relative est complément de ce groupe adjectival. Le pronom *que* est attribut de *tu* dans la relative.

- + 1. La concession exprimée que construisent ces relatives est une **concession logique**, c'est-à-dire que l'expression de sens concessif (paraphrasable le plus souvent par une conjonctive subordonnée introduite par **bien que**) qui a fait l'objet d'une assertion préalable par un autre énonciateur, est cependant prise en charge par l'énonciateur premier.

Alcmène [...] va te mettre à la porte, tout mari que tu es => bien que tu sois un (son) mari.

2. Ces relatives « sont généralement analysées par les grammairiens comme comportant une valeur d'indétermination ou de variabilité, portant soit sur l'identification du référent en cause, soit sur sa caractérisation, soit sur le degré d'intensité de la qualité qu'on lui attribue. »¹ Le constituant que complète la relative fait l'objet d'une focalisation portant précisément soit sur la **qualité** exprimée par l'adjectif, soit sur le **degré d'intensité de la qualité**, soit sur l'**identité** d'un élément pris dans une classe.

Pour gentil qu'il soit / tout gentil qu'il soit, je n'épouserai pas Pierre. Focalisation sur la qualité (*gentil*).

Si gentil qu'il soit / aussi gentil qu'il soit / quelque gentil qu'il soit / quelque galant homme qu'il soit, je ne l'épouserai pas. Focalisation sur le degré d'intensité de la qualité portée par l'adjectif ou le nom (*gentil, galant homme*)

Quelle que soit sa gentillesse / Quelles que soient ses qualités / Quelles que soient les qualités qui sont les siennes, je ne l'épouserai pas. Quelque galant homme qu'il soit, je ne l'épouserai pas. Focalisation sur l'identité d'un élément (*les qualités de Pierre, sa gentillesse, sa galanterie*) considéré à l'intérieur de sa classe.

3. Pour certains grammairiens, puisque le **que introducteur** de la proposition n'est plus senti aujourd'hui comme un pronom relatif, ces propositions peuvent être rangées parmi les **conjonctives de sens circonstanciel**. De fait, le caractère de pronom relatif de *que* s'oblitére tout à fait quand le terme détaché est un adverbe (► p. 626-626).

4. Le plus souvent, le verbe de ces relatives est au **subjonctif** (► p. 628) ; il marque que le procès n'est pas actualisé et demeure virtuel.

On peut distinguer et analyser ces relatives **selon la nature de leur antécédent**.

5.1 Antécédent nominal *quelque* + nom

La relative complète un groupe nominal dont le **déterminant indéfini** *quelque*, marquant une **indétermination** portant sur la caractéristique du nom déterminé, implique aussi l'idée d'un **choix aléatoire** du référent au sein de sa classe :

En raison de cette idée de parcours des possibles, on parle parfois de **relative « scalaire »**.

Quelque idée [que tu puisses avoir], nous l'examinerons.

Quelque endroit [où tu te trouves], je te rejoindrai.

Quelque faiblesse [qu'elle eût mise dans sa tentative de départ], elle ne l'en avait pas moins faite (Musset)

1. Morel, 1996, p.116.

- + 1. L'**ensemble de l'expression** de sens circonstanciel concessif est équivalent à un **adverbe énonciatif** de sens concessif (*tout de même, quand même,...*) portant sur la prédication première.

2. Selon que le sens du nom antécédent se prête à l'évaluation d'un **degré** (*faiblesse* dans l'exemple ci-dessus) ou non (*idée, endroit, temps, côté* dans les autres exemples), l'indétermination véhiculée par la concessive va porter sur le **degré** ou sur l'**identité**.

3. Selon la place de l'expression concessive, sa valeur peut être :

- plutôt **concessive**, paraphrasable par une conjonctive circonstancielle en *bien que* ; c'est souvent le cas lorsqu'elle est antéposée :

Tout me disait que c'en était fait, et, quelque lien qui pût nous unir, que je l'avais rompu pour toujours (Musset) = Bien qu'un lien pût nous unir.

- plutôt d'**indétermination généralisante**, explicitable par une énumération ou une alternative ; c'est souvent le cas lorsqu'elle est postposée :

Il persuada ma mère de me laisser vivre tête et pieds nus, par quelque temps qu'il fût (Gide) On peut expliciter la généralisation par une alternative : *qu'il plût ou fit beau*, ou bien par une énumération du type : *pluie, neige, vent, canicule...* On ne peut plus paraphraser cette expression par une conjonctive en *bien que*.

- C'est ce **sens généralisant** qu'ont les expressions lexicalisées, *quel(le)(s) qu'il(s) / elle(s) soi(en)t* placée après un constituant nominal.

La joie que l'on éprouve charitablement aux mésaventures d'un homme, quel qu'il soit (Chateaubriand)

Deux candidats nouveaux se présentaient, l'un conservateur, l'autre rouge ; un troisième, quel qu'il fût, n'avait pas de chances (Flaubert)

REMARQUES

1. *Quelque* s'accorde en nombre :

Quelques causes qui aient suscité l'apparition de l'homme, elles sont, en tout cas, les mêmes [...] (J. Rostand)

2. *Quelque... qui... ou dont...*, archaïques, sont encore parfois attestés en français moderne, mais on attendrait plutôt un tour du type : *quelles que soient les causes qui...*

3. L'**antécédent** peut être précédé d'une **préposition**, comme dans les exemples ci-dessus. Le relatif dans la relative anaphorise l'antécédent et la préposition, ce qui lui confère une valeur adverbale (adverbe relatif *que*) et un sens circonstanciel :

Il persuada ma mère de me laisser vivre tête et pieds nus, par quelque temps qu'il fût (Gide) L'adverbe relatif anaphorise *par quelque temps* et est séquence du verbe impersonnel *il fût*.

De quelque côté qu'on se tournât alors, il semblait qu'on respirât de l'eau (Camus)

L'adverbe relatif anaphorise *de quelque côté* et est complément essentiel locatif de *se tourner*.

5.2 Antécédent pronominal

Les relatives construisant une expression concessives peuvent avoir pour antécédent un **pronom qui ou quoi**, **pronom interrogatif** qui n'est plus senti tel. Elles peuvent aussi avoir pour antécédent une **locution pronominale intégrant elle-même une relative** : *qui que ce soit / quoi que ce soit*.

5.2.1 Qui / quoi

Quand l'**antécédent de la relative** est le **pronom indéfini qui ou quoi**, on considère d'un bloc les deux pronoms, l'un antécédent et l'autre introducteur de la relative (*qui que, quoi que*) qui forment donc locution pronominale et occupent une **fonction non essentiel de phrase, de sens concessif**.

[*Qui que vous soyez*], passez votre chemin. La locution *qui que* est attribut du sujet *vous*.
[*Quoi qu'elle puisse dire*], ne t'énerve pas. La locution *quoi que* est complément essentiel COD du verbe *dire*.

[*Quoi qu'il en soit*], on eut affaire cette fois à une ardente maternité (Goncourt)
La locution *quoi que* est séquence du tour impersonnel *il en soit*.

REMARQUES

1. *Qui* objet direct est rare :

Qui qu'elle fréquentât, elle resterait pour tout le monde duchesse de Guermantes (Proust). On dit plutôt : *Qui que ce soit qu'elle fréquentât*. Sur *qui que ce soit* pronom, ► ci-dessous 5.2.2.

2. *Quoi que* appelle souvent le même type de verbes (*penser, dire, faire, arriver, advenir*) qui tendent à lexicaliser l'expression concessive : *quoi qu'on dise / pense / fasse ; quoi qu'il arrive*

3. Bien que *qui que / quoi que* soient des pronoms nominaux, ils construisent des propositions subordonnées de sens concessif, équivalentes à des **adverbes énonciatifs** de sens concessif (*tout de même, quand même,...*), portant sur la prédication première

4. Où *que* pronom adverbial est analysé ci-dessous ► p. 626.

5.2.2 Qui que ce soit / quoi que ce soit

Qui et quoi peuvent construire une **locution pronominale indéfinie de sens concessif** intégrant une relative en *que* avec démonstratif neutre *ce* sujet et verbe être [*que ce soit*]. Cette locution pronominale ainsi formée *qui que ce soit / quoi que ce soit* peut être employée seule ou elle-même complétée d'une nouvelle relative formant alors expression concessive.

[*Qui que ce soit [qui vienne / que tu aies invité]*], je ne veux pas le voir.

[*Quoi que ce soit [qu'elle puisse dire]*], cela m'est égal.

Il se sent incapable de faire quoi que ce soit. Locution pronominale complément essentiel COD de *faire*.

Elle ne parle plus à qui que ce soit. Locution pronominale complément essentiel COI de *parle*.

5.3 Antécédent adjectival

La relative construisant une expression de sens concessif peut avoir un **antécédent adjectival** : l'**adjectif interrogatif de sens indéfini quel**, ou un **adjectif qualificatif précédé d'adverbes** spécifiant le **degré** ou l'**intensité** de la qualité qu'il exprime.

REMARQUES

1. *Que* pronom anaphorique alors un **adjectif** ou un **groupe adjectival** et en construit le complément propositionnel : la relative.

2. L'ensemble de l'expression de sens concessif ainsi construit est équivalent à un **adverbe énonciatif** de sens concessif (*tout de même, quand même,...*) portant sur la prédication première.

5.3.1 Quel

L'**adjectif quel** appelle toujours le **verbe être** dans la relative qui le complète. Le **relatif que** l'anaphorise et a une **fonction d'attribut du sujet** dans cette relative. *Quel* représente la classe des adjectifs susceptibles d'occuper cette fonction. Il marque un **choix aléatoire** dans la classe de **qualités** attribuables au nom sujet.

[*Quelle [que soit ton idée]*], nous lui ferons bon accueil.

[*Quel [que puisse être son problème]*], elle pourra le résoudre.

5.3.2 Si / tout / aussi / quelque / pour + adjectif

Les adverbes *si, tout, aussi, quelque* et la préposition *pour* suivis d'un adjectif construisent, avec la relative qui les complète et introduite par *que*, une expression concessive **focalisant sur la qualité exprimée par l'adjectif**. La relative se construit le plus souvent avec un **verbe attributif**. Le pronom **relatif que** est **attribut du sujet ou de l'objet** dans la relative.

[*Si / tout / quelque pressée [qu'elle soit]*], elle devra attendre. *Que* est attribut du sujet dans la relative.

[*Pour intéressante [que je la trouve]*], ton idée ne fait pas l'unanimité. *Que* est attribut de l'objet *la* dans la relative.

[*L'inspiration de l'Araucan avait eu un résultat qui, pour dérisoire [qu'il fût]*], comportait cependant un certain aspect positif (Tournier)

[*Aussi absurde [que cela me semblât] [...]*], je sortis de ma poche une feuille de papier et un stylographe (Saint Exupéry)

1. Les **adverbes si / aussi / quelque** marquent un **parcours sans limite dans l'échelle du haut degré**. L'adverbe *quelque* de sens indéfini souligne en plus le caractère **aléatoire du parcours de prélèvement**. En tant qu'adverbe, il est **invariable**.

Quelque stupides qu'elles soient,...

2. L'**adverbe indéfini tout** marqueur de totalité suggère un **parcours de la totalité des éléments** de la classe. Il est susceptible de **s'accorder** lorsque l'adjectif qui suit est au féminin et commence par une consonne ou un *h* aspiré (► p. 55 et p. 204).

Toute heureuse qu'elle soit / toute fatiguée qu'elle paraisse...

3. La **préposition pour** a pour rôle de **délimiter un cadre** à l'intérieur duquel la propriété exprimée par l'adjectif est valide. Elle permet de marquer l'exemplarité de la qualité dénotée. Comme elle n'est pas apte à marquer le degré ou l'intensité, l'adjectif qui la suit peut être modifié par un adverbe intensif *si* ou *aussi*.

[*Il guettait le bruit, pour si léger qu'il soit, que ne manque pas de faire un homme qui veille* (Giono)

[*Pour si malin ou pour si idiot qu'il soit...* (Cl. Simon)

REMARQUES

1. Au lieu de *si* (ou : *aussi*) *grand qu'il soit*, on peut écrire : *si* (ou : *aussi*) *grand soit-il*.
2. L'expression littéraire *malgré que j'en aie* « malgré moi ≈ aussi mauvais gré que j'en aie » se rattache aussi à cette construction :

[*Mathias, malgré qu'il en eût, appuya sur la droite.* (Robbe-Grillet)

5.4 Antécédent adverbial

La relative construisant une expression de sens concessif peut avoir un **antécédent adverbial** : l'**adverbe où**, ou un adverbe lui-même **précédé d'adverbes** spécifiant le **degré** ou l'**intensité** de la qualité qu'il exprime.

REMARQUES

1. *Que* pronom anaphorise un adverbe ou un groupe adverbial et en construit le complément propositionnel : la relative.
2. L'ensemble de l'expression de sens concessif ainsi construit est équivalent à un **adverbe énonciatif** de sens concessif (*tout de même, quand même,...*) portant sur la prédication première.

5.4.1 Où

L'adverbe de sens indéfini (interrogatif, qui n'est plus senti tel) *où* peut être suivi d'une relative introduite par *que* adverbe relatif, ayant au sein de la relative une **fonction de complément locatif**, essentiel ou non. La locution pronominale *où que* construit une **relative adverbiale de sens circonstanciel**, et **locatif**, et **concessif**.

[*Où que qu'elle fût*], *le regard d'Alan la suivait* (Sagan). *Que* est complément locatif de *fût* dans la relative. Et l'ensemble de la relative incluant *où* est complément non essentiel de sens circonstanciel locatif (= *n'importe où, partout*) et concessif de la proposition « le regard... suivait ».

[*Où qu'il aille*], *il se perd*. *Que* est complément locatif de *aille* dans la relative. Et l'ensemble de la relative incluant *où* est complément non essentiel de sens circonstanciel locatif (= *n'importe où, partout*) et concessif de la proposition « il se perd ».

REMARQUE

De même (► p. 624 ci-dessus) *où* peut parfois être explicité, dans un niveau de langue familier, sous la forme d'une locution pronominale *où que ce soit* elle-même complétée par une relative en *que* et construite une expression concessive locative. La locution peut aussi s'employer seule comme pronom adverbial indéfini.

Où que ce soit [que tu ailles], je te retrouverai. La relative construit avec la locution pronominale adverbiale qu'elle complète un complément non essentiel circonstanciel locatif concessif.

Je te retrouverai, où que ce soit. Pronom adverbial ou adverbe indéfini, complément non essentiel, circonstanciel de lieu.

5.4.2 Si / aussi / quelque / pour + adverbe

Les **adverbes *si* et *aussi*** (plus rarement *quelque*, *tout* et la préposition *pour*), déjà étudiés suivis d'un adjectif (► p. 625) peuvent être **suivis d'un adverbe** et construire, avec pour complément une relative en *que*, une **expression focalisante de sens concessif**.

Si bien [qu'elle chante], elle n'a pas le niveau.
Aussi loin [que portât sa vue], elle n'apercevait que la forêt (Green)
Quelque admirablement [qu'il se conduise], on ne le gardera pas.

6. Le mode dans la relative

6.1 Cas général : l'indicatif

Le plus souvent, le verbe de la relative qui ne construit pas une expression concessive est à l'**indicatif** car la valeur de détermination ou de caractérisation de cette proposition implique qu'elle s'**attache à actualiser le fait décrit**.

La personne qui te cherchait est là
On lui a donné ce qu'il a demandé.
J'entends le téléphone qui sonne.
Qui dort dîne.

Toutefois certaines de ces relatives peuvent voir leur verbe mis au **subjonctif**, et parfois à l'**infinitif**.

6.2 L'alternance subjonctif / indicatif dans les relatives avec antécédent nominal

6.2.1 L'indicatif

Le verbe de la relative complément d'un **antécédent nominal** (ou relative adjective) est le plus souvent à l'**indicatif**¹.

◊ *Je cherche le médecin qui peut* (ou : *qui pourrait*) *me guérir*.

6.2.2 Le subjonctif

Mais il peut être au subjonctif quand le **support de la relative** est placé **hors du champ de l'actualisation** (► p. 376), c'est-à-dire lorsque le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait.

◊ *Je cherche un médecin qui puisse me guérir*. Le verbe *chercher* suppose un défaut d'information qui fait que le locuteur ne s'engage pas sur l'existence dudit médecin.

⊕ Ainsi le **subjonctif** est particulièrement fréquent dans les cas où le groupe antécédent + relative présente une affirmation d'existence restreinte, voire de non-existence.

a subjonctif en climat négatif, interrogatif ou hypothétique

La relative apparaît après un **verbe négatif** ou dans une **phrase interrogative** ou dans une **proposition hypothétique**. Ce climat dubitatif favorise la **non-actualisation** (► p. 376) du procès verbal et donc le subjonctif.

◊ *Il n'y a pas d'homme qui soit immortel*. Négation.
Cependant personne ne connaissait dans les environs un château auquel s'appliquât la description du château que j'avais vu. (Nerval) Négation.
Est-il un trésor qui vaille le sommeil ? (A. France) Interrogation.
S'il existe un homme qui ait une telle expérience, je l'engage. Hypothèse.

1. Rappelons que le conditionnel est un temps de l'indicatif : ► p. 302.

REMARQUES

- Mais l'indicatif reste possible si la réalité du fait n'est pas mise en cause.
On n'estime pas l'homme qui est versatile.
Y a-t-il un train qui part avant midi ?
S'il existe un homme qui a une telle expérience, je l'engage.
- Le subjonctif s'introduit aussi, dans cette même perspective non actualisante, par attraction après un verbe au subjonctif :
Quelle que soit la réponse que nous fassions. (Péguy)
 Même si l'indicatif reste également possible dès lors que la réalité du fait est considérée :
Quelque abrupt que soit le roc que nous gravissons. (G. Duhamel)

b subjonctif après une exception, un superlatif relatif ou un numéral ordinal

Lorsque l'antécédent est accompagné d'un **superlatif relatif** ou d'un adjectif de sens analogue (*seul, premier, dernier*), il est fréquent d'employer le subjonctif mais l'indicatif demeure possible.

C'est le premier médecin qui ait / a réussi à me guérir.
C'est le seul médecin qui puisse / peut me guérir.

- On emploie l'**indicatif** dans une **perspective actualisante** : la pensée, **optimiste**, envisage effectivement l'existence du médecin guérisseur.
Il a épousé la plus belle femme qu'il a pu trouver. (Bloy)
Les visites de Swann avaient été les dernières qu'elle avait reçues. (Proust)
- On emploie le **subjonctif** dans une **perspective non actualisante** : la pensée, **pessimiste**, considère en premier lieu la non-existence du médecin guérisseur.
Le meilleur ami qu'ait l'homme, c'est le chien.
Cette pharmacie est la seule que je connaisse dans le quartier.

6.3 Le subjonctif dans les relatives construisant des expressions concessives

Le subjonctif est le **mode obligatoire** dans les relatives construisant une expression concessive (► p. 621 et suiv.).

- Ces relatives suggèrent en effet le parcours de **toute l'échelle des possibles** sans que soit retenu effectivement aucun élément de la classe parcourue : le procès est maintenu **hors du champ de l'actualisation** (► p. 376) en raison de l'indétermination propre à ces relatives dont l'antécédent est indéfini.

Où que tu sois, je te retrouverai.
Quelles que soient ses idées, il se rendra à notre avis.

REMARQUE

Cependant, après **tout + adjectif + que...**, la relative est fréquemment à l'indicatif, car *tout*, marquant la totalité (ci-dessus ► p. 626), le parcours des possibles est limité et stable contrairement aux parcours induits par les autres marqueurs concessifs.

Alcmène [...] va te mettre à la porte, tout mari que tu es (Giraudoux)
Tout ivre qu'il était, il a paru très intéressé. (Simenon)
Tout simple qu'il soit, il a déjà deviné. (Fr. Mauriac)

6.4 La relative à l'infinitif

L'**infinitif** peut être employé dans des cas où la relative implique l'idée de **pouvoir**.

Je cherche / j'ai trouvé un endroit où dormir en paix. (= où je **puisse** dormir)
Je n'ai personne sur qui compter. (= sur qui je **puisse** compter)

- 1. On peut considérer qu'il y a **ellipse de pouvoir** conjugué dans la mesure où le sujet de ces verbes serait coréférentiel du sujet du verbe de la principale.
- 2. Mais pour certains grammairiens, la subordonnée en *où* est ici une **interrogative indirecte** (► p. 618 et 620).

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 260-275, § 383, § 1121.
- DENIS Delphine, SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1997, ch. « relatives ».
- LAURENT Nicolas, DELAUNAY Bénédicte, *Bescherelle : la grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, §§ 22-35, §§ 155-159.
- MOREL Mary-Annick, *La Concession en français*, Paris, Ophrys, 1996.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français* [1994], Paris, PUF, 2014.
- KLEIBER Georges, « Sur les relatives du type *je le vois qui arrive* », *Travaux de linguistique*, n°17, 1988, p. 89-115.
- NOAILLY Michèle, « Qui m'aime me suive. Quelques remarques sur les relatives indéfinies en français contemporain », *Cahiers de grammaire*, n° 11, 1986, pp. 65-68.

La proposition conjonctive

1. Généralités	631
1.1 Définition	631
1.2 Classification des conjonctives	631
2. La proposition conjonctive essentielle (ou conjonctive pure)	633
2.1 Définition	633
2.2 Les fonctions de la proposition conjonctive essentielle	634
2.3 Le mode dans la proposition conjonctive essentielle	636
3. La proposition non essentielle (ou circonstancielle)	640
3.1 Définition	640
3.2 Classification des propositions non essentielles	642
3.3 Propositions non essentielles à l'indicatif	643
3.4 Propositions non essentielles au subjonctif	650

1. Généralités

1.1 Définition

Les propositions conjonctives sont des propositions commençant par une conjonction (ou une locution conjonctive) de subordination (► p. 435).

► REMARQUE

L'interrogation indirecte totale est aussi une proposition conjonctive introduite par *si*, que la grammaire traditionnelle analyse comme une conjonction (► p. 664).

Je me demande s'il viendra.

Pour certains grammairiens, ce *si* est analysable comme un adverbe, par son étymologie, ce qui permettrait d'harmoniser la classe des interrogatives indirectes. Nous avons estimé préférable de ne pas séparer interrogation totale et interrogation partielle (► p. 664 et suiv.).

1.2 Classification des conjonctives

On distinguera deux grandes catégories de conjonctives, selon la fonction qu'elles occupent dans la phrase : **essentielle** ou **non essentielle**.

a Les **propositions conjonctives essentielles** (ou **conjonctives pures**), qui sont ordinairement introduites par *que* et qui remplissent des **fonctions nominales essentielles**, notamment celles de sujet et de complément d'objet (► p. 634).

Qu'elle se trompe est certain.
Il est évident qu'elle se trompe.

Je dis qu'elle se trompe.

Son idée est qu'il arrive la veille au soir.

La proposition est sujet de *est*.

La proposition est séquence du tour impersonnel *il est évident*.

La proposition est complément essentiel COD de *se trompe*.

La proposition est attribut de *son idée*.

REMARQUES

1. Nous étudions à part (► p. 655) les propositions corrélatives introduites par *que* et appelées par un terme (adverbe ou adjectif) de la phrase ou de la proposition dont elles font partie. Elles n'occupent pas une fonction essentielle dans la phrase – ce qui ne signifie pas qu'elles sont supprimables.

Il a une telle faim qu'il mangerait n'importe quoi.

Il est plus grand que je ne pensais.

2. Certaines propositions sont introduites par la conjonction *que* qui y remplace une autre conjonction (voir b, ci-dessous), elles ont une fonction non essentielle et sont analysables comme telles en b) ci-dessous. *Que* est alors remplaçable par une autre conjonction de subordination. Il est parfois dit « vicariant » ou « vicaire ».

Quand il sera parti et que tu seras tranquille, prévien-moi.

3. La proposition dite infinitive joue parfois le même rôle qu'une proposition conjonctive essentielle (encadré ► p. 639) :

Je vois grandir votre autorité. (Comparer avec : *Je vois que votre autorité grandit.*)

Comme elle n'est pas introduite par une conjonction et constitue un cas particulier de prédication seconde (► p. 449), nous ne l'étudions pas ici. ► p. 376 et p. 451.

b Les propositions non essentielles (ou circonstancielles), qui sont ordinairement introduites par une autre conjonction de subordination que *que*, sémantiquement porteuse de sens, et qui ont la fonction d'un complément non essentiel (ou circonstanciel, ► p. 458), de phrase ou de verbe, selon qu'elles sont détachées ou non.

Quand le chat est parti, les souris dansent. La proposition est complément de phrase, extraprédicatif.

Vous reviendrez si vous voulez. La proposition est complément non essentiel de *reviendrez*.

REMARQUE

Les propositions conjonctives peuvent être sans verbe exprimé, notamment les subordonnées circonstancielles de cause, de manière (► p. 650, Rem.), de concession, hypothétiques.

a) Tantôt, par économie, on se dispense de répéter des éléments déjà donnés dans le contexte.

J'ai planté là le comptoir de mon père comme vous l'École de théologie. (Yourcenar)

Omission dans la proposition comparative de : *vous avez planté*. Sur la discussion à propos de la nature de *comme*, conjonction (de subordination) ou adverbe (corrélatif) et sur la nature du segment introduit par *comme* sans verbe (propositionnel ou non) ► p. 603.

b) Tantôt on se dispense d'exprimer des éléments jugés non indispensables pour la communication.

Toute mélodie s'efface, dès qu'apparue. (Marie Noël)

Omission dans la temporelle de : *elle est*.

Quoique absente, je penserai souvent à vous. (Th. Gautier)

Omission dans la concessive de : *vous soyez*.

Venez aussitôt que possible. Venez vous-même si possible.

Omission dans la temporelle et dans la conditionnelle de : *c'est (possible) pour vous*.

2. La proposition conjonctive essentielle (ou conjonctive pure)

2.1 Définition

Nous appelons **conjonctives essentielles** des propositions conjonctives qui remplissent dans la phrase (ou, éventuellement, dans une proposition) des **fonctions essentielles** : ► p. 634. Elles sont introduites ordinairement par la conjonction de subordination *que*.

Il faut que tu répondes.

Je sais que tu répondras.

Que tu répondes est ce que j'attends.

⊕ On les appelle également **conjonctives pures**, car la conjonction *que* n'a d'autre rôle que d'être un **pur subordonnant** ; ou encore **substantives**, qui rend bien compte du caractère nominal de la proposition (même si toutes les fonctions du substantif ne sont pas représentées par la conjonctive essentielle).

On a proposé aussi **conjonctives par que**, mais cela ne paraît pas satisfaisant (il y a d'autres conjonctives, non essentielles, par *que*), pas plus que les appellations plus traditionnelles de **complétives**, ce qui désigne une fonction (or, il ne s'agit pas toujours d'un complément).

Que le **sujet** ou l'**objet** soient des **fonctions essentielles**, cela est visible. La fonction de complément du nom et de l'adjectif n'est certes pas une fonction essentielle, mais ces noms et adjectifs reçoivent des compléments propositionnels équivalant à ceux des verbes de jugement ou d'opinion, ou de sentiment, auxquels ces noms et adjectifs correspondent (► cf. ci-dessous p. 634).

L'idée / la pensée qu'il vienne ne me plaît pas. La proposition conjonctive est complément du nom *idée / pensée* qui est un nom correspondant au verbe *penser / envisager* (*je pense / j'envisage qu'il vienne*).

Je vis dans la crainte qu'il (ne) revienne. La proposition conjonctive est complément du nom *crainte* qui est un nom correspondant au verbe *craindre* (*je crains qu'il (ne) revienne*).

Cependant, lorsque les propositions correspondent à un **syntagme nominal introduit par une préposition** (complément de verbe, d'adjectif), elles peuvent être introduites par à **ce que**, **de ce que**.

⊕ Le démonstratif *ce* joue le rôle de « tampon » entre les deux éléments subordonnants, au sens large, ou relateurs que sont la préposition *à* ou *de* et la conjonction *que*¹.

Il s'attend à ce que je revienne. (Académie) La subordonnée conjonctive est complément essentiel COI de *s'attend*. Comparer : *Il s'attend à mon retour*.

Cela provient de ce qu'il n'y a pas de surveillance. (Académie) La subordonnée conjonctive est COI de *provient*. Comparer : *Cela provient du manque de surveillance*.

Elle ne faisait pas toujours attention à ce qu'il n'y eût personne dans la chambre voisine (Proust) La subordonnée conjonctive est complément essentiel COI de la locution verbale, ou construction à verbe support (► p. 128), *faisait attention*.

1. Voir *Faits de Langues*, 9, 1997.

► REMARQUES

- Mais là où le simple **que** est possible, il est souvent considéré comme plus élégant.
On s'attend que le clergé nous prêche la charité fraternelle. (Green) (plutôt que : on s'attend à ce que...)
Elle se plaint que la vie est (ou soit) chère. (Dict. du franç. contemporain.) (plutôt que : elle se plaint de ce que...)
Prends garde qu'il ne soit trop tard quand tu t'y décideras ! (Aymé) (plutôt que : prends garde à ce que...)
- On dit *informer que*, *avertir que* et non **informer de ce que*, *avertir de ce que*.
- À ce que** introduit même parfois une proposition complément d'objet direct (parce que à, indice de l'infinitif, comme *de* ► p. 383-384), peut introduire un infinitif ayant cette même fonction), mais cela n'est pas vraiment admis dans la langue soignée :
Je demande à ce qu'elle dure autant que la vie. (Apollinaire, dans une lettre familière) (Comparer avec : je demande à continuer)
- On trouve aussi **en ce que**, **sur ce que** :
Son erreur consiste en ce que... Il insiste sur ce que... (Plus souvent : ... en ceci que..., ... sur le fait que...)
- La langue populaire introduit parfois le discours rapporté (► p. 724) par **comme quoi** (locution conjonctive venue sans doute de l'interrogation) au lieu de *que* :
Germain raconta comme quoi il avait été forcé de ramener la petite Marie. (Sand)

Relative périphrastique ou conjonctive essentielle en ce que ?

Attention, « ce que » peut être soit :

- un pronom démonstratif neutre + conjonction (introduisant une conjonctive essentielle)

Je m'attendais à ce qu'il te dise cela. Le morphème *que* n'a pas d'autre rôle que de marquer la subordination, il n'a pas de fonction dans la subordonnée ; c'est donc une conjonction. La subordonnée conjonctive est complément essentiel COI de *m'attendais*.

- un pronom démonstratif neutre + pronom relatif ou interrogatif (introduisant une subordonnée relative ou une interrogative indirecte ► p. 618)

Je m'attendais à ce qu'il t'a dit. Le verbe de la proposition subordonnée donne au morphème *que* une fonction de COD ou d'attribut qui vient s'ajouter à sa fonction subordonnante ; c'est donc un pronom relatif. Ici la proposition est relative périphrastique complément essentiel COI de *m'attendais*.

Je me demande ce qu'il t'a dit. Ici le sémantisme du verbe recteur signale l'interrogation. La proposition est interrogative indirecte partielle (► p. 665).

2.2 Les fonctions de la proposition conjonctive essentielle**2.2.1 Sujet**

La proposition **conjonctive essentielle sujet** est rarement en première position dans la phrase :

Que le problème soit politique est hors de doute. (J.-J. Servan-Schreiber)
À cela s'ajoute que M. Octave avait reçu la visite de Beauprêtre (Montherlant)

► REMARQUES

- Comme sujet placé en tête de la phrase, le plus souvent, la proposition est reprise sous la forme d'un pronom démonstratif neutre ou d'un nom de sens vague (*chose, etc.*). Il s'agit du phénomène d'emphase qu'est la dislocation (► p. 533 et suiv.).
Que Segrais ait reproduit assez fidèlement le récit du comte de Cézay, cela paraît probable (J. Lemaitre)
- Le sujet est parfois, par le même phénomène d'emphase par détachement, placé après le prédicat (► p. 533)
Cela m'étonne qu'elle ne m'ait pas averti.
- Sur la forme impersonnelle de la phrase quand le sujet est une proposition conjonctive (► ci-dessous p. 635 et aussi ► p. 529).

2.2.2 Complément essentiel

Les verbes qui introduisent de tels compléments sont des **verbes de déclaration ou de parole** (*dire, affirmer, nier, raconter...*), de jugement ou d'opinion (*penser,...*), les verbes de **volonté** (*vouloir...*) et exprimant un **sentiment** (*aimer, craindre...*) :

a complément d'objet direct

La proposition complète un **verbe transitif direct** :

M. Appert comprit qu'il avait affaire à un homme de cœur. (Stendhal)
Elle savait seulement qu'elle l'adorerait de toute son âme et qu'il la chérirait de toute sa force. (Maupassant)

b complément d'objet indirect

La proposition complète un **verbe transitif indirect**, – par l'intermédiaire de la **préposition** qu'il appelle usuellement ou non :

Je consens volontiers à ce qu'il vienne avec nous (Mérimée)
Je ne doute pas qu'il soit content. Ici la préposition *de* construisant normalement le complément d'objet indirect du verbe *douter* n'apparaît pas. Cependant la proposition se pronominalise bien comme le COI au moyen du pronom *en* : *je n'en doute pas.*

Pour les propositions introduites par *à ce que*, *de ce que*, ► p. 601.

2.2.3 Séquence de l'impersonnel

La proposition peut constituer la **séquence** :

a d'un verbe impersonnel

l *Il faut que j'y aille. (Échenoz)*

b d'une construction impersonnelle

Il s'agit du phénomène de réagencement de la phrase (► p. 529) qui amène à **postposer au verbe la proposition conjonctive essentielle sujet** et à mettre en position de sujet grammatical le **pronom impersonnel** *il*.

Scientifiquement, il n'est pas exclu que les astres influencent nos destinées (Beauvoir)
Il est vrai que Charles, élevé par une mère gracieuse, perfectionné par une femme à la mode, avait des mouvements coquets, élégants, menus, comme le sont ceux d'une petite maîtresse. (Balzac)

REMARQUE

Dans une phrase comme : *L'essentiel est que vous soyez en bonne santé.* On se demande si la proposition est **sujet** ou **attribut**. D'après les critères adoptés au ► p. 464, nous la considérons comme **sujet**.

2.2.4 Complément d'un nom

Ce **nom** correspond à un **verbe d'opinion** ou de **jugement**, ou un verbe exprimant un **sentiment** : ► p. 635. Elle complète directement ce nom sans l'intermédiaire d'une préposition.

Elle a exprimé le souhait que vous l'accompagniez.
Elle vivait dans une peur constante qu'il ne tombât. (Maupassant)
L'idée que Poil de Carotte est quelquefois distingué amuse la famille. (Renard)

2.2.5 Apposition

Voir exemple ► p. 156

2.2.6 Complément d'un adjectif

Ces adjectifs participes employés adjectivement expriment un **sentiment** ou un **jugement**.

Foureau [...] souriait d'une façon narquoise, jaloux de ce qu'ils avaient un divertissement au-dessus de sa compétence. (Flaubert)
Jean demeura un peu froissé que son frère eût parlé de cela. (Maupassant)

2.2.7 Attribut du sujet

Le but est qu'il se sente prêt pour son examen.

2.2.8 Complément (ou régime) du présentatif

Voilà qu'il se met à pleuvoir.
Qu'y a-t-il, monsieur le curé ? / Il y a, – me dit-il, – Madame, que vous voyez l'homme le plus embarrassé qu'il y ait au monde (Barbey d'Aurevilly)

2.3 Le mode dans la proposition conjonctive essentielle

2.3.1 L'indicatif

L'**indicatif** est le **mode ordinaire**, lorsqu'il n'y a pas d'intention particulière, notamment dans les cas suivants.

⊕ Il marque l'**actualisation du procès**.

a après les **verbes** (ou les **noms** ou les **adjectifs**) marquant la **certitude** et la **vraisemblance**, dans une phrase **assertive**

Il est certain, sûr, évident (ou : je sais, je suis sûr) que vous vous trompez.
Il est probable que nous partirons demain.

⊕ 1. Si ces verbes sont accompagnés d'une **négation** ou s'ils sont dans une phrase **interrogative**, ou dans une proposition hypothétique, on recourt plutôt au **subjonctif** parce que le procès est maintenu hors du champ de l'actualisation : ► p. 638. Au contraire, on met souvent l'**indicatif** après les **verbes de doute** employés **négativement** :

Il ne faisait pas de doute qu'il m'avait percé à jour. (Giono)
Je ne doute pas qu'il fera tout ce qu'il pourra. (Littre)
Tiffauges ne doutait pas qu'il abdiquerait désormais. (M. Tournier)

Mais le **subjonctif** reste possible, selon la visée du locuteur.

2. Après **il semble**, les deux modes sont possibles :

a) Quand ce verbe est accompagné d'un complément indirect précisant l'origine du ressenti (*il me semble*), on met presque toujours l'**indicatif**.

Il lui semblait qu'il était temps de partir.

b) Lorsqu'il n'y a pas de complément indirect, le **subjonctif** est plus fréquent que l'**indicatif**, au moins dans la langue écrite.

Il semblait que ce fût une armée en marche. (Malraux)
 Mais : *Il semble qu'on le voit déjà ce portrait.* (Giono) Attention, il s'agit bien de l'**indicatif** (le **subjonctif** de *voir* à la troisième personne est : *voie*)

Si *il (me) semble* est construit **négativement** ou **interrogativement**, le **subjonctif** est très fréquent, sans être obligatoire :

Il ne (me) semble pas qu'il soit malade.

b après un **verbe** (ou un **nom**) exprimant une **opinion** (*croire, espérer...*), une **déclaration** (*dire...*), une **perception** (*entendre, voir...*)

Je crois, je dis, je vois que nous nous sommes trompés.
Je m'aperçois que nous nous sommes trompés.
Elle lui a fait partager sa conviction que tout se passerait bien.

⊕ 1. Si ces verbes sont accompagnés d'une **négation** ou s'ils sont dans une phrase **interrogative** ou dans une proposition hypothétique, on a plutôt le **subjonctif** : ► p. 638.

2. **Espérer** appelle toujours l'**indicatif**. Dans son sens propre il implique le futur :

J'espère qu'elle reviendra.

Mais il prend aussi le sens de « aimer à croire, penser » et admet alors le présent ou un temps du passé :

J'espère qu'il travaille. (Littre)
J'avais espéré qu'il travaillait. (Littre)

c après le **présentatif** *voici / voilà*

Voici que la nuit vient. Et voilà que tu veux me quitter !

2.3.2 Le subjonctif

Le **subjonctif** est employé quand le locuteur **ne s'engage pas sur la réalité** du fait.

+ Il place le procès hors du champ de l'actualisation. ▶ p. 368

C'est notamment le cas :

a après les verbes (ou les noms ou les adjectifs ou les locutions) marquant la nécessité ou la volonté, la possibilité, le doute ou la négation ou exprimant un sentiment

+ Ceci vaut même quand le fait a une pleine réalité, car la **subjectivité du locuteur** l'emporte sur la réalité du fait, qui est placée au second plan (voir subjonctif ▶ p. 369 et suiv.)

*Il faut, il est nécessaire, il importe que nous partions très tôt.
Je veux, j'ordonne, je demande, je désire, je souhaite qu'on me réponde.
Empêchez qu'elle ne sorte.
Il est possible que le train soit en retard.
Il est douteux (ou je doute) qu'elle vienne encore aujourd'hui.
Il nie que les choses se soient passées ainsi.
C'est dommage qu'il ait tant plu.
Je crains qu'elle ne fasse fausse route.
Je me réjouis, je m'étonne qu'elle revienne déjà.
La crainte qu'elle ne revienne pas me poursuit.
Je consens volontiers à ce qu'il vienne avec nous (Mérimée)
Son examen [médical] [...] nécessita même que je sortisse un instant (Proust)*

REMARQUES

- Pour les verbes de doute employés négativement, ▶ p. 637.
- Après *arrêter, décider, décréter, établir, exiger, mander, ordonner, prescrire, régler, résoudre*, on met l'indicatif quand, dans le discours direct correspondant, cet ordre ou cette décision sont ou seraient à l'indicatif.
*Le conseil arrête qu'on ne passera plus par cette rue.
Le tribunal a décidé que la donation était nulle. (Académie)*
- Lorsque les verbes (ou les adjectifs) de sentiment sont suivis d'une proposition introduite par *de ce que*, on met l'indicatif ou le subjonctif (qui devient plus fréquent).
*Elle se fâchait de ce qu'il n'avait plus d'orgueil. (Zola)
Il s'étonne de ce qu'il ne soit pas venu. (Académie)
Les parents se plaignirent de ce que le cochon ne fût pas encore rentré. (M. Aymé)*
- Se plaindre que* admet le subjonctif ou l'indicatif.
Elle se plaint que la vie est (ou soit) chère. (Dictionnaire du français contemporain)

b après les verbes (ou les noms ou les adjectifs) exprimant la certitude, la vraisemblance, une opinion, une déclaration, une perception en climat non actualisant ▶ p. 368

+ Ceci vaut quand ces verbes sont accompagnés d'une **négation** ou qu'ils sont dans une phrase **interrogative** ou dans une proposition **hypothétique**.

*Il n'est pas certain (ou Je ne suis pas certain) qu'il vienne ce soir.
Est-il certain qu'il vienne ce soir ?*

*S'il est vrai que tu aies une bicyclette, prête-la-moi.
Je ne crois pas, je ne dis pas, je ne vois pas que nous nous soyons trompés.
Croyez-vous que nous nous soyons trompés ?
Si vous croyez que nous nous soyons trompés, ...
Oh ! je ne savais pas qu'on souffrît à ce point ! (Hugo)*

+ 1. Il arrive cependant que, même construits négativement, ces verbes soient suivis de l'**indicatif** si la réalité du fait prend le pas sur la subjectivité du locuteur.

*Il n'est pas certain qu'elle viendra ce soir.
Je ne croyais pas que c'était si dangereux. (Dictionnaire du français contemporain)
Je ne crois pas que je ferai rien pour rendre plus apparent le squelette. (Martin du Gard)*

2. Après certains verbes comme *admettre, entendre, dire, prétendre...*, selon le sens, la proposition équivaut tantôt à une phrase **déclarative**, tantôt à une phrase **impérative** ; on emploie l'**indicatif** dans le premier cas (le fait est asserté), le **subjonctif** dans le second (le fait n'est que voulu ou simplement envisagé par le locuteur).

*J'entends [= je perçois par l'ouïe] qu'on vient. vs J'entends [= je veux] qu'on vienne.
Je dis [= je déclare] qu'il part. vs Je lui dis [= je commande] qu'il parte.*

c quand la proposition sujet ou complément d'objet direct est en tête de la phrase

La proposition en tête de phrase exprime la représentation d'un **fait qui est simplement envisagé** par la pensée comme support de la prédication exprimée par le verbe conjugué qui suit.

*Que tu prennes une telle décision, cela me surprend.
Qu'il se soit trompé, il le sait.
Qu'ils en aient agi autrement me remplit de fureur (Tournier)
Que cette préciosité popote [de Minou Drouet] puisse passer pour de la poésie [...], cela relève du mythe pur (Barthes)*

d après les expressions *non que, non pas que, ce n'est pas que*

*Je ne vais pas au cinéma ; non que cela me déplaise, mais je n'ai pas le temps.
Ce n'est pas que dans ses commencements [...] il n'ait connu des abîmes de mélancolie (Valéry)*

Proposition infinitive ou infinitif en emploi nominal ?

Certains verbes permettent l'alternance entre proposition conjonctive essentielle à l'indicatif et verbe à l'infinitif.

*J'aime déjeuner dehors. / J'aime que nous déjeunions dehors.
J'espère déjeuner dehors. / J'espère que je déjeunerai dehors.*

a) **Infinitif obligatoire**

Certains verbes, tels que *vouloir, aimer, adorer, se plaindre, détester, accepter...* sont obligatoirement suivis de l'infinitif lorsque sujet syntaxique du verbe de la proposition régissante et sujet logique du verbe à l'infinitif sont coréférents (▶ p. 679).

Elle adorait **passer toute une journée** à « bibeloter » (Proust)

b) Infinitif facultatif

D'autres verbes tels que *savoir, espérer, oublier, décider, nier* sont facultativement suivis de l'infinitif lorsque sujet syntaxique du verbe de la proposition régissante est coréférent au sujet logique du verbe à l'infinitif. L'infinitif est plus littéraire.

Je sais que je peux réussir. / Je sais pouvoir réussir.

Ils nièrent qu'ils étaient venus dans la nuit. / Ils nièrent être venus dans la nuit (Nerval).

Telle que la grammaire traditionnelle la définit (► p. 452), la proposition infinitive comporte un infinitif prédicatif, non pronominalisable et entretenant une relation attributive sous-jacente avec l'objet : il s'agit d'une prédication seconde. Dans cette perspective, les infinitifs qui alternent avec les propositions conjonctives essentielles peuvent plus difficilement être considérés comme des propositions infinitives *stricto sensu* puisqu'ils sont pronominalisables.

J'espère réussir => je l'espère.

Cependant, l'alternance possible avec la proposition conjonctive permet de parler de proposition infinitive, au sens large, ici porteuse d'une prédication secondaire et non seconde (► p. 449).

3. La proposition non essentielle (ou circonstancielle)

3.1 Définition

Les **propositions non essentielles** (ou **circonstancielle**s selon la grammaire traditionnelle) sont des propositions qui sont introduites par des **conjonctions de subordination diverses** (rarement *que* seul) et qui jouent dans la phrase le rôle de **compléments non essentiels** (► p. 471) et **adverbiaux** (► p. 474) : elles **précisent le cadre** (simultanéité, antériorité, cause, condition) de la **prédication première** (► p. 449) ou **apportent un point de vue subjectif** (anticipation, finalité, souhait, concession) du locuteur sur celle-ci.

Nous partirons quand le soleil se lèvera, ... si le soleil est levé, ... quoique le soleil ne soit pas levé.

REMARQUES

1. Certaines de ces propositions sont l'équivalent d'**adverbes** : adverbes de phrase intrapredicatifs ou extrapredicatifs, ou adverbes d'énonciation. C'est pourquoi on parle aussi de **propositions adverbiales**.

Nous partirons quand le soleil se lèvera => bientôt.

Nous partirons si le soleil est levé => peut-être.

Nous partirons quoique le soleil ne soit pas levé => pourtant.

2. Aussi bien, certaines de ces propositions, mais pas toutes, sont l'équivalent de groupes eux-mêmes équivalents à des adverbes : les groupes nominaux prépositionnels compléments de phrase, mais aussi à des constructions absolues ou des gérondifs (► p. 642)

Nous partirons à l'aube.

Le soleil levé, nous partirons.

Nous partirons en regardant le lever du soleil.

+ L'appellation de proposition « **circonstancielle** » est discutable.

a) D'une part parce que toutes les « **circonstances** » de la prédication ne sont pas représentées par ces propositions. Ainsi **le lieu** s'exprime-t-il, non par une proposition conjonctive, mais par une proposition introduite par *où*, c'est-à-dire une proposition relative substantive (► p. 619) ou une proposition interrogative indirecte (► p. 665) :

Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

Allez où vous voulez.

b) D'autre part, parce que certaines propositions, indéniablement introduites par une **locution conjonctive** (*outre que, sauf que*, ► p. 643) ne se laissent pas ranger dans les catégories traditionnelles (temps, manière, cause,...)

c) Parmi les circonstancielle traditionnelles, se trouvent un certain nombre de propositions (comparatives, consécutives) formant **système corrélatif** (► p. 655) avec une autre proposition. L'**interdépendance** de ces propositions rend inopérant le critère de la suppression possible de ces propositions conjonctives qui permet donc d'opposer propositions supprimables : les non essentielles ou circonstancielle, et propositions non supprimables : les essentielles (► p. 633).

d) Enfin, l'hypothèse, la concession, aussi bien la comparaison, n'expriment pas une « circonstance » du procès.

Elles peuvent également modifier des **prédications secondes** ► p. 458.

J'ai trouvé un homme heureux parce que tout lui réussissait. Ici, la subordonnée apporte une justification à la prédication seconde qu'est l'attribut de l'objet *heureux*.

J'entends les oiseaux qui chantent parce qu'il fait jour. Même chose, la subordonnée apporte une justification à la prédication seconde qu'est la relative prédicative *qui chantent*.

REMARQUES

1. Dans les propositions non essentielles, le **sujet** autre qu'un pronom personnel ou *ce* ou *on* peut se mettre **après le verbe**, dans la langue écrite. Cela est particulièrement fréquent dans les propositions de temps, de comparaison et de concession.

Dès que m'attire un décor, un objet... (S. de Beauvoir)

Comme ont fait nos prédécesseurs.

Si grand que soit cet avantage.

S'il y a un **objet direct** sous forme nominale, le **sujet** se met nécessairement devant le verbe :

Dès qu'un décor attire les regards.

*Mais non : *Dès qu'attire un décor les regards.*

2. La proposition non essentielle peut être sans verbe *être* (ou équivalent) exprimé : ► pp. 632-632, Rem.

Bien que philosophe, M. Homais respectait les morts (Flaubert)

3. À l'initiale des propositions coordonnées, il arrive que l'on ne répète pas la conjonction, mais qu'on la remplace par *que*, appelé **que vicair** ou **vicariant** (► p. 426).

Quand elle reviendra et qu'elle verra... S'il revient et qu'il voie...

Cela n'a pas d'influence sur le mode, sauf quand *si* est remplacé par *que* : ► p. 647.

4. La **construction absolue** (► p. 453) joue le même rôle que la proposition non essentielle ; elle peut d'ailleurs être paraphrasée par une proposition non essentielle, dont la conjonction rend explicite le lien logique qui l'unit à la proposition régissante.

Les premiers brocs vidés il en réclama d'autres. (Duras) (= *Quand les premiers brocs furent vidés...*)

Comme elle n'est pas introduite par une conjonction, nous ne l'étudions pas ici. ► p. 453.

⊕ Nombreuses sont les **constructions détachées** qui ont une valeur circonstancielle et sont paraphrasables par des propositions conjonctives non essentielles. ① Ce test permet d'ailleurs de vérifier le caractère non essentiel de ces constructions, qui sont des **prédications secondaires** (et non secondes) (► p. 449). Ces **constructions détachées** sont équivalentes du point de vue **sémantique** à des **propositions non essentielles**, mais ne le sont pas du point de vue grammatical, car elles ne sont pas introduites par une conjonction, et elles ne comportent pas l'association d'un sujet exprimé et d'un prédicat. Voir cependant la discussion relative à la prédication seconde portée par certaines d'entre elles, ► p. 450.

- **Le gérondif** (► p. 379) :
En faisant un effort, vous y arriverez. [Comparer : *Si vous faites un effort...*]
- **L'adjectif apposé** (► p. 226) :
Assis, vous étendez vos jambes. (M. Butor.) [Comparer : *Lorsque vous êtes assis...*]
- **Le nom apposé** (► p. 155) :
Observateur attentif, il ne laisse rien échapper. [Comparer : *Parce qu'il est un observateur attentif...*]

3.2 Classification des propositions non essentielles

La grammaire traditionnelle divise les propositions non essentielles en **sept catégories**, d'après le sens :

- 1° Propositions de **temps** ou temporelles (question *quand* ?) ;
- 2° Propositions de **cause** ou causales (question *pourquoi* ?) ;
- 3° Propositions de **manière** (question *comment* ?) ;
- 4° Propositions de **conséquence** ou consécutives ;
- 5° Propositions de **but** ou finales (question *pourquoi* ?) ;
- 6° Propositions de **concession** ou concessives ;
- 7° Propositions de **condition** ou conditionnelles ou hypothétiques.

⊕ On pourra cependant distinguer l'expression de l'**hypothèse** (*au cas où*) et celle de la **condition** (*à condition que*).

C'est la **conjonction** (ou la **locution conjonctive**), dépourvue de fonction dans la proposition, qui par son **contenu sémantique** détermine le sens de ce complément.

REMARQUES

1. Les conjonctions de subordination seront réparties d'après leur valeur fondamentale. Mais certaines sont polysémiques.
- **Comme** peut servir l'expression de la comparaison, de la cause ou du temps :
Il a agi comme je l'aurai fait dans de telles circonstances. Comparaison.
Comme elle est encore arrivée en retard, ils ont décidé de ne pas reconduire son contrat. Cause.
Comme le train partait, je me suis rendu compte que j'avais oublié mon ordinateur chez moi. Temps.
- **Si** permet d'exprimer l'hypothèse, la condition, le temps de l'habitude, une forme de concession :
S'il pleut, nous prendrons un parapluie. Hypothèse (*si = au cas où*)
S'il pleut, les légumes finiront par pousser. Condition (*si = à condition que*)

S'il pleut, habituellement, nous prenons un parapluie. Temporelle (*si = quand*)
S'il pleut certains jours, la plupart du temps il fait beau. Opposition, concession (*si = même si, quand bien même*)

2. On range parfois parmi les circonstanciels des propositions introduites par des locutions conjonctives indiquant une sorte d'addition (*outre que*) ou de restriction (*sauf que, excepté que, etc.*).

Outre qu'elle est intelligente, elle est très active.
Sauf qu'il avait tellement grossi, il avait gardé bien des choses d'autrefois. (Proust)
Elle a tout prévu, sauf qu'il pleuvrait.

Cependant, certains grammairiens considèrent que l'on n'a pas ici une véritable locution conjonctive, mais une préposition (*outre, sauf*) suivie d'une proposition conjonctive essentielle, tout comme, dans *Excepté quand il est absent*, on a une préposition suivie d'une proposition conjonctive non essentielle. Ce caractère de conjonctive essentielle peut apparaître quand la proposition apporte une correction à un complément essentiel qui précède (ainsi dans l'exemple ci-dessus : *qu'il pleuvrait* peut se substituer au COD *tout de a prévu*). Mais il est moins probant dans les autres cas. Il n'en demeure pas moins que l'ensemble de ces propositions, aisément commutables avec un groupe nominal : *Outre son intelligence, sauf sa prise de poids, sauf la pluie* est difficile à ranger dans les catégories « circonstanciels » traditionnelles.

Cependant, le classement **sémantique** ayant ses limites et ses zones floues, on gagne à procéder à un classement moins sémantique que morphosyntaxique, en prenant appui, notamment, sur le **mode de la subordonnée, indicatif ou subjonctif**.

L'infinitif en proposition conjonctive non essentielle construit-il une proposition infinitive ?

Comme pour les conjonctives essentielles (► p. 633), certaines propositions conjonctives non essentielles (la plupart des propositions appelant le subjonctif) commutent avec l'infinitif si les sujets syntaxique et logique des deux propositions sont coréférentiels. Dans ce cas, il est possible de parler, à propos de cette prédication secondaire (► p. 458), de proposition infinitive au sens large.

Je travaille pour que nous puissions partir en vacances / Je travaille pour pouvoir partir en vacances.
Je travaille afin que je parte en vacances / afin de partir en vacances.
Je me reposerai après que j'aurai travaillé / après avoir travaillé.

3.3 Propositions non essentielles à l'indicatif

D'une manière générale, les propositions non essentielles qui précisent le cadre de la prédication première sont à l'indicatif, et ① commutables avec un gérondif ou une proposition participiale. Il s'agit d'une partie des propositions de temps (celles qui expriment la simultanéité et l'antériorité), des propositions de cause, de condition.

REMARQUE

Certains grammairiens parlent de subordonnées de **situation** pour ces subordonnées.

3.3.1 Propositions non essentielles temporelles (simultanéité et antériorité) à l'indicatif

a Définition

La **subordonnée temporelle**, à l'indicatif, précise le cadre temporel dans lequel se situe la prédication première : la prédication première peut être **simultanée** ou **postérieure** à la prédication secondaire.

Quand nous aurons fini, nous partirons. Simultanéité de la prédication première.
Comme Isabelle entrait, la cloche sonna. Simultanéité de la prédication première.
On entre en classe après que la cloche a sonné. Postériorité de la prédication première.

b Conjonctions de subordination

1° **Les deux faits sont simultanés** : *comme, pendant que, tandis que, en même temps que, tant que, alors que*, qui implique d'habitude une nuance d'opposition, ainsi que *quand et lorsque*.

Comme je descendais des Fleuves impassibles, Je ne me sentis plus guidé par les haleurs (Rimbaud)
Pendant qu'autour de nous tu chantes, ris et beugles, / Éprise du plaisir jusqu'à l'atrocité, Vois, je me traîne aussi ! (Baudelaire)
 [...] *et, lorsqu'il se couchait, chez lui tout devait dormir ; de même que quand Auguste buvait la Pologne était ivre.* (Balzac)

REMARQUES

- D'autres locutions, plus rarement peuvent être employées :
 a) des locutions anciennes, attestées encore dans la langue littéraire :
Cependant que les parachutistes tombaient dans les vignes [...], le canon tonnait. (J. Audiberti)
Durant que j'hésitais, elle me reconnut. (Colette)
 b) En outre, des locutions qui ne sont pas vraiment figées et qu'on pourrait aussi bien décomposer et analyser comme des relatives :
 - Avec un *que* ou un *où* relatifs (► p. 618) : *au moment où, au moment que* (littéraire), *à l'heure où, à l'instant où, etc.* ; — *aujourd'hui que, à présent que, maintenant que* ; — *chaque fois que, toutes les fois que.*
il lui semblait avoir vécu des années depuis l'instant où, trois heures auparavant, il était tremblant dans l'église (Stendhal)
 - Avec un *que* construisant une corrélation consécutive (► p. 658) : *aussi longtemps que.*
Aussi longtemps que Mathilde vécut, la vigilance maternelle dressa son rempart entre le père et le fils (Guèvremont, cité par TLF)
- À *mesure que, au fur et à mesure que* indiquent une proportion dans la simultanéité et sont suivis de l'indicatif.
Elle reculait à mesure que j'avançais.
 On n'emploie plus guère, avec cette valeur, *selon que, suivant que, à proportion que.*

2° **Le fait exprimé par le verbe principal est postérieur au fait exprimé par le verbe de la proposition** : *après que, dès que, aussitôt que, sitôt que* (plus littéraire), *depuis que, une fois que*, ainsi que *quand et lorsque*.

Dès qu'elles demandent, ça me vexé, je ne leur fiche pas un radis (Zola)
Après qu'elle eut, pour la dernière fois, appuyé ses lèvres sur le front glacé, qu'elle eut fait la dernière toilette, et vu clouer le corps dans le cercueil, Jeanne se retira. (Maupassant)

REMARQUES

- Du moment que* a vieilli en ce sens.
- C'est une innovation du ^{xx}e siècle que de faire suivre *après que* du subjonctif. Cet usage se répand de plus en plus, bien qu'il contredise la règle ci-dessus et bien qu'il ait beaucoup d'adversaires parmi les grammairiens :
Après qu'ils aient versé leur sang. (Duhamel) au lieu de : *après qu'ils ont versé.*
Après que vous m'ayez assis dans une île. (Saint-John Perse) au lieu de : *après que vous m'avez assis.*
- On emploie le simple *que* (en dehors du cas où, vicariant, il remplace une autre conjonction dans la coordination : ► p. 427) comme dans l'exemple de Maupassant ci-dessus : *après qu'elle..., qu'elle* pour indiquer une simultanéité ou une quasi-simultanéité, une succession immédiate en subordination inverse (cf. ci-dessous 3.) :
La pluie avait cessé que [= alors que] nous allions encore à toute vitesse. (Duhamel)
- La proposition temporelle, syntaxiquement subordonnée à une proposition rectrice, est parfois la partie la plus importante du message, sur le plan sémantique ; de fait, le procès de la **régissante** est le plus souvent à l'imparfait, temps de l'arrière-plan, tandis que celui de la proposition **subordonnée** est au **passé simple**, temps du premier plan. Du fait de cette non-coïncidence entre le sens et la syntaxe, on parle de **subordination inverse** (► p. 586).
Le soir tombait quand ma mère rentra enfin. (= *alors que le soir tombait, ma mère rentra enfin*)
 C'est aussi le cas dans l'exemple de Duhamel ci-dessus (Rem. 2), qui signifie : *Nous allions encore à toute vitesse alors que la pluie avait cessé.* Ici le procès principal est à l'imparfait pour marquer le caractère inaccompli du procès, et le procès de la subordonnée est au plus-que-parfait pour en marquer l'antériorité.

3.3.2 Propositions non essentielles causales à l'indicatif

a Définition

La **subordonnée causale**, à l'indicatif, **précise la cause de la prédication première**, ou la **justifie**.

Il a vendu sa maison, *parce qu'elle était trop grande pour lui.*

b Conjonctions de subordination

1° **Expression de la cause** : *parce que, du fait que.*

- En énoncé négatif, quand la subordonnée causale est **intrapredicative** (non détachée, non antéposée), elle peut être la cible de la portée de la négation et constituer l'information nouvelle (le propos ► p. 686) :

Il n'a pas vendu sa maison parce qu'elle est trop grande.

Cet énoncé peut signifier que s'il n'a pas vendu sa maison, c'est parce qu'elle est trop grande **ou bien** que c'est pour une autre raison qu'il n'a pas vendu sa maison. Dans le premier cas « c'est parce qu'elle est trop grande qu'il n'a pas vendu sa maison » ; dans le second cas le présentatif est encadré par la négation (il écarte la cause supposée) « Ce n'est pas parce que... qu'il n'a pas... mais c'est parce que... » :

Ce n'est pas **parce qu'elle est trop grande** qu'il n'a pas vendu sa maison (mais parce qu'il la vendait trop cher).

2° **Justification ou validation de l'énonciation de la prédication première** : *puisque, comme* — ainsi que des locutions dont le premier élément est un participe passé : *étant donné que, attendu que, vu que*.

Il n'a ni cœur ni âme, **puisque'il ose emporter le trésor d'une pauvre fille sans l'agrément des parents**. (Balzac)

⊕ **Puisque** n'est pas apte à constituer la réponse à une question portant sur la cause (*pourquoi ?*) contrairement à *parce que*.

*Pourquoi ne viens-tu pas ? Parce que je suis fatigué. Parce que. *Puisque.*

La subordonnée en *puisque* ne peut pas être encadrée par *c'est... que...*, contrairement à celle en *parce que*.

**C'est puisque vous ne m'avez pas invité que je ne viendrai pas.*

La proposition en *puisque* n'est ni le thème ni le présupposé de la prédication première, mais, située à un **autre niveau énonciatif**, faisant intervenir une **justification** émanant d'un **autre point de vue plus ou moins assumé par l'énonciateur**, elle en constitue plutôt l'**assise énonciative**.

REMARQUES

1. D'autres locutions, plus rarement, peuvent être employées, à l'instar de *puisque* : *d'autant plus que, d'autant que* (littéraire), *surtout que* (qui a été discuté, mais qui est courant), *à cause que* (régional ou archaïque).

L'eau n'allait pas chauffer d'un coup, surtout qu'il n'avait pas de couvercle. (Butor)

On y joint parfois : *sous (le) prétexte que*.

2. Rappelons que les expressions *non que, non pas que, ce n'est pas que*, au moyen desquelles on écarte une **fausse cause**, se construisent avec le subjonctif. Mais il ne s'agit pas de propositions non essentielles (► p. 640).

3. La locution *faute que*, d'ailleurs assez rare, est parfois considérée comme marquant une **fausse cause**, donc une cause rejetée. Elle est suivie du subjonctif.

S'ils la négligent, c'est en partie faute qu'on leur en ait montré l'intérêt. (R.-L. Wagner)

3.3.3 Propositions non essentielles consécutives à l'indicatif

a Définition

La **conséquence** qui présente la **suite logique de la prédication première** est le plus souvent exprimée par des **systèmes corrélatifs** (► p. 657). Mais parfois certaines expressions s'analysent d'un bloc comme **locutions conjonctives consécutives**. Lorsque la conséquence est envisagée – et c'est le cas le plus fréquent – comme **effective, réalisée**, le verbe de la proposition se met à l'**indicatif**.

Il a mangé goulûment, **de sorte qu'il a été malade**.

Simon est là, **inchangé, les micromouvements de son corps soulèvent toujours faiblement le drap, si bien que ce qu'ils ont subi ne correspond à rien**. (M. de Kerangal)

b Conjonctions de subordination

1° *De façon que, de manière que, de sorte que, en sorte que* sont des locutions qui impliquaient primitivement la manière et qui en sont arrivées à pouvoir exprimer la conséquence.

[...] ceux-là, les sapiens sapiens, voyaient loin, anticipaient le futur, pariaient sur l'avenir, **de sorte qu'on peut les imaginer chantonnant et sifflotant tandis qu'ils dessinaient les petits chevaux trapus sur les parois des grottes** (Rouaud)

2° Dans *si bien que, tant et si bien que, de telle façon que, de telle manière que, de telle sorte que, à tel point que, au point que*, un complément de manière contenant un mot corrélatif **marquant l'intensité** ou une **gradation** dans l'intensité (*si, tant, tel, au point*) s'est réuni avec le *que* introduisant la proposition corrélatrice (► p. 657).

Il vacillait, son ivresse s'aggravait **au point qu'il ne trouvait plus les mots** (Zola)

REMARQUES

1. La conséquence est parfois introduite par *que* seul.

Les commandes pleuvaient à l'abbaye que c'était une bénédiction. (Daudet)

Cette proposition peut être rapprochée des corrélatives (► p. 657) ; ici, le degré n'est pas exprimé par un adverbe, mais par le ton ainsi que par le sens du verbe principal.

2. Pour *sans que*, analysable comme exprimant une conséquence non réalisée, ► p. 652 — Le but (► p. 652 et p. 659) peut être considéré comme une conséquence non encore réalisée.

3.3.4 Propositions non essentielles hypothétiques (ou conditionnelles) à l'indicatif

a Définition

La subordonnée **hypothétique** ou de condition exprime un **cadre situationnel fictif, dont dépend la validation** (la vérité) **de la prédication de la proposition principale**. En cela, les deux propositions forment système. On parle de **système hypothétique** (encadré ► p. 648).

On en aurait toussé à sa place, **si ça avait pu le soulager** (F. Bon)

b Conjonctions de subordination

1° *Si* est la conjonction hypothétique par excellence (sur ses différentes valeurs ► p. 642).

⊕ Elle **suspend la valeur de vérité** de l'énoncé et installe donc le climat hypothétique. Le verbe des propositions introduites par *si* se met à l'indicatif.

C'est parce qu'elle suspend la valeur de vérité de l'énoncé, contrairement à *que*, que la conjonction *si* est suivie de l'**indicatif** et non du subjonctif dont l'effet de sens serait « redondant » par rapport à cette désactualisation du procès qu'elle implique. Et c'est pourquoi, **après que remplaçant si** au début d'une proposition coordonnée (► p. 426), on met normalement le **subjonctif** :

Si le film intéresse et qu'on le suive avec attention, on n'entend pas la musique. (Ét. Gilson)

Cette règle est cependant loin d'être toujours respectée, même dans la langue écrite :

Si vous êtes pauvre et que vous épousez une femme riche... (S. de Beauvoir)

REMARQUES

1. Il faut insister sur le fait que parmi les temps de l'indicatif, le futur et le conditionnel sont exclus après *si* : ► p. 351.

2. Dans la langue littéraire, parfois *que si* est employé en tête de phrase :

Que si par ironie on les emploie au pluriel, on dit des madames, des mademoiselles. (F. Brunot)

3. La proposition hypothétique peut être sans verbe exprimé : ► p. 632. — Pour *sinon*, ► p. 559, Rem. 2.
4. *Si* est polysémique ; il peut avoir une valeur temporelle d'habitude et une valeur adverbative et concessive (► p. 642, Rem. 1)

Quel temps utiliser dans les propositions essentielles hypothétiques à l'indicatif ?

a) S'il s'agit d'une simple hypothèse, c'est-à-dire d'un fait simplement envisagé comme cadre de la prédication, on emploie les temps de l'indicatif avec leur valeur ordinaire, sauf que le présent et le passé composé s'emploient après *si* au lieu du futur et du futur antérieur.

Si tu admets cette opinion, tu as tort.

Si tu as admis cette opinion, tu as eu tort.

Si tu pars demain, tu auras du beau temps.

Si demain le mal a empiré, vous me rappellerez.

b) S'il s'agit d'un fait envisagé comme imaginaire (irréel du présent) ou non réalisé (irréel du passé), on emploie après *si*, dans la langue ordinaire, l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif, tandis que le verbe principal est au conditionnel présent ou passé (selon que les faits concernent le présent ou le futur ou bien le passé).

Si tu admettais cette opinion, tu aurais tort.

Si tu avais admis cette opinion, tu aurais eu tort.

Cependant, lorsqu'il s'agit du passé, la langue littéraire admet le plus-que-parfait du subjonctif (survivance de l'ancien français, lui-même hérité du latin), soit à la fois après *si* et pour le verbe principal, soit pour l'un des deux verbes seulement.

Je fusse tombée s'il ne m'eût tenue. (Chr. Rochefort)

Si j'avais eu son adresse, je l'eusse mise à la torture. (Chr. Rochefort)

S'il fût venu, je l'aurais su. (Littré)

REMARQUE

Le futur et le conditionnel sont possibles après *si* conjonction hypothétique dans les cas suivants.

- Quand la relation sous-jacente correspond à une figure de concession (*s'il est vrai que, si on estime que, etc.*) :

Qui donc attendrons-nous s'ils ne reviendront pas ? (Hugo) = s'il est vrai qu'il ne reviendront pas

- Après (*c'est*) à peine, tout au plus, (*c'est*) tout juste, du diable :

Tout au plus si j'aurais eu la prudence, moi, de donner un sou à la femme. (Giono)

- Après *comme si* introduisant une phrase exclamative :

Comme si je n'aurais pas été capable de me défendre ! (J. Schlumberger)

2° Propositions hypothétiques introduites par une autre conjonction que *si*

- On met l'indicatif (surtout le conditionnel) après *au* (*dans le, pour le*) cas où, dans l'éventualité où, dans l'hypothèse où.

l *Au cas où une complication se produirait, faites-moi venir.* (Académie)

REMARQUE

Le subjonctif se trouve parfois dans la langue littéraire, surtout après la locution vieillie *en (au) cas que* :

En cas qu'il vienne.

Au cas que nous soyons d'accord sur ce point. (Académie)

- On met l'indicatif après *selon que, suivant que, dans la mesure où*.

l *Ce mot a trois ou deux syllabes, selon que vous prononcerez l'e muet ou non.*

3.3.5 Propositions non essentielles de comparaison à l'indicatif

a Définition

Les propositions marquant entre elles une comparaison, c'est-à-dire un rapport d'analogie forment le plus souvent des systèmes corrélatifs (► p. 657). Cependant certaines propositions expriment une comparaison globale par rapport à l'ensemble de la prédication première ou par rapport au seul prédicat.

Elle m'a traité comme je m'y attendais.

Comme on fait son lit on se couche (Proverbe)

Elle tarissait l'argent dans leurs mains comme le soleil tarit l'eau des marécages.

(Maupassant)

- + De nature adverbiale et exprimant la manière (la comparaison en étant un des effets de sens) elles ne constituent pas un argument ► p. 458 du prédicat (n'en étant pas un agent), mais peuvent parfois ne pas être supprimables, comme certains compléments essentiels adverbiaux (► p. 488) explicitant, contrairement à celles qui font partie d'un système corrélatif, une des circonstances appelées par le sens du procès.

Ainsi dans les exemples ci-dessus, seul l'exemple de Maupassant comporte une subordonnée non essentielle aisément supprimable sans altérer ni le sens ni la complétude de l'énoncé. On peut considérer que les deux autres explicitent, tels des objets internes, une des circonstances présentes dans le sémantisme du procès et peuvent être remplacées par des adverbes de manière (*bien, mal*).

b Conjonctions de subordination

Comme, ainsi que, de même que indiquent la comparaison ou la conformité et sont suivis de l'indicatif.

Comme un tout jeune oiseau qui tremble et qui palpite,

J'arracherai ce cœur tout rouge de son sein (Baudelaire)

Là donc les consciences sont à jour, de même que ces maisons impénétrables, noires et silencieuses n'ont point de mystères. (Balzac)

Mais Jeanne, sous ce ruissellement tiède, se sentait revivre ainsi qu'une plante enfermée qu'on vient de remettre à l'air (Maupassant)

Selon que s'emploie encore parfois pour indiquer la conformité, notamment dans le style biblique : *Selon qu'il est écrit.*

► REMARQUES

1. Après les conjonctions marquant la comparaison, la proposition est très souvent **non verbale** (► p. 632, Rem.) : le locuteur laisse tomber par économie tous les éléments déjà donnés dans le contexte. Le verbe ainsi omis peut ne pas être de la même personne, du même nombre, du même temps, que le verbe exprimé auparavant. La proposition peut se réduire à un syntagme nominal, à un pronom personnel disjoint, à un adverbe, à un syntagme prépositionnel, à une proposition conjonctive non essentielle (incluse dans la conjonctive introduite par *comme*).

Elle est enthousiaste comme moi, ... comme son frère.

Elle le dorlotait comme jadis, ... comme dans son enfance,

... comme quand il était enfant, ... comme s'il était encore un enfant. Comme si marque ainsi ici à la fois la comparaison et l'hypothèse.

Cette réduction est si fréquente, si naturelle, qu'il est parfois difficile de restituer la proposition complète. Par exemple, dans *Elle le considérait comme un enfant*, on est fondé à analyser *un enfant* comme l'attribut indirect du complément d'objet direct *le* (► p. 470).

2. Dans ce cas, *comme*, à l'origine adverbe, et souvent en emploi de conjonction lorsqu'il est suivi d'un verbe, fonctionne comme une préposition, et est donc dit en emploi prépositionnel.

3.4 Propositions non essentielles au subjonctif

Les propositions qui expriment une **prise de position subjective du locuteur** sont **mobiles**, mais au **subjonctif** et non à l'indicatif, et ① ne peuvent être remplacées par un gérondif ou un participe présent.

- + Le **subjonctif** signale que le procès est sorti du champ de l'actualisation, sa valeur de vérité étant suspendue (anticipée, visée, ou rejetée) ► p. 376.

► REMARQUE

Certains grammairiens appellent ces subordonnées des subordonnées de perspective.

3.4.1 Propositions non essentielles temporelles au subjonctif

a Définition

Quand le fait exprimé par le verbe de la proposition régissante est **antérieur au fait exprimé par le verbe** de la proposition subordonnée (ou, si l'on veut, quand le fait exprimé dans la proposition est postérieur au fait exprimé par le verbe principal) on met le verbe de la subordonnée au **subjonctif**.

- + Le subjonctif marque que le procès n'est **pas encore actualisé**.

b Conjonctions de subordination

On met donc le subjonctif après :

• *avant que*¹, *d'ici à ce que*, *d'ici que*, *jusqu'à ce que*, et après *en attendant que*, qui n'est pas tout à fait figé et qu'on pourrait décomposer en un gérondif suivi d'une conjonctive essentielle.

1. Pour le temps employé après *avant que*, ► p. 367, note.

J'irai le voir avant qu'il (ne) parte.

Je resterai ici jusqu'à ce que vous reveniez.

► REMARQUES

1. Après *jusqu'à ce que*, on met parfois l'indicatif quand on veut marquer la réalité du fait.

Ils demeurèrent prostrés jusqu'à ce qu'une main leur toucha l'épaule. (Fr. Mauriac)

Jusqu'à tant que est archaïque ou régional :

Je n'y vais pas, jusqu'à tant qu'il pleuve. (Pagnol)

• *que* avec le sens de « tant que », après un verbe construit négativement, et notamment après la locution *n'avoir de cesse*, proprement « n'avoir pas de repos ».

Je ne me relèverai pas que vous ne m'ayez donné votre bénédiction. (Montherlant)

À votre place, je n'aurais de cesse que je ne sois définitivement fixé. (R. Ikor)

3.4.2 Propositions non essentielles hypothétiques au subjonctif

a Définition

Certaines propositions hypothétiques envisagent la possibilité d'un fait susceptible de **permettre la réalisation de la prédication première** (*pourvu que*) ou au contraire de la **remettre en cause** (*à moins que*) ; ce qui explique la présence du **subjonctif** rejetant le procès hors du champ de l'actualisation.

b Conjonctions

• On met le subjonctif après *à moins que*, *pour peu que*, *pourvu que*, *en admettant que*, *supposé que*, *à supposer que*, (*pour*) *autant que*, *moyennant que* (littéraire), *soit que... soit que*, *soit que... ou que*.

Nous irons nous promener, à moins qu'il ne pleuve.

On te pardonnera, pourvu que tu fasses des excuses.

► REMARQUES

1. *À moins que* peut être paraphrasé par « *sauf si, excepté* » (TLF).

2. On peut joindre à ces locutions des expressions qui ne sont pas entièrement figées : *en admettant que*, *supposé que*, *à supposer que*, *dans la mesure où* et diverses expressions où entrent les noms *cas*, *condition*, *éventualité*, *hypothèse* et les relatifs *que* ou *où* (► p. 618)

3. *Soit que... soit que*, *soit que... ou que*, *suivant que*, *selon que* s'emploient lorsque la condition est sous forme d'alternative.

• On met le subjonctif après *(la) condition que*, *sous la condition que*, *moyennant que*, *autant que*, *pour autant que*.

Je vous donne cet argent à condition que vous partiez demain. (Littré)

► REMARQUE

Mais l'indicatif est possible aussi.

Je vous donne cet argent à condition que vous partiez demain.

3.4.3 Propositions non essentielles finales (ou de but) au subjonctif

a Définition

La **proposition finale**, qui répond à la question *dans quel but ?* mais aussi *pour quoi ?* (ou *pourquoi ?*), comme la causale, exprime **en positif le but visé par la prédication première** et que l'énonciateur souhaite voir atteint ; ou **en négatif le but rejeté par la prédication première** et que l'énonciateur ne souhaite pas voir atteint.

+ Le subjonctif marque que le procès n'est pas actualisé, puisque visé ou rejeté.

Elle lui a donné un bonbon pour qu'il se tienne tranquille.

On lui dit tout pour qu'il jugeât. (Maupassant)

D'ailleurs, elle ne renverrait certainement pas les domestiques, de peur que le quartier ne connût l'histoire du suicide, le soir même. (Zola)

b Conjonctions de subordination

1° Les conjonctions (ou locutions conjonctives) marquant le **but positif** sont : *afin que, pour que* ; — à seule fin que implique un but unique ;

► REMARQUES

1. *De manière que, de façon que, de sorte que* impliquent une conséquence, réalisée ou non. Si elle est **réalisée**, on met l'indicatif ; si elle **ne l'est pas** (ce qui revient alors à une idée de but), on met le subjonctif.

Il a partagé les gâteaux de manière que tout le monde soit satisfait.

Il a partagé les gâteaux de (telle) manière que tout le monde est satisfait.

Il se décidait à se rendre sur le terrain, en avertissant les sergents, de façon qu'ils arrivassent au moment même où le duel commencerait. (Nerval)

2. *De manière à ce que, de façon à ce que* (sur le *ce* élément « tampon », ► p. 618), locutions critiquées, mais courantes (elles sont dues à l'analogie avec *de manière à + infinitif*), sont toujours suivies du subjonctif et impliquent toujours le but :

Elle plaçait son éventail de façon à ce qu'il pût le prendre. (Stendhal)

Il n'élèvera ses bâtiments que les uns après les autres, de façon à ce que les services aient toujours quelque abri. (Barrès)

3. *Que* s'emploie parfois après un **impératif** ou un équivalent de l'impératif. On peut y voir un phénomène de corrélation (► p. 659)

Ôte-toi de là, que je m'y mette.

2° Les locutions marquant le **but négatif** sont : *de crainte que, crainte que* (littéraire), *de peur que* équivalent à *afin que... ne... pas*. Elles sont susceptibles d'être suivies d'un *ne* explétif (► p. 510) :

Et votre frère Léon qui a refusé de s'en aller avec nous, de crainte qu'on ne le laissât payer ! (Zola)

► REMARQUE

Sans que qui est suivi du subjonctif, est difficile à classer. La proposition qui suit peut être considérée comme une proposition non essentielle de manière, ou de conséquence non réalisée.

Les dents lui poussèrent sans qu'il pleurât une seule fois. (Flaubert)

Au lieu de *sans que*, la langue littéraire emploie *que ... ne* (plus le subjonctif) après un verbe construit négativement.

Il ne voit pas un brin d'herbe à terre, qu'il ne vous dise comment cela s'appelle en latin. (Musset)

3.4.4 Propositions non essentielles de concession au subjonctif

a Définition

La **proposition concessive** indique qu'il n'y a **pas eu la relation logique attendue entre le fait** que cette proposition exprime et celui qu'exprime le verbe principal. Elle énonce en particulier **une cause n'ayant pas eu l'effet prévisible**.

Elle est venue bien qu'elle soit malade.

Bien que le train soit en retard, nous ne manquerons pas le bus.

+ Le **subjonctif** s'emploie alors que le procès est bien réel, mais celui-ci est rejeté **hors du champ de l'actualisation**, parce qu'il n'a pas les conséquences attendues par le locuteur.

La concession manifeste donc **un autre point de vue que celui de l'énonciateur**, lequel point de vue affirme le lien de cause à effet que l'énonciateur reproduit mais, pour sa part **n'assume pas**.

► REMARQUE

Cette définition ne s'applique pas à un cas comme : *Il semble dépasser le but, au lieu qu'il l'atteint à peine*, où il s'agit d'écartier un fait (exprimé dans la première partie) au profit d'un autre (exprimé dans la deuxième partie, qui n'a donc rien de circonstanciel). De telles constructions sont difficiles à classer. ► p. 643.

b Conjonctions de subordination

Les conjonctions (ou locutions) servant l'expression de la concession sont : *bien que, quoique, encore que* (littéraire), *malgré que*.

► REMARQUE

1. *Malgré que*, en dehors de l'expression *malgré qu'il en ait* (► p. 626), a été critiqué ; il est pourtant entré dans l'usage, même littéraire :

Malgré que je fusse mal satisfait de mon arrestation, il y mit de la courtoisie. (Vigny)

2. Sur *que* relatif construisant une expression concessive, ► p. 621 et suiv.

3. *Même si* (et *si* dans le même sens) est suivi de l'indicatif, comme l'est toujours *si* (► p. 647 et suiv.) :

Devant Dieu ! dit-elle, moi, je jure que je me serais retenue, même si l'empereur m'avait tourmentée ! (Zola)

► REMARQUE

La règle selon laquelle la proposition concessive se met au subjonctif n'est pas toujours respectée, même dans l'écrit littéraire (et cela depuis longtemps). L'indicatif tend à s'introduire notamment dans les cas où le locuteur souhaite exprimer une **temporalité fine** que ne permet pas le subjonctif.

Il est encore plein de vie, bien que ses longues jambes ne le porteront nulle part. (Bernanos)

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1118-1159.
- CALAS Frédéric, GARAGNON Anne-Marie, *La Phrase complexe*, Paris, Hachette supérieur, 2002.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993.
- MOREL Mary-Annick, *La Concession en français*, Paris, Ophrys, 1996, ch II.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RILOU René, *Grammaire méthodique du français* [1994], Paris, PUF, 2014, ch. XVII et XVIII.

Les systèmes corrélatifs

1. Généralités	655
1.1 Définition : rappel	655
1.2 Mots corrélatifs	656
2. Les systèmes corrélatifs comparatifs	657
2.1 Définition	657
2.2 Le mot corrélatif	657
2.3 Le mode	657
3. Les systèmes corrélatifs consécutifs	657
3.1 Définition	657
3.2 Le mot corrélatif	658
3.3 Le mode	658
4. Les autres systèmes corrélatifs	658
4.1 Définition	658
4.2 Sémantisme	658

1. Généralités

1.1 Définition : rappel

Nous appelons **systèmes corrélatifs** l'association de **deux propositions en relation d'interdépendance** : l'une généralement introduite par *que* (ou *pour que*) et appelée par un mot de l'autre proposition. ① Aucune des deux propositions n'est supprimable ni déplaçable. (► p. 602)

Elle est **plus** malade **que** je ne pensais.

Il a **tellement** parlé **qu'**il est enroué.

Il fait **trop** de bruit **pour qu'**on puisse dormir.

► REMARQUES

1. Nous ne réexaminerons pas ici les systèmes corrélatifs formés de deux sous-phrases. Les **systèmes corrélatifs symétriques** du type *Plus on est de fous, plus on rit* ou *Tel père, tel fils* sont des juxtapositions subordonnantes (► p. 596) ; qui sont donc à ce titre analysées comme des systèmes formés de **sous-phrases corrélatives** plutôt que propositions corrélatives.

2. Sur la discussion sur la nature de *que* – adverbe ou conjonction – dans ces systèmes, ► p. 603.

1. On range souvent ces propositions parmi les **non essentielles** (ou circonstancielles). Elles se distinguent pourtant de celles-ci :

- elles sont appelées par un **mot corrélatif** ;
- elles sont le plus souvent **introduites par que** ;
- elles **ne dépendent pas d'un verbe** : *Elle travaille avec tant de passion qu'elle oublie l'heure* ;
- elles sont **nécessaires** ; si elles ne sont pas exprimées, elles sont suggérées par le contexte : *Il mange moins maintenant (qu'il ne mangeait auparavant)* ;
- elles **ne peuvent être mises en tête** de la phrase ; s'il y a un déplacement, il entraîne aussi le premier mot de la corrélation : **Plus que tout**, j'aime la tranquillité.

2. Cependant, des expressions comme *si bien que*, *de telle sorte que*, *de telle manière que*, *à tel point que* (*au point que*) sont dans certains cas analysables comme des **locutions conjonctives** dont les éléments ne se séparent plus et qui introduisent la proposition :

Pierre a trop mangé, de telle sorte qu' (ou : si bien qu') il a été malade.

Les propriétés présentées ci-dessus en 1. (sauf la dernière) ne sont alors plus valables, et l'on est fondé à ranger ces propositions parmi les propositions non essentielles : ► p. 646.

1.2 Mots corrélatifs

Les **termes** qui appellent une proposition corrélatrice appartiennent à **différentes classes grammaticales** :

1.2.1 Adverbes

- Adverbes de **degré** (► pp. 403-405) : *plus, davantage* (► p. 405), *moins, aussi, autant* ; — *si, tellement, tant*.
- Adverbes **comparatifs** synthétiques (► p. 394) : *mieux, pis*.
- *Ailleurs, autrement*.

1.2.2 Adjectifs

- Adjectifs **comparatifs** synthétiques (► p. 222) : *meilleur, moindre, pire*.
- Adjectifs **indéfinis** (► p. 213) : *Autre, même, tel*.

► REMARQUES

1. On peut ranger parmi les systèmes corrélatifs ceux qui sont construits avec les adverbes *assez, suffisamment, trop*, et la locution conjonctive *pour que*.
Elle m'a fait trop de bien pour que j'en dise du mal.
2. Dans ce cas, *pour* peut être suivi immédiatement d'un infinitif, comme dans le cas des propositions non essentielles (► p. 643) :
Il est trop poli pour être honnête.

2. Les systèmes corrélatifs comparatifs

2.1 Définition

Le système corrélatif comparatif permet de marquer un **lien d'analogie entre deux propositions**. Ce lien peut être de **ressemblance**, d'**égalité** ou de **proportion**.

Cette chambre est telle que je l'imaginai. Ressemblance.

Donnez-moi autant de bouteilles que la dernière fois. Égalité.

Cette chambre est moins / plus grande que je ne l'avais cru. Proportion.

Il est allé en vacances au même endroit que l'an dernier. / il est allé en vacances dans un autre endroit que les années précédentes. Ressemblance / Différence.

2.2 Le mot corrélatif

Le mot corrélatif exprime un **degré** avec **comparaison explicite** : c'est le cas de tous les mots cités dans le ► p. 656, à l'exception de *tellement* (et de certains emplois de *si, tel, tant* : ► p. 658). La proposition marquant la comparaison indique le **repère** à quoi l'on compare.

2.3 Le mode

La proposition marquant la **comparaison** est toujours à l'**indicatif**.

► *Cette chambre est moins grande que je ne l'avais cru.*

De même, lorsque *d'autant* se combine avec un comparatif pour exprimer la proportion.

► *On le croyait d'autant moins que sa défense était plus compliquée.* (Maupassant)

► REMARQUES

1. La proposition corrélatrice comparative est souvent non verbale (► p. 632, Rem.).
Elle est plus grande que son frère.
2. Lorsque le **sujet** de la proposition est autre qu'un pronom personnel ou *ce* ou *on*, il peut se placer avant ou après le verbe.
La mer était plus impressionnante que ne l'imaginait l'enfant. Ou : ... *que l'enfant ne l'imaginait.*
3. S'il y a un **complément d'objet direct** autre qu'un pronom personnel conjoint, l'**inversion** ne se fait pas : *Elle sait mieux sa leçon qu'une actrice ne sait son rôle.*

3. Les systèmes corrélatifs consécutifs

3.1 Définition

Le système consécutif présente **deux prédications** selon un **enchaînement logique étroit** (► p. 646). La proposition qui marque la **conséquence** proprement dite est toujours placée en **deuxième position**.

3.2 Le mot corrélatif

Le mot corrélatif exprime un **degré sans comparaison explicite** : c'est le cas de *tellement* et, dans certains de leurs emplois, de *si*, *tant* et *tél*.

Mais le sentiment d'orgueil que lui donnait le contact d'habits si différents de ceux qu'il avait coutume de porter, le mettait tellement hors de lui-même, et il avait tant d'envie de cacher sa joie, que tous ses mouvements avaient quelque chose de brusque et de fou. (Stendhal)

3.3 Le mode

3.3.1 L'indicatif

La proposition exprimant la **conséquence** se met d'ordinaire à l'**indicatif**.

Il est *si habile* (ou : *il a une telle habileté*) **qu'il est sans rival**.

3.3.2 Le subjonctif

On met le **subjonctif** lorsque l'actualisation du procès est suspendue, c'est-à-dire :

1° Si le **verbe principal est négatif** ou si la phrase est **interrogative**.

Il n'est pas *si habile qu'il soit sans rival*.
Est-il *si habile qu'il soit sans rival* ?

2° Si la proposition inclut une **nuance de but**, notamment quand le verbe principal exprime la **volonté** ou la **nécessité**.

Il faut faire une enceinte de tours
Si terrible **que rien ne puisse** approcher d'elle. (Hugo)

3° Après *assez... pour que*, *trop... pour que*, *suffisamment... pour que* (► p. 656).

Cette affaire est *trop grave pour que nous la prenions* à la légère.

4. Les autres systèmes corrélatifs

4.1 Définition

Certaines propositions, autres que de conséquence et de comparaison, introduites par *que* peuvent être rattachées à un système corrélatif dans la mesure où elles sont appelées par un **élément de l'autre proposition**.

Toutefois il faut distinguer selon que le *que* est **supprimable** ou **non**. **Non supprimable**, il s'agit d'une conjonction de subordination, introduisant une subordonnée.

Supprimable, il s'agit du morphème démarcateur de prédicat (► p. 599)

Viens ici **que** je te parle. *Que* non supprimable.

À **peine** est-il rentré **qu'il se met à crier**. => À **peine** est-il rentré, il se met à crier.

Que supprimable.

4.2 Sémantisme

Ces systèmes corrélatifs sont susceptibles d'exprimer **diverses relations circonstancielles** :

4.2.1 La cause proportionnelle

La proposition introduite par *que* et **toujours postposée** est appelée par la locution adverbiale *d'autant plus / moins dans la première proposition*.

Les combats qui déchiraient son âme étaient **d'autant plus affreux qu'il n'y avait rien de raisonnable dans sa peur**. (Stendhal)

REMARQUE

Lorsque la **cause proportionnelle** n'est pas incidente à un constituant de la phrase mais à l'ensemble de la prédication, elle peut être détachée par une ponctuation forte. La locution **d'autant plus que** devient alors locution conjonctive **coordonnante**.

Moi, je l'ai rencontrée, et je n'ai pu lui refuser la main, n'est-ce pas ? **d'autant plus qu'elle ne roule guère sur l'or, la pauvre fille**. (Zola) Ici la majuscule à « d'autant » serait possible.

4.2.2 Le but

L'**impératif** appelle la **subordonnée finale**. *Que* conjonction n'est pas effaçable (Voir Propositions non essentielles finales (ou de but) au subjonctif, ► pp. 644, 652, 653.)

Ôte-toi de là, **que** je m'y mette.

4.2.3 La cause conditionnelle

La **première prédication**, équivalente à une **hypothétique en si** (► p. 647) exprime la **cause à la condition de laquelle se réalise la prédication** qui suit, facultativement introduite par *que*, lequel est donc **toujours supprimable** :

Cela [= le fait que l'aristocratie serait critiquée dans le livre] serait-il, **qu'il n'y aurait pas lieu de s'en étonner** (Proust)

Le diable entrerait dans la maison **qu'on le laisserait faire** (Hugo)

⊕ Il s'agit en réalité moins de propositions que de **sous-phrases en juxtaposition subordonnante**. Nous les avons étudiées dans leur fonctionnement au ► p. 596.

4.2.4 Le temps

La **première prédication** équivalente à une **proposition temporelle** exprime la **succession rapprochée** par rapport à la prédication qui suit, facultativement introduite par *que*, lequel est donc **toujours supprimable**.

J'étais gamine, **qu'elle achetait déjà des navets à mon père** (Zola)

À **peine** les ont-ils déposés sur les planches,

Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux,

Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches

Comme des avirons trainer à côté d'eux. (Baudelaire)

⊕ Il s'agit là encore moins de propositions que de **sous-phrases en juxtaposition subordonnante**. Nous les avons étudiées dans leur fonctionnement au ► p. 596.

4.2.5 La concession

L'expression de la concession est marquée dans la première ou la deuxième proposition. Nous avons étudiés spécifiquement ces systèmes ► p. 598.

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1129-1131.
- CALAS Frédéric, GARAGNON Anne-Marie, *La Phrase complexe*, Paris, Hachette supérieur, 2002, ch. 4.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, §§ 286-287, § 290 et § 367.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français* [1994], Paris, PUF, 2014, ch. XVIII, 4.

Les propositions subordonnées interrogative et exclamative indirectes

1. Généralités	661
1.1 Visée explicite	661
1.2 Mot introducteur / mot démarqueur	662
1.3 Type énonciatif et ponctuation	662
2. L'interrogative indirecte	662
2.1 Définition	662
2.2 Support de l'interrogation indirecte	663
2.3 Fonctions de la subordonnée interrogative	663
2.4 Portée de l'interrogation indirecte	664
3. L'exclamative indirecte	666
3.1 Définition	666
3.2 Verbes introducteurs	666
3.3 Fonction de l'exclamative indirecte	667
4. Le mode dans les interrogatives et exclamatives indirectes	667

1. Généralités

1.1 Visée explicite

Les propositions exprimant l'**interrogation indirecte** et l'**exclamation indirecte** ont ceci de particulier et de commun que la visée interrogative ou exclamative, **au lieu d'être implicite** comme dans l'interrogation ou l'exclamation directe, est **rendue explicite** par un **élément lexical**, inclus dans la proposition régissante, et recteur de la subordonnée.

Quand pars-tu ? => *Je ne sais pas quand tu pars.*
 Comme il est beau ! => *Je remarque comme il est beau.*

- ⊕ Le Goffic appelle ces propositions subordonnées, exclamatives et interrogatives, des **percontatives** (du latin *percontor*, *-tari* : « s'informer, questionner »). « La perspective percontative réside en ceci que la subordonnée indique une question ouverte (même après *je sais*), l'indéfini balayant toutes les valeurs possibles sans sélection, comme

dans l'interrogation simple. [...] Les percontatives exclamatives (« exclamatives indirectes ») ouvrent (fictivement) un débat circonscrit dans le « haut degré »¹.

1.2 Mot introducteur / mot démarcateur

D'autre part, elles n'ont **pas de mot spécifique** pour les subordonner, à part le *si* qui marque l'interrogation globale. Elles commencent par les **mêmes mots non anaphoriques** qui caractérisent l'interrogation ou l'exclamation directe, avec de rares modifications (► pp. 724-725). Ce sont donc des **propositions subordonnées essentielles² non conjonctives**.

- ⊕ Pour l'analyse de la subordonnée introduite par *si*, traditionnellement conjonctive, puisque *si* est traditionnellement reconnu comme conjonction, ► p. 664.

1.3 Type énonciatif et ponctuation

Le phénomène de la subordination implique que c'est la **proposition régissante** qui confère son **type énonciatif** à l'ensemble de la phrase ; la proposition **subordonnée perd l'intonation et la ponctuation** propres à l'interrogation et à l'exclamation directes :

Je vais lui demander quand ils partent. Phrase assertive.
Peux-tu lui demander quand ils partent ? Phrase interrogative.
Demande lui quand ils partent. Phrase injonctive.
Regarde comme il est beau. Phrase injonctive.
Tu vois / vois-tu comme il est beau ? Phrase interrogative.

Il implique aussi des **modifications dans l'ordre des mots**, telle que la disparition de la postposition du sujet après le verbe.

- ⊕ Les propositions interrogative et exclamative indirectes posent le problème du **discours rapporté** (► p. 711) et donc de l'insertion dans la phrase d'éléments **énonciativement hétérogènes³**.

2. L'interrogative indirecte

2.1 Définition

Un **élément lexical** de la proposition régissante explicite l'expression possible de l'**incertitude**, le **défaut d'information** – présents ou passés, chez le locuteur ou l'interlocuteur – que signifie l'interrogation portée par la subordonnée.

Je me demande / J'ignore quand il viendra.
 Mais aussi : *Je sais quand il arrivera.* Je connais la réponse mais je tiens cette information hors de portée de mon interlocuteur, qui, lui, demeure dans l'ignorance.
 Et : *J'ai trouvé à qui parler.* J'ai la réponse à la question que je me posais toutefois antérieurement.

1. Le Goffic, 1993, §23.
 2. Ou complétive selon la grammaire traditionnelle.
 3. Voir par exemple Siouffi et Van Raemdonck, 2014, fiche 95.

2.2 Support de l'interrogation indirecte

2.2.1 Verbes et présentatifs

Les interrogatives indirectes complètent le plus souvent des **verbes** dont le sémantisme contient **explicitement l'idée d'interrogation**, ou suppose un **défaut de connaissance** (du locuteur ou de l'interlocuteur), mais aussi des verbes comme *dire*, *savoir*, etc. avec ces mêmes effets de sens, ou les présentatifs *voici*, *voilà*.

Elle m'a demandé si j'avais faim.
Tu ne m'as pas dit si tu avais faim.
Tu sais quand il reviendra.
Voici quel chemin tu suivras.
 [...] *le steward a montré comment respirer dans le masque et comment enfiler le gilet de sauvetage* (N. Lefebvre)

2.2.2 Autres mots

Le support de l'interrogation indirecte est parfois, dans la langue littéraire, un **nom** ou un **adjectif**, qui correspondent, formellement ou sémantiquement, à des verbes. Ils peuvent former locution verbale ou non.

D'un ton qui laissait ses trois compagnons dans le doute s'il plaisantait ou s'il parlait sérieusement (Balzac)
À cette première incertitude si je les verrais ou non le jour même, venait s'en ajouter une plus grave, si je les reverrais jamais (Proust)
Maurice, incertain si on le rappellerait (Proust)

2.3 Fonctions de la subordonnée interrogative

Ces propositions sont le plus souvent des **complément essentiels**, objets directs, des verbes qu'elles complètent. Mais elles peuvent avoir d'autres fonctions, en particulier dans la langue littéraire.

2.3.1 Complément essentiel direct ou indirect

J'ignorerai toujours à quoi elle passait ses journées, où elle se cachait, en compagnie de qui elle se trouvait pendant les mois d'hiver de sa première fugue [...] (Modiano).
 Les trois propositions interrogatives sont COD de *ignorer*.
Après son départ, Doudou se gratta furieusement la poitrine [...], doutant s'il n'avait pas reçu la visite d'un fantôme (Y. Queffélec) COI de *douter* (de).
Vous souvenez-vous quand je vous emmenais à la campagne ? (Flaubert) COI de *vous souvenez vous* (de).

2.3.2 Complément du nom ou de l'adjectif

Dans les exemples de 2.2.2., les propositions sont complément des noms *doute*, *incertitude* et de l'adjectif *incertain*.

- ⊕ Ces noms peuvent aussi construire des constructions à verbe support (► p. 484). On analyse alors le complément comme complément essentiel de l'ensemble de la locution.

Je me pose la question s'il viendra ou non. COD de la construction à verbe support
se poser la question = se demander.

Je suis dans le doute s'il viendra. COD de être dans le doute = douter.

2.3.3 Sujet

Peu importe qui l'a fait. Sujet de *importe*.

C'est étonnant comme il a changé. Ici, redoublement du poste syntaxique sujet de *est* dans une structure de détachement : ► p. 536.

2.3.4 Séquence de l'impersonnel

! *Il est absolument incompréhensible pourquoi je l'épouse* (Montherlant)

2.4 Portée de l'interrogation indirecte

2.4.1 L'interrogative indirecte totale

L'interrogative indirecte totale est le résultat de la **nominalisation d'une phrase interrogative** dont la **portée est totale** (► p. 494), qui interroge sur la valeur de vérité de l'ensemble de la phrase appelle une réponse fermée, par *oui*, *non* ou *si* :

! *Pars-tu ? => Je demande si tu pars. Tu me réponds que oui / non.*

C'est le **mot si** qui effectue cette nominalisation. Il constitue une **marque spécifique de subordination** puisqu'il n'est pas présent dans l'interrogation directe correspondante.

- + Le mot *si* introducteur de proposition subordonnée interrogative indirecte est analysé par la grammaire traditionnelle comme une **conjonction de subordination**. Comme telle, elle n'a pas de fonction dans la subordonnée. Ce qui fait de la proposition qu'il introduit la seule **conjonctive** de toutes les interrogatives indirectes.

Une ménagère n'achète pas une perdrix sans que les voisins ne demandent au mari si elle était cuite à point. (Balzac)

C'est pourquoi certains grammairiens considèrent, au regard de son étymologie, que *si* est un **adverbe** (au même titre que d'autres conjonctions traditionnelles telles *quand*, *comme*, etc.), apte à nominaliser la proposition et porteur d'un sémantisme **interrogeant** ou **suspendant la valeur de la vérité de la proposition**. Lorsqu'il **interroge** cette valeur de vérité, il est **interrogatif** ; lorsqu'il **suspend**, il est **hypothétique**. Une telle analyse permet d'harmoniser la catégorie des interrogatives et exclamatives indirectes : toutes, dès lors, propositions essentielles **non conjonctives**.

Mais l'objection qui est avancée à une telle analyse est que *si* est justement le seul mot absent de l'interrogation directe ; il n'en est pas un outil interrogatif ; il n'a pas de fonction dans la subordonnée. Interrogation indirecte partielle et interrogation indirecte totale ne se construisent pas **sur le même modèle syntaxique**.

REMARQUE

Si **conjonction** marquant l'interrogation indirecte se répète au début de chaque proposition coordonnée (sauf si le sujet lui-même n'est pas répété).

Je me demande s'il l'a vu et s'il l'a reconnu.

Mais : *Je me demande si Marie l'a vu et l'a reconnu, ou : ... l'a vu et reconnu.*

2.4.2 L'interrogative indirecte partielle

L'interrogation indirecte partielle est le résultat de la nominalisation d'une phrase interrogative dont la **portée est partielle** (► p. 488), c'est-à-dire qu'un **seul de ses constituants** est l'objet de la mise en débat. Ce constituant est représenté par un **mot interrogatif**, déterminant *quel* suivi d'un nom, pronom interrogatif *qui*, *que*, *quoi*, *lequel* ou adverbe *quand*, *où*, *comment*, *pourquoi*.

Je ne sais pas qui sera là / de quoi tu parles / lesquels prendre. Pronoms interrogatifs respectivement sujets de *sera*, COI de *parles*, COD de *prendre*.

Je me demande comment elle fait pour tenir / où elle dormira. Adverbes interrogatifs compléments non essentiels respectivement de *fait*, de *dormir*.

Aucun de ces mots interrogatifs **démarcateurs** de la proposition subordonnée interrogative indirecte partielle n'est un **mot subordonnant**, puisqu'il est présent dans l'interrogation directe correspondante.

- + Le cas de la **locution pronominale ce qui / ce que** est particulier dans la mesure où elle apparaît dans l'interrogation indirecte partielle pour transposer *que* ou *qu'est-ce qui* et *qu'est-ce que* de l'interrogation directe correspondante. En ce sens, cette locution est une **marque de subordination**.

Qu'est-ce qui peut le faire ranger ? => Dis-moi ce qui peut le faire ranger.

Que fait-il ? Qu'est-ce qu'il fait ? => Dis-moi ce qu'il fait

Comme il n'existe pas de pronom interrogatif sujet référant au non animé, l'interrogation indirecte recourt à la locution pronominale **ce qui**. De même, *que* en fonction COD ou attribut est remplacé par **ce que**. Dans la langue littéraire, on rencontre également, formés sur le même modèle, *ce dont* et *ce à quoi*.

À quoi penses-tu ? Dis-moi (ce) à quoi tu penses.

De quoi est-il question ? Dis-moi de quoi il est question. Dis-moi ce dont il est question

Relative périphrastique, interrogative indirecte ou conjonctive essentielle ?

La locution *ce que* ne s'analyse pas toujours de la même façon. Elle peut être :

- a) un pronom démonstratif neutre suivi de la conjonction *que* (introduisant une conjonctive essentielle ► p. 634) :

Je m'attends à ce qu'il range un jour sa chambre. Le morphème *que* n'a pas d'autre rôle que de marquer la subordination ; c'est donc une conjonction.

- b) un pronom démonstratif neutre suivi du pronom relatif (introduisant une subordonnée relative ou une interrogative indirecte)

Je m'attendais à ce qu'il m'a dit. Le verbe de la proposition subordonnée

donne au morphème *que* une fonction de COD du verbe *dire* qui vient s'ajouter à sa fonction subordonnante ; c'est donc un pronom relatif.

Au sujet de la confusion possible entre interrogative indirecte partielle et relative périphrastique en *ce qui / ce que*, ► p. 618.

REMARQUE

La proposition interrogative indirecte partielle peut être réduite au mot interrogatif (comme l'interrogation directe, d'ailleurs).

Dis-moi où, quand, comment.

Je ne saurais te dire qui.

3. L'exclamative indirecte

3.1 Définition

Un élément lexical de la proposition régissante **explícite l'expression possible du degré élevé d'affectivité** que signifie l'exclamation portée par la subordonnée.

- ⊕ L'exclamative indirecte a parfois les **mêmes outils que l'interrogative indirecte** : et le **verbe introducteur** (*savoir*), et le **mot-outil** (*combien* adverbe interrogatif ou exclamatif, *quel* déterminant ou adjectif interrogatif et *si* mot interrogatif (► p. 664) ou si adverbe intensif¹) ; ce qui peut amener à des flottements interprétatifs, liés au fait que ces mots sont tous susceptibles de marquer le haut degré devant un prédicat gradable :

Dieu sait combien elle a eu d'amants ! (Stendhal) Il semble moins s'agir de marquer un défaut d'information qu'un degré élevé appelant le marquage de la subjectivité de Julien face au nombre élevé des amants de Mme Derville.

Je ne sais pas combien elle a eu d'amant / si elle a eu beaucoup d'amant.

Interrogation.

Dieu sait si elle a eu beaucoup d'amants ! Dieu sait quelle tableau de chasse est le sien / quel est son tableau de chasse.

Exclamations plutôt qu'interrogations mais on perçoit un défaut de connaissance quant au nombre d'amant ou à la qualité du tableau de chasse chez le locuteur.

On peut hésiter.

Dieu sait si je l'aime quand même ! Exclamation.

3.2 Verbes introducteurs

La proposition exclamative indirecte, introduite par **les mêmes mots outils que la phrase exclamative directe** (► p. 502), est amenée par une liste (beaucoup plus restreinte que celle des verbes introducteurs d'interrogatives indirectes) de verbes comme *regarder*, *voir*, *savoir*, etc. et quelques tours lexicalisés autour d'un adjectif (*c'est incroyable*, *curieux*, *étonnant*, *surprenant*, *saisissant*,...)

Regarde comme elle a changé !

Tu vois comme elle a changé.

C'est incroyable / saisissant / fou... comme elle a changé. On peut y voir une structure d'emphase : dislocation et détachement à droite de la proposition essentielle sujet de *est* (► p. 535 et 536).

Tu sais combien j'aime le silence.

Tu sais si j'aime le silence.

M. de Rênal vit tout de suite combien il importait, dans l'intérêt des maisons sujettes à reculer, que M. de Moirod eût ce commandement. (Stendhal)

Tu juges combien je l'examinais ! (Laclos)

Tu penses si notre chèvre était heureuse ! (Daudet)

REMARQUE

Par l'exclamation indirecte, l'énonciateur tente faire partager à son interlocuteur l'intensité de qu'il a ressenti dans la situation passée qu'il relate. C'est pourquoi, à l'oral, des contraintes pèsent (a) sur la **personne**, (b) sur le **verbe**, voire sur le type **logique** (c) et le **mode** (d)².

1. Les deux *si* n'ont pas la même origine ni la même valeur mais ils peuvent être confondus : *Tu sais s'il l'aime ? Tu sais s'il l'aime !*

2. Voir M.-A. Morel (2015).

- a. Seules sont utilisées les 1^{re} personne du singulier et 2^e personne du singulier et du pluriel : *je ne te dis pas comme elle a changé ! Tu as vu si elle a changé ! Vous ne pouvez pas savoir comme elle a changé !*
- b. Les verbes régisseurs sont des **verbes de parole** *dire*, *parler* (*Tu parles si...*), des **verbes de perception sensorielle** : *voir*, *regarder* (*Tu vois si...*, *Tu as vu...*, *Regarde comme...*), des **verbes de perception intellectuelle** : *penser*, *juger*, *imaginer*, *savoir* (*Tu penses si... Jugez... Tu imagines... Tu peux pas savoir...*). Certains de ces emplois verbaux sont très figés (*Dire que... et dire que... quand je pense que...*).
- c. La **négation** à un seul élément *pas* est obligatoire avec certains verbes (*je te dis pas...*, *tu peux pas savoir...*)
- d. Le verbe régisseur est soit à l'indicatif présent (*tu penses*, *tu sais...*, ou **passé** avec *voir* : *Tu as vu...*), soit à l'impératif (*Imagine*, *Pensez*, *Regarde si...*)

3.3 Fonction de l'exclamative indirecte

3.3.1 Complément essentiel

La proposition est le plus souvent **complément essentiel**, **objet direct**, du verbe introducteur généralement transitif direct :

| *Regarde / tu vois / tu sais comme elle a changé !* La proposition est COD de *regarde / vois / sais*.

3.3.2 Autre fonction

Mais dans le cas des **tours adjectivaux**, la proposition, détachée à droite, **redouble le poste syntaxique sujet** occupé par le démonstratif *c'*, dans le cadre d'une structure de dislocation (► p. 535).

| *C'est incroyable / fou / dingue / étonnant comme elle a changé.*

4. Le mode dans les interrogatives et exclamatives indirectes

On garde dans la proposition interrogative (ou exclamative) indirecte **le mode qui se trouve dans l'interrogation (ou l'exclamation) directe correspondante**, indicatif ou infinitif.

| *Où vas-tu ? => Je demande où tu vas.*

| *Où aller ? => Je me demande où aller.*

- ⊕ 1. L'infinitif correspond à l'**infinitif délibératif** (► p. 385) de la phrase interrogative ou exclamative correspondante et signale que le procès n'est pas actualisé pour le locuteur : son référent demeure virtuel. Il apparaît en subordonnée quand il y a **coréférence** entre le support sujet logique de l'infinitif et le sujet syntaxique du verbe conjugué de la proposition régissante.
2. À ce titre, cette **virtualité** du procès peut être explicitée, dans une langue recherchée, avec le verbe *pouvoir* au **subjonctif** ou au **conditionnel**, suivi de l'infinitif : *Je cherche un endroit où dormir / je puisse (pourrais) / où nous puissions (pourrions) dormir.*

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 1160-1163.
- LE GOFFIC Pierre, *Grammaire de la phrase*, Paris, Hachette, 1993, §§ 23, 187-188, 288.
- SIOUFFI Gilles, VAN RAEMDONCK Dan, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal, 2014, fiche 95.
- MOREL Mary-Annick, « Exclamation et interjection à l'oral », 2015, <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp?RH=1373703153287>

La concordance des temps

1. Définition	669
2. Verbe de la proposition enchâssée est à l'infinitif	670
2.1 Emplois réguliers	670
2.2 Emplois irréguliers	671
3. Verbe de la proposition enchâssée au subjonctif	672
3.1 La concordance moderne	672
3.2 La concordance classique	673
3.3 Emplois discordants	673

1. Définition

La **concordance des temps** concerne la **phrase complexe** (partie 4) et le **discours rapporté** (► p. 711). C'est la **relation** qu'entretiennent le verbe de la proposition enchâssant et le verbe de la proposition enchâssée – subordonnée au style indirect libre du discours rapporté (► p. 721) et qui est marquée par l'**atténuation de l'écart temporel** entre le verbe inscrit dans la dépendance de l'autre, appartenant parfois à des systèmes énonciatifs distincts.

Octave ayant dit qu'elle devait s'ennuyer, toujours seule, elle parut surprise : non, elle ne s'ennuyait jamais, les journées coulaient tout de même, sans qu'elle sût, en se couchant, à quelle besogne elle les avait passées. (Zola) Ici *devait*, verbe de la conjonctive essentielle COD de dire, marque la transposition du présent dans un repère temporel passé ; *s'ennuyait* et *coulaient* relèvent du discours indirect libre, sans subordination explicite, ils marquent cette même transposition. *Avait passées* marque l'antériorité par rapport aux précédents imparfaits. Et *sût* au subjonctif imparfait signale la simultanéité du procès de la subordonnée par rapport au procès au passé de la proposition régissante.

La concordance des temps exploite les différentes **valeurs temporelles** et **aspectuelles** des formes verbales – ou temps – employées, selon le repère temporel du procès de la proposition encadrante et le rapport temporel relatif (antériorité, simultanéité, postériorité) que le procès enchâssé entretient avec lui.

2. Verbe de la proposition enchâssée à l'infinitif

2.1 Emplois réguliers

2.1.1 Verbe enchâssant au présent

Le **repère temporel** relatif par rapport auquel est choisi le temps verbal de la subordonnée est le même que le repère temporel absolu (le **moment de l'énonciation**).

Elle **explique** qu'il a tort / qu'il avait tort / qu'il aura tort.
Je suis encore dans l'escalier, je crois, quand j'**entends** sonner le téléphone. (Oster)

2.1.2 Verbe enchâssant au futur

Bien que le **repère temporel** relatif ne coïncide pas avec celui du moment de l'énonciation, le temps verbal de la subordonnée est choisi comme s'il s'agit du **moment de l'énonciation**.

Elle **expliquera** qu'il a tort / qu'il avait tort.
[...] elle **s'entendra** prétendre qu'il n'avait pas toujours été violent, Bernard. Elle **s'entendra** mentir, s'arranger avec elle-même, et d'autres voix lui murmurer qu'elle **triche**. (Mauvignier)

Dans ce cas, le futur en subordonnée est plus rare, car ambigu dans son repérage :

Elle **expliquera** qu'il aura tort.
Tu ne **pourras** jamais te lasser de moi, puisque je ne **serai** personne en particulier, juste une succession d'êtres que tu **décideras** de faire exister au gré de ton plaisir. (R. Jauffret)

2.1.3 Verbe enchâssant au passé

Le **repère temporel** relatif ne coïncide pas avec le moment de l'énonciation.

• L'**imparfait** marque la **simultanéité** du procès par rapport au verbe enchâssant au passé.

[...] madame Jossierand, exaspérée, **déclara** qu'il **était** impossible de le garder davantage. (Maupassant)

• Le **conditionnel présent** marque la **postériorité** par rapport au verbe enchâssant au passé.

Jeune fille, elle **était** délicate, on **disait** en plaisantant que le mariage la **remettrait**. (Maupassant)
Elle **imaginait** son mari sauvé de justesse et passant le reste de ses jours couché sur le dos, nourri par sonde, immobile comme une momie. [...] Elle **serait** la seule à mourir, elle **emporterait** dans la tombe toute sa haine de la vie. (R. Jauffret)

• Le **plus-que-parfait** marque l'**antériorité** par rapport au passé.

Justement, Théophile lui **disait** que Valérie **avait** encore eu une crise, la veille. (Maupassant) Le point de repère antérieur dans le passé est marqué par le complément non essentiel de temps la veille.
Or la seule suite dans les idées de Gluck ayant toujours été les ponts, ce **fut** le projet d'aller les voir qui l'**avait mis** en route. (Échenoz) Antériorité par rapport au moment du départ de Gluck.

• Le **conditionnel passé** marque l'**antériorité** par rapport au futur dans le passé.

Et il **expliquait** qu'il faudrait donner à la cousine son cabinet comme chambre, tandis que lui transporterait sa table et ses plans dans le salon. Certes, ça ne l'**aurait** aucunement **gêné** ; il se **déciderait** peut-être un jour à faire ce déménagement [...] (Maupassant) Tandis que **faudrait**, **transporterait** et se **déciderait** marquent le futur dans le passé, **aurait gêné** marque l'antériorité par rapport à ce futur dans le passé.
[...] il **rêvait** tout haut des voyages qu'il ferait quand il **serait arrivé** à ses fins. (R. Jauffret)

TEMPS DU VERBE DE LA PROPOSITION ENCHÂSSANTE	ANTÉRIORITÉ DU PROCÈS DE LA SUBORDONNÉE (qu')avant	SIMULTANÉITÉ DU PROCÈS DE LA SUBORDONNÉE (qu') à présent / alors	POSTÉRIORITÉ DU PROCÈS DE LA SUBORDONNÉE (que) plus tard
Passé Elle expliquait / expliqua / a expliqué / eut expliqué / avait expliqué	il avait eu tort (plus-que-parfait) il eut eu tort (passé antérieur)	il avait tort (imparfait)	il aurait tort (cond. présent) il aurait eu tort (cond. passé)
Présent Elle explique	il avait tort (imparfait)	il a tort (présent)	il aura tort (futur simple)
Futur Elle expliquera	il a eu tort (passé composé) il avait eu tort (plus-que-parfait)		il aura eu tort (futur antérieur)

2.2 Emplois irréguliers

Lorsque le **repère relatif** est **passé**, on peut trouver le verbe de la proposition enchâssée au **présent** ou au **futur** : la relation temporelle avec le repère relatif s'estompe ; le **moment de l'énonciation** l'emporte.

2.2.1 Repère passé avec verbe enchâssé au présent

Le **présent** peut apparaître

• pour exprimer une **vérité générale** ou durable :

Ou bien **c'était** à la fausse aurore, quand les coqs éberlués **chantent** une fois, **s'étonnent** dans l'isolement de leur cri, se **rendorment**. [...] (P. Michon)

- pour marquer que le procès enchâssé se déroule **pendant le moment de la parole** :

*Elle nous a dit qu'elle prend la route aujourd'hui même.
Ils ont refusé l'avoine, l'eau, l'écurie, les soins de la personne qui les soigne d'habitude,
même si elle est en bonne santé. (Giono)*

2.2.2 Repère passé avec verbe enchâssé au futur

Le **futur** peut parfois apparaître de la même façon pour exprimer un moment **postérieur** au moment de l'énonciation.

| *Elle m'a assurée que tu seras là à mon retour.*

3. Verbe de la proposition enchâssée au subjonctif

L'utilisation du subjonctif en proposition subordonnée a évolué. En français moderne, les **subjonctifs imparfait** et **plus-que-parfait** ont tendance à disparaître. La concordance des temps qui imposait l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif dans la subordonnée après un verbe au passé ou au conditionnel n'est donc plus obligatoire. Elle reste cependant souvent respectée par les écrivains.

3.1 La concordance moderne

En français moderne, la concordance des temps entre le verbe au subjonctif de la subordonnée et le verbe de la principale se fait uniquement avec les deux temps usités du subjonctif : **présent** et **passé**. En vertu de l'**aspect accompli** du subjonctif passé, celui-ci est apte à exprimer l'**antériorité** chronologique.

*La question est de savoir si j'écris les livres que Dieu voulait que j'écrive (impossible de mettre : écrivisse !) (Green)
J'avais peur qu'il ne se perde, et je le guettais de la fenêtre de ma chambre. (Modiano)
Il tira la plus délicieuse montre plate que Breguet ait faite. (Balzac)*

► REMARQUE

Parfois, un subjonctif apparaît dans la proposition régissante, qui est en fait, équivalent d'un conditionnel passé, exprimant l'irréel du passé :

[...] on eût aimé qu'il ne sache pas aimer, qu'il en soit incapable, qu'il se défonce au travail pour ne pas y penser. On eût aimé qu'il soit mélancolique. (M. de Kerangal)

La concordance est moderne : tous les subjonctifs en subordonnée sont au présent.

TEMPS DU VERBE DE LA PRINCIPALE	EXPRESSION DE LA SIMULTANÉITÉ OU DE LA POSTÉRIORITÉ	EXPRESSION DE L'ANTÉRIORITÉ
Je crains / j'ai craint / je craignais / je craindrais... (tous temps)	qu'il n' ait tort. (subjonctif présent)	qu'il n' ait eu tort. (subjonctif passé)

3.2 La concordance classique

Elle exploite les quatre formes verbales (ou temps) du subjonctif. L'**opposition aspectuelle** entre le **subjonctif imparfait** et le **subjonctif plus-que-parfait** double la précédente, en langue soutenue ou en français littéraire ; en effet, lorsque le subjonctif apparaît en subordonnée **après une principale au passé ou au conditionnel**, la règle classique exclut l'emploi des subjonctifs présent et passé composé, leur substituant obligatoirement, avec la même opposition entre aspect non accompli et aspect accompli, les **subjonctifs imparfait et plus-que-parfait**.

*[...] et déjà le grillage était là et elle y appuyait son échelle, et la voilà qui montait barreau après barreau jusqu'à ce que, le dernier degré atteint, elle agrippât le grillage (M. NDiaye)
Un soir que nous devisions tous les deux dans le jardin devant une bouteille de chianti, Yalda, ayant brisé le sien par mégarde, me demanda si je verrais quelque objection à ce que nous partageassions mon verre. (É. Laurent)
Il semblait que les fondations eussent achevé d'être creusées (Échenoz)*

TEMPS DU VERBE DE LA PROPOSITION RÉGISSANTE	EXPRESSION DE LA SIMULTANÉITÉ OU DE LA POSTÉRIORITÉ	EXPRESSION DE L'ANTÉRIORITÉ
Je crains / je craindrai (indicatif présent et futur)	qu'il n' ait tort. (subjonctif présent)	qu'il n' ait eu tort. (subjonctif passé)
J'ai craint / je craignais / je craindrais... (indicatif tous temps du passé et conditionnel)	qu'il n' eût tort (subjonctif imparfait)	qu'il n' eût eu tort (subjonctif plus-que-parfait)

3.3 Emplois discordants

3.3.1 Subjonctif imparfait après verbe régissant au présent

Parfois, le **subjonctif imparfait**, fondamentalement « marqueur d'hypervirtualité »¹ par rapport au subjonctif présent, est **régi par un verbe au présent** dans la principale. Il se dote d'une **valeur modale** si le contexte invite à « désactualiser » au maximum l'événement décrit dans la subordonnée »².

- En **contexte négatif et déréalisant** :

| *Il ne faut pas croire que sa raison fût en désordre (Hugo)
Ce n'est pas, certes, je le savais, que j'aimasse Albertine le moins du monde. (Proust)*

- En **contexte hypothétique fort** :

| *Je crains que, s'il avait tort, il ne le prît fort mal. (au lieu de prenne)
Je doute que la cataracte de Niagara me causât la même admiration qu'autrefois (Chateaubriand) (au lieu de cause)*

1. Soutet, 2000, p. 145.

2. *Id.*, *Ibid.*

3.3.2 Subjonctif imparfait quel que soit le temps du verbe régissant

Pour les mêmes raisons, dans les propositions exprimant une relation de concession et d'hypothèse (paraphrasables par *même si...*), seul le **subjonctif imparfait** est possible, quel que soit le temps du verbe de l'autre proposition ; il équivaut à un **conditionnel présent** :

Fussé-je devant la mort, je ne le dirais pas (Hugo)

Dussé-je, pour qu'Albertine soit ici ce soir, donner la moitié de ma fortune à Mme de Bontemps, il nous restera assez [...] pour vivre agréablement. (Proust)

Il s'agit de locutions quasi figées, construites avec *devoir* et *être*, le plus souvent à la 3^e personne, du reste (*dût-il, fût-il ; fût-ce*) : *La plus pauvre des bergères ne se marierait pas sans son douzain, ne fût-il composé que de gros sous.* (Balzac)

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, § 898.
- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1994, p.133-136.
- SOUTET Olivier, *Le Subjonctif en français*, Paris, Ophrys, 2002, ch. VI.

Le texte et le discours

CHAPITRE 1 L'unité du texte	677
CHAPITRE 2 Le discours en situation	699

L'unité du texte

1. Généralités	677
1.1 Le texte	677
1.2 Le discours	679
2. La cohésion textuelle	680
2.1 Cohésion et cohérence	680
2.2 Progression thématique	686
2.3 Anaphores	688
2.4 Connecteurs	695
2.5 Réseaux isotopiques	696

1. Généralités

1.1 Le texte

1.1.1 De la phrase au texte

Le **texte** est une **unité supérieure** à celle de la phrase. C'est une suite organisée de phrases. Cette suite est **cohérente** et a une **unité**.

- + Mais de même que toute suite de mots ne forme pas une phrase, toute suite de phrase ne forme pas un texte.

Crocus se laisse monter sans rechigner. Dix-sept ans de silence. Qui dort dine. Il n'y a pas que des poissons et des crocodiles à l'Aquarium tropical de la Porte Dorée ! Cette suite de phrases issues de plusieurs textes est dépourvue d'unité et de cohérence.

1.1.2 Le texte comme unité linguistique

Parce qu'un texte est plus qu'une suite de phrases, mais constitue une **unité linguistique spécifique et autonome**, avec ses propres lois, une branche de la grammaire s'est intéressée aux phénomènes grammaticaux qui débordent la phrase et construisent l'unité du texte, son organisation, sa progression. C'est la **grammaire de texte**.

- + Au sein de la phrase, les unités se combinent entre elles dans le respect de la syntaxe pour construire l'unité de rang supérieur (du phonème au morphème, à la phrase simple puis complexe). Mais la combinaison des phrases entre elles pour construire le texte ne se fait pas selon les mêmes principes. Ainsi, entre deux ou plusieurs phrases, il n'y a pas de relation similaire à celle qui unit un sujet à son prédicat, ou un sujet, un verbe et un complément.

Une femme écrit au fond d'une forêt. Son corps et le monde partent en morceaux. Avant, elle était psychologue. Elle se souvient qu'elle rendait visite à une femme qui lui ressemblait trait pour trait, et qu'elle tentait de soigner un homme. (Quatrième de couverture de *Notre vie dans les forêts* de M. Darrieussecq, 2017)

Dans ce texte, on observe des phénomènes qui dépassent le cadre de la phrase. Les pronoms *elle* et *lui* reprennent une femme dans les phrases précédentes qui ne se comprennent donc que par rapport à ce premier groupe nominal. L'adverbe *avant* est un connecteur qui relie les phrases entre elles ; il permet la structuration du temps raconté et ordonne le récit.

1.1.3 Le texte comme unité de communication

Le **texte** se présente aussi comme une **unité linguistique autonome**, orale ou écrite, avec une visée communicationnelle spécifique : il est produit par un **énonciateur** et véhicule un **message** spécifique. Il a une **fonction** précise qui l'inscrit dans une **pratique sociale** déterminée.

Ainsi la quatrième de couverture du texte précédemment cité de M. Darrieussecq est-elle destinée à éclairer et attirer le lecteur potentiel du roman. Elle est peut-être écrite par l'écrivaine elle-même, ou par son éditeur.

En cela, un texte est aussi un **discours**.

- + Un texte peut se décomposer en une ou plusieurs **séquences**. Une séquence a son **unité** et sa **structure** propres ; par exemple, on pourra dans un texte identifier une (ou plusieurs) **séquence descriptive, narrative, dialogique, argumentative, explicative**, etc. et observer comment elle(s) s'articule(nt) aux autres. Les séquences d'un texte peuvent se succéder ou s'entremêler.

Le teint de ce petit paysan était si blanc, ses yeux si doux, que l'esprit un peu romanesque de M^{me} de Rênal eut d'abord l'idée que ce pouvait être une jeune fille déguisée, qui venait demander quelque grâce à M. le maire. Elle eut pitié de cette pauvre créature, arrêtée à la porte d'entrée, et qui évidemment n'osait pas lever la main jusqu'à la sonnette. M^{me} de Rênal s'approcha, distraite un instant de l'amer chagrin que lui donnait l'arrivée du précepteur. Julien, tourné vers la porte, ne la voyait pas s'avancer. Il tressaillit quand une voix douce dit tout près de son oreille :

— Que voulez-vous ici, mon enfant ?

Julien se tourna vivement, et frappé du regard si rempli de grâce de M^{me} de Rênal, il oublia une partie de sa timidité. Bientôt, étonné de sa beauté, il oublia tout, même ce qu'il venait faire. M^{me} de Rênal avait répété sa question.

— Je viens pour être précepteur, madame, lui dit-il enfin, tout honteux de ses larmes qu'il essayait de son mieux.

M^{me} de Rênal resta interdite ; ils étaient fort près l'un de l'autre à se regarder. Julien n'avait jamais vu un être aussi bien vêtu et surtout une femme avec un teint si éblouissant, lui parler d'un air doux. M^{me} de Rênal regardait les grosses larmes, qui s'étaient arrêtées sur les joues si pâles d'abord et maintenant si roses de ce jeune paysan. (Stendhal) À la description (qui est la **séquence dominante** ou **dominante séquentielle du passage**) de Julien du point de vue de Mme de Rênal et de Mme de Rênal du point de vue de Julien se mêlent des séquences de **récit** (*s'approcha...*, *tressaillit...*) et de **dialogue**.

1.2 Le discours

1.2.1 De la langue au discours

a La langue

La **langue**, comme système de signes permettant virtuellement à un groupe humain de communiquer, est **actualisée** (ou réalisée) dans le discours.

b Le discours

Le **discours**, oral ou écrit, est **produit** dans le cadre de l'utilisation d'une langue par un utilisateur de cette langue pour communiquer un message. Il a une **fonction** précise qui l'inscrit dans une **pratique sociale** déterminée (discours journalistique, littéraire, politique, pédagogique, scientifique, etc.).

- + On classe les discours en fonction de leurs **genres**, lesquels correspondent à des pratiques sociales distinctes (le genre de la recette de cuisine n'est pas celui du roman, ni celui du discours politique.) Le texte obéit donc aux **règles du genre**, qui le rattachent à un discours donné.

c L'énoncé

L'**énoncé**, oral ou écrit, est le **produit du discours**, ce qui est dit par l'**énonciateur** ; il résulte de l'acte d'**énonciation** (► p. 699), c'est-à-dire la manière individuelle qu'a l'énonciateur de dire quelque chose à quelqu'un (le ou les **destinataire(s)**) dans des circonstances précises.

- + À l'oral, l'énonciateur est appelé **locuteur** et son destinataire est appelé **interlocuteur**.

1.2.2 L'analyse du discours et les marques de l'énonciation

Le texte, en tant qu'énoncé avec une visée communicationnelle spécifique, contient les **traces** de son **énonciation**.

Sibylle, à qui la jeunesse promettait un avenir brillant, a vu sa vie se défaire sous ses yeux. Comment en est-elle arrivée là ? Comment a-t-elle pu laisser passer sa vie sans elle ? Si elle pense avoir tout raté jusqu'à aujourd'hui, elle est décidée à empêcher son fils, Samuel, de sombrer sans rien tenter. Elle a ce projet fou de partir plusieurs mois avec lui à cheval dans les montagnes du Kirghizistan, afin de sauver ce fils qu'elle perd chaque jour davantage, et pour retrouver, peut-être, le fil de sa propre histoire. (Quatrième de couverture de *Continuer* d'É. Laurent, 2016)

On observe ici différents indices d'une présence énonciative tournée vers un interlocuteur qu'elle cherche à impliquer et intéresser : interrogations oratoires, termes subjectifs (*raté, fou*), verbes au présent, adverbe déictique *aujourd'hui*, adverbe modalisateur *peut-être*.

L'analyse du discours prend en compte les **conditions de production du discours en situation de communication**. Elle s'intéresse aux **traces de l'énonciation** qui

subsistent dans l'énoncé (notamment les **déictiques** et les **modalisateurs**). Elle s'intéresse aussi à la prise en compte de l'**interlocuteur**, et ce, tant dans les **actes de langage** qui visent à agir sur lui, que dans l'articulation des différents discours rapportant une **parole autre** que celle du locuteur.

2. La cohésion textuelle

2.1 Cohésion et cohérence

L'étude linguistique du texte distingue la **cohérence** et la **cohésion** du texte.

2.1.1 Cohérence du texte

a Définition

La **cohérence** du texte engage son **sens global** : elle est construite par tous les éléments du **savoir commun partagé** qui rendent le texte **interprétable** et **pertinent** par rapport aux attentes de celui à qui il est destiné.

- + Ce savoir commun est principalement **encyclopédique**, sur le monde, mais il comporte aussi des connaissances spécifiques au fonctionnement des **discours** : types de texte, genres et règles de discours.

J'aime faire des rencontres sur internet. Des histoires d'un soir ou de quelques semaines. Les filles qui sortent avec moi sont toutes différentes, plus belles les unes que les autres. Je m'enivre à les écouter parler d'elles, à sentir le parfum de leurs cheveux, avant de m'abandonner totalement dans le coton de leurs bras, de leurs jambes, de leur corps.

(G. Faye) Ce texte est **cohérent** par rapport au genre de discours autobiographique d'où il est extrait et par rapport à sa thématique et aux informations qu'il fournit en rapport avec son thème. La première phrase qui présente le thème de la séquence est expliquée par les phrases suivantes qui justifient l'amour du narrateur pour les femmes qu'il rencontre sur internet.

Que sont les maximes conversationnelles ?

Herbert Paul Grice présente le discours comme une activité réglée par des lois, « les maximes conversationnelles »¹ qui rendent compte des « efforts de **coopération** » dont font preuve les participants de la conversation. Ainsi, chacun reconnaît-il dans ces échanges « un but commun ou un ensemble de buts, ou au moins une direction acceptée par tous ». Tous respectent, en principe, le « **principe général** » de « coopération » qui veut « que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé », et en accord avec ce principe quatre règles plus spécifiques de « Quantité, Qualité, Relation et Modalité ».

- La règle de **quantité** « concerne la quantité d'informations qui doit être fournie », et suppose que « 1. Que votre contribution contienne autant d'informations qu'il est requis » et que « 2. Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis. »
- La règle de **qualité** suppose « que votre contribution soit véridique », impliquant que vous « n'affirm[iez] pas ce que vous croyez être faux » ni « ce pour quoi vous manquez de preuves. »
- La règle de **relation** dit « Parlez à propos. »
- Enfin, la règle de **modalité** concerne le « comment on doit dire ce que l'on dit », se résume à « Soyez clair. » et implique donc que l'on évite d'être obscur, ambigu, trop prolix et / ou désordonné.

M. SMITH, toujours dans son journal – Tiens, c'est écrit que Bobby Watson est mort.

Mme SMITH. – Mon Dieu, le pauvre, quand est-ce qu'il est mort ?

M. SMITH. – Pourquoi prends-tu cet air étonné ? Tu le savais bien. Il est mort il y a deux ans. Tu te rappelles, on a été à son enterrement, il y a un an et demi.

Mme SMITH. – Bien sûr que je me rappelle. Je me suis rappelé tout de suite, mais je ne comprends pas pourquoi toi-même tu as été si étonné de voir ça sur le journal.

M. SMITH. – Ça n'y était pas sur le journal. Il y a déjà trois ans qu'on a parlé de son décès. Je m'en suis souvenu par associations d'idées !

Mme SMITH. – Dommage ! Il était si bien conservé.

M. SMITH. – C'était le plus joli cadavre de Grande-Bretagne ! Il ne paraissait pas son âge. Pauvre Bobby, il y avait quatre ans qu'il était mort et il était encore chaud. Un véritable cadavre vivant. Et comme il était gai ! (Ionesco) Ce texte, en revanche, n'est pas

cohérent. Notre savoir encyclopédique est malmené, s'agissant de l'information ancienne fournie par le journal, a priori dédié aux informations du jour. Notre sens logique est aussi malmené : une chose et son contraire sont affirmées à quelques répliques d'intervalles ; les dates du décès sont fluctuantes et non modalisées (*il y a deux ans, il y a trois ans, il y avait quatre ans qu'il était mort*) et la perception du temps présentée en est incohérente ; le cadavre finit par être vivant. Ce texte enfin (comme toute la pièce d'Ionesco *La Cantatrice chauve*, dont il est extrait) ne respecte pas les **maximes conversationnelles** : la clarté, la véridicité voire la qualité des échanges entre les deux personnages ne sont pas respectées ; et dans la relation au spectateur, le principe de **coopération** est enfin mis à mal.

b Unité textuelle

Un **texte cohérent** présente une **unité** à différents niveaux :

1. au **niveau de sa thématique généralement explicite et souvent présentée au début de la séquence textuelle**.

Le texte de Ionesco ci-dessus présente une **unité thématique** : la mort de Bobby Watson.

1. Grice, 1979.

- + Une séquence descriptive s'identifie notamment par son **thème explicite**, généralement présenté en début de séquence et parfois reformulé ; ou bien n'apparaissant qu'à la fin de la description, retardé pour créer un effet de suspens :

Parmi les dix-huit convives, il se rencontrait, comme dans les collègues, comme dans le monde, une pauvre créature rebutée, un souffre-douleur sur qui pleuvaient les plaisanteries. Au commencement de la seconde année, cette figure devint pour Eugène de Rastignac la plus saillante de toutes celles au milieu desquelles il était condamné à vivre encore pendant deux ans. Ce pâtira était l'ancien vermicellier, le père Goriot, sur la tête duquel un peintre aurait, comme l'historien, fait tomber toute la lumière du tableau. (Balzac)

2. au niveau des informations explicites ou implicites, qu'il fournit et qui sont concordantes.

Le texte de Ionesco ci-dessus fournit des informations explicitement **non concordantes** quant à la datation de la mort de Bobby Watson mais également quant à son statut même : puisqu'il se révèle être vivant et mort à la fois. *Bobby Watson est mort* successivement hier (on peut l'inférer de sa lecture dans le journal), *il y a deux ans, il y a un an et demi, il y a déjà trois ans*, puis *il y avait quatre ans* par rapport à un point de repère relatif antérieur incertain.

- + **L'implicite** (c'est-à-dire ce qui peut être *impliqué*) est, en linguistique, « la somme de tout ce qui s'oppose au sens explicite : il désignera des significations secondes qui peuvent être déduites de l'énoncé »¹. On parle aussi, en pragmatique, de **présupposé** par rapport au **posé**. Par exemple *Pierre ne boit plus* comprend :

- **l'information posée** et explicite donnée comme nouvelle à propos de Denis, à savoir qu'il ne boit plus.
- **l'information implicite** ou **présupposée** au sujet de l'énoncé est qu'il *a bu auparavant*. Cette information doit être déduite par le récepteur à partir des mots de l'énoncé (ici l'adverbe *plus*).
- enfin l'énoncé pourrait contenir une information implicite **sous-entendue** qu'aucun mot ne permet de déduire mais qui reste déductible à partir d'autres informations (intonation, italique, attitude du locuteur...) ; selon le contexte, ce pourrait être le regret de la nouvelle situation de sobriété chez un collègue de saoulerie ; ou bien la satisfaction de cette nouvelle sobriété de la part de sa compagne, etc.

Certains énoncés assertifs peuvent être manipulateurs par le **présupposé** qu'ils véhiculent. L'énoncé : *Quand a-t-il cessé de boire ?* a le même présupposé que : *Il a cessé de boire* et que *Il n'a pas cessé de boire*, à savoir qu'il *a bu un jour*. Voir actes de langage indirects (► p. 732).

Le texte de Ionesco fournit une **contradiction implicite**, *c'est écrit [...] dans le journal* a pour implicite ou présupposé que l'information est récente (elle date de la veille ou d'un jour précédent), ce qui entre en contradiction avec la date ou les dates de mort de Bobby Watson fournies ensuite.

3. au niveau de l'univers de référence qu'il construit.

Le monde construit par le texte peut être **ordinaire** ou **extraordinaire**, il importe qu'il soit en concordance avec le genre de texte auquel il appartient.

Le texte d'Ionesco ci-dessus fournit des informations **non concordantes** quant à son univers de référence : dans le monde ordinaire que ce dialogue théâtral semble présenter (un couple lisant le journal dans son *home sweet home*), un cadavre n'est pas *chaud* ni *gai* ni a fortiori *vivant*. Et dans le monde extraordinaire des contes et légendes, on ne converse pas de la sorte. Cependant de tels propos sont concordants avec le monde du théâtre de l'absurde.

2.1.2 Cohésion du texte

a Définition

La **cohésion** concerne la **structure du texte** et la relation harmonieuse entre elles des phrases qui le composent pour assurer les **répétitions** nécessaires à son unité et la **variation** nécessaire à la progression de l'information.

- + La **cohésion** engage les **liens** entre les **propositions** et entre les **phrases**. Sont concernés les **connecteurs logiques** qui éclairent les liens sémantiques entre les phrases et / ou les séquences, les **chaînes de référence** construites par les mots partageant le même référent, les **progressions thématiques** par lesquelles l'information nouvelle progresse dans le texte, et les **réseaux isotopiques** qui, par la récurrence de sèmes d'un mot à un autre, tissent la trame du sens.

Un tiers loufiat qui s'y connaissait en matière de bagarre, voulut remporter une victoire éclair. Prenant en main un siphon, il se proposait d'en faire résonner la masse contre le crâne de Gabriel. Mais Gridoux avait prévu la contre-offensive. Un autre siphon, non moins compact, balancé par ses soins, s'en vint, au terme de sa trajectoire, faire des dégâts sur la petite tête de l'astucieux.

— Palsambleu ! hurle Turandot qui, ayant repris son équilibre sur la chaussée aux dépens des freins de quelques chars nocturnes particulièrement matineux, pénétrait de nouveau dans la brasserie en manifestant un fier désir de combats.
C'était maintenant des troupeaux de loufiats qui surgissaient de toutes parts. Jamais on n'aurait pu croire qu'il y en eût tant. Ils sortaient des cuisines, des caves, des offices, des soutes. Leur masse serrée absorba Gridoux puis Turandot aventuré parmi eux. Mais ils n'arrivaient pas à réduire Gabriel aussi facilement. Tel le coléoptère attaqué par une colonne myrmidonne, tel le bœuf assailli par un banc hirudinaire, Gabriel se secouait, s'ébrouait, s'ébattait, projetant dans des directions variées des projectiles humains qui s'en allaient briser tables et chaises ou rouler entre les pieds des clients. (Queneau) La forte **cohésion** de ce texte est construite par différents **connecteurs**, spatio-temporels (*de nouveau, et puis*), énumératifs (*un... un autre... non moins...*), argumentatif (*mais*) ; le **lexique** est très homogène, il définit un univers de référence concret et populaire en associant de manière stéréotypée une action ordinaire (la bagarre) à un lieu pittoresque. On peut néanmoins constater que la fantaisie verbale à l'œuvre sert la déconstruction de la cohérence du texte.

b Référent et référence

La **référence** est la relation qui unit une expression linguistique actualisée dans un énoncé avec « l'objet du monde » (appelé **référent**) que présente cette expression.

1. Siouffi et Van Raemdonck, 2012, p. 180.

Vous avez vu la maison. (Zola) *La maison* est une expression référentielle qui s'associe, dans la réalité extralinguistique, à l'objet du monde présent dans la situation d'énonciation et identifiable grâce au sens lexical dont l'expression est porteuse.

- Or il est possible de **construire** des univers **imaginaires** pourvus d'objets imaginaires et de désigner ceux-ci par des expressions linguistiques. « La réalité n'est plus en ce cas préexistante au discours mais construite par le discours. Le monde réel devient, dans cette perspective, une conceptualisation car le "monde" n'est jamais qu'un monde perçu, c'est-à-dire une représentation. Les classes d'objets et leurs propriétés sont en fait celles que la conscience délimite. »¹ On peut ainsi définir la **référenciation** comme « un acte qui consiste à saisir les objets du monde (physiques ou conceptuels), et à les présenter en discours. »²

a Coréférence

La **coréférence** est la relation qu'entretiennent des termes qui partagent le même référent. (Voir aussi anaphore ► p. 684). Les termes sont alors dits **coréférentiels**.

Lorsque les parents de son mari et les sœurs de son mari lui dirent ce qu'ils attendaient d'elle, lui dire ce qu'elle allait être obligée de faire, Khady le savait déjà. (M. NDiaye) Les pronoms *lui* et *elle* adoptent la référence du nom propre *Khady*. Ces trois termes entretiennent une relation de coréférence, ils sont coréférentiels. De même *ils* et *les parents de son mari* et *les sœurs de son mari*. De même *le* et *ce qu'elle allait être obligée de faire*.

b Chaînes de référence

Une **chaîne de référence** est un **ensemble de termes** qui, dans un même texte, construisent la **même référence**.

*Rappelez-vous l'objet que nous vîmes, mon âme,
Ce beau matin d'été si doux :
Au détour d'un sentier une charogne infâme
Sur un lit semé de cailloux,
Les jambes en l'air, comme une femme lubrique,
Brûlante et suant les poisons,
Ouvrait d'une façon nonchalante et cynique
Son ventre plein d'exhalaisons.
Le soleil rayonnait sur cette pourriture,
Comme afin de la cuire à point,
Et de rendre au centuple à la grande Nature
Tout ce qu'ensemble elle avait joint ;
Et le ciel regardait la carcasse superbe*

Comme une fleur s'épanouir. (Baudelaire) Dans ce poème, les groupes nominaux *l'objet que nous vîmes*, *une charogne infâme*, *cette pourriture*, *la carcasse superbe* construisent la même référence. De même le pronom *la* (*afin de la cuire à point*). *Les jambes* et *son ventre* construisent une relation de coréférence partielle avec ces autres expressions référentielles.

1. Neveu, 2017, p. 120.
2. Id., *Ibid.*

- La **chaîne de référence** peut être formée par :
 - les **relations anaphoriques** (► p. 692) **pronominales**, au sein desquelles un élément, le pronom, dépend d'un autre groupe pour construire sa référence.

Je cherche mon fils. Il porte un bonnet rouge. Le pronom *il* est un symbole incomplet et dépend de l'expression référentielle *mon fils* pour construire sa référence.

- des **groupes nominaux non anaphoriques** qui ne dépendent pas les uns des autres pour construire leur référence. C'est le cas en particulier des appositions.

Pierre, mon fils, est l'ingénieur de la commune. Aucun de ces trois groupes nominaux, coréférentiels, *Pierre*, *mon fils*, *l'ingénieur de la commune*, n'a besoin de l'autre pour construire sa référence, la même pour tous.

c Saillance

Dans un texte, toutes les expressions référentielles n'occupent pas la même place. Certaines **s'imposent davantage à l'attention** que d'autres. Elles sont **saillantes**, perçues comme plus évidentes, plus pertinentes que d'autres.

Dans le poème de Baudelaire cité plus haut, on peut observer le fonctionnement de la **saillance** dans l'interprétation de la référence des deux pronoms personnels *la* (*la cuire*) et *elle* (*elle avait joint*). Le pronom *elle*, même si *La Charogne* s'impose dans le poème comme référence centrale, ne lui est pas coréférentiel, il construit sa référence à partir du groupe nominal *la grande Nature*, plus pertinent à convoquer que *la charogne*, et de fait plus immédiatement accessible dans le cotexte, plus **saillant** localement donc.

- « La notion de saillance est employée en sémantique du discours pour décrire le statut de centralité de certains référents dans la conscience de l'énonciateur. [...] On peut distinguer une **saillance locale** et une **saillance cognitive**. Un référent est **saillant localement** s'il vient d'être évoqué et qu'il est encore présent dans la conscience de l'énonciateur, ou bien si, dans la situation de communication, il s'impose à l'attention des interlocuteurs par ses propriétés perceptives (visuelle, auditive, olfactive, etc.). Un référent est **saillant cognitivement** s'il relève de connaissances ou de représentations conceptuelles qui sont présumées partagées par l'énonciateur et par le destinataire du discours. »¹

Prenant en main un siphon, il se proposait d'en faire résonner la masse contre le crâne de Gabriel. Mais Gridoux avait prévu la contre-offensive. Un autre siphon, non moins compact, balancé par ses soins, s'en vint, au terme de sa trajectoire, faire des dégâts sur la petite tête de l'astucieux. (Queneau) Dans le poème de Baudelaire, la saillance examinée est locale. En revanche, dans cet extrait déjà cité, pour saisir à quel autre personnage déjà mentionné dans le cotexte fait allusion *l'astucieux*, quelques inférences sont nécessaires : il s'agit d'une désignation ironique du *tiers loufiat* du début du passage, repris par le pronom *il* (*il se proposait*) ensuite. La **saillance** de ce référent est **cognitive** et non plus locale.

1. Neveu, 2017, p. 123.

2.2 Progression thématique

2.2.1 Thème et propos

Le texte, en tant qu'unité informationnelle, apporte des **informations nouvelles** véhiculées par l'enchaînement des phrases, unités grammaticales. Sous l'angle **informationnel**, la phrase, comme énoncé, se répartit en **thème** – ce dont on parle et qui est connu – et en **propos** – l'information nouvelle apportée au sujet de ce dont on parle.

- + Reconnaître le **propos** d'une phrase permet de savoir quelles sont les informations implicites (ou présupposées) de la phrase, quelle information nouvelle elle véhicule et comment cette information nouvelle va progresser dans le texte.

Victor Hugo / naquit dans cette maison. Le thème coïncide avec le sujet grammatical (*Victor Hugo*) et le propos avec le prédicat (*naquit dans cette maison*).

Mais le **thème** et le **propos** de l'analyse logique ne coïncident pas toujours avec le **sujet** et son **prédicat** de l'analyse grammaticale (voir sur ce point ► p. 449 et réagencements communicatifs ► p. 517 et suiv. et p. 533 et suiv.) :

Dans cette maison / naquit Victor Hugo. Sans que les relations syntaxiques entre les termes soient modifiées dans ce deuxième énoncé, c'est *dans cette maison* qui, du fait du **placement en position initiale**, est devenu le thème et *naquit Victor Hugo* est l'information nouvelle et donc le **propos**.

C'est dans cette maison que naquit Victor Hugo. C'est **Victor Hugo** qui *naquit dans cette maison*. C'est toujours le **propos** que la **focalisation** permet de mettre en relief en l'encadrant par *c'est... qui / que*.

Voici la maison où naquit Victor Hugo. Tout le complément du **présentatif** constitue l'information nouvelle, donc le **propos**. Il n'y a pas de thème.

- + Le **thème** est généralement placé **en début de phrase** et le **propos** est constitué par le reste de la phrase ; le thème (en gras dans les exemples ci-dessous) peut coïncider avec le sujet ou être un complément (essentiel ou non essentiel) :

***La lune** est visible depuis la fenêtre ce soir.* Le thème coïncide avec le sujet grammatical.

***Depuis la fenêtre**, la lune est visible ce soir.* Le thème est le complément non essentiel de lieu antéposé.

***Ce soir**, la lune est visible depuis la fenêtre.* Le thème est le complément non essentiel de temps antéposé.

***Apparaît ce soir depuis la fenêtre** la lune.* Le thème est l'ensemble du prédicat antéposé par rapport au sujet.

***La lune, belle ce soir !** La lune est le thème de cette phrase averbale.*

2.2.2 Progression thématique

La **progression thématique** est la manière dont se développe l'information dans un texte, d'une phrase à l'autre, au moyen des **répétitions du thème** nécessaires à son unité et des **variations du propos** nécessaires à la progression de l'information.

- + On distingue généralement **trois schémas de progressions thématiques** : à thème constant, linéaire et à thème dérivé.

a Progression à thème constant

Le **même thème** est repris de phrase en phrase et lui sont associés à chaque fois des **propos** différents.

Le public n'aime pas. Il ne veut pas que cela soit sa vie. Il proteste, il tente de casser sa voix furieuse le miroir où il se voit. (C. Laurens) Le thème initial est repris par le pronom *il*. Le texte progresse en gardant le même thème et en variant le propos.

b Progression linéaire

Le **thème** de la nouvelle phrase emprunte tout ou partie du **propos** de la phrase précédente.

*Mais, comme il sortait sous la voûte, en criant au garçon de l'enfermer dans le sous-sol, il se trouva face à face avec Valérie et Théophile. **Ce dernier**, très enrhumé, enveloppé d'un cache-nez rouge, toussait en geignant.* (Zola)
*Auguste, sans comprendre, le regardait, si jaune, si crevé, avec les poils rares de sa barbe qui se séchaient dans sa chair molle. **Ce regard** acheva de vexer Théophile, que la bravoure de son frère embarrassait.* (Zola) Dans ces deux segments, le thème de la deuxième phrase constitue un élément emprunté au propos de la phrase précédente.

c Progression à thème dérivé

Le **thème** de la première phrase se décline en différents **sous-thèmes** dans les phrases suivantes.

*C'était un petit jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, faible en apparence, avec des traits irréguliers, mais délicats, et un nez aquilin. **De grands yeux noirs**, qui, dans les moments tranquilles, annonçaient de la réflexion et du feu, étaient animés en cet instant de l'expression de la haine la plus féroce. **Des cheveux châtain foncé**, plantés fort bas, lui donnaient un petit front, et dans les moments de colère, un air méchant. Parmi les innombrables variétés de la physionomie humaine, il n'en est peut-être point qui se soit distinguée par une spécialité plus saisissante. **Une taille svelte et bien prise** annonçait plus de légèreté que de vigueur.* (Stendhal) Le texte progresse par sous-thèmes (*les yeux, les cheveux, la taille*) dérivés par synecdoque de la physionomie globale de Julien.

REMARQUES

1. Un texte mêle souvent les différentes progressions.

*Pour peu que vous ayez été curieux de traverser les foules aristocratiques, vous avez certainement rencontré **Edgar**, qui en est une des ordinaires et plus précieuses parures. C'est un homme de taille moyenne, très laid, d'une laideur comique d'anglais, et dont le nez démesurément long a des courbes doublement royales et qui oscille entre la courbe sémitique et la courbe bourbonnienne... **Les lèvres**, très courtes et retroussées, montrent, entre les dents gâtées, des trous noirs. **Son teint** s'est éclairci dans la gamme des jaunes, relevé aux pommettes de quelques hachures de claques vive. **Sans être obèse**, comme les majestueux cochers de l'ancien jeu, il est maintenant doué d'un embonpoint confortable et régulier, qui rembourse de graisse les exostoses canailles de son ossature. Et il marche, le buste légèrement penché en avant, l'échine sautillante, les coudes écartés à l'angle réglementaire.* (Mirbeau) Le texte s'ouvre sur une progression à thème **linéaire** (*Edgar* fait partie du propos de la phrase 1 et devient (*c*) le thème de la phrase 2). Il se poursuit par une progression à thèmes **dérivés** (déclinaison en sous-

thèmes de l'aspect physique d'Edgar (*les lèvres, son teint*). La phrase 5 revient sur le thème d'Edgar et la phrase 6 progresse en thème **constant** (*il*).

2. Une progression thématique, quelle qu'elle soit, peut être interrompue par l'irruption d'un thème sans rapport avec ce qui précède. On parle de **rupture thématique**.

Je reste longtemps immobile. C'est la respiration de quelqu'un qui court. Je ne peux pas croire que c'est la sienne. Cependant je sens l'odeur de sa veste mouillée. (Giono)

À l'exception de la phrase 2, les trois phrases ont le même thème **constant** : *je*. La phrase 2 marque une **rupture thématique** en introduit un thème sans rapport avec ce qui précède.

2.3 Anaphores

2.3.1 Exophore et endophore

Une expression linguistique peut construire sa référence de différentes façons.

- Soit elle le fait **directement**, à l'extérieur du discours, sans passer par des relais linguistiques dans le texte (c'est le repérage **exophorique** de la référence).

- Soit elle a besoin de passer par des termes **relais**, à l'intérieur du discours, dont elle adoptera tout ou partie de la référence (c'est le repérage **endophorique** de la référence).

- + Les adjectifs **exophorique** et **endophorique** sont des composés sur le même élément grec : *-phorique* qui signifie « qui porte vers, qui renvoie à », de *phorein*, « porter ». Les deux éléments initiaux sont aussi grecs : *exo-* signifie « à l'extérieur » et *endo-* « à l'intérieur ». *Exophorique* signifie « qui renvoie à l'extérieur (du discours) », et *endophorique* « qui renvoie à l'intérieur (du discours) ».

a Exophore

La relation au référent est dite **exophorique** ou **déictique** quand l'expression linguistique « désigne » directement le référent, comme faisant partie de la situation d'énonciation. L'**exophore** ou **deixis** est ce mode de repérage du référent.

Prends ça, s'il te plaît ! Le pronom démonstratif *ça* construit directement sa référence sans passer par d'autres mots et désigne un élément présent dans la situation d'énonciation.

- + Lorsque le référent appartient au savoir encyclopédique commun, sans être présent dans la situation d'énonciation, on parle parfois d'**exophore mémorielle** (► p. 178).

Ah, ce beau temps qu'on a eu ! L'ensemble du groupe nominal renvoie à un référent qui n'est pas présent dans la situation d'énonciation, mais que le savoir partagé des interlocuteurs rend identifiable.

b Endophore

La relation au référent est dite **endophorique** quand l'expression linguistique « renvoie » à une autre expression linguistique de l'entourage verbal (ou cotexte) dont elle va adopter le référent. L'**endophore** est ce mode de repérage du référent.

La tarte aux pommes, j'aime ça ! Le pronom démonstratif *ça* ne « désigne » pas directement, il « renvoie » à la référence de la tarte aux pommes et adopte cette référence.

- + L'**anaphore** et la **cataphore** (qui sont aussi rassemblées sous le terme générique d'anaphore) sont les deux modes de repérage endophorique du référent.

2.3.2 Anaphore et cataphore

L'**anaphore** et la **cataphore** sont des modes de repérage du référent qui s'exercent à l'**intérieur du discours** entre deux expressions linguistiques qui construisent le **même référent**. L'une adopte la référence de l'autre.

- + Les substantifs **anaphore** et **cataphore** sont issus du grec emprunté par le latin, *anaphora* et *cataphora*, composés de *-phora* du verbe *phorein*, « porter ». Le sens étymologique des premiers éléments est obtenu respectivement de *ana-*, qui signifie ici « à nouveau, encore, vers le haut, sur, à travers » », et de *kata-* qui signifie « en dessous, en arrière, vers le bas ».

a Anaphore

Il y a **anaphore** quand l'expression linguistique va chercher **avant**, dans le **cotexte antérieur** l'expression (dite **antécédent**) dont elle va adopter la référence :

Un oiseau s'envole, / Il rejette les nues comme un voile inutile. (Éluard) Le pronom *il* est anaphorique de l'antécédent *un oiseau* : il adopte son référent.

Nathalie était en blanc. François aussi en hommage à John Lennon. Si bien que quand les mariés dansaient, leurs blancheurs se mêlaient (d'après Foenkinos). Le groupe nominal *les mariés* renvoie par anaphore aux antécédents *Nathalie* et *François*, dont il adopte et associe les deux référents.

L'expression anaphorique est le plus souvent de nature **nominale** (► p. 690) ou **pronominale** (► p. 692) mais elle peut aussi être **adjectivale, verbale, adverbiale** (► p. 694 et suiv).

b Cataphore

Il y a **cataphore** quand la référence de l'expression linguistique est explicitée par une expression placée **après** elle (dite **conséquent**), dans le **cotexte postérieur** :

J'adore ça, la tarte aux pommes ! Le pronom *ça* et le groupe nominal conséquent *la tarte aux pommes* ont le même référent. Comme *tarte aux pommes* explicite ce à quoi réfère *ça* et est placé après lui, on dit que *ça* est cataphorique de *tarte aux pommes*.

Ça avance à grand'chose, qu'on vous sorte ! (Zola)

Il arrive quand, Pierre ?

- + En réalité, **cataphore** et **anaphore** ne sont pas symétriques. D'une part, la cataphore est transphrastique, alors que la cataphore ne l'est pas. D'autre part, dans la **cataphore**, l'expression référentielle placée après un pronom neutre (*ça*) ou personnel (*il, elle*), de sens assez général, vient expliciter et préciser la référence pour l'interlocuteur, à qui, en quelque sorte par ce terme de **rappel**, on

« rafraîchit la mémoire », mais dans tous les cas, la **référenciation a déjà eu lieu** et l'identification du référent est jugée possible sans ce rappel (► p. 535-536).

2.3.3 Anaphores nominales

On parle d'anaphore nominale quand l'expression anaphorique d'un segment antérieur est un **groupe nominal (défini par un article ou un déterminant démonstratif)**. On distingue différents types d'anaphores nominales :

a Anaphores nominales coréférentielles

Les deux groupes nominaux sont associés au même référent.

1. Anaphore fidèle

Il y a **anaphore fidèle** quand le **noyau** du groupe nominal est **inchangé** : le **déterminant**, lui, change et les expansions caractérisantes peuvent ne pas être reprises :

Il était une fois un royaume lointain. Dans ce royaume vivait un jeune prince. Le jeune prince était célibataire. Deux anaphores nominales fidèles : le noyau du groupe nominal est inchangé (royaume, prince).

2. Anaphore infidèle

Il y a **anaphore infidèle** lorsque le **noyau** du groupe nominal est **modifié**.

- ⊕ La deuxième expression référentielle peut être un **nom commun** après un nom propre, un **synonyme**, un **hyperonyme**, mais aussi une **métaphore** ou une **périphrase** (le peuple des Souris => la gent trotte-menu (La Fontaine)). Dans tous les cas la relation est caractérisante, et diverses connotations peuvent ainsi être apportées.

Jeanne regardait au loin la longue surface moirée des flots qui semblaient dormir sous les étoiles. [...] La jeune fille s'abandonna au bonheur de respirer ; et le repos de la campagne la calma comme un bain frais. (Maupassant) **Anaphore infidèle** entre le nom propre et le groupe nominal qui vient caractériser le personnage en le catégorisant (Jeanne est une jeune fille). *Il se leva ; sa casquette tomba. Toute la classe se mit à rire. Il se baissa pour la reprendre. Un voisin la fit tomber d'un coup de coude, il la ramassa encore une fois.* — *Débarrassez-vous donc de votre casque, dit le professeur, qui était un homme d'esprit.* (Flaubert) **Anaphore infidèle**, relation de synonymie avec connotation péjorative ironique.

a Anaphores nominales non coréférentielles

1. Anaphores résomptives

Il n'y a pas coréférence stricte entre les deux expressions linguistiques. L'anaphore **conceptuelle** (ou **résomptive**) résume tout un énoncé (proposition, phrase, paragraphe...) ou un acte de langage.

- ⊕ On parle aussi d'**anaphore nominalisante** car c'est souvent un nom issu du verbe actualisant le procès principal ou résumant l'acte de langage (conversation, paroles, discussion, question, mots, idées, pensées,...) qui condense l'énoncé précédent.

Ce jour-là, le redoux avait réjoui la troupe des ouvriers qui avaient travaillé bras nus, en bleu ou en tee-shirt. [...] cette gaité nouvelle congestionnait leurs gestes (Kerangal) Le groupe nominal défini *cette gaité nouvelle* condense la phrase précédente et « nominalise » le procès principal (réjouir) tandis que l'adjectif *nouvelle* suggère le redoux subit. *Tous s'empressèrent. On apporta la table, on chercha du papier, l'encrier, une plume. Enfin, on le souleva, on l'adossa contre trois oreillers. Le docteur autorisait ces choses, d'un simple clignement de paupières.* (Zola) *Ces choses*, groupe nominal défini, résume les faits et gestes des personnes qui s'empressent autour du mourant. [...] il ajouta, en regardant fixement M. de Rênal : *Nous trouvons mieux ailleurs.* **À ces mots**, la figure du maire fut bouleversée. (Stendhal) *Ces mots* résument le discours direct qui précède.

Alors, éclatèrent de furieuses récriminations. On traita le vieux de filou. [...] Les Duveyrier se montraient inconsolables de l'avoir nourri douze années, sans lui réclamer une seule fois les quatre-vingt mille francs de la dot de Clotilde, dont ils avaient eu seulement dix mille francs. Ça faisait toujours dix mille francs, répondait avec violence Théophile, qui en était encore à toucher un sou des cinquante mille, promis lors de son mariage. Mais Auguste, à son tour, se plaignait plus âprement, reprochait à son frère d'être au moins parvenu à empocher les intérêts de cette somme pendant trois mois ; tandis que lui n'aurait jamais rien des cinquante mille francs, également portés sur son contrat. Et Berthe, montée par sa mère, lâchait des paroles blessantes, l'air indigné d'être entrée dans une famille malhonnête. Et Valérie, déblatérant sur les loyers qu'elle avait eu si longtemps la bêtise de payer au vieux, par peur d'être déshéritée, ne pouvait digérer cela, regrettait cet argent comme de l'argent immoral, employé à entretenir la débauche.

Quinze jours durant, ces histoires passionnèrent la maison. (Zola) *Ces histoires* anaphorise et condense tout le paragraphe précédent.

2. Anaphores associatives

L'anaphore associative ne se construit pas davantage sur une relation de coréférence. En effet, c'est par **association d'idées** qu'un segment linguistique se trouve mis dans la **dépendance** d'un autre sur le plan référentiel. L'anaphore associative repose notamment sur la **relation de partie à tout** (relation dite **méronymique**, voir ► p. 116) entre deux éléments.

Il côtoyait une rivière. L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours. (La Fontaine) *L'onde* apparaît pour la première fois en discours avec un déterminant défini ; la référence est donc supposée accessible. De fait, l'onde constitue une partie (le méronyme) du tout (l'holonyme) qu'est la rivière. L'anaphore est donc **associative**. [...] lorsqu'on parvint à la pente, le canot tout d'un coup partit, dévala sur les cailloux ronds avec un grand bruit de toile déchirée. Il s'arrêta net à l'écume des petites vagues, et tout le monde prit place sur les bancs [...] . **La voile fut hissée, s'arrondit un peu, et la barque s'en alla paisiblement, à peine bercée par la mer.** *On s'éloigna d'abord. Vers l'horizon, le ciel se baissant se mêlait à l'Océan. Vers la terre, la haute falaise droite faisait une grande ombre à son pied [...]. C'était la petite porte d'Étretat. Jeanne, tenant le bordage d'une main, un peu étourdie par le bercement des vagues, regardait au loin [...]. Le père Lastique, qui tenait la barre et l'écoute, buvait un coup de temps en temps.* (Maupassant) Tous les groupes nominaux qui décrivent des parties du canot sont présentés pour la première fois en discours avec un article défini. Il sont donc présentés comme interprétables par le lecteur. De fait, par association d'idées, il est aisé de comprendre qu'il s'agit des méronymes (bancs, voile, bordage, barre, écoute) de l'holonyme canot.

- + De même, un certain nombre d'éléments du paysage environnant sont présentés avec déterminant défini (*mer, horizon, ciel, Océan, terre, haute falaise droite, vagues*). Par **association d'idées**, le lecteur qui a appris quelques lignes plus haut que les personnages se rendaient à Étretat peut en déduire qu'il s'agit là de tous les constituants du paysage marin de la petite ville. Cependant, pour certains linguistes, un savoir encyclopédique étant nécessaire pour **identifier** ces éléments comme constitutifs d'Étretat, c'est là un phénomène **d'exophore mémorielle**. On avancera que même pour un lecteur ignorant, ces éléments demeurent **interprétables** comme **associés** à la ville d'Étretat. Il s'agit donc plutôt ici d'une anaphore associative.

REMARQUE

D'autres relations que méronymiques peuvent apparaître dans l'anaphore associative :

- dans l'exemple de Maupassant, la relation anaphorique stable et stéréotypée des différents constituants du paysage avec Étretat peut être dite **locative** ;

- une relation anaphorique associative **fonctionnelle** unit un groupe nominal à un autre par l'activité exercée, ou la fonction occupée par l'un dans le cadre de l'autre :

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage / Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers,

Qui suivent, indolents compagnons de voyage, / Le navire glissant sur les gouffres amers. (Baudelaire) *Le navire* est interprétable par association d'idées avec *les hommes d'équipage* : le référent de l'un constitue le cadre où les référents des autres exercent leur fonction.

- une relation anaphorique associative **actancielle** unit un groupe nominal à un procès verbal par la relation qui unit un actant à son procès : *tuer*, par exemple, implique *le criminel* et *la victime* ; *soigner* implique *le blessé* et *le médecin* ou *l'infirmier*, etc.

2.3.4 Anaphores pronominales

On parle d'anaphore pronominale quand un **pronom** adopte la référence de l'expression linguistique placée avant lui (souvent un groupe nominal, mais parfois une proposition ou un paragraphe) dans le texte et qui constitue son antécédent. On distingue l'anaphore **segmentale** (qui reprend un segment antérieur simple) et l'anaphore **conceptuelle** ou **résomptive** (qui reprend un ensemble plus vaste, une phrase ou un fragment de texte).

a Anaphores pronominales segmentales

Le pronom peut adopter **totalemment** ou **partiellement** la référence du groupe nominal qu'il anaphorise.

1. Représentation totale

Un oiseau s'envole, / Il rejette les nues comme un voile inutile. (Éluard) Le pronom *il* est anaphorique de l'antécédent *un oiseau* : il adopte la **totalité** de son référent.

On entendit la vieille femme, qui se mourrait, se retourner. (Jouhandeau) Le pronom *qui* est anaphorique de l'antécédent *la vieille femme* : il adopte la **totalité** de son référent.

REMARQUES

1. Les pronoms personnels de la première et deuxième personne du singulier construisant directement leur référence par rapport aux personnes de l'énonciation n'ont pas de

fonctionnement anaphorique. Ils sont dits non représentants ou nominaux (► p. 246) ou déictiques.

Les pronoms *nous* et *vous* peuvent être partiellement anaphoriques s'ils réfèrent à une personne de l'interlocution ainsi qu'à une tierce personne ; ils sont, en ce cas, partiellement anaphoriques de ce que représente cette troisième personne du singulier ou du pluriel : *Les filles et moi, nous sommes allées à la piscine.*

2. le pronom anaphorique adoptant le référent du groupe nominal, il s'accorde avec lui, le cas échéant en genre, nombre, personne, fonction. Mais on parle d'**anaphore pronominale** par syllepse de la personne quand l'accord se fait par le sens plus que par la grammaire :

Une femme infidèle, si elle est reconnue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle ; s'il la croit fidèle, elle est perfide (La Bruyère, exemple emprunté à D. Apothéloz) Le pronom personnel *il* devrait être au féminin (*elle*) car il est anaphorique de *la personne intéressée*. Mais l'accord se fait par le sens : la personne en question est perçue comme de sexe masculin.

2. Représentation partielle

Le pronom anaphorique peut ne pas adopter en totalité mais seulement **partiellement** la référence de son antécédent.

- + C'est en particulier le cas avec les **pronoms indéfinis distributifs** et les **pronoms numériques** qui sélectionnent quantitativement.

Deux guerriers ont couru l'un sur l'autre. (Baudelaire) Les deux indéfinis sont chacun **partiellement** anaphoriques du groupe nominal *deux guerriers*.

Tu veux tous les livres ? J'en prends trois aujourd'hui. La locution pronominale *numérale en... trois* anaphorise **partiellement** le groupe nominal *tous les livres*.

3. Anaphores non coréférentielles

Certaines anaphores pronominales ne sont pas coréférentielles. Ce n'est pas le référent qu'elles adoptent, mais :

- le **signifié** ou **contenu notionnel** d'un segment antérieur pour construire **un autre référent** :

Paul a acheté une maison. Son frère a vendu la sienne. La maison de Paul est en meulière, celle de son frère est en bois exotique. Dans les deux cas, l'anaphore par les pronoms possessifs *la sienne* et démonstratif *celle* se fait sur le nom *maison* dont ils reprennent le signifié mais l'anaphore construit deux référents distincts.

Pierre n'aime pas ce film. C'est un autre que nous irons voir. Le pronom indéfini *un autre* reprend le signifié de *film* mais construit un nouveau référent : c'est un autre film qu'ils iront voir que *ce film*.

Leur rire, hélas ! de la gaieté

N'est que la douloureuse charge ;

Le sien rayonne, franc et large,

Comme un signe de sa bonté ! (Baudelaire) Même remarque : le rire (d'Honoré Daumier) n'est pas celui des autres.

- le seul **signifiant** de l'expression, dans les emplois autonymiques (► p. 715) :

Chat est un nom commun. Il a pour féminin chatte. Le nom *Chat* n'est pas actualisé, il n'est rattaché à aucun référent ; le pronom *il* n'en anaphorise que le signifiant.

► REMARQUE

Ce phénomène peut se produire avec l'anaphore nominale :
Et puis il s'appelait François. Elle avait toujours aimé ce prénom. Seul est convoqué le signifiant, ici.

b Anaphores pronominales résomptives

Il y a anaphore pronominale **conceptuelle** ou **résomptive** lorsque le pronom anaphorise pour le **condenser** une proposition, une phrase, un paragraphe...

Tous ses amis de Verrières, qui, pendant l'absence de Julien, étaient venus dîner à Vergy, lui avaient fait compliment comme à l'envi sur l'homme étonnant que son mari avait eu le bonheur de déterrer. Ce n'est pas que l'on comprît rien aux progrès des enfants. L'action de savoir par cœur la Bible, et encore en latin, avait frappé les habitants de Verrières d'une admiration qui durera peut-être un siècle.

Julien, ne parlant à personne, ignorait tout cela. (Stendhal) Le groupe pronominal *tout cela* anaphorise et condense l'ensemble du paragraphe précédent.

2.3.5 Autres anaphores

Des mots ou expressions autres que les expressions nominales sont aptes au fonctionnement anaphorique. On les appelle aussi **proformes**.

⊕ Sur *que* conjonction viciaire ou vicariante, ► p. 426.

a Anaphore adjectivale

L'adjectif *tel* (► p. 215), appelé **proforme adjectivale** ou **pro-adjectif** est apte à anaphoriser les propriétés d'un adjectif :

Un îlot de rochers arides ou du moins qui paraissaient tels à distance. (Gautier) *Tels* anaphorise les propriétés de l'adjectif *aride*.

b Anaphore adverbiale

De même, certains adverbes qu'on peut appeler **proformes adverbiales** ou **pro-adverbes** sont aptes à **anaphoriser certaines circonstances** d'un segment ou d'un énoncé antécédent pour les assigner à un autre procès :

Frédéric fit venir douze bouteilles de vin, espérant par là hâter sa délivrance (Flaubert)
 L'adverbe *là* anaphorise l'ensemble de la prédication première : *fit venir douze bouteilles de vin* pour en faire la circonstance (de moyen) de *hâter sa délivrance*.

Le pauvre comte, ajouta-t-elle, craint le ridicule ; tous les hommes sont ainsi (Stendhal)
 L'adverbe *ainsi* anaphorise les propriétés du procès de la proposition précédente (*craindre le ridicule*) pour les attribuer à l'ensemble des hommes.

C'est ainsi [= tout noir] qu'il est quand il est vieux, le bananier (H. Michaux) L'adverbe *ainsi* anaphorise les propriétés d'un groupe adjectival antécédent pour les attribuer au bananier.

c Anaphore verbale

Le verbe *faire*, enfin, appelé **pro-verbe**, ou **verbe viciaire** ou **vicariant**, est apte, soit seul, soit avec un pronom (*le, en, ce que,...*) ou un autre suppléant (*autant, de même*) à se

substituer à un autre groupe verbal (verbe et compléments), c'est-à-dire à en adopter les propriétés sémantiques :

Françoise employait le verbe « plaindre » dans le même sens que fait La Bruyère (Proust)
Faire seul anaphorise le prédicat entier : *employer le verbe « plaindre ».*
Théobald [...] n'avait jamais entrepris le moindre travail d'art et ne se souciait pas de le faire (Yourcenar) *Faire* associé au pronom neutre le anaphorise *entreprendre le moindre travail d'art.*
D'Artagnan s'habilla, Athos en fit autant (Dumas) *Faire* associé au pronom neutre *en* et à l'adverbe comparatif *autant* anaphorise *s'habilla*.

2.4 Connecteurs

2.4.1 Connexité

La **connexité**, mot dérivé de l'adjectif *connexe*, formé sur le participe passé issu du verbe *connectere* qui signifie « lier ensemble » désigne les **relations sémantiques** d'un texte établies **d'une phrase à l'autre** ou **d'une séquence textuelle à l'autre** et qui participent à la **structuration** et à la **cohésion** du texte.

Ce courant continu, tâchons de le comprendre. Il s'agit d'un courant – c'est-à-dire d'un déplacement de l'électricité, voyez-vous – dans lequel les électrons ne circulent en permanence que dans un sens. Ses dynamos produisent une tension assez faible, ce qui requiert une importante intensité. D'où la nécessité d'utiliser de gros câbles en s'exposant ainsi à d'importantes pertes, la résistance des dits câbles transformant une partie du courant en chaleur. Or qui dit chaleur dit assez rapidement étincelle, embrasement désastre, assureur et pompiers, c'est contrariant. Le courant continu ne peut d'autre part être véhiculé à plus de trois kilomètres dans ces câbles, inaptes à supporter des tensions élevées indispensables aux transmissions lointaines. On est donc obligé, comme les voisins d'Edison, d'habiter tout près d'une centrale pour bénéficier de l'électricité. De plus et par conséquent, ce système souffre de sérieux dysfonctionnements : incendies réguliers, pannes chroniques et accidents fréquents ; plaintes, procès, dédommagements. Quoi qu'en dise Thomas Edison, ça ne va pas. (Échenoz) L'organisation de l'argumentation du personnage est soulignée par un certains nombres de mots marqueurs de connexité : locution adverbiale marqueur de reformulation : *c'est-à-dire* ; d'énumération : *d'autre part* ; d'information nouvelle : *or, de plus* qui marquent aussi « l'objection » dans une argumentation ; de conclusion ou de consécution : *d'où, donc, par conséquent*.

2.4.2 Connecteurs textuels

Les mots marqueurs de connexité sont appelés **connecteurs**. Ce sont des **mots de liaison** : adverbes (ou locutions adverbiales) et conjonctions de coordination.

⊕ On les appelle aussi « marqueurs d'intégration linéaire »¹ dans la mesure où ils structurent la linéarité du texte, « l'organis[ant] en une succession de fragments complémentaires qui facilitent le traitement interprétatif ».

1. Maingueneau, 2005, p. 187.

Certains d'entre eux servent aussi à l'**organisation du contenu référentiel** construit par le discours, ainsi certains des connecteurs spatio-temporels (*d'abord, ensuite... ; avant... après...*).

a Connecteurs organisateurs

1. Hiérarchiseurs

• **spatiaux** : *d'un côté / de l'autre ; d'abord / puis ; à gauche / à droite ; devant / derrière ; en haut / en bas...*

• **temporels** : *d'abord / puis, ensuite ; enfin, après...*

⊕ On retrouve ici certains des adverbes spatio-temporels servant à organiser l'espace et le temps représentés pour organiser l'espace et le temps du texte. (► p. 407, 4.7.1).

• **énumératifs** : *en premier, d'une part, en premier lieu, tout d'abord ; en deuxième, en second lieu, dans un deuxième temps ; d'autre part, ensuite, et puis, ainsi que, aussi ; enfin, pour finir, en conclusion, en dernier lieu...*

• **introduceurs de thème** : *quant à, en ce qui concerne, pour, au sujet de, côté...*

• **introduceurs d'illustration** : *par exemple, comme, ainsi, notamment,...*

2. Relations logiques

Ils marquent différents liens logiques dans l'argumentation. ► p. 407, 4.7.2.

• **concessifs** : *mais, pourtant, cependant, certes, toutefois, quand même, en revanche,...*

• **hypothétiques** : *si... alors...*

• **explicatifs** : *car, puisque, parce que,...*

• **d'ajout argumentatif** : *or, de plus, en outre, par ailleurs, même, non seulement... mais encore...*

• **conclusifs** : *donc, en conséquence, par conséquent, c'est pourquoi, ainsi...*

b Connecteurs énonciatifs

Les connecteurs énonciatifs précisent la relation de l'énonciateur à son énoncé ou son énonciation. ► p. 408. Ils marquent

• **une prise en charge énonciative** : *selon..., d'après...,*

• **une réorientation argumentative** : *déjà, justement, maintenant...*

• **un commentaire sur l'énoncé** : *bizarrement, curieusement...*

• **un commentaire sur l'énonciation** : *à vrai dire, franchement...*

2.5 Réseaux isotopiques

Un texte est aussi structuré et rendu cohésif par les **réseaux d'isotopies sémantiques** qui le parcourent.

2.5.1 Isotopie sémantique

L'**isotopie** (du grec *isos* « égal » et *topos* « lieu ») désigne, en sémantique, la **récurrence** dans un énoncé de traits sémantiques (ou **sèmes**) (► p. 118) qui, par **dénotation** ou **connotation** (► p. 118), assurent la cohésion du texte.

⊕ L'étude des isotopies d'un texte permet de dégager l'**univers de référence** construit par les mots ou « l'**impression référentielle** » (Rastier) qu'il véhicule ainsi que l'**évolution** de cet univers et de cette impression.

Miel d'aube, soleil en fleurs. (Éluard) On observe des sèmes génériques communs / non humain / inanimé et des sèmes spécifiques qui permettent d'associer en chiasme *fleurs* et *miel* (« tiré des fleurs ») et *soleil* et *aube* (« première lueur du soleil »), ainsi que *soleil* et *fleurs* (= le tournesol est étymologiquement une fleur qui se tourne vers le soleil), *soleil* et *miel* (= la couleur jaune) et *aube* et *fleurs* (= sèmes « commencement / du jour et des saisons »). On peut peut-être aussi par connotation déceler l'isotopie de la douceur dans *miel* et *aube* et du plaisir dans les quatre mots. Ces isotopies permettent un tissage serré du texte au plan sémantique.

2.5.2 Mono-isotopie et poly-isotopie

Selon les textes, on peut isoler **une seule** isotopie (**mono-isotopie**) ou la présence conjointe de **plusieurs** isotopies : on parle de **poly-isotopie**.

⊕ Lorsque des isotopies contradictoires et incompatibles se rencontrent dans le même texte, on parle de **rupture d'isotopie** ou d'**allotropies**. Dans le texte d'Ionesco cité plus haut (► p. 680-681), un *joli cadavre, vivant, encore chaud* et *gai* construit une allotopie et menace l'**interprétabilité** du texte, c'est-à-dire la conformité de celui-ci à l'attente du lecteur en matière de cohérence sémantique. La poésie moderne et contemporaine joue avec ces attentes et ces codes ; tout comme le théâtre moderne d'un Ionesco ou d'un Jarry ; ce que sait leur lectorat / public.

La cohabitation de ces isotopies peut être facilitée par les **embrayeurs d'isotopie** : ce sont des lexies qui, dans un énoncé, appartiennent à deux réseaux isotopiques distincts. Ainsi dans le vers d'Éluard ci-dessus, *soleil* est embrayeur de plusieurs isotopies : florale, de la couleur, de l'agrément, voire de la douceur. La **poly-isotopie** enrichit l'interprétation du texte autant qu'elle la complexifie. Une recette de cuisine ou une notice de montage sera mono-isotopique de façon à ne pas égarer le lecteur dans sa visée pragmatique. Un texte littéraire sera le plus souvent poly-isotopique.

— *Palsambleu ! hurle Turandot qui, ayant repris son équilibre sur la chaussée aux dépens des freins de quelques chars nocturnes particulièrement matineux, pénétrait de nouveau dans la brasserie en manifestant un fier désir de combats. C'était maintenant des troupeaux de loufiats qui surgissaient de toutes parts. Jamais onupu croire qu'il y en u tant. Ils sortaient des cuisines, des caves, des offices, des soutes. Leur masse serrée absorba Gridoux puis Turandot aventuré parmi eux. Mais ils n'arrivaient pas à réduire Gabriel aussi facilement. Tel le coléoptère attaqué par une colonne myrmidonne, tel le bœuf assailli par un banc hirudinaire, Gabriel se secouait, s'ébrouait, s'ébattait, projetant dans des directions variées des projectiles humains qui s'en allaient briser tables et chaises ou rouler entre les pieds des clients.* (Queneau) Le texte est **poly-isotopique**. Les noms

d'humains et d'inanimés, ainsi que les verbes dynamiques construisent l'univers d'un champ de bataille (une bagarre) dans un lieu populaire (la brasserie). Mais son interprétation se trouve complexifiée par l'isotopie de l'exagération épique et celle du lexique archaïque qui semblent entrer en contradiction avec le registre populaire de la brasserie et de la bagarre. On observe cependant que l'apparente **allotopie** ainsi construite trouve dans l'évocation animalière des « troupeaux » de rats ou d'insectes de type coléoptère et du « bœuf » des **embrayeurs** d'isotopie qui rendent possible et ludique la cohabitation de ces deux univers (bœuf pour la cuisine et pour l'hécatombe, étymologiquement « sacrifice de cent bœufs » ; invasion incontrôlable pour l'image guerrière et pour les nuisibles de cuisine).

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 222-775 et 958.
- CHAROLLES Michel, *La Référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys, 2002.
- MAINGUENEAU Dominique, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, 2015.
- NEVEU Franck, *Lexique des notions linguistiques* [2000], Paris, Armand Colin, 2017.
- SIOUFFI Gilles, VAN RAEMDONCK Dan, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, fiches « La référence », « La cohésion et la cohérence », « L'implicite ».
- APOTHÉLOZ Denis, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz, 1995.
- CHAROLLES Michel, « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, n° 29, Bruxelles, De Boeck Université, 1995, pp. 125-151.
- CHAROLLES Michel, COMBETTES Bernard « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, n° 121, Paris, Armand Colin, 1999, pp. 76-116.
- COMBETTES Bernard, *Pour une grammaire textuelle – La Progression thématique*, De Boeck-Duculot, 1983.
- CORBLIN Francis, *Les Formes de reprise dans le discours*, Presses universitaires de Rennes, 1995.
- GRICE Herbert Paul, « Logique et conversation », *Communications*, n° 33, Paris, Le Seuil, 1979.
- KLEIBER Georges, SCHNEDECKER Catherine, TYVAERT Jean-Emmanuel (dir.), « La continuité référentielle », *Recherches linguistiques*, n° 20, Paris, Klincksieck, 1997.
- RASTIER François, *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989.

Le discours en situation

1. L'énonciation	699
1.1 La situation d'énonciation La situation d'énonciation	699
1.2 Les marques de l'énonciation	700
1.3 Les attitudes énonciatives	707
2. Le discours rapporté	711
2.1 Définition	711
2.2 Le discours autre	712
2.3 Les formes de discours rapporté	717
3. Les actes de langage	730
3.1 Définition	730
3.2 Les actes de langage directs	732
3.3 Les actes de langage indirects	733

1. L'énonciation

L'**énoncé** est produit par un acte de langage individuel dit **acte d'énonciation** dans une **situation** spécifique. On peut trouver dans l'énoncé des **traces** de cet acte, quelle que soit l'**attitude** de l'énonciateur par rapport à son énoncé.

1.1 La situation d'énonciation

La situation d'énonciation est construite par l'ensemble des éléments qui concourent à **produire l'énoncé**. Ces éléments sont :

- non seulement l'auteur de l'énonciation qu'est l'**énonciateur**
- mais aussi un ou plusieurs **énonciataires** auxquels il s'adresse
- ainsi que le **moment** et l'**endroit** donnés de cet acte
- et un environnement particulier, constitué de différents **objets**, perçus par les acteurs de l'énonciation.

Destinateur, énonciateur ou locuteur ?

Tandis que le **sujet parlant** est l'être concret « de l'expérience » (Ducrot), individu physique et psychologique qui profère le discours, l'**énonciateur** et le **locuteur** sont deux « êtres de discours » souvent associés ; ils peuvent coïncider et s'équivaloir, mais ils ont parfois besoin d'être distingués dans le cadre de la polyphonie et des discours rapportés. (► p. 711)

a) Du point de vue de l'énonciation, celui qui produit un énoncé est l'énonciateur ; il s'adresse à un énonciataire. On parle aussi de co-énonciateur (Culioli) pour désigner l'énonciataire en considérant que celui-ci participe pleinement à l'énonciation, ne serait-ce qu'en l'influençant. Les co-énonciateurs désignent ainsi également énonciateur et énonciataire(s) dans leur ensemble et leurs interactions.

b) Du point de vue de la communication, le sujet qui émet un message est le destinataire ; il s'adresse à un destinataire (ou récepteur). Lorsque cet acte est un acte de parole, le sujet qui parle est appelé locuteur ; il s'adresse à un allocutaire. On parle aussi de co-locuteur pour désigner l'énonciataire en considérant que celui-ci participe pleinement à l'acte de parole, ne serait-ce qu'en l'influençant. Les co-locuteurs ou interlocuteurs désignent ainsi également locuteurs et allocutaire(s) dans leur ensemble et leurs interactions.

c) Cependant, pour certains linguistes (Ducrot), le locuteur est le producteur de l'énoncé, oral ou écrit, celui qui dit « je », tandis que l'énonciateur en est le responsable, celui qui assume cet énoncé. Le locuteur et l'énonciateur peuvent se confondre, mais ce n'est pas le cas lorsqu'il y a discours rapporté (► p. 721).

Elle m'a expliqué que « pour le moment » elle était « associée » avec la dénommée Suzanne, une vieille amie à elle et un peu sa « grande soeur ». (Modiano) Dans ce récit à la première personne, le locuteur producteur de l'énoncé est l'écrivain, il s'assimile ici au narrateur, qu'il rend responsable de l'énoncé global ; mais les mots en italique ne sont pas assumés par cette instance première ; ce sont ceux de la jeune femme qui en est donc l'énonciateur. On peut aussi dire qu'il y a un énonciateur premier (l'écrivain), assimilé à un deuxième énonciateur (le narrateur) qui rend compte des propos d'un troisième énonciateur (la jeune femme).

1.2 Les marques de l'énonciation

Ce sont les traces ou les manifestations linguistiques de l'énonciation, c'est-à-dire les expressions linguistiques qui témoignent explicitement (déictiques et modalisateurs) ou implicitement (autres marqueurs de subjectivité) de la situation d'énonciation, articulant l'énoncé à celle-ci.

1.2.1 Les déictiques

Les déictiques (aussi appelés embrayeurs) sont des mots qui articulent l'énoncé à la situation d'énonciation. Selon la situation de l'énonciateur au moment où il les énonce, ils ne véhiculent pas les mêmes informations concernant leurs référents puisqu'ils ne sont interprétables qu'en rapport avec la situation d'énonciation.

- ⊕ Contrairement aux noms communs, il n'existe pas de classe d'objet susceptibles de répondre a priori à la définition de « je » ou « tu » ; ces pronoms déictiques ne peuvent être interprétés que dans la situation d'énonciation.

Ici, nous sommes chez moi ! (Zola) Cette phrase est prononcée par Campardon, un des personnages du roman *Pot-Bouille* de Zola, publié en 1882 ; il montre à Octave son appartement parisien, situé au troisième étage d'« une grande maison de quatre

étages, dont la pierre gardait une pâleur à peine roussie, au milieu du plâtre rouillé des vieilles façades voisines ». Mais si cette phrase était prononcée par toute autre locuteur (réel ou fictif, humain ou non à tout autre moment, époque, dans tout autre lieu (par exemple, le petit prince sur sa planète, ou le Yéti dans sa grotte en haut de l'Himalaya, ou le Roi Soleil à Versailles), elle ne construirait plus du tout la même réalité. Aussi bien « moi » que « nous » que « ici » voient leurs référents modifiés – au contraire d'un nom propre, ou d'un groupe nominal défini – quand la situation d'énonciation est modifiée.

On distingue différentes catégories de déictiques : des pronoms personnels, des adverbess spatio-temporels, des déterminants et pronoms, certaines formes verbales.

a Les pronoms personnels et déterminants et pronoms possessifs déictiques

Ils sont reliés aux personnes de l'énonciation : l'énonciateur et son énonciataire. Les déterminants confèrent alors au groupe nominal qu'ils déterminent une valeur déictique.

1. Ceux de la personne 1 désignent l'énonciateur

Pronoms personnels (► p. 249) : *je, me, moi* ; pronoms possessifs (► p. 259) : *le mien, la mienne, les miens, les miennes* ; déterminants possessifs (► p. 181) : *mon, ma, mes*.

Alors Mathieu abaissa son fusil, avant que j'aie pu ajuster le mien, et il tira. (Maupassant)
Le pronom personnel *je* et le pronom possessif *le mien* sont attribués à l'énonciateur ou à la détermination d'un nom référant à un objet (le fusil) lui appartenant.

2. Ceux de la personne 2 désignent l'énonciataire

Pronoms personnels (► p. 249) : *tu, te, toi* ; pronoms possessifs (► p. 259) : *le tien, la tienne, les tiens, les tiennes* ; déterminants possessifs (► p. 181) : *ton, ta, tes*.

*Homme libre, toujours tu chériras la mer
La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme
Dans le déroulement infini de sa lame,
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer.* (Baudelaire) Les pronoms personnels *tu* et les déterminants possessifs *ton* sont attribués à l'énonciataire ou à la détermination d'un nom référant à un objet (*miroir, âme, esprit*) lui « appartenant ».

REMARQUES

- Selon les cas, les pronoms personnels et déterminants possessifs de rang 4 et 5 (1^{re} et 2^e personnes du pluriel) sont déictiques en totalité (quand ils sont attribuables uniquement aux co-énonciateurs) ou seulement partiellement s'ils incluent aussi des personnes de rang 3 (*il(s)* ou *elle(s)*) (► p. 402).
- La personne de rang 3 et 6 (3^e personnes du singulier et du pluriel) n'est pas déictique mais représentante (► p. 244 et p. 250) ; ce n'est pas une personne de l'interlocution, elle ne participe pas à l'échange de parole, elle en est l'objet ; c'est la personne du délocuté. Benveniste parle aussi de non-personne car elle ne fait pas partie des personnes de l'interlocution.

b Les indicateurs spatio-temporels déictiques

Certains adverbes sont aptes à indiquer un repérage spatial ou temporel **en fonction de la position dans l'espace ou le temps de l'énonciateur**.

1. Déictiques spatiaux

Ils comprennent les adverbes qui peuvent marquer un repérage par rapport au lieu de l'énonciation : *ici / là, là-bas* :

I *D. a dormi là* (Duras) *Là, c'est-à-dire dans la maison où est celle qui tient ce journal.*

REMARQUES

1. *Là* peut avoir des emplois anaphoriques (► p. 684).
2. Certaines prépositions et adverbes (*devant / derrière, à gauche / à droite ; près / loin,...*) construisant des compléments de sens locatif peuvent aussi avoir des emplois déictiques.
Mets-toi devant ! Pose-le à gauche. Il est près de mon sac, derrière toi.

Sur l'opposition *-ci / là*, ► p. 402.

2. Déictiques temporels

Certains adverbes, locutions adverbiales et groupes nominaux à valeur adverbiale marquent un **repérage temporel par rapport au moment présent de l'énonciation** :

- simultané : *aujourd'hui, maintenant* ;
- antérieur : *hier, à l'instant, tout à l'heure, il y a une heure, un mois, un an, la semaine dernière, le mois dernier...* ;
- postérieur : *demain, dans un instant, tout à l'heure, dans un an, dans un mois, dans un jour, dans une heure, la semaine prochaine, l'an prochain, etc.*
- ainsi que les jours de la semaine : *lundi, mardi, mercredi...*

⊕ Par ailleurs, associées aux **déterminants démonstratifs** (► ci-dessous c)), certaines expressions nominales de sens temporel deviennent **déictiques** : *ce soir, en ce moment, cet après-midi, ce mois-ci, cette année,...*

Amer savoir, celui qu'on tire du voyage !

Le monde, monotone et petit, aujourd'hui,

Hier, demain, toujours, nous fait voir notre image :

Une oasis d'horreur dans un désert d'ennui ! (Baudelaire)

c Les déterminants et pronoms démonstratifs déictiques

Les pronoms démonstratifs (► p. 261) : *celui-ci, celui-là ; ceci, cela*, et déterminants démonstratifs (► p. 177) : *ce, cet, cette* dans leurs emplois non anaphoriques permettent de **désigner des éléments du cadre de l'énonciation** :

[À Don Carlos, qui demande la tête de Hernani] *Don Ruy Gomez. (Montrant sa tête.) Je donne celle-ci. / Prenez-la (Hugo)* Le pronom démonstratif désigne un objet du cotexte, présent dans la situation d'énonciation : la tête d'Hernani.

d Les formes verbales déictiques

Les formes verbales signalent un **positionnement de l'énonciateur** par rapport au moment de l'énonciation. Certaines témoignent de l'**ancrage de l'énoncé dans le présent de l'énonciation** (► p. 708).

Alors j'ai pris le billet anonyme encore posé sur la table et je l'ai lu à haute voix : si vous voulez la revoir, attendez sagement demain près du téléphone. (T. Viel) L'énoncé présente plusieurs déictiques. Le pronom personnels *je* et *vous*, l'adverbe *demain* ; ainsi que les passés composés qui situent les événements relatés dans un passé proche du moment de l'énonciation. Quant à l'impératif présent, il signale un procès installé dans un futur proche, explicité par l'adverbe *demain*.

1.2.2 Les modalisateurs et marqueurs subjectifs

Certaines expressions linguistiques rendent compte du **degré d'adhésion** de l'énonciateur par rapport à son énoncé (les **modalisateurs**) ou signalent une réaction **émotionnelle** ou un **jugement de valeur** implicite de celui-ci (les **marqueurs subjectifs**).

a Modalisation et modalité

Lorsque l'énonciateur exprime son attitude par rapport à son énoncé, il le **modalise**. La **modalité** est formée par l'ensemble des éléments qui expriment cette attitude.

Elle vient est une assertion simple : le locuteur se contente d'asserter sans autre indication quant à son attitude par rapport à cette proposition.

Peut-être viendra-t-il, Heureusement qu'il vient !

Elle peut venir, Elle doit venir, Elle vient sans doute, Heureusement qu'elle vient, Je veux qu'elle vienne sont des **assertions modalisées** : le locuteur exprime son doute, son appréciation, sa volonté à propos d'un contenu propositionnel de à l'aide de divers termes.

Quelles sont les différentes attitudes modales ?

À partir de la logique modale classique, Greimas, de son point de vue de sémioticien, définit trois types de modalisation, en prenant en considération le parcours tensif qui passe par la **virtualisation** puis l'**actualisation** et mène à la **réalisation** du procès envisagé par l'énoncé. Il distingue :

a) Les modalités **virtualisantes** que sont :

- la modalité du **vouloir** (appelée modalité **volitive** ou **boulestique**, du grec βούλομαι « je veux ») par quoi l'énoncé de faire ou d'être se donne comme **désir / crainte / refus / bonne volonté**.

Je désire / crains / refuse / veux que tu viennes.

- et celle du **devoir** (appelée modalité **déontique**, du grec τά δεόντα « ce qu'il faut ») par quoi l'énoncé se donne comme **obligatoire / facultatif / permis / défendu**.

Il est permis / interdit / obligatoire / facultatif que tu viennes.

b) les modalités actualisantes, que sont :

- la modalité du **pouvoir** (ou modalité aléthique du grec ἀλήθεια « vérité ») par quoi l'énoncé se donne comme nécessaire / possible / impossible / contingent.

Il est nécessaire / possible / impossible / aléatoire qu'il vienne.

- et celle du **savoir** (ou modalité épistémique, du grec ἐπιστήμη « connaissance »). Elle manifeste la connaissance du sujet sur l'être et se réalise en certain / contestable / probable / exclu.

Je suis sûr / je ne crois pas / je doute qu'il viendra / j'exclus qu'il vienne.

c) les modalisations réalisantes :

- la modalisation par « être » définit la modalité véridictoire ; elle porte sur la vérité du dire. Elle recouvre donc les marques grâce auxquelles le discours se donne comme vérité / secret / mensonge / fausseté.

Il est vrai / faux qu'il va venir. Il semble / ne semble pas qu'il va venir.

- et la modalisation par « faire » définit la modalité factitive (► p. 529) lorsqu'elle porte sur un énoncé de *faire* ; par quoi l'énoncé de *faire* se donne comme intervention / non-intervention / empêchement / laisser-faire.

Laissons-le venir. Faisons-le venir. Empêchons-le de venir. Ne le faisons pas venir.

b) Modalités d'énonciation et modalités d'énoncé

On distingue

- les modalités **d'énonciation** qui sont véhiculées par les types de phrase : assertif, interrogatif, injonctif, exclamatif (► p. 484 et suiv.) où **l'énonciateur implique l'énonciataire** dans son énoncé :

| *Tu viens. Viens ! Tu viens ?*

- les modalités **d'énoncé** ou **modalités subjectives** quand l'expression engage **le seul énonciateur** par rapport au contenu propositionnel de son énoncé :

| *C'était il y a dix jours à peine peut-être – où est-ce que j'étais ? – ce devait être il y a dix jours et c'est peut-être aussi pour cette unique et infime raison que je décidai de revenir ici. (J.-L. Lagarce) L'adverbe peut-être et le verbe devoir permettent d'exprimer une incertitude quant à la valeur de vérité de l'énoncé (modalité épistémique).*

c) Modalisateurs

Les modalisateurs sont les mots et expressions qui servent à l'expression des **modalités subjectives** : marqueurs, **morphologiques, syntaxiques ou lexicaux**.

1. **Verbes modaux** : *pouvoir, devoir, falloir, sembler, paraître...* suivis d'une **subordonnée conjonctive essentielle, d'un infinitif, ou d'un attribut du sujet**

+ Voir aussi semi-auxiliaires (► p. 327)

| *L'avenir paraît à nouveau possible. (C. Cusset) Modalité véridictoire.*

| *Après tant d'années, je voulais te demander si... (Duras) Modalité du vouloir.*

2. **Adverbes modaux** : *peut-être, sans doute, heureusement...*

+ Voir aussi adverbes (chapitre adverbe, ► p. 408).

3. **Formes verbales** : **conditionnel, subjonctif, impératif...**

+ Voir aussi valeurs et emplois **modaux** des formes verbales de l'indicatif (imparfait, futur, conditionnel) et du subjonctif (► p. 341 et suiv.)

| Dans l'exemple ci-dessus de Duras, le verbe *vouloir* est à l'imparfait modal (► p. 347) qui exprime une distance prudente de l'énonciateur par rapport à sa volonté de poser une question.

4. **Propositions subordonnées (hypothétiques, concessives...) et incidentes**

(► p. 642 et suiv. et p. 604) : *me semble-t-il, à ce qu'on dit...*

| *[...] ils en sont encore, paraît-il, à chercher le magot du vieux... (Zola) Modalité épistémique (l'énoncé n'est pas donné comme certain).*

d) Marques de subjectivité

Certains mots ont un **sens stable**, quelle que soit la situation d'énonciation ; ils sont dits **objectifs**.

| *Cet objet est circulaire, en bois. Ces deux caractérisants sont objectifs. Il est difficile de dire : ? je trouve que cette boîte est ronde, qu'elle est en bois. Ou : °Que cette boîte est ronde ! °Comme elle est en bois !*

D'autres n'ont pas un sens stable, ils se dotent de diverses nuances de sens et connotations, en fonction de la situation d'énonciation ; ils sont dits **subjectifs** :

| *Cet objet est affreux, laid, moche. Ces caractérisants sont subjectifs. Ils signalent un jugement subjectif de l'énonciateur qu'on paraphrase aisément ainsi : Je trouve que cette boîte est affreuse, laide, moche. De même ils acceptent aisément l'exclamation : Comme cette boîte est affreuse, laide, moche ! Ils se prêtent mal à l'interrogation portant sur la valeur de vérité : °Est-ce que cet objet est affreux, laid, moche ?*

Ces mots **subjectifs** signalent un **jugement de l'énonciateur** sur le monde qu'il perçoit.

+ Cependant, certains mots, spécifiquement les **adjectifs qualificatifs**, peuvent être **employés et interprétés**, selon les circonstances, **objectivement ou subjectivement** :

| *Cet objet est lourd, sale. Ces caractérisants peuvent être employés objectivement ou subjectivement. Lorsqu'ils prétendent à l'objectivité, on peut poser la question Est-ce que cet objet est lourd ? sale ? qui attend une réponse objective : oui / non. Mais ils peuvent contenir un jugement subjectif implicite. On paraphrasera alors cet énoncé par : Je trouve que cet objet est lourd, sale. De même l'exclamation pourra accueillir cet emploi subjectif : Comme cet objet est lourd, sale !*

Lorsque ces mots sont employés avec une prétention à l'objectivité, ils sont dits **en emploi classifiant** (Milner); lorsqu'ils sont employés subjectivement, ils sont **en emploi non classifiant**.

Voir aussi **adjectifs « subjectifs »** ou « modalisateurs » du « troisième type » (► p. 211).

« Ce gâteau est bon / beau / gras » : quel type de jugement subjectif ?

C. Kerbrat-Orrechioni a proposé un classement des jugements subjectifs de l'énonciateur :

1. Jugement de type **affectif**, c'est-à-dire qui concerne toute expression d'un **sentiment** du locuteur, sur une échelle qui va de l'euphorique (agréable) au dysphorique (désagréable).

Ce gâteau est délicieux / dégoûtant.

2. Jugement de type **évaluatif** :

- **axiologique** : c'est-à-dire exprimant un jugement de valeur sur ce qui est **bon** ou **mauvais**, une prise de position **en faveur** ou **contre** l'objet dénoté et suscitant des connotations **péjoratives** ou **laudatives**.

Ce chat est beau / laid.

À la différence des autres types d'unités subjectives que sont les déictiques ou les modalisateurs, « les **axiologiques** sont **implicitement** énonciatifs » : ils « permettent à l'énonciateur de prendre position sans s'avouer ouvertement comme la source du jugement évaluatif. Jugement qui pourtant n'engage que lui, et dont il ne peut nier le caractère éminemment subjectif »¹.

- **non axiologique**, c'est-à-dire n'exprimant ni jugement de valeur ni engagement affectif du locuteur, mais impliquant une évaluation **qualitative** ou **quantitative** de l'objet dénoté, au regard d'une double norme, propre à l'objet, mais aussi spécifique au locuteur.

Ce chat est grand / petit. Ce gâteau est gras / sucré.

Ces marqueurs peuvent appartenir à diverses catégories grammaticales :

1. Adjectifs qualificatifs

Comme **caractérisants**, les adjectifs qualificatifs sont particulièrement concernés :

Comment peut-on être malheureux, pensait-il, quand on habite un séjour aussi splendide ! (Stendhal) Tandis que *splendide* est un adjectif axiologique mélioratif, *malheureux* est un adjectif qui semble objectif mais est implicitement subjectif (emploi non classifiant).

Sous une lumière blafarde

Court, danse et se tord sans raison

La Vie, impudente et criarde. (Baudelaire) Les trois adjectifs axiologiques sont péjoratifs.

Pour expliquer combien ce mobilier est vieux, crevassé, pourri, tremblant, rongé, manchot, borgne, invalide, expirant, il faudrait en faire une description qui retarderait trop l'intérêt de cette histoire [...] (Balzac) Adjectifs affectifs autant qu'évaluatifs, dysphoriques et péjoratifs, à l'image du personnage qui vit dans cet univers. Certains de ces adjectifs pourraient être employés objectivement (*vieux, pourri*) mais ils sont ici en emploi non classifiant.

1. C. Kerbrat-Orechioni, 1997, 81 et 82.

2. Adverbes

Les adverbes de **degré** (► p. 403), les adverbes de **commentaire** de l'énoncé (► p. 408), certains adverbes de **manière**, par le sémantisme, signalent un **jugement de valeur** de l'énonciateur :

Oui, nom d'un petit bonhomme, il fait solidement froid tout de même. Nous déjeunerons bien, ma femme. (Balzac)

[...] madame Juzeur, qui l'interrogeait passionnément au sujet de madame Hédouin, aurait voulu le décider à venir chez elle, pour parler de ça, gentiment (Zola) Ici *passionnément* rend compte du jugement de valeur du narrateur, tandis que *gentiment* semble refléter le point de vue du locuteur, Mme Juzeur, qui transparait aussi dans *ça*. Voir aussi l'exemple ci-dessus de Stendhal avec l'adverbe intensif *si*.

3. Noms

Certains noms sont susceptibles par **dénotation** ou **connotation** de signaler un **jugement de valeur**, de type évaluatif, de l'énonciateur :

Elle sortait maintenant du couvent, radieuse, pleine de sèves et d'appétits de bonheur, prête à toutes les joies, à tous les hasards charmants que dans le désœuvrement des jours, la longueur des nuits, la solitude des espérances, son esprit avait déjà parcourus. (Maupassant) Le sens dénотatif et connotatif positif des mots soulignés est amplifié par les pluriels et les adjectifs *radieuse* et *charmants*.
Là tout n'est qu'ordre et beauté, / Luxe, calme et volupté. (Baudelaire)

4. Verbes

Mon enfance captive a vécu dans des pierres,

Dans la ville où sans fin, vomissant le charbon,

L'usine en feu dévore un peuple moribond (A. Samain) Les verbes *vomir* et *dévoré* suggèrent un jugement à la fois affectif dysphorique et évaluatif péjoratif. Ils construisent la métaphore tératologique de l'usine. D'autres caractérisants subjectifs concourent également à l'évocation sinistre de la ville : *en feu, moribond* et *captive*, tout comme les substantifs *pierre* et *charbon* qui connotent ici l'enfermement, la dureté et la noirceur.

5. Interjections (► p. 435)

Hélas ! j'ai dix ans de plus que vous ! comment pouvez-vous m'aimer ! (Stendhal)

L'interjection exprime le sentiment de tristesse et de regret de l'énonciateur. La **punctuation** contribue également à ce marquage subjectif de l'énoncé.

1.3 Les attitudes énonciatives

Dans la **production d'un énoncé** et par rapport à celui-ci, l'énonciateur peut adopter différentes **attitudes** qui témoignent de sa **distance plus ou moins grande** par rapport à l'énoncé.

1.3.1 Énoncé ancré et énoncé coupé de la situation d'énonciation

Ces attitudes s'échelonnent entre :

- une **implication maximale** – l'énoncé est alors **ancré** dans la situation d'énonciation – et les marques d'activité énonciative et de subjectivité y seront importantes :

Ma parole d'honneur, je n'ai jamais vu un polichinelle pareil ! (H. Becque) Énoncé fortement **ancré dans la situation d'énonciation** comme en témoignent : les déictiques personnels (*ma, je*), le verbe au passé composé, la locution interjective (*ma parole d'honneur*), l'exclamation, l'adverbe *jamais* qui renforce l'intensité de la caractérisation.

- et une **implication minimale** – l'énoncé est alors **coupé** de la situation d'énonciation – et les marques d'activité énonciative et de subjectivité y sont absentes, car gommées par l'énonciateur.

La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre. (La Rochefoucauld) Énoncé relativement **coupé de la situation d'énonciation** : phrase assertive ; termes génériques et abstraits ; aucun déictique ; lexique peu marqué par la subjectivité (*mérite* est cependant évaluatif positif). Le présent est un présent de vérité générale, valable pour toute époque.

La dernière fille de Victor Hugo, Adèle, naquit le 24 août 1830 ; elle termina ses jours dans un asile à Saint-Mandé et mourut le 21 avril 1915. Énoncé **coupé de la situation d'énonciation** : aucun déictique, aucun terme subjectif, utilisation du passé simple, datation et localisation absolues : indépendantes de la situation d'énonciation.

- ⊕ Certains énoncés, tels les **discours scientifiques**, les proverbes, les énoncés à caractère généralisant, **masquent ces traces d'énonciation** et prétendent dès lors à l'**objectivité** et au **réalisme** ; mais cette prétention à l'objectivité est illusoire et constitue en soi un indice d'activité énonciative, celle qui consiste précisément à « gommer » ou masquer la présence de l'énonciateur. Dès lors que le statut du sujet parlant est d'être par essence subjectif, le discours prétendument objectif ne peut qu'apparaître artificiel. « Croire aux possibilités du réalisme, c'est être profondément irréaliste »¹.

Benveniste a opposé deux « **plans d'énonciation** » pour distinguer les deux types d'énoncés qui découlent de ces deux attitudes énonciatives.

1.3.2 Discours et récit

a Le discours (ou énonciation de discours)

L'**énonciation de discours** est l'attitude énonciative la plus fréquente dans la communication ordinaire, notamment à l'oral ; l'énoncé est **ancré** dans la situation d'énonciation ; il est marqué par l'utilisation des **déictiques** (► p. 700).

- ⊕ L'**écrit** utilise aussi l'énonciation de discours : dans un courrier, la préparation d'un discours, un mode d'emploi, une pièce de théâtre,...

1. Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 155.

Il y avait aujourd'hui dans l'autobus à côté de moi, sur la plate-forme, un de ces morveux comme on n'en fait guère, heureusement, sans ça je finirais par en tuer un. Celui-là, un gamin dans les vingt-six, trente ans, m'irritait tout spécialement non pas tant à cause de son grand cou de dindon déplumé que par la nature du ruban de son chapeau, ruban réduit à une sorte de ficelle de teinte aubergine. Ah ! le salaud ! Ce qu'il me dégoûtait ! comme il y avait beaucoup de monde dans notre autobus à cette heure-là, je profitais des bousculades qui ont lieu à la montée ou à la descente pour lui enfoncer mon coude entre les côtelettes. Il finit par s'esbigner lâchement avant que je me décide à lui marcher un peu sur les arpiens pour lui faire les pieds. Je lui aurais dit aussi, afin de le vexer, qu'il manquait un bouton à son pardessus trop échantonné. (Queneau) Nombreux déictiques personnels (*je, me, moi, mon*), un déictique temporels (*aujourd'hui, à cette heure-là*), exclamations, et nombreuses marques de subjectivité affectives et évaluatives.

1. Personnes

Toutes les personnes, avec une prédilection pour les **personnes 1, 2, 4, 5**.

- | Dans le texte de Queneau : *moi, me, je, mon, notre...*

2. Formes verbales

Toutes les formes verbales de l'indicatif, à l'exception du passé simple et du passé antérieur, avec une prédilection pour le **présent, le passé composé, le futur** ;

- | Dans le texte de Queneau : imparfait, conditionnel, présent.

3. Indicateurs spatio-temporels

Les adverbes **déictiques** et autres expressions **spatio-temporelles** construites avec un **démonstratif** déictique (► p. 703) permettent d'ancrer l'énoncé dans la situation d'énonciation et de le situer relativement à celle-ci.

- | Dans le texte de Queneau : *aujourd'hui, à côté de moi, à cette heure-là...*

4. Modalités d'énonciation

Tous les **types de phrase** et les **modalités d'énonciation** (► p. 704) afférentes sont utilisés (assertive, interrogative, injonctive, exclamative).

- | Dans le texte de Queneau : assertion, exclamation.

5. Modalités d'énoncé et marques de subjectivité (► p. 704-705)

Dans le texte de Queneau : nombreuses marques d'affects (*heureusement*), jugements de valeur, évaluatifs (*morveux, salaud, lâchement*) ou affectifs (*m'irritait, me dégoûtait, en tuer un...*)...

b Le récit (ou énonciation historique)

L'**énonciation historique** apparaît principalement à l'**écrit** pour relater des **faits passés**, en particulier dans le récit littéraire. L'énoncé est **coupé** de la situation d'énonciation ; il gomme toute trace d'activité énonciative et en particulier les déictiques ; les événements semblent « se raconter d'eux-mêmes ».

On était au 3 mars 1855. Lord Glenarvan était donc à bord du *Duncan*, mais Ayrton y était aussi. Il comparut devant le lord, qui voulut tirer de lui tout ce que le bandit pouvait savoir au sujet du capitaine Grant. Ayrton refusa de parler. Lord Glenarvan lui dit alors qu'à la première relâche, on le remettrait aux autorités anglaises. Ayrton resta muet.

Le *Duncan* reprit la route du trente-septième parallèle. Cependant, lady Glenarvan entreprit de vaincre la résistance du bandit. Enfin, son influence l'emporta, et Ayrton, en échange de ce qu'il pourrait dire, proposa à Lord Glenarvan de l'abandonner sur une des îles du Pacifique, au lieu de le livrer aux autorités anglaises. Lord Glenarvan, décidé à tout pour apprendre ce qui concernait le capitaine Grant, y consentit. (J. Verne)

1. Personnes

Seule les **personnes 3 et 6**, non déictiques, sont utilisées.

Dans le texte de Verne : les protagonistes sont présentés à la troisième personne (*il, lui, le, l'* reprennent tantôt *Lors Glenarvan*, tantôt *Ayrton*).

2. Formes verbales

Le **passé simple** (et antérieur) est la forme verbale de prédilection du récit. L'imparfait et le plus-que-parfait, le conditionnel comme futur dans le passé, ainsi que le présent de vérité générale.

Dans le texte de Verne : passé simple et imparfait majoritaires, conditionnel du futur dans le passé.

3. Indicateurs spatio-temporels

Les expressions spatio-temporelles sont **non déictiques** ; elles n'articulent pas l'énoncé à la situation d'énonciation et présentent donc un repérage absolu (*à Paris, à Londres*) ou relatif par rapport à un autre lieu ou moment du récit : *la veille, le lendemain, deux mois plus tard, au bout d'un an, ce jour-là, alors, enfin...*

Dans le texte de Verne : *au 3 mars 1855, alors, enfin, à bord du Duncan, sur une des îles du Pacifique*.

4. Modalités d'énonciation et modalité d'énoncé

La seule modalité **assertive** est utilisée. Les modalités d'énoncé sont évitées.

C'est le cas de toutes les phrases du texte de Verne ci-dessus, en modalité assertive. Les modalités d'énoncé sont peu décelables : le récit se veut factuel.

c Énonciations mêlées

Nombreux sont les textes qui entrelacent les **deux systèmes**.

• Les **récits à la première personne** entrelacent les deux énonciations ainsi que dans les récits à la troisième personne, lorsque **l'instance narrative intervient** explicitement pour commenter le récit.

Ma mère accoucha à Saint-Malo d'un premier garçon qui mourut au berceau, et qui fut nommé Geoffroy, comme presque tous les aînés de ma famille. Ce fils fut suivi d'un autre et de deux filles qui ne vécurent que quelques mois.

Ces quatre enfants périrent d'un épanchement de sang au cerveau. Enfin, ma mère mit au monde un troisième garçon qu'on appela Jean-Baptiste : c'est lui qui dans la suite devint le petit-gendre de M. de Malesherbes. Après Jean-Baptiste naquirent quatre filles : Marie-Anne, Bénigne, Julie et Lucile, toute quatre d'une rare beauté, et dont les deux aînées ont seules survécu aux orages de la Révolution. La beauté, frivolité sérieuse, reste quand toutes les autres sont passées. Je fus le dernier de ces dix enfants. Il est probable que mes quatre sœurs eurent leur existence au désir de mon père d'avoir son nom assuré par l'arrivée d'un second garçon ; je résistais, j'avais aversion pour la vie. (Chateaubriand) Au récit au passé simple se mêlent la première personne du narrateur qui apparaît dans le déterminant possessif (*ma mère, mes quatre sœurs, mon père*) et, à la fin du passage, le pronom personnel déictique *je*. Une modalité épistémique marquée par le tour impersonnel *il est probable* est aussi une trace du point de vue du narrateur. Le verbe *résistais* et la locution verbale *avais aversion* expriment un jugement affectif dysphorique de sa part.

• Un **récit littéraire** au passé simple et à la troisième personne fait souvent intervenir des **jugements de valeur** de l'instance narratoriale et se révèle teinté de subjectivité :

Le baron Simon-Jacques Le Perthuis des Vauds était un gentilhomme de l'autre siècle, maniaque et bon. Disciple enthousiaste de J.-J. Rousseau, il avait des tendresses d'amant pour la nature, les champs, les bois, les bêtes.

Aristocrate de naissance, il haïssait par instinct quatre-vingt-treize ; mais philosophe par tempérament et libéral par éducation, il exécrait la tyrannie d'une haine inoffensive et déclamatoire.

Sa grande force et sa grande faiblesse, c'était la bonté, une bonté qui n'avait pas assez de bras pour caresser, pour donner, pour étreindre, une bonté de créateur, éparse, sans résistance, comme l'engourdissement d'un nerf de la volonté, une lacune dans l'énergie, presque un vice. (Maupassant) Nombreuses sont les marques de jugement de valeur dans ce texte qui dresse le portrait d'un tempérament avec ses qualités et les défauts de ses qualités, adjectifs (*maniaque et bon, inoffensive et déclamatoire, philosophe, libéral*), noms (*tendresses d'amant, gentilhomme, aristocrate, bonté, tyrannie, haine, force, engourdissement, volonté, énergie, lacune...*), verbes affectifs et intensifs (*haïssait, exécrait, caresser, donner, craindre*), comparaison, reformulation modalisatrice (*presque un vice*)...

2. Le discours rapporté

2.1 Définition

Lorsque le locuteur-énonciateur introduit dans son énoncé des **propos attribués à une autre source** – un autre énonciateur – et s'en fait le porte-parole, il rapporte un **discours autre**. On parle alors de **discours rapporté**.

+ Le discours rapporté repose sur une **double énonciation** : le système énonciatif du **discours enchâssant** (ou **citant** ou **premier**) et le système énonciatif du **discours enchâssé** (ou **cité** ou **second**) ; il est « la mise en rapport de discours dont l'un crée

un **espace énonciatif** particulier tandis que l'autre est **mis à distance** et attribué à une **autre source**, de manière univoque ou non.¹

On peut appeler le producteur du discours citant : le **locuteur** ou l'**Énonciateur** (avec un É majuscule) et le producteur de l'énoncé cité l'**énonciateur** (avec un é minuscule) (encadré ► p. 700)

Monsieur Caignet remit son chapeau et déclara :

« Monsieur, vous vivez dans la ruine et le silence. On vous envie cette sauvagerie. On vous envie ces forêts vertes qui vous surplombent. » (Quignard) Il y a un locuteur-Énonciateur : le narrateur ; il rapporte les propos entre guillemets de M. Caignet qui en est l'énonciateur.

REMARQUES

1. Le discours rapporté peut être constitué de paroles, de pensées autres mais aussi d'écrits.

*De près, sur la façade délabrée de l'immeuble, on pouvait lire aussi, au-dessus d'une porte étroite, une inscription peinte grossièrement : « Hôtel de l'Orient » (P. Péju)
« Voilà . Je suis le dernier estivant de la saison : c'est fini », pensait Grange avec un pincement au cœur (Gracq)*

2. Le locuteur peut rapporter comme discours autre ses propres propos ou pensées :
Je pense : « La liberté sexuelle de mon chien me l'interdit », mais je ne le dis pas. (D. Pennac)

2.2 Le discours autre

Notre langue et notre discours sont traversés de **discours autres**.

2.2.1 Le dialogisme

a Définition

Le **dialogisme** désigne, au sens large, toutes les formes de la présence de l'autre dans le discours.

⊕ Le **dialogisme** et la **polyphonie** ont été conceptualisés par Bakhtine, théoricien de la langue et de la littérature. La **polyphonie** concerne plus spécifiquement la littérature et le roman en particulier. Elle désigne les multiples voix et consciences autres qui traversent et nourrissent le roman. Cela inclut les citations explicites mais aussi les références plus ou moins voilées, les réminiscences, toutes formes d'intertextualité, c'est-à-dire de références à d'autres textes au sein du texte...

*Le poète ayant rimé,
Imprimé,
Vit sa Muse dépourvue,
De marraine et presque nue :
Pas le plus petit morceau
De vers ou de vermisseau.
Il alla crier famine.
Chez une blonde voisine,*

1. Rosier, 1999, p. 125.

La priant de lui prêter

Son petit nom pour rimer.

(C'était une rime en elle.) :

Oh ! je vous paierai, Marcelle,

Avant l'août, foi d'animal ! (Corbière) On note ici la référence **intertextuelle** ironique à la fable de La Fontaine *La Cigale et la fourmi*. Le poème est **polyphonique**. Il est nourri de discours autre.

Il faut cependant distinguer le dialogisme constitutif de la langue et le dialogisme propre au discours.

b Dialogisme constitutif de la langue

La langue que nous utilisons est tout entière constituée de mots ou expressions déjà présents, dont nous héritons, passivement. On peut dire qu'il y a une **hétérogénéité constitutive de la langue**, ou **dialogisme constitutif de la langue**.

⊕ « Aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui. Non, il reçoit le mot par la voix d'autrui, et ce mot en reste rempli. Il intervient dans son propre contexte à partir d'un autre contexte, pénétré des intentions d'autrui. Sa propre intention trouve un mot déjà habité. [...] Chaque mot sent la profession, le genre, le courant, le parti, l'œuvre particulière, l'homme particulier, la génération, l'âge et le jour. Chaque mot sent le contexte et les contextes dans lesquels il a vécu sa vie sociale intense... »¹

Élise tranchait en tout sur les autres filles [...] par l'usage qu'elle faisait de la langue (non seulement toujours châtiée dans sa bouche, mais exempte de ces tics du moment, tels « ça me gave », « au niveau de », « quelque part », ainsi que de cette multitude d'anglicismes, tels cool, strange, too much, ou pseudo-anglicismes, tel space (pour dire « spécial »), qui commençaient à l'envahir à l'époque, singularité d'autant plus originale à l'âge qui était le sien, où l'on ne s'exprime que par scies, ce qui fait que rien n'est plus stéréotypé que l'idiome des adolescents) (É. Laurent) Les mots « tics » qu'il relève sont pour lui le signe d'une époque, d'un milieu, d'un âge, proprement idiomatiques ; en rien l'expression de singularités.

c Dialogisme constitutif du discours

Par ailleurs, le locuteur **construit son discours**, choisit ses types de phrases, son niveau de langue, son lexique, **en tenant constamment compte de l'autre**, comme interlocuteur susceptible de réagir à ce discours et à la manière dont il est élaboré. On dit qu'il y a une **hétérogénéité constitutive du discours** ou **dialogisme constitutif du discours**.

⊕ Le dialogisme remet fondamentalement en question l'idée de **subjectivité** possible du discours, centré sur la seule expression du sujet. Il met au contraire en avant l'idée d'une **hétérogénéité constitutive** de celui-ci, et le présente comme constamment tourné vers l'autre.

1. Bakhtine, cité par Todorov, 1981, p. 77 et 89.

Est-ce que, depuis longtemps, vous n'auriez pas dû, de vous-même, me tranquilliser en mettant cette fille à nos genoux ?

Elle se tut, puis elle ajouta d'un air d'ironie dédaigneuse :

— *Ça ne vous aurait pas ruiné.*

Il y eut un nouveau silence. Le jeune homme, qui s'était remis à marcher, répondit enfin :

— *Je ne suis pas riche, je le regrette pour vous.* (Zola) Les deux phrases **négatives** portent la trace grammaticale d'un **dialogue implicite** : elle semble répondre par avance à un argument non formulé du jeune homme : *cela m'aurait ruiné* ; et lui, semble ensuite présupposer qu'elle lui dit cela parce qu'elle le croit riche, d'où sa phrase : *je ne suis pas riche*.

2.2.2 L'hétérogénéité montrée du discours

Lorsque le locuteur accorde **consciemment** une place au discours autre dans son discours, le discours autre est **montré** comme tel. On parle d'**hétérogénéité montrée du discours**. Le **discours rapporté** relève de l'**hétérogénéité consciente et montrée du discours**.

⊕ Cette hétérogénéité montrée peut être **marquée** (ou **explicite**) ou **non**.

a Hétérogénéité marquée (ou explicite)

Le discours autre est alors **explicitement** présent dans l'énoncé et se manifeste par des **marques** grammaticales spécifiques : guillemets, italiques, incises, verbes introducteurs et conjonctions, etc. Il peut donc être **repéré**.

⊕ C'est le cas du **discours direct** et de toutes les formes de fragments citationnels – ou **ilots textuels** (Authier-Revuz) – comportant un marquage typographique et / ou un verbe de parole, ainsi que du **discours indirect** comportant un marquage par verbe de parole et subordination.

Odette fit à Swann « son » thé, lui demanda : « Citron ou crème ? », et comme il répondit « crème », lui dit en riant : « Un nuage ! » (Proust)

« Tu ne veux pas qu'on prenne un peu de neige ? » Je n'ai pas compris le sens exact de cette phrase, mais le mot « neige » m'a frappée. (Modiano) Les guillemets délimitent clairement les éléments cités du discours autre, ainsi mis à distance et repérables.

[...] elle voulait monter encore et se rappelait qu'un garçon lui avait dit qu'il ne fallait jamais, jamais s'arrêter de monter avant d'avoir gagné le haut du grillage (M. NDiaye) Le discours est repérable par le verbe introducteur avait dit suivi de la conjonction que.

Mais tandis que le **discours direct** fait **mention** (► p. 117) des mots qu'il rapporte comme n'étant pas siens (d'où les guillemets), le **discours indirect** qui reformule les mots de l'autre et s'approprie son discours emploie les mots en **usage** (d'où l'absence de guillemets).

Tu ne veux pas qu'on prenne un peu de neige ? Il est fait **usage** (► pp. 72 et 117) du mot *neige* qui est en emploi référentiel.

Le mot « neige » m'a frappé. Il est fait **mention** du mot *neige* qui n'a pas de référent et ne renvoie qu'à lui-même. On dit qu'il est en **emploi autonymique**. Il y a **autonymie simple**.

Sa « *neige* » n'était pas exactement celle qui tombe du ciel en hiver. Il est fait à la fois **usage et mention** du mot *neige*. Il y a **autonymie complexe** ou **connotation autonymique** ou **modalisation autonymique**.

b Hétérogénéité non marquée (ou implicite)

Le discours autre est alors **implicitement** présent dans l'énoncé **sans marques** grammaticales spécifiques. Il doit donc être compris et **interprété**.

⊕ C'est le cas du **discours indirect libre**, du **discours direct libre**, de l'ironie, du pastiche...

Alors, elle lâcha ce qui lui vint à la bouche. Oui, oui, elle n'était pas une bête, elle voyait clair. On s'était fichu d'elle pendant le souper, on avait dit des horreurs pour montrer qu'on la méprisait. (Zola) Le discours de Nana n'est pas clairement isolé du reste du récit ; en particulier aucune ponctuation spécifique au discours ne le signale ici. L'inspectrice dévisse son stylo, ouvre son calepin... Allons, dépêchons-nous, résumons. Est-il vrai que vous avez mordu cette pauvre enfant ? (N. Sarraute) De même rien ne signale la prise de parole ici, ni verbe introducteur ni ponctuation propre au dialogue. Les autres rient d'abord, puis comme il ne réagit pas, l'injurient, le traitent de mauviette, petit pédé, c'est pas vrai, tu vas pas lui en coller une ? (Mauvignier)

Dans cette forme hybride de discours rapporté qui associe discours narrativisé, discours indirect et direct libre, la deuxième insulte semble en discours direct libre ou former un flot textuel de discours rapporté non marqué.

2.2.3 La modalisation de l'hétérogénéité marquée

Le **discours autre** peut donc non seulement être **montré** mais encore être **commenté** ou **modalisé** par l'énonciateur premier.

a Modalisation en discours second

Lorsque l'énonciateur affirme un événement (c'est-à-dire qu'il affirme que cet événement est vrai), il peut **modaliser** (► p. 703-705) cette assertion.

Marie, apparemment, est malade. La valeur de vérité de l'assertion est modalisée (modalité véridictoire) par l'adverbe.

Lorsque la modalisation de l'énoncé se fait par l'évocation d'un **autre discours** (ou discours second) on parle de **modalisation en discours second** :

Marie, d'après son frère / à ce qu'on dit, est malade. La valeur de vérité de l'assertion est modalisée (modalité véridictoire) par la proposition **incidente** (► p. 604) qui évoque un discours autre ou second, **assumant la responsabilité** de l'énoncé.

b Modalisations du discours autre

Lorsque la modalisation de l'énoncé porte **non pas sur l'événement** mais sur les **mots** employés par l'énonciateur du discours second pour relater cet événement, on parle de **modalisation autonymique** (► p. 715) :

Marie est « malade », **apparemment**. L'emploi du mot, dont le locuteur-énonciateur n'assume pas la responsabilité, est modalisé (modalité véridictoire) par l'adverbe.

Lorsque cette **modalisation autonymique** se fait par l'évocation d'un **autre discours** (ou discours second) on parle de **modalisation autonymique en discours second** :

Marie est « malade » (*c'est le mot de son frère*). L'emploi du mot, dont la responsabilité est attribuée au frère de Marie, est modalisé.

Ainsi, tout en **montrant** un discours autre, l'énonciateur le **commente**, le négocie, par des commentaires incidents (► p. 604).

[...] *c'était un de ces jours où il pensait la guerre, comme disait Grange [...]* (Gracq) La désignation en italiques (*pensait la guerre*) est présentée avec son origine énonciative (*disait Grange*) en commentaire incident. Il y a modalisation autonymique du discours autre « pensait la guerre ».

Comme on dit, si on peut dire, comment est-ce qu'on dit ? Que sont les non-coïncidences du dire ?

Les commentaires qu'émet le locuteur à propos des discours autres qu'il a conscience d'emprunter pour construire son propre discours signalent un endroit où il y a « non-coïncidence du dire » (Authier Revuz), où le locuteur négocie avec l'hétérogénéité constitutive du discours, revient sur les traces de « cette extériorité dans laquelle se produit le sens des mots »¹. Ce faisant, il indique son adhésion ou sa non-adhésion potentielle à la désignation du référent par ces mots (modalité véridictoire ► p. 705). J. Authier-Revuz distingue quatre types de non-coïncidences.

a) Non-coïncidences du discours à lui-même

Le locuteur se contente de signaler la « prise de parole » autre, de renvoyer à l'origine du discours autre ; il peut utiliser des formules telles que : *comme dit X, selon X, ce qu'on appelle...*

[...] *Je fus atteint d'une affection qui n'était autre, je crois, que la maladie connue sous le nom de balanite et qui, selon le dictionnaire médical de Littré, consiste en une « inflammation de la membrane muqueuse qui revêt le gland ».* (Leiris) La définition de la balanite est présentée entre guillemets et avec sa source (le dictionnaire) en commentaire incident.

Le frère aîné « pionçait » déjà, comme Gavroche le lui avait ordonné. (Hugo)

b) Non-coïncidences interlocutives

Dans ce champ de non-coïncidences, « se dit que les interlocuteurs n'ont pas les mêmes mots, ne donnent pas le même sens aux mots »². Par conséquent, c'est la deuxième personne qui apparaît souvent dans les commentaires incidents : *si vous le dites, comme vous dites, si vous voyez ce que je veux dire, passez-moi l'expression,...* :

Quand j'étais une bête, comme vous dites, fallait pas abuser... (Zola)

La locutrice attribue la catégorisation en « bête » dont elle a fait l'objet à son interlocuteur, en signalant ainsi qu'elle ne l'assume pas.

1. Authier-Revuz, 1988, p. 25.

2. Ibid.

c) Non-coïncidences entre les mots et les choses

Trois cas se présentent quand il s'agit pour le locuteur d'exprimer ses doutes quant à son propre acte de nomination :

– Tantôt le locuteur affirme que le mot (lui) convient :

[...] *la décision de « se détruire » (et le mot n'a jamais été plus juste que dans son cas)* (Sallenave)

– Tantôt, il affirme que le mot ne lui convient pas, ou pas tout à fait :

Une civilisation du maïs noir – non, violet (Saint-John Perse)

Mes signes plastiques expriment probablement leur état d'âme (mot que je n'aime pas) (Aragon)

– Tantôt, il met en scène son **hésitation** dans la recherche du mot juste ; le point d'interrogation seul dans la parenthèse peut alors suffire à marquer l'hésitation ou des expressions telles que *pourrait-on dire, ce qu'il convient d'appeler X, comment dire ? X ou plutôt Y,...* :

« Ce sont des dégénérés. » (Est-ce son mot exact ? je crois bien : ainsi avait-il parlé du visage de Mick Jagger sur la couverture d'un album dix ans plus tôt.) (Sallenave)

[...] *on ne devrait jamais se lâcher, serrer les coudes, comment est-ce qu'on dit ? s'épauler [...]* (J.-L. Lagarce)

C'est une... comment dire ? une collègue de travail, enfin une amie, qui m'a amenée. La fille là-bas, au bar. (A. Desarthe)

Quand je dis « orphelins », je limite le choix. Il faudrait dire « délaissés ». (D. Pennac)

d) Non-coïncidence des mots à eux-mêmes

Ce dernier champ de non-coïncidence touche le **jeu du locuteur avec ses mots**, leur signifiant ou leur signifié. On peut rencontrer des expressions soulignant ce jeu : *c'est le cas de le dire, dans tous les sens du terme, littéralement, c'est-à-dire, pour ainsi dire...*

La mer est belle, c'est-à-dire (Edmée Blanco l'apprend dans le manuel de bord) presque plate, avec un petit clapot tranquille. Vagues de moins de cinquante centimètres. (M. Darrieussecq) Explication du sens technique de « belle ».

Cela me rappelle cette phrase de Mme B., fervente catholique angevine (c'est presque une redondance), après la mort de mon père. (Sallenave) La narratrice commente ici la juxtaposition plaisante des trois adjectifs.

(Et vice-versa) (« Et lycée de Versailles », aurait dit Pierre. (Sallenave) Jeu de mots sur le signifiant de « vice-versa » et renvoi de ce jeu de mot à un discours second.

2.3 Les formes de discours rapporté

2.3.1 Les prises en charge du discours rapporté

Il y a plusieurs façons pour un locuteur de rapporter le discours (les paroles ou les pensées ou un texte écrit) de quelqu'un : **directement** en le **citant**, ou **indirectement** en le **reformulant**.

- ⊕ La tradition grammaticale distingue le **discours direct**, **indirect** et **indirect libre**, mais d'autres formes **intermédiaires** existent – le **discours direct libre**, le **discours narrativisé** – et surtout de nombreuses formes **hybrides**.

Comment étudier les discours rapportés ?

On peut classer les discours rapportés selon le classement **traditionnel**, distinguant, le cas échéant, discours direct, indirect et indirect libre, puis faire une place au discours direct libre, et poser la question du discours narrativisé. On peut aussi classer les discours selon le **degré de prise en charge** – plus ou moins grand – du locuteur X par rapport au discours qu'il rapporte émis par un « **discoureur** » (Wilmet¹) ; ainsi par ordre d'émancipation croissante de l'énonciation du discoureur par rapport à celle de X, on aura :

a) discours narrativisé

• **discours narrativisé « ébauché »** : prise en charge totale et résumé par X de l'énonciation de Paul :

Paul parlait de son bonheur. Avec parler, l'acte de parole est simplement mentionné, sans autre précision.

Paul chantait son bonheur, le détaillait. Avec chantait et détaillait, on livre le « squelette sémantique » (Lane-Mercier) du discours.

• **discours narrativisé « absorbé »** : prise en charge élevée mais restitution de bribes de discours : *Paul déclarait être « aux anges ».*

b) **discours indirect libre (ou « suggéré »)** : prise en charge un peu moins élevée (transposition des déictiques mais pas des modalités de phrase) et ambiguë : pas de marque de subordination explicite ni de marquage typographique du discours rapporté (guillemets).

Paul racontait. Il était heureux !

c) **discours direct libre (ou « encouragé »)** : prise en charge moins élevée (pas de transposition des déictiques ni des modalités de phrase) mais qui reste ambiguë faute de marquage typographique du discours rapporté (guillemets) :

Paul racontait. Je suis heureux !

d) **discours indirect (ou « entravé »)** : prise en charge faible par le discoureur car subordination explicite du discours rapporté mais absorption de l'énonciation seconde :

Paul racontait qu'il était heureux.

e) **discours direct (ou « émancipé »)** : prise en charge minimale du discoureur par rapport au discours qu'il rapporte : grande distance marquée par la subordination, la typographie et la restitution sans reformulation du discours rapporté.

Paul racontait : « Je suis heureux ».

Sur d'autres configurations de discours hybrides, voir plus bas, ► p. 728.

2.3.2 Le discours direct

a Dispositif énonciatif

Dans le **discours (ou style) direct**, le locuteur rapporte le discours censément tel quel, sans le modifier :

*Paul a dit : « Je suis heureux. »
« Je suis heureux », a dit Paul.*

1. Le discours direct présente **deux énonciateurs** et **deux situations d'énonciation** avec des repères propres à chacune.

Hier, Paul a dit : « Je suis heureux depuis hier. » Si le locuteur du discours encadrant parle un lundi, cela signifie que Paul a parlé la veille : dimanche. Et cela signifie que le « hier » du discours de Paul est repéré par rapport au dimanche, il est donc heureux depuis le samedi. Il y a deux points de repère temporel distincts car deux situations d'énonciation distinctes.

2. La tradition scolaire présente le discours direct comme la forme de référence des autres discours, celle qui, parce qu'il est présenté comme une **citation**, est la transcription **fidèle** du discours autre. Mais le discours direct fait souvent l'objet de **reformulations**, plus ou moins explicites, de la part du locuteur :

Le monstrueux élitisme du Lycée déteignait sur elles et elles me déclaraient sans ambages : « Tu es la meilleure. Veux-tu être mon amie ? » (A. Nothomb) La locutrice reformule en un seul énoncé et synthétise diverses paroles et pensées émises par diverses personnes.

Il faut, me disait-il en substance, devenir un joyeux drille et prendre l'existence par le bon bout (Mauriac, cité par le TLF)

Le discours direct a souvent les caractéristiques de **l'énonciation de discours** (► p. 708) : déictiques personnels et spatio-temporels, modalités d'énonciation et d'énoncé.

REMARQUE

Si le discours rapporté est un texte écrit, il peut fort bien ne pas comporter de marques d'énonciation de discours :

La phrase qui suit : « Fainéanter dans un monde neuf est la plus absorbante des occupations ». C'est une assez bonne définition de la lecture, et la définition la plus subtile de l'appétit. (Ph. Delherm)

b Typographie et ponctuation

Il est souvent encadré de **guillemets** (► p. 84).

Elle se répétait : « J'ai un amant ! Un amant ! », se délectant à cette idée comme à celle d'une autre puberté qui lui serait venue. (Flaubert)

Mais il y a d'autres procédés de marquage, ainsi les **deux-points** et le **tiret cadratin** (tiret long) dans les dialogues (► p. 83) qui signale un décrochage énonciatif et un changement d'énonciateur.

Ici Pierre perdit patience.

« Excusez-moi, Belle-maman, – dit-il sur un ton qu'il voulait sarcastique, – mais il y a en effet les enfants... et la fenêtre ouverte... Vous allez donc me faire le plaisir de cesser ces cris et ces sottises, que je mettrai sur le compte de l'asti, parce que je suis bon prince...

– Un comble ! – cria plus fort que jamais M^{me} d'Ambérieux. – Tout ce qui importe, au monstre, c'est qu'il n'y ait pas d'éclats de voix, à cause de ces gens ! Ma fille pleure, et mon gendre ne pense qu'à sa coquine !

– En voilà assez ! (cette fois Pierre hurlait aussi) Paulette, envoyez coucher les enfants... » (Aragon)

1. Wilmet, 2010, § 545-552.

REMARQUE

La littérature contemporaine prend beaucoup de libertés à l'égard de ces règles. Ainsi les propos rapportés en discours direct sont-ils souvent retranscrits **sans les guillemets et les deux-points**. Il y a là influence de l'anglais et des procédés de Beckett mais c'est aussi une manière de mélanger les différents discours cités et citants, de mélanger les différentes voix qui composent le discours (► p. 728)

Il répète, C'était le soir, on avait passé l'après-midi sur la plage. (A. Saumont) Au niveau de la ponctuation et de la typographie, seule la majuscule initiale permet de marquer un changement de niveau énonciatif, et donc l'irruption d'un autre discours, direct, non marqué par la ponctuation. Le discours étant un récit passé, le changement des formes verbales alerte aussi sur le changement de niveau énonciatif.

D'autres écrivains alternent les possibilités. Par exemple :

- avec guillemets, sans majuscules, sans deux-points :

Alors que cette pensée « ce n'est pas ma vie », je l'avais toujours eue avec les autres. (C. Angot)

- sans guillemets, avec majuscule et point :

Georges s'était dit. Si je trouve sa maison, je chercherai sa boîte. (C. Gailly)

- sans guillemets, sans majuscules, mais avec deux-points :

Je disais : non, c'est catastrophique. (C. Angot)

Verbe introducteur

Un verbe **introducteur**, de parole ou de pensée, peut également (mais pas obligatoirement) introduire le discours rapporté directement. Il peut être placé **avant** le discours rapporté, ou **inséré** dans le discours, en **incise**, entre virgules, voire entre parenthèses (► p. 604).

↳ Dans les exemples précédents, on repère : *dire, répéter, cirer, hurler,...*

⊕ Ce verbe introducteur peut ne pas être un verbe de parole :

Théophile, sorti le dernier, retint la porte, s'enrageant, s'étranglant, dans un accès de toux.

— *Voleur ! voleur !... Oui, voleur !... Et toi, voleuse, entends-tu, voleuse !* (Zola) Le discours de Théophile n'est amené par aucun verbe de parole, en tant que tel, même si l'on peut inférer que *s'enrageant* et *s'étranglant* peuvent donner lieu à profération.

Il sourit, secoua ses cheveux déjà blancs, et qu'il portait assez longs, et, tendant la main vers la fenêtre :

— *Comment veux-tu voyager par un temps pareil ?* (Maupassant) Le discours du père Jeanne n'est pas non plus amené par un verbe de parole ; seul un verbe dénotant une émotion (*sourit*) suggère une extériorisation possible de celle-ci par la parole.

La **proposition introductrice** comporte des informations relatives au locuteur premier et à son **attitude énonciative** (énonciation de discours ou de récit).

Dans l'exemple précédent d'Aragon et celui de Flaubert, on est en énonciation de récit (verbes au passé simple et à l'imparfait).

Mais vous ne pouviez pas descendre me dire : « Tu es fou, embrasse-moi ! » (Anouilh) Le discours encadrant est en énonciation de discours (première et deuxième personnes, conditionnel et phrase qu'on perçoit comme interro-exclamative, malgré l'absence de ponctuation correspondante).

2.3.3 Le discours indirect

a Dispositif énonciatif

Le locuteur-énonciateur premier rapporte le discours **selon son point de vue et les phrases reproduisant le discours** sont placées dans la **dépendance grammaticale** d'un verbe principal et sont transformées en **propositions subordonnées ou en infinitifs**.

Paul m'a dit qu'il était heureux depuis hier.

Paul m'a dit être heureux depuis hier.

Je demanderai à Paul s'il est heureux.

⊕ Le discours indirect ne présente plus qu'une **seule situation d'énonciation** et un **seul énonciateur** prenant en charge les deux énonciations : dès lors, *je*, c'est le locuteur-énonciateur ; *tu*, la personne à qui il s'adresse ; *ici*, le lieu où il se trouve ; *maintenant*, le moment où il parle ou écrit. Dans l'exemple, *hier* s'interprète en relation la situation d'énonciation de l'énonciateur qui dit *je (m')*.

Le discours (ou style) indirect n'est donc **pas encadré de guillemets**.

b Dispositif syntaxique

Par rapport au discours en style direct correspondant, le discours indirect se caractérise par la **perte de son autonomie syntaxique, énonciative et intonative**. Il adopte les caractéristiques de la proposition dans laquelle il est enchâssé.

⊕ La forme des discours rapportés en proposition subordonnée dépend donc du **type de phrase** d'où ils proviennent en discours direct. ► p. 724.

2.3.4 La reformulation du discours direct en discours indirect

La reformulation du discours direct en discours indirect entraîne divers **changements**.

⊕ Le discours indirect se présente comme une **reformulation** de discours autre et non comme une simple subordination du discours direct. Cette reformulation garde la **substance** du discours rapporté mais en **modifie la forme** :

- comme l'énonciation du discours citant absorbe celle du discours cité, **tous les déictiques liés à la personne, à l'espace et au temps** sont transposés.
- de même, la **forme de phrase** est modifiée.

a La transposition des déictiques

1. Les indications de personnes

Les changements concernant les **personnes grammaticales** (pronoms personnels, déterminants et pronoms possessifs, verbes) sont les suivants :

• Les termes qui, dans le discours **cité**, concernent le locuteur-énonciateur du discours **citant** restent ou passent à la **première personne**.

Je t'ai dit : « Je te rejoindrai. » => Je t'ai dit que je te rejoindrais.

Il m'a dit : « Je te rejoindrai. » => Il m'a dit qu'il me rejoindrait.

- Les termes qui concernent celui à qui s'adresse le locuteur-énonciateur restent ou passent à la **deuxième personne**.

Je t'ai dit : « **Je te** rejoindrai. » => Je t'ai dit que je **te** rejoindrais.
Tu lui as dit : « **Je te** rejoindrai. » => Tu lui as dit que **tu** le rejoindrais.

- Les termes qui ne concernent pas les personnes de l'interlocution restent ou passent à la **troisième personne**.

Je t'ai dit : « **Je le** rejoindrai. » => Je t'ai dit que je **le** rejoindrais.
Il lui a dit : « **Je te** rejoindrai. » => Il lui a dit qu'**il le** rejoindrait.

► REMARQUE

Dans le discours indirect, on peut avoir des termes à la troisième personne qui représentent des êtres différents : *Il lui a dit qu'il le rejoindrait* signifie que A a dit à B, soit que A rejoindrait B, soit que B rejoindrait A, ou encore que C rejoindrait A, etc. Il faut prendre garde à ces ambiguïtés.

2. Indications de lieu et de temps

Les indications de **lieu** et de **temps** sont considérées du **point de vue du locuteur-énonciateur**.

- Si le lieu et le temps du **discours rapporté** sont les **mêmes** que ceux du discours **encadrant**, il n'y a pas de changement.

Il m'a dit tout à l'heure : « Je partirai **demain**. » => Il m'a dit tout à l'heure qu'il partirait **demain**.

- Si le lieu et le temps ne sont **pas les mêmes**, on a notamment les changements suivants :

ici (et -ci)	=> là
maintenant	=> alors
aujourd'hui	=> ce jour-là
hier	=> la veille
avant-hier	=> l'avant-veille
demain	=> le lendemain
après-demain	=> le surlendemain
il y a trois jours	=> trois jours avant
dans trois jours	=> trois jours après
dernier ou passé	=> précédent
prochain	=> suivant
venir	=> aller
etc.	

Il m'a dit (il y a quinze jours) : « Je partirai **demain**. » => Il m'a dit qu'il partirait **le lendemain**.

Il m'a dit en me montrant une vieille table : « Je travaille **ici**. » => Il m'a dit... qu'il travaillait **là**.

3. Formes verbales

Les temps du verbe sont considérés aussi du **point de vue du locuteur-énonciateur**.

FORME DU VERBE INTRODUCTEUR	FORME DU VERBE EN DD	FORME DU VERBE EN DI
Indicatif présent ou futur Il déclare	Toutes formes « Je te vois. » « Je t'ai vue. » « Je te verrai. » « Je te verrai avant que tu (ne) partes. »	Identiques qu'il la voit. qu'il l'a vue. qu'il la verra. qu'il la verra avant qu'elle (ne) parte.
	INDICATIF	
	Indicatif passé Il déclara	Présent « Je te vois. » Passé composé « Je t'ai vue. » Futur « Je te verrai. »
Indicatif passé Il déclara	SUBJONCTIF	
	Présent « Je te verrai avant que tu (ne) partes. » Passé « Je te verrai avant que tu (ne) sois partie. »	Présent (ou Imparfait) qu'il la verrait avant qu'elle (ne) parte (ou partît). Passé (ou plus-que-parfait) qu'il la verrait avant qu'elle (ne) soit partie (ou fût partie).

► REMARQUES

1. Lorsque les paroles représentent une chose vraie au moment où le locuteur-énonciateur les rapporte, on garde les temps primitifs.

Nous disions que vous êtes l'orateur le plus éminent du diocèse. (A. France)

2. Lorsque le discours rapporté est mis à l'infinitif (ce qui n'est pas possible dans le discours indirect libre), le présent s'emploie quand il y a simultanéité, et le passé quand l'action exprimée par l'infinitif est antérieure au moment que concerne le verbe principal.

Il déclara : « Je suis malade. » => Il déclara être malade.

Il déclara : « J'ai été malade. » => Il déclara avoir été malade.

Il déclara : « J'étais malade hier. » => Il déclara avoir été malade la veille.

4. L'apostrophe

Le mot en **apostrophe** (► p. 560) sort du discours rapporté et est rattaché comme complément au verbe introducteur.

I J'ai dit : « **Jeanne**, je suis fatigué. » => J'ai dit à **Jeanne** que j'étais fatigué.

1. Voir concordance des temps classique, ► p. 673.

► REMARQUE

Ces transpositions des déictiques dans le discours indirect touchent aussi le discours indirect libre (► p. 726).

b La transformation de la phrase par subordination

La **forme du discours enchâssé** dépend du **type de phrase** auquel il appartient dans le discours direct correspondant.

1. Type déclaratif de la phrase en discours direct correspondant

La phrase **déclarative** prend ordinairement la forme d'une proposition introduite par la **conjonction que**.

l Il a dit : « Je partirai demain. » => Il a dit **qu'il partirait** le lendemain.

► REMARQUE

La langue populaire, mais aussi littéraire, utilise la locution conjonctive **comme quoi**, surtout après les verbes *raconter* et *expliquer* :

Madame Lebleu et Philomène racontaient partout comme quoi la Compagnie allait renvoyer Roubaud, jugé compromettant. (Zola)
L'académicien, ravi de trouver une oreille vierge, raconta longuement à Julien comme quoi, le 30 avril 1574, le plus joli garçon de son siècle, Boniface de La Mole, et Annibal de Coconasso, gentilhomme piémontais, son ami, avaient eu la tête tranchée en place de Grève. (Stendhal)

On peut avoir aussi un **infinitif sans mot de liaison** quand le sujet grammatical du verbe principal et le sujet logique du verbe subordonné sont **coréférents** (► p. 684).

l Il disait : « Je ne me rappelle rien. » => Il disait **ne rien se rappeler**.

⊕ Cette transformation n'est pas possible quand la déclarative directe correspondante est au futur ou au conditionnel.

Il disait : « Je ne me rappellerai rien dans dix ans » => *Il disait **ne rien se rappeler** dans dix ans. »

2. Type interrogatif du discours direct correspondant

Dans l'**interrogation indirecte** (► p. 662), on observe la disparition des introducteurs *est-ce que*, *est-ce qui*.

⊕ L'**interrogation indirecte totale** est introduite par la conjonction de subordination *si* (► p. 662) ; l'**interrogation indirecte partielle** garde les mots interrogatifs de l'interrogation directe ; mais : 1) *que* et *qu'est-ce que* sont remplacés par *ce que*, et *qu'est-ce qui* par *ce qui* ; — 2) *est-ce que* et *est-ce qui* sont supprimés avec les autres interrogatifs (► p. 725).

PORTÉE	PHRASE INTERROGATIVE DU DISCOURS DIRECT	PROPOSITION DU DISCOURS INDIRECT		
Interrogation totale	Mot interrogatif introducteur	Phrase Il me demande :	Mot interrogatif introducteur	Proposition Il me demande
	∅	« Irez-vous ? » « Est-ce que vous irez ? »	si	si j'irai.
Interrogation partielle	qui qui est-ce que	« Qui êtes-vous ? » « Qui est-ce que vous êtes ? »	qui	qui je suis.
	quand, où, comment, pourquoi	« Quand part-on ? » « Quand est-ce qu'on part ? »	quand, où, comment, pourquoi	quand on part.
	que	« Que voulez-vous ? » « Qu'est-ce que vous voulez ? »	ce que	ce que je veux.
	qu'est-ce qui	« Qu'est-ce qui se passe ? »	ce qui	ce qui se passe.

► REMARQUES

1. Comme on le voit par les exemples ci-dessus, l'interrogation indirecte n'admet pas l'inversion du pronom personnel, de *on* et de *ce*. Les autres sujets peuvent suivre le verbe dans l'interrogation partielle.

« Que fait ta mère ? » => Il demande **ce que fait ta mère** ou Il demande **ce que ta mère fait**.

Mais, dans l'**interrogation totale** : « Votre père partira-t-il ? » => Il demande **si votre père partira**, et non *Il demande **si partira votre père**.

Quand ces sujets précèdent le verbe, ils ne sont pas repris par un pronom personnel placé après le verbe.

2. Le verbe dont dépend l'interrogation indirecte peut contenir l'idée d'interrogation d'une façon explicite (*demander*) ou d'une façon implicite (*dire, savoir, ignorer*, etc.) :

Dis-moi si tu viens. — J'ignore si elle vient.

3. La langue populaire maintient **est-ce que**, **est-ce qui** dans l'interrogation indirecte :
 *Je sais **qui est-ce qui a fait cela**. — C'est **que**, c'est **qui** sont plus relâchés encore :
 *Je sais **qui c'est qui a fait cela**.

3. Type exclamatif du discours direct correspondant

Pour l'**exclamation indirecte** (► p. 666), notons seulement

• L'impossibilité de ce tour avec des **phrases non verbales**, et notamment avec des interjections (► p. 442).

l Elle a crié : « Bravo ! » => *Elle a crié **que bravo**.

► REMARQUE

Mais les mots-phrase *oui*, *non*, *si* (qui ne sont pas exclamatifs) peuvent se maintenir dans le style indirect lié :

Il a répondu **que oui**.

- Le maintien des **mots exclamationnels**, sauf l'adverbe *que*, remplacé par l'adverbe *combien*.

Elle m'a dit : « **Que tu es beau !** » => Elle m'a dit **combien** j'étais beau. (Elle m'a dit que j'étais beau correspond à une phrase déclarative.)

4. Type exclamatif du discours direct correspondant

Le mode **impératif** n'est pas maintenu dans le discours indirect : il devient un **subjonctif** introduit par la conjonction *que* ou un **infinitif** introduit par la préposition *de*.

Il ordonne : « **Prenez-le.** » => Il ordonne **qu'on le prenne** ou Il ordonne **de le prendre**.
 Il ordonna : « **Prenez-le.** » => Il ordonna **qu'on le prît** (concordance classique)
 ou Il ordonna **qu'on le prenne** (concordance moderne : ► p. 673)
 ou Il ordonna **de le prendre**.

- ⊕ On peut remarquer le **déplacement du pronom personnel complément**. Avec certains pronoms personnels, on aurait aussi un changement de forme : ► p. 254 et suiv.

2.3.5 Les autres discours rapportés

a Le discours indirect libre

La langue écrite recourt aussi au **discours** (ou **style**) **indirect libre** (plus rare dans l'oral), c'est-à-dire que les phrases **reformulant** le discours (paroles ou pensées) ne sont **pas dans la dépendance grammaticale d'un verbe principal**.

- ⊕ Le discours (ou style) indirect libre n'est **pas encadré de guillemets**.

Brigitte ouvrit la porte du petit salon et nous appela : **Ne voulions-nous pas un peu de thé ? Cela nous réchaufferait après cette course.** (Mauriac)
 Discours direct correspondant : « Ne voulez-vous pas un peu de thé ? Cela vous réchauffera / réchaufferait après cette course. »
 Discours indirect correspondant : Brigitte [...] nous demanda si nous ne voulions pas un peu de thé en expliquant que cela nous réchaufferait après cette course.

Comme il n'y a pas de **subordination**, le discours indirect libre ne connaît que les transformations qui touchent les **déictiques** (► p. 721), et non celles qui résultent de la subordination (► p. 724).

- ⊕ Il **exclut les conjonctions de subordination**, notamment *que* pour les déclaratives (► p. 724) et *si* pour les interrogatives (► p. 724).

D'une façon générale, il garde l'**intonation** et la ponctuation du discours direct correspondant.

- ⊕ En particulier,
 - Il **exclut l'infinitif** de la **déclarative** (► p. 724). Mais l'infinitif de l'interrogation directe peut être conservé :
 « **Que répondre à ma mère ?** » => Il s'interrogeait : **que répondre à sa mère ?**

- Dans l'**interrogation**, il garde de l'interrogation directe : la ponctuation, les mots interrogatifs, *est-ce que* et l'ordre des mots (Comparer ► p. 724).
 Aussi, en bas, l'émotion grandissait-elle. **Quoi donc ? est-ce qu'on allait le laisser en route, pendu dans le noir ?** (Zola)
 Le récit d'Armand l'avait surpris. [...] **Qu'est-ce qu'il voulait, pratiquement, le petit ?** (Aragon)
 Elle s'arrêta, confuse d'être si loin. **Qu'allait-on penser ? « Retournons, »** dit-elle. (Maupassant)
- Il garde de l'**exclamation** directe (► p. 501) : la ponctuation, les mots exclamatifs, les interjections et les phrases averbales.
 En face, au delà des toits, le grand ciel pur s'étendait, avec le soleil rouge se couchant. **Qu'il devait faire bon là-bas !** (Flaubert)
- Pour les phrases **impératives**, seul le subjonctif avec *que* est possible.
 Il l'avait appelée : **qu'elle revienne tout de suite !**

Comment repérer le discours indirect libre ?

Dans la mesure où il mêle les caractéristiques du discours direct (type de phrases) et celles du discours indirect (transposition des déictiques), le discours indirect libre est malaisé à identifier. **I** On peut le repérer aux indices suivants, qui, comme tels, doivent toujours être interprétés :

- avec des **verbes au passé**, notamment à l'imparfait et au conditionnel marquant le **futur dans le passé**,
- et des **personnes 3 et 6** résultant de la transposition des personnes 1 et 2 du discours ;
- la modalité **exclamative** ou **interrogative** est maintenue, le cas échéant ;
- ainsi que les **marques de subjectivité** que sont les modalisateurs et autres mots subjectifs (notamment les interjections).

Enfin, on trouvera souvent dans le cotexte proche, notamment précédant le passage, un **verbe de parole** ou de **pensée** ou suggérant une prise de parole ou de pensée.

Les jouissances d'orgueil inondaient le cœur de Mathilde ; elle avait donc pu rompre à tout jamais ! Triompher si complètement d'un penchant si puissant la rendrait parfaitement heureuse. (Stendhal) Ici pas de verbe de parole ou de pensée mais une indication d'ouverture sur l'intériorité de Mathilde (*le cœur* ; et, avec des verbes au plus-que-parfait (*avait pu*) et au conditionnel futur du passé (*rendrait*), la personne 3, l'exclamation, des modalisateurs et marques de subjectivité (*donc*, et intensifs : *si complètement, à tout jamais, parfaitement*). Il s'agit de discours indirect libre.

M. de Rênal parlait politique avec colère : deux ou trois industriels de Verrières devenaient décidément plus riches que lui, et voulaient le contrarier dans les élections. (Stendhal) On repère le verbe de parole (*parlait*) et même deux points à gauche du discours ; les deux imparfaits (*devenaient* et *voulaient*) et la transposition des personnes (*lui, le* = M. de Rênal). Il s'agit de discours indirect libre.

Sur le cas du discours indirect libre avec incise, ► p. 728.

b Le discours direct libre

À la différence du discours direct, le **discours direct libre**, est **dépourvu de verbe introducteur et de marques typographiques** le délimitant.

Se dirigeant vers le lit, elle donna une tape altière à l'ourson mexicain, cadeau de Solal. Ça va, Pedro ?

Bon maintenant je ne sors plus du lit, acheter une de ces gaines peut-être, non ça fait prison, et puis un peu de rotondités ce n'est pas mal, si Dieu nous les a données c'est pour qu'on s'en serve, bon on se raconte, on va tout se raconter, entre femmes, sans embêteur, mais cette fois commençons par la fin, on ira à reculons [...] (Cohen)

Le discours qui comporte toutes les marques de l'énonciation de discours (premières personnes du singulier et du pluriel, verbes au présent, interjections, interrogative...) n'est pas introduit et l'on passe sans transition de l'énonciation de récit (personne 3 et passé simple, *elle donna*) à celle du discours.

- ⊕ Comme le discours direct, il présente **deux énonciateurs** et **deux situations d'énonciation** avec des repères propres à chacune, comme le montre le texte de Cohen, ci-dessus.

Comme le discours indirect libre, il est **malaisé à repérer**.

c Le discours narrativisé

Le discours narrativisé **reformule** et **résume** (en un mot ou un groupe de mots) le discours rapporté, qu'il absorbe complètement.

- ⊕ C'est un cas limite de discours rapporté, car précisément, le discours n'y est pas tant **rapporté** que **raconté**.

*Tout à coup Julien cessa de parler de Napoléon ; il annonça le projet de se faire prêtre (Stendhal) Il y a **verbes de parole** (parler, annonça) dans les deux propositions ainsi que l'**objet du discours** raconté (Napoléon, le projet de se faire prêtre). Il s'agit de discours narrativisés.*

Puis, pendant qu'on déchargeait les bagages, le voyage fut raconté devant le feu du salon. Les paroles abondantes coulaient des lèvres de Jeanne ; et tout fut dit, tout, en une demi-heure, sauf peut-être quelques petits détails oubliés dans ce récit rapide. (Maupassant)

Dans la première phrase, il y a le **verbe de parole** (*fut raconté*) et l'objet du discours (*le voyage*) ; il s'agit de discours narrativisé. En revanche dans les phrases suivantes, l'objet du discours n'est plus exprimé ; ne subsistent que les verbes de parole (*fut dit*) ou les substantifs de parole (*paroles, récit*). Il y a juste **événement de parole** mais il est difficile de parler de discours narrativisé.

2.3.6 Formes hybrides

À l'écrit, le **mélange** et l'**hybridation** des formes de discours rapportés est fréquente.

a Le cas de l'incise en discours indirect (libre)

Une forme assez fréquemment identifiée est le **discours indirect (libre) avec incise**. Un énoncé analysable grammaticalement comme **discours indirect libre** (transpositions des déictiques et absence de subordination explicite) se trouve **doté d'une incise** qui précise l'origine énonciative de ce discours rapporté.

- ⊕ L'incise a pour particularité de lever toute ambiguïté énonciative : il n'y a plus de doute quant à savoir qui parle, doute qui, pour certains grammairiens, est la caractéristique même du **discours indirect libre**. C'est pourquoi ils hésitent à y voir un discours indirect **libre** et préfèrent analyser cette forme comme **discours indirect avec incise**, la seule spécificité de ce type de discours indirect étant que l'énoncé n'est pas une proposition subordonnée dans la dépendance grammaticale du verbe de parole. (Voir Laferrière, 2018)

*Et, dans une brusque expansion, il dit ce qu'il avait fait pour elle. Il parla de son âme, l'accusa d'ébranler sa foi aux meilleurs sentiments de l'existence, cachant naïvement sous cette douleur sentimentale le désarroi de ses gros appétits. Clarisse lui était devenue nécessaire. Mais il la retrouverait, dans le seul but de la faire rougir de son procédé, disait-il, et pour voir si son cœur avait perdu toute noblesse. (Zola) On note deux phrases en **discours narrativisé** (*il dit ce qu'il avait fait.. ; il parle de son âme*). Le complément à l'infinitif de *l'accusa* fait hésiter entre discours narrativisé et **discours indirect** (► p. 724), mais cette dernière possibilité semble l'emporter étant donné le caractère détaillé du propos rapporté. Vient ensuite une phrase en **discours indirect libre** : *Clarisse lui était devenue...* Elle est suivie d'une phrase en **discours indirect (libre) avec incise** (transposition des personnes, des temps (*il la retrouverait* => *je te retrouverai*) mais pas de subordination explicite) et pourvue d'une **incise** : *disait-il* par laquelle le discours fait donc l'objet d'une assignation énonciative explicite.*

b Autres formes hybrides

D'autres hybridations sont possibles pour rapporter le discours autre, dont les écrivains jouent avec une grande souplesse :

*J'ai appris comme ça qu'elle avait déjà essayé la méthode Montignac et « ... qu'elle regrettait ses cent balles » [...] (A. Gavaldà) Ici, on note un discours **narrativisé** (*appris* pouvant suggérer un rapport de parole dont l'objet est l'essai de la méthode Montignac) coordonné avec un discours hybride entre **indirect** et **direct** (des guillemets délimitent ce discours et l'indication d'une transposition de personne (*elle*) mais il est difficile de savoir si la conjonction *que* est incluse dans le discours rapporté ou ajouté).*

*Elle m'a expliqué que « pour le moment » elle était « associée » avec la dénommée Suzanne, une vieille amie à elle et un peu sa « grande sœur ». (Modiano) Ici, on a une hybridation entre discours **indirect** (la subordination) et **direct** marqué par les éléments entre guillemets qui constituent des **îlots textuels**.*

*« Tante Jeanne disait que comme ça, pas besoin de payer l'hôtel aux petites-Dalles à cette fille, c'est toujours une économie. » (Aragon) Ici aussi, on a une hybridation entre discours **indirect** (la subordination *disait que*) et **direct** marqué par l'oralité de la phrase averbale, du présentatif au présent mais sans guillemets.*

*Mlle Faulkircher lance un **C'est trash !** qui résonne dans le silence. Mlle Faulkircher a lancé ce **C'est trash** pour être remarqué de Flauchet, l'homme de lettres [...] (Salvayre) On pourrait songer à un **discours direct** (verbe introducteur *lance*) non marqué par la ponctuation (seul indice de rupture énonciative : la majuscule et la ponctuation dans le premier îlot) mais le segment de discours rapporté est en fait nominalisé. On tend vers le **discours narrativisé**.*

*De temps en temps, son oncle se penchait vers lui pour chuchoter un conseil : couper sa viande au fur et à mesure qu'on la mange, ne pas boire la bouche pleine. (R. Sabatier) Le segment qui suit les deux points et le verbe de parole (*chuchoter*) permettent d'hésiter*

entre **discours narrativisé** où le segment serait apposé à *conseil* ; et **discours indirect libre** où l'impératif serait restitué par l'infinitif.

Ils réussissaient à vivre « toute (leur) vie sans emmerdements », tandis que les imbéciles subissaient les aléas sans comprendre. (C. Angot) L'ensemble de cette phrase semble en **discours indirect libre**, restituant le point de vue des « ils » ; au sein duquel discours, on trouve un **flot textuel** du **discours direct**, intégrant partiellement une transposition de la personne (déterminant possessif *leur* pour *notre*).

Nina a sorti le disque de la pochette, le papier cristal sur le vinyle, elle entreprend maintenant de lire le livret. C'est important, précise-t-elle, de savoir de quoi ça parle – les paroles des chansons, elle les saura bientôt par cœur, absolument, puisqu'elle les aura traduites avec tout le sérieux que requiert une telle opération, comme si prendre le texte était l'enjeu d'un morceau, Lise prétend l'inverse, tu n'as rien compris justement, les paroles on s'en fout ; ce n'est pas ce qu'on demande, c'est toujours la même chose, love love love, you you you, ever, wherever, whenever, forever, le rythme est tout ce qui compte, Lise se lève alors et elle danse [...] (Kerangal) On a d'abord un **discours direct** sans guillemets, avec une incise dont la première virgule n'est pas marquée. Il semble ensuite, à partir du tiret, que l'on entre en **discours indirect libre** (3^e personne transposant le je de Nina : *elle les saura*) rapportant des paroles ou des pensées de Nina. Le segment *Lise prétend l'inverse* fait peut-être partie de ce discours indirect libre ou marque le retour à l'énonciation de récit. Il est suivi (le verbe *prétendre* en est l'introducteur) d'un **discours direct** non autrement marqué (*tu n'as rien compris...*) qui va sans doute jusqu'à « tout ce qui compte », les deux dernières propositions reviennent à l'énonciation de récit et à la narration.

3. Les actes de langage

3.1 Définition

Le langage a non seulement pour visée de dire, de **décrire le monde**, par l'assertion, mais aussi de faire, d'**agir sur le monde** en modifiant le comportement de celui à qui le message est destiné.

- ⊕ Ainsi, une question posée vise à obtenir une réponse ; un ordre vise à être exécuté ; une prière, exaucée ; et même un énoncé assertif peut viser le consensus chez l'allocutaire.

3.1.1 Énoncés constatifs et énoncés performatifs

Austin, qui a développé la pragmatique du langage et la théorie des actes du langage, a distingué **deux types d'énoncé**.

a Énoncés constatifs

Austin a appelé **énoncés constatifs** les énoncés qui **disent** simplement :

Le chat dort dans la cuisine. Le soleil brille, phrases assertives, sont des énoncés constatifs.

- ⊕ Il est vrai que même un énoncé constatif peut chercher à agir sur l'allocutaire. *Il est beau, ce tableau* peut signifier une demande de confirmation (*dis-moi que toi aussi tu le trouves beau*). *Je pars* peut signifier : *Dépêche-toi*. Voir actes de langage indirects ci-dessous (► p. 733)

b Énoncés performatifs

Austin a appelé **performatifs** les énoncés qui visent à **faire tout en disant** :

Je te baptise. Je le jure. Je vous déclare mari et femme. Ces énoncés **font** ce qu'ils disent en le disant. Ils sont performatifs.

- ⊕ Ces verbes n'ont un fonctionnement **performatif** que quand ils sont conjugués au **présent** et à la **première personne** du singulier. Différentes catégories sémantiques ont été proposées. Ceux qui correspondent aux types de phrase ont été appelés par Searle les **assertifs** (assertion, affirmation,...) ; les **directifs** (ordre, demande, suggestion...) et les **promissifs** (promesse, offre, invitation...) ; les **expressifs** (félicitations, regrets,...) ainsi que les **déclaratifs** liés à des actes institutionnels ou juridiques (déclaration de guerre, nomination, baptême, mariage,...). Austin a aussi distingué les actes de langage **comportatifs** (*critiquer, s'excuser, remercier,...*), **exercitifs** (*commander, dégrader (qqn de sa fonction), léguer (ses biens), ordonner, pardonner,...*), **expositifs** (*affirmer, nier, remarquer, postuler, faire l'hypothèse,...*), et **verdictifs** ou juridiques (*acquitter, condamner, décréter,...*).

Je te pardonne. J'avoue que je suis triste.

Je vous informe qu'il vous reste dix minutes.

Je te promets que demain j'aurai terminé.

Je vous ordonne de vous taire. Je te supplie de m'écouter.

3.1.2 Les trois types d'acte de langage

En dehors de ces **verbes** qui sont à eux-mêmes des **actes de langage**, on distingue **trois types d'actes de langage** fondamentaux :

a Acte locutoire

C'est l'**acte de parole lui-même**, celui qui produit les sons et les morphèmes selon certaines règles grammaticales permettant la profération de l'énoncé, et ce, **quel que soit le sens** de l'énoncé.

b Acte illocutoire

C'est l'**acte qui est accompli** en disant **en fonction du sens** de l'énoncé : acte d'assertion, d'interrogation, d'injonction, de menace, de prière,...

Un verbe performatif tel que : *Je vous informe...* cumule acte locutoire et illocutoire. Il dit et il accomplit un acte informatif.

C Acte perlocutoire

C'est l'**acte** qui est la **conséquence extralinguistique** de ce que l'on dit, le **résultat effectivement obtenu** en disant et qui entraîne des perturbations ou des modifications dans la situation de communication :

Par exemple, qu'une personne cesse de faire du bruit lorsque cela lui a été demandé, ou qu'elle continue à en faire ; qu'elle soit sensible ou non à une prière, qu'elle cède à une menace ou se mette à rire, qu'elle réponde à une question ou préfère poser une autre question,...

Un verbe performatif tel que : *Je te baptise...* cumule acte locutoire, illocutoire et perlocutoire. Il dit, accomplit un acte de baptême et constitue en même temps le résultat de cet acte : le baptême est effectif dès que prononcé.

3.2 Les actes de langage directs

3.2.1 Définition

Un acte de langage **direct** correspond au **type de phrase** et à la **forme verbale** qui lui sont conventionnellement associés.

3.2.2 Énoncés performatifs explicités par des verbes performatifs

Les **verbes performatifs** rendent **explicite** l'acte de langage qu'ils génèrent.

Je te demande si tu viens ce soir : acte interrogatif

Je te demande / t'ordonne / te prie de venir : acte injonctif

J'affirme qu'il viendra : acte assertif

Je te prie / Que tu me laisses et ne m'interroges pas. (C. Claudel) : acte injonctif exprimant une prière

- ⊕ Certaines **interjections** et expressions interjectives sont aptes également à construire des actes de langage spécifiques :

Espèce de salaud ! vieux cochon ! (Gide, cité par TLF) : acte d'insulte

Bonjour ! Bonsoir ! : acte de salutation

Merci ! : acte de remerciement

3.2.3 Énoncés performatifs coïncidant avec le type énonciatif de la phrase

À chaque type énonciatif de phrase correspond en principe un **acte de langage**.

- à la phrase **assertive** (► p. 491) correspond un acte d'assertion

Quelque chose de l'automne entre dans l'âme, avec la lumière. (C. Bobin) Acte de langage assertif exprimé au moyen d'une phrase assertive et d'un verbe à l'indicatif.

- à la phrase **interrogative** (► p. 493) correspond un acte d'interrogation

Et toi, Eusébie ? Que vas-tu faire ? (G. Faye) Acte de langage interrogatif exprimé au moyen de phrases interrogatives et d'un verbe à l'indicatif.

- à la phrase **injonctive** (► p. 499) correspond un acte d'injonction

*Déracine-toi,
Hêtre héréditaire, qui pousses dans la cour d'honneur ! Abats-toi, généalogie !* (C. Claudel)
Acte de langage injonctif exprimé au moyen de phrases injonctives et de verbe à l'impératif.

- à la phrase **exclamative** (► p. 502) correspond un acte de langage expressif.

Ah, le salaud ! Ce qu'il me dégoûtait ! (Queneau) Acte de langage expressif affectif exprimé au moyen d'une insulte et d'une phrase exclamative intensive.

3.3 Les actes de langage indirects

3.3.1 Définition

Ce sont les **actes de langage** qui sont exprimés à l'aide d'**énoncés convoquant un type énonciatif de phrase ne correspondant pas à l'acte de langage recherché**.

- ⊕ Un **acte de langage** (celui visé par le locuteur) **se cache alors sous un autre acte de langage** qui correspond au sens littéral de l'énoncé et dont le type énonciatif est donc autre que celui correspondant conventionnellement à l'acte de langage visé.

Vous ne trouvez pas qu'il fait chaud, ici ? L'acte d'**interrogation** porté par la phrase de l'énoncé est en réalité **secondaire** : l'acte de langage ici visé par le locuteur est la recherche d'un assentiment (caractère **assertif** de l'interrogation oratoire : *je trouve qu'il fait chaud ici*) voire d'une **injonction** (*Ouvrez les fenêtres ! mettez la climatisation, coupez le chauffage !...*)

Tu fermes la fenêtre après mon départ. L'acte **assertif** porté par la phrase de l'énoncé est **secondaire** par rapport à l'acte de langage qui est exprimé ici : un **ordre**.

C. Kerbrat-Orecchioni¹ a distingué parmi ces actes de langage indirects la **dérivation allusive** et le **topos illocutoire**.

- ⊕ Que le locuteur ait recours à des **actes indirects** trouve sa justification précisément dans la recherche du plus grand impact sur l'allocutaire, visant à produire une participation effective : « A priori, on peut estimer que la première pratique [formulation explicite] devrait permettre une plus grande clarté du message et favoriser, par là même, une meilleure compréhension de la part du récepteur, tandis que la seconde [formulation implicite] devrait se traduire par un plus grand impact du message dans la mesure où la participation qui est alors demandée au récepteur implique que celui-ci ne tienne pas la conclusion en question comme lui étant imposée de l'extérieur mais au contraire, comme lui étant propre. »² Ainsi que « la formulation implicite est parfois plus efficace, mais elle est toujours plus risquée que la formule

1. C. Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 107 sq.

2. R. Bautier cité par C. Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 295.

explicite : risque, voulant éviter le Charybde de la transparence excessive, de tomber dans le Scylla de l'illisibilité. »¹

3.3.2 Trope illocutoire

Lorsque l'acte de langage indirectement exprimé l'emporte tout à fait sur l'acte de langage secondaire manifesté par le type de phrase utilisé, on parle de **trope illocutoire**.

- ⊕ À la valeur illocutoire **primitive** se trouve **substituée** une valeur illocutoire **dérivée**. La phrase perd donc son sens littéral : **seul son sens dérivé** est pris en compte par l'allocutaire.

Tu as l'heure, s'il te plaît ? À cette question, si l'on a l'heure, il ne viendra à l'esprit de personne de ne pas donner l'heure ; on répondra presque toujours directement par l'heure en question car l'énoncé est en réalité injonctif, comme l'atteste la formule de politesse. Cette phrase équivaut à : *Dis-moi quelle heure il est !* L'**injonction** l'emporte sur l'**interrogation**. Il s'agit d'un **trope illocutoire**.

— *Eh ! dis-donc, veux-tu me lâcher, larbin dégommé !...* (Zola) La question est totalement effacée sous l'injonction, au point que disparaît le point d'interrogation. L'énoncé *veux-tu me lâcher !* signifie : *lâche-moi !* L'**injonction** l'emporte sur l'**interrogation**. Il s'agit d'un **trope illocutoire**.

Cette nuit atroce ne finira-t-elle pas ? (Claudel) La question au futur modal (► p. 359) est en réalité une injonction : le locuteur souhaite que la nuit s'achève. L'**injonction** l'emporte sur l'**assertion**. C'est un **trope illocutoire**.

Tu ne vois pas que je dors ? Cette interrogation est oratoire et équivaut à l'assertion d'un reproche : *Tu me réveilles*. Et une réponse du type : *non, je ne vois pas* serait considérée comme une provocation. L'**assertion** l'emporte sur l'**interrogation**. C'est un **trope illocutoire**.

3.3.3 Dérivation allusive

Lorsque l'acte de langage indirectement exprimé **n'efface pas le sens** de l'acte de langage secondaire manifesté par le type de phrase utilisé, mais se superpose à lui, on parle de **dérivation allusive**.

- ⊕ Comme la dérivation allusive n'efface pas le sens du type de phrase sur lequel repose l'énoncé, il est toujours possible pour le locuteur de se réfugier derrière ce sens littéral pour nier le sens caché de l'énoncé. Une dérivation allusive nécessite d'être **interprétée** pour être comprise (voir **implicite**, ► p. 715). En plus du sens littéral de l'énoncé, s'ajoute donc de manière allusive un sens second qui vise à modifier les éléments ou le comportement des participants de la situation de communication.

Il y a longtemps que tu n'as pas fait de mousse au chocolat. Cette assertion ne masque pas l'injonction ou la demande voilée : *Peux-tu faire de la mousse au chocolat ?* Ou *Je souhaite que tu fasses de la mousse au chocolat*. Il s'agit d'une **dérivation allusive**. De même, le premier des deux exemples de ► p. 733 : *Vous ne trouvez pas qu'il fait chaud, ici ?* est une dérivation allusive.

« Il n'y a pas que M. Vinteuil qui ait des voisins aimables », s'écria ma tante Céline d'une voix que la timidité rendait forte et la préméditation factice, tout en jetant sur Swann ce qu'elle appelait un regard significatif. En même temps ma tante Flora qui avait compris que cette phrase était le remerciement de Céline pour le vin d'Asti, regardait également Swann avec un air mêlé de congratulation et d'ironie, soit simplement pour souligner le trait d'esprit de sa sœur, soit qu'elle enviât Swann de l'avoir inspiré, soit qu'elle ne pût s'empêcher de se moquer de lui parce qu'elle le croyait sur la sellette. (Proust) La phrase assertive de la tante Céline masque sous un énoncé constatif assertif un acte expressif de **remerciement** (ou acte comportatif pour Searle) qui n'est compris que par sa sœur Flora et non par l'intéressé – Swann. On tombe ici dans « l'illisibilité » de l'acte décrite par Kerbrat-Orecchioni

► p. 734).

Pour aller plus loin

- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016, §§ 414-423.
- ROSIER Laurence, *Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, 1999.
- ⊕ • AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens », Paris, *Linx*, n° 19, 1988, pp. 25-28.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 1996, 2 vol.
- CHOMSKY Noam, *Structures syntaxiques* [1957], Paris, Le Seuil, 1969.
- DUCROT Oswald, *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation, Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- KLEIBER Georges, *Anaphores et pronoms*, Bruxelles, Duculot, 1994.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin, 2009.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 2012.
- KLEIBER Georges, « Les démonstratifs (d)émontrent-ils ? », *Le Français moderne*, n° 51, 1983, pp. 99-117.
- LEEMAN Danielle, *Les Déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, Paris, PUF, 2004.
- MILNER Jean-Claude, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil, coll. « Travaux linguistiques », 1978.
- SCHNEDECKER Catherine, « Présentation : Les adjectifs « inclassables » : des adjectifs "du troisième type" ? », *Langue française*, n° 136, pp. 3-19, Paris, Armand Colin, 2002.
- TODOROV Tzvetan, BAKHTINE Mikhaïl, *Le principe dialogique*, Paris, Le Seuil, 1983.
- WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, § 539-558.

1. C. Kerbrat-Orecchioni, 1986, *Ibid.*

Liste alphabétique des verbes irréguliers et des verbes défectifs

On se dispense d'indiquer ici le conditionnel et le gérondif : chaque fois que le futur simple existe, le conditionnel présent existe aussi, et il a le même radical ; le gérondif présent a toujours la même forme que le participe présent. – On ne signale le féminin et le pluriel du participe passé que s'il y a une raison particulière et notamment s'ils diffèrent du masculin singulier autrement que par l'addition de *-e* ou de *-s*. – Pour le passé simple et le subjonctif imparfait, nous n'indiquons, sauf cas particuliers, que la 1^{re} personne. Pour les autres personnes, voir *finir* (► p. 333) si le passé simple est en *-is*, et *recevoir* ci-dessous si le passé simple est en *-us*. – D'autre part, pour les temps composés, il suffit de connaître l'auxiliaire (que nous n'indiquons pas ordinairement si c'est *avoir*) et la forme du participe passé. Celle-ci suffit également pour le passif (► p. 336). La croix (*) indique les formes dont le Conseil supérieur de la langue française a proposé la correction : ► pp. 339-341. En outre, *asseoir* ou *assoïr*, *rasseoir* ou *rassoïr*, *surseoir* ou *sursoïr* (et *surseoirai* ou *sursoïrai*).

Abattre – Comme *battre*.

Absoudre – Ind. pr. : *j'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent.* – Imparf. : *j'absolvais.* – Passé s. : (manque).

– Fut. : *j'absoudrai.* – Impér. : *absous, absolvez, absolvez.* – Subj. pr. : *que j'absolve.* – Subj. imparf. : (manque). – Part. pr. : *absolvant.* – Part. passé : *absous*, fém. *absoute*.

Abstenir (s') – Comme *tenir*, mais les temps composés prennent *être*.

Abstraire – Comme *traire*.

Accourir – Comme *courir*.

Accroître – N'est usité qu'à l'infinitif, précédé du verbe *faire* : *Il m'en fait accroître.*

Accroître – Ind. pr. : *j'accrois, tu accrois, il accroît, nous accroissons, vous accroissez, ils accroissent.* – Imparf. : *j'accroissais.* – Passé s. : *j'accrus, tu accrues, il accrut, nous accrûmes, vous accrûtes, ils accrurent.* – Fut. : *j'accroîtrai*.

– Impér. : *accrois, accroissons, accroissez.* – Subj. pr. : *que j'accroisse.* – Subj. imp. : *que j'accrusse.* – Part. pr. : *accroissant.* – Part. passé : *accru*, fém. *accrue* (► p. 339).

– Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* selon la nuance de la pensée (► p. 323).

Accueillir – Comme *cueillir*.

Acquérir – Ind. pr. : *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* – Imparf. : *j'acquérais.* – Passé s. : *j'acquis.* – Fut. : *j'acquerrai.* – Impér. : *acquiers, acquérons, acquérez.* – Subj. pr. : *que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquiérons, que vous acquérez, qu'ils acquièrent.* – Subj. imp. : *que j'acquiesse.* – Part. pr. : *acquérant.* – Part. passé : *acquis*.

Adjoindre – Comme *craindre*.

Admettre – Comme *mettre*.

Advenir – Comme *venir*, mais n'est usité qu'à l'infinitif et aux 3^{es} pers.

Aller – Ind. pr. : *je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* – Imparf. : *j'allais.* – Passé s. : *j'allai.* – Fut. : *j'irai.* – Impér. : *va* (pour *vas-y*, ► p. 319, Rem.), *allez, allez.* – Subj. pr. : *que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* – Subj. imp. : *que j'aille.* – Part. pr. : *allant.* – Part. passé : *allé*.

– Les temps composés prennent *être*. *S'en aller*.

– Comme *aller* : *je m'en vais, etc.* – Remarque l'impératif : *va-t'en, allons-nous-en, allez-vous-en.*

– Aux temps composés, l'auxil. *être* se place entre *en* et *allé* : *je m'en suis allé, etc.*

Apercevoir – Comme *recevoir*.

Apparaître – Comme *connaître*.

Apparoir « être évident, être manifeste ». – Terme juridique usité seulement à l'infinitif

(très rare) et, impersonnellement, à la 3^e pers. de l'ind. pr. : *Ainsi qu'il appert de tel acte.*

Appartenir – Comme *tenir*.

Apprendre – Comme *rendre*.

Apprendre – Comme *prendre*.

Assaillir – Ind. pr. : *j'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assailez, ils assaillent.* – Imparf. : *j'assaillais, nous assaillions.* – Passé s. : *j'assaillis.* – Fut. : *j'assaillirai.* – Impér. : *assaille, assaillons, assailez.* – Subj. pr. : *que j'assaille, que nous assaillions, que vous assailliez, qu'ils assaillent.* – Subj. imp. : *que j'assaillisse.* – Part. pr. : *assaillant.* – Part. passé : *assailli*.

Asseoir – Ind. pr. : *j'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent* (ou : *j'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient*). – Imparf. : *j'asseyais, nous asseyions* (ou : *j'assoiais, nous assoyions*).

– Passé s. : *j'assis.* – Fut. : *j'assiérai* (ou : *j'assoierai*). – Impér. : *assieds, asseyons, asseyez* (ou : *assois, assoyons, assoyez*). – Subj. pr. : *que j'asseye, que nous asseyions, qu'ils asseyent* (ou : *que j'assoie, que nous assoyions, qu'ils assoient*). – Subj. imp. : *que j'assisse.* – Part. pr. : *asseyant* (ou : *assoyant*). – Part. passé : *assis*. – Les formes en -y- sont peu usitées.

Astreindre – Comme *craindre*.

Atteindre – Comme *craindre*.

Attendre – Comme *rendre*.

Attraire – Comme *traire*, mais ne s'emploie plus guère qu'à l'infinitif, au part. passé *attire* (et au passif).

Avoir – ► p. 324.

Battre – Ind. pr. : *je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent.* – Imparf. : *je battais.* – Passé s. : *je battis.* – Fut. : *je battrai.* – Impér. : *bats, battons, battez.* – Subj. pr. : *que je batte.* – Subj. imp. : *que je battisse.* – Part. pr. : *battant.* – Part. passé : *battu*.

Boire – Ind. pr. : *je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* – Imparf. : *je buvais.* – Passé s. : *je bus.* – Fut. : *je boirai.* – Impér. : *bois, buvons, buvez.* – Subj. pr. : *que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.* – Subj. imp. : *que je busse.* – Part. pr. : *buvant.* – Part. passé : *bu*.

Bouillir – Ind. pr. : *je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.* – Imparf. : *je bouillais, nous bouillions.* – Passé s. : *je bouillis.* – Fut. : *je bouillirai.* – Impér. : *bous, bouillons, bouillez.* – Subj. pr. : *que je bouille, que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent.* – Subj. imp. : *que je bouillisse.* – Part. pr. : *bouillant.* – Part. passé : *bouilli*.

Braire – Ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux 3^{es} du prés. de l'indic., du fut. et du condit. : *il brait, ils braient.* – *il braira, ils brairont.* – *il brairait, ils brairaient.* – Les formes suivantes sont rares. Imparf. : *il brayait, ils brayaient.* – Part. pr. : *brayant.* – Part. passé : *brait* (dans les temps composés : *il a brait, etc.*) [sans fém. ni plur.].

Bruire – N'est guère usité qu'à l'infinitif, aux 3^{es} pers. de l'ind. pr., de l'ind. imp. et du subj. pr., et au part. pr. : *il bruit, ils bruissent.* – *il bruissait, ils bruissaient.* – *qu'il bruisse, qu'ils bruissent.* – *bruissant* (*bruyant* ne s'emploie plus que comme adjectif). – **bruissier* n'est pas admis.

Ceindre – Comme *craindre*.

***Chaloir** « importer ». – Ne s'emploie plus qu'impersonnellement, dans les expressions : *Il ne m'en chaut, il ne m'en chaut guère, peu m'en chaut.*

Choir « tomber ». – S'emploie, souvent par plaisanterie, à l'inf. et aux formes suivantes. ind. pr. : *je chois, tu choisis, il choisit, ils choisent.* – Passé s. : *il chut, ils churent.* – Part. passé : *chu*. – Aux temps comp., il se conjugue avec *avoir* ou *être* : *Elle est chue de son haut.* (F. Brunot) – *Sur la robe ont chu des pétales.* (Apollinaire)

Circoncirer – Comme *suffire*, mais le part. passé est en -s : *circoncis*.

Circoncrire – Comme *écrire*.

Circonvenir – Comme *tenir*.

Clorre – N'est usité qu'à l'inf. et aux formes suivantes : ind. pr. : *je clos, tu clos, il clôt* (rare : *ils closent*). – Fut. (rare) : *je clorai, tu cloras, etc.* – Impér. : *clos.* – Subj. pr. (rare) : *que je close, etc.* – Part. passé : *clos*.

Combattre – Comme *battre*.

Commettre – Comme *mettre*.

Comparaitre – Comme *connaître*.

Comparoir – Terme de procédure usité seulement à l'inf. (mot archaïque, remplacé par *comparaitre*). – *Comparant* s'emploie comme adjectif ou comme nom.

Complaire – Comme *plaire*.

Comprendre – Comme *prendre*.

Compromettre – Comme *mettre*.

Concevoir – Comme *recevoir*.

Conclure – Ind. pr. : *je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent.* – Imparf. : *je concluais, nous concluions.* – Passé s. : *je conclus.* – Fut. : *je conclurai.* – Impér. : *conclus, concluons, concluez.* – Subj. pr. : *que je conclue, que nous concluions.* – Subj. imp. : *que je conclusse.* – Part. pr. : *concluant.* – Part. passé : *conclu*.

Concourir – Comme *courir*.

Condescendre – Comme *rendre*.

Conduire – Ind. pr. : *je conduis, tu conduis, il conduit, nous conduisons, vous conduisez, ils conduisent.* – Imparf. : *je conduisais.* – Passé s. : *je conduisis.* – Fut. : *je conduirai.* – Impér. : *conduis, conduisons, conduisez.* – Subj. pr. : *que je conduise.* – Subj. imp. : *que je conduisisse.* – Part. pr. : *conduisant.* – Part. passé : *conduit*.

Confire – Comme *suffire*, sauf le part. passé : *confit*, variable.

Confondre – Comme *rendre*.

Conjoindre – Comme *craindre*.

Connaître – Ind. pr. : *je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent.* – Imparf. : *je connaissais.* – Passé s. : *je connus.* – Fut. : *je connaîtrai* – Impér. : *connais, connaissons, connaissez.* – Subj. pr. : *que je connaisse.* – Subj. imp. : *que je connusse.* – Part. pr. : *connaissant.* – Part. passé : *connu*.

Conquérir – Comme *acquérir*.

Consentir – Comme *mentir*.

Construire – Comme *conduire*.

Contenir – Comme *tenir*.

Contreindre – Comme *craindre*.

Contredire – Comme *dire*, sauf à la 2^e p. du plur. de l'ind. pr. et de l'impér., où l'on a : *contredisez*.

Contrefaire – Comme *faire*.

Contrevenir – Comme *tenir*.

Convaincre – Comme *vaincre*.

Convenir – Comme *tenir*.

Correspondre – Comme *rendre*.

Corrompre – Comme *rompre*.

Coudre – Ind. pr. : *je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent.* – Imparf. : *je cousais.* – Passé s. : *je cousis.* – Fut. : *je coudrai.* – Impér. : *couds, cousons, cousez.* – Subj. pr. : *que je couse.* – Subj. imp. : *que je cousisse.* – Part. pr. : *cousant.* – Part. passé : *cousu*.

Courir – Ind. pr. : *je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent.* – Imparf. : *je courais.* – Passé s. : *je courus.* – Fut. : *je courrai.* – Impér. : *cours, courons, courez.* – Subj. pr. : *que je coure, que tu courres, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent.* – Subj. imp. : *que je courusse.* – Part. pr. : *courant.* – Part. passé : *couru*. – Ancien inf. survivant dans *chasse à courre*.

Couvrir – Ind. pr. : *je couvre, tu couvres, il couvre, nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent.* – Imparf. : *je couvrais.* – Passé s. : *je couvris.* – Fut. : *je couvrirai.* – Impér. : *couvre, couvrons, couvrez.* – Subj. pr. : *que je couvre.* – Subj. imp. : *que je couvrissse.* – Part. pr. : *couvrant.* – Part. passé : *couvert*.

Craindre – Ind. pr. : *je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent.*

– Imparf. : *je craignais, nous craignions*. – Passé s. : *je craignis*. – Fut. : *je craindrai*. – Impér. : *craains, craignons, craignez*. – Subj. pr. : *que je craigne, que nous craignons*. – Subj. imp. : *que je craignisse*. – Part. pr. : *craignant*. – Part. passé : *craint*.

Croire – Ind. pr. : *je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient*. – Imparf. : *je croyais, nous croyions*. – Passé s. : *je crus*. – Fut. : *je croirai*. – Impér. : *crois, croyons, croyez*. – Subj. pr. : *que je croie, que tu croies, qu'il croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient*. – Subj. imp. : *que je crusse*. – Part. pr. : *croyant*. – Part. passé : *cru, crue, crus, crues*.

Croître⁺ – Ind. pr. : *je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent*. – Imparf. : *je croissais*. – Passé s. : *je crus, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent*. – Fut. : *je croîtrai*. – Impér. : *crois, croissons, croissez*. – Subj. pr. : *que je croisse*. – Subj. imp. : *que je crûsse, que tu crûsses, qu'il crût, que nous crûssions, que vous crûssiez, qu'ils crûssent*. – Part. pr. : *croissant*. – Part. passé : *crû* (plur. : *crus*⁺), *crue*⁺ (plur. : *crues*⁺) ; ▶ p. 341. – Aux temps composés, il prend tantôt *avoir*, tantôt *être* (▶ p. 323).

Cueillir – Ind. pr. : *je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent*. – Imparf. : *je cueillais, nous cueillions*. – Passé s. : *je cueillis*. – Fut. : *je cueillerai*. – Impér. : *cueille, cueillons, cueillez*. – Subj. pr. : *que je cueille, que nous cueillions*. – Subj. imp. : *que je cueillisse*. – Part. pr. : *cueillant*. – Part. passé : *cueilli*.

Cuire – Comme *conduire*.

Débattre – Comme *battre*.

Décevoir – Comme *recevoir*.

Déchoir – Ind. pr. : *je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient*. – Imparf. : (inusité). – Passé s. : *je déchus*. – Fut. : *je déchoirai*. – Impér. : (inusité). – Subj. pr. : *que je déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ils déchoient*. – Subj. imp. : *que je déchusse*. – Part. pr. : (inusité). – Part. passé : *déchu*. – Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* selon la nuance de la pensée (▶ p. 323).

Déclore – Comme *clore*. Mais n'est plus guère usité que dans la langue littéraire, à l'infin. et au part. passé : *déclors*.

Découdre – Comme *coudre*.

Découvrir – Comme *couvrir*.

Décrire – Comme *écrire*.

Décroître⁺ – Comme *accroître*. – Aux temps composés, il se conjugue avec *avoir* ou avec *être* selon la nuance de la pensée (▶ p. 323).

Dédire (se) – Comme *dire*, sauf à la 2^e pers. du plur. de l'ind. pr. et de l'impér. : *vous vous dédisez, dédisez-vous*. – Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

Déduire – Comme *conduire*.

Défaillir – Comme *assaillir*.

Défaire – Comme *faire*.

Défendre – Comme *rendre*.

Démentir – Comme *mentir*, mais le part. passé a un féminin et un pluriel.

Démettre – Comme *mettre*.

Démordre – Comme *rendre*, mais le part. passé n'a ni fém. ni plur.

Départir – Comme *mentir*, mais son part. passé a un féminin et un pluriel.

Dépeindre – Comme *peindre*.

Dépendre – Comme *rendre*.

Déplaire⁺ – Comme *plaire*.

Désapprendre – Comme *prendre*.

Descendre – Comme *rendre*. – Aux temps composés, il prend *avoir* ou *être* selon la nuance de la pensée (▶ p. 323).

Desservir – Comme *servir*.

Déteindre – Comme *craindre*.

Détendre – Comme *rendre*.

Détenir – Comme *tenir*.

Détordre – Comme *rendre*.

Détruire – Comme *conduire*.

Devenir – Comme *venir*.

Dévêtir – Comme *vêtir*.

Devoir – Ind. pr. : *je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent*. – Imparf. : *je devais*. – Passé s. : *je dus*. – Fut. : *je devrai*. – Impér. : (inusité). – Subj. pr. : *que je doive, que nous devions*. – Subj. imp. : *que je dusse*. – Part. pr. : *devant*. – Part. passé : *dû* (plur. : *dus* ; ▶ p. 339, *due* (plur. : *dues*)).

Dire – Ind. pr. : *je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent*. – Imparf. : *je disais*. – Passé s. : *je dis*. – Fut. : *je dirai*. – Impér. : *dis, disons, dites*. – Subj. pr. : *que je dise, que nous disions, que vous disiez, qu'ils disent*. – Subj. imp. : *que je disse*. – Part. pr. : *disant*. – Part. passé : *dit*.

Disconvenir – Comme *tenir*. – Aux temps composés, dans le sens de « ne pas convenir (de) », il prend *être* : *Il n'est pas disconvenu de cette vérité*. Dans le sens archaïque de « ne pas convenir (à) », il prend *avoir* : *Cette mesure a disconvenu à beaucoup de gens*.

Discourir – Comme *courir*.

Disjoindre – Comme *craindre*.

Disparaître⁺ – Comme *connaître*.

Dissoudre⁺ – Comme *absoudre*.

Distendre – Comme *rendre*.

Distraire – Comme *traire*.

Dormir – Ind. pr. : *je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment*. – Imparf. : *je dormais*. – Passé s. : *je dormis*. – Fut. : *je dormirai*. – Impér. : *dors, dormons, dormez*. – Subj. pr. : *que je dorme*. – Subj. imp. : *que je dormisse*. – Part. pr. : *dormant*. – Part. passé : *dormi* [le fém. et le plur. sont rares : *Trois nuits mal dormies* (Musset)].

Ébattre (s') – Comme *battre*. Les temps composés prennent *être*.

Échoir – Usité seulement à l'infin. et aux formes suivantes : ind. pr. : *il échoit (il échet est juridique), ils échoient*. – Imparf. : *il écheait* (archaïque). – Passé s. : *il échut*. – Fut. : *il échoira, ils échoiront (il écherra, ils écherront : formes archaïques)*. – Condit. : *il échoirait, ils échoiraient (il écherrait, ils écherraient : formes archaïques)*. – Part. pr. : *échéant*. – Part. passé : *échu*. – Les temps composés se conjuguent avec *être*.

Éclore – N'est guère usité qu'à l'infin. et aux formes suivantes. Ind. pr. : *il éclôt, ils éclosent*. – Imparf. : *il écloait, ils écloaient*. – Fut. : *il éclorait, ils écloront*. – Condit. : *il éclorait, ils écloreraient*. – Subj. pr. : *qu'il éclore, qu'ils éclosent*. – Part. passé : *éclos*. – Les temps composés prennent *être* ou *avoir* : ▶ p. 323.

Éconduire – Comme *conduire*.

Écrire – Ind. pr. : *je écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent*. – Imparf. : *j'écrivais*. – Passé s. : *j'écrivis*. – Fut. : *j'écrirai*. – Impér. : *écris, écrivons, écrivez*. – Subj. pr. : *que j'écrive*. – Subj. imp. : *que j'écrivisse*. – Part. pr. : *écrivant*. – Part. passé : *écrit*.

Élire – Comme *lire*.

Emboire – Comme *boire*. Vieilli.

Émettre – Comme *mettre*.

Émouvoir – Comme *mouvoir*, mais le part. passé *ému* s'écrit sans circonflexe.

Empreindre – Comme *craindre*.

Encendre – Comme *craindre*.

Enclore – Ind. pr. : *j'enclos, tu enclos, il enclôt, nous enclosions, vous enclosez, ils enclosent*. – Imparf. (rare) : *j'enclosais*. – Passé s. : (manque). – Fut. : *j'enclorai*. – Impér. : *enclos*. – Subj. pr. : *que j'enclose*. – Subj. imp. : (manque). – Part. pr. (rare) : *enclosant*. – Part. passé : *enclos*.

Encourir – Comme *courir*.

Endormir – Comme *dormir*. – Mais le féminin et le pluriel du part. passé sont courants.

Enduire – Comme *conduire*.

Enfreindre – Comme *craindre*.

Enfuir (s') – Comme *fuir*. – Aux temps composés, il prend *être*.

Enjoindre – Comme *craindre*.

Enquérir (s') – Comme *acquérir*. – Aux temps composés, se conjugue avec *être*.

Ensuivre (s') – Comme *suivre*, mais n'est usité qu'à l'infin. et aux 3^{es} pers. de chaque temps. – Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

Entendre – Comme *rendre*.

Entremettre (s') – Comme *mettre*. – Aux temps comp., se conjugue avec *être*.

Entreprendre – Comme *prendre*.

Entretenir – Comme *tenir*.

Entrevoir – Comme *voir*.

Entrouvrir – Comme *couvrir*.

Envoyer – Ind. pr. : *j'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient*. – Imparf. : *j'envoyais, nous envoyions*. – Passé s. : *j'envoyai*. – Fut. : *j'envoierai*. – Impér. : *envoie, envoyons, envoyez*. – Subj. pr. : *que j'envoie, que nous envoyions*. – Subj. imp. : *que j'envoyasse*. – Part. pr. : *envoyant*. – Part. passé : *envoyé*.

Épandre – Comme *rendre*.

Éprendre (s') – Comme *prendre*. – Aux temps comp., se conjugue avec *être*.

Équivaloir – Comme *valoir*, mais le part. passé *équivalu* n'a ni fém. ni plur.

Éteindre – Comme *craindre*.

Être – Comme *rendre*.

Être – ▶ p. 325.

Êtreindre – Comme *craindre*.

Exclure – Comme *conclure*.

Extraire – Comme *traire*.

Faillir – N'est plus guère usité qu'à l'infinitif, au passé s. : *je faillis* ; – au fut. et au cond. : *je faillirai* ; – aux temps composés : *j'ai failli*, etc. – Quelques écrivains emploient encore *faut* à la 3^e pers. du sing. de l'indic. pr. : *La mémoire me faut*. (J. Green.) – Quelques autres conjuguent *faillir* comme *finir* : *Celle qui a raison, celle qui ne faillit jamais*. (J. Giraudoux.)

Faire – Ind. pr. : *je fais, tu fais, il fait, nous faisons [f(ə)zɔ], vous faites, ils font*. – Imparf. : *je faisais [f(ə)zɛ]*. – Passé s. : *je fis*. – Fut. : *je ferai*. – Impér. : *fais, faisons [f(ə)zɔ], faites*. – Subj. pr. : *que je fasse*. – Subj. imp. : *que je fisse*. – Part. pr. : *faisant [f(ə)zɑ]*. – Part. passé : *fait*.

Falloir – Verbe impersonnel. Ind. pr. : *il faut*. – Imparf. : *il fallait*. – Passé s. : *il fallut*. – Fut. : *il faudra*. – Subj. pr. : *qu'il faille*. – Subj. imp. : *qu'il fallût*. – Part. pr. : (inusité). – Part. passé : *fallu* (sans fém. ni plur.).

Feindre – Comme *craindre*.

Fendre – Comme *rendre*.

Férir « frapper ». – N'est plus usité qu'à l'infin. dans l'expression *sans coup férir*, et au part. passé : *féru*, qui s'emploie comme adjectif au figuré : « épris (de) ».

Fleurir – ► p. 334.

Fondre – Comme *rendre*.

Forfaire – N'est guère usité qu'à l'infin. et aux temps composés : *J'ai forfait à l'honneur*, etc.

Frîre – N'est guère usité qu'à l'infin., au sing. de l'ind. pr. : *je fris, tu fris, il frit* ; – au part. passé : *frit* ; – et aux temps composés : *j'ai frit, j'avais frit*, etc. – Rarement au fut. : *je frirai* ; à l'impér. sing. : *fris*.

Fuir – Ind. pr. : *je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient*. – Imparf. : *je fuyais, nous fuyions*. – Passé s. : *je fuis*. – Fut. : *je fuirai*. – Impér. : *fuis, fuyons, fuyez*. – Subj. pr. : *que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient*. – Subj. imp. (rare) : *que je fuisse*. – Part. pr. : *fuyant*. – Part. passé : *fui*.

Geindre – Comme *craindre*.

***Gésir** « être couché ». – Ne s'emploie plus qu'à l'ind. pr. : *je gis, tu gis, il gît* (ci-gît*)*, nous gisons, vous gisez, ils gisent ; – à l'imparf. : *je gisais*, etc. ; – au part. pr. : *gisant*.

Haïr – Ind. pr. : *je hais [ε], tu hais, il hait, nous haïssons [Ais5], vous haïssez, ils haïssent*. – Imparf. : *je haïssais*. – Passé s. (rare) : *je haïs, nous haïmes, vous haïtes, ils haïrent*. – Futur : *je haïrai*. – Impér. : *hais, haïssons, haïssez*. – Subj. pr. : *que je haïsse*. – Subj. imp. (rare) : *que je haïsse, que tu haïsses, qu'il haït*. – Part. pr. : *haïssant*. – Part. passé : *haï*.

Inclure – Comme *conclure*, sauf au part. passé : *inclus, incluse*.

Induire – Comme *conduire*.

Inscrire – Comme *écrire*.

Instruire – Comme *conduire*.

Interdire – Comme *dire*, sauf à la 2^e pers. du plur. de l'ind. pr. et de l'impér., où l'on a : *interdisez*.

Intervenir – Comme *venir*.

Introduire – Comme *conduire*.

***Issir** « sortir ». – Ne subsiste plus qu'au part. passé : *Issu*, qui s'emploie seul ou avec *être* : *Un prince issu du sang des rois*. – Elle est *issue* d'une famille suisse.

Joindre – Comme *craindre*.

Lire – Ind. pr. : *je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent*. – Imparf. : *je lisais*. – Passé s. : *je lus*. – Fut. : *je lirai*. – Impér. : *lis, lisons, lisez*. – Subj. pr. : *que je lise*. – Subj. imp. : *que je lusse*. – Part. pr. : *lisant*. – Part. passé : *lu*.

Luire (rare en dehors de la 3^e pers.). – Ind. pr. : *je Luis, tu Luis, il luit, nous luisons, vous lisez, ils luisent*. – Imparf. : *je luisais*. – Passé s. (peu usité) : *je luisis*. – Fut. : *je luirai*. – Impér. : *luis, luisons, lisez*. – Subj. pr. : *que je luisse*. – Subj.

imp. (peu usité) : *que je luisse*. – Part. pr. : *luisant*. – Part. passé : *lui* (sans fém. ni plur.).

Maintenir – Comme *tenir*.

Maudire – Ind. pr. : *je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent*. – Imparf. : *je maudissais*. – Passé s. : *je maudis*. – Fut. : *je maudirai*. – Impér. : *maudis, maudissons, maudissez*. – Subj. pr. : *que je maudisse*. – Subj. imp. : *que je maudisse*. – Part. pr. : *maudissant*. – Part. passé : *maudit*.

Méconnaître* – Comme *connaître*.

Médire – Comme *dire*, sauf à la 2^e pers. du plur. de l'ind. pr. et de l'impér., où l'on a : *médisez*. – Le part. passé *médit* n'a ni fém. ni plur.

Mentir – Ind. pr. : *je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent*. – Imparf. : *je mentais*. – Passé s. : *je mentis*. – Fut. : *je mentirai*. – Impér. : *mens, mentons, mentez*. – Subj. pr. : *que je mente*. – Subj. imp. : *que je mentisse*. – Part. pr. : *mentant*. – Part. passé : *menti* (sans fém. ni plur.).

Méprendre (se) – Comme *prendre*. Aux temps comp., se conjugue avec *être*.

***Messeoir** – S'emploie, selon l'Académie, dans les mêmes temps que *seoir* « convenir ». En fait, n'est plus usité que dans la langue littéraire, à la 3^e pers. du sing. de l'indic. pr. : *il messied*.

Mettre – Ind. pr. : *je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent*. – Imparf. : *je mettais*. – Passé s. : *je mis*. – Fut. : *je mettrai*. – Impér. : *mets, mettons, mettez*. – Subj. pr. : *que je mette*. – Subj. imp. : *que je misse*. – Part. pr. : *mettant*. – Part. passé : *mis*.

Mordre – Comme *rendre*.

Morfondre (se) – Comme *rendre*. Aux temps comp., se conjugue avec *être*.

Moudre – Ind. pr. : *je mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent*. – Imparf. : *je moulais*. – Passé s. : *je mouls*. – Fut. : *je moudrai*. – Impér. : *mouds, moulons, moulez*. – Subj. pr. : *que je moule*. – Subj. imp. : *que je moulusse*. – Part. pr. : *moulant*. – Part. passé : *moulu*.

Mourir – Ind. pr. : *je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent*. – Imparf. : *je mourais*. – Passé s. : *je mourus*. – Fut. : *je mourrai*. – Impér. : *meurs, mourons, mourez*. – Subj. pr. : *que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent*. – Subj. imp. : *que je mourusse*. – Part. pr. : *mourant*. – Part. passé : *mort*. – Aux temps comp., il se conjugue avec *être*.

Mouvoir – Ind. pr. : *je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent*. – Imparf. : *je mouvais*. – Passé s. : *je mus*. – Fut. : *je mouvrai*.

– Impér. : *meus, mouvons, mouvez*. – Subj. pr. : *que je meuve*. – Subj. imp. : *que je musse*. – Part. pr. : *mouvant*. – Part. passé : *mû** (plur. : *mus*) ; ► p. 339, *mue* (plur. : *mues*).

Naître* – Ind. pr. : *je nais, tu nais, il naît*, nous naissons, vous naissez, ils naissent*. – Imparf. : *je naissais*. – Passé s. : *je naquis*. – Fut. : *je naîtrai**. – Impér. : *jais, naissons, naissez*. – Subj. pr. : *que je naisse*. – Subj. imp. : *que je naquisse*. – Part. pr. : *naissant*. – Part. passé : *né*. – Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

Nuire – Comme *conduire*, mais le part. passé *nui* s'écrit sans *-t* et n'a ni fém. ni plur.

Obtenir – Comme *tenir*.

Occire « tuer ». – Ne s'emploie plus que par badinage, à l'infin., au part. passé : *occis, occise*, et aux temps comp.

Offrir – Comme *couvrir*.

Oindre – Comme *craindre*, mais ne s'emploie plus guère qu'à l'infin. et au part. passé : *oint, ointe*. – Voir aussi le proverbe cité plus bas, à *poindre*.

Omettre – Comme *mettre*.

Ouïr – N'est plus guère usité qu'à l'infin. et au part. passé : *ouï*, surtout dans : (*J'ai*) *ouï dire*.

Ouvrir – Comme *couvrir*.

Paître* – Ind. pr. : *je pais, tu pais, il paît*, nous paissions, vous païssez, ils paissent*. – Imparf. : *je paissais*. – Passé s. : (manque). – Fut. : *Je paîtrai**. – Impér. : *Pais, paissions, païssez*. – Subj. pr. : *que je païsse*. – Subj. imp. : (manque). – Part. pr. : *paissant*. – Part. passé : (manque).

Paraître* – Comme *connaître*.

Parcourir – Comme *courir*.

Parfaire – Comme *faire*.

Partir – Comme *mentir*, mais son part. passé *parti* a un fém. et un plur. – Aux temps composés, *partir* se conjugue avec l'auxiliaire *être*. *Partir*, au sens ancien de « partager », ne s'emploie plus que dans l'expression *avoir maille à partir avec qqn* (*maille* : « petite pièce de monnaie ») ; – et au part. passé : *parti*, en termes de blason ou dans la locution *mi-parti*.

Parvenir – Comme *venir*.

Peindre – Comme *craindre*.

Pendre – Comme *rendre*.

Percevoir – Comme *recevoir*.

Perdre – Comme *rendre*.

Permettre – Comme *mettre*.

Plaîdre – Comme *craindre*.

Plaire – Ind. pr. : *je plais, tu plais, il plaît*, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent*. – Imparf. : *je plaisais*. – Passé s. : *je plus*. – Fut. : *je plairai*. – Impér. : *plais, plaisons, plaisez*. – Subj. pr. : *que*

je plaise. – Subj. imp. : *que je plusse*. – Part. pr. : *plaisant*. – Part. passé : *plu* (sans fém. ni plur.).

Pleuvoir – Seulement usité aux 3^{es} pers. (► p. 525). – Ind. pr. : *il pleut, ils pleuvent*. – Imparf. : *il pleuvait, ils pleuvaient*. – Passé s. : *il plut, ils plurent*. – Fut. : *il pleuvra, ils pleuvront*. – Subj. pr. : *qu'il pleuve, qu'ils pleuvent*. – Subj. imp. : *qu'il plût, qu'ils plussent*. – Part. pr. : *pleuvant*. – Part. passé : *plu* (sans fém. ni plur.).

Poindre – Se conjugue comme *craindre*. – Dans le sens de « commencer à paraître », n'est guère usité qu'à l'inf. et à la 3^e pers. du sing. de l'ind. pr. et du fut. : *Le jour point, poindra*. – Dans le sens de « piquer, faire souffrir », est usité dans la langue littéraire aussi à la 3^e pers. de l'ind. imp. et du passé s. : *il poignait, il poignit*, et au part. pr. : *poignant*. – Notez en outre le proverbe : *Oignez vilain, il vous poindra* ; *poignez vilain, il vous oindra*. – *Poigner n'est pas admis.

Pondre – Comme *rendre*.

Pourfendre – Comme *rendre*.

Poursuivre – Comme *suivre*.

Pouvoir – Comme *voir*, sauf au passé s. : *je pourvus* ; – Fut. : *je pourvoirai* ; – Condit. : *je pourvoirais* ; – Subj. imp. : *que je pourvusse*.

Pouvoir – Ind. pr. : *je peux (ou je puis), tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent*. – Imparf. : *je pouvais*. – Passé s. : *je pus*. – Fut. : *je pourrai*. – Impér. : (manque). – Subj. pr. : *que je puisse*. – Subj. imp. : *que je pusse*. – Part. pr. : *pouvant*. – Part. passé : *pu* (sans fém. ni plur.).

Prédire – Comme *dire*, sauf à la 2^e pers. du plur. de l'Ind. pr. et de l'Impér., où l'on a : *prédisez*.

Prendre – Ind. pr. : *je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent*. – Imparf. : *je prenais*. – Passé s. : *je pris*. – Fut. : *je prendrai*. – Impér. : *prends, prenez, prenez*. – Subj. pr. : *que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent*. – Subj. imp. : *pue je prisse*. – Part. pr. : *prenant*. – Part. passé : *pris*.

Prescrire – Comme *écrire*.

Pressentir – Comme *sentir*.

Prétendre – Comme *rendre*.

Prévaloir – Comme *valoir*, sauf au subj. pr. : *que je prévale, que tu prévalues, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent*. – Le part. passé *prévalu* n'a ni fém. ni plur.

Prévenir – Comme *tenir*.

Prévoir – Comme *voir*, sauf au fut. : *Je prévoirai* ; – et au condit. : *Je prévoirais*.

Produire – Comme *conduire*.

Promettre – Comme *mettre*.

Promouvoir – Comme *mouvoir*, mais le part. passé *promu* s'écrit sans accent circonflexe.

– Dans la langue ordinaire, le verbe est surtout usité à l'infin., au part. prés., au part. passé et aux temps composés.

Proscrire – Comme *écrire*.

Provenir – Comme *venir*. Rare au part. passé et aux temps composés.

Quérir (ou *querir*). – Ne s'emploie plus qu'à l'infin. après *aller, venir, envoyer*.

R-, Re- : pour les verbes contenant le préfixe *re-* (*r-, ré-,*), voir aux verbes simples. Nous n'avons retenu que certains cas particuliers.

Rasseoir* – Comme *asseoir*. – Remarque : *Du pain rassis*.

Ravoir – N'est guère usité qu'à l'infin. – Le fut. et le condit. : *je raurai, je raurais*, appartiennent à la langue familière.

Recevoir – Ind. prés. : *je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent*. – Imparf. : *je recevais*. – Passé s. : *je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent*. – Fut. : *je recevrai*. – Impér. : *reçois, recevons, recevez*. – Subj. prés. : *que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent*. – Subj. imp. : *que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût, que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent*. – Part. prés. : *recevant*. – Part. passé : *reçu*.

Reclure – N'est usité qu'à l'infin. et au part. passé : *reclus, recluse*.

Recroître* – Comme *accroître*. – Part. passé : *recrû* (plur. : *recrus**), *recrue** (plur. *recrues**), ▶ p. 339. – Aux temps comp., prend *avoir* ou *être* : ▶ p. 323.

Renaitre* – Comme *naître*, mais il n'a pas de part. passé et donc pas de temps composés.

Rendre – Ind. prés. : *je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent*. – Imparf. : *je rendais*. – Passé s. : *je rendis*. – Fut. : *je rendrai*. – Impér. : *rends, rendons, rendez*. – Subj. prés. : *que je rende*. – Subj. imp. : *que je rendisse*. – Part. pr. : *rendant*. – Part. passé : *rendu*.

Rentraire – Comme *traire*.

Repaître* – Comme *paître*, mais il a un passé s. : *je repus* ; – un subj. imp. : *que je repusse* ; – et un part. passé : *repu*.

Répandre – Comme *rendre*.

Repartir 1. « partir de nouveau ». – Comme *partir*. (Les temps composés prennent *être*.)

Repartir 2. « répondre ». – Comme *partir*, mais les temps composés prennent *avoir*. – Ne pas confondre avec *répartir* (« partager »), qui se conjugue régulièrement sur *finir*.

Repentir (se) – Comme *sentir*. – Aux temps comp., se conjugue avec *être*.

Répondre – Comme *rendre*.

Requérir – Comme *acquérir*.

Résoudre – Ind. pr. : *je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent*. – Imparf. : *je résolvais*. – Passé s. : *je résolus*. – Fut. : *je résoudrai*. – Impér. : *résous, résolvons, résolvez*. – Subj. pr. : *que je résolve*. – Subj. imp. : *que je résolusse*. – Part. pr. : *résolvant*. – Part. passé : *résolu*.

Ressentir – Comme *sentir*.

Ressortir « sortir d'un lieu où l'on vient d'entrer, former relief, résulter ». – Comme *sortir*.

– Ne pas confondre avec *ressortir* (« être du ressort de »), qui se conjugue régulièrement sur *finir* : *Ces affaires ressortissent / ressortissaient à tel tribunal*.

Restreindre – Comme *craindre*.

Revêtir – Comme *vêtir*.

Rire – Ind. pr. : *je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient*. – Imparf. : *je riaais, nous riions*. – Passé s. : *je ris, nous rîmes, vous rîtes, ils riront*. – Fut. : *je rirai*. – Impér. : *ris, rions, riez*. – Subj. pr. : *que je rie, que nous riions*. – Subj. imp. : *que je risse*. – Part. pr. : *riant*. – Part. passé : *ri* (sans fém. ni plur.).

Rompre – Ind. pr. : *je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent*. – Imparf. : *je rompais*. – Passé s. : *je rompis*. – Fut. : *je romprai*. – Impér. : *romps, rompez, rompez*. – Subj. pr. : *que je rompe*. – Subj. imp. : *que je rompisse*. – Part. pr. : *rompant*. – Part. passé : *rompu*.

Saillir – Se conjugue le plus souvent comme *tressaillir*, mais il est moins usité. Certains grammairiens considèrent qu'il se conjugue comme *finir* quand il signifie « jaillir ».

Satisfaire – Comme *faire*.

Savoir – Ind. pr. : *je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent*. – Imparf. : *je savais*. – Passé s. : *je sus*. – Fut. : *je saurai*. – Impér. : *sache, sachez, sachez*. – Subj. pr. : *que je sache*. – Subj. imp. : *que je susse*. – Part. pr. : *sachant*. – Part. passé : *su*.

Secourir – Comme *courir*.

Séduire – Comme *conduire*.

Sentir – Comme *mentir*, mais son part. passé *senti* a un fém. et un plur.

***Seoir 1.** « convenir ». – N'est usité qu'au part. pr. et aux 3^{es} pers. ; il n'a pas de temps composés. Ind. pr. : *il sied, ils sièent* (rare). – Imparf. : *il seyait, ils seyaient*. – Passé s. : (manque). – Fut. : *il siéra, ils siéront*. – Condit. : *il siérait, ils siéraient*. – Impér. : (manque). – Subj. pr. (rare) : *qu'il sié, qu'ils siéent*. – Subj. imp. : (manque). – Part. pr. : *seyant*. (Séant s'emploie comme adjectif : *Il n'est pas séant de faire cela*.)

***Seoir 2.** « être situé, siéger ». – Ne s'emploie plus guère qu'au part. pr. : *séant* ; – et au part. passé : *sis*. – Pas de temps comp.

Servir – Ind. pr. : *je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent*. – Imparf. : *je servais*. – Passé s. : *je servis*. – Fut. : *je servirai*. – Impér. : *sers, servez, servez*. – Subj. pr. : *que je serve*. – Subj. imp. : *que je servisse*. – Part. pr. : *servant*. – Part. passé : *servi*.

Sortir – Comme *mentir*, mais son part. passé *sorti* a un féminin. et un plur. – Aux temps composés, *sortir*, transitif, se conjugue avec *avoir* : *J'ai sorti la voiture*. Dans le sens intransitif, il se conjugue avec *être*. – *Sortir*, terme de droit signifiant « produire », se conjugue comme *finir*, mais ne s'emploie qu'aux 3^{es} pers., par ex., ind. pr. : *La sentence sortit son effet / les sentences sortissent leur effet*, etc. – Aux temps composés, ce verbe se conjugue avec *avoir*.

Souffrir – Comme *couvrir*.

Soumettre – Comme *mettre*.

Sourdre – N'est plus guère usité qu'à l'infin. et aux 3^{es} pers. de l'ind. pr. : *il sourd, ils sourdent*. – Les formes suivantes sont archaïques. Imparf. : *il sourdait*. – Passé s. : *il sourdit*. – Fut. : *il sourdra*. – Condit. : *il sourdrait*. – Subj. pr. : *qu'il sourde*. – Subj. imp. : *qu'il sourdit*. – Part. pr. : *sourdant*.

Sourire – Comme *rire*.

Souscrire – Comme *écrire*.

Soustraire – Comme *traire*.

Soutenir – Comme *tenir*.

Sournoir (se) – Comme *tenir*. Aux temps composés, il se conjugue avec *être*.

Subvenir – Comme *tenir*.

Suffire – Ind. pr. : *je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent*. – Imparf. : *je suffisais*. – Passé s. : *je suffis*. – Fut. : *je suffirai*. – Impér. : *suffis, suffisons, suffisez*. – Subj. pr. : *que je suffise*. – Subj. imp. : *que je suffisse*. – Part. pr. : *suffisant*. – Part. passé : *suffi* (sans fém. ni plur.).

Suivre – Ind. pr. : *je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent*. – Imparf. : *je suivais*. – Passé s. : *je suivis*. – Fut. : *je suivrai*. – Impér. : *suis, suivons, suivez*. – Subj. pr. : *que je suive*. – Subj. imp. : *que je suivisse*. – Part. pr. : *suivant*. – Part. passé : *suivi*.

Surfaire – Comme *faire*.

Surprendre – Comme *prendre*.

Surseoir*. – Ind. pr. : *je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient*. – Imparf. : *je sursoyais, nous sursoyions*. – Passé s. : *je sursis*. – Fut. : *je surseoirai**. – Impér. : *sursois, sursoyons, sursoyez*. – Subj. pr. : *que je*

sursoie, que nous sursoyions. – Subj. imp. : *que je sursisse*. – Part. pr. : *sursoyant*. – Part. passé : *sursis* (fém. inusité).

Survénir – Comme *venir*.

Survivre – Comme *vivre*.

Suspendre – Comme *rendre*.

Taire – Ind. pr. : *je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent*. – Imparf. : *je taisais*. – Passé s. : *je tus*. – Fut. : *je tairai*. – Impér. : *tais, taisons, taisez*. – Subj. pr. : *que je taise*. – Subj. imp. : *que je tusse*. – Part. pr. : *taisant*. – Part. passé : *tu*.

Tairendre – Comme *craindre*.

Tendre – Comme *rendre*.

Tenir – Ind. pr. : *je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent*. – Imparf. : *je tenais*. – Passé s. : *je tins, nous tîmes, vous tîntes, ils tinrent*. – Fut. : *je tiendrai*. – Impér. : *tiens, tenons, tenez*. – Subj. pr. : *que je tienne, que nous tenions*. – Subj. imp. : *que je tinsse*. – Part. pr. : *tenant*. – Part. passé : *tenu*.

***Tistre** « tisser ». – N'est usité qu'au part. passé : *Tissu et aux temps composés*. Il ne s'emploie guère qu'au figuré : *C'est lui qui a tissé cette intrigue*.

Tondre – Comme *rendre*.

Tordre – Comme *rendre*.

Traduire – Comme *conduire*.

Traire – Ind. pr. : *je traie, tu traie, il traite, nous trayons, vous trayez, ils traitent*. – Imparf. : *je trayais, nous trayions*. – Passé s. : (manque). – Fut. : *je trairai*. – Impér. : *traie, trayons, trayez*. – Subj. pr. : *que je traie, que nous trayions*. – Subj. imp. : (manque). – Part. pr. : *trayant*. – Part. passé : *trait*.

Transcrire – Comme *écrire*.

Transmettre – Comme *mettre*.

Transparent* – Comme *connaître*.

Tressaillir – Comme *assaillir*.

Vaincre – Ind. pr. : *J-je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent*. – Imparf. : *je vainquais*. – Passé s. : *je vainquis*. – Fut. : *je vaincrai*. – Impér. : *vaincs, vainquons, vainquez*. – Subj. pr. : *que je vainque*. – Subj. imp. : *que je vainquisse*. – Part. pr. : *vainquant*. – Part. passé : *vaincu*.

Valoir – Ind. pr. : *je vauds, tu vauds, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent*. – Imparf. : *je valais*. – Passé s. : *je valus*. – Fut. : *je vaudrai*. – Impér. : *jaux* (rare), *valons, valez*. – Subj. pr. : *que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valient*. – Subj. imp. : *que je valusse*. – Part. pr. : *valant* (ancienne forme dans *un sous vaillant*). – Part. passé : *valu* (▶ p. 574).

Vendre – Comme *rendre*.

Venir – Comme *tenir*, mais aux temps composés il prend *être*.

Vêtir – Ind. pr. : *je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent*. – Imparf. : *je vêtais*. – Passé s. : *je vêtis*. – Fut. : *je vêtirai*. – Impér. : *vêtez*. – Subj. pr. : *que je vête, que nous vêtions*. – Subj. imp. : *que je vêtisse*. – Part. pr. : *vêtant*. – Part. passé : *vêtu*.

Vivre – Ind. pr. : *je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent*. – Imparf. : *Je vivais*. – Passé s. : *je vécus*. – Fut. : *je vivrai*. – Impér. : *vis, vivons, vivez*. – Subj. pr. : *que je vive*. – Subj. imp. : *que je vécusse*. – Part. pr. : *vivant*. – Part. passé : *vécu*.

Voir – Ind. pr. : *je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient*. – Imparf. : *je voyais, nous voyions*. – Passé s. : *je vis*. – Fut. : *je verrai*.

– Impér. : *vois, voyons, voyez*. – Subj. pr. : *que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient*. – Subj. imp. : *que je visse*. – Part. pr. : *voyant*. – Part. passé : *vu*.

Vouloir – Ind. pr. : *je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent*. – Imparf. : *je voulais*. – Passé s. : *je voulus*. – Fut. : *je voudrai*. – Impér. : *veuille, veuillez, veuillez*. [*Veux, voulons, voulez s'emploient pour exhorter à s'armer d'une ferme volonté*. – On dit dans le sens « ne pas garder rancune » : *N'en veuillez (veuillons, veuillez) pas à...*, mais souvent aussi : *N'en veux (voulons, voulez) pas à...*] – Subj. pr. : *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent*. – Subj. imp. : *que je voulusse*. – Part. pr. : *voulant*. – Part. passé : *voulu*.

Liste des encadrés méthodologiques

PARTIE 1 Les sons, les lettres, les mots : de l'oral à l'écrit

• Son ou phonème ?.....	42
• Peut-on parler de longueur des voyelles ?.....	44
• Comment coupe-t-on un mot pour passer à la ligne ?.....	49
• Des haricots ou des haricots ?.....	55
• Le graphème e est-il la marque d'un morphogramme grammatical du féminin ?.....	63
• Comment analyser les consonnes doubles ?.....	64
• Comment analyser la lettre h ?.....	66
• Quelles sont les fonctions de la ponctuation ?.....	76
• Comment étudier la ponctuation dans un texte ?.....	77
• Comment procéder à l'étude lexicologique d'un mot ?.....	95
• Y a-t-il des suffixes formateurs de verbes ?.....	107
• Quels sont les principaux suffixes ?.....	108
• Quels sont les principaux préfixes ?.....	110
• Quels sont les critères de reconnaissance d'un mot composé ?.....	112

PARTIE 2 Les parties du discours

• <i>De vieilles gens</i> ou <i>des gens âgés</i> ? Les genres de <i>gens</i>	133
• Comment étudier la détermination ?.....	159
• Absence d'article ou article zéro ?.....	163
• <i>Il n'a pas d'enfants</i> ou <i>il n'a pas d'enfant</i> ?.....	173
• Comment se fait l'indication de l'heure ?.....	192
• <i>Quelque</i> ou <i>quelques</i> ? Les diverses valeurs et emplois de <i>quelque</i>	200
• <i>Tout</i> déterminant, nom, pronom, adverbe ? Variable ou invariable ?.....	204
• Comment distinguer l'adjectif relationnel de l'adjectif qualificatif ?.....	211
• Comment distinguer l'attribut de l'objet de l'épithète de l'objet ?.....	224
• Comment ne pas confondre le pronom et le déterminant ?.....	243
• Comment étudier les pronoms ?.....	246
• Anaphore ou coréférence ?.....	247
• <i>Ça</i> et <i>ci</i> : pronom ou adverbe ?.....	263
• <i>Quoique</i> ou <i>quoi que</i> ?.....	272
• Le verbe exprime-t-il seul le temps et l'action ?.....	298
• Qu'est-ce que la valence verbale ?.....	299
• Le gérondif, un mode à part entière ?.....	304
• Comment étudier les formes ou constructions pronominales du verbe ?.....	311
• Radical ou base ?.....	315
• <i>Avoir</i> , auxiliaire ou non ?.....	322

• Être, auxiliaire ou copule ?.....	323
• Quel plan pour l'étude du subjonctif ?.....	369
• Quel plan pour l'étude de l'infinitif ?.....	373
• <i>Il va courir au parc</i> marque-t-il le futur proche ou le mouvement ? Le cas de l'infinitif de « <i>progrédence</i> ».....	377
• Y a-t-il une proposition infinitive dans <i>Je pense venir ce soir</i> et dans <i>Je cours pour rester en forme</i> ?.....	379
• Comment étudier et distinguer les formes en <i>-ant</i> ?.....	380
• Comment distinguer le participe présent de l'adjectif verbal ?.....	385
• Comment employer et analyser <i>pis</i> et <i>pire</i> ?.....	395
• Comment étudier l'adverbe ?.....	396
• <i>Ici, là</i> ou <i>là-bas</i> ?.....	402
• Comment étudier le morphème <i>de</i> ?.....	420
• Quelles sont les différentes natures de <i>que</i> ? ou comment étudier le mot <i>que</i> ?.....	424
• <i>Donc</i> conjonction de coordination ou adverbe ?.....	448

PARTIE 3 La phrase

• Verbe, syntagme verbal, ou prédicat ?.....	430
• Peut-on parler de « proposition infinitive » ?.....	452
• Peut-on parler de « proposition participiale » ?.....	454
• Attribut ou complément locatif ?.....	467
• Vrai COD ou élément d'une expression lexicalisée ?.....	477
• Complément d'attribution, complément d'objet second ou datif ?.....	477
• Comment étudier la phrase interrogative ?.....	486
• Quel plan pour étudier la négation ?.....	502
• Comment distinguer un mot semi-négatif d'un mot pleinement négatif ?.....	513
• Comment étudier le phénomène de l'accord ?.....	564
• <i>Fait / laissé / dit</i> + infinitif s'accordent-ils ?.....	576

PARTIE 4 La phrase complexe

• Comment étudier la phrase complexe ?.....	589
• Comment étudier les systèmes corrélatifs ?.....	603
• Comment étudier les relatives ?.....	610
• Relative périphrastique ou interrogative indirecte ?.....	618
• Relative périphrastique ou conjonctive essentielle en <i>ce que</i> ?.....	634
• Proposition infinitive ou infinitif en emploi nominal ?.....	639
• L'infinitif en proposition conjonctive non essentielle construit-il une proposition infinitive ?.....	643
• Quel temps utiliser dans les propositions essentielles hypothétiques à l'indicatif ?...	648
• Relative périphrastique, interrogative indirecte ou conjonctive essentielle ?.....	665

PARTIE 5 Le texte et le discours

• Que sont les maximes conversationnelles ?.....	680
• Destinateur, énonciateur ou locuteur ?.....	699
• Quelles sont les différentes attitudes modales ?.....	703
• « Ce gâteau est bon / beau / gras » : quel type de jugement subjectif ?.....	706
• <i>Comme on dit, si on peut dire, comment est-ce qu'on dit</i> ? Que sont les non-coïncidences du dire ?.....	716
• Comment étudier les discours rapportés ?.....	718
• Comment repérer le discours indirect libre ?.....	727

Index

A

A (son) 44	- du verbe dans la relative en <i>qui</i> 563, 565	- déterminatif 158, 210
À 520	- en genre 679	- du troisième type 705
- indice de l'infinitif 415,	- par syllepse 246	- employé adverbialement 394
473	Acronymes 116	- en <i>-able</i> et <i>-ible</i> 106,
- préposition 530, 532	Actanciel	109, 523
- répétition 417	- périphrase 328	- épïcène 231
À travers, au travers 419	- schéma 299, 692	- épithète 209, 223, 564
Ablatif absolu 453-454	Actant 299-300, 312, 328,	- exclamatif 188
Abréviation 88, 116	478, 524, 530, 692	- fonctions de l'~ 209, 222
Absolu(e)	Acte	- indéfini 194, 206, 213,
- construction 79, 114,	- d'énonciation 699	656
156, 224, 237, 443, 453-	- illocutoire 731	- interrogatif 188, 624
454, 464, 469, 573, 586	- locutoire 731	- invariable 231, 233
- emploi - du verbe 301,	- perlocutoire 732	- marques 228
473	Acte de langage 439, 442-	- « modalisateur » 211
Accent (graphique) 51, 68	443, 486, 500, 556, 680,	- non classifiant 152, 212,
- aigu 69	690, 730-733	705
- circonflexe 70, 393 ; sur	- déclaratif 731	- numéral ordinal 192,
<i>-aître, -oître</i> 340 ; sur	- direct 732	212, 226
<i>dû, mû</i> , 339 ; sur les	- indirect 350, 494, 682,	- par conversion 218
adverbes en <i>-ûment</i>	733	- possessif 182
393	Actualisation 97	- proforme 694
- distinctif 51	- du nom 94, 97, 159, 164,	- qualificatif 210, 223, 705
- grave 69	170, 420	- relationnel 210, 219, 225
Accent (phonétique)	- du procès verbal 302-	- « subjectif » 211, 705,
- d'insistance 50-51, 535	303, 341, 351, 368,	707
- tonique 48, 50-51	627-628, 637, 652-653,	- verbal 216, 383, 385-386
Acception 119	658, 703	Admettre que, mode 639
Accompli (aspect) 306	Addition (locution conj.	Adverbe 98, 109, 219, 389,
Accomplissement (du procès)	marquant l'~) 36, 643	393, 485, 494, 501, 504,
308	Adjectif 97, 151-152, 209,	548, 550, 557-558, 596,
Accord 209, 228, 390, 563	212, 237, 453, 550, 594,	599, 640, 656, 702
- avec le sujet le plus	601, 609, 620, 633, 636-	- comparatif 219, 508,
rapproché 570	638, 656, 663	510, 512 (<i>voir aussi</i> -
- dans le syntagme	- affectif 226, 706	de degré)
nominal 563-564	- apposé 155, 226-227	- comparatif synthétique
- de l'adjectif 236	- attribut 223, 466, 534,	656
- de l'attribut 563, 572	549, 557	- connecteur logique 189,
- distributif 237	- classifiant 210, 225, 705	407
- du participe passé 563,	- comparatif synthétique	- corrélatif 656
567, 572	656	- de cadrage
- du pronom 578	- composé 113, 209, 234	événementiel 398
- du verbe 563, 567	- corrélatif 656	- de commentaire
	- de couleur 115, 233	énonciatif 389, 401
	- détaché (<i>voir apposé</i>)	- de degré 392, 404, 616

- de liaison (ou connecteur de phrase) 94, 272, 274, 389, 399, 427, 430, 593, 616, 695
- de lieu 401, 619
- de négation 121, 389, 400, 406, 502
- de phrase 389, 398
- de quantité (ou quantitatif) 288-289, 391, 496, 568, 575, 577
- de sens concessif 598
- de temps 402
- décatégorisé 392
- degrés de l' 394
- déictique 544, 702
- en -*amment* 393
- en -*ément* 393
- en -*ment* 107, 109, 393
- énonciatif 389, 408, 599, 623, 625-626
- formation analytique 222
- formation de l'adverbe 389, 392
- formation synthétique 394
- interrogatif, exclamatif 273, 389, 400, 407, 424, 441, 495, 507, 588, 666, 726
- même 214
- modal 705
- par conversion 394
- pronominal 259, 618
- quantitatif 289
- Adverbes-phrases 399, 558
- Æ (digramme) 60, 66
- Affectif (voir aussi adjectif ~) 118, 706
 - jugement 706
 - redoublement de consonne 118
- Affixe 95, 97, 105-106, 114, 309-310
 - dérivationnel 95
 - flexionnel 95, 106
- Agent 456, 520, 524, 530
 - causatif 328, 530
 - complément d'~ 259, 273, 311, 314, 374, 385, 482, 519, 523, 528, 616
 - du procès verbal 311-312, 376, 380, 454, 459, 576
 - physique 530
- Agir (s') 526
- Agrammatical 83, 440, 449, 465, 492
- Aïeul, genre 136, 145
- Aigle, genre 136
- ail (noms en ~) 144
 - plur. 144
- Aimer (conjugaison) 331
- Ainsi que 239, 570
- aise 139
- aître (verbes en ~) 340
- al
 - adjectifs en ~ 232
 - noms en ~ 144
- Alexandrin 48
- Alinéa 76, 84
- Aller
 - ~ en + gérondif 327
 - semi-auxiliaire 326, 377
- Allomorphe 94, 108, 110
- Allons 494
- Allotopie 697
- Alphabet 60
- Alphabet phonétique internationale (API) 43
- Altération (formation de mot par ~) 116
 - dans la parenthèse 85
 - en ou 432
 - interrogation 487, 489
- Alternative 489
 - en ou 432
 - interrogation 487, 489
- Amalgame (voir Article)
- Ambassadeur, fém. 140
- Âme qui vive 514
- Amour 131
- Amusement 42, 55
- Analyse
 - du discours 679
 - logique 586
- Anaphore 180, 187, 189, 244, 247, 259, 279, 287, 533, 677, 684, 688-689, 692, 694
 - adjectivale 694
 - adverbale 694
 - associative 180, 691-692
 - associative indirecte 179
 - conceptuelle 690, 692
 - fidèle 690
 - fonctionnelle 692
 - infidèle 690
 - locative 692
 - nominale 690
 - nominalisante 690
 - pronominale 692
 - pronominale par syllepse 693
 - résomptive 690, 692
- segmentale 692
- verbale 694
- Andalou, Andalouse 138
- Anglais
 - mots 102-103
 - plur. 149
- Angora 236
- Antécédent 565, 579
 - adjectival 620, 624
 - adverbial 607, 626
 - vs Conséquent 689
- Antérieure (voyelle) 44
- Antériorité 110, 305, 307, 309, 326-327, 348, 354, 356, 358-359, 364, 374, 380, 382, 644-645, 669, 671-672
 - immédiate 309
- Antoninose 115, 130, 146, 165
- Antonyme 119, 214, 499, 501, 553
- Aphorèse 116
- Apocope 116
- Apostrophe 49, 53, 68, 76, 80, 86, 90, 94, 115, 460, 493, 545, 556, 558
 - mot en ~ 166, 244, 319, 363, 433, 560, 723
- Apposition 79, 175, 463, 536, 560, 642
- Après que, mode 645
- Après-midi, genre 131
- Archaïsme 99
- Arcs-en-ciel 147
- Argot 104, 116-117, 144
- Argument
 - prédication 456, 475
 - verbe 299
- Arrêter que, mode 638
- Article 170
 - amalgamé (ou contracté) 54, 94, 101, 172, 177, 412
 - dans le superlatif 221, 394, 406
 - défini 171, 177, 566; alternance avec le possessif 184
 - défini à la place du dét. possessif 180, 451
 - élidé 177
 - indéfini 157, 171, 176, 193, 441, 474, 497, 520
 - partitif 157, 171, 173-174, 176, 195, 206, 259, 420, 474, 520
- Articulation 42

- Asémantique 440
- Aspect 297, 304-305, 309
 - accompli 306
 - antériorité immédiate 309
 - cursif (voir aspect sécant)
 - duratif 310, 421
 - extensif 307
 - global 305, 307, 342
 - imperfectif 309
 - inaccompli 306, 342
 - inchoatif 309
 - incident 358
 - itératif 310, 342
 - non incident 308, 342
 - perfectif 308
 - ponctuel 421
 - progressif 310
 - sécant 307, 309, 342
 - sémantique 308
 - semelfactif (ou ponctuel) 310
 - tensif 306-307
 - terminatif 309
 - ultériorité immédiate 309
- Aspectuelle 465
 - nuance ~ des verbes attributifs 465
 - valeur ~ de l'adverbe de négation plus 504
- Assertif (énoncé) 731
- Assez 404
 - ~ de 201
 - ~ pour 656, 658
 - degré 404
 - emploi pronominal 281, 288
- Assise(s), nombre 143
- Assurer (construction) 578
- Astérisque 83, 90
- Asyndète 595
- Asyntaxique 440
- Atone 252
 - déterminant indéfini 282
 - ne adverbe 506
 - pronom 252, 520
 - syllabe 50
- Attelage 98
- Attendu 573
 - attendu que 425
- Atténuation 494
 - futur d'~ 351
 - imparfait d'~ 347
 - modulation de l'injonction 495
 - plus-que-parfait d'~ 357
- Attitudes
 - énonciatives 707
 - modales 703
- Attribut 97, 155, 175, 182, 188, 209, 214, 223, 463, 465-466, 485, 521, 534, 574
 - accord avec une négation du verbe 566
 - accord en nombre du nom 470
 - classifiant 468, 705
 - de l'objet 464, 549
 - de l'objet vs épithète de l'objet 224
 - du complément d'objet 470, 615
 - du complément du présentatif 615
 - du sujet 470, 636
 - d'un objet interne 394
 - expression définie 464
 - identifiant 468
 - indirect de l'objet 384
 - numéral ou pronom indéfini indiquant la pluralité 566
 - place de l'~ 468
 - relation d'identité référentielle 464
- Attributif/ve 453, 607, 614
 - conjonctive ~ 636
 - construction ~ 169
 - construction ~ détachée 466
 - phrase averbale ~ 556
 - relation ~ sous-jacente 154
 - relative ~ (voir Relative)
- au (noms en ~) 144
- Aucun 198, 502
 - d'aucuns 284, 286, 288, 292
 - déterminant 193-194, 197
 - pronom 198
 - sens positif 198
- Aucunement 502, 505
- Aujourd'hui que 644, 702
- Auquel cas 189
- Aussi 220, 406, 431, 625
 - ~ + adjectif (concession) 625
 - ~ + adverbe (concession) 626
 - aussi ... que (proposition de concession) 405, 622, 625
- aussi ... soit-il 625
- aussi longtemps que 644
- Autant 289, 406
 - (pour) ~ que 651
- Autonymie
 - complexe 715
 - simple 714
- Autonymique (emploi) 57, 117, 166, 693, 714
- Autre 194, 214, 508, 510
 - après un pronom personnel 215
 - indéfini 508
 - l'autre 172
 - négatif 652
- Autre chose 284, 291
- Autrui 291
- Auxiliaire 297, 321
 - alternance de être et de avoir 323
 - être 311, 518
 - factitif 576
 - (ou semi-auxiliaire) 529
 - verbe ~ 321, 335-336
- Avalent (verbe) 300, 530
- Avant
 - avant (que) de 414
 - avant que, mode 510-511, 650
 - avant que ne explétif 510
 - avant que, temps 367
- Avec 571, 593
 - avec régime implicite 416-417
 - équivalent à et 571
- Averbale (voir Phrase)
- Avérer (s') 465
- Avoir 322
 - comme auxiliaire 322-323
 - conjugaison 324
- Avoir l'air 238
- Axiologique
 - connotation 118
 - jugement 706
- Ayant cause, ayant droit 148, 386

B

- Banal, plur. 232
- Baptême linguistique 128
- Barman
 - fém. 139
 - plur. 149
- Barre oblique 86
- Bas (adverbe) 234

- Base 97
- verbale 315-316
Bayer 333
Beau, bel 54
- fém. 231
Beaucoup 404
- beaucoup de 195, 201
- comme pronom 281, 285, 288
- degrés 394
Bel 54
Bémol 236
Bénéficiaire (sujet) 456
Béni, bénit 334
Bénin, fém. 230
Béquille du subjonctif 370, 493
Berger, bergère 138
Bien
- bien de, des 174
- bien que 622
- degrés 394
Billion 190
Bi-tensive (négation) 503
Bivalent (verbe) 300, 531
Blanc (typographique) 76, 87, 94, 113
Bleu, plur. 144, 232
Bon (comparatif) 222
Brève (voyelle) 44
But (prop.) 658-659
- négatif 652

C

- C (lettre) 66
Ça 262-263, 535, 538
- anaphore et accord dans la phrase 579
Çà 263
Cacophonie 174
Cadre 549, 557
Caduc
- e ~ ou muet 45
- fém. 229
Calque 102
Capitale (lettre) 72
Capot (adj.) 236
Car 429
Caractère (comme ponctuation) 76
Caractérisant
- complément caractérisé du nom ~ 153, 450
- complément du nom ~ 169
- nom attribut ~ 467
Cardinal 191, 287
- au lieu de l'ordinal 192
- en chiffres 91
Cas
- au cas où, en cas que, etc. 648
Cas régime 100
Cas sujet 100
Cataphore 533, 689
Cause 82, 407, 420, 475, 488, 522, 640, 642, 645
- conditionnelle 659
- proportionnelle 659
Ce 458, 462, 633
- accord du verbe 568
- anaphore et accord dans la phrase 579
- ce doit être 569
- ce dont 665
- ce peut être 569
- ce que exclamatif 407, 495
- ce qui / ce que relatif 617
- déterminant 54, 186
- pronom 265
Ce à quoi 665
Ce n'est pas que, mode 639
Ceci 263
Cédille 67-68, 71
- dans les verbes en -cer 332
Cela 417, 458, 538, 544
Cent 189-191
- ~ et un 189
- multiplié 189
Cependant que 644
Certain 199, 206
- un certain 206
C'est 526, 529, 541, 543, 545
- c'est pourquoi 431
- c'est... qui / que 456-457, 476, 491, 536, 539
C'est-à-dire 431, 568
Chacun 570
- ~ et le possessif 185
- (tout) un chacun 290
Chaînes de référence 683-684
Chameau, fém. 138
Changements de catégorie 114, 116, 120
Chanteur, fém. 140
Chaque 202, 282
- comme pronom 282
Charmeur, fém. 140
Chasseur, fém. 140
Chat, fém. 137

- Châtain, fém. 233
Chic 236
Chiffres arabes ou romains 91
Chose (comme indéfini) 280
Chouan, fém. 137
Chronologie 304
Chuintante (consonne) 46
Ci (adverbe) 88, 186, 267
- ci 263
- ci et là 262
- ci-contre, ci-après 573
- ci-joint, ci-inclus, ci-annexé 573
Ci (pronom) 262
Ciel, plur. 145
Cinq 189
Circonflexe
- sur dû, mû, etc. 339
- sur les adv. en -ûment 393
Ciseau(x) 143
Classes grammaticales 96
Clivage 456
Clivée (phrase) 536, 620
- structure 456
Co-énonciateurs 700
Cohérence 677, 680
Cohésion 677, 680, 683
Coi, fém. 138
Collectif
- comme sujet 567
- nom ~ 128
Co-locuteurs 700
Combien
- ~ de 188, 490
- adverbe 407, 496, 666
- exclam. 407
Comme 470, 642, 650
- ~ qui dirait 270
- ~ quoi 272, 724
- ~ si 650
- ~ si introduisant une phrase exclamative 648
- exclam. 407, 495
Communicatif (réagencement ou réarrangement) 499, 517, 533
Comparaison 215, 649
- supériorité 405
Comparatif 220, 222, 394, 510, 512
- des adjectifs 220
- des adverbes 394
Complaire (se) part. pas. inv. 578

- Complément 470, 519
- adverbial 299, 453, 474, 519, 574
- adverbial locatif 549
- caractérisé du nom caractérisant 153, 450
- circonstanciel 454, 475
- circonstanciel intégré 472
- d'agent 482, 518-519, 520, 528 (voir Agent); causatif 328, 530; complément 259, 273, 311, 314, 374, 385, 482, 519, 523, 528, 616; du procès verbal 311-312, 376, 380, 454, 459, 576; physique 530
- d'attribution 477
- de dénomination 153
- de l'adjectif 636, 663
- de l'antécédent 611
- de lieu 482
- de mesure 481
- de phrase 472
- de prix 481
- de temps 482
- de temps introduit par de 508
- de verbe 472
- direct 473
- d'objet 474-475
- d'objet direct 476, 518, 573-574, 635
- d'objet indirect 477, 522, 576, 635
- d'objet interne 301, 481-482, 525
- d'objet second 301, 477
- du comparatif 220
- du nom 636, 663
- du présentatif 546
- du superlatif 221
- essentiel 97, 299, 390, 459, 464, 467, 470-471, 519, 574, 635, 663
- essentiel locatif 467, 485
- indirect 473
- non essentiel 79, 299, 400, 471, 549
- (ou régime ou séquence) du présentatif 451, 636
- partitif 215
Complémentation (et subordination) 601
Comportatif (énoncé) 731

- Composé savant 111
Composition 53, 105, 111-113, 120, 392
- mixte 114
- savante 113
Compositionnalité, Compositionnel (sens) 105, 112, 393
Compris, accord 573
Concessif / concessive (expression) 200, 204, 272, 372, 597-598, 608, 621-626
- connecteur ~ 696
Concession 405, 607, 621-626, 653
- si / aussi / quelque 625
- si / tout / aussi / quelque / pour + adjectif 625
- si / tout / aussi / quelque / pour + adverbe 626
Concordance des temps 367, 672-673
Conditionnel 302, 308, 597, 647, 659
- après si 648
- passé 360, 486, 495
- présent 351
- surcomposé 362
Conjonction 423-430
Conjonction de coordination 98, 389, 399, 423, 427, 596
- répétition 431
Conjonction de subordination 52, 98, 423, 474, 539, 588, 600, 631, 633, 642, 644-647, 649-653, 714
- répétition 426
Conjonctive (voir Proposition)
Conjugaison 297
- ~ morte, vivante 335
- première ~ 330-331
- deuxième ~ 333
Connecteurs 677, 695
- de relation logique 696
- énonciatifs 696
- logiques 683
- organisateurs 696
- textuels 695
Connexité 695
Connotation 93, 118
- autonymique 715
- esthétique 119
- euphorique 118
- voix factitive 517
Consécutif / ve (voir Proposition)
- connecteur ~ 539
- corrélation ~ 216, 646
Conseil (phrase injonctive) 492
Conséquent (vs Antécédent) 689
Consonnes 45, 60
- doubles 64
- lettres 60
- sons 45
- voisées 42
Construction pronominale
- à verbe support 322, 477, 519
- autocausative 313
- causative 530
- de sens passif 314, 521, 532
- dite réfléchie ou réflexive 312
- intransitive 313
- neutre 313
- réciproque 312
- subjective 313
Construits (mots) 105
Continue (substance) 127, 171
Contraction (voir Amalgame)
Contraires 119
Contrefactuel (mode) 368
Contresens 121
Contrôleur 376
Conversion 105, 114, 126, 150, 380
Coordination 442-443, 616
- implicite 598
- zéro 595
Copain 137
Copule (verbe) 298, 463, 465
Cordes vocales 42
Coréférence 667, 684
Coréférentiels (sujets) 312, 460, 536, 629, 643, 684, 724
Corrélatif / ve
- mots ~ 595
- proposition ~ 655
- système ~ 658
Corrélation 392, 502, 588, 591, 596, 602
- dans la ~ négative exceptive 508
Couleur (adj. de ~) 233
Coup
- du coup 539
Coupure en syllabes 48

Coûté, accord 574
Couvre-pied 148
Crochets 85
Croisement (ou mot-valise)
 117
Crû 339
Cru, accord 575

D

D'accord 559
Daim, fém. 137
Datif 250, 477
 - de la totalité impliquée ou possession inaliénable 184, 417, 478
 - étendu (ou d'intérêt) 250, 478
 - éthique 250, 478
 - lexical 477
D'aucuns (voir Aucun)
D'autant 657
 - d'autant plus / moins 659
Davantage 405
 - davantage de 202
 - davantage que 406
De 406
 - forme réduite de *des* 172
 - « indice » (ou « article » ou « marqueur » ou « complémenteur ») de l'infinitif 172, 266, 373, 375, 415, 458-459, 473, 496
 - introduit le complément d'agent 518-520
 - marqueur de prédication 466
 - partitif ou inverseur d'extension 167, 175, 221, 497
 - répétition 417
De ce que 638
De façon à ce que 652
De manière à ce que 652
De peur que 510
De (préposition) 451, 466, 530, 565
Débiteur, fém. 140
Décasyllabe 48
Décatégorisation du référent 263, 462
Décider que, mode 638
Décréter que, mode 638

Défectif (verbe) 338, 363, 737
Défendre que 509
Défense 492
Degré 222
 - absolu 404
 - adverbale de ~ 404
 - d'aperture 43
 - de comparaison 220, 404
 - de l'adjectif 219
 - de l'adverbe 394
 - d'intensité 219
 - faible 404
 - forme synthétique de l'adjectif 222
 - haut (expression du degré) 404, 662
 - moyen 404
 - relatif 220, 405
Déictique 181, 245, 299, 342, 402, 526, 548, 688, 700
 - forme verbale 703
 - indicateurs spatio-temporels 702
 - repérage 179
Deixis 688
Délice(s) 131
Délocuté 701
Demain 702
Demi 235
Démonstratif 566
 - cataphorique 548
 - ce 458, 535, 601
 - déterminant 186
 - pronom 262
Dénasalisation 229-230
Dénomination 94, 129
Dénotation 93, 118, 697
Dentale (consonne) 46-47
Déplacement 35
Déplaie (se) part. passé inv. 578
Depuis 508, 552
Derechef 403
Déréférentialisation 167
Dérivation 105-106, 112, 114, 120
 - allusive 733-734
 - complexe 106
 - endocentrique 106, 110
 - exocentrique 106
 - implicite 105
 - impropre 105, 114
 - régressive 107
 - successive 106
 - transcategorielle 106
Dernier
 - le dernier 566

Dernier-né 234
Des
 - art. indéfini 171
 - art. partitif 176
Désactualisation 369
Désagentive (structure) 459, 524
Désignateur rigide 128, 164
Désinence 96-97, 297, 317
Désobéi (passif) 519
Destinataire 679
Destinateur 699
Détachement 533-534, 642
 - constituants détachés 78
Déterminant 97, 126, 157-207, 210, 457, 595, 701
 - absence 163
 - accord 162
 - composé 201
 - démonstratif 54, 702
 - du nom 127
 - groupe ~ indéfini 392
 - indéfini 193, 406, 504, 568, 576
 - interrogatif 468
 - numéral 157, 189, 564
 - place 161
 - pluriel avec un nom propre 142
 - possessif 54, 157, 181 ; alternance avec l'article défini 184
 - relatif 607-608
 - répétition 161
 - secondaire 160
 - spécifique 198-199
Détermination (du nom) 170
 - relationnelle 178
Déterminative
 - expansion 151
 - relative 151
Deux 189
Deux points 81, 596, 719
Deuxième, second 213
Déverbaux 107, 115
Devoir 569
 - ~ précédé de *ce* 569
 - *ce doit être* 569
 - semi-auxiliaire 326
Diachronie 100, 104
Diachronique (variation) 118
Dialectes 104
Dialogisme 351, 712
 - constitutif de la langue 713
 - constitutif du discours 713

Diastratique (variation) 118
Diathèse 298, 310, 314, 326, 328, 517
 - opérateur de 530
Diathétique
 - périphrase 310
 - réagencement 499
Diatopique (variation) 118
Dictionnaire 94
Diérèse 47-48
Différents 199
Digamme 46, 49, 62, 64, 66-68, 89
Diminutif 88
Dire que 667
 - mode 639
Direct (style, discours) 718
Directif (énoncé) 731
Discontinue (substance) 127, 171
Discordantiel 503
Discoureur 718
Discours 669, 677-679, 708
 - absorbé 718
 - autre 712
 - direct 714, 718
 - direct libre 715, 718, 728
 - émancipé 718
 - encouragé 718
 - entravé 718
 - indirect 714, 718, 721
 - indirect libre 715, 718, 726-727
 - indirect libre avec incise 727
 - narrativisé 718, 728
 - rapporté 662, 669, 699, 711
 - suggéré 718
Disjoints (formes - du pronom pers.) 251, 253, 256
Disjonction 54-57, 181
Dislocation 456, 458, 462, 480, 533, 540, 548, 666
Distinctif (signe) 60
Distributifs
 - déterminants 202
 - pronoms 290
Dit 575
 - *ledit* 384
Divers 199
Dix 189
Docteur, fém. 140
Donc 430, 494
Donné 576
 - ~ suivi d'un infinitif introduit par à 576
 - étant donné 573

Dont 620
Dont acte 273
D'où 273
Double énonciation 711
Doublet 100, 102
 - casuel 100
 - étymologique 100
Douceâtre 67
Dû 575
 - accent circonflexe 339
 - accord 575
Du moment que 621
Durant 413, 418
 - ~ *que* 644
Duratif (aspect) 310, 342, 421
Durée 51
 - d'une voyelle 44, 51
 - interne (du procès) 304-305
Dysphorique
 - jugement, connotation 706
 - variation 118

E

E muet 45, 55, 332
 - élision 48
 - en poésie 45
-e ou -é, finale de la 1^{re} pers. 318-319
-eau
 - adj. en ~ 231
 - noms en ~ 138
Ébauché (discours ~) 718
Écriture 60
Effacement 36
Égalité 406
Élision (voyelle) 52-54, 76, 87, 90
 - ~ de l'article 177
Ellipse 115
 - de *pouvoir* 629
 - du nom avec épithète 115
 - du verbe *être* 620
 - syntaxique 444
Elliptique
 - énoncé averbal 556
 - phrase interrogative 488
Embrayeurs 245, 697, 700
Empêcher que 509
Empereur, fém. 140
Emphase 458, 462, 533
Emprunt 93, 102, 114, 120
En ce que 634

En ce qui concerne 536
En (préposition)
 - répétition 417
En (pronom) 258, 416
 - ~ ou pronom possessif 184
 - et accord du part. passé 577
 - pronominalisation en ~ 215, 520
 - pronominalisation en *en...un* 468
Énallage de la personne 294
Enchaînement syllabique 48, 52-54
Enchanteur, fém. 140
Endopore, endophorique 179, 688
Énième 213
Énoncé 679, 699
 - ancré 708
 - averbal 556
 - constatif 730
 - coupé 708
 - elliptique 512
 - grammatical 439
 - performatif 730
Énonciataire 699
Énonciateur 678, 699, 712
Énonciation 560, 679, 700
 - de discours 708, 719
 - historique 709
 - mêlée 710
Ensemble
 - l'ensemble de 500
Entendre que, mode 639
Entendre (s') + INF 522
Entre, élision 53
Énumération 76, 78, 162, 164, 291, 432, 485, 596
Épithète
 - accord de l'~ 563-564
 - adjectif ~ 223
 - de nature 165, 226
 - détachée 642
 - du nom 152
 - indirecte 215, 265, 285, 565
 - indirecte du pronom indéfini 415
 - participe passé ~ 521
 - sa place 224
Ès 412
Espèce, genre 196
Espérer que, temps 637
Esquimau, fém. 138

- Essentiel (voir Complément, Relative)**
- expansion essentielle 151, 612
- Est-ce que / est-ce qui** 267, 338, 487, 490-491
- Et** 427
- dans les numéraux 190
- et / ou 431
- Et cetera** 82, 291
- abréviation 88-89
- Étal, plur.** 144
- Étant donné** 573
- eter (verbes en ~)** 332
- Être** 322, 465
- auxiliaire 321-322, 518, 572
- ayant pour sujet *ce* 568
- conjugaison 325
- copule 465
- emplois 322
- Être censé, être réputé** 519
- Étymologie** 95
- populaire 100, 117, 121
- Étymologique (lettre)** 63
- eu (noms en ~)** 144
- Eu, suivi d'un infinitif** introduit par *à* 576
- Euphémisme** 118
- Euphorique (connotation)** 118, 706
- eur**
- adj. en ~ 228
- noms en ~ 139
- Évaluatif (jugement)** 706
- adjectif 226
- Éviter que** 509
- Évolution sémantique** 120
- Excepté** 512, 643
- *excepté que* 643
- Exception**
- expression de l'~ 464, 508, 510
- Exclamatif (voir Phrase)**
- adverbe 495
- déterminant 187
- Exclamation indirecte** 661, 666, 725
- fonction 667
- Exiger que, mode** 638
- Exophore** 245, 688
- mémorielle 179, 187, 245, 688, 692
- repérage par ~ 178
- Expansion** 36, 178, 391
- adjectivale 565
- descriptive 151
- détachée du groupe nominal 154
- du nom 150-151
- explicative / déterminative 151
- restrictive 151
- Explétif (voir Ne)**
- *ne* ~ 508
- *que* ~ (ou de ligature) 462, 620
- Explicative (expansion)** 151, 223
- Expositif (énoncé)** 731
- Exprès, fém.** 230
- Express (adj.)** 236
- Expressif (énoncé)** 731
- Expression indéfinie** 527
- Extensif (aspect)** 306-307, 342
- Extension**
- de sens 120
- d'un mot 118, 158, 612
- et prédication 448
- morphème inverseur (ou réducteur) d'extension 172, 175-176
- verbale 307
- Extensité** 159, 167
- Extraction (réagencement de la phrase)** 476, 536, 539-540
- Extraprédicatif** 400, 472
- F**
- Façon**
- *de façon à ce que* 652
- Factitif/ve** 530
- voix (connotation) 517, 529
- Faire** 529
- auxiliaire 326, 529
- *fait* + INF, accord 576
- *il fait* + nom ou adjectif 526
- pro-verbe 694
- (*se*) *faire* + INF 522
- *se faire fort de* 236
- Famille(s)**
- de mots 100
- lexicale 100
- Faute que** 646
- Favori, fém.** 138
- Féminin**
- ~ inusité 141
- absence de marque du ~ 136
- des adjectifs 228
- des noms 136
- radical différent 140
- Femme pour marquer le féminin** 141
- Fermée**
- syllabe 48
- voyelle 44
- Feu (adjectif)** 225, 235
- Figement** 113
- Figuré (sens ~)** 121
- Finale des personnes verbales** 318
- Finir (conjugaison)** 333
- Fleurir** 335
- Flexion** 96
- Focalisation** 536, 550, 622
- Fois**
- *chaque fois que, toutes les fois que* 644
- Fonction** 448, 588
- absence de ~ 560
- sémiographique 61
- Fonds primitif** 101
- Force (comme déterminant)** 195
- Forclusif** 503, 512
- Forme (de phrase)** 443-444, 449
- emphatique 444, 499
- Forme (ou signifiant du mot)** 93
- Fort** 236
- adj. invariable 236
- adv. de degré 220
- *se faire fort de* 236
- Fou, fol** 54
- fém. 138, 231
- Foudre, genre** 131
- Fractions** 213
- et accord 238
- Frais**
- fém. 231
- *fraîche éclore* 234
- Franc, fém.** 138
- Fricative (consonne)** 46
- Futur** 308, 647
- ~ catégorique 349
- ~ hypothétique 351
- ~ probable 349
- antérieur 358
- après *si* 648
- conjectural 351
- de bilan 359
- de conjecture 359
- de modalisation communicationnelle 351
- d'indignation 351, 360

- injonctif 350
- proche 309
- simple 349
- surcomposé 362

G

- G (lettre)** 67
- Garde**
- dans les noms composés 148
- *garde-chasse* 148
- *prendre ~ que* 509
- Gaulois (mots ~)** 101
- Ge (digramme)** 68
- Geler** 525
- Générique** 118, 126, 178, 462
- article défini en emploi ~ 180
- Genre**
- de discours 679
- du nom 130, 469, 563-564
- indifférencié 135
- Gens** 133
- Germaniques (mots ~)** 101
- Gérondif** 204, 297-298, 304, 379, 642
- Global (aspect)** 305, 307, 342
- Goutte** 121, 505
- Gouverneur, gouvernante** 139
- Grammaire** 29
- de texte 677
- Grammaticale (référence)** 62
- Grammaticalité** 440
- Grammème** 95
- Grand (invar.)** 236
- ~ ouvert 390
- *grand-mère* 236
- Graphème** 64
- Graphie** 60, 102
- Grasse (lettre)** 72
- Grec, fém.** 103, 138
- Grecs (mots ~)** 103
- Groupe adjectival** 209, 219
- Groupe nominal** 150
- détaché 155
- étendu 150
- minimal 150
- Groupe prépositionnel** 152
- détaché 156
- Groupe verbal** 298
- Gu (digramme)** 68
- Guère** 288, 502, 504
- Guillemets** 84, 714, 719

H

- H (lettre)** 46
- *h aspiré* 54-56
- *h muet* 52, 54-55
- Haplogogie** 174, 520
- Haut (adv.)** 234, 238
- Hébreu**
- fém. 232
- plur. 144, 232
- Hétérogénéité du discours** 713
- constitutive 713
- marquée 714
- montrée 714
- non marquée (ou implicite) 715
- Heure (indication de l'~)** 192
- Hiatus** 48, 295
- Hier** 702
- Hiérarchiseurs (connecteurs)** 696
- Holonyme** 120
- Homonyme** 119
- Homophone** 60, 63, 70
- Homophore** 245
- Hôte, fém.** 135
- Huis, huissier** 56
- Huit, huitième** 56, 189
- disjonction 56
- Huitante** 190
- Hyène (disjonction)** 56
- Hymne, genre** 131
- Hyperonyme** 120
- Hypocoristique** 116
- Hyponyme** 120
- I**
- (I)ci** 402, 702
- Idéal, plur.** 144
- Il (impersonnel)** 251, 458, 523, 538, 548, 568
- *il est* 526
- *il est* + adjectif 529
- *il est* + expression de l'heure 526
- *il faut* 526
- *il s'agit* 526
- *il semble, il importe, il convient, il suffit, il se peut, il paraît* 529
- *il s'en faut que, peu s'en faut que* 510
- *il tient à ... que, il dépend de ... que* 510
- présentatif 544
- Il ya** 526, 543-545, 551
- (*il est*) 543
- *il ya* + indication de durée + *que* 508
- *il ya que* 508
- préposition temporelle 508
- Illocutoire**
- acte ~ 731
- attitude ~ 439
- trope ~ 733-734
- Îlot textuel** 714
- Imparfait** 308, 345
- avec un verbe perfectif 346
- « d'arrière-plan » 346, 355
- de concordance 346
- hypothétique 347
- modal 705
- valeurs stylistiques 346
- Impératif** 50, 52, 303, 318, 363, 440, 460, 544, 726
- forme 339, 364
- indirect 726
- phrase impérative 440, 493
- Imperfectif (aspect)** 309
- Impersonnalisation** 456
- Impersonnel** 456, 458-459, 519, 528, 535
- accord 568
- conjugaison 337
- mode 303
- participe passé du verbe ~ 574
- passif 528
- pronominal passif 528
- réagencement de la phrase 517, 523-528
- verbe 314, 517, 522-524, 530
- voix 527
- Implicite (information)** 682
- Inaccompli (aspect)** 306, 342
- Inchoatif (aspect)** 309
- Incidence (point d'~)** 308
- Incident (élément)** 80, 558, 604
- Incidentiel** 329
- Incise (proposition)** 80, 605, 714, 720
- Indéfinis**
- adjectifs ~ 213
- articles ~ 171
- déterminants ~ 193
- pronoms ~ 279
- pronoms relatifs ~ 272

- Indicatif** 297, 302, 318, 341, 484, 486, 495, 628, 636, 639, 657-658
- Indication de l'heure** 192
- Indirect (style, discours)** 721
- libre 726
- indre (verbes en ~)** 340
- Infériorité (comparaison)** 406
- Infinitif** 297-298, 303, 373, 443, 456, 488, 493, 506, 529, 549, 567, 616, 726
- de « progrédience » 377
 - délibératif 375, 667
 - d'ordre 375
 - en discours indirect 724
 - en emploi nominal 376, 639
 - en emploi prédicatif 375
 - exclamatif 375
 - indice de l'~ 415, 458-459, 462, 474
 - prépositionnel 550
- Infixe** 107
- Injonction (voir Phrase injonctive)**
- atténuation 494
 - modulation 494
 - renforcement de l'~ 494
- Intension** 118, 163
- Intensité** 51
- variation d'~ 404
- Intensive (structure)** 497
- Interdépendance (des propositions)** 655
- Interdire**
- *interdire que* 509
- Interfixation** 113
- Interjection** 98, 117, 433-436, 494-495, 552, 555, 557, 559, 732
- expressive 433, 436
 - phatique et communicative 433, 435
- Interlocuteur** 182, 679, 700
- Interlocution** 701
- Interpeller** 333
- Interprétabilité** 697
- Interrogatifs**
- déterminants ~ 187
 - mots ~ 488, 492
 - pronoms ~ 275
- Interrogation** 337
- directe 457, 486
 - indirecte 486, 661, 724
 - indirecte totale 631
- oratoire ou rhétorique 486-487
 - partielle 488, 490
 - support de l'~ indirecte 663
 - totale 487, 489
- Intertextualité** 712
- Interview, genre** 131
- Intestat** 236
- Intonation** 51, 439, 484, 487, 492, 495, 662
- Intracatégorielle (dérivation ~)** 106, 110
- Intransitif (verbe)** 297, 300, 531
- Intraprédicatif** 400, 472
- Invariabilité** 96, 115, 544
- Inversion du sujet** 79, 319, 337, 484, 489, 597-598, 606
- complexe 489-490
 - simple 490
- Ironie** 715
- Irréel du passé** 672
- Irréguliers (verbes ~)** 315, 338
- Isotopie**
- rupture d'~ 696
 - sémantique 697
- issime** 222
- issimo** 395
- Italiens (mots ~)** 103
- plur. 149
- Italique** 72, 714
- Itératif (aspect)** 310, 342

J

- Jamais** 400, 502, 505, 512-513
- Jour (suivi de que)** 620
- Jumeau, fém.** 138, 231
- Jusque(s)** 419
- jusqu'à 551
 - jusqu'à ce que 651
- Juxtaposition** 443, 591, 595-596, 602
- subordonnante 659

K

- Kaki** 236

L

- l mouillé** 47
- L'(pronom) et accord du participe passé** 575

- Là** 402, 702
- dans les démonstratifs 186, 262
 - là + adverbe 88, 417
 - là + où 619
 - là, là-bas 702
 - trait d'union avant ~ 88
- La plupart (voir Plupart)**
- Labiale** 46-47
- consonne 47
 - voyelle 44
- Labialisée (voyelle)** 44
- Labialité** 43
- Labiodentales** 47
- Laïc, fém.** 138
- Laissé**
- ~ + INF 576
 - suivi d'un infinitif introduit par à 576
- Laisser (se) + INF** 522
- Langue**
- vivante 103
 - vs Discours 679
- Lapon, fém.** 137
- Lasse**
- de guerre lasse 239
- Latin (mots)** 101
- plur. 149
- Laudative (connotation)** 118, 706
- Le, la, les (articles)** 176-177
- dans le superlatif relatif 221
- Le, la, les (pronoms) attributs** 255
- Ledit** 384
- Lequel**
- déterminant 188
 - pronom interrogatif 279
 - pronom relatif 269, 613
- Letton, fém.** 137
- Lettre** 60-61
- étymologique et historique 63
 - muette 65
 - noms des lettres et disjonction 57
 - redoublée 48
- Leur**
- dét. poss. 182
 - le leur 261
- Lexèmes** 95
- Lexicale (référence)** 62
- Lexicographie** 95
- Lexicologie** 95
- Lexicologique (étude)** 95
- Lexie** 112

- Lexique** 95, 98
- Liaison (phonétique)** 48, 51-52, 54, 66 (voir aussi Adverbe, Relative)
- mots de ~ 98
- Ligature (que de ~)** 462, 599
- Linguistique** 29
- Linot, -otte** 134
- Liquide (consonne ~)** 46
- Locuteur** 182, 679, 699, 712
- Locution** 94, 112-113, 597
- adverbiale de sens circonstantial 598
 - adverbiale exclamative 534
 - conjonctive 113, 424, 646, 656
 - discontinue 457
 - focalisante 536
 - interjective 434-435, 560
 - interrogative est-ce que (ou est-ce qui) 490
 - (ou construction) à verbe support 128, 663
 - prépositive 113, 392, 411
 - pronominale 565, 608, 617
 - pronominale adverbiale 619
 - pronominale ce qui / ce que 665
 - verbale 298
- Locution-phrase** 558
- Logogramme** 63, 90
- Logogrammique (valeur ~)** 69
- Longue**
- voyelle 44
- Lorsque** 644
- élision 53
- Loup, fém.** 138
- L'un** 172
- l'un(e) et l'autre 571
 - l'un(e) ou l'autre 571
- Lunette(s)** 143

M

- Madame, plur.** 147
- Mademoiselle** 88-89, 134, 147, 183
- Maint** 201
- Maintenant (que)** 644, 702
- Mais** 428, 432, 494
- Maître, fém.** 139, 231
- Majuscule** 72, 129, 439
- démarcative 73
 - distinctive 74
- Mal (degrés)** 394
- Malgré que** 653
- Malin, fém.** 230
- man**
- fém. 139
 - plur. 149
- Mander que, mode** 638
- Manière**
- de manière à ce que 652
- Manière (expression de la ~)** 475, 521, 642, 649
- Marron (adj.)** 115
- Mastoc** 236
- Maximes conversationnelles** 680
- Meilleur** 222
- Méloдие** 51
- Même** 88, 253
- adverbe 214
 - même si 653
 - placé après un pronom personnel 214
- Mémoire, genre** 132
- Mention (mot en ~)** 72, 117, 714
- Méronyme** 120, 691
- Message** 678
- Mesure**
- dans la mesure où 649
- Métaphore** 121, 146
- Métis, fém.** 136
- Métonymie** 120, 146
- Mi** 235
- Mie (adv. de négation)** 121, 503
- Mien**
- adj. 182
 - le mien 260
- Mieux** 394
- des mieux 238
- Mille** 191
- mil 192
 - mille et un 190
- Minimum**
- fém. 232
 - plur. 149
- Minuscules** 72
- Mis à part, accord** 573
- Mise en propos** 456
- Mise en relief** 496, 533
- Modale (nuance ~ du verbe attributif)** 465
- Modalisateurs** 483, 700, 703-705

- Modalisation** 545, 703
- autonymique 715
 - autonymique en discours second 716
 - du discours autre 715
 - en discours second 715
- Modalité** 483, 556, 703
- actualisante 704
 - aléthique 329, 704
 - appréciative 529
 - boulestique 703
 - de phrase 483
 - d'énoncé 704
 - d'énonciation 704
 - déontique 329, 529, 703
 - épistémique 329, 529, 704
 - factitive 704
 - maxime de ~ 680
 - subjective 529
 - verbes de ~ 529
 - véridictoire 328, 704, 716
 - virtualisante 703
 - volitive 703
- Mode (du verbe)** 297, 301, 484, 657-658, 667
- après les mots marquant la certitude et la vraisemblance 637
 - après verbe de déclaration 637
 - après verbe de perception 637
 - après verbe de possibilité 638
 - après verbe de sentiment 638
 - après verbe de volonté 638
 - après verbe d'opinion 637
 - après verbe exprimant la précaution, l'empêchement 509
 - après verbe exprimant le doute 637-638
 - atemporel / temporel 302
 - dans la prop. conj. essentielle 636
 - dans la prop. conj. non essentielle 643-653
 - dans la relative 607, 627
 - dans l'interrog. et l'exclam. indirectes 667

- dans une proposition en tête de phrase 639
- en climat non actualisant 638
- impératif 493
- non personnel 301, 524
- personnel (ou conjugué) 301-302, 441, 443
- subjonctif 493
- Mode, genre** 132
- Modifieur (adverbe)** 98
- Modulation de l'injonction** 494
- Moindre** 222
- Moins** 394
 - ~ de 202
 - ~ de deux 568
 - ~ que 571
 - à ~ de 412
 - à ~ que 425, 511
 - des ~ 238
 - du ~ 408
 - non ~ que 426, 570
- Mol** 54
- Moment**
 - suivi de où 644
 - suivi de que 620, 644
- Mon, fém.** 54, 181
- Monème** 95
- Mono-isotopie** 697
- Monosémie** 119
- Monosyllabe** 48, 53
- Monovalent (verbe)** 300, 531
- Monsieur** 112, 134
 - abréviation 88
 - fém. 134
 - plur. 147
- Mormon, fém.** 137
- Morphème** 95, 97, 105
 - grammatical 62, 95, 111
 - intermédiaire 107
 - lexical 95, 111
 - libre 95
 - lié 95, 107, 501
- Morphogramme** 62-63, 70
- Morphologie lexicale, Morpholexicologie** 104
- Morphophonogramme** 63
- Mort-né** 234
- Mot** 93-95
 - comparatif 570
 - complexe 95
 - complexe non construit 105
 - composé 87, 94, 111, 113
 - construit 105, 111
 - coordonnant 443
 - corrélatif 656-658
 - de liaison 98, 695
 - exclamatif 495, 726
 - expressif 117
 - grammatical 94
 - interrogatif 488, 665
 - invariable 93, 98
 - lexical 94
 - relatif 587
 - semi-négatif 198, 499, 512, 515
 - simple 95, 105
 - subordonnant 608
 - ~-valise 117
- Mot (ne dire ~)** 505
- Mot-phrase** 96, 117, 399, 555, 558
- Mots-outils** 94
- Mots-valises** 117
- Mou, mol** 54
 - fém. 231
- Moustache(s)** 143
- Mû** 339
- Muet**
 - e ~ (voir E)
 - lettres muettes 65

N

- n mouillé** 47
- Naguère** 402
- Nasale**
 - consonne 46
 - voyelle 44, 52
- Ne**
 - ~ abusif 509
 - ~ seul avec *oser, pouvoir, savoir, cesser* 507
 - adverbe de négation 502, 507
 - explétif 499, 508-510
 - explétif après *craindre, avoir peur* 509
 - explétif après *crainte* 509
 - *ne...que...* 508, 511
 - omission de ~ 506
- Négatif (climat ~)** 513
- Négation**
 - adverbe de ~ 389, 406
 - avec l'article partitif ou indéfini 172-173
 - bi-tensive 503
 - coordonnée 499, 514
 - descriptive 500
 - devant un infinitif 505
 - exceptive 499, 511
 - grammaticale 502
 - polémique 500
 - renforts de la ~ 499, 514

- Nenni** 559
- Néologisme** 99
- Neuf (numéral)** 189
- Neutre (pronom)** 263, 272, 462, 580
- Ni** 430-431, 499, 514, 571
- Nier que, mode** 638
- Nippon, fém.** 137
- Noël** 131
- Nom** 97, 128, 394, 609, 633
 - abstrait 127
 - animé 127, 469-470
 - attribut dépourvu de déterminant 467
 - collectif 128, 567
 - commun 126
 - commun accidentel 130
 - commun essentiel 130
 - compact 171
 - comptable 127
 - concret 127
 - d'animaux 134
 - de professions 135
 - dense 171
 - discret 171
 - en apostrophe 166
 - épithète 152
 - exprimant un processus 523
 - faux noms propres 129
 - inanimé 127
 - individuel 128
 - marques du pluriel 143
 - massif 127, 171
 - noyau 457
 - prédicatif 128, 153
 - propre 55-56, 74, 128, 164, 457
 - propre accidentel 129
 - propre de lieu 145
 - propre de personne 145
 - terminé par -s, -x ou -z 143
- Nombre**
 - bon ~ 568
 - (bon) ~ de 195
- Nombre**
 - dans les adjectifs 232, 563
 - dans les noms 141-149
 - dans les verbes 297, 314
- Nominal (pronom ~)** 245
- Nominalisation** 37, 114, 664
- Non** 392, 435, 487, 501-502
 - ~ compris 573
 - ~ pas 501
 - ~ point 501
 - ~ que / ~ pas que 639

- Non verbale (phrase ~)** 555
- Nonante** 190
- Non-coïncidences du dire** 716
- Non-expression de l'agent** 520
 - dans l'impersonnel passif 528
- Non-expression du sujet** 460
- Nonobstant** 413
- Nôtre**
 - adj. 182
 - le nôtre 259
- Notre après chacun** 185
- Nous**
 - de majesté ou de modestie 249
 - exclusif 249
 - inclusif 249
- Nouveau, nouvel** 54
 - fém. 138
 - nouveau + participe passé 234
- Nouveau-né** 234
- Noyau** 298, 464, 467
- Nu** 238
- Nul** 502, 570
 - déterm. 198
 - nulle part 502, 505, 512
 - pronom 285
 - sens positif 198
- Nullement** 502, 505
- Numéral**
 - cardinal 406
 - composé 88
 - ordinal 212

O

- Ô vocatif (ou phatique)** 560
- Obéir à** 519
 - passif 476
- Objectifs (mots)** 705
- Objectivité** 708
- Objet**
 - complément d'~ 473
 - complément d'~ interne 519
 - complément d'~ interne implicite 394
- Occlusives** 46
- Octante** 190
- Octosyllabe** 48
- Æ (digramme)** 60, 64
- Œil**
 - œils-de-bœuf 147
 - plur. 144
- Œuvre, genre** 132

- oître (verbes en ~) 340
- O.K.** 559
- On** 520, 538
 - l'on 295
- Onomatopée** 99, 117, 433
- Onze, onzième (disjonction)** 56
- Opérateur de diathèse** 530
- Or** 429
- Orale**
 - consonne 46
 - voyelle 44, 52
- Ordinaux** 212
 - en chiffres 91
- Ordonner que, mode** 638
- Ordre des mots** 662
- Ordre (expression de l'~)** 492
- Orge, genre** 131
- Orgue, genre** 131
- Orthographe** 61
 - de règle 61
 - d'usage 61
 - grammaticale 61
- Ou** 428
 - accord avec des noms joints par ou 571
 - dans l'interrogation alternative 489
 - répétition 431
- Où** 431, 608, 620, 626
 - ~ que 624
 - ~ que ce soit 626
 - au moment ~ 644
- ou (noms en ~) 144
- Ouais** 559
- Ouate (disjonction)** 56
- Oui** 435, 487
- Ours** 136
- Outre** 416
 - outre que 643
- Ouverte**
 - syllabe 48
 - voyelle 44

P

- Palatale (consonne)** 46-47
- Paléologisme** 99
- Pâque(s)** 132
- Par** 421, 518-520, 530
- Parallèle, genre** 132
- Parasynonyme** 112, 119
- Parasynthétique** 106
- Parataxe** 602
- Pardonner**
 - construction 519
 - pardonner à 519
 - passif 476
- Parentèses** 84
- Paronyme** 119
- Partant (adv.)** 407
- Participe** 98, 297-298, 304, 379, 453
 - accord du ~ passé avec l'auxiliaire avoir 573
 - accord du ~ passé des verbes exprimant une opinion ou une déclaration 576
 - accord du ~ passé des verbes impersonnels 574
 - accord du ~ passé des verbes pronominaux 577
 - accord du ~ passé précédé de en 577
 - accord du ~ passé précédé d'un collectif 575
 - accord du ~ passé suivi d'un infinitif 576
 - passé 217, 311, 521
 - passé attribut 572
 - présent 217, 526
- Parties du discours** 96
- Partir (conjugaison)** 335
- Pas** 121, 501-502
 - ~ mal 404, 506
 - ~ mal de 170, 201
- Passage de l'air** 43
- Passé** 305
 - antérieur 307-308, 357
 - composé 308, 353
 - proche ou récent 309
 - simple 307-308, 347, 710
 - surcomposé 362
- Passé, accord** 573
- Passif / Passive (forme ~ de la phrase)** 444, 517
 - construction passive 528
 - construction passive impersonnelle 528
 - construction pronominale de sens passif 314, 521, 532
 - événementiel 521
 - résultat ou résultatif 521
- Passivation** 456
- Patient** 456
- Pause** 50
- Paysan, genre** 137
- Pêcheur, fém.** 140

- Péjorative (connotation)** 118, 706
Pendant 418
Perce-neige, plur. 148
Percontative (visée) 486
Perfectif (aspect) (voir Aspect)
 - verbe 308, 552
Période 132
Périphrase verbale 321, 326, 374, 376, 522, 532
 - aspectuelle 327
 - causative (ou factitive) 328
 - de modalité 328
 - diathétique 532
 - pronominale 522
 - temporelle 326
 - tolérative 328
Permutation 35
Personne
 - pronom 502
 - semi-négatif 513
Personne 563, 701
 - accord en ~ 563
 - de l'énonciation 701
 - grammaticale 297, 314
Persuader 578
Pesé, accord 574
Petit (comparatif) 222
Peu
 - accord 576
 - degrés 394
 - le peu 576
 - le peu de, accord 568
 - pronom 288
 - un peu (adv.) 404
 - (un) peu de 200
Peur
 - de peur que 510
Peut-être 254
 - peut-être que 599
Phonème 42-43, 61, 64, 95, 102
Phonétique 42-43, 45
 - syntactique 50
Phonogramme 62
Phonographique (fonction) 61
Phonologie 42-43, 45
Phrase 439, 484, 486, 488, 560, 658
 - à présentatif 543, 546
 - affirmative 444
 - assertive 484
 - averbale 298, 461, 464, 494, 496, 503, 512, 555-556, 559-560
 - averbale attributive 556
 - averbale exclamative 615
 - averbale existentielle 557
 - averbale locative 557
 - canonique 455
 - clivée 537, 615
 - complexe 441, 555, 669
 - déclarative 440, 484, 494, 639
 - disloquée 579
 - enchâssée 442
 - exclamative 495
 - forme impersonnelle 444, 449
 - forme logique 400, 444
 - forme passive 444
 - formes 499, 527, 532
 - impérative 639
 - injonctive (ou jussive) 440, 492
 - insérée 442
 - interrogative 440, 486, 494, 544, 566, 658
 - multiple 587
 - négative 444
 - nominale 556
 - non verbale 441, 725
 - passive 517
 - positive 444
 - pseudo-clivée 617
 - simple 441, 555
 - type de ~ 440-441, 443, 449
 - type de ~ obligatoire 483
 - type de ~ passif 482
 - type énonciatif dans la ~ complexe 662
 - verbale 441
Pire, pis 222, 394-395
Pivot (de la phrase) 298
Plaire (se) part. pas. inv. 578
Plans d'énonciation 708
Plein 238
 - plein de 196
Plis vocaux 42
Plupart
 - la plupart 568
Pluriel
 - de politesse 250
 - des mots d'emprunt 148
 - des mots étrangers 149
 - des noms accidentels 149
 - des noms composés 147
 - des noms propres 145
Plus 394, 502, 504
 - ~ de 202, 406
 - ~ d'un 197, 280, 288, 568
 - ~ que 406, 571
 - ~ tôt 403
 - des ~ 238
Plusieurs 199
 - déterminant 199
 - pronom 288
Plus-que-parfait 307-308, 355
 - « d'arrière-plan » 356
 - de concordance 356
 - hypothétique 357
 - surcomposé 362
Plutôt / plus tôt 403
 - plutôt que 510
Point (adverbe) 121, 501-502, 504
Point (ponctuation) 77
 - abrégatif 88-89
 - d'articulation 43-44
 - de suspension 82
 - d'exclamation 81, 441, 493, 495
 - d'interrogation 81, 487
 - -virgule 80, 596
Points cardinaux et la majuscule 75
Polarité de la phrase 499
Poly-isotopie 697
Polyphonie 699, 712
Polysémie 119
Polysyllabe 48
Polysyndète 78, 432, 596
Ponctuation 75, 439
 - fonction énonciative de la ~ 76
 - fonction syntaxique de la ~ 76
Ponctuel (aspect) 421
Pop 236
Populaires (mots ~) 102
Portée de la négation 500
 - partielle 504
 - totale 503
Portée de l'interrogation 487
 - indirecte 664
Posé (élément de l'information) 538, 682
Possessif
 - adjectif 182, 210, 260
 - déterminant 181
 - pronom 259
Possession inaliénable 184
Possible 238
Postérieure (voyelle) 44

- Postposition** 455, 484
 - du sujet 489
 - du sujet après *rester* 485
Potentiel 368
Pour 421, 536, 625, 656
 - ~ + adjectif (concession) 625
 - ~ + adverbe (concession) 626
 - ~ que 656
 - ~ tout(e) + nom 205
Pour peu que 651
Pourquoi 490
 - c'est pourquoi 431
Pouvoir 667
 - ce peut être 569
Pragmatique 439, 486
Préactualisation 368
Préambule 536
Préarticle 203
Prédéterminant tout 203, 617
Prédicat 98, 298, 441-442, 447-448, 455, 463-464, 500, 518, 528, 546, 556, 559
Prédication 223, 448-449, 549, 555
 - première 449, 464, 586
 - secondaire 449
 - seconde 449, 453, 455, 464, 470, 549, 586, 641-642
 - zone de ~ 549
Préfet, fém. 138
Préfixe 103, 106, 110-111, 114, 501
 - d'intensité 392
 - entre- 312
Premier 192, 212
 - abréviation 91
 - le premier 566
Premier-né 234
Prendre garde que 509
Préposition 53-54, 98, 411, 470-471, 473, 478, 538, 595, 600, 623, 702
 - + quoi 616
 - à régime implicite 416
 - de localisation spatiale ou temporelle 618
 - en emploi adverbial 411, 416
 - place 413
 - répétition 411, 417
Près de, prêt à 419
Prescrire que, mode 638
Présent 305, 308, 342
 - à valeur de passé ou de futur 344
 - de narration 344
 - du subjonctif 366
 - historique 344
 - indicatif 342
 - permanent ou omnitemporel 343
 - prophétique 344
Présentatif 451, 455, 457, 466, 543, 551, 615
 - complexe 551
 - discontinu 457, 491, 549
 - existentiel personnel 545
 - lexicalisé 551
 - prédicatif 543
 - simple 543, 546
Presque 392
 - élision 53
Présumé (élément d'information ~) 538, 682
Prêt à, près de 419
Prétendre que, mode 639
Prière 492
Primitif (fonds) 102
Pro-adjectif 215
Procès (verbal) 298
Profès 136
Proforme 206, 215, 242, 694
Progressif (aspect) 310
Progression
 - à thème constant 687
 - à thème dérivé 687
 - linéaire 687
 - thématique 677, 683, 686
Prolepse (terme détaché en ~) 534
Promissif (énoncé) 731
Pronom 97
 - adverbial 259, 390, 608, 618
 - cataphorique 617
 - démonstratif 290, 609, 702
 - démonstratif neutre ce 462
 - élision 52-53
 - en 184, 474
 - forme pronominale renforcée 312
 - il des verbes impersonnels 525
 - indéfini 406, 504, 568, 577
 - indéfini distributif 270
 - interrogatif 468, 491
 - neutre l' 575
 - nominal 563, 565, 578
 - numéral cardinal 253
 - personnel 579, 701
 - personnel attribut 470
 - personnel conjoint 538, 595
 - personnel disjoint 463
 - possessif déictique 701
 - qui 455
 - réciproque 577
 - réfléchi 312, 466
 - réfléchi / réflexif se 521-522, 531
 - relatif 538-539, 579, 607-608
 - relatif attribut 468
 - relatif complément 608
 - relatif complexe 617
 - représentant 563, 565, 579, 608, 701
 - y 549
Pronominale
 - construction ~ de sens passif 521-522, 532
 - construction ~ intransitive 313
 - construction ~ réciproque 312
 - construction ~ réfléchie ou réflexive 312
 - construction ~ subjective (ou neutre ou autocausative) 313
Pronominalisation 37, 451, 459, 465, 531
Proportion
 - à la ~ que 644
Propos 455, 484, 558, 686
 - et thème 266
 - variation de ~ 683, 686
Proposition 442, 449, 586
 - absolue 453
 - corrélatrice 589, 600, 632, 657
 - corrélatrice consécutive 216, 646
 - corrélatrice de temps 659
 - corrélatrice non verbale 657
 - incidente 487
 - indépendante 442, 587
 - infinitive 376, 379, 443, 454, 576, 586, 632, 639
 - participiale 156, 443, 453, 586

- principale (ou régissante) 442
- Proposition subordonnée 449
 - adverbiale 640
 - causale 642, 645
 - circonstancielle 612, 632, 640-641
 - complétive 539
 - concessive 620, 642
 - conditionnelle 494, 642
 - conjonctive 392, 631-632
 - conjonctive essentielle (ou pure) 154, 631-634
 - conjonctive sans verbe exprimé 632
 - consécutive 642
 - de but 642
 - de but au subjonctif 652
 - de cause 642
 - de concession 642
 - de conséquence 642
 - de manière 642
 - de perspective 650
 - de situation 643
 - de temps 642
 - détachée 156
 - elliptique 620
 - en tête de la phrase 639
 - essentielle non conjonctive 662
 - finale 642
 - finale au subjonctif 652
 - hypothétique 494, 647-648, 651
 - interrogative indirecte 618, 629, 662
 - interrogative indirecte partielle 665
 - interrogative indirecte totale 664
 - non essentielle (ou circonstancielle) 632, 640, 643
 - non verbale 650
 - percontative 661
 - relative (voir Relative)
 - temporelle 508, 642, 644
 - temporelle au subjonctif 650
- Prosodique (fonction) 76
- Pro-verbe 694
- Proverbes 113, 485, 708
- Pseudo-passif 528
- Pseudo-relative 455, 615, 617
- Pu*, accord 575
- Puis* 431
- Puisque* 429, 646

Q

- Qu* (digramme) 62, 66
- Qualité (maxime de ~) 680
- Quant à* 536
- Quantième* 192
- Quantifiant, quantificateur 191, 194, 197, 282
- Quantité de 195
- Quantité (maxime de ~) 680
- Quart* 213
 - le ~ de 8 heures 193
- Quasi* 392
- Quasi-présentatifs 543, 553
- Quasi-synonymes 119
- Quatre-vingt* 191
- Que* 493, 496, 595, 599, 605
 - à ce que, de ce que 634
 - adverbe de la négation exceptive 507
 - adverbe exclamatif 407, 507
 - adverbe interrogatif 495, 507, 512
 - au moment que 644
 - avec le sens de tant que 651
 - béquille du subjonctif 370
 - conjonction 632
 - dans les systèmes corrélatifs 603
 - de ligature 266, 462, 599
 - démarqueur de prédicat 599
 - démarqueur du propos 266
 - en incise 599
 - « explétif » 620
 - introducteur 622
 - nature de ~ 424, 539, 652, 655
 - omnifonctionnel 621
 - pronom interrogatif 278
 - pronom relatif 271, 538, 575, 624
 - pronom relatif que je sache 271
 - que si 647
 - relatif adverbial 620, 645
 - après les substantifs *moment, jour, etc.* 620
 - « vicaire » ou « vicariant » 426

- Quel* 468, 490, 496, 624-625, 666
 - ~ que 200
 - Dieu sait ~ 206
 - je ne sais ~ 206
 - n'importe ~ 206
 - on ne sait ~ 206
 - quel(le)(s) qu'il(s)/elle(s) soi(en)t 623
- Quelconque* 215
- Quelque* 206, 623, 625
 - ~ + adjectif (concession) 625
 - ~ + adverbe (concession) 626
 - ~ + nom 607, 622
 - ~ ... qui ... ou dont 623
 - quelque chose 550
 - quelques 198, 200
- Quelqu'un* 280, 283, 286
- Qu'est-ce que* 407, 495
- Qui*
 - ~ de droit 285
 - ~ pis est, ~ mieux est, ~ plus est 616
 - ~ que ce soit 514, 624
 - objet direct 624
 - pronom indéfini distributif 285
 - pronom interrogatif 278
 - pronom relatif 269, 569, 614
 - qui / qui est-ce qui / qu'est-ce qui / que 267, 457, 476
 - qui / quiconque 616
 - qui / quoi 624
- Quiconque* 608, 616
- Quoi* 431, 616
 - pr. interrogatif 278
 - pr. relatif 272
 - qui / quoi 624
 - quoi que 624
 - quoi que ce soit 514, 624
- Quoique / qui que* (confusion) 272

R

- R* (son) 42, 46
- Radical 96-97, 108, 297, 315, 317
- Rappel (terme détaché en ~) 534

- Réagencement, réarrangement 499
 - communicatif 456, 484, 499
 - logique 499
- Recatégorisation 105, 126
- Réciproque (verbe pronom. ~) 312
- Récit 708-709
- Recrû* 339
- Redoublement du poste syntaxique sujet 80, 463, 536, 598
- Redû* 339
- Réduction 36, 115-116
- Référence 118, 683
 - par défaut 245
 - phonique 62
 - sémique 62
- Référenciation 684
- Référent 117, 128, 683
 - non catégorisé 263
- Référentiel (emploi) 117
- Réfléchi
 - accord du participe passé ~ 577
 - pronom ~ 252, 254
 - verbe ~ 311
- Reformulation (du discours direct en discours indirect) 721
- Régime 411, 459, 471, 546
- Registres 118
- Relateur 411, 423, 633
- Relatif
 - de liaison 189, 266, 272, 617
 - décumulatif 617, 619
 - déterminant 188
 - indéfini 272, 550
 - périphrastique 617, 619
 - pronom 268
 - qui a pour antécédent l'attribut 566
- Relation (maxime de ~) 680
- Relative 79, 153, 550, 587, 594, 607-629
 - à antécédent adverbial 392
 - à antécédent défini 611
 - à antécédent indéfini 612
 - à l'infinitif 607, 629
 - accidentelle 151, 612-613
 - adjective épithète 611
 - apposée (ou appositive) 612

- après le prédicat 614
- après un présentatif 549, 615
- après un verbe de perception 615
- attributive 455
- confusion relative / interrogative / complétive en ce que 665
- déterminative (ou restrictive) 151, 539, 611-612
- en où 607, 618
- en que adverbe 607, 620
- en qui, quiconque 616
- en quoi 616
- essentielle 612
- explicative 611
- non déterminative 613
- non essentielle 612
- périphrastique 533-534, 539, 607, 617, 619, 634, 665
- place 607, 613
- prédicative 455
- pseudo-relative 615
- sans antécédent 619
- sans verbe exprimé 608
- « scalaire » 622
- Remontée du pronom clitique 255
- Renforcement de l'injonction 494
- Renforts de la négation 499, 514
- Repérage
 - déictique 179
 - endophrorique 179
 - exophrorique 178
- Répétition 417, 683, 686
 - des conjonctions de subordination 423
 - des prépositions 411, 417
- Représentation 580
 - partielle 580, 693
 - totale 579, 692
- Réseaux isotopiques 677, 683, 696
- Restriction
 - de sens 120
 - expression de la ~ 643
- Restrictive (expansion) 151
- Résultatif (état) 523
- Revoici / Revoilà* 544
- Rien* 121, 502, 512-513, 570
- Rire (se) part. pas. inv.* 578

- Rôles sémantiques des arguments du verbe 456
- Roux*, fém. 138
- Rupture
 - d'isotopie 697
 - thématique 518, 688

S

- s à l'impératif 319
- Sache* 507
 - je ne sache pas que, que je sache 370
- Sacristain* 137
- Saillance 685
- Saint* 75
- Sandwich* 102, 148
- Sans* 198, 499, 502
 - sans que 499, 502, 510-511
- Sans doute que* 599
- Sauf* 238, 512
 - sauf que 643
- Sauveur*, fém. 232
- Savants (mots) 102
- Savoir*
 - (à) savoir 431
 - conjonction de coordination 431
 - et la négation (voir *Sache*)
- Schéma actanciel 297, 299
- Sécant (aspect) 307, 309, 342
- Second* 213
- Selon que* 644, 649
- Sémantique (énoncé) 439
- Semble*
 - il (me) semble que 637
- Sème 118
- Semelfactif (ou ponctuel) (aspect) 310
- Semi* 235
- Semi-auxiliaire 297, 321, 326, 532, 704
 - actanciel 328
 - aspectuel 327
 - de modalité 328
 - diathétique 328
 - temporel 326
- Semi-consonne 47, 60
- Semi-voyelle 47, 49, 56, 60
- Sens 93
 - connotatif 118
 - dénotatif 118
 - figuré 121
 - référentiel 118
- Sept* 189
- Septante* 190

- Séquence** 568-569, 678
- de l'impersonnel 459, 524, 527-528, 535, 546, 635, 664
- du présentatif 470, 546, 568-569
- Seul(e)** 225, 253
- le seul 566
- Seulement** 511
- seur, -sœur (noms en ~)** 140
- Si (adv.)** 435, 625, 662, 666
- + adjectif (concession) 625
- + adverbe (concession) 626
- Si (conj.)** 595, 642, 647, 662, 664
- ~ hypothétique + *non* 559
- *même si* 653
- *si ce n'est* 568
- *si...c'est...* 541
- Si (mot-phrase)** 487
- Si bien que** 539
- Sic** 86
- Sien (adj.)** 182
- le sien 260
- Sifflante (consonne)** 46
- Sigles** 116
- Signe (graphique)**
- auxiliaire 60, 68
- de ponctuation 60, 75
- diacritique 60, 63, 69
- Signifiant** 93, 128, 693
- Signification** 117
- Signifié** 93, 117, 128, 693
- Simple (mot)** 105-106
- Sinon** 559
- Situation d'énonciation** 343, 699
- Six** 189
- Snob** 136, 236
- Sociolectale (connotation)** 118
- Soi** 252
- Soi-disant** 258
- Soit** 431, 543, 553
- *soit que... (soit) que* 651
- Solde, genre** 132
- Son (dét.)**
- au fém. 54, 181
- *son, sa, ses avec chacun* 185
- Sonore (consonne)** 47
- Sons** 42
- Sorte**
- de sorte que 539
- Sot, fém.** 137
- soudre (verbes en ~)** 340
- Souhait** 492
- Sourde (consonne)** 47
- Sous-entendue (information)** 682
- Sous-phrase** 442, 587, 593, 655, 659
- Spaghetti, plur.** 148
- Speaker, fém.** 139
- Spécifique**
- emploi ~ du nom 126
- sème 118
- valeur d'emploi ~ de l'article 178
- Stéréotype** 121
- Sterling** 236
- Style**
- direct 718
- indirect 559, 721
- indirect libre 726
- Su, accord** 575
- Subjectifs (mots)** 705
- Subjectivité** 703, 705
- Subjonctif** 302, 366
- après verbe de nécessité 638
- après verbe négatif 658
- comme marque de dépendance 597
- dans la conjonctive essentielle 637-638
- dans la relative 622, 627-628
- dans l'hypothétique 649
- en subordonnée 672, 674
- en système corrélatif 658
- imparfait 70, 673-674
- optatif 493
- passé surcomposé 366
- plus-que-parfait 486, 495
- Subordination** 98, 442, 601-602
- implicite 484, 487, 494, 599, 602
- inverse 358, 586, 645
- Subordonnée (voir Proposition)**
- Substance**
- continue 127, 171
- discontinue 127, 171
- Substantif (voir Nom)**
- Suffixation** 107
- Suffixe** 102-103, 106-108, 114, 139
- complexe 107
- esse 138
- ette** 139
- ie** 139
- ine** 139
- taine** 139
- Suggéré (discours)** 718
- Suite**
- de ~ 403
- (tout) de ~ 403
- Suivant que** 644, 649
- Sujet** 97, 390, 447-448, 452, 455-457, 459, 634, 664
- absence 460
- apparent 458-459, 524
- grammatical 455, 459
- impersonnel 459
- logique 455, 459
- nature du ~ 448
- « neutre » 570
- non référentiel 458
- place 461, 496
- postiche 459
- postposé 489
- propre 452, 454
- redoublé 461
- réel 458, 524
- Super** 557
- Supériorité (comparaison)** 405
- Superlatif**
- absolu 220, 222, 404
- relatif 177, 221-222, 394, 406
- Supplément d'information** 535-536, 558
- Sur ce que** 634
- Sur (préposition)** 70, 111, 412
- Surcomposés (formes verbales)** 305, 362, 366, 374, 382, 574
- Surtout que** 646
- Syllabation** 48-49
- Syllabe** 48, 94
- Syllepse** 564, 579
- Symboles** 90
- Synchronie, synchronique** 100, 105, 111
- Synecdoque** 120
- Synérèse** 47-48
- Synonyme** 119
- Syntactique (phonétique)** 50
- Syntaxme** 94-95
- nominal 448, 457
- prépositionnel 411, 413
- verbal 448
- Syntaxique (énoncé)** 439
- Système corrélatif** 602, 646, 649, 655
- comparatif 603, 657

- consécutif 603, 657
- énonciatif 669
- hypothétique 648
- symétrique 655

T

- t analogique** 254, 320, 489, 544, 605
- Tampon (élément)** 266, 415, 466, 601, 633, 652
- Tant** 288, 405-406
- Tantôt** 403
- Technolecte** 118
- Tel** 206, 215, 468
- *tel et tel, tel ou tel* 207
- *tel que* 216
- *tel quel* 216
- Temps (du verbe)** 297-298, 304-305
- concordance des temps 367, 672
- surcomposés 574
- Tensif (aspect)** 306-307
- Tension (verbale)** 307
- Tenu**
- être tenu à / de 519
- Terminaisons** 317
- Terminatif (aspect)** 309
- Terre-plein, plur.** 147
- Texte** 439, 677
- Thématique (rupture)** 518, 688
- Thématisation** 456, 518, 520
- Thème** 455, 500, 518, 528, 535-536, 549, 558, 682, 686
- et propos 266
- Tien (adj.)** 182
- le tien 260
- Tiers** 213
- fém. 231
- Tilde** 68
- Tiret** 84
- cadratin 719
- double 84
- simple 83
- Tiroirs verbaux** 305
- Titres (disjonction)** 57
- Tmèse** 398
- Ton (dét.)**
- au fém. 54, 181
- Tonal, plur.** 232
- Tonique**
- accent 50
- pronom 252
- Tout**
- anaphore et accord dans la phrase 579
- Tout (adverbe)** 54
- ~ (+ adjectif attribut) que 204
- ~ + adjectif (concession) 625
- ~ autre 204
- ~ court 234
- ~ plein de 196
- indéfini 625
- Tout (pronom)** 202, 204, 390, 570, 579
- accord 625
- tous 253
- Trait d'union** 68, 87, 112, 190-191, 501
- Traître, fém.** 231
- Transcatégorielle (dérivation)** 106
- Transfert**
- catégoriel 105
- métonymique 120
- Transformation** 36
- passive 470, 518
- Transitif (voir Verbe)**
- Translateur** 411
- Translation** 105
- Travail, plur.** 144
- Travers**
- à ~, au ~ 419
- Tréma** 46, 68, 71, 228
- Trigrammes** 62
- Trivalent (verbe)** 300, 531
- Trois** 189
- Troisième type (adjectif)** 705
- Troncation** 111, 114, 116
- Trop...pour** 513
- Trope illocutoire (voir Illocutoire)**
- Turc, fém.** 138
- Tutti quanti** 291
- Typographie** 439

U

- Uhlan (disjonction)** 56
- Ultériorité immédiate** 309
- Ululer (disjonction)** 56
- Un**
- accord des verbes après *un de ceux qui, une de celles qui, un(e) des, un(e) de* 566
- art. indéf. 171
- l'un et l'autre 571
- l'un ou l'autre 571
- numéral 175, 189
- pronom 286
- Unième** 213
- Unipersonnel (voir Verbe)**
- Unique**
- l'unique 566
- Uniquement** 511
- Unité textuelle** 681
- Univers imaginaire** 684
- Usage (mot en ~)** 117, 714

V

- Va!** 494
- Vacance(s)** 143
- Vaincre** 340
- *vainc-t-il* 337
- Vainqueur, fém.** 232
- Val, plur.** 144
- Valence verbale** 300, 530
- Valeurs modales des formes verbales** 345, 347, 705
- Valu, accord** 574
- Variabilité des mots** 96
- Variation (mots)** 97, 563
- Variante**
- allomorphes 108
- allomorphiques 94
- désinentielles 94
- flexionnelles 94
- Va-t'en** 337
- Vécu, accord** 574
- Vélaire (consonne)** 46-47
- Vengeur, fém.** 140
- Venir (conjugaison)** 335
- Verbale (phrase non ~)** 441, 555
- Verbe** 98, 315, 448, 638, 658
- à la forme pronominale 531
- attributif (occasionnellement) 297, 299, 301, 466
- au passif 466
- de perception 455
- défectif 338
- d'état 465, 530
- d'opinion ou de connaissance 451
- doublement transitif 300
- en -eler et -eter 332
- en -yer 333
- essentiellement pronominal 313
- exercitif 731
- forme adjectivale (ou adjective) du ~ 304

- forme adverbiale du ~ 304
 - forme nominale du ~ 303
 - forme pronominale du ~ 311
 - forme surcomposée 336, 362, 366
 - impersonnel 337, 458-459, 524, 545
 - intransitif 299-300, 323, 335, 485, 527, 574
 - irrégulier 338
 - météorologique 525
 - modal 704
 - monovalent 300, 531
 - neutre ou symétrique 522
 - non conjugué 303
 - non personnel 314
 - performatif 732
 - pronominal 313, 322
 - pronominal à sens passif 466
 - pronominal autonome 313
 - régulier 330
 - transitif 297, 299-300, 310, 313, 473, 518, 528, 531
 - transitif direct 300, 519, 521
 - transitif indirect 300
 - trivalent 300, 531
 - unipersonnel 524
- Verdictif (énoncé) 731
Vibrante (consonne) 47
- Vicaire / vicariant (verbe) 632, 645, 694
Vieux, vieil 54
- *fém.* 138, 231
- Villes (genre des noms de ~) 131
- Vingt* 189
- *quatre-vingt(s)* 190
- Virgule 78, 596
Vive 543, 553
Vocabulaire 95
Voici / voilà 508, 543, 551-552
- prépositions temporelles 508
- présentatif 543-544, 552, 637, 663
- *voici* 451, 508
- *voilà* + indication de durée + *que* 508
- Voir*
- semi-auxiliaire 328
- *voir (se)* + INF 522
- Voire* 430, 559
Voix du verbe 297-298, 310
- active 310, 444
- factitive 314, 328, 529
- impersonnelle 523-524
- moyenne 312
- passive 311, 517
- pronominale passive 521
- réagencement de la phrase lié à la ~ 499, 517
- réfléchie 312
- Vôtre*
- adj. 182
- *le vôtre* 259
- Voulu, accord* 575
Voyelles 44
- lettres 60
- longues 44
- sons 43
- Vu* 573
- X**
- X (lettre) 49, 61
- comme déterm. 197
- comme pronom 287
- désinence verbale 318
- marque du pluriel 144, 232
- Y**
- Y (lettre) 49, 56
Y (pronom) 258, 416-417
- *y compris* 419
-*yer* (verbes en ~) 333
Yod 47
- Z**
- Zéro* 192
Zeugme 98



Le
GREVISSE
de **L'ÉTUDIANT**

GRAMMAIRE
GRADUELLE
DU FRANÇAIS

- **Complète et détaillée**, pour un niveau universitaire
- **Actuelle**, avec les dernières avancées de la linguistique
- **Progressive**, des sons aux mots (phonétique, orthographe, lexique, classes de mots...) et à la phrase (simple, complexe, accords...), du texte (connecteurs, anaphores...) au discours (énonciation, actes de langage...)
- **Graduelle**, avec 4 niveaux de lecture
 1. Entrée principale, avec les notions de base
 2. Niveau d'approfondissement, pour une mise en perspective
 3. Remarques, sur des observations culturelles ou historiques
 4. Questions/réponses transversales et synthétiques, pour se préparer aux épreuves écrites et orales
- **Méthodique**, avec un sommaire approfondi, rappelé à chaque chapitre
- **Pratique**, avec une mise en évidence des éléments essentiels et des tests opératoires, des renvois, un index de 4 500 occurrences, une table des questions/réponses

La référence des étudiants en Lettres

Lettres modernes, Lettres classiques, Grammaire, Sciences du langage, MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). **CAPES et Agrégation.**

Cécile Narjoux est maître de conférences à l'UFR de Langue Française de la faculté de Lettres de Sorbonne Université (Paris IV). Elle a été membre du jury de l'agrégation externe de Lettres modernes et est aujourd'hui membre du jury de l'agrégation externe de Lettres classiques.

Mary-Annick Morel (préface) est professeur émérite à l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris III) et directrice de la revue *l'Information grammaticale*.

